MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET BEAUX-ARTS

DE MARSEILLE



1901-1903



MARSEILLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER

Rue Venture, 19

1904

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE DE MARSEILLE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET BEAUX-ARTS

DE MARSEILLE

1901-1903

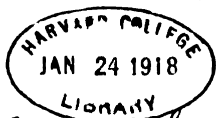


MARSEILLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER

Rue Venture, 19

1904


HARVARD COLLEGE
JAN 24 1918
LIBRARY

Séance publique du 10 février 1901

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. G. BRY

ÉLU DANS LA CLASSE DES SCIENCES

Messieurs,

Au XVIIe siècle, Nicolas Arnoul, intendant des galères, disait, en parlant des habitants de Marseille : « on ne peut nier que ce soient de braves gens, mais la chaleur du pays les emporte. » Sous des dehors brusques, a-t-on ajouté pour commenter ces paroles, ils cachent la générosité et la bonté qui forment le fond de leur cœur. Ils sont vifs et mobiles, impétueux et heurtés comme la nature qui les environne. Leur sincérité sans ménagement va parfois jusqu'à une brutale franchise.

Ils aiment à parler franc, mais c'est là leur humeur,
Et ils ne mâchent pas ce qu'ils ont sur le cœur.

Telle est bien la peinture qu'en ont faite les auteurs qui, dans tous les siècles, ont initié leurs contemporains aux éléments ethniques des différentes races, dont l'ensemble a constitué notre pays.

Le récit de faits encore récents vous aurait-il permis de découvrir l'un des traits de ce caractère chez l'étranger que vous accueillez parmi vous, pour lui offrir l'hospitalité de la pensée, non moins précieuse que l'hospitalité du foyer ? Je suis peut-être audacieux en posant une telle question, je n'aurai pas la témérité d'y répondre. Qu'il me suffise donc de vous dire simplement merci pour le grand honneur que vous me faites en me recevant dans votre Compagnie. Je ne le dois pas, d'ailleurs, à mes seuls et faibles mérites, mais surtout à votre désir de donner à la Faculté, dont je serai parmi vous le représentant, un témoignage d'estime et de sympathie. Vous faites renaître une tradition, et la mémoire vénérée de l'éminent économiste, Alfred Jourdan, qui fut des vôtres, devait être présente à vos esprits, le jour où vous m'avez donné vos suffrages. Vous me permettrez d'exprimer encore un sentiment de profonde gratitude et de légitime fierté, en me voyant guider vers vous par celui qui, hier encore, était votre directeur, en qui s'est incarnée l'idée de justice à la tête du Tribunal de Marseille, après avoir, il y a trente ans, aux plus mauvais jours de notre histoire nationale, donné l'un des plus beaux exemples d'indépendance et de courage civique dont nos annales judiciaires aient gardé le glorieux souvenir.

I

Éloge de Philippe Matheron,
géologue provençal

En prenant aujourd'hui place dans vos rangs, j'ai la mission de faire revivre la mémoire d'un homme qui a grandement illustré votre Compagnie et dont la vie s'est prolongée pendant l'espace de tout un siècle. Philippe Matheron était né le 19 octobre 1807, il est mort le 31 décembre 1899. Des disciples et des amis ont déjà raconté les diverses étapes de cette belle et longue carrière. J'ai voulu, sous leur égide, connaître à mon tour cette vie de travail et de dévouement à la science qui a commencé dès le premier âge pour ne s'arrêter qu'au seuil de la tombe. Et, devant cette figure de savant, dont les traits venaient de se dessiner à mes yeux avec tant d'éclat, je me suis arrêté un instant ému et troublé : ému par les trésors d'énergie, par toutes les vertus que je venais de découvrir ; troublé par la crainte de mon impuissance à les glorifier en des termes dignes de vous et de lui.

Le père de Philippe Matheron exerçait la profession de géomètre. Son fils prit, de bonne heure, l'habitude de l'accompagner dans ses tournées aux environs de Marseille, prenant part à ses travaux d'arpentage comme à ses explorations souterraines. La vocation de celui qu'on devait nommer un jour « le père de la géologie provençale » date de ces excursions enfantines, et l'œuvre patiente du savant trou-

vera son point de départ dans les collections dues au premier éveil d'une instinctive curiosité.

Son goût pour la géologie s'affirme dès l'âge de 18 ans par l'examen d'une coupe, avec échantillons à l'appui, représentant la série des couches du terrain exploité aux environs d'Aix, pour l'extraction du lignite. La nature avait dès lors captivé sa jeune intelligence et, dans toutes les régions où les vicissitudes de la vie le porteront plus tard, il retournera vers elle, pour lui demander des secrets qu'elle ne refuse pas à ceux qui savent la comprendre et l'aimer.

Des études plus complètes lui étaient, toutefois, nécessaires pour se faire une place dans le monde et contribuer aux ressources d'une famille qui ne comptait pas moins de onze enfants. Son père lui donne les premiers éléments de géométrie, lui fait suivre des cours publics de physique, de chimie et de mathématique. Il sait surtout, à une époque où les écoles spéciales sont encore restreintes, lui inspirer le goût de l'étude et une force de volonté assez grande, pour qu'il puisse se former et se compléter lui-même par un travail personnel et toujours actif.

Ainsi armé pour la vie, Philippe Matheron fait désormais dans son existence deux parts qui se distinguent et se confondent à la fois ; les services professionnels et les travaux scientifiques vont se combiner et s'aider dans une harmonieuse fécondité.

Il obtient au concours, en 1836, avec le premier rang, le poste d'agent-voyer en chef du département des Bouches-du-Rhône ; il était alors âgé de 29 ans. Les œuvres qu'il entreprend sont multiples ; il creuse le canal Bazin, jette les bases de l'exploitation des lignites dans la région provençale; on le retrouve partout où la science de l'ingénieur est appelée à remuer la terre et les eaux.

En 1844, la construction du chemin de fer de Paris à Marseille ouvre à son activité un nouveau

champ d'expérience; il dirige, comme chef de division, les travaux du tunnel de la Nerthe et en profite pour relever l'une des coupes les plus intéressantes des terrains secondaires de Provence. Sa probité professionnelle et sa science technique sont si appréciées, que la Compagnie, chargée d'exécuter l'approfondissement de la rade de Toulon, l'appelle à la direction de ces importants travaux. Cette entreprise devait durer jusqu'en 1857, mais elle avait aussitôt produit de tels résultats que le gouvernement nomma Philippe Matheron, chevalier de la Légion d'honneur, dès l'année 1852. Il venait à peine de terminer ce travail, lorsque la Compagnie des Forges et Chantiers de la Méditerranée voulut lui confier, avec le titre d'inspecteur général, le soin de préparer les magnifiques ateliers de construction de la Seyne sur des terrains qu'il avait étudiés comme géologue. Il devint même, pendant quelque temps, le directeur intérimaire de cette puissante Compagnie. Ce fut la dernière manifestation de sa carrière administrative. A partir de 1859, il s'adonne tout entier aux études géologiques que ses travaux techniques n'avaient d'ailleurs jamais interrompues.

Ses premières publications remontent à l'année 1832 et révèlent déjà ses merveilleuses aptitudes et son coup d'œil de paléontologiste. Son *Catalogue méthodique et descriptif des corps organisés fossiles des Bouches-du-Rhône*, qui paraît dix ans plus tard, ne fait que confirmer la valeur de ses recherches, et l'un de ses biographes considère ce catalogue méthodique comme une œuvre vigoureuse « que ne vieillissent point les injures de plus d'un demi-siècle d'existence (1) ». Cet ouvrage contenait l'énumération de 382 espèces, dont la plupart étaient nouvelles et figuraient sur 41 planches, dessinées par

(1) Deperret, « Notice biographique sur Ph. Matheron », dans le *Bulletin de la Société Géologique de France*, t. XXVIII, p. 517.

l'auteur avec une précision remarquablees. Plus tard, lorsque l'âge viendra clore la période active de sa vie, Philippe Matheron formera le projet de réunir l'ensemble de ses découvertes dans une vaste publication, ayant pour titre : *Recherches paléontologiques dans le Midi de la France.* Pour donner à cette œuvre toute son importance scientifique, il dessinera lui-même, sur la pierre lithographique, les fossiles nouveaux qu'il veut faire connaître ; il installera, dans sa propre maison, une imprimerie pour le tirage des planches et la composition des textes destinés à les accompagner. Cet ouvrage remarquable, commencé en 1878, comprend actuellement plus de 10 volumes in-4°. Des difficultés pécuniaires et une perte presque complète de la vue devaient empêcher Matheron d'en achever la publication. Mais les matériaux scientifiques, les croquis pour l'exécution des planches sont tous dans la collection des 7.000 espèces et des 40.000 échantillons réunis par l'auteur. Il faut espérer que l'un de ses disciples aura la noble ambition de les utiliser pour compléter une œuvre dont le temps ne peut que consacrer l'importance et la valeur (1).

Mais tout en faisant l'inventaire des richesses paléontologiques de la Provence, Matheron ne négligeait pas l'étude stratigraphique d'une région dont la géologie était encore à créer. Il publie successivement un *Essai géognostique et une carte topographique des Bouches-du-Rhône, une étude comparative sur les dépôts fluvio-lacustres de Montpellier, de l'Aude et de la Provence*, et de nombreux mémoires qui trouvent leur place dans les Revues de statistique et de géologie. Je vous fais grâce de leur énumération ; mais je veux dégager de ces œuvres, qui s'échelonnent de 1832 à 1868, l'esprit qui les a dirigées vers une recherche attentive et toujours scrupuleuse de

(1) Repelin, *Notice biographique sur Ph. Matheron.*

la vérité scientifique. Les étapes progressives, que l'auteur a parcourues, montrent sa probité intellectuelle, en même temps que la puissance et l'énergie de son caractère. Il répudie peu à peu les erreurs alors répandues dans la science, et, afin de mieux mettre en lumière et d'imposer ses conclusions définitives, il va sur place, en France et à l'étranger, étudier les formations de terrains et la succession des couches d'un pays. Ses déductions comparatives, établies dès 1864, étaient si rigoureuses qu'elles ont pu survivre aux premières discussions d'une époque déjà lointaine et passer tout entières dans les textes classiques. On peut à bon droit, désormais, classer l'éminent géologue au nombre des savants qui ont permis à la géographie physique de reposer sur une base solide et rationnelle, de devenir vraiment vivante et intelligible, puisqu'à travers le présent, on pouvait entrevoir à la fois le passé et l'avenir, Ne doit-elle pas, en effet, à la science géologique la connaissance de ces structures internes, qui commandent les formes extérieures et dont elle doit tenir compte au même titre que la peinture et la sculpture ont le devoir d'observer les règles de l'anatomie.

Il est facile de comprendre la vénération dont Ph. Matheron était l'objet de la part des géologues provençaux, et l'autorité qu'il avait conquise, dans les diverses régions de notre pays, parmi les maîtres les plus éminents. Une foule de Sociétés savantes et d'Académies se firent un honneur de se l'attacher. Il était membre de la Société géologique de France depuis 1840, et l'Académie des Sciences voulut, en 1895, lui décerner le titre de correspondant pour la section de minéralogie. Il vous appartenait depuis l'année 1836 et, dans cet espace de plus d'un demi-siècle, il vous avait montré sa fidélité inébranlable au culte de la science, l'ardeur de son esprit inventif, l'élévation et la dignité de son caractère. Le 7 juin 1896, vous lui remettiez une médaille d'or, pour célé-

brer le soixantième anniversaire de sa réception dans votre Académie. Votre poète, de si gracieuse mémoire, Hippolyte Matabon, qui devait le précéder de quelques jours seulement dans la tombe, se faisait alors votre interprète et lui disait :

C'est pour l'Académie un rare anniversaire,
Ce jour sans précédent où je salue en vous
Le fervent érudit, le jeune octogénaire,
Depuis deux fois trente ans à l'œuvre parmi nous.

Son titre de correspondant de l'Institut et la solennité de ses noces académiques étaient le couronnement d'une vie consacrée tout entière au labeur scientifique, soutenue et fortifiée par un esprit d'initiative et une énergie morale qu'il a conservés jusqu'à la fin de sa carrière.

Vous pouvez donc être fiers d'avoir compté parmi vos membres un homme digne de l'estime et de l'admiration de tous. Mais j'ai le droit d'ajouter qu'il vous devait en partie la gloire qui rejaillit sur lui. Votre Académie n'a-t-elle pas sa place marquée parmi les institutions qui travaillent à l'œuvre sans cesse inachevée, toujours renaissante de la conquête du juste et du vrai, dans les domaines divers où le poursuit l'esprit humain ? Ne lui appartient-il pas de susciter l'ardeur productive, de patroner le mérite intellectuel, de récompenser les efforts généreux ? C'est ce rôle qui m'invite à retenir encore un instant votre attention, pour vous entretenir de l'*esprit d'initiative et des œuvres sociales en France au* XIXe *siècle.*

II

L'esprit d'initiative et les œuvres sociales en France au XIXe siècle

Avoir des idées et savoir les pousser jusqu'à l'exécution, voilà ce qu'on peut entendre par initiative : initiative intellectuelle, qui met en mouvement la pensée et l'imagination, qui a pour but immédiat le vrai et le beau, et, pour qualités premières, l'ouverture de l'esprit, la facilité à concevoir ; initiative morale, agissant sur la conduite de la vie, ayant pour origine la vivacité du sentiment et l'ardeur des passions, pour terme le bien, s'achevant tout entière dans la volonté.

Il y a d'ailleurs des initiatives de valeur diverse, depuis celle de ces impulsifs qui se remuent dans le vague et croient agir en s'agitant, jusqu'à celle de ces esprits habiles, qui savent toujours se tirer d'affaire et s'installer au mieux de leurs intérêts. Sans répudier entièrement le principe qui sert de base à la bonne volonté des uns ou à l'habileté des autres, l'initiative que j'envisage se propose un but plus noble et trouve son idéal, non seulement dans l'intérêt individuel et égoïste, mais dans le bien de tous les hommes et de ceux surtout qui constituent la famille et la patrie. La base de son mobile peut se résumer d'un mot, c'est le devoir qui, poussé à son plus haut degré, devient l'honneur. N'est-ce pas le grand motif d'action dans les âmes généreuses et l'honneur véritable n'est-il pas le devoir dans sa perfection, la justice dans toute sa délicatesse, la charité

jusqu'à l'héroïsme? L'initiative et le caractère se complètent et ne peuvent se séparer ; ils inspirent la hardiesse pour entreprendre, mais aussi la netteté du but et la constance à le poursuivre ; ils portent la vue bien au-delà de l'intérêt individuel pour envisager l'utilité générale. Initiative et œuvres sociales, comprenez-vous l'alliance de ces deux mots, pour indiquer le lien étroit qui doit exister entre l'homme d'action et la société dans laquelle il vit, et sans laquelle il ne peut utilement développer ses facultés et son énergie? C'est d'un rapide coup d'œil que nous pouvons, dans cette esquisse, voir comment le XIXe siècle a compris et pratiqué cette union.

Un homme en a illuminé le début de tout l'éclat de sa puissance et de sa gloire et lui a donné les inspirations de son génie et de sa volonté. Dans l'ordre des institutions comme dans l'ordre de la guerre, il déploie tous les prestiges d'un essor individuel qui se suffit à lui-même. Mais il entend demeurer le maître des pensées comme des destinées de tous. Il absorbe en lui toutes les énergies et, quand les grandes ombres de la défaite eurent obscurci cette apothéose sanglante qui avait duré plus de vingt ans, on s'aperçut que les œuvres, dont la paix seule peut assurer le développement, semblaient frappées de stérilité. Un Français, Philippe de Girard, remporte bien le prix d'un million, décerné à celui qui pourrait appliquer à la production du lin les inventions déjà réalisées dans les industries du coton et de la laine ; mais c'est l'Angleterre qui s'empare de la découverte et qui l'exploite. Le patriotisme de l'inventeur put en souffrir, mais sa gloire n'en fut pas atteinte, et je suis d'autant plus heureux et plus fier de saluer sa mémoire, qu'en l'année 1801, il prenait place dans votre Académie parmi les membres qui devaient vous léguer, avec le prestige de leur nom, le souvenir de leurs travaux et de leur exemple.

Il en fut des œuvres sociales comme des inventions. Un homme généreux qui ne reculait devant aucun sacrifice, Barrau, conçoit un projet d'assurances agricoles, il l'exécute sans retard et ses premiers efforts suscitent l'enthousiasme. Son initiative n'ira pas plus loin et un décret du 15 octobre 1809, daté de Schœnbrün, vient détruire les résultats obtenus, sous le prétexte dérisoire « que cette œuvre méritait la faveur et la protection du gouvernement ».

Des années de paix vont bientôt permettre à la France de réparer ses forces épuisées. Trouverons-nous aussitôt, dans la masse de la nation, ce sentiment généreux qui répugne à l'isolement des intérêts privés et se traduit par l'union des volontés en vue du bien commun ? Il suffisait d'un jour, sans doute, pour que la pensée humaine, recueillie ou refoulée, pût éclater au dehors, après avoir germé sourdement dans tous les cœurs. L'espoir d'un avenir de progrès par la liberté inspirait des plaidoyers éloquents. Les écrivains inauguraient ce magnifique mouvement qui donne, dès le début du siècle, tant d'éclat à notre littérature contemporaine. Mais, fidèles à l'exemple que leur avaient donné les précurseurs de la rénovation attendue, ils semblent s'abandonner à une rêverie qui les charme, à une tristesse qui transforme les espérances entrevues dans l'aurore et le printemps d'un siècle en chants du crépuscule et en feuilles d'automne.

Cette mélancolie de l'âme exerce son influence sur le caractère d'une partie de la nation et n'est elle-même que l'expression de sentiments que les circonstances font naître et développent. Les commotions politiques engendrent la lassitude et le découragement chez une classe d'hommes qui, incapables d'une foi nouvelle, endorment leurs volontés et se confinent dans une dédaigneuse indifférence. Cet affaissement moral les éloigne des entreprises de

la vie active, et suscite, au milieu d'esprits ardents prêts à profiter des inventions scientifiques, une foule de désœuvrés trop enclins à s'enorgueillir des gloires reçues en héritage, sans songer qu'ils avaient le devoir de garder leur place à la tête du mouvement social qui allait entraîner la nation. Ils s'enferment dans l'horizon de leur propre cœur, attendant chaque jour la manifestation d'un Dieu qui ne se montre pas. Leur pessimisme orgueilleux et stérile s'inspire de ces vers du poète qui, lui aussi, met toute sa sagesse dans un désespoir tranquille :

Le juste opposera le dédain à l'absence
Et ne répondra plus que par un froid silence
Au silence éternel de la Divinité !

Mais, bien avant les dernières années, qui devaient clore la première moitié du siècle, il s'était formé une génération d'hommes, propres aux réalités de la vie, tourmentés du désir d'agir et d'entreprendre, pour assurer le progrès économique, dont la société avait le sentiment irrésistible. La grande industrie qui, depuis 80 ans, avait pris son essor et s'était développée dans un pays voisin, commençait à naître en France. La vapeur et l'outillage mécanique allaient bouleverser le monde du travail. Les exploitations minières s'étendent, des usines s'élèvent sur tous les points du territoire et nous font assister au progrès continu de la fabrication. Pour ces entreprises nouvelles, le marché national ne suffit plus, il faut la clientèle du monde entier. L'activité scientifique ne se contente pas des premiers triomphes et, par des recherches et des applications continuelles, elle a su donner à l'industrie des instruments merveilleux, dont la puissance suscite l'admiration. La machine à vapeur semble parvenue à son plus haut degré de perfection et cependant elle paraît humiliée et devenue servante, en face de ces moyens nouveaux qui

servent à distribuer la force motrice. L'électricité a montré ses ressources et sa puissance dans la répartition des forces nécessaires à la fabrication d'une foule de produits et, de tous côtés, s'élabore cette énergie mystérieuse que de minces fils métalliques répandent sous forme de mouvement et de lumière.

La chimie contribue, à son tour, au progrès de l'industrie, en l'éclairant dans ses productions par les recherches scientifiques des laboratoires.

La science ne s'arrête pas dans son rôle bienfaisant et change toutes les conditions économiques du monde moderne. L'agriculture profite des moyens nouveaux qui permettent d'enrichir la terre, de rendre plus rapide et plus facile le travail de l'homme.

Le commerce trouve une source de richesses et d'expansion dans les bateaux à vapeur, les chemins de fer, les télégraphes, les téléphones et l'amélioration des services postaux. Les voies de communications se multiplient et, en moins d'un demi-siècle, des entreprises gigantesques ont relié les nations et les mondes, mis en contact l'intelligence et l'esprit d'initiative de l'Occident avec les immenses ressources que l'Orient gardait jusqu'alors à peu près inexploitées.

Mais quelle fut, aux premiers jours de cette vie nouvelle, la situation des hommes voués à l'œuvre de la production, jetés dans la mêlée des intérêts commerciaux et industriels ? Toutes les innovations ne devaient-elles pas exercer une influence heureuse sur l'existence matérielle, sur le progrès moral et social ?

L'entreprise, sollicitée par l'appât des richesses, aidée par les capitaux ramenés en France, encouragée par la sécurité pacifique du moment, n'hésite pas à mettre en œuvre les procédés fournis par les découvertes scientifiques. Sous son impulsion, une armée d'ouvriers allait assurer une victoire maté-

rielle à cette concentration de toutes les forces humaines en vue d'une production plus active. La concurrence, inséparable du principe de liberté, profite de tous les éléments de puissance que ce principe renferme et développe. Elle imprime au travail un essor que les rivalités soutiennent, que la poursuite du succès grandit sans cesse.

La lutte pour la vie et l'âpreté du gain deviennent chaque jour plus ardentes. L'influence de la fortune, dominant alors dans le Parlement, donnant l'impulsion au pouvoir exécutif, sollicite les ambitions et ouvre la voie à tous les moyens destinés à la conquérir. Les excès de la production et des exploitations financières donneront une apparence plausible aux déclamations de la foule qui, toujours docile aux excitations, ne voit que les abus et s'arrête à la surface. Elle confondra, dans un même sentiment, les hommes d'initiative, laborieux et économes, ayant su profiter des causes économiques nouvelles pour s'élever et rendre service à tous, avec ceux qui ont édifié des fortunes rapides par de simples opérations de finances.

Un progrès remarquable ne s'était-il pas cependant opéré, depuis un demi-siècle, dans la condition matérielle des populations ouvrières? La corruption des mœurs au XIVe et au XVe siècle, la lutte pour la délivrance du pays envahi par l'étranger, les dissensions religieuses du XVIe siècle, les guerres et la centralisation administrative du règne de Louis XIV, les défaillances et les hontes du gouvernement qui lui succède avaient arrêté la marche de la société vers une condition meilleure, en détruisant les résultats de son travail et de son activité. Le XVIIIe siècle s'éteignait au milieu d'une révolution, mais en léguant au monde un principe qui devait, semble-t-il, assurer sa grandeur et sa prospérité. La liberté civile et la liberté politique ouvraient des horizons plus larges et donnaient à chaque être le sentiment

de sa valeur personnelle, la conscience du rang qu'il pouvait atteindre par son seul mérite, par l'énergie de sa volonté.

Et voici que, malgré les améliorations opérées, malgré la richesse plus grande des cultures, l'expansion du commerce, le nombre et la variété des industries, on rencontrait encore la plus grande misère à côté de l'opulence, comme si tout ce magnifique déploiement d'intelligence et de labeur humain était impuissant à réaliser le bonheur et le progrès moral du plus grand nombre.

Quelles sont donc les causes profondes d'un tel contraste, quelles sont les œuvres sociales que l'esprit d'initiative a pu susciter pour en adoucir les effets ?

Les souffrances, que produisent, avec un nouveau classement des populations, les transformations industrielles, sont passagères ; l'équilibre se rétablit bientôt, le mouvement se régularise. Mais d'autres causes de misère agissent d'une façon permanente. La grande industrie prend la famille toute entière ; la femme et l'enfant sont livrés à des travaux pénibles et prolongés pour un salaire modique. Ce travail du premier âge, c'est un ministre anglais, William Pitt, qui, le premier, l'offrit aux industriels en quête d'une main-d'œuvre peu coûteuse, lorsqu'il leur jeta ce mot cruel : prenez les enfants. Ce travail excessif, qui se prolonge parfois jusqu'à seize heures par jour, cette maladie de l'industrialisme, c'est le Lancashire qui l'avait inoculée à l'Angleterre, et l'Angleterre à l'Europe. Les excès de la concurrence font naître des crises industrielles, et l'ouvrier veut compenser, par un travail exagéré durant les temps d'activité, l'arriéré des époques de chômage, d'autant plus que le défaut de prévoyance, les maladies et les accidents, les infirmités et la vieillesse viennent souvent aggraver une situation déjà misérable. N'est-il pas douloureux de constater,

dans ces agglomérations ouvrières de la grande industrie, cette alliance contre nature de la misère et du travail, de la puissance matérielle et de la détresse morale ?

C'est qu'en effet la misère, malgré ses résultats inévitables dans l'ordre matériel, est une maladie de l'âme et affecte ce qui y a de permanent dans la vie morale de l'homme, provoquant l'abandon de soi-même et le découragement. Elle devient d'autant plus terrible, que la perte des croyances fait incliner toutes les pensées vers les jouissances immédiates. Ce n'est pas la pauvreté qui, loin d'enlever l'aptitude aux grandes choses, devient souvent la source de l'abnégation et de l'énergie qui les accomplissent. La misère dégrade l'individu et, pour la marquer d'un nom, qui est né de la terreur dont s'est sentie saisir l'Angleterre à la vue de ses conséquences sociales, on l'appelle le *paupérisme*.

La société ne pouvait la combattre qu'en ayant pleinement conscience de la solidarité qui existe entre l'ordre moral et l'ordre matériel, de l'esprit de justice, de mesure et d'harmonie, qui en assure la féconde et indestructible unité.

Les réformateurs, qui rêvaient une société nouvelle et développaient des théories humanitaires, ne manquaient pas dès la fin de la première moitié du siècle. Leur sensibilité est pleine de sympathie pour les individus que l'isolement décourage et pervertit, en leur enlevant l'idée de devoir qui est éminemment sociale. Ils parlent de « l'action harmonique des hommes », « de leur attraction mutuelle », « de la réalisation de la solidarité », « d'une religion sociologique » fondée sur la philosophie et la science avec l'amour de l'humanité pour souverain mobile. Les romans de l'époque se font les échos de ces pensées et confondent tous les systèmes, sans les bien comprendre, en un songe de paradis arcadien. Sous les déclamations même les plus creuses, se cache

toujours une tendresse infinie pour les déshérités de ce monde.

Mais l'expression d'une idée généreuse est bien peu de chose, lorsqu'elle se borne à mettre à nu des blessures, sans inspirer les sacrifices et l'abnégation nécessaires, pour les panser et les guérir.

Or, la civilisation porte en elle-même un danger que les mœurs et les lois de l'époque ne songeaient pas à conjurer. A mesure que le progrès s'affirme, l'homme acquiert une conscience plus vive de sa personnalité, de l'accroissement de ses forces et s'appuie davantage sur son droit individuel. Ce respect des droits de l'individu doit demeurer sans doute à la base de nos institutions pour arrêter toute tentative de despotisme et d'arbitraire. Mais il ne faut pas que l'individualisme en profite pour faire invasion dans la vie des peuples et renfermer chaque homme dans le cercle étroit de son intérêt personnel. Le progrès se détruirait lui-même, s'il se bornait à développer la puissance de l'individu, sans pouvoir mettre en lui le sentiment de la solidarité et de l'unité de la vie sociale. L'égoïsme de la personnalité, qui tend à s'ériger en loi suprême des choses, maintenait alors la lutte pour la vie dans l'effort individuel et isolé, bien qu'on dût connaître, plus tard seulement, cette philosophie, qui, en détruisant tout élan généreux et tout sentiment de pitié, tend à exalter le culte du *moi* humain, pour l'élever à la dignité du *sur-homme* (*Uebermensch*).

L'Etat, de son côté, ne songeait guère alors à tempérer, par des mesures protectrices, les effets des forces individuelles, à faciliter la fusion des intérêts communs. La loi du 21 mars 1841 n'avait étendu sa protection que sur les enfants âgés de moins de huit ans, pour les soustraire au travail pénible et prolongé de l'usine. Les mutualités étaient encore soumises aux lois prohibant les associations de plus de vingt personnes ; les caisses d'épargne, dues à l'initiative

des individus ou des municipalités, commençaient à progresser, mais leur portée était encore restreinte.

En 1842, un entrepreneur eut la franchise ou la naïveté d'informer le préfet de police qu'il désirait réunir ses ouvriers, pour leur soumettre un projet de participation aux bénéfices. La réunion ne fut pas autorisée pour une raison qui fait sourire : « C'est là, disait le rapport, une question de règlement de salaires et l'ouvrier ne peut, sur ce point, pactiser avec le maître (1) ». On ne voulait, en face de l'Etat, que des individus dispersés, sans liens moraux, ne pouvant ni s'entendre, ni se réunir, ni s'associer.

Mais, sans nous arrêter plus longtemps sur cette époque, suivons la marche rapide du temps. La révolution de 1848 eut un caractère social et voulut faire beaucoup pour les travailleurs ; ses aspirations généreuses ne furent pas couronnées par le succès qu'on en attendait. Leur souvenir n'en demeura pas moins pour inspirer les revendications futures. Quelques années plus tard, la législation donnait plus d'ampleur aux institutions de prévoyance et, le 25 mai 1864, la liberté des coalitions et des grèves plaçait désormais, en face du capital, le travail tout entier représenté par l'ensemble des ouvriers. L'action collective est aussi légitime que l'action individuelle ; mais elles doivent s'inspirer l'une et l'autre du respect des droits réciproques.

L'initiative privée commencait alors à développer les institutions, destinées à remédier aux souffrances que n'avait pu faire entièrement disparaître une prospérité matérielle, dont l'éclat devait bientôt s'obscurcir sous le coup de malheurs inattendus.

Lorsqu'elle eut, au moment de l'heure tragique, sauvé son honneur dans des combats sans espoir, la France n'eut pas un seul instant l'idée de s'ense-

(1) *Enquête sur les associations ouvrières*, publiée en 1885 par le ministère de l'Intérieur, t. II.

velir dans sa douleur, de s'endormir dans un fatalisme immobile. Elle voulut aussitôt travailler sans relâche à féconder tous les germes de vitalité qui se trouvaient en elle, en songeant avant tout aux œuvres et aux lois sociales, dont le but était l'amélioration matérielle et morale des populations laborieuses.

Il est grand et magnifique, le tableau qui nous montre tous les actes de dévouement que l'amour du peuple a depuis lors enfantés. Je n'ai pas besoin de soulever devant vous le voile qui pourrait le couvrir. Vous l'avez tous les jours vivant sous les yeux et votre ville présente plus qu'aucune autre l'admirable coalition que la prévoyance et la bonté forment contre la misère imméritée, contre l'abandon ou la faiblesse de l'enfance, contre les dangers du chômage, contre les menaces de la vieillesse et de la maladie.

On pouvait l'admirer encore, il y a quelques mois, en l'austérité de l'Exposition sociale, au milieu des merveilles que l'art, le commerce et l'industrie avaient groupées pour attester la fécondité du travail et de l'intelligence. La foule passe avec indifférence devant ces représentations graphiques, dont le décor extérieur ne peut ni charmer, ni séduire, et qui racontent toutefois tant d'initiatives hardies et généreuses.

La législation sociale est venue, dans ces dernières années, faciliter ou suppléer les énergies individuelles, en exerçant une action directe sur le développement des institutions économiques. La liberté d'association professionnelle, consacrée par la loi du 21 mars 1884, permettait d'établir une organisation permanente en vue de la défense des intérêts communs.

La législation positive n'a pas encore donné de portée plus large à ce droit naturel de l'association, qui naît toutefois spontanément du milieu social.

Il est le corollaire indispensable de la liberté individuelle et lui donne tout son développement et toute son efficacité.

Depuis lors, les lois (1) de prévoyance, de solidarité, de protection du travail et des travailleurs, de conciliation et d'arbitrage, ont essayé de créer plus d'indépendance, de bien être et de justice parmi les classes ouvrières. Ces lois, qui ne sont plus, comme autrefois, préparées toujours par un Conseil d'Etat, composé d'hommes ayant une sérieuse compétence technique, ont bien parfois une rédaction défectueuse ou contiennent même des dispositions qui ne résistent pas à la première application qu'on en fait. Mais le péril serait plus grand encore, si la législation sociale tendait à faire de l'Etat le régulateur unique et suprême des forces économiques, ne respectait plus la liberté et la propriété qui sont inséparables et créait, sans contrepoids, une nouvelle classe de privilégiés, ennemis de toute autorité et de toute hiérarchie. Elle aggraverait ainsi, au lieu d'en atténuer les douloureux effets, cet antagonisme de classes qui ne sera jamais qu'un fondement de désorganisation et de décadence sociales. Ce serait le règne de la médiocrité et la ruine des initiatives puissantes. Blanqui disait en 1848 : « Le préjugé funeste de la souveraineté absolue de la force aveugle les classes ouvrières, au point de leur faire croire

(1) Lois du 30 nov. 1894 *sur les habitations à bon marché* ; du 1er avril 1898 *sur les Sociétés de secours mutuels* ; du 5 novembre 1894 et du 31 mars 1899 *sur le Crédit agricole* ; du 2 novembre 1892 et du 30 mars 1900 *sur le travail des enfants et des femmes* ; du 8 juillet 1890 *sur les délégués mineurs* ; du 12 juin 1893 *sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs* ; des 9 avril 1898 et 30 juin 1899 *sur les accidents du travail* ; du 23 avril 1898 *créant une caisse de prévoyance en faveur des marins français* ; du 27 décembre 1892 *sur la conciliation et l'arbitrage* ; décret du 17 septembre 1900 *sur les Conseils du travail*. — *Projets de loi sur les coopératives, les retraites ouvrières*, etc.

qu'on peut tout oser, tout tenter, tout refaire par la seule supériorité du nombre. La résistance des faits et des lois éternelles les irrite et les exaspère ; elles traitent volontiers en ennemis les hommes éclairés qui représentent l'opposition froide et sévère de la raison (1). »

L'expression seule d'une telle pensée nous indique qu'il doit exister encore une œuvre primordiale, dont la société ne peut se désintéresser ; c'est celle de l'instruction et de l'éducation nationales. Vous seriez surpris et je m'en voudrais à moi-même si je ne lui consacrais pas mon dernier mot. Le jour où le peuple était, par le suffrage universel, investi de la souveraineté, alors qu'on avait déjà mis la concurrence dans l'industrie, les problèmes sociaux dans la discussion de tous, le devoir s'imposait d'étendre, par tous les moyens, l'instruction des classes laborieuses, d'élever le niveau intellectuel de la nation tout entière.

Il y a près de 40 ans que le mouvement destiné à transformer le régime scolaire s'est manifesté ; mais il a pris, depuis 20 ans surtout, une expansion rapide et un caractère nouveau. Pendant qu'on essayait de mettre l'enseignement primaire à la portée de tous les enfants dans les hameaux les plus éloignés, on songeait à fortifier l'éducation professionnelle. Les progrès des sciences et de l'industrie, l'expansion commerciale et coloniale sollicitaient, à côté de l'enseignement classique, un enseignement moderne, répondant aux besoins économiques du pays, conciliant une culture générale avec une orientation pratique, permettant une préparation haute et large aux carrières agricoles et commerciales, industrielles et coloniales. L'éducation nationale ne doit-elle pas s'inspirer des besoins actuels, de l'activité incessante déployée par la concurrence internationale, afin de

(1) Blanqui, *Les classes ouvrières*, p. 248.

former des natures vaillantes et généreuses, ayant assez d'initiative pour développer la richesse économique et l'influence morale de notre pays ?

On s'est plu parfois à constater que l'augmentation de la criminalité juvénile remontait à l'année 1880. Il a paru dès lors naturel d'en rendre responsable le développement de l'instruction, qui ne coïncidait pas, disait-on, avec un progrès dans l'éducation religieuse et morale, nécessaire pour élever l'âme humaine et éclairer les consciences. « L'affinement des esprits, disait autrefois Montaigne, n'est pas leur assagissement » et Gœthe trouvait pernicieux « tout ce qui libéralise l'intelligence de l'homme sans lui donner la maitrîse sur son caractère ». Rien n'est plus vrai. Mais on oublie qu'à cette même date de 1880 une loi néfaste donnait aux débits de boissons toute liberté et qu'aujourd'hui la France est passée, pour la consommation de l'alcool, du septième rang au premier. On oublie que l'accroissement de la criminalité chez les enfants et les jeunes gens est un mal européen, « le mal des civilisés de notre âge », selon le mot de M. Tarde, qu'il provient de causes économiques et morales de nature diverse : dépopulation des campagnes, pléthore des centres industriels, exaspération des désirs en face de fortunes trop facilement acquises, affaiblissement des liens de famille et de la discipline sociale. Cette situation ne peut donc avoir pour cause le développement des moyens d'instruction. Elle montre, toutefois, combien il importe de trouver réunies l'initiative des volontés individuelles et collectives et l'action du législateur, pour effacer la contradiction qui existe encore entre le progrès scientifique et le progrès moral.

Mais tout s'enchaîne dans le domaine de la pensée et l'exemple doit venir de haut. Les établissements d'enseignement supérieur ne pouvaient, à leur tour, échapper aux transformations qui les

destinaient à former de vastes foyers d'étude et de vie intellectuelle. La loi du 10 juillet 1896 les a groupés et réunis sous le nom d'Universités. Les Facultés, autrefois dispersées, vivant, sans se connaître, au hasard de leur origine, n'avaient pas cette âme commune, qui donne à chaque partie de l'ensemble son rayonnement et sa puissance. L'individualisme, dont j'ai montré les dangers dans l'ordre économique, exerçait encore là sa funeste influence. Il n'y avait nulle communauté d'intérêts, nulle collaboration pouvant éveiller les initiatives et les unir en vue de progrès à réaliser. « Le savoir, fractionné comme une monnaie courante, disait-on, a été répandu par petites sommes... L'intention qui dota Aix et Douai du droit et des lettres, Marseille et Lille des sciences, a réparti les denrées au gré des consommateurs (1). »

Ce passé ne vit plus qu'à l'état de souvenir. Les petites sommes des Facultés dispersées forment aujourd'hui le capital des Universités nouvelles. Cette unité féconde, qui n'entrave en rien la variété des recherches, est considérée comme la base la plus parfaite et la plus nécessaire, pour assurer la culture supérieure de l'esprit. Et, de tous côtés, les cités ouvrières de la science se sont formées ; les sociétés et les individus, les municipalités et les Chambres de commerce ont voulu coopérer à l'œuvre nationale de l'enseignement supérieur. La mise en commun des volontés et des forces individuelles a décuplé les ressources pour augmenter les bibliothèques et les collections, installer de magnifiques laboratoires, réunir tous les instruments de travail

(1) Rapport de M. Chéruel, recteur de Strasbourg, cité par M. Liard, *Universités et Facultés*, p. 27. — *La résidence de la Faculté de droit a été fixée à Aix* par un décret du 21 septembre 1804, celle de la *Faculté des Lettres a été fixée à Aix* par une ordonnance du 11 juin 1846 ; celle de la *Faculté des Sciences a été fixée à Marseille* par un décret du 22 août 1854.

nécessaires à une puissante organisation scientifique. Cette activité, que donne la réunion des diverses parties du savoir humain, ouvre à notre jeunesse des horizons plus larges. Elle ne voit plus uniquement un seul côté des choses, elle profite d'enseignements qui se rapprochent ou se complètent, elle aperçoit, mieux que dans le demi-jour d'une Faculté isolée, la pleine lumière des progrès réalisés pour le bien matériel et moral de la patrie et de l'humanité.

Vous êtes en droit de vous demander si je ne vous ai pas transportés, pour un instant, en Allemagne ou en Amérique ? Je n'ai cependant pas quitté la France et c'est bien une loi française qui a créé des Universités régionales, c'est-à-dire des centres intellectuels où les esprits peuvent avoir, au-dessus des études spéciales, la vision de la science toute entière. Votre surprise a toutefois sa raison d'être. La Provence, en effet, se trouve encore, seule en France et dans le monde entier, sous l'empire d'un régime qui est la négation même de l'Université.

Quelques années avant la loi de 1896, l'un des représentants de la ville de Lyon, disait : « Si nous pouvons obtenir pour notre ville la fondation de la première Université provinciale, ce sera peut-être une grande date dans l'histoire morale de notre pays (1). »

Votre ville ne peut prétendre aujourd'hui qu'à la dernière Université provinciale, mais il ne sera jamais trop tard pour concentrer les forces éparses de nos Facultés isolées et donner enfin à la Provence une Université digne de son passé et de son avenir.

Toutes les initiatives, même les plus justes, ne reçoivent donc pas, dès le début, leur récompense ; mais j'ai le devoir, avant de finir, de regarder plus haut et plus loin. Le XIXe siècle nous a permis de contempler, par dessus l'éclat des victoires indus-

(1) Aynard, *Lyon en 1889.*

trielles et scientifiques, celles des conquêtes sociales, qui n'ont connu les hésitations et les douleurs que pour essayer de les vaincre et de les tarir. L'histoire nous en dira les transformations et le mystérieux labeur, les prodiges merveilleux et les espoirs déçus; mais, en nous montrant son immense amour à l'égard de ceux qui souffrent et qui travaillent, elle fera naître en nous, pour ce siècle qui fut le nôtre, une pensée douce et attendrie.



RÉPONSE DE M. CHAMPOISEAU

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. G. BRY



MONSIEUR,

L'honneur, dû à mes passagères fonctions directoriales, de vous ouvrir les portes de l'Académie, m'est doublement précieux.

D'abord, parce que notre Compagnie acquiert en vous un membre de grand savoir, de profonde érudition, dont elle peut être fière à tous les titres. Ensuite, parce que je verrai désormais assis auprès de moi, avec une assiduité égale à la mienne, un confrère qui est aussi un compatriote provincial. Car nous avons vu le jour dans les deux très voisins chefs-lieux du Poitou et de la Touraine, situés au centre de cette région de notre vieille Gaule qu'on appelle avec raison le cœur de la France. Vous à Poitiers, l'ancienne *Limonum*, capitale des *Pictavi*, l'une des villes principales de l'Aquitaine, théâtre de luttes mémorables où se mesurèrent successivement les Visigoths d'Alaric contre les Francs de Clovis à Vouillé, les Maures d'Abdérame écrasés par Charles Martel, enfin l'infortuné roi Jean II, qui, à Maupertuis, perdit à la fois, vaincu par les Anglais et cette belle province et sa liberté. Moi à Tours

cité antique des *Turones*, lesquels fournirent, ainsi que les *Pictavi* ou Poitevins, un contingent de huit mille hommes à l'armée de Vercingétorix. Tours, ville riche de tant de souvenirs historiques, de tant de monuments, de châteaux, témoins des plus importants évènements de nos annales. Toutes deux berceau et conservatoire de la langue française, qui s'y retrouve intacte, vierge si l'on peut s'exprimer ainsi, dans la correction du parler et la pureté ou plutôt l'absence complète de l'accent.

Le discours que vous venez de prononcer, Monsieur, prouve assez combien ont été heureusement inspirés les confrères qui allèrent vous chercher dans le calme de la Faculté aixoise et triomphèrent d'une modestie égale à vos mérites, pour amener parmi nous l'éminent professeur de cette science si étendue, si délicate du Droit, dont aucun représentant n'avait siégé ici depuis quelque temps, faisant renaître heureusement, comme vous le dites, une tradition qui méritait d'être conservée.

Il serait impossible de rien ajouter à l'éloge si complet, si documenté, si ému que vous faites de votre prédécesseur, notre excellent et regretté confrère, Ph. Matheron, sans risquer d'en compromettre la belle ordonnance et la magistrale autorité. Permettez-moi seulement d'y joindre une note toute personnelle en rappelant que, chez lui, l'aménité de l'accueil, le charme de la conversation, à la fois enjouée et instructive, ne le cédait en rien à la valeur incontestée du savant.

Chacun aura trouvé plaisir et profit réunis à suivre avec vous la marche des idées et des faits se rapportant aux œuvres sociales pendant le cours du siècle qui vient de finir. Les tableaux sont exacts, les jugements sains et clairement motivés, tant, par exemple, quand vous appréciez en quelques mots l'œuvre de Napoléon Ier, que quand vous montrez l'affaissement général dont son règne fut suivi. Affais-

sement naturel, hélas! fatal, inéluctable, car après la terrible consommation d'hommes faite par ce conquérant, glorieux mais funeste, on peut dire qu'il ne restait plus de sang dans les veines de la France.

Plus loin, vous constatez que la révolution de 1848 ne vit pas ses aspirations généreuses couronnées de succès. Assez âgé déjà pour avoir pu assister en spectateur attentif et même en acteur aux évènements de cette époque, je me crois autorisé à dire que l'insuccès fut dû surtout à l'inexpérience des chefs du mouvement d'alors, qui devaient être plus étonnés et plus surpris que personne de leur victoire inattendue. Pleins de bonnes intentions, mais dépourvus de sens pratique, ils marchèrent de l'avant en aveugles, oubliant qu'à tout torrent il faut une digue, à toute puissance un frein, à toute force un contrepoids. Ils jouèrent avec les passions populaires, les appels aux appétits, insouciants comme des enfants qui s'amusent avec le feu. Le résultat fut aussi rapide qu'effrayant. La fermeture des ateliers nationaux, conception humanitaire insensée, amena ces sanglantes journées de juin, dont le souvenir me fait encore frémir après cinquante-trois ans, quand je revois ces monceaux de cadavres entassés dans la cour du Palais des Tuileries, insurgés et gardes nationaux pêle-mêle, les yeux vitreux, la face convulsée. C'était la guerre civile, la lutte fratricide dans toute son horreur. Et, à ces heures-là, on n'est pas disposé à glorifier ceux qui en ont pu être, par répercussion, les lointains fauteurs.

C'est avec un extrême intérêt que j'ai lu, étudié, les ouvrages si importants que vous avez publiés sur la Législation Industrielle, le Droit Romain, le Droit international public et l'Histoire économique et industrielle de l'Angleterre. Ce sont de vrais monuments de science et d'étude, représentant une somme formidable de travail, devenus les manuels de nos jeunes générations avides de savoir, et leur succès de

librairie est la meilleure preuve de la haute estime où les tient le corps enseignant tout entier.

Le premier en date de ces savants traités, à l'élaboration desquels vous consacriez la totalité des heures que n'absorbaient pas la préparation de vos cours et les devoirs du professorat, me semble être le Cours de Législation industrielle imprimé en 1894. Toutes les questions relatives à l'histoire du travail, à son organisation primitive, à sa marche à travers les âges et à sa règlementation actuelle, s'y trouvent examinées avec un soin extrême, présentées avec une netteté qui satisferait les plus difficiles. Ensuite viennent les législations régissant la propriété industrielle, les brevets d'invention, les marques de fabrique, qui sont l'objet de recherches patientes, minutieuses, d'explications, de commentaires permettant à tous ceux, commerçants, fabricants, juges même, qu'intéressent ces délicates matières, de se bien pénétrer de leur esprit et de leur portée pratique.

Les pages de l'Introduction du *Traité des principes du Droit romain* où vous retracez ses origines, sa première période, alors qu'il n'est figuré que par la loi des XII Tables, en 304 de la fondation de Rome, ses modifications, ses développements, nés de la force des choses ou de la volonté des hommes, sont instructives au plus haut point. Sous votre conduite, on parcourt successivement les trois autres grandes périodes du *Jus Romanum* : la seconde qui finit avec la République, la troisième allant de l'avènement de l'Empire à Alexandre Sévère, la dernière enfin de Sévère à la mort de Justinien. Le maître et l'élève voient clairement exposée dans ces sept cents pages la nomenclature détaillée, commentée, de toutes les lois dont le monde romain fit usage, les plus importantes comme les moins connues, telles par exemple, pour ces dernières, que celle dite : *De periculose positis et suspensis*, décidant que, dans les cas de ce genre, chute d'une enseigne ou d'un auvent, le père

n'est jamais responsable du fait de son fils. Ou bien celle édictant la responsabilité, en cas de vol commis par l'employé d'une auberge, du maître de l'établissement ou dudit employé lui-même, mais, distinction curieuse, non de l'un et de l'autre à la fois.

Ayant passé trente-six ans de ma vie au service des Affaires Etrangères, je crois être assez à même d'affirmer, en suffisante connaissance de cause, les qualités très remarquables qui distinguent votre *Précis du Droit international public*, qualifié beaucoup trop modestement par vous de précis « élémentaire ».

C'est avec grand fruit que les jeunes gens sérieux, à quelque profession libérale qu'ils se destinent, puiseront dans la lecture de ce livre une notion complète des lois, des coutumes ou usages, des traités sur lesquels sont basés, à l'aide desquels se sont formés, développés, améliorés les rapports politiques réguliers entre nations civilisées. Tout homme fait intelligent y trouvera également sujet à des réflexions instructives, à des aperçus nouveaux pour son esprit, sur une science à laquelle il était peut-être resté presque étranger jusque-là.

L'année dernière vous livriez au public le dernier paru et le plus considérable de vos ouvrages, cette *Histoire industrielle et économique de l'Angleterre*, fruit d'un labeur vraiment colossal, où, prenant les Bretons d'outre-mer aux premiers jours de leur histoire à peine connue, vous les montrez, pasteurs dans le Nord, mineurs dans le pays méridional de Cornouailles, organisés sous un régime où existent déjà la propriété individuelle et la transmission régulière des héritages. Puis, durant une longue suite de siècles, ils apparaissent tour à tour, dans vos pages qui forment autant de saisissants tableaux, Anglo-Saxons pendant l'Eptarchie, mélangés de sang normand en 1066, purs Anglais à partir de la Grande-Charte de 1215 et enfin citoyens des Trois-Royaumes après l'union de l'Ecosse et de l'Irlande

sous la Reine Anne en 1603; s'avançant imperturbables dans la voie du progrès économique, commercial et industriel, jusqu'à l'apogée de cette suprématie matérielle dont ils ressentent et manifestent aujourd'hui l'orgueilleux enivrement.

Naturellement cette marche ascendante ne s'accomplit point sans arrêts, sans luttes, sans mécomptes, auxquels vous nous faites assister avec cet art du narrateur qui joint le charme de la forme à la précision historique du fond. Arrivée, *per fas* et parfois *per nefas,* au summum de la puissance maritime et commerciale, animée d'un sens pratique intense, au sceau duquel sont marqués tous les actes de sa vie publique et privée, l'Angleterre espère non seulement la conserver, mais prétend l'augmenter encore. Vous indiquez d'ailleurs avec beaucoup de clairvoyance les périls que la concurrence économique du reste du monde peut faire courir à ces aspirations vers la domination universelle et que signalent franchement plusieurs des écrivains et des hommes officiels de notre voisine d'Outre-Manche.

On ne saurait trop priser, Monsieur, la sagacité intelligente, l'impartiale sûreté de jugement qui sont les caractères distinctifs de l'étude que vous avez consacrée au *Contrat Social,* sous ce titre : *Influence du Contrat Social de J.-J. Rousseau sur les idées et les institutions politiques.* En thèse générale, peut-être ses adversaires prétendront-ils que chez Rousseau le rhéteur dominait, prêt à défendre ou à combattre toutes les causes, d'où les nombreuses inconséquences relevées dans ses écrits. Et, pour preuve, ils citeront l'anecdote suivante, racontée par Marmontel. L'Académie de Dijon, mieux dotée, hélas ! que celle de Marseille, venait de mettre au concours ce sujet : « *Le progrès des sciences et des arts a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs ?* » Dans une promenade de Diderot avec Rousseau, celui-ci dit à son ami qu'il se propose de traiter la question.

« Quel parti prendrez-vous, » demande Diderot. — « Celui d'affirmer que les arts épurent les mœurs », répond Jean-Jacques. — « C'est le pont aux ânes », réplique Diderot, « tous les talents médiocres prendront ce chemin-là. Mais le parti contraire présente à la philosophie, à l'éloquence, un champ nouveau, riche et fécond. » — « Vous avez raison », reprend Rousseau après y avoir réfléchi un moment, « je suivrai votre conseil. » Et ainsi fit-il, recevant le prix, la perfection de la forme l'ayant emporté, dans l'esprit des juges dijonnais, sur la paradoxalité du fond.

Rousseau, la contradiction faite homme, ne songea jamais, du reste, à mettre d'accord ses actes avec ses paroles, ses sévères maximes touchant la nécessité de la vertu, comme base de tous les états, avec sa conduite privée. Aussi les périodes enthousiastes où ce styliste merveilleux exalte le mérite de la morale chez les peuples et les citoyens, semblent un peu vides et déclamatoires quand on se rappelle le manque de dignité de ses amours juvéniles, l'abandon de ses enfants, les cyniques révélations contenues dans ce livre qu'il a trop justement intitulé *Mes Confessions*.

D'autres diront que Rousseau n'a vu ou voulu considérer les choses et les hommes qu'à un point de vue beaucoup trop restreint, trop limité, puisqu'il ne s'occupe exclusivement, dans le *Contrat Social*, que de petits états, de peuples ou nations à leur berceau. Il avoue, en effet, lui-même, que ses principes tels que ceux du vote direct de chaque individu sur chaque loi, chaque question, sans admettre l'existence d'intermédiaires, c'est-à-dire de députés, rendent l'application d'un pareil système matériellement impossible pour de grands états, dont il eût dû, cependant, prévoir l'agrégation à ses théories comme admissible.

Toujours est-il que la semence des grands principes d'égalité et de liberté, autour desquels le philosophe gènevois a groupé pas mal d'idées fausses,

d'affirmations hasardées, cette semence tombant sur un terrain déjà préparé par l'*Esprit des Lois* de Montesquieu et d'autres publications du même siècle, porta des fruits indéniables qui contribuèrent à la formation de la majorité libérale de l'Assemblée Nationale de 1789, devenue la Constituante, et aussi celle de la Législative de 1792. Avant déjà, c'était sous leur inspiration qu'avaient été rédigés un grand nombre de ces si remarquables *cahiers* du Tiers-Etat qui contenaient en germe la plupart des changements, des réformes proposés, accomplis par les trois ordres et dont la mise en pratique légale, sincère, complète eût suffi à assurer pour longtemps le bonheur et la tranquillité de la France. Dire que l'œuvre de Jean-Jacques était indispensable à la félicité du monde, en faire un dieu, une sorte de messie, comme le veulent quelques-uns, ce serait, à mons sens, tomber dans une puérile exagération. Car déjà, avant lui, dans sa patrie même, en Hollande, en Angleterre, des progrès sérieux avaient été faits au point de vue égalitaire et social et, n'eût-il pas existé, ils se seraient introduits, développés, aussi bien en France que partout ailleurs, suivant la grande loi de la perfectibilité humaine.

Vous avez, Monsieur, déterminé de façon fort équitable la part entre les aspirations nobles, généreuses du *Contrat Social* et ses illogismes, ses lacunes, ses erreurs. Signalant avec à-propos les conséquences fâcheuses de ces dernières, telle la théorie trop simple, trop radicale de l'égalité et de la démocratie absolues, sans nulle restriction, « la simplicité, l'uniformité en pareille matière — dites-vous excellemment — n'est que faiblesse, confusion informe et grossière et aboutit à l'injustice, à la médiocrité, à la misère. »

Une partie de votre opuscule m'a particulièrement intéressé. C'est celle où vous parlez du rôle de la femme au milieu de la société, rôle dont, — et on doit

peut-être s'en étonner, — il n'est pas question dans le *Contrat Social*, bien qu'il en soit tant parlé dans la *Nouvelle Héloïse* et l'*Emile*. Selon vous, cependant, « le principe même du *Contrat Social* n'est pas étranger aux prétentions féministes, car les hommes ne pourraient exclure les femmes du droit de suffrage et des autres droits politiques sans violer la loi du contrat, le pacte social. » Et vous concluez avec infiniment de bon sens et de raison : « Le paradoxe de l'égalité, de l'individualisme poussé à l'excès ne connaît pas de limites et ses conséquences s'imposent avec une logique inflexible. Cet individualisme exagéré est dangereux déjà lorsqu'il se confine dans l'homme, il deviendrait plus funeste encore s'il venait à dominer le cœur des femmes. »

Certes, nous n'irons pas jusqu'à dire avec Proudhon, ce doux énergumène, cet anarchiste rêveur et illuminé, conscience droite mais esprit faux, auteur du fameux mot « *la propriété c'est le vol* », nous n'irons pas jusqu'à dire que « le système de tyrannie inventé par le philosophe de Genève n'est que la législation du chaos », — que « l'admiration du *Contrat Social* fut la honte du XVIIIe siècle et du nôtre » — et que « la vogue de Rousseau a coûté à la France plus d'or, plus de sang et plus de honte que le règne détesté des courtisanes de Louis XV. » Nous laissons Proudhon et Rousseau s'arranger entre eux. Mais, et je ne résiste pas au plaisir de vous citer encore pour finir : « Si l'influence personnelle de Rousseau n'a jamais préparé les désastres et les déceptions qu'on lui reproche, pourquoi faut-il que le mal puisse s'autoriser de son nom ? L'imagination, qui fut sa qualité maîtresse, lui a fait perdre trop souvent le sens du réel et, non loin des vérités qui illuminent ses œuvres, on ressent l'émotion attristante des illusions et des ombres qui les séparent et les obscurcissent. »

Séance publique du 10 février 1901

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Honoré BOZE

ÉLU DANS LA CLASSE DES BEAUX-ARTS

MESSIEURS,

Permettez-moi de vous exprimer ma gratitude pour l'honneur que vous avez bien voulu me faire en m'appelant parmi vous comme membre de la classe des Beaux-Arts.

Quand j'eus la pensée, peut-être ambitieuse, de présenter ma candidature à l'Académie de Marseille, je ne m'y décidai pas sans quelque hésitation en songeant aux titres des membres de votre Compagnie.

Pour mériter la faveur que vous avez daigné m'accorder, rien ne me désignait particulièrement à votre bienveillance. Vous avez, sans doute, Messieurs, pris en considération une carrière déjà longue, et c'est à l'art, à l'art seul, auquel j'ai consacré toute mon existence, que sont allés vos suffrages; ma reconnaissance n'en est que plus vive.

Un autre honneur pour moi, c'est d'être appelé à faire ici l'éloge d'un homme de bien dont je fus l'ami.

Je me hâte, Messieurs, de vous dire que je ne nourris nullement la pensée d'expliquer l'œuvre de Parrocel ; vous en connaissez mieux que moi la haute portée moralisatrice.

Si l'art est difficile, la critique littéraire ne l'est pas moins. Plus modeste dans mes visées, je n'aurai pas d'autre ambition que d'esquisser par les dominantes les principaux traits de cette physionomie d'artiste et d'écrivain.

Etienne Parrocel, vous le savez tous, Messieurs, était fier de se dire le descendant de ces Parrocel qui ont illustré la peinture française et parmi les titres de noblesse que revendiquait l'écrivain, il n'en est pas qui aient dû plus l'honorer que cette succession ininterrompue d'artistes ayant contribué à la gloire de sa famille.

La généalogie des Parrocel remonte à une date lointaine et au XVIme siècle déjà leur nom avait conquis la célébrité.

Cette supériorité intellectuelle se perpétue à travers plusieurs siècles, contribuant ainsi à développer chez eux une féconde et salutaire émulation.

Aussi Etienne Parrocel fut-il lui-même un peintre amateur des plus distingués.

Les épreuves de la vie ne lui furent pas épargnées, épreuves parfois cruelles, mais sa foi inébranlable sut les lui faire surmonter avec cette sérénité d'âme qui est l'apanage des esprits droits.

Après avoir acquis la fortune par des efforts persévérants, il put sans entrave se livrer avec une ardeur d'apôtre à la réalisation de projets longuement caressés et qui ne tendaient à rien moins qu'à faire ressortir, au moyen de données solides, le rôle particulièrement personnel joué par les artistes provençaux sous la domination romaine.

Il est résulté de ces longues et patientes recherches archéologiques ce bel ouvrage de l'*Art dans le Midi*, véritable monument d'érudition élevé à la

gloire de l'art provençal, manifestation solennelle en l'honneur de la suprématie de notre race.

Aussi, Messieurs, c'est avec joie qu'il a pu s'écrier, après avoir rappelé le poète latin, paraphrasant cette citation de Justin ou les paroles retentissantes de Sertorius, j'ajouterai avec Jean Aicard, l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie nouvelle*: « Deux siècles s'étaient à peine écoulés depuis la conquête de César, que Rome n'était déjà plus dans Rome. Elle était tout entière dans notre cher pays. »

En effet, Messieurs, est-il un spectacle plus réconfortant que celui d'un écrivain mettant sa plume au service de son pays et cherchant, au moyen de matériaux dont dispose l'histoire, à faire ressortir d'une façon victorieuse la part apportée par lui, et jusque-là ignorée, au développement moral et intellectuel de l'humanité dans son incessante évolution vers le progrès ?

Parrocel, malgré ses enthousiasmes de poète et d'artiste, malgré sa chaleur méridionale, malgré l'ardeur de son patriotisme exalté et militant, possédait en tant qu'écrivain, critique et historien, le sens droit, l'esprit pratique qui ont si heureusement pondéré toutes ses facultés et dirigé si sainement ses actes de père de famille.

L'exubérance poétique de sa jeunesse s'était manifestée par des drames lyriques et des opéras.

On doit à son âge mûr des causeries sur l'unité en Dieu, l'immortalité de l'âme, les sens de l'homme, la mission de l'artiste dans ce qu'elle a de mystique, les annales de la peinture, de nombreux articles de journaux et de revues, auxquels il faut ajouter bien d'autres travaux qui, autant que les précédents, avaient préparé l'auteur à son *Histoire documentaire de l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille*, publiée en 1889, par l'imprimerie Nationale et aux frais de l'Etat.

Je dois dire, pour être complet, qu'il y a lieu également de mentionner l'*Art en Provence,* inscrit dans les mémoires de la Sorbonne, pour faire suite à l'*Histoire documentaire.*

En relisant ses discours et les fragments qu'il a laissés, le recueil des thèses qu'il a soutenues, on comprend sans peine que l'Académie de Marseille l'ait admis dans son sein.

On peut dire de Parrocel qu'il a touché à toutes les branches de l'art avec un talent sinon égal, du moins incontestable.

Ce vaillant, dont l'œuvre porte le caractère de la sincérité, du désintéressement sous toutes ses formes, a laissé par sa mort un grand vide parmi vous, vide que vous m'avez appelé à remplir.

Je sens, Messieurs, que si je succède à Parrocel, je ne saurai le remplacer.

Parmi les artistes auxquels il a consacré des notes biographiques, notes réunies dans son volume (*Annales de la Peinture*), je trouve la figure du grand peintre animalier, Emile Loubon, que je voudrais évoquer aujourd'hui pendant quelques instants, car je ne dois pas oublier, Messieurs, que si Parrocel fut mon ami, Loubon, qui fut des vôtres, a été mon maître, et que c'est à celui-ci que je suis redevable de l'honneur de succéder à celui-là.

Tout jeune encore, en 1830, il visita l'Italie en compagnie de son maître Granet et du paysagiste Beaulieu. Malgré l'impression qu'il ressentit à la vue de tant de chefs-d'œuvre, l'esprit, le cœur, le pinceau, tout chez lui resta provençal.

A son retour d'Italie, il se rendit à Paris, où il sut se créer de solides amitiés, et se faire apprécier, non seulement par la noblesse de son caractère et l'élévation de son esprit, mais encore par ses belles dispositions.

Plus tard, appelé à la direction de notre Ecole des Beaux-Arts par M. Reynard, alors maire de Mar-

seille, le jeune directeur donna à cette école une impulsion toute nouvelle que commandaient les circonstances et que justifiait l'esprit du moment.

Bien que sous sa direction l'Ecole des Beaux-Arts n'eût pas encore atteint l'extension qu'elle prit sous celle de l'honorable et regretté Magaud, et que le nombre des jeunes gens se destinant à la peinture fût moins grand qu'aujourd'hui, il n'en est pas moins sorti des élèves qui, par la suite, ont conquis une situation très digne dans le monde des arts.

L'action de Loubon se fit surtout sentir dans le mouvement qu'il sut imprimer aux esprits pour propager chez nous le goût du beau.

C'est ainsi qu'on lui doit la création, en 1846, de cette Société des Amis des Arts qu'aucune autre depuis n'a égalée et qui eut pour premier président le marquis de Forbin-Janson, un des vôtres aussi.

Je ne vous apprendrai rien, Messieurs, en vous disant que Loubon était, en matière d'art, un connaisseur des plus distingués, un érudit très sensible à ses beautés.

Libre de parti-pris, il savait comprendre toutes les écoles, et malgré son éducation romantique apprécier tous les maîtres. Loubon interprétait la nature avec cette délicatesse et cette sensibilité dont il ne s'est jamais departi. Ses œuvres, au surplus, sont consciencieuses, pleines de mouvement, d'une couleur agréable et toujours d'une haute élégance. Il sut rendre avec beaucoup de sentiment et d'originalité la plupart des sites de notre belle Provence.

Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il fut un novateur, mais il m'est permis d'affirmer que, rompant un des premier avec le passé, il mit un accent de nature franchement exprimé, là où ses prédécesseurs n'avaient apporté que des procédés d'école.

Pour être juste, il faut reconnaître que le romantisme alors naissant ne fut pas sans influence sur les tendances du chef d'école ; au contact de

Décamps, qui l'honorait de son amitié, sa palette s'était quelque peu transformée. La touche décisive de l'éminent coloriste l'avait séduit, mais ses fortes études classiques le gardèrent contre l'exagération de la couleur. Lorsqu'on examine ses œuvres, on est surtout frappé par la fermeté des contours et par la rigoureuse exactitude de la perspective, qualités qui, ajoutées à la sobriété de la coloration, constituent, à mon sens, toute la science du peintre.

Sans aller aussi loin que Ingres, qui professait que la couleur est dans le dessin, il n'attribua pas à la ligne un rôle exclusif, et l'on peut dire qu'il fut un classico-romantique, tant il réussit à concilier les exigences de la forme avec celle de la couleur.

Et ici, Messieurs, un souvenir personnel.

Je me rappelle encore son grand atelier situé boulevard du Musée; c'était un vrai salon, où se réunissaient chaque jour ce que la Provence possédait de gens de lettres, de peintres, de sculpteurs et d'hommes du monde, heureux de se trouver dans un milieu aussi élevé. Toutes les personnalités s'intéressant aux choses de l'art qui passaient à Marseille se faisaient un plaisir de se rendre dans cet atelier si hospitalier, si vivant.

C'est ainsi que, jeune élève encore, j'eus la bonne fortune d'y rencontrer un certain nombre d'illustrations : Horace Vernet, Hébert, Philippe Rousseau, Baron, Camille Roqueplan, Décamps, Chassériau, Chavet, Ricard, Alexandre Dumas père, Théophile Gautier, Alphonse Karr, Louis Reybaud, Henri Monier, Edmond About, Félicien David, Arsène Houssaye et tant d'autres dont les entretiens m'ont laissé des souvenirs pleins de charmes.

Vous m'excuserez, Messieurs, d'avoir ainsi rappelé les deux noms si chers pour moi à tant de titres, ne fût-ce qu'à celui de l'amitié, de Parrocel et de Loubon, et d'avoir réuni, pour ainsi dire, dans un même médaillon, ces deux physionomies d'ar-

tistes si sympathiques entre toutes et pourtant d'un caractère si dissemblable. Mais rien dans le domaine de la littérature et de l'art ne saurait vous laisser indifférents.

Ce sont vos gloires, celles de votre Académie que ces noms rappellent.

D'ailleurs je n'ai qu'à jeter les yeux autour de moi, pour retrouver ici, et à un degré éminent, les dons variés et divers que j'ai essayé, trop imparfaitement, de vous décrire dans le cours de ce récit.

N'imputez qu'à l'inexpérience du narrateur ce qu'il aurait voulu pouvoir vous retracer et vous peindre d'un pinceau plus habile.



RÉPONSE DE M. CHAMPOISEAU

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. HONORÉ BOZE

MONSIEUR,

Si l'Académie des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Marseille désirait attribuer le fauteuil laissé vacant par la mort de M. Parrocel à un candidat ayant le culte fervent, la longue et exclusive pratique de l'art, elle ne pouvait mieux faire que de vous appeler à remplacer cet excellent et regretté confrère. En effet, depuis la sortie du Lycée de Marseille, où vous entriez peu de temps après être arrivé de l'île Maurice, qui vous vit naître, ayant à la fois du sang paternel provençal et du sang maternel créole, on peut dire que pas une de vos pensées, pas une de vos préoccupations ne semble avoir eu d'autre but que la peinture.

D'abord élève distingué de l'Ecole des Beaux-Arts, vous poursuiviez ensuite vos études sous la direction de Loubon, qui fut à la fois, comme vous le dites si bien, votre initiateur, votre maître et votre ami ; Loubon, dans l'atelier duquel vous nous faites

pénétrer, en quelques lignes d'une émotion touchante et communicative. C'est, après cela, Paris qui vous attire et vous retient, durant quatorze années, bien remplies par le travail et la fréquentation des maîtres de la peinture d'alors.

Des motifs de santé vous ayant forcé de redescendre vers le Midi, vous rentrez à Marseille, puis l'Algérie vous appelle, autant à cause de la douceur de son climat que par le pittoresque et l'originalité des hommes et des choses de ce pays. Et, pendant vos divers séjours, vous y avez récolté la plus ample moisson d'études, de croquis, de souvenirs. Plus tard, ce furent les campagnes, les sites verdoyants de la Provence et du Dauphiné qui devinrent le théâtre de vos excursions et fournirent à votre pinceau les motifs de paysages où la nature de leurs gracieuses vallées est prise sur le fait avec autant de charme que de sincérité.

Enfin, à partir de 1885, vous vous consacrez aux portraits et ceux de Messieurs les Présidents Autran, Fabre, de Rossi, qui ornent la salle des Avoués au Palais de Justice, ceux auxquels vous mettez actuellement la dernière main, prouvent que, là également, le succès est venu couronner une longue carrière, laborieuse et honorable entre toutes.

Ayant habité longtemps moi-même les pays d'Orient, je suis mieux en état que beaucoup d'apprécier ceux de vos tableaux qui reproduisent des scènes de la vie maure et arabe. Aussi est-ce avec un réel plaisir que, dans votre atelier, j'ai vu passer devant mes yeux les toiles où vous peignez le monde algérien, africain, bêtes et gens, ciel et nature, avec tant d'exactitude idéalisée et tant de souci du caractère général et des détails.

Ainsi, par exemple, vous savez parfaitement établir, faire comprendre la différence existant entre les deux races qui habitent notre colonie algérienne, les Maures dans la partie nord voisine de la mer ;

les Arabes plus au sud, vers la région saharienne. Les Maures, représentés par quelque marchand vendeur de tapis, d'armes, de sucreries, dont nous voyons ici des échantillons, quelque notable juché sur son baudet. Les Arabes, grands gaillards tantôt drapés dans leurs burnous sales, accroupis auprès d'une fontaine ; tantôt montant des coursiers plus ou moins richement harnachés. Il y a là, en effet, deux races distinctes, ou peut-être deux branches, deux familles juxtaposées, qui n'ont, en réalité, rien de commun que la langue et la religion, qui ne se ressemblent ni par le type, ni par les habitudes, ni par la façon de vivre, ni par le costume. Chaque race a, d'ailleurs, son orgueil original et ce serait leur faire injure égale que de se tromper de nom entre eux.

Pour la vie arabe, quels tableaux animés, vivants, lumineux que ceux où vous montrez les caravanes cheminant à travers le désert, avec leurs files de chameaux chargés, soit de ballots, soit de ces espèces de cages, appelées en arabe *ataticheṡ*, où sont emprisonnées les femmes durant la route, sortes de corbeilles enveloppées d'étoffes, avec un fond plat garni de coussins et de tapis, dont les extrémités retombent, en manière de rideaux, sur les deux flancs du dromadaire ! Ces litières forment un assemblage des couleurs les plus disparates, du jaune à l'écarlate, des bleus tendres aux verts froids, tout cela marié avec cette fantaisie propre aux Orientaux, les premiers coloristes du monde. Autour ou à la suite, une foule bariolée de vieilles femmes, de négresses portant des enfants accrochés à l'épaule, de chameliers, le fusil en bandoulière ou passé derrière la tête. Dans un autre coin de l'atelier, c'est la glorification des grands chefs, des caïds avec leurs superbes montures, leurs longs burnous blancs, qu'on voit, l'immense chapeau à flots de soie pendus dans le dos, la tête enveloppée du haïk, suivre quelque

gorge sauvage bordée de laurier-roses, traverser un gué ou s'apprêter pour la fantasia. Chez les hommes, l'élégance du costume, l'éclat des armes égalent la noblesse du maintien. Quant aux chevaux, ce sont les types divers de cette admirable race arabe, originaire des plaines de la Haute-Syrie, qui dépasse de mille coudées toutes les autres, ses descendantes dégénérées. La pureté du sang se révèle chez eux autant par des formes parfaites, les nuances merveilleuses de la robe, couleur de neige pour les blancs, d'or fin pour les alezans, de vieil argent pour les gris, autant, dis-je, que par la fougue facile à maîtriser, le fonds infatigable et la douceur du caractère. A voir au repos cette vaillante bête que vous avez peinte avec tant de fidélité et d'amour, la tête basse, clouée au sol, on la dirait exténuée, fourbue, mais, dès que le cheik, maitre et compagnon tout ensemble, pose la main sur son cou pour empoigner les crins, son œil s'anime, ses naseaux se dilatent, et l'on voit courir un frisson dans ses jarrets. Une fois en selle et la bride haute, l'éperon est inutile. Elle secoue la tête un moment, son cou se renverse en arrière et se renfle en un pli superbe, puis la voilà qui s'enlève emportant son cavalier avec ces grands mouvements de corps, onduleusement rythmés, qu'on donne aux coursiers dans les statues équestres des héros victorieux.

Pour finir, ne manquons pas de mentionner dans votre œuvre certains portraits de bonne facture, tels que celui de M. Magnan en costume hollandais et d'autres, féminins ceux-là, où l'exécution est digne de la grâce charmante des modèles. Et aussi, comme paysages, des vues du Verdon à Gréoux, du joli vallon de Saint-Symphorien près d'Apt et du pittoresque village de Lourmarin.

Pendant ces visites à l'atelier, allongées par d'intéressantes causeries, au cours desquelles nous devisions *de omni re scibili et quibusdam aliis,* j'ai pu

constater avec grande satisfaction que nous nous trouvions en parfaite communauté d'idées sur l'art, sous le triple point de vue de son essence pure, de son rôle dans le monde et de ses moyens de manifestation. Dans son essence, l'art est le don, la faculté que possèdent certaines individualités d'émouvoir leurs semblables, après elles-mêmes, par la création d'œuvres, soit intellectuelles, soit matérielles, qui agissent d'abord sur les sens de la vue ou de l'ouïe et vont ensuite jusqu'à l'âme et l'intelligence. L'artiste digne de ce nom est un créateur animé du feu sacré et, pour remplir dignement sa noble mission, il doit absolument satisfaire à deux conditions, l'enthousiasme et la sincérité. Pour être un grand artiste, un autre double amour est nécessaire, aimer le beau dans toutes ses manifestations, sous toutes ses formes, et aussi le vrai. Car le beau et le vrai sont indissolublement liés et le summum de l'art consiste à les unir dans un culte sublime. « Le beau, c'est la splendeur du vrai », a dit le divin Platon.

La peinture, art plastique, le plus accessible de tous à la généralité des hommes par sa facilité de diffusion et son double moyen d'action, doit, pour arriver à l'âme, frapper les yeux par la forme et la couleur, en s'efforçant d'atteindre l'idéal, dont la recherche n'a point de bornes, point de limites. Mais, pour traduire cet idéal en réalité, il faut s'astreindre aux règles ordinaires, c'est-à-dire à la représentation du vrai. C'est ainsi qu'ont procédé, que procèdent encore tous les grands artistes. Un des chefs de la peinture moderne disait devant moi à ses élèves : « N'oubliez jamais qu'il ne faut parler aux yeux que pour émouvoir les âmes, car le beau uni au vrai, c'est la source intarissable des ineffables joies. »

Pénétré de ces maximes, vous partagez certainement, Monsieur, mon indignation contre ces préten-

dus novateurs qui, en littérature sous le nom de « décadents », en peinture sous celui d'impressionnistes, de pointillistes, etc., cherchent à attirer, à forcer l'attention par des procédés ridiculement bizarres où la recherche du beau n'a pas plus affaire que celle du vrai et qui constituent seulement une haïssable dépravation de l'art. Pour les stigmatiser, je demande pardon à mon auditoire de transcrire ici quelques lignes publiées par un décadent féroce, à la fois peintre et écrivain, dans une feuille impressionniste : « Peinture, sculpture, arts substantieux « vibrant dans la permanence de frissons volatili- « sés, en idéal ! Rêves nimbés ! Vibrionnaires de « Phidias, orbiculairement ! Exultance du bloc « marmoréen, mousse légère de l'âme alanguie d'au- « delà, apaisance des béatitudes extasiées, doulou- « reusement, mollusculairement épanouies aux « rochers des abstractions infinies et béantes. »

Détournons nos esprits attristés de pareilles folies et revenons bien vite à de plus hautes pensées.

Dans toute manifestation, dans toute genèse artistique, il y a deux phases successives et distinctes, l'inspiration, la conception venant de l'âme, du cerveau, sur lesquelles la volonté humaine n'a point d'action, puis l'exécution. Cette dernière, pour arriver au but rêvé, à la manifestation extérieure de l'idée, grâce, en fait de peinture, à l'habileté du crayon et du pinceau, exige toujours une quantité, une opiniâtreté prodigieuses de travail matériel. Travail auquel les grands peintres d'autrefois consacraient leurs jours et leurs nuits, comme le prouvent les dessins, les esquisses, les études innombrables conservés dans les principaux musées du monde entier, travail acharné, dont la nécessité absolue n'est point assez reconnue par nos artistes modernes.

Associées intimement, poussées l'une et l'autre à leur plus haut degré de perfection, l'inspiration et

l'exécution réunies deviennent le génie. Ainsi, Phidias conçut d'abord, dans le recueillement et la méditation, l'ensemble gigantesque de la décoration du Parthénon, puis la mit en œuvre, soit en dessinant comme modèles pour ses élèves, soit en ébauchant, sculptant lui-même ces admirables métopes dont nous contemplons les trop peu nombreux spécimens à Londres et à Paris. Van-Dyck, dans son *Christ mourant sur la croix*, du Musée d'Anvers, le plus divinement beau qui existe, montre l'union d'une élévation, d'une puissance de sentiment touchant à l'idéal et, comme dessin, d'une pureté, comme couleur, d'une habileté de rendu, d'une réalité saisissante, à nulle autre pareilles. Dans la *Victoire de Samothrace*, ma fille chérie, on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, du souffle immortel qui l'anime tout entière, ou du talent merveilleux avec lequel le sculpteur, dont nous ignorons malheureusement le nom, a su transformer le marbre de Paros en étoffes légères, en voiles transparents, sous lesquels la chair vit et palpite.

Si nous passons à l'art de la parole, peut-on rien trouver de plus magnifique que le célèbre exorde de Bossuet : « Celui qui règne dans les cieux et de qui « relèvent tous les empires, à qui seul appartient la « gloire, la majesté, l'indépendance, est aussi le seul « qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur « donner, quant il lui plaît, de grandes et terribles « leçons. » Voilà bien le génie, n'est-ce pas ? le génie associant, je le répète, la profondeur de l'idée au charme harmonieux, musical du style et de la parole !

Comme moi, Monsieur, vous avez vécu dans le culte de ces grands noms, de ces chefs-d'œuvres, gloire et honneur de l'humanité, et vous y avez trouvé le secret des plus délicates jouissances, au cours d'une existence consacrée à ce labeur probe et infatigable qui, comme le dit le judicieux et compétent critique marseillais, M. Servian, a fait de vous « l'un

« des plus glorieux représentants de l'école de « Loubon et l'un des orientalistes les plus estimés « en province. » Titres que l'Académie a voulu reconnaître en vous appelant dans son sein. Entouré de l'estime et de l'affection de tous, vous avez le droit d'appliquer à votre œuvre ce joli vers dans lequel Alfred de Musset caractérisait la sienne, avec une modestie consciente de sa valeur :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.



LA BOTANIQUE EN PROVENCE

AU XVIe SIÈCLE

LOUIS ANGUILLARA

PAR

M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

En un siècle où la Botanique, alors dans toute l'exubérance de sa jeune vitalité, prenait le plus large essor, — et tandis que la plupart des phytographes, pour enregistrer et commenter leurs découvertes, ne procédaient que par d'épais in-folio qu'ils agrémentaient de nombreuses plantes gravées sur bois, — le botaniste italien dont nous allons étudier les rapports avec la Provence se contenta de léguer à la postérité un mince volume de format petit in-octavo, orné seulement de deux modestes figures (1).

Cet opuscule, qui ne semblait pas avoir été écrit en vue de l'impression, et qui fut livré à la publicité non point par l'auteur, mais par un ami de celui-ci, a suffi néanmoins pour assurer à Louis Anguillara une place glorieuse dans le panthéon des rénovateurs de la *Res herbaria* au XVIe siècle.

Les origines de ce botanographe illustre sont demeurées obscures. Nous ne savons même pas com-

(1) Ce volume, dont les plats ont quinze centimètres et demi de haut et dix centimètres de large, contient 304 pages de texte et un index non paginé remplissant 16 feuillets. Nous donnerons plus loin les autres indications bibliographiques.

ment il se nommait. Car Anguillara n'était point son nom. C'était celui d'une bourgade des États de l'Église (1) où il naquit à une date inconnue, probablement vers les premières années du siècle (2).

On n'a guère, pour reconstituer l'histoire de sa vie, que les renseignements qu'il consigna, d'une façon incidente et discrète, dans le livre dont nous venons de parler.

Ce qui, — en quelque sorte à première vue, — ressort avec éclat de cet ouvrage, c'est le haut degré de science et d'autorité auquel avait atteint Louis Anguillara, d'abord par une étude approfondie du texte des auteurs anciens, et ensuite par une série d'herborisations persévérantes qui le conduisirent dans toutes les provinces de l'Italie, des Alpes à la Calabre, et lui firent parcourir une vaste étendue de pays étrangers.

Presque tous les biographes d'Anguillara ont loué sa modestie. On ne peut, effectivement, méconnaître chez lui cette aimable vertu, quand on a lu le récit de ses herborisations (3). Il se met en scène le moins possible. Il tient que le moi est haïssable : aussi n'emploie-t-il que bien rarement la première personne du singulier. Au lieu de dire qu'il a trouvé telle plante en Grèce ou en Syrie, il préfère cette formule : « On trouve en Morée...., on voit à Alep... »

(1) « Anguillara, bourg de la province, circondario, et à 30 kil. N.-O. de Rome (anciens Etats de l'Eglise, Italie centrale) sur le bord méridional du lac de Bracciano, au point où l'Arrone, affluent de la Méditerranée, s'en écoule. 880 habitants. — On y voit des restes de monuments romains. » Vivien de Saint-Martin, *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle*).

(2) Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana* (édition de Florence, 1810, tome VII, 2e partie).

(3) En dédiant un de ses *Parères* « al molto magnifico signor Pietro-Antonio Michiele », Anguillara lui disait : « En quelle manière puis-je, moi, pauvre Rhizotome, si petit à côté des autres, espérer qu'aucun de mes Parères puisse être jugé bon par votre haute science ? »

Nous sommes forcé de regretter qu'il se soit ainsi attaché à effacer sa personnalité. Nous aurions été heureux de rencontrer dans ses écrits un plus grand nombre de détails personnels qui eussent permis à la biographie de dresser avec certitude la liste de toutes les localités qu'il visita en dehors de l'Italie continentale.

Mais il est hors de doute qu'Anguillara entreprit de longues et pénibles pérégrinations. En écrivant, le 25 octobre 1560, à un médecin de Venise, Messer Nicolò da San Michiele Comasco, il parlait du très grand désir, qu'il avait toujours éprouvé, de se rendre utile autant qu'il dépendait de lui, et il ajoutait: « C'est ce désir qui m'a induit maintes fois à entre-« prendre de lointains et périlleux voyages où je « mettais ma vie au pouvoir des Turcs et autres bar-« bares, sans avoir jamais, pour cela, reçu ni même « espéré aucune récompense ; j'y ai, au contraire, « très largement dépensé mon bien. »

Nous avons pris une connaissance minutieuse des écrits d'Anguillara, et d'après les détails qu'il y a donnés, voici quels sont, à notre avis, les itinéraires que dut suivre le voyageur.

En herborisant dans le nord de l'Italie, il franchit les Alpes et s'avança en Suisse, dans le canton des Grisons, jusqu'à Coire.

Puis, lorsqu'il prit la mer, il visita l'Istrie, la Dalmatie (Zara, Sebenico et quelques-unes des îles de l'Archipel illyrien, entre autres Lesina), l'Albanie, les grandes îles Ioniennes, Corfou, Céphalonie et Zante, la Morée, plusieurs des Cyclades et des Sporades, l'île de Chio. Nous croyons qu'il poussa jusqu'à Constantinople (1). Il vit les îles de Chypre

(1) La ville de Constantinople est nommée deux fois dans le livre d'Anguillara. Il dit du *Reupontico* : « A Constantinople, on en voit moins qu'en d'autres lieux » ; et de la Réglisse : « On la trouve sur le chemin de Constantinople, vers la

et de Crète (1), où il paraît avoir fait un séjour d'une certaine durée. Il aborda en Syrie, où il a nommé Alep et Damas. Il relâcha très probablement à Alexandrie d'Égypte. De là, faisant voile vers l'ouest, il s'arrêta en Sicile, en Sardaigne, en Corse, et finalement il gagna le port de Marseille où il mit pied à terre et d'où il partit pour aller explorer une partie de la Provence.

Ces longs et difficiles voyages qui, chez Anguillara, n'avaient pas eu d'autre mobile que l'ambition de s'instruire (2), lui procurèrent, quand il fut de retour en Italie, une grande renommée.

Aussi, la République de Venise s'empressa-t-elle de lui confier, en 1546, la direction du Jardin botanique de Padoue, dont un décret du Sénat, rendu le 30 juin de l'année précédente, avait décidé la création. Le titre officiel que lui conférait l'acte de nomination était celui de *Gran Semplicista dell' Illustrissima Signoria di Vinegia nel studio di Padova* (3).

Thrace ». Il nous semble que cette double affirmation de faits précis procède d'une constatation *de visu*. Et, du reste, sa présence, en beaucoup d'autres endroits, est certifiée uniquement par de menus détails que, seul, peut avoir rapportés un témoin oculaire.

(1) En Crète, Anguillara s'était lié avec un *speziale* (pharmacien) originaire de Rhodes, qu'il appelle Constantino Rhodioto et dont il paraît avoir fait le plus grand cas. Il le proclame « son ami très cher, très célèbre en l'art pharmaceutique, *nella sua arte molto celebre et mio carissimo amico* ». Comme en un autre passage il lui donne le nom de *maestro*, on s'est demandé s'il ne s'était pas constitué l'élève du savant *speziale*. Que ce fût en qualité d'ami ou à titre d'élève, il avait certainement essayé, pendant son séjour à Candie, de mettre à profit le savoir et l'expérience de Constantin le Rhodiote.

(2) Dans une lettre adressée à un de ceux qui lui avaient écrit pour le consulter, il disait : « J'ai fait de nombreux voyages étant seul, et j'en ai obtenu profit et consolation non petite ».

(3) Gaspard Bauhin, en inscrivant sur une liste d'auteurs qu'il a insérée en tête du *Pinax* le nom de Louis Anguillara, lui

Le goût de la botanique était, en ce temps-là, fort répandu dans toute l'Italie. Non seulement les médecins et les *speziali* étudiaient, recherchaient et cultivaient les plantes, sur lesquelles l'art de guérir fondait alors de si belles espérances, mais il y avait aussi, parmi l'aristocratie et jusque dans le haut clergé, des botanophiles passionnés qui herborisaient avec zèle et livraient leurs jardins à la culture des simples. Au nombre des compagnons qui le suivirent dans ses herborisations d'Italie, Anguillara cite,— outre Cesare Odoni, « médecin et philosophe », professeur à l'université de Bologne (1), et l'Allemand Jean Prinster, médecin à Nuremberg, — l'évêque de Cesena, *Monsignor Reverendo Vescovo di Cesena*, qu'il

donne le titre de troisième directeur du Jardin de Padoue, « horti Patavini tertius in ordine præfectus ». Le prédécesseur d'Anguillara à Padoue, au dire du même G. Bauhin, aurait été Louis Mundella, auteur d'un recueil de lettres *De natura Stirpium* au sujet desquelles Tournefort a dit dans l'*Isagoge* de ses *Institutiones :* « Aloysius Mundella scripsit Epistolas de Stirpium natura eximias quidem et elegantes, sed ad rem Herbariam parùm conducentes ». — Mais Tiraboschi, — qui affirme avoir eu communication des documents officiels à ce relatifs, — déclare formellement que la fondation du jardin botanique de Padoue avait été décrétée par le Sénat de Venise à la date indiquée plus haut, et que la charge de l'organiser et de l'administrer fut, dès le principe, attribuée, avec d'honorables appointements, à Louis Anguillara : « Il Senato veneto a' 30 di giugno del 1545 saggiamente ordinò che a pubbliche spese si formasse un orto botanico. Questa è la vera epoca del principio dell'orto de' simplici in Padova... Alla formazione e alla custodia di esso, fu chiamato con onorevole stipendio nel 1546 l'Anguillara, il qual n'ebbe la cura fino al 1561 ». (Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*).

(1) César Odon publia, en 1561, à Bologne, un volume intitulé *Theophrasti sparsæ de plantis sententiæ in continuam seriem ad propria capita nominaque secundum literarum ordinem dispositæ.* (Seguier, *Bibl. bot.*) — Il fut en rapport avec les auteurs du *Stirpium Adversaria*, où son nom est mentionné. — Le titre qu'Anguillara donnait à César Odon était celui de *Lettore dignissimo di praticca nello studio di Bologna.*

nomme plusieurs fois ; puis deux gentilshommes, l'un Pisan, Odoardo Gualandi, et Fabricio Candiano, de Milan.

La haute autorité que Louis Anguillara devait à ses études, à ses recherches, à ses voyages, à son titre de « grand Simpliciste de la Seigneurie de Venise » était cause que de tous côtés ces professeurs, ces médecins, ces grands seigneurs pris d'un beau zèle pour la botanique avaient l'idée de recourir à lui et de le consulter au sujet des espèces critiques. Pour les botanistes de cette époque, l'importante question était de pouvoir reconnaître, parmi les plantes qui s'épanouissaient sous leurs yeux, celles qu'avait prônées l'antiquité médicale.

Louis Anguillara, avec cette bonhomie qui était un des traits de sa nature, déférait volontiers aux désirs de ses correspondants : il leur fournissait sur les cas difficiles des avis que sa grande expérience rendait infiniment précieux. Il donnait à ces réponses le nom de *parere*, « avis, opinion, consultation » (1).

Un de ces consultants, *il magnifico et eccellente Messer Giovanni Marinello*, conçut le projet de réunir au parère dont il avait été lui-même gratifié ceux que d'autres correspondants avaient reçus (2), et

(1) Le mot français *parère* serait l'exacte traduction de l'italien *parere*, si en français cette expression n'avait pas un sens plus restreint qu'en italien. Chez nous le mot *parère* n'est guère usité que dans la langue des affaires. « Parère, dit Littré. sentiment, avis de négociants sur des questions de commerce. » Ces avis de négociants sont le plus souvent rédigés, pour être produits, sous forme d'attestation, devant la juridiction compétente, quand il s'agit, par exemple, d'établir l'existence d'un usage commercial actuellement en vigueur.

(2) Tous les Parères d'Anguillara furent adressés à des personnages italiens, à l'exception du premier, qui eut pour destinataire un Français, Ludovic Demoulins de Rochefort, « médecin de Madame Marguerite de France, duchesse de Berry, sœur unique du Roi Très Chrétien Henri II ». La lettre de Ludovic Demoulins, à laquelle Anguillara répondit de

de les publier en un volume. Il demanda et obtint l'autorisation d'Anguillara, et ce recueil fut imprimé à Venise, en 1561, par Vincenzo Valgrisi (1).

Il parut sous le titre de SEMPLICI DELL' ECCELLENTE M. LUIGI ANGUILLARA, *liquali in piu Pareri à diversi nobili huomini scritti appaiono, et nuovamente da* M. GIOVANNI MARINELLO *mandati in luce* (2).

Padoue le 10 avril 1558, lui avait été écrite de Marseille. Le médecin de la duchesse de Berry se disposait à faire un voyage dans le Levant, et il aurait bien voulu décider le botaniste de Padoue à l'y accompagner. Mais celui-ci, pour s'en dispenser, allègue dans sa réponse qu'il est retenu par la charge que lui a confiée le Sénat de Venise et quelques affaires particulières, « le cure publiche del giardino, e qualch' altro mio negocio privato, che mal mio grado mi ritengono. »

(1) Seguier (*Bibliotheca botanica*) a prétendu que Valgrisi aurait successivement imprimé, en 1561, deux éditions du livre d'Anguillara : la première du format in-4° et dépourvue des deux gravures qui se trouvent dans l'édition in-8° (Seguier dit in-12). — Pritzel (*Thesaurus literaturæ botanicæ*) n'a pas mentionné cette prétendue première édition. — Tournefort (*Inst., Isagoge*) invoquant une énonciation de Schenck, en sa *Bibliothèque iatrique*, a signalé l'existence d'une traduction latine du recueil des Parères faite par Gaspard Bauhin ; laquelle, d'après Seguier, aurait été imprimée à Bâle en 1593. L'article ANGUILLARA de la *Biographie universelle* (signé par Dupetit-Thouars) affirme, après recherches, que si cette traduction a été faite, elle n'a jamais été imprimée. Cependant Pritzel donne, à ce sujet, les indications suivantes : « Latinè, cum notis Casparis Bauhini, Basileæ ap. Henric. Petrum. 1593. 8. Liber perrarus exstat in Bibl. regia Berolinensi, in bibl. civ. Hamburgensis, in Marciana Veneta, in Horto Patavino, nec non in Palatina Vindobonensi, ubi Tournefortii exemplum servatur. »

(2) Au risque d'offenser, par un jugement téméraire, la mémoire de Jean Marinello, nous croyons qu'en se faisant l'éditeur de ce recueil il obéissait à un sentiment de vanité personnelle. Il était riche, comme le démontre, — en même temps que son offre de payer l'impression du livre, — l'épithète de *magnifico* que lui avait appliquée Anguillara. Mais il n'était pas noble puisqu'on lui donnait seulement le titre de *Messer* et non point celui de *Signor* réservé à des gentilhommes, tels que Contarini ou Loredano, figurant en majorité

Ce livre, devenu aux yeux de la postérité le titre de gloire d'Anguillara, lui suscita tout d'abord de vifs désagréments.

Au cours de ses consultations, Anguillara fut plus d'une fois amené à contredire des affirmations formulées par Matthiole en ses Commentaires sur Dioscoride. Il le faisait toujours avec une irréprochable courtoisie et de façon à ménager les susceptibilités du botaniste de Sienne. D'ailleurs, dans ses Parères, il le louait encore plus souvent qu'il ne le critiquait, et jamais il ne le citait sans l'appeler « l'eccellentissimo e dottissimo Messer Pietro-Andrea Matthioli. »

Mais on rencontre quelquefois des botanistes devenus irritables autant que peuvent l'être les poètes. Quand on leur démontre qu'en tel endroit ils ont commis une erreur, leur orgueil se cabre, et dans leurs colères il ne gardent plus aucune mesure.

Ainsi fit le commentateur de Dioscoride. Il conçut pour Anguillara une violente inimitié. Il rechercha toutes les occasions de lui nuire. Il parvint même à faire partager sa haine par Aldrovande.

Tiraboschi a cité divers passages des lettres que Matthiole écrivit à ce dernier, et dans lesquelles, aveuglé par sa fureur, il ne craignit pas de descendre jusqu'aux pires injures.

parmi les clients auxquels l'auteur des Parères avait répondu. Cette dernière circonstance permettait à Marinello d'indiquer sur le frontispice du volume que les Parères étaient adressés à des nobles, *à diversi nobili huomini scritti;* et de cette façon il trouvait le moyen de s'affilier à la noblesse, et de laisser croire qu'il était gentilhomme, lui aussi. — Nous supposons que c'est le même Jean Marinello qui composa un traité relatif à la toilette des dames, intitulé : *Gli ornamenti delle donne scritti per Giovanni Marinello et divisi in quattro libri*, imprimé à Venise chez Valgrisi en 1562, et traduit en français par S. Liebault (Paris, 1582).

« J'ai lu avec le plus grand plaisir, disait-il, ce « que vous m'écrivez au sujet de ce lâche fripon de « Louis Anguillara ; je suis charmé que vous l'ayez « reconnu tout d'abord pour très ignorant, puis pour « très méchant et très envieux (1). »

L'historien italien a supposé que ces inexcusables attaques portèrent une grave atteinte à la réputation d'Anguillara. Allèrent elles jusqu'à influencer le gouvernement de Venise ? Toujours est-il que le directeur du jardin de Padoue fut en butte à des tracasseries administratives. Son traitement fut suspendu, et quatre *esattori* (2) eurent mission de vérifier, si, sous son autorité, les intérêts du jardin n'avaient pas eu à souffrir.

Le résultat de l'enquête fut entièrement favorable à notre botaniste (3). Mais tous ces ennuis finirent par le décourager. Brusquement, en 1561, il se démit de ses fonctions, et partit aussitôt pour Ferrare.

On a prétendu que, retiré dans cette ville, il résolut d'y enseigner publiquement la médecine. Mais ce fait est contesté par Tiraboschi. En réalité Anguillara occupa ses loisirs et mit toute son application à composer de la thériaque, aidé par un moine augustin, Frate Evangelista Quadramio, que

(1) « Con grandissimo piacere veramente ho poi letto tutto « quello che mi scrivete di quel vigliacco mariolo d'Aluigi Anguillara, e molto me piace che lo abbiate conosciuto prima « per ignorantissimo, e poi per malignissimo et invidiosissimo. » — Dans une autre lettre Matthiole, jouant sur le nom d'Anguillara, l'appelle *scortica anguilla*, anguille écorchée.

(2) Littéralement « percepteurs », mais ici il conviendrait de traduire par « inspecteurs des finances ».

(3) Tiraboschi nous apprend, d'après Faccioli (*Fasti Gymnasii Patavini*), que l'Université de Padoue prit parti pour Anguillara et fit justice des calomnies dont il était victime : « nella qual occasione peró l'Università stessa rendette all' Anguillara onorevole testimonianza, e ribattè le calunnie appostegli. »

protégeait le duc de Ferrare (1). D'un voyage dans la Pouille, entrepris en compagnie du religieux pour aller y cueillir des simples, Anguillara rapporta une fièvre pestilentielle dont il ne put se guérir (2) : il s'éteignit à Ferrare au mois d'octobre 1570.

Si, pendant cette retraite de dix années, il n'enseigna point, comme professeur attitré, la médecine et la botanique, du moins continua-t-il à être recherché et consulté par des étudiants ou des botanistes, désireux de s'instruire en recourant à ses lumières et à son expérience.

Cette circonstance nous est révélée dans le grand ouvrage que publièrent en 1571 Pierre Pena et Mathias de Lobel, le *Stirpium Adversaria*.

Des relations familières et suivies s'établirent entre Anguillara et les deux signataires de ce livre célèbre, ou tout au moins celui des deux qui en fut le principal rédacteur, — le Provençal Pierre Pena (3).

Pena qui, en 1561, était déjà arrivé en Italie, y demeura jusqu'en 1565, où il alla continuer ses études à Montpellier.

Nous devons admettre qu'entre ces deux dates il vint plusieurs fois à Ferrare, ou qu'il y prolongea son séjour, car il eut avec Anguillara de fréquents entretiens.

(1) Haller (*Bibl. bot.*) indique que le frère Evangelista Quadramio fit paraître à Ferrare, en 1597, un traité ayant pour titre : *Degli ingredienti della theriaca e mithridatio*.

(2) Tiraboschi ajoute que cette « febre pestilenziale » lui avait été occasionnée « per molti suoi disordini ».

(3) Voir à ce sujet ce que nous avons exposé dans l'ouvrage qui a pour titre : *La Botanique en Provence au XVIe siècle ; Pierre Pena et Mathias de Lobel* (Marseille, 1899). — Mathias de Lobel était certainement venu étudier en Italie. Dans le *Stirpium Observationes*, œuvre qui lui est propre, il cite divers personnages italiens avec lesquels il avait été en rapport. Mais il n'a pas nommé Anguillara, ce qui fait supposer qu'il n'était pas allé à Ferrare.

L'illustre botaniste est cité quinze fois dans le *Stirpium Adversaria* et presque toujours avec des épithètes amicales et flatteuses qui montrent combien l'étudiant provençal avait conçu pour lui d'attachement et d'estime : « doctissimus, sedulus, materiæ medicæ callentissimus, non vulgaris amicus » (1). Deux fois le superlatif *modestissimus* vient témoigner de cette modestie qui avait été chez Anguillara une vertu si manifeste, et l'adjectif *candidus* exprimait, pensons-nous, l'aimable franchise avec laquelle le vétéran consulté répondait à ses jeunes interlocuteurs.

Ceux-ci mettaient parfois à l'interroger une certaine insistance : « negabat Anguillara, *nobis anxiè sciscitantibus* » ; mais ses réponses étaient toujours affables : « cùm multa alia doctè et amicè nos moneret », ajoute le texte. C'était à propos d'un « *Tragium* » qu'il avait rencontré jadis dans les collines de Pise ; et comme Pierre Pena montrait un vif désir de connaître la station de cette plante, Anguillara eut l'obligeance d'écrire à un pharmacien de Lucques pour le prier d'y conduire son jeune ami (2).

On sait que Matthiole est fort maltraité dans l'ouvrage auquel Pena et Lobel ont attaché leur nom. Le rédacteur du *Stirpium Adversaria* ne laisse échapper aucune occasion de lui reprocher ses bévues, de le tourner en ridicule, de témoigner à son égard une animosité, une aversion des plus ardentes. Il

(1) Dans son *Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum,* Charles de l'Escluse fait plusieurs fois mention d'Anguillara, en lui appliquant les qualificatifs de *peritissimus* et *diligentissimus.*

(2) Mais ils ne retrouvèrent pas le *Tragium* ; « Nobis literas dedit [Anguillara] ad quendam perbonum et industrium Lucensem pharmacopæum : qui tamen plantam neque ipse potuit, neque quisquam alius, illic quo loco esset, indicare. » (*Stirp. Adv.* p. 360.)

est permis de supposer que ces colères furent suscitées ou avivées par le souvenir des invectives grossières dont le *Commentateur* (1) avait si injustement accablé le doux Anguillara.

Dans les quatorzes Parères dont se compose le recueil édité par Jean Marinello, Anguillara a étudié environ quinze cents espèces. Ce livre demeure, pour l'histoire tant de la flore italienne que de celle du Levant, un document du plus haut intérêt.

Quand Anguillara parcourut la Provence, il y revit beaucoup de plantes qu'il avait déjà rencontrées en Italie et dans les autres pays où il s'était transporté.

Aussi ne devons-nous pas nous étonner s'il n'a mentionné qu'un petit nombre des espèces indigènes en Provence.

Avant de passer en revue celles dont il a parlé, nous avons à dire quelques mots de l'itinéraire qu'il suivit dans ses excursions à travers le territoire provençal.

Nous avons supposé, suivant toute probabilité, qu'il arriva par mer à Marseille. Il s'arrêta sans doute pendant un certain temps dans cette grande ville, aux environs de laquelle il herborisa tout d'abord : Marseille est citée trois fois dans les Parères.

Puis il traversa toute la partie nord-ouest de la province pour atteindre Avignon et de là Carpentras. Ces deux villes appartenaient alors au Saint-Siège. Mais on les considérait toujours comme faisant partie de la Provence.

Les autres localités dont Anguillara a fait mention sont :

(1) C'est presque toujours par cette expression que Matthiole est désigné dans les diatribes du *Stirpium Adversaria*.

Les Pennes et Lançon (1), qui dépendent actuellement du département des Bouches-du-Rhône ;

Roussillon, Mazan et l'Isle, qui appartiennent au département de Vaucluse.

C'est chose fort regrettable, nous l'avons dit, que dans ses notices Anguillara ait toujours été si sobre de détails personnels. Il n'a pas même fait connaître l'année de sa venue en Provence (2). Les diverses plantes dont il a signalé l'habitat provençal sont mentionnées en cinq de ses Parères : le plus ancien des cinq est daté du 18 février 1559. C'est donc antérieurement à cette année 1559 qu'il avait effectué son voyage de Provence.

Nous pensons qu'il fit en ce pays un séjour assez long. Nous en avons pour preuve cette circonstance qu'il avait eu le temps de se familiariser avec la langue provençale. Il a, en effet, indiqué le nom provençal d'un Buplèvre. Et comme le mot avait, dans la langue populaire, une signification spéciale, il en donnait, au cours du chapitre relatif à cette Ombellifère, une exacte explication (3).

Voici maintenant quelles sont, avec leurs noms modernes, les espèces que, dans le recueil des *Sem-*

(1) Au temps où Anguillara vint à Lançon, ce village était protégé par une enceinte flanquée de tours dont quelques-unes subsistent et ont encore grand air.

(2) Pour les nombreuses herborisations qu'il fit en Italie, Anguillara, dans les *Semplici*, cite fréquemment des dates : ainsi nous savons qu'en 1539 il explora les alentours de Bologne ; en 1542, le Monte-Nero de Livourne ; en 1544 et 1545, le Monte-Nero de Pise ; en 1546, le Vicentin ; en 1548 et 1549, l'Abruzze. Sans que l'on puisse expliquer cette anomalie, lorsqu'il vient à parler de ses voyages hors de l'Italie, il n'inscrit plus aucun millésime ; et nous n'avons à ce sujet pas d'autre renseignement que celui fourni par Tiraboschi, d'après lequel Anguillara était jeune quand il se mit en route : « Avea l'Anguillara *negli anni suoi giovanili* corse molte provincie straniere. »

(3) Pour ne point exagérer la portée de cet argument, nous devons reconnaître qu'étant Italien, Anguillara avait eu beaucoup de facilité à s'initier au provençal.

plici, Anguillara déclarait avoir rencontrées sur le territoire de la Provence :

CISTUS ALBIDUS L., C. SALVIÆFOLIUS L., C. MONSPELIENSIS L., CYTINUS HYPOCISTIS L. — Il est question de ces quatre espèces dans le chapitre qui est intitulé DEL CISTO E LADANO (1) : « Il existe, écrivait Anguillara, deux espèces de Ciste, ainsi que l'enseigne Dioscoride : le Ciste mâle et le Ciste femelle ». Le premier est notre *Cistus albidus* L. et le second, *C. salviæfolius* L. Puis, après avoir indiqué des stations de l'une et l'autre espèce en divers pays, notre auteur ajoutait : « Le même Ciste se voit encore en Provence et les deux espèces y produisent l'*Hipocisto*(2).» — Par le nom de *Ladano*, il désignait le *Cistus monspeliensis* L. Il constatait que celui-ci donnait aussi naissance à l'Hypociste, et pour l'habitat il répétait : « Si puo vedere... in Provenza (3) ».

CYTISUS SESSILIFOLIUS L. — Anguillara le nomme *Citiso*. Il énonce qu'on le trouve en Corse et en Provence (4), et il en donne une description dont les détails se rapportent bien au Cytise à feuilles sessiles. « C'est, dit-il, un arbrisseau de quatre coudées,

(1) *Semplici*, p. 61.

(2) *Cytinus Hypocistis*.

(3) Dans le *Pinax*, Gaspard Bauhin a fait du *Cisto maschio* d'Anguillara un synonyme de son « *Cistus mas folio rotundiore hirsutissimo* », auquel Linné a donné le nom de *Cistus villosus*. Mais il y a ici une erreur évidente. Anguillara n'avait pas pu voir en Provence le *C. villosus* L. qui ne s'y trouve point. Nous devons donc admettre qu'il entendait par *Ciste mâle* le *C. albidus* actuel, comme le firent d'autres floristes du XVIe siècle, Gesner, Pena et Lobel, Camerarius, Charles de l'Escluse, etc.— Pour le *Cisto femina* et le *Ladano*, notre interprétation concorde avec celle de Gaspard Bauhin.

(4) *Semplici*, p. 83: « Questo tale si trova in Corsica e per la Provenza. »

à écorce lisse, avec des feuilles petites et semblables à celle du Fénugrec [c'est-à-dire trifoliolées], un peu charnues, et de petites fleurs de couleur jaune comme celles du Genêt (*Spartium junceum* L.)... » (1).

ULEX PARVIFLORUS Pourr. — Dans la plupart des cas, Anguillara se contente de donner aux plantes qu'il étudie leur nom italien. Ici, et par exception, il applique à l'*Ulex* les noms latins de *Scorpio* et *Nepa* (2). « Bien que cette plante, dit-il, soit très abondante en Grèce, néanmoins on la trouve aussi en Provence, entre Lançon et les Pennes, et en beaucoup d'autres endroits près de Marseille (3). » Puis il la décrit et après avoir noté que la floraison commence dès le mois de septembre, il termine son article par cette singulière observation : « Les fleurs tombent ensuite sans produire aucun fruit, selon ce que je puis affirmer ; sauf certaines petites capsules

(1) *Ibid.* : « La pianta è di quattro gombitti... con corteccia liscia... Sono tutti [i suoi rami] carichi di foglie picciole simili à quelle del Fienugreco, di sostanza carnose, e da esse escono alcuni surcoli piccioli che producono i fiori piccioli simili à quelli della Genestra di color giallo. » Gaspard Bauhin, dans le *Pinax*, et Jean Bauhin, dans l'*Historia plantarum universalis*, n'ont proposé que sous forme interrogative l'assimilation du *Citiso* d'Anguillara avec l'espèce que plus tard Linné nomma *Citisus sessilifolius*. Nous ne trouvons pas dans la flore de la Provence d'autre arbrisseau à feuilles trifoliolées et à fleurs papilionacées jaunes auquel puisse se mieux appliquer la description d'Anguillara.

(2) En latin ces deux mots signifient *scorpion*. Les *Adversaria* (p. 353) expliquaient ainsi la dénomination appliquée à l'*Ulex* : « *Nepa* vocatur cognomine ab animalculo caudæ ictu metuendo. » La langue italienne a conservé, avec le même sens, celui de *scorpio*.

(3) *Semplici*, p. 143 : « Anchor che in Grecia questa pianta si trovi copiossima, nientedimento si trova anchora in Provenza tra Lansone e le Penne, e in molti luoghi apprezzo à Marsiglia. »

de forme ovale à l'intérieur desquelles il n'y a rien (1). »

Cnicus benedictus L. — L'auteur des Parères appelait cette Carduacée *Atrattile*, mot qui traduisait le latin *Atractylis*. Il l'avait rencontrée « nella Provenza, tra Masan e Lilla (2). »

Bupleurum fruticosum L. — Suivant les errements de la plupart des botanographes du xvi[e] siècle, qui voyaient en cette grande Ombellifère le *Seseli æthiopicum* de Dioscoride, Anguillara l'appelait *Seseli ethiopico*. Voici textuellement ce qu'il en dit : « On le trouve entre Roussillon et Marseille en Provence, où les paysans le nomment *Tacobugada*. Ce mot n'a pas d'autre signification que celle de *Tache-lessive* ; il vient de ce que la plante, quand on la brûle, donne des cendres qui laissent des taches aux endroits qu'elles touchent. Le Séséli éthiopique est un arbrisseau pareil au *Verbasco salvatico* (*Phlomis fruticosa* L.). Ses feuilles imitent celle du Chèvrefeuille, mais elles sont un peu plus allongées. Cet arbrisseau produit de grandes ombelles, comme la Férule. La semence a la même forme que celle du Séséli de Marseille (*Seseli tortuosum* L.), mais elle est dure, de couleur noire. La plante, qui conserve ses feuilles toute l'année, est entièrement odorante, mais la graine l'est plus que tout le reste. C'est une odeur qui rappelle celle du Térébinthe (3). »

(1) *Ibid.* : « I fiori cascano poi senza lasciarne frutto alcuno, secondo che pote io avvertir : eccetto certi vasetti di figura olivari, dentro de qual non vi è cosa alcuna. »

(2) *Semplici*, p. 149. — Mazan et l'Isle font partie aujourd'hui du département de Vaucluse, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

(3) *Semplici* p. 212 : « Si trova fra Rossiglione e Marsiglia nella

9° Quercus coccifera L. — Le long chapitre dans lequel Anguillara a décrit le Chêne-nain porte pour titre Cocco. Le mot de *Cocco,* ou *Cocco baphico* (en latin *Coccus baphicus*), désignait, ainsi que celui de *Grana* (graine), l'insecte parasite, — sur la nature duquel on n'avait alors que des notions très confuses, — qui procurait la couleur écarlate. Le phytographe italien s'exprimait à ce sujet de la façon que voici : « La *Grana* ou *Cocco baphico* est produite par deux sortes de plantes : par l'Ilex (*Quercus coccifera* L.) et par une plante particulière. La *Grana* de l'Ilex se trouve encore aujourd'hui en diverses parties de la Provence et dans l'Esclavonie où elle est appelée *Cervach,* ce qui signifie *teinture.* Elle existe aussi en Macédoine et là elle se nomme pareillement *Cervach,* mais avec une aspiration à la première syllabe. La même plante fournit la liqueur que Théophraste nommait ὑφέας. laquelle est de couleur rouge et de la nature du miel. Les dames du pays s'en servent pour se rougir et se rendre belles. Les Provençaux l'appellent *Chermes*... (1). » — Anguillara parle en-

Provenza, e da paesani chiamasi hoggi *Tacobugada,* laqual parola altro non vuole significare, che Macchia bucada ; perche la cenere di questa pianta abbruciata dove tocca, lascia le macchie. La pianta è un frutice simile al Verbasco salvatico, legnoso piu del detto Verbasco. Le foglie paiono quelle del Periclimeno, ma alquanto piu lunghe. Produce ombelle grandi simili à quelle della Ferula. Il seme mostra il Seseli di Marsiglia, ma duro, di color nero. È pianta, che sempre è vestita delle sue foglie, e tutta odorata : ma piu il seme, che'l resto ; l'odore del quale rassembra quello del Terebintho. »

(1) *Semplici,* p. 260 : « La Grana, over Cocco Baphico, è prodotto da due maniere di piante : dall' Ilice, e della pianta propria. Quello dell' Ilice si trova ancora hoggidi nelle parti della Provenza, e in Schiavonia, ove è chiamato Cervach, che significa tintura. Ne è anco per la Macedonia, e ivi medesimamente si chiama Chervach, ma con l'aspiratione nella prima sillaba. Questa medesima pianta produce quel liquore, che Theofrasto chiama ὑφέας, il qual è rosso di colore, e di sostanza di mele. Le donne del paese l'usano per farsi rosse, e belle. I Provenzali il chiamano Chermes. »

suite de l'autre espèce, *pianta propria*, et il entre en beaucoup de détails au sujet de la substance tinctoriale extraite de cette plante qu'il considérait comme une Pimprenelle. Il est tombé ici dans une confusion manifeste (1). Mais comme, d'après ses indications, ce n'est pas la Provence qui nourrissait cette prétendue Pimprenelle, nous n'avons pas à le suivre dans les longues explications qu'il a données à ce propos.

Pour les neuf espèces que nous venons d'énumérer, nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir doute, et nous croyons exacte l'application que nous leur avons faite des noms actuellement en usage dans nos flores.

A l'égard de cinq autres plantes, attribuées par Anguillara à la Provence, la tâche du traducteur devient plus ardue. Nous allons examiner ces espèces critiques, en les présentant sous le nom que leur donnait en italien l'auteur des Parères :

Eringio di Archigene. — Aussitôt après avoir traité de l'*Atrattile* (*Cnicus benedictus* L.), Anguillara décrivait en ces termes un *Eringio* dont Aetius, dit-il, a fait mention d'après Archigène (2) :

(1) Confusion que Jean Bauhin a relevée dans l'*Historia plantarum universalis* (t. I, 2e part., p. 109) : « Singularis et plane παράδοξος nobis videtur Anguillara quando de cocco et plantis cocciferis scribens ait : Italis *la grana* dicta, vel coccus baphica, nascitur in duabus plantis distinctis : Ilice, et in planta propria. Coccus Ilicis adhuc hodie reperitur in Provincia... Provinciales *Chermes* nuncupant. » — Et Bauhin déclare expressément que, pour lui, la prétendue *pianta propria* décrite par Anguillara ne diffère pas de l'*Ilex coccifera* que le botaniste voyageur avait vu en Provence: « Planta igitur quam Anguillara proprié cocciferam appellitat ac describit, eadem nobis est cum Ilice coccifera Provinciæ. »

(2) Archigène, médecin grec né en Syrie, vint s'établir à

« Les feuilles ressemblent à celles de l'*Atrattile*, mais elles sont d'une consistance plus dure et d'une teinte plus claire, tirant sur le blanc. Une racine unique produit plusieurs rameaux (tiges) qui s'élèvent à la hauteur d'une coudée. Les fleurs sont semblables à celles de l'Œil de bœuf, c'est-à-dire du Buphthalme, mais il y pousse au milieu quelques étamines qui altèrent la ressemblance avec un œil. Cette plante est très abondante dans toute la Provence. Mais je n'en connais pas le nom vulgaire(1). »

Gaspard Bauhin, toutes les fois qu'il peut les déterminer, a grand soin de faire figurer les plantes d'Anguillara parmi les synonymes des espèces pour lesquelles il a lui-même, dans le *Pinax*, établi une dénomination nouvelle. Il a identifié (p. 379) l' « *Eryngium Archigenis* Anguil. » avec la plante qu'il nommait « *Acarna flore luteo patulo* », et dont Linné, dans le *Species*, a fait le *Carlina racemosa*. Mais cette Carline ne se trouve point sur le territoire de la Provence. Dans leur *Flore de France* (t. II, p. 283) Grenier et Godron, sous la rubrique « *Espèces exclues* », s'expriment ainsi : « *Carlina racemosa* L. (*C. sulphurea* Desf.). — Indiqué par Gouan à Montpellier et par De Candolle en Corse, nous n'avons pu constater sa présence ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux localités. De Candolle ne la possède pas de Corse dans son herbier. Il existe en Sardaigne ».

Il est infiniment probable qu'Anguillara appliquait le nom d'*Eringio di Archigene* à notre *Carlina corym-*

Rome et y acquit une grande réputation sous Domitien, Nerva et Trajan.

(1) *Semplici*, p. 150 : « Actio di sententia di Archigene descrive un' Eringio, il quale fa le foglie simili all' Atrattile, ma sono di sostanze piu dure, e il color è piu chiaro che trahe al pallido. Fa molti rami à una radice, i quali si inalzano alla grandezza d'un gombito. I fiori sono simili à quelli dell' occhio di bue, ciò è Buphthalmo, ma crescendo poi alcune stamine in mezo,guastano la forma del occhio. È questa pianta copiosissima per tuta la Provenza. Ma non vi so nome volgare. »

bosa L., qui est bien, comme il le constatait, « très abondant dans toute la Provence ». Il comparait, on l'a vu, la fleur de l'*Eringio* à celle du *Buphthalmo* : or, dans le chapitre qu'il consacrait à cette dernière espèce, il indiquait le caractère suivant : « fleurs entièrement jaunes et non point, comme quelques-uns l'ont prétendu, jaunes au milieu et blanches autour (1). » Justement les fleurs du *Carlina corymbosa* sont toutes jaunes.

Polirizo di Plinio. — « Cette plante, écrit Anguillara, naît en Provence entre Mazan et Roussillon (2). Elle est semblable au *Rusco* (*Ruscus aculeatus* L.), mais elle n'est pas piquante. Elle a de nombreuses racines qui ressemblent à celles de l'Hellébore noir, tout en étant quelque peu plus minces et sans aucune odeur. La saveur est astringente (3) ».

Pline, au sujet du Polyrrhizon (XXVII, 103), s'était contenté de dire : « Le Polyrrhizon a les feuilles du Myrte et des racines nombreuses. » — Dans la traduction qu'il a donnée de l'*Histoire naturelle*, Littré

(1) *Semplici*, p. 239 : « Fiore tutto giallo, e non, come vogliano alcuni, bianco attorno, e in mezo giallo ».

(2) Nous avons lieu d'être quelque peu surpris qu'Anguillara, qui n'a nommé qu'un très petit nombre des localités de la Provence, ait cité deux fois des endroits d'aussi minime importance que Mazan et Roussillon. Lorsqu'il veut marquer les limites du vaste périmètre dans lequel croît le Buplèvre ligneux, n'est-ce pas singulier que de le voir, en désignant Marseille pour l'une des extrémités, choisir comme terme opposé l'humble village de Roussillon ? Peut-être avait-il lié connaissance avec quelque botanophile provençal qui, ayant des intérêts en ce pays, l'y conduisit et l'y retint pendant un certain laps de temps.

(3) *Semplici*, p. 213 : « Questa pianta nasce in Provenza fra Masan e Rossiglione, è simile al Rusco, ma non punge. Le sue radici sono molte. Somigliano quelle dello Helleboro nero, ma aliquanto piu sottili, e di niun' odore. Il sapore è astringente ».

a pris soin d'adapter un nom linnéen à toutes les plantes décrites ou mentionnées par Pline. Mais il n'en a point indiqué pour le Polyrrhizon et dans une note spéciale il s'est exprimé ainsi : « Le Polyrrhizon a été rapporté à l'*Aristolochia Pistolochia* L. parce que Pline (dans un autre passage, XXV, 54), donne le nom de *Polyrrhizos* à une espèce d'Aristoloche. Mais cette Aristoloche n'a pas les feuilles du Myrte que Pline attribue ici à son *Polyrrhizon*. Il ne paraît donc pas possible de déterminer celui-ci (1). »

Odontide di Plinio. — Dans le chapitre qui est ainsi intitulé, Anguillara commence par indiquer avec précision la station de la plante : « Nasce la Odontide nella Provenza verso Carpentras, e nel contado d'Avignone. » Puis il formule la description suivante : « Les racines donnent naissance à plusieurs petits rameaux (tiges) triangulaires, pleins de nœuds, semblables aux tiges du *Polygonum* mâle. Les feuilles, étroites et allongées, sont placées près des nœuds : il y en a trois à chaque nœud. Au sommet des rameaux (ou tiges) surgit en son temps un petit épi chargé de petites fleurs roses; après celles-ci apparaît un fruit semblable à l'orge, mais plus petit. Les racines, assez épaisses, sont de nul usage. Cette plante vient dans les prés (2). »

(1) *Histoire naturelle de Pline, avec la traduction en français*, par M. E. Littré. (Paris, Firmin Didot et Cie, 1877), t. II, p. 245.

(2) *Semplici*, p. 220 : « ... Fa molti rametti triangolari dalle radici, piene di nodi, simili à quelli del Poligono maschio, appresso i quali sono le foglie strette e lunghette tre per ciascun geniculo. In cima de rami sorge al suo tempo una spighetta piena di fiori rossetti piccioli, e doppo quelli esce un frutto simile all'orzo, ma piu piccolo. Le radice sono grossette di niun'uso. Nasce ne'prati. »

Cette description est empruntée presque littéralement au texte de Pline (1). Littré, dans sa traduction, a identifié l'*Odontites* du naturaliste romain avec l'*Euphrasia Odontites* de Linné. Si cette assimilation est fondée, et rien dans la diagnose n'y répugne absolument, Anguillara aurait vu à Carpentras et aux environs d'Avignon une des deux espèces qui ont remplacé, chez les floristes modernes, l'espèce linnéenne primitive : *Odontites rubra* Pers. ou une espèce affine, *O. serotina* Rchb.

POLIGALA. — Voici exactement ce que, sous ce titre, Anguillara a écrit :

« En Provence, la Poligala se sème et se donne aux bestiaux. Elle naît aussi en Italie, dans les montagnes de Bologne, et dans l'Abruzze, mais je ne connais pas son nom vulgaire. C'est une plante semblable à la Lentille, mais plus charnue; elle fait une fleur jaune avec une silique mince (2). »

Il s'agit évidemment d'une Légumineuse, mais laquelle ?

Matthiole, l'*Historia Lugdunensis* et Tabernæmontanus ont appelé « *Polygala* », et Charles de l'Escluse a nommé «*Polygala Valentina secunda*» une plante à laquelle Gaspard Bauhin a plus tard conféré le nom de « *Polygala major Massiliotica* » et qui est présentement *Coronilla juncea* L.

(1) Pline avait dit (XXVII, 84) : « L'Odontitis est une espèce de foin. Il jette d'une seule racine plusieurs petites tiges serrées, pleines de nœuds, triangulaires, noirâtres. Les nœuds sont garnis de petites feuilles, plus longues cependant que celles du Polygonon. La graine, semblable à l'orge, est dans les aisselles des feuilles. La fleur est pourpre, petite. Il croît dans les prés. » (*Traduction Littré.*)

(2) *Semplici*, p. 290 : « La Poligala si semina nella Provenza, e dassi alle bestie. Nasce ancora in Italia per gli monti di Bollogna et nell' Abruzzo. È pianta simile alla Lente, ma piu grassetta, e fa un fior giallo con una siliqua sottile. »

Le même G. Bauhin nomma « *Polygala altera* » une autre espèce qui était antérieurement le « *Polygala Valentina prima* » de Clusius ; et lorsqu'il en établit la synonymie il se demanda d'une façon dubitative s'il ne devait pas identifier son espèce avec le Polygala d'Anguillara. Linné a fait, du « *Polygala altera* » du *Pinax*, son *Coronilla Valentina.*

Mais il nous paraît de toute évidence que ce n'est ni le *Coronilla juncea* ni le *C. Valentina* que les Provençaux semaient pour en nourrir leurs bestiaux. Et d'ailleurs, quoique trop courte, la description donnée par Anguillara de son *Polygala* énonce des caractères qui nous semblent inapplicables à ces deux Coronilles (1).

TITIMALO PETREO. — Ici encore il convient tout d'abord de traduire fidèlement le texte du *Semplici* :

« Le *Titimalo Petreo* ou *Dendroide* se trouve au Saut-de-la-Biche en Toscane, dans la Ligurie entre

(1) M. le docteur Saint-Lager ayant publié, dans les *Annales de la Société botanique de Lyon* (1898), une note sur les *Acceptions diverses du nom de « Polygala »*, nous lui avons soumis, en le priant de nous faire connaître son sentiment, le passage du *Semplici* relatif à la plante qu'Anguillara appelait de ce nom. Notre éminent confrère de Lyon, dont la compétence en ces matières est si grande, a bien voulu nous répondre qu'à son avis le Polygala d'Anguillara devait être notre *Coronilla minima* L., var. *australis* Godr. « Anguillara, nous écrit M. Saint-Lager, compare la foliaison de son Polygala à celle de la Lentille, mais cette comparaison, déjà faite par les botanistes de l'Antiquité, doit s'entendre dans un sens large ; on a voulu seulement indiquer que les rameaux portent plusieurs paires de folioles, et non des feuilles trifoliollées. Le Polygala, dit encore Anguillara, a une silique mince. Cette expression convient mieux aux Coronilles qu'à aucun autre genre de Papilionacées. »

La variété *australis* du *C. minima* est, en effet, très commune sur toutes les collines calcaires de la Provence méridionale. Les cultivateurs provençaux du XVI[e] siècle propageaient-ils

Nice et Savone, et aux alentours de Marseille. Cette plante croît à la manière d'un arbre, atteignant la hauteur d'un homme de stature élevée, avec un tronc dépourvu de feuilles, très ligneux. Au sommet se voit une tête pleine de rameaux minces, chargés de feuilles semblables à celles du Myrte, mais un peu plus étroites. Les fleurs sont jaunes et les graines telles que les ont les autres Tithymales. Elle naît dans les rochers. Je n'en connais pas le nom vulgaire (1). »

En dressant la liste des synonymes de son « *Tithymalus myrtifolius arboreus* », dont Linné a fait ensuite *Euphorbia dendroides*, Gaspard Bauhin y a inséré, mais avec l'expression d'un doute (*an*), le *Tithymalus petræus* d'Anguillara.

L'*Euphorbia dendroides* L. croissait-il, au XVIe siècle, dans les environs de Marseille ? Nous sommes porté à répondre affirmativement. L'attestation d'Anguillara est précise, et c'est celle d'un témoin digne de foi.

On ne saurait mettre en doute qu'il ait vu près de Marseille, sur des rochers, une plante ligneuse ayant véritablement les caractères rapportés plus haut. Peut-être dans l'indication de la taille y a-t-il eu quelque exagération. Et encore se pourrait-il qu'il y eût alors sur le territoire de Marseille de

dans leurs champs, par des semis, cette plante frutescente ? C'est là un problème qu'auront à résoudre ceux qui entreprendront d'écrire une histoire de l'agriculture en Provence.

(1) *Semplici*, p. 294 : « Il Titimalo Petreo, over Dendroide, si trova al Salto della Cerva in Toscana, e per Liguria tra Nizza e Savona, e nel contorno di Marsiglia. Cresce questa pianta à guisa di albero, all'altezza di un'huomo, che sia ben grande, con un tronco nudo di frondi, legnosissimo. Nella cui cima si vede una chioma piena di surcoli sottili, carichi di foglie simili à quello del Mirto, ma alquanto piu strette : i fiori sono gialli, e' l seme tale qual è quello degli altri Titimali, e nasce ne gli sassi. Non vi so nome volgare. »

vieux pieds de cette Euphorbe ayant atteint les proportions énoncées par l'auteur du *Semplici.*

L'*Euphorbia dendroides* se rencontre actuellement près de Toulon, au milieu des rochers qui avoisinent le fort de Sainte-Marguerite. Pourquoi la même plante n'aurait-elle pas végété aussi dans une station identique aux environs de Marseille ?

Mais, dira-t-on, si l'*E. dendroides* habitait, au xvi[e] siècle, le terroir de Marseille, pourquoi ne l'y voit-on plus aujourd'hui ?

L'expression employée par Anguillara, « nel contorno di Marsiglia », marque qu'il avait découvert le *Titimalo Petreo* dans les alentours immédiats de la ville. Or depuis le xvi[e] siècle ces alentours, singulièrement remaniés, ont changé d'aspect et de destination. La station marseillaise d'*E. dendroides* devait être unique, comme l'est présentement celle de Toulon. La grande ville s'étendant toujours davantage, cette unique station fut ainsi détruite, et voilà comment on peut expliquer que l'Euphorbe arborescente ait cessé d'appartenir à la florule des environs de Marseille.

Quelles sont, parmi les plantes qu'Anguillara déclare avoir vues en Provence et dont l'identité peut être reconnue avec certitude, celles qu'il a été le premier à y signaler ?

Avant lui, dans un ouvrage publié en 1549 (les *Scholies sur Aetius*), Hugues de Solier avait noté la présence sur le territoire provençal de quatre des espèces mentionnées ensuite par les Parères : *Cistus albidus, C. salviæfolius, Bupleurum fruticosum, Quercus coccifera* (1).

En ne tenant aucun compte de celles dont la détermination demeure hypothétique, Anguillara con-

(1) Ludovic Legré, *La Botanique en Provence au XVI[e] siècle : Hugues de Solier* (Marseille, Aubertin et Rolle, éditeurs, 1899.)

serve incontestablement la primauté pour cinq espèces qui sont les suivantes : *Cistus monspeliensis, Ulex parviflorus, Cytisus sessilifolius, Cnicus benedictus, Cytinus Hypocistis.*

« Les botanistes désireux de compléter leur instruction, — a dit le docteur Saint-Lager, — ont certainement grand profit à étudier l'histoire des acquisitions successives de notre science, et, en ce qui concerne plus particulièrement la phytostatique, à constater combien il a fallu de temps et d'efforts pour acquérir la somme de connaissances que nous possédons actuellement. » Et il ajoute avec beaucoup de raison : « Toutefois cette étude historique, lorsqu'elle s'applique à un grand pays comme la France, doit être fractionnée par régions. »

Nous croyons nous-même que rien ne serait plus intéressant qu'une histoire des plantes de France qui ferait connaître le nom du premier inventeur de toutes les espèces indigènes en chacune de nos provinces.

Dans une œuvre de cette nature, entreprise pour la Provence, il y aurait à inscrire au moins cinq fois le nom de Louis Anguillara (1).

(1) Au début de ce travail, nous avons dit, d'après Tiraboschi, que l'on ne savait pas quel fut le nom patronymique de Louis Anguillara. Nous devons ajouter, pour être tout à fait exact, que M. le professeur Saccardo lui a, — mais avec doute, — attribué le nom de *Squalermo*. Dans un ouvrage intitulé *La Botanica in Italia* (Venezia, 1895), il s'exprime ainsi : « Anguillara (meglio *forse* Luigi Squalermo detto Anguillara) nat. Anguillara presso Bracciano intorno 1512, m. Ferrara 1570... » Cette question est, à notre avis, dénuée de tout intérêt. Le botaniste avait lui-même adopté le nom d'*Anguillara*, puisqu'il a signé ainsi le recueil de ses Parères. Ce nom lui est donc irrévocablement acquis, et quel avantage y aurait-il à le remplacer aujourd'hui par un autre, quand même il serait établi que le nom de *Squalermo* lui appartenait véritablement ?

LA BOTANIQUE EN PROVENCE

AU XVIe SIÈCLE

PIERRE BELON

PAR

M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Pierre Belon fut un naturaliste de large envergure et de haute valeur : la postérité ne saurait, sans grande injustice, lui refuser ce témoignage.

Rien de ce qui dépend du domaine de l'histoire naturelle ne lui fut indifférent. Il manifesta de remarquables qualités d'observateur aussi bien en botanique qu'en zoologie, et quand, en ouvrant son *Histoire de la nature des oyseaux*, on tombe sur la page où il a représenté en regard l'une de l'autre, pour en accuser les analogies, la charpente osseuse de l'homme et celle de l'oiseau, il faut bien que l'on salue en lui le fondateur de l'anatomie comparée.

Né en 1517, aux environs du Mans (1), il eut pour premier protecteur René du Bellay, évêque de cette

(1) Dans un de ses ouvrages (*Les Observations de plusieurs singularitez*), Belon a indiqué d'une façon précise l'endroit où il naquit. A propos d'un Ciste qu'il vit en Orient, il écrivait : « Il y a une espece de Cistus, croissant sauvage par les landes de Oise [Oizé] au pays du Maine, et principalement joignant le bourg de Fouletourte pres de la Soulletiere (qui est le lieu de nostre naissance). »

ville (1). Il commença ses études à Paris et les poursuivit en Allemagne, où il devint l'élève, l'ami et le compagnon de voyage d'un botaniste de rare mérite, Valerius Cordus (2).

Sous le patronage du célèbre cardinal de Tournon, avec des subsides fournis par celui-ci (3), il entreprit, en 1546, un long voyage en Orient. Il vit la

(1) Parlant dans un autre de ses livres (*Les Remonstrances*), de ceux qui furent ses protecteurs, il disait de René du Bellay : « Aussi estoit de feu monsieur René du Bellay evesque du Mans, et duquel autresfois avons receu bienfaicts des nostre jeune aage, et non que pour luy avoir communiqué des semences de plusieurs plantes apportées d'Italie et Almaigne et Flandres, et desquelles encore en durent aucunes, embellissans le jardin de Touvoie qu'il a edifié pres la ville du Mans. » — René du Bellay était un ardent botanophile. Belon, dans son traité des Conifères, en a encore témoigné par ces mots : « Renatus Bellayus episcopus Cenomanensis, *qui unicè rei herbariæ studebat*... » Le prélat avait accumulé dans son jardin de Touvoie les végétaux les plus rares, et Conrard Gesner déclarait que ce jardin était le plus riche de l'Europe. (*Horti Germaniæ*).

(2) Valerius Cordus (son véritable nom était Eberwein), né en 1515 à Siemershausen, n'était que de deux ans l'aîné de Pierre Belon. Il avait, par ses études et ses voyages, acquis de très bonne heure une grande réputation. Après avoir parcouru l'Allemagne et l'Italie, il mourut à Rome en 1544, avant d'avoir accompli sa trentième année. Belon l'accompagna dans ses voyages. A propos de l'un des arbres dont il s'est occupé dans les *Remonstrances*, il a écrit : « Duquel en devons raporter la cognoissance prinse du deffunct Valerius Cordus, Almand, tres expert en ceste matiere, gratieux personnage et modeste, qui d'une grande gaieté et franche bonté, qui est commune à tous Almans, nous l'a autresfois monstré, et en Pomeranie et Saxoine. » Il le suivit aussi en Italie, ainsi qu'il l'a rappelé dans ce passage du *De arboribus coniferis* où il dit au sujet du Genévrier de Phénicie : « Cum aliquando Valerium Cordum comitarer, et Lyciam quam jam nuper descripsi non procul ab arce ad mare Mediterraneum quem vulgus Ligornum [*Livourne*] nominat.... enatam offendissemus, ille ut erat ingenii acerrimi Thuiam esse conjecit, atque cum ramos amicis impertiretur, Lyciam offerre asserebat. »

(3) En dédiant au cardinal de Tournon l'ouvrage dans lequel il raconta son voyage, Belon s'exprimait en ces termes : « Apres

Grèce, Constantinople, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte. Cette expédition, dont il publia le récit en un volume intitulé : *Les Observations de plusieurs singularitez et choses memorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Arabie et autres pays estranges* (1), lui valut une éclatante renommée : il eut même l'honneur insigne d'être chanté par Ronsard :

Or si Jason a tant receu
De gloire pour avoir deceu
Une jeune infante amoureuse,
. . . .
Et pour n'avoir passé sinon
Qu'un fleuve de petit renom,
. . . .

Combien Belon, au prix de luy,
Doibt avoir en France aujourd'huy
D'honneur, de faveur et de gloire
Qui a veu ce grand univers
Et de longueur et de travers
Et la gent blanche et la gent noire ? (2)

qu'eustes cogneu le desir que j'avoye de parvenir à l'intelligence des choses concernantes la matiere des medicaments et des plantes (laquelle je ne pouvoye bonnement acquerir sinon par une loingtaine peregrination), il vous pleut me commander les aller veoir es regions loingtaines, et les chercher jusques aux lieux de leurs naissances, chose que je n'eusse peu ny osé entreprendre sans vostre aide, sachant que la difficulté eust esté es frais et despens. »

(1) Paris, 1553 « chez Guillaume Cavellat, à l'enseigne de la Poulle grasse, devant le College de Cambray. » — Cet ouvrage eut plusieurs éditions et fut traduit en latin par Charles de l'Escluse.

(2) Notre profond respect pour la vérité nous oblige à déclarer que ce ne sont point les exploits de Belon qui avaient d'abord inspiré la muse de Ronsard. L'ode dont nous venons de citer quelques vers fut composée pour célébrer la gloire d'André Thevet, d'Angoulême, moine cordelier qui fit un long voyage en Orient (1549-1554). Dans l'édition des *Odes de P. de Ronsard* que nous avons sous les yeux (Paris, 1567), cette pièce a pour titre

Pierre Belon fut aussi l'objet des faveurs royales. Il obtint du roi Henri II une pension et Charles IX lui accorda le droit de loger au château de Madrid près Paris, grâce qui devait être fatale au naturaliste-voyageur, car il fut tué dans le bois de Boulogne, probablement par un voleur, mais en tout cas au milieu de circonstances demeurées mystérieuses. C'était en avril 1564 ; Belon avait alors quarante-sept ans.

Au cours de sa carrière scientifique, il ne s'était pas contenté de visiter l'Orient. Il avait accompli de nombreux voyages en Allemagne, dans les Flandres, en Italie, en France. Il explora plusieurs de nos provinces, entre autres l'Auvergne et le Dauphiné. Il parcourut aussi la Provence ; et c'est le relevé des observations botaniques faites par lui sur le territoire provençal qui va faire le sujet de ce travail.

En compulsant les œuvres de Belon, nous fîmes une remarque qu'avaient déjà provoquée plus d'une fois les écrits des botanographes du XVI[e] siècle, notamment ceux de Louis Anguillara. La plupart de leurs observations sont consignées dans leurs livres sous une forme impersonnelle ; on dirait qu'appré-

la dédicace même *A André Thevet Angoumoysin*, et le vers où le poète rabaisse le mérite de Jason :

Combien Belon, au prix de luy,

y porte :

Combien Thevet.....

Le nom de Belon fut, dans les éditions postérieures, substitué à celui de Thevet. Quelle circonstance motiva ce changement ? Sans doute l'amitié qui s'était formée entre Ronsard et Belon. Celui-ci, revenant d'Allemagne et se dirigeant vers Metz, avait été arrêté près de Thionville par les soldats espagnols qui occupaient le pays. Il raconte, dans les *Remonstrances*, qu'il dut, pour sortir de prison, payer une forte somme dont une partie fut comptée par « un gentilhomme nommé de Hammes qui, en faveur du sçavoir de *mon de Ronsard*, fournit ce qui restoit pour parachever ma rançon. »

ciant outre mesure le mérite de la modestie, ils éludent le plus souvent les occasions de se mettre en scène et de se citer eux-mêmes.

C'est ainsi que dans les nombreux ouvrages de Pierre Belon, nous n'avons pas trouvé une seule phrase où il dise expressément qu'il est venu en Provence. Mais il donne sur ce pays une multitude de menus détails qui, manifestement, ont été constatés *de visu*. Quand, par exemple, il nous apprend qu'à Ramatuelle croît le pin maritime, et qu'à Salon de Crau on voyait, en dehors des remparts, à côté d'une fontaine, deux superbes micocouliers, nous sommes bien obligés d'admettre que ce sont là des faits qu'il avait personnellement remarqués et notés.

Indépendamment de la relation de son voyage d'Orient, en laquelle il a fait une assez large place aux végétaux observés, Pierre Belon écrivit deux ouvrages spécialement consacrés à la *res herbaria*.

Le premier, qui parut en 1553 (1), est intitulé : *De arboribus coniferis, resiniferis, aliis quoque nonnullis sempiterna fronde virentibus*. Ce titre indique suffisamment de quelle catégorie d'arbres l'auteur s'est occupé dans ce livre.

L'autre, publié cinq ans plus tard, a pour titre : *Les remonstrances sur le default du labour et culture des plantes et de la cognoissance d'icelles, contenant la maniere d'affranchir et apprivoiser les arbres sauvages* (2).

(1) Voici le titre complet : *P. Bellonii Cenomani de arboribus coniferis, resiniferis, aliis quoque nonnullis sempiterna fronde virentibus cum earundem iconibus ad vivum expressis*. — *Parisiis, apud Gulielmum Cavellat, in pingui Gallina, ex adverso Collegii Cameracensis*, 1553. — Ce livre est dédié « *ad illustrissimum dominum Franciscum Olivarium, Franciæ Cancellarium, virum amplissimum* ». François Ollivier, chancelier de France, fut un des bienfaiteurs de Pierre Belon.

(2) « A Paris, chez Guillaume Cavellat, à l'enseigne de la Poulle grasse devant le College de Cambrai, 1558. » — Charles de l'Escluse a aussi donné de cette œuvre de Belon une traduction latine sous le titre de *De neglecta cultura*.

Une supplique présentée au roi Henri II et dont le texte est reproduit dans l'ouvrage, fait connaître, mieux que la bizarre phraséologie du frontispice, quel était l'objet de ces « remonstrances ».

Une pension de six cents livres avait été précédemment accordée à Pierre Belon. Mais le brevet royal était resté lettre-morte, et le bénéficiaire n'avait jamais rien touché. Il s'en plaint et promet, s'il obtient satisfaction, d'employer les fonds à se procurer les graines d'une grande quantité d'arbres qui ne croissent pas dans les forêts « des plaines de France », et qui cependant pourraient fort bien y être introduits et acclimatés. La proposition est ainsi formulée dans cette curieuse requête :

Sire, depuis le temps qu'il vous pleut accorder que ceux à qui vous donneriez bienfaicts de valeur feroient obtenir six cens livres de pension annuelle à Pierre Belon du Mans, plusieurs ayants depuis esté pourveuz par vous s'en sont exemptez. Et iceluy sachant qu'on ne donne le bien à personnes inutiles, a cherché le moyen de s'employer à vous faire service : c'est qu'il vous pourra recouvrer les semences de maintes especes d'arbres qu'on ne veit onc, ne en voz jardins, ne en ceux des autres, ne es forests des plaines de France. Et se confiant de les avoir fraiches et en grande quantité, il se faict fort d'en eslever tel nombre que voudrez, telle part où bon vous semblera. Par quoy, Sire, vostre bon plaisir soit commander aux Secretaires de voz finances que, sans rien excepter, ils mettent en execution suivant le contenu des brevets que de vostre grace vous a pleu luy signer de vostre propre main : à fin que lorsque l'occasion se presentera, il soit jouyssant du don que luy avez ottroié et en depeschent lettres où besoing sera : et il se soubmet donner moyen de vous faire naistre les arbres dont les noms s'ensuivent :

La requête est en effet suivie d'une longue liste d'arbres et d'arbustes qu'il a remarqués en ses

voyages. Les divers chapitres de l'ouvrage ont pour but d'indiquer en quels lieux ils croissent, par quels procédés, d'un emploi généralement facile et peu coûteux, on en pourrait acquérir les semences, et quels seraient les moyens à prendre pour les « apprivoiser » et en doter les forêts françaises.

Nous avons classé suivant l'ordre méthodique les diverses espèces végétales mentionnées par Pierre Belon, avec indication d'habitat provençal, dans les trois ouvrages dont nous avons cité les titres et fait connaître le contenu ; et pour chacune de ces espèces nous reproduisons textuellement les détails que l'auteur a donnés.

PALIURUS AUSTRALIS Rœm. et Schult. — Pierre Belon appliquait à cet arbuste épineux le nom de *Rhamnus* (1). Il l'a mentionné deux fois dans les *Remonstrances*. En premier lieu, au chapitre où il examine quelles sont les espèces dont on peut se servir pour former des haies autour des champs cultivés : « Aucuns sont propres pour enclorre les labourages et faire haies, dont les uns sont espineux, les autres non. Voyez Halimus sur le terrouer de Jerusalem et en Crete, les Tamarisques en Egypte..., estre propres à faire haies, toutes fois sans estre espineux : car icy faire les haies aux champs de Bourgespine, d'Aubespine, et d'Espine noire et d'Espine vinette, en Provence de Rhamnus..., et ailleurs de Ronces, est chose accommodant chacune region, par l'usage de ce qu'elle a. » Et dans la « remonstrance » suivante, où il insère « les noms des arbres sauvages propres pour les faire eslever et apprivoiser en tous endroicts », il

(1) Ainsi que le firent la plupart des floristes du XVI[e] siècle. Linné lui-même considéra le Paliure comme une espèce du genre *Rhamnus*, *Rh. Paliurus*.

écrit : « A peine trouveroit on arbres autour d'Antibe et de Farjus (1), et quasi par toute la Provence, plus frequents que sont ceux de Rhamnus. »

Rhamnus Alaternus L. — C'est encore dans les *Remonstrances* qu'il est question de ce Nerprun. Belon l'appelle *Phylica*, se conformant ainsi à la nomenclature de l'époque. « Les Philicæ, dit-il, ont nom au port de Lespecie (2) Soudre ou Sondre, et autour de Rome Salvestrille, et dont y a si grande quantité que dernierement les facines des rempars pour la fortification de la ville contre les Espagnols n'estoient d'autre arbre pour la plus part que de Salvestrille. Aucuns en Provence le nomment Pincerfi, et à Rochabruna (3) pres Lespecie, Pincervin. » — *Pincerfi* ou *Pincervin* est une déformation des mots *Spina Cervina*, nom populaire que certains botanographes du XVI[e] siècle avaient adopté pour l'appliquer à l'Alaterne.

Pistacia Lentiscus L. — Dans les *Observations de plusieurs singularitez*, Belon écrit : « Les Lentisques qui croissent par le Languedoc, Provence et Italie sont tels que ceux de Chio, toutes fois ne rendent point de mastic. »

Rhus coriaria L. — « Sumac ont leurs semences vulgairement vendues es boutiques des Apoticaires, cueillies des guarrigues d'autour Montalimar et

(1) Fréjus, actuellement chef-lieu de canton du département du Var, et siège d'un évêché.

(2) La Spezzia.

(3) Roquebrune, bourg du département des Alpes-Maritimes, arrondissement de Nice. — Roquebrune, qui faisait partie de la principauté de Monaco, s'en sépara en 1848, comme Menton, et se donna à la France en 1861.

Orenge pres du Rhosne. » Dans la traduction latine qu'il a donnée des *Remonstrances*, Charles de l'Escluse a joint ici une note pour dire que lui-même, faisant route à travers la même contrée, n'y avait pas aperçu le Sumac, mais y avait trouvé en grande quantité le Fustet, non moins utile que le Sumac pour corroyer les peaux : « Carolo Clusio istac iter facienti nullum Rhus conspectum, sed Coccigrya plurima, non minus Rhoë ad densanda coria utilis. »

CNEORUM TRICOCCUM L. — Ce n'est qu'incidemment que dans les *Remonstrances* Belon a parlé de cette Térébinthacée. Nous avons déjà dit, — et nous citerons le texte un peu plus loin, — qu'il signalait la présence du Pin maritime à Ramatuelle. Il ajoutait : « là où la Chamælea en provençal est nommée Garoupe ». — Les botanistes du XVIe siècle donnaient en effet le nom de *Chamælea* à l'espèce devenue depuis Linné *Cneorum tricoccum*. L'appellation provençale *Garoupo* n'est point tombée en désuétude et s'applique toujours à la même plante (1).

CERATONIA SILIQUA L. — Le Caroubier croît spontanément et n'est point rare dans cette région des Alpes-Maritimes où la Provence confine à la Ligurie (2). Le fait se trouve indiqué dans les ouvrages

(1) V. le *Trésor du Félibrige*, dictionnaire provençal-français, de Frédéric Mistral. — Le *Cneorum Tricoccum* est rare en Provence. D'après le *Catalogue des plantes de Provence*, d'Honoré Roux, on ne le trouve aujourd'hui que dans le département des Alpes-Maritimes. Le village de Ramatuelle, cité par Belon, appartient au département du Var, mais n'est pas très éloigné de la partie du département des Alpes-Maritimes où croît le *Cneorum*.

(2) « Le *Caroubier* peut être observé dans de nombreuses localités, surtout près des rives de la mer, entre les environs

de divers auteurs du XVIe siècle (1), et c'est Pierre Belon qui le premier l'a divulgué.

Dans le mémoire adressé au roi, et dont nous avons plus haut reproduit le début, il prévoyait une objection qui certainement lui serait faite : à savoir, que certains arbres, qu'il conseillait de propager en France, n'y supporteraient pas la rigueur du climat. A quoi il répondait en invoquant l'exemple du Caroubier « qui endure vivre au jardin de Touvoie pres le Mans, dont grands arbres y sont presentement en essence (2). »

Mais comment sera-t-il possible d'amasser des graines de Caroubier en quantité suffisante pour assurer de nombreux semis ?

Il réfute cette nouvelle objection au moyen des détails suivants :

« Le fruict de ce Caroubier, qui est proposé le premier, est nommé des Grecs *Keration*; sa semense, pesant six grains, a faict dire *Karats* au poix de l'or. Il n'est de moindre revenu aux habitants des orées de Gennes, Savonne et Villefranche, que les Noyers sont par les plaines de France. Ce sont arbres qui aiment à naistre sur les pendans pierreux, au pied des montaignes, et aux rivages de la mer, et aussi en terre ferme, ayans si grande affluence de grandes gousses ou siliques, qui sont leurs fruicts, qu'en faulte d'Orge, Foin et Avoine, ils nourrissent leurs Anes, Mulets et Chevaux d'elles. Mais iceux, en les mangeant, laissent les graines es mangeoires, et qui n'avoient accoustumé estre amassées avant que les

d'Albenga et le golfe de la Napoule ». (Emile Burnat, *Flore des Alpes Maritimes*, t. II, p. 226).

(1) Notamment par les auteurs du *Stirpium Adversaria*. V. les détails donnés au sujet du Caroubier dans notre ouvrage intitulé : *La Botanique en Provence au* XVIe *siècle* : *Pierre Pena et Mathias de Lobel* (Marseille, 1899).

(2) Nous rappelons qu'il s'agit ici du beau jardin botanique créé par René du Bellay, évêque du Mans.

eussions advertiz de les serrer. Voyla pourquoy faisant mention des Caroubes, qui est le premier arbre proposé, ne sera difficile de recouvrer leur semence, d'autant qu'il y a asseurance des personnes du pays qui en délivreront plus de vingt livres pour chacun escu. »

Amygdalus persica L. — On trouve mentionnés dans les *Remonstrances* certains végétaux pour lesquels Pierre Belon n'a pas indiqué d'habitat en Provence, mais qu'il a désignés par leur nom provençal ; preuve manifeste qu'étant venu en Provence, il y avait séjourné assez longtemps pour s'y familiariser avec la langue du pays (1); preuve non moins évidente qu'il avait vu là les espèces auxquelles nous faisons allusion : quelles raisons aurait-il eues d'appliquer une dénomination provençale à des plantes observées en d'autres contrées ?

Le Pêcher est une de ces espèces. Belon n'a donné, au sujet de cet arbre fruitier, aucun détail qui mérite d'être rapporté ; mais il l'a mentionné plusieurs fois sous le nom provençal de *Perseguier* (2).

(1) Le fait que Pierre Belon fit en Provence un séjour prolongé se trouvera confirmé jusqu'à la dernière évidence au moyen des détails que nous donnerons plus loin sur les observations icthyologiques faites à Marseille par le naturaliste manceau.

(2) Le mot *perseguié* est toujours employé dans certains cantons de la Provence et du Languedoc ; mais, en beaucoup d'autres endroits, l'usage, de par la loi de l'euphonie, en a adouci la prononciation, et la forme la plus usitée est actuellement *pesseguié*. — Hugues de Solier, dont l'ouvrage (*Scholies sur Aetius*) vit le jour en 1549, et par conséquent neuf ans avant les *Remonstrances* de Belon, avait indiqué que le nom provençal de la pêche était *persegue*. (Ludovic Legré, *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Hugues de Solier*, Marseille, 1899.)

MYRTUS COMMUNIS L.— Même observation pour le Myrte. Les Provençaux appellent cet arbuste *Nerto*. Le mot, sans doute, avait plu à Pierre Belon, car il semble l'employer de préférence toutes les fois qu'il a l'occasion de parler du Myrte. « Voiez, dit-il dans les *Remonstrances*, les Romains mesmes, encor failloit-il qu'ils defendissent les Nertes dans leurs jardins contre le froid, disants :

Dum teneras defendo à frigore Myrtos. »

Et plus loin, à propos d'un parasite qui vit sur le Myrte, il écrit : « C'est une excrescence rouge et platte qu'on trouve au commencement de l'esté sur les Nertes, de la grandeur d'une lentille, et qui est presque de mesme nature que le Vermillon (1). ».

PHILLYREA ANGUSTIFOLIA L.— Le mot *Dalader* (2) est encore, à l'heure qu'il est, employé par les Provençaux qui l'appliquent généralement au Filaria à feuilles étroites. « Qui vouldra, déclare Belon, observer le bois dont il se chauffera au Sainct Esprit (3) apporté des prochaines forests, n'en trouvera de plus frequent qu'est le Dalader » .

(1) Le Kermès ou Cochenille du Chêne-nain (*Coccus Ilicis* L.). V. plus loin les détails que nous donnons à ce sujet.

(2) On dit aussi *Aladèr*, et cette forme serait plus correcte si, comme c'est probable, le mot provençal dérive du latin *Alaternus*. La plupart des floristes du XVIe siècle donnaient ce nom au Nerprun Alaterne (*Rhamnus Alaternus* L.). Pourtant quelques-uns, notamment les rédacteurs de l'*Historia Lugdunensis*, avaient appelé *Alaternus* le Filaria.— Hugues de Solier qui, dans ses *Scholies*, a fait connaître le nom provençal de beaucoup de plantes, écrivait *Alaverd*, dont l'étymologie, croyait-il, aurait été *Olea viridis*. Nous n'avons pas besoin de rappeler que les genres *Phillyrea* et *Olea* sont très voisins, et appartiennent, non seulement à la même famille, mais aussi à la même tribu.

(3) Le Pont-Saint-Esprit, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Uzès (Gard).

Chose curieuse à noter : en se servant de ces divers noms provençaux, Pierre Belon les admettait comme des expressions appartenant à la langue française. Il dit expressément en un autre endroit des *Remonstrances* : « Alaterni, en François Daladers, et autrement Sanguins blancs. » Il considérait sans doute comme *français* tous les mots usités dans des provinces qui faisaient partie intégrante du royaume de France (1).

BUPLEURUM FRUTICOSUM L. — Dans le même ouvrage, Belon s'exprime ainsi au sujet de cette Ombellifère : « La Cachebugade, que les Latins nomment Seseli æthyopicum, est toujours vert, croissant sauvage près d'Orgon (2), vers Salon de Craux (3). » — *Cachebugade* est une expression provençale que notre auteur ici défigure (4). Cette appellation, en

(1) Les rénovateurs de la littérature provençale au XIXe siècle ont pu dire avec raison du provençal qu'il est *une* langue française ; c'était déjà, au XVIe siècle, l'avis de Pierre Belon. Il se croyait en droit d'adopter tous les mots provençaux qu'il trouvait à sa convenance. Nous l'avons vu, à propos du Sumac, employer le mot *garrigue*. On sait que cette expression, essentiellement provençale, désigne les collines ou les plaines incultes et arides, si communes dans le Midi de la France, où domine le le Chêne à Kermès, *Quercus coccifera* L. *Garrigo* dérive de *Garric* (on dit aussi *Garrus* ou *Agarrus*), nom provençal de ce Chêne.— Il est à remarquer que Belon, en insérant dans son texte ces divers mots provençaux, n'indiquait pas leur origine : il les considérait donc bien comme des mots français. Il a cependant fait exception pour *Garoupo*, nom provençal du *Cneorum tricoccum*.

(2) Orgon, qu'en un autre endroit Belon appelle Ourgon, est actuellement chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Arles (Bouches-du-Rhône).

(3) Salon, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Aix (Bouches-du-Rhône).

(4) Il y a très probablement ici une faute d'impression. Belon, voulant traduire en français la première partie de ce mot

usage chez les Provençaux du xvi[e] siècle pour désigner le Buplèvre ligneux, est aujourd'hui abandonnée. Louis Anguillara nous a fait connaître la forme correcte, qui était *Tacobugado*. « On le trouve, — disait de ce Buplèvre le botaniste italien, — entre Roussillon (1) et Marseille en Provence, où les paysans le nomment *Tacobugado*. Ce mot n'a pas d'autre signification que celle de *Tache-lessive* ; il vient de ce que la plante, quand on la brûle, donne des cendres qui laissent des taches aux endroits qu'elles touchent (2). »

Arbutus Unedo L. — En parcourant la Provence, comme il le fit d'une extrémité à l'autre, Pierre Belon ne pouvait pas manquer de rencontrer l'Arbousier, espèce ligneuse très répandue dans le pays (3). C'est d'une façon implicite qu'il l'a signalé sur le territoire provençal. Il l'avait d'abord aperçu dans le Vivarais et aux environs de Pont-Saint-Esprit ; et dans le chapitre où il examine comment on peut faire provision de graines pour les semis d'arbres dont il voudrait que le gouvernement royal prescrivît la culture, il écrit : « L'on peult donner ordre de faire secher les Arbouses, tant en Vivarais et au Sainct

composé (le verbe *taca*, tacher), avait dû écrire *Tache-bugade* ; et ce sont les typographes qui auront substitué fautivement un C au T du manuscrit.

(1) Village du département de Vaucluse.

(2) Voir plus haut notre travail sur Louis Anguillara.

(3) Le nom d'*Arbousier* a pris place maintenant dans les lexiques français ; mais, désignant un arbre qui croît principalement dans une région où l'on ne parlait autrefois que la langue provençale, le mot a été provençal longtemps avant de devenir français. Le récent *Dictionnaire général de la langue française* de MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas reconnaît, après Littré, que le mot *Arbouse* (nom français du fruit de l'*Arbutus Unedo*, d'où a été formé le mot *Arbousier*), dérive de l'ancien provençal *Arbossa*.

Esprit, comme aussi en diverses autres contrées assises le long du Rosne. » — Ces contrées, *assises le long du Rhône* en aval du Pont-Saint-Esprit, faisaient évidemment partie de la Provence.

THYMUS VULGARIS L. — Cette Labiée, une de celles qui contribuent le plus à parfumer les garigues de la Provence, est nommée dans les *Observations de plusieurs singularitez*, à propos d'une autre plante aromatique que Belon avait rencontrée en Grèce, et qu'il considérait comme le véritable Thym des anciens auteurs. « ... Si les choses que nous nommons par noms propres ne conviennent avec la description des dictz anciens, il fault conclure que ce ne sont celles qu'ils ont entendu. Nostre Thym en soit exemple, duquel l'appellation est si commune à tous, qu'il ne le sache appeler et nommer du nom de Thym, et neantmoins ce nom luy est faussement donné. Car l'herbe que nous appellons Thym n'est pas celle à qui ce nom puisse convenir, ains à une autre qui croist communement par le pays de Grèce, c'est à sçavoir duquel les avettes recueillent l'excellent miel pres d'Athenes, au mont Hymettus, et en Sicile, au mont Hybla... Pour semblable raison, combien que l'herbe que nous nommons vulgairement le Thym croisse copieusement sauvage es guarigues de Provence et de Languedoc, sans estre cultivée, ressemblant à celle de nos jardins : toutes fois n'ayant les merques dessus dictes, ne peut estre le vray Thym (1) ».

(1) Pierre Belon tenait, autant que les autres botanistes du XVI[e] siècle, à faire aux plantes une exacte application des noms employés par les auteurs de l'antiquité. Il regardait comme « le vray » Thym celui que Dioscoride avait ainsi appelé : c'est la Labiée que Linné a nommée *Saturcia capitata*.

Vitex Agnus castus L. — Le Gattilier Agneau-chaste, que l'on trouve actuellement sur le littoral de la Provence orientale, — Alpes-Maritimes, Var et confins du Var et des Bouches-du-Rhône, — croissait, au xvie siècle, à l'extrême limite occidentale de ce dernier département, près des embouchures du Rhône. La formule dont se sert Belon dans les *Remonstrances* nous autorise à croire que c'était là une constatation qu'il avait faite, comme toutes les autres, personnellement : « Des Agneaux chastes, dit-il, trouverez le long du Rhosne, vers l'entrée de la mer, et dont encores sont vendues ses semences es boutiques ». — Le dernier membre de phrase fait supposer que les apothicaires allaient en cet endroit récolter les graines pour en alimenter leurs officines.

Celtis australis L. — L'auteur des *Remonstrances* y parle plusieurs fois de cet arbre dont il fait connaître les noms français, *Fregolier* (1) et *Micacoulier,* et le nom latin, *Lotus* (2). Pour les divers arbres qu'il recommandait de propager, il s'évertuait à démontrer que l'on pourrait aisément et à peu de frais s'en procurer les semences. Il dit de celles du Micocoulier : « D'autant moindre est la difficulté de les recouvrer qu'en pourrons avoir à charge de chevaux des environs de Tournon, là où il y en a quantité, sans qu'il couste que le port. C'est luy dont l'on voit moult grands arbres à la

(1) Cet ancien nom français, — ou prétendu tel par Pierre Belon, et qui, en tout cas, ne figure plus dans les lexiques modernes, — est à rapprocher de *Fabregoulié*, l'une des formes du nom provençal du *Celtis australis*.

(2) Les floristes du xvime siècle donnaient le nom de *Lotus* à divers végétaux. Quand il s'agissait du Micocoulier, ils disaient *Lotus arbor*.

Zuëque de Venise, qu'ils nomment Bagolaro. Aussi y en a deux grands arbres joignant la fontaine de Salon de Craux, hors la porte, et memorables, pour leur aage et haulteur, possible tels que ceux dont Pline a faict si grand cas, parlant des riclosses romaines. »

QUERCUS ILEX L., Q. COCCIFERA L. — Nous inscrivons ces deux Chênes sur notre liste parce qu'ils sont au nombre des arbres que Pierre Belon a mentionnés en indiquant leur nom provençal. — Le *Quercus Ilex* est ainsi désigné dans les *Remonstrances* : « Chesne verd ou Eouse. » Cette dernière forme, exclusivement provençale, n'a pas cessé d'être appliquée par les Provençaux au Chêne-vert (1). — Quant au *Q. coccifera*, Belon en parle plusieurs fois et l'appelle toujours *Arbre de Vermillon*. *Vermillon* est un mot provençal qui signifie « petit ver » : c'est un diminutif de *verme*, ver (2). Les Provençaux prenaient pour un petit ver, à raison de son apparence, la femelle du Kermès (*Coccus Ilicis* L.), insecte producteur de la couleur d'écarlate. Pendant tout le moyen-âge, la récolte et la vente du Kermès constituèrent pour les populations rurales de la Provence une source d'importants profits (3). Très recherché à cause de sa qualité, le

(1) Belon a écrit ce mot en notant exactement la façon dont les Provençaux le prononçaient et le prononcent encore. Mais en vertu de la réforme orthographique opérée par F. Mistral (d'après laquelle la voyelle *u*, placée à la suite d'une autre voyelle, prend le son *ou*), la graphie actuelle est *Èuse*. Le mot *Yeuse* est en français l'équivalent de l'appellation provençale du Chêne-vert.

(2) La langue provençale possède, pour désigner le *Coccus Ilicis*, d'autres expressions, toujours dérivées de la racine *verme* : *vermet*, *vermèu*, *vermiho*, *vermeiado*. V. le *Dictionnaire provençal-français* de F. Mistral.

(3) De nombreux documents conservés aux archives des

Kermès de ce pays faisait l'objet d'un actif commerce d'exportation. Il était donc naturel que la couleur extraite de cette matière prit le nom qu'on donnait à celle-ci dans la contrée d'où elle était originaire.

Pinus halepensis Mill., P. Pinea L., P. maritima Lamk. — Les diverses espèces du genre *Pinus* ont donné lieu, chez les anciens botanistes, à de nombreuses confusions. Nous avons la certitude que Pierre Belon distingua parfaitement les trois espèces énoncées ci-dessus.

Ne fût-ce que par la nature de ses fruits, le Pin Pignon a toujours été le plus facile à discerner. Dans le *De arboribus coniferis*, Belon déclare qu'on le trouve cultivé ou spontané, mais toujours identique à lui-même, produisant en l'un et l'autre cas des cônes de grandeur égale, et procurant, aux gens du pays, un important revenu, à raison de ses pignons qui sont le remède le plus efficace que l'on ait jamais employé contre la toux (1). Il ajoute qu'on le rencontre à l'état spontané dans une multitude d'endroits, même en plaine, sur le territoire de la Gaule Narbonaise (Provence et Languedoc), aux environs de Marseille, et dans beaucoup de localités d'Italie, telles que Ravenne, où cet arbre peuple des forêts très étendues. Les marchands vendent indifféremment les noyaux de ceux qui ont été plantés dans les lieux cultivés et de ceux qui sont nés sauvages.

Bouches-du-Rhône montrent que la cueillette du Kermès, sur laquelle les comtes de Provence avaient établi un impôt, donnait lieu à un grand mouvement d'affaires.

(1) Déjà, au xvi[e] siècle, les pharmaciens du Languedoc confectionnaient avec les pignons des dragées ou pastilles appelées *pignolats* et dont le *Stirpium Adversaria* de Pena et Lobel donne la recette.

Les *Remonstrances* nous apprennent qu'il existait aussi de véritable forêts de *Pinus Pinea* aux alentours d'Aigues-Mortes, circonstance parfaitement exacte, puisque cette végétation s'est perpétuée là jusqu'à nos jours; les pignons en provenant étaient à Marseille l'objet d'un assez grand commerce.

Toujours préoccupé de justifier du bon marché des graines à acquérir pour la diffusion des arbres, il écrit : « Un temps fut que voyant les noyaux des pignons desja triez, cassez et frais, n'estre venduz chez les drogueurs que cinq ou six sols la livre, donnoit merveille. Mais considerants les forests, et autour d'Aigues-Mortes en estre toutes, et aussi autour de Ravenne à deux journées es environs y en avoir en si grande abondance, cessa, ains pensa que c'estoit trop. Qui seroit à Marseille, et en vouldroit avoir à charges de chevaulx, les trouvera pour les plus chers à quatre tournois la livre, ou pour le plus six deniers, c'est le bout du monde : mais entendez de ceux qui ne sont cassez. Donc en cela, qu'en doit on estimer que le port ? »

C'est à Ramatuelle, — nous avons eu plus haut l'occasion de le dire, - que Belon, dans les *Remonstrances*, a signalé la présence du Pin maritime, auquel il donne le nom de *Piceastre*. Il le distingue du Pin Pignon d'après la forme des cônes : « Piceastres, dit-il, sont tels que ceulx qu'on voit porter pommes, moindres que les francs Pins » ; et il ajoute aussitôt: « dont y en a forests pres Ramatauele en Provence où la Chamælea en provençal est nommée Garoupe ».

Il n'a pas davantage confondu le Pin maritime avec le Pin d'Alep ; et dans le même chapitre des *Remonstrances*, il poursuit ainsi :

« Encore y a autre espece de ces Piceastres, moult frequente autour de Marseille et d'Aix en Provence et à Gule, faisants forests es endroicts sur le territoire là où mons. le president Destrets est seigneur. »

Cette « autre espèce » de « Piceastre », que Belon juge différente du Pin maritime, est manifestement le Pin d'Alep, toujours très commun et seul spontané aux alentours de Marseille et d'Aix.

Quel était le personnage que Belon appelait « le president Destrets » ?

A cet égard, aucun doute n'est possible. Il s'agit de Jean-Augustin de Foresta, baron de Trets, qui fut reçu en 1554 président à mortier au Parlement d'Aix, et qui devint premier président en 1558 (1).

Les hauts protecteurs qui encourageaient les études, les recherches et les voyages de Pierre Belon, non seulement lui procuraient des subsides, mais en outre se faisaient un devoir de l'accréditer auprès de certaines notabilités des pays qu'il se proposait de visiter. Assurément l'auteur des *Remonstrances* n'aurait pas parlé du président de Foresta, s'il n'était pas entré en relation avec ce magistrat et n'avait pas été à même de parcourir le fief qu'il a cité sous le nom de *Gule.*

Où se trouvait cette localité ? Ici nous sommes complètement dérouté. *Gule* est un mot qui a été dénaturé lors de l'impression du livre, et nous n'avons pas pu découvrir quel est celui que devait porter le manuscrit original.

Juniperus Oxycedrus L., J. phænicea L. — Ces deux espèces sont aussi répandues l'une que l'autre dans toute la Provence méridionale. Leur foliaison bien différente empêche qui que ce soit de les confondre. Aussi ne ferons-nous pas un mérite à Pierre Belon de les avoir distinguées.

Dans son traité des Conifères, il a donné à l'Oxycèdre la dénomination de *Cedrus Phenica sive Punica ;*

(1) Artefeuil, *Histoire héroïque et universelle de la Noblesse de Provence* (Avignon, 1757), t. Ier, p. 414.

et celle de *Cedrus Lycia sive Retusa,* à notre Genévrier de Phénicie (1).

Dans les *Remonstrances,* il adopte pour le premier le nom provençal de *Cade,* et il indique, comme habitat de Provence, les environs d'Orgon : « Cades, dit-il, se trouvent autour d'Ourgon, dont ils font de l'huille de Cade. C'est le premier lieu où s'est peu voir du charbon blanc, qui est faict des souches d'icelles. »

Pour le Genévrier de Phénicie, il en signale la présence aux environs de Marseille, et il fait connaître l'appellation provençale de *Mourven.* C'est dans le *De arboribus coniferis* qu'il écrit : « Circa Massiliam Lycia hæc Cedrus affatim nascitur, vulgus *Morveinc* vocat. » Il ajoute que ce même Genévrier est appelé *Cade Serbin* par les gens d'Avignon : « quemadmodum et Avignionenses, apud quos frequentissima est, duabus appellationibus, *Cade Serbin* appellant (2). »

Nous venons de voir que dans le passage des *Remonstrances* relatif à l'Oxycèdre, il est question de l'huile de cade. Il résulte d'une énonciation contenue

(1) Voici en quels termes Belon indique les différences qui distinguent les deux espèces, et comment il justifie les noms qu'il leur donne : « Phenica autem, ab aculeorum rigentium in extremis mucrone, Oxycedros à Græcis dicta est, Lyciam verò à foliorum tenuitate obtusorum, Retusam ad differentiam alterius vocare malui. Hæc à Lycia provincia nomen habet. »

(2) *Cade, Mourven, Serbin* sont des noms provençaux encore usités aujourd'hui. Belon a écrit dans les *Remonstrances* : « Serbin est comme Cade, ou Genevrier rouge, tous trois noms françois, ainsi les nomment en Avignon : mais ceux de Ragouse [Raguse] le prennent pour Savinier, qui est erreur. » Le fait que notre auteur déclarait français des mots provençaux en usage à Avignon confirme une observation que nous avons déjà formulée (note 1 de la page 97). Il semble résulter de cette déclaration que Belon considérait Avignon comme dépendant du territoire français, quoique étant alors au pouvoir du Saint-Siège. Le second membre de phrase nous montre qu'il ne confondait nullement le *Juniperus phœnicea* avec le *J. Sabina.*

dans le *De arboribus coniferis* que ce produit, obtenu indifféremment des deux Genévriers, portait aussi, tant en Provence qu'en Languedoc, le nom de *Cade Serbin*.

Il y a, dans ce même traité des Conifères, un chapitre consacré à la *Cedria* ou poix liquide que, d'après les anciens auteurs, les Egyptiens employaient à l'embaumement des cadavres. Nous traduisons ainsi qu'il suit le passage qui termine ce chapitre :

« En France, le populaire est en possession de quelque chose qui répond parfaitement à la Cedria ou poix liquide. Il appelle cela de deux noms, dont l'un est : *Huile de Cade*, et l'autre : *du Tac* (1). Mais de même que cette substance porte des noms différents, elle s'obtient aussi de matières diverses. Il y a, en effet, des paysans qui, du bois de Genévrier (2), de Frêne, de Sabine, de Cèdre, et de n'importe quel autre, pourvu qu'il soit fraîchement coupé, parviennent à extraire une liqueur semblable à la Cedria ou poix liquide. Les habitants d'Avignon, de la Provence et du Languedoc se servent surtout d'une huile qui provient du Cedrus Phenica et du Lycia, et à laquelle ils donnent pour nom les deux mots de *Cade Serbin*. Celle qu'emploient nos compatriotes de la Gaule Celtique, et qu'ils nomment *du Tac*, paraît véritablement être extraite du bois de Genévrier : elle a pris le nom de la maladie qu'elle est apte à guérir (3). C'est un mal contagieux, qui se propage parmi les troupeaux et tue les brebis. Lorsque, pour le combattre, les paysans, qui en cela sont nos maîtres, ont besoin de cette huile, ils vont chez les phar-

(1) Les mots que nous soulignons sont écrits en français dans le texte.

(2) Belon entend ici notre *Juniperus communis* L.

(3) Phlegmasie éruptive de la peau, contagieuse chez le mouton, le chien et le cheval.

maciens et leur demandent *du Tac* et, dans la France méridionale, du *Cade Serbin*, nom vulgaire que les Juifs auraient mis en usage chez le peuple (1). »

S'il faut en croire Belon, notre Genévrier de Phénicie, en un certain endroit de la Provence, aurait été pourvu d'un autre nom, d'origine arabe, dit-il.

Le passage du *De arboribus coniferis* cité plus haut, et dans lequel il nous apprend que son *Cedrus Lycia vel Retusa*, vulgairement appelé *Morveinc*, est très abondant autour de Marseille, se termine par cette phrase : « Sed qui apud Sirpontem versus Massiliam agunt, arbusculam ipsa Cotranum voce Arabica dicunt. »

Le mot provençal *cotran*, *catran* ou *quitran* désigne le goudron : était-ce parce que le Genévrier de Phénicie pouvait aussi fournir du goudron, que les habitants d'une localité voisine de Marseille lui donnaient le nom de *cotran* (2) ?

(1) Vulgus Galliarum habet aliquid quod Cedriæ aut Pici liquidæ prorsus respondeat. Duobus autem nominibus id appellare solet. Uno modo, *Huile de Cade*, alio verò, *du Tac*. Sed quemadmodum variam sortitur nomenclaturam, sic ex variis materiebus fieri consuevit. Sunt enim artifices, sed alioqui rustici, qui ex quibusvis materiebus veluti Juniperi, Fraxini, Sabinæ, Cedri, et ejusmodi lignis adhuc virentibus, liquorem pici liquidæ aut Cedriæ similem exsudare cogant : nam indigenæ Avignionenses, Provinciales et Linguoscitones eo maxime oleo utuntur, quod ex Phœnica et Lycia Cedro fit, et duobus nominibus *De Cade Serbin* vocant. Id autem quo nostri hîc in Gallia Celtica utuntur, quod Tacum vocant, verius è lignis Juniperorum perfici videtur, idque à morbo ovium cui mederi solet, nomen habet. Est autem contagiosa quædam lues, quæ populatim sævit et interficit oves : in quo medendo rustici, cùm nobis doctiores sint, eo opus habentes, pharmacopolas adeunt, à quibus et Tacum postulant, quemadmodum in inferiori Gallia *du Cade Serbin* nomine quidem vulgari, sed quod Judæi populum sic docuerunt.

(2) Dans son *Historia plantarum universalis* (t. Ier, 2e partie, p. 300) Jean Bauhin a reproduit textuellement la phrase de Belon citée plus haut. Mais une annotation insérée en marge

[illegible] Nous ne [illegible] même [illegible] j'ai- [illegible] dans les Observa- [illegible] Italiennes. [illegible] de Pro- [illegible] se sont [illegible] même comme [illegible] que ces [illegible] journal, et en [illegible]

[illegible] l'excellent Instruc- [illegible] de Marseille, compre- [illegible] Marseille, 1852. [illegible]

[illegible] dans un site éminem- [illegible]

d'atteindre, par la voie la plus directe, le pèlerinage fameux de la Sainte-Baume. Belon, sans doute, s'y était rendu ; et c'est ainsi qu'il eut l'occasion de passer par Saint-Pons et d'observer là le *Mourven* qui n'a pas cessé de croître en grande abondance sur toutes les collines d'alentour.

Le *De arboribus coniferis* contient encore une indication que nous devons recueillir.

Ainsi que nous venons de le voir, Pierre Belon, suivant en cela les errements des botanistes anciens et de ceux de son temps, appelait *Cedrus* le Genévrier Oxycèdre et le Genévrier de Phénicie. On donnait le même nom au vrai Cèdre (*Pinus Cedrus* L. = *Cedrus Libani* Barr.) mais pour différencier celui-ci des autres, on employait une épithète, et l'on disait ; *Cedrus magna* ou *Cedrus alta*.

Dans le chapitre où il s'est occupé de cet arbre, Belon raconte que, selon ce qui lui a été affirmé par quelques personnes très dignes de foi, le grand Cèdre croît dans les montagnes situées au-dessus de Nice : « Audivi à quibusdam fide valde dignis hominibus Cedrum magnam supra Niceam in montibus nasci. »

Le fait était certainement inexact, et ces hommes si dignes de foi avaient induit le botaniste en erreur.

Mais la phrase que nous venons de reproduire a une portée sur laquelle il convient d'insister.

Puisque notre auteur, quand il consigne dans ses écrits une circonstance qu'il ne peut pas attester personnellement, a bien soin de le déclarer, nous devons en conclure que lorsqu'il ne prend pas la même précaution, c'est qu'il rapporte des faits directement observés par lui. Nous en étions bien sûr : nous n'en sommes pas moins très heureux de rencontrer une confirmation émanée de Belon lui-même.

Non seulement Pierre Belon parcourut la Provence d'un bout à l'autre, depuis Orange et Avignon jusqu'à Ramatuelle, Fréjus, Antibes et Nice, mais nous avons acquis la certitude qu'il y fit un long séjour.

C'est à Marseille qu'il demeura le plus longtemps.

Au cours de ses voyages en Provence, il ne s'était pas uniquement occupé de botanique. Comme l'icthyologie avait aussi beaucoup d'attrait pour lui, un stage dans la grande cité maritime lui offrait une occasion excellente de s'adonner avec profit à cette branche de l'histoire naturelle.

Dans un des ouvrages où il a traité de l'histoire des poissons, — celui qui a pour titre *De aquatilibus libri duo* (1), — il a fait connaître le nom provençal, usité à Marseille, de plus de soixante des espèces qu'il a décrites et presque toujours dessinées. Il indique cette appellation populaire au moyen d'une formule qui varie peu : « *Massilienses vocant*..., *à Massiliensibus nominatur*..., *Massiliensium vulgus appellat*... » Et nous pouvons constater que ces applications de vocables provençaux ont été faites avec une irréprochable exactitude. Quand, par exemple, nous entendons Belon nous dire que les Marseillais nomment tel et tel poisson *Bauldroy*, *Bogue*, *Cabasson*, *Clavellade*, *Fiela*, *Giarret*, *Malarmat*, *Palamide*, *Roquau*, *Rascasse*, *Sarg*, *Suvereau*, *Serran*, etc., nous nous trouvons en présence de dénominations qui n'ont pas cessé d'être familières aux Provençaux d'aujourd'hui (2).

(1) *Petri Bellonii Cenomani de aquatilibus Libri duo cum eiconibus ad vivam ipsorum effigiem, quoad ejus fieri potuit, expressis.* — *Parisiis, apud Carolum Stephanum, Typographum Regium*, M. D. LIII. — L'ouvrage est dédié *ad amplissimum Cardinalem Castillionæum* (le cardinal de Châtillon).

(2) Nous avons exactement reproduit pour les noms cités l'orthographe adoptée par Belon.

Or, pour arriver à connaître exactement le nom marseillais d'une soixantaine d'espèces, il a bien fallu que Belon fît à Marseille un séjour prolongé. Ses observations icthyologiques exigeaient beaucoup de temps. Ce n'était qu'en faisant, en des saisons différentes, de longues stations dans le voisinage de la mer, que le naturaliste pouvait réaliser ce qu'il ambitionnait : connaître un grand nombre de poissons, étudier leur conformation, les dessiner, apprendre leur nom vulgaire. Il devait, pour cela, s'astreindre à vivre dans l'intimité des pêcheurs, à les attendre sur le rivage quand ils y débarquaient le produit de leur pêche, à les accompagner quelquefois sur leurs bateaux pour assister à la levée des filets ; à fréquenter aussi les marchés et les halles où le poisson était mis en vente ; à interroger patiemment pêcheurs et poissonnières ; et comme, en ce temps-là, ni les uns, ni les autres ne parlaient, n'entendaient même le français, il avait bien été obligé de s'exercer au préalable à se servir lui-même de la langue provençale.

C'est vraisemblablement à Marseille, en fréquentant les pêcheurs, que Pierre Belon eut occasion de goûter d'un mets dont il a parlé dans l'*Histoire des estranges poissons*, et fait, en ces termes, connaître la recette :

« Je veul racompter combien l'artifice des hommes peult adjouster à nature : car les paoures mariniers et pescheurs, aiants pris des poissons qui d'euls mesmes sont de saveur ingrate... ils leur sçavent faire une saulce si propre, que la saveur de la saulce surpasse la saveur ingrate du poisson, laquelle leur oste la mauvaise odeur et les rend delectables : et tout ainsi que les plus riches font telles saulces avec bonnes muscades, girofles, macis et canelle battue, beurre, sucre, vin aigre, pain rosti... aussi les paoures gents n'aiants point tant de choses à commandement, aiants tant seulement des aux et des

noix, qu'ils battent avec du pain et de l'huille et du vin aigre, ils feront une saulce à leur poisson qu'ils rendent à leur appetit si delicieuse qu'on n'en peult manger [de meilleure] : et telle maniere de saulce est generalement cogneuë de touts pescheur, qu'ils nomment vulgairement l'Aillade (1). »

Au cours de sa carrière scientifique, Pierre Belon fit au moins deux fois le voyage de Provence. C'est là une circonstance dont l'exactitude semble établie par les dates de ses ouvrages :

Le *De aquatilibus*, qui contient une multitude de détails recueillis à Marseille, a paru en 1553. Quelques-uns de ces détails figuraient déjà dans l'*Histoire des estranges poissons*, publiée en 1551. C'est donc antérieurement à l'année 1551 que Belon était venu une première fois en Provence et avait fait à Marseille un long séjour.

Il faut faire remonter à ce premier voyage les quelques indications relatives à la flore provençale qui ont été consignées dans les *Observations de plusieurs singularitez* et dans le *De arboribus coniferis*, ces deux livres ayant vu le jour en la même année 1553.

Pierre Belon était ensuite retourné à Paris, où les soins à donner à l'impression simultanée de trois de ses ouvrages devaient rendre sa présence nécessaire (2).

(1) *Aillade* est encore un mot provençal, ainsi que le reconnaissent Littré et les auteurs du nouveau *Dictionnaire général de la langue française*.

(2) L'épître dédicatoire des *Observations*, adressée au cardinal de Tournon, est ainsi datée : « De vostre maison de l'Abbaye de Sainct Germain des prez lez Paris, 1553. » — Le cardinal étant abbé de Saint-Germain des Prés, avait offert à Pierre Belon l'hospitalité dans cette célèbre abbaye.

Il revit une seconde fois la Provence lorsque, se faisant l'apôtre du reboisement, il entreprit de se mettre en quête des essences forestières qui pouvaient être introduites ou multipliées sur le sol français. Les *Remonstrances*, qu'il écrivit pour divulguer le résultat de ses recherches et de ses observations, parurent en 1558. Nous avons vu que dans un passage de ce livre où il a fait allusion au Pin d'Alep, il a cité la ville d'Aix en Provence et mentionné une terre appartenant au « *président* Destrets », désignant ainsi Jean-Augustin de Foresta, baron de Trets, président à mortier au Parlement de Provence, investi de cette charge seulement en 1554. Si donc, comme tout le fait supposer, Pierre Belon a été reçu chez le président baron de Trets, c'est qu'il était revenu en Provence dans l'intervalle compris entre 1554 et 1558 (date de la publication des *Remonstrances*) ; et c'est alors qu'il a complété par de nouveaux détails les notes si pleines d'intérêt que, lors de son premier voyage, il avait commencé à prendre sur la flore de cette belle province (1).

(1) Il n'y a pas certitude absolue que Belon ait fait deux fois le voyage de Provence. Nous ne devons pas attacher une valeur décisive à l'argument tiré de ce qu'il a donné au baron de Trets un titre de président obtenu seulement en 1554 Le naturaliste-voyageur pouvait très bien avoir connu Jean-Augustin de Foresta à une époque antérieure, alors que celui-ci n'était encore que conseiller, et, lors de l'impression des *Remonstrances*, donner au magistrat provençal son nouveau titre. En tout cas, si Belon a revu la Provence, ce ne peut être que dans l'intervalle écoulé entre 1554 et 1558. Contre la réalité d'une seconde venue en cette province, on pourrait invoquer une phrase dans laquelle, faisant allusion aux divers voyages entrepris pour préparer son livre, il écrivait qu'il avait dû « retourner traverser tout expressement les summités des monts d'Auvergne, Savoie et Daulphiné, pour voir les arbres ». Pourquoi, dira-t-on, si à cette époque il avait de nouveau exploré la Provence, ne l'aurait-il pas nommée en même temps que l'Auvergne, la Savoie et le Dauphiné ? A quoi nous répondrions que dans ce passage il n'a parlé que des « summités », que les Alpes provençales confinent au Dauphiné,

et que pour Belon la vraie Provence était sans doute la partie inférieure du pays, de beaucoup la plus étendue, où l'on ne rencontre guère que des basses collines. Mais cette discussion serait dépourvue d'utilité. Que Belon ait fait en Provence un ou deux voyages, peu importe. Ce qui est indubitable, c'est que l'illustre naturaliste a parcouru la Provence entière et y a longtemps séjourné.



LA BOTANIQUE EN PROVENCE

AU XVIe SIÈCLE

CHARLES DE L'ESCLUSE

PAR

M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Dans le groupe des phytographes illustres qui, au xvie siècle, inaugurèrent le règne de l'observation scientifique et méritèrent d'être appelés les *Pères de la Botanique*, la figure de Charles de l'Escluse (1), — on est d'accord pour le reconnaître, — apparaît au premier rang. La postérité a ratifié l'éloge que fit de lui l'auteur des *Institutiones rei herbariæ* : « Mira fuit, — écrivait Tournefort, — Carolo Clusio in inquirendis plantis diligentia » ; et lorsque, dans la même notice, il donnait la date de sa mort, il ajoutait : « ... omnibus desiderium sui relinquens tris-

(1) Aucun nom n'a été plus diversement présenté que celui de *l'Escluse* ; on rencontre tour à tour les formes *l'Escluse*, *Lescluze*, *l'Ecluse*, *l'Ecluze*, *Lécluse*, *Lécluze*. On n'attachait alors aucune importance à la graphie des noms propres, et le botaniste lui-même a varié dans la façon d'écrire le sien. Au bas de son acte d'immatriculation à l'Université de Montpellier, il signa : *Carolus de Lescluze*. La forme que nous adoptons était, au xvie siècle, la plus correcte et c'est celle qui figure sur le frontispice de la traduction française du *Cruydtboeck* de Dodoens, imprimée en 1557. — Pour se conformer à un usage universellement suivi par les savants de ce temps-là, Charles de l'Escluse dut latiniser son nom, et le transformer en *Clusius*.

tissimum, simulque memoriam nominis nunquam interituram (1). »

La plupart des botanistes de cette époque ne s'étaient livrés aux études phytologiques que dans un intérêt professionnel : ils comptaient utiliser plus tard, au profit de la pratique médicale, leur connaissance des plantes. Tel ne fut pas le cas de Clusius. Il n'exerça jamais la médecine, voulant demeurer uniquement botaniste ; et sa longue carrière, qui lui permit d'atteindre l'âge de quatre-vingt-quatre ans, fut tout entière consacrée à la *res herbaria* (2).

Natif d'Arras, où il vit le jour le 19 février 1526, il était d'extraction nobiliaire. Son père, Michel de l'Escluse, portait le titre de seigneur de Watènes et remplissait la charge de conseiller à la cour provinciale d'Artois (3).

Après avoir reçu, à Gand et à Louvain, une forte éducation classique, le jeune Charles de l'Escluse se tourna tout d'abord vers la science juridique. Mais le droit n'était point son affaire. Toutes ses prédilections l'entraînaient vers l'histoire naturelle. Son goût pour la botanique, s'il faut en croire son contemporain Boissard (4), prit naissance à Montpellier.

(1) *Isagoge in rem herbariam*, p. 48.

(2) Charles de l'Escluse a lui-même déclaré dans le *Rariorum plantarum historia* qu'il n'eut jamais la moindre envie de se vouer à la profession médicale. Dans le chapitre consacré à l'*Aquilegia*, il fait connaître les vertus de cette plante, qui lui ont été signalées par un savant médecin de Bruges ; mais il ajoute aussitôt : « *tametsi ut medicinam facerem, nunquam in animum induxissem meum*. » — L'Université de Leyde possède une lettre autographe adressée à Clusius par Léonard Rauwolff, et sur la suscription de laquelle celui-ci donne à son correspondant le titre de *medicus eximius*. Nous avons publié cette lettre, qui était inédite, dans notre travail intitulé : *La Botanique en Provence au* XVI*e* *siècle : Léonard Rauwolff, Jacques Reynaudet* (Marseille, Aubertin et Rolle, éditeurs, 1900).

(3) Edouard Morren, *Charles de l'Escluse, sa vie et ses œuvres* (Liège, 1875).

(4) *Icones et vitæ virorum illustrium* (Francfort, 1592). — Le

Nous pensons que sa vocation datait de plus loin, et qu'il était poussé par la volonté d'en assurer le développement, quand il devint élève de l'Université alors en si grand renom.

Il arriva dans le Languedoc en 1551, au commencement de l'automne (1). Il fut reçu chez le célèbre professeur Guillaume Rondelet, dont il devint l'hôte, et auquel il servit de secrétaire pendant toute la durée de son séjour à Montpellier (2). Celui-ci travaillait alors au grand ouvrage d'icthyologie qui

chapitre concernant Charles de l'Escluse a été reproduit dans le volume des *Curæ posteriores*, à la suite de l'oraison funèbre prononcée à Leyde par Everard Vorst, à qui fut attribuée la chaire devenue vacante à la mort de Clusius.

(1) J.-E. et G. Planchon, dans l'Appendice de *Rondelet et ses disciples* (Montpellier, 1866), ont donné la date du 3 octobre 1551 comme celle de l'arrivée à Montpellier du jeune Charles de l'Escluse.

(2) Dans notre ouvrage intitulé : *La Botanique en Provence au* XVIe *siècle : Pierre Pena et Mathias de Lobel* (Marseille, 1899), nous avons donné, au sujet de la carrière scientifique de Guillaume Rondelet, des détails sur lesquels il est inutile de revenir. — Le fait que Charles de l'Escluse, pendant son séjour à Montpellier, servit de secrétaire au célèbre professeur est attesté par Félix Platter, qui écrit dans ses curieux mémoires, sous la date du 6 janvier 1554 : « Nous nous réunîmes au Collège, pour tirer les Rois, entre nous autres Allemands. Le vieux bedeau, qui avait longtemps habité la Grèce, nous faisait la cuisine. André de Croatie eut la fève. Deux jours après, nous les tirâmes dans la maison de Rondelet, chez qui demeuraient Jérôme Betz de Constance, Clusius, qui était son secrétaire, et plusieurs autres. » (*Félix et Thomas Platter à Montpellier*, notes de voyage de deux étudiants bâlois, traduites par M. Kieffer.— Montpellier, 1892).— D'après Everard Vorst, Charles de l'Escluse, à cette époque, eut une hydropisie pour avoir imprudemment bu de l'eau froide en trop grande quantité. Rondelet le guérit par l'emploi du « *Cichorium sylvestre* », circonstance à laquelle Clusius a fait allusion dans les *Curæ posteriores* où, parlant de cette plante, il ajoutait : « cujus usum olim expertus sum mihi salutarem ex consilio et præscriptione C. V. Gulielmi Rondeletii, cùm apud ipsum viverem. »

a fait sa gloire (1). On s'est demandé si le jeune secrétaire n'aida pas son maître, tout au moins en coopérant à la rédaction latine de l'ouvrage et en concourant à en surveiller l'impression (2). Il quitta Montpellier un peu plus de trois ans après y être venu, et l'année même où parut le livre de Rondelet. La date précise de son départ nous est connue par les mémoires de Félix Platter : ce fut le 27 janvier 1554. Ce jour-là, écrit Platter, « partit de Montpellier Carolus Clusius, le secrétaire de Rondelet, chez qui il logeait déjà avant mon arrivée. Il se rendit plus tard célèbre dans la science botanique, comme ses écrits en font foi, et ne pratiqua jamais la médecine. Il m'écrivit bien souvent pour me rappeler nos relations de Montpellier (3). »

Jusqu'à la fin de sa vie, Clusius se complut à évoquer l'heureux temps où il avait été le disciple, le commensal et le secrétaire de Guillaume Rondelet. Lorsque, près d'un demi-siècle étant écoulé, il prépare le plus important de ses ouvrages, *Rariorum*

(1) *Gulielmi Rondeletii Doctoris Medici et Medicinæ in schola Monspeliensi professoris regii Libri de Piscibus marinis, in quibus veræ Piscium effigies expressæ sunt. — Lugduni, apud Matthiam Bonhomme*, M. D. LIIII.

(2) « Clusius était déjà ce qu'on l'a connu depuis, un écrivain élégant, presque un artiste dans le maniement de cette belle langue latine qui servait alors d'organe à l'Europe savante et lettrée. C'est, dit-on, sa plume qui donna la forme, non la matière, à la première édition latine de l'ouvrage de Rondelet sur les poissons. Trois ans, au moins, furent employés à cette tâche. » (J.-E. et G. Planchon, *Rondelet et ses disciples*). — Parmi les poésies liminaires qui, suivant l'usage du temps, ornent le *De piscibus marinis,* nous trouvons une longue pièce, d'une élégante latinité, intitulée : *Caroli Clusii Elegia :*

Quisquis squamigeros pisces, genus omne natantum,
Nosse cupis, præsens perlege Lector opus.
. . . .
Ergo cum vario celebrentur carmine vates
Et quisquis medica nomen ab arte tulit,
Et qui solertis naturæ arcana recludunt,
An laudem præsens non mereatur opus ?

(3) *Félix et Thomas Platter à Montpellier.*

plantarum historia, il n'oublie presque jamais de dire, en parlant de Montpellier, qu'il y a vécu chez Rondelet. « Eo tempore quo Monspelii apud clarissimum virum Gulielmum Rondeletium, professorem regium, vivebam », et il donne de temps en temps quelque menu détail qui montre bien quelle fut l'intimité de leurs rapports. — Ils font ensemble de fréquentes promenades, quelquefois des voyages : un jour ils vont de compagnie jusqu'à Carcassonne (1). — Quoique Rondelet n'ait publié aucun ouvrage de phytographie, la botanique avait pour lui beaucoup d'attrait et il s'y était adonné avec ferveur. Comme la plupart des botanistes de cette époque, il possédait un jardin dans lequel il cultivait, avec les espèces médicinales, toutes celles qui offraient quelque intérêt au point de vue botanique. Quand, au cours de ses herborisations, Charles de l'Escluse rencontre un sujet remarquable, il le déracine pour en enrichir le jardin du professeur. C'est ainsi qu'il y transplante la bulbe d'un Narcisse-Tazette trouvé à Maguelone et dont le scape, — chose qui lui a paru bien singulière, — soutenait jusqu'à seize fleurs. Une autre fois, il y apporte une Fougère qu'il nomme « *Phyllitis* » et qu'il a prise dans les Cévennes (2).

On voit déjà, par ces détails, combien fut grande l'ardeur du jeune botaniste pour l'herborisation. Il se mit à la conquête des plantes dès les premiers jours de son installation à Montpellier. Il nous apprend, dans le même ouvrage, qu'il avait commencé, vers la fin de 1551, à explorer le littoral maritime du Languedoc et qu'il y avait cueilli notamment le *Medicago marina* (3).

A l'exemple du plus grand nombre des étudiants que réunissait autour de ses chaires l'Université de

(1) *Rariorum plantarum historia*, p. 341 — En 1552.
(2) *Op. cit.*, pp. 154 et ccxiij.
(3) *Op. cit.*, p. ccxliij.

Montpellier, il devait être tenté de franchir la limite qui séparait le Languedoc de la Provence : il n'avait pour cela qu'à traverser le Rhône.

Ce fut au cours de l'année 1552 qu'il effectua son voyage en Provence (1). Il vint jusqu'à Marseille, où il avait l'intention de s'embarquer pour l'Italie. Il prit place à bord du navire qui devait l'y transporter. Au dernier moment, une raison imprévue, sur la nature de laquelle il ne s'est pas expliqué, l'empêcha de partir. Vers la fin de sa carrière, faisant allusion à cette circonstance, il constatait, non sans une certaine mélancolie, qu'il n'était jamais allé en Italie : « Je n'ai jamais vu l'Italie, disait-il, bien qu'à trois reprises je me sois mis en route pour m'y rendre : une fois par mer, et, venu à Marseille, j'étais déjà monté sur le bateau qui allait m'y conduire ; les deux autres fois par les Alpes, jusqu'au pied desquelles je m'étais avancé, mais chaque fois des affaires me retinrent. Et c'est pour cela que plus tard je renonçai à toute nouvelle idée d'entreprendre ce voyage (2). »

Nous savons quelle était la route que prenaient généralement les étudiants de Montpellier, lorsqu'ils

(1) La date de 1552 a été donnée par Clusius lui-même dans son *Histoire de quelques plantes rares observées en Espagne*. Il écrivait à propos du « *Capnos Fumus terræ* » rencontré par lui en ce pays, et précédemment dans la Crau d'Arles : « Observare memini... supra Arelatem, dum Massilia per eam urbem anno M. D. LII Mompelium redirem. » Il avait choisi le printemps pour venir en Provence. Il dit en effet dans le même ouvrage qu'à Marseille il trouva le « *Tragacantha* » (*Astragalus Massiliensis* Lamk) couvert tout à la fois de fleurs et de fruits. Or, cette Papilionacée commence à fleurir dès le mois d'avril et en mai elle porte simultanément fleurs et fruits.

(2) *Rar. plant. hist.*, p. 22 : « Italiam enim nunquam vidi, licet ter profectionem tentarim, semel conscensa Massiliæ navi, bis ad Alpes usque progressus : sed negotia perpetuo me revocarunt. Ideoque in posterum omnem adeundi Italiam cogitationem deposui. »

avaient envie de venir visiter la grande cité maritime de la Provence (1). « L'itinéraire suivi au départ de Montpellier conduisait d'abord à Lunel, puis à Saint-Gilles. On franchissait là le petit Rhône, et sur la rive gauche de cette branche du fleuve, on abordait en Camargue. On parcourait toute la partie septentrionale du delta, et après avoir traversé le grand Rhône, on atteignait Arles. Au-delà d'Arles, on rencontrait la vaste plaine caillouteuse de la Crau, où l'on faisait halte à l'auberge de Saint-Martin, et l'on se dirigeait ensuite soit vers le bourg de Saint-Chamas, soit vers la petite ville de Salon (2). »

Certaines indications consignées dans le *Rariorum plantarum historia* montrent que tel fut, en 1552, l'itinéraire de Clusius. Quelques-unes des étapes du trajet y sont mentionnées : Saint-Gilles, la Camargue, Arles, la Crau et l'auberge de Saint-Martin (3).

Il eut l'occasion de traverser une autre partie de la

(1) « Un passage des *Adversaria* nous apprend qu'en venant à Marseille, les étudiants de Montpellier n'avaient pas seulement en vue l'intérêt de leur éducation scientifique. Avant tout, c'était pour eux un voyage d'agrément... « Dum Monspellio Galloprovinciæ Massileam lusum iremus, complures commilitones... » On pouvait d'ailleurs concilier aisément le grave et le doux, le plaisir et la science, et rien n'empêchait de se livrer, le long du chemin, à des observations phytologiques. » (*La Botanique en Provence : Pierre Pena et Mathias de Lobel*, p. 62.)

(2) *Ibid.*, p. 63.

(3) Il est probable qu'en retournant Clusius suivit le même chemin. C'est ce que semble indiquer le texte relatif au « *Capnos* » que nous avons cité plus haut. En tout cas, il passa deux fois par Arles et par la Crau, à l'aller et au retour. Il y avait, d'ailleurs, pour les étudiants de Montpellier, d'autres façons de se rendre en Provence, et quelquefois ils venaient à Marseille par mer. Au sujet de ces voyages en Provence, nous avons donné de curieux détails dans nos diverses publications relatives à *La Botanique en Provence au XVIe siècle* (*Pierre Pena et Mathias de Lobel*, *Félix et Thomas Platter*, *Léonard Rauwolf et Jacques Raynaudet*.)

Provence lorsque, en 1554, il quitta définitivement Montpellier. Il se proposait de retourner dans sa patrie ; mais il ne put s'y rendre par le chemin le plus direct et le plus court, qui eût été celui du nord de la France. Il a raconté lui-même qu'à raison de la guerre qui avait éclaté entre l'empereur Charles-Quint et le roi de France Henri II, et ne se souciant pas de traverser des territoires désolés par la présence des armées belligérantes (1), il dut faire un long détour et se diriger vers la Suisse, qu'il atteignit en passant par Nîmes, Avignon, Orange, Bollène, Montélimar, Valence et Grenoble (2).

Nous n'aurons pas à suivre au-delà d'Orange et de Bollène le botaniste artésien ; nous n'aurons pas davantage à retracer les divers évènements de sa longue existence. Le présent travail ayant pour unique objet l'historique de ses relations avec la Provence, nous devons nous borner à extraire, des nombreux ouvrages qu'il a publiés, tout ce qui se rapporte à la flore provençale.

Rembert Dodoens (3) avait, en 1553, fait paraître son *Cruydtboeck*. « Cet ouvrage flamand, destiné à la

(1) *Rar. plant. hist.*, p. cxxij : « Observare memini antè quadraginta annos, dùm per Helvetios è Galliâ Narbonensi in patriam redirem, præclusâ per reliquam Galliam viâ, fervente bello inter imperatorem Carolum V et Galliæ regem Henricum II. »

(2) *Rariorum aliquot stirpium per Pannoniam observatarum historia*, p. 100 : « Olim etiam legere memini, dùm Avenione per Arausiorum agrum et Boulline ad Montelimar proficiscerer, Valentiam Allobrogum et Gratianopolin petiturus. »

(3) Rembert Dodoens, *Dodonæus*, né à Malines ou dans la région, vers 1517 ou 1518, embrassa la carrière médicale, et tant par ses ouvrages que par des cures heureuses, y acquit de bonne heure une brillante réputation. L'empereur Maximilien II l'appela dans sa capitale et le prit pour médecin. Au bout de quelques années, dégoûté de la cour, il se démit de ses fonctions. Plus tard l'Université de Leyde lui offrit une chaire qu'il occupa jusqu'à sa mort (1585) et dans laquelle il eut pour successeur Charles de l'Escluse. Une grande amitié liait les

vulgarisation de la botanique, eut une grande vogue, mais il n'était guère accessible, ni aux provinces wallonnes des Pays-Bas, ni à la France (1). » Charles de l'Escluse, mis en relation, à son retour du Languedoc, avec le botaniste de Malines, entreprit de traduire le *Cruydtboeck* en français. Cette traduction, imprimée à Anvers par Jean Loë, parut en 1557, sous le titre suivant : *Histoire des plantes en laquelle est contenue la description entiere des herbes, c'est à dire, leurs Especes, Forme, Noms, Temperament, Vertus et Operations... par Rembert Dodoens Medecin de la Ville de Malines et nouvellement traduite de bas Aleman en François par Charles de l'Escluse.* Suit un petit traité, qui est une œuvre originale du traducteur (2), et qui est intitulé : *Petit Recueil auquel est contenue la description d'aucunes gommes et liqueurs, provenant tant des Arbres que des Herbes : ensemble de quelques Bois, Fruicts, et Racines aromatiques, desquelles on se sert ès Boutiques... par celuy qui a traduit l'Herbier de bas Aleman en*

deux botanistes. Clusius, citant, dans son *Histoire des plantes de Hongrie*, le nom de Dodoens, ajoutait : « veteri amicitia mihi conjunctus ». Ce nom demeure attaché à de nombreuses publications botaniques, dont la plus importante est le *Stirpium historiæ Pemptades sex.*

(1) Edouard Morren, *op. cit.*

(2) Le mot *originale* n'est peut-être pas tout-à-fait exact, car voici ce que dit l'auteur de cet opuscule dans son « Advertissement au Lecteur » : « J'ay prins ceste hardiesse de recueillir les descriptions de quelques Liqueurs et Racines aromatiques qui estoient semées çà et là par l'Herbier Aleman, et les traduire en langue Française, en y adjoustant les descriptions de quelques autres Liqueurs, et Fruicts, et Bois aromatiques qui n'y estoient contenues, lesquelles ay tiré hors des Auteurs anciens, et ramassé comme en un corps, sans le sceu toutes fois et consentement de celuy qui a fait l'Herbier... » — Nos lecteurs comprennent que par *Herbier*, Clusius désigne le *Cruydtboeck*. Le mot *Herbier* ou *Herbaire*, en latin *Herbarium*, s'appliquait alors au genre d'ouvrage que nous appelons aujourd'hui une *Flore*.

François. — Nous signalons ce premier ouvrage de Clusius parce que nous aurons à y prendre la description de l'une des plantes qu'il avait observées en 1552 aux environs de Marseille.

En 1563, il fut appelé à Augsbourg par un riche habitant de cette ville, Antoine Fugger, qui désirait lui confier la mission de conduire ses deux jeunes fils en Italie (1). Le voyage eut lieu; mais par suite d'une circonstance demeurée obscure, le programme en fut modifié au dernier moment, et l'on substitua l'Espagne à l'Italie. Les trois voyageurs parcoururent la péninsule ibérique, sur le sol de laquelle Clusius fit d'importantes découvertes botaniques. Il en rapporta les matériaux du livre qu'il fit imprimer en 1576 : *Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum historia* (2). — Il y a mentionné, avec leur habitat provençal, neuf des espèces dont il avait, au cours des herborisations de 1552, constaté la présence sur le territoire de la Provence.

L'Histoire des plantes d'Espagne fut dédiée à l'empereur d'Allemagne Maximilien II. Ce prince avait fait venir Charles de l'Escluse à Vienne, pour l'attacher à la maison impériale. Clusius profita de cette circonstance pour entreprendre, à travers l'Autriche et la Hongrie, de nombreuses herborisations dont il consigna plus tard les résultats dans son *Rariorum aliquot stirpium per Pannoniam, Austriam et vicinas Provincias observatarum historia* (3). Disgracié sous Rodolphe II, le botaniste

(1) Ce fut en cette occasion que Charles de l'Escluse, venu à Augsbourg, y fit la connaissance de Léonard Rauwolff. Celui-ci lui montra son herbier, renfermant les plantes qu'il avait colligées en France, en Italie et en Suisse, de 1560 à 1563. (V. à ce sujet notre étude sur *Léonard Rauwolff*.)

(2) *Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini, Architypographi Regii,* M.D.LXXVI.

(3) *Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini,* M.D.LXXXIII.

quitta la capitale de l'Autriche et s'établit à Francfort-sur-le-Mein. Il y vécut dans une profonde retraite, jusqu'en 1593, année où les curateurs de l'Université de Leyde lui offrirent la chaire que la mort de Dodoens venait de rendre vacante. Il l'accepta et y siégea pendant seize ans. Il mourut à Leyde le 4 avril 1609 : il venait d'entrer dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Durant cette dernière période, « Clusius prépara les grands ouvrages qui résument l'activité d'une longue carrière de travail et qui l'ont fait placer au rang des fondateurs de la botanique. Ses œuvres complètes parurent en deux volumes in-folio successivement en 1601 et en 1605 (1) ». Le premier de ces volumes est le célèbre *Rariorum plantarum historia* (2) ; l'autre, un recueil de diverses œuvres dont la principale porte le titre de : *Exoticorum libri decem* (3).

Enfin, deux ans après la mort de l'illustre écrivain, ses éditeurs assemblèrent, sous le titre de *Curæ posteriores* (4), différents opuscules que cet infatigable travailleur avait continué d'écrire pour amender ou compléter ses publications antérieures.

Pendant le long intervalle qui s'était écoulé depuis son départ de Montpellier en 1554, Charles de l'Escluse n'avait pas trouvé l'occasion de revoir le midi

(1) Edouard Morren, *op. cit.*

(2) *Antverpiæ, ex officina Plantiniana, apud Joannem Moretum*, 1601. — Clusius fondit dans ce grand ouvrage ses anciennes publications relatives à la flore espagnole et à celle de l'Autriche et de la Hongrie.

(3) *Ex officina Plantiniana Raphelengii* (Leyde), 1605. — François Ravelingen, plus connu sous le nom de Rapheleng ou *Raphelengius* (Peiresc écrivait *Raphelenge*), entré comme correcteur dans l'imprimerie de Christophe Plantin à Anvers, devint en 1565 le gendre de celui-ci. Il vint à Leyde en 1585 pour diriger l'imprimerie que son beau-père y avait établie, qui lui fut léguée par Plantin, et qu'il transmit à ses enfants.

(4) *In officina Plantiniana Raphelengii*, 1611.

de la France. Vers les dernières années de sa vie, et tandis qu'il s'occupait à Leyde de la révision et de la publication de ses écrits, une circonstance fortuite se produisit qui lui permit d'y ajouter quelques détails nouveaux, relatifs à des végétaux de la Provence.

En 1602, le vieux botanographe eut à répondre aux avances que lui fit un jeune gentilhomme provençal, alors inconnu, mais qui devait un jour rendre célèbre son nom seigneurial de Peiresc (1).

Nous avons, dans un travail récent (2), exposé

(1) Nicolas-Claude Fabri naquit le 1er décembre 1580, au château de Belgencier (petite commune qui appartient aujourd'hui à l'arrondissement de Toulon). Il était fils de Rainaud Fabri, sieur de Callas, conseiller à la Cour des Comptes, Aides et Finances séant à Aix. Il porta d'abord, comme son père, le titre nobiliaire de Callas. En 1604, il y substitua celui de Peiresc : c'était le nom d'une terre apportée en dot par sa mère et située dans la Haute-Provence ; mais, dans les premiers temps, au lieu de *Peiresc*, il écrivait *Peirets*. Il notifia ce changement de nom à Charles de l'Escluse dans le post-scriptum d'une lettre qu'il lui adressait d'Aix le 25 février 1604 : «... Vous pourrés aussy sçavoir « qu'au lieu du dessus qu'aviés accoustumé de faire en mes « lettres, au sr de Callas, etc., il faudra changer et dire d'ores « en avant, au sr de Peirets chez Monsr le conseiller de Callas à « Aix en Provence. » Ce dernier, qui était l'oncle et le parrain de Nicolas-Claude, lui transmit en 1607 son office de conseiller au Parlement de Provence. Le rôle que l'érudit magistrat a joué dans « la République des Lettres », comme on disait alors, est trop connu pour que nous ayons besoin d'y insister. Qu'il nous suffise de remettre sous les yeux de nos lecteurs l'éloquente appréciation de M. Léopold Delisle, quand, ayant à grands traits résumé la carrière de Peiresc, il le louait d'avoir été « un amateur de génie, qui a largement contribué au progrès des connaissances humaines, et qui a poussé jusqu'aux dernières limites la modestie, le désir d'obliger, la curiosité, le goût du beau, la passion de la lecture et l'amour désintéressé de la science. » (*Un grand amateur français du* XVIIe *siècle* : FABRI DE PEIRESC, lecture faite par M. Léopold Delisle à la séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1888).

(2) *L'Indigénat en Provence du Styrax officinal* : *Pierre Pena et Fabri de Peiresc* (Marseille, Aubertin et Rolle, éditeurs, 1901).

comment ce jeune homme se mit en rapport avec Charles de l'Escluse. « Peiresc, encore adolescent, s'était rendu à Padoue, ville savante où il comptait poursuivre ses études et donner satisfaction à l'ardeur qui le portait indistinctement vers toutes les branches des connaissances humaines. Pendant son séjour à Padoue, il fut reçu, apprécié et pris en affection par un humaniste de mérite, Paul Gualdo, alors vicaire-général du diocèse, et aussi par Jean-Vincent Pinelli, un bibliophile érudit dont la renommée était grande, et qui correspondait avec Scaliger et Clusius. Pinelli mourut en 1601. Le duc della Cerenza, neveu du défunt, étant obligé de quitter Padoue, chargea Gualdo de recevoir en son absence les lettres qui viendraient à l'adresse de feu son oncle. Justement, il arriva des lettres de Scaliger et de Clusius, accompagnant l'envoi de divers objets offerts par chacun des deux savants à Pinelli. Gualdo montra le tout à Peiresc. Celui-ci, pris d'un vif désir d'entrer en correspondance avec ces hommes illustres, saisit au vol l'occasion qui se présentait de leur écrire : il leur offrit ses services, se déclarant tout disposé à leur fournir, le cas échéant, les communications pour lesquelles ils avaient l'habitude de recourir à Pinelli (1). »

Charles de l'Escluse accueillit avec bienveillance les ouvertures de ce jeune correspondant si plein de

(1) Pinelli était un botanophile, et il envoyait des plantes rares à Clusius. Celui-ci, dans un Appendice à son Histoire des plantes, écrit à propos d'un Narcisse : « Quum ejus bulbum ab illustri viro Joanne Vincentio Pinello, missum Patavio sub initium Novembris à Christi nativitate millesimi sexcentesimi accepissem, illico in fictili terræ commitebam. » C'est au même Pinelli qu'il a dédié son Histoire des Champignons de Hongrie. Gassendi, dans sa *Vie de Peiresc*, rapporte que l'envoi fait par Clusius à Pinelli, arrivé à Padoue après la mort du destinataire, se composait du *Rariorum plantarum historia* et d'un portrait de Mathias de Lobel.

bonne volonté, se montra reconnaissant, l'encouragea par le don de son portrait et d'un exemplaire du *Rariorum plantarum historia*, et lui envoya la liste des plantes méridionales qu'il désirait recevoir.

Les lettres de Peiresc qui ont été conservées (1) témoignent du zèle avec lequel il s'efforça de donner la plus complète satisfaction aux *desiderata* du célèbre professeur de Leyde.

Il se met personnellement en campagne, et comme il se défie un peu de ses propres lumières, il se fait accompagner, dans ses herborisations, par un botaniste expérimenté, capable de déterminer les plantes en toute saison (2). Il utilise, pour récolter des graines, même les parties de chasse auxquelles il prend part de temps en temps (3). De plus, « en homme toujours disposé à ne rien épargner pour rendre service à ses amis, il a recours à des méde-

(1) Les lettres de Peiresc, éparses dans diverses bibliothèques, soit en originaux, soit à l'état de brouillons ou de copies, ont été publiées sur l'initiative du Ministre de l'Instruction publique et ont pris place dans la *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*. Le soin de les recueillir et de les coordonner avait été confié à feu M. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Sept volumes ont paru de 1888 à 1898 (Paris, Imprimerie Nationale). Le tome VII contient sept lettres adressées à Charles de l'Escluse. Mais Tamizey de Larroque, ignorant que la Bibliothèque de l'Université de Leyde possède les originaux de huit lettres de Peiresc à Clusius, a involontairement exclu de son recueil deux lettres écrites de Paris, et restées inédites. Nous en citerons divers passages au cours de ce travail et nous les donnerons *in extenso* dans un appendice final.

(2) « Comitem adhibuit Botanicum quendam plantarum quovis tempore internoscendarum peritum. » (Gassendi, *Vita Peireskii*).

(3) « J'ay prins plaisir moy-mesme souventesfois en allant à « la chasse de faire cueillir de toutes les semences qui me sem- « bloient les plus extraordinaires, afin de rencontrer celles que « vous aviez marqué ». (*Lettre de Peiresc à Charles de l'Escluse*, Aix, 15 février 1605).

cins et à des apothicaires établis en différentes localités de la Provence (1). »

Tandis que ces relations épistolaires suivent leur cours, le jeune érudit provençal a conçu pour Charles de l'Escluse des sentiments d'affectueuse vénération dont la force augmente de jour en jour. Il a maintenant une ambition qui lui tient fort au cœur. Il voudrait que l'éminent botaniste, nonobstant son grand âge et ses infirmités, — il a près de quatre-vingts ans et il est goutteux, — consentît à se mettre en route pour venir en Provence. Il lui offre l'hospitalité en son château de Belgencier. Il espère vaincre les hésitations que fera naître chez Clusius la perspective d'un long et difficile voyage, en lui parlant des « plantes singulieres » dont la contrée est abondamment pourvue, et surtout du Styrax découvert par Pierre Pena, quarante ans auparavant, sur les collines environnantes. C'est dans une lettre qui accompagnait un de ses envois de plantes, que Peiresc formule son invitation : « Il y en a quel-
« ques-unes, écrit-il, que j'ay faict r'ammasser sur
« le rivaige de la mer, mais la plus part sont esté
« choisies par les bois et collines qui sont autour
« d'un petit villaige nommé Beaugentier, lequel est
« situé entre la ville de Tollon (2) et les montagnes
« de la Sainte-Baulme (3), au dessoubs de la Colle

(1) *L'Indigénat en Provence du Styrax officinal : Pierre Pena et Fabri de Peiresc.*

(2) Toulon.

(3) Pour ceux de nos lecteurs à qui le site célèbre de la Sainte-Baume n'est encore connu que de nom, nous reproduisons la description sommaire que nous en avons donnée dans notre livre sur *Pierre Pena et Mathias de Lobel* : « La Sainte-Baume tire son nom d'une grotte (*baumo* en provençal) au fond de laquelle, suivant une ancienne tradition, la Magdelaine de l'Evangile, miraculeusement transportée en Provence, serait venue expier les légèretés de sa vie passée et achever ses jours dans les larmes et la prière. Cette grotte s'ouvre, à une grande hauteur, au milieu de la paroi verticale d'une chaîne calcaire

« d'Anis (1) tant renommée pour les plantes singu-
« lieres que les médecins y treuvent d'ordinaire.
« Nous y avons une maison où j'ay faict quelque
« sesjour cest automne passé, mais je vous asseure
« que ce n'a pas esté sans vous y regretter, car je
« vouldrois bien vous y tenir, pour vous y caresser
« suivant noz petites forces, et vous y faire remarquer
« des plus belles et plus rares plantes de toute la
« Provence, et nommement le Styrax qui y croist en
« grande abondance et ne se treuve poinct en aucun
« aultre lieu de ce païs hors du terroir dudict lieu
« de Beaugentier (2). »

Le vieillard ne se laissa point séduire et déclina l'invitation : il avait pour cela de trop bonnes raisons. Ce fut alors Peiresc qui résolut d'aller lui-même faire une visite à son illustre correspondant. Il entreprit ce voyage en 1606. Il se rendit d'abord en Angleterre, où il vit Mathias de Lobel. Au retour,

taillée à pic du côté du nord, et dont le point culminant atteint presque une altitude de 1200 mètres. Sur le versant septentrional de la chaîne, au-dessous des escarpements, s'étale une superbe forêt que le souvenir de sainte Magdelaine a de tout temps protégée contre la cognée. Le Hêtre, l'If, l'Erable à feuilles d'Obier, le Tilleul, l'*Ilex aquifolium* y sont les essences dominantes. Sous ces grands arbres et dans les escarpements de la montagne se développe une florule subalpine qui, pour la Provence partout ailleurs chaude et sèche, constitue une précieuse rareté. Aussi depuis le xvi[e] siècle une multitude de botanistes sont venus y herboriser. »

(1) *Colle* est un mot provençal qui signifie colline. Celle dont parle Peiresc continue à porter le même nom, qui se prononce *Agnis*, avec l'accent tonique sur la première syllabe. Le sommet, appelé *Mourre d'Agnis*, a plus de 900 mètres d'altitude, et domine, du côté nord, le village de Signes.

(2) Cette lettre est une de celles dont l'Université de Leyde possède l'original. Nous l'avons citée, non point d'après le texte publié par Tamizey de Larroque, mais d'après une copie soigneusement collationnée sur l'original, que M. le docteur P.-C. Molhuysen, conservateur de la Bibliothèque universitaire de Leyde, a eu la bonté de nous fournir.

il aborda en Hollande, vint à Leyde, et se présenta chez Clusius. Il le trouva, rapporte Gassendi, en train de faire graver, pour un appendice à l'Histoire des plantes exotiques, un champignon que Peiresc lui avait envoyé de Provence, en même temps, ajoute le biographe, qu'une quantité presque innombrable de plantes, de racines et de graines. En outre, le visiteur, auquel, lorsqu'il traversa Paris, Vespasien Robin avait montré les fruits de certaines plantes étrangères inexactement décrites par Clusius, put signaler à celui-ci les rectifications à faire (1).

Revenu en Provence, Peiresc continua de correspondre avec Charles de l'Escluse. La dernière lettre qu'il lui écrivit, partie d'Aix en février 1609, ne parvint à Leyde qu'après la mort du botaniste, survenue, nous l'avons dit, le 4 avril de la même année (2). Cette lettre contenait un dessin de *Tragacantha* que l'éditeur des *Curæ posteriores*, comme nous le verrons plus loin, eut soin de faire graver pour l'insérer dans le recueil posthume.

Nous allons maintenant passer en revue les diverses espèces appartenant à la flore de Provence que

(1) « Deprehendit autem [Clusium] imprimi curantem in Appendice altera Exoticorum plantarum figuram Fungi Coralloidis quem ad illum ex Provincia, cum aliis penè innumeris plantarum, radicum, seminumque generibus transmiserat. Commodùm etiam illum admonuit circa Indicas quasdam plantas, in quibus describendis errasset, et quasdam, de quibus nihil audiisset, idque prolatis commentariis juxta ostensos sibi Parisiis à Vespasiano Robino fructus. » (Gassendi, *Vita Peireskii.*)

(2) Gassendi nous apprend que pour arriver à Leyde, une lettre devait passer par Augsbourg et Francfort. Elle y mettait du temps et courait bien des hasards. « Porro ambages erant magnæ, cùm oporteret literas Augustâ, atque Francofurto transdere in Hollandiam. » *(Op. cit.)*.

Charles de l'Escluse a mentionnées dans ses ouvrages avec indication de leur habitat provençal (1).

Nous donnerons à la suite une des listes, — la seule qui nous soit parvenue, — de plantes envoyées à Leyde par Peiresc.

FUMARIA SPICATA L. — Clusius donnait à cette espèce le nom de « *Capnos tenuifolia* ». Il l'avait observée en divers lieux de la Gaule Narbonaise (2), et « principalement, dit-il, au-dessus d'Arles, quand, en 1552, je retournai, par cette ville, de Marseille à Montpellier (3). » — Cette mention, insérée dans le *Rariorum plantarum historia*, avait déjà figuré dans le *Rariorum stirpium per Hispanias observatarum* (4).

LEPIDIUM DRABA L. — C'est dans la Camargue que notre auteur rencontra cette Crucifère, si abondante partout, qu'il a enregistrée dans le *Rariorum plantarum* sous le nom de « *Draba I vulgaris* ». Il a

(1) On ne s'étonnera pas que le nombre de ces espèces soit minime. Charles de l'Escluse ne vint qu'une seule fois en Provence. En outre, comme la flore de la Provence ressemble fort à celle du Languedoc, il s'abstint, sans doute, de noter, pendant son voyage à Marseille, les plantes qu'il avait déjà observées aux alentours de Montpellier.

(2) L'expression de « *Gallia Narbonensis* », — nom d'une ancienne division administrative qui, sous la domination romaine, avait, pendant quelque temps, englobé les territoires devenus plus tard ceux de la Provence et du Languedoc, — permettait aux écrivains du XVIe siècle de ne point distinguer entre les deux provinces et de les désigner simultanément.

(3) *Rariorum plantarum historia*, p. clxxxviij : « Nonnullis Narbonensis Galliæ locis observare memini, præsertim supra Arelatem, dum Massiliâ per eam urbem, anno M. D. LII, Mompelium redirem. »

(4) P. 374.

désigné d'une façon très précise le grand delta rhodanien. « Je me souviens, écrit-il, d'avoir cueilli cette plante dans l'île que forme le Rhône, partagé en deux bras, entre l'église de Saint-Gilles et Arles, tandis que je faisais route vers Marseille (1). »

RHUS COTINUS L. — « Je me rappelle,— dit-il dans le *Rariorum aliquot stirpium per Pannoniam observatarum historia*, — avoir pris autrefois le Cotinus (2), lorsque, parti d'Avignon, je me dirigeais, à travers le territoire d'Orange et de Bollène, du côté de Montélimar, ayant l'intention de gagner ensuite Valence en Dauphiné et Grenoble (3). » — Pierre Belon, ayant affirmé, dans ses *Remonstrances sur le default de labour*, que « Sumacs ont leurs semences vulgairement vendues es boutiques des Apoticaires, cueillie des Guarrigues d'autour Montalimar et Orenge pres du Rhosne », Charles de l'Escluse, dans la version qu'il a donnée de cet ouvrage sous le titre de *De neglecta cultura* (4), a traduit ainsi ce passage : « Rhus in solitudinibus Montelimar et Auraicæ vicinis ad Rhodanum crescit, cujus semina in Phar-

(1) *Rar. plant. hist.*, p. cxxiiij : « Memini etiam hanc plantam legere in insula illa quam facit Rhodanus in duo cornua divisus inter D. Ægidii phanum et Arelatem, dum Massiliam proficiscerer »

(2) Quelques floristes du XVI[e] siècle donnaient le nom de « *Coccygria* » ou « *Coggygria* » au *Rhus Cotinus* de Linné. D'autres l'appelaient « *Cotinus Plinii* ». Dans le *Rariorum plantarum historia*, où il a transporté l'indication d'habitat déjà consignée dans sa Flore de Hongrie et d'Autriche, il s'est servi du mot *Coggygria*.

(3) P. 100.

(4) *Petri Bellonii Cenomani medici de neglecta Plantarum Cultura, atque earum cognitione Libellus : edocens qua ratione Silvestres arbores cicurari et mitescere queant.* — Imprimée une première fois séparément, cette traduction a été jointe ensuite au volume des *Exotiques*.

macopolarum officinis venalia sunt. » Et il a joint à cette phrase une note marginale où il dit : « Carolo Clusio istac iter facienti nullum Rhus conspectum, sed Coccigrya plurima, non minus Rhoë ad densanda coria utilis : sed agro Mompelliano frequenter. »

Anagyris fœtida L. — Il existe, à quatre kilomètres d'Arles, un petit massif de roches calcaires, qui formait un îlot, au temps où la ville elle-même était entourée d'étangs et de marais. Des ruines encore imposantes couronnent le sommet du monticule : ce sont les ruines de Montmajour, abbaye bénédictine dont jadis la célébrité fut grande (1). On trouve autour de ses vieilles murailles de nombreux pieds d'*Anagyris fœtida*. L'Anagyre se perpétue là depuis

(1) « Non loin d'Arles, à Mont-Majour, sur un rocher alors entouré de marais, les Bénédictins avaient fondé, au xe siècle, un de leurs monastères. Il n'en reste aujourd'hui que des ruines ; au moyen âge, il était dans toute sa splendeur, et comptait parmi les Lieux saints de Provence les plus vénérés. En 1409, au mois de mai, nous dit Boysset, fut donné *lou perdon de S. Peyre de Montmajour*. Il a tout vu, et il déclare être en deçà de la vérité, en évaluant à 150.000 le nombre des *romieus* qui y vinrent : *en loqual perdon foron romieus, e vengueron de tot lo monde plus de cent cinquanta milia chrestians e chrestianas, e plus vous dic per veritat, non solamen per ausir, mas per veser*... Louis II, roi de Sicile et comte de Provence, y était présent en noble compagnie. En cette année 1409, le 16 janvier, au château d'Angers, Yolande d'Aragon lui avait donné le deuxième de ses fils, celui-là même qui devait être le roi René, et l'heureux père, alors en Provence où il se préparait à entreprendre à nouveau la conquête de Naples, s'était fait *romieu* à Montmajour pour en rendre grâces à Dieu. » (Charles de Ribbe, *La Société provençale à la fin du moyen âge*, Paris, 1898). — Bertrand Boysset, citoyen d'Arles, a laissé des mémoires « contenant ce qui est arrivé de plus remarquable, particulièrement à Arles et en Provence, depuis 1372 jusqu'en 1413 ». Ces mémoires ont été publiés dans le *Musée*, revue historique et littéraire d'Arles (1876-1877).

un temps immémorial (1). Le premier document imprimé qui fasse mention de cet habitat est l'opuscule que Conrad Gesner a intitulé *Horti Germaniæ* et qu'il fit imprimer à Strasbourg, en 1561, à la suite des œuvres de Valerius Cordus : « Anagyris, — écrivait l'illustre naturaliste de Zurich, — prope Arelaten locis paludosis gignitur, Matthiolo ignota... (2). »

(1) Ch. Martins, directeur du Jardin botanique de Montpellier, a publié dans le *Bulletin de la Société botanique de France* (t. XVI, pp. 100-102) un article intitulé : *L'*Anagyris fœtida *considéré comme un des types exotiques de la flore française*, où il s'exprime ainsi : « La localité de Montmajour, ancien couvent de Bénédictins, bâti sur un îlot molassique de la plaine d'Arles, est connu depuis longtemps ; mais le voisinage des ruines, au milieu desquelles il se trouve, pourrait faire concevoir quelques doutes sur sa spontanéité ; il y existe en tout cas depuis fort longtemps, car il est cité p. 391 dans le *Pinax* de Gaspard Bauhin, imprimé à Bâle en 1623... Cette plante est, selon moi,une espèce tertiaire ou une forme dérivée d'une espèce tertiaire qui, comme d'autres types exotiques, le Palmier-nain (*Chamærops humilis*), le Myrte, le Caroubier (*Ceratonia Siliqua*), le Laurier d'Apollon et le Laurier-rose, ont survécu à l'époque glaciaire dans le midi de la France, seulement dans quelques localités privilégiées, mais se sont maintenus partout dans le reste du bassin méditerranéen. » — L'habitat arlésien de l'*Anagyris fœtida* était connu bien avant la publication du *Pinax*, ainsi qu'il résulte d'un texte de Conrad Gesner que nous allons citer et qui paraît avoir échappé à Ch. Martins.

(2) A la façon dont est conçue la phrase de Gesner, il semblerait que l'*Anagyris* est une plante hydrophile, naissant au milieu des marais. L'indication donnée dans les *Horti Germaniæ* est pourtant d'une stricte exactitude, puisque le rocher de Montmajour, où croît cette plante, était alors, ainsi qu'on l'a vu, entouré d'eau stagnante. — Plus d'un siècle après Gesner, Tournefort se rendit à Arles pour y prendre l'Anagyre. « Mr de Tournefort, écrivait Garidel, nous avoit aporté cet arbuste d'une petite colline qui est auprès d'Arles, où Clusius l'avoit observée, pour la planter dans le jardin de Mr de Beaumont, où elle a été cultivée pendant un fort longtems. » (*Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix*, p. 32.) — Cette rare Papilionacée n'a point abandonné les ruines de la vieille abbaye et nous y avons nous-même constaté récemment sa persistance. — Dans le *Catalogue des Plantes de Provence* (Marseille, 1881-

D'où Gesner tenait-il la connaissance de ce fait? Avait-il lui-même vu et cueilli l'*Anagyris* lorsqu'il vint dans le Midi de la France (1)? Quoi qu'il en soit, la présence à Arles de cette rare espèce était connue à Montpellier, et quand Charles de l'Escluse manifesta l'intention de se rendre en Provence, Guillaume Rondelet lui conseilla d'aller, puisqu'il devait passer par Arles, rechercher l'Anagyre de Montmajour. C'est ce que Clusius ne manqua point de faire. Il retrouva plus tard en Espagne, près de Séville, de Malaga et de Valence, la même Podalyriée; et dans son histoire des plantes espagnoles, il raconta qu'il l'avait vue jadis, pour la première fois, aux environs d'Arles, d'après les indications que lui donna Rondelet : « Primò hanc arbusculam nascentem inveni primo ab Arelate lapide, saxoso quodam colle qui dicitur Divi Antonii, monente clarissimo viro, eodemque professore primario Academiæ Monspelianæ D. Gulielmo Rondeletio (2). » Cette phrase a été reproduite, avec quelques légères variantes, dans le *Rariorum plantarum historia* (3).

1891), Honoré Roux a indiqué, pour l'*Anagyris fœtida*, la station de Montmajour, en ajoutant : « où il a été planté ». — L'auteur du Catalogue, que nous avons personnellement connu et quelquefois accompagné dans ses herborisations, ne nous a jamais dit sur quelle autorité il se fondait pour affirmer que l'Anagyre n'était point spontané en cet endroit.

(1) « Conrad Gesner, l'illustre naturaliste de Zurich, ne fit qu'une courte apparition à Montpellier, vers la fin de l'année 1540, peut-être au commencement de l'année 1541. Il ne s'y arrêta pas longtemps, dit-il, parce qu'il ne trouva pas de médecin qui pût le loger chez lui, et qu'il aurait voulu profiter de la conversation quotidienne de médecins distingués, plutôt que des leçons publiques. Il avoue, néanmoins, y avoir gagné quelques connaissances en anatomie et en botanique. » (J.-E. et G. Planchon, *Rondelet et ses disciples*, Appendice.)

(2) P. 189.

(3) P. 93.

ASTRAGALUS MASSILIENSIS Lamk.— Lorsque Charles de l'Escluse vint à Marseille en 1552, il alla herboriser près du rivage de la mer ; il y rencontra la Papilionacée épineuse et frutescente que les floristes du XVI[e] siècle appelaient « *Tragacantha* », à laquelle nous appliquons aujourd'hui la dénomination, créée par Lamarck, d'*Astragalus massiliensis*. Il donna de cette plante une description détaillée dans le *Petit Recueil d'aucunes gommes et liqueurs* qu'il publia en 1557, nous l'avons dit, à la suite de sa traduction française du *Cruydtboeck* de Dodoens.

Nous transcrivons ici en son entier le chapitre XVI de cet opuscule (1). Nos lecteurs y verront Clusius, alors à ses débuts comme descripteur, manifester déjà ces qualités de précision qui ont fondé sa renommée :

« *La forme.* — Tragacantha à mout de branchettes ramues, lentes et flechiles (2), estendues au large, de sorte qu'une plante occupe aucune fois pied, ou pied et demi de terre en rondeur. Les feuilles sont petites, comme celles de la Lentille, blanchâtres, et quelque peu lanugineuses, situées l'une à l'opposite de l'autre le long d'un pedicule ou queüe (3), ne plus ne moins qu'à la Lentille. La fleur ressemble à celle du Cicer, blanchâtre, aucune fois distinguée de lignes purpurées. La graine est enclose en petites siliques, semblable bien pres au Lotus sylvestris. Toute la plante est garnie de tous costés d'espines bien aigües, poignantes et fermes. La racine s'estend en longueur sous la terre, comme celle de la Regulisse vulgaire, jaulne par dedans et noire par dehors, lente et difficile à rompre, laquelle jette és grandes chaleurs, comme és jours caniculaires, une gomme blanche qui se trouve attachée à icelle.

(1) Le titre de ce chapitre est ainsi conçu : « De Tragacantha. Chap. XVI. *Tragacantha*. Espine de bouq. »
(2) Souples et flexibles.
(3) Rachis de la feuille.

« *Le lieu.* — Tragacantha croist en Mede et Crete, comme dit Pline ; il s'en trouve aussi en autres regions, comme en la Province (1) pres de Marseille là où j'en ay trouvé en abondance.

« *Le temps.*— Tragacantha fleurit au mois d'avril. La graine est meure en juin, et és jours caniculaires se trouve la gomme attachée à la racine.

« *Les noms.* — Cette plante est appelée en Grec Τραγακάνθα : en Latin *Tragacantha* et *Hirci spina :* incognue és Boutiques, voire mesme de ceux chez lesquelz elle croist (2). »

Le *Petit Recueil* présente en outre, encadré par le texte, une figure du « *Tragacantha* » gravée sur bois, d'une exactitude très suffisante, dessinée d'après nature, sans aucun doute, par l'auteur lui-même pendant son séjour à Marseille.

En Espagne, Charles de l'Escluse trouva près de Cadix, et en une autre localité dépendant du royaume de Grenade, une plante, alors dépourvue de fleurs et de fruits, mais qui lui sembla presque identique « quàm simillima », disait-il, au Tragacantha de Marseille. Pourtant les folioles étaient caduques et non persistantes comme chez la plante de Provence. Il crut donc avoir affaire à une espèce différente, et en la décrivant dans l'ouvrage consacré à la flore d'Espagne, il lui donna le nom de « *Tragacantha altera* » ou « *Poterium* ». A cette occasion il rappelle sa trouvaille de Marseille : « Tragacanthæ, quam aliquando Massiliæ florentem et fructu prægnantem observavi, quàm simillima est hæc planta... (3). »

(1) Provence.

(2) Allusion évidente aux apothicaires de Marseille, chez lesquels, ou quelques-uns d'entre eux, Clusius était, sans doute, allé vérifier le fait.

(3) *Rar. per Hispan.*, p. 215.

Tout ce passage fut ensuite reproduit dans le *Rariorum plantarum historia* (1).

Même après la publication de ce grand ouvrage, la question du *Tragacantha* continua de préoccuper Çlusius ; il aurait eu le désir de revoir la curieuse plante observée par lui, cinquante ans avant, aux environs de Marseille, et qu'il avait décrite dans le *Petit Recueil.*

Aussi, quand l'obligeant et zélé Peiresc offrit avec tant d'empressement de lui envoyer des plantes de Provence, il se hâta de réclamer des graines de Tragacantha, au moyen desquelles il espérait voir pousser à Leyde des sujets dont il aurait tout le loisir de suivre le développement.

Par certaines lettres du jeune botanophile d'Aix qui nous sont parvenues, nous connaissons quelques-uns des *desiderata* du vieux botaniste. Celui-ci, envoyant à Aix, en 1603, son portrait et un exemplaire du *Rariorum*, demandait en même temps des graines de l'Astragale marseillais. Peiresc répondit le 25 février 1604 :

« Je serois bien en peine de trouver des termes « tels que je desirerois pour vous remercier selon « mon devoir de vostre livre des plantes et de vostre « portraict, que je reçus sur la fin de decembre der- « nier, le tout tres bien conditionné, dont je vous « demeureray redevable à jamais. Je n'ay regret « d'aultre chose si ce n'est de ce que vostre lettre ne « m'a esté rendue un mois plus tost, car j'eusse tasché « de recouvrer encor ceste année de la graine de « Tragacantha que vous desirez : ce qui ne se pourra « faire jusqu'à l'année qui vient. Cependant j'ay « jugé que vous ne treuveriez peult estre pas mau- « vais que je vous envoyasse de la racine. Et de

(1) P. 107.

« faict j'en ay mandé cüeillir à Marseille et ensemble
« un peu d'une aultre plus rare que les mariniers
« appellent Tartonraire et de laquelle ils se servent
« pour se purger d'autant qu'elle faict une merveil-
« leuse operation tant par le haut que par le bas.
« J'en ay rempli une petite boitte que je vous
« envoyerai par la premiere commodité, dans
« laquelle vous treuverez aussy un peu de graine
« fort fresche de nostre Seseli de Marseille, et la
« racine d'une aultre plante qui est assez familiere
« en cez quartiers, que l'apoticaire appelle Cento-
« nica : je ne sçay s'il se trompe. On m'a conseillé
« d'enfermer le tout dans un peu d'argille paistrie
« avec le miel. Dieu veuille que le tout puisse
« arriver sain et sauve ! C'est bien en ceste sorte
« que se conservent les greffes qu'on nous apporte
« des pays orientaulx. »

La boîte promise est partie pour Leyde. Aura-t-elle échappé à toutes les vicissitudes qui menacent de semblables expéditions et sera-t-elle arrivée en bon état ? Peiresc n'est pas sans quelque inquiétude. Il écrit de nouveau, et dans une lettre dont nous ne connaissons pas la date, mais qui est manifestement postérieure à celle du 25 février 1604, il s'exprime ainsi :

« Despuis avoir receu vostre beau livre Rariorum
« plantarum dont je vous remercie de rechef très
« humblement, je vous escrivis par la voye de
« messieurs les Bonvisi, et quelques jours apres je
« vous envoyai par la voye de la derniere foire de
« Francfort une boitte (dont le port estoit payé jus-
« qu'à Francfort) plaine de racines de Tragacantha
« et de quelques autres plantes de cez quartiers...
« J'attends vostre response pour sçavoir si vous
« aurez pour agreable que je vous en envoye d'au-
« tres, Et cepandant je procureray d'avoir de la

« graine du Tragacantha pour vous la faire tenir,
« s'il est possible, par la foire de septembre. »

Une nouvelle lettre de Charles de l'Escluse arrive à Aix le 10 septembre 1604. Il insiste pour avoir ses graines de Tragacantha. Mais à cet égard Peiresc joue de malheur. Les apothicaires marseillais qu'il a chargés de la récolte de ces graines se sont moqués de lui, évidemment : ils soutiennent que le Tragacantha ne fructifie pas dans le terroir de Marseille. En préparant un nouvel envoi, le bon Peiresc a donc le regret de ne pouvoir y joindre l'objet que Clusius désirait le plus ; il l'en informe par une lettre qu'il écrit d'Aix le 15 février 1605 :

« Suivant ma promesse et voz commandements,
« ayant mandé diverses copies de la liste des plantes
« que vous desiriez à plusieurs medecins et apoti-
« caires de ce païs, je n'ay sceu recouvrer aultres
« graines pour ceste année que celles que vous
« recevrez dans une boette à ovalle, à ceste prochaine
« foire de Francfort dans laquelle boette est encloz
« tout ce que vous treuverez cotté en l'inventaire
« que je vous mande maintenant avec promesse
« infaillible d'envoyer, s'il plaict à Dieu, l'année qui
« vient toutes les aultres semences que nous n'avons
« pas sceu recouvrer astheure (1), tant pource que
« le temps de les recueillir estoit desja passé lorsque
« vostre lettre me fust rendüe (qui ne fust que le
« 10 septembre 1604) : que pour la negligence de
« ceux à qui j'en avois donné la charge, laquelle
« vrayment ne se peult excuser, nommement pour la
« Tragacantha dont je suis resolu d'aller moy
« mesme chercher la graine lorsque le temps en sera
« venu, puisqu'eux n'en savent poinct trouver. Car

(1) A cette heure.

« de croire (ce que me veullent asseurer quelques-
« uns des plus capables apoticaires de Marseille)
« qu'elle ne face poinct de semence en ce païs, il
« m'est impossible, veu qu'ils m'accordent qu'elle y
« fleurit. J'ay prins plaisir moy mesme souventes
« fois en allant à la chasse de faire cüeillir de toutes
« les semences qui me sembloient les plus extra-
« ordinaires, afin de rencontrer celles que vous
« aviez marqué, et de faict en fin de conte par ce
« moyen là je m'en suis treuvé tout plein entre
« mains que les apoticaires n'avoient sceu treuver :
« mais il y en a eu aussy plusieurs aultres que vous
« n'aviez pas demandé, lesquelles neantmoins j'ay
« vouleu vous envoyer puisqu'elles estoient cüeillies,
« croyant que vous ne laisriez peult estre pas d'y
« prendre plaisir. »

Ces graines de Tragacantha, qu'il n'avait pas pu obtenir des apothicaires de Marseille, Peiresc, ainsi qu'il l'annonçait, s'était décidé à les venir chercher lui-même. De Paris, où il s'est rendu dans le courant de cette même année 1605, il répond, le 25 août, à une lettre que lui a écrite Clusius :

« Monsieur, quattre ou cinq jours avant mon
« despart de Provence je receus la vostre du 12 May,
« et fus bien aise d'entendre que la derniere boette
« que je vous avois envoyé estoit arrivée à bon port
« et qu'elle vous avoit esté agreable. J'escrivis
« incontinent à Frejus, à Thollon, à Mompellier, en
« Avignon et encor ailleurs, et priay tres instemment
« des amys que j'y ay partout de me recueillir
« toutes les semences que vous desirez. Je fus en
« mesme temps à Marseille et y laissay la mesme
« charge à quelqu'aultre ; tellement que j'espere
« qu'entre touts on aura tout ce que vous desirez :
« mais à grand peine se pourra il rien envoyer vers
« vous avant la foire de Pasques, avant lequel temps

« j'espere estre de retour en Provence. Et quand cela « ne seroit, mon frere recevra le tout de toutes pars, « et me l'adressera en ceste ville afin que je vous le « puisse faire tenir par les marchands qui iront à la « foire. Estant à Marseille je me laissay porter à ma « curiosité jusqu'au lieu où se treuve quantité de « Tragacantha, où en ayant diligemment esplusché « beaucoup de plantes enfin j'en recueillis la « semence que je vous envoye maintenant. Je vous « en envoyerai dadvantaige lorsque je seray de retour « en Provence (1). »

Sur ces entrefaites, Charles de l'Escluse a reçu le précédent envoi de Peiresc. Mais, hélas! la boite expédiée est restée si longtemps en route que les diverses racines qu'elle contenait, et notamment celles de l'*Astragalus massiliensis*, sont arrivées à Leyde entièrement desséchées. Peiresc en est informé pendant qu'il se trouve encore à Paris. Désolé de ce fâcheux contre-temps, il écrit aussitôt (6 février 1605) :

« Monsieur, je suis marry que les plantes du Tra- « gacantha et Tartonraire que je vous avois envoyé « dans la premiere boitte ne vous ayent esté rendües « que si tard, que elles estoyent desja toutes fles- « tries : et suis toutefois bien aise que vous les ayiez « receües quand ce ne seroit pour autre chose que « pour vous servir de tesmoignage de ma diligence « et du desir que j'avois eu d'executer voz comman-

(1) Cette lettre de Peiresc à Clusius et celle qui suit sont inédites. Nous avons eu l'occasion d'expliquer, dans une note précédente, que ces deux lettres, ignorées de Tamizey de Larroque, ne figurent pas dans le recueil qu'il a publié. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. le docteur P.-C. Molhuysen, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Leyde. Ainsi que nous l'avons annoncé, nous les imprimerons en entier à la fin de ce travail.

« dements. Que si cela n'est bien reusci, ce n'est
« poinct par ma faulte, car j'y avois assez bien pour-
« veu s'il me sembloit, et avois enveloppé cez
« racines dans de l'argille si fraische, que si la boitte
« fust allée par son droit chemin, c'est sans doubte
« qu'elles ne se seroyent pas sitost sechées et que
« vous les auriez eu toutes vives, mesmes attendu
« la charge que j'avois donné au messagier qui s'en
« chargea jusqu'à Lion, d'envelopper souvent la
« boitte dans un drappeau mouillé. Des autres
« plantes que vous aviez desiré depuis, je crains
« bien que mon absence de Provence ne soit cause
« qu'il en manque quelqu'une que nous aurions
« possible recouvré : mais j'ay tant recommandé
« cest affaire à mon frere, que je m'asseure que
« nous en aurons la plus grande partie. Je luy ai
« escrit de me les envoyer icy, afin que je les vous
« puisse faire tenir par les libraires qui s'en iront à
« Francfort ceste foire de Pasques. Je les attends au
« premier jour. »

Les graines « espluschées » par Peiresc eurent-elles meilleur sort que les racines ? Clusius les reçut-il en bon état ? La correspondance ne nous le dit pas. Mais il est certain que jusqu'à son dernier jour, l'éminent botaniste ne cessa point de s'intéresser au Tragacantha de Marseille; et ce fut sans doute sur sa demande que Peiresc se mit en devoir de lui en fournir un dessin exécuté avec la plus consciencieuse fidélité (1). Une lettre partie d'Aix en février 1609 accompagnait l'envoi du dessin. Quand le pli arriva en Hollande, au mois d'avril suivant, Charles de l'Escluse venait de mourir. Mais l'éditeur chargé

(1) La figure de l'Astragale de Marseille était accompagnée de divers détails d'analyse que le graveur a reproduits : feuille avec ses folioles, rachis de la feuille transformé en épine après la chute des folioles, fleur, gousse, graines.

par testament de donner, sous le titre de *Curæ posteriores*, un recueil d'opuscules et de notes préparés par le défunt (1), fit graver la figure du Tragacantha et l'inséra dans l'ouvrage posthume avec cette légende : *Tragacanthæ in Galliæ Provincià nascentis icon accuratior*, et en rendant un juste hommage au zèle du magistrat provençal (2).

Paronychia argentea Lamk. — Clusius cueillit en Espagne cette Paronyque, à laquelle, dans sa florule espagnole (3), il donna le nom de « *Paronychia hispanica* ». A cette occasion il rappela que jadis, passant par la Crau, *lapidoso illo campo supra Arelatem*, il rencontra la même plante « non loin de l'auberge de Saint-Martin où passe la route de Marseille », indication consignée ensuite dans le *Rariorum plantarum historia* (4).

Seseli tortuosum L. — Les vertus merveilleuses que Dioscoride attribuait à son *Séséli Massilioti-*

(1) « Posthuma hujus [Clusii] opera sive Posteriores Curas edidit curator testamento datus Franciscus Raphelengius. » (Gassendi, *Vita Peireskii.*)

(2) *Curæ posteriores*, p. 112 : « Historiæ Rariorum plantarum, post finem capitis LXXVI de Tragacantha et Poterio, addi posset sequens Tragacanthæ icon, quæ nobis transmissa est è Galliæ Provinciâ, nempe Aquis Sextiis, ab amplissimo et nobilissimo viro Nicolao Fabricio, Domino de Peiresc, Consiliario regio in supremo Senatu Aquensi, cum literis ad clarissimum Clusium anno 1609 destinatis mense Februario : quæ literæ quamvis aliquot diebus post obitum Cl. Clusii ad nos perlatæ sint ; tamen cùm hanc Tragacanthæ exactiorem quàm usquam alibi excusa sit, delineationem animadverteremus, tantum tanti viri negligendum beneficium esse rati sumus : sed calci hujus capitis adjiciendam. »

(3) P. 477.

(4) P. clxxxij.

que (1) inspirèrent aux botanographes de la Renaissance un vif désir de retrouver l'espèce décrite et prônée par le grand maître de la Matière médicale. Ils s'accordèrent généralement pour l'identifier avec l'Ombellifère que l'Ecole de Montpellier nommait « *Fœniculum tortuosum* » et dont Linné a fait le *Seseli tortuosum*.

Charles de l'Escluse avait eu de fréquentes occasions d'apercevoir cette plante, à l'époque où il résidait chez Rondelet. Il la revit aux alentours de Salamanque, et dans son *Histoire des plantes rares observées en Espagne* il en fit mention sous le nom de « *Selinum peregrinum* ». Mais en écrivant ce nom en tête du chapitre y relatif, il eut soin d'ajouter entre parenthèses « *Seseli Massiliense fortè* » et d'introduire dans le texte cette déclaration : « mihi plurimùm ad Seseli Massiliensis descriptionem à Dioscoride traditam accedere videtur. » Il rappela que longtemps auparavant il avait vu cette « Ombellifère » dans la campagne de Montpellier, et sur tout le territoire qui s'étend jusqu'à Marseille, « multos annos antè agro Mompeliano, et toto illo tractu Massiliam usque (2). » — Ces divers détails passèrent ultérieurement dans le *Rariorum plantarum historia* (3).

Plumbago europæa L. — Certains floristes du XVIe siècle avaient déjà donné à cette espèce le nom de *Plumbago*. Aussi Clusius la désigne-t-il sous cette forme : « *Plumbago quorundam* ». Il n'en indique pas de station précise : il se contente de dire qu'il l'a observée en divers endroits de la Provence

(1) Nous les avons fait connaître dans notre première étude sur la Botanique en Provence au XVIe siècle : *Pierre Pena et Mathias de Lobel*.

(2) P. 432.

(3) P. cxcix.

et du Languedoc. Il signale en même temps une propriété, singulière mais bienfaisante, qu'aurait eue le Plumbago. On le regardait comme souverain contre le mal aux dents. Il suffisait même, pour supprimer la douleur, nous dit Clusius, de tenir dans la main un rameau de la plante (1). Il ajoute qu'à raison de cette vertu, les gens de Montpellier l'appelaient « *Dentilaria* ». Le nom de *Dentelaire* a persisté, mais non point, hélas ! le pouvoir anti-odontalgique (2).

OBIONE PORTULACOIDES Moq. - C'est en traversant la Camargue, quand il se rendait de Montpellier à Marseille, que Charles de l'Escluse remarqua son « *Halimus II* ». Il trouva la même espèce en Espagne, et dans le livre consacré aux plantes de ce pays il écrivit (3): « Memini etiam vidisse in aggeribus (4) illius insulæ, quam duo Rhodani cornua faciunt inter Arelaten et Fanum D. Ægidii », phrase qu'il a plus tard transportée dans le *Rariorum plantarum historia* (5).

(1) *Rar. plant. hist.*, p. cxxiiij : « Mompellianis meo tempore Dentilaria appellabatur, quòd dentium dolori mederi crederetur , etiam manu retenta ».

(2) Déjà le *Stirpium Adversaria* de Pierre Pena et Mathias de Lobel nous avait appris que le nom en usage parmi les étudiants de Montpellier était celui de « *Dentillaria Rondelletii* ». Ce fut, paraît-il, le célèbre professeur qui, le premier, employa le *Plumbago* contre ce que l'on appelait alors, aussi bien qu'aujourd'hui, les *rages de dents*. « Dentillariam , aut potius Dentariam vulgus studiosorum putabat vocatam à Rondelletio qui , ut Pyrethris aut similibus curantibus utebatur, ad *rabidum* dentium cruciatum placandum. » (*Stirp. Adv.*, p. 136).

(3) P. 74.

(4) Par le mot *aggeribus* , Clusius désignait les chaussées où levées de terre bordant soit le cours du Rhône , soit les canaux du delta.

(5) P. 54.

Euphorbia Characias L. — Clusius a mentionné cette Euphorbe dans son grand ouvrage sous le nom de « *Tithymalus Characias* », en indiquant qu'il la rencontra jadis « au-dessus d'Arles, sur la route de Marseille » (1), renseignement qu'il avait déjà donné dans l'*Histoire de quelques plantes rares observées en Espagne* (2).

Quercus Ilex L. — Sous la rubrique « *De Ilice majore* », nous lisons dans cette même *Histoire* (3) : « Narbonensis Gallia et Provincia eàdem etiam abundat, sed glande minore quàm Hispanica. — Nomen Græcum est πρῖνος, Latinum Ilex, Hispanicum *Euzina*, Gallicum *Eoule* ou *Chesne verd.* » *Eoule* était une faute d'impression que l'auteur a corrigée quand il a inséré ce passage dans l'*Histoire des plantes rares* (4). Le mot *Eouse* est le nom provençal du Chêne-vert (5).

Quercus coccifera L. — Dans un chapitre de sa Flore d'Espagne intitulé « *De Ilice coccigera* » (6), Clusius écrivait : « Crescit multis Hispaniæ locis, in Gallia etiam Narbonensi et Provincia. »

Il a maintenu le même nom et les mêmes indications dans le *Rariorum plantarum historia* (7).

Il y a donné, en outre, au sujet de l'insecte parasite producteur de la couleur d'écarlate, — le « *Coccus baphicus* », ainsi l'appelait-on alors, — des détails empruntés à Quiqueran.

(1) P. clxxxviij : « Supra Arelatem itinere Massiliensi ».
(2) P. 435.
(3) P. 33.
(4) P. 23.
(5) V. ce que nous avons dit à ce sujet dans l'étude sur *Pierre Belon*, qui précède celle-ci.
(6) P. 33.
(7) P. 34.

L'Arlésien Pierre Quiqueran de Beaujeu, nommé, à dix-huit ans, évêque de Senez par le roi François Ier, a composé, en l'honneur de la Provence, un panégyrique latin qu'il a intitulé *De laudibus Provinciæ* (1). Cet ouvrage, d'assez médiocre valeur, fut, un peu plus tard, traduit en français par un archidiacre d'Arles (2).

Quiqueran a résumé dans son livre tout ce que l'on savait à cette époque au sujet des métamorphoses de la Cochenille que Linné a nommée *Coccus Ilicis*.

Au lieu de reproduire, en son texte latin, le passage extrait par Clusius, nous aimons mieux donner la naïve mais exacte traduction de l'archidiacre Claret :

« Nous avons de deux races d'Yeuse ; l'un jette ses forces en tige et en branches, montant à la hauteur d'un Arbre sans estre doüé d'autre singularité. L'autre n'est qu'un petit Arbuste ne passant plus outre que d'un pied et demy. Il se maintient toujours vert, sans se faner. Ses feuilles crenées et cochées en forme de scie, armées de petites pointes fort piquantes, sont tres luisantes... Sur le mitan de la prime-vere ces arbres nains, arrousez de pluye, poussent le vermillon (3) en ceste sorte. Premierement au bas de ceste plante, où le premier neud se separe en deux branches, comme font quasi tous

(1) *Petri Quiquerani Bellojocani Episcopi Seneccensis, de Laudibus Provinciæ libri tres... — Parisiis, apud Lambertum Dodu, 1551.*— Nous avons, dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel*, donné sur Quiqueran de Beaujeu des détails auxquels nous renvoyons nos lecteurs.

(2) *La Provence louée par feu Messire P. de Quiqueran de Beaujeu gentilhome d'Arles Eveque de Senes divisée en trois livres traduitz du Latin par Mr F. de Claret Docteur es droitz, Archidiacre de la Ste Eglise d'Arles.— A Lyon, pour Rob. Reynaud Libraire d'Arles, 1614.*

(3) Sur l'étymologie du mot *Vermillon*, v. ci-dessus *Pierre Belon*.

les arbrisseaux ne croissans en tige, ains multipliant par les rejets, là dis-je entre ces deux branches croît je ne sais quoi de rond, de la couleur et grosseur d'un pois. C'est ce qu'on appelle la Mere, parce que d'icelle naissent tous les autres grains. A l'entrée de l'Eté, voire mêmes au gros du chaud, ces Meres s'entrouvrent par en haut, et épandent des bandes de vermisseaux si drus et deliez qu'à peine les peut-on discerner avec la veüe. Cette nouvelle engeance sourd après en petites bestioles de couleur blanche, qui prenent la route pour s'en monter ez cimes de cet Arbuste ; et l'endroit où elles rencontrent la ramure, là elles s'agrafent, et en leur accroissement deviennent à la grosseur d'un grain de millet. A même qu'elles croissent plus gayement, leur couleur blanche se change en gris cendré. Alors vous ne les prendriez plus pour des vers, ains de rechef pour des pois. »

Et voici maintenant comment s'opère la cueillette :

« Ces graines chargées de vermisseaux cramoisis, venues en parfaite maturité, sont cueillies en la saison. La gouffe, ou la peau, en serrant ce grain, est si deliée qu'en la transportant elle se froisse toute. Mais pour cela les Marchans ne la rejettent point. Le vermillon depoüillé vaut un écu d'or la livre. Celui qui est encore avec tout son marc, un quart d'écu. Cependant ces vermisseaux comme tous engourdis demeurent sans se remuer. Et le tems arrivé, on les amasse en un linge pour les exposer au soleil ; de sorte qu'à mesure qu'ils en sont touchez, sentans la chaleur, vous les verriez grouiller dedans ce linge, cerchans à se derober à la fuitte. Celui qui se trouve là commis à les garder ne bouge de la place ; ains en secoüant le linge les fait rentrer si avant qu'il les void tous perir devant soi. Pendant qu'on s'attand à cela, voire trois jours après, un odeur s'exhale si douce qu'elle surpasse la senteur du Musc, de la Civette, de l'Ambre gris,

voire de la fleur même des Citrons. Si par megarde quelques grains eludent la veüe ou les mains de l'amasseur, ils epandent par l'air des bandes innumerables de petis moucherons ailez. On a observé que le revenu du vermillon cueilly cette année au terroir d'Arles a eté evalué jusques à la somme de onze mil écus (1). »

Après avoir cité ce passage, Charles de l'Escluse confirme le récit de Quiqueran en y ajoutant ses propres observations.

Il fait d'abord cette remarque : l' « *Ilex coccigera* », très répandu en Espagne, en Languedoc, en Provence, et sans aucun doute en beaucoup d'autres pays, n'est point partout productif de kermès. On ne trouve le vermillon que dans les régions voisines de la Méditerranée et les mieux exposées à un soleil brûlant.

Comme il a lui-même assisté aux opérations de la récolte, il rapporte que dans les endroits où elle a lieu, les habitants ont des aires spéciales, entourées d'une petite margelle. On y étale un linceul de toile sur lequel on épand le *Coccus*. Malgré l'extrême ardeur du soleil, les gardiens ne s'éloignent pas un seul instant; il battent sans cesse avec une baguette les bords du linceul pour faire rétrograder vers le centre les vermisseaux prompts à s'évader. Et Clusius termine en disant qu'il n'a jamais senti, — bien qu'il ait l'odorat subtil et délicat, — l'odeur suave dont a parlé Quiqueran (2).

(1) « La plus grande abondance et le meilleur du pays vient plantureusement de la Crau d'Arles », ajoutait Quiqueran (*Traduction Claret*).

(2) *Rar. plant. hist.*, p. 25 : « Similem Cocci parandi rationem in Galliâ Narbonensi, atque in Hispaniâ, dum istic degerem, observare memini. Areas enim sub dio habebant ad eam rem destinatas, eminente aliquantulum margine, quibus lineo panno instratis coccum effundebant, custodibus summo fervore solis perpetuo assidentibus, et extrema lintei bacillo concutientibus,

ASPHODELUS FISTULOSUS L. — L'Asphodèle fistuleux, auquel Clusius appliquait le nom d'« *Asphodelus minor* », est, encore de nos jours, extrêmement commun dans toutes les parties incultes de la Crau d'Arles. C'est là même que l'illustre botaniste le récolta, il y a trois siècles et demi. « Je me rappelle, — dit-il dans le *Rariorum plantarum historia*, — l'avoir cueilli autrefois le long des sentiers, dans cette plaine pierreuse située au-dessus d'Arles, tandis que je me rendais à Marseille (1). »

CLATHRUS CANCELLATUS L. — Dans sa lettre du 15 février 1605, dont nous avons plus haut donné un extrait, Peiresc annonçait à Clusius l'envoi « d'une merveilleuse espece de champignon » qu'il venait de trouver à Belgencier.

Voici en quels termes il s'exprimait à ce sujet :

« J'ay creu d'estre obligé de vous en mander, « pour avoir recogneu par vostre commentaire de « Fungis (2) qu'il vous a pleu m'envoyer, combien « vous aviez esté curieux de rechercher le naturel « de semblables choses, oultre que je m'y suis « aussy laissé porter par ma propre curiosité, n'en « ayant sceu voir jusqu'astheure aucune descrip- « tion en aucun lieu. Ils naissent sur terre en « forme d'un œuf de poulle blanc comme neige, et « venant à se meurir, l'œuf se cresve peu à peu, et « de là dedans sort comme une bource (s'il est loisi-

ut vermiculos effugere properantes, in interiorem lintei partem repellerent : istam tamen summam odoris suavitatem non sensi licet satis acres et sagaces habeam nares. »

(1) P. 197 : « ... Olim etiam campo illo lapidoso supra Arelatem, Massiliam proficiscens secus semitas colligere memini. »

(2) *Fungorum in Pannoniis observatorum brevis historia à Carolo Clusio conscripta.* — Imprimée à la suite du *Rariorum plantarum historia*.

« ble de parler ainsin) toute percée à jour (à la
« façon de l'ouvraige que les dames de France
« appellent rasoir) distinctione cancellatim reticu-
« latâ, et semble que les cordons ou branches entre-
« lassées qui forment la figure de ceste bource soient
« aultant de branches de vray corail, tant pour la
« couleur qui est parfaitement rouge, que pour la
« grosseur qui est fort proportionnée à celle des
« rameaulx de corail. Au reste pour recevoir de la
« terre la nourriture convenable, la nature leur a
« baillé une racine fort deliée divisée en plusieurs
« petits filets de mesme blancheur que la peau de
« l'œuf, à laquelle ils sont attachez. Mais l'admi-
« rable beaulté de ceste creature insensible, qui ne
« sçaurait, s'il semble, estre plus belle en son
« espece par l'exterieur, est entierement r'avallée
« par l'odeur qu'elle rend si puante et fetide, qu'elle
« est presque insupportable, mesmes que par dedans
« la bource les rameaux rouges sont chargez d'une
« liqueur crasse et espoisse de couleur grize, qui est
« possible cause en partie d'une si grande puan-
« teur. Toutefois j'ay tousjours jugé qu'il y devoit
« avoir quelque bonne qualité en icelle et quelque
« vertu occulte bien signalée ; veu qu'à peine est
« elle achevée d'esclorre, qu'ell'est tout aussy tost
« mangée par une infinité de petis animaulx insec-
« tes, lesquels quittent (pour courir à celle-cy) toute
« aultre viande, mesmes plusieurs aultres sortes
« de champignons que nous estimons tres bons à
« manger. Si j'eusse eu un painctre sur le lieu, j'en
« eusse volontiers faict paindre quelques unes avec
« leurs vives couleurs, et leur vraye proportion,
« mais je tascheray de le faire faire à la première
« occasion. Cependant si vous faictes tremper dans
« l'eau quelqu'une de celles que je vous ay envoyé
« dans la boitte des graines (lesquelles en se des-
« seichant se sont diminuées de plus de la moitié,
« et mesmes se sont ternies beaucoup de leur pre-

« miere couleur) vous la verrez r'enfler, et revenir
« jusqu'à sa primitive grandeur, et reprendre quel-
« que peu dadvantaige de couleur. J'en ay rencon-
« tré quelquefois par les bois du susdict lieu de
« Beaugentier, mais plus souvent entre des cannes
« [roseaux] qu'on plante sur le bord d'une petite
« rivière (1) qui arrose la plus part de ce
« terroir (2). »

Charles de l'Escluse créa pour ce champignon la dénomination de « *Fungus coralloeides cancellatus* ».

Ayant, sur le conseil que lui donnait Peiresc, mis à macérer dans l'eau l'échantillon reçu, il put ensuite le faire dessiner et graver. Dans la description latine qu'il rédigea, il introduisit les détails que son correspondant lui avait communiqués. Cette description, accompagnée de la figure gravée, a pris place à la fin d'un supplément au second appendice de son Histoire des plantes rares (*Auctarium appendicis alterius ad rariorum plantarum historiam*), inséré dans le volume des *Exotiques* (3).

(1) Le Gapeau, qui a sa source près de Signes et va se jeter directement dans la mer, au voisinage des Salins d'Hyères.

(2) Nous rappelons que cette lettre, dont nous avons plus haut donné un extrait, est ici reproduite, non point d'après le texte fautif du recueil Tamizey de Larroque, mais d'après l'original même conservé à Leyde.

(3) Notre regretté confrère de la Société botanique de France, Ernest Roze, a traduit en français le *Fungorum in Pannoniis observatorum brevis historia.* Sa traduction, à laquelle il a donné pour titre : « Le petit traité des champignons comestibles et pernicieux de la Hongrie, décrits au XVI[e] siècle par Charles de l'Escluze, d'Arras », a paru dans le *Bulletin de la Société mycologique de France* (t. XV). L'auteur y a joint la traduction du passage consacré par Clusius, dans l'*Auctarium*, au « *Fungus coralloeides cancellatus* ». — Précédemment, Ernest Roze avait publié, dans le *Journal de Botanique* (t. XII), sous le titre de *Florule française de Charles de l'Escluse*, une « liste des plantes observées en France par ce célèbre botaniste et signalées par lui dans son *Rariorum plantarum historia.* »

Charles de l'Escluse, en écrivant à Peiresc, avait annoncé qu'il lui ferait don d'un exemplaire sur grand papier de cet ouvrage (1). Peiresc, dans sa réponse du 25 août 1604, en exprima sa reconnaissance :

« Je vous remercie par advance de tout mon « cœur, du livre qu'il vous plait me promettre de « voz Exotiques en grand papier, lequel attendant, « je n'ay pas laissé d'en achepter icy un des com- « muns pour m'y entretenir, comme j'ay fait fort « souvent et avec beaucoup de contentement. »

Et il ajoutait en post-scriptum :

« J'oubliois de vous dire que le portraict que vous « avez fait faire de vostre Fungus coralloides « cancellatus represente fort bien le naturel. Je « suis bien aise qu'il vous aye agreé et vous remercie « de la mention de mon nom qu'il vous a pleu d'y « faire. Nostre petit village de Peiresc s'appelle

(1) En conformité d'un désir que Peiresc avait formulé. Presque au début de ses relations avec Charles de l'Escluse, il lui écrivait : « Infiniment desireux de trouver des occasions de vous « rendre service et supportant impatiemment l'attente de voz « commandements pour vous donner sujet de m'en honorer « deshormais avec toute liberté, je suis contrainct de franchir « les bornes de mon devoir avant qu'avoir rien merité de pareil « en vostre endroict et vous prier de m'envoyer vostre por- « traict, et ensemble un exemplaire de vostre histoire des « plantes avec vostre nom au-dessus, et s'il est possible en plus « beau papier que les autres, car j'ai aprins de feu Monsr Pinelli « d'estre si curieux et delicat en matiere de livres et de tascher « tousjours de les avoir en plus grand papier que l'ordinaire. » — Il semble, du reste, que Clusius distribuait ses ouvrages avec beaucoup de générosité. Il avait envoyé à Pinelli quatre exemplaires du *Rariorum plantarum historia*, qui arrivèrent à Padoue après le décès du destinataire. L'héritier de Pinelli disposa d'un de ces exemplaires en faveur de Ferrante Imperato, pharmacien napolitain et botaniste renommé.

« dans les vieux cadastres latins Castrum de « Petrisco (1). »

Au sujet des envois de plantes que Peiresc fit à Charles de l'Escluse, nous possédons un document intéressant. C'est un « inventaire » des divers objets dont la lettre du 15 février 1605 annonçait le départ. Nous allons y trouver mentionnés quelques-uns des *desiderata* de Clusius (2).

(1) Dans l'*Auctarium*, Charles de l'Escluse, tout en donnant à Peiresc son nouveau titre de seigneur ou sieur de Peiresc « *Peirets toparcha* », continuait à l'appeler N. de Callas, ne tenant compte qu'à demi du changement de nom que Peiresc lui avait signalé par le post-scriptum de la lettre du 25 février 1604. Cette mention élogieuse de Peiresc, à propos du champignon trouvé par celui-ci à Belgencier, Clusius la lui avait promise dans une lettre dont Gassendi eut connaissance, et qu'il a ainsi résumée dans sa *Vita Peireskii*, sous le millésime 1605 : « Prætereo ipsi [Peiresc] deberi Fungum coralloidem dictum, de quo cùm Clusius rescriberet, *mentionem*, inquit, *faciam in auctario ad Exoticorum historiam quam spero brevi publici juris facere, Fungi cognitionem tibi acceptam relaturus.* »

(2) Tamizey de Larroque a reproduit ce document dans le tome VII des *Lettres de Peiresc*, d'après une copie conservée à la Bibliothèque Méjanes (registre III, folio 287). Nous le donnons ici d'après l'original même existant à Leyde. — Antérieurement à la publication faite par Tamizey de Larroque, M. Charles Joret, aujourd'hui membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, alors professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, avait inséré ce même *Inventaire* dans la *Revue des langues romanes* (t. VII de la 4e série), d'après l'exemplaire de la Méjanes. Il a fait suivre la liste dressée par Peiresc d'un tableau sur lequel il a inscrit : 1° les noms botaniques modernes ; 2° les noms français ; 3° les noms provençaux actuels. Au sujet des noms modernes de certaines espèces, nous sommes en désaccord avec le savant professeur. Nous indiquerons en note quelles sont celles pour lesquelles nous n'avons pas accepté ses déterminations. En ce qui touche les noms provençaux, nous prendrons la liberté d'adresser à M. Charles Joret un petit reproche : pourquoi a-t-il adopté une ortho-

Cet inventaire est, en effet, divisé en deux parties (1).

La première contient l'énumération de certaines plantes (phanérogames) que le botaniste de Leyde avait expressément demandées. Les noms de ces plantes sont inscrits sur deux colonnes parallèles. La colonne de gauche est formée des noms latins que conférait à chaque espèce la nomenclature du temps (2), accompagnés, suivant le cas, de quelques indications en français. Sur la colonne de droite, Peiresc a inscrit, en regard des noms latins, les dénominations provençales parvenues à sa connaissance.

La seconde partie de l'inventaire donne la liste des plantes que Peiresc envoyait d'office à Clusius, sans que celui-ci les eût demandées. Elle est disposée de la même façon que la première (noms latins sur une colonne, noms provençaux vis-à-vis, sur l'autre).

A la suite du texte original fidèlement reproduit, nous dresserons une liste comparative, destinée à fixer, avec autant d'exactitude qu'il sera possible, l'identité des espèces désignées par Peiresc.

graphe fantaisiste qu'il n'était plus permis d'employer, nous semble-t-il, après l'œuvre considérable d'épuration accomplie par Frédéric Mistral, et fixée dans le *Trésor du Félibrige* dont un prix de dix mille francs accordé par l'Académie des Inscriptions a consacré le mérite et l'autorité ? — Il y a beaucoup de fautes dans le texte de l'Inventaire imprimé par Tamizey de Larroque. Ignorant sans doute la langue provençale, il n'a pas su lire, notamment, quelques-uns des noms provençaux inscrits par Peiresc sur ces listes.

(1) Nous devrions, pour être exact, dire *trois*. Ainsi qu'on va le voir, deux listes de graines sont suivies d'une troisième qui mentionne, outre un échantillon de gomme d'Oranger et trois Champignons, les noms des divers fossiles que par la même occasion Peiresc expédiait à Clusius.

(2) Les noms latins portés sur cette première liste de graines sont évidemment ceux mêmes que Charles de l'Escluse avait employés pour faire connaître les espèces dont il désirait recevoir les semences.

INVENTAIRE

DE CE QUI EST CONTENU EN LA BOITTE QUE DE PEIRETS ENVOYE A Mr DE L'ESCLUSE PAR LA FOIRE DE FRANCFORT

SEMENCES DE PLUSIEURS PLANTES DE PROVENCE

de celles que ledict sr de l'Escluse avoit demandé

1. Arbutus (1)	vulgò (2)	*d'Arboussier*
2. Centonica	Absynte marin	*Graine barboutine*
3. Ilex major		*Eoüve*
4. Ilex coccigera		*Avaux*
5. Lentiscus		*Lentiscle*
6. Narcissus medioluteus (les bulbes seulemt)		*Judioüves*
7. Olea		*Olivier*

(1) Les chiffres qui précèdent chaque nom de plante, sur la colonne de gauche, ne figurent pas à l'original. Nous avons numéroté tous ces noms afin d'établir une concordance entre l'*Inventaire* et le tableau comparatif qui suivra, dans lequel, d'une part, nous substituerons aux noms latins inscrits par Peiresc les dénominations actuelles, et d'autre part, nous rectifierons, d'après les règles de l'orthographe régnante, les appellations provençales placées en regard.

(2) Le texte donné par Tamizey de Larroque d'après la copie de la Bibliothèque Méjanes porte, au lieu de *vulgò*, ces mots : « vulgairement en provençal ».

8. Oleaster	*Olivastre*
9. Philirea tenuifolia	*d'Alader*
10. Pinus sylvestris	*Pin sauvaige*
11. Rhamnus.	*Aigue Sponche*
12. Rhus coriariorum, Sumac	*Foüvil*
13. Smilax aspera	. . . .
14.	*Tartonraire*
15. Terebinthus	*Petelin*
16. Tithymalus	. . . .
17. Thymelea	*Bouffe-Galine*

---

de celles que de Peirets a rencontré par les champs en allant à la chasse, tantost sur le rivaige de la mer, tantost par les bois et nommement par le terroir de Beaugentier.

18. Acer montanum que les paysans appellent	*Agast*
19. Cineraria	. . . .
20. Creta marina	*Bassilles*
21. . . . . vulgò	*Dagon*
22. Epithin	. . . .
23. Hyppoglossum Valentinum de vostre livre	. . . .
24. Iva moscata	*Herbe de musquet*

25. Ligustrum	*Olivier sauvaige*
26. Myrtus	*Nerte (de la blanche)*
27. Paliurus seu Rhamnus	*Arnavez*
28. Seseli Massiliensis	*Fenouil tort*
29. . . . . vulgò	*Roussette*
30. Stecas, cueilly au terroir d'Yères, vulgò	*Mourrenieu*
31. Styrax de Mr Pena dont les graines s'appellent	*Alibouffier* *Guilloffes*
32. Tetragonia	*Bonnet de capellan*
33. Tracheleon majus	*Herbe de nostre dame*
34. Trifolium hemorroidalis	. . . .
35. Viburnum mas	*l'Arbre blanc*

Voici maintenant quelles sont, à notre avis, avec l'appellation que la nomenclature moderne leur a conférée, les Phanérogames dont Peiresc envoyait les graines à Clusius, et comment doivent être présentement orthographiés les noms provençaux que le collecteur de ces graines avait eu soin d'inscrire sur sa liste :

1. Arbutus Unedo L.	*Arboussié* (1)

(1) Le texte de Peiresc porte « *d'Arboussier* ». Encore aujourd'hui les Provençaux appellent indifféremment cet arbre *Arboussié* ou *Darboussié*. La première forme s'accorde mieux avec le latin *Arbutus*, d'où elle dérive. Dans la seconde, le D initial ne serait-il pas dû à l'adjonction de l'article ? A quelqu'un qui lui demandera le nom provençal de l'Arbousier, le paysan interrogé répondra de préférence : « *Es d'arboussié* », au lieu de : « *Es* un *arboussié* ». C'est ainsi que l'article élidé a pu se confondre et faire corps avec le nom. Il semble que tel était l'avis de Peiresc, qui séparait par une apostrophe le D qu'il écrivait au-devant du mot *Arboussier*.

2. Santolina Chamæcyparissus L. ?	*Grano-barboutino* (1)
3. Quercus Ilex L.	*Éuve* (2)
4. Quercus coccifera L.	*Avaus*
5. Pistacia Lentiscus L.	*Lentiscle*
6. Narcissus Tazetta L.	*Judiéuvo* (3)
7. } Olea europæa L.	{ *Óulivié*
8. }	{ *Óulivastre*
9. Phillyrea angustifolia L.	*Aladèr* (4)

(1) L'Inventaire donne, comme nom latin, le mot *Centonica*. Cette appellation n'a jamais existé dans la nomenclature du XVIe siècle. Si c'est Charles de l'Escluse qui l'a insérée lui-même sur sa liste de *desiderata*, il l'aura fait parce que Peiresc lui avait parlé le premier de cette plante dans sa lettre du 25 février 1604 : « Je vous envoyerai... « la racine d'une aultre plante qui est assez familliere en cez quartiers, « que l'apoticaire appelle *Centonica*; je ne sçay s'il se trompe. » Peut-être l'apothicaire ignorant dénaturait-il ainsi le « *Centonia* » de Conrad Gesner ou le « *Santonicum minus* » de Valerius Cordus. En ce cas, la plante serait bien, comme nous le croyons, le *Santolina Chamæcyparissus* de Linné. Il est vrai qu'à côté du mot *Centonica* le texte porte : « Absynte marin ». Le nom d'*Absinthe* s'appliquerait alors à l'un de nos *Artemisia* : ce ne pourrait être que l'*A. glutinosa* Gay ou l'*A. gallica* Willd. Le nom provençal mis en regard, *Grano-barboutino* (en français *barbotine, semencine, semen-contra*) s'applique à une poudre vermifuge dans la composition de laquelle les apothicaires faisaient entrer les capitules de diverses Armoises.

(2) Le vrai nom provençal du Chêne-vert est *Éuse*. Mais en certaines parties de la Provence, et notamment dans la région que fréquentait Peiresc, la prononciation transforme souvent S en V; et c'est ainsi qu'*Éuse* devient *Éuve*.

(3) Ici M. Charles Joret inscrit sur sa liste *Narcissus poeticus* L. Nous croyons que c'est une erreur. Les floristes du XVIe siècle donnaient le nom de « *Narcissus medioluteus* » au *N. Tazetta* L. Ils appelaient « *N. mediopurpureus* » ou « *N. mediocroceus* » le Narcisse des poètes. Le vocable provençal *judiéuvo* (littéralement *juive*) s'applique encore au Narcisse à bouquets (F. Mistral, *Le Trésor du Félibrige*).

(4) Ou *Daladèr*. Même observation que pour *Darboussié*.

10.	Pinus sylvestris L. ?	*Pin sóuvági* (1)
11.	Rhamnus Alaternus L.	*Aigo-espouncho* (2).
12.	Rhus Coriaria L.	*Fáuvi*
13.	Smilax aspera L.	. . . .
14.	Passerina Tarton-raira DC.	*Tarton-rairo* (3)
15.	Pistacia Terebinthus L.	*Petelin*
16.	Euphorbia	. . . . (4)
17.	Daphne Gnidium L.	*Boufo-galino* (5)

(1) Les anciens botanistes employaient l'adjectif *sylvestris* par opposition à celui de *sativa* qu'ils appliquaient au *Pinus Pinea* L. Il est impossible de savoir exactement si Peiresc avait envoyé à Clusius des graines de Pin d'Alep ou de notre *Pinus sylvestris.* Observation déjà faite, avec raison, par M. Charles Joret.

(2) L'expression provençale *Aigo-espouncho* désigne le Nerprun, (F. Mistral, *op. cit.*), et non point, comme l'a cru M. Charles Joret, l'*Hippophae rhamnoides* L. qui se nomme en provençal *Argousié* ou *Rebaudin.*

(3) Le lecteur curieux de connaître l'origine de ce singulier nom provençal en trouvera l'explication dans notre étude sur *Pierre Pena et Mathias de Lobel.*

(4) L'accolade qui figure, à cette place, sur l'original de l'Inventaire, indique que Peiresc fit parvenir à Clusius des graines de trois espèces d'Euphorbe. M. Charles Joret a supposé que dans le nombre se trouvait l'*Euphorbia Characias* L. C'est bien possible. Mais nous ne pouvons pas le savoir avec certitude, le nombre des Euphorbes que possède la flore provençale étant de beaucoup supérieur à trois.

(5) M. Charles Joret a traduit par *Passerina annua* Spreng. le « *Thymelæa* » du texte. C'est inadmissible. Les floristes du XVIe siècle furent unanimes à nommer ainsi l'espèce qui est devenue, de par Linné, *Daphne Gnidium,* tandis que notre Passerine annuelle fut appelée « *Passerina* » par Tragus, Camerarius, les *Adversaria,* Jean Bauhin, et « *Lithospermum* » par d'autres botanographes, notamment par Gaspard Bauhin : aucun d'eux n'eut l'idée d'en faire une *Thymelæa.* - L'expression provençale *Boufo-galino* (littéralement *qui fait enfler les poules*), allusion aux propriétés toxiques du Garou, est sans doute tombée en désuétude, puisque nous ne la trouvons pas dans le *Trésor* de F. Mistral.

18. Acer monspessulanum L.	*Agast* (1)
19. Senecio Cineraria DC.	. . . .
20. Crithmum maritimum L.	*Bacilo*
21. Aphyllanthes monspeliensis L.	*Dragoun* (2)
22. Cuscuta Epithymum L.	. . . .
23. Globularia Alypum L.	. . . . (3)
24. Ajuga Iva Schreb.	*Erbo dóu musquet*
25. Ligustrum vulgare L.	*Óulivié-fèr*
26. Myrtus communis L.	*Nerto* (4)
27. Paliurus australis Rœm. et Sch.	*Arnavès* (5)
28. Seseli tortuosum L.	*Fenoui-tort*

(1) *Agast* est le nom provençal de l'Érable de Montpellier (F. Mistral, *op. cit.*) et non point de l'*Acer campestre*, ainsi que l'a traduit M. Charles Joret. D'ailleurs l'Inventaire porte « *Acer montanum* ». Aucun des floristes du XVIe siècle, à notre connaissance, n'a nommé ainsi l'*A. campestre*.

(2) L'Aphyllanthe de Montpellier porte aussi en provençal les noms de *Barjavoun*, *Bragoun*, *Bregaloun*.

(3) C'est bien le *Globularia Alypum* que Charles de l'Escluse a décrit et figuré dans le *Rariorum plantarum historia* (p. 90) sous le nom de « *Hippoglossum Valentinum* », ainsi que l'indique l'Inventaire de Peiresc. Clusius explique pourquoi il repoussait le nom d'*Alypum* que certains floristes avaient adopté : « Alii Alypum nominare malunt : sed cùm planè arida sit et succi expers, non video qua ratione suam sententiam stabilire possint. »

(4) Ici l'Inventaire ajoute entre parenthèses : « de la blanche ». Peiresc désigne ainsi une variété de Myrte dont les baies restent blanches, variété qui se retrouve encore dans quelques localités de la Provence maritime.

(5) Ou *Arnavèu*, forme peut-être plus usitée.

29.	. . . .	*Rousseto* (1)
30.	Lavandula Stœchas L.	*Mourreniéu* (2)
31.	Styrax officinale L. dont les graines s'appellent	*Aliboufié* *Gaiofo* (3)
32.	Evonymus europæus L.	*Bounet-de-capelan*
33.	Campanula	*Erbo-de-Nosto-Damo* (4)
34.	. . . .	. . . . (5)
35.	Viburnum Lantana L.	*Aubre-blanc* (6)

(1) Le *Trésor du Félibrige* ne mentionne aucune plante ainsi nommée en provençal. Comme Peiresc ne donne pas d'autre indication, il nous est impossible de savoir quelle était la graine qu'il envoyait sous ce nom.

(2) Ce nom à physionomie si provençale est probablement abandonné. Il ne figure pas dans le *Trésor*. Le nom, le plus usité actuellement, de cette Lavande est *Queirelet*.

(3) « Je n'ai pu trouver nulle part, écrit M. Charles Joret, quelle plante ou quel fruit Peiresc a pu désigner par les noms de *Roussette* et de *Guilloffes*. » Frédéric Mistral, que nous avons consulté, nous a répondu : « J'estime que Peiresc a mal entendu prononcer le mot « qu'il écrit *Guilloffes*. Ce mot ne peut être que le provençal classique « *Gaiofo*, que Brueys, contemporain et compatriote de Peiresc, écrit « *Galhofo* et qui signifie « cosse de légumes, balle de maïs, etc. » « C'est un nom générique au fruit de diverses plantes et qui a pour « similaires *caiofo*, *calofo*, *cofo*. » Quant à *Rousseto*, l'auteur du *Trésor* suggère l'idée que Peiresc a peut-être employé ce mot en place d'*Erbo-rousso*, nom provençal du *Pterotheca nemausensis* Cass. Mais cette assimilation demeure forcément hypothétique.

(4) Il est difficile de savoir au juste quelle était l'espèce de Campanule que Peiresc appelait « *Tracheleon majus* ». Clusius, en son *Histoire des plantes rares*, donnait le nom de « *Trachelium majus* » au *Campanula latifolia* L., qui n'appartient pas à la flore de la Provence. Mais l'épithète de *majus*, employée par Peiresc, ne pouvait être appliquée qu'aux *C. Medium* L., *C. Trachelium* L. ou *C. persicifolia* L. Le nom provençal *Erbo-de-Nosto-Damo* ne nous est ici d'aucun secours. Un assez grand nombre de plantes ont été ainsi nommées, « parce que, dit F. Mistral, on les a remarquées dans des lieux consacrés à Notre-Dame, ou parce qu'elles fleurissent à une fête de Notre-Dame. »

(5) Pas plus que M. Charles Joret, nous ne sommes parvenu à découvrir ce que le bon Peiresc entendait (avec un solécisme !) par *Trifolium hemorroidalis*.

(6) Appellation appliquée aussi à diverses espèces.

La boîte expédiée par Peiresc à Charles de l'Escluse au mois de février 1605 ne contenait pas seulement les graines de Phanérogames dont la liste précède. D'autres objets y avaient été joints, qu'il est intéressant de faire connaître. C'étaient d'abord :

Gummi seu lacrymæ, ex Aureâ malo fluentes,
mense Octobri 1604 collectæ.

Au sujet de ces *gommes* ou *larmes*, la lettre du 15 février 1605 donnait l'explication qui suit. Après avoir demandé à Clusius, à propos du Styrax, de lui « enseigner le moyen d'en tirer la goumme, car cez « arbres n'en produisent poinct sans artifice », Peiresc ajoutait :

« Trop bien les Orangers, mais particulierement « ceux que l'Espaignol nomme Naraenias de figuras « que nous appellons Oranges bigarrez, sur lesquels « j'ay souvent recüeilly de la goumme qui en dis- « tille sans aucun artifice, et vous en envoye un peu, « avec pasche (1) que si vous y descouvrez quelque « belle proprieté, ou quelque qualité extraordinaire, « vous m'en communiquerez s'il vous plaict quel- « que chose. »

L'Inventaire mentionne ensuite trois espèces de Champignons dont un certain nombre d'échantillons avaient pris place dans la boîte :

(1) Ce mot, qui a fort embarrassé Tamizey de Larroque (il l'a, dans une note, déclaré incompréhensible), est une expression provençale signifiant *pacte, convention, accord*. Le sens de la phrase est celui-ci : « Il demeure convenu entre nous que si vous y découvrez... »

Fungorum reticulata species coralli effigie *Alia Fungorum perniciosorum species gummosa, viscosum succum emittens* *Alia Fungorum arboreorum species, colore aureo*	Ex agro Belgenseriensi

Le premier de ces Champignons était le *Clathrus cancellatus*, au sujet duquel nous avons donné plus haut de longs détails.

Relativement aux deux autres, voici ce qu'en disait Charles de l'Escluse, à la fin du chapitre consacré, dans l'*Auctarium*, au « *Fungus coralloeides cancellatus* » (1) :

« Ce genre de Champignon [*Clathrus cancellatus*] doit prendre place parmi les Champignons pernicieux (2); personne, je crois, ne sera d'un autre avis. Il en est de même de deux autres genres de Champignons que N. de Callas avait ajoutés à son envoi. L'un était encore fixé à un fragment d'écorce de l'arbre ou du rameau de cet arbre qui gisait sur le sol, et sur lequel il avait pris naissance ; il était de couleur d'or et non très dissemblable du quatrième genre des Pernicieux (3) que j'ai décrit et fait connaître et qui comprend des espèces variées, différant entre elles par la grandeur et la couleur. L'autre Champignon m'a paru avoir une grande ressem-

(1) Nous citons la traduction d'Ernest Roze.

(2) Charles de l'Escluse avait divisé ses Champignons de Hongrie en deux sections : les Comestibles (*Fungi esculenti*) et les Pernicieux (*Fungi noxii et perniciosi*).

(3) *Polyporus versicolor*, d'après Fries (*Note d'Ernest Roze*).

blance avec la première espèce du vingtième genre des Pernicieux (1), car il s'en rapprochait par sa forme et sa grandeur ; mais lorsque N. de Callas l'examinait, il avait remarqué qu'une certaine liqueur en imprégnait l'extrémité des bords et le pédicule, et cette liqueur, sur l'échantillon desséché, conservait encore sa couleur brune et son aspect luisant. »

Enfin, passant du domaine de la botanique dans celui de la minéralogie, ou plutôt de la géologie, l'Inventaire annonçait, en dernier lieu, à Charles de l'Escluse, l'envoi de divers échantillons que Peiresc considérait comme des pierres, *lapides varii*, mais qui étaient, en réalité, des fossiles, (coquilles et polypiers).

Lapides varii

Astrites, ejusque in formam plantæ nascentis ramuli } Ex agro Castelletio

Conchitæ genera tria {
Lepadites, Lepas Alapede concha univalvis } Ex agro Castelletio
Conchites vera striata } Ex agro Castelletio
Ctenites Gesneri, striatus, Ex agro Antipolitano
}

Voici les éclaircissements que fournissait à ce sujet la lettre du 15 février 1605 :

« L'occasion de ceste boitte m'a faict y adjous-
« ter oultre voz semences, quelques petites pieces

(1) *Boletus pachypus*, d'après Fries. Peut-être s'agissait-il ici du *Boletus luteus* ? (*Id.*).

« de nostre pierre Astrites, qui se treuve dans terre « en forme pareille à celle des rameaux de corail, « vray est que les rameaux de corail sont rouges, là « où ceux cy sont de couleur grisastre et sont tous « parsemez d'estoilles. On en treuve à deux lieües « de Beaugentier, au terroir d'un petit villaige « nommé le Castellet (1), où j'en ay veu un grand « rameau tout entier, qui sembloit estre de corail « blanc (2) ; et c'est aussy de là que j'ay eu une « espece de Conchites qui ressemble à la vraye « Concha striata (3) et une aultre sorte de pierre « qui est peult estre Trochites Jo. Kentmanni et « Gesneri (4), laquelle ressemble entierement à « une sorte de coquille de celles qui s'attachent « contre les rochers que les Marseillois appellent « des Alapedes (5), et pour ce je l'appellerois (s'il « m'estoit loisible) Lepadites, plus tost que Tro« chites. L'autre espèce de Conchites, je l'ay

(1) Le Castellet est actuellement une commune qui dépend du canton du Bausset et de l'arrondissement de Toulon (Var). On y trouve une grande quantité de fossiles.

(2) Il s'agit ici d'un Polypier appartenant très probablement aux couches à Hippurites du Crétacé inférieur. Telle est l'opinion de l'éminent professeur de géologie de la Faculté des Sciences de Marseille, M. Vasseur, que nous avons consulté à ce sujet.

(3) Le nom de *Concha striata* avait été employé par Guillaume Rondelet, dans son livre *De piscibus marinis,* pour être appliqué à un Pecten ; et c'est sans doute un Pecten fossile que Peiresc avait trouvé au Castellet.

(4) L'illustre Conrad Gesner, génie universel, publia en 1565 à Zurich un volume intitulé : *De omni rerum fossilium genere, gemmis, lapidibus, metallis et hujusmodi libri aliquot.* Il y inséra une œuvre personnelle (*De rerum fossilium, lapidum et gemmarum maximè figuris et similitudinibus liber*) qu'il fit précéder de quelques opuscules relatifs au même sujet, et provenant de divers auteurs, parmi lesquels Jean Kentman, médecin à Dresde.

(5) Les Marseillais donnent encore le nom d'*Alapedo* ou *Arapedo* aux Patelles ou Lépas, genre de mollusques qui s'attachent aux rochers. Nous supposons que le fossile pour lequel Peiresc crée ici le nom de *Lepadites* était en réalité un Cyclolite.

« recouvrée d'Antibou (1) où lon les treuve en « coupant le roc et c'est peult estre Ctenites de « Gesnerus (2). Si cecy vous est agreable, je tas- « cheray de vous mander quelqu' aultre curiosité ».

Nous avons raconté plus haut que les relations épistolaires de Peiresc avec Charles de l'Escluse se prolongèrent, toujours fréquentes, jusqu'à la mort de l'éminent botaniste (3). Quand la dernière lettre du magistrat provençal et ses dernières expéditions arrivèrent à Leyde, Clusius venait de rendre le dernier soupir. Outre la figure du Tragacantha dont nous avons parlé, l'ultième envoi parti d'Aix contenait des échantillons de deux fruits exotiques, que Raphelenge, l'éditeur des *Curæ posteriores*, fit graver pour ce recueil (4).

(1) Aujourd'hui Antibes, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nice.

(2) Bien que Conrad Gesner, dans l'ouvrage précité, ait donné, sous le nom « *Ctenitæ species* », la figure d'une coquille trouvée à Hildesheim, et que lui avait communiquée Jean Kentman, il ne nous est pas possible d'indiquer, même de façon approximative, quel était le fossile rapporté d'Antibes par Peiresc.

(3) Peiresc avait un frère, plus jeune que lui, Palamède Fabri, sieur de Valavez, avec lequel il entretint toujours des relations d'étroite amitié. En 1608, Palamède se disposant à entreprendre un long voyage qui, de Paris, devait ensuite le conduire en Hollande, Peiresc lui donna ses instructions dans une note détaillée que Tamizey de Larroque a publiée (t. VI, *Mémoire à mon frère de Vallavez*). Voici ce qu'il prescrivait, sous l'intitulé LEIDEN : « M. Clusius, à qui vous pourrez bailler la boyte que je « luy adresse avec l'espy des Indes qui y est enclos, dont je luy « ay cy devant envoyé le dessin. Que s'il offre de la vous randre « aprez en avoir prins ses memoires, vous la pourrez retirer. « Sinon ne la luy reclamez pas. » La même note nous apprend que Peiresc recevait par l'entremise du libraire Raphelenge « tout ce que M. Clusius m'a envoyé en diverses fois. »

(4) *Curæ posteriores*, p. 84 (*Fructus squammosi alia delineatio*) et p. 85 (*Nuculæ Indicæ secundæ accuratior delineatio*).

Peiresc avait joint à ce même envoi la copie d'une lettre écrite par un médecin d'Aix, le docteur Jacques Fontaine (1), au général Blaise Capisula, gouverneur pour le pape de la cité d'Avignon et du Comtat Venaissin.

Voici quel était l'objet de cette lettre :

Il existait dans le jardin d'un bourgeois d'Avignon, nommé Doins, un pied d'« *Aloes* » (*Agave americana* L.), planté là depuis une centaine d'années, à ce que l'on croyait. Au mois de mai 1599, une hampe surgit tout-à-coup, qui, dans l'espace de quarante-cinq jours, atteignit la hauteur de trente-deux palmes. Ce phénomène végétal, nouveau pour les Avignonais, excita chez eux autant de surprise que de curiosité. Des gens de toute condition accoururent, même des villes voisines, parmi lesquels certains voyageurs, qui, se flattant d'avoir parcouru l'univers entier, déclaraient qu'en aucun lieu du monde ils n'avaient rien vu de pareil (2).

Le docteur Fontaine ne fut pas le moins étonné. Il médita sur cette extraordinaire croissance, qu'il regardait comme un prodige et qui lui parut une manifestation céleste provoquée par la piété des

(1) Jacques Fontaine, né à Saint-Maximin (Var), en 1551, fut régent à la Faculté de Médecine de l'Université d'Aix. Il publia divers ouvrages, parmi lesquels nous citerons un *Traité de la Thériaque* (Avignon, 1601) et le *Discours des marques des sorciers* (Paris, 1611). La remarquable monographie due à M. F. Belin, recteur de l'Académie d'Aix, *Histoire de l'ancienne Université de Provence* (Paris, 1896), contient des détails intéressants sur le docteur Fontaine.

(2) « Accurebant cives undiquaque, nec non è proximis urbibus homines promiscuè omnis conditionis; inter quos multi aderant viri præstantissimi, qui plurimas orbis regiones suis peregrinationibus perlustraverant; qui ingenuè profitebantur se Aloës propè infinitas in variis mundi partibus conspexisse, nunquam tamen caulem parem. » (*Lettre de Fontaine à Capisula*).

habitants d'Avignon (1). C'est pourquoi il voulut faire part de ses réflexions au gouverneur pontifical.

Comme il était le médecin de Peiresc, il eut l'occasion de parler de sa lettre à l'érudit Conseiller. Celui-ci jugea qu'elle méritait d'être transmise à Clusius.

Elle n'arriva pas à Leyde assez tôt. Mais Raphelenge en prit connaissance, la trouva intéressante et l'inséra dans l'ouvrage posthume (2).

Le caractère épisodique et tout spécial de ce travail n'exige pas que nous lui donnions pour conclusion un jugement d'ensemble sur la haute personnalité et la longue carrière de Charles de l'Escluse.

Il y eut pourtant chez Clusius une vertu que nous tenons à mettre particulièrement en relief : ce fut sa probité scientifique.

(1) « Forsan caulis hic, omnium sententiâ, incrementi celeritate prodigiosus, significat miram hujus nobilissimæ Civitatis pietatem et divini cultûs miram observantiam. » (*Id.*).

(2) *Curæ posteriores*, p. 119 : *Aloe quædam quæ Avenione crevit.* — Le botaniste anglais Jean Ray, auteur d'une *Histoire des plantes* et qui vint herboriser en Provence, se montra sceptique au sujet de ce phénomène de rapide croissance.« *Credat Judæus Apella !* » disait-il. Cette incrédulité mit fort en colère l'honnête Garidel : « Si c'est une foiblesse de croire trop facilement, c'est aussi un entêtement de ne vouloir point croire ce que nous n'avons pas eu occasion de voir, quoique la chose nous paraisse extraordinaire; c'est à la vérité donner un démenti à bien de gens, et traiter un peu trop cavalièrement d'imposteurs tant d'honnêtes gens qui ont été témoins oculaires, et qui ne parlent pas sur un ouï-dire. Jacques Fontaine étoit trop honnête pour vouloir en imposer, lorsqu'il écrivoit à un Gouverneur, et à toute une ville d'Avignon, à qui cette merveille étoit connuë. M. Raï aura un autre sentiment de Fontaine, quand il saura qu'il étoit honoré de l'estime et de la confiance de cet illustre et sçavant personnage M. Claude Fabri, sieur de Peyresc, comme on peut le voir dans Gassendy, *in Vita Peireskii.* »

La précision et la sincérité ne cessèrent jamais d'être son idéal. Il dut à ces qualités la considération dont l'entourèrent ses contemporains, et la renommée que la postérité a consacrée. « Il s'était fait une loi, a dit un de ses biographes, de ne se fier à personne et de n'en croire que ses yeux. Aussi l'exactitude la plus scrupuleuse règne dans ses descriptions et dans ses figures (1). »

Et nous ne saurions mieux finir cette étude qu'en montrant, par une déclaration extraite du principal de ses ouvrages, combien scrupuleuse, en effet, était la conscience du grand botaniste.

Il reprochait à Mathias de Lobel, auquel d'ailleurs il témoignait une amicale estime (2), d'avoir, sans motifs suffisants, appliqué à certaine plante un nom nouveau. Et il exposait avec quelles précautions lui-même procédait en pareil cas.

« A mon avis, dit-il, Lobelius ne devait point changer le nom d'une plante qu'il n'avait jamais vue. Pour ma part, je me tiens en garde contre une précipitation déréglée ; et avant de les avoir soigneusement observés, je m'abstiens de modifier le nom de végétaux jusque-là inconnus pour moi. Ce n'est qu'après une étude approfondie de leurs divers caractères et de toutes les circonstances qu'il importe de considérer, que je me décide à donner à l'un d'eux le nom qui me paraît lui convenir, ainsi que l'auront aisément remarqué tous ceux que mes écrits intéressent et qui les lisent avec une attention soutenue. J'aimerais mieux en réalité, — comme je l'ai fait quelquefois dans ces Commentaires, — laisser des plantes sans dénomination spéciale, quand le

(1) *Nouvelle Biographie générale*, article LÉCLUSE.

(2) Dans son *Histoire des plantes rares*, Charles de l'Escluse cite quelquefois le nom de Mathias de Lobel, qu'il appelle presque toujours « Lobelius noster » et encore « doctissimus Lobelius ».

nom qu'on leur donne communément ne me satisfait pas, plutôt que de leur attribuer témérairement un nom quelconque ne répondant pas assez bien à la nature de l'objet (4). »

La tendance qui pousse certains auteurs à changer arbitrairement le nom des genres ou des espèces est, on le voit, un mal ancien. Et combien, parmi les modernes, auraient bien fait de s'en tenir aux sages conseils donnés, il y a trois siècles, par Charles de l'Escluse !

(1) *Rar. plant. hist.*, p. cxxx.

APPENDICE

LETTRES

(INÉDITES)

de N.-C. FABRI DE PEIRESC

à CHARLES DE L'ESCLUSE

I

Monsieur, quattre ou cinq jours avant mon despart de Provence je receus la vostre du 12 May, et fus bien aise d'entendre que la derniere boette que je vous avois envoyé estoit arrivée à bon port et qu'elle vous avoit esté agreable. J'escrivis incontinent à Frejus, à Thollon, à Mompelier, en Avignon et encor ailleurs, et priay tres instemment des amys que j'y ay partout de me recueillir toutes les semences que vous desirez. Je fus en mesme temps à Marseille et y laissay

la mesme charge à quelqu'aultre ; tellement que j'espere qu'entre touts on aura tout ce que vous desirez : mais à grand peine se pourra il rien envoyer vers vous avant la foire de Pasques, avant lequel temps j'espere estre de retour en Provence. Et quand cela ne seroit, mon frere recevra le tout de toutes pars, et me l'adressera en ceste ville afin que je le vous puisse faire tenir par les marchands qui iront à la foire. Estant à Marseille je me laissay porter à ma curiosité jusqu'au lieu où se treuve quantité de Tragacantha où en ayant diligemment esplusché beaucoup de plantes enfin j'en recueillis la semence que je vous envoye maintenant. Je vous en envoyeray dadvantaige lorsque je seray de retour en Provence. On m'a promis à Aix de me faire avoir des bulbes du Narcissus totus albus qui croist es montaignes voisines. Mais il fauldra attendre l'année prochaine afin que voyant la fleur on en puisse marquer les plantes pour les arracher au mois d'Aoust, aultrement on ne les sçauroit distinguer des aultres qui sont presque semblables. Passant par Lyon, je voulus sçavoir de Mr Vincent marchand libraire, qu'estoit devenüe la premiere boëtte que je vous envoyay il y a un an et demy, pour laquelle il m'a faict payer deux escus de port de Lyon à Francfort, et toutefois vous ne me marquez poinct de l'avoir receüe. Il me respondit qu'elle avoit esté seurement consignée entre les mains de messieurs les Raphelenges à Francfort, et qu'il m'en fairoit voir le memoire du chargement. Je suis bien esbahi que ne l'ayez receüe, et en suis marry

pour le dessein du puys artificiel de Mompelier et pour tout plein d'aultres curiositez que j'y avois encloses. J'ay veu le livre des Anneaulx antiques du s^r Abr. Gorlaeus, et y ay prins plaisir : mais parce qu'il promet des aultres recueils de medailles et aultres antiquitez, je desirerois bien de sçavoir dans combien de temps, à peu pres, il espere de les mettre en lumiere et nommement ce qui concerne les medailles grecques, desquelles j'ay recueilly grand nombre en mon voyage d'Italie. Vous m'obligerez beaucoup de m'en donner quelque particuliere information mais nommement de la capacité, humeur et complexion de l'autheur, parce que, si c'est un homme accostable, je desirerois avoir sa cognoisçance, pour conferer quelque fois quelqu'une de mes medailles avec les siennes pour nous servir d'entretien. Je n'ay pas encores veu M^r le presidant du Thou pour sçavoir par quel chemin se sont perdües les lettres que je luy avois recommandé pour vous envoyer. J'espere de ne m'arrester pas en ceste ville plus haut de deux ou trois mois tout au plus. Cependant vous pourrez laisser l'adresse de messieurs les Bonvisi de Lyon pour la reprendre quand je seray hors de Paris, et faire vos faulces couvertes « à Mr Hadrian Beys, Marchand Libraire à la rue St Jacques, à l'enseigne de la rose blanche » lequel me les faira tenir chez moy seurement. Quant aux vers qu'on avoit desiré en louange de Mr Pinelli, j'eusse creu que Mr H. Grottius ou quelqu'un de ces aultres messieurs qui l'ont cogneu, en eussent faict apres sa mort et particulierement Mr Scaliger : mais je

serois marry d'avoir importuné personne. Il me reste à vous r'amentavoir que je seray à jamais

Monsieur

Vostre tres affectionné serviteur

N.-C. de Peirets

De Paris ce 25 Aoust 1605.

De la main de Charles de l'Escluse :

1605
N.-C. de Peirets
Paris le 25 Aoust à celle du 12 May
Receu
en Leyden le 3 Novembre
Respondu le 12

Adresse :

A Monsieur
Monsieur de l'Escluse
à Leyden en Hollande.

II

Monsieur, je suis marry que les plantes du Tragacantha et Tartonraire que je vous avois envoyé dans la premiere boitte ne vous ayent esté rendües que si tard, que elles estoyent desja toutes flestries : et suis toutefois bien aise que vous les ayiez receües quand ce ne seroit pour autre chose que pour vous servir de tesmoignage de ma diligence et du desir que j'avois eu d'executer voz commandements. Que si cela n'est bien reusci, ce n'est poinct par ma faulte, car j'y avois assez bien pourveu s'il me sembloit, et avois enveloppé cez racines dans de l'argille si fraische, que si la boitte fust allée par son droit chemin, c'est sans doubte qu'elles ne se seroyent pas sitost sechées et que vous les auriez eu toutes vives, mesmes attendu la charge que j'avois donné au messagier qui s'en chargea jusqu'à Lion, d'envelopper souvent la boitte dans un drappeau mouillé. Des aultres plantes que vous aviez desiré depuis, je

crains bien que mon absence de Provence ne soit cause qu'il en manque quelqu'une que nous aurions possible recouvré : mais j'ay tant recommandé cest affaire à mon frere, que je m'asseure que nous en aurons la plus grande partie. Je lui ay escrit de me les envoyer icy, afin que je les vous puisse faire tenir par les libraires qui s'en iront à Francfort ceste foire de Pasques. Je les attends au premier jour. Et vous remercie par advance de tout mon cœur, du livre qu'il vous plait me promettre de voz Exotiques en grand papier, lequel attendant, je n'ay pas laissé d'en achepter icy un des communs pour m'y entretenir, comme j'ay fait fort souvent, et avec beaucoup de contentement. Mais à vous dire la vérité, j'ay esté bien estonné de voir que voz mariniers Hollandois qui vont si librement par toutes les Indes, se soyent si mal acquittez de leur devoir envers vous, et qu'ils ne vous ayent apporté plus grand nombre de curiositez, et notamment qu'ils n'ayent esté plus soigneux de vous apporter non seulement les semences ou fruicts, mais les branches mesmes de la pluspart des plantes où ils se cueillent. Je croyois que les nostres ne nous sceussent rien apporter qui ne vous fust commun : et c'est au contraire. Car je vois bien maintenant que je vous eusse peu envoyer tout plein de brouilleries que vous eussiez peut estre veu volontiers. Entr'autres choses pour ceste petite Noix qui est peinte au livre 2, chap. 26 num° 2 j'ay un gros bouquet en forme d'espi pailleux et espineux, où il y a cinq ou six de cez Noixsettes lesquelles je n'eusse jamais creu devoir croistre en ceste sorte ; veu

la dureté de leur noyeau. On me l'apporta de la Guinée d'Afrique et me racontoit on des merveilles de l'arbre qui porte ce fruict et de ses usages. On m'apporta en mesme temps deux grands fruicts de Baobab de ce païs là lesquels avoient la poulpe fort rougeastre à la mode des melons, ce qui s'accorde aucunement à ce qu'en dit l'Alpinus. J'en fis semer plusieurs graines, dont il n'en sortit que deux seulles qui avoyent desja fait des feuilles comme celles de l'Oranger, mais excessivement grandes ; on les laissa mourir dans peu de temps à mon grand regret. Quant à vostre Cancer Mollucanus, Mr de Mons (qui a la commission d'occuper le païs de Canada) en a apporté un de Lacadie, avec un Aillan tout vif, un de voz oyseaux Ourissia (lequel oultre son aultre nom est aucunement divers du vostre) et mille aultres raretez : mais il dit que ceste Escrivice a la coquille vuide et qu'elle est neantmoins pleine de chair fort delicate à manger et raconte mille aultres belles choses de ce païs là. L'Ichneumon de vostre Bellonius est assez bien descript verbalement, mais le portraict n'en est pas fait bien au naturel ; car il y en a un au Louvre qui se nourrit privement dans la propre chambre du Roy, lequel convient du tout à ce qu'en escrivent touts les anciens mais non pas au portraict de Bellonius. Je croys aussy qu'il aye aulcunement failly au portrait de Scaurus, car j'en ay un que feu mons. G. Vincenzo Pinelli avoit envoyé querir en Candie, lequel n'est pas semblable à celui-cy, particulièrement pour l'endroict de la bouche et des dents, en quoy il est plus approchant

de la description des anciens. Or il est meshuy temps de clore ceste lettre. Servez-vous de moy je vous supplie, monsieur, et me tenez s'il vous plaict tousjours pour

Vostre plus affectionné serviteur

PEIRESC.

De Paris ce 15 Fevrier 1606.

J'oubliois de vous dire que le portraict que vous avez fait faire de vostre Fungus coralloides cancellatus représente fort bien le naturel. Je suis bien aise qu'il vous aye agreé et vous remercie de la mention de mon nom qu'il vous a pleu d'y faire. Nostre petit village de Peiresc s'appelle dans les vieux cadastres latins Castrum de Petrisco.

De la main de Charles de l'Escluse :

1606

PEIRESC

Paris le 15 de Fevrier à celle du 12 Novembre

Receu

A Leyden le 7 Mars

Respondu le 28.

LA BOTANIQUE EN PROVENCE
AU XVIe SIÈCLE

ANTOINE CONSTANTIN

PAR

M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Au cours de nos précédentes études sur l'histoire de la Botanique au xvie siècle, nous avons eu maintes fois l'occasion de dire quelle fut alors l'importance du rôle dévolu, dans l'enseignement médical, à la science phytologique, puisque, — il est inutile de le répéter, — c'était le règne végétal qui, presque seul, fournissait matière à l'art du pharmacien.

Le botaniste dont nous allons maintenant nous occuper prétendit, — et c'est en cela que consiste sa principale originalité, — qu'en Provence croissent toutes les plantes propres à guérir les maladies auxquelles les Provençaux peuvent être sujets ; d'où il concluait à une transformation complète de la Pharmaceutique provençale. La Provence cesserait d'être, pour ses médicaments, tributaire des pays orientaux, et désormais ses apothicaires n'auraient plus besoin de se procurer à grands frais des drogues étrangères, dont le haut prix ruinait les malades.

Sa thèse, basée sur cette croyance que l'auteur de la nature a toujours placé le remède à côté du mal, il l'étayait au moyen de différents exemples que lui avait suggérés son érudition biblique :

« Moyse, pour chasser l'amertume des eaux et les rendre potables, manda-il ses droguistes aux Antipodes (comme nous faisons à tout propos) plustost que d'experimenter la vertu de l'arbre voisin du fleuve? — Elisée mundifia-il les eaux de Jericho avec autre drogue qu'avec celle qui est en chasque maison usuelle et familiere, assavoir avec le sel ? — Thobie le jeune, pour curer la cecité de son pere, de quel collyre ou de quelles autres drogues usa-il en ceste operation, que du fiel du poisson qu'il pescha dans le fleuve voisin ? »

Or, s'il est de règle que partout l'antidote avoisine le venin, y aurait-il exception pour la Provence ? (1)

« Quand on voudroit bien faire ce tort à la nature, de l'accuser qu'elle eust laissé quelques contrees despourveuẽs et indigentes de remedes necessaires à la conservation et restauration de la santé des hommes qui les habitent : oserions nous dire cela de nostre Provence ? De laquelle semble que la mesme nature ait voulu faire un abregé de tout le monde, et y renfermer la fœcondité de tout ce qu'elle a esparsement distribué entre toutes les autres du globe. Elle nous a produit toutes les especes de grains, vins, huiles, sels, bestails, poissons, et toutes sortes de fruicts, soyes, laines, brief tout ce qui est propre pour la nourriture, entretien et plaisir des hommes. Elle nous exhibe le vermeillon, le safran, quand bon nous semble, la soulde, le pastel, la guesde. Elle nous

(1) A l'appui de cette vérité, ou prétendue telle, que la nature place toujours le remède à proximité du mal, notre auteur invoquait une observation faite par un conseiller au Parlement d'Aix. Cet ingénieux magistrat faisait remarquer que les fruits astringents, tels que ceux du Cornouiller ou du Sorbier, mûrissent à l'époque même où ils peuvent servir à combattre les dyssenteries produites par l'excès des fruits laxatifs comme les melons et les raisins.

presente pierre de toutes sortes, pour bastir et edifier, plastrer, mouldre, cruser, et à faire verres. Le bolus (1) encores, le talc, le jayet, le coral, la croye (2) et l'ocre. Elle enferme dans ses flancs l'or, l'argent, le mercure, le plomb, le soufre, le fer, le vernis et le charbon naturel (qui est une espece de bitume) pour purifier et rendre tous lesdicts mineraux propres à nostre usage. Et pour la guarison de plusieurs maladies, par autre artifice incurables, elle nous elixe, dans ses entrailles, de bains naturels et tres-salutaires, à Digne et dans ceste cité d'Aix. Et neantmoins, quoyque nous habitions une tant fertille province et si apte à la production de toutes choses : nous ne voulons confesser estre abondans et tres-riches de remedes. »

L'auteur de ce patriotique dithyrambe se nommait Antoine Constantin. Il était originaire de la Haute-Provence. « Il nâquit, dit Garidel (3), à Senez, ville Episcopale de cette Province (4). Après avoir

(1) *Bolus*, bol d'Arménie, médicament qui, au XVIe siècle, était employé contre la peste, et dans la composition duquel on faisait entrer une sorte de terre ou de pierre friable apportée d'Arménie. — Le botaniste provençal Hugues de Solier affirme dans ses *Scholies* sur Aetius, que l'on extrayait cette même terre « de certaines petites collines situées près de Montmajour, aux environs d'Arles, ville très ancienne et très illustre de notre Provence. » (*La Botanique en Provence au* XVIe *siècle : Hugues de Solier.*)

(2) Nom provençal de la craie.

(3) *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix*. Explication des noms des Auteurs botanistes, p. VIII. — Antoine Constantin était fils de Claude Constantin, dont Garidel ne nous fait pas connaître la profession, et de Jaumette Maicox. La date de sa naissance n'est pas indiquée. Mais comme nous savons qu'il se maria en 1580, si nous admettons qu'il était alors âgé d'environ trente ans, il serait né vers le milieu du XVIe siècle.

(4) Le petit village de Senez, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Castellane (Basses-Alpes), fut jusqu'à la

fini ses études en Medecine, il prit le degré de Docteur dans l'Université d'Aix, où il exerça la Medecine pendant un assez long temps avec l'entiere satisfaction du Public... Il étoit très-versé dans la connoissance de la matiere medicinale, il possedoit à fonds les Auteurs Arabes ; ce qui lui donna lieu d'examiner si, sans les drogues Arabesques, l'on ne pourroit pas guérir aussi-bien les maladies avec les remedes du Païs. »

L'exemple populaire avait, du reste, confirmé ce novateur dans l'idée de substituer les remèdes indigènes à ceux apportés des pays lointains :

« Le vulgaire, et mesmes les femmelettes semblent en cecy avoir esté plus curieuses et diligentes que nous : car elles ont mises les facultez de plusieurs medicamens en lumiere, lesquelles nous estoyent auparavant incognuës. Et quant aux purgations la plebee coustumierement mesprise les estrangers, use de la catapuce, de la laureole, du tytimal, de l'hieble, et autres que la necessité leur a faict experimenter. Brief la populace met en besongne les medicamens produits en nostre Provence, tant aux internes qu'aux externes maladies, quelquefois avec meilleur succés et toujours avec moins de frais que nous qui, preferans le rheubarbe, les tamarins, les mirobolans, la casse et autres drogues estrangeres, adulterees ou vermoulues et chanssies de vieillesse, outre le trouble que donnons aux malades à cause de l'odeur et du goust mausade, odieux et ingrat, sommes cause que les Apothicaires sont contraints (estant les drogues estrangeres si cherement acheptées) d'espuiser la bource des pauvres malades : tellement que nous en voyons plu-

Révolution le siège d'un évêché. — Parmi les évêques de Senez, nous rappelons qu'il y eut, au XVI[e] siècle, le jeune Quiqueran de Beaujeu, auteur du *De laudibus Provinciæ*.

sieurs ceder plustost à l'impetuosité des maladies et aymer mieux mourir, que de recourir à nous, sachans fort bien qu'ils ne pourroyent eviter les drogues Orientales et Indiennes, ny le registre des Apothicaires. »

Mais Constantin se gardait bien de faire le procès aux apothicaires, avec lesquels, évidemment, il tenait à ne pas se brouiller :

« Les Apothicaires, quant en ce faict, doivent estre deschargez de toute accusation et blasme. Car ils ne peuvent ni doivent meubler leurs boutiques d'autres drogues que de celles que les Medecins mettent ordinairement en praticque. Lesquelles, estant acheptées cheres, ne peuvent estre vendues qu'à cher prix. »

Les médecins sont les seuls coupables. L'emploi des médicaments exotiques impose actuellement aux apothicaires des voyages coûteux et pénibles, qu'ils n'auront plus l'obligation d'entreprendre, lorsque la matière médicale leur sera fournie par la Provence :

« S'ensuit donc que despuis qu'avec beaucoup moins de despence et autant ou plus de commodité, nous pouvons faire la medecine en ce païs, des medicamens qui sont en iceluy nourris, nous faisons tort à la nation Provençale de la frustrer des biens que nostre Seigneur semble avoir preparez pour elle et desquels nous avons esté faicts les fidelles dispensateurs : comme aussi les Apothicaires et droguistes ont de quoy se plaindre de nous, de ce que nous les contraignons naviger jusques aux extremitez de la terre, pour recouvrer avec grands perils, frais et despens ce que se peut sans danger, sans grand pourchas et à bon conte recouvrer en ce païs. »

Notre médecin, ayant longuement expérimenté sur ses malades l'effet des plantes médicinales récoltées en Provence, prit le parti d'écrire un ouvrage spécial pour préconiser sa méthode.

Le traité *de la pharmacie provençale*, — tel était le titre projeté, — devait, dans la pensée de l'auteur, exiger plus d'un volume. Un seul a paru. C'est celui où il est question des plantes purgatives, les premières qu'Antoine Constantin tenait à faire connaître.

Ce livre fut imprimé à Lyon par Thibaud Ancelin, imprimeur du roi, et vit le jour en 1597.

La publication d'un livre nouveau était alors un événement que les amis de l'auteur, quand ils se croyaient poètes, célébraient à l'envi, toujours prodigues d'hyperboles ; et le volume étalait avec orgueil sur ses premières pages les sonnets ou autres pièces qu'il avait inspirées.

S'il faut en juger d'après l'enthousiasme des poètes qui saluèrent par avance l'œuvre d'Antoine Constantin, l'idée pour laquelle celui-ci s'était mis en campagne allait être accueillie avec la plus grande faveur.

Dans un premier sonnet, un poète qui jouissait en ce temps-là d'une certaine renommée, Louis de Gallaup-Chasteuil (1), prévoyait le vide que la médi-

(1) La *Biographie universelle* n'a point passé sous silence le poète Louis de Gallaup-Chasteuil. Voici la notice qui le concerne : « Issu d'une famille noble et ancienne, originaire de Naples selon quelques-uns, mais plus probablement du Languedoc, laquelle vint s'établir à Aix-en-Provence à la fin du XV[e] siècle, il naquit dans cette ville, vers l'an 1550. Son père et son aïeul s'étaient distingués dans la carrière des armes. Tous deux cultivèrent les lettres, goût que partagea Louis et qui fut commun à ses descendants. Louis fit de bonnes études et devint un des hommes les plus savants de son temps. Il faisait des vers avec facilité, et son génie brillait surtout dans les inscriptions et les devises. Charles-Emmanuel I[er], duc de Savoie, l'ho-

cation nouvelle ferait bientôt sur les rives du Styx, et il s'alarmait, pour l'inventeur, de la colère des dieux infernaux :

Je crains qu'un Dieu jaloux ne retranche son âge ;
Sa main prive Caron de l'importun naulage (1) ;
Æaque aux champs herbeux n'attend plus le mortel.

Un avocat au Parlement d'Aix, N. Perrin, apostrophait ainsi les Indiens qui, désormais, ne trouveraient plus d'acheteurs pour leurs drogues :

Dites-nous, Indiens, qui vous rend estonnez ?
Quelle est votre douleur ? Quoy ! vos drogues moisies
Ainsi qu'auparavant ne seront plus choisies,
Ny vos fruits abuseurs dans nos havres trainez ?

Un autre « Advocat au Parlement de Provence », B. Bernardi, vaticinait en ces termes :

Fidelles gardiens du recours de la vie,
Sacres-saincts heritiers de l'Epidaurien,
N'allez plus outre-mer rechercher nostre bien,
Ny relisez plus tant les secrets d'Arabie.

Ce livre seul pourra contenter vostre envie
Sans relire sans fin le divin Galien,
Et fournira pour vous et au Pharmacien
Le rheubarbe et la casse en vostre champ sortie.

Cacochimes François, vous en estes aussi ;
Et vous, ô Provençaux, lisez ce livre icy,
Car surtout c'est pour vous qu'il est mis en lumière...

norait de son estime, et en recevait volontiers des conseils. Il rendit à Henri IV, dans le temps de la Ligue, d'utiles services que ce prince reconnut par une charge de conseiller d'Etat. Il mourut à Aix, l'an 1598, n'étant âgé que de quarante-huit ans. »

(1) Nolis, prix du passage (payé au batelier infernal).

Et comme parmi les productions littéraires l'anagramme était alors fort en honneur, N. Perrin composa un second sonnet pour y insérer celle-ci :

. . . .
Nul d'eux (1) eut toutesfois l'authorité si grande
Que nostre Constantin qui, des lors qu'il commande,
Aux malades il donne *incontinent santé.*

Nous ne devons pas nous étonner qu'au nombre des rimeurs qui prônèrent la *Pharmacie provençale* il y eût deux avocats : Constantin, bien aise de mettre son traité sous la protection de l'autorité judiciaire, l'avait dédié « à mes seigneurs de la Cour de Parlement de Provence ». Il craignait que son succès ne lui suscitât beaucoup d'envieux, et il essayait de s'attacher par avance d'illustres défenseurs :

« Mes seigneurs, c'est l'ordinaire des hommes qui font profession des lettres, principalement de ceux qui recelent beaucoup plus à l'intérieur qu'ils n'en portent au front, d'estre long temps suffoquez et comme ensevelis parmi les tenebres des plebees, si quelque grand personnage ne les sousleve et leur soustienne le menton. C'est quasi aussi l'ordinaire entre ceux qui courent en mesme lice, de mesdire et detracter des labeurs et actions d'autruy. Et c'est pour autant qu'un chascun desirant sa renommee nager au-dessus, et gaigner le haut, tasche par tous moyens mettre à fons et ensevelir la memoire non seulement de ses contemporains, mais voire mesme de ses antecesseurs... Ce vice a faict que nostre medecine a perdu les escrits d'un Herophile, d'un Crisippe, d'un Diocle, d'un Prodique, d'un Praxagore, d'un Erasistrate, d'un Themisson, et d'une infinité d'autres... Si donc les detractions ont eu

(1) Hippocrate et Galien.

tant de pouvoir sur les œuvres de tant et tant de renommez personnages, que doibs-je esperer de ce petit surgeon, sinon de le voir assailli par les morsures empestees de plusieurs mesdisans, plus addonnez à detracter du labeur d'autruy que diligens et curieux de mieux faire?... Tels mesdisans et mal affectionnez, considerans les merites et grandeurs de vostre tres auguste Compagnie, pleine d'humanité, de doctrine, de prudence, de pieté, de foy et de religion tout ensemble, seront contraincts poser les armes et caler les voiles, le voyant esclos soubs la protection et sauvegarde de ce tres illustre et royal Senat. »

Il y avait donc, en ce bon vieux temps, chez les botanistes et les médecins, des *mesdisans addonnez à detracter du labeur d'autruy!* Mais nous pensons bien qu'avec le puissant patronage du Parlement de Provence le subtil docteur aixois put échapper à leurs *morsures empestées*.

Nous avons dit plus haut qu'en écrivant son livre, Constantin se proposait de l'intituler : « Traité de la pharmacie provençale ». Il n'avait point renoncé à ce titre lorsqu'il remit son manuscrit à l'imprimeur lyonnais, et durant l'impression du texte, rien ne fut modifié. En tête de la page qui porte le chiffre 1, nous voyons un titre d'entrée ainsi conçu : « *Premiere partie de la pharmacie provençale* »; ces mots : « de la pharmacie provençale » sont reproduits sur les titres-courants, au sommet des pages suivantes; et le volume se termine par cette formule : « Fin de la pharmacie *provençale* ».

Mais quand, l'impression du corps de l'ouvrage étant achevée, il ne restait plus qu'à imprimer en dernier lieu, comme il est d'usage, une première feuille contenant le frontispice, l'avis au lecteur, la dédicace et les poésies liminaires, Constantin se ravisa.

Il jugea sans doute qu'il assurerait à son traité un débit plus étendu si, en modifiant le titre, il enlevait à l'ouvrage un aspect trop exclusivement provençal. Au mot *provençale*, qui accompagnait celui de *pharmacie*, il substitua l'adjectif *provinciale*, et il arrêta en cette forme la rédaction définitive du frontispice : « Brief traicté de pharmacie provinciale et familiere, suivant laquelle la Medecine peut estre faicte des remedes qui se treuvent en chasque province, sans qu'on soit contrainct les aller mandier ailleurs, dressé et faict vulgaire par M. Antoine Constantin, d. en medecine à Aix en Provence ».

De cette façon, l'ouvrage paraissait écrit, non point seulement pour les Provençaux, mais pour les habitants de chacune des autres provinces du royaume ; ce que, du reste, l'auteur déclarait en termes exprès, dans son « Advertissement au lecteur » :

« Ne pense pas, ami lecteur, combien que ce traicté semble s'adresser seulement aux Provençaux, qu'il ne soit aussi basti *pour toutes les provinces de la France*, et ne se puisse encore estendre plus loing... ».

D'après le plan conçu par Constantin, ce volume, ainsi que nous l'avons indiqué, n'était que le commencement d'une série ; uniquement réservé aux purgatifs, il avait pour objet de vulgariser les substances, douées de la *virtus purgativa*, qui pouvaient être empruntées aux ressources particulières du terroir provençal.

Le traité de la *Pharmacie provençale* est divisé en trois livres :

Le premier, qui ne porte pas de titre spécial, est affecté à l'examen d'un groupe d'espèces végétales ayant la propriété de purger avec énergie et appar-

tenant presque toutes à la flore spontanée de la Provence;

Le deuxième livre est intitulé : *Des medicamens qui purgent sans faire aucune violence ou bien peu au corps humain*; il y est encore fait mention de diverses plantes spontanées ;

Enfin, le contenu du troisième est indiqué au moyen de l'énonciation suivante : *Des medicamens qui, outre ce qu'ils purgent le corps, ont aussi quelque pouvoir de le nourrir*. Parmi ces médicaments alimentaires, l'auteur introduit un certain nombre d'arbres fruitiers ou de plantes potagères.

Nous voulons ici demeurer fidèle à la règle dont nous ne nous sommes jamais départi en écrivant nos études de botanique rétrospective. Nous n'envisagerons Antoine Constantin qu'en sa qualité de botaniste. Nous laisserons de côté tout ce qui, dans son œuvre, intéresse l'art médical ou pharmaceutique Des divers chapitres consacrés aux plantes médicinales, nous extrairons seulement les passages qui peuvent offrir un intérêt botanique.

L'auteur de l'*Histoire desplantes qui naissent aux environs d'Aix* a fait un reproche à Constantin, considéré comme botaniste. Après avoir reconnu qu' « il possedoit à fonds les Auteurs Arabes », Garidel ajoutait : « Il paroit que nôtre Auteur n'avoit pas de grandes lumieres dans la Botanique moderne, qui lui auroit fourni infailliblement de quoi enrichir son livre » ; et il appréciait ainsi la *Pharmacie provençale* : « Cet ouvrage est plus à estimer par raport au dessein de l'Auteur que par l'exécution ».

L'instaurateur de la médication nouvelle était, il est vrai, profondément imbu de l'antique doctrine : il trouve des occasions fréquentes d'invoquer Hippocrate, Théophraste, Dioscoride, Galien, Oribase, Paul d'Egine, et, parmi les auteurs arabes, Mesué, Avicenne, Avenzoar, d'autres encore. Mais il semble

n'avoir eu qu'une connaissance bien incomplète de ce que Garidel appelait « la Botanique moderne », c'est-à-dire l'ensemble de ces grands ouvrages de phytographie que la seconde moitié du XVIe siècle vit éclore en si grand nombre et qui, en substituant au principe d'autorité l'observation directe des phénomènes de la nature, ouvrirent à la science émancipée la voie du progrès illimité. Des botanographes de son siècle, c'est à peine s'il nomme Ruel, Matthiole, Léonard Fuchs et Jean Costæus.

Il est à remarquer que bien souvent Constantin évite de donner, aux plantes dont il traite, les noms latins inscrits dans les Flores contemporaines. Il les désigne par le nom français, auquel il ajoute quelquefois le vocable provençal. Etait-ce parce qu'en pareil cas il ignorait le nom latin? On peut supposer aussi qu'étant désireux de laisser à son *Brief traicté* le caractère d'œuvre populaire et, suivant son expression, « familière », c'est intentionnellement qu'il s'abstenait d'employer, pour la désignation des simples, la langue scientifique.

Nous allons maintenant passer en revue les plantes énumérées dans la *Pharmacie provençale*. Nous les présenterons sous le nom adopté par l'auteur et nous conserverons l'ordre qu'il a suivi.

COCOMBRE SAUVAGE.— Il s'agit ici de la Cucurbitacée que nous nommons aujourd'hui *Ecballium Elaterium* Rich. (*Momordica Elaterium* L.) « Le vulgaire, écrit Constantin, l'appelle *Cocomerasse* (1). — Il croit tout proche des murailles, presque de tous les lieux de ce païs, mais aussi il entre maugré nous jusques aux jardins, desquels il ne peut bonnement estre extirpé, dans l'enclos desdittes murailles. »

(1) Ce nom provençal n'est point tombé en désuétude. Le *Trésor du Félibrige* donne aussi les formes *Coucoumourasso, Coucouroumasso, Coucoumbrasso.*

Catapuce. — L'auteur réunit sous ce titre deux Euphorbiacées bien différentes : le Ricin (*Ricinus communis* L.) et l'Epurge (*Euphorbia Lathyris* L.). Voici comment il s'exprime au sujet de ces deux espèces :

« Je ne m'arresteray pas à descrire l'histoire de la catapuce, non plus que des autres simples desquels j'ay deliberé de parler, tant pour ce qu'ils sont cogneus presque de tous et mesmement du vulgaire, qu'à cause que les herboristes (1) recens en ont suffisamment escrit.

« Les herboristes en ont remarqué de deux sortes, l'une qui est grande, qu'autrement nous appellons *ricinus* à cause que sa graine represente un petit animal livide, qui s'attache aux bœufs, aux chevres et autres bestes : on l'appelle en nostre langue provençale *cascaillons* (2). Le vulgaire nomme ceste plante *palma christ* (3).

« L'autre espece est petite, qui proprement est celle que nous appellons *catapucia*, Galen la nomme *lathiris*. La *catapucia minor*, que les Provençaux entendent seulement par le nom de *caquapuce* (4), les François la nomment *espurge*. »

Tithymale. — « C'est, dit Constantin, la plante que les barbares (5) appellent *esula*, les Latins *lactuca*

(1) Le mot *herboriste* n'avait pas alors la signification que nous lui donnons aujourd'hui. Il s'appliquait aux botanistes, avec le sens plus spécial que comporte l'expression moderne de *floriste*.

(2) Constantin veut ici parler de la *tique*, insecte que les Provençaux continuent à nommer *cascaioun*.

(3) Le nom provençal du ricin est présentement *paumo-cristo* ; *palma-crist* est la forme languedocienne (V. le *Trésor* de F. Mistral.)

(4) Le mot *catapuço* est encore usité en Provence avec la même signification, ainsi que la forme altérée *cacapuço*.

(5) Constantin entend par là ceux qui parlaient un latin barbare, et il visait, sans aucun doute, le personnel des officines où

caprina, herba capraria, les François l'*herbe à lait*, et les Provençaux *lachuscle* (1). Les Medecins qui ont escrit des simples medicamens, tous d'un commun accord confessent qu'il y en a de sept especes. Ores qu'en ce païs, à mon opinion, nous ayons toutes les especes, tant aux parties maritimes que ès montagnes, nous prendrons neantmoins celui qui nous est plus à port, qui croit partout, jusques aupres des murailles des villes et villages, ès lieux cultivez et incults, et n'est autre que celuy que Mathiol et Dioscoride appelle *helioscopius*, qui est en malignité et vehemence inferieur aux autres especes. » — C'est donc notre *Euphorbia Helioscopia* L. que le médecin réformateur recommandait à ses malades sous le nom de « Tithymale ».

THYMELEA ET CHAMELEA. — Nous nous trouvons ici en présence d'une difficulté. Le texte porte : « De ces deux plantes, les anciens n'en ont usé que de la graine : l'une desquelles ils appellent *granum cnidium*, l'autre *cneorum*. »

Par *thymelea*, il y a certitude que Constantin désignait le Garou (*Daphne Gnidium* L.), nous avons, pour n'en point douter, l'autorité de Garidel (2).

l'on désignait les plantes médicinales par des noms spéciaux. à désinence latine, mais différant des termes, réputés classiques, dont se servaient les botanistes. V. à ce sujet notre étude sur *Hugues de Solier* : cet auteur a, pour la plupart des plantes qu'il mentionnait, fait connaître les appellations en usage chez les apothicaires.

(1) Nom que la langue provençale continue de donner aux diverses Euphorbes, et dont la racine est le mot *la* ou *lach*, lait.

(2) « Le Garou, ou *Thymelæa foliis Lini* C. B. *Pin.*, contient un sel âcre caustique .. Les plus anciens botanistes conviennent que le *Granum Cnidium* des Anciens est le fruit de cette plante, dont Hippocrate se servoit pour purger ses malades. Dioscoride a rangé cette plante parmi les remèdes purgatifs ; Mesué lui a

C'est du reste à cette espèce que beaucoup de floristes du XVIe siècle avaient appliqué le nom de *Thymelæa*.

Matthiole, Dodoens, Cordus, Pierre Belon, Conrad Gesner et d'autres donnaient celui de *Chamælea* à la plante que les *Adversaria*, l'*Historia Lugdunensis*, Charles de l'Escluse en son *Histoire des plantes rares*, Jean et Gaspard Bauhin appelèrent *Chamælea tricoccos* et dont Linné a fait son *Cneorum tricoccum*. Nous serions donc porté à croire que c'est bien de cette espèce qu'il est question dans le passage cité plus haut, et le mot *cneorum*, qui y est employé, confirmerait notre assimilation. Mais est-il possible de la concilier avec les détails donnés par Constantin au sujet du *Thymelæa* et de son prétendu *Chamelæa* ? « Ces deux plantes, dit-il, sont si vulgaires en ceste province, mesmement au païs bas, qu'il n'y a presque lieu incult qui n'en soit peuplé, mesme que tous les chemins pres la ville d'Aix en sont bordez. »

Le *Daphne Gnidium* est assez commun dans la Basse-Provence (1), mais le *Cneorum tricoccum* y est d'une extrême rareté. Honoré Roux, l'auteur du *Catalogue des plantes de Provence*, ne l'a cité que dans le département des Alpes-Maritimes. Un ouvrage antérieur, le *Catalogue des plantes qui croissent naturellement dans le département des Bouches-du-Rhône*, de Castagne, l'avait signalé aux environs d'Arles. Mais on ne l'y a pas retrouvé, puisque le consciencieux Honoré Roux s'est abstenu de reproduire cette indication. Est-il possible

donné la même place... Nôtre Constantin n'a pas fait difficulté de suivre Mesué et les Auteurs ci-devant citez. » (*Hist. des pl.*, p. 461.)

(1) « Cette plante, écrivait Garidel, est fort commune dans nôtre terroir, on la trouve presque partout sur nos collines du Monteiguez, du Tholonet et ailleurs. » (*Ibid.*, p. 460).

d'admettre que si le *Cneorum*, pendant le xvi[e] siècle, était aussi abondant aux alentours d'Aix que l'affirmait Constantin, il eût, depuis lors, entièrement disparu ? (1).

Ellebore.— « Les herboristes depeignent deux principales sortes d'ellebore, le blanc et le noir : toutes les deux on treuve en ceste province et principalement aux montaignes qui voisinent le Dauphiné et Terre-Neuve (2) d'où elles peuvent estre transplantees en nos jardins, comme plusieurs autres plantes, afin que nous puissions au besoin estre plus promptement et commodement secourus. » Parmi les botanistes du xvi[e] siècle, les uns appelaient *Helleborus niger* l'espèce à laquelle Linné a confirmé ce nom (*Helleborus niger flore roseo* de Gaspard Bauhin) ; les autres, celle que l'auteur du *Species* a nommée *Helleborus viridis*. Il est probable que par Ellébore noir Constantin entendait l'*Helleborus niger* L. « L'Hellebore noir dont nous nous servons

(1) La rareté du *Cneorum tricoccum* en Provence au xvi[e] siècle avait été constatée par Pierre Pena qui a fourni au *Stirpium Adversaria* tous les articles relatifs à la flore provençale. Après avoir signalé une station de cette plante à Frontignan en Languedoc, il déclarait qu'elle était rare partout ailleurs et notamment en Provence : « nec quidem in Galloprovincia, ubi tamen nascitur, multo prodit proventu. » (*Stirp. Adv.*, p. 157) Dans les nombreuses herborisations qui nous ont fait parcourir en tous sens les cinq départements découpés dans l'ancien territoire de la Provence, nous n'avons pas rencontré une seule fois le *Cneorum*. Honoré Roux, que nous venons de rappeler, ne l'avait jamais récolté lui-même ; il l'indique à Antibes, d'après Huet, à Nice, Menton et Monaco, d'après Arduino. — On a vu plus haut que Pierre Belon, vers le milieu du xvi[e] siècle, trouva cette Térébinthacée à Ramatuelle, près Saint-Tropez (Var).

(2) Vallée de Terre neuve, Terre neuve de Provence, sont les noms « que les Piémontais donnaient autrefois au comté de Nice, depuis son annexion au duché de Savoie en 1388. » (F. Mistral, *Trésor du Félibrige*).

en Medecine, écrivait Garidel, est l'*Helleborus niger flore roseo C. B. Pin.*, qui vient dans la haute Provence, dans les montagnes de Colmars et de Seyne, et dans celles du Dauphiné (1). » — Quant à l'Ellébore blanc, il n'est pas douteux que c'était pour l'auteur de la *Pharmacie provençale* la Colchicacée à laquelle Dodoens, Valérius Cordus et d'autres avaient déjà conféré le nom de *Veratrum album* qu'elle porte encore de nos jours. « Nos Provençaux apellent cette espece *Varaire*, du nom corrompu de *Veratrum*, qui est l'Hellebore blanc. Aujourd'hui on se sert rarement de l'Hellebore blanc, à cause des terribles symptômes qu'il excite (2). »

TURBITH. — *Turbith* est un nom arabe employé par Avicenne.

Les écrivains de la Renaissance, qui tenaient tant à pouvoir appliquer avec certitude les noms anciens aux espèces qu'ils avaient sous les yeux, ne parvinrent pas à se mettre d'accord sur l'identité du Turbith. Les uns donnèrent ce nom à diverses Euphorbes, d'autres à plusieurs Ombellifères, quelques-uns à la plante exotique que Linné nomma *Convolvulus Turpethum*. Les mêmes divergences

(1) *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix*, p. 226. — Garidel avait reçu cette plante de son correspondant Jean Saurin, apothicaire à Colmars, lequel avait aussi trouvé dans les mêmes parages l'*Helleborus viridis* L. Il disait de la première : « Mr Saurin nous assure que cette plante vient sur la pente de la montagne appelée le Col de Champ, ou la *Couello de Champ*, du côté d'Entreaunes, dans les lieux septentrionaux et couverts d'arbres, à une lieüe et demie de Colmars » ; et de l'Ellébore vert : « On trouve cette espece d'Hellebore dans les mêmes endroits du terroir de Colmars, comme l'a observé Mr Saurin. » — Voir, au sujet du correspondant de Garidel, notre *Notice sur le botaniste provençal Jean Saurin* (Paris, 1899).

(2) Garidel, *loc. cit.*

d'opinion se manifestèrent à propos du mot grec *Thapsia*, trouvé dans Théophraste. Les deux noms finirent par être confondus, certains auteurs, tels que Césalpin et Conrad Gesner, ayant indifférement appelé la même plante *Turbith* ou *Thapsia*.

C'est ce que fit aussi Constantin : « Je sçay qu'on objectera que la *thapsia*, de laquelle je parle, n'est pas le turbith qui est mis en œuvre aux boutiques de nos Apothicaires; mais ce m'est tout un, pourveu que par experiences infaillibles, et par le tesmoignage de quelques auteurs recens, de renommee non vulgaire entre les Medecins, soit notoire et manifeste que nostre *thapsia* a les mesmes puissances de purger la grosse et crasse phlegme, que Mathiol attribue au tripolion, qu'il pense estre le turbith. »

Le Turbith ou *Thapsia* qu'Antoine Constantin faisait figurer parmi les plantes purgatives indigènes, est une Ombellifère qui se rencontre assez communément sur les collines de la Provence méridionale : le *Thapsia villosa* L., auquel, avant Linné, Gaspard Bauhin, dans le *Pinax*, avait déjà imposé l'appellation de *Thapsia latifolia villosa* (1).

A cet égard aucun doute n'est possible; nous avons encore ici l'appui de Garidel.

En son *Histoire des Plantes*, il a consacré un long article au *Thapsia latifolia villosa* du *Pinax* : « La racine de cette plante, dit-il, rend un suc lacticineux, fort âcre et amer au goût, qui excite des nausées, et qui s'épaissit en forme de gomme quand il est sec... Plusieurs de nos Auteurs ont crû que le Turbith des Arabes étoit la racine du *Thapsia*... Nôtre Constantin étoit dans le même sentiment. Il assure qu'il s'en étoit servi avec heureux succez, dans le

(1) La plupart des floristes du XVI[e] siècle, antérieurs à G. Bauhin, l'appelaient *Seseli Peloponesiacum*.

village où il avait commencé de faire la Medecine (1). »

S'il faut en croire l'auteur de la Pharmacopée provençale, le *Thapsia villosa* était extrêmement abondant aux alentours d'Aix. « Combien qu'il croisse en affluence en ce païs de Provence, mesme que les coustaux et montagnes, tant du terroir de la ville d'Aix que des lieux circonvoisins, en sont toutes couvertes (2), si est-ce que les droguistes et grossiers (3) de Marseille (desquels nos Apothicaires l'acheptent bien cherement) le vont chercher, à grands frais et despens, en regions estranges. » Et il relatait ce détail qui n'est pas sans intérêt au point de vue de l'histoire du commerce : « Les marchands de la basse et haute Bretaigne le viennent querir au bas Languedoc, vers Montpellier et Nismes, auquel païs s'ils ne la trouvoyent, suis asseuré qu'ils viendroyent querir le nostre et accuseroyent la negligence de nous autres Medecins Provençaux. »

(1) « C'est une erreur de croire, ajoutait Garidel, que le *Thapsia* dont nous parlons, non plus que le *Thapsia Montis Gargani,* dont on se sert dans la Sicile, nous fournisse le véritable Turbith. Le véritable Turbith est une espece de Lizeron, qui croît à Guzarata, dans les Indes Orientales, et que l'illustre Mr Herman, Professeur Botaniste à Leyden, appelle *Convolvulus Indicus, alatus, maximus, foliis Ibisco non nihil similibus, Turbith officinarum.* Caspar Bauhin l'appelle *Turpethum repens foliis Altheæ, vel Indicum.* » C'est cette plante que Linné a nommée *Convolvulus Turpethum.*

(2) Il semble qu'au siècle suivant, le *Thapsia villosa* était devenu plus rare aux environs d'Aix. « L'on trouvoit autrefois cette plante, déclarait Garidel, sur les collines du Montaiguez. Mr Fouque [professeur de botanique à l'université d'Aix] l'a trouvée en deçà du Pont *dei tres Sautez* : je l'ai trouvée en assez grande quantité dans l'endroit appelé *lou Devens de Pourrieros,* dans celui de Rians nommé la *Garduello,* et dans le bois d'Ollieres. »

(3) *Grossiers, marchands grossiers,* commerçants en gros.

Flamme ou Glayeul. — Constantin applique évidemment ces deux synonymes à l'*Iris germanica* L.

« La flamme, ou iris, ou glayeul, dit-il, est celui que nous voyons aux jardins : ausquels estant une fois tant soit peu enraciné, il pullule si bien qu'il n'a besoin de culture pour se presenter, avec ses couteaux verdoyans, enrichi de diverses couleurs. »

Il nous apprend que déjà la parfumerie utilisait la bonne odeur qu'exhale, quand elle est desséchée, la racine d'iris, et il nous fait connaître les noms singuliers de deux des produits que cette industrie en obtenait. Il qualifiait l'Iris germanique de « fidelle conservateur de toutes odeurs plaisantes », et il ajoutait aussitôt : « lequel les perfumeurs mettent pour fondement et base de leurs *pommes*, *oyseaux de Cypres*, et autres senteurs. »

Sureau et Hieble. — La signification de ces deux mots français n'a pas varié. Ils désignaient, comme aujourd'hui, les deux espèces, l'une et l'autre très répandues en Provence, du genre *Sambucus* : l'espèce arborescente, *Sambucus nigra* L., et l'espèce herbacée, *Sambucus Ebulus* L. « Dioscoride, écrit notre auteur, faict seulement deux especes de ceste plante : l'une qu'il appelle en sa langue grecque *acte*, l'autre *chamœacte*. La premiere est celle que les François nomment *sureau*, les Latins *sambucus*, desquels nous avons retenu le nom *sambuc* (1) ... Le *chamœacte* de Dioscoride est plustost herbe que arbrisseau, et

(1) Nom provençal du *Sambucus nigra*. — Il est à remarquer que le pronom pluriel *nous*, dans ce membre de phrase, est mis par opposition aux substantifs qui précèdent : « Les François... les Latins... » ; il signifie : « Les Provençaux ». La Provence devant, aux termes du testament de son dernier Comte, être rattachée à la France « non point comme un accessoire à un principal, mais comme un principal à un autre principal », les Provençaux n'entendaient pas abdiquer leur nationalité.

n'est autre que celle que nous appellons en François *hieble*, en latin *ebulus* : le vulgaire en Provence le nomme *dooulgues* (1) ».

Brionia ou Coluvrée. — La nomenclature moderne a conservé, comme nom de genre, le vocable *Bryonia*. Il n'en existe en Provence qu'une seule espèce, *Bryonia dioica* Jacq., qui croît dans les haies, ainsi que Constantin l'indique fort exactement. Il nous révèle qu'elle était employée par les femmes à un usage cosmétique. « Combien que la *brionia*, que les Latins appellent *vitis alba*, les François la *coluvrée*, ou *feu ardant*, soit un simple tres frequent, tant aux montaignes que aux païs bas de ceste province, et qu'elle croist au long des chemins, et principalement aux hayes des jardins et vignes : si n'est-elle que des herboristes cognuë, et de quelques femmes qui la recherchent curieusement, non pour la dedier à la purgation, ains plustost pour en faire un fard, tres accommodé pour l'embellissement de la face, et pour esfasser les taches et cicatrices des playes, à quoy elle est excellente, si au jus de sa racine on mesle la farine de febves, ou des pois ciches, et est faict un liniment pour l'appliquer sur le visage ou sur tout autre partie ».

Laureole. — C'est le *Daphne Laureola* L. Constantin avoue que Mesué, son auteur de prédilection, n'ayant point fait mention de la Lauréole « en son catalogue des simples dediez aux purgations », il l'aurait lui-même passée sous silence, si un paysan de Lambesc n'était venu lui en révéler la « faculté purgative ». « Un rustique villageois de Lambesc m'en apporta une branche, de la laureole masle, de

(1) La forme provençale, encore usitée, est *Ougue*. Le *D* initial qu'emploie Constantin a la valeur de l'article pluriel élidé *d'*.

laquelle (comme il m'asseura) luy et toute sa famille s'estoyent purgez ceste annee, craignans la peste : et mesme qu'il m'asseura qu'il avoit esté guari de la fievre quarte, par l'usage de la decoction des feuilles d'icelle. »

Notre auteur a donné, relativement à l'habitat de la Lauréole, l'indication que voici :

« Ce simple croit principalement aux montaignes, et par le rapport de plusieurs, il s'en trouve copieusement au bois de Valbonette (1) ».

Pied de veau. — « Il est un simple si frequent et cogneu en ce païs, qu'il n'y a personne, entre les plebees, qui ne le cognoisse fort bien : car il croit quasi partout, tant aux forests qu'aux lieux proches des villes, aux hayes des vignes et jardins, et combien qu'aucuns commandent de le cueillir au Printemps, les autres à l'Automne, si est-ce qu'il se trouve tousjours verdoyant et en toutes les parties de l'année mesmement en ce païs temperé : veu aussi qu'il se nourrit entre les buissons et les hayes vives, desquelles il se pare et defend du froid et neges. »

Il est infiniment probable que Constantin ne distinguait pas l'*Arum maculatum* L. de l'*A. Italicum* Mill., et les détails que nous venons de transcrire

(1) Le bois de Valbonette est situé non loin de Lambesc. Du temps de Garidel, la Lauréole n'avait pas déserté cet habitat. « J'ay trouvé cette plante, écrivait-il, dans l'endroit apellé *lou Devens* de Rians et dans le Bois de la Sainte-Baume ; on la trouve aussi dans les Bois de Valbonette, de Valfere, et ailleurs. » Nous avons nous-même revu le *Daphne Laureola*, il y a quelques années, et tout récemment encore, dans les bois de Valbonette et de Valfère. V. notre note intitulée : *Le Vallon du Dragon à Rognes* dans la *Revue Horticole*, journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique des Bouches-du-Rhône (Marseille, 1897).

font supposer que les deux espèces ont été ici confondues.

Le rédacteur de la *Pharmacie provençale* n'a pas manqué de mentionner les noms de « segueirons ou fugueirons » que les Provençaux donnaient au Pied-de-veau (1). Il nous apprend encore que les femmes s'en servaient pour accroître la beauté de leur visage : « de la racine tres belle et blanche, dit-il, elles composent un fard qui n'est de peu d'efficace.»

GENESTE. — « Nous n'avons remarqué en ce païs que deux sortes de la geneste, l'une qui est grande, de laquelle les verges sont assés longues, et sans fueilles, laquelle est tres frequente en la basse Provence, combien qu'on en despopule bien fort le terroir d'Aix, quoyque ce simple ne face injure à personne : car il n'occupe que les lieux incults, arides et steriles. »

A la description de cette première espèce de « *Geneste* », il est aisé de reconnaître le *Spartium junceum* L. Mais pourquoi les gens d'Aix tenaient-ils tant à en « despopuler » leur terroir ?

« L'autre, poursuit Constantin, est beaucoup moindre, de laquelle les virgules sont beaucoup moins longues et moins rondes, vestues de quelques petites feuilles : cestuy-cy (à mon advis) ne croit qu'aux montagnes seulement. »

Il devient ici bien difficile de se prononcer avec certitude, et nous devons simplement hasarder une hypothèse. Nous inclinons à croire que c'est au *Coronilla juncea* L. qu'il y aurait lieu d'appliquer la phrase qui précède.

(1) Les formes *Segueiroun*, *Fugueiroun* ou *Figueiroun* n'ont pas cessé d'être employées, et le *Thesaurus* de F. Mistral constate qu'elles s'appliquent aussi bien à l'*Arum maculatum* qu'à l'*A. italicum*.

Si, comme Garidel le lui a justement reproché, le docteur Antoine Constantin n'avait pas autant négligé de se familiariser avec la « Botanique moderne », il aurait donné aux espèces dont il s'occupait les noms adoptés par les floristes contemporains : nous nous trouverions dès lors en présence de dénominations qu'il serait beaucoup plus facile de traduire.

LENTISCLE. — Dans le chapitre consacré à la « Geneste », Constantin mentionne incidemment le *Pistacia Lentiscus* L., à propos du mastic, dont il aurait bien, en certains cas, conseillé l'emploi ; mais, disait-il, « nous ne voulons chercher aucun medicament hors de nostre province, dans laquelle le mastic ne se treuve point, par nostre faute toutesfois, et negligence de cultiver les lentiscles (1) d'où il est tiré, ou plustost de ne savoir le moyen de le faire, puisque nous avons lesdits lentiscles autant bons que sçauroyent estre ceux de l'Isle de Cyo (2) ».

ARISTOLOCHIE.— Sous ce titre il comprend trois espèces d'Aristoloche : *Aristolochia Clematitis* L., *A. rotunda* L., *A. longa* L. (3). Mais nous croyons qu'il les distinguait mal. Après avoir dit de l' « Aristolochie » *in-genere* : « Elle croit abondamment en ce païs de Provence », il ajoutait : « L'aristolochie clematis se treuve fort rarement et est

(1) Les Provençaux traduisent par *Lentiscle* le nom latin *Lentiscus*. Dans *Geneste*, il est facile de retrouver l'étymologie *Genista*.

(2) Chio.

(3) Les noms spécifiques adoptés par Linné pour ces trois espèces d'Aristoloche leur avaient déjà été appliqués par la plupart des floristes du XVIe siècle, Matthiole, Anguillara, Pierre Pena, Mathias de Lobel, Charles de l'Escluse, etc. — *Sic*, pour l'*Aristolochia Pistolochia* L.

cognuë de bien peu de gens... — Quant à l'aristolochie ronde et longue, elles se trouvent assés frequentes en ce païs, celle-là croit le plus aux vallees pleines de joncs et dans les prés qu'on n'arrouse guieres, ceste-cy dans les vignes, desquelles les vignerons ne les en peuvent despeupler. »

OIGNON MARIN.— Il applique cette expression à une Liliacée, *Scilla maritima* L. (*Urginea Scilla* Steinh.)et à une Amaryllidée, *Pancratium maritimum* L. « Dioscoride, dit-il, en faict de deux sortes, qu'il distingue en deux divers chapitres : l'une est grande, laquelle nous entendons principalement par le nom de scille, l'autre petite, que luy mesme appelle *pancration*. Toutes les deux ont mesme puissance, combien que la petite est de moindre vertu, elles sont aussi fort bien peuplees en ce païs principalement aux parties maritimes. » Il n'était pas tout-à-fait exact d'affirmer que ces deux espèces sont « fort bien peuplees en ce païs » : la Scille maritime, surtout, est une plante rare en Provence.

CHOU MARIN. — Constantin désigne par ces mots le *Convolvulus Soldanella* L., que les botanistes du XVIe siècle nommaient *Brassica marina*. « Nostre intention, dit-il, n'est pas de parler en ce lieu de toutes les especes de chous, quoyque toutes ayent puissance de purger : mais seulement de celuy qui se treuve au bord de la mer, ayant les fueilles semblables à celles de l'aristolochie ronde. Cette espece n'est pas tant vulguaire que les autres simples, desquels nous avons fait auparavant mention, à cause qu'elle ne croit qu'aux parties maritimes, meslee parmi le sablon de la mer.. On fait à Montpellier une composition, intitulée *Electuarium de soldanella incerti authoris* : duquel le chou marin, qui n'est autre chose que la *soldanella*, est la

base et principal ingredient. » Notre docteur attribuait spécialement à cette plante le pouvoir d'évacuer « les mucositez et la pituite, laquelle abonde plus aux gens maritimes qu'aux autres hommes » ; et il en prend texte pour nous « faire admirer la providence de Dieu, lequel a donné la varieté des remedes, accommodez à la diversité des maladies qui coustumierement adviennent selon la varieté des lieux. »

Le *Convolvulus Soldanella* clôt la liste des simples qui forment la matière du premier livre de la *Pharmacie provençale.* L'auteur y ajoute cette conclusion :

« Me semble d'avoir assés prouvé ma proposition en ce premier genre de medicamens, laquelle tend à cela, que, pour faire la medecine, il n'est ja de besoin que nous employons les drogues estrangeres... Je ne doute point que si nous faisons une enqueste, avec les diligences requises, par tous les carrefours de ce païs, nous n'en trouvissions beaucoup plus qu'il ne nous en faut. De sorte qu'en lieu que nous fussions contraints d'aller mandier les estrangers, que plustost nous aurions de quoy fournir aux medecins moins curieux, ès autres provinces. »

Dans le deuxième livre, où vont être examinés, nous le rappelons, les médicaments « qui purgent sans faire aucune violence au corps humain », nous ne relevons qu'un petit nombre de plantes appartenant à la végétation spontanée du pays. Les voici encore dans l'ordre où nous les rencontrons :

FRANGULA. — « Pour commencer ce second catalogue par les medicamens qui purgent avec mediocrité, je mettray en teste la *frangula,* qui est un

arbre de médiocre grandeur, ayant les fueilles semblables à celles du cornouillier, ou *acuernier* en provençal, des fleurs blanches, son fruict petit, de la grosseur d'un pois. Ce simple a le bois fort imbecille et frelle, facile à rompre, de laquelle facilité elle porte le nom de *frangula.* »

Matthiole, Dodoens et l'*Historia Lugdunensis* avaient appelé *Frangula* l'arbrisseau dont Linné a fait le *Rhamnus Frangula*. C'est bien cette espèce que Constantin a insérée parmi ses purgatifs bénins. Il en indique ainsi l'habitat :

« Cette plante se treuve aux montagnes de l'haute Provence en plusieurs endroits : n'y a pas longtemps qu'elle y a esté recognuë, je suis asseuré qu'on la trouveroit à la saincte Baume (1), et qu'elle pourroit estre cultivee et nourrie par tout ce païs, mesme dans les jardins. »

Par l'association des idées, à propos d'acclimatation, il s'étonne qu'on n'ait pas essayé de cultiver en Provence la rhubarbe : « Je m'esmerveille que depuis le temps qu'il y a que le rheubarbe a esté en si grand pris entre nous, qu'on n'aye taché d'en prouvoir ce païs, qui est une region temperée, tout ainsi qu'on y cultive maintenant les cannes à sucre, les pistaches, les palmes, et plusieurs autres plantes estrangeres (2). Mais en cela nous avons deux empeschemens principaux : l'un est la non-chalance et

(1) Il ressort de divers passages de la *Pharmacie provençale* qu'Antoine Constantin, assez piètre botaniste comme on a pu voir, n'avait pas dû herboriser beaucoup. S'il était allé à la Sainte-Baume, il aurait constaté lui-même que le *Rhamnus Frangula* ne s'y trouve point. Mais en montant tout près de la barre rocheuse que domine le Saint-Pilon, il n'aurait pas manqué d'apercevoir le *Rh. alpinus*.

(2) Il est certain qu'au XVI[e] siècle la canne à sucre était cultivée en certains endroits de la Provence. Ce que dit Antoine Constantin confirme à cet égard le témoignage formel de Pierre

negligence nostre, qui a faict que nous ne voulons ou n'osons adjouster rien à ce que nos predecesseurs ont inventé ; l'autre est l'impieté et meschanceté des barbares, lesquels trouvent si bon que nous n'employons presque autres drogues que les leurs, qu'ils ne nous mandent rien qui ne soit adulteré et corrompu. Il est certain que le rheubarbe, en leur païs, est une drogue de grand efficace ; mais celuy qu'ils nous envoyent est de fort peu de valeur, et la plupart sert mieux à l'embellissement des cheveux des femmes que pour autres medecines. »

Décidément nos Provençales du XVI[e] siècle prenaient grand soin de leurs charmes, et, pour se faire belles, appelaient à leur aide non seulement des plantes indigènes, telles que la Bryone ou le Gouet, mais aussi l'exotique Rhubarbe !

EPITHYME OU GOUTTE DU THYM. — Ces deux synonymes nous présentent notre *Cuscuta Epithymum* L. « Il n'y a herboriste, écrit Constantin, qui n'aye en plusieurs endroits veu et recogneu l'epithime, qui est un simple de soy sans aucune racine qu'immediatement prenne nourriture de la terre, ains croit par dessus le thym, qu'il enveloppe en forme de cheveux rogeastres. D'iceluy nous avons aussi peu d'indigence que du thym son nourrissier. »

ABSINTHE. — « Il n'y a herbe plus commune et plus cogneuë en ce païs que l'absinthe, et toutesfois le vulgaire n'a encores prins garde à sa faculté laxative .. Des especes d'absinthe que les herboristes ont cogneu et remarqué, nous n'en avons en ce païs que deux : l'une qui a les fueilles minces, petites et

Pena dans les *Adversaria*, et celui de Thomas Platter en ses mémoires. — Voir, dans la série de nos études sur la Botanique en Provence au XVI[e] siècle, *Pierre Pena et Mathias de Lobel* et *Félix et Thomas Platter.*

blanchastres, qu'on nomme *absinthe romain* ou *pontique*, duquel on en treuve seulement dans le jardin des Apothicaires quelques plantes : l'autre a les fueilles plus grosses et deschiquetees, lequel est tres-frequent, tant aux jardins de la basse Provence qu'aux lieux incults et pierreux des montagnes. Et de cestuy-cy je veux que nos Provençaux usent. »

Nul doute que l' « absinthe romain ou pontique », cultivée par les apothicaires en leurs jardins, ne fût l'*Artemisia Absinthium* L. Mais quel nom porte dans la nomenclature actuelle l'espèce indigène, dont le seul caractère signalé ici est le suivant : « feuilles plus grosses et deschiquetees » ? On peut hésiter entre *Santolina Chamæcyparissus* L. (1) et l'une de nos Armoises méridionales : *A. camphorata* Vill. ou *A. campestris* L. (2).

Fumeterre. — « La fumeterre (ainsi appelée parce que si on met son suc sur les yeux pour les esclaircir, à quoy elle a grand efficace, elle excite les larmes, tout ainsi que la fumee) croit en grande affluence aux vignes, aux jardins, et par tous les champs : de sorte qu'elle est cogneuë d'un chacun ».

Il n'est pas toujours facile de distinguer telle et telle espèce de *Fumaria*, quand on les a vivantes sous les yeux. Il serait donc téméraire de tenter ici une spécification. Il est probable, du reste, que Constantin englobait sous le nom générique de Fumeterre les diverses espèces de *Fumaria* plus ou moins abondantes en Provence.

(1) Le nom provençal de l'Absinthe est *Aussent* (b. latin. *Absentum*). Les Provençaux appellent *Gros-Aussent* la Santoline (F. Mistral, *Trésor du Félibrige*).

(2) Peut-être aussi *Artemisia glutinosa* Gay ou *A. gallica* Willd, qui ne sont point rares en Provence.

MERCURIALE. — Notre auteur s'est contenté d'admettre la Mercuriale dans la seconde série de ses purgatifs, sans donner aucune indication phytographique. Il envisageait vraisemblablement le *Mercurialis annua* L., qui est l'espèce de beaucoup la plus commune.

CLOCHETTES. — « Celles que nous avons remarquees en ce païs sont de deux sortes que le vulgaire appelle du nom commun de *Corregioles* (1). L'une est petite et croit aux champs cultivez et aux vignes : et de ceste-cy la plebee se sert à la guarison des playes..., et mesme les moissonniers, lorsqu'ils s'offensent et blessent avec leurs faucilles. L'autre est assés grande quant aux fueilles, laquelle se treuve embrassant les hayes des jardins, et bien souvent les chanvres, qu'elle suffoque quelquefois. »

Les détails qui précèdent empêchent toute hésitation : ils s'appliquent manifestement au *Convolvulus arvensis* L. et au *C. sepium* L.

POLYPODE. — « Nous avons retenu le nom de polypode des Grecs, ainsi appellé, pource qu'il est une racine qui est attachee en beaucoup d'endroits, comme par plusieurs pieds : on l'appelle aussi la petite fougere, à cause de la similitude que ses fueilles ont avec la fougere grande. Ce simple croit en nostre province, autant ou plus copieusement qu'en aucune autre : et se prend coustumierement aux chaines, rochers, en lieux humides et opaques ».

La Fougère mise par Constantin au rang des simples qui ont la propriété de purger sans violence, est bien notre *Polypodium vulgare*. Cette dénomination binaire, adoptée par Linné, avait été créée par Gaspard

(1) Tel est le nom que continue à porter en Provence le *Convolvulus arvensis* L. L'orthographe actuelle est *Courrejolo*.

Bauhin. L'auteur du *Pinax* s'était, d'ailleurs, borné à joindre l'épithète de *vulgare* au nom de *Polypodium* que la presque unanimité des botanographes du XVIe siècle appliquaient à la même Fougère.

AGARIC. — Les anciens auteurs donnaient le nom d'*Agaricus* au *Polyporus officinalis* Fries. C'est vraisemblablement de ce Champignon que la *Pharmacie provençale* disait : « On m'estimera possible avoir oublié ma promesse de [ne] vouloir descrire autres simples purgatifs, en ce traicté, que ceux qui se treuvent en Provence, puisque j'y nombre l'agaric, reputé estranger; mais outre que je le tiens nostre, mesme qu'il croit en plusieurs lieux qui de toute antiquité estoyent de la Provence, comme sont les contrees de Terre neufve (1) et le Gapensois, il est de grande efficace pour nostre intention, et de peu de coust, et suis asseuré que si nous mettions diligence de le chercher, nous le treuverions presque par tout ce païs : car tous ceux qui en ont escrit nous asseurent qu'il provient non seulement sur les sapins et melezes, en figure d'esponges et de boulets, mais aussi qu'on l'a treuvé croistre sur les vieux chaînes, et houssons ou *eusses* (2) et autres arbres glandiferes, desquels nostre province est partout ornee. Je pense aussi qu'il se trouveroit sur les vieux faux (3) à nostre païs, vers les montagnes du Regeois (4) ».

(1) Voir la note 2 de la page 198.

(2) Les deux noms de *Housson* et *Eusse* s'appliquent au *Quercus Ilex* L. *Housson* est un diminutif du mot français *Houx*. *Eusse* est provençal. Ce mot, comme nous avons eu plus haut l'occasion de l'indiquer, s'écrit actuellement *Éuse* (on prononce *Eouse*).— Nous avons vu Pierre Belon, dans ses *Remonstrances*, se servir de la forme *Eouse*.

(3) *Faus* (lat. *Fagus*), nom provençal du Hêtre.

(4) Le pays de Riez, *Regium*. Cette petite ville, qui eut une certaine importance sous la domination romaine et devint ensuite un évêché, est présentement un simple chef-lieu de

Cabaret ou Asaron. — (*Asarum europæum* L.) « Le cabaret, que les Latins appellent *asarum*, comme aussi les Grecs, est abondant aux montagnes de nostre Provence, et est un simple de grande utilité pour la purgation. »

Enfin, pour clore la série des plantes dont le deuxième livre s'est occupé, il nous reste à reproduire ce que l'auteur a dit d'une espèce qui n'est point spontanée en Provence, mais que les horticulteurs du XVIe siècle multipliaient volontiers, le *Carthamus tinctorius* L.

Carthame ou Saffran bastard. — (*Carthamus tinctorius* L.) « Combien que le carthame ne nous soit herbe champestre, je ne l'omettray pourtant en ce catalogue, veu qu'il se peut cultiver et se peupler de soy mesme dans nos jardins : il n'est autre chose que la plante qui produit la graine de laquelle on nourrit les perroquets : elle est ornée d'une fleur semblable au saffran, au lieu duquel les plebees quelquefois en usent. »

Le troisième livre de la *Pharmacie provençale* a pour objet, nous l'avons dit, un certain nombre de substances végétales qui sont en réalité des aliments, mais des aliments laxatifs, fruits, légumes et plantes potagères ; « medicamens, disait le titre, qui outre ce qu'ils purgent le corps, ont aussi quelque pouvoir de le nourrir ».

Bien que ces divers produits végétaux soient du ressort de l'horticulture plutôt que de la botanique,

canton de l'arrondissement de Digne (Basses-Alpes). Par les mots « nostre païs », employés dans la même phrase, Constantin entendait la Haute-Provence, d'où il était originaire : Senez, son lieu natal, n'est pas très éloigné de Riez.

nous en mentionnerons quelques-uns : ceux à raison desquels Constantin a donné des détails curieux qui méritent d'être relevés.

En dépit du titre contenant le programme du troisième livre, l'auteur y a introduit un chapitre relatif à la manne qui, si elle est un purgatif, ne saurait être admise parmi les substances alimentaires.

La manne, produit d'exsudation de certains arbres, notamment du mélèze, était, au XVI[e] siècle, en très grande faveur. On estimait fort celle qui provenait des Alpes du Dauphiné et de la Haute-Provence, et que les droguistes vendaient sous le nom de *manne de Briançon* (1).

Mais, au dire de Constantin, il était inutile de faire venir de si loin un remède que quelques arbres de la Basse-Provence pouvaient fournir aussi bien que les mélèzes de ces montagnes reculées. Voici comment il s'exprimait au sujet de la manne :

« Je n'ay pas eu crainte de la mettre en mon catalogue, tant pource qu'elle s'engendre aux montagnes du Dauphiné et de Piedmont, voisines de nostre Provence, que pour autant que les montagnes de ce païs n'en sont pas toujours destituees, et encore la trouve-on àssés souvent au bas païs : car on en a veu plusieurs fois les saules chargez au terroir de Pertuis, et moy mesmes les ay veu distiller la manne douce, laquelle la chaleur du soleil ayant liquefiee et fondüe, tumboit goutte à goutte, tellement que l'on en eusse peu remplir plusieurs vases... Les bergers et ceux qui paissent le bestail aux champs, soubs la canicule, tesmoignent qu'à l'aube du jour, ils ont veu plusieurs fois les arbres et herbes chargees de ceste rousee celeste : et encores

(1) Voir, relativement à la manne, ce que nous en avons dit dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel* et aussi dans notre *Notice sur le botaniste provençal Jean Saurin*.

affirment avoir tres souvent apperceu leurs habillemens comme oincts et moëttes, et leurs cheveux tous prins de ceste liqueur. »

Et sa conclusion était celle-ci :

« Nous laisserons donc l'usage de la manne Brigantine (1), et de celle de Calabre, et mettrons diligence de faire cueillir la nostre. »

Les fruits laxatifs dont Antoine Constantin prônait l'emploi étaient les prunes, les figues, les cerises, les mûres et les melons.

Il mettait les prunes au premier rang : « Entre les medicamens alimenteux, disait-il, qui ont aussi quelque puissance d'esvacuer le ventre, les prunes sont des plus insignes, tres-familieres et domestiques. » Et il exaltait les prunes de Brignoles, dont la renommée était alors universelle : « Celles de Brignoles sont en grande estime, non seulement en ce païs, mais aussi par toute la France (2). »

A propos des figues, il entonnait un nouveau dithyrambe en l'honneur de la Provence. « Entre toutes les provinces de l'Europe, la Provence se peut glorifier, ou plustost doit remercier Dieu de ce qu'elle est la plus abondante et fertile en toutes les choses necessaires à la vie des hommes, et remplie de tout ce qui peut servir à la delectation et volupté : car on y admire l'abondance et bonté des oliviers, la bonté des pruniers, pomiers, cerisiers, amandriers, poiriers, et semblables et presque infinies especes d'arbres, desquelles les campagnes de ce païs sont naturellement pleines et verdoyantes. »

(1) De Briançon.

(2) Nous avons donné de curieux détails au sujet des prunes de Brignoles dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel*. Dans notre étude sur *Léonard Rauwolff*, nous avons reproduit l'éloge que fit de ces prunes le voyageur allemand, lorsqu'il traversa Brignoles pour se rendre à Marseille et de là en Syrie.

— Parmi toutes les variétés de figues que produit en si grande quantité le territoire provençal, c'est aux figues marseillaises qu'il accorde la prééminence : « Celles de Marseille, qui surmontent toutes les autres en bonté (1) (aussi ont-elles tres-grand bruit aux autres païs), en quelque autre terroir qu'elles soyent transplantees, degenerent de la premiere suavité et douceur. »

Les cerises lui fournissent un argument en faveur de l'acclimatation de nombreux végétaux exotiques qui pourrait être tentée en Provence avec succès assuré : « Les cerises sont tesmoins, entre plusieurs autres plantes que la culture peut rendre nostres quoy qu'elles soyent estrangeres et esloignees de nostre terroir : car la terre provençale en est maintenant si feconde qu'il n'y a aucune contree en tout ce païs, soit aux montaignes, vallees et plaines, qui ne soit tres fertille en toutes sortes de cerises, et toutesfois nous les avons receües des estrangers. »

Les mûres que Constantin appelle *domestiques* sont, dit-il, « de deux especes, blanches et noires. » Il désigne ainsi les fruits des *Morus alba* et *nigra;* par opposition, il nomme *champestres* les mûres de *Rubus*. Il mentionne spécialement « celles qui croissent en une sorte de ronce que Dioscoride appelle *Rubus Idæus*, laquelle est differente des autres, n'ayant point ou fort peu d'espines. Ces meures-cy sont si plaisantes, et à la veuë (car elles ont la couleur d'escarlate), au goust et à l'odorat, qu'elles surmontent toutes les autres en suavité :

(1) Nous avons eu l'occasion de citer dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel* le témoignage du célèbre botaniste allemand Valerius Cordus, rapportant que les figues sèches de Provence arrivaient jusqu'en Allemagne dans de petits cabas de forme conique en sparterie, *in minutis et turbinatis sparteis corbibus*, et ajoutant que les plus estimées étaient les figues marseillaises : « hæ parvæ quidem sunt, sed suavitate præstantes, *Marsilische feigen* dictæ. »

c'est la ronce que vulgairement on nomme framboisier et son fruict framboises, desquelles plusieurs ont commencé à embellir leurs jardins. »

Enfin, relativement au melon, le troisième livre de la *Pharmacie provençale* fournit à l'histoire horticole de cette Cucurbitacée la contribution suivante :

« En ce païs, nous en avons de trois sortes, distinguees selon leurs formes et saveurs :

« L'une est de ceux qui sont fort ventreux et de figure d'ovale, les caneleures et rayes desquels sont continuees d'un bout à l'autre, et sont ceux qui sont entendus par le nom de *poupon* ;

« L'autre est de ceux qui sont plus longs, ayans leurs rayes eminentes et plus petites, lesquels le vulgaire nomme au genre feminin *pouponnes* ;

« La troisieme espece est de ceux qui, pour estre de la forme d'un coing, sont appellez en latin *melopepones*, portans le nom de melon et coing ensemble: ceux-cy sont proprement entendus par le nom de *melon*. » Et l'auteur ajoute que chez ces derniers, la chair est « dure, amassee et blanchastre » et le goût « beaucoup plus plaisant et aggreable. »

Parmi les plantes potagères douées de « vertu laxative », Antoine Constantin a rangé les « oignons domestiques, bettes, arroches et blettes, espinars et chous. »

Au sujet des oignons, il prétendait, contrairement à l'opinion de Dioscoride, que ceux de forme ronde, cultivés en Provence, ont plus d' « acrimonie » que les autres :

« Combien que les oignons longs de Dioscoride surmontent en acrimonie les ronds, toutesfois nous experimentons le contraire en ceux de nostre Provence : car l'experience journaliere nous fait voir que les longs en figure d'ovale, tels que croissent au

terroir de Bouc et de Gardane (1), cedent en acrimonie aux ronds et aplatis en forme de lentille : il s'en treuve quelquefois de si debiles, qu'on les mange sans appercevoir aucune ingratitude pour raison de l'acrimonie, voire tous crus, n'estant aucunement preparez. »

Il nous apprend, incidemment, que l'ail était beaucoup moins en faveur que l'oignon chez les Provençaux du XVI[e] siècle ; c'était le contraire en Gascogne :

« Bien est vray qu'en nostre Provence l'usage des aulx n'est pas si frequent que celuy des oignons et pourreaux : car nous contentans des deux derniers, sommes contens de quitter la possession du premier aux Gascons. »

Pour les arroches, il en distingue deux sortes : « une domestique, qui croit seulement aux jardins par la culture, l'autre sauvage, de laquelle le vulgaire use aussi » ; et il ajoute ; « les arroches sauvages, lesquelles le vulgaire en Provence entend soubs le nom de *cenissons* ou *ciniscions* (2), sont beaucoup plus laxatives que les domestiques. »

Par « arroche domestique », il entendait certainement l'*Atriplex hortensis* L. ; et par « arroches sauvages », suivant toute probabilité, les espèces spontanées qui abondent en Provence, *A. rosea* L., *A. hastata* L., *A. patula* L.

Dans le chapitre consacré aux « espinars », il se préoccupe d'abord de l'étymologie.

(1) Gardanne est actuellement le chef-lieu d'un canton de l'arrondissement d'Aix ; Bouc est une commune de ce même canton.

(2) D'après le *Trésor* de Frédéric Mistral, le mot *seniscle* et le diminutif *senisclet* désignent encore en Languedoc l'arroche sauvage. La forme *cenisclon*, employée par Constantin, est aussi un diminutif de *seniscle*.

« Quelques-uns sont d'opinion que ceste herbe a esté premierement veüe en Espagne, d'où elle semble avoir retenu le nom de *spanaceum* ou *hispanicum olus*, combien qu'il est vraysemblable qu'on les appelle espinars, pour raison de leur semence espineuse. »

Ici encore, il constate que « des espinars, les uns sont agrestes, les autres domestiques. »

« Des espinars domestiques, nous en avons aussi deux sortes, l'une femelle qui est sans graine, ou si en a, est sterile sans pouvoir d'engendrer son semblable : l'autre masle qui en son temps est toujours chargé de semence espineuse et piquante, propre pour la purgation : de tous les deux on use coustumierement aux repas ordinaires, au printemps et à l'automne, et mesmement en caresme et une bonne partie de l'hiver : en quelque façon qu'on les appreste, ils gardent tousjours leur vertu laxative. »

Quant aux « agrestes », voici ce qu'il en dit :

« Ils se treuvent seulement aux montagnes du Dauphiné, de Terre neufve, et de la haute Provence, desquels les plebees de ces contrees là usent comme des herbes potageres, les appellans vulgairement *sanguaris*, ausquels recognoissent quelque pouvoir de nourrir et de laxer le ventre. » — Il est hors de doute qu'il s'agit ici du *Chenopodium Bonus-Henricus* L., auquel les Provençaux continuent à donner les noms de *sangari* et d'*espinar-bastard* (1).

Enfin, relativement aux choux, Constantin annonce qu'il ne parlera pas des « sauvages » ; et des « domestiques desquels nous avons en ce païs de plusieurs espèces », il se contente de dire :

(1) F. Mistral, *Le Trésor du Félibrige.*

« Les uns sont blancs, les autres verds, et quelques rouges ; les uns ont les fueilles larges et crasses, les autres minces et crespees ; les uns les ont esparses et esgarees, les autres unies et amassees quasi comme en un globe, lesquels on nomme chous cabus ou capus : toutes ces espèces de chous semblent avoir mesme force laxative. »

Le chapitre du chou clôt la première partie de la *Pharmacie provençale* ; l'auteur y ajoute seulement cette déclaration qui contenait une promesse :

« Il y a une infinité d'autres simples en ce païs, de mesme vertu et efficace que ceux que j'ay rangez au premier, second, et en ce troisiesme livre, lesquels j'eusse adjoustez pour la preuve de ma proposition n'estoit que j'avois peur d'estre trop prolixe et de sembler descrire des choses qui sont de soy assés manifestes et probables. Joint aussi que tant de tesmoins inobjectables que j'ay produits doyvent suffire pour la confirmation de ceste verité, laquelle j'espere, avec l'aide de Dieu, d'establir et renforcer encores mieux, tant par le denombrement des remedes particuliers et chirurgicaux, repellens, attirans, suppuratifs, mondificatifs, agglutinatifs et sudorifiques, pour chasser hors de nos boutiques le gaïac, la sarza parille, la racine de cinna, et autres piperies que les estrangers nous ont faites avaller auparavant, que par un dispensaire qui sera dressé non seulement pour la nation provençale, mais aussi pour toutes les autres provinces de ce royaume de France. »

Comme on le voit, Antoine Constantin promettait de donner une suite à son ouvrage. Il tint parole, et il écrivit, en effet, le complément dont il avait, dans le passage qui précède, tracé le programme. Mais cette seconde partie n'a jamais été imprimée.

Au cours du siècle suivant, et quinze ans après

la mort de l'auteur, Peiresc, mis en possession du manuscrit, manifesta l'intention de le donner au public.

L'illustre conseiller au Parlement de Provence s'était d'abord proposé de rééditer le premier volume. C'est ce que nous apprend Gassendi, dans sa *Vie de Peiresc,* où il écrit sous le millésime 1629: « procurare intereà voluit iteratam editionem Pharmaceutices Antonii Constantini Provincialis Medici, qui ante annos circiter triginta in id incubuerat, ut ostenderet nihil esse opus ad plantas exoticas, peregrinaque remedia confugere; cùm, benignitate naturæ, idem patrium solum, quod homines gignit, ipsis nutriendis, curandisque consentanea et alimenta et medicamenta provideat (1). »

Tant pour cette réimpression que pour la publication de la partie inédite, Peiresc voulut s'assurer le concours d'un médecin de grand renom, le docteur René Moreau, que Gassendi appelle « magnum medicæ facultatis Parisiensis lumen (2) ».

Moreau se montra tout d'abord disposé à faire imprimer lui-même l'œuvre de Constantin. Gassendi, se trouvant à Paris en 1628, écrivait le 2 décembre à son ami Peiresc :

(1) Gassendi, *Vita Peireskii*, édition de Paris, 1641, p. 226.

(2) « René Moreau, né à Montreuil-Bellay le 6 août 1587, mourut à Paris le 17 octobre 1656. Ce fut le grand ami de Gui Patin, qui parle si souvent de lui dans sa correspondance et toujours avec de grands éloges. » (*Note de Tamizey de Larroque, éditeur des* Lettres de Peiresc). Le *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, cité par Tamizey, disait de René Moreau : « Le succès de son enseignement à la Faculté, non moins que ses publications, le désignèrent au choix du grand Aumônier de France, Alphonse de Richelieu, qui le fit nommer à Paris professeur royal au Collège de Cambrai. » A sa mort, René Moreau laissa une bibliothèque qui « fut vendue, somme inouïe pour le temps, 22.000 livres. Fouquet en racheta pour 10.000 livres le principal fonds de médecine qui passa plus tard dans la Bibliothèque Mazarine. »

Mr Moreau, ayant veu ce que vous m'escriviez du livre de Mr Constantin, me dit que vous n'aviez qu'à le nous envoyer par la premiere commodité parce qu'il prendroit le soin de le faire imprimer en ceste ville, et en tout cas à Geneve, ayant dessein de vous en faire l'addresse par une epistre liminaire. Il adjousta qu'il seroit bon de voir avant toute œuvre la partie imprimée parce que s'il faloit adjouster, retrancher ou changer quelque chose à ce manuscrit, on rapporteroit mieux toutes choses à l'intention de l'autheur (1).

Mais ce projet de publication fut abandonné, à la suite de certaines difficultés qui s'élevèrent un peu plus tard entre Peiresc et Moreau, nous ne savons à quel propos. Le fait nous est connu seulement par une lettre que, neuf mois après, le même Gassendi, toujours à Paris, adressait à Peiresc le 4 septembre 1629 :

Je ne me suis point encore souvenu de dire à Mr Moreau ce que vous m'escrivites dernierement du livre de Mr Constantin ; pour moy j'en ay esté plus fasché pour la peine que vous y avez prise que pour autre chose. Ce monsieur là croyoit peut estre que ce fust là quelque grand tresor dont on se voulust prevaloir à son desadvantage. Il en tirera luy mesme le fruict qu'il pourra, et pour vous vous devez estre satisfait de n'avoir rien oublié de ce qui pouvoit regarder soit la memoire du defunct, soit l'honneur du païs (2).

Qu'est devenu le manuscrit de Constantin ? Il existait encore, à Aix, au temps de Garidel. Celui-ci, dans sa notice relative à l'auteur de la *Pharmacie provençale*, s'exprimait ainsi à ce sujet : « Ce n'est proprement que des purgatifs que nôtre Auteur a parlé dans cet Ouvrage. Il en a composé un second, qui est la suite du premier, qui traite des diuréti-

(1) *Lettres de Peiresc publiées par Tamizey de Larroque*, t. IV.
(2) *Ibid.*, p. 210.

ques, des apéritifs, des diaphorétiques, et des altérants domestiques, qui n'a pas vû le jour, et qui est encore en manuscrit entre les mains de ses héritiers, que Mr Joannis, très habile Medecin, m'a assûré avoir lû. »

La même notice complète ainsi qu'il suit la biographie d'Antoine Constantin : « Sept ans après avoir mis son ouvrage au jour, écrit Garidel, il se retira à Lambesc (1) où il fut gagé par la communauté pour y exercer la Medecine. Il y mourut le 18 novembre 1616 et fût enseveli dans l'Eglise des RR. PP. de la Sainte Trinité. »

Trois ans avant sa mort, le docteur Constantin fit paraître un autre ouvrage. Mais celui-ci n'était point, comme le premier, une pharmacopée. L'auteur avait tenu à faire, cette fois, œuvre de médecine pure. Son livre, imprimé à Lyon en 1613, a pour titre :

OPUS MEDICÆ PROGNOSEOS

in quo omnium quæ possunt in ægris animadverti symptomatum in omnibus morbis, causæ et eventus copiosè et luculenter exponuntur (2).

Mais dans ce traité des différents symptômes qui permettront de dianostiquer toutes les maladies, nous ne trouvons rien qui se rapporte à la botanique ; nous n'avons pas, dès lors, à nous en occuper.

Il y a, cependant, une particularité que nous tenons à signaler.

L'ouvrage est dédié au gouverneur de la Provence, qui était alors Charles de Lorraine, duc de Guise, le

(1) Sa retraite en ce lieu fut sans doute déterminée par cette circonstance qu'il avait épousé une jeune fille originaire de Lambesc. « Il s'était marié, dit encore la notice, le 20 novembre 1580 avec Damoiselle Catherine Baroncelly, fille à feu Pierre, et de Marguerite Hemerique, de la ville de Lambesc. »

(2) Lugduni, apud Claudium Morillon Typographum, M. D. C. XIII.

même qui rétablit à Marseille l'autorité royale, quand, en 1593, Pierre Libertat tua le consul Charles de Casaulx, le dernier des Ligueurs. Constantin, en son épître dédicatoire, ne manque pas de faire allusion à ce mémorable évènement; au mot de *Provence*, qu'il vient d'écrire, il joint cette phrase incidente qui certainement lui assura les bonnes grâces du gouverneur : *tu intrepidè è tyrannorum faucibus, Maciliæ urbi antiquissimæ et potentissimæ libertate restituta, habenas Prorex mira providentia moderaris.*

Antoine Constantin laisse voir dans cette épître qu'il n'était pas un auteur modeste et qu'il avait conçu de son propre mérite la plus haute idée. Il ne craint pas d'appeler son nouveau traité *sublime et excellens opus* ; il insiste sur les efforts et la peine que ce livre lui a coûtés : *fœtus quidem est summis vigiliis, pertinaci et improbo labore, variisque partus torminibus.* Aussi, redoutant, comme jadis pour la *Pharmacie provençale*, les attaques des envieux, qu'il compare cette fois à des vautours et à des corbeaux, il confie au duc de Guise le soin de protéger cet ouvrage, *qui in liberam lucem prodilurus, tui augusti nominis umbra et alis, ut à vulturum rostris et corvorum croticibus tutus avolaret, indigebat* (1). Espérait-il que le duc de Guise le protègerait aussi contre l'oubli, d'où nous l'avons tiré pour quelques instants, et dans lequel, hélas ! il est, ainsi que sa méthode, destiné à retomber ?

(1) L'épître dédicatoire au duc de Guise est ainsi datée : « Ex nostro museolo Lambisci *tuæ dominationis,* Idib. Augusti, anno 1612. » Le fief de Lambesc appartint pendant plusieurs siècles et jusqu'à la Révolution à la maison de Lorraine. Le P. Anselme donne le titre de comte de Lambesc et d'Orgon à François de Lorraine tué en 1524 à la bataille de Pavie. Plus tard Lambesc fut érigé en principauté. Les armoiries de cette petite ville sont « d'azur à la croix de Lorraine d'or ».

INDEX

DES NOMS

DE PERSONNES MENTIONNÉES DANS LES QUATRE MÉMOIRES QUI PRÉCÈDENT

INDEX

DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS BOTANIQUES MODERNES DES ESPÈCES CITÉES

NOTE

SUR LA MONNAIE ROMAINE AU IIIe SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

Par M. Louis BLANCARD
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

---

1. J'ai communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1885, une *Théorie de la monnaie romaine au* IIIe *siècle* (1) dont les traits distinctifs sont que l'aureus y forme le sommet de l'échelle monétaire et le téronce, la base; qu'il y a 6.000 téronces dans l'aureus; qu'entre ces deux valeurs extrêmes prennent place, outre des espèces diverses en argent et en cuivre, un denier et un sesterce de compte de 16 et de 4 téronces; que ce denier de compte est figuré par l'✱, sigle habituel du denier et monogramme du chiffre 16, et enfin que les monnaies de cuivre allié d'argent, portant les chiffres 20 et 21, sont, non pas des deniers d'argent affaiblis et de mauvais aloi, mais des espèces fort régulières valant 20 et 21 téronces.

A l'appui de chacune des propositions qui précèdent, j'avais publié des preuves que je crois irréfutables (2), de telle sorte que ce n'est pas pour appor-

(1) *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, Paris, 1886, p. .

(2) *L'aureus romain se divisait en 6000mes au milieu du* IIIe *siècle après J.-C.* (*Mémoires de l'Académie de Marseille*, 1885-1887, p. 65); *Le sigle monétaire ✱ du denier romain est le monogramme du chiffre 16* (*Ibid.*, 1884, p. 239); *Sur les chiffres XX ou K et XXI ou KA des monnaies impériales au* IIIe *siècle après J.-C.* (*Ibid.*, 1885, p. 75); *Théorie de la monnaie romaine au* IIIe *siècle après J.-C.*, 2e édit. (*Ibid.*, 1887, p. 159).

ter quelque changement à ma théorie que je produis la présente note.

Si j'entretiens une seconde fois l'Académie de résultats auxquels, pour le moment, je n'ai rien à retrancher et j'ai peu à ajouter, c'est afin de les défendre à l'encontre de nouvelles théories sur le même sujet, en démontrant l'inexactitude de celles-ci.

Les théories dont je parle sont au nombre de trois. L'une a paru dans la *Revue française de Numismatique*, en 1888-1889, sous le titre de *La monnaie romaine à la fin du Haut Empire*; l'auteur en est M. H. Lépaulle. Les deux autres ont été publiées à Berlin. Elles sont intitulées, dans l'*Hermès* de janvier 1890: *Das diocletianische Edict über die Waarenpreise*, avec ce sous-titre : *Das Goldpfund und der diocletianische Denar*, et, dans le *Zeitschrift für Numismatik* des 1er et 2e trimestres de 1890, *Die Münzpolitik Diocletians*. Les auteurs en sont MM. Mommsen et O. Seeck.

Ces théories ont, toutes les trois, la même base : un article de l'Édit de Dioclétien, faisant partie du fragment découvert à Élatée en 1884 (1), qui est ainsi conçu : Περὶ χρυσοῦ. χρυσοῦ βρύζης ἐν ῥηγλίοις ἢ ἐν ὁλοκοττινοις λ. α. ✳ $\overset{\varepsilon}{\mathrm{M}}$.

Il suffit de savoir que l'Édit de Dioclétien n'eut pour objet que de fixer le maximum des prix des marchandises et des salaires, et que le fragment d'Elatée fait partie intégrante de cet Édit, pour être convaincu que le texte ci-dessus n'est, ne peut être autre chose que le prix *maximum* de l'or.

Ce texte doit être ainsi entendu : Le prix maximum de la livre d'or est fixé à 50.000 ✳.

Dans le texte grec il n'est pas fait mention de prix *maximum*, mais peut-il s'agir d'autre chose ?

(1) *Bull. de corr. Hellénique*, IX, p. 222, mars 1885 ; *Hermes*, Berlin, XXV, 1890, p. 25 ; *Rev. Num.*, Paris, 1889, p. 137 ; *Zeitschrift für Numismatik*, Berlin, XVII, p. 37.

Que déclare l'Édit? Qu'il ne fixe pas les prix des marchandises, mais la limite, le *maximum* que ces prix ne doivent pas dépasser: "Non pretia venalium rerum, sed modum (1)".

Si l'Edit distingue les prix des marchandises du *maximum* que ces prix ne doivent pas dépasser, il faut en conclure qu'entre le prix ordinaire et le prix maximum, l'Édit établit implicitement une différence sensible. En fait, il ne pouvait en être, il n'en a jamais été autrement.

Une loi que nous connaissons bien, la loi du Maximum, du 29 septembre 1793, fixe les plus hauts prix respectifs de la plupart des denrées et marchandises à leurs prix moyens de 1790 augmentés d'un tiers, et les plus hauts salaires à leurs chiffres moyens de 1790 accrus de moitié. Quant à l'argent, à l'or, il n'y eut pas lieu d'en établir le maximum. Après les décrets du 3 mars 1791, des 31 août et 8 septembre 1792, des 5 et 15 septembre 1792 et 11 avril 1793, ordonnant la confiscation des matières d'or et d'argent trouvées dans les églises, les maisons royales et autres lieux publics et particuliers, ou défendant l'exportation de ces matières, il ne pouvait plus être question d'un marché public d'or et d'argent. Ces métaux se cachèrent si bien qu'il fallut favoriser la délation pour les découvrir : ce fut le but du décret du 13 novembre 1793, lequel, en même temps qu'il accordait une prime aux dénonciateurs, confisquait au profit de l'État les objets dénoncés. D'autre part, le décret du 11 avril 1793 avait interdit la vente du numéraire.

Ces actes auraient rendu dérisoire la fixation du prix *maximum* de l'or, mais on devine à quel chiffre il se serait élevé.

Si la loi du Maximum est naturellement muette

(1) W. Waddington, *Édit de Dioclétien établissant le maximum dans l'Empire romain*, Paris, 1864, in-4°, p. 5 et 7.

sur ce point, les archives renferment des textes qui indiquent comment on pourrait entendre le prix maximum de l'or, dans l'Édit de Dioclétien, si l'interprétation n'en était guidée que par l'analogie.

Sans chercher autre part, je trouve, dans les annales de la ville où j'écris la présente note, une indication caractéristique. On sait que les troubles de la Ligue amenèrent, dans tout le royaume et notamment en Provence, un renchérissement des denrées et des monnaies. A Marseille, malgré les facilités d'importation métallique, l'écu d'or sol monta, en 1593, à 7 francs au lieu de 3 francs, son prix normal. La tendance étant au surhaussement, les consuls l'arrêtèrent en fixant le prix maximum de cet écu d'or à 6 francs, c'est-à-dire au double du prix normal (1). Et ce prix maximum eût été dépassé dans le reste de la Provence, si l'on y avait adopté, pour le fixer, la même proportion qu'à Marseille, car, tandis qu'ici le renchérissement avait été de 4 francs par écu d'or, il avait atteint 9 francs et plus, dans le reste de la province : On s'était plaint, à l'assemblée des procureurs du pays, que « l'écu d'or sol avoit la valeur de 4 (2) ».

Dans l'Empire Romain, l'enchérissement, auquel mit une borne l'Edit de Dioclétien, était encore plus considérable. Non seulement il était du quadruple et même de l'octuple, mais il s'était élevé au-delà de toute expression (3).

On serait tenté de croire que le prix maximum de l'or, dans l'Edit, fut fixé à un chiffre très au-dessus du prix ordinaire, si on le mettait en regard, ici, du prix maximum de la soie dont il est le quintuple, tandis que, sous Aurélien de même que dans la loi

(1) Arch. de la ville de Marseille, Ab, 2, n° 19, p. 237. Le franc contenait alors l'équivalent de 12 gr. 33 d'argent *fin*, et l'écu d'or sol, de 3 gr. 23 d'or *fin*.

(2) Arch. des Bouches-du-Rhône, C, 7, fol. 8.

(3) W. Waddington, *Edit de Dioclétien*, loc. cit.

Rhodienne, le prix de la livre de soie égale celui de la livre d'or (1); là, du prix maximum de la livre de porc dont rien ne se serait opposé à ce qu'il eût suivi la proportion d'après laquelle le prix maximum de cette viande était, dans l'Edit, plus que décuple du prix minimum où elle était descendue sous Alexandre Sévère (2).

A vrai dire, le prix maximum de l'or ne fut fixé dans l'Édit, ni au décuple ni au quintuple du prix ordinaire, mais il ne fut pas maintenu au taux de celui-ci, cela va de soi, car il n'eût pas été un prix maximum, et l'Édit ne contient que des prix de ce genre.

Je me suis trop étendu certainement sur la différence existant entre un prix maximum et un prix ordinaire; si j'ai péché par excès dans la démonstration et l'affirmation de cette différence, c'est parce que les trois auteurs qui, tant en France qu'en Allemagne, ont étudié le texte du fragment d'Élatée relatif à l'or, n'ont tenu aucun compte de cette différence.

En effet, MM. Lépaulle, Mommsen et O. Seeck évaluent l'or de l'Édit de Dioclétien à raison de 3,250 francs (3) et 3,487 fr. 50 (4) le kilogramme.

Or, est-ce là un prix maximum de l'or ? Quel en est donc le normal ? Le prix normal de la livre d'or, sous Dioclétien, ne pouvait être que très inférieur à 50,000 ⚹, puisque ceci est un prix maximum, mais quel était-il ? Etait-il de 36,000 ⚹ comme le

(1) Fl. Vopiscus, *Div. Aurelianus*, 45, 5; Pardessus, *Collect. des lois maritimes*, t. I, Paris, 1828, p. 225, § XL.

(2) Tantumque... porcinæ carnis fuit et bubulæ ut quum fuisset octominutalis libra ad duos unumque utriusque libra redigeretur (Æl. Lampr., *Alex. Sev.*, § 22).

(3) *Rev. Num.*, Paris, 1889, l. c.

(4) Th. Mommsen, *Histoire de la monnaie romaine*, trad. de Blacas, III, p. 260.

croit M. Hultsch (1), de 27,433 ⚹, 18,240 ⚹ (2), 10,623 ⚹ (3), comme cela ressort d'évaluations successives de M. Mommsen et de celle de Waddington ?

C'est pour ne pas s'être posé cette question que les trois commentateurs du texte relatif à l'or sont tombés dans l'erreur que je viens de mettre en relief, erreur essentielle qui suffirait à ôter toute valeur à leurs théories et qui cependant est moins grave que celle que je vais signaler et que tous les trois ont également commise.

2. Après avoir considéré comme prix normal de l'or, sous Dioclétien, ce qui en était le prix maximum fixé par l'Édit, les trois commentateurs ont transformé ce prix en rapport métrique.

Le commentateur français a imaginé une division de la livre d'or en 50,400 deniers, qu'il a appelé *communs* quoiqu'ils lui soient tout à fait propres, et a justifié sa division par le prix de la livre d'or en ajoutant que le chiffre de 50,000 ne peut être que le chiffre rond de 50,400 (4).

L'écrivain de l'*Hermès* a dit nettement qu'il résultait de l'Édit de 301 que la livre d'or se divisait en 50,000 deniers, ce qui faisait du denier de compte de cette époque le 50,000^{me} de la livre d'or (5).

Quant au rédacteur du *Zeitschrift für Numismatik*, il a non seulement adopté la même transformation du prix de l'or en rapport métrique pour l'année 301, mais il l'a étendu à divers systèmes monétaires qu'il a attribués arbitrairement à Dio-

(1) *Griechische und Romische Metrologie*, Berlin, 1882, in-8°, p. 334 et suiv.

(2) Th. Mommsen, *Edict Diocletians*, p. 56.

(3) W. Waddington, *Édit de Dioclétien*, loc. cit.

(4) *Rev. Num.*, 1889, p. 135 et suiv.

(5) *Hermes*, 1890, p. 26.

clétien d'après des prix divers qu'il a tout aussi arbitrairement attribués à la livre d'or (1).

Ce sont là des façons de raisonner absolument fausses. On n'en emploierait pas d'autres si l'on prétendait qu'un kilogramme d'argent fin se divise en 160, 170, 180 francs parce qu'il vaut 160 francs, ou 170, ou 180 francs (2). Le corollaire de cette proposition serait que, dans le troisième cas, le franc pèserait 5 grammes 1/2, 6 grammes moins 1/8 dans le second, et dans le premier, 6 grammes 1/4, tandis que nul n'ignore que le poids officiel du franc est exactement de 5 grammes.

On voit par ceci combien est inacceptable la transformation du prix de l'Édit en rapport métrique.

3. Après avoir confondu le prix maximum de l'or avec son prix normal et considéré le prix de la livre d'or comme une division monétaire, après avoir commis ces deux erreurs fondamentales, les trois commentateurs ne pouvaient, dans leurs théories, que s'écarter de plus en plus de la vérité. Ils n'y ont pas failli.

M. Lépaulle a fait du denier d'argent de Dioclétien le 1/20 de l'aureus taillé à raison de 60 à la livre ; puis, imaginant des subdivisions du denier d'argent, sous les dénominations de follis et denier commun, il a fait du follis le 1/20 du denier d'argent, et du denier commun, ici, le 1/40 et là le 1/42 de la même monnaie (3). (Ce système aurait suivi la réforme de Dioclétien.)

Dans ce système tout est imaginé et sans preuve : Le rapport de l'aureus à ses subdivisions, les rapports de celles-ci entre elles et même leurs dénominations.

(1) *Zeitschrift für Numismatik*, 1890, p. 63.

(2) On sait que l'argent a considérablement baissé de prix : il est même descendu au-dessous des chiffres que j'indique.

(3) *Rev. Num.*, Paris, 1889, p. 120, 135 et passim.

Dans quel texte ancien trouve-t-on, par exemple, le *Denarius communis* ? Je n'en connais aucun. Quant au rapport de l'aureus à la pièce d'argent, M. Lépaulle l'établit à 20, pendant le IIIe siècle, malgré un texte formel de Dion Cassius qui le fixe à 25 (1)

Le rédacteur du *Zeitschrift für Numismatik* croit, sans en être bien convaincu, "mit einiger Wahrscheinlichkeit" (2), que sous Dioclétien la livre se divisa d'abord (286) en 60 aureus, 1,500 argenteus, 24,000 follis, 48,000 deniers ; puis (301) en 50 aureus, 1,000 miliarensia, 25,000 follis, 50,000 deniers, 100,000 centenionales ; puis (303) en 60 aureus, 1,200 miliarensia, 30,000 follis, 60,000 deniers, 120,000 centenionales. Il s'arrête ici. La première division de l'aureus en pièces d'argent est conforme au texte de Dion Cassius ; la deuxième et la troisième reproduisent celle du précédent numismate, non, il est vrai pour le copier, mais parce que cette division donne à l'argenteus, nommé ici miliarense, la valeur, généralement admise, du milième de la livre d'or. C'est ingénieux mais inexact, le miliarense ne remontant pas jusqu'à Dioclétien, et ayant été créé par Constantin qui lui donna la valeur de 1,000 téronces et non du millième de la livre (3).

M. O. Seeck divise, en outre, l'aureus en 2,000 unités primaires qu'il nomme centenionales ; or cette division, ne s'appuyant sur aucun texte, est battue en brèche par son auteur lui-même qui a cru découvrir, dans le rapprochement de deux décrets, l'un de 389 et l'autre de 419, la preuve qu'à cette époque la pièce d'or se divisait encore en 4,000 unités primaires (4).

(1) L. LV. § 12.

(2) *Zeitschrift für Numismatik*, 1890, p. 74.

(3) Louis Blancard, *Un millarès de Constantin à Héraclius*, *Rev. Num.*, 1888, p. 418.

(4) *Zeitschrift für Numismatik*, 1890, p. 63.

Je pourrais m'attarder à relever d'autres erreurs dans lès dissertations de MM. Lépaulle et O. Seeck, s'il ne fallait se borner, et si je n'avais hâte d'arriver à la théorie exposée dans l'Hermès. M. Mommsen, c'est à lui qu'elle est due, l'a basée sur les deux erreurs capitales de la confusion d'un prix maximum avec le prix normal et de la transformation du prix de la livre en division monétaire.

Il ressort, dit-il, du fragment d'Élatée que la livre d'or se divisait, sous Dioclétien, en 50,000 deniers, ce qui revient à dire que le denier de compte était le 1/50.000 de la livre d'or; à 913 marks 59 (= 3487 ff 50 le kilogramme) par livre d'or de 327 grammes 45, le denier de compte équivalait donc à un peu plus de 1 4/5 pfennig (= 2 centimes 1/4) (1).

Sur cette base doublement erronée, M. Mommsen a échafaudé un système dans lequel l'aureus, taillé à raison de 60 à la livre, se serait divisé en 833 deniers 1/3 de compte et en 40 « antoninianus » de 20 5/6 de ces derniers. On chercherait vainement dans les textes et sur les monnaies, pendant, avant et après le IIIe siècle, les chiffres de 833 1/3 et 20 5/6.

Le chiffre de 20 5/6 serait, d'après M. Mommsen, représenté sur les monnaies par le chiffre XX ou plutôt XXI, qui en serait le nombre rond. On sait qu'Aurélien créa et ses successeurs maintinrent de petites pièces de cuivre alliées d'argent marquées XX et XXI. Aucune, il est vrai, ne porte 20 5/6, mais ce nombre a été adopté par l'auteur de la théorie de l'Hermès, comme facteur acceptable d'une multiplication dont le produit serait exactement 50.000, montant du prix de la livre d'or. La moyenne de XX et XXI n'aurait pu être ce facteur, tandis que 20 5/6

(1) Das Pfund Feingold zu 50.000 Denaren angesetzt war oder, was dasselbe ist, dass der Rechnungsdenar dieser Epoche, /50000 des Goldpfundes war, er also, wenn wir das Goldpfund von 327.45 Gr. nach dem in unserer Münzordnung angenommenen Werth auf 913,59 M. ansetzen, den Werth von wenig uber 1 4/5 Pfennig repräsentirt. (*Herm.*, p. 26).

multiplié par le chiffre de taille de l'aureus qui est 60, multiplié lui-même par le nombre d'« Antoninianus », renfermés dans un aureus, lequel nombre serait 40, donne 50.000. Je me trompe ; il ne donne pas 50.000, mais 49999,99, c'est-à-dire encore et indéfiniment un nombre fractionnaire. (Les Romains du IIIe siècle n'auraient donc pas pu, d'après M. Mommsen, échapper aux fractions en combinant leur système monétaire). Et c'est pour arriver à ce chiffre de 49999,49 (qui ne peut jamais devenir 50.000), que l'écrivain de l'Hermès divise l'aureus en 40 « antoninianus » de 20 5/6 𐆖 chacun.

Pourquoi, d'abord, donner le nom d'une monnaie de mauvais aloi à la pièce de cuivre, alliée d'argent et marquée XX et XXI, créée par Aurélien ? Peut-on croire que cet empereur n'ait combattu et vaincu la troupe des monnayeurs de Rome et sacrifié dans cette lutte 7.000 de ses bons soldats (1), que pour maintenir les abus de monnayage qu'il voulait réformer ? Le nom d' « Antoninianus » appliqué à la pièce aurélienne marquée XX et XXI, est tout à fait impropre. Il n'est pas plus acceptable que la valeur attribuée à cette même pièce, dans la théorie de l'Hermès. Cette valeur, qu'elle vise la pièce de compte fixée à 20 5/6 𐆖 ou les pièces effectives de XX et XXI 𐆖, ne serait pas inférieure à 45 centimes (2). Or, les pièces effectives marquées XX et XXI contiennent si peu d'argent (18 centigrammes d'après M. O. Seeck (3), 20 d'après M. Mommsen, 30 à 40 d'après mes analyses, en moyenne 25 à 30 centigrammes) qu'elles ne valent pas, intrinsèquement plus de 6 à 7 centimes. Et c'est la monnaie de compte qui les représente, et ne peut donc valoir davantage, que M. Mommsen évalue à plus de 45 cen-

(1) Hist. Aug. Fl. Vopiscus, *Div. Aurel*, § 38.
(2) *Hermes*, 1890, p. 30 et suiv.
(3) Zeitschrift für Numismatik, 1890, p. 118.

times (1) ! Il y a là une erreur manifeste rendant une nouvelle fois inadmissible la théorie de l'Hermès : Ceci porte à trois les erreurs capitales que j'y ai relevées, et je ne suis pas au bout.

Dans cette théorie, le denier, figuré par l'✱, est considéré comme une unité primaire, indivisible, et il est évalué à 1 4/5 pfennig ou 2 centimes 1/4. Ces deux assertions sont formellement contredites par les textes.

J'ai tiré moi-même de Volusius Mæcianus et j'ai publié, en 1884, la preuve qu'il ne fallait pas simplement considérer l'✱ comme le sigle du denier, mais comme l'équivalent du chiffre XVI (2).

Je ne reviens là dessus que pour exprimer le regret que le dernier et illustre éditeur de l'*Assis Distributio* n'y ait pas remarqué cette preuve ; elle s'y trouve quinze fois répétée. Il est certain que le sigle ✱ était le monogramme du chiffre 16 à la fin du IIe siècle, et, si l'on prétend qu'il a cessé de l'être au IIIe siècle, il faut qu'on essaie de le démontrer. L'essai serait en pure perte, car deux textes, empruntés, l'un à la vie d'Héliogabale, l'autre à un discours d'Eumène de l'an 296, prouvent qu'il existait, au IIIe siècle, un sesterce correspondant, par sa minime valeur, au denier figuré par l'✱. Eumène atteste cette minime valeur sans la déterminer, en mentionnant ses deux traitements successifs de 300.000 et 600.000 sesterces (3). Ce n'était pas là des sesterces du denier d'argent. Eumène ne pouvait pas toucher comme professeur à Autun de 50.000 à 60.000 francs. Il s'agissait donc d'un autre sesterce. Or, la valeur de celui-ci est précisée par le premier

(1) *Hermes*, 1890, p. 51.

(2) Le sigle monétaire ✱ du denier romain est le monogramme du chiffre XVI, *Mémoires de l'Académie de Marseille*, 1884, p. 239.

(3) In sexcenis milibus nummum.... trecena illa sestertia. *Pro restaurandis scholis*, Bibl. nat., mss. lat. 7808, fol. 166 v. et 7840, fol. 86).

texte : Nunquam minus centum sestertiis cenavit, hoc est argenti libris triginta (1). 100.000 sesterces égalant en valeur 30 livres d'argent, le sesterce eût donc équivalu à 2 centimes, si l'argent du IIIe siècle avait été pur. Comme l'argent était allié de plus d'un tiers de cuivre, sous Héliogabale, le sesterce équivalait à 1 centime 1/4 environ et le denier de ce sesterce, corollairement, à 5 centimes. Voilà ce qui ressort de la connaissance des deux textes qui précèdent et de l'histoire monétaire de Rome au IIIe siècle.

L'histoire monétaire de Rome au IIIe siècle, le savant auteur de l'*Histoire de la monnaie Romaine* la connaît mieux que personne. A-t-il ignoré les textes qui précèdent ? Point du tout. Il s'est même flatté, dans l'Hermès, d'être le premier à s'en servir, quoique, il y a quelques années, en 1885, j'en aie usé dans la lecture que j'ai faite à l'Académie des inscriptions (2). Mais, comme il a donné au denier ✱, en interprétant d'une façon inexacte le fragment d'Elatée, une valeur de 1 pfennig 4/5 (2 centimes 1/2) qui ne se raccorde pas à celle que le sesterce d'Héliogabale tire de l'équivalence de 100.000 sesterces avec 30 livres d'argent, comme il a attribué au denier ✱ l'indivisibilité inhérente à la plus faible unité monétaire, il s'est vu contraint de traduire *sesterce* par *denier*. Les sesterces d'Héliogabale et d'Eumène sont devenus, dans sa théorie, des deniers. Il les a considérés comme des deniers de très petite valeur, il est vrai, des deniers de 2 centimes 1/4, et, à ce point de vue, son évaluation a une très grande impor-

(1) Nunquam minus centum sesterciis cenavit, hoc est argenti libras triginta (Hist. Aug., Lamp. *Heliog.* § 24. Bibl. nat., mss. lat. 5807, fol. 185; 5816, fol. 41 ; 5817, fol. 84. M. L. Delisle, administrateur général de la Bibl. nat., a eu l'obligeance de me faire collationner, sur les manuscrits indiqués, ce texte et le précédent.

(2) Cf. aussi *Mémoires de l'Académie de Marseille*, 1887, p. 165.

tance, mais il n'en a pas moins faussé le véritable sens des textes. Et cependant, les Latins n'ont pas seulement figuré le denier auquel se rapporte le sesterce d'Héliogabale et d'Eumène (1); ils l'ont aussi désigné par la dénomination bien explicite de *denarius æris*. En effet, parmi les monnaies que Valérien ordonne de payer à Aurélien pour ses honoraires d'inspecteur des camps, se trouve le *denarius æris* (2).

Ces termes font connaître le métal du denier : c'était un denier de cuivre. Le sigle en fait connaître la composition : il était formé de 16 unités monétaires indivisibles. Le texte de Lampride en révèle la valeur en indiquant celle de son sesterce. Tout cela s'enchaîne, se complète et s'explique.

Comment se fait-il que les trois commentateurs ne l'aient pas remarqué ? Que Volusius Mæcianus n'ait pas révélé le secret de son 𐆖 à son éditeur ? Que ce savant-ci n'ait pas traduit simplement les textes de Lampride et d'Eumène ? Qu'après avoir constaté, balance en mains, que la pièce d'argent à tête radiée pesait autant que 1 « denier d'argent » 1/2, (3) il n'ait pas tenu compte de cette constatation ? Que M. O. Seeck, après avoir cru acquérir la preuve que la pièce d'or se divisait, à la fin du IVe siècle, comme à la fin du IIe siècle, en 4,000 unités (4), n'en ait tiré aucun parti pour le IIIe siècle ? Que M. Lépaulle ait affirmé, à l'encontre des textes, que l'aureus s'était toujours divisé en 20 deniers d'argent ? Enfin qu'ils se soient comme entendus entre eux, tous les trois, pour interpréter, de la même et

(1) Les sigles ×, ⋆, etc., employés parfois pour 𐆖, ont alors la valeur de celui-ci.

(2) Ipsi autem, ad sumptus, aureos Antoninianos diurnos binos, argenteos Philippeos minutulos quinquagenos, æris denarius centum etc. (Fl. Vopiscus. *Div. Aurel.*, § 9).

(3) Th. Mommsen, *Hist. de la monnaie romaine*, trad. Blacas III, p. 144.

(4) *Zeitschrift für Numismatik*, 1890, p. 74.

inexacte façon, le prix de l'or, d'après le fragment d'Élatée? Ceci surtout rend, je le répète, les théories des trois commentateurs tellement fautives que j'ai cru devoir en signaler les erreurs dans l'intérêt de la vérité. Je sais que je m'expose à des représailles, mais j'ai confiance dans les textes et les faits qui étayent mes propositions.

M. O. Seeck, ayant eu à définir le millarés, a adhéré, comme M. Mommsen, à l'ancienne opinion d'après laquelle Miliarensis a le sens de Millesimus (1). J'ai combattu cette opinion dans une dissertation spéciale (2) et je ne reviendrai pas, à propos de la monnaie romaine au IIIe siècle, sur un sujet qui appartient à la Numismatique du IVe siècle.

Il est vrai que le monnayage de Dioclétien appartient aux deux siècles (3), mais si ce prince a fait battre la pièce marquée XXI du IIIe siècle, on ne peut pas lui attribuer le millarés dont la première émission eut lieu sous Constantin.

Puisque j'ai l'occasion de parler de nouveau de la pièce marquée XX ou XXI, je ferai remarquer que, par une coïncidence singulière, le rapport de cette pièce au denier ressort, d'après ma théorie, au chiffre même qu'a donné pour ce rapport le savant M. Hultsch Ce rapport est de 1 1/4, mais le denier auquel je l'applique est le denier de cuivre, tandis que le métrologue allemand l'applique au denier d'argent : 1 1/4 denar oder 1/20 des aureus (4). La coïncidence n'est que dans le chiffre ; elle n'est pas dans la valeur. Je suis donc en désaccord sur ce point avec l'auteur de la Métrologie grecque et romaine. Je n'en reconnais que plus volontiers

(1) *Zeitschrift für Numismatik,* 1890, p. 71.

(2) Un millarés d'Arcadius, *Rev. num.*, p. 417.

(3) Par le cuivre au IIIe et par l'argent au IVe. C'est pour ce motif que je n'ai rien dit, ici, de la pièce d'argent fin créée par cet Empereur.

(4) Hultsch, loc. cit., p. 322.

que ce consciencieux et perspicace auteur n'a pas considéré le denier de Dioclétien comme une unité monétaire indivisible : Il l'a divisé en 3 as 1/2 et a vu dans la monnaie marquée XXI une pièce de 21 as. Nul, à mon avis, sans en excepter l'érudit M. Missong, n'eût été moins éloigné de la vérité, s'il n'eût pas rapporté cette même pièce à la livre d'or dont il en fait le 6000me. Il en fait aussi le 1/100 de l'aureus qu'il divise en 600 deniers et 2100 as.

Je tiens, à la fin de cette note, à en excuser la longueur et la sécheresse. Je le ferai en disant que le sujet traité est un des plus importants mais des plus abstraits de la Numismatique ; que la juste considération dont jouissent les deux revues, où sont insérés les articles de MM. Lépaulle et O. Seeck, donne du relief à tous les travaux qu'on y publie ; que l'auteur de l'article de l'Hermès est une des illustrations de la science numismatique ; enfin, que les erreurs qui se sont glissées dans ces trois articles sont d'autant plus fâcheuses qu'elles sont ici et là identiques et se présentent, par là même, sous un aspect de vraisemblance qu'on ne saurait trop combattre.



WAGNER

ET

LE WAGNÉRISME

Au point de vue français

Par M. Ch. VINCENS

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Wagner a suscité dans notre pays autant d'admirations que d'antipathies, et ce n'est qu'après diverses tentatives infructueuses, après mille difficultés — dont la cause initiale était surtout une exagération de chauvinisme — que certaines de ses œuvres ont pu être exécutées en France depuis une dizaine d'années seulement. Mais, quelle que soit la très grande valeur du maître de Bayreuth, on ne saurait dire si, dans l'empressement du public parisien surtout, il y a eu de la sincérité, ou simplement un entraînement de la mode.

« La mode — a dit Montaigne — est une manie « qui tourneboule l'entendement, et il y a si peu « entre nous qui ne se laisse embabouiner par « elle et esblouir tant les yeux internes que les « externes insensiblement ». — Je crains donc que le public français se soit laissé "tournebouler", entraîné d'ailleurs qu'il était par certains écrivains et critiques musicaux qui ont exalté outre mesure

Wagner, son système et son esthétique, si différente de la nôtre.

Beethoven, qui est incomparablement plus grand que Wagner, n'a eu en France que de rares apologistes : à peine peut-on citer Mme Audley, MM. Barbedette, F.-L. Berthé, Fétis, Em. Michel et Edouard de Pompery. — Ce génie était cependant, après Haydn et Mozart, un révolutionnaire, tout comme l'a été Wagner un demi-siècle plus tard. Mais quant à celui-ci, la liste des écrits et des ouvrages de critique le concernant est interminable ; et, pour notre pays seulement, je ne citerai que Mmes Fuchs et Judith Gauthier, puis Champfleury, Guy de Charnacé, Alfred Ernst, Octave Fouque, de Gasperini, Hippeau, Jean Hubert, Adolphe Jullien, Ch. Malherbe, Catulle Mendès, Peladan, Arthur Pougin, Schuré, Albert Soubies, ce qui suffit à démontrer quelle place occupe ce compositeur dans l'esprit public en France, où l'on sait que tous les révolutionnaires rencontrent de chaudes sympathies, dans l'art comme dans la politique.

Wagner était, il est vrai, un esprit supérieur, et je m'empresse de le reconnaître : l'enfant qui, à 12 ans, apprenait l'anglais pour lire Shakspeare dans l'original et en mieux sentir les beautés ; qui, à 14 ans, écrivait un drame de sa façon, tiré à la fois de *Hamlet* et du *Roi Lear* ; le jeune homme, enfin qui, à 15 ans, se révélait musicien à l'audition d'une symphonie de Beethoven et qui, deux ans plus tard, entraîné dans le grand mouvement libéral qui renversait en France Charles X et se propageait dans toute l'Europe, se rangeait parmi les révolutionnaires les plus ardents ; ce jeune homme qui faisait de la 9e symphonie son livre de chevet et qui, en 1830, partait pour Paris, afin d'y étudier le Saint-Simonisme, ce jeune homme-là ne pouvait être, par la suite, un homme ordinaire ; et l'on comprend même que, ayant conscience de sa

valeur, il ait eu cet incommensurable orgueil qu'on lui a justement reproché.

Car, bien qu'il ait été discuté plus que tout autre, Wagner a été le compositeur le plus infatué de son propre mérite que l'on ait jamais vu : jetant un audacieux défi aux plus justes exigences, je ne dirai pas des traditions — parce que, dans l'art elles ne suffisent pas, — mais même au goût et à la logique de l'art, il se considérait comme appelé à transformer l'art musical et à le rénover. Et si *Tannhauser* tomba en 1869, à Paris, ce fut moins par les défauts de l'œuvre, — que ne suffirent pas à couvrir des passages de la plus grande beauté, — qu'à cause de la fameuse lettre publiée quelques jours avant la première représentation, et où Wagner montrait son colossal orgueil en écrivant toutes sortes d'impertinences contre les plus illustres des compositeurs, ses devanciers : Meyerbeer, Halévy, Berlioz, ne furent pas à l'abri de ses attaques, pas plus que Mendelssohn, Schumann, et même des compositeurs d'ordre secondaire dont il n'avait, certes, pas à craindre la rivalité.

Quant à la France, il en a été pendant vingt-cinq ans l'ennemi le plus acharné, malgré les applaudissements qu'un public éclairé ne ménageait pas, depuis une dizaine d'années, aux fragments importants de ses œuvres qui étaient fréquemment exécutés aux concerts Pasdeloup et chez Colonne, où les zoïles des premiers temps avaient dû se taire devant l'immense majorité des admirateurs de quelques pages vraiment géniales, puissantes mais inégales, et qui, j'en ai la conviction, ne resteront pas en entier. Les ennuyeuses longueurs d'où émergent des fragments immortels ne pourront plus être tolérées, quand les sectateurs enthousiastes qu'avait su se créer Wagner de son vivant auront disparu à leur tour.

Aussi, est-ce plutôt par snobisme et « pour y être

17

allé », que la grande majorité du public va entendre *Siegfried*, la *Walkyrie* et surtout *Tristan et Yseult* : les fanatiques peuvent bien applaudir à tout rompre des passages où, à force d'accumuler des progressions, de combiner des effets de sonorités, le compositeur a fini par présenter un ensemble qui paraît une inspiration puissante, mais qui n'est que le résultat d'un laborieux effort : il ne faudrait pas que le vrai public s'y méprenne et qu'il aille prendre la lourdeur pour la grandeur. De quelque souffle que soient animées certaines pages du maître allemand, ses œuvres n'en contiennent pas moins, je le répète, des longueurs, des nébulosités et des obscurités que, seul, un auditoire allemand pourra supporter. — Et encore !

Mais pour un public de race latine, c'est tout à fait surhumain. Pour moi, j'étais stupéfait, vraiment, lorsqu'en 1871 je voyais, à Bologne, l'Italie entière accourir pour entendre le *Lohengrin*, que l'illustre chef d'orchestre, Mariani, avait monté d'une si remarquable façon. Presque tous les morceaux étaient bissés, et le spectacle — pour lequel il avait fallu se faire inscrire plusieurs jours d'avance, — finissait à deux heures du matin. Mais je compris bientôt que les Italiens faisaient en cela de la politique plutôt que de l'art : ils préparaient la Triplice (1) ; et j'imagine que lorsque M. de Bismarck se moqua un peu de l'Italie, dix ans plus tard, les Italiens n'ont pas dû tarder à trouver la musique de Wagner bien fatigante ; — ils auront compris ce mot de Rossini qui avait dit que si, avec Wagner, il y a de beaux moments, il y a aussi de f...ichus quarts d'heure (2).

(1) Il y eut, d'ailleurs, échange de politesses, car je me rappelle avoir vu plus tard *Cavalleria Rusticana* (!..) tenir l'affiche presque tous les jours à Francfort, Munich et Berlin.

(2) Camille Bellaigue, de son côté, a dit que Wagner est un génie extraordinaire, « dispensateur souverain des surnaturelles « extases et des ennuis surhumains » — *Portraits et Silhouettes* — Paris, 1896.

Et bien des Allemands, au reste, partageaient cette peu flatteuse opinion : il suffit de parcourir le livre amusant de John Grand Carteret, *Wagner en caricatures* (1) pour constater combien, en Allemagne même, on était peu courtois pour Wagner et les wagnérolâtres. C'est de Vienne et de Munich que sortaient les pamphlets les plus violents à son adresse ; les estampes, les images populaires, les calembours, les jeux de mots, abondaient, moins spirituels, certes, qu'en France, mais plus nombreux et fréquents. Le *Gotterdammerung* (Crépuscule des Dieux) était travesti en *Ohrenhammerung* (martelage des oreilles) ; les *Niebelungen*, en *Nie gelungen* (insuccès).

Et les parodies étaient parfois cruelles, ainsi que les caricatures de Schulze et Muller, de Berlin ; celles de Franz Gaut, à Vienne ; du *Puch*, à Leipzig. Je rappellerai aussi les facétieuses recommandations au public de Bayreuth : « Chaque visiteur doit être « approvisionné pour 60 jours de vivres, au moins. « — A chaque galerie se trouve une salle spéciale- « ment affectée aux soins à donner aux malades. « — Les morts sont enterrés tous les samedis. » Et cet avis final : « Les bâtiments du Théâtre com- « muniquent avec l'asile des aliénés. »

Enfin, jusque dans des détails d'intimité, ces petites feuilles qui, en Allemagne comme ailleurs, reflètent plus que les grands journaux l'état d'esprit d'un peuple, témoignaient, du vivant même de Wagner, de l'antipathie vivace qu'inspirait cet homme plein de suffisance et d'orgueil. Et, — ce qui est encore plus caractéristique et sérieux, — les médecins spécialistes de Munich, le Dr Th. Puschmann et le Dr Fr. Hermann, se demandaient si Wagner était ou non un esprit malade.

(1) Librairie Larousse. Paris 1891.

On voit que ce n'est pas seulement en France que Wagner a trouvé des détracteurs en même temps que des apologistes. Il n'y a donc pas de raison pour qu'il en voulût à notre pays plus qu'à ses compatriotes ; et d'ailleurs, sa lettre — aujourd'hui historique — à M. Gabriel Monod, en date du 25 octobre 1876, témoignait envers ceux-ci de quelque amertume, car il reconnaissait que ses œuvres avaient été mieux jugées à Bayreuth, et avec plus d'intelligence, par les Anglais et *les Français* que par la plus grande partie de la presse allemande (1), dans laquelle il avait cependant — et il a encore — d'ardents panégyristes. Mais, malgré la tendance toujours plus marquée de l'esprit humain vers un art scientifique et philosophique, je doute que dans dix ans, même en Allemagne, on puisse entendre d'un bout à l'autre *Tristan et Yseult* ou les *Niebelungen*. Les beautés incontestables que contiennent ces partitions exciteront toujours l'enthousiasme ; mais la génération à venir, qui n'a plus Wagner et ses fanatiques amis pour l'entraîner, lui fera juste mesure... et de larges coupures. Qui pourra supporter ces longueurs exténuantes du *Rheingold*, ces conversations musicales entre deux ou trois personnes ne chantant qu'à tour de rôle, sans duos ni trios (2), cet interminable 2e acte de la *Walkyrie*, et autres pages de cette célèbre *Tétralogie* en trois parties distinctes

(1) Dans *Dégénérescence*, Max Nordau a dit que Wagner n'a pas employé la forme mélodique parce que, étant un dégénéré, il était incapable d'en inventer.

(2) Comme le lui a reproché Arthur Pougin, qui regrette qu'il ait traité la voix humaine non avec la prédominance qui lui appartient légitimement dans le drame lyrique, mais comme un simple instrument, la faisant servir à compléter l'effet de compositions qui sont plutôt des symphonies vocales et instrumentales que des opéras, et en supprimant même la forme chorale, cet élément si puissant et si noble de variété dans l'unité. — *Biographie Universelle des Musiciens*, par Fétis ; *Supplément et Complément*, par Arthur Pougin. — Paris, 1880.

dont chacune se suffit à elle-même, avantage que n'offrent pas les drames chinois en trois journées...

Aussi, ne comparerai-je pas la *Tétralogie* aux drames chinois, comme poème, malgré ses dimensions énormes : je respecte la grande pensée de Wagner qui n'a pas été seulement un musicien, mais aussi un poète, et un novateur, et un réformateur qui a voulu reconstituer le théâtre antique, sur lequel on représentait des trilogies, mais avec un ensemble grandiose où la poésie, la musique, la danse et le décor concouraient à donner aux spectateurs cette impression forte, salutaire, et religieuse quelquefois, qui devrait être l'unique but de l'art, à toutes les époques et sous toutes les latitudes. *Ars enim ipsa virtus quæ græce dicitur* ἀρετή, a dit saint Augustin (1).

C'est cet idéal élevé qu'a toujours envisagé un compositeur qui n'appartenait pas seulement à l'Allemagne, par la naissance, mais à l'humanité tout entière par son génie : Beethoven a été discuté, il est vrai, à son époque, et par Weber lui-même, qui pourtant devait s'y connaître...

Les critiques contre Wagner, me dira-t-on, ne prouvent donc pas grand'chose. Mais je répondrai que l'esprit humain a fait tant de progrès durant le siècle écoulé, que Beethoven ne serait plus discuté s'il vivait de nos jours ; tandis qu'il renoncerait lui-même à apprécier le vrai sens des doctrines et de l'esthétique nouvelle de Wagner, ainsi que sa conception de l'œuvre théâtrale, transformée en poèmes symphoniques et philosophiques.

Car c'est par là que Wagner a voulu rénover le théâtre et le drame lyrique, on sait avec quelle ténacité. Il y a réussi,— en Allemagne,— aidé par un roi de Bavière mort fou, mais qui avait été séduit par les théories du musicien novateur, et qui dépensa des millions pour en réaliser la mise en pratique.

(1) *Cité de Dieu.*

C'est grâce à cette folie du roi Louis que Wagner put faire connaître et apprécier ses dernières œuvres, de plus en plus grandioses, géniales dans certaines parties, et conçues dans des proportions nouvelles, dans un moule absolument neuf, qui, pour quelques uns, ont fait de Wagner un compositeur à part, une personnalité unique jusqu'ici dans l'histoire de l'art lyrique, parce qu'il a créé une forme nouvelle en substituant le *drame lyrique* à l'opéra, en supprimant les libretti tels que la convention routinière les avait maintenus jusqu'à lui, en mettant le poëme même à la hauteur de la musique pour atteindre l'idéal d'expression qu'il entrevoyait dans la « musique de l'avenir. »

Mais il faut en rabattre, car était-ce bien la musique, et le genre, de l'avenir ? — Il faut être juste et rendre à César ce qui appartient à César : Wagner avait été devancé dans cette esthétique nouvelle par Berlioz, par Grétry, par Gluck et par Rameau lui-même, qui, en 1740, écrivait à l'abbé Arnaud : « Si « j'avais trente ans de moins, j'irais en Italie : « Pergolèse deviendrait mon modèle, et j'assujetti- « rais mon harmonie à cette *vérité de déclamation* « qui doit être le seul guide des musiciens. » — Il est à remarquer que, malgré le regret qu'il exprimait, Rameau n'en a pas moins fait des chefs-d'œuvre de vérité dramatique.

Gluck, de son côté, n'était pas un de nos ciseleurs modernes qui suppléent par le fini des détails à l'insuffisance de l'idée : il écrivait en 1775 au *Mercure de France* : « L'imitation de la nature est le but « que je tâche d'atteindre ; ma musique ne tend qu'à « la plus grande expression et au renforcement de la « déclamation de la poésie. » — On voit que, pour Gluck comme pour Rameau, l'expression de la pensée musicale et son adaptation à l'idée du poëme doivent suffire à intéresser l'auditeur ; il préfère l'émouvoir par la vérité dramatique que le charmer

par l'ingéniosité des combinaisons harmoniques ou des accouplements de sonorités.

Et Grétry ! Ne préconisait-il pas déjà le *Leit motive*(1), quand il écrivait dans ses *Mémoires* ou *Essais sur la Musique*, que « c'est en étudiant le poème et « non les paroles de chaque ariette que le musicien « parvient à varier ses tons ; c'est surtout en saisis- « sant le caractère des *premiers morceaux que chante* « *chaque acteur*, qu'il s'impose la loi de les suivre « en leur donnant à chacun une physionomie parti- « ticulière ». Et, plus loin, il ajoute : « Un jour, « tout ce qui ne sera pas dans le genre du poème « sera repoussé du public instruit. Tous les chan- « teurs *brodailleurs* seront repoussés du théâtre ; les « roulades paraîtront si absurdes, qu'on n'en fera « plus. »

Il n'est pas jusqu'au théâtre obscur et à l'orchestre invisible, que Grétry n'ait indiqué dans ses *Mémoires* (3e volume, page 32), comme étant son idéal, près de cent ans avant que Wagner le réalisât à Bayreuth. — On voit donc, une fois de plus, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Et, quant à Berlioz, n'a-t-il pas, bien avant Wagner, rompu avec la routine des libretti, ne s'est-il pas affranchi de bien des conventions ? Il a su mettre une telle expression, une telle vérité, dans ses drames lyriques, que ceux-ci peuvent se passer, — bien plus que ceux de Wagner, — du prestige des décors, des costumes et de la mise en scène ; et que, s'il avait beaucoup d'imitateurs, la forme ancienne de l'opéra serait vite abandonnée, pourvu que les sujets traités soient très dramatiques.

(1) Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que Monteverde, déjà dans son *Orfeo* (Venise, 1608), faisait accompagner les chanteurs par un instrument spécial à chacun d'eux : la harpe, pour Orphée ; le trombone, pour Pluton — (Fréd. Hellouin, *Les Origines du Théâtre lyrique moderne*. Paris, 1895). — N'y avait-il pas l'idée première du *Leit motive* dans cet essai de psychologie orchestrale ?

Mais, plus favorisé par les circonstances que Berlioz, que Grétry et que Rameau, Wagner a eu les ressources nécessaires pour mettre à exécution le nouveau système d'esthétique théâtrale et pour faire entendre des œuvres conçues sur le nouveau plan. Il faut d'autant plus le regretter, qu'il a mis dans ces œuvres beaucoup de l'esprit allemand, lourd, obscur, étrange, tandis que nos compositeurs français sont toujours si également clairs et logiques. En outre, nous apprécions d'autant moins Wagner, en France, qu'il est allé chercher ses sujets de poëmes dans une mythologie qui n'est pas la nôtre, qui n'est ni grecque, ni latine : le sens de ces vieux mythes, dont la naïveté cache, paraît-il, de symboliques profondeurs, nous échappe complètement : Wotan, Brunehild, la Walkyrie, qui a perdu sa divinité, Freia, Fricka, le dragon Fafner, Siegmund, Sieglinde, tous ces dieux et ces héros qui commettent des vols, des parjures, des incestes, tout cela nous répugne et la conception en est fort difficile pour notre esprit, comme la musique de Wagner est bien fatigante, je le répète, pour des oreilles françaises.

« La marque du génie, — a dit M. Beulé dans son « *Éloge de Meyerbeer*, — c'est qu'il est simple et « qu'il répand sur tout ce qu'il crée une lumière « presque divine, qui est la proportion. » Donc, Wagner n'a eu du génie que par intermittences, et dans des morceaux détachés, tels que les Préludes de *Lohengrin* et de *Parsifal*, dans les ouvertures de *Tannhauser* et des *Maîtres Chanteurs*, la marche funèbre du *Crépuscule des Dieux*, le final du premier acte de la *Walkyrie*, et autres fragments pleins de poésie et de charme, ou de puissance et de grandeur, qu'on ne se lasse jamais d'applaudir, car il y a mis la vérité et la passion ; et quel grand compositeur il aurait été, s'il avait toujours laissé parler son cœur comme dans ces pages immortelles !...

Mais elles sont trop rares. Le propre des ouvrages de l'esprit est de réunir à la logique l'élégance et la clarté. Or, ces qualités sont bien françaises, il est vrai, et généralement prisées. Si on ne les possède pas, ou si, volontairement, on les dédaigne, on devient paradoxal, lourd et obscur. Est-ce l'étude qu'il avait faite de Hegel et de Schopenhauer (1) qui amena Wagner à faire de la métaphysique musicale, si je puis dire ? Sa nature très allemande ne l'y portait que trop.

Ainsi que l'a dit Taine, « le génie est le composé « de deux forces, dont l'une est commune et l'autre, « individuelle. Les plus grands artistes sont les « hommes qui ont possédé au plus haut degré les « facultés, les sentiments et les passions du public « qui les entoure. » — Et La Bruyère avait déjà dit : « L'on dépend des lieux par l'humeur et le sen- « timent. » — On peut contester cette théorie du milieu, de l'influence du milieu (2), mais elle est réelle ; il est certain pour moi que Wagner, tout en se constituant novateur, ne pouvait renier ni son époque, ni même ses prédécesseurs ; et cependant, il a été dur pour ceux-ci comme pour ses contemporains ; en somme, pour tout ce qui n'était pas lui.

On comprend, dès lors, qu'avec son caractère hautain, orgueilleux, méprisant, il ait rencontré de nombreux adversaires, et qu'il ait eu, dans son existence, les pires vicissitudes. De sang bouillonnant, impatient de tout frein, se moquant même des plus simples convenances, n'avait-il pas eu, à Paris, la

(1) M. de Gasperini, qui, en France, a le mieux analysé la substance philosophique de la musique de Wagner, nous l'a montré panthéiste avec Hegel, et boudhiste avec Schopenhauer. Comme Georges Noufflard nous l'a montré, à 25 ans, épris des théories épicuriennes de Laube.

(2) Georges Noufflard : *Richard Wagner d'après lui-même*, Paris, 1885.

prétention d'imposer ses façons et ses vues au public français, pour les manières duquel il ne se sentait d'ailleurs aucune inclination? — C'est lui-même qui l'a dit dans ses *Conversations à ses amis.* — Aussi, la chute du *Tannhauser*, à Paris, l'irrita-t-elle encore plus contre notre pays.

Mais on peut dire que, né en 1813, l'année(1) de la bataille de Leipzig où, pour la première fois, l'Allemagne put se redresser contre Napoléon, Wagner semble avoir eu dans son âme le sentiment de l'écrasement de la France. Et ce sentiment eut, hélas ! pleine satisfaction en 1871.

H. S. Chamberlain a dit avec raison que Richard

(1) On a remarqué que le nombre 13, généralement redouté, a joué un grand rôle dans la vie de Wagner. Si l'on additionne les quatre chiffres de 1813, on obtient 13. — C'est le 13 février qu'il est mort — en 1883 à Venise ; — et le 13 mars 1869 que *Tannhauser* fit à Paris une chute retentissante. Enfin, le nom même de Richard Wagner se compose de 13 lettres ; et il n'a vécu que 13 ans avec sa femme, la fille de Liszt divorcée avec le grand pianiste Hans de Bulow, l'un des amis les plus dévoués de Wagner, — qui, on le voit s'affranchissait facilement des lois de l'honneur et de l'amitié.

— Par contre, il est curieux de remarquer, en passant, que ce même nombre 13 a été particulièrement heureux pour un homme politique français dont le caractère et le talent sont appréciés par tous les partis. M. Paul Deschanel a éprouvé la bienfaisante influence du nombre 13 comme d'autres, et non des moins illustres, ont eu foi quand même en leur étoile.

Les nom et prénom de M. Paul Deschanel se composent, en effet, comme pour Richard Wagner, de 13 lettres ; et aussi ceux de Mme Deschanel, qui était, avant son mariage, Mlle Germaine Brice. — C'est le 13 janvier qu'ont eu lieu leurs fiançailles, à Florence, et le mariage a été célébré à Paris le 13 février suivant.

Je rappellerai, enfin, que Mme Paul Deschanel est la petite fille de Camille Doucet — toujours 13 lettres — qui fut, lui aussi, un des heureux de la vie ; et que M. Paul Deschanel a été élu Président de la Chambre des Députés en 1898 — quatre chiffres qui, additionnés, donnent 26, dont la moitié est encore 13...

Wagner était le plus allemand des artistes allemands (1). Et précisément comme son esprit très allemand ne pouvait avoir beaucoup de tact, il est allé plus loin qu'il n'eût été permis. Dans sa farce de mauvais goût intitulée : *Une Capitulation*, il donnait en 1871 à la France meurtrie le coup de pied... du maëstro, comme l'a dit Edmond About. Mais le bruit que l'on fit autour de cette gaminerie a nui, chez nous, à l'effet d'une autre conception de Wagner, et plus sérieuse, par laquelle, en 1868, il avait enthousiasmé l'Allemagne en imaginant de créer un art national. Dans une brochure intitulée *L'Art allemand et la Politique allemande*, il déclarait que l'Allemagne avait pour mission de faire prévaloir une culture intellectuelle plus élevée contre laquelle la civilisation française n'aurait plus de pouvoir. Il blâmait la protection donnée jusque là par les princes allemands à l'art français, et prétendait que l'Allemagne devait prendre sa revanche de deux siècles de prééminence de notre pays depuis Louis XIV.

Se mettant à l'œuvre le premier, il voulut ramener la musique, je l'ai dit plus haut, à l'expression vraie du drame lyrique, et il appela à son aide ses facultés littéraires ; mais, je l'ai démontré, il avait été devancé depuis un siècle dans cette voie par nos compositeurs français ; et, s'il composa lui-même ses poëmes, Berlioz, dès 1836, écrivait aussi les siens, en mettant, de plus, dans sa musique, cette vérité d'accent que Wagner a rarement égalée dans ses partitions trop touffues, où je conviens qu'il a créé un nouvel art allemand, bien différent, en effet, de celui de Beethoven, Weber et Mendelssohn. Il est vrai que ceux-ci sont de tous les temps et de tous les pays, tandis que Wagner sera toujours alle-

(1) *Richard Wagner, sa vie, ses œuvres.* Traduit de l'allemand. — Perrin et Cie, Paris 1899.

mand et exclusivement allemand. Aussi, ne sera-t-il jamais qu'imparfaitement compris hors de son pays. Je suis d'accord en cela avec l'un de ses plus sincères panégyristes, Ed. Schuré, qui a dit, dans *Le Drame musical*, que « les œuvres de « Wagner offrent un côté essentiellement germa- « nique, qui sera toujours difficilement accepté « ou accessible à l'étranger ».

En effet, inégal comme le *Faust* de Gœthe, dont les deux parties sont, l'une, admirable de poésie, et l'autre, incompréhensible par ses bizarreries et ses obscurités, Wagner a la lourdeur et la beauté à la fois : en outre, dans sa musique compliquée, l'inspiration fait souvent défaut : tout est arrangé, combiné, voulu, et le raisonnement y doit avoir plus de part que l'agrément, pour l'auditeur qui veut se rendre compte.

Et d'ailleurs, Wagner l'a dit lui-même : « On ne « doit pas venir au Théâtre pour se distraire, mais « pour se recueillir ». A ce compte, une symphonie musicale ou même une lecture de Bossuet ou de l'*Imitation de Jésus-Christ* produiraient un bien plus grand effet, avec plus de simplicité dans les moyens. Mais quant au théâtre, nous ne le comprenons pas ainsi, en France, où nous prétendons que le but de la musique est surtout d'émouvoir et de charmer ; et si l'opéra est un genre plus relevé que la comédie, du moins nous n'entendons pas y périr d'ennui en sacrifiant nos qualités natives, les qualités du génie français, qui sont l'abondance, la clarté, le naturel, la gaîté, l'émotion, le sentiment profond, l'élégance. N'avons-nous pas mis tout cela dans nos œuvres musicales ? et trouve-t-on dans celles de Wagner cette variété d'effets, cette intégralité des sentiments qui sont le fond du cœur de l'homme ?

Avec Wagner, tout est majestueux, grave ou mystique, mais trop uniformément grand, et tra-

vaillé, et recherché ; d'où résulte cette fatigue que ne peuvent nier les auditeurs de bonne foi, car pour bien comprendre une partition de Wagner, il ne suffit pas de l'attention d'un soir, a dit Alfred Bruneau, mais de plusieurs semaines ; et pourtant ce critique musical si distingué est très wagnérien : il compte parmi les compositeurs français qui se sont laissé entraîner dans les voies nouvelles, tristes et obscures, du Wagnérisme : *Le Rêve, l'Attaque du Moulin*, *l'Ouragan*, sont des partitions où l'on sent trop l'influence du maître de Bayreuth, néfaste pour ceux qui n'ont pas assez de puissance pour être autre chose que des imitateurs. — Je mets hors de cause César Franck, car il était Flamand — (né à Liège) — et naturalisé Français. Son génie n'appartient donc pas à notre race. — Mais cette influence est encore plus évidente chez Vincent d'Indy, Chausson, Lekeu et autres compositeurs actuels que j'ai appelés ailleurs les polytechniciens de la musique, et dont les œuvres ont cette profondeur philosophique dont nous ne pouvons trop nous accommoder jusqu'ici.

Et combien serait-il déplorable, que notre école française pût s'imprégner décidément de ces brumes d'outre-Rhin ! L'esprit de notre race est suffisamment scientifique, tout en étant franc et clair (1): *Samson et Dalila*, *Sigurd*, *Les Troyens* et la *Damnation de Faust*, *Louise* même, de Charpentier, et *Manon*, et le *Roi d'Ys*, ne sont-ce pas là des œuvres charmantes et viriles, n'ont-elles pas la puissance et la tendresse, en même temps qu'une excellente structure musicale et les recherches d'harmonies et

(1) Et ils se calomnient eux-mêmes, ceux d'entre nous qui se pâment à l'audition de certaines œuvres de Wagner.— A moins, toutefois, qu'ils soient aussi « pince sans rire » que Stephane Mallarmé qui, sous prétexte de glorifier Wagner, s'est efforcé d'être aussi nébuleux et obscur que lui. Et c'est ici le cas de

d'instrumentation dont les progrès de l'art nous ont fait un besoin ?

Avec ces œuvres-là, nous sommes loin de Wagner ; et elles ont encore pour elles la mesure, la logique et la proportion. Weber sentait la raison déjà, dans les opéras de Boieldieu, et elle y est en effet, comme généralement dans toute musique française (1), avec la couleur et la poésie. Bizet, dans *Carmen*, a mis une couleur locale que jamais Wagner n'aurait pu concevoir, encore moins rendre. La phrase qui annonce Carmen et qui toujours l'accompagne, ne rappelle-t-elle pas un mode arabe qui est bien de circonstance pour caractériser l'enjoleuse fille, descendante des Maures ? — Le tableau symphonique du Rhône, dans *Mireille*, où Gounod s'est élevé à la

rappeler le sonnet de ce poète — trop décadent, — dont on a cherché en vain la signification.

Je cite textuellement :

HOMMAGE

Le silence déjà funèbre d'une moire
Dispose plus qu'un pli seul sur le mobilier
Que doit un tassement du principal pilier
Précipiter avec le manque de mémoire.

Notre si vieil ébat, triomphal du grimoire,
Hiéroglyphes dont s'exalte le millier
A propager de l'aile un frisson familier !
Enfouissez-le moi plutôt dans une armoire.

Du souriant fracas originel haï
Entr'elles de clartés maîtresses a jailli
Jusque sur un parvis né pour leur simulacre,

— Trompettes tout haut d'or pâmé sur les vélins —
Le Dieu Richard Wagner irradiant un sacre
Mal tu par l'encre même aux sanglots sybillins.

Ces 14 vers ne sont-ils pas plus que sybillins eux-mêmes ? Dans Wagner, du moins, on voit jaillir parfois de ces clartés maîtresses ; mais il est évident, pour moi, que Stephane Mallarmé a voulu faire un chef d'œuvre d'ironie. — Et il y a réussi.

(1) Camille Bellaigue : *Un Siècle de Musique française*. — Paris, 1887.

hauteur de Saint-Saëns, n'est-elle pas un chef d'œuvre de vérité, de même que l'admirable tableau du *Déluge*, avec ses progressions habilement ménagées et les fulgurantes sonorités que Saint-Saens y a déchaînées, est bien plus saisissant que l'Incantation du Feu dans la *Walkyrie*. Il n'y a qu'à comparer le Prélude de *Tristan et Yseult*, dont le sentiment est passionné, mais un peu hystérique, après tout, avec la scène d'amour de *Roméo et Juliette*, ou la « Fête chez Capulet », et la « Tristesse de Roméo », pour se rendre compte de la différence qu'il y a entre la lourde exagération allemande, et la vérité du sentiment rendu par le génie français — Enfin, le pâtre de *Mireille* et celui de *Sapho* ne sont-ils pas bien plus gracieux et touchants que celui de *Tristan et Yseult*, dont la ritournelle ne semble être qu'un exercice de méthode de cor anglais ?

Et, à côté des mélopées de Wagner, rappellerai-je, dans la *Damnation de Faust*, par exemple, la chaude phrase par laquelle les instruments à cordes accompagnent le cri de passion échappé à Marguerite : « Dieu, j'étais tant aimée et combien je l'aimais !... » ou l'air incomparable : « D'amour, l'ardente flamme » que l'on dirait de Gluck (1), avec son adorable accompagnement de cor anglais, d'une mélancolie si émue ; et la « Course à l'Abîme », cette page fantastique qui donne le vertige, le frisson, avec l'orchestre échevelé, cadencé, les angoisses de Faust, les terreurs qu'inspirent le glas des morts ou le chant des litanies par les paysans, terrifiés par cette course infernale, par le galop des chevaux noirs qu'excitent les « Hop, Hop »

(1) Après avoir entendu de tels accents passionnés, on comprend cette démarche caractéristique de Bettina, la célèbre amie de Gœthe et de Beethoven, qui, lorsque Berlioz était en Hanôvre pour diriger l'exécution de ses œuvres, était venue lui faire une visite non pour le voir, disait-elle, mais *pour le regarder*, afin de fixer dans sa mémoire les traits de l'homme de génie qui savait si bien traduire dans sa musique les mouvements de l'âme...

de Méphisto, cinglant comme des coups de fouet la tourmente et la nuit ! — N'est-ce pas là du Delacroix ou du Michel Ange en musique, et peut-on comparer, de bonne foi, à cette fresque immense, comme je l'ai vu faire souvent, la « Chevauchée des Walkyries », où il n'y a pas même un motif, mais un simple dessin d'orchestre, dont Wagner a tiré, il est vrai, un merveilleux parti en le reproduisant, le répétant sous de multiples formes, et avec une admirable instrumentation ? Mais, qu'il y a loin de ce travail, très ingénieux, je le reconnais, à l'ardente inspiration de Berlioz, à qui, en définitive, Wagner est quelquefois inférieur, en lui devant beaucoup (1) !

Et si nous remontons plus haut que les contemporains, ne verrons-nous pas que, dans *Joseph*, Mehul a des accents sublimes; que, dans la *Mort d'Adam*, Lesueur, trop oublié aujourd'hui, a répandu des mélodies qui ne le cèdent en rien à celles de *Parsifal* ? Beethoven disait de cette partition du maître français qu'elle lui semblait guérir tous ses maux. La musique de Lesueur avait, en effet, un style admirable et cette parfaite pureté, cette grandeur qui, après avoir excité l'enthousiasme durant l'épopée napoléonienne, seraient encore admirées si l'on reprenait aujourd'hui quelqu'une de ses œuvres; et je voudrais que l'on pût comparer, au théâtre, des fragments des *Bardes*, ou de la *Caverne* ou de la *Mort d'Adam*, avec des fragments de *Lohengrin*, de la *Walkyrie* ou du *Crépuscule des Dieux*... Certaine-

(1) Un critique autorisé, Adolphe Jullien, a dit que Wagner a rencontré, dans *Roméo et Juliette*, diverses pages dont il devait s'inspirer plus tard : le prélude du 3e acte de *Tristan et Yseult* ne rappelle-t-il pas le début du convoi funèbre de *Juliette* ? — Et le chœur des Pèlerins de *Tannhauser*, qui n'est pas sans analogie avec le finale du Serment de Réconciliation, prouve combien Wagner a su profiter de Berlioz pour le maniement de l'orchestre. — Adolphe Jullien : *Hector Berlioz : La Vie et le Combat. Les Œuvres*. Paris, 1882.

ment l'orchestration, bien que très soignée déjà chez Lesueur, est supérieure chez Wagner : mais je ne vois pas que la poésie, l'expression, la peinture des sentiments, soient inférieures chez Lesueur; et c'est là pourtant ce que recherchait Wagner dans sa prétendue rénovation de l'art musical, dans laquelle il ne s'est pas montré supérieur aux grands ancêtres. Un critique très subtil et profondément érudit, Jean Hubert, a constaté dans une *Etude sur quelques pages de Richard Wagner* (1) très disséquée, que « certains effets qu'a voulu produire Wagner sont « d'autre nature que ceux dont se préoccupaient les « compositeurs anciens ; mais la préoccupation est « de même ordre *et n'a pas plus de valeur au point de « vue de la vérité dramatique dont se réclame « Wagner.* »

Et encore, Wagner n'est-il arrivé quelquefois à ces effets — dont on ne peut alors contester la grandeur, — qu'à force de travail et de « procédés », entassant Pelion sur Ossa et superposant des harmonies compliquées, ingénieuses,—troublantes parfois, — à l'aide, aussi, d'ingénieux accouplements de sonorités.

Le « Murmure de la Forêt », dans *Siegfried*, est magistralement écrit, je ne le conteste pas : Wagner y a employé toutes les ressources de sa palette pour donner à cette page la couleur voulue : mais Bizet, par exemple, ou Chabrier, ou Saint-Saëns, auraient mis plus de clarté, une plus juste lumière dans ce tableau musical, — et moins de complication ; ils se seraient rapprochés beaucoup plus sûrement de la poésie simple et rêveuse que Beethoven a mise dans la « Scène au bord du ruisseau » de la *Symphonie Pastorale*, qui émeut si délicieusement. C'est bien là, suivant l'expression de Lamennais, « la voix de la nature, vivifiée par le souffle de l'art. » A côté de ce

(1) Librairie Fischbacher. — Paris, 1895.

chef-d'œuvre, d'une si belle limpidité, le *Murmure de la Forêt*, malgré l'ingéniosité de son orchestration, paraîtra toujours sourd et lourd... et l'on peut appliquer à cette page, trop admirée à mon avis, ce que Schopenhauer, qui écrivait avec esprit et clarté, disait à propos d'Hegel dont le style est obscur et ampoulé : « Voulez-vous savoir la recette infaillible « et homœopathique pour composer un volume de « philosophie hégélienne? Diluez un *minimum* de « pensée dans 500 pages de phraséologie, et fiez- « vous, pour le reste, à la patience vraiment alle- « mande du lecteur. »

Le public français ne saurait avoir la même patience : il n'aime pas les rébus en musique, ni les grandes subtilités métaphysiques : nous voulons, avec le charme de l'oreille, la précision et la clarté. Nous ne résistons, certes, pas à la marche en avant des idées et de l'art ; nous savons, tout les premiers, que le progrès amène avec lui des besoins nouveaux et des modifications dans l'ordre intellectuel aussi bien que dans l'ordre politique ; mais puisque, comme nous l'avons vu dans Taine, et dans La Bruyère, le milieu influe sur la direction de l'esprit, comment pourrions-nous, en France, ne pas avoir une musique limpide, expressive, pittoresque en même temps que savante? De Philidor et Boieldieu à Berlioz, Reyer et Saint-Saëns, quel chemin parcouru dans la science de l'harmonie ! — Mais la mélodie ne perd pas ses droits, elle ne s'est pas égarée en route : elle domine les combinaisons harmoniques, elle court à travers les voix et l'orchestre, elle anime et colore tout.

Car, nous avons en France le soleil, qui donne la couleur ; et nos compositeurs, qu'ils soient subtils et raffinés en harmonie, ou élégants, ou dramatiques, écrivent des œuvres qui parlent toujours au cœur ou à l'esprit. — Mais si, chez les Allemands, l'esprit philosophique domine toujours, même dans

leur musique, nous savons, — nous, — le dissimuler sous l'abondance et la clarté des idées, sous la mélodie, et nous n'en usons, à vrai dire, que comme les peintres mettent du bismuth ou de la terre de Sienne sous leurs couleurs pour leur donner du ton et du relief. — De même que la langue française, selon M. Nisard, n'a jamais été mieux écrite, ni mieux parlée qu'aux époques où elle a été le plus pure de toute imitation étrangère, la musique française doit se garder de toute influence qui altérerait son caractère propre, qui lui enlèverait bientôt les qualités de la race. Je crois avoir démontré que la vraie révolution, en musique, a été faite par nos compositeurs français, depuis Rameau, Lesueur et Méhul, jusqu'à Bizet, Reyer et Berlioz ; et le prince de Valori a eu raison de dire (1) que « la France a « fait un 1789 musical, tandis que l'Allemagne, avec « Wagner, a rêvé un 1793. »

— En somme, nos compositeurs n'ignorent pas les délicatesses de l'harmonie, les ressources de l'instrumentation, le développement régulier des scènes et des motifs ; ils adoptent, avec raison, tous les progrès de l'esthétique moderne, de l'art musical, veux-je dire, qui, le plus jeune de tous les arts, mais éternel en son essence, se modifie sans cesse, suivant la culture intellectuelle de l'humanité. Ils s'efforcent, en outre, de bien interpréter le sens des paroles ; ils savent aussi bien que les Allemands préparer et résoudre les dissonnances ; leurs modulations sont ménagées avec habileté. Mais ils ont aussi l'originalité, le charme, la science, le souffle, la grandeur — et le génie souvent ; qu'ils chassent donc les nuages qui, du côté de l'Allemagne, viendraient alourdir leurs idées et assombrir leur horizon. — Qu'ils restent Français !

(1) *La Musique et le document humain*, Paris, 1887.

Et quant à nous, répudions le snobisme, sachons apprécier nos propres qualités de race, et nous assurerons alors la victoire du naturel, de la vérité, de la mesure et du goût, comme Beethoven saluait dans la 9e Symphonie, « la joie de la nature délivrée de la tyrannie de la mode », ainsi que l'a dit Wagner lui-même (1). Et si, dans notre vieux monde, le costume, les mœurs et les idées se fondent toujours davantage dans une uniformité qui fera bientôt disparaître tout pittoresque et tout relief, souhaitons du moins que la littérature et la musique conservent, dans chaque pays, leur nationalité qui en fait la valeur propre.—Ne corrigeons pas la nature : elle a ses raisons pour ne faire fleurir les roses que dans les climats chauds ou tempérés, et l'édelweiss qu'au sommet des cîmes neigeuses.

(1) *Beethoven*, par Richard Wagner. Traduction de Henry Lasvignes. — Paris, 1902.



UN RAPPEL

DE

L'ŒUVRE DE LE PLAY ET DE SON ÉCOLE

Par M. PROU-GAILLARD

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

C'est vers les questions d'économie sociale que notre époque s'est portée avec le plus d'ardeur.

Les vieux systèmes économiques ont été refouillés, de nouvelles théories ont vu le jour, l'éclectisme a prêté son élasticité complaisante à certains réformateurs moins épris de l'inédit.

L'inquiétude des esprits et leur tension fiévreuse en face des désordres sociaux accusent un grand malaise, un besoin urgent de solutions réparatrices.

Dans tout système, ainsi que le disait un spirituel poète latin dans une de ses épigrammes, on peut trouver du bon, du médiocre et beaucoup de mauvais (1).

Le premier devoir qui s'impose aux chercheurs, surtout dans le domaine de l'économie sociale, c'est de se livrer à un travail d'élimination qui consiste à chasser le mauvais, à écarter le médiocre et à garder le bon... c'est-à-dire les principes essentiels et fondamentaux dont la pratique produit d'invariables bienfaits et dont la violation amène inéluctablement des effets funestes et délétères.

C'est par une observation soutenue et les données expérimentales que l'on peut faire ces découvertes,

(1) Martial.

Pour que ce travail soit sûrement fructueux, il faut l'entreprendre avec une sage défiance de la nouveauté et sans mépris pour le passé. Ce mépris, malheureusement inhérent à notre race, s'est fortement accentué depuis un siècle et il a revêtu de nos jours le caractère d'une véritable plaie sociale. C'est comme une névrose qui s'est emparée de nous, qui nous pousse fébrilement vers l'esprit d'aventure au mépris des vérités d'ordre pratique mises en évidence par l'expérience la plus constante.

Le mépris du passé, a dit un penseur, est une mauvaise école pour un peuple (1).

Ne sommes-nous pas fondés à affirmer que ce qui a précipité la société française dans les maux où elle se débat et dont chaque jour nous fait constater l'exacerbation, c'est l'esprit de critique à outrance contre nos traditions et notre patrimoine social et moral ?

L'un des hommes qui a le mieux mis en lumière la vérité de ces assertions, c'est M. Le Play.

Je n'ai pas à faire connaître cette personnalité puissante qui, après avoir nourri son esprit dans les plus grandes écoles de l'Etat, après s'être élevé aux plus hautes situations, a conquis une si noble place dans la sociologie contemporaine. Homme de progrès et de grand cœur, esprit méthodique, logicien éminent, M. Le Play tenait tout à la fois, par ses qualités, de Descartes et de Vincent de Paul.

Doué d'un grand sens d'observation, absolument opposé à l'esprit d'aventure qui animait les réformateurs de la fin du XVIIIe siècle, il appliqua sur les sociétés l'esprit d'investigation et d'analyse en si juste honneur dans l'étude des sciences physiques.

Sa vocation sociologique se révéla au lendemain de la Révolution de 1848. Les clameurs et les revendications populaires, à cette époque, excitèrent son

(1) Caro.

esprit et le firent entrer en lice pour la défense de la société en péril.

C'est la France qui le préoccupait surtout. Dominé par cette pensée de Bonald « que les abeilles et les fourmis ayant des lois essentielles à leur conservation, l'homme, en tant que roi de la création, ne pouvait être moins bien partagé moralement et socialement », il prit le bâton de pèlerin et alla, avec un cœur d'apôtre, à travers l'Europe et jusqu'aux confins de l'Asie, chercher, dans les faits sociaux, les lois et les éléments qui assurent d'une manière irréfragable et immanente la paix et la prospérité des peuples.

Ses auscultations ne se portèrent pas seulement sur les grandes agglomérations, les cités fiévreuses ou les centres ouvriers, mais encore sur les familles. Il surprit celles-ci en quelque sorte dans leurs alvéoles, dans la spontanéité de leur vie. Il releva leur mobilier moral et il consigna ses documents dans un ouvrage remarquable que couronna l'Académie des Sciences morales et politiques en 1856.

Cet ouvrage, qui avait pour titre : *Les Ouvriers Européens*, fut appelé par l'un de nos grands écrivains français : « le livre le plus fort et le plus courageux du siècle ». D'autres ouvrages nombreux, riches en documents et en démonstrations, sont également sortis de sa plume loyale et éminemment patriotique. Ces ouvrages sont le *compendium* lucide des maux qui rongent les sociétés contemporaines et des dictames capables de les guérir.

Cet infatigable croisé de l'idée sociale s'est couché dans la mort après avoir lutté sans trêve ; mais il a confié les trésors de ses découvertes à une élite d'hommes généreux et éminents, qui, dans sa pensée, devaient être les encyclopédistes du XIXe siècle.

Cette école de M. Le Play, qui s'appelle l'*Ecole de la Réforme sociale*, a d'autant plus de raison de continuer son œuvre que des héritiers et conti-

nuateurs des premiers encyclopédistes persistent à déclarer absolument insuffisants et privés de vertus génératrices les principes regardés par Le Play comme pierres angulaires de l'édifice social.

Ces principes sont le Décalogue, la famille, les autorités sociales.

Le Décalogue.

Cette législation primitive, universelle, que nous trouvons au fond de toutes les sociétés, variable en la forme, ne varie jamais en ses principes généraux.

Le peuple sur les destinées duquel cette législation marqua le plus son empreinte, fut le peuple hébreu. Chez ce peuple, ce Code prit le nom de *Décalogue*. Les autres peuples de l'antiquité, les Égyptiens, les Grecs, les Romains aussi bien que les Indous et les Chinois, acceptèrent ces principes constitutifs de toute société et ne songèrent jamais à mépriser d'une façon absolue ces règles de source divine.

Je n'ai pas à m'étendre sur tout ce que contient ce symbole, que Le Play appelait « la loi des lois ». Nous l'avons tous appris sur les genoux de nos mères, sous forme de commandements du Maître de la vie.

Il proclame avant tout ce maître incréé, principe de toute existence, de toute autorité, auquel toute créature doit obéissance.

C'est cette législation qui porte jusqu'à nous la grande évidence de Dieu, qui est le fond permanent des gouvernements des hommes, qui jette l'ancre des résolutions énergiques dans les indécisions, les faiblesses et les incohérences de l'âme humaine.

C'est cette législation enfin qui fait d'un groupement d'individus non un troupeau, mais une société régie, connaissant des devoirs et des droits,

Sophocle parle de ces lois primitives et divines « qui ont précédé toutes les législations écrites ».

Xénophon fait remarquer que « les villes et les nations les plus attachées à ces préceptes divins, ont toujours été les plus prospères et les plus durables (1) ».

Platon attestait « que l'ignorance de la loi divine était pour les Etats la plus grande des calamités, le renversement de toute société humaine (2) ».

Cicéron déclarait que « cette loi, toujours belle, ordonne le juste et l'honnête, condamne le déshonnête et le dépravé, commande le devoir et la vertu, fondements de tout ordre social (3) ».

« L'idée religieuse, disait-il encore, anime tout, donne la vie à tout, est la raison de tout (4) ».

« On bâtirait plutôt une ville dans les airs, disait Plutarque, que de constituer un Etat en ôtant les lois divines (5) ».

Si nous passons dans les temps modernes, nous trouvons les mêmes affirmations.

Machiavel vouait à la malédiction publique « les hommes infâmes qui attentent aux croyances religieuses », il les appelait des « destructeurs de royaumes, de républiques, des ennemis de la paix publique (6) ».

« Rome, disait Montesquieu, dans ses tempêtes eut, pendant longtemps, deux ancres qui l'empêchaient de sombrer : ses lois religieuses et ses mœurs (7) ».

Ces ancres manquèrent à cette reine du monde quand elle eut chassé les Dieux de son Capitole, et elle devint la proie des Barbares.

(1) Mém. Socrat. 1, 14, 16.
(2) Plat. *de legib*. Lib. x.
(3) Cicer., *op*. T. xxxv.
(4) *Omnia religione moventur*. Cicer. *in Verrem*.
(5) Plutarch. *contra Coloten*.
(6) Lib. 1 de *Discorsi*.
(7) *Esprit des lois*, liv. VIII,

« Jamais, disait Voltaire, il n'y aurait eu de société dans le monde, si les hommes n'avaient conçu quelque justice, qui est le lien de la société. Cette justice, pour être obligatoire, doit émaner de Dieu, suprême législateur, dans la volonté de qui elle trouve sa sanction ; et c'est ainsi qu'elle devient le fondement de tout contrat stipulé dans les sociétés politiques et particulières. Les lois positives ont besoin de cette base inébranlable pour devenir obligatoires. »

Leibnitz ne pensa pas autrement. J.-J. Rousseau n'a-t-il pas déclaré dans son *Contrat Social* « que jamais empire ne fut fondé que la religion ne lui servît de base et que l'oubli des droits de Dieu conduit au mépris des droits de l'homme ? »

Enfin, Proudhon ne pensait-il pas de même au sujet du Décalogue ? « Quel magnifique symbole ! écrivait-il. Quel philosophe, quel législateur ! Tous les devoirs de l'homme et du citoyen y sont. Cherchez quelque chose qui ait été oublié, vous ne le trouverez point. Si on me dit le contraire, je déclare d'avance que c'est faux, et que ce qu'on veut y introduire sera faux, injuste, arbitraire, immoral. » Quand le grand polémiste révolutionnaire écrivait ces lignes, la France n'avait cependant pas encore officiellement fermé son enseignement public au Décalogue.

A son tour, M. Le Play s'était appliqué à démontrer en développant l'histoire des peuples, qu'en effet, là où ces commandements divins avaient réglé les mœurs et pénétré les lois, là s'étaient accentués le progrès, la prospérité, et là, au contraire, où ils avaient été méconnus, s'étaient produits des grèves d'honnêteté, des invasions de corruption conduisant aux servitudes honteuses qui déshonorent toujours les civilisations éteintes ou malades.

Ces découvertes, on vient de le voir, n'étaient pas neuves, elles corroboraient les opinions des grands

ies, mais ce qui était nouveau, c'était la localisa-
n de ces études et de ces recherches sur le terrain
ial, c'était la condensation des preuves que le
pris de ces principes inflige des déchéances non
lement aux côtés moraux, mais encore aux côtés
tériels des sociétés, des familles et des indi-
us.

es déclarations venaient à propos dans un temps
l'orgueil des progrès scientifiques et matériels
puissait de plus en plus, où une certaine science
derne, barrant le chemin à notre vieux génie, se
nait le monopole de la pensée et affirmait arro-
mment, par quelques-uns de ses plus bruyants
ciples, que les croyances religieuses étaient
haïques, désormais frappées de caducité au point
vue social, et que seule la science portait dans les
de son royal manteau tous les secrets du bon-
ır pour les peuples et les sociétés. M. Le Play se
dait bien de nier le glorieux mouvement scienti-
ıe dont notre siècle était le témoin, mais il
ardait comme une folie de croire que ce mouve-
nt allait suppléer à tout et de s'associer aux voix
ies qui notifiaient la déposition de Dieu par ces
ts :

Les Dieux sont désormais passés :
Allez, relevez-vous, peuples, c'en est assez !

'expérience et l'observation ne fournissaient-elles
encore la preuve que la science seule ne sauva
ais les sociétés ? « Depuis qu'il y a tant de
ants, avait dit Sénèque dans un siècle éclairé, les
s s'en vont. » — « La science est dangereuse
me un glaive à deux tranchants, avait dit
taigne, il peut gravement blesser ceux qui ne
ent pas s'en servir. »

La science sans la conscience, avait également
aré Rabelais, ruine l'homme. »

A mesure que les flots de cette idolâtrie scientifique déferlaient sur notre état social, M. Le Play, le savant ingénieur, l'homme de progrès qui avait organisé l'Exposition universelle de 1867, élevait plus haut sa voix pour faire ressortir que, malgré certains grands aspects, le jour baissait sur notre civilisation, et il déclarait que derrière ses placages brillants, pouvait bien se cacher la Barbarie : « Attention, disait-il (pour arracher la France à l'ivresse de ses illusions), vous êtes lancés sur une voie fausse, vous courez à toute vapeur vers les abîmes par une erreur d'aiguilles; en arrière donc, pour reprendre la bonne ligne, sinon les désastres sont certains. »

Les événements de 1870, les fureurs de la guerre, les atrocités de la Commune ne donnèrent que trop raison à ses fatidiques avertissements. Les vents de l'abîme avaient rugi et vomi sur la France l'ancienne hydre aux sept têtes illuminée par des torches incendiaires.

Pour toute intelligence réfléchie, ces événements si foudroyants ne pouvaient être simplement fortuits; il était évident que les immenses désordres qui terrifiaient la France résultaient de puissantes causes.

Cette civilisation si pompeusement vantée apparaissait tout à coup mal endiguée, manquant d'axe, de cohésion, de liens reliant entre eux les divers organes sociaux. L'opinion publique ahurie, selon l'expression de M. Le Play, flottait effrayée dans le vide en pleine désorientation ; la synthèse était visiblement rompue et cela se manifestait non seulement dans les événements terrifiants qui venaient d'éclater, mais encore par les problèmes pleins d'inquiétude et de menaces qui se hérissaient dans cette confusion. Toutes les écoles étaient debout, demandant et proposant le salut, ainsi que des passagers affolés sur le pont d'un navire en détresse.

Pour les uns, le mal résidait dans l'inculture du peuple, dans la forme du Gouvernement, dans la

ominance cléricale, dans la tyrannie du capita-
e; pour d'autres, dans la déviation des mœurs,
le mépris de certains principes, dans les atten-
portés sur la famille, dans le crédit accordé à
ines erreurs dissolvantes. L'Ecole de M. Le Play
en première ligne parmi ces derniers.

ux qui venaient de prendre le gouvernail du
au milieu de ces tempêtes répondaient à la
que générale par les mots de liberté, égalité,
rnité, ainsi que cela avait été fait, un siècle au-
vant, au milieu des plus affreuses convulsions.
is les mots ne sauraient être réparateurs par
mêmes.

est-ce pas avec des mots charmeurs que tant de
es hommes, selon l'expression de Montaigne,
été victimes de leur piperie? Mirabeau lui-
e n'avait-il pas dit : « Les mots sont des spec-
et ils mènent les hommes »?

semblait qu'après de si dures et humiliantes
ns données par les événements, tout le monde
irait les yeux et réclamerait d'urgence des lois
lut. « C'est en passant par la porte du malheur,
t la vieille sagesse, que les peuples se relèvent.»
st dans les grandes calamités, avait avancé
gbroke, que les nations se guérissent de leurs
ements et de la corruption. »

ur la France, il n'en fut pas ainsi : la vertu, les
ances protectrices de l'ordre, furent tout aussi
éditées; un naturalisme brutal s'étala dans
e littérature, nos arts et nos mœurs. Les masses
ières étaient de plus en plus ouvertes à l'esprit
bellion, les classes dirigeantes plus que jamais
le joug d'un voluptueux égoïsme.

me permets d'évoquer en cette étude un bien
oureux souvenir.

tait peu de jours après les terribles exploits de
mmune. J'étais à Paris. Les ruines de nos édi-
publics fumaient encore. Des flots de sombres

pensées montaient de ces ruines jusqu'à mon âme. Je me représentais avec angoisse ces longs siècles disparus durant lesquels l'étranger venait prendre chez nous le mot d'ordre de la civilisation et nous demander l'aumône des applaudissements qui consacraient ses génies.

Quel passé ! que d'héroïsme, que de martyrs pour toutes les nobles causes ! Je cheminais ; au détour d'un boulevard une barrière humaine se dressait ; il en partait des gouailleries, des éclats d'une gaîté épileptique. Cette foule faisait queue pour une opérette folichonne. Ce soir-là, je me sentis féroce et je trouvai dans mon patriotisme des imprécations peu conformes à mon caractère.

Ce dévergondage, ce scandaleux oubli de la dignité nationale ramenèrent mon esprit vers ce temps de décadence rappelé par Lamartine où « le peuple d'Athènes, frappé de folie, riait de tout, même de ses gloires, même de ses malheurs et de ses hontes. »

Le lendemain, mon patriotisme découragé devait se reprendre à quelque espérance. J'étais introduit, place Saint-Sulpice, dans le salon de M. Le Play, où se groupaient, chaque soir, des hommes généreux qui mettaient résolument leurs efforts au service des doctrines de salut que développait le maître devant cette assemblée où flottait le respect.

C'est la seule fois de ma vie où il m'a été donné de voir le grand réformateur, de lui parler, de m'échauffer à la flamme de ses convictions ; j'ai gardé de cette entrevue le souvenir le plus vibrant.

N'était-il pas juste de tout redouter de la part d'un peuple que de tels effondrements n'avaient pu courber sous le remords ? Pouvait-on songer rationnellement à un réveil national, alors que ceux que les flots populaires persistèrent à pousser à la tête du gouvernement du pays s'appliquaient obstinément à proclamer le divorce de la nation avec le Décalogue, à étouffer de plus en plus les ardeurs spiritua-

listes qui furent dans le passé la plus grande force de notre unité française et le plus noble privilège de notre race ?

La Famille

Rien ne spiritualise l'homme et ne développe en lui les grandes qualités morales et sociales comme la famille. Protégée par l'amour que la nature a mis au cœur de ceux qui la fondent, le besoin de protection et de tendresse de ceux qui en sont les rejetons, la famille, par cette solidarité providentielle, serait une citadelle imprenable, si de puissantes erreurs érigées en lois ne la démantelaient.

M. Le Play, se rattachant aux traditions, voyait dans le groupe familial le prototype de tout gouvernement honnête où des chefs respectés seraient animés du désir de faire découler le bonheur sur des sujets reconnaissants et aimants.

A-t-on besoin d'appuyer sur la définition de la famille ? Nous savons tous combien sont douces et chastes les joies qu'elle procure, combien sont voulus et généreusement dépensés les dévoùments qu'elle commande, combien se trouvent rassérénés nos cœurs et récompensées nos peines, par les baisers de ces êtres qu'ont fait éclore notre union avec une compagne dont la seule mission est d'embellir le foyer par ses charmes, de l'enrichir par ses vertus et d'adoucir par ses tendresses l'exercice d'un commandement nécessaire.

Le Décalogue a un précepte spécial et sévère en faveur de la famille, c'est l'amour et le respect dus aux auteurs de notre vie en retour de leurs infatigables sollicitudes. Il fallait bien entourer d'une puissante protection cette arche sainte, gardienne des traditions les plus sacrées et les plus constitutives.

Ce grand facteur social, que Taine avait appelé « le plus sublime concept du monde que rien ne

pourrait remplacer », ne pouvait échapper à la sagacité de M. Le Play. Aussi, parmi ses œuvres se trouvent des monographies de familles, véritables joyaux admirablement sertis. « Ces monographies, d'après Sainte-Beuve, étaient pleines d'éloquence et d'un enseignement profond. »

Le but de l'enquête de ce grand missionnaire social avait été de découvrir, sous toutes les latitudes où il avait porté le scalpel de ses observations, les éléments qui avaient infailliblement fécondé ou stérilisé les familles, produit ou compromis la prospérité.

La France elle-même fournissait des faisceaux de preuves dans cette enquête. C'était, en effet, grâce à une organisation solide, à la fidélité à certaines coutumes, que ses anciennes familles, dont bien des rejetons succombent aujourd'hui sous le poids de leurs noms, avaient vu sortir de leurs rangs ces fiers colonisateurs qui avaient implanté au loin notre génie et notre influence.

Devant les nouvelles théories sociales ou morales que nous a léguées le XVIIIe siècle, la famille n'était plus la vraie unité sociale : c'est l'individu qui le devenait. Les traditions de notre vieille France étaient, par là même, mises en échec ; tout, dans notre passé, avait pris le caractère familial, la confrérie, la paroisse, la prud'homie, la corporation, la commune. A la fin de ce XVIIIe siècle, cet esprit avait encore une prédominance incontestable ; écoutons, pour ne citer qu'un exemple, ce que répondit au roi en 1774 le Parlement de Provence : « Sire, chaque communauté est pour nous une famille qui se gouverne elle-même, qui s'impose des lois, qui veille à ses intérêts ; l'officier municipal en est le père. » (1)

(1) *La Famille et la Société française avant la révolution*, T. 1, C. 92 (Mame, Tours).

.a centralisation étouffante, poussée à une si ıte puissance par Louis XIV, et aujourd'hui jus- à l'idolâtrie sous le nom d'*étatisme*, par de soi- ant amis de la liberté, n'avait pas encore paralysé prit provincial.

.a reconnaissance de l'individu comme unité iale frappait en plein cœur les familles, qui deve- ent des juxtapositions d'individus que les liens utorité ne reliaient plus. Tout ce qui avait le actère familial fut atteint, et, notamment, ces ndes familles corporatives dont personne ne ge à défendre les abus, mais qui répondirent si n pendant des siècles au besoin qu'a l'homme de pas être seul.

u lendemain du jour où ces corporations, jugées lement sur leurs défauts, furent supprimées au nd préjudice des faibles, de nombreuses doléan- s'élevèrent du sein du peuple qui sentait tout ce il perdait à ne plus être régi par le IVme comman- nent du Décalogue et à être seul, à ses risques et ils, dans la mêlée de la vie, dans l'insécurité du demain, jeté en proie à cette faim hâve et cro- ie dont parle le poète Milton qui avait dit avec ité :

Être faible, là seul est le malheur ! »

la faveur des brèches faites à nos traditions et à famille française, d'autres erreurs ruinenses ient fait irruption.

ous le prétexte d'atteindre les races patriciennes e réduire leur influence, la Convention Nationale it voté, le 7 mars 1793, une loi qui imposait le tage forcé des biens. On attaquait, en effet, par s classes riches, on les amoindrissait, mais le ple devait aussi souffrir de cette loi, à cause de iettement des petits héritages et des énormes s de justice.

eule, la France avait osé entrer dans la voie de e utopie sociale.

19

M. Le Play, et son école après lui, ont considéré l'abolition de la liberté testamentaire et le mépris du « croissez et multipliez » d'ordre divin comme les deux plus sérieux sapements des sociétés. De là, devait naître cette stérilité voulue des familles françaises, qui est une rébellion contre les lois de la nature et la plus hideuse menace qui soit suspendue sur l'avenir de la France. La liquidation forcée des héritages à la mort de chaque chef de famille, en détruisant le groupe familial, détruit par cela même l'ordre social. Là où le père n'est plus considéré comme le représentant d'une autorité venant de Dieu, là faiblit le respect, là où ce même père n'a pas le droit de flétrir, en le dépossédant, celui qui déshonore le foyer, là s'introduisent des indisciplines et des mœurs contre lesquelles les pères et les mères n'ont que des douleurs et des larmes à opposer.

Quels coups cette loi stérilisante n'a-t-elle pas porté à notre expansion dans le monde ? Comment voudrait-on voir revivre la généreuse sève d'où sortit l'initiative coloniale des XVIIme et XVIIIme siècles, alors que les enfants attendent fatalement une succession qu'on appelle cyniquement une espérance ?

La race anglo-saxonne doit en grande partie ses progrès à l'extérieur, à l'incertitude où sont ses fils, touchant la succession de leurs ascendants, et à l'obligation qu'ils ont dès lors d'assurer leur avenir.

M. Le Play ne cessa de faire entendre ses doléances protestataires et il déclarait, sans ambages, que le ralentissement de notre natalité prendrait les proportions d'un désastre national.

Ces cris d'alarmes firent accourir vers Le Play des hommes de tous les horizons de la pensée et de la politique.

Les assaillants contre ce régime néfaste s'accroissent journellement et rendent rationnelle l'espérance qu'un jour, peut-être prochain, la mémoire du grand réformateur, du lutteur héroïque, sera illuminée par le triomphe de son idée.

C'est encore le démantèlement de la famille qui a ermis cet immense attentat à la liberté, aux droits aviolables des chefs de foyer, qui les empêche 'élever leurs enfants dans leurs croyances, selon eurs principes et en concédant d'outrageants privi-ges avec les deniers de tous à des écoles d'où le écalogue est banni comme le seraient des produc-ons infectes d'un marquis de Sade ou d'un Crébil-on fils.

On ne saurait trouver exagérées et illogiques les evendications à l'endroit de telles violations.

Que peuvent être d'ailleurs les devoirs sans l'idée e Dieu? Robespierre lui-même, en pleine Assem-lée nationale, n'avait-il pas déclaré l'urgence d'atta-her la morale à des sources divines? Sans cette ttache, comment les faits moraux et les faits de la cience auront-ils une cohésion? Tout ne flottera-t- pas au hasard dans ce vide des croyances? Une norale truquée aura beau s'évertuer à remplacer antique morale religieuse ; elle aura beau mettre en vant, dans son plus beau lyrisme, les joies de a conscience, les récompenses de l'opinion publi-ue, la reconnaissance de la Patrie; sans l'idée de)ieu, de ses châtiments et de ses récompenses, elle nanquera de sanction; sans cette haute idée d'un uge Souverain, qui donc aura le droit d'interdire à un noraliste quelconque, ainsi qu'on l'a dit, de prendre ne page blanche pour y tracer les devoirs selon on tempérament ou son caprice? Avec cette norale variable et conventionnelle, l'âme ne ressen-ira plus « ces ensanglantements du remords et ces epentances ulcérées » dont parlait Montaigne, et lans ces assauts de convoitises qui se ruent sur les nnées bouillantes de la vie, dans ces luttes entre la hair et l'esprit, dont parle Pascal, ne faudra-t-il pas 'attendre aux plus humiliantes défaites? Et quelle arantie cette morale, purement humaine, donnera--elle au foyer? A cette fleur si fragile qu'est l'âme

de l'enfant, à ce roseau si frêle qu'est la femme et que tant de séductions menacent, surtout celles qui, de nos jours, s'affublent de la livrée fausse et pompeuse de l'affranchissement féminin? Et le peuple (qui ne saurait demander sa règle de vie à des procédés philosophiques plus ou moins ingénieux), qu'adviendra-t-il? Quel vide douloureux ces négations ne créeront-elles pas dans les milieux où la conscience n'entendra plus les confidences ni les menaces d'En-haut? Eh bien! le mal est fait dans notre France et des lois le consacrent et l'avivent.

Pour en arriver à ces lois qui, déjà, ont produit une si féconde végétation de vices, il a fallu fouler aux pieds, non seulement les spiritualistes traditions de la France, la liberté et l'inviolabilité du droit paternel, mais encore afficher le plus insolent dédain envers les esprits éminents qui les ont de tout temps défendus.

Rappelons ce que disait Victor Hugo en pleine Assemblée nationale de 1850 : « L'enseignement chrétien est plus nécessaire que jamais et je le désire. La perpétuelle vision d'un monde meilleur, rayonnant à travers les ténèbres de la vie, est nécessaire, j'y crois de toute la force de mon âme et de ma raison et je veux le déclarer ici. »

Par quel déni de justice a-t-on fait à l'auteur de ces courageuses paroles l'affront de donner à toutes les manifestations publiques adressées à sa mémoire un caractère brutalement impie?

Ces lois nous mènent loin de ce temps où M. Legouvé disait en pleine Académie Française : « S'il me fallait choisir pour un enfant entre savoir lire et savoir prier, je choisirais savoir prier ».

Ah ! c'est que dans le sein de cette docte assemblée et dans les explorations psychologiques qu'elle fait chaque année, à l'occasion des prix de vertu, on peut voir l'immense place que tient le Maître de la vie dans toutes ces abnégations et tous ces sacrifices.

Mais pensèrent-ils autrement ces grands-maîtres
: notre corps enseignant officiel? Les Fontanes,
s Villemain, les Saint-Marc Girardin, les Guizot,
s Thiers, auxquels de nouveaux grands-maîtres
nprovisés ont donné de si insolents démentis? Et
. Cousin, qui n'était cependant pas suspect de
ndresse cléricale, n'avait-il pas dit que si l'Univer-
té devait un jour attenter à l'idée religieuse, il fau-
rait la détruire? Et M. Jules Simon n'a-t-il pas
agellé de sa véhémente indignation ces manuels
: morale civique, dans lesquels on parle de tout,
cepté de Dieu qui nous voit?

M. Le Play, en face de ces tristes attentats, éleva
on courage toujours plus haut. Il dénonça ces
lies comme des avant-coureurs de nouveaux dé-
stres en répétant toujours que ces fièvres d'impiété
de nouveauté étaient la fructification de ces
êmes grandes erreurs sociales avec lesquelles
était inlassablement mesuré son génie.

. . . .

Platon, de son temps, et l'humanité pensante
vaient dit que l'enfant n'était pas nativement bon,
ais qu'il pouvait être redressé et le devenir. J.-J.
ousseau et son école, à la fin du XVIIIe siècle,
nirent une opinion contraire et déclarèrent que la
pravation intellectuelle et morale de l'homme
ovenaient des vices des institutions sociales.

Or, la loi religieuse avait été regardée dans tous
s temps et chez tous les peuples comme seule for-
ellement apte à opérer le redressement de l'imper-
ction originelle. De notre temps Balzac, Taine,
ourget, Caro, Ollé-Laprune, Brunetière et tant
autres n'ont pas pensé autrement; mais, du moment
le principe de la perfection native de l'individu
ait formellement admis, il était logique que l'on
angeât l'axe du gouvernement des âmes et les
éthodes de discipline morale. Cela fut fait

. . . .

Il est un autre mal que l'on a comparé à un coin enfoncé dans la famille pour la faire éclater, c'est le divorce. Quel relâchement des liens et quelle action réfrigérante n'a-t-il pas porté dans les foyers, de combien d'excitations malsaines n'est-il pas la cause? Il a jeté son virus dans des âmes que l'éternité des liens eût maintenues dans le devoir et dans le sacrifice. Il a rendu la famille mobilisable, on n'a plus vu dans le mariage que des unions à l'essai et, dès lors, l'animalité a eu beau jeu contre la spiritualité ; les amours furtives du libertinage ont mis en déroute les affections pures et vraies et aux heures des tempêtes intérieures, on n'a plus écouté que son égoïsme et ses sens et on a fermé l'oreille et le cœur aux cris de détresse de l'enfant qui n'avait pas demandé la vie et que l'on faisait délibérément et brutalement orphelin.

M. Le Play fit entendre de douloureuses et éloquentes plaintes à l'encontre de ce nouveau fléau social.

Enfin,

Les autorités sociales

M. Le Play attribuait à ce que l'on est convenu d'appeler les classes dirigeantes les plus graves responsabilités. « Il se trouve toujours parmi la foule, disait Platon, des hommes divins qui assurent par leur sagesse et leurs conseils la solidité de l'Etat et la prospérité des peuples. Ces hommes là, cherchez-les par terre et par mer, ils ont en eux le secret du bonheur ». Depuis longtemps déjà, en France, on avait systématiquement écarté ces hommes des conseils publics. Leur amour des traditions, leur ascendant moral les rendaient suspects.

Ce n'est plus sur le terrain moral et intellectuel que se faisaient les enquêtes, dans les temps tro

s, au sujet de ceux qui devaient exercer une direc-
ı sur les affaires du pays, mais exclusivement sur
errain politique, souvent au mépris de la mora-
 et de la compétence.

I. Le Play trouvait cela d'un illogisme criant.

efferson, l'un des plus ardents démocrates et l'un
 fondateurs de l'Union Américaine, faisait dé-
dre, lui aussi, la prospérité de la République des
orités sociales.

'est une passion d'égalité effrénée qui a porté en
nce la hâche du discrédit sur ces hommes provi-
tiels qu'un grand écrivain comparait à des chênes
nilieu de minces et grêles futaies.

i passionné que l'on soit pour le mot égalité, il ne
: cependant pas lui donner l'acception farouche
diote du mot *nivellement*. Il faut bien admettre
ant le bon sens et l'expérience qu'il y a dans le
ıde des êtres mieux doués, plus voyants que
ıtres. L'état social est plein de ces inégalités pro-
entielles ou fatales, et les lois humaines seront
ours impuissantes à les mettre au rang.

ais ce qui empêche ces inégalités de devenir
ntes, ce qui corrige et aplanit l'inégalité des
litions, c'est le commandement divin qui s'a-
se au cœur, à la conscience de l'homme, et lui
ıne obligation de la fraternité universelle, cette
ernité, le plus grand des dogmes sociaux et qui
eut se légiférer, comme le disait Bastiat, c'est
e à l'observation de ce commandement que la
ıce, notamment, fut constellée d'institutions
urables, bien avant qu'aucune loi civile n'ait
té l'assistance publique, de ces institutions vers
uelles le vol de la charité continue à s'abattre,
gré les entraves sans nom et la persécution im-
able des pouvoirs publics à leur endroit.

. Le Play avait donc raison d'émettre comme
deratum que les vraies autorités sociales, ces
urs culminantes de la probité, du dévouement et

de l'honneur, puissent émerger et être reclassées dans notre état social.

Il avait raison de déclarer que le retour du respect public vers les grands principes sociaux dont il s'était fait le défenseur redonnerait à la France des jours heureux, semblables à ceux où notre esprit prosélytique, religieux et national, fonda sur les rivages les plus lointains une hégémonie dont notre race était si justement fière.

J'ai voulu faire en cette étude comme un rappel de l'éminent réformateur que fut Le Play, de cet homme qui s'était appliqué à défendre ce qui dans les races ne doit pas mourir, si elles veulent vivre.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait touchant cette école, quelles que soient les réserves que l'on oppose à ses déductions, il faut admettre que ses travaux ont projeté de vives lumières sur le problème social. Cette école a une vitalité puissante. Elle continue à tenir haut et ferme le drapeau du maître, de ce grand remueur d'idées qui eut le *mens divinior* des réformes nécessaires.

Les doctrines qui ont fait partie de tout temps du grand patrimoine moral et social de l'humanité ne sauraient se figer en route comme il en a été de tant de submersion d'erreurs se lançant en guerre contre elles.

Mais leur triomphe ne sera éclatant que le jour où l'esprit scientifique momentanément égaré reproclamera l'autorité et le nom de celui sans lequel le problème social restera à jamais insoluble.

Cette ère s'annonce, l'horizon blanchit, de brillantes intelligences répudient tout respect humain, toute fausse honte et étonnent le monde par la fierté de leur courage, la franchise de leur retour et l'énergie de leurs convictions.

Séance publique du 2 mars 1902

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Edmond BARTHELET

ÉLU DANS LA CLASSE DES SCIENCES

MESSIEURS,

Permettez-moi, avant tout, de vous remercier de votre accueil.

En me faisant l'honneur de m'admettre dans votre Compagnie, vous comblez l'une de mes plus chères et certainement la première de mes ambitions.

Aussi loin que je puisse remonter dans les souvenirs de ma prime jeunesse, je vois l'Académie de Marseille, montrée à mes efforts d'écolier et d'étudiant comme la suprême récompense. C'est que mon grand-père, Jean-Joseph-Etienne Poutet, qui fut quarante-huit ans l'un des vôtres, avait su être prophète dans sa famille. On y respectait sa science, on y faisait de sa carrière un exemple pour ses petits-fils et ses petits-neveux. — Avais-je une mauvaise place au Lycée? — Tu ne seras jamais de l'Académie comme ton grand-père. — Passais-je un bon examen? — Continue et tu seras de l'Académie comme ton grand-père.

J'ai grandi dans ces sentiments de respect pour l'Académie de Marseille et, à l'âge fait, je les ai conservés intacts.

Votre Compagnie m'a toujours paru une sélection d'hommes remarqués parmi leurs concitoyens, pour leurs recherches scientifiques, pour leur érudition, pour leurs travaux artistiques et littéraires. Il me semble que du contact d'esprits d'une si intense culture, voués à des études si diverses, doivent jaillir en vos réunions des rapprochements inattendus d'idées — des harmonies insoupçonnées dans les causes, les procès, les résultats — des aperçus profonds et féconds.

J'oppose aux luttes blessantes et brutales de la politique, aux âpres concurrences de la vie des affaires, vos conversations courtoises où la science des uns, la grâce artiste des autres s'allient et se complètent.

Je suis certain de ne pas m'être illusionné quand je vois votre Compagnie réunir, comme elle le fait aujourd'hui, des maîtres, et laissez-moi dire aussi des amis, qui ont su marquer leur place au premier rang dans notre cité.

Spontanément, tout comme l'a fait votre choix éclairé, l'estime publique les aurait presque tous désignés pour composer ce cénacle où vous perpétuez les traditions de haute culture intellectuelle qui avaient mérité à l'antique Massalie le nom d'Athènes des Gaules. Mais aussi, bien certainement, elle en eût oublié quelques-uns dont le labeur modeste n'a pas obtenu du grand public l'estime qu'il mérite : ç'eût été grand dommage pour eux et pour l'Académie, car l'œuvre la plus utile et la plus méritoire est souvent la moins connue. Les foules, en montrant ainsi leur incompétence, justifient votre mode de recrutement. Elles apprécient rarement les recherches abstraites, les généralisations hardies qui découvrent de nouveaux horizons et, le plus

vent, elles ignorent, si elles ne méprisent, les
cialisations minutieuses qui préparent la route
grands novateurs. Les plaisantins se sont long-
ıps égayés, avec plus ou moins d'atticisme, sur
ıi qui passait son existence à étudier l'infime
on, sur le chercheur, vivant au milieu des infini-
ıt petits, l'œil sur son microscope du lever au
cher du soleil. Et, cependant, l'œuvre obscure
micrographes pendant deux siècles a préparé,
générations en générations, la rénovation de nos
naissances biologiques. La merveilleuse révolu-
ı qui a changé toutes nos conceptions sur la vie
nentaire, qui a donné à la microbiologie sa place
pondérante dans la science moderne, est la con-
uence de ces travaux patients, ignorés du profane
gaire.

t il en est de même dans toutes les voies ouver-
à l'activité intellectuelle. Les consciencieux et
les travaux des spécialistes sont les sources
ondes de tous les progrès scientifiques, et les
eurs de ces tâches modestes peuvent légitimement
lamer leur part de la découverte de demain. Bien
ement leurs noms atteignent la popularité et si,
rtant, ils y arrivent, ce sera, le plus souvent, pour
toute autre cause. N'a-t-il pas fallu que M. Sadi-
not devînt Président de la République pour
on se rappelât qu'un capitaine d'artillerie, son
nd-oncle, portant le même nom, mort prématu-
ıent à 36 ans, était le véritable fondateur d'une
orie de la chaleur, théorie féconde qui, devenue
e de la transformation et des équivalences des
ces, a éclairé d'un jour nouveau, dans le dernier
ni-siècle, les applications mécaniques de la phy-
ıe?

a gloire des corps savants, comme votre Compa-
e, leur raison d'être, c'est vraiment de pouvoir
le savoir agréger l'élite des travailleurs et des
stes d'une région, en allant même les chercher
que dans leur retraite et leur isolement.

Et c'est ainsi que vous avez choisi et fait siéger parmi vous celui qui occupait avant moi ce fauteuil, alors que son nom était connu seulement de quelques spécialistes et que, même aujourd'hui encore, son œuvre n'est pas, en dehors d'un cercle assez restreint, appréciée à sa juste valeur.

Poûr beaucoup, M. Guilbault était simplement un administrateur éclairé, mêlé à l'organisation de certaines grandes affaires. On savait qu'il occupait les loisirs de sa retraite en en consacrant la plus grande part à des œuvres de bienfaisance, de prévoyance et de charité. On appréciait son zèle, son dévouement dans l'exercice de ses fonctions, au Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne. Ceux qui l'approchaient vantaient sa loyauté, la délicatesse de ses sentiments, la culture de son esprit, la dignité de sa vie privée et de sa vie publique.

Certes, on savait bien qu'il avait publié un long traité de comptabilité et un gros volume sur l'économie industrielle, mais combien peu avaient lu et jugé ces ouvrages! Vous avez montré que vous étiez de ceux-là, quand vous l'avez appelé parmi vous; mais votre choix ne fut pas sans causer quelque surprise. En effet, quels titres avait M. Guibault pour mériter cet honneur? Un traité de comptabilité! mais la comptabilité valait-elle une telle distinction, la comptabilité, considérée trop ordinairement comme une simple annexe de la fracturation? Ne choisit on pas le plus souvent, comme le plus apte à en accomplir les multiples travaux, celui dont la calligraphie régulière rend agréables à l'œil les registres à conserver? Le Joseph Prudhomme d'Henri Monnier était élève de Brard et Saint-Omer, professeurs d'écriture et de comptabilité.

Depuis quelques années, il est vrai, on est devenu plus exigeant. On a demandé au comptable davantage et mieux qu'une transcription calligraphiée des opérations financières d'une maison de commerce. On

oulu que son travail pût représenter à tout moment la situation d'une entreprise financière, absolument comme le dessin graphique donne, par ses plans, ses coupes et ses élévations, une représentation exacte de la conception de l'ingénieur et de l'architecte.

Et de même que le dessin linéaire, sous l'influence du génie de Monge, est devenu la géométrie descriptive, science dérivée — ou, si l'on aime mieux, application scientifique — de la géométrie, de même, la comptabilité doit devenir une science, ou une application scientifique, qui fixera et rendra visibles la situation et la marche de tout phénomène d'ordre économique, et même, en généralisant davantage, de tout phénomène d'échange.

C'est cette vision du rôle de la comptabilité qu'eut Guilbault. Le premier il en conçut la forme scientifique, le premier il essaya d'en fixer les linéaments. En 1864, quand il commença à imprimer ses travaux, son livre de début, le *Traité de Comptabilité et d'Administration industrielles*, s'imposa à l'attention du monde des affaires et une seconde édition dut paraître en 1880. Dans une refonte publiée en collaboration avec M. Léautey, sous le titre : *La Science des Comptes*, il continua à préciser ses idées. En 1877, il les exposa sous une autre forme, en les prenant de plus haut, dans son *Traité d'Economie industrielle*, volume in-8° édité chez Guillaumin.

Ces travaux n'avaient naturellement guère eu de retentissement dans le grand public. Aussi, lorsqu'il sollicita vos suffrages, il mit surtout en avant sa collaboration au *Journal des Economistes*, n'osant pas — souci pourtant inutile quand il se présentait ici où l'on savait apprécier son œuvre — sortir de la pénombre ses recherches de comptabilité. Il souffrit de ce sacrifice et j'en ai trouvé l'aveu dans une lettre de Mme Guilbault.

Heureusement l'irrésistible temps commence à faire son œuvre.

A la suite de M. Guilbault, de plus en plus, on commence à concevoir une comptabilité scientifique, indispensable auxiliaire de l'économie commerciale, industrielle, agricole et de l'économie politique.

A vrai dire, et il faut l'avouer, de cette comptabilité scientifique nous avons l'intuition bien plus encore que la possession.

Ce n'est guère le moment aujourd'hui d'exposer les divers problèmes comptables dont le plus important a été si nettement et si heureusement défini par M. Guibault lui-même, sous le titre précis de la *Permanence de l'inventaire.* Permettez-moi pourtant de vous faire toucher du doigt quelques-unes des difficultés rencontrées. Et, pour cela, je ne crois mieux faire que de poser devant vous la question dans un des cas les plus ardus et aussi les plus importants : celui de la comptabilité rurale.

C'est, en effet, lorsqu'il s'agit de spéculations purement agricoles que la Comptabilité a le plus de peine à remplir son rôle, et tous ceux qui savent ce que M. Guilbault a fait pour le progrès de la comptabilité industrielle attendaient avec impatience le traité qu'il devait, au moment de sa mort, publier sur la comptabilité agricole. Je regrette de n'avoir pu me procurer son opuscule : *Les Prodromes de Comptabilité agricole*, où il faisait pressentir ses idées sur ce sujet.

Sans doute, on tient, et depuis longtemps, des comptes agricoles en partie double, par *Doit* et *Avoir*. Mais c'est là de la Tenue de Livres, non de la Comptabilité : ces comptes n'ont jamais permis de porter un jugement certain sur une spéculation agricole.

La question, cependant, est grave et touche d'autres intérêts que ceux de l'agriculture.

Pour ne citer qu'un fait, n'affirme-t-on pas géné-
lement que le prix du blé n'est pas rémunérateur ?
l'appui n'offre-t-on pas des comptes de revient ?
, sur la foi de chiffres ainsi obtenus, acceptés
mme exacts, on a édifié toute une législation
uanière et économique, en contrecarrant — bien
avement parfois — de séculaires intérêts politi-
es. Cependant, manifestement, la comptabilité,
le qu'on la tient en ce moment, ne peut, en
spèce, prouver grand chose, et l'on est justement
droit de déplorer que de précieuses alliances
aditionnelles aient été ainsi compromises au nom
considérations s'appuyant sur des prémisses non
rieusement démontrées.

Qu'est-ce, en effet, que le bénéfice de l'hectare de
é, sinon la différence entre le produit brut de cet
ctare en grain et en paille d'une part et les frais
l'autre ? — Pour la fixation de la valeur du blé,
n'est certainement pas d'hésitation possible, car
vente s'en fait en espèces sonnantes. Mais com-
ent assigner, dans la plupart des cas, un prix in-
scutable à la paille qui, loin d'une grande ville ou
une papeterie, n'a pas de cours commercial ? Il
it la faire consommer par le bétail du domaine et
n n'en peut débiter les comptes d'animaux qu'à
e valeur de convention.

Et cette même paille, après avoir été un des fac-
urs directs des recettes du blé, va, par une sorte
choc en retour, devenir un élément des frais,
direct mais important.

Ces frais, en effet, en dehors du loyer, des impôts
des autres frais généraux sont : d'abord, la se-
ence, c'est-à-dire du grain dont on sait le prix ;
suite, la main d'œuvre dont la valeur sera d'au-
nt plus aisément fixée qu'on la paiera pour une
us grande part en argent ; puis, enfin, le travail
s animaux et les fumiers.

Or, ce travail des animaux, ces fumiers repré-

sentent les soldes d'un compte, le compte des animaux, dont presque tous les éléments sont appliqués à des taux arbitraires. Valeur arbitraire pour le prix de la paille qui, trop élevé, fait apparaître le blé en bénéfice. Valeur arbitraire pour le prix des fourrages produits sur l'exploitation, le plus ordinairement invendables lucrativement en dehors du domaine. Valeur arbitraire pour les fumiers : fixée trop haut, elle grèvera trop lourdement le compte du blé. Valeur arbitraire pour le prorata de la fumure donnée sur une sole pour plusieurs années et dont chaque culture annuelle doit cependant supporter une part.

Certains disent : A quoi bon ces subtilités ? faites simplement le compte de la cuisinière — le compte de la cuisinière qui vaut les remèdes de bonne femme ! — Ne voyez que le produit total !

Mais pour que le produit total de l'exploitation soit le produit du blé, il faut que le domaine ne produise que du blé, et combien rares sont les fermes européennes qui ne vendent qu'un seul produit ! Presque toutes ont à vendre de l'orge, de l'avoine, des légumineuses, du bétail d'élevage ou de boucherie, de la laine, des produits de laiterie, des plantes industrielles. Il faut pourtant savoir déterminer, parmi ces denrées, quelles sont celles qui enrichissent et quelles sont celles qui ruinent l'agriculteur.

On voit combien peut être délicat le rôle de la Comptabilité, puisque c'est elle qui doit dicter des conclusions aussi importantes pour les fortunes individuelles et pour la fortune nationale, total des fortunes individuelles.

Il convient donc de saluer en M. Guilbault un novateur, et il faut le qualifier du titre d'économiste, non pas seulement parce qu'il a publié dans le *Journal des Economistes* certains articles distingués, mais surtout parce qu'il a posé les premières bases

ntifiques de la comptabilité industrielle et aussi ce qu'il a étudié avec son sens clair et pénétrant plication des mêmes principes à la comptabilité lique.

fut, en effet, le rapporteur de la grande commis- n nommée en 1872 pour étudier l'organisation de omptabilité de la Marine. Son travail, publié l'Imprimerie Nationale, forme deux gros volu- in-4°. Je n'ai pu me le procurer auprès du istère de la Marine, mais ceux qui l'ont étudié urent qu'il serait consulté avec le plus grand profit ore aujourd'hui. Ce rapport, du reste, décida le vernement espagnol à recourir, sur le même et, aux lumières de M. Guilbault. La consultation appréciée, car elle valut à M. Guilbault la croix Grand Officier du Mérite Naval.

a matière est neuve encore et il s'en faut de ucoup que la comptabilité publique soit orga- ée de manière à permettre de se rendre clairement npte de la situation des finances de l'Etat, agis- t comme personnalité distincte, en dehors et au- sus des particuliers.

lais notre ignorance est bien plus manifeste ore, s'il s'agit de la richesse même de la nation.

où sont-ils les comptes clairs et irréfutables, qui acent avec exactitude les phases de la prospérité du déclin de la richesse publique ? Et cependant, ont là des documents absolument indispensa- s, ces comptes non encore établis, que personne, ette heure, ne saurait probablement établir, ces nptes qui chiffreraient la création des richesses, r circulation, leur consommation ou leur trans- nation.

Quant aux causes mêmes de ces phénomènes, s sont, avec des moyens d'investigation tout à insuffisants, l'objet même de l'économie politi- , de cette science aussi vieille que les sociétés naines, bien qu'elle ait officiellement pris son

rang parmi les sciences, depuis un siècle et demi à peine.

Je dis que l'Economie politique est aussi vieille que le monde : dès les premiers âges de l'humanité, ne s'est-il pas, en effet, posé avec la même acuité au moins qu'aujourd'hui, le plus redoutable des problèmes humains, le problème de la faim — identique pour les sociétés et pour les individus — de la faim et, avec la faim, de tous les besoins matériels dont la satisfaction permet seule à l'homme de vivre?

Chaque peuple a bien essayé de résoudre la question à sa façon; aucun ne lui a donné la solution définitive. Et y a-t-il même une solution définitive, à un problème aussi complexe, dont les données varient de peuple à peuple, de latitude en latitude, d'âge en âge? En tous cas, les peuples et les pasteurs de peuples n'ont pas attendu les économistes pour organiser leurs échanges, pas plus du reste qu'ils n'ont attendu les grammairiens pour parler, les Facultés de médecine pour se soigner des fièvres et l'Institut agronomique pour planter leurs choux.

C'est justement en raison de la diversité et de l'insuffisance manifeste des solutions proposées que l'attention des plus grands esprits a été sollicitée par cette partie des sciences, délimitée d'abord sous le nom de science des richesses, puis de science des échanges et enfin par l'école sociologique, de science des fonctions de nutrition et de circulation dans le grand corps social.

L'étude s'en est faite sous des influences très différentes.

Tout d'abord, les grands penseurs ont cherché la solution sous la seule inspiration de leur génie. Ils ont certainement semé des aperçus justes, mais pouvaient-ils fonder quelque chose de vraiment solide, en se laissant guider uniquement par leur intuition?

Au siècle dernier, sous l'influence de la philoso-

ie sensualiste, on porta davantage l'esprit d'obser-
tion dans l'étude des sciences et celles que l'on
alifiait déjà d'*économiques* bénéficièrent de ce
ouvement. Les Physiocrates, en France, entre-
irent la tâche avec une honnêteté, un désintéres-
ment, une sincérité de sentiments, une hauteur de
e vraiment admirables. Les économistes écossais
anglais de la fin du XVIIIe siècle, ceux de France
ndant la première moitié du XIXe suivirent leur
emple.

Mais, sur presque tous ces hommes vraiment
marquables, et, malgré eux, bien que la science
onomique soit essentiellement une science d'obser-
tion, les influences métaphysiques agirent plus ou
oins obscurément. Aussi, l'Economie politique,
us la forme qu'on est convenu d'appeler la forme
assique, c'est-à-dire telle, dans ses grandes lignes,
e ses fondateurs la constituèrent, n'est pas abso-
ment exempte de considérations d'une valeur
ientifique douteuse.

Un travail de révision se fait. Mais, chose bien
rieuse à noter, si les méthodes employées par les
onomistes contemporains diffèrent de celles de
urs devanciers, si les éléments de démonstration
raissent nouveaux, les conclusions, sur les points
incipaux, ont été bien peu modifiées. La science
onomique a certainement progressé, mais, jus-
'ici, elle n'a subi aucune de ces transformations
ofondes qui signalent l'évolution des autres scien-
s contemporaines. C'est sans à-coups qu'elle pré-
se successivement ses problèmes et qu'elle déve-
ppe régulièrement ses conclusions.

Actuellement, on peut, d'après leurs méthodes,
viser en quelques écoles bien tranchées ceux qui
occupent d'Economie politique. Cette classification
urra, au premier abord, paraître artificielle à ceux
i verront, dans certains groupes, voisiner des
vants d'allures bien diverses. Mais ces divergences

ne sont que superficielles et momentanées, car, forcément, tous ceux qui se servent de la même méthode, arriveront, s'ils lui restent fidèles, aux mêmes résultats. C'est l'unité de méthode qui seule constitue l'unité d'école.

Une division s'impose tout d'abord : il faut commencer à mettre à part ceux qui, faisant maigre cas de l'observation, procèdent du sentiment ou de la raison pure.

Parmi eux, les premiers, viennent les socialistes : chez eux, peu de savants, surtout des poètes ou des rhétoriciens.

Les rares théoriciens du socialisme partent, surtout en ces derniers temps, des mêmes principes que les économistes, mais ils arrivent à des conclusions différentes parce qu'ils acceptent à la base de leurs théories des propositions depuis longtemps reconnues erronées. De Marx à Malon, de Proudhon à Kropotkine, de Ruskin à Tolstoï, il est aisé, chez tous, de saisir les propositions fautives, celles qui font bifurquer l'enchaînement logique, qui vicient le raisonnement et entraînent obligatoirement une conclusion fausse. Les vieilles théories abandonnées de la rente, de la population, du salaire et surtout la confusion des définitions de la valeur, définitions qui couvrent d'un même nom des conceptions tout à fait différentes, ont fait dévier toute l'argumentation des théoriciens socialistes.

Quant à ceux — et c'est le plus grand nombre des socialistes — ceux que je qualifiais tout à l'heure de rhétoriciens et de poètes, ils ne relèvent pas de la science. Ce n'est pas, certes, qu'il faille les négliger : leur action sur les masses populaires est, sans comparaison, plus considérable que celle des théoriciens, étudiés seulement par leurs adversaires et à peu près ignorés des autres socialistes.

Je dis « à peu près » ignorés : il serait plus exact de dire « complètement ». Dans ces derniers temps,

en effet, plusieurs congrès se sont réunis pour faire l'union d'action socialiste. On n'y a guère entendu discuter les théories qui légitimeraient cette action. D'un consentement tacite et unanime, tous ont admis, comme intangible et indiscutable, l'Evangile apporté aux Saxons par Karl Marx. Or, — il suffit pour s'en convaincre de lire les comptes-rendus, — les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des congressistes ne l'avaient jamais ouvert, ne soupçonnaient pas ce qu'il contenait et ne se doutaient pas que les faits, les faits brutaux, lui donnaient quotidiennement d'irréfutables démentis — surtout pour ses propositions les plus retentissantes — comme la loi d'airain formulée d'abord par Lassalle.

Pourtant quelques philosophes, convertis à la foi socialiste, ont voulu exposer à leurs amis, en le condensant, en l'éclaircissant, cet évangile infaillible de Marx. Rien n'est intéressant comme de voir l'embarras de ces apôtres. Ils constatent, sans oser encore l'avouer franchement, pas même à leur propre conscience, sur quelles bases fragiles sont édifiées ces théories, dont la simple discussion pourtant entraîne irrémissiblement l'excommunication. Et, cependant, au nom d'aussi douteuses conceptions, on tente de détruire une civilisation qui vit et se développe, on veut créer un monde hypothétique sur l'organisation duquel on n'a, nulle part, su se mettre d'accord.

Parmi les apôtres du socialisme, orateurs ou politiciens, les uns sont les Tyrtées de la haine et de l'envie ; leur âme, ulcérée par les injustices trop réelles de notre état social actuel, appelle la vengeance et la destruction.

Les autres, au contraire, profondément épris d'un haut idéal de fraternité et de bonheur universel, rêvent d'un monde édénique où les hommes, tous bons et doux, seraient tous heureux. Mais de telles aspirations sont-elles particulières à quelques-uns ?

Ne sont-elles pas, au contraire, celles de tous les hommes de cœur ? Qui de nous n'est douloureusement ému des iniquités et des misères imméritées ? Qui ne voudrait, s'il ne peut les prévenir, du moins les guérir ?

Malheureusement, pour cela, des larmes sincères, d'éloquents discours ne suffisent pas. Ce qu'il faut, avant tout, c'est l'étude méthodique des éléments du problème et, précisément, cette étude est le but même de l'Economie politique.

Si nous ne voulons pas nous tromper, ou si nous ne voulons pas tromper les autres, voyons l'homme tel qu'il est et non tel qu'il devrait être dans une désirable mais lointaine et hypothétique humanité, capable de subalterniser d'une manière générale ses sentiments égoïstes à un noble et généreux altruisme. On n'a pas encore, hélas ! observé un groupement humain se perfectionnant autrement que sous l'aiguillon fécondamment stimulant du besoin. L'intérêt personnel — c'est un fait qu'on peut déplorer mais qu'il faut bien constater — l'intérêt personnel est et sera longtemps encore l'agent le plus puissant — sinon le seul — de civilisation et de progrès.

A côté des socialistes guidés par le sentiment, il faut ranger les économistes philosophant qui, de l'Economie politique, font une matière à raisonnement pur. La rattachant à de simples spéculations métaphysiques, ils la font trébucher, en Allemagne et en Angleterre, avec leurs systèmes eux-mêmes, dans toutes les logomachies où se complaisent certains philosophes kantistes et surtout hégéliens. Et, même, ne voit-on pas, dans ce groupe, des logiciens puissants tenter de se rattacher, tout en en méconnaissant les méthodes, aux écoles positivistes ?

Parmi ceux qui se réclament avant tout de l'observation, ceux qui vraiment font de la science —

gros de l'armée continue purement et simplement tradition de Quesnay, d'Adam Smith, de J.-B. ıy. Eloignant tout parti-pris et toute préconcepon, ils cherchent à serrer sans cesse de plus près réalité des faits, ils corrigent les connaissanees nier par toutes les rectifications authentiquement rifiées.

Mais à côté d'eux, ou même parmi eux, il en est ıi par leur prédilection pour certains modes de cherches, par leurs habitudes de raisonner, consuent des groupements assez nettement définisbles.

Il faut, ainsi, distinguer ceux qui usent spécialeent de la méthode historique : c'est le cas, surtout ce moment, du gros de l'école allemande. A très ste titre, ils veulent emprunter à l'Histoire des çons précieuses, mais on peut leur reprocher de ercher trop exclusivement dans des documents rcément incomplets, surtout au point de vue de ırs études spéciales, tous les éléments d'une ience aux aspects aussi multiples. Jusqu'ici, d'ailırs, de l'énorme travail ainsi dépensé de l'autre té du Rhin, il n'est rien sorti de fécond.

Certes, je ne méconnais pas l'importance de cernes contributions de l'Histoire aux sciences éconmiques et je m'honore d'avoir pris part au vote r lequel notre Chambre de Commerce a créé dans tre Université une chaire, heureusement pourvue s son début d'un excellent titulaire, consacrée à istoire et à la géographie économiques. Et d'ailırs, puis-je oublier que l'un de vous, Messieurs, et n de ceux qui m'ont fait le grand honneur d'être de mes parrains dans votre Compagnie, a pris, ns la science numismatique, place parmi les preers, en cherchant à voir, dans la pièce de monie, autre chose qu'un morceau de métal plus ou oins rare, témoignage de faits plus ou moins méorables, spécimen d'une technique plus ou moins

perfectionnée ou d'un art plus ou moins raffiné ? Il a su déterminer le rôle économique de ces disques monétaires parce que, rattachant à leur étude l'examen de vieux papiers de commerce et de poudreux comptes seigneuriaux, il retrouvait les plus anciennes lettres de change et apportait à l'Economie politique de précieux et intéressants documents. Mais il serait, j'en suis sûr, le premier à protester si l'on voulait soutenir que l'Histoire est la seule, ou tout au moins la plus importante source des connaissances économiques.

C'est ainsi qu'il convient de louer spécialement les patientes recherches de M. d'Avenel. Il a accumulé des renseignements sans nombre. Il en a su, lui-même, dégager les lois et, passant du connu à l'inconnu, s'inspirant du passé pour éclairer l'avenir, il a formulé de remarquables conclusions. Mais, notons-le encore, ces conclusions, déduites de la discussion d'observations positives, seraient presque toutes signées par les plus orthodoxes économistes de l'Ecole dite classique ! La comparaison avec certaines pages de M. de Molinari est vraiment intéressante et bien propre à donner confiance à ceux qui n'ont pas abandonné la voie ouverte par les grands économistes.

D'autre part, à la suite d'un homme aussi remarquable par sa vaste intelligence et son infatigable capacité de travail que par la sincérité de ses sentiments de bonté, certains ont cru qu'il était facile de préciser les conditions d'un état social assurant à ses membres le maximum de bonheur terrestre. Il suffirait, disaient-ils, d'aller de par le monde à la recherche des groupements heureux et de constater comment ils vivent. On observerait le plus possible de ces groupements. On ferait de chacun la monographie la plus exacte possible. On comparerait les points communs de ces existences et on tâcherait de déduire les conditions nécessaires du bonheur social.

En réalité, on a découvert une seule chose : qu'une population souffrait d'autant moins que son état social était plus stable.

C'était facile à prévoir.

Qu'on place des êtres quelconques dans n'importe quelle situation, si cette situation est permanente, ils seront forcés, et ils en trouveront le moyen, d'y approprier toutes leurs habitudes. S'ils sont convaincus que leur horizon est désormais immuablement borné, ils limiteront leurs espérances. Dès lors, tous leurs besoins seront satisfaits. De ceux que leur état social ne leur permet pas de satisfaire, le sentiment même s'émoussera et disparaîtra. On pourra dire que ces hommes sont heureux si, toutefois, c'est être heureux que de n'être pas malheureux.

C'est donc tout bonnement l'équilibre pur et simple que l'école, pourtant si travailleuse, groupée autour de Le Play, a si péniblement déterminé comme la condition essentielle et nécessaire du bonheur économique.

Mais cet équilibre, c'est-à-dire l'absence de tout mouvement relatif, est-il possible? Un tel état n'existe pas dans le monde physique tel que nous avons pu l'étudier. On n'en saurait citer aucun exemple. Ce qui, au premier abord, paraît en équilibre, est certainement en mouvement et le mouvement devient toujours perceptible à nos sens, si l'observation est suffisamment prolongée.

Et c'est là le point faible de la méthode suivie par les disciples de Le Play. Ils ont — en exceptant toutefois MM. de Tourville et Demolins et leurs élèves qui, par un long détour, sont revenus, sans s'en douter, aux conclusions des économistes — ils ont trop négligé la notion de temps; ils n'ont pas su, dans leurs études, voir l'évolution et, dans leurs conclusions, ils ont cru qu'on pouvait figer l'humanité en marche.

Volontiers, on dirait qu'en voulant tracer l'édifice

de la science économique, ils se sont limités à reproduire des coupes en plan, oubliant une dimension, le Temps, alors que les économistes de l'école historique, tombant dans le travers contraire, ne traçaient que des élévations négligeant, eux aussi, une dimension, l'Espace.

Cette comparaison mathématique vient, bien à propos, me fournir une transition, pour parler de ceux qui veulent faire de l'Economie politique une science mathématique et constituer, à côté de la mécanique moléculaire et de la mécanique céleste, la mécanique sociale. D'abord métaphysiciens et calculateurs à la suite de Cournot, ils voulurent prévoir, par des formules algébriques, les principaux phénomènes économiques. Des erreurs manifestes firent tomber en un certain discrédit cette application des mathématiques transcendantes « véritable bombination de la chimère dans le vide. »

Cependant la tradition a été reprise. Aujourd'hui des économistes suisses — ou plutôt enseignant en Suisse, car Léon Walras est d'Evreux et Vilfredo Pareto de Milan — s'appuyant sur une analyse plus fouillée, sur des observations objectives plus précises et aussi sur des relevés statistiques plus nombreux et plus exacts, ont attiré, à nouveau, l'attention sur ce mode d'étudier, ou, pour mieux dire, de formuler les lois économiques.

Quelques résultats obtenus par eux sont vraiment remarquables.

Théoriquement, d'ailleurs, il n'est pas contestable qu'on puisse considérer toute loi économique comme une fonction d'un certain nombre de variables. Une observation statistique donne la valeur numérique de cette équation pour un ensemble de circonstances données. Est-il donc permis de déclarer, à priori, impossible qu'un homme de génie — sorte de Leverrier sociologiste — en connaissant un nombre suffisant de statistiques, c'est-à-dire de valeurs

numériques de cette équation, parvienne à découvrir la formule générale elle-même ?

En tous cas, il n'est plus défendu d'espérer que, dans de nombreux cas particuliers, on pourra davantage préciser et, tout au moins pour certaines lois économiques, donner, avec une suffisante exactitude, ce que, en mécanique, on appelle des formules empiriques. Mais il faut pour cela que la statistique gagne encore beaucoup en autorité. Elle doit se généraliser davantage et uniformiser ses observations. Elle y travaille, du reste, activement sous l'inspiration de l'Institut International de Statistique.

Pour terminer cette revue des écoles économiques, je dois m'arrêter devant les sociologistes dont l'influence va grandissant en ce moment. Aussi généralisateurs que les précédents, mais plus ostensiblement disciples des méthodes d'observation, ils se rapprochent plus près qu'aucun autre groupe d'un illustre ancêtre commun, Quesnay. Mais fécondant certaines vues d'Auguste Comte, ils placent, non comme lui, mais en suivant son inspiration, l'Economie politique parmi les Sciences biologiques. Ils étudient les fonctions de nutrition et de circulation, dans ces organismes supérieurs formés par des groupements d'hommes et qu'on nomme les sociétés humaines.

Sans doute, certaines outrances trop hâtives ont nui au bon renom de ces doctrines. Ce n'est pas sans sourire que l'on a entendu de zélés partisans d'une assimilation généralisée, rappeler que les fibres nerveuses sont parallèles aux vaisseaux circulatoires pour démontrer que les fils télégraphiques doivent longer les voies ferrées.

Ainsi, la conquête de la vérité en Economie politique est poursuivie en même temps sous des inspirations fort hétérogènes. Si les socialistes procédant du sentiment et les philosophes de la métaphysique

ne paraissent pas devoir faire avancer effectivemen la science, d'autre part, les faits sont étudiés dan le passé par l'Ecole historique et dans le présent pa les disciples de Le Play et surtout par les économiste classiques; les théories s'édifient; les lois se formu lent en prenant chez les uns une allure plus mathé matique, en se confondant chez les autres ave les études biologiques.

Au premier abord, tous ces savants semblent pro fondément divisés. Cependant, tout au moins che ceux qui relèvent de la recherche scientifique, il s manifeste des conclusions communes confirmant comme je l'ai déjà dit, d'une manière certaine, l'en semble des acquisitions générales de la scienc créée par les Physiocrates du XVIII[e] siècle et le Economistes du XIX[e].

Est-ce à dire que la science économique approch de sa perfection ? Mais qui oserait affirmer qu'un science quelconque puisse dire un jour son dernie mot? L'Economie politique, plus que n'importe quell autre, a encore un champ bien vaste à explorer. S nomenclature est entièrement à faire. La comptabi lité qui doit constituer sa graphique, la statistiqu qui est sa métrique sont dans l'enfance. Elle est, e raison de l'imprécision de son langage technique e de ses moyens de recherche, obligée de formuler de problèmes et des conclusions sous une forme vagu qui la « livre aux disputations ». Les sophistes par tisans de paradoxes, les pêcheurs en eau trouble d la politique et du monde des affaires qui n'obéis sent qu'à leurs intérêts les plus égoïstes et les plu prochains, obscurcissent à l'envi les lois établie avec le moins d'incertitude et les nient mêm lorsqu'elles contrarient leurs menées intéressées.

Cependant, chaque jour, davantage se justifie l grande vérité que le génie de Bastiat avait, il y cinquante ans, formulée en ces termes: « Les intérêt abandonnés à eux-mêmes, tendent à des combina

sons harmoniques, à la prépondérance progressive du bien général. »

La démonstration irréfutable de cette loi qui nous fait pressentir un avenir toujours meilleur pour tous, sous la seule action du travail libre, n'est certainement pas un résultat de minime importance, surtout à notre époque, alors que tous, conscients de leurs besoins et de leurs forces, demandent, réclament même, souvent en menaçant, la jouissance de tout ce qui leur manque.

Aussi, vienne celui qui, pleinement convaincu par la science, saura à son tour par le don de persuasion qui fait les vrais apôtres, convaincre les autres et fera pénétrer dans l'âme des foules la foi profonde et inébranlable dans la puissance indéfiniment féconde de la liberté ! Il aura bien justement mérité, celui-là, d'être mis au premier rang des bienfaiteurs de l'humanité, car il aura enfin donné aux hommes de bonne volonté, la paix, cette suprême espérance de la vie terrestre.

Mais il ne faut pas conclure que si l'Economie politique arrivait à résoudre toutes les questions qui se rapportent à la richesse, elle constituerait le couronnement de la science humaine.

Certes, l'un des héros de Cervantès a pu dire, non sans raison, dans son grossier mais pittoresque langage, que « c'est la panse qui soutient le cœur et non le cœur la panse ». Cependant si le *corpus sanum* est une condition de la *mens sana*, il ne faut pas oublier que c'est « l'esprit qui mène la matière ». A côté des fonctions de nutrition et de circulation dont s'occupe la science économique, il y a, dans l'humanité comme dans tout organisme, des fonctions de reproduction, les fonctions du système musculaire et du système nerveux ; à côté des problèmes de la vie économique, il y a les problèmes de la vie domestique, les problèmes de la vie politique, les problèmes de la vie morale.

Tous ceux qui, à un titre quelconque, travaillent à résoudre scientifiquement ces graves questions, obsédantes préoccupations de l'humanité en tous temps et en tous lieux, accomplissent une besogne équivalente. C'est à eux que s'applique l'éternel apologue des Membres et de l'Estomac. Tous travaillent, solidairement bien qu'isolément, à faire l'Homme chaque jour moins assujetti aux fatalités des forces de la nature et aussi chaque jour meilleur, chaque jour plus hautement moral.

A chacun, vouons un même sentiment d'égale reconnaissance. En l'œuvre de tous, fondons les mêmes indéfinies et incoercibles espérances !

RÉPONSE DE M. MACÉ DE LÉPINAY

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

U DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Edmond BARTHELET

MONSIEUR,

Ie dirais plus volontiers : mon cher ami ; ce titre, peu contraire aux traditions, aurait pour moi vantage de rappeler d'affectueuses relations de ès d'un quart de siècle, cimentées par une mu- elle sympathie. C'est dire combien je me réjouis e les circonstances aient assez retardé la date de tre réception à l'Académie de Marseille pour que me trouve vous répondre aujourd'hui.

Ie ne puis, et je le regrette, songer à vous suivre en loin sur le terrain délicat et si intéressant que us nous avez fait parcourir, qui vous est familier, ais qui s'écarte si singulièrement de l'objet de mes ides ordinaires. Je ne puis cependant m'empêcher trouver bien sévères les critiques que vous adres- à l'œuvre de Le Play et de son école. Sans doute, peut lui reprocher des conclusions un peu hâti- , mais n'est-ce pas le cas de tous les novateurs ouvrent la voie aux recherches, sans avoir le nps de la parcourir et sans avoir la prétention de oudre tous les problèmes posés par eux ? Sans rler de tant d'idées justes, mises en avant par Le

Play, on lui doit d'avoir indiqué la véritable marche à suivre pour établir sur des bases solides la science toute récente encore de l'Économie politique. Elle consiste à procéder, par l'étude de ce qu'on peut appeler la Géographie sociale, à réaliser un vaste programme d'investigations personnelles, dans tous les pays, dans toutes les régions ,à amasser ainsi, par une série d'observations très particularisées, assez de matériaux pour pouvoir les discuter avec sûreté et faire ressortir les lois générales.

Je ne puis mieux comparer cette marche prudente, rationnelle, mais lente, qu'à celle que l'on suit dans l'étude de la Météorologie, dont les progrès seront sans doute plus lents encore, parce qu'elle est, plus même que l'Économie politique, une science exclusivement fondée sur l'observation, sans qu'il nous soit possible de modifier les circonstances dans lesquelles se produisent les phénomènes que nous étudions. S'il n'en est pas absolument de même en Économie politique, si les expériences sont possibles, elles coûtent singulièrement cher en pareille matière, bouleversant, comme vous le montriez, non seulement la richesse de contrées entières, mais ayant leur retentissement jusque dans les relations internationales. N'est-ce pas une expérience dangereuse que nous subissons depuis la rupture des traités de commerce, provoquée, on peut le dire, par une comptabilité mal faite? A en croire, en effet, les statistiques, notre pays courait, sous l'ancien régime, à une ruine certaine, affirmation singulièrement contredite par la constatation du bien-être général, par suite de l'excès des importations sur les exportations. Était-ce un bien bon moyen, pour y remédier, que de fermer ses portes aux produits étrangers, ce qui restreint, à coup sûr, les importations, mais a conduit l'étranger à fermer les siennes, et à restreindre nos exportations, ce qui ne tend guère à établir la balance?

e sont les mêmes idées, les mêmes errements,
sont certainement cause de l'antipathie, latente
léclarée, que l'on est un peu surpris de rencon-
dans une grande partie de la France contre Mar-
le ; antipathie dont nous ressentons les funestes
ts jusque dans les questions les plus étrangères
commerce. C'est un port d'exportation, dit-on,
c une source de ruine pour le pays. A ce point
vue, nous pouvons espérer beaucoup de la réali-
on, qui semble prochaine, du projet du Canal de
seille au Rhône qui, en rendant plus facile et
s économique l'arrivée des marchandises fran-
ses jusqu'à notre port, donnera un nouvel essor,
t à la fois, à notre industrie et à notre commerce
xportation. Pour ma part, j'ai été frappé, lorsqu'il
peu d'années je remontais à petites journées les
ds du Rhin, du spectacle de tous les jours : des
es de chalands, traînés par de puissants remor-
urs, parcouraient sans cesse le fleuve dans les
x sens, tandis que sur les deux rives, les trains,
urtout les trains de marchandises se succédaient
s interruption. Je ne pouvais m'empêcher de
r dans cette double manifestation d'une inces-
te activité, la preuve que les deux modes de
nsport, par voie fluviale et par voie ferrée, ne se
t point concurrence, mais viennent en aide au
traire l'un à l'autre, par ce seul fait qu'ils contri-
ent, l'un et l'autre, au développement du port ter-
nal. Puissions-nous, avant peu d'années, assister
les bords du Rhône au même spectacle et suivre
nouveau la marche rapidement ascendante des
ts de Hambourg et de Rotterdam !

i ma complète incompétence me fait un devoir de
pas vous suivre plus longtemps sur un terrain
ngereux pour moi, il est une autre partie de ma
he que vous m'avez laissée tout entière : en nous
posant les services rendus par les idées novatrices
M. Guilbault, vous avez beaucoup parlé de votre

prédécesseur, mais vous vous êtes tu sur vous-même. C'est mon rôle de combler cette lacune, de réparer cet oubli volontaire. Je le remplis avec plaisir.

La nature même de vos premières études, dont vous nous racontiez les ambitieuses émotions, études tour à tour littéraires et scientifiques, mais également brillantes, puis votre séjour à l'École d'Agriculture de Grignon, vous avaient préparé au rôle multiple que vous deviez jouer à Marseille, comme industriel, comme économiste et comme écrivain. Vos connaissances scientifiques surtout vous ont été un guide précieux dans vos études favorites. Si la culture des lettres peut seule assouplir l'esprit, est seule capable de lui donner une tournure alerte et rapide, de permettre la facilité et la justesse d'expression, seule celle des sciences peut faire acquérir l'esprit de netteté et de précision, la défiance invincible des mots vides de sens, de la poésie et de la rhétorique, qui deviennent si dangereux, ainsi que vous l'avez montré, lorsqu'ils sont mis au service d'une science aussi délicate que l'est l'Économie Politique.

Ces qualités, vous aviez toujours désiré les pouvoir mettre au service de toutes les grandes questions qui touchent à la prospérité de Marseille, et qui ont toujours trouvé chez tous un ardent défenseur, d'autant plus prêt à lutter pour elles que vous étiez, mieux que tout autre, à même de les étudier à fond. Aussi avez-vous saisi avec joie l'occasion qui s'est présentée à vous, en 1887, de les exposer au grand public, en acceptant la direction de la partie industrielle du journal *Le Sémaphore*, dont vous ne tardiez pas, d'ailleurs, entraîné par la force des choses, à prendre la direction générale, que vous avez gardée pendant dix ans. Vous aviez ainsi, en même temps, la double satisfaction de travailler aux côtés d'un ami, Barlatier, dont la mort inopinée causa parmi

ıs ceux qui l'avaient connu une si douloureuse
otion, et de renouer, en quelque sorte, une tradi-
n de famille, puisque votre oncle, de Monchy, fut
n des fondateurs du *Sémaphore*.

'e ne saurais, dans cette enceinte, m'étendre sur le
e politique que vous avez été ainsi amené à jouer
lgré vous. Je me contenterai de le caractériser
n mot que je vous emprunterai : dans ce domaine,
nme en Économie Politique, vous avez toujours
éndu le principe d'une liberté complète, égale
ır tous, n'ayant d'autres limites que celles de la
ərté du voisin. — Je suis, par contre, plus libre
ır parler des luttes que vous avez soutenues dans
tes les questions locales, guidé uniquement par
conviction qu'entraîne l'étude sérieuse des ques-
ns. Après vous être montré opposé au projet des
ts Sud, vous avez énergiquement plaidé en faveur
projet d'assainissement, quelque coûteux qu'il
être ; quelque importants que fussent les sacri-
s demandés, vous avez jugé qu'il était un capital
l était aussi important, sinon plus, de ménager,
ıi des vies humaines. En fait, et quoique les effets
puissent s'en faire sentir pleinement que peu à
, on ne peut qu'être frappé de la diminution
ulièrement progressive de la mortalité dans notre
e. Marseille devient et est déjà l'une des rares
omérations dont le chiffre de la population
mente par le seul jeu de la natalité et de la mor-
é. Il est enfin une question au sujet de laquelle
e saurais, comme Universitaire, vous remercier
z du constant appui que nous avons trouvé
rès de vous et des efforts incessants que vous
faits, non pour la justifier, — c'était inutile, —
s pour contribuer à la faire mieux connaître.
sque nous demandons la fondation à Marseille
ıe Université complète, nous ne nous laissons
entraîner par une folle antipathie contre une
voisine, mais nous sommes convaincus de

lutter pour des intérêts, non pas marseillais, mais régionaux. Le but réel de la loi récente sur les Universités apparaît clairement à tout esprit non prévenu : en donnant à chacune l'autonomie et lui assurant des revenus fondés sur le nombre des élèves, elle fournit aux unes les moyens d'arriver peu à peu à une prospérité comparable à celle des plus célèbres Universités étrangères ; pour les autres, elle prépare un lent et régulier dépérissement, jusqu'au jour, qu'il est facile de prévoir où, par la suppression de quelques privilèges, on préparera la disparition des Universités actuelles les moins viables.

Or, pour notre malheureuse Université anomale, bicéphale, ce dépérissement se traduit par la diminution progressive du nombre des étudiants en lettres et en droit, et par une perte sèche, annuelle, de 40,000 francs qui en est la conséquence. Si nous pouvons lutter encore, c'est grâce à la prospérité de la Faculté des Sciences de Marseille.

Mais là ne s'est pas borné votre activité et votre désir de bien faire. Comme Membre de la Chambre de Commerce, vous avez été l'auteur de nombreux rapports remarqués sur les questions les plus diverses. Comme Membre de la Commission de Surveillance des Hôpitaux, vous avez toujours eu le souci, en dehors de tout parti pris, d'assurer, le plus économiquement possible, le plus grand bien-être au plus grand nombre de malades. — Vous êtes Membre, depuis vingt-deux ans, de la Commission de Surveillance du Mont-de-Piété ; depuis neuf ans de celle de l'Hospice des Aliénés ; vous êtes l'un des doyens au Conseil d'Hygiène. Vous avez été enfin le premier président et l'un des fondateurs de la Société des Études économiques, dont vous êtes l'un des membres les plus actifs et les plus écoutés. Ajouterai-je enfin, que, comme imprimeur, votre compétence a été assez appréciée pour que, après avoir été le Président de

Jnion des Maîtres Imprimeurs de France, vous soyez demeuré le Président honoraire ?

Au moment de conclure, j'ai presque un remords ; crains de vous avoir, à mainte reprise, quelque u mis dans l'embarras. Mon excuse est que le en que j'ai dit de vous, je le pense. Le Gouverne-ent le pensait également, le jour où il vous a mmé Chevalier de la Légion d'Honneur. L'Aca-nie était du même avis, et l'a montré en vous oisissant comme l'un de ses membres. Il ne me te plus que l'agréable devoir de vous inviter à endre place parmi vos nouveaux confrères.

Séance publique du 2 mars 1902

ISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. JULES CANTINI

ÉLU DANS LA CLASSE DES BEAUX-ARTS

MESSIEURS,

ous m'accorderez toute votre bienveillance si, leste artiste, je me trouve justement ému du ad honneur qui m'est fait de siéger, parmi tant ommes éminents dans les sciences, les lettres et arts, dans cette noble institution, fondée depuis atôt deux siècles et qui s'est toujours maintenue tement dans les plus pures traditions de droi- et d'honneur.

n'aurais jamais visé à la distinction si enviée t vous me comblez aujourd'hui, si je n'y avais encouragé par l'assurance qui me fut donnée de e si sympathique accueil ; mais, Messieurs, si s ma vie, toute de travail, je n'élevais pas mes s jusqu'à prendre part à vos travaux, j'avais endant, depuis longtemps, suivi avec le plus intérêt la marche de cette institution : ce qu'elle

a fait, la part qu'elle a prise au mouvement intellectuel du monde entier, ce qu'elle pourra faire, ce qu'elle fera certainement de beau et de bon dans l'avenir.

Voilà, Messieurs, pourquoi je me trouve si honoré et si justement fier de siéger parmi vous.

En m'appelant à occuper le fauteuil du regretté Magaud, vous avez facilité la tâche, qui m'incombe aujourd'hui, de parler de cet artiste consciencieux et modeste, si estimé pour les nombreux travaux qu'il a exécutés, pour l'impulsion et le développement considérable qu'il a donnés à l'École des Beaux-Arts de Marseille.

Élève de notre École, du «Père Aubert» comme nous l'appelions tous dans notre jeunesse, de ce maître si dévoué et si aimé de ses élèves, Magaud, après avoir remporté le prix du modèle vivant, entra dans l'atelier Coignet à Paris, et devint bientôt un des bons élèves de ce maître, qui sut maintenir les bonnes traditions des grands peintres du commencement du XIX[e] siècle.

Comme son maître Coignet, Magaud aurait pu se tailler une très belle place parmi les artistes contemporains, mais comme lui il se dévoua à ses nombreux élèves, comme lui il trouva le temps, pendant cette longue période d'enseignement, de créer et d'exécuter des œuvres d'une grande importance.

Magaud fut appelé, jeune encore, en 1869, à la direction de l'École des Beaux-Arts de Marseille. Il sut inspirer aux élèves le sentiment le plus élevé de l'art classique, les saines traditions, la correction du dessin, tout ce qu'on peut leur enseigner, les laissant libres ensuite, — les y poussant même, — d'exprimer leur propre sentiment dans la composition et la couleur.

Il fonda — j'eus la satisfaction de l'y encourager — des prix de composition, d'esquisses, de maquettes, engageant ses élèves à être bien personnels, bien eux-mêmes.

n pourrait dire qu'il mettait en pratique auprès
ıx cette maxime qu'un jeune et déjà célèbre poète
heureusement exprimée en ces vers :

s satisfait des fleurs, des fruits, même des feuilles,
c'est dans ton jardin à toi que tu les cueilles

lagaud resta 27 ans à la direction de l'École des
ux-Arts ; il y créa la classe des demoiselles ; les
rs d'anatomie, de peinture, d'art décoratif, d'his-
e de l'art, de coupe de pierre et de bois ; des
ses et des concours de projets sur programmes,
quisses pour la peinture, de maquettes pour la
lpture, de figures historiées d'après le modèle
ınt, qui tous ont donné de brillants résultats.
orsque Magaud prit la direction de l'École, le
sonnel enseignant se composait : d'un professeur
lessin, d'un professeur d'architecture, et d'un
fesseur de sculpture. C'était bien peu pour un
ıbre déjà très important d'élèves ; les profes-
rs et le directeur étaient littéralement surmenés.
es démarches de Magaud et ses sollicitations
nt actives auprès des différentes municipalités.
ut les convaincre de la nécessité d'accorder des
lits plus importants en faveur de l'École. Le
cès couronna ses efforts.
ujourd'hui, 17 professeurs concourent à l'édu-
on artistique des jeunes gens qui se destinent
beaux-arts ou aux arts industriels : c'est un
ltat fort appréciable, dû à l'initiative et au
ouement de ce directeur.
serait trop long de citer tous les jeunes maitres
sont sortis de l'École des Beaux-Arts pendant
direction de Magaud ; plusieurs grands-prix
Rome — cinq sculpteurs et deux peintres — outre
ombreux artistes sculpteurs ou peintres indé-
dants, dont le talent a été consacré à Paris

par des œuvres absolument remarquables, couronnées par le succèe.

Magaud a su, en très peu d'années, élargir considérablement le champ des études à l'École des Beaux-Arts de Marseille et l'a placée à un degré très élevé.

Magaud — je l'ai dit — sut trouver, pendant sa direction, le temps nécessaire pour exécuter des travaux d'une importance réelle, d'une incontestable valeur, notamment les nombreux tableaux décorant la galerie de l'ex-Cercle religieux, les panneaux et le plafond du Café de France, le plafond du Café des Deux-Mondes et celui du Café des Mille-Colonnes, le plafond de la grande salle de la Chambre de Commerce, la décoration de la salle des fêtes de la Bibliothèque, de divers salons de la Préfecture, un grand nombre de travaux particuliers, qu'il serait trop long d'énumérer, enfin ce gracieux tableau, *Le Baiser au Miroir*, que Magaud peignit à l'âge de 72 ans, ayant conservé toute la finesse, la correction du dessin et la sûreté de main.

Ses travaux sont remarquables par la composition toujours prompte et sûre, par la noble attitude de ses figures et la correction du dessin, l'exactitude des costumes dans ses panneaux historiques. L'un de ses plus grands mérites est de les avoir conçus et exécutés dans un milieu où la pénurie des modèles est constatée par tous les artistes, où il faut une grande science pour se passer le plus souvent des documents les plus indispensables.

Magaud sut toujours placer merveilleusement ses tableaux dans le cadre grandiose réservé par l'architecte, mettre son ensemble à l'échelle du monument qu'il était appelé à décorer, et donner à la tonalité générale la note exacte exigée par la distance et le point de vue.

On peut dire que Magaud est une gloire pour Marseille, où son souvenir restera vivant à l'École

ıme ses peintures survivront longtemps dans némoire des Marseillais.

e nombreuses récompenses : 33 médailles d'or, gent, diplômes d'honneur et témoignages de e nature affirment la haute valeur artistique ce peintre.

n'ai parlé que du peintre. Faut-il que je e sous silence ce que fut Magaud dans la vie ée ?... Non. Les préoccupations constantes de direction et ses travaux artistiques n'ont pas êché Magaud de devenir le père le plus dé-é pour la famille qui lui échut après la perte son frère. Son abnégation et sa sollicitude fu- admirables ; il s'occupa lui-même de l'édu-on artistique de ses enfants adoptifs, et il eut oié d'en trouver une première récompense en nt, à la direction de la classe des demoiselles, nièce, Mademoiselle Magaud, qui dirige avec nt de compétence que de talent cette classe 200 élèves dont l'ambition de bien faire est ours en éveil, donnant ainsi tant de satisfac- à la ville de Marseille, laquelle, de son côté, apprécier les dispositions de ces élèves et les sacrifices nécessaires pour la prospérité e classe si intéressante.

ıonorable M. Moutte, votre estimé confrère, é appelé à succéder à Magaud dans la di-on de l'Ecole des Beaux-Arts. Comme sous prédécesseur, les saines traditions de l'art y pratiquées et professées avec ardeur.

jà de nouveaux cours y sont installés et les udes remarquables de quelques-uns de ses élèves espérer de nouveaux et brillants succès pour le de Marseille, succès qui iront toujours dissants.

des évènements et des devoirs impérieux, plus que ma volonté, m'ont empêché de suivre la purement artistique à laquelle j'étais destiné,

j'ai pu cependant, au cours de ma carrière, apprécier jusqu'à quel point l'étude de l'antique est le guide le plus sûr pour les jeunes artistes.

Les travaux les plus remarquables des peintres grecs n'étant pas parvenus jusqu'à nous, nous ne pouvons apprécier leur valeur que par quelques descriptions, qui nous font croire que ces célèbres artistes avaient poussé l'art de peindre à un degré si élevé qu'ils provoquaient fréquemment l'enthousiasme de leurs contemporains ; mais c'est surtout par la sculpture qu'on a pu connaître le degré de perfection qu'avaient atteint les artistes grecs.

Les maîtres de cette époque avaient établi des règles ou canons, qui étaient des guides sûrs pour leurs élèves ; ces principes si précieux se manifestent surtout dans le caractère monumental de leurs plus belles statues et bas-reliefs, qui tenaient de l'art égyptien une attitude simple et pure de dessin ; elles étaient si bien pondérées qu'elles étaient comme le complément architectural de ces splendides monuments antiques, qu'elles ornaient somptueusement et qui, eux-mêmes, dans leur majesté, étaient souvent formés d'un seul profil à l'extérieur. Mais, quelle perfection dans l'étude de ces silhouettes, si parfaites qu'on ne pourrait y ajouter ou en retrancher le moindre détail sans les dénaturer !

Cette rigidité dans les principes établis par les maîtres grecs pouvait-elle nuire à la statuaire ? Non, certes ! Ces règles se complétaient par l'étude du nu, par le choix de modèles parfaits et nombreux, par la vue fréquente des mouvements du corps, dans les fêtes publiques, les luttes, les jeux, les danses, si appréciés à cette époque, ces fêtes où se rencontraient de nombreux athlètes aux formes puissantes et nerveuses, fines en même temps, jeunes ou dans la force de l'âge, de jeunes femmes dont les formes du corps se dessinaient sous la tunique légère dans toute leur beauté et leur perfection, en toutes leurs attitudes.

.'agilité, la grâce, la force des muscles, leur par-
te harmonie, s'étalaient librement sous les yeux
artistes, ce qui explique, en partie, la beauté de
rs œuvres.

.'enseignement de ces grands maîtres se com-
tait encore par la noblesse et la grandeur des
timents qu'ils exprimaient dans leurs statues, la
ce, le courage : toutes les nobles qualités de
omme se joignaient à la pureté des formes, pour
npléter ces chefs-d'œuvre, objets de notre
niration.

:n effet, quelle majesté dans la belle tête du *Jupi-
Olympien*, quelle élégance dans l'*Apollon du
védère*, dont les détails, si recherchés, ajoutent
si grand charme à cette figure; la puissance de
rcule Farnèse, qui symbolise si bien la force
digieuse, jointe au calme, à la bonté, à la finesse
veuse des attaches; la *Vénus de Médicis*, si pal-
nte de grâce et de vérité; les figures, hélas! mu-
es, du fronton du Parthénon ; la *Victoire de
nothrace*, que la France doit à l'énergie éclairée
otre précédent directeur!

e sont autant de monuments impérissables de la
lpture antique.

uel étonnement et quel enthousiasme ont dû
voquer tous ces nombreux chefs-d'œuvre à leur
arition, à l'avènement de chaque nouvelle mani-
ation du génie de ces grands maîtres !

es mêmes sentiments se sont produits à toutes
époques, chaque fois qu'un chef-d'œuvre a surgi :
que le *Moïse*, de Michel Ange; le *Milon de Cro-*
, de Puget; l'*Aveugle et le Paralytique*, de
can.

est bien là l'art nouveau, toujours nouveau, lors-
l se produit sous de tels aspects.

e que nous connaissons des grands maîtres de
tiquité nous fait regretter de ne connaître que
de minutieuses descriptions, il est vrai, leurs

plus riches œuvres polychromes, telles que la *Minerve*, le *Jupiter Olympien*, les statues des dieux de l'Olympe qui ornaient le Panthéon et les palais des riches et puissants Romains, toutes faites des métaux les plus rares, d'ivoire et de pierres précieuses.

Des tentatives de reproduction par des hommes de valeur n'ont pas réussi à nous donner une idée exacte de ce qu'étaient ces œuvres disparues.

Cependant, on est en droit d'espérer de beaux résultats de la sculpture polychrome et l'on serait heureux, pour les artistes, de voir des œuvres sérieuses remplacer de nombreuses statues si peu en harmonie avec le cadre qui les entoure, œuvres sans valeur s'étalant là où devraient briller de vrais chefs-d'œuvre.

Le moment viendra, je l'espère, où je pourrai vous faire part de mes recherches à ce sujet, et j'ose croire que vous les accueillerez avec la bienveillance que vous avez mise à m'accueillir moi-même aujourd'hui.

ÉPONSE DE M. MACÉ DE LÉPINAY

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

J DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. JULES CANTINI

MONSIEUR,

Académie s'associe pleinement au juste tribut
ges que vous donnez à votre éminent prédé-
ur. Pour ma part, quoique profane, je ne puis
léfendre, chaque fois que je pénètre dans la
ordinaire de nos séances solennelles, de laisser
mes yeux sur les délicieuses fresques qui nous
rent et qui sont son œuvre. Délicatesse de
n, harmonie des formes et des couleurs, tout
ourt à produire une impression douce et
sante à la fois. Combien est différente celle
e n'ai eu que trop souvent l'occasion d'éprouver
nt ces dernières années, lorsque je siégeais
le grand amphithéâtre de Chimie de la Sor-
e et que mes yeux étaient attirés, malgré moi,
immense fresque toute récente qui prétend en
l'ornement !

titres qui justifient le vote par lequel l'Aca-
e de Marseille vous a ouvert ses portes sont de

double nature. Comme artiste, vous avez créé des œuvres sculpturales qui resteront. Je n'en donnerai qu'une preuve, l'acquisition par l'État de la statue que vous avez faite en collaboration avec M. Barrias et qui a été remarquée à la dernière Exposition universelle. Je suis heureux, d'autre part, de vous dire la profonde impression que m'ont produite les deux belles statues qui ornent vos ateliers et que vous tenez à conserver. Elles nous font regretter que vous ayez été contraint par de douloureux événements de famille de subordonner l'art pur au développement d'une grande industrie. Mais si cette industrie d'art décoratif a pu prendre sous votre direction un remarquable développement, cela est dû plus encore à la sûreté de goût de l'artiste qu'à la merveilleuse pureté de la matière que vous travaillez et transformez. Les autels de Notre-Dame-de-la-Garde, de la Cathédrale et, on peut le dire, de toutes les églises de Marseille, sans compter bien d'autres œuvres dispersées dans tous les pays du monde, à Bangkok même, montrent assez la valeur de tout ce qui sort de vos ateliers.

De tous ces marbres, les plus beaux, les plus variés comme dessin et comme couleur sont certainement les onyx que vous retirez des anciennes carrières romaines d'In-Smara, près de Constantine. Longtemps abandonnées, recouvertes de débris et de terres qui les masquaient complètement, les circonstances qui en ont amené la découverte récente méritent d'être signalées.

Lorsque l'Académie, suivant en cela une sorte de tradition, élut comme l'un de ses membres Monseigneur Robert, évêque de Marseille, c'est moins le prélat qu'elle désirait s'attacher, que le savant. C'est lui, en effet, qui sut retrouver dans les ouvrages de saint Augustin, de saint Cyprien et même de Pline des renseignements assez précis pour fixer aux environs de Sigus les carrières d'où étaient sortis les

ɔbres marbres Numides, couleur d'ivoire. C'était
ɔ erreur de 25 kilomètres seulement mais qui expli-
ɔ que les recherches que vous entreprîtes avec votre
/eu d'après les indications de Mgr Robert restèrent
ongtemps infructueuses. C'est le hasard qui vous
t en aide. Une pluie d'orage surprit votre neveu
milieu de l'une de ses explorations, pluie bien-
sante, car, pendant qu'il en attendait la fin, réfugié
ns une anfractuosité de rocher, elle lavait le sol et
ompensait enfin vos patientes recherches. Quelle
tière admirable que celle qui se trouvait ainsi de
uveau mise au jour ! Produites par des sources
rustantes, transparentes comme le sont les dépôts
caires de formation analogue qui tapissent les
ɔis des grottes, de légers débris argileux de cou-
r, incrustés dans la masse, y dessinent des vei-
s colorées, vertes et rouges, d'un admirable effet,
ne incessante variété.

Ce qui caractérise tout particulièrement vos œu-
es d'ornementation, c'est le goût avec lequel vous
/ez grouper les marbres des provenances les plus
/erses, en associer les couleurs et les dessins
turels, de manière à réaliser des effets polychro-
s des plus remarquables. A ce point de vue, vous
ez repris et développé un art d'origine exclusive-
ent romaine, heureuse transformation d'une tra-
ion grecque, dont l'origine est singulière.

Les premiers temples construits par les Grecs
ient en effet en bois. Pour en assurer la conser-
tion, malgré la pluie et le soleil, ils étaient bien
ligés de les recouvrir d'une couche de peinture pro-
trice, dont ils savaient varier les tons, de manière
ransformer ce qui était une nécessité en une orne-
entation polychrome. Lorsque, plus tard, ils ap-
irent à travailler la pierre, et les monuments impé-
sables qu'ils ont laissés nous montrent assez ce
'ils savaient en faire, en même temps qu'au point
vue architectural, ils continuaient à donner par

tradition à leur monuments les mêmes formes générales, ils continuèrent aussi à recouvrir ces riches matériaux des mêmes peintures qui s'imposaient autrefois.

Ce furent les Romains qui, grâce à la variété des marbres qu'ils savaient se procurer, imaginèrent de remplacer l'ornementation polychrome obtenue par des couches de peinture, par celle, plus riche et plus belle, obtenue par des marbres de couleur, auxquels ils joignaient souvent le bronze, employé, par exemple, pour constituer le soubassement et les chapiteaux de colonnes en marbre. Combien nous pouvons regretter de ne connaître, le plus souvent, que par les descriptions des auteurs, la beauté des résultats obtenus par de simples placages, qui n'ont pu résister aux invasions barbares, laissant trop voir aujourd'hui, comme au Panthéon d'Agrippa à Rome, la pauvreté des constructions en brique qui leur servaient de support !

En même temps que vous vous inspiriez, dans vos œuvres d'ornementation, des traditions romaines, vous avez été, dans l'art pur, au nombre des novateurs en appliquant la polychromie à la sculpture. Les trois statues que je citais précédemment montrent assez combien vous avez réussi et quels heureux résultats on peut attendre de l'habile assemblage de marbres diversement colorés pour reproduire les teintes naturelles de la chair et des vêtements et, en particulier, pour reproduire les dessins de ces derniers, en utilisant les veines colorées des marbres naturels.

Ici encore, vous avez su faire revivre des traditions anciennes, mais qui n'avaient reçu que de rares et timides applications. Nous savons bien que les célèbres statues, dues à Phidias, de Jupiter et de Minerve, qui ornaient le Parthénon, étaient en or pour les vêtements, en ivoire pour les chairs, mais aucun essai analogue ne fut tenté par les Grecs au-

à du vime siècle avant notre ère. Quant aux mains, les statues qui ornaient le Panthéon à me ne présentaient guère que la réunion du bronze lu marbre blanc et, comme véritable assemblage marbres de couleur fait par eux, on ne peut citer : de bien rares exemples, où ils utilisèrent pour les ements le marbre rouge antique, le basalte, le nit, le syénite ou le porphyre rouge. Tel est le ste de l'Adorante au Louvre, dont la chair est en rbre, les draperies en porphyre rouge.

i ces essais ont été aussi rares, c'est que les an- ns, nous en avons des preuves certaines, colo- ent leurs statues, et cette tradition, nécessaire à igine, lorsque les Grecs employaient des maté- ıx grossiers, se perpétua, quelle que fût la pureté a beauté des marbres employés, jusqu'à Michel- ge.

e n'ai parlé jusqu'ici que de l'artiste. Je ne serais complet si je ne disais quelques mots de l'homme oien. Ancien élève de notre École des Beaux-Arts, s avez tenu à stimuler le zèle de vos jeunes suc- seurs par la fondation de prix nombreux et iés. Dans cette œuvre, Madame Cantini est votre able et zélée collaboratrice. Ainsi resteront asso- à jamais vos deux noms dans la mémoire des nes générations d'artistes qui se souviendront du le exemple de votre vie, et des résultats que l'on t espérer par l'union de l'intelligence et du ail.

ous le voyez, Monsieur, les services rendus par s, dans le double domaine de l'art pur et de l'art nementation, justifiaient beaucoup plus que e modestie ne semble vous le faire croire, le ix de l'Académie, et je suis heureux de vous naiter, aujourd'hui, la bienvenue parmi nous.



POUR

LE VIEUX PORT

Par M. Michel CLERC

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES

Il n'est question, depuis quelque temps, dans les journaux locaux, que de vastes projets concernant l'embellissement de notre ville : percement de boulevards extérieurs destinés à dégager les artères du centre, démolition et réfection des vieux quartiers, construction de monuments d'utilité publique, entre autres de cette fameuse Faculté des Sciences dont on parle depuis tantôt vingt ans sans qu'on la voie jamais sortir du sol, tout cela, sans compter l'agrandissement des bassins de la Joliette en voie d'exécution, forme un ensemble imposant, et mérite à coup sûr l'approbation de tout bon Marseillais, et, par conséquent, celle de l'Académie.

Que si quelqu'un s'étonnait de voir mentionner, en cette occurrence, l'Académie, et croyait devoir décliner sa compétence en matière d'édilité et de travaux publics, je lui répondrais que tel n'est point notre sentiment, que nous prétendons avoir notre avis et le donner, même si on ne nous le demande pas, et que peut-être il ne serait pas mauvais parfois qu'on nous le demandât. J'estime pour ma part, et

je sais que je ne suis pas le seul, que les Académies de province se sont trop souvent comme crues obligées de prendre au pied de la lettre la boutade fameuse attribuée à Voltaire, et de tâcher à passer, au milieu des bruits du jour, modestes et inaperçues. Certes la modestie est une vertu louable, d'autant plus qu'elle est peu à la mode de nos jours; mais encore ne faut-il pas en abuser, ni craindre de dire son mot sur les affaires du temps présent, lorsque l'on croit que ce mot est bon à dire. D'ailleurs, je m'empresse de l'ajouter, jamais notre Compagnie n'a entendu se confiner dans ce rôle ingrat de spectatrice impassible et désintéressée des hommes et des choses du jour ; toujours elle a, non seulement aidé et secondé l'opinion publique toutes les fois que les intérêts marseillais, quels qu'ils fussent, étaient en jeu, mais toujours elle a pris l'initiative du mouvement, et montré ainsi que rien de ce qui intéresse notre cité ne lui est étranger (1).

Je vais donc, fort de l'approbation de mes savants confrères, vous entretenir brièvement de l'un de ces projets, qui nous a paru, et, je l'espère, vous paraîtra infiniment dangereux pour l'avenir de notre chère cité.

C'est du projet de transformation du Vieux-Port que je veux parler, tel que nous l'a fait connaître, il y a quelque temps, un article dû à la plume du plus alerte des rédacteurs de notre journal le plus répandu, et généralement le mieux informé.

Au premier abord, ce projet paraît n'avoir rien de bien subversif, et ne devoir soulever aucune opposition. Il ne s'agit en effet, officiellement, que d'un projet d'*approfondissement* de ce port, et, là-dessus,

(1) Pour la question même qui nous intéresse, M. Legré a rappelé qu'en plusieurs circonstances, et cela dès l'année 1782, l'Académie de Marseille s'est vivement préoccupée des conditions de navigabilité du Vieux-Port (*Mémoires de l'Académie*, année 1880, p. 394).

ıt le monde sera vite d'accord. Il est évident en
'et que le Vieux-Port, encombré peu à peu par les
ports des siècles, et insuffisamment dégagé par
s dragages partiels et intermittents, doit avoir
soin, non seulement d'être ramené à sa profon-
ur primitive, mais d'être creusé plus profondé-
ent encore, pour offrir plus de ressources aux
soins de la navigation moderne, si différente de
ncienne par la dimension et le tonnage des bâti-
ents.

Je le répète : là-dessus, point de difficulté ni de
vergence d'opinion. Que dis-je? les archéologues
x-mêmes, ces gens grincheux par définition, en
ront enchantés : il serait bien surprenant en effet
e la drague ne ramenât pas à la surface quelque
oris intéressant, comme ce petit bronze qui est
é s'échouer, je ne sais comment, au Musée d'Aix,
mieux encore, comme ce curieux bas-relief de
rbre, passé, d'une façon également mystérieuse, à
Bibliothèque de Stuttgart.

Seulement (car il y a un seulement), cet approfon-
sement du port comporte un léger corollaire, sur
uel d'ailleurs les intéressés ne paraissent pas
cisément près de s'entendre.

Dans la Commission d'enquête (il y a, paraît-
une Commission d'enquête, et qui porte ce titre),
s'est surtout occupé de tout autre chose que du
approfondissement, à savoir d'un agrandisse-
nt de la surface d'eau *utilisable*. Je m'explique
s clairement. Les représentants des Compagnies
navigation (ici je cite textuellement l'article du
rnal en question) « voudraient que le projet
mélioration du Vieux-Port comportât l'établis-
nent de môles, dont trois principaux seraient
és au quai nord (côté de la Mairie) et auraient
cun une superficie de cent mètres carrés. » (1).

) *Petit Marseillais*, 10 novembre 1901.

Ainsi, le projet d'*approfondissement* est devenu, sans qu'on crie gare, un projet d'*amélioration* : mot dont la portée à peu près indéfinie est bien faite pour légitimer toutes les inquiétudes. Je ne puis m'empêcher de penser, dût-on trouver le rapprochement irrévérencieux, à quoi ont abouti les efforts et l'argent dépensés pour l'amélioration de la race chevaline par exemple. On dit bien que les chevaux y ont gagné, et je veux le croire, moi profane ; mais je suis surtout frappé de ce que les hommes y ont perdu ; et l'institution du pari, même mutuel, me paraît être une de ces améliorations que nous aurions pu sans dommage laisser à nos voisins d'Outre-Manche ; à moins que par hasard elle ne soit une des causes de cette fameuse supériorité anglo-saxonne dont on nous rebat les oreilles depuis quelques années.

Mais enfin, sans discuter pour le moment la valeur de cette amélioration projetée, je constate que nous nous trouvons en présence d'un projet ferme, dû à l'initiative des Compagnies de navigation, projet ayant pour but de permettre à un plus grand nombre de bateaux, et, sans doute aussi, à de plus grands bateaux, des vapeurs évidemment, d'aborder et de débarquer plus rapidement et plus commodément passagers et marchandises. Tout le monde comprend en effet l'avantage des môles, qui permettent, non seulement à un plus grand nombre de navires d'accoster en même temps, mais, ce qui est plus important encore, d'accoster bord à quai. L'utilité de ce projet pour la navigation n'est donc pas contestable. Mais que dire alors du contre-projet par lequel a répondu à cette demande le service des Ponts-et-Chaussées maritime ? Ici, encore, je me borne à citer textuellement :

« La construction de ces môles ne paraît pas avoir l'agrément du service spécial, qui objecte avec quelque raison *(remarquez bien ceci)* qu'ils diminueraient

trop considérablement la surface d'eau et détruiraient, en tous cas, l'esthétique d'un panorama merveilleux et unique ».

Et alors (je continue la citation) « le projet dont l'ingénieur de ce service est l'auteur évite cet écueil tout en donnant satisfaction. Il consiste à élargir les quais de façon à obtenir une surface moyenne de cinquante mètres ».

Vous avez bien entendu : à ceux qui demandent l'agrandissement, non pas, il est vrai, de la surface d'eau brute, mais de la surface utilisable, le service compétent répond en proposant de réduire cette surface pour élargir les quais ! Autrement dit, à ceux qui demandent de pouvoir faire entrer plus de bateaux dans le port, il répond en proposant de faire circuler plus de charrettes le long des quais.

Des esprits superficiels seraient peut-être tentés, au premier abord, de croire à une plaisanterie ; mais, étant donné le sérieux incontestable de l'administration des Ponts-et-Chaussées, il faut bien se résigner à traiter sérieusement la question, quelque incohérente et baroque qu'elle puisse paraître aux profanes.

Mais ce n'est pas ici que l'on peut la traiter avec le développement nécessaire et en donnant les arguments techniques seuls appréciés, à priori, des ingénieurs. Je me propose, plus simplement, d'attirer l'attention du public sur cette question, que l'on paraît avoir, peut-être à dessein, tenue dans l'ombre, et d'engager tous ceux qui ont quelque souci de la beauté et du bon renom de Marseille à réfléchir là-dessus et à donner leur opinion, une opinion dûment motivée. Il ne faut pas qu'un beau jour Marseille en se réveillant trouve mutilé cet admirable Vieux-Port, une de ses beautés les plus incontestées.

Et que l'on ne se méprenne pas sur ma pensée et mes intentions : que l'on n'affecte pas de voir ici la

protestation de quelques érudits soucieux uniquement du passé et indifférents aux besoins du présent et de l'avenir. Nul plus que moi n'est convaincu des nécessités nouvelles faites par les circonstances au commerce et à l'industrie de notre pays, et, tout particulièrement, au commerce et à l'industrie de Marseille. Et, loin de regarder d'un œil de dédain, comme cela a trop longtemps été la mode chez nous, les choses du commerce et de l'industrie, j'ai toujours été de ceux qui pensent que la science et l'art eux-mêmes ne peuvent se développer que là où la vie commerciale et industrielle est intense et fournit la condition primordiale de tout développement, à savoir la richesse. Je crois d'ailleurs avoir donné assez de preuves de mon dévouement à toutes les causes marseillaises pour n'être pas obligé d'insister là-dessus.

Il y a, en somme, deux choses à considérer : la navigation retirera-t-elle vraiment un avantage sérieux de l'un ou de l'autre des deux projets en question ? Et n'y a-t-il pas un intérêt d'ordre supérieur qui s'oppose à ce que l'on accepte l'un ou l'autre ?

Vous me permettrez, c'est entendu, de ne faire qu'effleurer le premier point, le lieu et la circonstance se prêtant peu à des développements forcément arides. Je me bornerai à quelques indications.

Pour ce qui est, d'abord, de l'établissement de môles divisant le port comme en compartiments, le service spécial assurément n'a pas tort quand il reproche à ce système de trop diminuer la surface d'eau et de nuire aussi à la beauté du panorama. On peut, de plus, se demander comment, dans un espace ainsi rétréci et coupé par des môles, les bateaux pourront manœuvrer. Ajoutez enfin que l'on ne voit pas bien à qui exactement pourra profiter ce système. On n'a pas la prétention, je pense, de faire entrer dans le port ainsi aménagé les grands

peurs de cent mètres et plus de longueur. Je ne nse pas non plus que l'on ait l'intention de nstruire sur les quais les docks et entrepôts nécesires au débarquement des marchandises. On ne it donc avoir en vue que les bateaux des petites nes, et uniquement le débarquement des voyaurs : beaucoup de travail pour un résultat édiocre.

Mais que dire alors de l'autre projet? Ce que l'on propose de gagner par l'élargissement des quais tenu par la diminution de la surface d'eau, j'avoue toute humilité ne pas le comprendre. Le mouveent dans le port restant à peu près le même, puise cela ne facilitera presque en rien le décharment des bateaux, il me paraît excessif d'acheter pcu plus d'activité dans le charroi au prix de la ppression d'une bande d'eau variant de trente cinquante mètres. Je n'exagère pas, au contraire, us allez le voir.

Le port actuel a une largeur moyenne de trois nts mètres (1), et il s'agit (je cite) de réduire cette rgeur à 265 mètres pour la première moitié, et à *0 mètres* pour la seconde, celle qui aboutit à la nnebière.

Vous voyez que je n'exagérais pas : le Vieux-Port, rs son milieu, n'aura plus que 265 mètres au lieu 320, et au quai de la Fraternité il n'en aura plus e 170, au lieu des 200 mètres qu'il a actuellement : trement dit, il perdra en largeur la somme énorme 30 à 53 mètres. Et dire que l'on prétend par cet génieux système éviter de trop réduire la surface eau! Que serait-ce si on avait voulu la réduire! moment que, pour élargir le port, on ne trouve

1) Exactement, 200 mètres au quai de la Fraternité, 248 de ue Juge-du-Palais à la rue Fortia, 320 de la rue Coin-deoul à la rue du Chantier, 312 de la Consigne au bassin de énage.

rien de mieux que d'en combler une partie, on pe
se demander s'il ne conviendrait pas, pour l'élarg
davantage, de le combler tout entier : ce serait,
j'ose dire, le comble de l'élargissement.

Puisque cependant le service spécial a daig
admettre qne la question d'utilité n'est pas seule
jeu, et que l'on doit s'inquiéter aussi du changeme
qui peut en résulter au point de vue esthétique, no
avons, nous, le droit et même le devoir d'insister l
dessus, et de plaider contre les ingénieurs la cau
des artistes : nous espérons que celle-ci aura po
défenseurs tous ceux qui aiment Marseille, et qui
veulent non seulement riche, mais belle.

Et à ce propos, je me reprocherais de ne pas ra
peler le souvenir de l'un de nos plus regrettés confr
res, dont l'appui nous aurait été si utile en cette ci
constance. L'Académie, en effet, n'a pas oublié q
dans la séance publique du 19 décembre 1880,
Emile Bernard, qui était pourtant, lui aussi, ing
nieur en chef du service maritime, prononçant s
discours de réception, montra, en termes d'une vé
table éloquence, que le Vieux-Port était le noyau
le centre historique de Marseille. Et nul mieux q
lui n'a indiqué la différence essentielle qui dès
début a existé et qui, à mon avis, devra toujou
exister entre le Vieux-Port et les ports nouveaux.

Du jour où l'on s'est décidé à donner au commer
ces ports nouveaux dont il ne pouvait plus se pa
ser, il semble que l'on ait à tout jamais renoncé
demander au Vieux-Port les services qu'il ne pouva
plus rendre. Là comme partout, le système de
division du travail paraissait s'imposer : à la Joliet
les grands bateaux et le grand trafic, au Vieux-Po
les voiliers, la pêche et les plaisanciers. Là-bas, à
Joliette, l'on dispose d'un espace pour ainsi di
illimité, et les bassins nouveaux peuvent, au fur et
mesure des besoins, s'ajouter aux bassins actuel
Là, en effet, tout est l'œuvre de l'homme, et rien

lui fait obstacle. Les ingénieurs ont là libre carrière, pour plusieurs siècles, je pense.

Le Vieux-Port, lui, c'est bien autre chose. Œuvre de la nature et du temps, il n'a pas, heureusement, ces lignes inexorablement droites qui seules font la joie des ingénieurs ; il se permet d'être irrégulier : ce n'est pas un bassin, c'est un port. C'est bien plus que cela encore : c'est, Messieurs, le cœur même, c'est la raison d'être de notre cité. Raisons de sentiment, me direz-vous ; pas du tout : raisons d'un intérêt bien entendu. Quelle rage de démolitions nous pousse, et quand donc comprendrons-nous qu'il est fou de sacrifier à un intérêt matériel immédiat, généralement médiocre ou même problématique, des intérêts bien autrement sûrs et durables ? Allez donc demander à Carpentras ce que lui a rapporté la destruction des admirables remparts qui faisaient d'elle une des villes les plus pittoresques de la Provence. Demandez-le aussi à Antibes, qui vient d'accomplir la même opération, et avec le même succès. Petites villes elles étaient, petites villes elles sont restées et resteront. Seulement elles ont perdu ce qui faisait leur charme. J'ignore ce qu'en pensent leurs habitants, mais je sais bien ce qu'en pensent les étrangers et les touristes : ils pensent à s'enfuir au plus vite dès qu'ils y ont terminé leurs affaires. Et voici qu'Avignon à son tour, saisi d'une noble émulation, se met à jeter bas, timidement d'abord et à la sourdine, quelques fragments de ses remparts crénelés et dorés par le soleil. Puis, voyant que personne, sauf quelques fâcheux, toujours les mêmes, ne dit rien, et que tout le monde laisse faire ; que ceux-mêmes qui ont la charge de faire respecter les souvenirs les plus précieux de notre histoire nationale désapprouvent si mollement l'œuvre des démolisseurs qu'ils semblent l'approuver, ce n'est plus seulement de quelques brèches à ouvrir qu'il s'agit, mais d'une vaste et méthodique destruction. Et tout cela pour

que le charroi en Avignon ne soit point gêné et ait ses coudées franches ! Le charroi d'Avignon, les nécessités de la circulation en Avignon, ce sont là d'aimables plaisanteries dont on n'a peut-être pas à Paris bien goûté toute la délicate saveur ; pour nous, qui savons à quoi nous en tenir là-dessus, *risum teneatis, amici*. Puis c'est Venise et Florence, les villes sacrées de l'art, qui ont vu surgir à leur tour la bande noire des démolisseurs. Là par exemple, ils ont trouvé à qui parler, et, grâce aux efforts de quelques hommes énergiques, ils ont à peu près perdu la partie.

Ce qu'ont fait ces bons patriotes, nous devons le faire. Le Vieux-Port, pour Marseille, c'est un peu ce que sont à Venise ses canaux. Voit-on Venise sans canaux, ou avec des canaux modernisés et sillonnés par des bateaux à vapeur ?

Le Vieux-Port est même plus que cela : il est le seul témoin de notre très ancien passé. J'aime à croire que les ingénieurs les plus insensibles aux considérations d'ordre historique hésiteraient à proposer de démolir Saint-Victor, si le besoin leur en paraissait se faire sentir. Eh bien ! ce qu'est Saint-Victor pour le moyen-âge, le Vieux-Port l'est pour l'antiquité. C'est aujourd'hui le seul témoin de cette Massalia d'il y a vingt-cinq siècles, dont nous sommes si fiers, à juste titre, d'être les fils : or, la piété filiale ne va pas sans un peu de reconnaissance et d'esprit de sacrifice. Embryon et germe de la cité actuelle, le Vieux-Port doit être respecté par nous comme l'est par les Parisiens l'île de la Cité. Et qu'on ne m'objecte pas que ce ne serait pas la première fois qu'on le remanierait, en diminuant la surface d'eau : je sais, comme tout le monde, qu'en 1855 on a empiété sur l'eau pour élargir le quai de la Fraternité. Qu'est-ce que cela prouve ? C'est à peu près comme si l'on m'objectait que les anciens eux-mêmes ont modifié la

ne et les dimensions de leur port, comme le
ontre la carcasse de bateau trouvée enfouie sous
premières maisons de la rue de la Républi-
. C'est précisément, à mon avis, une raison de
pour que l'on n'aille pas plus loin dans cette
; sans quoi l'on finirait par faire du Vieux-
t une espèce de boyau informe, à peine plus
e que la Cannebière : c'est cet aspect peu en-
eant que tend déjà à lui donner le projet du
ice des Ponts-et-Chaussées.

oyez-bien, enfin, que si le Vieux-Port n'avait
r lui que son antiquité, si vénérable soit-elle,
'inclinerais moi-même devant les nécessités ou
ne simplement les convenances de notre com-
ce.

ais, et c'est par là qu'il faut finir et qu'il au-
peut-être fallu commencer, le Vieux-Port
pas seulement une respectable antiquité :
un de ces rares chefs-d'œuvre comme la na-
et le génie humain réunis peuvent seuls, avec
e du temps, en produire. Au bout de cette
triomphale qu'est la Cannebière, entre la
se imposante de l'Hôtel-Dieu, le pittoresque
ier des Accoules, les sombres tours de Saint-
or et les pittoresques remparts de Vauban,
ien que des adjonctions malheureuses aient
gâté la silhouette du Pharo, le Vieux-Port
e un ensemble, et, ne craignons pas de le
un ensemble unique au monde.

1818, à l'annonce d'un projet d'élargissement
quais aux dépens de la surface d'eau, projet dû,
rellement, à un ingénieur, toute la ville fut en
: toutes les assemblées locales, Conseil Géné-
Conseil d'Arrondissement, Chambre de Com-
e, et les particuliers avec eux, adressèrent au
ernement pétitions sur pétitions, protestant
giquement contre toute mutilation du Vieux-
Ils l'emportèrent. Serons-nous moins heureux

cette fois ? Cela dépendra uniquement de l'énergie et de la persévérance que nous mettrons à soutenir nos justes revendications.

Un dernier mot. On prétend que ce n'est pas tout, et que derrière ce premier projet s'en dissimule un autre, plus extraordinaire encore. On parle d'un pont transbordeur, c'est-à-dire d'une gigantesque construction en fer qui surgirait à l'entrée du port, sous prétexte de faciliter les communications entre les deux rives. Voyez-vous cette machine informe dressant sa masse au-dessus de l'entrée du port et bouchant l'horizon ? C'est pour le coup que nous n'aurions plus rien à envier à Paris : l'obsession de la tour Eiffel elle-même pâlirait devant ce cauchemar marseillais !

A la Joliette, en plein territoire industriel et commercial, nous sommes tout prêts à admirer comme il convient les œuvres hardies et parfois élégantes, à leur manière, de l'art des ingénieurs modernes. Mais au cœur de Marseille, nous demandons un peu moins de modernisme, et, si possible, un peu plus de beauté. Nous avons, dans le siècle qui vient de finir, ajouté à ce que nous ont légué nos ancêtres deux belles choses : le Palais de Longchamp et la nouvelle Cathédrale ; ne gâtons pas un de leurs souvenirs les plus précieux, parce qu'il demeure le plus vivant : ne touchons pas au Vieux-Port !



Séance publique du 21 décembre 1902

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. L'ABBÉ GAMBER

ÉLU DANS LA CLASSE DES SCIENCES

MESSIEURS,

C'est un double et très précieux honneur que vous me faites aujourd'hui, puisque, grâce à vos bienveillants suffrages, je deviens tout ensemble votre confrère, et le successeur, dans votre classe des Sciences, de notre regretté évêque, Monseigneur Robert.

Déjà, en 1884, votre Compagnie avait bien voulu encourager mes humbles efforts et me frayer la voie au fauteuil que je vais occuper, en couronnant, à la suite d'un de ses concours, l'étude que je lui avais présentée sur un rhéteur chrétien de notre ville. Votre indulgence à mon égard n'est donc point de date récente, et c'est pour moi une joie profonde en même temps qu'un impérieux devoir, à l'heure où vous m'en donnez un nouveau et très flatteur témoignage, de vous exprimer ici publiquement ma plus sincère gratitude.

Si, en nommant l'académicien, vous vous êtes souvenus du lauréat, vous n'avez pas oublié non plus les liens étroits qui m'attachent à notre Université de France, déjà très brillamment représentée parmi vous, et, en me donnant une place dans vos rangs, c'est un nouvel hommage que vous avez tenu à rendre à la grande cause de l'éducation de la jeunesse. Voilà près de vingt-cinq ans que la Providence m'a voué au service de cette cause, d'abord aux côtés de ce normalien distingué, de ce pieux universitaire, qui devait être un jour l'abbé Barnave ; puis, dans notre ancienne Ecole Belsunce, un nom bien cher à votre Académie, et que je ne saurais prononcer sans émotion, parce qu'il est intimément uni dans mon cœur au souvenir de mes maîtres, de mes condisciples et de mes élèves ; enfin, dans notre grand Lycée de Marseille, auprès d'une jeunesse nombreuse, que j'aime de toute mon âme, et qui m'a prouvé bien des fois qu'elle sait comprendre et reconnaître la tendre affection qu'on lui porte. De fait, je n'avais guère que ce titre à l'obtention de vos suffrages, et je vous remercie de l'avoir jugé suffisant.

Peut-être aussi vous êtes-vous rappelé que la plupart des membres du clergé qui, dans le cours du dernier siècle, eurent la faveur de vous appartenir, s'occupèrent d'enseignement ou d'éducation. Tels furent l'abbé Brunet, professeur de rhétorique au Lycée de Marseille et l'un des maîtres d'Adolphe Thiers ; l'abbé Bargès, l'orientaliste distingué de la Sorbonne ; l'abbé Bayle, tour à tour aumônier de notre Lycée et professeur à la Faculté de Théologie d'Aix ; Mgr Cruice, qui, avant de devenir notre évêque, avait dirigé avec autant de zèle que de succès l'Ecole des Hautes Etudes des Carmes ; l'abbé Aoust, le docte professeur de notre Faculté des Sciences ; Mgr Ricard, que les Facultés d'Aix et de Marseille comptèrent au nombre de leurs conférenciers les

s applaudis ; l'abbé Dassy, le charitable et pieux
dateur de l'Institut des jeunes aveugles et des
rds-muets ; enfin le vénérable chanoine Gras,
ı des maitres les plus estimés de notre ancien
it Séminaire, l'auteur apprécié de *Famille et*
lège, qui rendait naguère sa belle âme à Dieu, et
it les yeux, si longtemps fermés aux visions de la
e, se rouvrent maintenant à de plus belles et plus
ables clartés. Assurément, en faisant une part
ırge aux représentants de l'Eglise, votre Compa-
e eut à cœur de montrer l'excellent esprit qui
ime et d'affirmer bien haut que la soutane fut
jours chez elle une liberté. Je suis heureux
endant de constater ici quelles furent ses préfé-
ces, et quelle particulière sympathie elle a cons-
ıment témoignée aux maîtres et aux éducateurs.
ıussi bien, pour parler seulement de la formation
ellectuelle et morale de la jeunesse, l'éducation
-elle une véritable science, qui, comme les au-
, a son objet propre, ses principes et sa méthode ;
science qui est fière d'avoir été cultivée par des
nmes éminents, appartenant aux milieux les plus
ers, mais également désireux de contribuer à son
eloppement et à son progrès.

'andis que, dans l'antiquité païenne, les deux plus
nds génies en qui l'on entend toute la philoso-
e grecque, Platon et Aristote, ne craignent pas
s'attarder longuement à l'exposition de leurs
es pédagogiques, voici que, dès les premiers
cles du christianisme, les Pères de l'Eglise les
s illustres, tels que saint Basile et saint Jérôme,
lient un instant les graves questions de théolo-
ou d'exégèse qui les préoccupent, pour écrire,
ı, son admirable *Discours aux jeunes gens sur*
lecture des auteurs profanes, l'autre, ses ravis-
tes *Lettres à Lœta sur l'éducation de sa fille*.

i les spéculatifs ne manquent pas qui formulent
règles et exposent les théories, plus nombreux

sont les professionnels qui les appliquent, et qui, dans la famille ou en dehors d'elle, exercent les nobles fonctions d'éducateur. Ici encore, à côté de ceux qui accomplissent leur tâche obscurément et sans bruit, nous rencontrons le nom des plus brillants génies dont s'honore l'humanité.

C'est ainsi qu'en plein dix-septième siècle, deux hommes d'Église, qui devaient être deux grands évêques, Bossuet et Fénelon, ne croient pas pouvoir faire un meilleur usage de leur science et de leur talent qu'en instruisant les futurs maîtres de la France, en attendant que, plus près de nous, un des plus puissants orateurs de nos temps modernes, le père Lacordaire, descende de la chaire de Notre-Dame pour aller éclairer des derniers rayons de sa gloire et de son éloquence son cher collège de Sorèze.

Ce goût très vif et cet élan généreux, qu'ont provoqués dans tous les temps l'étude et l'application de la science pédagogique, n'ont rien qui puisse nous surprendre, si nous songeons au but essentiel que l'éducation se propose, je veux dire l'orientation de toutes les énergies de l'homme vers l'Idéal divin, qui est tout à la fois son principe et sa fin suprême. Définir ainsi cette science, c'est indiquer déjà sa vraie noblesse et son importance capitale, en même temps que ses attaches directes avec la philosophie et la religion.

J'ajoute, Messieurs, qu'il en est peu qui soient plus délicates, plus complexes et plus ardues. En effet, de tous les vivants qui s'agitent sur la planète, l'homme est le seul qui puisse résister victorieusement à la discipline qu'on veut lui imposer, et, si la force a souvent raison de sa révolte matérielle, elle ne saurait asservir sa conscience et réduire sa volonté. De plus, l'homme n'est pas un être individuel et isolé, mais un être collectif ayant des liens multiples avec sa famille, sa race, le milieu social où

il vit et la patrie dont il est le citoyen. Sans doute, il y a des lois générales qui s'appliquent indistinctement à la formation de toute créature humaine, attendu que, par certains côtés, toutes les âmes se ressemblent, ayant toutes la même origine, la même nature et la même destinée. Qui niera cependant que l'éducation d'un Slave ne doive différer, sous plus d'un rapport, de celle d'un Anglo-Saxon, et qu'on ne saurait élever un Français du vingtième siècle comme on formait les générations du Moyen-Age ou de la Renaissance ? Le clairvoyant philosophe qui a si intelligemment exploré les origines de la France contemporaine, Hippolyte Taine, a très justement remarqué que la grande erreur des Constituants de 1791 a été de légiférer en ne considérant dans l'homme que l'être abstrait,créé et imaginé par les livres, et non l'homme réel et vivant qui était sous leurs yeux. Telle serait aussi l'erreur que commettraient les éducateurs de nos jours, s'ils refusaient de tenir compte du génie propre et du tempérament particulier de notre race, comme des exigences du milieu et du moment où nous nous trouvons. C'est à ce point de vue que nous sommes d'accord avec ceux qui veulent pour la jeunesse française une éducation vraiment nationale, c'est-à-dire, si j'entends bien le mot dont ils se servent, une éducation qui s'adapte aux nouvelles conditions de notre vie sociale et aux nécessités de l'heure présente, mais qui se conforme également aux traditions, aux tendances originelles et au caractère de notre pays ; une éducation où l'on se souvienne que si notre civilisation moderne est née de la culture gréco-romaine, elle est aussi la fille du Christ et de l'Evangile.

N'est-ce point reconnaître par là, Messieurs, combien sont graves les problèmes que discute la science pédagogiqne, et quelles peuvent être, pour l'avenir d'un peuple, les conclusions qu'elle formule ? De

même, en effet, que les doctrines sur l'éducation ne sont point des opinions fantaisistes et ne reposant sur aucun principe, de même qu'elles traduisent fidèlement les croyances religieuses et morales de ceux qui les ont conçues ou qui les adoptent, ainsi, par l'action qu'elles exercent sur les esprits, les mœurs et les caractères, elles ont sur la vie publique une inévitable répercussion. Si, dans le domaine de la théorie, l'éducateur s'inspire forcément de ses idées sur l'homme et sur ce qu'Ollé-Laprune nommait très bien le *prix de la vie*, il n'est pas moins vrai que, dans la pratique de son système, il tient renfermés comme dans un germe les vertus ou les vices de ceux qui suivront ses enseignements. Dans le *Gargantua* de Rabelais comme dans les *Essais* de Montaigne, dans le *Ratio Studiorum* de la Compagnie de Jésus ou de l'Oratoire comme dans le *Traité des Études* de Rollin, dans les *Pensées* de Locke sur l'Education et dans l'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau aussi bien que dans l'*Essai* d'Herbert Spencer et dans les ouvrages de Mgr Dupanloup, ce n'est pas seulement une méthode pédagogique qui s'affirme, c'est aussi toute une religion, toute une philosophie, c'est parfois même toute une doctrine sociale et politique qui se trahit visiblement.

Et d'autre part, qui ne voit la conséquence et la portée de ces doctrines? Suivant que nous croirons, avec le paradoxal philosophe de Genève, à la bonté native de l'homme, ou, avec tous les penseurs chrétiens, à son originelle corruption, nous laisserons se développer librement et sans contrainte les instincts naturels de notre disciple, ou bien, nous méfiant de ses tendances premières, nous nous efforcerons de maîtriser sa volonté rebelle et de redresser ses perverses inclinations. Suivant aussi que nous serons de ceux qui admettent ou qui repoussent la croyance à une vie supra-terrestre dans une meilleure

atrie, nous ne parlerons aux jeunes gens que de la
itte pour l'existence et des intérêts d'ici-bas, ou
ien, sans négliger les besoins de l'heure actuelle,
ous les préparerons, comme le faisait déjà l'auteur
u *Phédon* et de la *République*, à atteindre une desti-
ée plus haute et une gloire plus durable dans un
nmortel avenir.

Et donc, s'il est excessif de prétendre que les
aîtres de l'éducation sont les maîtres absolus des
mes, il est juste de reconnaître que la pédagogie
'un peuple ne révèle pas seulement sa mentalité à
l moment de son histoire, mais qu'elle est encore
our une large part la cause et le principe de ce
u'il sera. Les anciens eux-mêmes l'avaient bien
ompris, et Plutarque dit avec raison en parlant de
ycurgue : « Ce sage législateur ne jugea pas à
ropos de rédiger ses lois par écrit, persuadé que
e qu'il y a de plus fort et de plus efficace pour ren-
re les villes heureuses et les peuples vertueux,
est ce qui est empreint dans les mœurs des
toyens et ce que la pratique et l'habitude leur ont
endu familier et naturel. Car les principes que
éducation a gravés dans les âmes demeurent fermes
inébranlables, parce qu'ils sont fondés sur la
onviction intérieure et la volonté même, de sorte
ue cette éducation devient la règle des hommes et
ur tient lieu de législateur. »

Je n'ai pas à tracer ici, Messieurs, le plan d'une
édagogie idéale, et je me contenterai de rappeler
ette belle parole de Platon : « L'éducation la
eilleure est celle qui donne au corps et à l'âme
ute la beauté, toute la perfection dont ils sont
apables. » Quelle que soit, en effet, la doctrine que
on professe sur l'union de l'âme et du corps, il est
ertain que nos forces physiques sont très étroite-
ent unies à nos facultés morales, et qu'il existe
ntre elles des relations qui en conditionnent l'exer-
ce et le mouvement. Si, comme l'a dit Bossuet,

une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime, il n'est pas moins vrai qu'elle subit plus ou moins d'ordinaire l'influence de sa matérielle enveloppe. C'est donc un devoir pour les éducateurs de cultiver les énergies physiques de leurs disciples et de leur offrir de très bonne heure le milieu le plus favorable à leur complet épanouissement.

Quant au perfectionnement de l'âme, dont parle Platon, j'exprimerai le vœu qu'il s'obtienne de plus en plus par le développement harmonieux et simultané de toutes nos facultés essentielles, je veux dire l'intelligence, le cœur et la volonté. A négliger la culture de l'une ou de l'autre de ces puissances humaines, on ne saurait aboutir qu'à former des êtres incomplets, inutiles ou dangereux. C'est une erreur de croire, par exemple, que l'intelligence est notre faculté maîtresse, et qu'il suffit de l'exercer, pour que les autres progressent avec elle. On peut être, — cela s'est vu —, un intellectuel de marque, en même temps qu'un pauvre caractère et un cœur corrompu. Aussi bien, s'il fallait cultiver une de ces facultés avec plus de soin, je n'hésiterais pas à choisir la volonté, puisque c'est elle qui nous assure l'empire sur nous-mêmes, qui fait les natures résolues et courageuses, les consciences intègres et incapables de toute compromission.

Cette observation est d'autant moins inopportune, que, s'il fallait en croire ceux qui connaissent le mieux l'état d'âme de notre jeunesse contemporaine, nos adolescents d'aujourd'hui seraient atteints d'une sorte d'anémie morale qui paralyserait en eux les dons les plus exquis et les aptitudes les plus heureuses. Eux qui savent maintenant tant de choses, ignoreraient ce que c'est que vouloir ; ils répugneraient à l'effort intense et continu qui, dans les âpres batailles de la vie, prépare les combattants victorieux ; avant même d'avoir vécu, ils éprouveraient déjà ce qu'un jeune et brillant écrivain disait naguère

être le mal de notre siècle et qu'il appelait *la peur de vivre.*

Peut-être y a-t-il de l'exagération dans cette peinture, et j'aimerais à croire que plus d'un de ces philosophes moroses appartient à la catégorie des *laudatores temporis acti* dont parle Horace. Quoi qu'il en soit, et si peu que cette maladie funeste ait effleuré l'âme de nos adolescents, il importe de réagir au plus vite et de travailler avec plus de sollicitude à l'éducation de la volonté. A quoi serviraient d'ailleurs tous les efforts qui tendent aujourd'hui à donner à nos jeunes gens des poumons solides, des jambes d'acier, des bras musclés et nerveux, s'ils portaient, dans des corps robustes, des cœurs débiles et des caractères amoindris? Mieux vaudrait, à coup sûr, un corps frêle et chétif, enveloppant une âme sereine et vaillante, et recevant d'elle, en dépit de sa faiblesse physique, ce je ne sais quoi de noble, de lumineux et de pur qui constitue la véritable beauté. Volontiers j'apporterai ici en témoignage les lignes que j'emprunte au charmant petit livre, où le P. Gratry a si délicatement esquissé la douce et attrayante figure de cet ancien élève du Lycée Saint-Louis, qui fut l'abbé Henri Perreyve : « Tout ce que le courage, l'intelligence, le dévouement et la bonté peuvent donner de beauté à une âme, tout ce que l'expression d'une telle âme peut donner de beauté au corps de l'homme, la nature et la grâce le lui avaient donné. Il en était resplendissant et c'est pourquoi nous l'avons tant aimé. »

Je tromperais, Messieurs, votre légitime attente et je mentirais à mes plus chères convictions, si je ne me hâtais d'ajouter que cette culture, si habile et si patiente soit-elle, demeurera fatalement stérile, si la religion n'intervient pour lui prêter sa force et sa fécondité. Pour que la semence, confiée à la terre, croisse et devienne une luxuriante moisson, elle a

besoin, avec les soins du laboureur, de la rosée du ciel et des rayons du soleil de Dieu. Ainsi en est-il des âmes humaines, pour lesquelles la religion est tout ensemble cette lumière et cette rosée. Elle seule, par la foi qu'elle leur communique, peut faire lever au cœur de nos enfants les germes d'enthousiasme et d'affections généreuses qu'ils portent; elle seule, par les grâces qu'elle leur procure, peut leur permettre de lutter efficacement contre les passions naissantes qui les assiègent et les assujétir inébranlablement au devoir.

Je parlais tout à l'heure de la nécessité de développer la force morale et de former des caractères. Or c'est un principe incontestable, que notre volonté se détermine et s'ébranle d'autant plus facilement que nous connaissons mieux le but à atteindre et le bien à posséder. « La fin, dit excellemment Aristote, est le premier moteur et la première cause de l'action. »

Et, donc, mieux nous serons éclairés sur notre destinée humaine et sur le but suprême de la vie, et plus notre énergie morale grandira, plus fortement nous nous sentirons entraînés vers le terme qui doit combler tous nos désirs et réaliser tous nos rêves.

Dès lors, il est facile de comprendre que la volonté s'émousse et reste inactive, lorsqu'elle n'est sollicitée que par un idéal vague et mal défini, sorte de fantôme vaporeux et insaisissable, se modifiant sans cesse et reculant toujours, pour ne laisser à l'âme que la tristesse d'une illusion perdue et d'une espérance évanouie. Ce n'est pas à la lueur d'un tel mirage que l'on vouera sa vie à des vertus pénibles et à de douloureux sacrifices.

Combien, tout au contraire, la volonté s'avive et s'exalte, en présence de cet idéal vivant et concret, que la religion nous découvre et qui s'incarne dans un Dieu personnel et infini, Auteur et Sauveur du monde, appelant à Lui toutes les créatures humaines,

pour les faire monter, dans la lumière et dans l'amour, jusqu'à la possession de son éternelle gloire et de sa radieuse félicité! Quand cette vision apparait à une âme droite et sincère, elle y projette de telles clartés et y allume de telles ardeurs, que cette âme en est entièrement transformée et devient capable des plus sublimes héroïsmes.

Quelles belles générations nous formerons, Messieurs, si nous savons ne jamais séparer l'une de l'autre, dans l'œuvre éducatrice, mais unir au contraire dans une puissante et harmonieuse synthèse, ces trois grandes choses qui s'appellent la science, la loi morale et la foi religieuse! La science, — elle est souveraine dans nos écoles, et il faut convenir qu'elle est plus que jamais capable de passionner la jeunesse, avec son front couronné d'astres et de soleils, avec ces deux ailes au vol irrésistible, la vapeur et l'électricité, avec, pour cortège, toutes les forces de la nature, et, pour ornement, tous les chefs-d'œuvre du génie humain. La morale — elle est aussi plus que jamais à l'ordre du jour dans les préoccupations des éducateurs, elle a une plus large part dans les programmes, et les chaires sont nombreuses où l'on parle aux jeunes élèves des droits imprescriptibles de la conscience, du respect de soi-même et des graves obligations qu'imposent la justice et la charité. Quant à la foi chrétienne, sans laquelle il n'y a ni morale efficace, ni science complète, elle a également ses apôtres attitrés qui ne demandent, aujourd'hui comme hier, qu'à faire participer les générations qui grandissent aux merveilleux avantages et aux inestimables bienfaits dont elle est la source. L'unité morale de notre pays ne sera pas mise en péril, parce qu'ils continueront à prêter aux maîtres de l'enseignement le précieux concours de leur influence et de leur autorité, parce qu'ils auront le noble souci d'apporter à l'édifice des temps nouveaux le ciment indestructible de la foi, et de faire péné-

trer, par la jeunesse, l'arôme préservateur de la religion dans toutes les conquêtes légitimes de notre société moderne.

Les ouvriers de cette culture intégrale ne seront jamais trop nombreux, et il est nécessaire d'y appeler, dans la pleine jouissance d'une liberté vraie et sincère, qui n'est que la reconnaissance d'un droit primordial et d'un inéluctable devoir, tous ceux que leur état, leur caractère et leur sérieuse compétence désignent pour cette haute mission. Ainsi, grâce à une émulation pacifique et féconde, grâce à l'ardeur d'un même dévouement, nous verrons se multiplier, dans notre beau pays de France, les intelligences robustes, les cœurs généreux et purs, les volontés fortes et droites, et, pour tout dire, les serviteurs passionnés du Vrai, du Beau et du Bien.

Le Vrai, le Beau et le Bien, tel était le thème principal du discours que votre éminent confrère, Mgr Robert, prononçait devant vous, au jour de sa solennelle réception dans votre Compagnie.

En vous félicitant avec raison de contribuer à étendre par vos travaux le culte de cette trilogie sublime, il regrettait, avec cette modestie qui lui était coutumière, de n'apporter pour cette œuvre commune, en dehors de son caractère épiscopal, aucun titre qui le recommandât à votre attention.

Comme le lui dit très bien dans sa réponse M. Prou-Gaillard, qui, en sa qualité de directeur, fut chargé de le recevoir, Mgr Robert était le seul à penser ainsi, et il est certain qu'en accordant vos suffrages à l'Evêque, vous aviez voulu non-seulement maintenir une tradition déjà bien ancienne et pleine de promesses pour un prochain avenir, mais encore honorer le savant.

Ceux d'entre vous qui avaient eu la faveur de l'approcher d'un peu près et la bonne fortune de soulever le voile sous lequel se cachait trop souvent son indiscutable valeur, vous avaient dit la variété

de ses aptitudes et l'étendue de son érudition. Vous saviez son amour pour les classiques grecs, qu'il lisait dans l'original, et pour les auteurs latins, dont les meilleures éditions ornaient sa riche bibliothèque. Vous connaissiez le culte d'admiration qu'il avait voué à l'un de ses plus illustres prédécesseurs sur le siège d'Hippone, notre grand docteur saint Augustin, dont les œuvres lui étaient à ce point familières, qu'elles formaient comme la trame de tous ses discours. Vous n'ignoriez pas enfin son incontestable autorité en matière d'archéologie chrétienne et d'épigraphie, et en quelle profonde estime le tenaient, sous ce rapport, les juges les plus compétents, tels que de Rossi et Edmond Le Blant.

Là était, à vrai dire, le terrain de prédilection de Mgr Robert, celui où un goût très prononcé et de consciencieuses études le ramenaient de préférence. C'est de sa chère Eglise d'Afrique, de son histoire et de ses antiquités, qu'il s'entretenait le plus volontiers, et c'est au cours de ses conversations sur ce sujet, que sa parole, d'abord lente et timide, s'animait peu à peu, se faisait chaude et captivante, et devenait facilement intarissable. Il étonnait alors ses interlocuteurs par l'abondance et la sûreté de ses informations, par la précision de sa pensée et sa connaissance approfondie des plus récentes découvertes.

Promu au siège de Marseille, il se passionna tout naturellement pour l'histoire de notre grande cité, et rien de ce qui touche aux gloires religieuses de notre Eglise ne lui demeura étranger.

C'est grâce à son intelligente initiative que l'érudit et regretté chanoine Albanès écrivit son *Armorial des Evêques de Marseille*, et nous savons tous avec quel intérêt il ne cessa de suivre les immenses travaux entrepris par notre infatigable compatriote pour la publication de sa *Gallia christiana novissima*, si bien continuée par M. le chanoine Ulysse Chevalier.

En ce qui concerne l'épigraphie, cette science née d'hier et devenue aujourd'hui si féconde, Mgr Robert avait compris le parti merveilleux qu'on peut tirer de l'interprétation des inscriptions anciennes et de leur comparaison avec les textes des manuscrits, pour éclairer d'une nouvelle lumière des points obscurs en philosophie, en histoire civile et religieuse, et dans l'organisation de la vie publique ou privée d'autrefois.

Sans doute, il n'était point de ceux qui s'alarment ou se scandalisent, lorsqu'un document nouveau ou mieux connu vient à démontrer la fausseté de certaines légendes. Son sens critique était trop affiné, pour qu'il cédât jamais à ce déplorable esprit de système et à cette manie des procès de tendance, qui, même sur des questions demeurées libres, excluent d'avance toute discussion, et pour qui tout contradicteur devient immédiatement suspect d'ignorance ou de mauvaise foi. Il ne pouvait pas cependant ne point éprouver une satisfaction bien vive, toutes les fois qu'un texte épigraphique tournait à l'avantage d'une tradition qui lui était chère. C'est ainsi qu'il accueillit avec joie la découverte des inscriptions africaines, confirmant le récit de la Passion de sainte Salsa, retrouvée par le savant directeur de l'Ecole de Rome, Mgr Duchesne. C'est ainsi surtout qu'il fut heureux des conclusions formulées tout ensemble par de Rossi, Edmond Le Blant et le chanoine Albanès, à propos de l'antique épigraphe conservée dans notre Musée archéologique, et tendant à établir que le christianisme aurait pénétré pour la première fois dans les Gaules par le littoral de la Provence et en suivant la vallée du Rhône.

De la réelle maîtrise qu'il possédait en ces matières, nous avons une preuve durable dans plusieurs écrits où il a consigné ses observations, dans les épigraphes qu'il a composées et, particulièrement, dans la découverte d'une carrière de marbre de Numi-

e, qu'il eut l'honneur de provoquer, et à laquelle n nom restera impérissablement attaché à côté de lui d'un de vos plus sympathiques confrères, M. ntini.

Il m'est bien doux de proclamer, en terminant, l'en Mgr Robert les qualités morales ne furent pas férieures aux dons de l'esprit, et de m'associer ibliquement aux éloges qu'ont valu au regretté Pré- t la simplicité de sa vie, la modération de son ractère, sa charité envers les pauvres, son filial tachement à l'auguste personne et à toutes les rections de notre grand Pape Léon XIII.

Messieurs, si les vertus dont votre docte confrère ous a donné l'exemple sont héréditaires chez les emiers Pasteurs de l'Eglise de Marseille, il en est même des sentiments d'estime et de sympathie ont ils sont animés à votre égard. La présence du ief suprême de notre diocèse à cette fête acadé- ique vous en fournit une preuve nouvelle, et ce moignage est de valeur trop haute, cette faveur op vivement appréciée par votre récipiendaire, pour e le dernier mot de ce discours ne soit, comme l'a é le premier, l'expression d'une respectueuse et ofonde reconnaissance.



RÉPONSE DE M. PENCHINAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

U DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. L'ABBÉ GAMBER

MONSIEUR,

es souvenirs anciens gardent en eux une puis-
ce d'émotion singulièrement persistante. Il suffit
ie similitude de fait, d'une date anniversaire,
ie conversation, parfois d'un mot, pour qu'ils ac-
ent en foule et nous apportent comme un écho
bli, lointain, des joies jadis procurées ; ainsi
ie cendre, éteinte en apparence, sur laquelle il
t qu'un souffle passe pour que la flamme jaillisse
sitôt. Je ne suis donc pas autrement surpris que
e élection à l'Académie vous ait remis en mé-
re vos premiers rapports avec elle et le succès
vous y avez obtenu.

y a de cela vingt ans, elle avait ouvert un con-
s littéraire, dont le cadre imposé laissait aux
urrents une extrême latitude : une étude en
e sur un littérateur né en Provence. Vous eûtes
nne pensée d'y prendre part, car votre manus-

crit fut jugé le meilleur et inséré en entier dans nos Mémoires, où vous le retrouverez, non sans un certain plaisir, j'en suis convaincu. Il y demeurera comme un remarquable travail, un document précieux pour tous ceux qu'intéressera l'histoire de cette célèbre Ecole de Marseille, qui fut longtemps rivale de celle d'Alexandrie, et dont vous dites que notre Académie est la digne fille et la brillante émule. Il sauvera de l'oubli le nom d'un Marseillais qui, s'il ne fut pas un des plus grands parmi ceux qui ont illustré leur ville natale, n'en tint pas moins une place honorable parmi ses contemporains.

Je gagerais que ceux de nos confrères chargés de l'examen des manuscrits du concours durent marquer leur étonnement de trouver sous votre plume le panégyrique de Claudius Marius Victor, rhéteur marseillais, qui devait être pour la plupart, sinon pour tous, un illustre inconnu. Disons, sans plus tarder et pour dissiper toute équivoque, que l'épithète de rhéteur, loin d'avoir le sens défavorable qu'on lui donne communément, s'appliquait autrefois à des personnages considérables, orateurs, écrivains, professeurs d'éloquence et de belles-lettres. C'est au rhéteur Priscus, l'homme le plus éloquent de l'Empire, que s'adresse Théodose II pour envoyer une ambassade à Attila et traiter de la paix. C'est le rhéteur Avitus que le roi wisigoth, son élève, fait proclamer à Arles empereur d'Occident et qu'accepte le Suève Ricimer, maître de la milice à Rome. Notre compatriote, le rhéteur Marius Victor, n'a pas joué dans l'histoire un rôle aussi important. Il s'est contenté de professer la rhétorique au Vme siècle de notre ère et d'écrire de beaux vers latins.

A ceux qui s'étonneraient que vous fussiez allé chercher si loin l'écrivain provençal qu'exigeait le concours, vous pourriez répondre que, il y a vingt ans, vons étiez professeur de rhétorique au collège Belsunce, et qu'il était naturel de l'être allé chercher

mi vos devanciers de l'enseignement. Vous pour-
répondre également que vous êtes prêtre, et que
ıvre de Marius Victor avait cela de séduisant
r vous, qu'elle était éminemment religieuse,
lle était surtout une définitive victoire sur des
itudes et des tendances païennes, que l'Eglise
si longue à déraciner. Vous nous avez appris, en
, que les poètes néo-chrétiens en étaient encore,
re cents ans après la venue du Christ, à deman-
aux mythes de l'antiquité leurs sujets de poèmes,
l'esprit païen était demeuré vivant dans les let-
et que Marius Victor fut le précurseur qui
pit avec cette tradition surannée, incompatible
sa foi de chrétien, en écrivant sur les dix-neuf
niers chapitres de la Genèse un poème latin de
de deux mille vers.

thème vous plaisait ; vous l'avez agrandi. Cette
ographie vous conduisit à étendre le champ de
echerches et à grouper en un faisceau tous les
es latins, contemporains de Victor, qu'avait sé-
, eux aussi, le charme des premiers récits bibli-
. C'est ainsi qu'à côté de lui vinrent se ranger
ien, Hilaire, Dracontius, et le savant évêque de
ne, Avitus, dont la sainteté éclipsa la pourpre
on cousin, l'éphémère empereur. Vous avez
é leur vie et commenté leur œuvre ; vous les
montrés débarrassant à tout jamais la poésie
d'un Olympe fantaisiste et licencieux, s'inspi-
niquement de la foi ardente dont leur âme
pleine, ouvrant enfin une voie nouvelle à tous
qui, durant quatorze siècles, dans toutes les
es et sous toutes les formes, rediront l'œuvre
Création, à ces continuateurs de leur pensée
vous rappelez les noms, de quelque confession
soient, catholiques comme le Tasse, calvi-
comme Du Bartas, anglicans comme l'illustre
qui, indigent et presque aveugle, consolait sa
e infortune en dictant à sa fille Déborah les

vers immortels du *Paradis Perdu.* Sous ce titre, *La Genèse dans la poésie latine au Ve siècle*, vous avez produit un livre qui témoigne d'une large érudition, de recherches patientes et réfléchies, d'un esprit méthodique et sûr, d'un souci constant de la forme précise, sans sécheresse comme sans emphase, bref un livre intéressant, même pour ceux que ne passionnent ni l'exégèse, ni l'étude du droit canon.

Ce livre, vous l'avez dédié à Mgr Robert. Ah ! combien ce grand cœur, cet esprit fin et délicat, cet érudit, eût été mieux qualifié que moi pour en apprécier le mérite et la portée ! comme il en eût abondamment déduit les qualités maîtresses dans ces questions, que vous y agitez, de dogmatique, de métrique ou de basse latinité ! et comme, venant de lui, l'éloge vous eût semblé plus doux ! Hélas ! la mort a éteint le flambeau de cette belle intelligence !... Je ne veux rien ajouter, de peur de l'affaiblir, au juste éloge que vous faites de lui, rien, si ce n'est ce mot de reproche : pourquoi avait-il si longtemps tardé à venir à nous ? et que d'années perdues, où nous aurions goûté le charme de sa causerie, l'étendue de son savoir, l'excellence de ses conseils !... Il aimait l'Académie ; il nous l'a prouvé par ses libéralités envers elle. Au cours de la maladie qui l'a emporté, il manifestait le regret que le souci de son diocèse l'eût éloigné trop souvent de nos séances ; il se promettait, dès que le mal aurait cédé, de revenir dans notre milieu où, quelles que fussent nos divergences d'opinions, il savait ne rencontrer que la considération, l'estime et le respect de tous... C'est ainsi qu'en l'état précaire de notre avenir s'en vont nos rêves et nos espoirs !...

J'éprouve quelque embarras à parler de votre *Edition massaliotique de l'Iliade d'Homère.* Je ne sais plus le grec. Je n'ai gardé de lui que de vagues réminiscences qui se confondent en mon esprit avec certain jardin des racines, dont on martelait jadis nos

émoires d'écolier, un amas de mots divisés en
écades et traduits en alexandrins dont l'aridité le
sputait à la niaiserie. Que d'imprécations il me
uvient avoir proférées contre les auteurs de ce
cueil de racines indigestes ! — imprécations bien
perflues, puisque Lancelot et Le Maistre de Saci
'elles visaient, ces deux Messieurs de Port Royal
s Champs, avaient depuis longtemps cessé de tra-
iller leur jardin. Et dire que la solitude enfante de
s produits ! A quelles aberrations ne conduit-elle
s !

Cependant, parce que je suis mauvais juge en la
atière, ce n'est pas un motif pour dissimuler le
aisir que j'ai éprouvé à lire cette plaquette. Les
emiers chapitres étaient à portée de mon savoir.
ais, après avoir épuisé la lecture des prolégomè-
s, et dès l'entrée dans le principal du sujet, texte,
olies, commentaires, je confesse m'être arrêté
urt, avec l'extrême regret de n'être pas helléniste
de ne pouvoir vous suivre jusqu'au bout.

Avec vos œuvres purement littéraires, je me
uve sur un terrain plus solide et en meilleur état
n parler.

Une grande source de joie, quand on a produit et
ré à la publicité une œuvre artistique ou litté-
re, c'est l'impression qu'on a d'avoir été compris
quelques-uns, de se trouver avec ceux-là en
nmunion parfaite de sentiments et de pensées,
voir établi un courant de sympathies, comme un
upement d'âmes dans le domaine de l'idéal. Il
difficile d'admettre que, cette impression, vous
l'ayez pas ressentie après la publication de votre
rage le *Fils de l'Homme*, et qu'elle n'ait pas été
tifiée par tout ce qui vous en a été dit. En lisant
re prose charmeuse, exubérante d'enthousiasme
le poésie, s'harmonisant si bien avec le sujet qui
inspirée, on a l'intuition que de tout temps
vangile a été votre livre de chevet, que vous en

avez analysé la substance et qu'il n'est aucun de ses moindres détails qui vous ait échappé. Et vous vous l'êtes si bien assimilé, ce Livre par excellence, la Bonne Nouvelle annoncée, il y a dix-neuf siècles, aux hommes de bonne volonté, que la pensée vous est venue, heureuse entre toutes, de mettre en plein relief, en une série de chapitres, la personnalité de Jésus, non plus le *Logos* immatériel, mais le fils de l'homme vivant sa vie humaine et, selon le mot de Bossuet que vous citez, ayant tout pris de l'homme, excepté le péché. Grâce à la connaissance parfaite que vous aviez du texte sacré, grâce à votre indiscutable talent d'écrivain, vous avez produit une œuvre excellente où, dans un style imagé, vous représentez le Maître suivant la voie que le Père lui a tracée, avec, ce qui le rattache à nous, ses effusions, ses colères, ses larmes, avec sa tendresse pour les tout petits, la douceur de son regard, la puissance de sa parole, l'ardeur de sa prière, avec, en un mot, tout ce qui constitue la plus haute et la plus adorable figure qui ait traversé et traversera jamais notre pauvre humanité. Et vous avez eu cette bonne fortune d'avoir, étant prêtre catholique, écrit un livre religieux que quiconque se réclame du Christ, orthodoxe ou schismatique, luthérien ou calviniste, conformiste ou presbytérien, peut lire sans être troublé dans ses croyances, mais non sans éprouver à cette lecture une douce et profonde émotion.

Dans un autre volume, intitulé les *Poètes de la Foi,* vous vous êtes proposé le panégyrique de cinq poètes modernes, fort inégaux de notoriété et de talent, mais unis ensemble par une qualité commune, la ferveur de leur foi catholique exprimée en leurs vers. J'admire comme ce livre, à défaut d'autre critérium, indique nettement votre état d'âme, la caractéristique de votre nature droite et pieuse, le grand principe dont vous avez fait la règle de votre vie, auquel vous rattachez toutes vos pensées et

outes vos actions ; et comme, d'un bout à l'autre de es pages émues que vous consacrez à Turquéty, à Paul Reynier, à Victor de Laprade, à Jean Reboul, à Iarie Jenna, vous laissez percevoir l'idée domi-ante qui a guidé votre plume en les exaltant. De nême que, dans un drame musical, un motif ayant n sens déterminé revient par instant pour faciliter l'auditeur la compréhension symphonique, de nême revient sans cesse dans votre volume, — le *eitmotiv,* dirait un wagnérien, — le motif de la Foi.

Vos poètes, ai-je dit, sont inégaux, non certes au oint de vue de la hantise des choses divines qu'ils nt tous à un égal degré, mais au point de vue de a forme, de la facture, de la maîtrise, du vêtement i j'ose m'exprimer ainsi. L'un d'eux s'élève au-des-us des autres de toute la hauteur de son admirable alent, comme le chêne qui, de sa puissante ramure, brite les arbrisseaux de la forêt. Victor de Laprade st un de nos grands poètes, un des plus grands eut-être par l'élévation de la pensée, par la sou-lesse du rythme, par la sonorité du verbe, surtout ar l'expression magnifiée des beautés de la nature t du sentiment exquis qu'elles provoquent, débor-ant de son âme et montant en actions de grâces ers le Très-Haut. Je le revois encore, comme si 'était d'hier ; — j'étais alors un modeste écolier au ycée de Lyon ; — je revois son attitude austère, son isage à la fois marqué de gravité et de douceur, son ir de mélancolie, cet air particulier qu'imprime sur es traits l'habitude de se replier sur soi-même et de ivre une vie intérieure ; je le vois, dans ma classe, nnuyé d'une corvée d'inspection qui s'accommo-ait mal avec son caractère, demander, à peine ssis, un Virgile et se plonger dans la lecture de ses hères Georgiques, tandis qu'il laissait à son collègue e soin de nous interroger.

Je regrette qu'il soit, sinon méconnu, puisqu'il eut on heure de célébrité, du moins trop peu connu, à

notre époque où le goût des nobles pensées noble-ment exprimées et des rythmes harmonieux semble s'effondrer dans le chaos des écoles nouvelles. Un jour viendra, prochain je l'espère, où le grand public se guérira, comme d'une névrose, de ce mépris, plus affecté que réel, pour le sublime et l'idéal, de ce goût bizarre et maladif pour une psy-chologie alambiquée, d'autant plus appréciée que plus inintelligible, pour une poétique informe qui se glorifie de sa décadence, et qui sous couleur d'in-dépendance, ne relève d'aucunes règles, pour un sensualisme malsain et déprimant qui s'égare dans les bas-fonds des pires instincts. Ce jour-là, *Psy-ché*, les *Symphonies*, les *Odes et Poèmes*, l'œuvre tout entière de Laprade retrouvera le même succès qu'autrefois avec les applaudissements du lecteur, enfin débarrassé de la poésie décadente comme d'un mauvais rêve. Et quand ce jour sera venu, vous aurez la douce satisfaction d'y avoir contribué, d'avoir en votre livre remis en lumière la belle figure du poète dont François Coppée occupe le fauteuil à l'Académie Française, et que, malgré son beau talent, il n'a pu faire oublier.

Il me faudrait n'être pas du Gard pour ignorer le nom de Jean Reboul. L'étranger qui visite la Nemausa moderne, n'est pas sans remarquer, au jardin de la Fontaine, une statue de marbre blanc représentant Reboul enveloppé d'un singulier man-teau comme il n'en porta jamais, et assis sur une chaise curule qui, certes, ne meubla jamais sa boulangerie. Car Reboul fut boulanger, comme Jasmin fut perruquier, Adam Billaut menuisier, Savinien Lapointe cordonnier, Charles Poncy ma-çon, Matabon serrurier, Hégésippe Moreau typo-graphe... Je m'arrête ; tous les corps de métier y passeraient. Ah ! ce n'est pas de lui qu'on pour-rait dire ce que Sainte-Beuve disait de maître Adam : « Il y a peut-être du poète dans le menui-

sier ; mais il y a sûrement du menuisier dans le poète ». Les vers de Reboul ne se ressentent en rien de son rude labeur professionnel ; ils procèdent de la manière de celui qu'il a choisi pour maître, de celui qui, pour me servir de ses propres paroles, *laissa tomber sur sa muse naissante le rayon protecteur d'une aile éblouissante*, du chantre des *Harmonies* et des *Méditations*. Ils flottent comme une fumée d'encens, diaphane et légère, qui monte vers le ciel, ils se teintent facilement de mélancolie pour se retremper ensuite de sublimes espérances ; ils sont, pour tout dire d'un mot, l'émanation d'une âme religieuse, et c'est là le grand motif de votre admiration pour lui. Que deviendront-ils par la suite ? Ils iront sans doute *où va toute chose*, *où va la feuille de rose et la feuille de laurier*. Qui donc, aujourd'hui, hormis les bibliophiles et vous, connaît, même de titre, les *Traditionnelles* ? Pourtant, une circonstance particulière peut assurer la pérennité de son nom dans le domaine de la poésie. Il eut la rare fortune de produire une élégie qui eut un retentissement énorme, hors de proportion avec sa valeur, cependant très réelle. Quand une œuvre a mené si grand tapage, elle a quelque chance de ne pas disparaître. Un sonnet a suffi pour marquer la trace d'un poète dont le nom depuis longtemps, sans lui, serait oublié. Peut-être, dans les anthologies futures, *l'Ange et l'Enfant* coudoiera-t-il le sonnet d'Arvers.

Je ne peux laisser passer le nom de Paul Reynier sans m'associer aux paroles émues qu'a dictées à votre cœur la douleur de sa fin prématurée. Saviez-vous, Monsieur, qu'il avait été des nôtres ? Mais, hélas ! combien peu ! Le 6 mars 1856, l'Académie de Marseille, rendant hommage à son talent, l'avait élu, malgré son extrême jeunesse, en remplacement de Pierre Albrand. Cinq jours après, le pauvre enfant avait cessé de vivre... Il n'avait pas vingt-quatre ans !

Tandis que je lisais dans votre livre les pages que vous lui consacrez, d'autres vers me reve-naient en mémoire qui s'appliquaient à lui :

Il faut que l'eau s'épuise à courir les vallées ;
Il faut que l'éclair brille et brille peu d'instants;
Il faut qu'avril jaloux brûle de ses gelées
Le beau pommier trop fier de ses fleurs étoilées,
Neige odorante du printemps.

Quant à Edouard Turquéty et à Marie Jenna, j'avoue que j'ignorais même leur nom avant de vous avoir lu. Et pourtant nous datons de la même épo-que. Le succès de leurs vers, sans doute à raison d'un particularisme voulu, n'a pas dépassé les limi-tes d'un cénacle, d'un cercle étroit d'amis triés sur le volet; leur flamme n'a brillé que pour quelques intimes qui retrouvaient en elle leur flamme inté-rieure; elle a vécu sa vie éphémère et je doute qu'elle se ranime jamais. D'ailleurs, qu'importe! Le flot pousse le flot, d'autres poètes surgiront qui, suivant la voie où ceux-là les auront précédés, trouveront de nouveaux accents pour célébrer la gloire divine. La foi engendre les poètes, et le thème de l'impérissable est illimité.

Licencié ès-lettres, vous avez voulu être docteur. La thèse française que vous avez présentée devant l'Université d'Aix-Marseille, ne fut autre que votre livre de la Genèse dans la poésie latine au V[e] siècle. Quant à votre thèse latine, dirai-je que je l'ai lue... intégralement? Je ne m'y hasarderai pas, dans la crainte de voir un sourire d'incrédulité errer sur vos lèvres. La langue de Cicéron ne m'est pas familière autant qu'à vous ; c est une vieille connaissance que j'ai perdue de vue depuis ma sortie de l'école, et ce n'est pas sans difficulté que j'ai renoué commerce avec elle. Néanmoins ce que j'en ai lu me permet d'en parler sans trop d'entorse à l'exactitude et à la vérité.

Vous l'avez établie sur un professeur éminent du
ée de Louis le Grand, qui eut son heure de noto-
té vers la fin du XVII[e] siècle et au commencement
XVIII[e], le P. Claude Buffier, de la Compagnie de
sus. C'était un acte de hardiesse. A une époque, où
ppellation de « jésuite » est considérée comme une
ure, il n'était pas sans danger pour votre succès
al de vous constituer l'apologiste d'un person-
ge aussi compromettant. De tous les Ordres reli-
ux, il n'en est pas qui aient soulevé plus de haines
le rancunes; il n'en est pas aussi qui aient ren-
ntré de plus chauds défenseurs. Quelle que soit
pinion qu'on professe à leur égard, si on veut
ever au-dessus des passions et juger sans parti
s, il faut bien reconnaître que les Jésuites ont
du à la cause de l'enseignement d'utiles services.
n'en veux d'autre preuve que ce *Journal de Tré-*
x qu'ils ont publié durant plus d'un siècle, qui
résente la matière de huit cents volumes in-
avo, qui touche à toutes les branches de l'esprit
nain, et qui, pour l'avancement des sciences,
r le progrès des lettres, pour le développement
arts, a été, qu'on le veuille ou non, du plus pré-
x secours. *Suum cuique tribuere*, disaient les
ns. Si on ne veut verser dans l'injustice et la
alité, il faut rendre à chacun ce qui lui appar-
t.

ous avez présenté, devant votre jury d'examen,
. Buffier tel qu'on s'accorde à le reconnaître :
me de beaucoup d'esprit et de goût, savant
nmairien, disert autant qu'un rhéteur de vieille
e, littérateur élégant, écrivain habile, dialec-
n consommé. Ses œuvres, éditées et souvent
itées, dont vous donnez la nomenclature, témoi-
t de son vaste savoir et d'une somme énorme de
ail. Sa collaboration au *Journal de Trévoux* et
uarante ans de professorat au lycée Louis le
d sont des titres indéniables, qui viennent corro-

borer tout ce qui a été dit de lui sur sa haute valeur intellectuelle. Mais, au point de vue du caractère, est-il bien exact ce qu'en a écrit le *Journal* après sa mort, que «son cœur aussi droit que son bon sens le mettait au-dessus de l'humeur», — la mauvaise, j'imagine, — et que «il n'aimait la dispute que pour l'essaier au profit de la vérité»? Les plus belles qualités ne vont pas sans quelques défauts. Or, je penche à croire, au rebours du *Journal de Trévoux*, que son humeur était agressive, batailleuse, et que son esprit, quelque droit qu'il fût, était enclin à se laisser influencer par la passion et par suite à se fausser. A l'appui de mon dire, permettez-moi, Monsieur, de donner quelques développements à dix lignes de votre thèse.

En 1696, le P. Buffier était recteur-adjoint au séminaire de la ville de Rouen. En la même année le siége archiépiscopal était occupé par Mgr Jacques-Nicolas Colbert, un des fils du grand ministre, Contrôleur général des Finances, dont le royaume pleurait encore la perte. C'était un remarquable prélat, un esprit large, tolérant, affiné, s'alliant à une exquise bonté de cœur. L'Académie Française l'avait élu en 1678, en remplacement du philosophe moraliste Esprit, celui qu'on appelait l'abbé Esprit, bien qu'il n'eût jamais été ordonné; et Monseigneur avait marqué son passage à la *grande* Académie en contribuant à la création de la *petite*, qui devait, vingt-trois ans plus tard, par lettres patentes du Roi, devenir l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, et dont naturellement il fut membre un des premiers. Certes, la tolérance est une vertu chrétienne; mais les deux hommes en jugeaient différemment. Pour le prélat, l'esprit de tolérance devait s'exercer envers tous sans exception; aussi, conformant sa conduite à ce principe, il en usait largement envers les protestants de son diocèse. Pour le fougueux Jésuite, la tolérance en matière d'hérésie était une

faute lourde, contraire à la foi ; être tolérant envers les « religionnaires », et cela, moins de dix ans après la révocation de l'Edit de Nantes, équivalait à un acte de complicité morale avec l'hérésie. Le P. Buffier entama la lutte : il éplucha les lettres pastorales de l'archevêque ; avec une habileté rare, il y découvrit, ou crut y découvrir quelques propositions suspectes et sur ces documents rédigea un opuscule, un libelle plutôt, dont la publication mit le diocèse en émoi. Le bruit de la querelle alla grandissant et gagna la Cour ; le Saint-Siège fut saisi du litige et le P. Buffier mandé à Rome pour fournir des explications. Vous dites qu'il ne voulut rien retirer de ce qu'il avait écrit. Je le crois sans peine ; mais, en définitive, la solution de l'affaire lui fut défavorable, car il reçut l'ordre de quitter Rouen. Louis XIV n'avait pas pour les Protestants la haine vigoureuse qu'il nourrissait contre les Jansénistes ; il en affectionnait quelques-uns particulièrement, comme ce grand financier Samuel Bernard, auquel il faisait lui-même les honneurs de ses jardins de Marly. La révocation de l'Edit de son aïeul, désastreuse mesure dont les conséquences pèsent encore lourdement sur notre patrie, lui avait été arraché par le Parlement de Paris et la majeure partie de l'Episcopat français, sous l'influence occulte de la Compagnie. Il était donc naturel qu'en cette occurence le Roi couvrit son archevêque et le débarrassât d'un fâcheux adversaire, que du reste l'Université de Paris s'empressa de recueillir.

La soutenance de votre thèse fut rude et longue, longue surtout, car elle dura toute une journée, jusqu'à complet épuisement de vos forces. L'œuvre du P. Buffier est si vaste, si complexe, elle touche à tant de matières diverses, *trivium* et *quadrivium*, comme on disait alors des arts libéraux, qu'elle offrait une source inépuisable de questions, d'objections, de contradictions, de tout ce qui constitue un

examen de doctorat. Vous êtes sorti victorieux ce débat ; c'était justice, et vous pouvez en ê fier.

Vous êtes, Monsieur, aumônier de notre lyc comme l'était de son vivant notre vénérable regretté confrère, l'abbé Bayle, qui fut Directeur notre Académie, de même que vous le serez un jo Dans vos délicates fonctions, dans l'éducation jeunes gens qui vous est confiée, vous faites mie que leur apprendre un catéchisme, dont la let n'est en somme qu'une question de mémoire, vo vous efforcez de leur donner l'esprit religieux da toute son amplitude et dans toutes ses applicatio cet esprit religieux qui leur sera, s'ils veulent b s'en pénétrer, un puissant auxiliaire, quand seront plus tard aux prises avec la vie. Comme semeur de la parabole, vous semez à pleines ma le bon grain de votre parole, de vos exhortations de vos conseils. Trop souvent, par malheur s'égare en chemin, dans les pierres ou les buisso épineux. Mais aussi, quelle consolation et qu joie pour vous, quand il tombe en un terrain fer et rapporte, comme dit l'Evangile, cent pour u Nous ne saurions nous désintéresser de votre m sion, que vous accomplissez avec un zèle infatigal Les enfants d'aujourd'hui seront les hommes demain, et de l'éducation qu'ils auront reçue dép dra l'orientation de la politique future. Or, le p blème qui se pose est redoutable ; c'est l'avenir notre pays qui est en jeu. Les peuples qu'abando l'esprit religieux, sont des peuples en pleine dé dence. « Ni Dieu, ni maître », vocifèrent des êt qu'a touchés un vent de folie, et, glissant sur pente fatale, ils en viendront, ils en viennent déj nier la patrie. « Ni Dieu, ni patrie » ? Mais alors, l'homme prendra-t-il cet idéal dont il a soif, qui aussi nécessaire à son âme qu'à son corps le p

tidien ? que lui restera-t-il au cœur de grand et ıoble, quand toute notion morale aura sombré s la tourmente ? Il est donc urgent, pour opérer réaction salutaire et pour préparer un meilleur de choses, de veiller à l'éducation de l'enfant, de elopper sa jeune intelligence dans le sens du e et du bien, de le mettre en garde contre ses incts et de tourner ses regards vers le ciel qui sera une source infinie de consolations et de s. Il faut qu'il puisse un jour, à cette formule rable : « Ni Dieu, ni patrie », répondre fièrement la noble devise de nos pères : « *Pro Deo et ia* », cette devise que votre poète aimé Victor de rade a magnifiquement traduite par ces deux :

Nommez votre pays par ce nom : la *Patrie !*
Après celui de Dieu, c'est le nom du Devoir (1).

telle est la tâche qui vous incombe, à laquelle s ne ménagez, je le sais, ni votre dévouement, abnégation de vous-même. C'est pourquoi nous mes heureux de vous voir aujourd'hui nous rtenir. Je vous exprime, au nom de tous, notre sympathie : nos mains sont tendues vers la e, en signe de cette bonne confraternité désor- établie entre nous ; et, à l'exemple des Latins, la langue et les mœurs vous sont si familières, marquons d'une pierre blanche ce jour de e réception.



V. de Laprade. *Le livre d'un père* : Le serment.

Séance publique du 21 décembre 1902

SCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. DE MONTRICHER

ÉLU DANS LA CLASSE DES SCIENCES

MESSIEURS,

y a plus d'un demi-siècle, c'était le 7 septembre , dans une séance publique et solennelle de ıdémie de Marseille, comme celle qui nous it aujourd'hui, un de vos prédécesseurs, en onçant son discours de réception, s'exprimait es termes :

Je ne pouvais qu'éprouver un sentiment de vive tisfaction et de reconnaissance profonde, lorsque hommes éminents que Marseille s'enorgueillit posséder, et qui représentent la littérature, les iences et les beaux-arts, sont venus me chercher ns ma retraite pour m'associer à eux ».

tre ancien confrère, le récipiendaire dont je cite paroles, n'était autre que mon père, Franz de tricher, ingénieur en chef des Ponts et Chaus- , directeur du Canal de Marseille..

C'est donc une tradition de famille que vous pe
pétuez, en me faisant, Messieurs, le grand honne
de m'admettre dans votre Compagnie.

Aussi, de même que mon père, et certes,
meilleur escient, puis-je dire à mes nouvea
confrères :

« L'homme sur lequel vous avez jeté les yeux po
« l'adjoindre à vous, malgré son peu de valeur pr
« pre, est fier du choix dont il est l'objet ».

Mais ce qui m'inspire comme à lui, un sentime
de « vive satisfaction » et de « reconnaissance pr
fonde », c'est autant la faveur insigne que vous n
faites, que l'hommage que vous avez à cœur
rendre, en ma personne, à sa mémoire.

Et, par une fortune qui n'est point, sans dout
l'effet du hasard, et à laquelle votre courtoisie
votre délicatesse ont une part que je devin
l'homme éminent dont j'ai l'honneur de recueill
ici la succession, M. le docteur David, attira sur l
votre bienveillante attention par sa magistra
enquête sur les travaux de l'auteur du Canal
Marseille.

La tâche qui m'échoit, en prenant place parn
vous, pour lourde qu'elle soit, m'est donc agréab
et douce; et quand, pour l'accomplir, j'ouvre
mémoire sur les eaux d'alimentation de la ville
Marseille, qui valut à mon prédécesseur vos suffrag
au double titre de lauréat, puis de confrère, vo
jugerez de mon émotion et de ma gratitude, lorsq
dès les premières pages, je lis ces lignes :

« Le Conseil municipal posait la première pier
« de l'aqueduc le 15 novembre 1839 et les eaux de
« Durance arrivaient dans le territoire de Marseil
« le 8 juillet 1847, immortalisant à jamais le nom
« l'homme de génie, qui fut l'auteur du projet et
« directeur des travaux. »

Merci, Messieurs, du plus profond de mon cœ

ls et de concitoyen de m'avoir procuré cette
ême satisfaction !

surplus, l'honneur de succéder à votre savant
bienveillant confrère n'est assombri pour moi
ucun regret, car, par chance précieuse autant
rare en une telle affaire, c'est à lui-même qu'il
erait encore possible d'adresser mes remerci-
s. Bien que d'autres soucis l'aient éloigné de
ville, il y revient parfois ; et comme le lui
, en si bons termes, notre confrère M. Charles
ens, répondant en 1892 à son discours de récep-
les titres qu'il acquit à l'estime de nos conci-
s sont tels, qu'il ne saurait jamais être un
ger pour Marseille ni pour nous.

ssi ne m'attarderai-je pas à retracer les débuts
vie modeste, laborieuse, consacrée tout entière
avail, et soutenue par l'âpre vouloir du succès
la réussite.

il me suffise de rappeler qu'à un âge où tant
res sont encore à faire choix d'une carrière, il
parcouru le cycle de l'enseignement de la phar-
et de la médecine dans les écoles spéciales de
bourg et du Val-de-Grâce ; et, qu'entre temps,
ait un stage à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, où
echerches microbiennes, dans lesquelles il
t plus tard exceller, sont connues et appréciées
ut le monde savant.

s, pour donner à ses études et travaux, pour-
sans relâche dans les laboratoires, une auto-
une impulsion nouvelles, il lui fallait le libre
des cliniques et des amphithéâtres. Aussi,
une campagne de trois années en Algérie,
ne toujours mouvementée et instable, mais
pensée de savant ne laissa pas de s'exer-
de mûrir, il put, à son retour en France, dans
loi de pharmacien de l'Hôpital militaire de
eaux, réserver une part de son temps à ses étu-
ersonnelles, et il conquit, haut la main, de-

vant la Faculté de médecine de Montpellier, le dr
au bonnet doctoral.

L'Algérie le rappela en 1880, et là, poursuiva
sa féconde et laborieuse carrière, prescient de de
tinées dont vous deviez être les témoins intéress
il se révéla ingénieur et géologue, autant qu'hyg
niste et bactériologiste ; c'est en effet à ses étud
et à ses conseils que la ville de Guelma doit l'usa
d'une eau de boisson abondante et pure, indem
de toute contamination.

Enfin, après de nouveaux travaux microbiolo
ques à Vincennes, Marseille et son territoire off
rent à son activité et à ses aptitudes spéciales
champ d'action suffisamment vaste, et c'est
qu'il lui était réservé de donner toute sa mesur

Le domaine de la science constituée par les d
couvertes de Pasteur était encore incomplèteme
exploré ; il en fit l'objet de ses investigations co
tantes.

Tant que l'hygiène n'avait consisté qu'en err
ments vagues et en formules banales, extraits
quelque école de Salernes, elle n'avait joui da
le monde que d'un crédit modeste ; quelque p
bafouée, à l'occasion, il se trouva des sceptiqu
pour proclamer, ainsi qu'un apophtegme, qu'e
ne procure aucun plaisir.

Mais lorsque, par son moyen, les hommes fure
convaincus qu'il dépendait d'eux de supprimer,
tout au moins d'atténuer les causes de la plupa
des maladies, lorsqu'ils comprirent enfin que
préservation de la santé n'était plus un myth
les choses changèrent de face. Les savants, i
génieurs, architectes, administrateurs, économis
et hommes d'Etat, se joignirent, avec enthousiasm
aux médecins dans la voie nouvelle tracée par
homme qui, pourtant, n'était pas des leurs.

Du coup, la médecine et l'hygiène, opposées qua
à leurs fins, puisque l'une tend à préserver, cepe

dant que l'autre essaye de guérir, se confondirent en formules scientifiques, précises et concrètes.

L'empirisme où s'étaient complues des générations de disciples d'Esculape, au grand dam des malades, mais à la joie des satiristes, avait fait son temps ; et l'on vit — spectacle inédit et combien significatif — les véritables adeptes de la science médicale moderne, accueillir à bras ouverts leurs nouveaux confrères. Dans l'intérêt de l'humanité, ils faisaient ainsi litière de leurs prérogatives et privilèges, eux dont les ancêtres avaient, pendant des siècles, épuisé leurs efforts contre l'intrusion de leurs frères ennemis, les barbiers, les apothicaires et les chirurgiens.

Par les études de toute sa vie autant que par la tournure de son esprit, le docteur David devait prendre rang parmi les hygiénistes en renom. Il connaissait, pour avoir contribué à leur création, les éléments d'ordre technique et administratif de l'hygiène générale, publique et privée, de même qu'il en savait apprécier les aspects variés dans le domaine de la Psychologie, de la Morale et de l'Economie sociale ; l'analyse qu'il fit dans son discours de réception des travaux de son prédécesseur, M. le professeur Jourdan, doyen de la Faculté de Droit, témoigne de l'étendue de ses connaissances et de la largeur de ses idées en matière économique.

Aussi quand, en 1894, atteint par l'âge de la retraite, après trente ans de service, dix ans d'Afrique et une carrière active autant que brillante, il pouvait, à bon droit, prétendre au repos, il n'usa de sa liberté que pour donner un plus libre cours à sa laborieuse ardeur, et se livrer sans contrainte à ses travaux favoris. L'œuvre utile et bienfaisante, sociale entre toutes, qu'il avait entreprise, il s'était promis de la continuer sans défaillance et sans répit, et il se tint résolument parole.

Après avoir étudié dans ses recoins et ses détou
le monde des infiniment petits ; isolé, développ
cultivé des milliers d'espèces de microbes, découve
leurs mœurs et modalités, modifié leur virulenc
appris à distinguer les mauvais et les bons, à sép
rer le bon grain de l'ivraie dans le champ ferti
de leur prodigieuse activité ; suivi dans des bouillo
de culture les évolutions des microphytes, levure
ferments, amibes, monades, colpodes, streptoc
ques, microcoques, bactéries, bacilles, spores,
brions, moisissures, algues, champignons, infus
res, microzoaires, diastases et mucédinées ; apr
avoir enfin braqué, des années durant, l'objectif
son microscope sur cette population innombrabl
grouillante, obscure et redoutable ; il dresse,
l'heure actuelle, contre les microbes que la scien
désigne à sa vindicte, de formidables batteries. T
le tacticien habile qui, pour mieux combattre l'e
nemi, s'applique, par une longue préparation, à
bien connaître, à déceler ses points faibles, à d
couvrir le défaut de sa cuirasse.

Il s'adonne à cet effet, avec sa compétence hal
tuelle, à l'étude des stérilisants. Que n'a-t-il pu
server à l'Académie de Marseille le bénéfice de t
travaux ! mais le sort en décida autrement ; M.
docteur David réside désormais à Montpelli
témoin de ses succès d'antan, où il dirige avec au
rité une fabrique internationale d'objets de pans
ment antiseptiques.

Son mémoire sur les eaux d'alimentation de la V
le de Marseille, que l'Académie couronna et que
Société Scientifique Industrielle conserve dans s
archives, peut être cité comme un modèle du gen
et sera longtemps, pour les municipalités et les sp
cialistes, un document précieux. On y découvre
chaque ligne la relation de faits souvent ignor
qui intéressent toujours, et surprennent quelqu
fois.

En faisant, par exemple, un parallèle entre Marseille et les villes largement et techniquement assainies, telles que Paris, Londres, Berlin, New-York, Chicago, on se convainc que les 300,000 mètres cubes d'eau de la Durance qui chaque jour jaillissent en d'innombrables filets vivifiants, dans nos demeures, sur les places publiques, dans les rues et l'infrastructure de notre cité, pourraient suffire, aux taux admis partout ailleurs, à une population d'un million d'habitants.

Mais la science de l'hygiène et de la microbiologie, si elle procède avec harmonie et méthode, marque chacune de ses étapes rapides d'un progrès nouveau et décisif.

C'est en 1887, peu avant la publication de l'ouvrage du docteur David, que Duclaux faisait paraître son traité de microbiologie générale, aujourd'hui épuisé ; dans la préface d'une nouvelle édition, revue et notablement augmentée, l'éminent directeur de l'Institut Pasteur reconnaît que l'œuvre qu'il entreprend est de celles qu'il faut recommencer, aussitôt achevées.

De même, si l'étude sur les eaux d'alimentation de la Ville de Marseille est, et restera classique, elle ne laisse pas, à l'heure actuelle, de souffrir çà et là, quelques retouches légères.

Il serait, par exemple, téméraire de persister à condamner les procédés de décantation des eaux du Canal de Marseille dans les bassins de Saint-Christophe et de Réaltor (sous condition toutefois de dévasements périodiques et de l'observation rigoureuse de certaines précautions).

L'eau sort de ces réservoirs, non seulement clarifiée, mais débarrassée d'une partie de ses microbes, que retiennent les dépôts de limon.

D'autre part, le jeu combiné des rayons solaires et de l'oxygène atmosphérique, sur de vastes nappes liquides de faible épaisseur, produit entre les diver-

ses espèces bactériennes des réactions tendant à le
élimination successive et réciproque, les derniè
séries de ces soupçons d'êtres s'évanouissant comm
dans une griserie de soleil.

Tel est le phénomène que la science désigne so
le nom d'auto-épuration des cours d'eau.

Les systèmes de filtration des eaux d'égout en s
perméable, appliqués dans les champs d'épanda
des villes de Paris, de Berlin ou d'autres grand
agglomérations sont fondés sur des processus an
logues.

Quels que soient son origine et son degré de p
reté, qu'elle émerge du roc ou qu'elle croupisse da
les cloaques, l'eau est toujours plus ou moins
réceptacle de résidus ou déchets de la vie animale
végétale, où dominent l'azote organique et, plus pa
ticulièrement, l'azote albuminoïde, caractéristiq
des substances mortes.

Ces matières azotées sont nocives à certaines d
ses ; mais, leur principal inconvénient est de serv
de pâture, ou, pour employer les termes consacré
de milieu de culture aux microbes, qui en vive
grassement, s'y développent et prospèrent.

Les systèmes d'épuration doivent donc remplir
double condition de purger les eaux des micro-org
nismes et des matières diluées qui leur servent d'h
bitat.

L'épandage en sol cultivé parut réaliser dans s
plénitude un tel programme ; on ne retrouve da
les colatures qu'un nombre très réduit de germes
et quant à l'azote qui les engraissait, les plantes s'e
seraient emparées pour en faire une sève féconde.

Miraculeux échange entre le déchet et le reno
veau, entre la mort et la vie, d'une haute
incomparable séduction philosophique, conceptio
géniale du circulus vital, à laquelle s'est passionn
toute une génération de savants, et que des poètes e
parmi eux, le plus grand, ont magnifiquement cha
tée.

En véritable précurseur, Victor Hugo, jetait, voici plus de quarante ans, dans *Les Misérables*, — cette superbe apostrophe :

« Paris jette par an vingt-cinq millions à l'eau — « et ceci sans métaphore. — Comment, et de quelle « façon ? Jour et nuit.— Dans quel but ? Sans aucun « but. — Avec quelle pensée ? Sans y penser. — « Pourquoi faire ? Pour rien. — Au moyen de « quel organe ? Au moyen de son intestin. — Quel « est son intestin ? C'est son égout...

« Ces tas d'ordures au coin des bornes, ces tombe- « reaux de boue cahotés la nuit dans les rues, ces « affreux tonneaux de la voirie, ces fétides écoule- « ments de fange que le pavé nous cache, savez-vous « ce que c'est ? C'est de la prairie en fleur, c'est « de l'herbe verte, c'est du serpolet, du thym et de « la sauge ; c'est du gibier, c'est du bétail, c'est « le mugissement satisfait des bœufs, le soir, c'est « du foin parfumé, c'est du blé doré, c'est du « pain sur votre table, c'est du sang chaud dans vos « veines, c'est de la santé, c'est de la joie, c'est de la « vie.

« Ainsi le veut cette création mystérieuse qui est « la transformation sur la terre et la transfiguration « dans le ciel.

« Rendez cela au grand creuset, votre abondance « en sortira.

« La nutrition des plaines est la nourriture des « hommes. »

Il s'en faut toutefois que le problème que notre grand poète national résout du seul éclat de son verbe olympien, comporte une telle simplicité. L'azote organique n'est point directement assimilable par les plantes, et les radicelles ne l'absorbent que s'il est à l'état minéral, ou, en d'autres termes, oxydé au préalable ou brûlé par l'oxygène atmosphérique.

Mais, pour qu'une simple parcelle, tirée du réser voir illimité et inépuisable de l'atmosphère, s déplace pour faire de la vie, il faut que jaillisse tou d'abord d'un monde invisible, et pendant longtemps insoupçonné, une imperceptible étincelle de vie; e c'est la fonction de ces infiniments petits, qui n sont autres que les microbes.

Ces organismes inférieurs, qui se mesurent pa millièmes de millimètre, — il en tiendrait des mil liards dans un dé à coudre — sembleraient appar tenir à un règne nouveau, s'ils ne se rattachaient par certains côtés, au monde animal et surtout végétal.

Ils sont formés de cellules isolées, parfois mobiles et, chez certaines espèces, des cils vibratiles consti tuent de véritables organes de locomotion.

Les variétés de ces êtres embryonnaires son innombrables; les levures et ferments en offrent le types les plus courants.

Dans les milieux où on les décèle et où ils se déve loppent, ils ne sont pas le fruit de générations spon tanées, mais ils proviennent de germes préexistants disséminés partout dans l'atmosphère, la terre, le eaux et tout ce qui nous entoure.

Enfin chaque espèce ne se développe que dans l milieu approprié à ses besoins et à sa nature; l même nourriture ne saurait leur convenir indiffé remment, comme un même sol, un même amen dement ne conviennent pas à tous les végétaux mais dans un milieu favorable, leur puissance d multiplication, par sporulation ou scissiparité, es prodigieuse.

Les microbes agissent directement ou par leur toxines, et c'est par celles-ci que s'exercent le actions pathologiques.

Mais la plupart sont d'espèce indifférente o banale, et leur présence dans les eaux serait san grande importance, n'était l'indice d'un milieu favo

able aux invasions possibles de germes patho-
ènes.

Ces derniers sont d'ailleurs plus fragiles et moins
ésistants que les microbes d'espèce banale, et ils
eraient à la longue annihilés, mangés, concurrencés
ar eux.

Indifférents au sens pathologique, les germes
aprophytes exercent dans les évolutions de la vie
lanétaire des fonctions nécessaires, et pour permet-
e les transformations alternatives et eurythmiques
uxquelles se réduisent les phénomènes biologiques,
urs espèces se divisent en deux groupes distincts,
s aérobies et les anaérobies; et tandis que ceux-ci
ient l'oxygène et ne se développent qu'en milieu
respirable et même obscur, ceux-là réclament leur
art d'air et de jour, et ne vivent et fleurissent qu'en
résence du gaz vital.

Ces deux séries de microbes pullulent au gré des
fluences extérieures, dans le sol et les eaux souil-
es, et attaquent au passage toutes les particules
ganiqnes.

Les anaérobies dégradent tout d'abord, et disso-
ent ces matières; ils les dédoublent enfin en gaz,
i s'échappent, et en ammoniaques solubles que les
robies ont pour fonction consécutive de nitrifier.

Ainsi les atômes emprisonnés dans les déchets de
es disparues sont restituées par un essor vital
nbryonnaire au réservoir commun, où s'alimen-
nt des vies nouvelles.

Mais la science ayant sérié les fonctions des espè-
s bactériennes, un moyen simple autant que logi-
e d'en obtenir l'utilisation la plus économique
nsiste à les séparer au lieu de les confondre.

De là, deux stades dans les procédés industriels
épuration bactérienne des eaux.

Dans le premier stade, les souillures de la vie sont
rées telles quelles, en réservoir étanche, aux ana-
obies, agents de la fermentation putride, phase

inévitable de l'évolution vitale, et là se trame dans l'ombre, à l'abri de l'air du ciel et loin des regards, un travail préparatoire indispensable ; et comme les réactions oxydantes du second stade dépendent de la préalable dilution des matières, les bactéries anaérobies, laborieuses ouvrières de la première heure, s'emparent des corps flottants, les disloquent, les liquéfient.

Un filtre à larges mailles, imprégné d'air et de jour, où essaiment les aérobies, reçoit ensuite l'effluent, et celui-ci s'écoule enfin, clair et limpide, ne révélant à l'analyse que des éléments brûlés, nitrifiés et stables.

Les matières, originellement nocives rentrent ainsi dans la rotation générale des êtres vivants pour être utilisables à nouveau ; et par un effet régressif dont la nature offre de nombreux exemples, la fonction s'épuise par son exercice même, et les aérobies coagulés en membranes impénétrables — les phénomènes de concurrence vitale aidant — s'éliminent à leur tour.

Plus complexe est, sans doute, la réalité des faits, l'absolu ne doit pas être demandé aux réactions bactériennes.

Pour obtenir de l'eau stérile, exempte et à l'abri de toute invasion de germes, c'est bien à l'oxygène qu'il faut recourir, mais à un état de concentration particulier, toxique non pour les anaérobies seulement, mais pour tous les microbes, sans distinction.

L'ozone, oxygène électrisé, concentré aux deux tiers de son volume normal, brûle et dissocie tous les corps et germes organiques.

Il est obtenu par le passage d'un courant d'air sec dans l'effluve électrique produit sous haut potentiel ; et, par un curieux effet de la répartition des forces de la nature, l'homme, afin de se garder des infiniment petits, recourt à un agent sinon infiniment plus grand, du moins considérable, à une tension

le courant égale à plus de vingt-cinq fois celle que a libre Amérique consacre à l'électrocution de ses ıssassins adultes.

En résumé, la matière ne se détruit pas, elle ne se crée pas, elle revêt seulement des formes variées, qui n'affectent ni la nature intime, ni le poids des éléments dont elle est formée ; les microbes sont es agents de ses éternelles migrations.

Le monde des microbes se révèle donc à l'humanité, comme le substratum et la condition de la vie, lans ses arcanes invisibles, où s'élaborent en silence, en une inimaginable effervescence de poussée vitale, obscure et dévorante, les destinées du monde visible.

Ces êtres microscopiques couvrent la terre et fécondent sa surface ; ils peuplent l'air, remplissent les eaux, saturent le sol ; nous enveloppent, nous servent et parfois nous menacent, lorsque, par suite d'un désordre accidentel, leur toxines produisent les maladies infectieuses.

Ils tissent et défont sans relâche la grande trame de la vie terrestre, dans les mailles de laquelle ils se meuvent sans trêve ni répit, tour à tour détruits et reconstitués.

La vie supérieure apparaît ainsi comme la résultante de milliers de vies élémentaires, les cellules dont l'agrégat constitue l'identité de l'être conscient, ayant chacune son individualité fonctionnelle et agissante ; et la vie universelle éclose, à l'origine des choses, sous l'action mystérieuse des microbes, ne se perpétue que par la vertu de leurs évolutions successives.

La vie élémentaire se révèle dans toute la nature et domine les phénomènes apparents.

Dans les vaisseaux sanguins circulent en tous sens, alertes et vigilants, les globules blancs ou leucocytes, cellules microscopiques toujours en éveil, pour faire obstacle à toute intrusion fâcheuse.

Leur fonction est de manger l'ennemi, ou de le noyer dans les flots de leurs anti-toxines. De leurs facultés de diffluence, d'absorption et de secrétion ; de leur aptitude à la résistance et à l'acclimatation est née la science de l'immunité, et dérive l'emploi des virus, des sérums et des vaccins.

La matière brute elle-même, le minéral inerte, l'humble caillou des chemins décèlerait à un examen attentif des traces de vie obscure.

N'est-ce pas à la suite de ses recherches cristallographiques, et de l'observation de phénomènes de dyssimétrie qui piquèrent sa curiosité scientifique, que Pasteur ouvrit son esprit aux conceptions microbiologiques ?

La vie est universelle, manifeste dans les agrégats, elle est latente, mais certaine dans leurs éléments constitutifs.

La loi qui la régit a pour fin une forme toujours supérieure, et pour moyen l'évolution par sélection naturelle et concurrence vitale.

La science de la biologie moderne repousse toutefois la thèse soutenue par Darwin, Herbert Spencer et leur école philosophique, et qui tend à l'amélioration de l'espèce par élimination progressive des plus faibles, et exclusive reproduction des plus forts.

D'après Darwin, « la qualité d'une société baisse « sous le rapport physique par la conservation de « ses membres les plus faibles, et sous le rapport « moral par la conservation artificielle des indivi- « dus les moins capables de prendre soin d'eux- « mêmes. »

Quant à Spencer, il se demande « si la sotte phi- « lanthropie qui ne pense qu'à adoucir les maux du « moment, et persiste à ne pas voir les maux indi- « rects ne produit pas, au total, une plus grande « somme de misère que l'égoïsme extrême » ; et il « est d'avis « que si on diminue la vitalité moyenne « en protégeant efficacement le faible contre les

conditions défavorables, on verra inévitablement apparaître des maladies nouvelles. »

Mais pour l'honneur de l'humanité, telles ne sont as les conclusions de la science actuelle.

A la loi farouche qui consacrerait, par l'ancienne iéorie de la concurrence pour la vie, la raison du lus fort et la primauté de la force sur le droit, adapte un complément essentiel qui la circonscrit : la coordonne, à savoir la solidarité organique es êtres indispensable à leur évolution normale.

Entre l'individu et l'agrégat, société ou cité ioderne (de Jean Yzoulet), entre l'intérêt élémen- ire et l'intérêt collectif, s' interpose un système ompensateur qui les discipline en vue du bien ommun.

Les lois de l'espèce — adaptation, sélection, tégration, désintégration — (dont les simples rocessus d'épuration bactérienne des eaux sont de ngibles et saisissantes applications), ne sont que s éléments d'une même loi générale qui règle la e universelle.

Les cellules de l'être vivant se développent, non à urs mutuels dépens, mais simultanément et soli- iirement; leurs évolutions individuelles sont en nction de l'évolution collective, et ces actions ommunes, loin d'entraver leur activité et d'arrêter ur croissance, les exaltent et les accélèrent, et, au tal, améliorent et fortifient l'organisme en bloc.

Telle est la loi de solidarité naturelle, dont les aits essentiels et élémentaires révélent le devenir imain, la morale et toute sociologie, sous une otique nouvelle.

L'hygiène technique moderne est fondée sur les s de la biologie pastorienne, de la démographie et leur corollaire, la morale solidariste.

Aux conceptions économiques de l'école philoso- iique des Malthus, des Darwin, des Spencer; à volution progressive par seule sélection naturelle,

ou, en d'autres termes, par survivance et amélior
tion du fort au détriment du faible, elle oppose
concours des actions individuelles dans l'action so
daire, comme loi synthétique de l'évolution biolog
que universelle.

Elle est évolutive, non par élimination des fa
bles, mais par suppression méthodique des caus
de faiblesse et de dégénérescence, par développ
ment simultané, coordonné et solidaire des organ
du corps social.

En vérité, supprimer le malade, ce n'est pas ab
lir la maladie ; et, s'il est démontré que la scien
permet de démasquer les causes premières de
tuberculose, du rachitisme, de la scrofule et de le
noir cortège de déchéances et de misères, n'est-il p
plus économique et rationnel d'extirper les racin
de ces fléaux que d'attendre des éléments l'élimin
tion fatale, encore que trop lente au gré de l'utili
risme social, de leurs victimes.

L'hygiène sociale dérive de l'hygiène techniqu
elle établit la valeur économique de la vie humai
comme contre-partie de la dette de l'individu env
la collectivité, mais elle conclut que par réciproci
celle-ci doit à chacun les moyens de conserver
vie, et de développer ses facultés, en vue d'une év
lution progressive et solidaire vers un état d'hum
nité meilleure.

L'hygiène collective, ou publique, fixe l'indépe
dance des faits relatifs à l'hygiène technique
sociale, et leur coopération aux mesures d'admin
tration publique.

Attribution essentielle de l'Etat, elle a pour fin
pour programme de garantir à chacun en suffisan
et à l'abri de toute cause d'altération ou de conta
nation, les agents nécessaires au fonctionnement
la vie.

La loi de la santé publique, tant souhaitée
mon sage et judicieux prédécesseur, va devenir ent

après dix ans d'incubation, — son adoption par la Chambre des Députés remonte à 1893, — une réalité bienfaisante et féconde.

Démocratique et sociale au premier chef, cette loi répond à des besoins urgents et impérieux; les statistiques démographiques et de récents débats parlementaires sur l'état sanitaire de l'armée française en témoignent douloureusement.

Depuis bien des années, des lois sanitaires ont été largement et rigoureusement appliquées en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Suisse, pour le plus grand bien matériel et social de ces nations.

La loi française, moins hardie et novatrice que ses devancières, constitue néanmoins un progrès réel et un acheminement vers le mieux.

Si elle comporte l'obligation de la vaccine, de la déclaration des maladies contagieuses, de l'exécution de travaux sanitaires indispensables, elle laisse pourtant dans le vague de nombreuses dispositions essentielles.

Elle aura, néanmoins, le grand avantage de forcer la coopération de l'initiative privée, comme par exemple, en Allemagne où ce sont les caisses d'assurance qui, par intérêt bien entendu, fondent des sanatoriums de tuberculeux.

Mais une loi, pour bonne soit-elle, ne peut produire de résultat durable qu'à la condition d'entrer dans les mœurs et d'exercer, par là, une action éducatrice et une influence salutaire et morale.

Si l'ouvrier, libéré de sujétions douloureuses ou accablantes, n'apprend pas à plier sa volonté et à consacrer ses forces à des tâches utiles et hautes, il n'échappera au joug des besoins ou de la souffrance que pour tomber en de pires esclavages.

A quoi bon chercher à prolonger la vie, si elle doit être à charge à autrui et à soi-même ?

Pourquoi assainir les logements, les ateliers, les casernes, les écoles, les hôpitaux, créer des groupes

d'habitations ouvrières salubres, fonder des bains publics, des douches populaires, institutions si précieuses par leur répercussion morale, si, d'autre part, l'alcoolisme et la débauche continuent leurs ravages et produisent des déchéances à l'égal de miasmes pestilentiels ou d'inéluctables contagions.

A telles enseignes, l'hygiène sous ses divers aspects, branche nouvelle de la morale, doit être vulgarisée, et ses doctrines et aphorismes propagés dans toutes les classes de la population, des salles d'école primaire aux amphithéâtres de Facultés, des ateliers de cours professionnels aux locaux improvisés de conférences populaires.

A ce prix, du haut en bas de l'échelle sociale s'épanouira une vitalité nouvelle.

Chez tous et en tous lieux naîtra le goût du labeur salutaire; se développera l'égale aptitude du travail intellectuel ou manuel; s'éveillera la conscience intime de la dignité et de l'indépendance individuelles; et dans les voies nouvelles frayées à l'esprit humain libre d'entraves, plus ample sera le vol des idées, plus universelle et féconde, la floraison de la pensée.

Dans l'humanité meilleure, issue de l'évolution des choses et des temps, dont l'esquisse se révèle encore vague à l'horizon vermeil, l'autorité de la science élargie par la foi en l'idéal, la mystérieuse vertu de l'effort individuel et collectif abolissent les équivoques des sociétés veillies; et, fondée sur la dépendance et le support mutuels, consacrée à la recherche désintéressée du bien, s'ouvre une ère de paix et de travail, de progrès et de vérité, de justice et d'amour.



RÉPONSE DE M. PENCHINAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

U DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. DE MONTRICHER

MONSIEUR,

uivant un vieux dicton, la Provence souffrait jadis trois grands fléaux : le Parlement, le mistral et Durance.

.e Parlement de Provence a vécu ; qu'il repose en x !

.e mistral souffle toujours, impétueux, brutal, daneux même, quand il démolit nos cheminées ; mais, ort qu'on le déteste, l'élever à la hauteur d'un u me semble excessif. Notre confrère Frédéric tral s'inscrirait en faux, à coup sûr, contre pale accusation, lui qui voit en son homonyme le npère du gai soleil. Ces poètes sont incroyables ! trouvent du charme jusque dans les outres ole !

)uant à la Durance, le revirement passe d'un exne à l'autre : l'ennemie est devenue une grande ne que trois départements courtisent, dont on se pute les faveurs et pour laquelle on a failli se bat-. Le fléau de jadis est devenu une source de for-ıe, une mine d'or. Ses eaux sont un Pactole ; elles

roulent, mieux que le brillant métal du fleuve de Lydie, la prospérité, l'alimentation, l'hygiène, la vie, en un mot, des contrées qu'elles traversent. Aux temps anciens, les Grecs reconnaissants lui eussent élevé un autel. Nous lui avons élevé, pour la recevoir et la fêter comme il convient, un château d'eau, un joyau d'art, une resplendissante merveille, un monument, — œuvre géniale du grand architecte qu'était Espérandieu, — au centre duquel se dresse la colossale statue de cette puissante souveraine, dispensatrice de richesse et de fécondité.

Je me souviens d'une nouvelle que Méry écrivit, voilà bien longtemps, sur le cas d'une ville altérée. On devinait aisément qu'il s'agissait de sa ville natale. Sa verve s'exerçait aux dépens d'une situation calamiteuse, d'un fléau qui n'était pas la Durance, mais bien plutôt l'absence de Durance. Cette plaisante nouvelle n'a plus que la valeur d'une mode ancienne ; elle marque une date, un souvenir ; et, s'il est permis d'en rire, encore aujourd'hui, c'est qu'il est humain de se moquer d'un péril, alors qu'il est conjuré.

C'est à votre père, Monsieur, que nous devons cette métamorphose.

Il existe au château d'eau de Longchamp une plaque de marbre qui porte, avec le nom de Montricher, les noms des administrateurs de la ville et du département à l'époque de l'inauguration. La plaque était nécessaire pour sauver de l'oubli le nom des deux administrateurs ; elle était inutile en ce qui concerne votre illustre père, le grand ingénieur, car son nom vivra dans la mémoire de ses concitoyens aussi longtemps que durera son œuvre, le canal d'adduction des eaux de la Durance et cet aqueduc de Roquefavour que les Romains eux-mêmes n'eussent pas désavoué.

Franz Mayor de Montricher a été membre de notre Académie. A ce titre il revit doublement en vous.

Assurément la célébrité rejaillit sur la descendance ; le talent et les services rendus constituent une noblesse d'un ordre spécial, qui se transmet par l'hérédité avec les autres biens ; transmission heureuse, parce qu'elle oblige les fils à ne pas déchoir. Mais, de quelque faveur que jouisse auprès de nous le nom de votre père, si là se fussent bornés vos titres à nos suffrages, je doute fort qu'ils eussent été jugés suffisants. Vous valez, Monsieur, par votre mérite personnel, par vos études, par vos travaux importants en matière d'assainissement, d'hygiène et de démographie, et surtout par le zèle, que rien ne rebute et ne lasse, avec lequel vous menez à bien cette œuvre du développement de l'instruction populaire, qu'on ne saurait trop louer et dont on ne saurait trop parler.

L'Association polytechnique, dont vous présidez la section de Marseille, fonctionne à Paris depuis 1830. C'est une association d'hommes à visées hautes, à idées généreuses, qui s'est donné la mission de répandre l'instruction dans le peuple, en créant des cours où sont vulgarisées les notions usuelles, celles dont le travailleur peut tirer le meilleur profit. Son enseignement, exempt de toute estampille officielle, est donné par des hommes de bon vouloir, professeurs par occasion, à d'autres hommes de bon vouloir, élèves sans contrainte. Ce n'est pas une concurrence à l'Etat ; c'est un enseignement en dehors, post-scolaire comme vous l'appelez fort judicieusement, qui s'adresse, non plus à l'enfant, mais à l'adulte, à l'homme de tout âge, pour fortifier ses connaissances acquises et les compléter par l'acquit de connaissances nouvelles.

L'origine de cette Association est touchante et mériterait mieux qu'une mention sèche et rapide.

A la suite des Ordonnances de Juillet, quand les rues de Paris se couvrirent de barricades, il sortit de terre pour les défendre toute une armée composée

d'éléments hétérogènes, de tous ceux qui se sentaient atteints dans leur dignité de citoyen et dans leur liberté. La communauté du péril couru et le sang versé pour une cause commune créent rapidement une confraternité qui rapproche les distances et supprime les distinctions sociales. Les élèves de l'Ecole Polytechnique avaient pris parti pour la cause du peuple ; ils fraternisèrent, durant les trois journées, avec les artisans et les ouvriers. Ceux-là qui étaient tombés sous les balles, réunis côte à côte dans les mêmee ambulances, cimentèrent, plus encore que sur les barricades, cette confraternité d'aventure par des causeries familières, qui, progressivement, dévièrent vers l'utile et l'instructif. Ce qui, dans le principe, n'avait été pour ceux qu'immobilisaient leurs blessures, qu'un moyen de tromper la lenteur et la monotonie des heures, devint un attrait, une habitude, et finit par se régulariser. Les causeries se transformèrent en leçons ordonnées avec suite et méthode, et, de cet embryon né d'évènements imprévus, sortit l'Association, fille de l'Ecole Polytechnique et fière du nom que celle-ci lui a donné.

L'œuvre est aujourd'hui en pleine prospérité ; elle a été reconnue d'utilité publique, elle s'est étendue et compte déjà en province un nombre imporıant de sections. Marseille, deuxième ville de France, n'en possédait pas, il y a six ans ; si, à l'heure présente, cette section existe, c'est à vous qu'elle le doit. Par votre activité et votre persévérance, vous avez comblé une lacune regrettable ; vous avez créé, sous le couvert de l'Association, des cours, dont le nombre et le succès vont sans cesse grandissants. Par votre parole persuasive, vous vous êtes attaché des collaborateurs dévoués, auxquels je suis heureux d'adresser un public hommage pour le dévouement qu'ils apportent à la cause de l'instruction populaire. De tous les titres qui vous recommandaient à

nos suffrages, celui-là, j'imagine, a dû figurer au premier rang.

L'instruction, considérée en soi, est un bien; nul ne le conteste. Mais, est-il vrai qu'elle est, comme quelques-uns le prétendent, pareille à la langue dont Esope le Phrygien disait qu'elle était à la fois la meilleure et la pire des choses ? que, répandue à profusion, elle devient funeste ? que, par son développement excessif, elle ne sert qu'à produire des déclassés? Ce serait mal vous connaître que de vous prêter semblable opinion, et votre conduite protesterait contre de tels errements. Vous affirmez, n'est-ce pas ? de toute l'énergie de vos convictions, que la collectivité vaut d'autant plus que la valeur est augmentée des unités qui la composent, qu'elle vaut autant, si ce n'est plus, par la qualité que par le nombre, que la culture de l'intelligence humaine agrandit sa faculté de production. Vous pensez qu'il faut au monde, « de la lumière, toujours plus de lumière », comme s'écriait Gœthe au moment où il entrait dans l'éternel repos. L'ouvrier de Marseille, à qui vous ne demandez pour tous frais d'étude qu'un peu d'assiduité et un peu d'application, ne pense pas différemment, et ne se considérera pas comme un déclassé parce qu'il aura appris, à votre école, à mieux connaître et à mieux prononcer la langue française, parce qu'il saura un peu d'histoire de France, de géographie, d'arithmétique, parce qu'il possédera quelques notions de mécanique et de géométrie, parce qu'il pourra disposer d'un meilleur instrument pour faire bonne figure dans son milieu.

Il ne vous a pas suffi de fonder la section de Marseille et d'en présider le Conseil d'administration. Vous avez tenu à prêcher d'exemple, en tant qu'instructeur du peuple, et vous-même avez professé un cours d'hygiène publique et de démographie, auquel vous avaient préparé vos études antérieures et votre

compétence incontestée d'ingénieur civil. J'ai lu avec intérêt les résumés de vos vingt-six leçons et conférences ; et je vous accorde qu'il serait difficile d'être plus complet, en l'état des connaissances actuelles, plus méthodique, plus précis et plus clair. Votre savoir est à la hauteur de votre philanthropie.

La démographie est une science relativement nouvelle, qui s'est rapidement placée au premier rang des sciences pratiques et utiles. Jusqu'au jour des grandes découvertes qui ont immortalisé le nom de Pasteur, qui ont révolutionné la thérapeutique, porté la chirurgie à d'incroyables audaces et donné à l'hygiène publique une si haute autorité, le peuple, guidé seulement par cet instinct de conservation inhérent à notre nature, imbu de préjugés et de routine, s'est peu préoccupé de rechercher des conditions meilleures à sa vie organique ; il a considéré la maladie, le dépérissement et la mort, à l'égal de risques ou d'une fatalité inéluctables ; soit ignorance, soit insouciance, il ne s'est jamais demandé si, par une heureuse fortune, il n'existerait pas des mesures prophylactiques pour prévenir le danger, des moyens de défense pour conjurer les épidémies et les contagions, des remèdes puissants pour rendre au corps affaibli sa vigueur et son énergie. Si l'on songe que la santé est le premier des biens, que pour le travailleur la santé est plus précieuse encore, puisqu'elle est le pain de la famille, on comprendra de quelle importance est la démographie, combien redoutables sont les problèmes qu'elle agite et combien heureuses les solutions qu'elle donne pour le plus grand bienfait de l'humanité. Au cours de vos leçons, vous avez enseigné à vos auditeurs que nous sommes environnés d'ennemis invisibles : dans l'eau que nous buvons, dans l'air que nous respirons, jusque dans les poussières de notre route ; vous avez marqué la voie à suivre, vous avez démontré qu'il fallait que le peuple exigeât

de ses gouvernants, des représentants de son pouvoir — puisqu'il est souverain, — une eau potable exempte d'éléments nocifs et de bacilles pathogènes, des logements salubres ayant libre accès de lumière et suffisance d'air respirable, des lois contre l'alcoolisme et ses funestes conséquences, un meilleur entretien de la voie publique, un assainissement perfectionné par le rapide enlèvement des déchets et l'évacuation complète des eaux usées, des arrêtés sévères relatifs à la désinfection des maisons contaminées, bref tout un ensemble de règlementation ayant pour but d'améliorer le présent et d'assurer l'avenir.

La population de la France augmente dans une trop faible proportion pour ne pas constituer, à brève échéance, un état d'infériorité vis-à-vis des nations voisines et ne pas créer un inquiétant péril. Il n'est qu'un remède à ce dangereux état de choses. Si l'augmentation de la natalité n'est pas du domaine des pouvoirs publics — ce qui, d'ailleurs, est fort discutable — du moins il dépend d'eux, par une série de sages mesures, de diminuer la mortalité, de faire reculer la mort. Soumettre aux lois de l'hygiène les conditions matérielles de la vie, c'est conserver au corps social sa plus grande vigueur, en compensant la faiblesse de l'apport des forces nouvelles par la moindre diminution des forces existantes ; c'est aussi travailler à la régénération de l'espèce et concourir à la réalisation de cet axiome que nous ont transmis les Latins : *mens sana in corpore sano.*

Vos travaux professionnels ont dirigé votre activité vers le génie sanitaire ; les projets ou études que vous avez communiqués concernant l'assainissement des villes de Nîmes, d'Épinal et d'Avignon, suffiraient à en témoigner. J'y vois la mise en pratique des excellentes doctrines que vous professez.

Dans un très remarquable rapport que vous avez présenté au Congrès international d'hygiène et de démographie en 1889, vous avez soutenu cette thèse que l'homme représente une valeur économique, variable mais certaine, et que, dès lors, en assurant sa conservation ou en prolongeant son existence, la société défend son capital producteur ; d'où, comme conclusion pratique, les dépenses, quelles qu'elles soient, que comporte l'assainissement d'une ville, sont toujours très largement compensées par les avantages qu'elle en retire au point de vue économique.

Nous sommes placés, à Marseille, aussi bien que quiconque, pour apprécier la justesse du principe, et Marseille assainie vous donne pleinement raison. Nous ne sommes plus au temps où le cri de *passarès* donnait des jambes au passant attardé ; où certaines de nos rues étaient des réceptacles d'immondices ; où circulait, la nuit, avec un roulement lugubre, une théorie d'étranges voitures véhiculant des choses innomables ; où le peuple appelait d'un nom significatif la drague qui remuait les boues mal odorantes de notre vieux Lacydon. Aujourd'hui, l'œuvre de transformation est accomplie ; un colossal réseau d'égouts s'étend sous la ville entière ; il entraîne au-delà des collines et déverse en pleine mer les eaux usées, les eaux blondes de nos abattoirs, les déjections cystiques et alvines, tous ces foyers d'infection et de purulence, ces bouillons de culture où pullulent à l'envi les bacilles de la fièvre typhoïde et du choléra. Qu'importe l'énormité de la somme dépensée ? Les millions pèsent peu dans la balance, lorsqu'on place en regard les milliers d'existences humaines que les égouts préservent de la maladie et de la mort. Economie politique et philanthropie sont d'accord : l'assainissement d'une ville constitue un avantage qu'on ne saurait payer trop cher.

En cette matière, il n'est pas de détail, quelque
tile qu'il soit en apparence, qui n'ait son intérêt,
l concourt à l'excellence du résultat final. Vous
uvient-il d'un ancien préfet des Bouches-du-
iône qui, devenu préfet de la Seine, s'avisa de
endre un arrêté, concernant le jet à la rue des
layures ménagères, par lequel il prescrivait l'obli-
tion de boîtes métalliques dont il déterminait la
rme et la contenance? Les Parisiens poussèrent
s cris de paon et crièrent à l'arbitraire : l'adminis-
teur se boucha les oreilles et tint bon. Ce fut alors
e autre antienne : ils le chansonnèrent, le raillè-
nt ; ils donnèrent à ces boîtes, grâce auxquelles le
ttoiement des rues s'opérait mieux et plus vite, le
m de leur inventeur. Peine perdue ! Ils voulaient
couvrir de ridicule; ils ne réussirent qu'à le popu-
iser. Il n'est pas un Parisien qui ne sache ce qu'est
e *poubelle* ; et je ne serais pas surpris que le mot
rât un jour au dictionnaire de l'Académie, au
me titre que celui de certains édicules, qu'a
ptisés sans le vouloir l'empereur Vespasien. Le
n propre est devenu un nom commun, et le nom
nmun perpétuera le souvenir du nom propre...
itur ad astra.

'œuvre de l'homme est grande ; l'œuvre de la
ure est immense. Elle crée et détruit sans relâche,
e ce qu'elle détruit, elle tire les éléments de créa-
s nouvelles. Tous ces déchets de la vie animale,
détritus destinés à la pourriture, que vous trans-
tez, loin de Marseille, dans ce désert de la Crau,
est appelé par vos soins à devenir un jour une
pe verdoyante et fertile, deviennent rapidement
a terre meuble, qui nourrira les germes futurs.
fumiers et les gadoues deviennent l'engrais
ssaire, le reconstituant du suc nourricier dont
rre a besoin pour produire; et nul n'en ignore
rovenances. Le purin à l'odeur puante alimente
sier, dont la fleur exhale une senteur exquise.

C'est ainsi que tout se transforme ; et l'incessant travail durera jusqu'au jour où notre planète, privée de chaleur fécondante, tournera comme un astre mort, autour d'un soleil éteint.

Vous succédez au docteur David, et l'éloge que vous faites de lui, n'a heureusement rien de commun avec une oraison funèbre. S'il a quitté Marseille, il n'a pas encore quitté, que je sache, cette vallée de misères et de larmes, que nous avons, tous tant que nous sommes, la faiblesse d'aimer.

Vous rappelez dans ce juste éloge, auquel nous ne pouvons que nous associer, le concours scientifique ouvert par notre Académie, il y a environ douze ans, sur *la composition des eaux du terroir de Marseille, sur les meilleurs moyens d'utiliser les eaux courantes, tant au point de vue alimentaire qu'au point de vue agricole, et enfin sur l'utilisation des eaux d'égout*. Vous rappelez qu'il traita la question avec une incontestable supériorité, et que son mémoire fut couronné par nous. Mais vous ne parlez pas de vous, sans doute en vertu de cet apophtegme de Pascal, que « le moi est haïssable ». Pourtant, il convient d'ajouter que vous aussi, Monsieur, vous prîtes part au concours, que votre mémoire fut très remarqué, et qu'il obtint une première mention. Je devais combler cette lacune, ne serait-ce que pour établir l'excellente opinion que, déjà à cette époque, l'Académie avait de votre mérite, opinion qui n'a fait que s'accroître pour aboutir à la réception d'aujourd'hui.

Lorsque se produisit la candidature du docteur David, la seule objection qu'on fit à son encontre, tenait dans cette appréhension que les hasards de la carrière ou tout autre motif ne l'obligeassent prochainement à quitter Marseille sans esprit de retour, et qu'ainsi son élection eût un caractère regrettable de précarité. L'Académie ne voulut considérer que

le mérite du candidat, et lui accorda ses suffrages. Mais l'avenir ne tarda pas à démontrer combien l'objection était fondée ; car, peu de temps après, notre confrère abandonnait la Cannebière pour le Peyrou et volontairement relâchait les liens qui nous unissaient à lui.

Telles ne sont pas, Monsieur, les conditions dans lesquelles vous entrez à notre Académie. Vous avez de si multiples attaches dans notre ville, trop belle et trop aimée pour qu'on lui soit infidèle, que nous sommes certains de vous garder jusqu'au souffle dernier. Nous ne vous perdrons pas comme nous avons perdu votre éminent prédécesseur ; et, grâce à vous, grâce à votre concours sur lequel nous sommes en droit de compter, s'effacera le fâcheux souvenir du départ de notre confrère Paul David.



Séance publique du 22 mars 1903

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. le Comte Henri DESPLACES

ÉLU DANS LA CLASSE DES LETTRES

MESSIEURS,

Il m'est revenu — qu'en m'accueillant parmi vous, vous aviez tenu à honorer surtout un représentant de la jeunesse, un représentant de cette jeunesse ardente, passionnée pour les idées, qu'une activité intellectuelle grandissante rend, chaque jour, de plus en plus nombreuse autour de nous.

C'est à ce titre que je vous demande la permission de vous remercier, en reportant une large part de ma gratitude sur tous ceux de ma génération dont les mérites, beaucoup plus que les miens, me valent aujourd'hui l'honneur de venir m'asseoir parmi vous.

Cette génération, Messieurs, à mesure qu'un public de plus en plus étendu voulait bien s'intéresser à mes premiers essais, les circonstances semblaient m'en avoir quelque peu séparé... Mais, vous avez compris que celui qui apprécie le plus la faveur des siens est celui qui en a été parfois éloigné et vous

avez pensé que cet éloignement même ne m'en rendrait que plus chère la grande idée de décentralisation que vous représentez.

Et la destinée, Messieurs, semble avoir mis je ne sais quelle grâce charmante à me rendre cette journée particulièrement douce !

Non seulement elle me procure la joie de constater la chaude, l'étroite union, qui n'a jamais cessé d'exister entre les miens et moi, mais, elle a placé là, comme pour mieux m'accueillir, plusieurs membres de ce grand barreau marseillais, auquel je suis resté si profondément attaché et où j'ai laissé un peu de moi-même et beaucoup de mon cœur.

Dès mon arrivée parmi vous j'y ai été reçu par votre Secrétaire Perpétuel, ce maître écouté qui partage avec une égale séduction l'art de penser et l'art de bien dire. Et comme si ce n'était pas assez encore ! — j'y retrouve mon bâtonnier !... le bâtonnier éminent qui voulut bien favoriser de ses conseils mes premières armes !... j'y trouve le magistrat éclairé qui présidait alors aux choses de la justice avec un sourire et une dignité tels que, lorsqu'il voulait bien se pencher vers moi du haut de son tribunal, il me semblait voir comme le sourire et la dignité de la justice elle-même !

Pourquoi faut-il qu'à toute cette joie une tristesse se mêle ?

Celui auquel vous m'appelez à succéder avait bien voulu me montrer souvent votre porte. Il se plaisait à me redire qu'un de ses plus chers désirs était de me voir là un fauteuil à côté du sien. Si bien qu'aujourd'hui, en venant prendre sa place, il me semble que je fais quelque chose de mal et j'éprouve comme un remords... Il me semble qu'il est toujours là... le doux poète ! ... et qu'il dort ! Il me semble que je me suis juché moi aussi sur de petits, tout petits pieds, pour prendre quelque chose qui ne m'appar-

tiendrait point et qu'il va se réveiller tout à coup pour me gronder de lui avoir pris son fauteuil, comme la vieille grand'mère de son rêve de lui avoir pris ses *lunettes*.

Puisqu'il en est ainsi et puisque je *le* lui ai pris ce fauteuil qu'il aimait tant, permettez moi du moins, Messieurs, d'essayer de lui donner autre chose, la grande place à laquelle il a droit dans votre admiration et dans vos cœurs...

Ce qui rend la physionomie de Matabon particulièrement attachante c'est qu'il fut *très nôtre*.

Il fut *nôtre* parce que, — à part ces *Jeux Floraux* où il aimait, chaque année, à conquérir quelque distinction nouvelle, à part l'engouement passager dont M. Coquelin et Mlle Reichemberg se prirent un instant pour quelques-unes de ses œuvres et l'honneur successif qu'il eut de deux prix à l'Académie Française, — on peut dire que sa réputation ne dépassa jamais certaines bornes et ne s'en alla guère au-delà de la Nerthe ou de la Gineste...

Il fut *nôtre*, parce que ses œuvres, publiées à Marseille, courent grand risque de ne jamais être réimprimées et parce que, avant longtemps peut-être, lui-même n'échappera pas à l'implacable oubli qui s'attaque parfois aux meilleures choses...

Mais, à la différence de tant de poètes d'*intérêt local* que l'on ne met en valeur que pour se faire à soi-même un piédestal — et dont l'obscurité n'a souvent d'autre cause que leur médiocrité même, — Matabon fut, — je n'hésite pas à le dire, — un vrai, un *très vrai* poète.

Oh! je n'entends point par là qu'il fut un Dante ou un Virgile! Mais qu'ont à voir en fait d'art les comparaisons et les mesures ?... On ne doit se décider, en pareil sujet, que d'après l'impression produite et il en est des poètes — ces grands enfants! — comme il en est des autres enfants... les plus petits n'en sont pas toujours les moins aimés...

Telle qu'elle est, la figure de Matabon se suffit par elle-même... Elle emprunte un charme plus grand à ce demi-jour dans lequel elle nous apparaît. Les ombres en ont autant d'importance que les lumières et elle forme un tout si harmonieux qu'appuyer *un peu trop* ou *pas assez* sur le moindre de ses contours serait en altérer complètement la ressemblance.

J'aime Matabon parce qu'il fut du peuple.

Je l'aime parce que ce fut un Marseillais.

Je l'aime parce que, — je vous l'ai dit, — ce fut un vrai poète.

Matabon fut du peuple — du peuple! cette grande chose d'où sortent toutes choses — les trônes, les aristocraties, les empires! — du peuple! cette grande chose qui est aux idées ce que la terre féconde est à la nature, — du peuple! qui, — tandis que nos intelligences d'hommes de pensée s'enfièvrent, s'exaspèrent dans des impasses angoissantes, en face de dilemmes qui leur paraissent insolubles, — arrive tout à coup avec ses solutions imprévues et le rajeunissement de sa sève tout puissante!

Matabon fut du peuple.

Mais il n'en connut ni les revendications, ni les colères... A la différence d'Astouin, le poète-portefaix de 1848, il ne se mêla à aucun de ses mouvements, ne chercha à pénétrer dans aucune assemblée politique... Il fut du peuple par la franchise avec laquelle il ne renia jamais ses origines, par la simplicité de ses sentiments, par la spontanéité de ses enthousiasmes...

Le soir venu, *Après la journée*, — c'est le titre significatif de ses œuvres, — il s'enfermait dans sa petite chambre, aimait à se recueillir dans le grand silence des choses apaisées.

Et là, à quoi croyez-vous donc qu'il demandait l'oubli de ses fatigues et de ses labeurs?

Était-ce à cette évocation de luxe outrancier, de nmes aux épaules nues, de grande vie étourdisnte dans laquelle certains écrivains, — qui font rler les marquises comme des concierges, — chernt à se dédommager, pour un instant, de la hesse qu'ils n'ont pas?

Non ..

Était-ce à cette orgie cérébrale, à ces débauches ellectuelles fantastiques auxquelles d'autres s'en it demander la satisfaction de leurs désirs inasivis?

Pas davantage...

Était-ce alors à cet âpre volupté que l'on éprouve ejeter haineusement son outil au loin, à blasphér et à maudire?

Non, croire cela, ce serait bien mal le connaître...

cette heure calme et recueillie il reportait sa isée sur ses travaux, sur les choses de son métier... emandait à la poésie d'embellir pour lui la tâche tumière... Il cherchait *à la comprendre* surtout... ne sais quel grand poète a dit: « Aimer, c'est nprendre. » Il la comprenait de plus en plus et t pourquoi il l'aimait chaque jour davantage...

se rappelait la petite maison de la rue Bernard-Bois où il était né, l'enclume sur laquelle son e, qui était serrurier, frappait à grands coups de rteau, en faisant jaillir des étincelles, tout le long jour.

se rappelait le roulement lointain, les jurons, les ps de fouet que l'on entendait de là lorsque pas- la diligence d'Aix à Marseille.

se rappelait le grand embarras qui se produisit que vint le moment de lui trouver un métier et qu'il fallut le mettre en état de gagner son pain.

se rappelait surtout son entrée comme prote s la maison Olive et comment lui vint un jour la ation de faire des vers. ...

... On lui avait donné les épreuves d'un volume de poésie à corriger... L'auteur en portait un nom bien oublié depuis... Il s'appelait mademoiselle Eulalie Favier... Tandis que les petites feuilles passaient dans ses doigts, couvertes d'encre grasse, il se sentait un grand éblouissement et l'infini des choses morales éclatait devant lui...

L'histoire est exquise, avec son bruissement discret d'étoffe légère... Et je ne sais pourquoi ! — mademoiselle Eulalie Favier était peut-être d'un âge qui écartait tout soupçon ! — mais, il me semble qu'il y court comme un vague parfum d'amourette...

Ce n'est pas tout de faire des vers... Il faut encore trouver un *public* pour les lire, un *éditeur* pour les publier...

Le public, Matabon le trouva à l'*Athénée populaire*... C'était un cercle de braves ouvriers qui, aux environs de 1848, se réunissaient pour apprendre à connaître et à aimer la poésie... L'éditeur, il le découvrit à la *Revue de Marseille et de Provence*, une revue qui, — par une idée de charité ingénieuse, — se publiait au profit des pauvres, et qui, par conséquent... ne pouvait mieux faire que d'accueillir aussi leurs œuvres...

Dès ce jour, Matabon avait trouvé le secret d'être heureux. Il a dit quelque part :

Plus on borne son espérance
Et plus on est près du bonheur.

Il avait borné son espérance et il trouva le bonheur...

Désormais, quand ses luttes quotidiennes deviendront trop rudes, quand ses détresses d'ouvrier deviendront trop poignantes, il les poétisera... Qnand il se sentira le besoin d'un réconfort, il fera des vers... Il n'enviera rien, ni personne... Et, c'est seulement lorsqu'il aura vu les siens malades,

lorsqu'il aura connu les affres de ne pouvoir leur donner les soins nécessaires, qu'il laissera échapper ce cri déchirant :

Ah ! je sentis alors ce que vaut la richesse !

Durant ces essais poétiques, Matabon put se rendre compte combien est fausse l'imputation d'indifférence pour les choses de l'esprit que l'on a adressée parfois à nos concitoyens... Partout, dans notre grande ville commerciale, il ne rencontra qu'appuis désintéressés et encouragements chaleureux.

Pourquoi a-t-on voulu créer je ne sais quelle antinomie entre le commerce et les lettres ?

L'intelligence est une... Tout ce qui l'élève, l'assouplit pour une chose, l'élève et l'assouplit aussi pour les autres... Et nul ne saurait oublier que, lorsqu'il s'est agi, pour Marseille, de trouver un successeur aux Méry et aux Joseph Autran, lorsqu'il s'est agi, pour elle, de prouver que, même en notre époque de fer, elle était encore capable de produire un poète éblouissant et lumineux, c'est au sein d'une des familles les plus mélées au mouvement des affaires que, — ne craignant pas de nous donner le rare spectacle d'un père et d'un fils à la fois de l'Institut de France, — elle a été chercher, pour le jeter au monde, le succès éclatant d'Edmond Rostand !...

Marseille ! Le monde !... Ces deux choses, pour notre poète, n'en formaient qu'une... Il ne la quitta jamais. Il l'a chantée sous toutes ses formes, sous tous ses aspects... Il a chanté Saint-Victor « la vieille basilique » qui :

Non loin du Lacydon antique,
En mirant ses murs dans les eaux,
Dresse encor là ses noirs créneaux.

Il a chanté Saint-Jean et sa « tour élancée ». Il a chanté le Vieux-Port :

Son rideau de grands mâts aux mille banderolles.

Et il a chanté Vaufrège, — Vaufrège

...l'humble vallon où fleurit la bruyère.

Mais ce Marseille qu'il a chanté n'est plus notre Marseille d'aujourd'hui. Ce n'est plus ce Marseille traversé, en tous sens, par des tramways, couvert par son immense réseau de fils métalliques, avec ses bastides en détresse où, — si loin que l'on aille,— on voit des reverbères mornes se dresser dans des boulevards inachevés...

C'était le Marseille d'il y a déjà bien des années... Vous savez, ce Marseille que ceux de nos générations seront peut-être les derniers à avoir connu...

C'était ce Marseille à la fois pittoresque et mal dégrossi, discret et bruyant dans lequel s'en aller au Cabot paraissait un lointain voyage... Ce Marseille où il fallait courir à travers les pinèdes pour rejoindre l'omnibus qui cornait dans d'étroites traverses poudreuses... Ce Marseille, où l'on se répétait encore avec une admiration friande les bon mots de toute cette pléiade de *vieux Marseillais* : les Bénédit, les Gozlan, les Laforêt dont le savant historiographe de vos privilèges, dans de si belles pages a tracé l'histoire... Et, — pourquoi, après tout, ne pas le dire aussi ? — ce Marseille du *Capitaine Marius* et de *Mon Oncle Barbassou !* qui nous a valu un peu de *l'abominable* réputation qu'on nous a faite !

Cette réputation, il n'y a pas moyen de la nier... Et voulez-vous me permettre de vous dire une idée à moi ? rien qu'à moi ?.., J'ai toujours cru que si Daudet avait fait des bords du Rhône certain de ses héros que je ne veux nommer, c'est... tout simplement parce qu'il n'avait pas osé le faire de Marseille...

Au fond, quel que fût son nom, qu'il s'appelât Barbassou, qu'il s'appelât Cougourdan, c'était toujours le même... Il n'est l'œuvre ni de tel ou tel. Il n'est l'œuvre ni de facéties stupides ni des railleries étrangères, mais ce sont nos écrivains locaux les plus brillants, — que dis-je ? — ce sont nos populations mêmes qui l'avaient conçu...

L'heure est peut-être venue de le juger d'une façon définitive, car il est mort, bien mort, ce héros de nos pères.

Le temps, hostile à tout ce qui était couleur locale, a jeté sur lui son grand manteau d'uniformité grise.

Regardons-le donc bien en face et ne craignons pas de le voir tel qu'il était, lorsqu'il partit un beau matin avec son exubérance pour d'autres rivages ! tel qu'il est sorti tout vivant de la verve caustique de nos foules ! de nos rues ! de nos places ! des quolibets de nos mousses, dans les cordages de nos tartanes, sous les âpres embruns de la mer !

Oh ! l'étourdissant poème tout fleurant d'une bonne odeur de terroir et débordant de fantaisie ! Comme on y trouve cette surabondance d'imagination, cette belle humeur des peuples qui se sentent assez forts pour ne pas redouter de se plaisanter eux-mêmes ! la hâblerie qui n'est qu'un entraînement au courage ! la vantardise qui n'est qu'un regret de ne pouvoir faire mieux ! cette hâblerie et cette vantardise qui étaient déjà le propre des héros d'Homère, — presque un marseillais, aussi celui-là... puisqu'il était grec !

Tant pis si le temps a jeté sur lui son grand manteau d'uniformité grise !

Et quant à cet étonnant *capitaine Marius*, qui tenait les fauves en respect rien qu'avec la fumée de sa pipe, qui calmait au haut de leurs palmiers, avec ses folles histoires, les petits nègres sanguinaires et égayait de son grand rire l'Afrique lointaine, ah ! le brave compagnon que c'était là ! et quel est celui

d'entre nous qui n'aurait été heureux de le rencontrer au milieu de l'Afrique assombrie d'aujourd'hui, de l'Afrique des convoitises aux prises et des droits méconnus? quel est celui qui n'aurait été heureux de le rencontrer et de serrer sa main dans sa main?

Peut-être quelque outrance se glissa-t-elle parfois dans son personnage... Peut-être son intensité même l'empêcha-t-elle d'être partout compris... Mais, est-ce à lui, est-ce à nous qu'il faut nous en prendre?

Et ne serait-ce pas un peu plutôt à tout ce petit univers incomparable, mystérieux, varié à l'infini que nous sommes seuls à connaître, qu'il est si étonnant de trouver aux portes mêmes d'une grande ville comme la nôtre et qui,— avec ses rocs escarpés, ses sierras, ses calanques plus découpées que les fjords de Norvège, ses déserts de calcaire où l'on croit entendre parfois rugir les lions de l'Atlas, et ses gorges inextricables, piquées de genêts, tantôt sombres, tantôt riantes, va jusqu'à faire passer dans nos veines je ne sais quel frisson d'inconnu, — presque d'effroi! — nous donne l'illusion comme d'extraordinaires exploits à accomplir, d'étonnantes conquêtes à entreprendre?...

Matabon n'avait rien du Marseillais caricatural de la légende. Son âme était trop délicate et sa mentalité trop haute. Mais, cette impression d'effroi auprès d'une nature mystérieuse, de grandes conquêtes à faire sur des choses inconnues, il l'éprouvait lui aussi dans cette *Petite Maison :*

Grand repos, modeste réduit,
Large horizon, étroit domaine

où il s'en allait, chaque dimanche, se reposer à mi-côte de quelque colline en contemplant au loin la « vallée ombreuse de l'Huveaune ».

Quand il était là, il s'imaginait être au bout du monde. Et lorsque, le soir venu, il la quittait en lui disant :

Adieu ! ma petite maison, à dimanche !

si vous lui aviez dit qu'il y avait ailleurs d'autres horizons, d'autres beautés sombres, riantes ou mystérieuses, il se serait certainement mis à rire et vous aurait répondu par cette boutade :

Les seuls voyages d'agrément
Sont... les voyages dans la lune.

Cet amour exclusif, passionné de Matabon pour son Marseille devait forcément lui aliéner toute une catégorie de gens, — toute cette catégorie de *snobs*, qui, — pour qu'une réputation soit digne d'eux, — s'imaginent qu'il faut qu'elle ait passé par la capitale. Ce sont eux qui, lorsqu'il s'agissait de lui, se croyaient infailliblement obligés de prendre un petit air apitoyé et de dire : « Matabon ! Ah ! si vous croyez que nous l'avons jamaïs lu ! »

Certes, lorsqu'on lit l'œuvre de Matabon, on n'y trouve aucune de ces consonnances neuves, rien de cette polyphonie savante à laquelle se sont attachés avec tant d'amour nos contemporains et qui sont l'honneur de la poésie de notre temps.

Mais, lui reprocher cette lacune, ne serait-ce pas un peu comme si l'on reprochait aux Marseillais de 1792 de n'être pas venus à Paris en *sleeping-car* ou en vagon-salon ? Chacun parle la langue de son temps. Matabon parla même très bien la sienne.Son vers est d'une correction remarquable. On y trouve un souci du *terme serré* et du *mot propre* qui étonnent en un moment où la périphrase tenait encore une si grande place dans notre littérature.

D'ailleurs, il avait là-dessus sa théorie. Si grand

que fût son souci de la forme, il pensait qu'el
chose éphémère ; que les *nobles pensées*, — ce
là ses propres expressions, — celles qui *dégag*
mieux la beauté de l'âme, sont les seules qui d
guent le poète du versificateur.

Je crois, pour ma part, qu'il avait raison. Et
lorsqu'une langue a vieilli, ne lui devons-nou
notre respect, par cela seul qu'elle a servi à
mer, à son heure, les peines, les joies et les rê
ceux qui nous ont précédés ?

Lorsque vous voudrez la réveiller avec son ch
secret et son harmonie propre, dites-la, la l
de Matabon, de cette voix un peu chantonnant
nos écoles de déclamation ont depuis si rigour
ment proscrite. Si elle avait ses défauts, si
suscité bien des exagérations, elle avait du
l'avantage de mettre le rythme en valeur et l
sentait comme une religion exaltée pour la
que du vers.

Elle vous rendra mieux cette nature conf
qui naquit et mourut dans les croyances d
pères, qui accepta, sans y rien changer, le b
des traditions qu'ils lui avaient transmises,
qui toutes les questions se résolvent par un *a*
foi et qui écarte de parti pris toutes les incert
qui pourraient l'empêcher de se confiner dan
humanité *en teinte douce*.

Cela fait chez lui l'idylle plus fraîche et
plus sereine.

Mais cela fait aussi qu'il ignore l'objection
fait qu'on ne trouve chez lui aucun de ces
orages intérieurs, aucun de ces déchiremen
thétiques au milieu desquels, chez d'autr
même moment, les croyances se consolident
dogmes s'effondrent et les mêmes raisons qu
font paraître son humanité si fraîche, font q
tre humanité d'aujourd'hui s'arrête devant
un peu déconcertée par une armature philo

que aussi mince, habituée qu'elle est à tout re-
mettre en cause et à n'accepter la vérité elle-même qu'après lui avoir fait subir l'épreuve de la contradiction.

Pour apprécier Matabon à sa véritable valeur, il faut le tenir pour ce qu'il est, — rien que pour ce qu'il est, — c'est-à-dire *pour un poète d'émotion*.

Poète d'émotion, il le fut. Nul ne saurait le lui contester, et je défie qui que ce soit de lire sans un petit coup au cœur ce *Vieux Fauteuil*, en face duquel il évoque le souvenir des êtres disparus ; ce *Beau Dimanche*, où « il plut la veille, il plut aussi le lendemain » et qu'il rappelle ainsi à celle avec laquelle il avait parcouru les sentiers fleuris :

Le plus beau de mes beaux dimanches
Riait entre deux jours en pleurs,
Le printemps chantait dans les branches
Et l'amour chantait dans nos cœurs.

Je défie n'importe qui de lire froidement ce *Jour des morts*, qui fait penser comme à quelque vieux *lied* d'Allemagne et où il nous montre cette mère de marin se dirigeant seule vers le Vieux-Port, tandis que la foule se presse au cimetière, descendant dans une petite barque, puis, une fois au large, faisant arrimer au batelier son aviron, pour jeter une couronne d'immortelles sur l'immense nappe mouvante, tombe qui lui a pris son fils.

Et surtout ce bijou ! ce joyau exquis ! que le nom de Matabon évoque aussitôt, et qui s'appelle *Les Lunettes de ma Grand' mère !*

Oserai-je vous dire tout le fond de ma pensée? Si j'aime Matabon, c'est peut-être moins à cause de ses qualités qu'à cause de ses défauts. J'aime ce vague, ce tâtonnement de la pensée, où l'on sent l'effort de l'ouvrier épris de beau qui se cher-

che. Il vient multiplier pour moi l'action de l'émotion produite, et lorsque l'on a senti sourdre, grandir peu à peu l'inspiration, on n'en trouve que plus de plaisir à la voir éclater, éblouissante et radieuse.

Lorsque par exemple il nous a dit ces vers flous et incolores :

Et plein de troublante mollesse
Sous l'aile noire de la nuit.

on n'en apprécie que davantage ces deux vers superbes :

Je renais à la pure ivresse
Du travail dès que l'aube luit.

On trouve qu'ils n'en résument que davantage le poète tout entier en montrant la difficulté qu'il y avait pour lui à vaincre à côté de la difficulté vaincue.

La spontanéité, l'identité complète entre les sentiments ressentis et les sentiments exprimés, voilà où réside le grand secret de la force émotive de Matabon.

On a souvent agité, Messieurs, cette question de la sincérité chez l'écrivain. Beaucoup se sont plu à le représenter comme une sorte de cabotin d'idées, toujours prêt à s'affubler des sentiments des autres. Que d'exemples pourtant on pourrait opposer à leurs exemples ! N'allez pas les chercher trop loin, vous, surtout, qui en avez un tout au milieu de vous, celui de ce romancier puissant qui, ayant eu la douleur de perdre un frère bien aimé, ne voulut plus désormais signer de son nom aucune de ses œuvres et le remplaça par celui de ce frère disparu, pour lui conserver du moins la voix de son affection et de son rêve...

Je ne connais rien de touchant, Messieurs, comme le tableau des dernières années de Matabon.

La poésie, qui se montre si cruelle pour ceux qui lui demandent des chimères trop lointaines, la poésie

qui conduisit Hégésippe Moreau et Gilbert sur leur grabat d'hôpital, se montre, au contraire, pleine de faveurs,— même dans l'ordre matériel,— pour ceux qui ne lui demandent que d'idéaliser leur tâche de chaque jour...

Grâce à l'entrain joyeux, à la vaillance qu'elle lui avait communiqués, grâce à la délicatesse d'un des directeurs de notre presse locale toujours ouverte aux nobles initiatives et aux idées généreuses, Matabon avait fini par trouver un semblant d'aisance... Il vivait dans son petit appartement de la rue Marengo en compagnie de sa femme et d'une vieille servante. Dans ce foyer il était tout et l'on aurait beaucoup étonné les êtres simples et bons qui le composaient si on leur avait dit qu'il pouvait y avoir quelque part... ailleurs, un autre poète... On n'y vivait que de sa vie, et un vers heureux qu'il y rapportait était le plus grand des événements.

Certains jours, une angoisse subite se faisait... C'était un grand remue-ménage !.. La vieille servante levait ses bras au ciel et, après elle, les choses semblaient répéter anxieuses : « La rime !.. Il ne peut pas trouver la rime ! »

Alors le poète partait... Il s'en allait faire le tour de la Corniche... Il regardait les îles marmoréennes, avec son œil si doux,— cet œil qui se dilatait lorsqu'il vous parlait et qui était devenu si clair à force de ne regarder que de claires choses...

Puis, tout à coup il rentrait !..

A son air de triomphateur, la vieille servante comprenait !.. Elle levait encore ses bras au ciel en criant d'une voix joyeuse : « Madame, la rime !.. Il a trouvé la rime !.. » Et, d'un bout à l'autre de l'humble foyer, les choses semblaient répéter : « La rime !.. Il a trouvé la rime ! »

Mais, la mort, cette grande ravageuse, n'épargne rien, — pas même les poètes qui n'ont jamais quitté leur petit coin de terre... Un jour, elle

frappa à sa porte et lui dit : « Toi aussi, il faut partir. »

Ce fut, parmi ces êtres si unis, un coup formidable ! si formidable que, trois jours après, madame Matabon elle-même mourait, tombait entre les bras désespérés de la vieille servante... Ils n'avaient eu aucune maladie contagieuse, aucune de ces causes physiques qui emportent plusieurs êtres à la fois, d'un même mal... Ils étaient partis tous les deux, la même semaine, simplement, par pure tendresse, à cause de l'impossibilité où ils étaient de vivre séparés l'un de l'autre... Cette fois encore, ils avaient trouvé la rime, la rime du grand vers mystérieux sans lequel la vie n'est qu'un alexandrin incomplet...

Il existe, Messieurs, dans votre vieille académie provinciale, à mi-hauteur de sa rue montante, parmi les glorieux souvenirs que domine le portrait du maréchal de Villars, votre fondateur, et qui encombrent la maison de Thiers, en un coin très retiré, une chose un peu énigmatique, menue et frêle...

Ce sont comme des pétales recroquevillés... des corolles en lamelles de métal vieillottes... On dirait quelques-unes de ces fleurs dont il est si souvent question dans les comparaisons d'autrefois et qui auraient quitté, pour venir se réfugier là, un de ces *albums à acrostiches* auxquels on demandait de conserver, en des improvisations légères, le souvenir des mains amies...

Ce sont les fleurs que Matabon avait conquises aux *Jeux floraux*.

Un jour, il se demanda ce qu'il pourrait vous laisser de mieux et ce sont elles qu'il vous a léguées dans une naïveté touchante.

Il y a là des églantines, des primevères, des œil-

ts... Et pourtant si l'on voulait continuer cette omparaison quelque peu démodée pour symboliser poète dans le langage de son temps, ce n'est aucune ces fleurs, ni la primevère, ni l'œillet, ni la rose gueilleuse de Ronsard qu'il faudrait prendre.

C'est une petite, toute petite violette.

Cette petite violette, chaque jour, chaque année la couvrir d'une feuille nouvelle et elle ne tardera s à disparaître...

Mais, tous ceux qui, comme nous, l'ont connue uront où il faudra passer la main pour retrouver n parfum embaumé.

Horace et Ronsard ont menti ! Ils ont émis une ée essentiellement néfaste, lorsqu'ils nous ont présenté la gloire comme le mobile du poète ! son t dans l'immortalité !

De l'œuvre de Matabon une grande leçon se gage. Il nous apprend à aimer la poésie pour elle-ème. De nos jours, Messieurs, on n'aime plus assez poésie pour elle-même ! On lui demande des hon-urs, des réputations tapageuses, des bénéfices médiats et il faut avouer que bien souvent elle se ige...

C'est à ceux qui, comme Matabon, la reçoivent en ants discrets, à ceux qui lui ouvrent leur vie toute ière qu'elle apporte le vrai bonheur.

Ce bonheur, quelques-uns seront peut-être tentés le lui reprocher. Quelques-uns seront peut-être tés de lui demander compte de cet écart volon-e où, lui fils d'ouvrier, il se tint toujours des endications de son temps !

on, Messieurs, le bonheur de Matabon ne fut pas bonheur égoïste !

ultiver la bonté, la générosité, la pitié, quand on fils d'ouvrier s'élever par son seul effort jusque s la sphère radieuse des sentiments éternels, t-ce pas déjà du prosélytisme ? N'est-ce pas le plus grand pas vers le but de ceux qui veu- une humanité meilleure?

Et quelle que soit l'issue de la grande lutte dans laquelle nous nous débattons, quel que soit le résultat du grand effort, du grand effort généreux, — sans égal à aucune époque, — d'un monde entier *intellectualisé*, quelle que soit la société de demain, cette société qui sortira, encore toute chaude, du conflit des opinions et des systèmes, — cette société qui, quoi qu'il advienne, Messieurs, différera de celle d'aujourd'hui, comme celle d'aujourd'hui diffère de celle d'hier, comme celle d'hier diffère de celle d'autrefois, comme celle d'autrefois diffère de celle de toujours, — soyez sûrs que nul ne pourra jamais les redire sans admiration, ces beaux vers du poète, ces beaux vers dont les premiers, flous, vagues, montrent l'effort de l'ouvrier épris d'idéal, dont les derniers éclatent sous l'inspiration jaillissante :

Et plein de troublante mollesse
Sous l'aile noire de la nuit,
Je renais à la pure ivresse
Du travail dès que l'aube luit !



RÉPONSE DE M. PENCHINAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. le Comte Henri DESPLACES

MONSIEUR,

Nous recevions, il y a trois mois, le fils d'un grand ingénieur ; c'est encore le fils d'un grand ingénieur que nous recevons aujourd'hui. Pendant vingt années, à Marseille, Monsieur votre père a brillé au premier rang parmi les créateurs de voies ferrées, lorsque vers le milieu du siècle dernier se produisit ce mouvement gigantesque qui a transformé de fond en comble nos moyens d'échange et de locomotion. Si l'aqueduc de Roquefavour rappellera éternellement la gloire de Franz de Montricher, le pont métallique jeté sur le Rhône entre Beaucaire et Tarascon, un prototype cent fois imité, rappellera non moins celle de Gustave Desplaces, dont le nom sans une criante injustice ne saurait être oublié.

Il vous est interdit, Monsieur, plus qu'à personne de mettre en doute la douce satisfaction que j'éprouve à vous recevoir au nom de l'Académie. Je fus le premier, s'il vous en souvient, il y a de cela cinq

ans, à vous conseiller de nous adresser une lettre de candidature pour une vacance, je ne sais plus laquelle. Par excès de modestie, ou pour un autre motif que j'ignore, vous vous êtes dérobé. Et pourtant, vous aviez déjà à cette époque des titres sérieux à nos suffrages. Docteur en droit, inscrit à notre barreau, vous aviez, en 1890, à la séance solennelle de rentrée de la conférence des avocats, prononcé un remarquable discours sur *la législation du travail en France et la Conférence Internationale de Berlin*; et votre discours avait été si fortement apprécié par ses solides qualités de fond et de forme que le Conseil de l'Ordre avait décidé, à l'unanimité, qu'il serait imprimé à ses frais. Vous avez rappelé, en citant sans le nommer un de nos plus aimables confrères, votre Bâtonnier d'alors, quels liens étroits de sympathie et d'affection vous unissait à lui, et quels inoubliables souvenirs vous a laissés votre trop court passage au barreau de notre ville. Vous faites bien, Monsieur, de vous souvenir; de toutes les mémoires, celle du cœur est encore la meilleure, car elle est le témoignage d'une âme saine, droite et levée.

Si vous n'aviez eu que ce discours à votre actif, le bagage eût été mince. Mais vous aviez, peu de temps après, publié une œuvre considérable qui vous mettait en vue et qui, à elle seule, aurait suffi pour établir votre réputation, une œuvre de droit politique qui restera un livre de bibliothèque indispensable à quiconque, législateur, homme d'État ou aspirant à le devenir, voudra s'occuper de notre Constitution et des moyens de la réviser dans le sens du meilleur. Votre livre de *Sénats et Chambres hautes*, gros de vingt feuilles d'imprimerie grand format, passe en revue, dans un style excellent et avec un luxe de détails puisés aux bonnes sources, les Constitutions qui gouvernent les peuples au moyen du dualisme législatif. Votre but, en vous

ivrant à ce travail de bénédictin, a été inspiré par e patriotisme le plus pur. Ce n'est pas seulement n regardant en soi qu'on arrive à s'améliorer ; c'est ussi en regardant chez les autres, en leur emprunant ce qu'on leur reconnaît de juste, de pratique et 'utile. Montrer comment sont gouvernés les Anglais, es Allemands, les Suisses, et même les Japonais, 'est indiquer aux politiques actuels, non pas seuleient l'importance du rôle que doit avoir le Sénat ans la direction des affaires publiques, mais par oie de conséquence l'importance qu'il y a, par un ecrutement meilleur, à lui donner la considération : la haute autorité dont il devra user pour le bien u pays.

Quiconque vous lirait sans vous connaître, se rait de votre personne une idée assurément fort exacte ; car il est rare, — et ne croyez pas à une atterie qui serait indigne de vous et de moi, — de ncontrer chez un homme de votre âge et de votre onde autant de maturité d'esprit et de puissance : travail.

Depuis lors, vous avez publié deux volumes : une ude psychologique et un roman.

Dans le premier, avec une audace que la fortune favorisée, vous avez entrepris d'élucider une queson grave, peut-être la plus grave de toutes, d'auslter l'âme humaine dans son état actuel, d'en ettre à nu les tares et les plaies, et dans ce rapport goissant de signaler le mal pour que se réunissent us les hommes de bon vouloir, afin d'y porter reède. Il faut être jeune pour oser attaquer de front problème aussi redoutable ; on ne peut que vous iciter de votre effort. En quelques mots, j'en veux ésenter la synthèse : — Pour l'âme, comme pour corps, il est des exigences vitales, des besoins périeux ; c'est, pour elle, d'aimer, de croire et de nnaître. A d'autres époques, l'amour, la foi et les nnaissances usuelles suffisaient à la vie normale.

Aujourd'hui, les facultés affectives se sont oblitérées, effondrées dans un sensualisme où ne règnent que le caprice et la fantaisie ; à la foi religieuse, sans cesse diminuée, se sont substitués le doute poignant, la terreur de l'au-delà, l'impossibilité de sonder l'insondable mystère ; il n'est pas jusqu'à la science qui, en dépit des brillantes étapes qu'elle parcourt, ne laisse l'âme inassouvie, inquiète, sans cesse en travail. La cause du mal, vous la voyez dans une mauvaise direction donnée à la pensée humaine, dans ses défaillances, dans l'abandon funeste et progressif de tout ce qui constituait autrefois l'âme forte et vaillante, plus simpliste, mais aussi plus heureuse... Après le diagnostic, doit venir le remède ; votre œuvre serait boîteuse, si vous ne la complétiez bientôt.

L'apparition de votre livre fut sensationnelle, et le succès considérable, si j'en juge par le grand nombre d'éditions qu'il a épuisées. Un grand quotidien de Paris eut l'idée de s'adresser aux sommités intellectuelles de notre temps, académiciens, prélats, littérateurs, politiques, et d'ouvrir une enquête dont les termes furent ainsi conçus : « Existe-t-il réellement des maladies d'âme, et est-il vrai que nous traversions une crise morale ? »

Les réponses affluèrent en foule. Vous n'attendez pas, Monsieur, qu'à la suite de tant de célébrités contemporaines, tels que les poètes Coppée et Sully-Prudhomme, le philosophe Jules Simon, les romanciers Bourget, Marcel Prévost et Paul Hervieu, le P. Didon et Mgr d'Hulst, et vingt autres qu'il serait fastidieux de citer, j'aie la prétention de donner mon avis et de ratiociner sur ce thème ; ce serait outrecuidant. Mais, de ce qu'ils ont écrit sur *Maladies d'âme*, je veux retenir, pour les faire miennes, parce qu'elles traduisent ma pensée, ces quelques lignes d'Alexandre Dumas fils : « M. Desplaces a été si au « fond de l'âme de notre époque, qu'il a réalisé le

« tour de force d'être de l'avis de tout le monde, en « un temps où il est presque impossible de trouver « sur un même sujet deux personnes du même « avis » ; et aussi ces quelques mots qui terminent la lettre ouverte que M. Melchior de Vogüé vous a adressée : « Il y a le plaisir de décrire ces maladies « élégantes, et je suis sûr qu'après l'avoir goûté, « vous ne gémissez pas trop sur un mal qui vous a « fourni le sujet d'un beau livre. » M. de Vogüé me paraît très bien vous connaître, et je prends la liberté grande de penser comme lui.

Certains professent *ex cathedrà* qu'en littérature le roman est un genre inférieur. Dussent-ils me répondre comme Sganarelle à Monsieur Josse, je ne peux m'empêcher, — et vous êtes sûrement de mon avis, — de m'élever contre une affirmation aussi erronée. S'il en était ainsi, verrions-nous le roman tenir une si large place dans la littérature des peuples ? Poésie à part, l'*Iliade* est-elle autre chose qu'une chanson de gestes, et l'*Odyssée* un roman d'aventures ? L'Asie, ce berceau des fictions et des roses, ne fournissait-elle pas aux Grecs leurs meilleurs conteurs ? et qui ne sait que le conte est l'embryon d'un roman ? N'est-ce pas en s'inspirant des contes Milésiens qu'au IIme siècle Apulée écrit l'*Ane d'or ?* et au IVme, ne voit-on pas paraître, avec Longus, *Daphnis et Chloé,* cette œuvre exquise sur laquelle le temps a usé sa griffe impuissante, charmeuse comme au premier jour ; tandis qu'Héliodore publie *Théagène et Chariclée,* ce roman que Racine, notre grand tragique, apprenait par cœur, tant il en était épris ?... Mais pourquoi m'évertuer à défendre ce qui se défend de lui-même ? Si le roman était un genre inférieur, nous ne verrions pas, de nos jours, de hauts et puissants personnages en écrire ; nous n'aurions pas la prose de Carmen Sylva, et lord Beaconsfield n'aurait pas, à cet effet, distrait une parcelle du temps qu'il a consacré aux affaires publiques.

On contestera peut-être l'utilité du roman? Mais ne vaut-il pas souvent les chroniques et les mémoires pour faire connaître les mœurs d'un peuple, d'une époque? et, à ce titre, est-il quantité négligeable? D'ailleurs, dût-il n'être jamais qu'un élément de distraction, un délassement, tels que ceux de Dumas père, qu'il aurait encore une incontestable utilité : celle d'être un intermédiaire parfait entre l'activité cérébrale et le repos absolu. L'esprit de l'homme est comparable à un arc qui ne peut rester toujours tendu sans péril de se rompre. Or, une lecture agréable et facile constitue la meilleure détente qui se puisse trouver.

Autant l'écrivain qui traite un sujet d'histoire, de philosophie ou de critique littéraire, est tenu par le cadre dans lequel il s'est enfermé, autant celui qui écrit un roman est libre dans la composition et le développement de son drame, dans le choix des personnages qu'il fait agir et parler, dans le caractère qu'il leur donne, dans les descriptions auxquelles il s'attarde, et même dans la langue qu'il emploie, pourvu qu'elle soit élégante et correcte. C'est le droit absolu de celui qui conçoit et qui crée. Il n'est pas de précision à exiger pour un fait imaginaire, pas de logique possible dans le domaine de la fantaisie, pas de raisonnements déductifs ou inductifs dans ce qui est mobile, au gré de la folle du logis. Sur une œuvre d'imagination la critique ne mord pas plus qu'un serpent sur la lime. Elle plaît ou elle déplaît : rien de plus. Et, d'ailleurs, Monsieur, vous le savez comme moi, le public apporte dans l'appréciation d'un roman beaucoup de lui-même, et suivant qu'il y trouvera des impressions répondant à ses préférences personnelles et à son humeur, ou bien froissant ses sentiments intimes et ses opinions, il déclarera net que le livre est excellent ou qu'il est détestable. Il en va de même des arts; et c'est ainsi que la littérature est un trait d'union entre l'art et la

science ; car, suivant le thème qu'elle se propose, elle use de procédés différents, et à tous deux elle tend la main.

Je n'irai pas plus avant dans ces considérations d'ordre général, qui pourraient m'entraîner trop loin, et j'en viens à votre roman, l'*Epée brisée*. Il est de haute envergure, si on veut se bien pénétrer de l'idée qui l'a inspiré, et de l'esprit dans lequel il a été conçu. Cette idée qui se poursuit, anxieuse, obsédante, qui domine le livre de son infinie grandeur, c'est l'idée de Patrie, cette chose trois fois sainte et sacrée, plantée au cœur de tout bon Français, dont la Grande Muette est la gardienne vigilante. Vous l'incarnez dans celui de vos personnages auquel vont irrésistiblement nos plus ardentes sympathies, ce général qui n'a qu'un souci, qu'une pensée : l'armée et la défense du territoire. A côté de lui, deux officiers ; l'un, aimable, brillant, léger, passant avec désinvolture de la fille de café-concert à la dame du monde, mais retrouvant en face de l'ennemi son patriotisme et sa bravoure, et expirant avec la satisfaction du devoir accompli ; l'autre... l'autre, c'est l'antithèse, le repoussoir. Puis des personnages secondaires, amusants, pris sur le vif, ressemblant aux modèles qui ont posé devant vous sans le savoir. — Il n'y a pas drame, à vrai dire, dans votre roman, mais une série de scènes habilement présentées, — autant de petits tableaux d'après nature — où la note grave et la note gaie alternent pour notre plaisir. Suis-je vraiment orfèvre autant que M. Josse ? Au risque de me l'entendre dire, j'estime qu'un roman bien écrit, d'une grande hauteur de vues, où les descriptions jolies abondent, d'où la banalité est exclue, où les caractères sont nettement tracés, où la trame se dévide sans cassure, — bref, un roman tel que le vôtre, Monsieur, — constitue une œuvre qui, sans avoir la prétention de plaire à tout le monde, vaut par elle-même et ne peut que flatter son auteur.

Vous avez su, Monsieur, donner à votre vie
heureuse direction en contractant l'habitude du
vail quotidien. Tel que vous l'entendez, le tra
n'est plus une peine, au sens biblique du mot, p
qu'il est volontaire, parce qu'il répond aux exi
ces de votre esprit, dont il est l'indispensable
ment. Votre pensée a besoin de s'exprimer et d
répandre, au rebours des gens qu'ont envahis
goïsme et la paresse, et qui s'appliquent à
mêmes cette parole de Fontenelle: « Si j'avai
main pleine de vérités, je me garderais bien de
vrir. » Par un jeu naturel de vos forces vives,
ce qui germe en vous, se développe et s'ampl
demande à se fixer, à s'extérioriser en un ma
crit, qu'un impérieux désir vous fera plus
livrer au public. C'est ainsi que, sans effort,
pratiquez le *nulla dies sine linea*, sur lequel
établir sa règle de conduite l'écrivain soucieu
l'avenir. M. de Talleyrand demandait un jour
jeune homme s'il connaissait le whist; et, su
réponse négative, il ajoutait: « Vous vous prép
une vieillesse bien malheureuse ! » Malgré tout
esprit, le célèbre diplomate commettait cette fa
commune à bien des gens, de généraliser un
particulier, et de juger des autres par soi. Il es
meilleur moyen d'abréger les heures longues, à
tomne de la vie, quand l'activité physique
abandonne et que les infirmités nous enfermen
logis, alors qu'indifférents à un trop incertain
nir nous nous replions sur nous-mêmes et tour
nos regards vers le passé; c'est de les consacre
travail, ces heures interminables, c'est de conti
jusqu'au bout des forces l'habitude de réflé
d'observer et d'écrire, dût-on ne plus rien pub
Pour se préparer une heureuse vieillesse, le tr
vaut mieux que le whist, n'en déplaise à M
Talleyrand.

Vous l'avez ainsi compris; et vous y avez d'au

plus de mérite que vous pourriez, si cela vous plaisait, vivre d'une vie mondaine, stérile et creuse, avec pour toute occupation le cercle, les visites et les sports. Vous en avez décidé autrement; et s'il me fallait en rechercher la cause, je la trouverais sans peine dans l'influence qu'a sûrement exercée sur vous la mémoire d'un père qui fut une vaste intelligence et un travailleur obstiné.

Vous possédez, Monsieur, un enviable privilège, « un trésor qui les contient tous », ainsi que chante le vieux Faust; mais un trésor qui s'épuise sans trêve et ne se renouvelle plus. Mettez-le à profit en donnant plus d'essor à votre intelligence, à votre faculté créatrice et à votre aptitude au travail. Vous êtes le plus jeune d'entre nous; vous apporterez dans notre Compagnie la note vive, ardente, exubérante d'enthousiasme, qui peut-être nous donnera l'illusion d'un rajeunissement de nous-mêmes. Et quand vous aurez en main les bonnes feuilles d'une œuvre nouvelle, vous viendrez nous en donner la primeur. Soyez assuré que nos sympathies seront avec vous et que nous applaudirons de grand cœur à vos succès futurs.

Séance publique du 22 mars 1903

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Valère BERNARD

ÉLU DANS LA CLASSE DES BEAUX-ARTS

MESSIEURS,

Je voudrais être habile dans l'art de bien dire afin de vous exprimer, comme je le ressens, ma reconnaissance pour le grand honneur que vous m'avez fait en m'admettant parmi vous, et aussi rappeler avec toute l'ampleur désirable la haute culture scientifique et artistique de celui qui fut François Laugier, dont je recueille aujourd'hui la succession. Mais, vous le savez, l'artiste perdu en un monde de formes et de couleurs, uniquement absorbé par le souci de son art, ne sait guère exprimer ses pensées qu'avec ses instruments ordinaires de travail, la palette ou le ciseau. Et aussi, excusez ma franchise, j'ai tellement l'habitude de penser et d'écrire en provençal que, dès qu'il s'agit d'écrire dans la langue officielle, mon esprit se trouble et ma main hésite ; la crainte d'être inférieur à moi-même paralyse mon bon vouloir.

C'est pourquoi, Messieurs, je vous supplie d'
indulgents pour l'indigence de ma rhétorique ;
ce sera un précieux et nouveau témoignage
sympathie que vous me donnerez, en accor
toute votre bienveillance à un pauvre orateur d
casion qui n'a pas dissimulé son embarras.

Mon embarras est d'autant plus grand qu
voudrais louer à sa vraie mesure celui que
avez perdu. Or, je ne partage pas l'avis de cet
niste qui prétendait qu'on ne parle jamais m
que de ce qu'on ne connaît pas.

En de très rares circonstances, je m'étais tr
en présence de François Laugier à qui j'avais
présenté. Je n'ai donc pu apprécier par moi-m
sa culture intellectuelle qui était considérable
ses grandes qualités de cœur. Mais je sais, p
qu'à Marseille c'était de notoriété publique, que
caractère était de ceux qui, dès l'abord, inspire
sympathie par une expression de franchise é
nant de toute sa personne, par la rondeur
simplicité de ses manières, par cette exubér
méridionale qui se donnait libre cours et se
dait de se dissimuler comme de la pire hypocr
Je sais aussi qu'il parlait couramment le prove
et même que, dans la causerie, emporté par la
leur d'une discussion, il émaillait son françai
termes empruntés au dialecte populaire. Et c'
un terrain commun où j'aurais aimé me rencon
avec lui, si nos relations, à peine ébauchées,
sent devenues plus étroites. Cette douce joie
changer avec lui mes pensées dans une langue
j'aime devait m'être refusée ; et c'est en venan
joindre à vous, Messieurs, pour la première
une peine bien vive et bien sincère de ne pl
retrouver, que dis-je ? d'occuper la place o
fut, durant trente années, votre confrère et
ami.

Si je rappelle ici la haute situation qu'il occu

dans le monde de la science et dans celui des arts, ce n'est que par ouï-dire. Rappeler qu'il était conservateur du cabinet des médailles, personne ne l'ignore ; qu'il avait enrichi nos collections par d'heureuses trouvailles et d'excellentes acquisitions, nul ne le contredira. Mais entrer plus avant dans le vif du sujet m'est impossible ; et volontiers je dirais comme Henriette des *Femmes savantes* : « Messieurs, je n'entends pas le grec ». Cependant, même en cette matière, je trouve à me placer avec lui sur un terrain d'entente, et je vais m'en expliquer.

La numismatique a cela de commun avec l'épigraphie qu'elle reconstitue l'histoire des peuples ; l'une a les monnaies , l'autre les inscriptions , et les deux sœurs se donnent la main pour concourir au même but.

« Si l'on suppose, — écrit Ch. Blanc, — que par « une invasion de la barbarie ou par un cataclys- « me, les monuments de l'histoire ont été détruits ; « que les traditions se sont rompues ; que la no- « tion du monde ancien s'est effacée de la mémoire « des hommes ; que les livres ont péri et que , « dans ce naufrage des connaissances humaines , il « n'a été sauvé qu'une collection entière de pierres « gravées, de monnaies et de médailles , il suffira « peut-être de la découverte de cet unique trésor « pour restituer à la longue les monuments dis- « parus , pour renouer les traditions, pour refaire « la science, pour recomposer l'histoire ».

L'auteur de la *Grammaire des Arts du Dessin* affirme en ces termes une incontestable vérité; et nul mieux que Laugier, qui avait par les médailles résolu plus d'un problème d'histoire, n'en savait apprécier la justesse.

Mais la numismatique touche à l'Art en même temps qu'à la science; et quand le numismate se double de l'artiste, — et c'est ici le cas, — la passion

du collectionneur s'amplifie, elle s'élève d'une p
sance. Trouver une pièce qui manque à la co
tion, qui comble une lacune, c'est une jouiss
que connaissent seuls les professionnels ou
amateurs de cette science; mais trouver une p
d'or ou d'argent, même déjà possédée, dont l'exe
n'a pas été corrodé par le temps, dont l'inscrip
est claire, dont l'effigie apparaît en plein relief
usure et sans avarie d'aucune sorte, c'est, para
la jouissance suprême. Quand ce bonheur lui
réservé, il n'était pas de trésor qu'il conservât
un soin plus jaloux, pas de merveille de cis
qu'il eût plus de plaisir à caresser des yeux et d
main. Il l'examinait à la loupe, comme un joa
examine un bijou; il en notait le moindre déta
son âme d'artiste, se doublant de psychologi
physiognomonie, dirait un disciple de Lavater, s'e
çait de pénétrer sous l'effigie de métal le caractèr
personnage, pour le corroborer avec les ensei
ments de l'histoire. C'est ainsi qu'il avait décou
sur une pièce d'or rarissime et admirablement
servée, que Cléopâtre était laide, au front bas, au
busqué, au menton saillant, aux yeux de génis
souriait malicieusement en songeant que les p
tres, tels que le Guide, le Guerchin, Véron
les graveurs, tels que Marc-Antoine et Fragon
l'avaient représentée sous les traits d'une be
resplendissante, et il cherchait à découvrir
charme et quels talents elle avait dû posséder, q
artifices elle avait employés, pour avoir subj
Antoine et César. — Encore une légende qui d
raît. Et pourtant les légendes ont la vie dure!

Je serais incomplet dans cette courte esquisse
Laugier, si je ne rappelais qu'il aimait notre v
Marseille, comme Montaigne aimait Paris, ju
dans ses verrues, comme Madame de Staël ai
son « petit ruisseau de la rue du Bac ». Qui n
souvient l'avoir rencontré, durant les froides jour

d'hiver, sur le Quai du Vieux-Port, au coin de la rue Juge-du-Palais, cette cheminée du roi René comme, on dit encore? Là il s'emplissait les yeux de lumière et de pittoresque; il allait en un rêve de savant et d'artiste, remarquant combien le type de vieux Marseillais, de *pescadou*, est demeuré conforme au type des temps anciens. Telle tête, tel profil, lui rappelait les plus belles médailles de Grèce et de Phocée; et il se demandait pourquoi nos artistes locaux, si sensibles à la splendeur des choses, n'avaient pu encore fixer en œuvres immortelles ces derniers vestiges d'une race qui va sans cesse se transformant.

Cet amour de la *petite patrie* qui nous lie tous, Messieurs, sera toujours le ferment des plus grands caractères et des plus belles œuvres. Vouloir pour sa cité, pour sa province, la plus grande somme de science et d'art, c'est vouloir pour sa patrie la totale suprématie de l'intelligence. Observer, exprimer l'âme ambiante, les beautés, les laideurs, les passions de la petite humanité qui nous entoure, c'est observer, exprimer l'âme entière de l'humanité en son ardent amour de la vie, poussée à tous les combats, à toutes les luttes, à tous les désirs, partout où se manifeste la force, cette force qui n'est en définitive qu'une triomphante volonté de vivre.

Cet esprit de clarté, cet œil toujours ouvert, observant les choses autour de soi, cette intelligence sans cesse éveillée, aussi loin de l'amour que de la haine, n'est-ce pas l'intime du savant? Ajoutez-y la recherche de tout ce qui vibre et vit et veut fleurir et s'épanouir, vous aurez l'artiste.

Tels nous apparaissent les génies dont nous pouvons le plus fièrement, le plus justement nous glorifier, tel nous apparaît notre illustre Frédéric Mistral dont la renommée de siècle en siècle ira grandissant. N'est-ce pas justément en faisant œuvre de savant et d'artiste, en recueillant autour de lui les vestiges d'une langue méprisée, n'est-ce pas en

s'inspirant des mœurs, des pensées, des passio
du pâtre, du paysan attaché à la terre, de cette ra
provençale fine, spirituelle, contente de peu
amoureuse de lumière, n'est-ce pas en absorbant
vie autour de lui qu'il a fait surgir en lui-même
génie latent et vivant ? L'œuvre maîtresse était cré
la résurrection d'une langue, d'un peuple. U
pléiade pleine d'ardeur se groupait autour de lui
toute une littérature s'épanouissait, telle une fro
daison puissante autour du tronc noueux et viva
du chêne.

Le commerce des grands hommes échauffe et vi
fie comme le soleil. L'humble plante dresse sa tê
tourne ses feuilles vers le ciel, et du matin au so
s'imprègne de lumière. Excusez-moi donc, Me
sieurs, si je ne vous parle que de mes souvenirs et
mon discours n'est fait qu'à la louange de mes ma
tres. A eux je dois la vie de l'intelligence, la compr
hension de mon art, ma volonté créatrice, et l
noms de Puvis de Chavannes et de Félicien Rop
mes très chers et très honorés maîtres, vienne
d'eux-mêmes sur mes lèvres.

La force calme, la sérénité puissante de l'œuvre
Puvis de Chavannes resteront la plus belle, la pl
éclatante expression du génie latin, toujours harm
nieux et toujours pondéré.

Dénombrer ses peintures, c'est dénombrer auta
de victoires et de triomphes, c'est évoquer auta
de chefs-d'œuvre. Mais ce dont je veux témoign
aujourd'hui, c'est de sa force de travail, de son éne
gie sans cesse renouvelée. Un besoin de produir
intense, l'absorbait tout entier. Il marchait et viva
hors nature et dans la nature, comme un magicie
connaissant l'endroit et l'envers de toutes chose
Son art est une synthèse.

Sorties du temple, libérées de l'architecture,
peinture et la sculpture ont voulu vivre d'une v
indépendante. Dès lors, nous voyons l'art se morc

, mille écoles, mille tendances diverses éclore, et, recherches en recherches, d'inquiétudes en inquiédes, aboutir aux dernières décadences. Le peintre, sculpteur, jalousement enfermés dans leur atelier, s'inquiètent nullement du sort réservé à leurs ıvres. Que ce soit pour une chapelle gothique eme d'ombres mystiques, ou pour l'incohérente ırté d'une salle de spectacle, le tableau, la statue ront identiquement exécutés selon des formules école, en une personnalité figée.

Qui donc aujourd'hui se soucie de cette unité suême de l'Art, de cette synthèse réalisée tout à la s par le rythme du mouvement, l'expression de pierre, l'harmonie de la couleur ?

Chose étrange ! La musique en son imprécision aliserait-elle cette synthèse ? Wagner entrevoyait t accord intime. Et quel artiste n'a pas au fond de i la conscience obscure d'un rapport exact, mathéatique, entre le son, la couleur et les formes ? Et sera peut-être le rôle du savant de réaliser un ır, avec l'accord de la science et de la religion, tte synthèse de tous les arts. Alors l'humanité enre ne formera plus qu'un seul être vibrant d'une ıotion intense et d'une joie profonde. Puvis de ıavannes, en une intuition de génie, a réalisé cette nthèse. Ce qui fait sa grandeur vient de là, et c'est ec une souveraine puissance qu'il fait taire autour lui les discordances. Tout monument paré de sa uleur se transforme et grandit ; le mur vibre d'une oquence sereine ; tel le Musée d'Amiens, le Panéon, l'Hôtel de Ville de Paris, la Sorbonne, tel notre lmirable escalier du Musée de Longchamp.

A un pôle tout opposé, le nom de Félicien Rops voque la vie moderne en ce qu'elle a de plus exaerbé. Curieux de tous les dessous, de tous les basnds, penché sur les gouffres, l'œuvre de Rops, onne le vertige. Aussi bien, et peut-être mieux que audelaire, a-t-il exprimé la poésie malsaine et dé-

sespérée des perversions humaines. Ses *Satani*
se tordent en des convulsions de damnés ; le dé
poir y rit de son rire de fou. Il a tracé les ce
d'un enfer plus poignant, plus angoissant que c
de Dante. Avec une connaissance profonde du c
humain, il stigmatise tous les désirs, toutes les f
de la bête humaine. Le graveur, comme un chi
gien penché sur une gangrène, taille, coupe da
chair vive de notre cœur. Quelle hautaine leçon
morale pour ceux qui, franchement, résolum
cherchent la vérité et pensent que rien ne vau
lumière, la pleine lumière, pour tout assainir !

De même que Rembrandt, de même que Goy
semble que Félicien Rops ait créé de toutes pi
ses procédés de gravure, tant ils sont primesauti
tant l'exécution en est adéquate à la pensée
genre de gravure à l'eau-forte, dite gravure au
nis mou ou en manière de crayon, exige une c
catesse de main, une rapidité de travail, une sû
impeccables. Outre qu'il suppose une connaiss
approfondie de tous les autres procédés, il dema
encore un esprit toujours en éveil, toujours p
profiter des moindres accidents de morsure. T
planche de Rops attaquée à la manière noire, re
chée par de l'*aqua-tinta*, est terminée par un tra
de pointe. Tout lui est bon, il suffit que l'expres
en soit juste et intense. Une seule chose l'exas
c'est la régularité, le poncif, le convenu du buri

Non pas qu'il n'admirât les œuvres classi
depuis Marc-Antoine jusqu'à nos jours, et surtou
graveurs du XVIIIe siècle, inimitables dans la re
duction de l'œuvre peinte. Mais qui ne donnera
meilleure gravure au burin pour une simple esta
de Van-Dyck ? Et encore combien certaines es
pes de Van-Dyck, retouchées ensuite par Wo
mann ou Pontius, sont devenues lourdes et pé
tes ! Voyez les graveurs libres du XVIIIe siècle
Eisen, par exemple, les Moreau le jeune qui

ıstré d'estampes légères et fines les ouvrages de te époque toute d'élégance et de luxe. Quel esprit ! el charme ! quelle légèreté ! Comme on les sent ins de verve, pétillants de malice, et combien ıs sommes loin de l'autre graveur, l'homme de tier méticuleux n'ayant qu'à copier le plus servi-ıent possible l'œuvre du peintre ! Et ce procédé ıterprétation lent, pénible, toujours compassé, a la mort de toute inspiration franche. L'œuvre rt étouffera emprisonnée dans les cercles d'acier burin, sabrée de tailles cruelles. D'ailleurs, te gravure de reproduction devient de plus en ıs précaire; obligée de lutter contre la photo-ıphie, elle se prévaut d'une certaine interpréta-n. Mais quelle interprétation donner des chefs-euvre immortels? quelle traduction le graveur ıt-il tenter d'un Léonard, d'un Rembrandt, d'un bens? « Tout commentaire de ces maîtres serait e trahison » disait Félicien Rops, « et jamais le ıveur, fût-il Gaillard lui-même, ne pourra lutter xactitude avec la moindre photographie. » Et ce-ıdant cela ne l'empêchait pas d'admirer le ent énorme, la patience sans fin, l'habileté sur-ınante dépensés sur ces plaques de cuivre.

L'eau-forte est à la peinture ce que le roman est poème. Elle apparaît comme le moyen d'expres-n le plus parfaitement adapté à l'observation, à ıalyse de la vie et des mœurs. Ce que le peintre peut exprimer, l'eau-forte l'exprimera. Elle sera document ; elle montrera, avec notre existence chaque jour, nos rêves les plus fugitifs, nos cau-emars, nos épouvantes et nos doutes. C'est le ınd art de la lumière et de l'ombre. Et ne trouvez-ıs pas une singulière parenté entre ces génies si vers : Rembrandt, Goya, Félicien Rops ? C'est que ıs trois, avec uniquement du blanc et du noir, ont erché à exprimer leur âme même, c'est qu'ils se nt montrés à nous sans fard, sans apparat. Rem-

brandt plus immatériel fait exprimer à la lumi
une émotion touchante ; ses pauvres gens émerg
de l'ombre avec ferveur. Et quelle magie surna
relle dans ces rayons, éclatant tout à coup parmi
noirs confus et les grouillements obscurs ! Goya,
plus brutal, plus violent, flagelle et cingle les
deurs de son époque ; chacune de ses planches
un sanglot, soit qu'il nous montre les *horreurs d*
guerre, soit qu'il se livre aux *caprices* les plus étr
ges. Félicien Rops plus froid, plus incisif, amo
les clartés de sa planche, les couvre de pénombre
accumule les demi-teintes... Et ces trois grave
nous émeuvent plus que tout au monde ; car ce qu
nous montrent, c'est leur cœur déchiré par la mis
humaine, leur cœur palpitant et saignant d'une p
profonde.

Voilà mes maîtres, Messieurs, voilà ceux qui
guidé mes pas dans cette voie de l'art où se renc
trent autant de fondrières que de prairies, autant
ronces que de fleurs. — Combien s'y aventurent
s'aveuglent pour vouloir fixer ce soleil de l'Abs
et combien d'autres, par crainte du grand éc
baissent la tête et ne voient que les broutilles
chemin !

Si nous nous comparons aux maîtres du passé
nous mettons nos écoles de province en regard d
que furent les écoles de la Renaissance, ou m
nos écoles du siècle avant-dernier, nous voyons
différence essentielle, une différence qui ferait cr
à un abaissement des forces vives de l'artiste, à
affaiblissement de ses facultés intellectuelles. Au
fois, l'artiste, vivant au milieu de ses concitoy
partageait tous les enthousiasmes, toutes les
sions de son époque ; vibrant à toutes les émoti
il les exprimait en œuvres immortelles ; sa curio
inquiète parcourait le champ entier des connais
ces humaines, il était aussi bien mathématici
géomètre, anatomiste, constructeur, que sculpt

peintre ou graveur, poète même. — Animé par une activité sans bornes, il aimait vivre dans la société des savants, des hommes de lettres aussi bien que parmi les gens du peuple et de métier. Artisan lui-même, il savait au besoin forger une épée ou ciseler un bijou. Il exprimait en sa plénitude l'esprit de sa race. Depuis Giotto jusqu'à Benvenuto, c'est une germination de vie active et ardente que l'on serait tenté de nier, si les œuvres n'étaient là, tant elle paraît surhumaine.

Aujourd'hui, l'artiste est un solitaire fuyant la foule. Etranger aux choses du dehors, il s'enferme en un procédé, une manière, il se spécialise, non pas à un seul art, mais à une toute petite partie de ce seul art. Impuissant à sentir les grands courants de la vie moderne, l'idéal du peintre devient l'exactitude, mais une exactitude photographique : ses paysages reproduiront des routes avec leurs bornes kilométriques ; ses marines, des bateaux dont pas un cordage ne sera oublié ; ses figures seront froides, dépourvues d'expression et de vie intérieure.

Et cependant quelle époque eut plus de fièvres, plus d'enthousiasmes que la nôtre ! quelle époque montra tant de grandeurs et tant de faiblesses ! Les conceptions les plus opposées s'entrechoquent ; une science colossale se dresse et toutes les croyances se heurtent ; un souffle d'humanité passe sur le monde ; es peuples sourdement s'éveillent ; des paroles étranges traversent les foules, tels les éclairs sillonnant les nuées ; la terre tremble comme à l'annonce du surhumain. Et l'artiste resterait étranger à ces courants d'énergie ? son cœur ne vibrerait pas ? ui seul, égoïste et sec, n'exprimerait qu'égoïsme et écheresse ? il resterait impassible devant ce grand euvre où la vie s'élabore ?

Non, Messieurs, l'artiste sommeille, il subit une rise inévitable alors que les vieux moules se briment, que les traditions se perdent, que du choc de

toutes les forces plus rien ne semble devoir sul
ter. Pour créer en Art, il faut la foi ; or la foi lui
défaut ; spécialisé dès les bancs de l'école, il ne
comprendre ni dégager ce qu'il y a de profondém
moral dans l'étude des sciences ; servile envers
partie de la société, il ne peut sentir les mouvem
d'obscure humanité qui soulèvent les masses.
voilà placé dans une situation fausse vis-à-vis
croyances qui lui manquent, d'une science
ignore, d'une humanité qu'il méconnait.

Mais qu'il sorte un jour de cet isolement,
entre dans le bouillonnement de toutes choses,
mêle sa vie à la vie puissante du globe, qu'il ob
aux lois inéluctables de l'évolution ; et transforn
tressaillera d'enthousiasme, il sentira naître en
une foi profonde dans l'avenir de l'homme, un
nir d'inconcevables splendeurs, et il procréera
œuvres plus belles, plus parfaites que jamais,
un courage, une volonté, une joie infinies.

Et quand je suis venu vers vous, moi le
humble, le moins désigné à vos suffrages,
m'avez tendu la main et, me montrant la voie,
m'avez accepté parmi vous, dans ce microcosm
savants, hommes de lettres et artistes se coudo
échangent leurs idées, s'entraînent en une émula
généreuse vers les cimes de la connaissance.
avez rehaussé mon courage, vous avez donn
nouvel essor à ma volonté de bien faire. Tandis
j'hésitais, pris de doute, vous me montrez ce
doit être l'artiste : — intelligence de savant, cœu
poète. -- Et de nouveau, je vous remercie profo
ment, Messieurs, et mes efforts tendront à mé
de plus en plus vos éloges, à être de plus en
digne de vous.

RÉPONSE DE M. PENCHINAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Valère BERNARD



MONSIEUR,

« Pour devenir un artiste », écrit P.-L. Courier, « il faut tout cela : une exquise sensibilité et un travail opiniâtre, un enthousiasme de génie et une patience à l'épreuve des difficultés, une conception vive et prompte et une lente méditation, tout ce que peut joindre l'étude à une heureuse nature. » *Tout cela !* comme dit Schahrazade dans ses contes au féroce Schariar. Et, — ce qui n'est pas pour nous surprendre, — il ajoute en manière de conclusion : « Voilà pourquoi si peu d'hommes excellent dans les arts » (1).

Cependant le nombre des artistes, à notre époque, se nomme légion.

La plupart suivent docilement la route battue par les prédécesseurs. Ils sont le gros d'une armée dont il leur déplairait fort d'être les sentinelles avancées. L'enseignement de l'Ecole les a marqués d'une empreinte indélébile, et ils en subissent le joug sans la moindre velléité de révolte. C'est affaire de tempé-

(1) P.-L. Courier, *Conversation chez la comtesse d'Albany.*

rament : ils sont conservateurs de naissance. Ce
là ne tardent pas à se spécialiser. Ils devienn
l'homme d'une seule toile, variant à l'infini l
thème de prédilection. Ils acquièrent, à la long
une habileté prodigieuse, un faire particulier qu
reconnaîtrait entre mille, une science du trom
l'œil qui éblouit les foules ; et la faveur du publi
tarde pas à consacrer leur réputation... Mais s
ils l'artiste selon le vœu de Courier ?

D'autres, — en très petit nombre, il est vrai
dès en possession des procédés du métier, de ce
en est la technique, s'affranchissent des noti
conventionnelles, qui ont traîné dans les ateliers
les recueils, et qu'on s'est efforcé de leur incul
comme la plus pure conception du Beau. Au tra
d'étude succède un travail de pensée créatrice.
le début de leur carrière, ils éprouvent une g
indicible, ils se sentent à l'étroit dans les lim
qu'on leur a tracées. Ils rêvent de briser les mo
anciens dont le classique suranné ne répond plu
leurs aspirations ; ils rêvent d'ouvrir l'immen
aux ailes de l'Idéal et d'enfanter, dussent-ils
souffrir, des œuvres nouvelles où se traduiront
sentiments de leur âme d'artiste en pleine libert
sans contrainte. Ne recherchant ni le blâme,
l'éloge, ils produisent des œuvres parfois déc
certantes, jamais banales, *Spiritus flat ubi vult*,
l'Ecriture ; ce que Saint-Saëns a traduit par c
confession si sincère et si vraie : « Je fais d
musique comme un pommier fait des pomm
parce qu'il en est ainsi et qu'il ne peut en
autrement. »

Le succès n'est pas pour ces hardis novat
qu'on traite volontiers de révolutionnaires ;
quand il vient pour eux, ce n'est jamais qu'à
de réparation tardive. Que n'a-t-on pas dit de v
illustre maître, Puvis de Chavannes ? que sa p
ture manquait de coloris et de vigueur ; que sa

ır était grise, ses personnages en bois, ses arbres ns racines et ses fonds sans lointains; à peine rivait-on à lui concéder quelques qualités de des-ı. Que n'a-t-on pas dit de Rodin?... Et pourtant, musée du Luxembourg vient d'ouvrir ses portes ıtes grandes pour recevoir la *Pensée*, de l'illustre tuaire. Deux choses ont consolé ces artistes incom-is de l'anathème trop vite formulé contre eux. ls ont eu des adversaires implacables, ils ont ıutre part groupé autour d'eux des admirateurs des amis non moins zélés à les défendre. Et ils se ıt dit que le temps, ce maître par excellence, qui net au point toutes choses, les vengerait un jour s injustes dédains. Nombre de célébrités actuelles, ssi bruyantes qu'éphémères, auront sombré dans ubli, alors que les fresques du Panthéon demeu-ront comme un irrécusable témoignage d'un admi-ble talent qui fut trop longtemps méconnu.

S'il me fallait, Monsieur, vous ranger dans l'une l'autre catégorie, je n'hésiterais pas à vous placer rmi les seconds. La genèse de votre œuvre pictu-e diffère essentiellement des procédés ordinaires; premier travail, d'ordre purement émotionnel, fait d'abord en vous; par degrés, l'idée se précise prend corps : c'est l'*Illusion*, la *Tristesse des ruines*, *Communion des âmes*, la *Pureté mystique* : puis, us cherchez l'enveloppe matérielle qu'il convient donner à votre symbole d'élection. Et alors com-ence la lutte entre l'esprit et la matière, entre la ıception abstraite et l'exécution, le problème ardu rendre l'irréel sous une forme réelle, de traduire r des teintes et des contours le sentiment qui vous ime, l'idée première éclose en votre cerveau. La inture allégorique ou symbolique peut déplaire; ı'en est pas qui passionne autant l'âme de l'ar-te, et, vous connaissant, je comprends que vous en ez essayé.

Et, quand vous quittez le pinceau pour l'ébauchoir

c'est encore le symbole qui vous tente. Votre dern essai de statuaire est une lyre aux cordes bris sur laquelle gît la tête d'Orphée, exsangue, ine les yeux clos, après que les Ménades en délire déchiré le corps de l'aède infortuné, victime de l fureur pour avoir osé soutenir la suprématie d'A lon sur Bacchus. Contrairement à la vérité phys logique, le masque qu'a taillé votre ciseau, n'a repris la sérénité que la mort imprime toujou Deux plis verticaux persistent sur l'adorable figu comme si la douleur morale d'avoir succombé da le débat pour l'idéal contre l'ivresse grossière l'av suivi au-delà du trépas. Là, le symbole est tellem clair, tellement expressif, qu'il se traduit de l même. La matière et la force brutale seront toujo vaincues, même après des apparences de victoi Prométhée est enchaîné, Orphée mis en morceau mais le feu bienfaisant est pour jamais dérobé despote céleste, et quand le poète a chanté son d nier vers, l'art et la poésie planent sur son cadav invincibles parce qu'ils sont immortels.

Votre peinture n'a pas toujours le caractère d trangeté que donne le symbolique ou l'irréel, vous savez, quand il vous plaît, peindre en ple pâte des êtres bien vivants. Au besoin vous saur faire un portrait. S'il revenait sur terre, notre gretté confrère Marion en pourrait témoigner.

Dans un coin de notre Provence, petit com territoire, mais si grand que personne de nous n ignore le nom, parce qu'il est le pays et la deme du plus illustre de nos poètes provençaux, à Ma lane, est une toile marouflée sur un panneau vingt mètres carrés, qui orne une des salles de Mairie. Et personne de ceux qui passent à Mailla n'oublie d'aller saluer le maître, notre bien-ai confrère Frédéric Mistral, et admirer votre *Far dole*, le tableau que le maître a conçu, et que vo avez exécuté avec une vérité et une intensité de que seul pouvait atteindre un peintre provençal.

La nomenclature de vos expositions serait fasti-
ieuse ; je n'en veux retenir qu'un *Prométhée enchaîné*
ui ne déparerait pas un musée, et deux miséreux
ı cagnard, dont les têtes expressives s'enlèvent en
gueur sur un mur ensoleillé du quai du Vieux
ort ; deux toiles de haute valeur dont je n'ai pu me
éfendre de parler.

Il est hors de doute que vous avez subi, comme
intre et que vous subissez encore l'influence de
ıvis de Chavannes ; vous avez acquis de lui la cor-
ction, la netteté et la pureté du dessin. Comme gra-
ur, vous relevez autant de vous-même que de votre
cond maître, Félicien Rops, qui vous a enseigné
secrets du métier. Avec le sens affiné que vous
ez des choses de l'art, vous avez compris que la
ıvure à l'eau-forte était pour une production litte-
re, poème ou roman, un auxiliaire merveilleux,
ıcrétisant pour ainsi dire et rendant permanente
ée fugitive du livre ou du vers. Ainsi font aujour-
ui les musiciens ; à l'exemple de Wagner, ils
ivent leur drame musical avant d'en écrire la
mière note ; Berlioz, Charpentier, Vincent d'Indy
nt jamais eu de collaborateurs. Ainsi avez-vous
pour vos suites d'eaux-fortes de *Guerro* et de *La
ıriho*.

i on ne connaissait votre tempérament et votre
ıctère, il serait difficile de comprendre l'écart
nidable entre le symbolisme de votre peinture,
t la tonalité discrète rappelle le plus souvent la
ure de Puvis de Chavannes, et le réalisme, la ru-
se, l'outrance même de vos cuivres, où l'acide
les a mordus semble avoir impressionné vos
s. Votre poème de *Guerro* est un affreux cauche-
, tel que n'aurait osé en rêver Hoffmann ou
ard Poë : les deux moitiés du monde se sont
sées l'une contre l'autre pour l'hégémonie : leurs
ées se sont anéanties dans un effroyable massa-
ui a duré vingt jours et vingt nuits ; les vieil-

lards ont suivi l'exemple: les femmes ont tué le
enfants; la peste a complété l'œuvre de destructio
et la vie a quitté la terre, qui tourne, comme
immense caillot de sang, dans les espaces sans f
Vous avez reculé jusqu'à l'extrême, jusqu'à l'invr
semblance, les limites de l'horrible, afin de mie
montrer combien la guerre, née de l'ambition et
l'orgueil, est criminelle, stupide et impie. M
comme vos vers sont admirables! comme ils rés
nent dans cette langue provençale, si colorée,
vibrante! comme ils reflètent votre pensée,
comme ils préparent votre burin!

Ces eaux-fortes, qui parurent en 1894, v
avaient coûté deux années de travail. Elles
pouvaient passer inaperçues; elles violentaient
trop l'attention du public. « Superbe! » dirent
uns. — « Affreux! » dirent les autres. Dès ce jo
vous eûtes vos partisans et vos adversaires. Vo
pouvez être fier de cette heureuse fortune; car
médiocre et le banal n'ont jamais provoqué
l'indifférence. En matière d'art, n'a pas des
versaires qui veut.

Et ce que j'ai dit de votre *Guerro*, je le pour
répéter de votre *Pauriho*, ainsi que des eaux-fo
qui l'accompagnent, à cela près que le poème
"Guerro" est un tout que termine le dernier ve
tandis que la "Pauriho" est une série de pe
poèmes, de variations nombreuses sur le thème
la misère. Dans le premier, vous excitiez l'horre
dans la seconde, vous excitez la pitié. La grav
de tête est particulièrement intéressante : la
sère, hâve, décharnée, d'une maigreur de squele
étend les bras et, sous un manteau troué, effiloc
abrite son pitoyable troupeau, mendiants, éclo
vagabonds, filles perdues, tous les déshérités p
lesquels la nature a été marâtre, qui peinent
qui souffrent sans espérance. Voulez-vous, M
sieur, mon opinion sur votre œuvre? Assurém

s eaux-fortes ne sont pas sans mérite ; loin de ! Mais combien vos vers leur sont préférables ! doute qu'on puisse lire sans émotion quelques-nes des pièces de ce recueil, harmonieuses de thme et de rimes, petits chefs-d'œuvre de sentient, tels que *Mes de Mai*, *Lou Signe-Grand*, vingt autres pareilles, à moins d'être totalement nué de facultés affectives et d'avoir la poésie en ersion.

Vous avez composé votre plus récente eau-forte ur en orner la traduction de votre roman de *gatouni*, cette peinture exacte et puissante de s bas quartiers, cette étude de mœurs poignante vécue ; elle en est la synthèse, réunissant en groupe les principaux acteurs de ce drame, puis l'ignoble *nervi*, jusqu'à cet homme, au cœur nple et bon, qui personnifie la charité, l'amour du ochain et le pardon des offenses. " Traduction, ihison", dit un proverbe italien, dont je n'ai jamais, eux qu'en cette circonstance, apprécié la justesse. ns le provençal, la crudité de certains mots et la utalité de certaines scènes sont tellement de cir-nstance, si criantes de vérité, qu'elles ne cho-ent pas ; dans le français, elles surprennent pé-blement. Les délicats les trouveront nauséeuses. is il est des livres qu'il faut "*savoir*" lire : et mme le conseille Rabelais, dans une préface cé-re, il faut « rompre l'os et en sugcer la substantifi-e mouelle ».

J'avais communiqué quelques-unes de vos eaux-tes à votre prédécesseur, notre bien-aimé et bien gretté confrère François Laugier, et aussi, sachant goût très vif qu'il avait pour la langue proven-le, votre roman de *Bagatouni*. Cette lecture vait enthousiasmé. « Il faut qu'il soit de l'Aca-mie ! », m'avait-il dit en parlant de vous. — Mais, avais-je répondu, il est candidat depuis us de deux ans ». — « Eh bien ! travaillons en-

semble à le faire réussir », avait-il ajouté en souriant de ce bon sourire qui réflétait si bien l'excellence de son cœur... Pourquoi faut-il que la mort l'ait ravi à notre affection, avant qu'il ait vu son vœu se réaliser ! et combien il serait heureux aujourd'hui, en serrant votre main amie, de serrer la main d'un confrère, d'un Marseillais de race, d'un Provençal provençalisant !

Je ne sais le nombre des ans qui me restent à vivre, mais je sais bien que jusqu'au dernier jour j'aurai devant les yeux la souriante figure, empreinte tout à la fois de bonhomie et de finesse, qui était celle de notre ami Laugier. Quand j'avais la bonne fortune de le rencontrer, il me prenait le bras et nous cheminions ensemble Il entendait mal, mais il parlait bien ; et l'attrait de sa causerie me faisait négliger le motif pour lequel j'étais sorti. Il m'entraînait sur le quai du Vieux-Port, contre les maisons où, durant les pâles soleils d'hiver, il aimait à "brula lou gaveou" parmi les miséreux dont votre burin a si fidèlement reproduit l'aspect et l'attitude ; et l'heure s'écoulait rapide, charmante, dans un oubli momentané des soucis de la vie... Pauvre cher ami ! nul plus que moi n'a regretté sa perte, son départ pour *cette région inexplorée*, dont parle Hamlet, *d'où nul voyageur ne revient*... Sentiment d'égoïsme, sans doute ; car je sens que je l'aimais plus pour moi que pour lui.

En vous accueillant, Monsieur, l'Académie de Marseille a témoigné qu'elle n'avait rien d'exclusif dans ses appréciations et dans ses choix ; qu'elle savait reconnaître le talent, quelles que soient les formes et les conditions dans lesquelles il se manifeste, que son esprit tolérant, intelligent et large ne se cantonne pas dans une Ecole, et qu'elle n'hésite pas à ouvrir ses rangs à tous les artistes qui ont la probité de leur art. Elle a voulu récompenser

s efforts réalisés et vous encourager à des efforts uveaux. Je suis assuré que vous ne tromperez s son attente. Courage, donc! La voie que vous ez suivie jusqu'à ce jour est pleine d'aspérités de périls; parcourez-la sans défaillance. Affer-ssez-vous contre les déceptions et les déboires, ijours possibles; ceignez vos reins pour les luttes ures, gardez votre foi en l'Idéal, et prenez pour vise le mot de passe des conjurés d'Hernani : *Ad gusta per angusta.*



Séance publique du 22 mars 1903

MARSEILLE EN 1822

'après les notes de voyage d'Adolphe Thiers

Par M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Au mois d'octobre 1822, un jeune homme de ngt-cinq ans, venu du fond de sa province, deux inées auparavant, pour tenter fortune à Paris, se sposait à quitter momentanément la grande ville, ec l'intention de se rendre à Genève, puis de tra-rser le Midi de la France et de visiter les Pyrénées.

Ce jeune homme était un Marseillais. Il avait fait utes ses études au Lycée : il s'y était montré bril-nt élève en rhétorique, sous la direction d'un ofesseur excellent, l'abbé Brunet, lettré délicat, quel, en 1824, l'Académie de Marseille ouvrit ses rtes. Il avait eu ensuite l'idée de faire son droit et était allé, à cette occasion, se fixer à Aix. Reçu ocat, il avait plaidé quelques procillons; mais émis n'ayant pas su le retenir, il était parti pour ris, où il n'avait pas tardé d'être attaché à la rédaction du *Constitutionnel.* Il se nommait olphe Thiers.

Ce n'était point, en 1822, une petite affaire que ntreprendre un aussi long voyage.

Dans son journal de route, notre voyageur, qui ne voyait pas encore les chemins de fer, vante, sur

un ton de sincère satisfaction, les commodités qu'o
fraient alors les malles-postes ; mais avant d
prendre place, on devait se munir d'un passepo
Et voici comment procédait, à cet égard, une b
reaucratie soupçonneuse, s'il faut en croire le jeu
écrivain libéral, à qui sa haine du Gouverneme
de la Restauration semblait prêter la plume aggre
sive de Paul-Louis Courier :

J'ai réglé mes affaires, j'ai embrassé mes amis,
veux partir, mais il faut qu'un préfet ou des commi
consentent. Je me présente dans cette grande salle
les voyageurs, placés sur de longues banquettes, mo
trent à la police leur front ovale ou haut, leurs ye
noirs ou bleus, leur nez aquilin ou épaté ; je deman
à être signalé. « Avez-vous, me dit-on, un certificat
votre commissaire ? » Sur ma réponse négative, on
renvoie, et je viens faire certifier, au censeur qui p
side aux mœurs du quartier, qu'il est content de moi

« Pour quelle destination ? me dit le commissai
— Pour l'étranger. — Pour l'étranger ! reprend-il...
allez-vous ? — En Suisse. — Quelles affaires vou
appellent ? — Aucune. — Aucune ! et vous prétendez q
sans motifs, M. le préfet vous permette de partir ?
S'il me plaît de voyager sans raisons, M. le préfet es
chargé de raisonner pour moi ?... D'ailleurs, le s
motif de voir du pays n'est-il pas suffisant ? — C'
assez ; l'autorité verra ce qu'elle doit faire... Vous
viendrez dans trois jours. — Quoi ! dans trois jou
Et si je suis pressé de partir ! Si mes dispositions s
faites ! Si ma place est prise ! — Dans trois jours.
Mais, de grâce, ai-je été déféré à M. le commissai
A-t-il quelque plainte sur mon compte ? — Aucune.
Il est donc content de moi ? car, ici, les bons doiv
être ceux qu'il ne connaît pas. — Dans trois jours. ».

J'écoute ce grave arrêt, prononcé avec l'inflexibilité
destin, et j'attends... Le terme expiré, je revie
« Monsieur, dis-je avec la timidité d'un justiciable,
trois jours sont écoulés. » On me regarde fixeme
comme pour se retracer un souvenir effacé par la mu
plicité des affaires. Après un moment de silence : «
faut revenir, me dit-on. — Cependant je n'avais été re

é qu'à trois jours. — Il faut revenir. — Les formas ne sont-elles pas achevées? — Non, monsieur, vous les connaissez pas toutes. »

lors, avec un air d'ennui où se cache je ne sais quel sir d'être la plus sentie des autorités, on me montre le sier d'un voyageur, et j'aperçois qu'il faut parfois des ports *supplémentaires* sur les *qualités morales et tiques* des individus. Ignorant si j'avais l'honneur du port supplémentaire, et ne pouvant prévoir quand commis de l'intérieur et de l'extérieur seraient samment éclairés, je renonce à ce passeport; j'en ds un simple pour une commune frontière; je pars, e montre à vingt gendarmes qui le regardent avec grands yeux, et, reconnaissant à peu près, soit à la ne du papier, soit à celle des traces noires, que un passeport, me le rendent bonnement.

onobstant l'absence de passeport pour l'extérieur, une Thiers peut franchir la frontière et pénétrer trop de difficultés dans la ville de Genève. Mais s'y attarde point. Il passe en Savoie, vient à noble, parcourt le Dauphiné, et quelques jours s, il foule de nouveau le sol de la contrée natale, n'a laissée que depuis deux ans et qui lui est ours si familière.

raduit avec complaisance l'impression qu'éprount alors les voyageurs quand, partis d'Aix, ils gnaient ce point culminant, *La Viste*, d'où Mare et la mer leur apparaissaient tout à coup, au ier plan d'un admirable tableau.

st en parvenant aux dernières hauteurs qui renfer- Marseille qu'on est saisi subitement d'un spectacle ifique, dont tous les voyageurs ont retenu le souvet qui, enflammant Joseph Vernet, lui révéla son et sa vocation. Deux grandes chaînes de rochers 'ouvrent, embrassent un vaste espace, et, se prolon- dans la mer, viennent expirer très avant dans ses Marseille est enfermée dans cette enceinte. Lorsque, nt du nord, on aperçoit tout à coup ce bassin nse, son étendue et son éblouissante clarté vous sent d'abord.

Il s'applique à peindre en touches fidèles le paysage environnant :

Une masse immense de calcaire gris et azuré forme la première enceinte. Des bancs moins élevés s'en détachent et, se ramifiant dans la plaine, composent un sol inégal et extrêmement varié. Sur chaque hauteur s'élèvent des bouquets de pins d'Italie, qui forment d'élégants parasols d'un vert sombre et presque noir. Des oliviers au vert pâle, à la taille moyenne, descendent le long des coteaux et contrastent, par leur pâleur et leur petite masse arrondie, avec la stature élancée et le superbe dôme des pins.

Il ne manque pas de noter la persistance, chez les Marseillais, d'un goût très vif pour leurs bastides :

C'est sous ces beaux pins, rendant un murmure si doux, et dans ces innombrables maisons de campagne, que les Marseillais viennent tous les dimanches fuir le mouvement des quais, les disputes avec la douane et les propositions des courtiers.

Il mentionne même, à ce sujet, un petit détail qui est un trait de mœurs : c'est la passion de la chasse au poste, passion à laquelle nul n'échappe parmi ses compatriotes, et dont les nombreux *cimeaux*, dressés au-dessus des bois de pins, sont la pittoresque révélation :

Des têtes d'arbres dépouillés de feuilles surmontent les beaux dômes de chaque pinède et étalent en l'air leurs branches nues. C'est là que la grive vient se poser en automne, poursuivie par les chasseurs, et qu'elle succombe sans pouvoir satisfaire à leur multitude.

Mais, en rédigeant pour le *Constitutionnel* ses impressions de voyage (1), Adolphe Thiers ne cherchait

(1) Les lettres adressées au *Constitutionnel* ont été réunies en volume sous ce titre : *Les Pyrénées et le Midi de la France pendant les mois de novembre et décembre 1822*, par A. Thiers (Paris, Ponthieu, libraire, 1823.)

s seulement à fournir aux lecteurs de ce journal e amusante distraction. Il visait plus haut : il ulait exposer ce qu'était alors la situation écono-que de Marseille. Et dans la série de considéra-ns auxquelles ce sujet l'entraîna, nous admirons t à la fois la maturité dont faisait preuve ce publi-te de vingt-cinq ans et la clarté, — je dirais volon-rs cette clarté provençale, — qui se manifestait nme le propre de son génie.

'importance de Marseille, les mouvements dont elle a agitée, ses communications avec l'Orient et son eux commerce du Levant en font une des villes les s intéressantes de France, et celle dont il importe le s de donner une connaissance exacte. Je l'ai observée c beaucoup de soin... Je vais faire connaître en peu nots son peuple, ses mœurs, la marche de son esprit, position européenne, son commerce et les révolutions l a subies. J'espère qu'on trouvera là beaucoup plus l'histoire d'une ville et autre chose que la manie de er longtemps d'un pays que l'on aime et que l'on naît.

our donner une idée de ce qu'était le caractère ninant de la population, il écrivait :

arseille est composée, non d'un peuple agricole, ordi-ement calme et retenu, mais d'un peuple marin, com-çant et hasardeux, comme le sont toujours les spécu-urs. Si toute industrie, en général, pousse à l'indé-dance, en donnant la conscience de ce qu'on peut et e qu'on vaut, l'industrie manufacturière, qui gagne peu à peu et au mouvement régulier du rouet, ins-moins de hardiesse que l'industrie commerciale, qui cède par grandes tentatives, et que les hasards de la enrichissent ou ruinent en quelques heures.

t son rôle d'observateur exact l'obligeait à ne nt omettre ce détail :

faut ajouter que Marseille reçoit dans son sein les érables qui, dans les villes de la Méditerranée, ont été

condamnés pour divers méfaits, et qu'elle se tr
ainsi la sentine des vices de l'Italie, de l'Espagne e
Levant. C'est là cette portion de vagabonds sans
qui, chez elle, ont de tout temps excité des tumulte
les ont souvent aggravés par le pillage et le meurtre

La marche du temps et surtout la longue suit
guerres et de malheurs suscités par la Révolutio
l'Empire avaient profondément bouleversé les c
ditions de singulière prospérité dans lesquelles M
seille, sous l'ancien Régime, pratiquait le comm
du Levant. Ces conditions, Adolphe Thiers les
pliquait en un lumineux historique :

Le principal commerce de Marseille consistait, a
fois, dans celui du Levant. Les Turcs, possesseurs
plus riches matières de l'Orient, trop ignares et trop
resseux à la fois pour les ouvrer, ont toujours été
des peuples avec lequel le commerce est le plus a
tageux. Une nation industrieuse a tout à gagner
effet, avec des consommateurs sensuels, indolent
assez bien dotés par la nature pour payer, avec les
duits seuls de leur sol, le travail d'autrui. La Fr
jouissait du privilége presque exclusif de ce comm
et c'était Marseille qui, par sa position et son im
tance, l'avait concentré tout entier dans son sein.
Le concours des circonstances qui avaient amené
concentration est unique, et il ne pouvait pas durer.
républiques italiennes, si riches autrefois de ce nég
avaient perdu leur puissance et leur industrie avec
liberté. La guerre opiniâtre qu'elles faisaient aux p
sances barbaresques les exposait à une piraterie co
nuelle et rendait la mer presque impraticable pour l
vaisseaux. Les Chevaliers de Malte occupaient
cette île fameuse ; en relations avec la France et
guerre avec la Porte, ils poursuivaient les Turcs
auraient voulu commercer et ne laissaient le pas
libre qu'aux Français. Enfin, la France était la s
puissance en faveur au Divan, parce qu'elle était l'a
sur laquelle les Turcs comptaient le plus contre la
sie. Ainsi, tandis que les vaisseaux italiens n'éta

as en sûreté dans la Méditerranée, que ceux des Turcs e l'étaient pas davantage à cause des Maltais, qu'enfin Angleterre n'avait pas encore pénétré dans cette partie es mers, la France, c'est-à-dire Marseille, favorisée par nt de circonstances, y faisait un commerce presque exlusif. Ses vaisseaux seuls allaient impunément parcour les rivages de l'Orient et en rapportaient les plus eaux produits.

Un droit de vingt pour cent avait été frappé en 1669 ar Louis XIV sur les marchandises du Levant qui étaient nportées par vaisseaux étrangers. Cette nouvelle dispotion prohibitive avait encore augmenté le monopole en veur de Marseille et de la France. L'ignorante Porte 'y avait donné aucune attention et elle continuait de uir des œuvres de notre industrie. Nos vaisseaux parient tous les ans, chargés des produits de nos colonies, ors riches et nombreuses, et des ouvrages sortis de os manufactures... Munies de ces riches cargaisons, os flottes marchandes parcouraient les Echelles ; elles laient, de port en port, recueillir les divers objets échange et, après ce riche cabotage, revenaient à arseille, où elles déposaient les produits d'un immense rritoire.

Une des conditions qui avaient le plus efficaceent contribué à développer cette merveilleuse rospérité du commerce marseillais, c'était la franise du port.

Le port et le territoire de Marseille étaient libres et franchis de tous droits; des barrières étaient établies à n rayon de deux lieues, et là les marchandises qui aient destinées pour l'intérieur payaient les droits dont lles avaient été exemptes à leur entrée à Marseille. ette ville offrait donc à tous les vaisseaux du monde n entrepôt gratuit où ils s'empressaient de venir. Les roduits déposés dans cette grande foire nous servaient nsuite d'objets d'échange dans le Levant et favorisaient ncore notre commerce dans cette partie du monde. insi, cette franchise concordait parfaitement avec la rohibition établie au moyen du droit de vingt pour cent t Marseille avait l'avantage d'appeler en quantité les

objets d'échange provenant des colonies françaises et
étrangères et de les employer presque seule dans le
Levant... Elle était dans l'opulence et jouissait dans son
isolement du plus beau de tous les commerces. Son por
était le rendez-vous de tous les peuples du monde, e
l'on y voyait pêle-mêle les enfants réunis de l'Orient e
de l'Occident.

Mais rien, en ce monde, ne dure éternellement ; e
le passage où le jeune correspondant du *Constitu-
tionnel* venait de décrire l'état florissant de l'ancien
commerce marseillais se terminait ainsi :

Cette prospérité devait finir comme toutes les pros
pérités humaines et devenir une source de longs regret
et de plaintes amères.

Ce fut la Révolution qui ruina le commerce d
Marseille ; la cruelle situation infligée à notre mal
heureuse ville ne devint pas meilleure sous l'Empire

Soumis, comme la France entière, au pouvoir impro
visé du nouvel Empereur, les Marseillais sentirent plu
que personne les tourments d'un long et silencieux des
potisme. Tout ce que ce pouvoir fit de grand pour l
France fut ou funeste ou inutile pour eux. N'étant qu
commerçants et point manufacturiers, ils ne sentiren
que les inconvénients du blocus et de l'interruptio
totale des relations commerciales. Leur caractère impa
tient leur valut, du grand appréciateur des hommes qu
régnait alors, un préfet habile et sévère qui joignit s
propre dureté à celle du régime qu'il était chargé d'éta
blir. Les noms de Bonaparte et de Thibaudeau étaien
identifiés dans la haine des Marseillais ; et dans leur
plaintes continuelles, mais étouffées, ces deux nom
n'étaient jamais separés. A peine un peu de commerc
avec l'Italie les dédommageait-il de leur inaction pres
que absolue. La misère, en 1813, était au comble, et le
mauvais aliments, dont le peuple se nourrissait dans s
faim, répandirent une épidémie qui faillit devenir désas
treuse.

On sait avec quel délire Marseille accueillit la stauration. La ville attendait, d'un gouvernement cifique et réparateur, la fin des longues souffran- s endurées et le retour à cet âge d'or qu'au siècle écédent faisaient régner chez elle ses relations nmerciales avec l'Orient.

Lorsque, en 1814, le commerce conçut l'espérance de r la mer, si longtemps fermée, se rouvrir de nouveau, applaudit avec enthousiasme au changement qui ait de s'opérer et à la paix qui en était la suite... Son , mille fois répété, réclamait la franchise du port, le ablissement de toutes les prohibitions auxquelles rseille croyait devoir son ancienne splendeur, et, ndant quelques mois, elle a rêvé avec ivresse son ssé si riche et si regretté...

lais tout était changé dans les rapports commerciaux l'Europe ; ce n'était ni avec des ordonnances, ni avec s privilèges qu'on pouvait rendre le commerce du vant à la France et à Marseille. La conclusion de la x entre les Régences de Tunis et d'Alger avaient ndu la sécurité aux vaisseaux italiens. Les Gênois, les scans, les Ragusais, les Autrichiens, les Suédois ient profité de notre absence pour entrer en rela- ns directes avec la Porte. Les Chevaliers, perpétuels nemis du Croissant, n'étaient plus à Malte; les infati- bles Anglais s'y trouvaient, et du sein de cette île minaient la Méditerranée. Enfin les Grecs, autrefois nples pirates, étaient devenus d'industrieux commer- nts et s'étaient presque rendus les maîtres absolus du nmerce du Levant.

Le droit de vingt pour cent ne pouvait pas être réta- , parce que la corporation des négociants grecs, plus isée que ne l'était autrefois le Divan, eût provoqué de part du Sultan de promptes et dures représailles. Il avait donc plus aucun avantage pour le pavillon nçais, et d'ailleurs il jouissait de beaucoup moins de eur à Constantinople, depuis que la France avait rdu en Europe le rang qui lui était dû.

Quant à la franchise du port, elle était presque inutile, rce qu'elle n'était plus la seule de ce genre dans la

Méditerranée, et parce que, nos colonies étant perdu
l'entrepôt n'était plus approvisionné.

Pourtant, le gouvernement de la Restaurati
consentit à rétablir la franchise du port. Des de
choses que les négociants marseillais sollicitai
de façon si pressante, c'était, dit Adolphe Thie
« celle dont l'effet était le plus prestigieux ». M
cette mesure, loin d'amener les avantages que l'
en attendait pour le rétablissement du lucratif co
merce avec le Levant, produisit, au contraire,
inconvénients qui, suivant une autre expression
notre auteur, la rendirent « insupportable ».

Ces fâcheux inconvénients, il les exposait, avec
netteté coutumière, dans les termes suivants :

La franchise du port était devenue insupportab
parce que les barrières qu'elle plaçait entre le territo
de Marseille et celui de la France détruisaient des re
tions particulières et de détail que trente années avai
contribué à établir. Les petits approvisionnements
localités voisines étaient soumis à des embarras pe
bles. En outre, l'industrie manufacturière n'avait
laissé que de faire, à Marseille comme ailleurs, des p
grès assez grands, et ses relations étaient singuli
ment contrariées par les barrières. Ainsi, tandis
la franchise favorisait peu certains intérêts, elle c
trariait beaucoup une foule d'autres. De là naquit
conflit qui, après beaucoup de disputes, d'imputati
injurieuses qu'on ne s'épargne jamais, a fini par la
vocation de la franchise, à la demande même des M
seillais. Il faut le dire, dans la Commission composée
vingt membres, et tous choisis dans les diverses br
ches du commerce, il n'y eut que deux voix pour
maintien d'une institution qui ne procurait aucun de
anciens avantages, et n'avait gardé que ses incon
nients, devenus plus sensibles par une interruption
trente années.

Parmi les griefs relevés à l'encontre du port fra
Adolphe Thiers en signalait un des plus singulie

reprochait à cette institution d'avoir dépravé s habitants d'un village voisin de Marseille qui, e cultivateurs, s'étaient transformés en contre- andiers. Or, disait-il avec raison :

Les contrebandiers sont méchants, voleurs, ivrognes, ueurs. Ces qualités sont le résultat nécessaire d'une e passée dans les hasards, dans les dangers, souvent ns l'oisiveté, et toujours dans l'infraction des lois.

Et il désignait de cette façon le village dont il trissait les mœurs :

Je connais un village, autrefois fort riche, qui, placé r la limite du territoire franc de Marseille et près ıne espèce de gorge, s'y était voué exclusivement à la ntrebande. Il a presque abandonné la culture de ses res, et maintenant il nourrit un troupeau oisif, mé- ant et joueur.

Le mal, d'ailleurs, était ancien, et, sous l'an- n Régime, avait, paraît-il, gagné même l'aris- ratie :

Ce vice du jeu y avait été porté jadis à un degré exces- Il s'était communiqué à la classe élevée qui, cette s, avait reçu les vices au lieu de les communiquer; et ait là qu'on venait faire les parties de jeu les plus neuses. La contrebande elle-même avait monté très t et, avant la Révolution, les grands seigneurs, ıt la voiture n'était pas visitée sur la ligne des douanes, aient le trafic le plus scandaleux.

Quel était ce village ? Le nommer serait peut-être ile à des gens malicieux. Mais, puisque l'historien la Révolution a voulu garder à ce sujet une chari- le réserve, nous devons l'imiter, lors même qu'en le faisant point, nous serions sûr de ne pas nous oser à commettre un jugement téméraire.

i, dans son brillant aperçu, Adolphe Thiers avait conduit à démontrer l'inanité des efforts tentés

pour reconquérir le commerce du Levant, il le terminait, d'une manière consolante, en développan les raisons qui permettaient aux Marseillais de n pas désespérer de l'avenir.

Une aurore nouvelle se levait, en effet : Marseill se disposait à regagner par l'industrie ce que le com merce ne lui rapporterait plus.

Dans une phrase où il rendait un hommage indi rect au gouvernement royal, il saluait la « régéné ration » de notre ville :

Ces six années, *qui ont tant contribué à développer l France*, ont été pour Marseille une véritable régénéra tion. Après avoir tenté du commerce extérieur, aprè avoir éprouvé qu'il ne pouvait plus être le même, beaucoup près, elle s'est ravisée à la vue de quelque manufacturiers hardis qui étaient venus s'établir dan son sein, et elle est devenue aujourd'hui aussi manufac turière que commerçante.

Mais il ajoutait aussitôt :

Ce n'est pourtant pas sans beaucoup d'obstacles, d désagréments même, que l'industrie s'y est introduite la fabrication des soudes factices en est un singulie exemple.

La façon dont il raconte l'origine de cette indus trie est trop intéressante pour que nous résistion au plaisir de transcrire son récit :

Marseille a toujours fourni de savon une grand partie de l'Europe. La possession des huiles, le voisinag de l'Espagne et de la Sicile, qui produisent la soude natu relle, avaient fixé sur son sol cette branche d'industrie mais il fallait extraire de l'étranger ces soudes natu relles ; on ne les obtenait qu'à grands frais et jama bien pures. Nos chimistes avaient toujours rêvé de le extraire du sel marin, où elles se trouvent combiné avec l'acide muriatique. On y parvint sous Louis XV qui fut le premier protecteur de cette industrie naissant

Sous l'Empire, la guerre empêchant l'arrivée des soudes, quelques entrepreneurs vinrent s'établir à Marseille et essayer dans son territoire l'emploi du nouveau procédé. Ses avantages sont frappants, surtout aujourd'hui, et conviennent particulièrement à Marseille... Le coût de la soude est infiniment moindre; divers produits accessoires sont obtenus avant d'arriver à la soude pure. Une foule de matières inertes que le sol de Marseille produit, telles que charbon fossile, craie, plâtre, chaux, se trouvent employées; le sel marin, qui n'a plus de débouché depuis notre séparation de l'Italie, trouve là une compensation assez considérable; une population nombreuse est occupée; et, enfin, ce sol tout calcaire, qui peut produire tout au plus quelques olives et quelques figues, trouve un emploi convenable.

Nous interrompons un instant notre citation, pour admirer avec quelle studieuse application, avec quelle vive intelligence, le jeune Thiers s'était initié aux procédés de la nouvelle fabrication, avec quelle lucidité il en faisait valoir les nombreux avantages.

Cependant, en dépit de tous ces avantages, l'industrie nouvelle eut à se défendre contre de multiples hostilités dont il fait une piquante narration :

Croirait-on que de tels établissements aient essuyé les plus violentes oppositions? D'abord ils étaient venus se former sous l'Empire, ils étaient contemporains du sucre de betterave, et tous ensemble devaient être proscrits comme bonapartistes. Ils étaient l'œuvre des chimistes, des savants nouveaux, et, à ce titre, véhémentement suspects d'esprit révolutionnaire. Ils dispensaient quelques commerçants d'apporter de la soude naturelle, et puis enfin ils employaient de l'acide sulfurique. Le linge plongé dans cette lessive envenimait, disait-on, les plaies. La Faculté de Montpellier avait fulminé un anathème médical; tout le sol de Marseille était dévasté par les vapeurs de l'acide muriatique. Croirait-on enfin que lorsqu'il ne pleuvait pas et que le sol souffrait de la sécheresse, on en accusait les exhalaisons de la nouvelle soude? En vain quelques personnes raison-

nables disaient qu'il ne fallait pas s'effrayer de la p
sence de l'acide muriatique, puisque l'acide muriati
est dans le sel que nous mangeons, et que les plus te
bles matières sont neutralisées par la manière dont e
se combinent ; que la Faculté de Montpellier n'avait r
dit; que le sol où s'étaient établies les fabriques é
aride et n'avait pas à souffrir de l'exhalaison des vapeu
Le temps seul a pu calmer le déchaînement et gu
l'opinion publique. Des séditions ont eu lieu, des pro
sans nombre ont été intentés par les voisins ; on a
mille écus de frais dans une affaire où le dommage ca
à la végétation a été évalué à soixante francs. Cepend
les malheureux *soudistes* commencent à reposer ; le
plus violents ennemis s'intéressent déjà secrètement d
leurs entreprises, et le tumulte s'apaise. L'indust
triomphe, des fabriques de toute espèce s'établissent
Marseille, qui se croyait ruinée, gagne tous les jours
population, en étendue et en richesse.

Sous l'inspiration d'une espérance qui le dispos
à prophétiser, et dans son pays même, — ce qu
toujours été la façon la plus hardie d'être prophè
— Adolphe Thiers donnait essor à cette prédictio
« Marseille sera dans quelques années une des vil
les plus éclairées et les plus riches de France. »

Et voici quel était son dernier mot au sujet
cette ville, — où ne se dresse point encore la sta
de l'éminent historien, de l'orateur incompara
qui, malgré tout, demeure une de ses gloires : «
tient à son sol, il tient à son sang, de tout faire vi
le bien comme le mal ! »



Séance publique du 3 mai 1903

ISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. le Professeur Paul MASSON

ÉLU DANS LA CLASSE DES SCIENCES

MESSIEURS,

and votre aimable secrétaire perpétuel, profitant asard d'une rencontre, m'engagea à présenter candidature à laquelle je n'aurais pas osé er, il me dit, pour triompher de mes justes ations, que votre Compagnie voulait faire place jeunes. Si l'Académie, qui porte cependant bien rdement ses 180 ans d'existence, a tenu à se re en frais de coquetterie, j'ai sans doute été raire de répondre si vite à ses avances, car, en pensation des titres qu'auraient pu faire valoir ès d'elle tant de Marseillais distingués, je n'ai e mérite discutable d'une jeunesse toute rela-

t-ce pour mieux accuser votre intention que m'avez choisi pour succéder à votre doyen, le

chanoine Gras? Qu'un historien ait remplacé
physicien, il n'y a rien là qui doive étonner ceux
sont au courant de vos traditions. J'ai voulu m
les connaître et rechercher les noms de ceux
m'ont précédé à ce fauteuil, recherche rendue fa
grâce à l'érudition d'un de vos confrères, qu
parmi vous la preuve vivante, moins rare qu'o
croit, que les préoccupations des affaires n'en
chent pas les Marseillais de montrer un goût trè
souvent délicat et raffiné, pour la littérature
sciences ou les arts. J'ai appris par l'ouvrag
M. Charles Vincens que l'abbé Gras entra d'a
dans votre classe des lettres où il eut pour rem
çant, en 1875, l'un des hommes qui honorent ac
lement le plus votre Compagnie par ses talen
par son caractère. Dans le fauteuil de la class
sciences que le chanoine Gras occupa ensuite, i
parmi ses prédécesseurs plusieurs naturaliste
physiciens; mais le premier d'entre eux s'app
Belsunce et le dernier, magistrat distingué,
président du tribunal de Marseille.

Cependant, si je ne me sens pas dépaysé en
nant la place de votre regretté confrère, en reva
mon embarras est bien grand pour faire, com
conviendrait, son éloge. Heureusement, il
trouvé parmi vous un physicien éminent pour
déjà, dans les termes qu'il fallait, la valeur du
fesseur distingué que fut le chanoine Gras.

Entré tout jeune dans les ordres, presque au s
du collège de Marseille, où il avait terminé ses étu
l'abbé Gras avait gardé un goût très vif pou
sciences et particulièrement pour les sciences ph
ques. Ses aptitudes le désignèrent tout naturellem
pour les enseigner au Petit Séminaire de Mars
Dans un long professorat de 26 ans, l'abbé Gra
cessa de montrer les qualités qui signalaient ses
ments de Physique, ouvrage paru en 1841. « C'es
disait M. Macé de Lépinay sur sa tombe, un l

ans prétention, qui met bien en relief le talent véri-
able qu'il possédait pour rendre faciles et attrayan-
es les premières notions de cette science. J'ai été
rappé à sa lecture de son désir de ne pas rester
onfiné dans les limites étroites d'un programme
fficiel; il s'efforça de faire connaître à ses lecteurs
t élèves les grandes idées qui avaient cours déjà sur
es théories de la lumière et même celles encore
agues que l'on avait alors sur la nature des phéno-
iènes. » C'est ce premier livre qui attira l'attention
e l'Académie sur l'abbé Gras : elle voulut faire une
xception à ses traditions en le nommant, en 1842,
iembre associé et correspondant, malgré sa rési-
ence à Marseille.

Votre confrère ne fut pas seulement un excellent
rofesseur mais surtout un esprit curieux, avide
apprendre et de connaître. Il avait pour la lecture
ie véritable passion qu'il exprimait, avec un
ithousiasme tout juvénile, dans son discours de
ception, le 10 juillet 1859. Cette passion, l'abbé
ras la conserva jusqu'au dernier moment de sa vie,
en qu'une infirmité précoce l'eût, depuis long-
mps, privé de la vue. Satisfaisant à la fois son
sir d'apprendre et son goût pour les inventions
uvelles, il promenait patiemment ses doigts sur
caractères spéciaux des ouvrages imprimés pour
aveugles; il finit par en posséder une véritable
oliothèque. Une machine à écrire, munie aussi de
tres en relief, complétait l'outillage du studieux
illard.

Cet esprit ouvert ne restait pas confiné dans ses
ides spéciales. Le professeur fut en même temps
éducateur qui avait profondément médité sur sa
icate mission. Il le prouva en 1858, en agitant, à
i tour, une des questions qui ont toujours le plus
occupé et qui préoccupent en ce moment tout
écialement les pédagogues, dans un ouvrage au
e significatif : *Famille et collège, leur rôle dans*

l'éducation. Ce nouveau livre valut à son auteur u
première mention honorable décernée par l'Ac
démie des sciences morales, en même temps q
des lettres flatteuses de Guizot et du P. Lacordai
L'évêque, de Mazenod, le félicitait et le récompensa
en 1863, par le titre de chanoine. C'est aussi ce liv
qui valut à l'abbé Gras d'être élu membre actif de v
tre Compagnie, en 1859. Il avouait qu'il avait depu
longtemps ambitionné cet honneur, surtout à cau
de l'avantage qu'il lui procurait, de jouir de la soci
d'hommes d'élite. Aussi, fut-il l'un des plus assid
à vos séances, jusqu'à ce que l'âge et la cécité l'e
sent contraint de renoncer à l'un de ses plus v
plaisirs. Resté 43 ans parmi vous, il était, l'an de
nier, à la fois votre doyen d'âge à 89 ans, et le me
bre le plus ancien de votre Compagnie.

J'aurais voulu connaître l'homme; tous ceux q
l'ont approché s'accordent à le dépeindre excelle
d'un commerce facile, sûr et agréable. C'étaient s
qualités de cœur, autant que celles de son esprit, q
lui avaient valu de nombreuses amitiés, parmi l
quelles celle de plusieurs des fondateurs de no
Faculté des Sciences, tous disparus avant lui,
mathématicien Aoust, le chimiste Favre, le physici
Morren. La bonté et la bonhomie de ce vieilla
accueillant s'alliaient à une certaine naïveté q
parfois, eût fait sourire, si elle n'avait été touchan
En un mot, le chanoine Gras a laissé derrière
mieux que la trace d'un mérite éclatant; il vous
légué le souvenir et l'exemple le meilleur de to
celui d'un homme rempli de droiture et de bonté.

Souvent, Messieurs, j'ai pu assister en spectate
à vos séances de réception. Avant de choisir
sujet de discours, je me suis donné le régal de reli
quelques uns de ceux que j'avais eu tant de plaisi
entendre. Ainsi, j'ai subi de nouveau le charme
discours si littéraire, où votre directeur révélait av
tant d'éclat, à ceux qui les ignoraient encore,

reté de son goût, la finesse de son esprit et les
ces de son style.

Jn moment, j'ai été tenté d'essayer de rivaliser
c ces maîtres en l'art de bien dire et de plaire
e vous avez entendus, en pareilles occasions, mais
ne suis souvenu que vous m'aviez élu dans votre
sse des sciences, et je me suis décidé à vous en-
enir sur un sujet scientifique, dans un langage
tôt austère. Je demande pardon à la brillante
istance qui nous entoure si j'ai versé un peu trop,
s le vouloir, dans le genre ennuyeux.

ermettez donc à un historien de vous parler de
qui fait l'objet de ses études. L'histoire n'est plus
genre littéraire; elle est devenue, de plus en plus,
science. Si beaucoup lui refusent ce nom, à
se de l'incertitude et de l'insuffisance des résul-
qu'elle obtient, les historiens s'efforcent de légi-
er leur prétention en apportant à leurs études la
cision, la rigueur de critique et de méthode qui
ctérisent les sciences. D'un autre côté, les his-
ens de notre temps ont de plus en plus élargi
champ d'investigations. Ce ne sont plus seule-
t les révolutions des Etats, les guerres, la diplo-
ie, les rois et les cours, qui les intéressent, mais
lution de l'humanité sous tous ses aspects.
i, à côté des chercheurs qui continuent à étu-
l'histoire politique, d'autres se sont tournés
l'histoire économique. Ces derniers, en France
out, sont encore les moins nombreux, et le
é économique de notre pays reste fort mal con-
On a considéré comme une des nouveautés in-
santes de la grande *Histoire générale* de MM.
sse et Rambaud d'avoir consacré des chapitres
iaux à la France économique, pour chacune
grandes périodes de notre histoire. Cette inno-
n n'a pas été renouvelée dans l'*Histoire de
ce*, actuellement en cours de publication, sous
rection de M. Lavisse. L'éminent académicien

n'a pas dû s'y résoudre sans regret ; mais, faut
travaux de détail assez nombreux, il est encore
possible de donner des vues d'ensemble suffi
ment exactes de la situation économique c
France, aux différents siècles de son passé.

Dans cette ville, l'une des plus anciennes qui
dent les rives de notre Méditerranée, berceau
vieilles cités, l'historien est fatalement attiré
l'étude de son passé, si brillant et si fécond. A
constaté qu'il était plus mal connu encore que
de notre pays, je me suis particulièrement vou
tâche de reconstituer l'histoire économique de
seille, devenue pour moi une véritable patrie
doption, à laquelle vous m'attachez par un nou
lien. Ajouterai-je que cette tâche m'a paru d'a
plus nécessaire que le rôle de Marseille n'est
seulement mal connu ; il a été méconnu.
serait peut-être pas exagéré de dire que notre
a besoin d'être réhabilitée. Depuis longtemps
Marseillais ont mauvaise réputation, particu
ment auprès du pouvoir central. Les ministr
Louis XIV les regardaient déjà d'un mauvais
on leur reprochait de manquer de sérieux
songer trop au plaisir. On les accusait d'être i
ciplinables, parce qu'ils avaient conservé, très
les souvenirs de leur ancienne indépendance.
auriez une triste idée des Marseillais d'alors, si
lisiez la correspondance de l'intendant des ga
Arnoul, principal agent de Colbert à Mars
« Vous ne ferez jamais dans Marseille, par ceu
la ville, écrivait-il au ministre, ce grand et
commerce qui se devrait et pour qui la nature
ble avoir fait cette ville... ils se sont tellement
tardis à leurs bastides, méchants trous de ma
qu'ils ont dans le terroir, qu'ils abandonne
meilleure affaire du monde, plutôt que de perd
divertissement de la bastide. En apparence ce
rien, mais je soutiens que cela a ruiné la ville

inera toujours. » Voici des extraits d'autres let-
es : « Je ne vous dis rien de l'humeur marseil-
ise... Quand vous les connaîtrez, vous aurez pitié
eux. Il ne les faut pas considérer pour rien faire,
ais la ville, qui est au roi, et peut-être la plus
lle du monde, les aider malgré eux. Je puis dire
avoir jamais vu d'aussi pauvres gens. Tout ce que
us soumettrez au résultat de leurs assemblées ne
ussira jamais. »

L'histoire se chargea de donner au confident de
lbert un formel démenti. Sous le règne même de
uis XIV, les Marseillais montrèrent que s'ils ont
s travers et même des défauts, d'autant plus cho-
ants pour l'étranger qu'ils sont tout en surface et
nme à fleur de peau, la nature les a doués, aussi,
merveilleuses qualités. Cependant, les préventions
ntre eux persistèrent. Un Marseillais célèbre du
IIe siècle, dont les œuvres jetèrent de l'éclat sur
tre Académie, Pierre-Augustin Guys, écrivait
èrement lors d'un séjour à la cour, où il était
urtant tenu en haute estime : « Il y a ici un pré-
gé contre notre ville qu'il sera difficile de détruire,
le préjugé, dans certaines têtes, ressemble à la
ne et de manière à s'y tromper. » Le préjugé a-t-il
entièrement détruit depuis, je n'oserais peut-être
l'affirmer.

L'utilité de l'histoire économique, que vous venez
pressentir, a été souvent contestée. Dans ma
on d'ouverture des cours créés il y a six ans, à
te Faculté des Sciences, par la munificence de la
ambre de Commerce et du Conseil général des
uches-du-Rhône, j'ai déjà essayé de montrer, ici
me, quels étaient les rapports entre l'histoire et
science économique ; je ne veux pas me répéter
sans insister sur ce premier point, c'est par des
nsidérations nouvelles que je voudrais faire sentir
nécessité de l'étude de l'histoire.

Les principes économiques absolus ne peuvent

pas toujours être appliqués par les États, pas p
que les principes philosophiques ne sauraient, sa
danger, servir de guide dans la politique journaliè
Il ne pourrait en être ainsi que dans une soci
d'hommes parfaits, guidés toujours par les lois de
raison. Aussi, beaucoup d'économistes pensent q
faut distinguer la science et la pratique économiq
et celle-ci, plus encore que la science économic
elle-même, trouve dans l'histoire d'utiles leçons.

Un grand nombre de savants, tout en accepta
en principe, l'histoire comme un auxiliaire de
science économique, ont pour elle une gran
défiance, parce qu'ils redoutent ses envahissemen
une école allemande ayant prétendu qu'elle dev
être le seul fondement de l'économie. Cette prétenti
a paru d'autant plus dangereuse que l'école histo
que allemande a penché vers une interprétati
fataliste de l'histoire. Mais, s'il était vrai que ce
étude conduit nécessairement à une sorte de fa
lisme, quelle singulière idée de croire qu'on éch
perait à ce danger en niant son utilité ! Le fatalis
historique s'imposerait nécessairement, quelc
précaution qu'on prît pour l'éviter. Mais l'histoire
conduit pas plus au fatalisme économique que
sciences ne mènent nécessairement à l'athéisn
Pourquoi, s'il en était ainsi, les historiens n'auraie
ils pas été amenés depuis longtemps à un fatalis
politique, à un fatalisme social ? On n'a jamais so
tenu que l'étude de l'histoire des empires ou c
sociétés démontrait nécessairement que l'évoluti
de ces empires et de ces sociétés était réglée par c
lois fatales. Pourquoi donc, parce que des prof
seurs allemands ont édifié une théorie fataliste
l'économie politique, tirée de l'histoire, en renc
celle-ci responsable plutôt que leurs auteurs ?

Disons-le bien haut, l'histoire ne donne pas c
leçons de résignation à un fatalisme implacab
mais des leçons continuelles d'énergie. C'est par le

tivité, par leur travail, que les nations ou les états, mme les individus, sont parvenus à la richesse. nt-ce des leçons de fatalisme ou d'énergie que us donne l'histoire des Phéniciens, des Grecs, des mains? Sans faire défiler devant vous tous les uples qui ont marqué par leur prospérité dans les ècles passés, est-ce par leur travail, par leur patient beur, par leur application soutenue, par leur auda- euse initiative ou par l'effet d'une évolution fatale, ue les Allemands ou les Américains sont mainte- nt à la tête du mouvement industriel et commer- al? Sans doute, les hommes de tous les temps, de us les pays, de toutes les sociétés, ont subi profon- ment l'influence du sol sur lequel ils vivaient, de société dont ils faisaient partie, du gouvernement i les régissait. L'intelligence et l'énergie des indi- dus n'ont jamais suffi à expliquer la situation onomique d'un peuple, mais elles ont toujours été cessaires pour tirer parti d'influences et de circons- nces favorables, pour lutter, avec plus ou moins succès, contre des conjonctures malheureuses.

Cette leçon perpétuelle d'énergie, l'exemple de la chéance inévitable des peuples qui se laissent vre, chez lesquels le développement de la richesse amené l'abandon du travail, le dégoût de l'effort et sacrifice, le désir et l'égoïsme de la jouissance, est la meilleure que puisse donner l'étude de l'his- ire économique. Il y en a une autre, non moins tte, qui se dégage de l'étude des siècles passés. on moins inévitable apparaît la ruine des peuples ez lesquels les passions politiques et les discordes arrivent à faire oublier les intérêts vitaux et le lut même de l'État. Que de cités antiques ont péri, inées par leurs dissensions, plutôt que sous les ups de l'étranger! Souhaitons que la France du ngtième siècle, après l'Espagne ou les républiques néricaines du dix-neuvième, ne soit pas le dernier emple à citer, de l'influence néfaste des divisions

et des agitations politiques sur la prospérité d
pays.

Que d'autres leçons précieuses à tirer de l'histo
Dans celle de la France, comme dans celle de t
les peuples, on voit de nombreuses crises travers
de nombreuses luttes soutenues, rarement de l
gues périodes de calme et de prospérité, jamais
succession ininterrompue de progrès. Rien de p
instructif, à ce sujet, que l'histoire de Marseille e
même, marquée par une série de périodes de p
périté brillante et d'épreuves douloureuses. Mars
s'en releva chaque fois, sans doute grâce à des r
rements de la fortune, mais aussi par la merveille
souplesse et par l'ingénieuse activité de sa pop
tion, habituée non seulement à traverser les p
terribles tourmentes sans se décourager, mai
s'accommoder, avec une remarquable aisance, à
circonstances nouvelles. L'histoire du passé n
invite donc à éviter le découragement aux heu
difficiles ; elle permet de juger avec sérénité la sit
tion présente.

Mais ce ne sont pas seulement des idées directri
générales que nous pouvons puiser dans l'histo
Souvent il arrivera d'y trouver des lumières et
éclaircissements pour la solution des problèm
actuels. Il y a aujourd'hui une question qui pa
vitale pour l'avenir de Marseille, celle des p
francs. Il est peu de sujets sur lesquels on ait p
écrit ces années dernières ; des négociants émine
ont rédigé des mémoires remarquables et remarq
Pourtant, on peut regretter que, très au courant
choses présentes, ils n'aient malheureusement
pu s'éclairer de l'expérience de l'histoire et mê
que quelques écrivains aient puisé des préventi
dangereuses dans des connaissances insuffisantes

Ainsi, le port franc de Marseille occupait tout
territoire de la ville. Ce souvenir a été un embarr
et une cause de divisions malheureuses. Des ho

es, épris de l'ancienne grandeur marseillaise, ont ensé qu'il ne fallait pas que le passé reparût noindri. Les autres ont compris l'impossibilité ctuelle de faire revivre l'ancienne situation ; mais, omme le souvenir historique les gênait, ils ont éclaré qu'il n'y avait pas à tenir compte de ce passé op différent de nous. Personne n'a expliqué que ncien port franc était issu de circonstances spécias. Le port franc fut un vestige de l'ancienne indéendance marseillaise, quand la cité fut rattachée us étroitement au comté de Provence par le frère saint Louis, Charles d'Anjou, et quand Louis XI, éritier du bon roi René son oncle, la réunit au omaine royal. Tous deux, duc d'Anjou et roi de rance, avaient solennellement juré de respecter les atuts et franchises de leur nouvelle possession. ussi, lorsque le système douanier du royaume fut rganisé définitivement au XVI[e] siècle, Marseille resta dehors de la ligne des douanes et garda sa situaon de *ville étrangère* jusqu'à la Révolution. Cette tuation n'avait rien d'anormal sous l'ancien régime. u dehors des provinces pour lesquelles Colbert ait fait l'unité douanière (groupées sous le nom de ays des cinq grosses fermes), plusieurs provinces ontières, surtout les dernières conquises, restaient oumises à un régime spécial. A côté de Marseille, *lle étrangère*, la Provence tout entière était un *pays puté étranger*. Qui ne sent la différence des circonsnces actuelles ? Comment a-t-on pu penser qu'après voir accompli l'unité de la France, au prix de tant efforts et de tant de sang, on isolerait de nouveau arseille au point de vue économique, pour en faire ne ville étrangère, vivant, à cet égard, aussi à part u reste du pays que Barcelone ou que Gênes ?

Il faut rappeler, en outre, que, malgré les circonsnces favorables, le port franc étendu à tout le terriire fut une source continuelle de difficultés pour s Marseillais. Quand les marchands des grandes

places du royaume furent consultés solennellen par Louis XIV, lors de la création définitive du seil du commerce, en 1701, les délégués de Bayor Bordeaux, Nantes, Rouen, Dunkerque, présentè des cahiers où les privilèges de Marseille éta attaqués violemment. Marseille triompha, après d ans de contestations (par l'édit de 1703, qui réta et confirma de nouveau sa franchise), mais, pend tout le XVIIIe siècle, elle resta en butte à l'hostilité autres grands ports du royaume.

D'un autre côté, les fermiers généraux, percept des droits de douane aux limites du territoire d ville, se plaignaient de contrebandes continue D'après eux, toutes les bastides voisines, sur entre Allauch et Septèmes, étaient des entrepôt marchandises dont l'entrée était prohibée dan royaume. On peut remarquer que (dans un mém de 1726, où ils formulaient cette accusation), les miers ne citaient que deux exemples de contreba avérée et que la Chambre de Commerce nia touj l'existence de cette contrebande. Mais il faut re naitre que tout semblait réuni alors pour favo celle-ci : étendue et conformation du territoir Marseille, avec sa ceinture de collines, à la fois c ciles à surveiller et faciles à franchir, avec sa m tude de maisons de campagne et son dédal chemins tortueux ; gains énormes, assurés pa prohibition absolue de certaines marchand articles de luxe, faciles à transporter, comme toiles des Indes ou autres tissus. La crainte d contrebande et les intérêts sacrés du fisc ont été l des graves objections faites aux nouveaux projet ports francs. Il importe donc de remarquer qu situation serait tout autre aujourd'hui ; le souv des anciennes accusations ne saurait être invo même au cas où on en admettrait le fondem Combien facile, en effet, serait la surveillance au d'une enceinte fermée par une muraille, d'une

lue médiocre, inhabitée pendant la nuit, où l'on manipulerait, pendant le jour seulement, des marchandises probablement lourdes et de peu de prix.

Il est non moins utile et instructif d'être fixé sur es bénéfices que Marseille a retirés autrefois de son port franc. Colbert voulait surtout faire de Marseille e grand entrepôt de la Méditerranée, y attirer en grand nombre les marchands et les navires étrangers. C'est ce que montre bien le préambule souvent cité de l'édit de 1669. Mais Colbert n'atteignit pas le but qu'il poursuivait. Livourne, devenu port franc aussi, au début du XVII[e] siècle, avait déjà été choisi par les Anglais et les Hollandais comme leur grand entrepôt méditerranéen. Appartenant au grand duc de Toscane, il avait l'avantage d'être dans un pays qui resta neutre dans toutes les grandes luttes du XVII[e] siècle, tandis que les guerres de Louis XIV détournèrent souvent les étrangers de Marseille, particulièrement les Hollandais et les Anglais.

De plus, les étrangers ne jouirent jamais, à Marseille, des avantages que semblait annoncer l'édit de 1669. Leur situation y fut, en réalité, bien inférieure à celle dont jouissent les étrangers de tous pays, dans tous les ports actuels. Jamais les étrangers établis à Marseille, ou les capitaines qui y abordaient, n'eurent réellement la liberté de commercer. Il ne faut pas oublier que, d'après les idées d'alors, le commerce et la navigation d'un pays devaient être réservés aux nationaux. Ni Colbert, ni les Marseillais n'avaient songé qu'il pût en être autrement, même dans le port franc. Le commerce capital de Marseille c'était celui du Levant ; on accumula les restrictions et les précautions pour que la franchise ne permît pas aux étrangers de dépouiller les bourgeois de Marseille de ce qui était regardé comme leur bien. Louis XVI ayant voulu, en 1781, appliquer aux étrangers un régime plus libéral, souleva une telle

opposition que l'ordonnance dût être rapportée en 1785.

Seuls, les Suisses établis à Marseille jouissaient des mêmes privilèges que les bourgeois de la ville, parce que Colbert et les Marseillais tenaient à les ménager. Déjà, en effet, bien avant le chemin de fer du Gothard, Gênes et Nice, le port du duc de Savoie, disputaient à notre ville le transit pour la Suisse et l'Allemagne du Sud. Aussi y eut-il toujours à Marseille une colonie importante de Suisses et, particulièrement, de Génevois. Un certain nombre d'entre eux restèrent établis dans la ville et se firent naturaliser. En 1789, plusieurs comptaient parmi les négociants les plus riches et les plus distingués de Marseille. Votre Compagnie avait appelé dans son sein deux d'entre eux, Jacques de Seymandi et Dominique Audibert, dont le bel hôtel sert, aujourd'hui, de résidence au commandant de notre corps d'armée. Mais, si les Marseillais étaient très accueillants pour les Suisses, ils firent tous leurs efforts pour éluder l'application d'articles que les Hollandais avaient fait insérer dans les traités de Ryswick et d'Utrecht pour jouir des mêmes privilèges.

Cependant, tout incomplète qu'elle fût, à d'autres égards encore, la liberté, donnée par le port franc fut suffisante pour produire un grand résultat que Colbert n'avait pas prévu. C'est en grande partie grâce à sa franchise que Marseille devint, au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, une des villes les plus industrielles, sinon la plus industrielle du royaume. Ceux qui réclament aujourd'hui la création de ports francs espèrent surtout voir créer, autour de leurs bassins, d'importantes industries d'exportation. Il est bon de rappeler que ce but fut pleinement atteint sous l'ancien régime, et il est intéressant de faire quelques remarques à ce sujet.

L'une des objections les plus graves qu'on ait faites aux nouveaux projets, c'est que les industries de

ports francs ruineraient celles de l'intérieur, réduites au marché national. Il est certain que la franchise de Marseille n'eut pas, autrefois, cette désastreuse influence. Même, avant la mort de Louis XIV, les progrès des industries marseillaises n'excitèrent aucune plainte des autres villes ; on ne relève pas un mot qui les concerne dans les mémoires acerbes présentés au Conseil de Commerce, en 1701.

Marseille, en effet, développa d'anciennes industries qui lui étaient propres, comme les fameuses savonneries ; elle en créa de nouvelles qui n'avaient pas de concurrentes jalouses à l'intérieur, comme la grande raffinerie de sucre ou sa manufacture de soies imitées de Gênes. Ou bien, les autres industries marseillaises travaillaient presque exclusivement pour l'extérieur.

L'essor si remarquable de ces manufactures n'empêcha pas des industries similaires de prospérer, même dans les pays voisins de Provence, comme les savonneries et les tanneries. Il faut particulièrement signaler l'exemple des fameuses manufactures de draps du Languedoc, qui comptaient parmi les plus importantes du royaume et qui fournissaient le principal article français d'exportation dans tous les pays méditerranéens. Ces manufactures recevaient par Marseille une grande partie des laines qu'elles travaillaient ; elles conservèrent pourtant, à Marseille même, tout leur débouché jusqu'à la Révolution.

L'ancien port franc n'avait donc pas ruiné les manufactures de l'intérieur ; on ne peut même pas dire qu'il leur ait porté un tort sensible.

Cependant, il faut remarquer que, sur la vaste étendue du territoire de Marseille, il y avait de grandes facilités pour créer des manufactures de toutes sortes, tandis que, avec les projets actuels, l'espace serait très limité par la force des choses. D'un autre côté, les industries de l'intérieur, travaillant pour

l'exportation, conserveraient, pour se maint
l'avantage des admissions temporaires, qu'
n'avaient pas autrefois.

Pour éviter la rivalité entre usines du port f
et usines de l'intérieur, les auteurs du nouveau p
ont nettement stipulé que les produits, manufact
dans l'enceinte du port franc, seraient traités, s
les importait en France, sur le même pied que
produits étrangers les plus chargés, c'est-à
paieraient les droits du tarif maximum. Ainsi,
aurait deux catégories d'industries en France,
risées, les unes pour l'exportation, les autres,
encore, pour la consommation intérieure. C'e
une très grosse concession ; elle mettrait les in
tries des ports francs dans une situation évid
ment inférieure. Qu'avait fait l'ancien régime
résoudre le problème ? Celui-ci était alors plus
plexe, peut-être, qu'aujourd'hui. En effet, avant
il y avait des droits de sortie sur les matières
mières ; outre le traitement à accorder aux prod
marseillais entrant dans le royaume, il fallait
établir aussi les conditions dans lesquelles les m
factures de Marseille pourraient recevoir des mat
premières de l'intérieur. Sur ces deux points, l'an
régime ne suivit aucune règle de conduite abs
n'établit aucun principe ; il s'inspira des cas p
culiers, prenant des décisions différentes et m
contradictoires, suivant la situation des dive
industries.

Mais, pour aucun des produits fabriqués à
seille, le gouvernement royal n'adopta une solu
aussi radicale que celle qui est acceptée aujourd
Il chercha à compenser les charges, de telle
que les manufactures de l'intérieur pussent c
nuer à exporter, que celles du port franc eus
encore la possibilité d'importer dans le royaum
politique consista donc à faire payer des d
modérés, au-dessous de ce que nous appeller

ujourd'hui le tarif minimum, aux produits du port
anc importés, pour compenser les charges suppor-
es par les industries du royaume, pour le paiement
es droits sur les matières premières qu'elles ache-
ient au dehors. Si les droits sur les matières pre-
ières étaient augmentés ou diminués, les mêmes
ductions ou augmentations étaient appliquées aux
oduits fabriqués à Marseille. Pour éviter les frau-
s, les produits marseillais, à leur entrée, étaient
compagnés d'un certificat d'origine, visé par la
nambre de Commerce.

Malgré ces ingénieuses combinaisons, il faut recon-
ıître que la royauté ne réussit à contenter personne.
u XVIIIe siècle, le grand essor des industries mar-
illaises excita de vives jalousies, surtout après
19, quand un édit royal leur ouvrit le débouché,
sque-là fermé pour elles, de nos colonies d'Amé-
que. Les autres villes ne cessèrent de protester,
s lors, contre les privilèges des manufacturiers du
rt franc, tandis que les fermiers généraux leur
rtaient, coup sur coup, de rudes atteintes.

En 1775, un grave débat fut soulevé au sujet du
rt franc et dura jusqu'en 1789 ; c'était la Révolu-
on qui devait le trancher. La Chambre de Com-
erce voulait faire rétablir la franchise dans son
tégrité ; les fermiers généraux voulaient achever de
ruiner. Le débat porta surtout sur la question des
dustries. La Chambre de Commerce avait chargé
ois délégués, son agent à Paris, Rostagny, son ar-
ivaire, Isnard, et de Lacretelle, célèbre avocat de
ris, de soutenir les intérêts de Marseille à la Cour.
ux-ci furent d'avis que, pour couper court à toutes
s jalousies et récriminations des autres villes,
arseille fût considérée, pour ses industries, comme
ie ville complètement étrangère. Cette perspective
urit peu aux industriels marseillais, qui avaient
profiter de la modération de droits dont ils jouis-
ient, pour acquérir une clientèle importante dans

le royaume ; la Chambre n'adopta donc pas les vue de ses délégués, redoutant la ruine des manufacture de la ville. Mais, ce qui est à retenir, c'est qu les difficultés, causées par le régime mixte appliqu jusque-là, avaient poussé des Marseillais vers l solution radicale adoptée dans les projets actuels d port franc. Il ne faut pas oublier, non plus, que le jalousies, suscitées par le traitement accordé aupa ravant aux industries marseillaises, contribuèren grandement à faire supprimer le port franc par Constituante, en 1791.

Je n'ai pu qu'effleurer, ici, quelques-unes de questions relatives à l'ancien port franc, mais crois en avoir assez dit pour montrer combien l'étud approfondie de son histoire serait utile. Malheureu sement, cette histoire est encore à faire.

Il n'y aurait pas beaucoup à chercher pour trouv d'autres exemples, propres à montrer que l'exp rience des siècles passés peut être bonne à consulte Si les faits économiques, datant de plusieurs siècle sont encore instructifs à étudier pour guider la po tique du gouvernement et la conduite des individu combien ceux du XIXe siècle, où l'évolution écon mique des grandes puissances a marché à pas géant, ne renferment-ils pas de leçons d'une applic tion directe ! Beaucoup d'entre vous en ont été l témoins et même les acteurs ; mais, pour nos enfant le XIXe siècle appartient à l'histoire et n'est pl même de l'histoire contemporaine : il y a à craind qu'ils en négligent l'étude économique, comme on négligé jusqu'ici celle des siècles qui nous o précédé.

Depuis quelques années, les chercheurs se tou nent de plus en plus vers les questions d'histoi économique ; on peut donc espérer voir élucider p à peu les problèmes restés obscurs, redresser l idées faussées par des traditions sans fondement par des préjugés dangereux. Quand les trava

d'érudition, les recherches préparatoires, les monographies locales, seront en assez grand nombre, il se trouvera, sans doute, des historiens pour tracer un tableau d'ensemble de la formation économique de notre pays, comme on a déjà tenté, souvent avec succès et avec éclat, de présenter celui de sa formation politique, de montrer l'évolution de sa langue, de sa littérature, de sa civilisation.

Ce qu'il faut donc souhaiter surtout, maintenant, c'est que le grand public prenne goût à ces recherches d'un caractère un peu sévère. J'espère, en effet, avoir fait sentir que l'histoire économique n'est pas seulement matière d'érudition, pouvant intéresser des hommes d'élite, comme ceux de votre Compagnie, mais qu'elle est, pour tous, jeunes gens sortant de l'école, hommes d'affaires, hommes mêlés à l'administration de la cité ou au gouvernement du pays, une des études les plus utiles, pour ne pas dire les plus indispensables. Il faut encore désirer ardemment la voir pratiquer de plus en plus, parce qu'elle est, pour nous, particulièrement réconfortante. Le spectacle du long et fécond labeur de nos ancêtres, à travers la succession des siècles, est fait pour nous enorgueillir d'être Français et d'être Marseillais, pour nous rendre confiants dans l'avenir et pour nous donner la volonté de faire briller, plus resplendissant encore, l'éclat de notre renom séculaire à la face des générations nouvelles.

RÉPONSE DE M. PENCHINAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

U DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. le Professeur Paul MASSON



MONSIEUR,

ne phrase de votre discours m'a remis en noire celui que prononça devant nous, il y a s ans, dans une circonstance pareille, un de vos ; éminents collègues à la Faculté des Lettres. stoire, dites-vous, n'est plus un genre littéraire; est devenue de plus en plus une science. Et c'est isément le thème que développa avec une am-ır magistrale M. Michel Clerc, notre chancelier jourd'hui, notre directeur de demain. Je n'avais alors qualité pour exprimer publiquement mon iration à l'endroit d'un discours qui, dans une gue où l'élégance le disputait à la correction, s ouvrait des horizons nouveaux; et je le regrettais èrement. Mais mes regrets s'évanouissent, puis-, à l'occasion de votre réception, il m'est loisible onner libre cours à ma pensée, puisque les com-ıents qui n'ont rien d'une courtoisie occasion-e, mais qui sont l'expression vraie de mon senti-

ment intime, iront à lui comme à vous, qui partage
les mêmes vues, les mêmes opinions de progrè
dans le domaine de votre professorat.

Je suis émerveillé de ce progrès, si, regardant e
arrière, je considère le chemin parcouru depuis u
demi-siècle. Combien l'enseignement de l'histoire es
différent de celui du temps où j'étais écolier ! No
livres ne mentionnaient que les faits précis, enca
drés d'une chronologie fastidieuse qui nous metta
au supplice : des accessions au trône, des alliance
des révolutions, des guerres, — des guerres surtout
— suivies de traités dont les clauses n'étaient mêm
pas énumérées, tel était le bilan de ce que l'on nom
mait l'histoire, une sorte de cristallisation du pass
dont la connaissance n'impliquait ni recherche n
effort. A l'heure actuelle, il en va autrement : l'his
torien est un chercheur qui, profitant des découve
tes d'autrui, aspire à en produire de nouvelles, qu
fouille les bibliothèques et les archives, qui, recuei
lant un fait nouveau, l'examine, le détaille, le corro
bore, pour en déduire des conséquences parfois ina
tendues, qui s'applique à corriger les erreurs rout
nières en plaçant les faits sous leur jour véritable
à dégager les lois qui les ont déterminés, qui sond
l'âme des peuples, qui scrute leur tempérament
leur caractère, pour donner de leurs actes une expl
cation logique, qui étudie, en un mot, comme vou
le dites si bien, l'évolution de l'humanité sous tous se
aspects. *L'Histoire générale du IVe siècle à nos jour*
récemment publiée sous la direction de MM. Erne
Lavisse et Alfred Rambaud, en offre un saisissan
exemple ; et je m'explique sans peine que vous e
ayiez fait état dans votre discours, car votre maîtr
Léonce Pingaud, à côté d'une phalange d'agrégés
de docteurs, en fut un des collaborateurs les plu
brillants et les plus remarqués.

Cette *Histoire générale* n'a pas été seulement l
monument scientifique le plus considérable qu'a

oduit la fin du siècle dernier; elle a eu le rare érite d'élargir le cadre de notre enseignement iblic. Les chapitres dus à la collaboration de M. nile Levasseur, l'éminent membre de l'Institut, le vant professeur tout dernièrement promu à la ute dignité d'administrateur du Collège de France, t démontré qu'à côté de l'histoire proprement dite en existe une autre non moins intéressante et non oins importante à connaître. Ces chapitres, placés rès chacune des grandes périodes de notre hisre, énumèrent, en un abrégé fortement succinct ais nourri de faits abondants sommairement indiés, les progrès incessants réalisés par nos Rois ou rs Ministres, par leurs actes et leurs ordonnances, matière agricole, commerciale et industrielle, matière de finances et d'administration, en t ce qui touche la richesse et le travail. Il suffit n lire quelques fragments pour se pénétrer du ssant avantage qu'il y aurait à voir entrer cette ence nouvelle dans le programme des hautes étu-, et même à la vulgariser.

i le budget de l'instruction publique, par suite ne meilleure répartition de nos deniers, recevait augmentation proportionnelle à ses besoins, il st pas une de nos Universités qui ne devrait être ée d'une chaire d'histoire et de géographie éconoques. C'est l'honneur de notre Chambre de Comrce et du Conseil général des Bouches-du-Rhône l'avoir ainsi compris et d'avoir comblé cette ine de l'Université d'Aix-Marseille. Ces deux ides Compagnies, sagement inspirées, ont ouvert bourse et mis à la disposition du ministre les ds nécessaires à cette création, donnant ainsi un gnifique exemple de libéralité intelligente, qu'il it à souhaiter de voir suivi en d'autres départents.

ılly prétendait, à l'encontre du Roi, que le labouétait la seule vraie richesse du royaume; Henri IV

soutenait, à son encontre, que le commerce et l'in-
dustrie devaient avant toutes choses appeler son
attention. Le temps s'est chargé de les mettre
d'accord ; agriculture, commerce et industrie sont
à un égal degré, les trois sources vives de la richesse
nationale. Mais, pour tirer des leçons du passé un
profit appréciable, il faut le connaître, il faut des
livres pour nous documenter, des maîtres pour nous
l'enseigner. D'autre part, depuis que les Etats de la
vieille Europe se sont lancés dans une politique
mondiale effrénée, depuis que de hardis explora-
teurs ont ouvert à la civilisation de nouveaux terri-
toires, les questions économiques ont subi des
modifications profondes et se sont amplifiées. Le
tout n'est pas de conquérir, il faut mettre en valeur
sa conquête, sous peine de folie : et pour cette mise
en valeur, il est indispensable d'en bien connaître
les ressources. Or, Marseille, qui est la porte de la
France sur le bassin méditerranéen et sur l'Extrême
Orient, a plus que toute autre ville un intérêt direct
au développement de cette science, dont le premier
résultat sera de lui faciliter l'établissement de ses
comptoirs et de ses transactions. C'est pourquoi la
Chambre de Commerce et le Conseil général des
Bouches-du-Rhône ont fait preuve de clairvoyance
et, l'heureuse initiative qu'ils ont prise est un
témoignage de cette pénétration et de cette finesse
d'esprit qui est la caractéristique des races gréco
latines.

Lorsque fut créée cette chaire d'histoire et de
géographie économiques, vous fûtes, Monsieur, tout
naturellement désigné pour l'occuper, d'abord
comme chargé de cours, bientôt après comme titu-
laire. Vos sept années de professorat au lycée de
Marseille vous avaient préparé à de plus hautes
études; elles avaient donné la mesure de votre
mérite personnel. Et, de fait, la tâche était mal
aisée: ouvrir un cours sans précédent, élaborer un

rogramme, réunir des matériaux épars, se nourrir
'une bibliographie copieuse, secouer la poussière
es archives et savoir, — ce qui n'est pas donné à tout
hercheur, — en extraire des documents utilisables,
el était, en raccourci, ce qu'on attendait de vous.
i-je besoin d'ajouter que l'attente n'a pas été trom-
ée? Votre leçon d'ouverture, le 6 décembre 1897, a,
ès l'abord, mis en lumière vos précieuses qualités
'ordre, de méthode et d'organisation. La Chambre
e Commerce et le Conseil général n'ont pu qu'applau-
ir à la décision ministérielle qui vous confiait un
oste qu'on aurait pu qualifier « d'avant-garde »,
uisqu'il est unique dans nos Universités de pro-
ince, et reconnaître que le choix ne pouvait être
lus heureux.

J'admire, Monsieur, comme vous vous êtes laissé
rendre par les charmes de notre belle et grande
té, comme vous en ubissez l'influence et l'ascen-
ant. Quelques années ont suffi pour vous implanter
éfinitivement sur cette terre d'adoption, d'autant
lus aimée qu'elle a été librement choisie; et, ce qui
'était qu'attraction au debut est devenu rapidement
aison de vivre. Marseille vous hante; vous l'aimez
vec passion. Je n'en veux d'autre preuve que vos
uvrages parus à ce jour. Quand, pour l'obtention
u grade de Docteur, vous produisez les deux thèses
églementaires, c'est Marseille qui vous en fournit
a matière: votre thèse latine porte sur le commerce
arseillais depuis l'an 600 avant Jésus-Christ jus-
u'à l'époque des Croisades; votre thèse française
st un gros volume qui traite du commerce français
ans le Levant au XVIIe siècle. D'autres, plus compé-
ents que moi pour en apprécier la valeur, se sont
hargés de les qualifier comme il convenait; c'est,
n premier lieu, votre jury d'examen qui vous a reçu
n Sorbonne avec la mention *très honorable*, la plus
aute qu'il ait pu conférer; puis, c'est l'Académie
rançaise qui a couronné votre *Histoire du Commerce*

français dans le Levant en lui donnant le prix
rouanne. Ce double succès vaut tous les co
ments du monde; aussi, ai-je préféré le rappele
de discourir sur ce thème et de courir le risqu
parler à peu près comme certain cordonnier d
le tableau d'Apelle.

Dans vos productions ultérieures, c'est enc
Marseille qu'il s'agit. A l'occasion du Congrès
nal des Sociétés françaises de géographie,
tint dans notre ville en 1898, vous eûtes l'exce
pensée de publier et d'offrir aux membre du Co
en collaboration avec vos collègues MM. Rep
Clerc et avec M. Barré, le distingué bibliothéca
la ville, d'intéressantes études sur Marseille
Provence. Votre plaquette sur *Marseille port co*
fut très fort appréciée des professionnels de
haut négoce, ainsi que celle sur *les Colonies fran*
et le protectionnisme, qui parut dans le *Bulletin*
Société d'Etudes économiques. Dans la *Rev*
politique extérieure qui a pour titre : *Que*
diplomatiques et coloniales, vous parlez enc
Marseille à propos de colonisation; Marseille
jours! C'est la ville aimée, la « petite patrie »
règne en votre cœur à côté de l'autre, *l'inou*
cette Lorraine annexée, votre pays d'origi
toutes deux se fondent en un ardent amour p
« grande », à la prospérité de laquelle vous c
buez par votre enseignement.

Vous êtes à la veille de publier, sur le com
et les établissements français dans les pays B
resques, un gros ouvrage dont vous m'avez co
niqué l'avant-propos. Théophile Gauthier, le
Théo, comme on disait de mon temps, insou
du pléonasme, prétendait qu'un homme intel
connaissait un livre sans l'avoir lu, s'il en pos
bien une abondante préface et une bonne tab
matières. A son avis, ces deux parties constitu
la synthèse de l'œuvre; le reste n'était que du

oppement et ne venait que par surcroît. L'affirmaion me semble paradoxale ; car, dussé-je avoir sous es yeux la table des matières de votre prochain olume, qu'en le joignant à la préface j'y verrais eulement le très vif désir de le lire et un avant-goût u plaisir que je serai certain d'y trouver. C'est que ous réalisez à merveille la double condition nécesaire, que M. Michel Clerc indiquait avec raison, our justifier la qualité d'historien. « Il est rigoureument indispensable », disait-il, « que tout histoen commence par être un érudit. » Mais l'érudition ule est insuffisante, dès qu'il s'agit de professer iistoire ou d'en écrire. Il faut savoir grouper les its avec méthode, les produire sous un jour trayant, dans un langage où la précision ne nuise rien à l'élégance, éviter la sécheresse et retenir ttention du lecteur ou du public par l'attrait de la rme, tout en restant le serviteur fidèle de la vérité. r, tel est votre cas : votre érudition est indéniable, e s'est trop souvent affirmée pour que le moindre oute, à cet égard, puisse s'élever un instant ; d'autre rt, quant à la forme que vous savez donner à tre œuvre, écrite ou parlée, il est superflu d'insisr ; le savant discours que nous venons d'entendre aide mieux que je ne saurais en faveur de votre au talent d'orateur et d'écrivain.

Je ne veux pas terminer sans ajouter quelques mots ce que vous avait dit de l'homme aimable et bon quel vous succédez. Le portrait que vous avez tracé lui est charmant et d'une ressemblance parfaite, i donnerait à croire que vous l'avez intimément nnu, alors que nous savons le contraire. On voit e vous avez puisé aux bonnes sources, que vous ez appliqué pour ce cas spécial les méthodes d'instigation dont l'historien est coutumier. Quand us parlez de sa naïveté qui, dites-vous, « ferait urire si elle n'était touchante », je soupçonne forment un de nos confrères d'avoir laissé sur votre

table de travail un volume de nos Mémoires ouvert au bon endroit. Eh bien, pourquoi le cacher? Le chanoine Gras avait une faiblesse, — n'avons-nous pas les nôtres, tous tant que nous sommes? — il avait pour un petit être une affection démesurée qui le portait à en exalter les talents; et cet être aimé, c'était... son perroquet. Il suivait en cela l'exemple de saint Jean l'Evangéliste, qui se délassait des labeurs de son rude apostolat en apprivoisant une perdrix. Ce perroquet était son orgueil et sa joie. Lorsque la pauvre bête passa de vie à trépas, il en conçut une douleur poignante; puis, il se consola avec la conviction qu'il la retrouverait un jour, quand l'heure dernière aurait sonné pour lui... Naïveté, soit! Mais vous lui donnez son véritable caractère en la qualifiant de « touchante, » et nul de nous ne songerait à se moquer.

Vous occuperez parmi nous, Monsieur, une grande place en nous aidant, par vos travaux, à maintenir le bon renom de notre Académie; mais, si grande que soit cette place, le nom du bon chanoine, votre prédécesseur, ne sera pas de longtemps oublié.



Séance publique du 3 mai 1903.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Ferdinand SERVIAN

ÉLU DANS LA CLASSE DES BEAUX-ARTS

MESSIEURS,

Je n'ai pas l'intention de faire devant vous l'histo-
rique du 34e fauteuil qui a été occupé par trois
hommes éminents : MM. Poize, Berteaut et Revoil.
Mais je voudrais seulement vous rappeler que, de
tous les fauteuils, il est celui qui donne le plus
curieux exemple de longévité. M. Poize le conserva
pendant un demi-siècle, son successeur en fut titu-
laire pendant 25 ans et le dernier occupant y siégea
durant un laps de temps à peu près semblable. Qu'il
me soit permis de m'en réjouir et, sans être fataliste,
d'y voir un heureux présage. J'en ressens un double
plaisir : celui de songer que j'aurai l'avantage de me
trouver pendant longtemps en contact avec des
hommes d'élite et celui de pouvoir, par de nouveaux
et nombreux travaux, justifier la confiance qu'ils ont

placée en moi en m'élevant à l'honneur d'êt
collègue, honneur que je considère bien
comme une récompense que comme un enc
ment dont je sens tout le prix.

Les professions exercées par ces trois m
regrettés de votre Académie me suggèrent un
remarque. Tandis que deux d'entr'eux consa
leur vie à la pratique des arts, le troisième,
teaut, remplit les fonctions de secrétaire
Chambre de Commerce en dehors de ses
littéraires si justement appréciés. Vous avez
tré ainsi que le négoce et l'art ne sont pas in
tibles et que leur prétendue antinomie est, en
plutôt apparente que réelle. Cette constatatio
d'autant plus agréable à faire que le journa
auquel j'ai l'honneur d'appartenir, *Le Sém*
n'a cessé de professer la même opinion en
fraterniser ensemble le commerce, la littéra
les arts.

M. Henry Revoil, à qui j'ai l'insigne faveur
céder, a été un des plus grands architectes
Provence. Par ses savantes recherches s
roman et par ses connaissances pratiques, il
sait le type parfait de l'architecte et de l'arché
Architecte, il a donné la mesure de sa va
construisant l'Eglise des Dames de Besançon
Dame de Saint-Castor à Nîmes, le Petit Sémi
la Chapelle des Carmélites d'Aix, sa ville nat
mosaïques de la chapelle de Notre-Dame de la
Archéologue, il a fait montre d'une grande s
en restaurant divers monuments, notamm
Cloîtres de Montmajour, l'abbaye de Saint
et en réédifiant le portail de l'Eglise des Pr
d'Aix et une partie de la Cathédrale de Montpe
ne sont donc pas seulement les travaux exécu
Cathédrale de Marseille qui avaient attiré
l'attention de l'Académie, qui tenait déjà en
estime le digne élève de Caristie et de son
père, fondateur de l'Ecole lyonnaise de peint

Le remarquable ouvrage de M. Revoil, *L'Architecture romane dans le Midi de la France*, mit le comble à sa notoriété si justement rehaussée par de nombreuses distinctions et de précieux titres officiels. Lorsque l'Académie des Inscriptions lui décerna, en 1874, la médaille d'or au concours des antiquités nationales, tout le monde applaudit à ce succès. Son ouvrage est, effectivement, un véritable monument élevé à l'art chrétien des XIe et XIIe siècles qui, au point de vue technique, répondait au sentiment religieux de cette époque, en même temps qu'il satisfaisait aux exigences architectoniques par l'emploi raisonné des arcs en plein cintre et de l'alternance des colonnes avec les piliers, système organique dont les Romains n'avaient pas compris l'importance ni deviné les précieuses ressources.

Mais, de tous les monuments à la construction desquels il a participé, celui qui nous touche le plus est la Cathédrale de Marseille, ce beau modèle d'architecture religieuse moderne qui honore aussi deux autres illustres « maîtres ès-pierres », MM. Léon Vaudoyer et Henry Espérandieu. Lorsqu'il prit la succession de ce dernier, il ne restait plus qu'à parer la robe lapidaire de la basilique dont le style romano-byzantin mitigé de réminiscences classiques s'harmonise à souhait avec la couleur de notre ciel. Entre la fresque périssable et la mosaïque dont le caractère de pérennité s'accorde si bien avec celui d'une basilique qui a pour mission de parler sans cesse d'éternité à l'âme des foules, il n'hésite pas. Comprenant tout le parti qu'il peut tirer de cette peinture, il envoie à Ravenne un artiste distingué afin d'y reproduire les mosaïques de l'Eglise Saint-Vital qui renferme les types les plus remarquables de cet art aujourd'hui démodé, malgré des tentatives louables de réhabilitation faites à la manufacture de Sèvres en 1876. Il fut chargé, en un mot, de la partie séduisante de la construction, celle où la fantaisie indivi-

duelle peut se donner une libre carrière. Il
pas se le dissimuler, Messieurs, l'architectur
moins personnel de tous les arts et, en même
celui qui suppose la plus grande somme de c
sances techniques, car l'œuvre de l'architecte t
dépendante de la destination qui lui est as
non seulement tient compte de la nature du
des matériaux, du site et des mœurs locale
encore fait appel à la collaboration de tous le
de métier, qui, eux aussi, lui imposent la t
de leurs règles. Ce dut être avec une joie p
qu'il entreprit sa tâche qui lui permettait d'a
logique pure à l'imagination, les ressou
l'architecte à l'ingéniosité du décorateur, dou
l'espèce, d'un dessinateur très subtil. Ceux q
vu devant le monument, le crayon à la mai
ront attester avec quelle sûreté d'exécution il
sait les moindres détails décoratifs du porch
l'Exposition marseillaise de 1886 renferm
magnifique dessin relevé de couleurs. On
assez dit ses qualités de dessinateur et de pei
étaient très réelles. Son crayon était incisif, a
synthétique, et sa couleur, lorsqu'elle collabo
production de l'effet total, savait acquérir d
d'une vérité connue des artistes qui prenaie
aux expositions de la ville de Nîmes dont il
président de la Société des Amis des Arts. Il
siné un certain nombre de tombeaux parmi l
celui de Mgr Chalandon, dans la Cathédrale de
Sauveur, à Aix, et celui de Mgr Cart, au ci
catholique de Nîmes.

Ses jugements étaient toujours empreints
tesse et de bienveillance ; ils trahissaient s
cette inquiétude qui hante l'esprit des homm
cieux de remplir leur devoir. Sa première p
pation, en prenant possession de son nouvea
fut de demander que l'avenue conduisant à la
drale portât le nom de Vaudoyer, de cet é

ırchitecte dont il s'honorait d'avoir été le confident. Il se plaisait à entretenir ses amis de ses projets, et e désir de mettre en lumière le rôle de l'Art français ı travers les siècles se manifestait visiblement au ɔours de ses causeries et dans ses patientes études ırchéologiques animées du souffle de l'amour de la patrie. Son fils, ancien gouverneur général de l'Algérie, dont l'œuvre civilisatrice a été si féconde, pportait dans l'exercice de ses hautes fonctions le nême patriotisme que mon éminent prédécesseur éployait lorsqu'il s'efforçait de faire dire aux pierres es secrets de leur existence séculaire et d'enlever au emps des œuvres qui portent l'empreinte du génie rtistique de la France.

Ses vues étaient donc très justes et très élevées. Et 'ailleurs, Messieurs, tous les hommes de valeur nt tenu à donner leur opinion sur l'art, quelles que ussent leurs fonctions, à quelque branche de l'activité intellectuelle qu'ils appartinssent. Je voudrais ujourd'hui mettre en relief, très rapidement, celle 'un grand homme dont le souvenir est particulièrement cher à votre Académie. J'ai nommé l'illustre istorien Thiers sur la mémoire de qui Mlle Dosne eille avec une piété toute fraternelle. Il ne fut pas rchitecte, au sens propre du mot, mais il chercha ute sa vie à asseoir l'édifice social de son pays sur es bases indestructibles ou à le reconstruire lorsque, s plans n'ayant pas été suivis, il se désagrégeait us le vent des folies belliqueuses et insurrectionelles. Mais descendons des hauteurs de la métaore et marchons sur le terrain des faits matériels. ous voyons que, dès 1833, Thiers, alors ministre s travaux publics, proposait au Parlement un nprunt de 100 millions destinés à la réalisation de avaux ayant un caractère presque exclusivement tistique, l'achèvement de l'Arc-de-Triomphe, de la adeleine, du Palais du Quai d'Orsay, du Panthéon; restauration de la basilique de Saint-Denis dévastée

en 1793, de l'Ecole des Beaux-Arts, qui était a
nement installée dans le couvent des Augusti
du Collège de France dont l'état déplorable n
tait des réfections imminentes. Son vaste plan
bornait pas à des restaurations, il prévoyait
tallation de la Bibliothèque nationale et du M
dans un autre local et l'achèvement de la gale
Louvre sur la rue de Rivoli. « Quand on n'a p
grandeurs de la guerre, s'écriait-il dans la séan
30 mai, il faut au moins donner au pays les
deurs de la paix. »

Mais auparavant, en 1822, il s'était signalé
publication d'un Salon, au cours duquel il
connaître ses idées sur toutes les matières rela
la peinture. C'est, en quelque sorte, son *credo*
tique. A cette époque, les discussions sur l
tique étaient à la mode. On devisait avec pass
toutes les questions se rattachant à la philosop
Beau, à l'étude théorique de l'art et à son ens
ment technique. Le mot de Winckelmann, « la l
est comparable à l'eau pure », continuait à fai
tune. Le célèbre antiquaire avait élevé ains
au-dessus de nous, le représentant comme une
impersonnelle, le considérant comme un exem
uniforme issu des efforts communs de tou
artistes. Messieurs, l'eau de Winckelmann n
le miroir fidèle du Beau que s'il est terni p
souffle de l'homme ou s'il reflète sa propre im

Victor Cousin venait de faire à la Sorbonn
célèbres conférences, dont la réunion devait f
plus tard le livre ayant pour titre : *Du Vr*
Beau et du Bien, dans lequel le chef de l
éclectique, prenant la raison pour guide, nous co
en droite ligne au spiritualisme, après avoir
menté avec une lumineuse érudition les doctri
Locke et de Kant. Il n'y a donc pas lieu de s'ét
de ce que le nouveau rédacteur du *Constitut*
ait placé au début de ses appréciations un

posé où, lui aussi, il nous fait connaître ce qu'il
t entendre par ces trois termes. Dans cette inté-
sante trilogie, dont la deuxième partie seule doit
us retenir, il pose en fait que le goût est mobile,
dis que le Beau est immuable ; puis, pénétré de
grandeur de l'Art, il se lance dans une digression
ez curieuse sur les opinions professées par le
blic, le littérateur et l'artiste en face de l'œuvre
ée par ce dernier, et enfin, discute sur les moyens
la peinture, dont les procédés naturels font l'objet
ne analyse minutieuse. Pour lui, le Vrai, le Beau
e Bien sont un but où tous tendent, mais où,
ls, quelques initiés peuvent arriver après des
rts incessants et des étapes nombreuses, car,
il éloquemment : « Si l'homme eût été jeté ici-bas
c la vérité trouvée, le Beau comme le Bien réali-
il n'y avait plus rien à faire, plus rien à cher-
r, il n'y avait plus d'action, ni vie, ni univers. »
uivant sa théorie, le Beau n'est pas inséparable
agréable, comme le veut Cousin ; il suffit que la
ation produite par la vue d'un objet soit généra-
ent agréable, qu'elle excite nos sens et éveille
e intelligence pour qu'elle produise le sentiment
étique. C'est dans l'universalité qu'il fait résider
e du Beau.« On s'en tiendra toujours, dit-il, aux
de l'Apollon et aux vierges de Raphaël », et,
loin : « Entre une tête de Vanloo, qui ne faisait
tant pas la laideur, et une de Raphaël, on
site pas, on préfère universellement la noblesse,
ureté naïve de Raphaël, à la beauté maniérée et
eu commune de Vanloo. Il est vrai, cet accord
ral ne se manifeste pas chez le vulgaire, car il
ondra souvent l'un et l'autre, mais chez les con-
eurs, chez les hommes d'un goût exercé. » Il
e à cette conclusion que le Beau, c'est la vérité
nême, la vérité qui doit faire l'objet des recher-
incessantes de l'homme et dont le triomphe
être sa récompense. Lamennais soutenait la

même théorie. Mais une pareille définition ne lai
pas d'embarrasser, car, en somme, qu'est-ce que
vérité esthétiquement ? Les Primitifs se vantaient
la respecter, de même que les peintres de la Ren
sance, et plus près de nous, Ingres et Delacr
affirmaient, avec une franchise qui a provoqué l'
miration de leurs contemporains, qu'ils étaient
représentants de la vérité, l'un en assignant au d
sin le rôle prépondérant, l'autre en assurant que
dessin est dans la couleur. Courbet qui s'enorgu
lissait d'être l'élève de la nature, alors qu'il était
réalité celui de Picot, pensait que pour être vrai
fallait choisir ses personnages parmi les types v
gaires de l'humanité. Il n'oubliait qu'une chose, c
que l'Art étant une émanation directe de l'âme
maine, ayant un caractère plutôt subjectif, ils ob
saient tous, non à des formules, mais à des sug
tions dont il ne leur appartenait pas de change
courant, parce qu'elles découlaient de leur org
sation. Les étiquettes d'école cachent souvent
querelles de mots bien plus que des vérités fon
mentales. Les classiques et les romantiques ap
tent dans leur œuvres des portions de vrai, mais
les uns ni les autres ne le formulent intégralem
De même, dans l'ordre philosophique, les idéali
et les réalistes. Dès l'instant que l'artiste, pa
nature même, teint les choses qu'il veut reprodu
des couleurs de sa propre imagination, sans p
voir s'abstraire assez complètement pour atteind
la vérité typique, dont la matrice n'est pas à la
tée de sa main, il est incontestable que le réali
devient un mot et que l'idéalisme, pour élevé q
soit le principe, ne peut se suffire. Ce qui est
tain, c'est que les créations de l'homme sont s
rieures ou inférieures à celles de la nature, n
elles ne sont jamais identiques. Elles peuvent
supérieures parce que la faculté pensante appart
à l'homme seul ; inférieures parce qu'il existe

legrés dans le savoir humain. Elles ne sauraient tre identiques, car le jour où l'homme n'intervienlrait pas entre la nature et le Beau, ce dernier n'exiserait plus, car c'est exactement la part que l'homme pporte dans le jeu de la perception qui constitue le ond même de l'art. La vérité esthétique n'est donc utre chose que le produit de la conscience de l'arste et de son âme.

L'esthétique n'est pas une science exacte, elle est omplexe et peut conduire par une analyse quintesenciée à des contradictions apparentes. C'est pouruoi il est toujours délicat de formuler des opinions bsolues et de conclure avec certitude à propos de iits qui peuvent paraître patents. Résumant les ensations que Thiers avait éprouvées au cours de on voyage en Italie, Charles Blanc dit en propres ermes : « Ce qui l'avait touché en Italie, touché au ond du cœur, ce n'était pas tant l'antiquité que la enaissance ; il était de sa nature de préférer le senment individuel à la beauté générique idéale, le iouvement au repos et la vérité à tout. » Thiers déiare cependant d'une manière très nette que la érité universelle doit être préférable à la vérité inividuelle. Ne semble-t-il pas, dès lors, qu'il y ait ne contradiction entre ces deux jugements, tout au ioins dans la seconde partie de la proposition ? Et ourtant nul mieux que l'auteur de l'*Histoire des eintres* n'a été à même de le juger, étant donné s longs rapports qu'entretinrent ces deux hommes. u'est-ce que cela prouve, Messieurs ? Tout simpleient que le Beau est irréductible à une définition nique et qu'il ne peut être ramené à une sensation ollective. L'art moderne nous en fournit un cuieux exemple. Tandis que les hommes cherchent se socialiser, l'art moderne devient de plus en plus ndividualiste, ce qui semblerait nous faire croire ue, contrairement à l'idée généralement admise, art n'est pas toujours le miroir fidèle de la société.

Considérer la vérité comme fin du Beau, c du même coup regarder l'Art comme une im tion. Thiers ne manque pas de donner cette d nition, mais en y apportant un tempérament. Il v que l'Art soit une imitation choisie. Nous som donc fixés. Les artistes devront avoir une idée d plus belle nature et posséder les secrets du lan pour connaître les proportions des formes et j du dessin. Mais il ne se prononce pas sur le poin savoir si les « monstres odieux » dont parle Boi — un autre partisan de l'imitation — doivent « pl aux yeux » dès qu'ils sont enfantés une seconde par le génie artistique. A ne s'en tenir qu'à la si fication usuelle du mot choisi, il faut conclure d le sens de la négative. Il attache une importa primordiale au style, « manière dont le lan est mis en œuvre » et qui est quelquefois l' que *critérium*. Il analyse les facultés propres poète, au musicien et au peintre, dit son fait à tiste médiocre, met en relief les qualités do nantes de chaque art, rappelle la lutte des ckistes et des Piccinnistes et conclut que les m ciens, loin d'avoir des mœurs excessivem douces, obéissent plus que les littérateurs et peintres à des mouvements aveugles et prom parce qu'à son gré la musique n'exerce pas l'es autant que les autres arts. Enfin, il dénie aux a tes l'impartialité nécessaire pour bien appréc sauf en ce qui concerne l'emploi des moyens d pression, c'est-à-dire l'exécution manuelle, é trop enclins à des préjugés d'état et à des préo pations de couleur, et ne possédant pas une no complète de la poétique générale des arts.

En passant, il n'oublie pas de faire connaître opinion sur ce que doit être la critique en matières. Croit-on qu'il la veuille pédantesc armée d'une férule ou distribuant à pleines main miel corrompu de la louange? Ce serait méconna

son sens pratique et se tromper sur la portée de sa vue. La critique d'art devra être surtout compétente ou elle ne sera pas. Ecoutons-le : « Le littérateur qui n'a que des connaissances littéraires ne peut donc juger des arts du dessin, le peintre le pourrait davantage, mais il manque souvent de connaissances générales et presque toujours de bonnes dispositions morales. Le juge véritable serait celui qui, sans appartenir exclusivement à la classe des littérateurs ou des peintres, joindrait à la connaissance suffisante du matériel d'un art, la poétique générale des autres, qui connaîtrait ce qui est propre à chacun et commun à tous. » On ne saurait trouver des expressions plus convenables à l'idée. Malheureusement, le critique d'art n'est pas un spécialiste. Il l'est le plus souvent par accident et traite de ces questions de la même façon qu'il s'occupe des matières le plus diamétralement opposées. Dans ces conditions, la critique court aux extrêmes et devient inconsciemment partiale, c'est-à-dire élogieuse ou sévère à l'excès, suivant le tempérament de celui qui l'exerce. Elle oublie d'être judicieuse, ce qui est pourtant la qualité la plus nécessaire à l'accomplissement de sa mission. Aujourd'hui, la tendance générale de ceux qui ont le périlleux honneur de juger les créations des hommes, c'est la flatterie. Cette tendance s'est surtout affirmée durant ces dernières années, par suite de l'extension considérable qu'a prise ce fléau bien moderne : la réclame. On distribue les épithètes les plus hyperboliques avec une désinvolture qui n'est égalée que par la facilité avec laquelle on les accueille dans le public. Et, pour comble de malechance, elles seront d'autant plus aimables que l'artiste les méritera moins. On s'engoue pour le trompe-l'œil, on feint de ne pas voir ce qui se suffit et on arrive ainsi à niveler l'éloge, à confondre dans une même appréciation laudative la supériorité et la médiocrité. Ah ! je con-

nais les raisons que l'on invoque pour justifie pareilles pratiques. Il faut que les artistes viv Voilà la considération à laquelle s'arrêtent les tendus arbitres des destinées de l'esthétique oublient d'avouer que l'on ne peut s'improviser infaillible du goût et qu'il faut, chez le criti l'innéité d'un sentiment admiratif et raisonne face des œuvres. Celui-ci n'est pas un agent inte nant entre le producteur et l'acheteur; il n'a faire des lois de l'offre et de la demande, son rôl borne à être l'intermédiaire éclairé, bienveil judicieux et impartial entre le goût public forme et le talent de l'artiste qu'il analyse. jouissance du Beau ne peut exister à l'état aigu chez des hommes doués d'une grande excitabili ayant acquis une connaissance complète des co tions théoriques de l'art dans ses manifestat diverses. Le critique d'art, à mon avis, sera celui qui, possédant à un degré supérieur l'im sionnabilité et la faculté de discerner dans impressions d'ensemble celle dont l'intensité plus puissante, parviendra, au moyen d'une d'intuition fécondée par l'analyse à découvrir le conforme à la beauté. Le critique d'art est un a plutôt qu'un homme de science. Comme lui, il puisqu'il découvre aux yeux des profanes des tés existant à l'état latent, puisqu'il réveill âmes endormies et les initie aux secrets des d'artistes, les véritables créatrices de l'idéal.

Si l'on voulait connaître les causes de ce d'esprit, il faudrait rechercher bien haut et ac peut-être ceux qui sont les directeurs de la p moderne. Au lieu de s'efforcer d'endiguer la montante du scepticisme, on se complaît à la monter, soit qu'on la considère comme un nécessaire, soit que l'on pense que de tels cou obéissent à des lois supérieures dont la vo humaine ne saurait arrêter le cours tumultueu

oi bon nous jeter au gouvernail, puisque l'orage invincible, semblent dire les fatalistes. Et ils ssent faire, assistent impassibles à l'affaissement s consciences, épiloguent sans cesse, sans jamais gir et favorisent par leur inertie la marche de narchie intellectuelle. Si l'on pense à l'heure préite moins juste qu'autrefois, c'est qu'aujourd'hui ins qu'autrefois, on a le courage de dire la vérité, vérité qui devrait toujours être bonne à dire, urvu qu'elle fût formulée en termes courtois, la rité sans laquelle on prépare toutes les catastroes morales et dont Thiers disait « qu'elle n'est nais barbare, qu'il faut la dire aux peuples comme x rois. » Pourquoi ne la dirait-on pas aux artis- ? L'abus de l'éloge et de la basse flatterie a conit fatalement à ce résultat de tromper le public la valeur des artistes et les artistes sur leur pre valeur.

Cela dit, examinons, Messieurs, à d'autres points vue quelles sont les préférences de Thiers. Acrde-t-il la suprématie à la couleur ou voit-il dans dessin la base essentielle de toute production picale, sculpturale et architecturale ? Je dis tout de ite qu'il n'est pas de ceux qui s'insurgèrent contre théories académiques et s'élancèrent à l'assaut la citadelle du classicisme en criant : Qui nous livrera des Grecs et des Romains ? La révolte de la air contre le marbre ne l'émeut pas outre mesure il en réprimera de plus sérieuses. – Ce qu'il veut, ant tout, c'est un dessin fermement construit et e lumière bien distribuée. La couleur doit venir suite. Le visage humain est considéré par lui come le moteur essentiel de la composition. Il ne lui ffit pas que les corps soient disposés avec une rythmie parfaite et dans une certaine relation, il porte à ses yeux, que le visage justifie les gestes les commente. L'expression de la physionomie est, en somme, la pensée affichée et, à ce titre, il

placè Raphaël au premier rang des peintres p
seule force expressive.

Il étudie ensuite l'impression que produit l'œ
d'art sur les diverses classes de spectateurs. Po
vulgaire, l'expression et la vérité sont regardées
me étant le summum du talent, parce que ne sac
pas discuter sur le terrain technique, il se l
prendre à ce qui frappe son imagination et é
son esprit, de sorte que les portraits des perso
ges connus et les scènes familières prises sur
sollicitent son attention en le détournant des gr
spectacles philosophiques de la peinture, à m
qu'ils ne revêtent un sens populaire. Aux yeu
artistes, au contraire, la première qualité c'
correction ; ils discutent en gens de métier s
dessin et la couleur, à l'inverse des littérateur
ne voient dans les œuvres picturales que le cô
pressif, littéraire, comme on dit aujourd'hui
toutes les sensations éprouvées par les différ
catégories de spectateurs, il se dégage cependan
idée moyenne, commune à tous, et que l'on
considérer comme la seule vraie et durable, ca
a passé au creuset de toutes les consciences
s'altérer. Le temps la ramasse, la perpétue, et la
térité voit en elle la direction du goût public
époque, bien plus, le style qui la caractérisa.

Mais si Thiers envisage la peinture de figures
me la plus haute incarnation de l'art de peind
éprouve un véritable plaisir à déclarer que, de t
les imitations de la nature, le paysage est celle
touche davantage parce qu'elle lui procure le
d'illusions et aussi parce que dans ce genre, le
conventionnel joue un rôle moins important
l'idéal. Thiers — qui n'aimait pas le bitume
laissait toujours bercer par le charme que dég
la perspective et la lumière, véritables sourc
poésie, de fraîcheur et de rêve. Quoique très en
siaste de Claude le Lorrain et du Poussin, il ne

gnait pas de dire nettement son opinion à leur endroit et de conclure que, malgré la beauté de leurs paysages, leurs œuvres étaient empreintes d'une nature conventionnelle, obscurcie encore par la patine des années. Sa joie aurait été extrême s'il eût pu assister à la renaissance du paysage provençal qui, par la magie de la palette de nos artistes contemporains, prend le caractère qu'il eût dû toujours revêtir, c'est-à-dire une physionomie à la fois conforme à la nature de la terre provençale et aux aspirations subjectives de l'art. En rejetant enfin les moules démodés et en intervenant directement entre le Beau et la nature, l'artiste a reconquis son indépendance et, du même coup, restitué au paysage une âme, sans qu'il fût besoin de recourir à des formules nouvelles, comme le préconisent ceux qui, renchérissant sur le romantisme et le réalisme, cherchent à produire des sensations incomplètes et des images incohérentes, au moyen de la juxtaposition des tons et du trompe-l'œil provoqué par le mélange optique.

Les impressionnistes, pour parler l'idiome du jour, les psychologues en littérature, étaient connus à l'époque de Thiers, et lui-même les condamnait en termes dédaigneux. A ce moment, on les désignait sous le vocable *d'impressifs*. Le terme a changé, mais la chose est demeurée. Cette doctrine, si tant est qu'on puisse l'appeler ainsi, ressemble un peu à telle maladie vieille comme le monde, que les anciens avaient parfaitement dénommée et diagnostiquée, mais que les médecins modernes ressuscitent avec une appellation nouvelle, pour nous prouver sans doute que la mode ne perd jamais ses droits, même dans les matières où elle semblerait n'avoir que faire. C'est à propos de *Corinne*, la belle composition de Gérard, actuellement au Musée de Lyon, que Thiers nous parle des *impressifs* littéraires qu'il fustige sans pitié, même lorsque l'un d'eux n'est autre que Mme de Staël, dont les sentiments mystiques délicieusement alam-

biqués ne sauraient remplacer une bonne et solide description. Il lui fait un grief d'avoir exprimé des impressions personnelles, au lieu d'avoir généralisé par une synthèse et décrit le pays qui les lui suggérait. Son parallèle entre l'œuvre de l'écrivain et celle du peintre tourne tout à l'avantage de ce dernier qu'il nous montre plein de grâce et de distinction. Indépendamment des traits qui caractérisent l'héroïne du roman de la fille de Necker : la noblesse, la passion, la tendresse, il y découvre une ordonnance parfaite, une clarté et une force d'évocation que n'altère pas le choc des pensées. En passant par la vision du peintre, l'œuvre simple, synthétique, est débarrassée des intentions qui ne peuvent être universellement comprises, elle s'épure, s'agrandit et atteint à la hauteur d'une œuvre didactique.

A propos de Fragonard, il donne encore la juste mesure de son sens critique en confondant dans un même blâme les excès du doctrinarisme et les excentricités des novateurs. A son point de vue, les uns écrivent correctement, mais pour ne rien dire, et les autres qu'il qualifie de brillants corrupteurs, égarent l'opinion par le fallacieux éclat de leur mentalité dont l'expérience n'a pas encore confirmé la raison d'être. Thiers avait 25 ans à peine lorsqu'il émettait cette opinion qui caractérise bien son esprit essentiellement conservateur. Pas de saut dans l'inconnu, mais aussi pas de recul, ce fut la ligne de conduite de toute sa vie. Esprit relatif, il attendait les perfectionnements de la marche progressive des idées, et s'il n'entendait pas refuser à l'art ses libertés nécessaires, il professait que son évolution devait se produire sans violence. S'adressant aux continuateurs du passé, il leur dira : Vous avez raison de l'aimer, car il renferme des leçons qui seront éternellement vraies. Se retournant vers Delacroix et ses thuriféraires : Vous êtes, je le sens, les représentants de la peinture future. Sur le seuil de l'avenir

ont son œil prophétique sonde le mystérieux
connu, il le relie au passé par la chaîne solide de
raison.

Il s'est trouvé des gens pour qualifier Thiers de
ourgeois, au sens irrévérencieux du mot. Ses opi-
ons prouvent cependant qu'il ne fut pas un bour-
eois dans cette acception employée par les esthètes
evelus de la bohème stérile, qui accusent volon-
ers la classe à laquelle ils n'appartiennent pas d'être
cause des maux dont ils souffrent et dont ils sont
s seuls auteurs, la rendant, pour ainsi parler,
sponsable de leur indigence intellectuelle. Si Thiers
t un bourgeois socialement, un petit bourgeois à
ame fière, suivant son propre mot sur lui-même, s'il
ppartint à cette catégorie riche d'hommes éminents,
ne le fut pas à la façon que l'on veut dire, ayant
ujours fait preuve d'un goût délicat et foncièrement
istocratique. Un bourgeois de 1822, reconnaissant
elacroix comme un chef d'école, au moment précis
ı son œuvre capitale, *La Barque du Dante*, com-
ence à révolutionner le monde des arts, voilà un
ectacle vraiment étrange, en comparaison de celui
ue nous offrent les prétendus bourgeois du XXe siè-
e, qui semblent nier encore l'incontestable autorité
e sa maîtrise.

J'incline à penser qu'à l'heure actuelle, étant donné
marche de l'humanité, il ne désavouerait pas les
ouvelles tendances de l'art, celles, bien entendu,
ui reposent sur l'étude et les principes. Ce qu'il
isait le 29 août 1835, lorsque la discussion sur la
ensure théâtrale vint devant la Chambre, on peut le
épéter aujourd'hui sans changer un seul mot : « Je
rois que la licence tue le talent, je suis convaincu
vec beaucoup de gens de lettres fort éclairés de ce
emps-ci, que lorsque le talent se permet tout sous
e rapport moral, il se permet tout aussi sous le
apport littéraire. Il méprise la langue, les règles de
art, et se livre à tous les désordres auxquels vous

l'avez vu s'abandonner... L'horreur des règles n'est autre chose que le désir de faire vite, de profiter vite de son talent. » Ces paroles n'ont rien perdu de leur à-propos et pourraient être prononcées aujourd'hui avec la même vigueur, tellement elles s'adaptent aux idées qui hantent la majorité des artistes contemporains.

Il professe la même opinion à l'égard de la technique. Là, il laisse toujours la suprématie à la clarté, à l'eurythmie linéaire, à l'intelligible traduction de la nature, c'est-à-dire aux qualités primordiales des grands maîtres sans lesquelles la peinture s'abaisse et oublie sa mission moralisatrice ou tout simplement son caractère charmeur.

Cet amour pour les grands maîtres, il l'a toujours eu, et soit qu'il agisse comme ministre, soit qu'il parle comme collectionneur ou en critique d'art, il ne cessera de les donner en exemple. Son cabinet où, en dehors de ses occupations d'homme d'État, il trouvait le temps pour lire Vasari et — détail peu connu — pour dessiner, renfermait une collection aussi complète que possible des œuvres qui ont marqué les grandes époques de l'art et qui continuent à faire l'admiration des siècles.

« J'ai voulu, confessait-il à Charles Blanc, réunir les pièces justificatives d'un tableau historique de l'Art, et j'y ai été conduit par l'histoire de Florence, à laquelle j'ai travaillé dix ans. S'il me reste de la force, je tracerai peut-être ce tableau du développement de l'Art chez tous les peuples. L'amour de mon pays, l'amour de certaines idées m'avaient jeté dans la politique : j'y ai souvent trouvé beaucoup d'amertume : ici, je trouve le repos, le calme, l'oubli des injures, et, oserai-je ajouter, la justice de l'historien. Ici, les grands hommes ne sont plus pour moi que des tableaux, je ne leur en veux pas plus qu'aux figures de Raphaël et de Michel-Ange ».

Ce sera ma conclusion. L'Art est un grand conso-

lateur. Il est un consolateur parce qu'il est une religion. Il nous rend meilleurs en nous enseignant que l'immortalité n'est pas un vain mot, puisqu'il arrache au temps ce qui est fugitif et périssable. Si notre pays était entraîné sur le bord de l'abîme par ses destinées politiques ou par le sort des armes, il opposerait à la poussée des barbares la citadelle de ses chefs-d'œuvre, citadelle tellement formidable qu'aucune force humaine ne serait capable de la renverser. C'est surtout par son génie artistique que la France est impérissable. Pierre Puget est mort depuis plus de deux siècles. C'est en vain que l'on chercherait un atome, un grain de poussière de ce qui fut notre illustre sculpteur. Eh bien, malgré tout, son image est plus vivante que jamais, parce qu'il s'est trouvé des hommes qui, remontant le courant de l'indifférence, se sont imposé le devoir sacré de transmettre d'âge en âge le culte de ceux qui ont honoré leur patrie. Nos successeurs continueront cette tâche, j'en ai la conviction, avec la même opiniâtreté, dût leur apostolat faire sourire les sceptiques. Oui, Messieurs, il y aura toujours des hommes épris d'idéal et de justice, des natures d'élite secouées par le vertige du sublime, en proie à l'exaltation de l'âme, qui se dresseront pour défendre l'existence de tous les beaux sentiments par lesquels l'homme s'élève et se divinise. Je suis sûr que dans le séjour éternel où plane l'âme de Thiers et de Puget, mon humble voix doit avoir aujourd'hui un écho attendri. Qu'importent les statues! Au marbre rétif, au bronze ingrat, nous opposerons une statue triomphale pétrie, celle-là, de notre foi, de notre amour du vrai, et notre vie n'aura pas été inutile.



RÉPONSE DE M. PENCHINAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Ferdinand SERVIAN



MONSIEUR,

Vous êtes critique d'art ; non pas un professionnel du métier mettant sa plume au service d'un journal ou d'une revue, et traduisant en espèces sonnantes son expérience et son savoir; mais, un diletante, un amateur, ayant accès dans les colonnes d'un grand quotidien de Marseille et donnant, pour le plaisir, des appréciations désintéressées sur toutes les productions artistiques écloses sur notre sol provençal. Vous réalisez la première des conditions requises pour une indépendance complète, une profession tout autre qui suffit à vos besoins et vous laisse libre d'utiliser vos loisirs en des articles qui ne portent aucune estampille officielle ou de commande. C'est ainsi que, suivant le conseil du poète latin, vous joignez l'agréable à l'utile ; et c'est ainsi que vous avez trouvé le chemin qui conduit jusqu'à nous.

Il est, dans la conversation courante, des alexandrins passés en proverbes, qu'on répète avec une gravité de sapience et dont personne ne songe à contester l'exactitude, tel, ce vers de Destouches :

La critique est aisée et l'art est difficile.

Si on entend par là cet esprit de dénigrement systématique inhérent à un caractère mal fait, impuissant ou jaloux, ce parti pris de tout trouver médiocre ou banal, cette habileté perfide à mettre en relief les imperfections et les défauts, oh ! sans doute la tâche est aisée, et on arrive sans beaucoup de peine à y exceller. D'ailleurs, ce genre de critique, - si vraiment on peut dénommer ainsi l'œuvre de ces malfaiteurs de lettres, n'est, en réalité, que l'exagération d'un sentiment impulsif en vertu duquel, dit La Fontaine, « nous nous pardonnons tout et rien aux autres hommes. » Le fabuliste a raison : nous portons par devant, et pour ne pas les perdre de vue, la besace qui contient les défauts d'autrui ; et, bien avant lui, l'Évangile nous avait appris qu'il n'était pas besoin de verres grossissants pour apercevoir la paille dans l'œil du voisin.

Le dictionnaire philosophique de Voltaire indique avec juste raison que le mot critique vient de *kritès* qui signifie *juge*; d'où il résulte que les qualités requises, chez celui qui veut mériter ce titre, sont les mêmes que celles qu'on exige d'un magistrat chargé de connaître et de décider dans toutes contestations entre parties. Est-il besoin de les énumérer ? et ne savez-vous pas, Monsieur, tout comme moi, que, si le juge parfait est introuvable, du moins, pour être digne d'en exercer la fonction, si délicate et si haute, il en est trois primordiales, dont l'absence ne saurait être suppléée ? Le bon juge, en matière d'art, doit posséder, avant toutes choses, une connaissance approfondie des questions qu'il se

ose de traiter ; c'est élémentaire, et Voltaire se ue agréablement de « ces folliculaires qui par- à tort et à travers des choses les plus aisées à ir et dont ils ne savent rien. » Il doit, en outre, r une rectitude de jugement qui lui permette de erner dans le conflit des opinions, ce que les et les autres peuvent avoir de fondé ou d'inad- ible, en dehors de toute exagération. Il doit enfin, s'élever au-dessus du soupçon de partialité, traire de son goût particulier, de ses préférences onnelles, et se vouer à un éclectisme perpétuel, qu'il puisse rechercher et apprécier toutes les ifestations de l'Art de quelque part qu'elles vien- . Je n'insiste pas, certain que nous pensons de e, certain également que vos efforts ont tendu ı'à ce jour, et tendront encore à réaliser ce *rara* qu'on nomme un critique impartial, intelligent laire.

us savez donc, Monsieur, mieux que personne, qui de votre plein gré acceptez ce rôle incessant itre, que si l'art est difficile, la critique est plus ile encore. Certes l'artiste qui conçoit et qui est malhabile à juger de son œuvre ; il a traduit impresssion personnelle par des contours, des es, des lignes ou des couleurs, et du moment 'exécution a répondu fidèlement à sa pensée, il tendance, bien naturelle, à la trouver parfaite. le critique, dont le rôle commence avec l'expo- de l'œuvre, est-il, s'il n'y prend garde, en meil- posture pour en déterminer l'exacte valeur ? dra-t-il compte aisément d'une impression qui st étrangère, et d'un procédé d'exécution qui se mal accorder avec ses idées préconçues ? combien la tâche est délicate de formuler un ent, même une simple opinion, sur une produc- uelconque de l'esprit humain, dont le sens inti- happe quelquefois et qui renferme peut-être des és que d'autres sauront découvrir ! combien la

34

tâche est délicate, devant une toile, une maquette ou une gravure, de se livrer avec circonspection et sans parti pris à un examen consciencieux, de s'efforcer d'en retenir les beautés et les défauts, de ne laisser échapper le moindre détail et de fournir les motifs du jugement qu'on porte !...

Pour atteindre ce but, il faut, comme vous, Monsieur, nourrir à l'endroit de l'art une passion véritable ; il faut en élargir le domaine et, pour juger de haut, s'élever au-dessus des querelles mesquines qui le rapetissent et le compromettent. C'est en grand qu'il faut juger les grandes choses. Ce n'est pas seulement dans les chefs-d'œuvre des siècles passés qu'il faut chercher des modèles ; — ce serait lui assigner des limites et borner son action ; — c'est aussi dans la nature, dans ses merveilles sans cesse renouvelées, dont le spectacle est un enseignement pour qui sait la comprendre et l'aimer.

M. Thiers ne pensait pas autrement ; et c'est fort à propos que vous l'avez rappelé dans votre discours. Ce grand génie, dont l'intelligence était si vaste qu'elle s'étendait à toutes choses, et qui écrivait *de omni re scibili*, — sans prétention d'aller au-delà, - apportait dans les questions d'art ce même esprit alerte, perspicace, à la fois large et pondéré, qu'il apportait dans les questions, autrement importantes, de commerce ou d'industrie, d'histoire ou de politique. M. Thiers est un maître dont les leçons et les conseils sont un profit pour qui les écoute, un guide solide et sûr pour qui consent à le suivre sur tous les terrains qu'il lui a plu d'explorer. Vous avez bien fait, Monsieur, de remettre en lumière un des côtés les moins connus de cette organisation puissante ; vous ne pouviez vous réclamer d'une autorité plus haute et plus incontestée.

J'ai emprunté à Voltaire ; je risque un dernier emprunt. « Un excellent critique », dit-il, « serait un artiste qui aurait beaucoup de science et de goût,

sans préjugés et sans envie. Cela est difficile à trouver. » Cela est si difficile à trouver, que cela ne se trouve pas. Et la raison en est simple : il y a dans l'exécution d'une œuvre d'art une matérialité nécessaire qu'on appelle facture, ou de tout autre nom, le terme importe peu, — que chacun comprend à sa manière, qu'il applique selon son tempérament et qu'il considère en son for intérieur comme le *summum* de la vérité. Donnez un thème identique à plusieurs artistes d'égale valeur ; vous n'aurez pas deux rendus, dont le faire soit pareil. Dès lors, comment serait-il possible à celui-ci d'émettre sur celui-là un jugement qui ne soit pas entaché d'une inconsciente partialité ? A l'époque de la rivalité d'Ingres et de Delacroix, il n'eût pas fallu demander au premier son avis sur les *Femmes Turques*, pas plus qu'au second ce qu'il pensait de l'*Apothéose d'Homère* ; et, de nos jours, il serait souverainement maladroit, si ce n'est plus, de provoquer le jugement de Bouguereau sur un portrait de La Gandara. Les plus savants critiques, les plus autorisés, tels que Gustave Planche, Castagnary, Charles Blanc, n'ont jamais été des artistes au sens professionnel du mot, et c'est grâce à cette situation qu'ils ont conquis la confiance du grand public.

Détail curieux à noter, ce qui est vrai des arts plastiques cesse de l'être quand il s'agit de musique, et nos plus célèbres compositeurs, Hector Berlioz, Camille Saint-Saëns, Victorien Joncières, Ernest Reyer, que notre Académie s'honore de compter au nombre de ses membres associés, n'ont pas dédaigné d'écrire avec un égal talent sur l'œuvre de leurs confrères, symphonies ou drames musicaux. C'est que la musique, le plus fugitif des arts, est plutôt suggestive que traductrice d'émotions. Son absence de plasticité lui donne un caractère d'impersonnalité qui défie la discussion ; elle ne vise ni la nature, ni les êtres vivants, ni rien qui lui puisse être comparé ; elle se contente de provoquer des vibrations ner-

veuses au moyen des rythmes et de l'association des timbres ; elle nous laisse le soin de formuler en nous les sentiments intimes qui jaillissent de l'exécution. Quand le plus grand des maîtres symphonistes veut exprimer la joie dans la fraternité des peuples, il a recours à la poésie et s'adjoint Schiller comme collaborateur. En matière musicale, les qualités imaginatives occupent la première place. Mais, à côté de l'inspiration, cette chose capricieuse et subtile qu'on poursuit sans relâche et qui fuit souvent lorsqu'on croit l'atteindre, il y a les lois de l'harmonie, cette science exacte qui s'impose avec ses rigueurs et sa méthode, qui ne s'invente ni ne s'improvise, et dont parlent seuls en connaissance de cause ceux qui l'ont apprise, soit pour leur plaisir, soit pour les exigences du métier. C'est pourquoi ceux-là sont qualifiés plus que tous autres pour juger d'une œuvre musicale, qui savent la valeur de l'effort et possèdent le critérium de la correction.

Mais revenons aux arts plastiques qui seuls font l'objet de vos préoccupations. Quelle est l'utilité de la critique? et dans quelle mesure doit-elle se tenir? Il me semble bien, d'après votre discours, que vous subissez une tendance dangereuse à vous en exagérer la portée, à l'élever, ainsi que plusieurs y sont enclins, à la hauteur d'un sacerdoce, à gourmander l'opinion quand vous jugez qu'elle se déprave et à vous poser en arbitre du goût. Certes, lutter contre la dépravation du goût est un acte excellent en soi, honorable et utile ! Encore faut-il s'entendre sur la signification du mot. Or, le goût est une chose indéfinissable, parce qu'il est impossible à saisir, parce qu'il est ondoyant et divers, parce qu'il va d'un pôle à l'autre au gré du caprice, parce que celui d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier pas plus qu'il ne sera celui de demain. La locution courante *le goût du jour* est caractéristique. Alors, dans ces conditions de variabilité, comment décider de son mérite ? à peine s'est-

il prononcé qu'il se déjuge et se porte autre part. Le goût et la mode sont frère et sœur, aussi inconstants l'un que l'autre, et le talent de l'artiste est à la merci d'une saute de vent. Depuis quelques années, le vent est au cosmopolitisme, et la première condition du succès est d'être né en pays étranger : après Stevens Wistley, Sargent, La Gandara,.. A qui le tour? — Le goût est un mythe qu'il faut prendre comme il vient, sans prétention à le régenter. Victor Hugo l'a spirituellement dépeint en disant qu'il est « semblable à ces anciennes divinités païennes qu'on respectait d'autant plus qu'on ne savait où les trouver ni sous quelle forme les adorer. »

La critique est appelée à rendre au public de signalés services, si elle veut se borner à lui donner d'utiles indications et de sérieux enseignements, à guider ses inclinations et ses penchants, si elle évite de s'imposer, si elle s'enferme strictement dans son rôle sans le vouloir exagérer. Le public n'est pas un troupeau d'ouailles qu'on mène à la houlette; il affirme chaque jour son indépendance et n'ouvre l'oreille qu'à des conseils courtoisement donnés. Le violenter serait le méconnaître et le pousser aux pires réactions. Lui seul a voix délibérative; et si la critique veut sauvegarder son pouvoir bienfaisant, c'est en sachant se contenter de la voix consultative que le juge souverain veut bien lui concéder.

En définitive, le critique des critiques n'est autre que l'opinion publique elle-même. Marmontel le proclame en la comparant à un fleuve qui coule sans discontinuité et qui dépose son limon. « Le temps vient », dit-il, « où ses eaux épurées sont le miroir le plus fidèle que puissent consulter les arts. » En voulez-vons un exemple frappant? Au commencement du siècle dernier, en 1812, je crois, un jeune peintre de vingt ans produisit une toile qui souleva une tempête dans le monde des arts; deux ans après,

une seconde toile exaspéra le scandale et les c
meurs. Les deux tableaux, — qui sont au Louvre,
se nomment le *Chasseur de la Garde* et le *Cuirass*
blessé; le peintre se nommait Géricault. Quand par
en 1819, le *Radeau de la Méduse*, le public demeu
impassible, manifestant ainsi, à cette époque
l'Art s'emprisonnait dans un néo-grec de conventi
que le moment n'était pas venu de juger ce ha
précurseur. Mais, la critique et les artistes n'imitèr
pas cette prudence et firent montre d'une malv
lance unanime. Le baron Guérin ne sut ni compren
ni défendre son élève, et l'omnipotent baron Gro
désespéra en lui donnant pour tout conseil de se f
tirer quelques palettes de sang. Or, depuis lo
temps, le verdict est rendu, infirmant les appré
tions d'alors; le public l'a proclamé de sa gra
voix, et personne aujourd'hui ne s'aviserait, s
peine de ridicule, de mettre en discussion l'œu
géniale de Géricault.

Cette anecdote peut se terminer par une mo
aussi bien qu'une fable d'Esope. Elle montre c
faut, en matière d'art, agir avec une extrême
dence, se garder du ton décisif et tranchant,
tenir à l'écart de l'hyperbole dans le blâme co
dans la louange; sinon, on court le risque de se
appliquer la parole dédaigneuse de Vincent d'In
« La critique, c'est l'opinion d'un monsieur quel
que... »

N'avais-je pas raison de dire que, si l'art est
cile, la critique est plus difficile encore? C'est p
quoi je crois vous adresser un compliment peu
naire en vous disant, le jour où nous avons le pl
de vous recevoir, que vous avez eu le talen
réussir.



LA FEMME FRANÇAISE

UN IDÉAL MENACÉ

PAR

M. Auguste PROU-GAILLARD

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Notre génie national est depuis longtemps en butte à de sérieuses attaques, ouvertes ou sournoises.

Par suite, notre tempérament faiblit et nos qualités d'hérédité s'appauvrissent.

La conscience publique, affectée par ces symptômes de décadence, fait appel aux énergies fécondes, aux remords réparateurs, pour enrayer le mal et jette le cri d'alarme du Sénat romain en ses jours de grand péril « *Caveant consules* ! ».

Notre vieux et fier patriotisme, jadis poussé jusqu'à l'ostentation, s'est engourdi comme sous l'influence d'un narcotique ; nous sommes devenus des analyseurs subtils, des critiqueurs effrénés de notre patrimoine national et, par une inconcevable légèreté, nous avons porté nos admirations et nos enthousiasmes vers les œuvres et les mœurs de l'Etranger.

Oublieuse du sang riche et fier qui coule dans ses veines et des épopées qui coûtèrent si cher à ses ancêtres, la France, autrefois appelée l'incorrigible sentimentale, est envahie par un positivisme brutal.

Nous n'avons bientôt plus ni croyances ni idéalisme « et nous nageons dans un océan de négations,

suivant l'expression de Sainte-Beuve, d'autant plus redoutable qu'il ne réfléchit plus le ciel. »

La liberté, pour laquelle nous avions un amour si légendaire, est tous les jours menacée et c'est à peine si son soleil couchant excite nos murmures.

La distinction et l'aisance exquise de nos manières, qui faisaient la supériorité de notre race, ont fléchi devant des intrusions de modes exotiques.

Notre langue si précise, si logique, n'est plus comme le disait Montesquieu « l'empreinte de nos usages, de notre caractère et de nos mœurs » ; elle a subi des infiltrations délétères, des « mots aventuriers », suivant l'expression de La Bruyère, et des contorsions navrantes, pour servir de truchement à des théories que le clair génie français eût autrefois répudiées.

Notre idéal littéraire et notre idéal d'art ont perdu leur autonomie par l'invasion de muses grossières et débauchées qui les déshonorent. Notre sentiment du goût et de la mesure est oblitéré.

Notre vieil enthousiasme et notre gaieté française, si prompts aux épanouissements et si contagieux, s'évident.

L'alouette qui surmontait le cimier de nos ancêtres a cessé de lancer vers le ciel bleu sa joie de vivre.

Nous sommes loin de ce temps où Rabelais déclarait « que le rire est le propre de l'homme. »

Ce rire d'autrefois, ce rire des aïeux,
Qui jaillissait du cœur comme un flot de vin vieux (1).

Les enthousiastes applaudissements qui ont éclaté devant *Cyrano de Bergerac* et qui ont été un réveil inattendu, s'adressaient autant à la belle œuvre empanachée d'Edmond Rostand qu'au réfléchisse-

(1) Barbier.

ment qu'elle nous donnait de notre caractère national d'autrefois.

Cette érosion de nos vieilles mœurs, dont les nations jalouses de la France se réjouissent, doit être imputée à l'invasion de l'esprit sceptique et de l'esprit cosmopolite qui se sont particulièrement accentués depuis le XVIIIe siècle.

A cette époque l'esprit de dénigrement contre nos vieilles croyances et l'exode de notre admiration pour les œuvres étrangères prirent un grand essor.

Voltaire fut l'un des facteurs de ce mouvement, en publiant, en 1726, son étude dithyrambique sur l'œuvre shakspearienne.

J.-J. Rousseau, avec son esprit paradoxal et ses tendances cosmopolites, aussi bien que Diderot et Bernardin de Saint-Pierre, concoururent au dépaysement de l'esprit français. Mme de Staël, en 1807, dans *Corinne* exaltait le caractère anglais. En 1810, dans son livre sur *l'Allemagne*, elle affichait sa préférence pour Gœthe et Schiller sur nos grands classiques et elle déclarait que la littérature française, frappée de stérilité, ne pourrait se relever qu'en se retrempant dans la littérature du Nord, de ce Nord d'où Voltaire avait vu « venir la lumière. » Les ardents admirateurs des littératures russe et scandinave peuvent saluer, en cette femme virile et outrée, une devancière illustre.

Châteaubriand lui-même, subissant l'influence d'une ambiance morbide, ne sut pas absolument résister à l'impulsion cosmopolite.

C'est du Werther de Gœthe qu'il exhuma son René malatif, désenchanté de la vie : il en fut de même de Benjamin Constans et de Senancour pour leur Adolphe et leur Oberman.

Ces héros désabusés, meurtris, « portant leur cœur en écharpe », suivant une expression pittoresque, rappelaient ces personnages du chœur d'*Œdipe à Colonne* dans Sophocle qui déclaraient que « le pre-

mier des biens était de ne pas naître », mais ils n'avaient rien du caractère français.

En philosophie, après les systèmes anglais de Hobbe et de Locke, qui avaient été accueillis trop hospitalièrement en France, l'esprit cosmopolite s'était accusé par les engouements de Jouffroy pour la philosophie écossaise, de Cousin, Schérer et Renan pour celle d'Outre-Rhin.

A cette époque, qui n'est pas encore bien lointaine, ce fut une mode d'intellectuels, une pose, un snobisme de bon ton, que d'admirer cette mentalité allemande si nuageuse.

Certain hiérophante intellectuel alla même dans sa fièvre admirative jusqu'à mépriser les cervelles latines et à déclarer que, comparé à Hégel, « notre grand Descartes n'était qu'une espèce de drôle ».

Nous lisons dans le *Journal* des Goncourt que chez Renan la fièvre exotique était telle qu'au moment de nos désastres de 1871, ce dilettante philosophique avait eu l'impudeur d'acclamer les sanglants succès de l'Allemagne qu'il attribuait à une supériorité de race.

Schopenhauer lui-même, qui plus qu'aucun autre était aux antipodes de notre vieux tempérament national, a eu aussi en France des admirateurs et des adeptes et ce désillusionné factice, véritable funambule philosophique, fit et continue à faire des victimes dans notre patrie rieuse qui loin d'expulser la vie lui donnait jadis une si joyeuse valeur.

Quels ferments de désagrégation pour notre vieille France ! Quels démentis tous ces entraînements n'ont-ils pas donnés à notre bel arsenal classique et moral, à tant de gloires qui, dans toutes les branches de l'esprit, éclatèrent sur le sol français et obtinrent un droit indéniable de circulation et d'influence à travers le monde !

Pourrait-on alléguer que cette expatriation de notre enthousiasme, cette fièvre cosmopolite furent une

juste réaction contre notre fatuité, contre notre chauvinisme, frappant d'ostracisme les œuvres étrangères ?

Cette affirmation ne serait pas justifiable.

Jamais l'esprit français nativement ouvert et généreux n'aurait visé à une telle dictature, affiché une si arrogante et si exclusive prétention.

Il avait de tout temps impartialement admiré la beauté d'où qu'elle vînt.

Après avoir fait résonner dans leurs œuvres les sons mélodieux de la lyre grecque ou de la flûte latine, nos auteurs avaient également serti les joyaux répandus dans les productions d'un Boccace, d'un Cervantés, d'un Lipse, d'un Milton, d'un Calderon, d'un Byron, d'un Walter-Scott.

Ils avaient accueilli et fondu dans leurs œuvres géniales la délicatesse d'un Addison et la correction d'un Pope.

Mais en pratiquant cet ecclectisme avec une exquise sagacité, nos classiques étaient restés eux-mêmes et la prééminence de notre génie était à tel point universelle et incontestée que les littérateurs, les philosophes et les artistes étrangers étaient obsédés de l'ambition de faire ratifier leurs talents par les applaudissements français.

Après avoir inventorié les pertes subies par notre génie national, il nous reste à énoncer que notre impérieux devoir est de reprendre pied dans tous les champs où avait fleuri notre vieux renom, de raviver nos facultés assoupies, de défendre obstinément ce qu'il nous reste encore d'idéal, de repousser avec une patriotique énergie les deux grands fléaux qui ont si lamentablement sévi contre nous, le scepticisme et le cosmopolitisme ; le scepticisme qui a desséché et vidé notre âme française, le cosmopolitisme qui en a dispersé et expatrié les débris.

Quinet avait été clairvoyant en déclarant, au sujet de l'un de ces grands maux, que « si la France deve-

nait cosmopolite, elle serait la dupe des autre
nations. » Il avait mille fois raison, car l'histoir
nous dit que quand Rome fut descendue du faîte d
ses croyances et eut douté de sa supériorité sur le
autres races, elle entendit sonner l'heure de sa déca
dence.

*
* *

Un idéal dont la France s'était de tout temps cons
tituée le chevalier, c'est la femme.

La ferveur que nous eûmes toujours pour ce cult
répondait à notre vocation idéaliste et civilisatrice
or, ce culte se trouve aujourd'hui menacé par cett
tumultueuse croisade qu'on appelle le Féminisme.

Nous n'avons nullement l'intention de nous jete
dans la lice, de prendre position dans ce bruyan
débat. Nous ne visons qu'à nous ranger parmi ceu
qui poussent le cri d'alarme et à exposer notr
opinion personnelle en face de certaines solution
trop absolues.

Notre nation, toujours généreuse et encline à l
galanterie, ne pouvait que s'émouvoir devant le
appels de libération en faveur de la femme, mais l
prudence s'imposait devant certains adeptes qu
puisaient leurs inspirations à l'étranger.

En France, le féminisme n'eut jamais ce caractèr
frondeur sous lequel il nous apparaît. Si, à certaine
époques de notre histoire, on peut constater quelque
velléités d'émancipation de la part de la femme, elle
furent timides.

Le mouvement saint-simonien ne souleva que d
faibles sympathies dans les milieux féminins avan
de s'effondrer dans le ridicule. Plus tard, les Ica
riennes, les Vésuviennes, les Bloomeristes, soutenue
par une rhétorique acérée où l'homme était trait

de gorille, n'excitèrent que des défiances et des moqueries.

Pourquoi donc ? Ah ! c'est que la France, berceau de la chevalerie et du gai savoir, fut de tout temps regardée comme le paradis des femmes et que c'est là qu'elles trouvaient toujours leurs plus fervents paladins.

A quelle influence la femme française dut-elle le privilège de ce prestige et de cette galante vénération ? C'est sans conteste à l'esprit chrétien dont la France fut imprégnée plus qu'aucune autre nation. Au berceau de l'humanité, la Genèse avait clairement défini le rôle et la mission de la femme, laquelle avait été créée égale à l'homme, pour être sa compagne et son aide. On trouve quelques reflets de ces nobles attributions chez les Hébreux et dans les lois de Menou, mais avec l'affaiblissement des croyances et la corruption des mœurs, la femme devint un instrument de démoralisation, une chose humiliée à la merci de l'homme.

Sans parler de certaines régions où elle était traitée comme de la litière ou comme une bête de somme, voyons sous quel aspect elle nous apparaît chez les peuples les plus réputés pour leur civilisation.

En Orient on la définit un être qui a les cheveux longs et l'esprit court.

Chez les Grecs, Pythagore la tient en profonde mésestime. « Il y a, dit-il, un principe bon qui a créé l'ordre et la lumière, c'est l'homme. Il y a un principe mauvais qui a créé les ténèbres, c'est la femme. »

« Les Dieux, y est-il dit, ont donné au lion la force, à l'oiseau les ailes, à l'homme la pensée ; mais plus rien n'étant à distribuer, la femme n'a eu que la beauté. »

Aristophane la flagelle de son mépris ; la claustration humiliante du Gynécée répond à cette conception de la femme, tout comme les plaintes de

Polyxène dans la tragédie d'Hécube et celle d'An-dromaque, dans un des plus beaux passages d l'Enéide.

A Rome, autour du Forum, nous ne la trouvon pas en plus grande estime.

Un vieux distique latin nous montre ce que l'o pensait d'elle et de son sérieux :

Quid levius plumâ? Pulvis. — Quid pulvere? Ventus.—
Quid vento? Mulier. — Quid muliere? Nihil.

Ce qui se traduit par ces mots, Mesdames : « Quo de plus léger que la plume? la poussière. Quoi d plus léger que la poussière? le vent. Quoi de plu léger que le vent? la femme. Quoi de plus léger qu la femme? Rien.» D'autres diatribes très injurieuse lui sont décochées : « *Propter imbecillitatem sexûs.* Sénèque l'appelle *animal impudens*. Les historiens les jurisconsultes et les satiriques révèlent sa dépra-vation, l'effacement de sa personnalité, elle vit dan une sorte de domesticité, souvent dans l'abjection La loi la subalternise sans ménagement, le divorc se joue d'elle et la répudiation dont le mari est l'arbi-tre est son éternelle menace.

La femme vieillie, devenue stérile, nous dit Juvé-nal, voit venir vers elle un affranchi qui, au nom d son mari, lui intime l'ordre de quitter son foyer o elle est désormais inutile.

Et dans les fêtes païennes, dans les amphithéâtres quels rôles honteux ne joue-t-elle pas! Quelles rare exceptions que ces classiques matrones, tant de foi invoquées, les Lucrèce, les Véturie, les Cornélie Combien ces rares exemples étaient étouffés sous de mœurs qui encensaient les courtisanes!

Les dithyrambes de certains auteurs à l'encontr des femmes de l'antique Germanie ont été victorieu-sement battues en brèche et l'affirmation de Tacit que la polygamie régnait chez ces Barbares, suffit

nous donner la mesure de l'honneur dont elles jouissaient auprès de leurs maris et maîtres.

L'avènement seul du christianisme devait réhabiliter la femme, la replacer dans ses droits, lui rendre son auréole en créant autour d'elle une atmosphère de respect public. C'est la reconquête (qu'on nous passe ce néologisme), la survivance de la grandeur et du prestige que lui avait octroyés la Genèse. Avec la nouvelle loi religieuse, la démarcation entre l'homme et la femme s'affaiblit considérablement. Le mari demeure le chef du foyer comme le pilote l'est de son bord, mais, suivant l'expression de saint Ambroise, « il donne une direction à son épouse sans lui inspirer de contrainte. »

La loi nouvelle chante les vertus de la femme ; le culte de la Vierge-Mère qui inspirera tant d'artistes, lui donne un nouvel idéal. La voilà rachetée de ses abaissements par l'avènement de l'Ève nouvelle, mère de l'Homme-Dieu.

Tertullien déclare que les femmes l'emportent sur l'homme par la pureté de leurs mœurs depuis la Rédemption. La littérature française vibre en leur honneur. Jean Chrysostome déclare que, désormais, les femmes pourront se mêler aux études profondes de la philosophie et en même temps saint Ambroise, dans ses écrits sur la virginité, s'écrie : « O femmes, si vous trouvez ici quelques fleurs, ce sont celles de vos vertus et tout ce qu'il y a de parfums dans ce livre vient de vous. »

Le christianisme, avec son *Pauperes evangelizantur*, s'adresse au genre humain tout entier ; ses accents sont entendus par un auditoire neuf, tandis qu'avant lui les philosophes, les poètes ne s'adressaient qu'à une élite de privilégiés, ce qui expliquait les plaintes d'Horace de n'avoir pour lecteurs qu'un cercle de chevaliers.

L'égalité de conscience chez l'homme et chez la femme est proclamée. « Dans notre doctrine, dit le

grand traducteur de la Vulgate, les deux sexes sont astreints aux mêmes obligations morales, égaux devant le devoir. »

Comme la femme se trouve grandie par cette loi d'égalité !

Aussi est-ce avec justesse que Buchanan, s'appuyant sur la véridicité historique, déclarait « que partout où règne la loi évangélique, la femme est affranchie de la dégradation. » Auguste Comte, lui-même, le pontife de l'Ecole positiviste, confirmait en ces termes la même attestation historique : « Le christianisme et surtout le catholicisme ont seuls élevé la femme à un rang supérieur, par sa persistance à défendre l'indissolubilité du mariage, opposant ainsi une barrière au divorce », que Tertullien appelait déjà, en le flétrissant, « une polygamie successive. »

C'est en vain qu'en dehors du christianisme l'on chercherait cette royauté sans partage et sans fin de la femme à son foyer. Ce type moral, cet idéal de la mère de famille que mon éminent maître et ami Mgr Dupanloup appelait « l'image la plus pure et le chef-d'œuvre de la tendresse de Dieu. »

La femme eut conscience de l'action chrétienne sur son émancipation et elle s'élança dans le champ social, en portant haut et ferme le drapeau de son relèvement. « C'est aux femmes, a dit Voltaire dans son *Essai sur les mœurs*, que la moitié de l'Europe doit son christianisme. »

Mais après avoir placé la femme dans une atmosphère plus libre et plus pure, après la restitution de son rôle et de sa mission naturelle, il fallait, pour qu'elle ne redevînt pas une Andromède sans appui, pour préserver sa dignité contre un nouveau naufrage, songer à sa culture intellectuelle. D'ardents adeptes de cette culture, enfantés par la nouvelle doctrine, se vouèrent à cette tâche, mais, en accompagnant le développement de l'esprit de sévères

règles morales capables de retenir l'essor trop facilement emporté de l'imagination féminine.

La rigoureuse observation de ces règles enfanta des prodiges. Que de femmes, à ces époques des premiers siècles de notre ère, tout en donnant l'exemple des plus intrépides vertus et d'une charité devenue leur magistrature naturelle, se sont élevées aux sommets des hautes études ! Quels noms illustres, entre tous, que ceux des Paula, Lota, Eustachium, Blesilla !

Quel superbe et fier spectacle pour les femmes de ce temps que ce génie qui s'appelle Augustin, philosophant avec sa mère Monique sur une terrasse d'Ostie, cherchant à déchiffrer le divin en suivant les sillons lumineux qui conduisent vers le ciel et ce fils de tant d'amour et de tant de sollicitude déclarant que c'est grâce à ce génie maternel qu'il a goûté les plus grandes joies de la philosophie et du cœur !

Le mouvement ne se ralentira plus. La femme, désormais, ne sera plus une intruse dans les combats de l'esprit et sa valeur intellectuelle et morale inspireront les poètes et fixeront l'attentioa des plus grands esprits.

Ce sera le poète chrétien Prudence et le pape Damase qui feront entendre des accents chauds et pieux en faveur de la femme. Ce sera un des lieutenants de Julien l'apostat qui, émerveillé des nobles et belles énergies féminines dont il était le témoin, s'écriera : « Quelles rudes femmes que ces chrétiennes ! »

Partout dans le monde et dans les cloîtres vont se révéler des femmes auteurs dont le génie est infatigablement aux prises avec l'hébreu, le grec, le latin, les sciences.

Sous Charlemagne, Alcuin compte parmi ses disciples de nombreuses femmes qui le supplient de travailler au défrichement de leur esprit.

Comment ne pas citer parmi les gloires féminines

de ces temps lointains : une Elpidie, femme du philosophe Boèce; Pulchérie, fille d'Arcadius; Radegonde, reine de France, fondatrice d'un monastère célèbre où l'esprit gardait ses droits; Hrosvita qui, dans le xme siècle, laissa des écrits si estimés en vers et en prose; Hildegonde, dans le xie siècle, dont les savants traités eurent un renom? Comment ne pas nous incliner devant la majesté de Blanche de Castille qui donna son fils à notre histoire? et devant sainte Thérèse d'Avila qui, au xvie siècle, tint un si beau rang parmi les classiques par ses écrits de haute pensée et d'élégance si littéraire?

A cette époque, nous trouvons des châtelaines adonnées à l'exercice de la médecine, précurseurs de nos Croix-Rouge, pansant les plaies des chevaliers et se vouant à la santé des populations rurales.

Il nous faut fermer cet écrin merveilleux et borner là notre énumération.

Mais après ces attestations et ces évidences de l'histoire, qui sont des arguments décisifs et péremptoires contre les accusations d'obscurantisme lancées contre l'action religieuse, ne serait-il pas équitable de mettre finalement au rancart ces allégations?... Nous avons dit que la France, messagère de cet esprit régénérateur, a été le pays où la femme fut le plus prodigalement ornée de poésie, d'esthétique et d'honneur. Nos annales en font foi.

Dans le moyen âge, pendant que le mari s'ébattait dans les luttes féodales, guerroyait en Palestine ou chassait les fauves, la femme se montrait dans son cadre gothique, dans le beau rôle de gardienne du foyer qu'elle embellissait de sa grâce, adoucissait par sa bonté et dont elle faisait une école de vertus.

Sa nature délicate et sentimentale lui rendait la tâche facile et lui ouvrait des secrets pour la formation des cœurs et des volontés.

C'est de cette formation que sont sorties ces pléiades illustres dont la valeur a donné à notre race une resplendissante et universelle maîtrise.

La chevalerie, cette floraison héroïque, prêtait son aide à la civilisation, l'abritait sous ses fanions, enveloppant la femme d'amour et lui donnant un nimbe religieux.

Dans les cours d'amour, pour lui plaire (les fabliaux, les trouvères et les troubadours en font foi), poètes et gentilshommes les plus illustres du pays s'ébattaient pour le savoir, pour l'amour et cultivaient cette fleur de galante courtoisie dont le parfum et l'éclat devaient valoir à la France le renom de nation la plus civilisée du monde.

C'est sous cette auréole que la femme traversa le moyen âge. Durant cette époque de son histoire, on peut dire avec le vieux poète éolien « que l'amour était la première question dont auraient à s'occuper les mortels. »

C'est, en effet, sur les harpes des manoirs aussi bien que sur les pipeaux des chaumières qu'on le chantait.

On trouve dans de vieux hymnes, dans de galantes épîtres de ces temps-là « que la femme est bienfaisante comme un rayon de miel, chaste, charmante, qu'en elle réside toute vertu, que d'elle dépend le salut du monde et l'honneur de l'homme, cet être si inférieur à elle en abnégation et en vertus. »

Il ne découle pas de ce qui précède que dans cette ère chevaleresque aucune ombre n'ait jamais terni le culte de la femme ; le contraire eût été impossible en ces temps de gestation sociale, dans des milieux encore hérissés de tant de restes opiniâtres de mœurs païennes.

Mais ce qui importe à notre thèse, c'est de montrer que le mal, victorieusement combattu, avait été circonscrit et qu'un nouvel esprit défendait énergique-

ment la femme contre tout ce qui pouvait la remettre en servilité.

*
* *

Nous abordons un autre âge : la Renaissance arrive et donne une grande excitation à l'esprit, une fleuraison intellectuelle et brillante s'annonce. Le goût du style, de la sociabilité se développe, le langage s'affine, mais le parallélisme de l'instruction et de l'éducation est rompu.

Le côté moral est négligé, souvent ridiculisé, l'esprit chrétien fléchit, la femme s'en ressent et va voir se desserrer les principes protecteurs de sa dignité sociale.

Son intellect prend une orientation nouvelle, ses rêves s'ouvrent du côté d'une liberté plus grande, mais sans contrepoids et dès lors périlleuse. La gloutonnerie des plaisirs et des frivolités, suivant l'expression d'une femme d'esprit, va accroître le danger.

Le savoir est dithyrambiquement vanté ; elle rougit de sa prétendue insignifiance intellectuelle et va courir vers les précipices d'une instruction que ne règle plus la morale. Certaines femmes amoureuses de l'esprit nouveau s'en font les coryphées, ces messagères de l'émancipation sortent de leurs cadres naturels religieux et reprennent des attitudes païennes.

Tout aussitôt leur prestige moral décroît, l'auréole est arrachée de leur front et dès lors l'appréciation des humanistes, des poètes, change à leur endroit et de leurs plumes acérées tombent les mêmes saillies outrageuses que lui prodiguaient les auteurs de l'antiquité.

Un jurisconsulte de la fin du xv[e] siècle écrit : « Les femmes sont crédules, cruelles, vicieuses, avides de crédit, incapables de garder un secret. »

Erasme traitait la femme avec dédain, Rabelais avec cruauté : « La femme, fait-il dire à Panurge par Pantagruel, est gonflée d'orgueil, d'outrecuidance, querelleuse, malsonnante comme une cornemuse. »

Montaigne déclare d'elle « que son honnêteté peut être contenue en une page, ses faiblesses en soixante. »

Le temps marche. Beaumarchais, dans son *Mariage de Figaro*, s'écrie : « O femme, femme, créature faible et décevante ! nul animal créé ne peut manquer à son instinct, le tien est-il donc de tromper ? »

La Fontaine, Saint-Evremond et Boileau n'ont pas plus de galanterie.

Une certaine fièvre érotique pousse bien toujours vers la femme, mais ses thuriféraires, dans ces milieux à esprit nouveau, ne lui prodiguent qu'un encens grossier, frelaté et intéressé.

Que nous voilà loin de l'idéal féminin des périodes chrétiennes ou chevaleresques, et comme la qualité de l'amour a changé !

Molière est arrivé et avec lui le décochement de la verve la plus satirique contre les Célimène de son *Misanthrope* et le grotesque trio de ses Bélise, Armande et Philaminte de ses *Femmes savantes*.

En général, voici l'opinion de notre grand comique sur les femmes :

> Leur esprit est méchant et leur âme fragile ;
> Il n'est rien de plus faible et de plus imbécile.

Il est vrai que les troubles de son intérieur domestique n'étaient pas faits pour rendre sa plume moins acerbe.

Les femmes philosophes vont entrer en scène et leur influence perverse va s'étendre sur la société.

Ces femmes ont un grand bagage littéraire, scientifique même, elles sont encyclopédiquement instruites comme certains les voudraient toutes aujour-

d'hui. Leurs livres de chevet sont les *Contes* de la Fontaine, les *Lettres Persanes*, la *Nouvelle Héloïse*, *Manon Lescaut*.

Elles sont toutes des transfuges de la vieille morale et mordent à belles dents dans le fruit défendu.

Leurs personnalités sont encombrantes et leur amour d'une liberté sans frein les porte à s'abandonner « à la bonne loi de nature » dont parlait Régnier, aux impulsions sensuelles et impératives dont J.-J. Rousseau préconisait les droits.

Dans leurs cénacles libidineux, ces femmes affranchies se livrent à toutes les licences, leur pédantisme est excessif; elles s'inclinent servilement sous la dictature souveraine de Voltaire qui est leur directeur laïque, elles applaudissent à toutes ses railleries.

C'est Mme du Deffant, amie de Walpole, de Voltaire, de d'Alembert surtout. Son intelligence est vive, tranchante, mais ses mœurs sont d'un décolletage absolu. C'est Mlle de L'Espinasse, amoureuse des mathématiques et plus encore du mathématicien d'Alembert. Chez l'une de ces femmes on discourt à perte de vue sur la psychologie amoureuse et les mauvais bruits qui courent sur le soleil.

Chez Mme du Chatelet, Voltaire est harcelé pour donner des explications sur la nature du feu.

Chez Mme de Tencin, mère illégitime de d'Alembert, on a un culte fanatique pour l'*Esprit des lois*. Cette femme très adulée et d'accès plus que facile renvoyait avec morgue à ses intellectuels adorateurs l'encens qu'ils brûlaient devant elle en les appelant « ses bêtes et sa ménagerie ».

Dans le salon de Mme Geoffrin, véritable bureau d'esprit où se rendaient fidèlement Fontenelle, Marivaux, Marmontel, Montesquieu, on tenait des propos dont la crudité eût scandalisé les halles.

D'Alembert, dans ce même salon, s'avisa un jour de la disparition d'un vieux monsieur à l'allure triste qui se tenait invariablement au coin de la cheminée :

il le prenait pour un Céladon discret et langoureux. « Qu'est donc devenu ce vieux monsieur ? » demanda-t-il à son amphitrion féminin. « Ah ! ce vieux monsieur, répartit Mme Geoffrin en souriant, c'était mon mari, il est mort. » Ce fut là toute son oraison funèbre. La chronique ne dit pas ce que le vieux monsieur si discrètement disparu devait penser de sa savante moitié, mais il est permis de supposer qu'il appartenait à cette catégorie de maris dont parle La Bruyère qui, au moins une fois par jour,« se repentent d'avoir une femme et qui envient le sort de ceux qui n'en n'ont point. »

Que pouvaient être les intérieurs de ces épicuriennes, de ces femmes orageuses et fanfaronnes de vices avec leurs pudeurs absentes et leur affranchissement si complet des entraves conjugales ? Elles avaient des clartés sur tout, excepté sur la question des devoirs. Est-il étonnant qu'après avoir fréquenté ces idoles, Marivaux ait dit : « J'ai passé ma vie à faire sortir l'amour de toutes les niches où il se cachait, sans qu'il en soit sorti le moindre effluve de dignité. »

*
* *

Nous venons de tracer un lamentable tableau des conséquences d'un faux féminisme et de la dégénérescence fatale qui frappe la femme riche d'instruction et indigente de morale ; ne demeurons pas sous ces impressions douloureuses, quittons cette ambiance fétide.

Hâtons-nous de dire que ces désordres sociaux n'avaient pas en France un caractère général et que tandis qu'une soi-disant élite intellectuelle portait de si grands défis à la morale, une multitude d'autres femmes, dans les paisibles recoins de nos provinces notamment, gardaient fidèlement des trésors de

probité, d'honneur et vivaient sous la double auréole du respect et de l'amour.

Faisons mieux, et pour nous consoler grandement des défaites morales dont les XVIe et XVIIIe siècles nous ont donné l'humiliant spectacle, voyons ce que fut le XVIIe siècle qui avait si brillamment repris contact avec l'idéal chrétien.

Pendant ce siècle la femme fut relevée par Corneille et Racine; Fénelon avait tracé de sa plume de cygne un plan d'éducation capable d'accroître l'influence féminine par une augmentation de vertus, et Mme de Maintenon, qui, malgré tout, eut un grand rôle pédagogique et fut une éminente éducatrice, avait poussé ses pupilles de Saint-Cyr dans des voies de clair bon sens et de sagesse.

A cette époque un grand souffle spiritualiste berça la France et nous pouvons compter dans Paris même, un essaim de jeunes femmes héroïques qui emploient leur vie, leur intelligence, leur ascendant social, à favoriser le bien et à mettre en évidence les vertus auxquelles le christianisme seul donne une valeur d'épopée.

Ces femmes à culture intellectuelle intensive ne sont pas à la merci des gazetiers de leur temps, elles leur échappent, mais c'est le burin de l'histoire qui a livré leurs œuvres et leurs noms à l'admiration universelle.

C'est la duchesse de Liancourt au savoir si vaste, à la piété si fervente ; le grand Arnauld, Pascal et Nicole étaient les ornements de son salon.

C'est Mlle Legros, cette coadjutrice de Vincent de Paul qui jette les trésors de son âme dans la fondation de ces sublimes vestales dont les cornettes allaient abriter tant de misères physiologiques et morales et qui pour l'honneur de la France ayons-en l'espérance tenace, continueront à projeter leur radieuse blancheur sur le monde.

C'est Mme de Miramion, fondatrice d'un refuge

pour les femmes tombées dont les âmes en pleurs voulurent se racheter par le repentir.

Ce sont Mmes de Lamoignon, Goursault, Pollalion, de Gondi, la présidente Herse, devant lesquelles il faut incliner la vénération et la reconnaissance de la France, pour les œuvres qu'elles ont fondées, soutenues et qui ont jeté leur héroïsme à tous les échos.

Ces femmes comparables à de hautes futaies morales ou à des constellations radieuses dans un ciel parfois troublé, qui relevaient si haut l'idéal féminin, s'inspiraient des directions de Bossuet, Bourdaloue, Vincent de Paul et Fénelon.

Elles obéissaient à l'impulsion de ce christianisme dont Renan a précisé par ces mots (dans ses *Origines*) le caractère social et civilisateur : « Le christianisme a été un vaste ministère de bienfaisance et de secours réciproques, où les deux sexes apportaient leurs qualités diverses et concertaient leurs efforts en vue des misères humaines » ; ce christianisme que Pasteur, dans son discours de réception à l'Académie Française, dénommait « un idéal religieux, source vive des grandes pensées et des sublimes actions. »

C'est donc à garder un tel idéal que doivent travailler les féministes réellement soucieux de la dignité et de la mission féminine.

On peut et on doit assurément rêver le développement intellectuel et social de la femme, l'élargissement de son champ d'action et de liberté, une plus grande extension de sa personnalité, une défense plus grande contre le despotisme de l'homme, une protection plus sévère de son honneur, de son bien et de son salaire, mais ce qui importe par dessus tout, c'est de la défendre impérativement contre tout ce qui pourrait altérer sa beauté morale, sa poésie, sa grâce et sa pudeur, qui sont les plus beaux fleurons de sa couronne.

Une congressiste bien inspirée disait naguère au

congrès féministe de Bruxelles : « De grâce, faisons de la liberté, mais avec prudence, de peur que nous ne nous exposions à faire du libertinage. »

C'est là, en effet, qu'est le suprême danger. Oui, que la femme s'instruise, mais sagement, sans forcer sa mentalité, évitons d'accroître dans notre société française la postérité des Philaminte.

Repoussons avec la plus intense énergie le rêve d'une certaine égalité avec l'homme, ce qui serait un outrageant oubli de sa nature, une méconnaissance de sa sentimentalité, de sa délicatesse, de son intéressante et coquette faiblesse.

Quel serait son sort si un pareil réalisme l'envahissait ? ainsi dénaturée, extériorisée et déclassée, ayant fui son sexe, selon l'expression d'un poète latin, elle perdrait sa séduction, sans acquérir les qualités de l'homme dont elle deviendrait la concurrente farouche.

Une telle femme serait la création d'un être hybride, vêtue d'une masculinité grotesque qui la ferait ressortir du domaine de la tératologie en la rendant encline aux glissades des courtisanes, selon les justes expressions de Proudhon et d'Alexandre Dumas.

Et quand viendrait pour elle l'amère saison de la vie, ces jours tombants et sombres qu'on appelle la vieillesse, la perte de ses charmes, quel serait son sort ?

Rejetons implacablement ce féminisme, cosmopolite, sophistique et outré, chanté chez nous par des célibataires exaspérées ou récalcitrantes, se retirant sur je ne sais quel mont Aventin pour y clamer leur programme de combat.

Regardons comme la plus dangereuse des utopies, cette conception d'affranchissement intégral qui irait jusqu'à vouloir introduire la femme dans nos arènes politiques.

Quelle serait son attitude au milieu de ces houles

humaines où germent tant de bassesses, de cupidités, de marchandages ?

Et dans ces milieux que deviendraient la justice, le droit et la conscience, si de jolies oratrices se mêlaient aux débats fébriles, si elles y jetaient leur coquetterie, « leur pathétique subtil » et leurs charmes fascinateurs qui sembleraient dire : « qui m'aime me suive ! »

Dans de telles mêlées nous verrions journellement aux prises des Ménélas et des Pâris ; les votes risqueraient de dépendre d'une impression de cœur ou d'épiderme. N'est-on pas en droit de penser que bien des volontés et des consciences pourraient faiblir devant l'ascendant de ces adversaires en jupons et de ce flirt parlementaire ? Turenne eût-il gardé l'intégralité de son indépendance devant la sœur du grand Condé ? Tallien devant Mme de Fontenay ? Châteaubriand devant Mme Récamier ? Litz devant la princesse de Wittgenstein ? Nelson devant Lady Hamilton, alors que dans un billet resté célèbre le vainqueur d'Aboukir lui disait « être prêt à tout pour lui plaire même contre ses opinions et sa conscience » : ce billet ne rappelle-t-il pas ces vers enflammés de La Rochefoucault pour la duchesse de Longueville :

Pour mériter son cœur et plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre au roi, je l'eusse faite aux dieux ?

Depuis les temps les plus reculés jusqu'aux courtisanes royales, honte de notre histoire, des femmes du Directoire jusqu'à nos jours, n'avons-nous pas vu des hommes, réputés inflexibles comme des chênes, traînés en captifs par un cheveu de femme ? La faiblesse prosternée des Hercule et des Samson aux pieds des Omphale et des Dalila est de tous les temps. Pourrait-on espérer encore que le déclassement de la femme et l'éparpillement de sa vie hors du foyer

fortifierait son rôle maternel et multiplierait les berceaux d'enfants dans notre patrie où la population est en train de tarir? Il serait puéril de l'espérer.

Ramenons donc tous les programmes féministes dans un cénacle bien français, où on élaguera tout esprit de thèse, de cabotinage, en les faisant passer par le crible de la sagesse et du bon sens national. Lançons la femme dans les œuvres sociales où son action peut devenir féconde, faisons un constant appel aux réserves d'héroïsme que son âme recèle: son amour réveillerait les cœurs si souvent étouffés sous l'égoïsme. Son esprit de générosité, d'abnégation adoucirait les angles et rapprocherait les classes.

Sous ces aspects souriants, nous reconnaîtrions les descendantes de ces lointaines aïeules qui avaient une si belle conception de l'amour et de la féminité. Au lieu de rêver à leur masculinisation, elles voulurent rester femmes, se contentèrent, ainsi qu'il a été dit, « d'agrafer l'armure des chevaliers, de broder des écharpes pour récompenser leurs exploits et, agenouillées dans les temples de Dieu, enveloppées dans les spirales de l'encens, priant pour leurs succès. »

Voilà le vrai rôle de la femme : il peut paraître modeste, humble, trop voilé à quelques uns, mais, en réalité, il est grand et répond bien à la conception qu'en avait une femme qui s'y connaissait, Mme Necker de Saussure: « Les femmes, disait-elle, sont faites pour remplir les intervalles de la vie, comme ces duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaines ; à première vue ces duvets ne sont rien et cependant tout se briserait sans eux. »



RAPPORT

SUR

UN MANUSCRIT CONCERNANT L'ACADÉMIE

DÉCOUVERT

Par M. Ch. VINCENS

Membre de la Classe des Lettres

Messieurs,

Un ami m'a fait remettre dernièrement un manuscrit trouvé dans de vieux papiers, salis et jaunis par le temps, et dont l'écriture, bâtarde courante et régulière, eût suffisamment indiqué l'époque déjà bien ancienne, si la première page ne l'avait pas précisée avec une date : *4 mai 1791*, et sous le titre : *Discours de réception à l'Académie*.

Que cette Académie fût celle de Marseille ou toute autre, le manuscrit offrait de toutes manières un intérêt spécial. Je me hâtai donc de lire ces pages et, arrivé à la dernière, je trouvai au bas la répétition de la date *4 mai 1791*, mais accompagnée du mot *Marseille*.

Mon intérêt, dès lors, redoubla, car il y avait quelque probabilité que ce fût là le manuscrit du discours de réception de l'un de nos prédécesseurs du XVIIIe siècle ; et je voulus, bien naturellement, découvrir quel était ce prédécesseur.

Malheureusement, le manuscrit n'était pas signé, ne portait aucun nom et, de plus, par une regrettable omission, le récipiendaire, tout en parlant avec grands éloges de son prédécesseur au fauteuil académique, ne le nommait pas. Je cherchai alors dans le

cours de ce morceau d'éloquence des passages qui pourraient me mettre sur la voie; et je vis, dès la troisième page, que l'auteur rappelait diverses particularités de la vie et des aptitudes de celui à qui il succédait, et qui, disait-il, étaient aussi les siennes propres : « Ne désapprouvez point, messieurs, » — je cite textuellement — « que j'entre dans le détail d'une « comparaison qui flatte tout à la fois mon amour-« propre et mon attachement pour lui : mais je trouve « tant de ressemblance dans le goût qui dirigea ses « études et dans l'instinct qui présida à la marche que « j'ai suivie dans les miennes ; la carrière de sa vie « civile, littéraire et publique a tant d'affinité, tant de « points d'assimilation avec celle que j'ai parcourue, « que je peux encore paraître excusable, si je m'en « glorifie, en avouant surtout que la sienne fut distin-« guée par des succès, et que la mienne n'est encore « marquée que par des efforts. »

Il était clair, d'après ces lignes, que le récipiendaire et son prédécesseur avaient été, tous les deux, des hommes de lettres, des hommes publics, et politiques peut-être. — Et, en effet, il ajoutait plus loin : « Appelés tous deux par la confiance honorable de « nos concitoyens à porter les vœux de notre Patrie « dans le sein de cette auguste Convention Nationale, « nous admirâmes ce concours d'évènements qui, « nous liant l'un à l'autre par les mêmes goûts et les « mêmes principes, nous jetait dans la même carrière « et nous imposait les mêmes devoirs. »

Il n'y avait donc pas à s'y tromper: les deux académiciens avaient été députés de Marseille et, puisqu'il en était ainsi, mes recherches quant au récipiendaire restaient circonscrites sur un plus petit nombre d'Académiciens, — lorsque, à la page suivante, j'eus comme un trait de lumière: il y était fait mention d'un discours du prédécesseur dans lequel celui-ci « avait développé toute la force d'un

« style précis et serré, quoique toujours élégant et « pur. » — Je cite encore le manuscrit ; — « Son dis- « cours sur l'*influence du Commerce et de la Naviga- « tion sur les mœurs des peuples*, profondément pensé « et fortement écrit, suppose un haut degré de « connaissance des hommes et des gouvernements. « Vous sûtes l'apprécier, Messieurs ; j'étais son con- « current, il me devança dans la carrière : il obtint la « palme littéraire. Vaincu, j'applaudis à sa victoire, « et me crus assez récompensé d'avoir osé la lui « disputer. »

Il y avait donc eu un concours, et c'est le prédécesseur qui avait obtenu le prix. Or, je me rappelais que j'avais dans ma bibliothèque une plaquette éditée en 1777 et qui était un *Discours sur l'Influence du Commerce et de la Navigation*, etc. Je m'empressai de le consulter: c'était bien celui-là, et ce travail était dû à M. Liquier, négociant de Marseille; j'ai cherché alors dans nos registres, et j'ai trouvé à l'année 1777, dans le 6e volume de nos procès-verbaux la mention de ce concours, pour lequel furent présentés sept mémoires, et celui de M. Liquier remporta le prix au jugement de l'Académie. — Il fut lu dans la séance du 25 août 1777 et inséré au Recueil de la même année, pages 1 à 74.

Ce succès était un titre aux suffrages de l'Académie pour un fauteuil vacant ; mais ce n'est qu'en 1785 que M. Liquier fut élu — le 2 avril — et, il mourut quatre ans plus tard, en mai 1789. — Député et négociant, il avait été le fondateur d'une importante maison de commerce qui, jusqu'à ces toutes dernières années, a été très honorée à Marseille sous la raison sociale Liquier, Dalbis et Molines ; et ce n'était pas le premier exemple, dans notre Académie, de grandes qualités commerciales conciliées avec l'amour des Lettres.

Le prédécesseur du récipiendaire était donc Liquier. Ceci étant bien établi, il restait à découvrir

l'auteur du manuscrit qui nous occupe; c'était évidemment un homme de goûts littéraires comme Liquier, et qui avait été député comme lui tout en étant, comme lui, négociant à Marseille. Cela ressortait clairement de ce qu'il constatait lui-même dans son discours de réception à l'Académie.

Mais, devant cette évidence, je fus saisi d'une très vive appréhension au sujet de ce que j'avais pu établir dans mon livre sur l'« ordre de succession aux 40 fauteuils de l'Académie de Marseille depuis sa fondation. » — Vous savez, en effet, Messieurs, avec quelle peine je suis arrivé à reconstituer cet ordre de succession : ni dans les procès-verbaux des séances d'élection, ni dans les discours de réception (et celui qui nous occupe en est la preuve encore,) ni dans nos Mémoires et Recueils, je ne trouvais pas toujours des indications suffisantes sur les noms des prédécesseurs; et, souvent, j'avais dû procéder comme à tâtons, et uniquement par la concordance de la date de l'élection dans une classe avec la date d'un décès survenu antérieurement dans la même classe.

J'étais donc très anxieux de vérifier quel était l'académicien que j'avais donné pour successeur à Liquier, mort en 1789. N'allais-je pas constater une erreur d'attribution de fauteuil ? Et, quand le discours manuscrit du récipiendaire démontrait clairement, je le répète, que celui-ci avait été, comme Liquier, un négociant et un homme public à la fois, n'aurais-je pas inscrit après Liquier un académicien quelconque élu peu après son décès ? Le manuscrit de mai 1791 n'était-il pas, peut-être, un acte d'accusation contre l'exactitude de mon travail, ne pouvait-il pas, en démontrant le peu de solidité de mes rapprochements de dates et de qualités, renverser tout mon échafaudage de fauteuils ? d'autant plus que, en 1790, il n'y avait pas eu d'élection, mais en

1791 avait été élu le docteur Calvet, chirurgien, correspondant de l'Académie des Inscriptions, de Paris, qui succédait à M. de Luminy, mort en 1789. L'aurais-je donné pour successeur à Liquier, mort également en 1789? C'eût été bien possible, vu la date de l'élection.

Cependant, j'avais pris à tâche de tenir compte, dans mon « ordre de succession », des aptitudes, des goûts et des travaux de chaque nouvel élu pour ne le faire succéder qu'à un académicien ayant eu une notoriété de même nature et, par conséquent, dans la même classe. Mais une confusion était possible. et aussi, une erreur.

Messieurs, j'ai ouvert mon livre avec l'émotion d'un auteur qui peut être reconnu en faute... et j'y ai vu que Liquier, fauteuil 17, avait eu pour successeur, le 4 mars 1791, *Michel Roussier, négociant, ci-devant député à l'Assemblée Nationale et actuellement président du Directoire du district*.

Je vous certifie, Messieurs, que j'ai éprouvé un sentiment de bien vive satisfaction : non pour moi-même, à vrai dire, mais parce que cette rencontre toute fortuite du manuscrit Roussier confirmait l'exactitude de mon travail et en consacrait la valeur que vous avez bien voulu lui attribuer.

C'est donc le discours de réception de Michel Roussier que j'avais eu la bonne fortune d'avoir en mains. Nous ne le possédons pas dans nos archives, et c'était regrettable car, à en juger par divers passages, l'auteur devait être un esprit cultivé, élevé; mais il est fort intéressant d'y voir comme le reflet des idées du temps et, par suite, un libéralisme parfois outré, puisque, ayant pris pour sujet de son discours : *L'influence d'un gouvernement libre sur les Lettres, les Sciences et les Arts*, Michel Roussier exagérait l'action de la République dans le progrès normal des Sciences, des Arts et des Lettres, et il en

arrivait à être injuste envers la Royauté qui, cependant, avait su faire, je crois, de grandes choses et inspirer de belles œuvres. — D'après lui, au contraire, « une suite de règnes n'est souvent qu'une « suite de malheurs et de désordres. » — J'imagine que deux ans plus tard, en 1793, Michel Roussier dut se convaincre que cette appréciation pouvait bien plus justement s'appliquer à un autre régime que la Royauté. — Il ne faut voir dans ces exagérations que la conséquence des idées de l'époque, et de la tendance que chacun avait, sans bien s'en rendre compte, à faire parade de sentiments révolutionnaires, dans la crainte de paraître suspect.

Je néglige donc cette partie du discours de Michel Roussier et je préfère vous donner quelques extraits de cette intéressante étude et, notamment, vous citer son opinion sur la liberté de la presse qu'il appelait « le fruit précieux des gouvernements libres » : « La « liberté de la presse, — disait-il, — rend le méchant « circonspect, elle impose un frein à l'administra- « teur, au comptable, à l'homme revêtu d'un carac- « tère public. Elle détruit cette apathie qui, dans un « régime arbitraire, donne au crime la certitude de « n'être point dévoilé ou d'étouffer la voix du dénon- « ciateur. L'homme contenu par l'opinion publique, « toujours surveillante parce qu'elle est toujours « éclairée, connaît ses devoirs et met au premier « rang celui de les pratiquer. La liberté de la presse « ouvre toutes les carrières que l'esprit humain est « capable de parcourir, elle brise toutes les entraves, « elle permet de tout dire et empêche de tout « oser. »

C'est aussi bien dit que justement pensé ; mais c'était encore là l'illusion d'un esprit généreux, car on était à peine dans la première période de ce pouvoir de la Presse dont on devait bientôt déplorer les excès inattendus.

C'est avec la même sincérité que, plus loin, Michel Roussier critiquait la censure : il plaignait « le sévère « scrutateur des pensées qui, la hâche de la censure « à la main, porte la mort dans un écrit plein de vie « et de chaleur. »

En somme, ce discours — très bien écrit et d'un bon style, malgré quelques boursouflures qui en sont comme la date, — démontre que Michel Roussier était un homme de goût, instruit, et dont l'esprit était ouvert à toutes les manifestations de l'intelligence. Il appartenait, d'ailleurs, à une vieille famille marseillaise et l'un de ses oncles, l'abbé Roussier, né à Marseille en 1716, a laissé un nom célèbre dans l'histoire de l'art musical, par son *Traité des accords et de leur succession, selon le système de la basse fondamentale.* Il est l'auteur d'une bonne partie du troisième volume de l'*Essai sur la Musique,* de La Borde, qui, dit Fétis, n'a pas mis de borne aux éloges qu'il accorde à ce théoricien.

Michel Roussier mourut le 29 janvier 1806. Il avait épousé une D[lle] Vidal. — Ses descendants sont encore aujourd'hui entourés de la considération générale ; mais il ne faut pas le confondre avec l'un de ses trois fils qui portait le même prénom que lui (1) et qui épousa M[lle] Lucile Esparron. Celui-ci a été, de 1823 à 1841, secrétaire de la Chambre de Commerce de Marseille, où lui succéda notre brillant et regretté confrère S. Berteaut.

(1) Ces trois fils de l'ancien Député de Marseille à la Convention Nationale ont fourni, à leur tour, une carrière des plus honorables et des plus utiles : *Michel* fut secrétaire de la Chambre de Commerce; *Alexandre* a été l'une des lumières de l'Assurance maritime dans notre ville ; et *Casimir*, président du Tribunal de Commerce, membre du Conseil municipal, a eu pour fils *Louis*, juge au même Tribunal, adjoint au maire de Marseille. — Son petit-fils, *Melchior Roussier,* assureur, chevalier de la Légion d'Honneur, résume aujourd'hui les titres de cette famille à l'estime de ses concitoyens.

Ces souvenirs, Messieurs, ne vous sont certainement pas indifférents, car notre Compagnie a toujours attaché un grand prix à tout ce qui intéresse ses membres ; et je suis heureux que la circonstance m'ait permis de remettre en lumière deux de nos prédécesseurs qui, tous deux négociants et députés, honorèrent beaucoup notre Académie ; mais ma communication a encore une autre conséquence, puisqu'elle démontre une fois de plus le soin qu'apportait notre Compagnie à se recruter parmi les plus éminents de nos concitoyens. Nous continuons, d'ailleurs, cette tradition, qui maintient le haut relief de l'Académie de Marseille dans l'estime publique.

PUGET INCONNU

ÉTUDE TECHNIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

PAR

M. Ferdinand SERVIAN

Membre de la Classe des Beaux-Arts

On n'a pas tout dit sur Puget, bien qu'on s'accorde généralement à le croire. Evidemment, les phases de son génie protéiforme ont été étudiées avec l'attention qu'elles méritent. Toutefois, on a négligé jusqu'ici d'examiner à fond sa technique. Et puisqu'il a été démontré que Puget ne fut, en somme, qu'un ouvrier, il m'a paru essentiel de pénétrer plus avant dans l'atelier secret de son esprit, afin d'y découvrir non pas la cause-principe de ses conceptions, mais tout uniment de quelle manière il procédait à l'élaboration matérielle de ses œuvres. On a peut-être aussi oublié de se demander si, en dehors des ouvrages connus et catalogués, il ne serait pas possible de trouver d'autres manifestations de sa maîtrise renfermant des indications susceptibles d'éclairer d'un jour plus décisif encore les opinions déjà formulées à son endroit.

C'est à remplir ce double but que je consacre aujourd'hui cette très brève étude où se trouvent condensées les observations qui m'ont été suggérées par une patiente analyse et une recherche inces-

sante des œuvres de ce maître. On a surnommé Puget le « Michel-Ange français »; cette appellation est exacte en ce sens qu'il fut tour à tour sculpteur, peintre et architecte, et aussi parce que, brisant le moule de l'Art grec, il demanda au marbre ce que les sculpteurs classiques le croyaient incapable de produire : le mouvement et la vie. Néanmoins, par une singulière anomalie qui explique, en définitive, combien les principes posés par l'antiquité sont immortels, un geste familier à Puget ce sera celui qu'accuse nettement le bras de l'*Hercule Farnèse*. Il est même indiscutable, à mon sens, que l'œuvre de Glycon a inspiré à Puget le *Milon de Crotone* tout entier, car l'illustre sculpteur français, qui poursuivait presque toujours l'idée de force à travers les accidents de la matière, ne pouvait trouver un type plus complet et mieux approprié à ses conceptions que celui de l'Hercule Farnèse flanqué de sa peau de lion. L'attitude diffère, mais le visage a des points de contact avec celui du vainqueur des jeux olympiques. En montrant son personnage au repos, Glycon ne faisait qu'obéir aux lois de la statique dont les Grecs, à l'exception de ceux de la décadence, étaient si profondément respectueux. Un de nos sculpteurs contemporains, M. Boucher, déclarait naguère, à propos de la statue de Renan, que l'homme n'est en réalité lui-même qu'au repos.

Puget, cédant à son propre instinct, identifiait tout naturellement son exécution à celle de Michel-Ange. Mais, il faut le reconnaître, Puget ne tourmenta pas la matière comme le fit souvent son illustre confrère toscan, dont le cerveau bouillonnant communiquait à la main des commotions qui lui faisaient renverser les règles les plus élémentaires de la sculpture et les principes essentiels de l'anatomie. Puget cherchait à faire mouvoir ses personnages pour avoir des moyens d'exécution divers et nombreux. On peut dire qu'il a été le premier à mettre en action les

statues équestres. Quelques légers écarts exceptés, l'ensemble de sa technique s'accorde avec le travail de la nature, tandis que chez Michel-Ange, elle dépasse les limites de la vie, ce qui peut être considéré comme le *summum* du génie, mais ce que l'on ne saurait admirer sans réserve au point de vue du métier.

Quand on se trouve en présence des œuvres de Michel-Ange on est saisi, du premier coup, par l'impression qu'elles dégagent. Elles agissent fortement sur l'esprit : son *Moïse*, tranquille et solitaire, respire une puissance majestueuse qui frappe, retient et fait songer. On devine un monde en germe derrière ce front et ces yeux si profondément mystérieux. Avec Puget, rien de semblable : il veut animer la matière sans préoccupation d'ordre philosophique. Que lui importent les vastes pensées qui agitent les hommes ! Ce qu'il veut, c'est se griser avec son outil et par son outil, auquel il demandera tout ce qu'il peut donner. Et là, dans le champ de l'exécution manuelle, il est, ce semble, supérieur à Michel-Ange. Des erreurs de proportion peuvent être relevées, mais elles sont sans importance et sans répercussion directe sur l'ensemble comme celles que l'on remarque sur le *Faune*, où la matière a manqué à l'artiste, et dans *Andromède*, dont la figure est trop petite. Je me rappelle avoir examiné un dessin d'une incontestable authenticité où l'on voit un bras s'agitant en guise de signal et dont les proportions sont très exagérées, mais où le geste est si naturel, que l'on oublie ce petit accroc donné à la syntaxe pour ne songer qu'à l'énergie de l'expression. Ce signe d'appel, bien propre à souligner nos troubles intérieurs, est une notation coutumière de sa pantomime. On le retrouve dans maints dessins et notamment dans celui que possède M. Ricard, frère de l'éminent portraitiste français, et qui représente une *Vue de San-Remo*.

Puget semble, d'ailleurs, s'être attaché plus particulièrement à l'étude du bras et du torse. Le bras, souvent rejeté en arrière, à l'instar de celui de l'Hercule Farnèse, nous le trouvons non-seulement dans le Milon et les Cariatides, mais encore dans un grand nombre de morceaux, tels que la *Lapidation de saint Etienne* et le *Guerrier blessé*, qui figurent dans le cabinet du collectionneur que je viens de citer. Cette dernière terre cuite, très tourmentée, nous montre le guerrier arc-bouté par son coude, lequel est appuyé sur un bouclier, près d'un casque à panache. Les pectoraux sont très saillants et le sternum est indiqué par une ligne creusée qui ajoute encore à leur vigueur gymnastique. La bouche, toujours fermée chez les athlètes de la sculpture antique, est ici ouverte; elle contribue à donner le maximum de vérité, ce qui était pour le sculpteur le but à atteindre. Jamais il n'a été plus tourmenté qu'en exécutant cette statuette qui donne l'illusion d'un écorché, et ni l'*Hercule terrassant l'Hydre de Lerne*, du musée de Rouen, ni les Cariatides, ni l'*Education d'Achille* n'arrivent à un pareil paroxysme. C'était là évidemment un défi que Puget s'était jeté à lui-même comme pour exciter davantage sa verve dramatique et féconde. Cependant, quoi qu'on en ait dit, il savait apporter de la mesure même dans les situations les plus propres à émouvoir et à déterminer la déformation matérielle et morale de l'être. Si l'on examine son Milon, on ne tarde pas à être frappé de ce fait que, malgré l'énormité voulue des proportions et l'extrême mobilité des ressorts musculaires, rien n'est physiologiquement outré et que tout, au contraire, est ramené à un type rigoureusement juste. On peut même ajouter, en ce qui concerne les masses charnues, qu'elles présentent des plans moins anormaux que ceux au moyen desquels sont accusés certains bourrelets qui accidentent la poitrine de l'Hercule Farnèse. A propos des statues de saint

Sébastien et d'Alexandre Sauli, évêque, Florent le Comte dit : « Ces deux figures dans leurs différens « caractères renferment tout ce qui se peut souhaiter « de science et d'agrément ; c'est ce qui obligea Mon- « sieur Coypel, étant sur les lieux, de s'enquester « expressément de qui pouvoient être ces pièces que « la représentation seulement empêchoit de croire « antiques (1) ». J'ai conservé, d'autre part, le souvenir très vivace d'une académie d'homme, admirable dessin à la sanguine, appartenant à M. Cantini : Puget s'y est montré parfait. La charpente osseuse, revêtue d'une draperie de beaux muscles, se devine sous les multiples accents de la forme où glissent, comme sur le marbre, les reflets d'une lumière animant le torse d'une vie intense. Elle produit un certain contraste avec le dessin de l'Hercule terrassant l'Hydre de Lerne où la ligne a partout des soubresauts et des sinuosités qui font ressembler le morceau à une succession de courbes vagabondes. La même perfection se retrouve dans une petite statue en bois d'olivier représentant un *Guerrier frappé d'un trait*. Cette œuvre, qui fait partie de la collection de M. Grobet, est intéressante. La science anatomique y donne la main à celle du grand art, comme, d'ailleurs, dans la statue du musée d'Avignon : *Saint Pierre portant les clefs*.

Puget aime à mettre les torses en relief parce que ce travail lui permet de s'attaquer aux difficultés les plus grandes du nu ; il peut ainsi faire saillir le deltoïde et accuser les parties essentielles dans lesquelles réside l'idée de force physique. Le dos avec ses inflexions et ses renflements est une mine

(1) *Cabinet de singularitez d'architecture, peinture, sculpture et gravure, par Florent le Comte, sculpteur*, Paris, 1700, t. III. Remarquons, en passant, que cet auteur, quoique contemporain de Puget, n'hésite pas à le faire mourir à Toulon en 1693, ce qui constitue une double erreur biographique.

inépuisable d'observations pour le statuaire désireux de s'inspirer directement de la nature. Mais Puget semble s'être moins préoccupé des cuisses et des jambes, quoique dans certaines œuvres elles aient été particulièrement soignées. On dirait même qu'il a cherché à sacrifier les extrémités en choisissant les motifs qui lui permissent de le faire sans compromettre la dignité de son art. C'est ainsi que dans un grand nombre de morceaux les extrémités inférieures sont recouvertes de draperies finissant en queue de poisson, ou se confondant avec un motif de décoration architecturale. Est-ce à dire qu'il n'ajoutait aucune importance à la forme et à la structure des pieds? Il serait inexact de l'affirmer. Dans le Faune, les pieds et les mains ne sont pas faits, ils sont à peine épannelés. Il ne faudrait pas en tirer une observation d'ordre général, car ici il a attaqué brutalement le marbre et, sur le point de finir son travail, s'étant aperçu que les proportions n'avaient pas été observées, il a laissé son œuvre incomplète. Les Cariatides elles-mêmes ont les coudes raccordés. Ce qui prouve qu'il attachait une certaine importance à toutes les parties du corps lorsqu'elles étaient destinées à jouer un rôle dans l'ensemble, c'est qu'il posa pour le pied dans Milon au moyen d'un moulage, n'ayant pas trouvé son modèle apte à le représenter avec l'attitude voulue.

Par une opposition curieuse, Puget adorait les enfants et se plaisait à les faire revivre dans le marbre, sur la toile et le vélin. L'enfant est son personnage de prédilection ; il abonde dans tout son œuvre, il le répand partout. Et, quelque désireux qu'il soit de montrer sa science anatomique, malgré toute la joie qu'il éprouve à faire monter jusqu'à la surface les ressorts de la force, il ne consent pas moins à se priver de ces puissants moyens d'expression lorsqu'il s'agit de ciseler avec amour des bras grassouillets, des poitrines dodues, des visages

bouffis d'Assomption, sans jamais tomber dans le poncif ou la *morbidezza* qui caractérise la facture de la plupart des sculpteurs de son temps. Il est permis d'affirmer qu'il a excellé dans la reproduction lapidaire des enfants, des anges, des génies ailés et des amours. Jamais il ne m'a été donné de voir un enfant mieux sculpté que le Jésus assis sur les genoux d'une *Vierge* que possède Mme Dumon, veuve du regretté sénateur. Il s'abandonne avec nonchaloir, le dos appuyé sur le sein de sa mère, la main droite retombant en avant, la main gauche tendue vers le visage maternel. De ses doigts fuselés, il caresse les lèvres de la Vierge qui savoure en une extase divine les joies profondes d'une maternité idéale. Il serait impossible de rendre avec plus de précision et de naturel la posture de l'enfant, de modeler avec plus de souplesse le bras et le torse, de faire montre, en un mot, d'un souci aussi scrupuleux de la vie dans ses premiers bégaiements. Les artistes de la Renaissance ont donné à l'enfant un air vieillot, ceux des temps modernes ont accentué cette prématurité au point de vue moral. Puget seul les a pris sur le vif (1), ainsi que j'ai eu l'honneur de le faire ressortir dans une étude spéciale.

Notre sculpteur savait donc nettement sacrifier sa fougue sur l'autel de la vérité, s'attachant à être tour à tour vigoureux, souple, puissant, délicat, impétueux, attendri, suivant la nature des sujets ou des personnages. L'image de la femme le hanta peu. Ce père de de famille, ému devant le spectacle de l'enfance, ne

(1) Un architecte marseillais est possesseur d'un groupe de forme elliptique : « La Maternité » qu'il attribue à Puget en se basant sur certaines traditions. La Vierge, au milieu d'un nuage, tient un enfant au bras, tandis que Jésus est suspendu à son sein. Il y a du mouvement, de la grâce et de l'harmonie. L'allure est, en un mot, « pugetesque ». Cependant, la nature de la matière ne me permet pas de conclure avec certitude.

semble avoir poursuivi qu'un type féminin : la Vierge. S'il l'abandonne, il demande à la mythologie une héroïne. Il enfante alors *Persée et Andromède* et fait obéir son ciseau à la faiblesse de la chair. Ayant incarné l'idée de force dans l'homme, il incarnera celle de faiblesse dans la femme.

Même pour les accessoires, il conserve ce principe qui consiste à conformer l'exécution manuelle à la nature des objets. Les cassures des draperies ne sont raides qu'à bon escient, et leurs plis ne forment jamais une silhouette disgracieuse. L'arrangement est toujours motivé par l'attitude, le geste ou l'action intérieure des personnages. Une toile inconnue appartenant à M. Gibausset et représentant l'*Apothéose d'un martyr* offre un bel exemple de draperie. Dans cette peinture — une des plus belles de Puget — on remarque entr'autres personnages une jeune sainte qui occupe la gauche de la scène et dont les vêtements sont modelés avec une grande souplesse. Dans le dessin de saint Ambroise, les draperies ont une ampleur magistrale et concourent, presque autant que le personnage, à faire de ce morceau une page admirable et telle que l'on peut appliquer à chacune des lignes qui la composent le mot du poète latin sur les membres : *tot linguæ quot membra viro.* Un autre curieux spécimen de draperie nous est fourni par la maquette en terre cuite du même évêque, maquette que possède un riche collectionneur, M. Baudouin-Gounelle. Les plis de la chape empruntent les lignes les plus bizarrement tourmentées. On la dirait tailladée à grands coups de sabre ; elle semble participer à l'angoisse mystique, à l'exaltation morale de l'évêque — dont le corps ne se devine pas sous l'étoffe, ce qui est une singularité digne de remarque chez un pareil artiste (1).

(1) Cette terre cuite a subi du temps l'irréparable outrage. Le mot irréparable est bien celui qui convient, car le collectionneur marseillais, après avoir fait mettre la main droite qui

Le marbre lui a également fourni sur ce point l'occasion de montrer la souplesse de son outil qui sut se transformer plus d'une fois en aiguille de fée. Il a traité les cheveux d'une manière presque uniforme en sculpture, et sans intérêt esthétique dans le domaine de la peinture. Les bustes de Louis XIV déroulent de longues spirales floconneuses et épaisses, trouées de notes ombreuses, donnant l'illusion d'une longue théorie d'anneaux. Cette particularité est très visible dans un buste de ce roi qui fut donné par lui à l'archevêque de Narbonne et qui figure actuellement dans le musée de cette ville, après avoir été un des plus beaux ornements du palais archiépiscopal.

Il serait impossible d'arriver à cette conclusion que Puget avait une manière unique de travailler. A l'exemple de Michel-Ange, on l'a vu se ruer sur la matière et mettre au point telle partie de l'œuvre sans avoir encore effleuré l'épiderme des autres parties du marbre, lesquelles n'avaient pas su exciter au même degré sa fougue inspirée. Ce procédé de travail, qui fut en honneur parmi les sculpteurs italiens de la Renaissance, n'implique pas nécessairement chez celui qui l'adopte une impétuosité extrême dans l'exécution manuelle. Erigé en système, il devient une habitude d'école. Chez Puget, il n'était pas le résultat d'une habitude contractée au contact des sculpteurs italiens, mais une nécessité, un besoin absolu, à certaines heures, de matérialiser un rêve trop impatient. Aujourd'hui, nos statuaires ne pratiquent plus la même méthode. Les disciples de l'Ecole de David d'Angers, Ecole qui n'exclut pourtant pas l'énergie, procèdent par éliminations

manquait, par un habile praticien gênois, a dû l'enlever au nom de l'unité de l'œuvre; tant il est vrai que les restaurations, pour habiles qu'elles soient, ne réussissent qu'à montrer leur inanité.

générales et n'arrivent à la manifestation définitive de la vie que par un dégrossissage successif et d'ensemble, imitant en cela le travail de la nature ellemême.

Appelé en dehors de sa ville natale pour l'exécution de travaux divers, il négligeait souvent des morceaux qui, dès l'abord, l'avaient passionné au point d'en perfectionner les parties essentielles. Faisant allusion à son groupe d'Andromède délivrée par Persée, il écrivait à Louvois, le 20 octobre 1663 : « J'espère « que cet ouvrage sera plus beau et plus agréé que « celui de Milon, la pièce de marbre est sans aucun « défaut et blanche comme la neige. J'y ai travaillé « en divers temps cinq ans, y comprenant le modèle, « que j'ai fait aussi grand que le marbre. »

Il travaillait dans le silence et la solitude. Notre imagination nous tromperait si elle nous le montrait loquace et distrait, au milieu d'un parterre d'adorateurs et d'élèves venus dans son atelier pour assister aux tours d'adresse du maître. Il se plaisait, au contraire, à s'enfermer en tête-à-tête avec son œuvre, à s'isoler. Écoutons son ami De Dieu, sculpteur ordinaire du roi : « Pendant qu'il travaillait, il « n'aimoit pas être interrompu pour ne pas perdre « ses idées, méditées et corrigées dans son esprit. Ce « qui faisoit dire aux personnes qui alloient chez lui « par curiosité qu'il étoit impraticable parce qu'il ne « vouloit voir personne pendant son travail, pour « ne pas dissiper son esprit extrêmement attentif à « ce qu'il faisoit. »

Si nous voulons avoir le dernier mot sur la technique de Puget, examinons une terre cuite brisée. Que voyons-nous? A l'encontre de la plupart des sculpteurs, Puget massait au moyen de larges boulettes, laissant de nombreuses chambres d'air, ne liant pas ses plans intérieurs par des ligatures molles destinées à donner la cohésion. Il ne songeait nullement à la cuisson lorsqu'il travaillait la terre

de l'Estaque ou de Saint-Henri, qui, sous ses doigts agiles, en dépit de joints mal fermés, s'animait rapidement d'une vie aiguë. Tandis que certains sculpteurs, comme Carpeaux, dont la facture n'est pourtant pas sans affinité avec la sienne, avaient constamment les lèvres argileuses, par suite de l'humectation de la matière devant former les linéaments, lui, procède par juxtapositions qu'il ne relie entr'elles que par la justesse de son coup de pouce primesautier. Une terre cuite, également inconnue, qui appartient au distingué bibliophile M. J. de Barbarin, *Milon attaquant un lion*, a été enlevée d'un seul jet. Ici, contrairement à la légende, le vainqueur des jeux olympiques est aussi le vainqueur du lion qu'il étreint avec fureur. C'est un amalgame de muscles et de chair qui palpite, s'élance et bondit. Certes, l'exécution en est sommaire, Puget ayant voulu exprimer succinctement une pensée, afin de se rendre compte du résultat que pourrait donner une œuvre définitive ainsi conçue, mais elle vient corroborer d'une manière complète les remarques précédentes (1).

Toutes les terres cuites doivent être regardées comme des maquettes. M. Daignan, amateur marseillais au XVIIIe siècle, possédait les modèles de *Saint Nicolas*, exécutés pour Gênes. Le groupe *Borée enlevant Orythie*, du Musée de Toulon, a été, sans doute, la première pensée d'une œuvre plus considérable, de même que le *Neptune écrasant un*

(1) Un artiste de Marseille possède un haut relief en terre grasse représentant « l'Adoration des Bergers » et qui, malgré quelques dégradations, est un morceau de premier ordre. Il révèle certaines irrégularités dans l'exécution, mais on remarque un bras et un torse qui ne peuvent être, à mon avis, que l'œuvre de Puget. La tête d'un des personnages ressemble à celle du sculpteur; cette similitude se retrouve dans maint tableau, notamment dans la *Sainte Famille* qui décore le grand panneau du salon principal de l'hôtel de M. le marquis de Saporta, à Aix.

dauphin (collection Baudouin-Gounelle). Cette dernière nous montre le dieu de la mer, le pied appuyé sur un dauphin dont la gueule est démesurément ouverte. Son corps onduleux s'enroule autour de Neptune et va finir à l'endroit même où les sculpteurs placent ordinairement la feuille de vigne. Les deux bras manquent. Je ne dirai pas que cette statuette nous enlace de ses bras absents, comme l'a dit Paul de Saint-Victor en parlant de la Vénus de Milo, mais j'oserai affirmer que le torse eût été digne de provoquer l'enlacement d'un Milon. A propos de Barye, on a observé que ses ouvrages portaient en naissant une physionomie archaïque. Ils offrent un ensemble simple, résumé, en quelque sorte, par des méplats et des surfaces larges à l'instar du procédé en honneur parmi les vieux maîtres éginètes, particularité qui leur donna, dès leur apparition, une consécration que, seules, les œuvres ayant survécu à leur époque sont généralement capables d'obtenir. Avec Puget, c'est le contraire qui se produit. Son œuvre, malgré son existence deux fois séculaire, est toujours jeune, toujours vivant, toujours moderne; il semble appartenir à toutes les époques et vouloir défier les siècles futurs. Pourquoi? Tout simplement parce qu'il a plongé son ciseau dans les entrailles de l'humanité... (1).

(1) On lui attribue, à tort, un grand nombre d'ouvrages, surtout des Vierges, des têtes de Christ et des Annonciations. Il y aurait un très curieux chapitre à écrire sur l'état d'âme de l'amateur qui, de bonne foi, croit posséder un Puget et qui nous montre une œuvre quelconque. J'ai été récemment consulté au sujet d'une très grande toile ornant la chapelle d'un château et représentant l'Annonciation. La vue photographique de ce tableau suffit pour m'éclairer. Malgré l'absence du coloris, il était assez facile de distinguer la facture de Michel Serre, celui-là même qui restaura le *Salvator mundi*. Mon opinion fut d'ailleurs confirmée par la présence d'un ange placé au centre de la composition et que je n'eus pas de peine à reconnaître : c'était l'un des quatre fils de Serre, c'est-à-dire une signature irrécusable.

DISCOURS

PRONONCÉ LE 13 DÉCEMBRE 1903

AU NOM DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Par

M. le Professeur STEPHAN

Correspondant de l'Institut

A L'INAUGURATION DU MONUMENT ÉLEVÉ AU PALAIS LONGCHAMP
A LA MÉMOIRE DU PROFESSEUR

A.-F. MARION

MESSIEURS,

L'Académie des Sciences a voulu être représentée à l'inauguration de ce monument, où les amis de Marion sont heureux de retrouver ses traits sympathiques reproduits par la main d'un habile artiste et, quelque indigne que je sois d'un tel honneur, c'est en son nom que je prends la parole.

Cette illustre Compagnie donne ainsi une nouvelle marque de l'estime où elle tenait notre éminent compatriote auquel, de son vivant, elle avait déjà prodigué ses distinctions les plus appréciées.

En effet, après avoir deux fois couronné ses travaux, en 1869 et en 1884, après lui avoir décerné une médaille en 1885, elle se l'attachait, en 1887, comme correspondant de sa section d'anatomie et zoologie.

De son côté, Marion, comme il est très naturel, attachait le plus haut prix aux suffrages de l'Institut : parmi les quatre-vingt-seize notes, mémoires ou volumes qu'il a publiés, soit seul, soit en collaboration avec d'autres auteurs, trente-deux, et ce sont les plus importants, ont été insérés aux comptes-rendus de l'Académie.

Je n'entreprendrai pas, Messieurs, d'étudier, dans son ensemble, une œuvre d'une pareille étendue, étude pour laquelle je serais peu qualifié. Je me bornerai presque uniquement à résumer les rapports présentés à l'Académie au sujet de ses mémoires couronnés.

Marion a été un précoce : à l'âge où d'ordinaire on est encore au collège, il suivait les cours de notre Faculté des Sciences ; il y devenait même bientôt préparateur d'histoire naturelle, grâce au patronage du marquis Gaston de Saporta. Ce dernier, dont le nom faisait déjà autorité en paléontologie, avait su deviner les rares facultés de l'enfant dont il devait être plus tard l'actif collaborateur. Il lui accorda de prime abord une vive affection, que son jeune ami sut bien vite justifier ; car, à 21 ans, en 1867, il débutait par la publication de deux mémoires remarqués : « Premières observations sur l'ancienneté de l'homme dans les Bouches-du-Rhône » et « Note sur la Faune quaternaire de la Provence. »

Marion semblait donc destiné à s'occuper surtout de géologie ; il en fut autrement pour divers motifs et, sans renoncer à cette science, il dirigea désormais, de la façon la plus heureuse, la plupart de ses recherches vers la zoologie, si bien qu'en quelques années il produisait des travaux assez importants pour lui valoir le prix Bordin au concours de 1869.

L'Académie avait proposé, en 1866, comme sujet de prix Bordin à décerner en 1869, « La monographie d'un animal invertébré marin ». Les concurrents, dit le rapporteur, M. Blanchard, devaient s'attacher

« à faire une étude profonde de l'organisation et des conditions biologiques d'un animal qui n'aurait pas encore été l'objet de recherches bien approfondies ». Le prix fut partagé entre deux mémoires dont l'un dû à Marion et portant pour épigraphe Μάθεῖν, avait pour titre : *Recherches zoologiques et anatomiques sur des Nématoïdes non parasites marins*. Le rapporteur accorde des éloges motivés aux deux parties de cette remarquable étude.

Ce premier succès est pour Marion le point de départ d'une activité toujours croissante jusqu'aux dernières années qui ont précédé sa fin prématurée. On en peut juger en parcourant la notice qu'ont publiée ses élèves préférés, MM. Jourdan, Vayssière et Gastine, dans les *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*.

Pendant cette période, dont la partie la plus féconde est comprise, disent ces messieurs, entre 1876 et 1882, les travaux de l'auteur doivent être groupés en trois sections : recherches de zoologie ; travaux de paléontologie végétale, dont la majeure partie est en collaboration avec de Saporta ; études de zoologie appliquée à l'agriculture et à l'industrie des pêches.

Outre ses travaux de science pure, Marion consacre, en effet, un temps considérable à la lutte contre le phylloxéra, soit en France, soit à l'étranger, ainsi qu'au beau laboratoire zoologique d'Endoume. D'autre part, il collabore aux expéditions du *Travailleur* et du *Talisman*

Sa réputation a grandi : autour de lui et de ses élèves habituels, viennent se grouper les zoologistes français et étrangers les plus éminents : Kovalewski d'Odessa, Oscar Schmidt de Strasbourg, Bobretzky de Kiew, Neumann de Fribourg en Brisgau et le concours de tant de savants de premier ordre donne au laboratoire un lustre sans égal.

Aussi, le monde savant approuve-t-il d'une

manière unanime le choix de l'Académie lorsque, en 1884, elle lui décerne le grand prix des sciences physiques.

La question proposée par l'Académie était la suivante : « Etude du mode de distribution des animaux marins du sud de la France. »

Marion avait présenté, pour le concours, deux mémoires comprenant 160 pages de texte in-4°, plus une grande carte des fonds. Il y résumait ses études poursuivies sur les côtes de Provence depuis une quinzaine d'années. Le premier mémoire avait pour titre : *Esquisse d'une topographie zoologique du golfe de Marseille*, et le second : *Considérations sur les faunes profondes de la Méditerranée, d'après les dragages opérés au large des côtes méridionales de France.*

Après avoir fait ressortir les difficultés de la question posée, le rapporteur, H. Milne Edwards, montre que Marion y a répondu avec une science magistrale. Dans sa conclusion élogieuse, il félicite le savant, non seulement des résultats personnellement atteints par lui, mais aussi du mouvement scientifique qu'il a su créer et entretenir autour de sa personne.

C'est qu'en effet Marion avait cette faculté rare d'impulsion qui est l'apanage des vrais maîtres. Il la devait surtout à sa bonté naturelle et à son dévouement sans bornes pour ses disciples.

Il me souvient que, dans ma jeunesse, étant encore en première année d'Ecole normale, je fus envoyé en délégation, à Sens, avec quelques camarades, pour assister à l'érection d'une statue du grand chimiste Thénard. A notre tête, était notre directeur des études, Pasteur, qui n'était alors un grand homme que pour ses élèves. Il n'était même pas encore de l'Institut.

Lorsque, après plusieurs autres orateurs, Pasteur eut à parler, il impressionna vivement l'assistance par la fin de son discours. Il y insistait, avec cette

précision de termes où il excellait, sur l'importance que l'on doit attacher aux qualités du cœur de l'homme lui-même dans les jugements que l'on porte sur les savants célèbres.

C'est ainsi, Messieurs, que nous devons juger Marion : en faisant très large pour lui la part du cœur.

Ce beau monument perpétuera sa mémoire pour le public, mais il en laisse un autre également durable : c'est le souvenir ému et reconnaissant que ses élèves lui conservent et qu'ils transmettront à ceux dont ils sont aujourd'hui les maîtres justement écoutés.



Un épisode des premiers temps de l'Académie

LA SATIRE DU SIEUR DÉCUGIS

Par M. Ludovic LEGRÉ,

Secrétaire perpétuel.

Les deux historiographes de l'Académie de Marseille, le docteur Lautard et l'abbé Dassy, ont raconté que, dès sa naissance, la Compagnie fut en butte à des attaques qui excitèrent, chez les nouveaux Académiciens, une vive émotion. Ce furent des satires, des comédies (1), des pamphlets, ayant pour auteurs, comme il est facile de le supposer, des gens plus ou moins frottés de littérature, qui auraient voulu être choisis pour faire partie de la nouvelle association et qui avaient été froissés qu'on les eût tenus à l'écart.

Le nom d'un de ces pamphlétaires nous a été transmis par l'un et l'autre de nos historiens. Le sieur Décugis avait paru à ce point redoutable qu'il fallut

(1) « A l'issue de la séance d'inauguration, la critique commença son œuvre : comédie, pamphlet, gravure, rien ne fit défaut. — Un écrivain ouvrit le feu, rédigea une pièce comique et pleine de malices : il espérait qu'elle pourrait être représentée à Marseille même et il en demanda l'autorisation aux échevins : ceux-ci la refusèrent. » (L'abbé Dassy, *l'Académie de Marseille*, p. 26).

faire jouer les grands ressorts pour le réduire au silence, ou tout au moins pour l'empêcher de livrer son libelle à l'impression. Cet ouvrage avait circulé à l'état de manuscrit, et l'on en connaissait toutes les méchancetés.

Le Maréchal de Villars, protecteur officiel de la jeune Académie qui lui devait son existence légale, intervint en cette affaire. « M. le Maréchal, écrit Lautard, outré de l'audace de l'auteur, prit ses calomnies pour une injure personnelle : insulter à l'Académie, c'était mépriser la protection dont il l'honorait, c'était l'insulter lui-même et braver son crédit et son autorité (1). »

Il y avait des raisons de croire que Décugis aurait recours à des typographes d'Avignon (2). En effet, il porta son œuvre chez deux imprimeurs de cette ville, qui lui dirent qu'ils ne pouvaient rien imprimer sans la permission du Père Inquisiteur. Décugis essaya d'obtenir l'autorisation exigée. L'Inquisiteur déclara qu'il était disposé à l'accorder ; mais il y mettait une condition : l'opuscule devait paraître avec le nom de l'auteur.

Sur ces entrefaites, l'Académie, forte du secours puissant que lui prêtait le Maréchal, s'était adressée au Vice-Légat qui gouvernait Avignon au nom du Saint-Siège.

Le Vice-Légat, Monseigneur R. d'Elci, écrivit, le 14 septembre 1727, à M. de la Visclède, secrétaire-perpétuel de l'Académie, une lettre en laquelle, après avoir donné les détails que nous venons de reproduire, il promettait de faire échec aux tentatives du sieur Décugis : « Ainsi, disait-il, vous pouvez être « assuré que cet écrit ne se mettra pas sous la presse « dans ce pays (3). »

(1) Lautard, *Histoire de l'Académie de Marseille*, t. 1er, p. 79.

(2) « Décugis était du Comtat. » (L'abbé Dassy, *op. cit.*, p. 28).

(3) Cette lettre, conservée dans les archives de l'Académie, a été reproduite *in-extenso* par Lautard et par l'abbé Dassy.

« Renvoyé d'Avignon, — dit à son tour l'abbé Dassy, — le libelliste crut pouvoir faire imprimer son travail, en cachette, à Marseille, chez Maillard (1); mais les échevins en furent prévenus et la police municipale se hâta : elle arriva assez à temps pour briser les planches prêtes à mettre la brochure au jour (2). »

En quoi donc consistait l'ouvrage que l'Académie craignait tant de voir propagé par l'impression ? « Que devint ce sanglant manuscrit ? A-t-il trouvé quelque presse complaisante ? » se demandait l'abbé Dassy.

A cette question, il répondait par une hypothèse :

« Nous avons sous les yeux, en ce moment, un petit in-18, sous ce titre : *Critique des ouvrages des Académiciens de Marseille*. (Trévoux, de l'imprimerie de S. A. S. M. le prince souverain de Dombes, 1727, 39 p.).

« Il est surtout question dans cette brochure des discours et des poésies lus dans la première séance de l'Académie. L'écrivain y est violent, quoique ses attaques soient assez spirituelles. Serait-ce là l'ouvrage de Décugis ? Imprimé loin de Marseille, il fut facilement répandu dans notre cité et y causa du scandale (3). »

Mais l'hypothèse formulée par l'abbé Dassy n'était point fondée.

(1) Lautard écrit *Mallart*.

(2) Le premier président du Parlement d'Aix, qui remplissait en même temps les fonctions d'intendant de Provence, était aussi intervenu en faveur de l'Académie. « M. Le Bret, premier président, intendant et commandant en Provence, ajoute Lautard, mit le plus grand zèle à prévenir ce fâcheux éclat.

(3) Cette pièce, qui faisait partie des collections de feu le marquis de Clapiers, avait été par lui obligeamment communiquée à l'abbé Dassy.

Un heureux hasard vient de nous apporter la véritable solution de ce petit problème d'histoire littéraire.

Un de nos amis, M. Joseph de Barbarin, qui consacre ses loisirs à former une précieuse collection de documents de toute nature relatifs à la Provence, a bien voulu nous communiquer un manuscrit qu'il a récemment découvert chez un bouquiniste de notre ville.

Ce manuscrit consiste en un petit cahier, de 20 centimètres sur 14, composé de dix feuillets de papier fort, dont le premier et le dernier forment couverture. Le texte remplit le recto et le verso des huit feuillets intérieurs ; les pages sont numérotées de 1 à 16.

Le papier, l'écriture et l'orthographe concourent à montrer que le manuscrit date certainement de la première moitié du 18e siècle.

Sur le recto du premier feuillet de la couverture, au milieu d'un encadrement, s'étale un titre ainsi libellé :

LE SABAT LITTÉRAIRE *

SATIRE

Par Monsieur Decugis *avocat du Roi*
en la Senechaussée de la ville de Marseille
contre divers membres de l'Academie des belles-lettres
de la même ville.

Voilà donc le cruel pamphlet qui plongea dans un si grand émoi les fondateurs de notre Académie.

Remarquons tout d'abord la qualité d' « avocat du Roi en la Sénéchaussée » que se donne le sieur Décugis.

Il était magistrat : il remplissait des fonctions judiciaires, analogues à celles qu'exercent aujourd'hui, près de notre tribunal de première instance, le procureur de la République ou ses substituts.

On voit que ce pamphlétaire n'était pas le premier venu. La charge dont il était investi devait lui assurer un certain crédit, ce qui expliquerait en quelque mesure sa hardiesse à l'égard du Maréchal et de la Compagnie que celui-ci protégeait.

Décugis fut-il un bon magistrat ? Nous nous permettrons d'en douter, en voyant avec quelle absence de scrupules il se livrait aux plus condamnables diffamations. Il était, en tout cas, un détestable poète et, quand on lit ses mauvais vers, on ne peut s'empêcher de sourire au souvenir des chaudes alarmes qu'ils provoquèrent.

Si, comme nous le pensons, ces violences lui furent inspirées par le dépit de n'être pas entré dans la nouvelle Académie, la pauvreté de sa verve poétique justifiait pleinement l'exclusion dont il s'était cru frappé à tort.

Le *Sabat littéraire* débute, à la façon d'une épopée classique, par une invocation à la Muse :

Toy qui semant de fleurs les sentiers du Parnasse,
Egayois le pinceau du satirique Horace,
Muse, retrace-nous avec plus de douceur
De vingt Grecs litterés la superbe splendeur;
Peins-nous au naturel la verve triomphante
D'une Société nécessaire et sçavante
Dont les rares travaux, en ces lieux enfouis,
Pour un projet si plat se trouvent réunis.

A travers un galimatias qui s'épaissit de plus en plus, nous distinguons pourtant une allusion au maréchal de Villars, désigné sous le nom bizarre de « prince de Phœbus » :

Marseille, tu dois tout à l'art, à la prudence
Du prince de Phœbus qui causa sa naissance,
Qui, soutenant le poids de ses hardis talents,
Malgré l'arrêt du sort, veut faire des sçavans ;
S'il ranime des soins dignes de son audace,
C'est pour mieux mettre à sec le bourbier du Parnasse.

Puis commence le défilé des victimes que l'avocat du Roi va cribler de ses traits.

Le satirique se méfiait-il de la puissance de son art? Craignait-il qu'on ne reconnût pas assez vite ceux qu'il entendait livrer à la risée publique? Onze noms sont inscrits en toutes lettres à la marge du manuscrit, à l'endroit où commence le passage qui les concerne.

Ce sont, dans l'ordre même où le *Sabat littéraire* les présente : l'avocat Olivier, l'abbé de Porrade, Bertrand, médecin, le secrétaire perpétuel Chalamont de la Visclède, Charles Peyssonnel et Joseph-Félix Gravier, tous les deux avocats, de Gérin, lieutenant-géneral à l'Amirauté, Félix Cary, numismate, et les abbés de Vaccon, Eymar et Dupont, les deux premiers chanoines de la Cathédrale.

La note dominante, dans la longue satire de Décugis, c'est la platitude : nous n'y trouvons pas un seul vers spirituel ou plaisant, en dépit d'une prétention que l'auteur formulait ainsi :

> D'un tas de vils rimeurs dévoilons l'impudence
> *Et de l'art de railler tirons la quintessence*

Il est très souveut grossier ; il n'hésite pas à prendre pour thème de ses attaques les désavantages extérieurs de la personne ou les secrets de la vie privée.

Il s'exprime en ces termes, au sujet du chanoine Eymar :

> Quel autre fainéant à plate et large face.
> Pour placer son fauteuil ne trouve plus d'espace?
> Ah! morbleu, qu'il est gras! La peau d'un tel cochon
> Epargnerait, sans doute, en hiver, un manchon.

Il dit de Charles Peyssonnel :

> Sans avoir lu le Code, il se dit avocat,
> Pour sa taille on a pris modèle sur un rat.

Et d'un autre avocat, Joseph-Félix Gravier :

Quel aspect, quel abord, quelle férocité !
Il a d'un léopard le corsage emprunté.
. . . .
Il se trouve placé dans une Académie
Comme un âne au milieu d'une large écurie.

Il accommode d'une belle manière le chanoine de Vaccon :

Content de son destin, il vivoit sans éclat,
Lorsque l'ardent désir de porter un rabat
S'empare de son cœur ; il quitte la houlette,
En équipage noir aussitôt il s'apprête ;
Une perruque blonde, un ruban en ceinture,
Masquant son air grossier, lui servent de parure.
Jamais auprès du sexe il ne fut interdit :
Il l'accoste, l'assiège et l'achète à crédit.

Sur la tête de l'abbé de Porrade,

Un noble italien, grand hableur, cabaliste,
Qui se donne au public pour un esprit brillant
Et qui peut tout au plus passer pour un pédant,

il déverse les mêmes calomnies, mais en se servant de mots si crus qu'il ne nous est pas possible de les reproduire (1).

L'éminent secrétaire-perpétuel, qui avait coopéré avec grand zèle à la fondation de l'Académie et dont la présence donnait à la Compagnie un lustre particulier, devait tout naturellement exciter chez l'auteur du *Sabat* un redoublement de fureur. Voici l'apos-

(1) « M. de Porrade avait voulu embrasser l'état ecclésiastique ; il en porta même l'habit pendant plusieurs années.... Plus tard, il renonça au canonicat qu'il avait reçu de son oncle, à l'âge de quatorze ans, par voie de résignation d'un bénéfice, et rentra dans la société laïque en 1728. » (L'abbé Dassy, *op. cit.*, p. 69).

trophe, dépourvue du moindre atticisme, qu'il adressait à Chalamont de la Visclède :

Et vous, maigre suppôt du séjour littéraire,
Dont la plate bêtise est le juste salaire,
Vous qui voulez passer pour un savant auteur,
Insecte du Parnasse, infâme prosateur,
Ne vous offensez pas si mon feu se rallume,
Si je sens ranimer mon audace et ma plume.
. . . .
Des ânes, imitant le chant du rossignol,
Osent effrontément... Mais non, laissons-les faire,
Ils ne chanteront pas, ils ne feront que braire.

Décugis aurait dû, au moins, épargner M. de Gérin, magistrat comme lui. Il essaye pourtant de ridiculiser le lieutenant-général de l'Amirauté :

Mais quel brillant sujet vient éblouir ma vûe ?
Est-ce quelque officier qui vient faire recrue ?
Non, c'est un chevalier, apprentif magistrat,
Qui fait la cabriole et passe l'entrechat.

Le médecin Jean-Baptiste Bertrand s'était distingué par le dévouement avec lequel, en 1720, il soigna les malheureux atteints de la peste. Plus tard il avait écrit une dissertation où il prônait les vertus curatives de l'air salin. Le satirique s'empare de ces deux faits pour tourner en dérision le mérite du généreux et savant praticien :

Mais quel nouveau sujet se découvre à mes yeux ?
Que vois-je ? Quel docteur s'avance vers ces lieux ?
Tremblez, physiciens ; frémissez, botanistes ;
Et vous, empoisonneurs, fabuleux alchimistes,
Éloignez-vous, vous dis-je ; oui, votre art assassin
Doit céder à l'aspect de ce grand médecin.
Les coupables enfants que nourrit le Ténare,
L'épouvante, l'horreur et le meurtre barbare,
Les violents effets de la contagion
Ont en vain éprouvé ce hardi champion.

Son art l'a délivré du fléau redoutable ;
Et du ciel allumé le décret respectable
Qui portait en ces lieux la terreur et la mort
De la loi d'Atropos a garanti son sort.
Il vit ; soyez contents, fiévreux, paralytiques,
Vous, squelettes mourants, oui, vous, ardents phtisi-
[ques.
Ce savant vous fera promener sur les eaux ;
L'air salé de la mer guérira tous vos maux.
Vulgaire, profitez d'un ouvrage sublime :
Lisez aveuglément son traité maritime
Qui, sous le nom masqué de *dissertation*,
Est plein de rhapsodie et de confusion.

Il essaie quelquefois de manier l'ironie ; c'est l'arme dont il se sert à l'égard de l'abbé Dupont :

Quel autre se présente armé d'une lorgnette ?
Une ode des tombeaux l'annonce pour poète.
Chez lui, l'esprit d'accord avec le jugement
Prête à ses vers frappés un solide agrément ;
Il est de l'ignorance ennemi formidable,
Bon ami, délicat, gracieux, sociable.
Quand on a du génie et de la probité,
Des traits de la satire on doit être excepté (1).

Trois autres Académiciens figurent dans le *Sabat littéraire* sans être explicitement désignés, comme les précédents, par l'inscription de leur nom en marge du manuscrit. Est-ce par un oubli du copiste ou bien l'auteur de la satire comptait-il, pour ces trois-là, exercer la sagacité du public ?

A qui s'appliquaient les quatre vers suivants, nous serions embarrassé de le dire :

(1) Il faut sans doute considérer comme ironiques les quatre vers qui s'appliquent, d'après l'inscription marginale, à l'érudit Félix Cary :

Quel modeste jeune homme en ce séjour s'avance ?
A son air, du bon sens, je vois quelque apparence
Il est sage ; au mérite il sait donner le prix ;
Il rend, sans hésiter, justice à ses amis.

Mais que vois-je en ces lieux ? Quel autre farfadet
Dans le sacré vallon n'avance qu'à regret ?
Quel intérêt enfin dans ce séjour le guide ?
Sur les bords de Cythère il seroit moins timide.

Mais sous le fatras de deux longues tirades, nous croyons reconnaître deux poètes qui firent honneur à l'Académie nouvellement fondée, Pierre de Robineau et Paul-Alexandre Dulard.

Le *Sabat littéraire* donne au premier, par une évidente antiphrase, le nom de *Riche en rime :*

En vain à sa cervelle il donne la torture ;
Il écrit, il efface et, la plume à la main,
De rimer mieux qu'un autre il forme le dessein.
Triste essai, vain effort pour qui n'est pas poète !
Il peut par la raison, mais la rime l'arrête.
C'est un don que le Ciel nous accorde en naissant ;
L'effort le plus pénible est le plus impuissant.
Laissons, laissons un peu ruminer *Riche en rime ;*
Qu'à noircir du papier le barbouilleur s'escrime !

Dulard était l'auteur de quelques fables estimées, et il avait eu, en 1724, un poème couronné aux Jeux-Floraux de Toulouse. Ces deux circonstances, visées dans la satire, le désignent clairement :

Quoique sur l'Hélicon il ait peu de crédit,
Il a de rimailler un avide appétit ;
Sans jamais avoir bu de l'eau de l'Hippocrène,
Il prétend imiter Esope ou La Fontaine.
. . . .
Sa prose pindarique et ses hardis grimauds
Ont enlevé le prix qu'on donne aux Jeux-Floraux.
On connaît en ce lieu l'éloquence brillante ;
Toujours à juste titre on donne l'amarante ;
Dans ce séjour gascon, puisqu'il faut dire tout,
On aime le phœbus, on aime le bon goût,
On sait récompenser le solide mérite
Et, mieux que la faveur, la vertu sollicite.

Le factum du sieur Décugis se termine par une allusion aux démarches tentées pour mettre un frein à ses odieuses élucubrations :

Quel motif imprévû me condamne à me taire ?
Dois-je quitter ainsi le sabat littéraire ?
Quelle fatalité, quelle odieuse loi,
A cacher leurs défauts me contraint malgré moi ?
A cet injuste arrêt je souscris sans me plaindre ;
Dans le silence même on osera me craindre ;
Leur fausse politique en vain croit m'ébranler ;
De pareils ennemis ne me font pas trembler.

Le magistrat diffamateur se croit en posture de pouvoir braver même l'autorité du Maréchal Gouverneur de la Provence :

De leur vain protecteur le grand nom peu m'étonne :
Qui dit la vérité ne doit craindre personne.

Telle est la piètre satire qui occasionna une si grande frayeur aux Académiciens de 1726. En vérité, il n'y avait pas de quoi ! Une absence aussi complète de mérite littéraire enlevait toute portée à l'œuvre méchante du sieur Décugis. Ces invectives grossières, ces calomnies injustes, ces plaisanteries dénuées de sel, ne méritaient que le mépris. Nos premiers ancêtres auraient dû les dédaigner ; ils pouvaient en dire, avec une absolue confiance : *Telum imbelle sine ictu !*

RÈGLEMENT

DE

L'ACADÉMIE DE MARSEILLE

TITRE I.

OBJET DE L'ACADÉMIE

ARTICLE PREMIER. — L'Académie de Marseille a pour objet l'étude des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts.

En outre, elle distribue des encouragements au bien.

Elle s'intitule : *Académie des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Marseille*, ou, plus simplement : *Académie de Marseille.*

TITRE II.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE

ART. II. — L'Académie se compose de Membres Résidants, d'Académiciens Libres, d'Associés et de Correspondants.

Les Membres Résidants sont domiciliés à Marseille, ou au moins dans le département des Bouches-du-Rhône.

Les Académiciens Libres sont les anciens Résidants qui ont transporté leur domicile hors du département des Bouches-du-Rhône et ceux qui, à raison de leur âge ou de leurs infirmités, réclament les avantages attachés à ce titre.

Les Associés, savants, littérateurs ou artistes, ne peuvent être choisis que parmi les Membres ordinaires ou libres de l'Institut de France ou d'une des grandes Académies étrangères de même rang que l'Institut.

Les Correspondants sont choisis parmi les savants, les littérateurs et les artistes domiciliés hors de Marseille, en France ou à l'étranger.

Art. III. — L'Académie est divisée en trois Classes : celle des Sciences, celle des Lettres et celle des Beaux-Arts.

Art. IV. — Les anciens Résidants, devenus Académiciens Libres par la fixation de leur domicile hors du département et qui reviennent s'y établir, rentrent, à la première vacance, dans leur Classe respective.

Art. V. — Le nombre des Membres Résidants est fixé à quarante, dont dix-huit pour la Classe des Sciences, douze pour celle des Lettres et dix pour celle des Beaux-Arts.

Le nombre des Associés est fixé à vingt, celui des Correspondants à quarante, sans que

l'Académie soit tenue de remplir les cadres de ces deux dernières catégories.

Art. VI. — Les Académiciens Libres et les Associés ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative.

TITRE III

BUREAU DE L'ACADÉMIE

Art. VII. — Le Bureau de l'Académie est composé de cinq membres : un Directeur, un Chancelier, un Secrétaire-Perpétuel, un Secrétaire-Adjoint et un Trésorier.

Art. VIII. — Le Directeur est le représentant officiel de l'Académie ; il en dirige les travaux, ouvre et lève les séances, accorde et maintient la parole, dépouille les scrutins et en constate les résultats avec le Bureau.

Le Directeur opine et vote le dernier ; dans les partages d'opinion, il a voix prépondérante.

Art. IX. — Le Chancelier remplace le Directeur, en cas d'absence, et en remplit toutes les fonctions.

En l'absence du Chancelier, le doyen présent, par ordre de nomination, en dehors des Membres du Bureau, préside les séances ; les autres fonctions du Directeur passent au Secrétaire-Perpétuel.

Art. X. — Le Secrétaire-Perpétuel est chargé de la tenue des registres, des archives, de la bibliothèque, de la correspondance, de la convocation aux séances. Il indique l'ordre du jour dans les avis de convocation. Il surveille l'impression des Mémoires, rédige les procès-verbaux et les signe avec le Directeur.

Art. XI. — Le Secrétaire-Adjoint remplace le Secrétaire-Perpétuel en cas d'absence.

Art. XII. — Le Trésorier est chargé des recettes et des dépenses ; il rend, au mois de février, les comptes de l'exercice précédent, et présente le budget du nouvel exercice. L'Académie élit deux auditeurs de comptes pour examiner l'état des finances et lui en faire rapport.

Le Trésorier paye sur les ordonnancements du Directeur et du Secrétaire-Perpétuel.

Il tient constamment en dépôt, au nom de l'Académie, dans une ou plusieurs banques qu'elle désigne, les valeurs qui sont la propriété de la Compagnie ; il fait de même pour les fonds qui ne sont pas nécessaires au mouvement normal des dépenses ; il est accrédité pour toutes opérations de compte-courant.

Art. XIII. — Chaque année, à la seconde séance de novembre, l'Académie procède à l'élection d'un Directeur, d'un Chancelier et d'un Trésorier.

Tous les cinq ans, dans la même séance, elle élit un Secrétaire-Adjoint.

Pour que l'élection du Directeur, du Chancelier et du Secrétaire-Perpétuel soit valable, il faut la présence ou la représentation de la moitié des Membres Résidants et le suffrage des deux tiers des votants, les fractions étant comptées pour une voix.

Pour les autres élections du Bureau, la majorité relative des suffrages suffit. Les Membres non présents pourront se faire représenter par un de leurs confrères ; le mandat devra être écrit et ne point porter de désignation nominative du candidat à élire, afin de respecter le secret du scrutin.

Art. XIV. — Aucun Membre de l'Académie ne pourra en être élu Directeur ou Chancelier avant que trois années se soient écoulées depuis sa réception.

Le Directeur et le Chancelier ne sont rééligibles qu'après trois ans au moins d'intervalle.

Le Secrétaire-Adjoint et le Trésorier sont indéfiniment rééligibles.

Art. XV. — Le Directeur, le Chancelier et les autres Membres du Bureau rééligibles entrent en fonctions à la troisième séance après le 1er novembre. Ils sont installés à cette séance par le Directeur sortant de charge.

Art. XVI. — Si un Membre du Bureau vient à décéder ou s'il cesse de remplir ses fonctions pour une autre cause, l'Académie pourvoit dans la séance suivante à son remplacement pour le délai qui reste à courir jusqu'au renouvellement du Bureau.

TITRE IV.

ÉLECTION DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Art. XVII. — Nul ne peut être élu Membre Résidant s'il n'a demandé son admission par écrit, en désignant le fauteuil, devenu vacant, qu'il désire occuper, et s'il ne présente à l'appui de sa demande des titres scientifiques, littéraires ou artistiques, suivant le cas.

Art. XVIII. — La demande est renvoyée par le Directeur à la Classe dont dépend le fauteuil vacant, et cette Classe se réunit en commission pour examiner le mérite du candidat.

Si le fauteuil vacant est sollicité par plusieurs candidats, la Commission décide dans quel ordre de préférence les candidats doivent être classés.

La Commission nomme ensuite un Rapporteur chargé de consigner dans un rapport écrit la décision qu'elle a prise ; ce rapport devra être présenté à l'Académie dans un délai maximum de six mois.

Dans la séance qui suit la lecture du rapport, l'Académie procède à la discussion des titres du ou des candidats, et l'élection a lieu à la séance suivante.

Art. XIX. — Les élections doivent être spécialement portées à l'ordre du jour sur les lettres de convocation.

Les Membres non présents pourront se faire

représenter par un de leurs confrères; le mandat devra être écrit, et ne point porter de désignation nominative du candidat à élire

Pour que l'élection soit valable, il est nécessaire que les trois quarts des Membres Résidants soient présents ou régulièrement représentés; le vote a lieu au scrutin secret; le candidat n'est élu que s'il obtient la majorité absolue.

Art. XX. — Le nouvel élu prend séance en assemblée publique. Il y prononce un discours auquel le Directeur répond.

Le discours du récipiendaire devra être, au moins deux mois avant la séance publique, communiqué au Directeur, qui est chargé de répondre. Il sera ensuite soumis à l'approbation de l'Académie; le texte en sera déposé entre les mains du Directeur et pourra seul être imprimé dans les Mémoires. Le récipiendaire, admis aux honneurs de la séance privée, y donnera, s'il le demande, lecture de son discours; il se retire ensuite.

Deux parrains seront désignés au récipiendaire par le Directeur; ils auront soin de présenter le nouvel élu à ses confrères, et veilleront au bon ordre de l'assemblée publique de réception.

La réception doit avoir lieu dans le délai d'une année. Tout élu qui, sans excuse valable, n'aurait pas remis son discours à temps pour que cette règle pût être observée, est réputé démissionnaire.

Art. XXI. — Les Membres Associés sont élus à main levée ou par acclamation, à la majorité des

Membres présents ou représentés, pourvu que ceux-ci soient au nombre minimum de vingt, que la candidature soit annoncée sur les lettres de convocation et que la proposition en soit faite par écrit et signée par dix Membres. L'unanimité des suffrages équivaut à l'acclamation.

Les Correspondants sont élus au scrutin secret, à la majorité absolue des votants, et à la suite d'un rapport écrit présenté par la Classe compétente.

Leur nomination peut avoir lieu un mois après l'audition du rapport, et pendant ce mois le nom du candidat demeure affiché dans la salle des séances.

Nul ne sera reçu Correspondant s'il n'a demandé lui-même ce titre, ou ne l'a fait demander par un Membre Résidant.

TITRE V

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

Art. XXII. — L'Académie tient ses séances ordinaires le premier et le troisième jeudi de chaque mois, à deux heures et demie après midi.

Art. XXIII. — Le Directeur et le Secrétaire-Perpétuel ont le droit de convoquer l'Académie en réunion extraordinaire, soit d'office, soit sur la demande écrite et motivée de cinq Membres Résidants adressée au Directeur.

Art. XXIV. — Les séances ordinaires ne sont pas publiques. Les étrangers ne peuvent y être admis ou entendus que sur la présentation d'un Membre et avec l'autorisation du Directeur.

Art. XXV. — L'Académie tient au moins une séance publique dans le courant de l'année.

Le Bureau est chargé de donner à l'indication de cette séance la publicité convenable. Il doit y convoquer les personnes portées sur une liste qui est revisée au commencement de chaque année par le Directeur en exercice et le Secrétaire-Perpétuel. Il désigne à tour de rôle deux Membres pour faire les honneurs de l'assemblée, en régler le bon ordre et la distribution des places.

Pour les séances publiques, l'Académie arrête elle-même l'ordre du jour.

Art. XXVI. — Le procès-verbal des séances est rédigé en minute ; après avoir été adopté à la séance suivante, il est transcrit sur le registre et signé par le Secrétaire-Perpétuel et le Directeur.

Art. XXVII. — Aucune délibération prise suivant les formes établies par le Règlement ne peut être rapportée que dans une séance dont l'ordre du jour a expressément mentionné cet objet, et si la proposition en a été faite par huit membres au moins.

Art. XXVIII. — Les questions concernant la constitution de l'Académie ou son administration intérieure et les rapports de candidatures ne

pourront être délibérés que dans les séances dont l'ordre du jour en aura fait mention expresse.

Art. XXIX. — L'Académie suspend ses travaux au mois de juillet pour les reprendre le premier jeudi du mois de novembre.

TITRE VI

TRAVAUX ET PUBLICATIONS

Art. XXX. — L'Académie publie ses travaux et les œuvres couronnées dans ses concours, quand elles en auront été jugées dignes.

Tout ouvrage destiné à être imprimé dans ses recueils de Mémoires, ou sous le nom de l'Académie, doit avoir été préalablement lu en entier en séance ordinaire. Il est ensuite renvoyé à un Comité de publication qui est formé du Bureau et de cinq Membres élus pour trois ans au scrutin secret. L'auteur demeure responsable de ses pensées et de ses opinions ; mais le Comité délibère au scrutin secret sur l'opportunité de la publication.

Le Comité décide, en outre, à quelle date les travaux sont imprimés et de quels manuscrits les volumes se composent ; il dirige le classement. L'impression des manuscrits admis devra être rigoureusement conforme au texte remis par l'auteur.

Les auteurs ont droit à un tirage à part de cinquante exemplaires, dont le bon à tirer est donné par le Secrétaire-Perpétuel, et qui portent la mention : *Extrait des Mémoires de l'Académie.*

Art. XXXI. — Aucun ouvrage ne peut être lu en séance publique sans avoir été lu au préalable en séance particulière et approuvé par l'Académie, à la majorité des suffrages, au scrutin secret.

TITRE VII

BIBLIOTHÈQUE

Art. XXXII. — La bibliothèque de l'Académie se compose des Mémoires qu'elle a fait imprimer et de ceux qu'elle conserve en manuscrit, des publications qui lui sont adressées par les Sociétés savantes de France ou de l'étranger, enfin des ouvrages qui lui auront été offerts ou qu'elle se sera procurés.

Art. XXXIII. — Le Secrétaire-Perpétuel est chargé de la conservation de la bibliothèque. Il doit en entretenir avec le plus grand soin l'ordre et le classement. Il tient à jour le catalogue de cette collection. Il prête aux Académiciens Résidants les ouvrages dont ils lui demandent communication, et ce sur un récépissé signé par eux.

Art. XXXIV. — Tout ouvrage qui entre dans la collection dont le Secrétaire-Perpétuel a la

garde doit recevoir immédiatement l'estampille de l'Académie.

TITRE VIII.

CONCOURS ET PRIX.

Art. XXXV. — L'Académie décerne chaque année les prix des fondations du maréchal de Villars, du duc de Villars, du baron Félix de Beaujour et celui de la Fondation anonyme. Si le concours est jugé insuffisant, l'annuité est reportée au concours de l'année suivante, dont le sujet pourra ne plus être le même.

Pour ces prix, comme pour tous autres qui résulteraient de fondations nouvelles, ou que l'Académie croirait devoir proposer, la Classe de la compétence de laquelle relève particulièrement le concours s'assemble en commission, avec le Bureau, pour juger les ouvrages présentés : elle en fait un rapport écrit, qui est soumis à la Compagnie en séance plénière.

Les ouvrages présentés aux concours doivent porter en tête une devise ou épigraphe reproduite dans un billet cacheté, qui contient le nom, la résidence et la qualité de l'auteur. Ce billet n'est ouvert que si l'auteur a obtenu le prix, à moins d'un consentement formel de sa part.

Les Membres Résidants et Libres de l'Académie ne sont pas admis à concourir. Les Associés et les Correspondants en ont la faculté.

L'ouvrage couronné est publié dans le recueil des Mémoires, si l'Académie en décide ainsi.

TITRE IX.

RESSOURCES DE L'ACADÉMIE.

Art. XXXVI. — Les ressources de l'Académie se composent :

1° Des revenus de son avoir propre ;

2° Des revenus des fondations qu'elle a reçues : celles du maréchal et du duc de Villars, en représentation desquelles la ville de Marseille lui sert une rente annuelle de six cents francs, celle du baron Félix de Beaujour, celles du legs Zafiropoulo et de toutes autres libéralités qui pourront lui être faites.

TITRE X.

COMMISSIONS.

Art. XXXVII. — Les Commissions sont élues par l'Académie.

Les Membres du Bureau font de plein droit partie de toutes les Commissions.

Le Directeur les préside.

TITRE XI.

SANCTION DES DEVOIRS ACADÉMIQUES

Art. XXXVIII. — Tout Membre Résidant qui, sans cause jugée légitime par l'Académie, laisse s'écouler une année sans assister aux séances ordinaires ou sans communiquer quelque travail, est rappelé par le Directeur à ses devoirs.

Chaque année, dans la deuxième séance de novembre, le Secrétaire-Perpétuel communique au Directeur la liste des Membres qui se trouveraient dans le cas prévu par le paragraphe précédent.

Si le Membre rappelé à ses devoirs laisse passer une deuxième année sans tenir compte de cet avertissement, il sera, à l'expiration de cette deuxième année, réputé démissionnaire et son fauteuil déclaré vacant.

Art. XXXIX. — Si, par suite de circonstances exceptionnelles et graves, l'Académie venait à délibérer sur la radiation d'un membre qui ne serait plus digne de figurer dans ses rangs, cette radiation ne pourrait être prononcée que dans une réunion spécialement convoquée pour cet objet, composée au moins des trois quarts des Membres Résidants présents ou représentés, et aux trois quarts des suffrages.

TITRE XII.

HONNEURS FUNÈBRES ET ÉLOGES.

Art. XL. — Au décès d'un Membre Résidant, le Directeur convoque la Compagnie aux obsèques et désigne une députation chargée de porter le poêle.

Il est de bienséance que le Directeur, ou l'un des Membres présents, prenne la parole sur la tombe.

Dans le courant des deux années qui suivent le décès, l'éloge du défunt est prononcé soit en séance publique, soit en séance ordinaire, par le Secrétaire-Perpétuel ou par un Membre de la Classe à laquelle le défunt appartenait et qui est désigné par l'Académie.

TITRE XIII.

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT

Art. XLI. — L'Académie peut apporter au présent Règlement toutes additions ou modifications dont l'utilité serait reconnue. Mais elle ne peut délibérer valablement sur cet objet que dans les conditions suivantes : proposition écrite et signée de quatorze Membres au moins, mention spéciale et expresse de cette

proposition dans l'ordre du jour et les avis de convocation, présence ou représentation régulière des trois quarts des Membres à la séance, vote à la majorité absolue.

TITRE XIV.

ABROGATION DES RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS

Art. XLIII. — Le présent Règlement ayant été adopté en séance générale, tout statut, tout règlement, toute délibération sont et demeurent rapportés et annulés en ce qu'ils auraient de contraire au présent.

Délibéré dans les séances des 19 février et 5 mars 1903.

E. PENCHINAT, *Directeur* ;
Michel CLERC, *Chancelier* ;
Charles VINCENS, *Trésorier* ;
Eugène ROSTAND, **E. STÉPHAN**, **Alphonse MOUTTE**, *Membres de la Commission* ;
Ludovic LEGRÉ, *Secrétaire-Perpétuel, Rapporteur*.

LISTE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE



MEMBRES RÉSIDANTS

BUREAU

de l'année académique 1901-1902

MM. Macé de Lépinay, directeur.
Penchinat, chancelier.
Blancard, secrétaire-perpétuel.
Vincens, trésorier.
Legré, secrétaire-adjoint.

de l'année académique 1902-1903

MM. Penchinat, directeur.
Clerc, chancelier.
Legré, secrétaire-perpétuel.
Vincens, trésorier.
X..., secrétaire-adjoint.

Classe des Sciences

(COMPOSÉE DE DIX-HUIT MEMBRES)

Date de l'élection	MM.
22 avril 1874.	Rousset, Gustave, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Aix.

Date de l'élection.	MM.
20 juin 1878.	STEPHAN, E., O. ✻, directeur de l'Observatoire, correspondant de l'Institut.
20 juin 1878.	HECKEL (le docteur Edouard), O. ✻, ✿ I., professeur de botanique à la Faculté des Sciences, directeur du Jardin botanique.
1er juillet 1886.	LIVON (le docteur), ✻, ✿ I., ancien directeur de l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie.
2 juillet 1891.	BARTHELET, Edmond, ✻, ancien membre de la Chambre de commerce.
17 mars 1892.	GUÉRARD, Adolphe, O. ✻, G. O. ✠, C. ✠, ✠, ✠, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.
17 mars 1892.	MIREUR (le docteur), ✻, ✠, ✠, ancien adjoint au Maire de Marseille.
16 mars 1893.	ABEILLE DE PERRIN (Elzéar), naturaliste.
2 juillet 1896.	MACÉ DE LÉPINAY, ✻, ✿ I., professeur de physique générale à la Faculté des Sciences.
18 mai 1899.	PÉROT, Alfred, ✿ A., professeur de physique industrielle à la Faculté des Sciences.
18 mai 1899.	CLERC, Michel, ✿, I., professeur à la Faculté des Lettres, directeur du Musée archéologique du château Borély.
8 novembre 1900.	BRY, Georges, ✻, ✿ I., ✠, doyen de la Faculté de droit.
29 mai 1902.	GAMBER (l'abbé), ✿ A., aumônier du lycée.
29 mai 1902.	DE MONTRICHER (Henri), ✻, ingénieur civil des mines.
22 janvier 1903.	MASSON (Paul), ✿ I., professeur à la Faculté des Lettres.

Membre élu, non encore reçu.

22 janvier 1903.	DE MARIN DE CARRANRAIS (François).

Membre décédé, non encore remplacé.

Date de l'élection.	MM.
18 mars 1886.	MARION, A.-F., ✱, C. ✠, ✠, ✪ I., professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, correspondant de l'Institut.

Membre devenu Académicien libre, non encore remplacé comme membre résidant.

17 mars 1892.	VIDAL, Léon, ✪ I., professeur à l'Ecole nationale des Arts appliqués à l'Industrie.

Classe des Lettres

(COMPOSÉE DE DOUZE MEMBRES)

	MM.
7 avril 1870.	LEGRÉ, Ludovic, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
29 juillet 1875.	ROSTAND, Eugène, O. ✱, C. ✠, ✪ I., président du Conseil de direction de la Caisse d'épargne, membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques.
20 juin 1878.	DE JESSÉ-CHARLEVAL (le comte Antoine), ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, ancien Maire de Marseille.
20 juin 1878.	TRABAUD, Pierre, homme de lettres.
26 juillet 1883.	VINCENS, Charles, O. ✠, ✠, ✠, ✠, critique d'art, président de la Compagnie des Assureurs maritimes.
18 février 1886.	MISTRAL, Frédéric, O. ✱, C. ✠, ✠, ✠, poète provençal.

★

Date de l'élection.	MM.
17 mars 1892.	PROU-GAILLARD, C. ✠, ✪ A., ancien juge au Tribunal de commerce, ancien adjoint au Maire de Marseille.
16 juillet 1893.	DE ROSSI, O. ✵, président honoraire du Tribunal civil.
2 juillet 1896.	PENCHINAT, E., ✠, ancien magistrat.
23 mars 1899.	BERTIN, Horace, ✵, homme de lettres, président du Syndicat de la Presse.
22 janvier 1903.	DESPLACES (le comte Henri).

Membre élu, non encore reçu.

22 janvier 1903.	MAGNAN (Léon), ancien président du Tribunal de commerce.

Classe des Beaux-Arts

(COMPOSÉE DE DIX MEMBRES)

	MM.
20 juillet 1882.	ALDEBERT, Emile, ✪, sculpteur, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.
17 mars 1892.	MOUTTE, Alphonse, ✵, ✠, artiste peintre, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.
18 juillet 1895.	CHAMPOISEAU, Charles, O. ✵, C. ✠, ✠, ✠, ministre plénipotentiaire en retraite, correspondant de l'Institut.
28 mai 1896.	THURNER, Théodore (aîné), ✪ A., ✠, compositeur de musique.
8 novembre 1900.	BOZE, H., artiste peintre.
8 novembre 1900.	CANTINI, Jules, ✵.
22 janvier 1903.	BERNARD, Valère, artiste peintre.
22 janvier 1903.	SERVIAN, Ferdinand, critique d'art.

Membre élu, non encore reçu

3 décembre 1903.	MARTIN, Etienne, artiste peintre.

Membre devenu Académicien libre,
et non encore remplacé comme membre résidant.

Date de l'élection.	MM.
21 novembre 1889.	ROUX, Jules-Charles, O. ✻, G. ✠, ✢, ✪ A., ancien député.

MEMBRES LIBRES

	MM.
5 janvier 1899.	ROSTAND, Alexis, O. ✻, C. ✢, C. ✢, ✪ A., directeur du Comptoir National d'Escompte, compositeur de musique.
5 janvier 1899.	TEISSIER, Octave, ✻, ✪ I., conservateur de la Bibliothèque de la ville de Draguignan.
5 janvier 1899.	BRÈS, Louis, ✪ I., receveur principal des Douanes, en retraite.
5 janvier 1899.	ROUX, Jules-Charles, O. ✻, C. ✠, ✢, ✪ A., ancien député.
5 janvier 1899.	DAVID (le docteur), ✻, ✢, ✪ I., pharmacien principal de l'armée en retraite.
5 janvier 1899.	VIDAL, Léon, ✪ I., professeur à l'Ecole nationale des Arts appliqués à l'Industrie.

MEMBRES ASSOCIÉS

	MM.
18 décembre 1890.	DELISLE, Léopold, G. O. ✻, administrateur de la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut.
6 avril 1893.	REYER, Ernest, G. C. ✻, compositeur de musique, membre de l'Institut.
3 novembre 1903.	ROSTAND, Edmond, O. ✻, membre de l'Académie française.
3 décembre 1903.	BOISSIER, Gaston, G. O. ✻, secrétaire-perpétuel de l'Académie française.

MEMBRES CORRESPONDANTS

Élus depuis la publication du dernier volume.

Date de l'élection.	MM.
11 juin 1903.	Le docteur Rouvier, ✵, professeur à la Faculté française de médecine de Beyrouth.



TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 2 mars 1902 :

Séance publique du 21 décembre 1902 :

Séance publique du 22 mars 1903 :

Séance publique du 3 mai 1903 :

Typographie et Lithographie Barlatier, rue Venture, 19. — Marseille.



TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER

RUE VENTURE, 19. -- MARSEILLE


IMPRIMERIE DU SEMAPHORE
MARSEILLE
B



MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, LETTRES ET BEAUX-ARTS
DE MARSEILLE

1904-1905



MARSEILLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER
Rue Venture, 19
—
1906

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE DE MARSEILLE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET BEAUX-ARTS

DE MARSEILLE

1904-1905



MARSEILLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER

Rue Venture, 19

1906



LA BOTANIQUE EN PROVENCE AU XVIe SIÈCLE

LES DEUX BAUHIN, CHERLER, VALERAND DOUREZ

PAR

M. Ludovic LEGRÉ

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

I

JEAN BAUHIN

On ne rencontre, dans l'histoire de la botanique au XVIe siècle, aucun nom qui ait brillé d'un éclat plus vif que celui des deux frères Bauhin. Bien qu'ils fussent, l'un et l'autre, nés à Bâle, ils étaient d'extraction française. Leur père, Jean Bauhin, originaire d'Amiens, avait quitté cette ville pour venir à Paris étudier la médecine. Il acquit, par des efforts soutenus, une précoce renommée, qui lui valut d'être choisi pour donner des soins à Marguerite de Valois. C'est grâce à l'intervention de cette princesse qu'il dut de recouvrer la liberté, quand, ayant embrassé la religion réformée, il fut mis en prison. Réfugié d'abord à Anvers, il ne s'y crut pas en complète sécurité ; et, finalement, en 1541 il était venu s'établir à Bâle (1).

L'aîné de ses fils naquit à Bâle le 12 février 1541 et reçut au baptême le prénom de Jean.

(1) Jean Bauhin, le père, était né à Amiens le 24 août 1511. A son arrivée à Bâle, il dut, pour se procurer des ressources, entrer comme correcteur à l'imprimerie de Jérôme Froben. Mais il ne tarda pas à reprendre avec succès l'exercice de sa profession. Il mourut à Bâle, à l'âge de 71 ans, le 23 janvier 1582 : sa femme, nommée Jeanne Fontaine, mourut le 30 décembre de la même année. En 1558, il avait fait imprimer à Bâle un volume in-folio portant pour titre : *Quæstiones medicæ tres totidemque conclusiones.* Ces détails ont été donnés

Son père lui inspira de bonne heure le goût des sciences médicales, parmi lesquelles la botanique tenait, en ce temps-là, le premier rang ; et comme chez le jeune étudiant se manifestaient d'heureuses dispositions, il le mit à même de suivre les leçons des maîtres les plus renommés (1).

En 1560, Jean Bauhin, âgé de dix-neuf ans, fut envoyé à Tubingue chez Léonard Fuchs, dont, pendant plusieurs mois, il demeura le disciple et le commensal (2). Puis, avant la fin de cette même année, il se rendit à Zurich où Conrad Gesner, l'illustre naturaliste, lui ouvrit sa maison et l'admit en son intimité (3).

par Rudolf Wolf, dans ses *Biographien zur Kulturgeschichte der Schweiz* (Zurich, 1860), t. III, *Kaspar Bauhin*. L'auteur avait mis à profit des renseignements à lui fournis par le professeur J.-W. Hess et que celui-ci a insérés ensuite dans une étude intitulée : *Kaspar Bauhins Leben und Charakter* (Bâle, 1860).

(1) Au cours de ses études littéraires, le jeune Bauhin eut pour maître un humaniste d'un certain renom. Le Piémontais Cœlius Secundus Curio, devenu sectateur ardent de Calvin et de Zwingle, et, pour cette raison, persécuté en divers lieux, finit par se réfugier en Suisse et fut nommé, en 1547, professeur de belles-lettres à Bâle. Il avait dû céder à l'entraînement universel et prendre goût, lui aussi, à la culture des plantes. Dans l'*Histoire des plantes*, Jean Bauhin a décrit plusieurs espèces qu'il vit pour la première fois à Bâle « in horto doctissimi mei præceptoris Cœlii Secundi Curionis. »

(2) Léonard Fuchs, né au commencement du XVIe siècle, fut, en 1535, pourvu d'une chaire à l'Université de Tubingue, nouvellement fondée par le duc de Wurtemberg. Il l'occupa pendant trente ans. Il conquit une grande renommée par la publication de son *De historia stirpium commentarii insignes* (Bâle, 1542), ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois, d'une remarquable exécution. Jean Bauhin, en son *Histoire*, mentionne un certain nombre de plantes observées par lui à Tubingue, dans le jardin de Léonard Fuchs, et il oublie rarement d'ajouter : «... cùm apud illum essem. »

(3) Nos précédentes études sur *La Botanique au XVIe siècle* nous ont fourni l'occasion de parler à diverses reprises de ce

Ils allèrent ensemble, en juin 1561, herboriser à travers les Alpes Rhétiques. L'*Histoire universelle des plantes* mentionne maintes fois cette « *peregrinatio rhætica* », d'où ils rapportèrent une grande quantité de plantes alpines, entre autres l'*Atragene alpina*, que nous reconnaissons aisément sous le nom de « *Clematis cœrulea* » (1).

Quand l'automne arriva, Jean Bauhin prit congé de Gesner et quitta Zurich pour aller à Montpellier s'inscrire au nombre des étudiants de la célèbre Université, à laquelle le cours professé par Guillaume Rondelet donnait alors une particulière autorité (2). Son acte d'immatriculation est daté du 30 octobre 1561 (3).

Il passa une année entière à Montpellier. Dès son arrivée, il avait fait la connaissance d'un jeune étudiant allemand, nommé Léonard Rauwolff, venu d'Augsbourg l'année précédente. « La même passion

« Pline de la Suisse », qui occupera toujours une place éminente dans l'histoire des sciences naturelles. Jean Bauhin était fier aussi d'avoir vécu pendant quelque temps près de cet illustre savant. C'était un souvenir qu'il aimait à rappeler. « Cùm illi conviverem », disait-il volontiers, quand il rapportait ce qu'il avait vu ou entendu à Zurich, chez Gesner.

(1) D'après les textes de l'*Histoire des plantes*, Coire et Bormio paraissent avoir été les points extrêmes de l'itinéraire suivi par les deux botanistes; le mont Albula est souvent cité.

(2) Voir les détails que nous avons donnés sur Rondelet, dans notre livre sur *Pierre Pena et Mathias de Lobel*.

(3) Cet acte, publié par Gustave Planchon dans sa thèse de doctorat (*Des modifications de la flore de Montpellier depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours*, Montpellier, 1864), est ainsi conçu :

Ego Johannes Bauhinus inscriptus fui ac examinatus in Medicina die 20 octobris anno 1561 et elegi mihi p. patre Dominum Rondeletium et solvi jura Universitatis Domino Laurentio Catelano in cujus rei fide chirographum meum hic apposui.

Au sujet du patron dont chaque étudiant faisait choix parmi les professeurs de l'Université, voir nos publications antérieures relatives à *La Botanique en Provence au XVIe siècle*.

pour la science des végétaux les rapprocha tout de suite; un lien de solide amitié les unit l'un à l'autre; ils poursuivirent à travers le pays d'ardentes campagnes; et quand plus tard Jean Bauhin édifia ce vaste monument connu sous le nom d'*Historia plantarum universalis*, il y mentionna maintes fois son ancien condisciple de Montpellier, « *meorum studiorum*, disait-il, *et peregrinationum socium fidelissimum, clarissimum virum Leonhardum Rauwolff* (1). »

Le grand nombre de plantes que Jean Bauhin a décrites dans son *Histoire* en les déclarant indigènes du Languedoc, témoigne de l'activité qu'il déploya, pour tirer, de son séjour à Montpellier, tout le profit possible.

Nous y trouvons indiquées les diverses localités que, trois ans plus tard, Pierre Pena et Mathias de Lobel parcourront à leur tour :

Dans les environs de la ville, le quartier rural de Boutonet, les Fourches patibulaires, les bords du Lez, Castelnau, le bois de Grammont, Pérols, Lattes, Villeneuve, les étangs salés; puis, en s'éloignant davantage : d'un côté, Frontignan, la colline de Cette, Agde, Béziers; de l'autre, Lunel, Sommières, Nîmes, le Pont-du-Gard, Saint-Gilles, Aigues-Mortes; enfin, vers le nord, la région des Cévennes, Ganges, Le Vigan, l'Espérou, l'*Hort de Diou*, l'Aigoual.

Il fit, dans ce vaste périmètre, de si belles récoltes, qu'il conçut le projet de dresser et de publier un catalogue des plantes de la région.

A l'exemple de la plupart des étudiants étrangers venus à Montpellier, il voulut à son tour traverser le Rhône pour atteindre, sur la rive gauche du fleuve, le territoire de la Provence et visiter au moins une partie de cette riche et belle contrée. Mais il ne dut

(1) Ludovic Legré, *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Léonard Rauwolff* (Marseille, 1900).

pas pousser bien loin ses promenades sur le sol provençal. Désireux, sans doute, de rendre aussi complet que possible son catalogue des plantes de Montpellier, il tenait à ne pas distraire, pour des herborisations en Provence, une trop large part d'un temps qu'il aimait mieux réserver à l'exploration du Languedoc. Les deux grandes villes riveraines du Rhône, Avignon et Arles, sont les seules où il déclare formellement être allé. Dans aucun des divers passages de l'*Histoire des plantes* où Marseille est nommée, il n'affirme y être venu. Pour enrichir son herbier de quelques-unes des plantes qu'il n'avait pas trouvées dans le Languedoc, il mit à profit les herborisations, plus fréquentes et plus lointaines, faites en Provence par son ami Léonard Rauwolff. Puis, ayant eu l'occasion d'entrer en rapport avec un zélé botaniste marseillais, le pharmacien Jacques Raynaudet (1), il obtint de la bienveillance de ce correspondant communication des espèces les plus intéressantes parmi celles qui croissent aux alentours de la grande cité méditerranéenne.

Pendant son séjour en Languedoc, Jean Bauhin correspondit assidûment avec Conrad Gesner, qui ne cessa jamais de lui donner des marques d'une paternelle sollicitude. Dès les premiers jours de son installation à Montpellier, il avait écrit à ce maître vénéré. Mais sa lettre, datée du 21 septembre 1561, n'était point encore parvenue à Zurich le 24 octobre, et, ce jour-là, Gesner adressait au domicile de Rondelet une lettre où il disait à son jeune ami : « Monspelii an sis, et apud quem, et quomodo « valeas, scire percupio (2). »

(1) Voir la notice que nous avons consacrée à *Jacques Raynaudet* dans notre volume sur *Léonard Rauwolff*.

(2) Cette lettre est au nombre de celles que Gaspard Bauhin publia à la suite de l'opuscule de son frère : *De plantis a Divis Sanctisve nomen habentibus* (Bâle, 1591). Elle porte pour sus-

Pour acquitter sa dette de reconnaissance envers Gesner, Bauhin n'avait pas de meilleur moyen que de lui faire part de ses récoltes. Il n'y manqua point, et maintes fois, en son *Histoire des plantes*, il mentionne telle espèce qu'il déclare avoir envoyée de Montpellier à son éminent professeur, auquel, dit-il, il communiquait tous ses travaux : « Colendissimus præceptor Gesnerus, *cui omnes meos labores communicavi...* » D'ordinaire, il joignait à l'échantillon une description ou une figure prise sur le vif. C'est ce qu'il fit, entre autres, pour le *Plumbago europæa*, que les botanistes montpelliérains nommaient alors « *Dentillaria Rondeletii* », croyant, sur l'avis de Rondelet, que cette plante était souveraine contre les maux de dents (1).

Nous ignorons chez qui résida Jean Bauhin pendant la durée de son stage à Montpellier. Nous ne pensons pas qu'il ait reçu l'hospitalité dans la maison de Rondelet. Celui-ci avait, il est vrai, hébergé d'autres étudiants, et notamment Charles de l'Escluse, dix ans auparavant. Mais si Bauhin avait été l'hôte

cription « *Domino juveni Johanni Bauhino, Medicinæ Candidato, Germano, Monspessuli apud Dominum D. Rondeletium.* » Gesner, dont la femme avait des varices, chargeait Bauhin de demander à Rondelet une consultation à ce sujet. — La lettre de Jean Bauhin, datée du 21 septembre, ne parvint à destination que le 9 novembre, et le même jour Conrad Gesner y répondit : cette fois il recommandait à son jeune ami de lui signaler les ouvrages que Rondelet ou d'autres avaient récemment fait paraître ou qu'ils se disposaient à publier.

(1) *Hist.*, t. II, p. 942 : « Descriptionem cum ipsa planta misi D. Gesnero nomine *Dentillariæ Rondeletii*, uti tunc vocabant Monspelii. » — Jean Bauhin avait aussi adressé à son maître un dessin du *Diotis candidissima*. Gesner l'ayant communiqué à Camerarius, celui-ci le reproduisit sans dire de qui il le tenait ; ce dont Bauhin se plaignait en ces termes (t. III, p. 157) : « Plantam cum descriptione misi olim clarissimo et gratissimo D. præceptori Gesnero, à quo Camerarius figuram factam mutuò accepit, eamque, ut multas alias, apposuit Matthiolo, nusquam facta meî aut Gesneri mentione. »

du célèbre professeur, il en eût tiré quelque vanité et n'aurait pas négligé de mentionner cette circonstance dans son ouvrage, de même qu'il y a consigné le souvenir de son séjour chez Fuchs et chez Gesner.

L'étudiant bâlois n'eut, d'ailleurs, qu'à se louer de ses rapports avec Rondelet. Il a rappelé que le professeur lui avait permis de prendre copie d'un de ses écrits (1) et s'était fait un plaisir, au retour d'un voyage dans les Pyrénées, de lui offrir un échantillon de « *Thapsia* » ou « *Turbith Gallorum* », rapporté des environs de Perpignan (2).

Quand, vers la fin de septembre 1562, Jean Bauhin fut de retour à Bâle, il entreprit la rédaction de son catalogue des plantes du Languedoc. Il y était encouragé par Conrad Gesner, qui terminait ainsi une lettre écrite de Zurich le 30 septembre 1562 : « *Vale et Catalogum stirpium Monspeliensium perfice* »; à quoi Bauhin répondait, le 20 octobre, qu'à Bâle il employait son temps à lire Hippocrate et à préparer le catalogue des herbes de Montpellier (3).

A l'issue de ses études à Montpellier, Jean Bauhin s'était-il soucié de se pourvoir du grade de docteur et l'avait-il obtenu soit à Montpellier même, soit à

(1) *Hist.*, t. I, p. 337 : « [A propos du « *Cajous* »] Rondeletius in praxi sua, quam in manu mea transcripsi Monspelii... »

(2) *Hist.*, t. III, 2e part., p. 45 : « In Aquitaniæ macilentioribus montosisque squalidis inventam nobis dedit præceptor Rondeletius, non procul Perpignano urbe. » — A propos d'un « *Ruta silvestris* », Jean Bauhin a cité un fait qu'il avait entendu rapporter par Rondelet, très-probablement au cours d'une leçon sur les propriétés des végétaux : un étranger, en route pour Montpellier, ayant appris que la peste sévissait alors dans la ville, imagina de cueillir un rameau de Rue qu'il s'appliqua sous les narines. Ce singulier préservatif produisit sur le visage de l'imprudent une dangereuse inflammation (t. III, p. 200).

(3) Ce catalogue n'a jamais été publié. Mais les nombreux matériaux colligés à Montpellier furent ensuite utilisés pour l'*Histoire universelle des plantes*.

Valence, comme fit, vers le même temps, son ami Léonard Rauwolff, soit dans sa ville natale, suivant l'exemple de son compatriote Félix Platter? En lui écrivant à Montpellier, Conrad Gesner, sur la suscription de chacune de ses lettres, ajoutait au nom du destinataire: « Medicinæ candidato »; sur la lettre qu'il lui adresse à Bâle le 30 septembre 1562, il met: « Ornatissimo viro D. Johanni Bauhino, *Doctori Medico pererudito* » (1), et il continuera désormais à inscrire ce titre sur les lettres qui suivront. Mais il y a lieu de remarquer, d'autre part, que lorsque trente-huit ans après la mort de Jean Bauhin, un groupe d'admirateurs de son œuvre s'occupera de livrer à la publicité l'*Histoire universelle des plantes*, ils s'abstiendront, en imprimant le frontispice, d'y adjoindre au nom de Bauhin le titre de docteur, qu'ils attribueront seulement à son gendre et collaborateur, Jean-Henri Cherler.

Quoi qu'il en soit, même nanti du bonnet doctoral, Jean Bauhin n'eût pas été assez présomptueux pour croire qu'il ne lui restait plus rien à apprendre. Après un très court séjour à Bâle, il se remit en route et prit le chemin de l'Italie.

Nulle part au monde les études phytologiques n'étaient, à cette époque, aussi florissantes qu'en Italie. A chacune de ces Universités célèbres, qui donnaient au mouvement intellectuel une si vive impulsion, étaient attachés des botanistes éminents dont la postérité a consacré la renommée. La science des plantes n'avait pas seulement pour adeptes ceux qui s'y vouaient avec l'intention d'en appliquer les secrets à l'art médical: elle était devenue la passion de tous et, dans les hautes sphères, on voyait les

(1) Sur l'adresse des lettres antérieures, Gesner écrivait : Ornatissimo *juveni*... ». Désormais, il substitue à ce mot celui de *viro*. Pourtant, en 1562, Jean Bauhin n'avait encore que vingt-un ans.

plus grands seigneurs et jusqu'à des princes de l'église s'y adonner avec ardeur et livrer les jardins de leurs palais à la culture des espèces rares (1).

Parmi ces brillantes Universités italiennes, celle de Padoue jouissait d'une sorte de primauté ; avant toutes les autres, elle eut à sa disposition un jardin botanique destiné à l'enseignement public : c'était celui dont le Sénat de Venise avait, en 1545, décrété la fondation (2).

Ce fut donc à Padoue que Jean Bauhin décida de se rendre tout d'abord. Nous possédons une lettre que Conrad Gesner écrivait de Zurich, le 5 décembre 1562, « *doctissimo viro D. Johanni Bauhino, doctori medico excellenti, amico suo candidissimo*, PADUÆ (3) ».

A Padoue, où il fit un séjour de plusieurs mois, il devint l'ami d'un patricien qui s'était passionné pour l'étude des plantes. Jacques-Antoine Cortusi, que nous avons déjà eu l'occasion de nommer au cours de nos travaux antérieurs, avait un jardin botanique

(1) La Botanique était en grand honneur même dans les couvents : Jean Bauhin a fait mention de diverses plantes qu'il vit, notamment, dans le jardin des jésuites à Padoue et dans le monastère de Saint-Dominique à Ferrare. — Il serait à désirer qu'un érudit essayât de rassembler, en un tableau d'ensemble, tous les faits par lesquels se manifesta, chez les Italiens du XVIe siècle, leur universelle passion pour la *res herbaria*. On trouverait, en vue de cette œuvre synthétique, de multiples et précieux documents dans le beau travail de M. le professeur Saccardo. *La Botanica in Italia* (Venise, 1895-1901).

(2) Et dont Louis Anguillara fut le premier directeur. Dans le cinquième volume de nos études sur *La Botanique en Provence au XVIe siècle*, où nous avons exposé quelles furent les relations d'Anguillara avec la Provence, nous eûmes l'occasion de rectifier une erreur commise par Gaspard Bauhin, dans les prolégomènes de son *Pinax*, au sujet de la série des directeurs du jardin de Padoue.

(3) *De plantis à Divis... nomen habentibus.*

auquel il donnait des soins assidus (1). L'*Histoire universelle des plantes* mentionne fréquemment le nom de ce « nobilis Botanicus ». Ses relations avec le jeune médecin de Bâle furent durables ; longtemps après le départ de celui-ci, il continuait à lui faire parvenir des *exsiccata* et des graines.

D'autres gentilshommes padouans suivaient l'exemple de Cortusi, et l'*Histoire des plantes* a décrit diverses espèces que l'auteur déclare avoir vues pour la première fois dans les jardins du seigneur Pasqualigo et du « magnifique » Laurent Priuli (2).

Il sut enfin, tandis qu'il étudiait à Padoue, se rendre favorable un professeur de médecine qui avait conquis une véritable célébrité. Aussi, pour louer dignement Hercule Saxonia, il épuise la série des formules admiratives : « Magnificus vir, sapientia maximisque doctrinis clarus, medicus nostri seculi nulli secundus » ; il va même jusqu'à le proclamer l'*étoile* des médecins d'Italie, « insignis ille medicorum Italiæ stella, Hercules Saxonia ! » Cet illustre médecin s'était montré fort généreux envers Bauhin qui reçut de lui, en grande quantité, des échantillons de végétaux exotiques.

En 1563, il quitta Padoue pour aller à Bologne, siège d'une Université à laquelle les leçons du grand naturaliste Ulysse Aldrovande (3) donnait alors un éclat particulier. Il eut la bonne fortune d'être

(1) Voir notamment dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel* le trait plaisant rapporté au sujet de l'*Erythronium*. — Bien que *La Botanica in Italia* du professeur Saccardo donne à ce botaniste le nom de *Cortuso*, nous conservons la forme *Cortusi* dont nous nous sommes servi précédemment et qui nous paraissait indiquée par le latin *Cortusius*, souvent employé dans les ouvrages du XVIe siècle.

(2) Pasqualigo et Priuli sont mentionnés dans l'ouvrage du professeur Saccardo.

(3) Ulysse Aldrovande (1522-1605), zoologiste autant que phytographe, est une des gloires de l'Italie. Il accueillait avec

accueilli par l'illustre savant qui lui offrit l'hospitalité. « D. Ulysses Aldroandus, *cùm essem apud illum*... », dit-il dans son *Histoire* à propos d'une plante qu'Aldrovande regardait comme le *Theombrotium* de Pline. Il a plusieurs fois multiplié les superlatifs pour rendre hommage au mérite de l'éminent professeur; et c'est ainsi, notamment, qu'ayant obtenu de lui une feuille de *Ceratonia*, il écrivait : « Est nobis folium datum Bononiæ anno 1563 per celeberrimum medicum, omnisque naturæ scientissimum, professorem excellentissimum Dominum Ulyssem Aldroandum (1) ».

A Bologne, il lia connaissance avec César Odon, qui professait aussi à l'Université, puis avec deux gentilshommes botanophiles dont il fréquenta les jardins et qu'il nomme Alpassel et Gonzandinis (2).

Avant de retourner dans son pays, il ne manqua pas de visiter plusieurs autres villes d'Italie.

L'*Histoire universelle* nous apprend qu'il vit Milan, Florence, Rome, Mantoue, Venise, Vicence, Parme où il mentionne le jardin du *nobilis* Antoine Lalata, Ferrare où s'était fixé Louis Anguillara après avoir abandonné la direction du jardin botanique de Padoue (3), Vérone, résidence de François Calzo-

bienveillance les étudiants étrangers que sa haute réputation attirait à Bologne. Son nom est plusieurs fois cité dans les *Adversaria*.

(1) *Hist.*, t. I, 2e p., p. 413.

(2) Nous avons eu plusieurs fois l'occasion, dans nos précédents volumes, de citer le nom de César Odon. — *La Botanica in Italia*, du professeur Saccardo, ne fait mention ni d'Alpassel ni de Gonzandinis.

(3) Comme il l'avait fait pour Pierre Pena, l'obligeant Anguillara accueillit Jean Bauhin amicalement et tint à l'accompagner lui-même dans une visite au jardin du duc de Ferrare. A propos de l' « *Hyacinthus orientalis* », l'auteur de l'*Histoire des plantes* écrivait : « Ferrariæ in horto Principis mense Maio nobis ostendit ipse Anguillara. » — Sur la retraite et le

lari (*Calceolarius*), pharmacien-botaniste en grand renom.

Il va sans dire que, durant son séjour en Italie, Jean Bauhin ne se contenta point d'étudier les plantes cultivées dans les jardins des pharmacopoles ou des grands seigneurs ; il herborisa aussi à travers champs, avec autant d'empressement et d'assiduité qu'il en avait montré l'année précédente en Languedoc. Pendant qu'il était à Padoue, il parcourut à diverses reprises les monts Euganéens ; il a cité une plante qu'il cueillit au sommet du Venda, point culminant de cette chaîne (1).

Il a également rappelé en maints passages de son *Histoire* ses herborisations dans les Apennins. Il y a même consigné le souvenir d'une mésaventure dont il faillit être la victime en traversant ces montagnes. Un jour, dit-il, qu'il revenait à pied de Florence, il commit l'imprudence d'absorber, chemin faisant, une quantité immodérée d'eau froide. L'indisposition qui en résulta le mit en danger de mort. Il fut sauvé par un étudiant allemand, son compagnon de route, lequel, se trouvant par bonheur muni d'une provision de noix muscades, lui en fit avaler quatre (2).

séjour d'Anguillara à Ferrare, voir les détails que nous avons donnés dans le cinquième volume de *La Botanique en Provence au XVIe siècle* (Marseille, 1901).

(1) L'*Histoire des plantes* cite fréquemment, en parlant de cette région, les eaux minérales d'Abano, *Balneum Aponense*.

(2) L'étudiant allemand, nommé Oswald Gabelckower, devait plus tard être attaché comme médecin à la maison du duc de Wurtemberg et devenir ainsi le collègue de Jean Bauhin. Voici en quels termes le récit de cet épisode a été consigné dans l'*Histoire des plantes* (t. I, p. 260) : « In mea juventute, quum ego J. Bauhinus pedes Florentia redirem, et in Apenninis montibus frigidam avidiùs bibissem aquam, subitò incidi in insignes ventris dolores, flatibus in scroto vexantibus, accedente tumore, sine tamen ulla hernia præcedente aut subsequente. Cùm existimarem me in monte periturum, itineris socius, insignis nunc medicus Ill. mei Principis, Ducis Wirtemberg.

En revenant d'Italie, Jean Bauhin prit le parti de s'établir à Lyon pour s'y adonner à la pratique de la médecine. Il comptait sans doute que sa carrière médicale s'accomplirait tout entière dans cette ville, car nous le voyons, en s'y installant, se pourvoir même d'un jardin, afin de cultiver les plantes médicinales et poursuivre ainsi ses observations botaniques (1). Mais, en réalité, la destinée ne devait pas lui permettre de demeurer à Lyon plus de cinq ans (2).

Peu de temps après son arrivée, le redoutable fléau qui, alors, désolait si souvent les grandes

Osvaldus Gabelckower, amicè obtulit nuces moschatas, quas secum habebat. Devoratis quatuor, subitò per Dei gratia et hoc remedio liberatus fui à doloribus, atque iter perfeci sospes et incolumis : quod perpetuæ gratitudinis ergò, et in gratiam aliorum qui in idem periculum incidere possent, hic à nobis referri par fuit. »

(1) On trouve décrites, dans l'*Histoire des plantes*, un grand nombre d'espèces qu'il déclare avoir cultivées dans son jardin de Lyon ; circonstance qu'il fait connaître au moyen d'une formule identique ou équivalente à celle employée pour la « *Pyramidalis* » : « Quum Lugduni Medicum agerem, provenit mihi in horto meo. » Dans la dédicace d'un de ses opuscules, le *Traité des animaux ayant ailes*, il affirme que c'était afin de « démonstrer aux compagnons apothicaires de la ville, qu'il avoit orné son jardin de belles et diverses plantes. »

(2) A son retour d'Italie, Jean Bauhin avait passé par Zurich, où il apporta des plantes à Gesner. Il s'était, sans doute, arrêté aussi à Bâle pour voir ses parents. Il se trouvait à Lyon au commencement de l'automne 1563. Parmi les lettres imprimées à la suite du *De plantis à Divis*..., nous en voyons une que Gesner lui adressait à Lyon le 3 octobre 1563 et dans laquelle celui-ci disait : « Vallerandum nostrum meo nomine « salutabis peramanter et quòd non scripserim, excusabis. » D'autre part, nous avons son affirmation qu'il était encore à Lyon en 1568. Il parle dans son *Histoire* d'une Liliacée que lui montra un certain baron allemand qui passait par Lyon en revenant d'Espagne ; en 1608 on lui fit don d'une plante semblable, et il écrivait à cette occasion : « Sunt ab eo tempore *circiter 40 anni* quum anno 1608 donata fuit planta... »

villes, la peste, s'abattit sur Lyon et y sévit avec une extrême violence. Au témoignage de Bauhin lui-même, cinq mille personnes furent emportées. L'autorité locale enrôla le jeune praticien bâlois parmi les médecins qui furent salariés pour donner des soins aux pestiférés. Lorsque, plus de quarante ans après, il travaillait à son *Histoire des plantes*, il y rappela cette circonstance : « Cùm ego jam ante 40 annos in dira et sævissima illa peste quæ Lugduni 5000 hominum extinxit, publico stipendio medicinam facerem... (1) »

L'année suivante, il se maria; il se conformait ainsi aux exhortations de Conrad Gesner qui lui avait écrit le 25 février 1565: « Erit hic status studiis « tuis, ut spero, commodior et tranquillior. Sed da « operam, ut piam et moribus tuis convenientem « invenias, quâ in re Deum tibi adesse precor,

(1) *Hist.*, t. I, p. 105. — Il faut évidemment traduire *hominum* par *personnes:* Bauhin, en faisant connaître le nombre des victimes, entendait, à coup sûr, les y comprendre toutes, quel que fût leur sexe. — A la cessation du fléau, il fit parvenir à Conrad Gesner, dont il demeura jusqu'à la fin l'assidu correspondant, un mémoire où il consigna ses observations personnelles sur le traitement de la peste. Gesner l'annonçait en ces termes à son ami Adolphe Occon, médecin à Augsbourg: « Lugduno accepi à Jo. Bauhino (qui in tota hac peste illic « Medicum publicum egit) libellum utilissimum de remediis et « observationibus suis. » Dans cet écrit Bauhin disait qu'ayant vu mourir la plupart des malades que les autres médecins avaient saignés, il s'était bien gardé de faire subir à ses clients la phlébotomie. Cette prudente réserve fut approuvée par Gesner qui, dans sa lettre à Occon, faisait ainsi profession de foi : « Et ego quoque malim hac in parte peccare εἰς ἔλλειψον, « quàm εἰς ὑπερβολην. » — Jean Bauhin nous apprend dans l'*Histoire des plantes* qu'il traita ses pestiférés avec du jus d'oranges. Mais, dit-il, tandis qu'en temps ordinaire les oranges arrivaient en grande quantité à Lyon, « marché le plus célèbre de toute la France », et s'y vendaient à vil prix, il fallut, durant la peste, un écu d'or pour s'en procurer deux ou trois.

« optoque ex animo... (1). » Sa jeune femme se nommait Denise Bornand. C'est probablement à raison de ce mariage qu'il devint le parent de Valerand Dourez, vaillant botaniste venu de Lille en Flandre à Lyon pour exploiter une officine de pharmacien (2).

Quand il vint se fixer à Lyon Jean Bauhin avait déjà conçu le dessein, qu'il réalisa plus tard, de composer une histoire universelle des plantes. A Lyon, il devint l'ami de Jacques Dalechamp, médecin et botaniste renommé, qui nourrissait un semblable projet. L'ouvrage auquel ils travaillèrent ensemble est celui qui parut à Lyon, en 1587, sans indication d'auteur, avec le titre *Historia generalis plantarum*, et que l'on cite habituellement dans les bibliographies sous le nom de *Historia Lugdunensis*. « Cùm ego Lugduni, — écrivait Jean Bauhin longtemps après, — Lugdunensem incepissem Historiam conscribere generalem, in qua multum laborabat Delechampius... (3). »

Malgré l'intimité de ses rapports avec Conrad Gesner, il ne lui avait rien dit de l'œuvre qu'il entreprenait avec la collaboration de Dalechamp. Écrire une histoire des plantes semblait le rêve de tous les grands botanistes du XVIe siècle, et Gesner avait eu,

(1) Cette lettre portait pour suscription : *Clarissimo viro D. Johanni Bauhino Doctori Medico Germano celeberrimo doctissimoque amico suo observando: Lugduni S.* — Gesner insérait fréquemment dans ses lettres quelque nouvelle politique. Dans celle-ci, il annonce à Bauhin que les Moscovites ont encore une fois envahi la Lithuanie, et qu'après un combat heureux ils se sont emparés d'une place forte : « Moschum « audimus iterum invasisse Lithuaniam, et prælio victorem « castrum quoddam munitissimum occupasse. »

(2) Voir plus loin (chap. V) les détails que nous avons réunis au sujet de Valerand Dourez.

(3) Le mot *incepissem* semble indiquer que la conception première de cette vaste histoire des plantes était due à l'initiative de Jean Bauhin.

lui aussi, l'intention d'en publier une. Peut-être son ancien élève craignit-il d'éveiller chez lui quelque dépit. Quoi qu'il en soit, Gesner sut quelles étaient les visées du jeune médecin. Il parut un peu piqué du silence que celui-ci avait gardé ; et dans une lettre écrite le 6 octobre 1565 à Jean Bauhin le père, qui résidait toujours à Bâle, il protestait contre le sentiment de jalousie qu'on avait pu lui imputer : « Audio et filium tuum integros de plantis commen-« tarios parare, *etsi ipse hactenus celavit :* ego verò « non invideo, sed gaudeo potius, à multis pulcher-« rimam hanc naturæ partem excoli (1). »

Un lustre ne s'était pas encore écoulé depuis l'arrivée de Jean Bauhin à Lyon quand « les troubles religieux qui vinrent désoler la France » le forcèrent à quitter cette ville (2). Nous ignorons en quelles conditions il dut effectuer son exode ; nous savons seulement que c'est à Genève qu'il transporta ses lares domestiques : il y demeura pendant environ deux ans (3).

Revenu à Bâle « où il fut nommé professeur de rhétorique (4) », il vit presque aussitôt se produire

(1) *De plantis à Divis Sanctisve nomen habentibus*, p. 161.

(2) Dupetit-Thouars, *Biographie universelle.*

(3) A Genève, il s'était, comme à Lyon, procuré un jardin pour la culture des plantes rares. Un assez grand nombre d'espèces figurent dans l'*Historia plantarum* avec l'indication qu'il les avait eues « in horto meo Genevæ ». Ce jardin ne devait pas être bien grand, puisqu'il se sert une fois du mot *hortulus*. — Pendant son séjour à Genève, il herborisa fréquemment dans les localités environnantes, dont il cite plusieurs. Il a donné deux dates relatives à ce séjour. Vers la fin de novembre 1569, dit-il, le « *Brassica alba* » qu'il cultivait résistait avec succès aux premiers froids ; au mois d'avril 1570, il recueillit de la gomme de lierre (*ex Hedera lachrymam*) « Genevæ circa *l'Abatie* dictum locum. »

(4) Cette circonstance est rapportée dans une étude sur Jean Bauhin, placée en tête d'un recueil intitulé : *Notices sur quelques médecins, naturalistes et agronomes nés ou établis à Mont-*

une circonstance heureuse, grâce à laquelle il put achever de la façon la plus enviable sa longue carrière de médecin et de botaniste.

« La Régence de Montbéliard, accomplissant l'ordre des princes tuteurs du jeune comte Frédéric de Wurtemberg, l'appela à succéder, comme médecin et physicien de la principauté, à Nicolas Viguier, réfugié français, connu par divers écrits historiques. Bauhin ayant accepté cet emploi si honorable et avantageux à ses intérêts, se rendit à Montbéliard avec sa famille, au commencement de l'année 1571 (1). »

Frédéric I[er], comte souverain de Montbéliard, né le 19 août 1557, était alors âgé de quatorze ans. Il devint duc de Wurtemberg, comme successeur de son cousin Louis, dit le Débonnaire, mort sans enfants le 8 août 1593 (2).

béliard dès le seizième siècle. Ce travail, imprimé à Besançon en 1835, ne porte point de nom d'auteur; mais il contient une courte préface signée des initiales C. D. D'après les renseignements qu'ont bien voulu nous fournir MM. Ch. Contejean et Antoine Magnin, ces initiales seraient celles de Charles Duvernoy (né à Montbéliard en 1774, mort à Besançon en 1850), ancien archiviste, auteur de nombreux ouvrages sur Montbéliard et le comté. La notice relative à Jean Bauhin paraît avoir été rédigée à l'aide de documents sérieux. Il s'y est pourtant glissé quelques erreurs. Ainsi l'auteur a placé le voyage en Italie avant le séjour à Montpellier, et l'on a vu que c'est tout le contraire. Il écrit que Bauhin fut nommé professeur de rhétorique à Bâle en 1566; or, en 1568, notre botaniste continuait de résider à Lyon, et au mois d'avril 1570, il n'avait pas encore quitté Genève. — L'opuscule attribué à Charles Duvernoy nous a été obligeamment communiqué par M. Ch. Contejean, à qui nous sommes heureux d'adresser nos vifs remerciments.

(1) *Op. cit.*

(2) Détails empruntés à Moréri. — Divers biographes, Sprengel, Du Petit-Thouars, Rudolf Wolf, le docteur Hoefer, ont prétendu que le duc de Wurtemberg dont Jean Bauhin devint l'*archiater*, se nommait Ulrich. C'est, comme on voit, une erreur. Le dernier duc de Wurtemberg qui ait porté ce nom fut Ulrich VIII,

L'histoire de la botanique doit au prince Frédéric un souvenir reçonnaissant. Il aurait bien mérité de la science, ne fût-ce que par la protection et les encouragements accordés à Jean Bauhin. Il manifesta personnellement, pour la conquête et l'étude des plantes rares, un intérêt auquel il demeura fidèle pendant tout son règne.

Dès les premiers temps, il utilisa le concours de Bauhin pour créer à Montbéliard un jardin botanique. « Ce jardin, établi en 1578 dans celui du prince, a été le troisième en rang d'ancienneté dans notre Europe. Il réunissait les plantes connues les plus rares; les unes étaient médicinales, d'autres de simple agrément ou destinées à l'étude de la science; *elles avaient coûté fort cher,* selon la note d'un contemporain, *ayant été apportées de bien loin, même d'Italie, de Montpellier ou d'ailleurs* (1). »

Jusqu'à sa mort, Jean Bauhin demeura chargé de la direction du jardin de Montbéliard. Il mit à l'enrichir un zèle qui ne s'atténua jamais. En feuilletant les trois volumes in-folio de l'*Histoire universelle des plantes*, on peut avoir une idée de l'infinie variété de sujets qu'il y introduisit : presque à chaque page on trouve mention de quelque espèce qu'il déclare avoir semée ou transplantée *in horto Illustrissimæ* (ou *Excellentissimæ*) *Celsitudinis Wirtembergicæ Montbelgardi* (2).

Çà et là, il donne quelques détails sur l'ordonnance de ce jardin : parterres dessinés avec art,

mort en 1550 ; il eut pour successeur son fils Christophe, dit le Pacifique, père de Louis le Débonnaire. — Frédéric Ier, qui devait, à la mort de ce dernier, réunir sous son autorité le comté de Montbéliard et le duché de Wurtemberg, était fils de Georges Ier, comte de Montbéliard, et de Barbe, fille de Philippe le Magnanime, landgrave de Hesse.

(1) *Notices sur quelques médecins...*

(2) Le plus souvent les titres ducaux sont énoncés par des abréviations.

plates-bandes bordées de buis, serre chaude (*hypocaustum*), labyrinthe circonscrit par des Saules de différentes espèces, plantés le long d'un ruisseau ; une partie du jardin était affectée à une ménagerie *theriotrophium, hortus ferarum*).

Le prince ne dédaignait pas de travailler lui-même à l'embellissement de son jardin botanique ; nous apprenons qu'il avait de ses propres mains semé des bouleaux qui formèrent un épais massif dans un parc situé aux environs de Montbéliard (1). Il se mettait souvent en voyage pour se procurer des plantes nouvelles : l'*Histoire universelle* a cité notamment celles qu'il avait rapportées d'Inspruck, de Coire, de Pforzheim dans le marquisat de Bade, de la Forêt-Noire. Jean Bauhin l'accompagnait parfois dans ses déplacements.

Au cours de l'une des dernières années du XVI[e] siècle, Frédéric se rendit en Italie. Il vit à Bologne Ulysse Aldrovande, qui lui fit don d'une grande quantité de graines exotiques (2).

Il en recevait aussi de plusieurs botanistes renommés avec lesquels il correspondait régulièrement : Jean Robin, jardinier du Roi à Paris ; Joseph Casabona, de Florence, attaché au jardin du duc de Toscane ; Honoré Bello, médecin italien établi en Crète ; Bernard Paludan, qui résidait à Enkhuysen au fond de la Hollande, mais qui avait rapporté de précieuses récoltes d'un long voyage en Orient.

Quand le comte de Montbéliard devint duc de

(1) *Hist.*, t. I, 2[e] p., p. 150 : « (*Betula*) Optimè crevit in illo vivario circa Montbelgardum, ubi densum Betuletum videas Ill. nostri Principis manu ex seminio consitum. »

(2) *Hist.*, t. II, p. 933 : « Cl. Ulysses Aldroandus, rerum Naturæ sagacissimus vestigator et apud Bononienses Physicus celeberrimus, hìc Illustriss. Principem D. D. Fridericum Ducem Wirtemb., comitem Montbelg., Dominum meum clementiss., cùm Italiæ illas oras lustraret, multis perelegantibus seminibus exoticarum plantarum donavit. »

Wurtemberg, il voulut doter Stuttgart, sa capitale, d'un jardin botanique. Jean Bauhin, qui eut dès lors de fréquentes occasions de se rendre à Stuttgart, a parlé maintes fois de ce jardin « *verè regius*, disait-il, *et instructissimus* ». Le docteur Christophe Schwartz, « *medicus insignis* », en avait la direction. Les deux jardins de Montbéliard et de Stuttgart faisaient entre eux échange de leurs raretés (1).

En 1581, Frédéric de Montbéliard avait épousé Sybille d'Anhalt. Cette princesse manifesta pour la botanique une passion plus grande peut-être que celle de son mari. Elle eut à Montbéliard, dans l'enceinte même du château, un petit jardin botanique qu'elle cultivait elle-même (2). Elle avait aussi ses collections particulières de plantes sèches, de graines exotiques, de figures coloriées, que sans doute elle peignait elle-même (3). Quelques-uns des correspondants de son mari lui faisaient des envois personnels; une foule de végétaux exotiques décrits dans l'*Histoire des plantes* n'ont été connus de Jean Bauhin que par des dons que lui avait faits *Sybilla Anhaltina, Principissa nostra clementissima* (4).

Ce n'était pas uniquement comme botaniste que Bauhin avait pris service auprès du comte de Montbéliard; c'était surtout en qualité de médecin. Il

(1) *Hist.*, passim.

(2) *Hist.*, t. II, p. 670 : « (*Tulipa præcox*) Floruit in hortulo Ducissæ Wirtemb. quem colit elegantissimum in Castro Montbelgardensi. » — *Ibid.*, t. I. p. 311 (*Fructus peregrinus*) : « Hunc vidimus apud Illustrissimam Ducissam Wirtemb. Plantarat autem Exc. Celsit. fructum adapertum et priùs in arena madida maceratum, in cella in hypocausto posita, et quotidiè irrigari jubebat. »

(3) *Hist.*, t. II, p. 692 : « (*Lilium croceum, flore pleno*) In iconibus colore depictis Ill. Principissæ expressa hæc figura... »

(4) *Hist.*, t. I, p. 400 : « (*Nux indica*) Hunc fructum et alios non paucos ex liberalitate Ill. Clementiss. nostræ Principissæ Ducissæ Wirtembergicæ. »

reçut du prince le titre d'*archiater*, justifié par la grande autorité qu'il avait acquise dans la pratique de l'art médical (1).

Sa renommée lui valait d'être fréquemment appelé en consultation, non-seulement dans le comté de Montbéliard, mais aussi dans les provinces voisines, telles que la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace, le Palatinat (2). Durant ces tournées, il ne négligeait point la botanique. Il herborisait chemin faisant, et dans toutes les localités où il s'arrêtait, il visitait les

(1) De même que les souverains ont leur *maison militaire*, Frédéric de Wurtemberg-Montbéliard s'était constitué une *maison médicale* ; nous devrions plutôt dire *deux*, car, ayant deux capitales où il résidait alternativement, il avait un service médical pour chacune des deux villes de Stuttgart et de Montbéliard. Nous connaissons les noms de quelques-uns de ceux qui y étaient attachés : Christophe Schwartz, chargé, outre ses fonctions médicales, de la direction du jardin de Stuttgart ; Oswald Gabelckower, le camarade qui, dans les Apennins, sauva la vie à Jean Bauhin au moyen de quatre noix muscades: Schopff, « collega noster », qualifié d' « industrius et eruditus medicus » ; le docteur Jean-Henri Cherler, qui épousa Geneviève Bauhin ; Thiébaud Noblot, autre gendre, remplissant à la cour de Montbéliard l'office de pharmacien ; Jean Rosselot, aussi pharmacien à Montbéliard, « Ill. Cels. Wirt. inserviens » ; et, sans doute, d'autres que l'*Histoire des plantes* n'a pas nommés. Le titre d'*archiater* devait conférer à Jean Bauhin une autorité spéciale sur ce nombreux personnel. — Gaspard Bauhin fut nommé par le prince « médecin extraordinaire ». C'est le titre que lui donne son frère Jean dans une lettre adressée au duc de Wurtemberg et publiée à la suite de la *Notice* signée C. D. — Le même ouvrage fait mention des récompenses accordées à Jean Bauhin par le duc Frédéric qui « le décora d'une chaîne et d'une médaille en or à son effigie, et l'investit, à titre de fief féminin (1595), d'un domaine considérable situé à Fortswyr et Markholsheim, dans son comté d'Horbourg, en Haute-Alsace. »

(2) Il était quelquefois appelé en consultation chez d'illustres clients. Il cite, parmi ceux-là, et non sans quelque complaisance, la princesse Dorothée, duchesse de Lorraine, veuve du duc de Brunswick, qui lui fit don, dit-il, d'une certaine quantité de baume du Pérou (*Hist.*, t. I, p. 295).

botanistes qui s'y trouvaient et parcourait avec intérêt leurs jardins de plantes rares (1).

Parfois, sur l'ordre du prince ou tout au moins avec son agrément, il entreprenait de plus longs voyages. En 1586, il vint à Paris où il paraît avoir fait un séjour de quelque durée. Il s'y mit en rapport avec Jean Robin, « regis Gallorum insignis Botanicus », dont il devint l'ami (2). Il exprime en maints passages son admiration pour le jardin qu'entretenait Robin, et il cite nombre d'espèces qu'il vit là et qu'il y récolta (3).

(1) L'*Historia plantarum* mentionne un très grand nombre de botanophiles avec qui Jean Bauhin fut en relation. Parmi les noms qui reviennent le plus souvent, nous citerons : Frédéric Meyer, qui remplissait à Strasbourg les fonctions de directeur de l'arsenal ; Nicolas Ager, médecin dans la même ville, « *botanicus egregius* » ; Philippe-Etienne Sprenger, d'Heidelberg, « pharmacien et botaniste insigne » ; le docteur Jean Rentz, médecin des eaux minérales de Boll ; le jurisconsulte Tengenagel, assesseur de la Chambre impériale à Spire, « *stirpium sedulus indagator* » ; les pharmaciens Jean Lutz, de Kirchheim, et Grünninger, de Pforzheim, qualifiés, l'un et l'autre, d' « *insignis* » ; le docteur Chifflet, *archiater* à Besançon ; le pharmacien bourguignon Charles Tossan, de Champagnole, « *diligens stirpium vestigator* », etc.

(2) L'*Histoire des plantes*, donne aussi à Jean Robin le titre d' « *hortulanus regius* » ou « *herbarius regius* ». Les relations qui s'établirent entre les deux botanistes eurent un caractère très amical, ainsi que l'indiquent les mots « *amicus noster* », employés plus d'une fois par Bauhin en parlant de Robin. — Il est à présumer que Jean Bauhin était allé à Paris sur l'ordre du prince : Robin fut, pour le duc de Wurtemberg, un de ses plus zélés pourvoyeurs de graines.

(3) Dans les années qui suivirent, Jean Bauhin fit, en Alsace et en Allemagne, de nombreux voyages dont il a noté les dates en son *Histoire*. Au mois de juin 1592, il est à Soultz, en Alsace. En 1593, il visite Francfort et Cologne. En 1594, il arrive à Strasbourg, où il fréquente assidûment Frédéric Meyer et Nicolas Ager. Pendant l'année 1595, il est presque toujours en route : il passe à Pforzheim, à Spire, à Heidelberg, il vient plusieurs fois, soit à Stuttgart, soit à Strasbourg. — Il s'absentait souvent de Montbéliard pour se rendre à Bâle, où l'attirait

L'ambition que Jean Bauhin avait conçue dès sa jeunesse l'animait toujours et c'était avec l'intention d'attacher son nom à la composition d'une grande histoire des plantes qu'il avait accumulé d'immenses matériaux. Vers les dernières années du XVIe siècle ou les premières du XVIIe, il mit la main au travail de rédaction, qu'il poursuivit sans discontinuité jusqu'à sa mort (1). Mais il n'eut pas la joie de voir imprimée cette œuvre colossale. Et lorsqu'il mourut à Montbéliard le 27 octobre 1612, l'*Historia planta-*

la présence de son père et de sa mère, qu'il conserva jusqu'en 1582, et ensuite de son frère Gaspard, pour lequel il avait beaucoup d'affection. Ces nombreux voyages à Bâle provoquaient parfois un peu de mauvaise humeur chez le duc Frédéric. La *Notice* attribuée à Duvernoy cite une lettre où le prince exprimait le désir que son *archiater* « allât moins sou« vent manger des têtes-de-moine [sorte de fromage rond] chez « l'évêque de Bâle. »

(1) Plusieurs chapitres de l'*Histoire des plantes* sont datés : Jean Bauhin a fait connaître l'année où il les écrivit, en insérant le millésime même dans une formule comme celle-ci : « Hoc anno quo hæc commentamur 1603 » ou bien : « Ego hæc scribo anno 1606. » Les dates ainsi exprimées en chiffres sont : 1600, 1603, 1605, 1606. D'autres chapitres, relatant certains faits dont la date précise est donnée, sont nécessairement concomitants ou postérieurs : tels sont les millésimes 1609, 1610, 1612. L'année 1612 est celle où Bauhin mourut Nous voyons par là qu'il travaillait encore à son *Histoire* quand la mort le surprit. Enfin quelques chapitres sont datés d'une façon indirecte. Ceux où le nom du duc Frédéric est suivi des initiales *p. m.* (*piæ memoriæ*) n'ont été rédigés qu'après le décès de ce prince, survenu en 1608. Quand Bauhin déclare avoir vu telle plante, quarante ans auparavant, dans le jardin de Cortusi, il est facile de calculer que ce passage fut écrit en 1602, puisque l'auteur se trouvait à Padoue en 1562. — Dans cette catégorie de chapitres, nous en avons un qui fait mention d'une plante communiquée à Conrad Gesner « il y a vingt-huit ans. » Gesner mourut en 1565. En admettant que la communication lui ait été faite seulement dans la dernière année de sa vie, c'est en 1593 que le chapitre aura été écrit. Sur la question de savoir en quelles années fut composée l'*Historia plantarum*, nous n'y avons trouvé aucun passage qui révélât une date plus éloignée.

rum universalis n'était encore qu'à l'état de manuscrit.

L'ouvrage ne vit le jour que trente-huit ans après, par les soins du médecin Dominique Chabrey de Genève, et grâce à la généreuse intervention de François-Louis de Graffenried, bailli d'Yverdun, qui fournit les quarante mille florins nécessaires pour couvrir les frais d'édition.

Le premier volume parut à Yverdun en 1650. Le frontispice indiquait que l'*Histoire universelle des plantes* avait pour auteur, en même temps que Jean Bauhin, le gendre de celui-ci, Jean-Henri Cherler, à qui était due, en effet, une certaine part de collaboration (1). Nous devons donc faire connaître les détails biographiques que nous avons réunis au sujet de ce botaniste, très digne, du reste, de n'être point oublié.

(1) Voici quel est le titre qui fut donné à l'ouvrage : *Historia plantarum universalis, nova et absolutissima, cum consensu et dissensu circa eas. Auctoribus Joh. Bauhino Ill. Cels. Wirt. archiatro et Joh. Hen. Cherlero philos. et med. doct., Basiliensibus.* Puis, après l'indication du nom des éditeurs, un sous-titre très prolixe, contenant de l'œuvre un éloge qu'il faut attribuer à ces derniers, sans quoi nous serions obligé de dire des auteurs qu'ils n'étaient point modestes. Ce pompeux éloge est ainsi résumé dans les dernières lignes du frontispice : *Continentur pleraque omnia quæ Theologi. Jurisconsulti, Medici, Philosophi, Historici, Poetæ, Grammatici, Geoponici, Architecti, aliique de Plantis promulgarunt, ut meritò omnium Herbariorum vicem supplere queat.*

II

JEAN-HENRI CHERLER

Jean-Henri Cherler, né à Bâle vers 1570 (1), était l'époux de Geneviève Bauhin, une des cinq filles que Jean Bauhin avait eues de son mariage avec Denise Bornand. Il mourut à Montbéliard, en pleine jeunesse, deux ans au moins avant son beau-père (2).

Si la carrière de Cherler fut courte, du moins elle fut bien remplie. Tous les témoignages concordent pour affirmer qu'il mit au service des études phyto-

(1) Il y a, dans l'opuscule attribué à l'archiviste Duvernoy (*Notices sur quelques médecins... nés ou établis à Montbéliard*), un chapitre consacré à Cherler et la date que nous donnons pour la naissance est celle que nous y trouvons indiquée. — J.-Henri Cherler était fils d'un lettré bâlois, Paul Cherler, qui a laissé, dit la *Biographie universelle* », quelques écrits relatifs à l'histoire de Bâle, sa ville natale : 1° *Encomium urbis Basileæ, carmine heroico*, Bâle, 1577, in-4° ; 2° *Ecclesiæ et Academiæ Basil. Luctus, hoc est epitaphia seu elegiæ funebres* XXXII *virorum illustrium et juvenum, qui in urbe et agro Bas. peste interierunt anno 1564*, Bâle, 1565, in-4°. On y trouve, entre autres, l'épitaphe d'une Bâloise qui avait survécu à ses onze maris. »

(2) Dans l'épître dédicatoire du premier volume de l'*Historia plantarum universalis*, adressée aux magistrats de Berne, les éditeurs Graffenried et Chabrey, après avoir fait l'éloge de Jean Bauhin, s'exprimaient ainsi au sujet de Cherler : « Nec illaudatus abeat Gener ejus Cherlerus ; egregiam in hoc opere navavit operam : et (quod de Cælio oratore Quintilianus) longiore

logiques une passion constante, une infatigable activité. Il parcourut des pays d'une vaste étendue, tels que la France, l'Italie, la Belgique et l'Angleterre. Il herborisa partout avec le même zèle, colligeant et fournissant à son beau-père des plantes en grande quantité, parmi lesquelles bon nombre d'espèces que nul n'avait encore signalées, et dont il fut ainsi le premier inventeur.

Il se rendit tout d'abord dans le Midi de la France. Il passa plusieurs années à Nîmes, où il avait été nommé professeur de philosophie au Collège des Arts, fondé en 1539 par le roi François Ier; et comme il touchait des appointements payés avec l'argent du Trésor, il était en droit de se dire « professeur royal ». Il se parait volontiers de ce titre, et les amis avec lesquels il correspondait ne manquaient pas de l'accoler à son nom. Dans un des passages de l'*Histoire des plantes* qu'il a signés, il s'intitule : « honorifico regio stipendio philosophiæ professor mili-

vitâ dignus erat. » La date du décès ne peut être fixée que d'une manière approximative. En quelques passages de l'*Histoire des plantes*, Jean Bauhin, parlant de son gendre, fait suivre le nom de la formule *piæ memoriæ*: voilà donc une preuve qu'Henri Cherler avait cessé de vivre à une époque où son beau-père continuait à écrire. D'autre part, R. Wolf, dans ses *Biographien*, cite le texte d'un acte de publication de mariage duquel il résulte que Geneviève Bauhin, devenue veuve, se remaria, en l'année 1610, avec Jean Steck, de Bâle « docteur et professeur à l'Académie royale de Die en Dauphiné. » La *Notice* imprimée à Besançon en 1835 fait mourir Cherler en 1620 ; cette erreur, reproduite par d'autres biographes, a pour origine le fait suivant : Henri Cherler avait rédigé un *Prodromus* qui était destiné à faire connaître le plan de l'*Histoire universelle des plantes* et qui fut imprimé à Yverdun en 1619. On a dû croire qu'il présida lui-même à la publication de son Prodrome. R. Wolf suppose que cet ouvrage fut publié par les soins du docteur Christophe Cherler, médecin à Peterlingen : il considère celui-ci comme le petit-fils de l'auteur. Mais le rapprochement des dates empêche d'admettre qu'Henri Cherler eût laissé un *petit-fils* assez âgé, en 1619, pour remplir le rôle d'éditeur.

tans » (1) ; et lorsque Gaspard Bauhin l'inscrivit sur la liste des botanistes à qui fut dédié son *Phytopinax*, il lui donnait le titre de « philosophiæ regius professor in Academia Nemausana » (2).

Pendant qu'il résidait à Nîmes, Cherler explora soigneusement toute la région environnante. Il y fit d'amples récoltes et l'*Histoire des plantes* eut ainsi l'occasion d'enregistrer plus tard de nombreuses espèces fournies par cette partie du Languedoc.

(1) Dans le chapitre de l'*Histoire des plantes* relatif au « *Lotus arbor* » (t. I, p. 235), Henri Cherler raconte qu'il y avait à Nîmes, au milieu de la cour du Collège des Arts, un grand Micocoulier qui étalait de tous les côtés son feuillage touffu : c'est là, dit-il, à l'ombre délicieuse qu'offrait cet arbre, qu'il aimait à professer, entouré d'auditeurs aussi nombreux que distingués : « Ornatissimis et jamjam sine dubio viris optimis et clarissimis, tum meis auditoribus non paucis, jucundum et optimum præbuit Peripato nostro umbraculum. » — Dans un autre chapitre, rédigé par Jean Bauhin, nous voyons qu'à Nîmes, pendant que Cherler « sub regio militaret stipendio professor », les étudiants qui suivaient ses leçons lui offraient souvent de beaux œillets, dont quelques-uns avaient la grosseur d'une rose rouge, « non paucæ eidem à studiosis auditoribus oblatæ, justam Rosæ rubræ magnitudinem æquantes. »

(2) Il nous est impossible de savoir au juste à quelle date intervint la nomination de Cherler en qualité de professeur à Nîmes, et combien de temps il exerça cette fonction. Le *Phytopinax*, dont nous venons de parler, fut publié en 1596 : dans le corps de l'ouvrage, à propos de plantes qu'il a reçues de lui, Gaspard Bauhin, en le nommant, a soin d'ajouter : « philosophiæ doctor et *nunc* in Academia Nemausana regius professor. » Ce « nunc » vise assurément l'année 1596 ou la précédente. Or nous allons voir qu'en 1594 Cherler était venu s'inscrire comme étudiant à Montpellier, et les Mémoires de Thomas Platter nous apprennent qu'en 1596 il quitta définitivement cette ville *pour retourner à Bâle*. Comment pouvait-il être en même temps étudiant à Montpellier et professeur à Nîmes et concilier des devoirs qui exigeaient sa présence en deux villes différentes ? — Il est à remarquer que d'après les détails fournis par Ménard, en son *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de Nismes* (Paris, 1750), le Collège des Arts, qui avait été, comme toute institution humaine, soumis à de fréquentes vicissitudes, se

En novembre 1594, il vint à Montpellier et se fit immatriculer comme étudiant en médecine (1).

Il partit de cette ville, pour retourner à Bâle, le 12 août 1596 (2). Antérieurement à ce départ, il n'avait pas manqué de faire toutes les herborisations devenues classiques pour les étudiants de Montpellier ; et dans les divers articles de l'*Histoire*

trouvait en pleine décadence à une époque voisine de celle où Cherler devait y professer. Voici comment il décrit l'état du Collège en 1591 : « L'Université et Collège des Arts commençoit à déchoir de l'état de splendeur et d'éclat où son rétablissement le porta d'abord. Jean de Serres, qui avoit si bien contribué à le faire refleurir, en étoit sorti. Il n'y restoit plus qu'Anne Rulman et Chrétien Pistorius, premier et second régent, qui s'acquitoient avec négligence de leur employ. »

(1) Nous donnons ici le texte de l'acte d'immatriculation. extrait des registres conservés aux archives de l'École de Médecine et dont une copie nous a été envoyée par notre ami M. le professeur Ch. Flahault :

Ego Jo.-Hen. Cherlerus Basiliensis examinatus fui in Philosophicis et Medicis a R. D. procuratoribus hujus Universitatis D. D. Joanne Saporta et D. Varandaeo consiliariis et professoribus regiis : et ob id receptus sum in album studiosorum medicinae a Reverendissimo Dno Cancellario D. D. Huchero. Et persolvi jura Universitatis.

Actum die 9 Novembr. 1594.

J.-H. CHERLERUS.

(2) Thomas Platter raconte ainsi, dans ses Mémoires, le départ de Cherler : « Le 12 août [1596], Henri Cherler. mon compatriote, retourna à Bâle. Je lui fis la conduite et lui portai sa valise. Nous traversâmes le pont du Lez à Castelnau, le pont de Salaison, et enfin le village de Colombiers. avant d'arriver à l'auberge de la *Bégude blanche*... Le lendemain matin, je l'accompagnai jusqu'au pont du Vidourle, à mi-chemin entre Montpellier et Nîmes, où il comptait être arrivé pour déjeuner. Nous nous quittâmes en cet endroit, et je m'en revins seul à Lunel. » (*Félix et Thomas Platter à Montpellier, notes de voyage de deux étudiants bâlois*, Montpellier, 1892). — Le 2 juillet précédent, Cherler était parti avec Thomas Platter pour aller herboriser sur les bords de la mer ; et le 14 du même mois, ils avaient entrepris ensemble la grande herborisation des Cévennes. Platter a inséré dans ses Mémoires un compte-rendu détaillé de ces deux herborisations.

des plantes qui le concernent nous voyons mentionnées la plupart des localités que Jean Bauhin avait lui-même visitées trente-quatre ans auparavant.

Toujours à l'exemple de son beau-père, il se remit en voyage peu de temps après sa rentrée à Bâle, et, franchissant les Alpes, il descendit en Italie.

Là encore, pour les étudiants étrangers, il y avait un itinéraire traditionnel. Padoue et Venise étaient les villes où, en général, ils s'arrêtaient le plus longtemps. Arrivé à Padoue vers les derniers mois de l'année 1596, Cherler s'y trouvait encore en 1597. Il y entra en relations amicales avec l'éminent botaniste Prosper Alpin, qui avait alors la direction du célèbre *Hortus Patavinus* (1).

Rome, Florence, Vérone, Venise, Viterbe, Ancône, sont les autres villes italiennes où, d'après les indications de l'*Histoire des plantes*, il est certain que le jeune voyageur se rendit (2).

(1) Dans un chapitre de l'*Histoire des plantes* rédigé par Cherler et signé au moyen de cette parenthèse : « Ego Cherlerus cùm anno 1596 et 1597 Patavii agerem », il raconte, au sujet de Prosper Alpin, l'anecdote suivante : Alpin avait rapporté d'Égypte deux pieds de *Balsamum* qu'il cultivait jalousement chez lui. Une de ces plantes lui fut dérobée, avec la complicité de son valet. Ce vol lui occasionna une telle mauvaise humeur qu'il refusa dès lors de montrer à qui que ce fût le pied demeuré en sa possession. Cherler parvint néanmoins à voir la précieuse plante, par une fenêtre, mais de trop loin pour pouvoir la décrire exactement. Un de ses amis, dont il invoque le témoignage, l'assistait dans cette tentative et put aussi apercevoir le *Balsamum*. C'était, dit-il, Henri Ellenberger, « conseiller de l'illustre nation allemande à Padoue et présentement très célèbre professeur à Marbourg. »

(2) A Rome, où il paraît avoir séjourné quelque temps, il fut amicalement reçu par un pharmacien flamand que l'*Historia plantarum* déclare « insignis », Corvin, attaché au service de l'ambassadeur d'Espagne, dont il dirigeait le jardin. C'est, sans nul doute, à ce pharmacien-botaniste qu'a été dédié le *Calepina Corvini* Desv. Corvin fit présent à Cherler de diverses plantes rares prises dans le jardin de l'ambassadeur.— A propos de son

Après cette longue tournée, il regagna la Suisse en traversant le Saint-Gothard, et c'est probablement à son retour à Bâle qu'il épousa Geneviève Bauhin.

Dans un des chapitres où Cherler s'est personnellement mis en scène, il raconte qu'il fit à Paris un séjour de plusieurs années (1). Il y devint l'ami, le disciple assidu et « comme le fidèle Achate », disait-il, d'un maître à qui ses travaux et son mérite tant en médecine qu'en pharmaceutique avaient procuré la haute situation de conseiller et médecin du Roi. Joseph du Chesne, plus connu sous le nom latinisé de *Quercetanus*, lui enseigna l'art de distiller certaines substances médicinales (2); et Cherler, appelé à donner des soins à Mme de Sancy, femme d'un secrétaire d'État, put, avec de la térébenthine distillée suivant les prescriptions de Quercetanus, calmer les vives souffrances que des coliques néphrétiques causaient à cette noble cliente.

Enfin, il résulte de divers passages de l'*Histoire des plantes* que Cherler fit, en dernier lieu, plusieurs voya-

voyage à Ancône, il a rapporté un petit fait anecdotique, sans nulle importance historique, mais intéressant parce qu'il fait connaître un trait de mœurs. Voyageant à pied, comme c'était généralement l'habitude chez les étudiants du XVIe siècle, il rencontra une Africaine, une négresse, croyons-nous, qui se dirigeait vers la même ville, et ils firent route ensemble. Quand ils se séparèrent, cette femme lui offrit un cure-dents de lentisque, objet dont on faisait alors grand cas. Cherler le conserva précieusement parmi les échantillons de bois divers qu'il collectionnait. Mais un ami indélicat le lui prit : « rapaces cujusdam cui nimiùm fidebamus, manus devitare non potuit. »

(1) Il avait dû venir à Paris de bonne heure, puisque, dans le *Phytopinax* qui parut au commencement de 1596, Gaspard Bauhin citait plusieurs plantes que Cherler lui avait envoyées « *ex Lutetia* ». Il en mentionnait un certain nombre d'autres colligées à Genève : Cherler avait donc résidé aussi dans cette ville.

(2) *Hist.*, t. I, p. 184 : « ... destillatoriæ artis nobilissima opera me docuit magnus ille utriusque Medicinæ Coryphæus Jos. Quercetanus, Cons. et Med. Regius, cui per aliquot annos ceu alter adfui Achates. »

ges en Angleterre et en Belgique. Ces voyages, dont la date nous est donnée, s'effectuèrent en 1604, en 1605 et en 1609. Nous avons, à ce sujet, peu de détails. A Londres, le gendre de Jean Bauhin fréquenta le « très célèbre » pharmacien Jacques Garet, qui lui fournit des plantes rares, de même qu'il s'était fait un plaisir d'en offrir à d'autres botanographes du XVI[e] siècle. Il est infiniment probable qu'étant à Londres, Cherler ne manqua pas d'aller visiter Mathias de Lobel, avec qui Jean Bauhin avait été, au temps de sa jeunesse, en rapports d'amitié.

Le voyage de 1609 devait clore l'active carrière de Jean-Henri Cherler. Il mourut à Montbéliard, ou vers la fin de l'an 1609, ou au commencement de 1610, puisque nous savons déjà que Geneviève Bauhin, sa veuve, se remaria avant la fin de cette même année 1610 (1).

Quelles furent les relations de Cherler avec la Provence ?

C'est chose absolument certaine, qu'il vint herboriser sur le territoire de cette province.

Il y récolta en divers endroits le Trèfle cotonneux (*Trifolium tomentosum* L.), plante qui n'avait encore attiré les regards d'aucun botaniste et qu'il eut le mérite de discerner le premier.

(1) Quand il fut surpris par la mort, il travaillait à divers ouvrages qu'il n'eut pas le temps d'achever. Il s'était beaucoup occupé d'entomologie et il préparait une *Histoire des Insectes*. A deux reprises, dans des articles de l'*Historia plantarum* où il s'est nommé, il fit allusion à ce traité. A propos des bestioles qui attaquent les feuilles de l'Ormeau, il écrivait : « Quid verò differant inter se κώνωψ et κνίψ, dicetur (à me Cherlero) in opere de Insectis. » Et dans le chapitre relatif au Mûrier, il promettait d'exposer « in historia mea Insectorum » tout ce qu'il avait observé au sujet des vers à soie. — Il avait aussi le projet de publier un livre qui devait avoir pour titre *Disputationes botanicæ et Quæstiones mirabiles* et que Jean Bauhin annonçait dans l'*Histoire des plantes* (t. I, p. 466). — Aucun de ses écrits n'a vu le jour, si ce n'est un épithalame en prose latine, imprimé à Montbéliard en 1600, sous le titre de

Cette Papilionacée a été enregistrée dans l'*Historia plantarum universalis* sous le nom de « *Trifolim glomerulis tomentosis per caulium longitudinem* » et Jean Bauhin, auteur de l'article, dit expressément : « Ex squalidis GALLO-PROVINCIÆ locis quibusdam collegit Gener Cherlerus mense Julio (1). »

Mais c'est la seule fois que le mot de *Provence* se trouve formellement associé au nom de Cherler. Pour aucune autre de ses trouvailles, nous ne voyons citée quelque localité provençale.

Pourrait-on croire, cependant, que lorsqu'il prenait le parti de traverser le Rhône pour venir herboriser sur le sol de la province voisine, il résistait au désir de visiter quelqu'une des belles et célèbres villes bâties sur la rive gauche du fleuve ?

Jean Bauhin a raconté qu'au temps où son gendre était professeur à Nîmes, les élèves reconnaissants lui offraient quelquefois de splendides œillets, pareils pour la grosseur à des roses rouges ; et Cherler, ajoutait-il à cette occasion, avait observé que, dans les plus nobles cités de la Gaule Narbonaise, on cultivait des œillets remarquables autant par l'élégance que par les dimensions de leurs fleurs : « elegantiæ

Somnium Socraticum, et les divers chapitres qu'il rédigea pour l'*Historia plantarum universalis*. — Ses travaux scientifiques ou littéraires ne lui firent jamais négliger la pratique médicale, et dans l'exercice de cette profession il fit preuve d'un rare désintéressement. L'auteur des *Notices* imprimées à Besançon en 1835 a cité ce passage d'une lettre que Cherler adressait à un de ses amis en 1602 : « Ce n'est pas ma cou« tume de demander et de rendre ainsi un art noble et libéral, « servile et mercenaire. » Son titre de médecin du duc de Wurtemberg était purement honorifique. « Il ne percevait aucun salaire du gouvernement, et Jean Bauhin fit en sa faveur d'inutiles tentatives auprès du conseil de régence. On écrivit en marge de sa requête : « Que Cherler estoit renvoyé à la « patience, sauf que s'il continuoit à se comporter fidèlement et « sans reproche, il seroit en la place de son beau-père après la « mort de celui-ci. » (*Op. cit.*).

(1) *Hist.*, t. II, p. 379.

amænitatisque pariter ac magnitudinis spectatas, nobiliores Galliæ Narbonensis civitates alere observavit Gener H. Cherlerus (1). »

Bien que les mots de *Gallia Narbonensis* fussent plus spécialement employés pour désigner le Languedoc, on englobait souvent la Provence dans cette expression géographique, comme, à une certaine époque, les Romains eux-mêmes l'avaient fait ; et quand Jean Bauhin, d'après un récit de Cherler, parlait des « nobiliores Galliæ Narbonensis civitates », il n'entendait pas seulement les grandes villes du Languedoc, telles que Nîmes ou Montpellier ; il faisait aussi allusion aux cités les plus renommées de la Provence : Avignon, Arles ou Marseille (2).

Pour un certain nombre de plantes trouvées par Cherler dans le Midi de la France, l'*Histoire universelle* s'est contentée d'indiquer comme habitat « la Gaule Narbonaise ». Il est infiniment probable que quelques-unes de ces plantes furent cueillies dans les limites de la Provence.

(1) *Hist.*, t. III, p. 327.

(2) Nous pourrions, à l'appui de notre assertion, apporter de nombreux textes où l'expression de *Gallia Narbonensis* est manifestement appliquée à la Provence. En voici un, emprunté à Gaspard Bauhin, où Marseille est citée comme appartenant à la Gaule Narbonaise ; dans son *Prodromus*, il s'exprime ainsi relativement à un « *Hieracium* » qui est le *Jasonia glutinosa* DC. : « Hoc in Gallia Narbonensi circa Massiliam reperitur. »

III

Les plantes de la Provence dans l'*Historia plantarum universalis*

Lorsque le docteur Dominique Chabrey, médecin à Montbéliard puis à Yverdun, entreprit, avec des fonds avancés par le riche et généreux bailli Graffenried, de livrer à l'impression le manuscrit de l'*Historia plantarum universalis*, il inscrivit sur le frontispice, à côté du nom de Jean Bauhin, celui de Jean-Henri Cherler, appelé par là-même à partager avec son beau-père l'honneur d'être, au même titre que lui, auteur de l'œuvre éditée.

La postérité n'a pas ratifié ce partage : on a toujour regardé Jean Bauhin comme l'auteur principal de l'*Histoire des plantes*, et Cherler comme un simple collaborateur qui ne prit qu'une faible part à la rédaction de l'ouvrage, son aide ayant consisté surtout à fournir des matériaux.

Nous avons patiemment compulsé, *nocturnâ manu et diurnâ*, les trois gros volumes imprimés à Yverdun, cherchant à discerner les passages qui pouvaient être attribués avec certitude à l'un plutôt qu'à l'autre des deux collaborateurs.

Il y a, dans l'*Histoire universelle des plantes*, trois catégories de chapitres :

1° Les chapitres que Jean Bauhin a signés, en quelque sorte, quand, à la suite d'un verbe employé à la première personne, il ouvre une parenthèse pour dire : « *Ego Bauhinus* » ; ceux où, faisant mention de Cherler, il ajoute : « *Gener meus* » ; ceux encore qui donnent une date ou relatent quelque circonstance tance ne pouvant être rapportée qu'à la carrière de Jean Bauhin, telle, par exemple, qu'un rappel de l'herborisation de 1561, en compagnie de Gesner, dans les Alpes Rhétiques ;

2° Les chapitres que Cherler a signés de la même façon, au moyen de la parenthèse « *Ego Cherlerus* »; mais ceux-là sont en très petit nombre ;

3° Enfin les chapitres où l'on ne trouve aucun indice qui en puisse révéler le rédacteur.

L'exécution du plan sur lequel avait été conçue cette *Histoire universelle des plantes* imposait un immense labeur.

Ces trois volumes devaient être, pour la *res herbaria*, de véritables Pandectes, faisant connaître tout ce qui, depuis les siècles les plus reculés, fut écrit à ce sujet, non-seulement par des phytographes ou des médecins, mais aussi par les poètes.

Il était naturel que Bauhin, voulant assurer l'achèvement d'une besogne de si longue haleine, demandât à son gendre de l'aider ; et comme celui-ci avait une connaissance approfondie des lettres anciennes, nous pensons qu'il dut maintes fois apporter, notamment pour l'histoire littéraire de certaines espèces, le concours d'une précieuse érudition.

Mais si, pour mesurer l'importance de ce concours, nous appliquons aux chapitres demeurés anonymes la proportion qui existe entre les chapitres manifestement rédigés par le beau-père et ceux, infiniment plus rares, écrits par le gendre, nous en arrivons à conclure que la collaboration de Cherler ne fut point telle qu'elle lui donnât le droit de

figurer, en qualité de co-auteur, sur le frontispice de l'ouvrage.

Son rôle fut, croyons-nous, plus modeste, et l'*Histoire des plantes* devrait, à notre avis, n'être signée que du seul nom de Jean Bauhin. Nous aurions sur ce point, s'il en était besoin, le témoignage de Gaspard Bauhin : lorsque, en 1596, il publia son *Phytopinax*, il y faisait, à propos de l'Ellébore vert, l'allusion suivante au grand travail que son frère préparait alors : « Hujus radice multi utuntur, inter quos frater meus Joh. Bauhinus qui, *in magno suo volumine quod erit de consensu et dissensu autorum circa plantas*, in hanc rem multa monebit (1). »

Il suit de là que tous les articles où rien n'indique qu'ils sont sortis de la plume de Cherler doivent légitimement être attribués à Jean Bauhin.

Les divers passages où la Provence est nommée ne mentionnent qu'un très petit nombre de localités provençales (2).

Jean Bauhin, nous l'avons vu, était venu person-

(1) *Phytopinax*, p. 339. — Gaspard Bauhin savait parfaitement à quoi s'en tenir sur ce point. Il avait avec son frère des relations fréquentes, et une étroite intimité ne cessa d'exister entre eux. Ses rapports avec son neveu Cherler ne furent pas moins intimes : il devait à celui-ci la connaissance d'une foule de plantes, et, pour lui témoigner sa gratitude, il se croyait obligé de l'inscrire parmi ceux auxquels il dédiait ce même *Phytopinax*. — Dans le passage que nous citons ici, nous remarquons que Gaspard Bauhin, en parlant de la future *Histoire des plantes* de son frère Jean, se sert d'une formule que nous verrons plus tard reproduite sur le frontispice des volumes imprimés à Yverdun : « *de consensu et dissensu autorum circa plantas* ». Ce fut donc Jean Bauhin qui rédigea lui-même le titre de son ouvrage, et non point son éditeur le docteur Chabrey.

(2) Nous voulons parler des articles *originaux* et non de ceux où Jean Bauhin a tout simplement reproduit les indications fournies par les ouvrages des botanistes qui herborisèrent en Provence, tels que Louis Anguillara, Hugues de Solier, Pierre Pena, Léonard Rauwolff, etc.

nellement herboriser sur le territoire de la Provence ; et nous savons, par une déclaration formelle du beau-père, que le gendre en avait, plus tard, fait autant.

Mais à propos de plantes appartenant à la flore provençale, Jean Bauhin n'emploie que trois ou quatre fois le mot qui atteste l'observation personnelle : « Vidi ». La plupart des espèces intéressantes décrites dans l'*Historia* lui furent communiquées par des amis, Léonard Rauwolff, Mathias de Lobel, le pharmacien marseillais Jacques Raynaudet et d'autres.

Les villes d'Arles et d'Avignon sont les seules nommées en des phrases où se trouve employée la formule d'attestation personnelle.

Nous pensons qu'il se contenta de parcourir, entre les deux villes, une lisière de terrain parallèle à la rive gauche du Rhône. D'Avignon il dut se rendre à Orange, d'où il atteignit ensuite le Dauphiné, lorsque, parti de Montpellier, il faisait route vers sa ville natale.

En venant de Montpellier à Arles, il avait traversé Aigues-Mortes. Dans l'espace compris entre les deux localités, il rencontra, dit-il, en un bois nommé *La Vignède*, des Asphodèles de taille élevée, à fleurs blanches, qui croissaient là en grande abondance (1). Il a décrit cette plante sous le nom d'« *Asphodelus major flore albo* ». C'est, à n'en point douter, notre *Asphodelus microcarpus* Viv.

Il aperçut aux alentours d'Arles la Dentelaire de Rondelet (*Plumbago europæa* L.), qu'il avait déjà récoltée à Montpellier et communiquée à Conrad Gesner (2).

(1) *Hist.*, t. II. p. 626 : « Vidi inter Aquas mortuas et Arelaten copiosissimè, in silva quæ dicitur *La Vignede.* » N'y a-t-il pas là une erreur typographique et Jean Bauhin n'avait-il pas écrit *La Pinède* ?

(2) Voir ci-dessus, p. 6.

Entré dans la ville, il eut soin de se présenter chez François Valleriole. C'était un médecin de grande réputation, qui s'occupait beaucoup d'histoire naturelle et qui possédait des collections intéressantes. Aussi les étudiants étrangers, de passage à Arles, ne manquaient pas de l'aller voir (1).

Le docteur Valleriole fit au jeune Bâlois un accueil obligeant. Il lui montra, entre autres curiosités, un pied d'« *Azadaracheni arbor* » (*Melia Azedarach* L.) dont la stature dépassait de beaucoup les proportions ordinaires (2).

Notons encore, à propos d'Arles, une particularité signalée par l'*Histoire des plantes*; on y cultivait, en divers jardins, le Palmier-Dattier (*Phœnix dactylifera* L.). Il en était de même à Montpellier, et Jean Bauhin affirmait qu'un de ces arbres y avait atteint une telle hauteur qu'on le croyait âgé d'au moins cent ans (3).

(1) Aux détails que nous avons donnés, dans *Félix et Thomas Platter*, sur le compte du docteur Valleriole, à propos de la visite que lui fit Félix Platter en 1555, nous devons ajouter le témoignage de l'historien César Nostradamus, parlant en ces termes du médecin arlésien, alors célèbre : « Vallereole medecin et Nicolay jurisconsulte, docteurs très excellents et très renommez de la ville d'Arles. » (*L'Histoire et Chronique de Provence*, p. 669).

(2) *Hist.*, t. I, p. 554 : « (*Azadaracheni Arbor*)... Arelatæ in Provinciam maximam arborem ostendit nobis insignis Medicus Valleriola, qui Sycomorum nominabat. » L'Azédarach, originaire de l'Inde, était alors cultivé dans un grand nombre de jardins, et surtout dans les couvents, où l'on faisait, avec les noyaux de ses fruits, des grains de chapelet ; de là le nom d'*arbre saint* qu'on lui donnait communément : « Ex nucleis precatorios globulos Monachi conficiunt, hinc arbor de *Gli patre nostro*, Italis : Gallis verò *arbor sancta* dicitur. » (G. Bauhin, *Pinax*, p. 45).

(3) *Hist.*, t. I, p. 351 : « Vidimus quidem Monspelii aliisque locis Palmam, sed in jam dicta urbe bene proceram, etiamque florentem. Monspeliensis illa insignis centesimum annum superare creditur... »

Le même ouvrage fait mention de trois espèces que Léonard Rauwolff avait récoltées dans le terroir d'Arles et qu'il avait apportées à son ami :

1° Le « *Polygalon Gesneri* » (*Onobrychis supina* DC.), au sujet duquel l'*Histoire* s'exprime ainsi : « Diligens simplicium indagator Leonhardus Rauwolfius prope Arelatam in Provincia mense Maio collegit (1). »

2° Le *Thapsia villosa* L., inscrit sous le nom de « *Thapsia quorundam, hirsuta et aspera, Cicutæ folio, flore luteo, semine lato ; aliis Seseli Peloponesiacum* », avec l'indication que cette plante avait été prise par Rauwolff non loin d'Arles en Provence, à Saint-Martin de Crau (2).

3° L'Asphodèle fistuleux, « *Asphodelus minor folio fistuloso* », dont l'*Histoire des plantes* disait simplement que Rauwolff l'avait trouvé « en Provence, au mois de mai. » Mais assurément celui-ci avait rencontré cette Liliacée dans la Crau où, de nos jours encore, elle couvre presque entièrement les parties incultes (3).

Après être sorti d'Arles, Jean Bauhin, faisant route vers Avignon, aperçut, dans les cultures voisines du chemin qu'il suivait, les élégantes corolles rouges de la « *Flos Adonis* ». Il appelait ainsi la jolie Renonculacée à laquelle nous avons conservé le nom d'*Adonis*. Les fleurs qui attirèrent son attention étaient celles de notre *Adonis autumnalis* L., ou, peut-être, de l'*A. flammea* Jacq. (4).

(1) *Hist.*, t. II, p. 335.

(2) *Hist.*, t. III, 2e p., p. 186. — Dans nos ouvrages précédents sur *La Botanique en Provence au XVIe siècle*, nous avons parlé plusieurs fois de Saint-Martin de Crau, où il n'y avait alors qu'une auberge, une fontaine et une chapelle.

(3) Charles de l'Escluse et Pierre Pena avaient déjà signalé la présence, en cet endroit, de l'Asphodèle fistuleux.

(4) *Hist.*, t. III, p. 127.

Les Adonis, rencontrés entre les deux villes d'Avignon et d'Arles, étaient en fleur au mois d'avril, dit le texte. Cette circonstance démontre que Bauhin herborisa plus d'une fois en ces parages.

Nous venons de voir, en effet, que les plantes d'Arles, dont lui fit présent son condisciple Rauwolff de retour à Montpellier, furent cueillies au mois de mai. Ceci avait lieu en 1562. Or, nous savons que Jean Bauhin, arrivé à Montpellier à l'automne de 1561, y passa une année entière et n'en sortit définitivement qu'à l'automne de 1562. Il dut alors, pour rentrer à Bâle, traverser de nouveau Arles et Avignon, et ce fut, sans doute, en cette occurrence qu'il vit, dans le territoire d'Arles, l' « *Iberis* » qui, disait-il, fleurit en automne (1).

Des diverses espèces qu'auraient pu lui fournir ses herborisations personnelles aux environs d'Avignon, il n'a mentionné que les trois suivantes :

1° Le *Picridium vulgare* Desf., qu'il nomme « *Herba Terracrepola* » ou « *Terracrepolus* », plante que les Avignonais, comme il le constata *de visu*, mangeaient en salade avec de l'huile et du vinaigre (2);

2° Le *Plumbago europæa* L., « *Dentillaria Rondeletii* », qu'il retrouva près du château que le pape Jean XXII avait fait construire à Châteauneuf-Calcernier (3).

(1) *Hist.*, t. II, p. 918 : « Iberidem observavi secus vias in muris et marginibus agrorum Monspelii : Arelatæ et Florentiæ in Autumno floret et semen fert, toto anno durat. » — De l' « *Iberis* » de Jean Bauhin, « *Iberis latiore folio* » du *Pinax*, Linné a fait son *Lepidium Iberis*. Est-ce bien cette plante que Jean Bauhin déclare avoir vue à Montpellier et à Arles ? Cela nous paraît inadmissible.

(2) *Hist.*, t. II, p. 1018 : « Terracrepolus in cibis cruda ex oleo et aceto (ut ipsemet Avinioni vidi) expetitur, nam dulcis est et subastringens. »

(3) *Hist.*, t. II, p. 942. — Ce village du département de Vaucluse porte aussi le nom de *Châteauneuf-du-Pape*.

3° Le *Crocus sativus* L. que l'on cultivait en ce même lieu. Il vit, dit-il, des champs entiers affectés à la culture du Safran (1).

Enfin, l'*Histoire des plantes* a inscrit le nom d'Avignon, en l'associant à celui de Carpentras, au sujet du « *Lycium Gallicum* », dénomination aujourd'hui remplacée par le vocable linnéen de *Rhamnus infectoria*. « Nascitur, y est-il dit, in asperis et saxosis circa Avenionem et Carpantoracten. » Le texte ajoute que les teinturiers, pour donner à la soie une couleur dorée, employaient les baies de ce Nerprun, qu'ils nommaient *Graine à teindre*, *Graine jaune* ou *Graine d'Avignon*. C'est sous le premier de ces noms qu'elles étaient expédiées à Lyon (2).

Pendant qu'il se trouvait dans la cité pontificale, Jean Bauhin ne fut point tenté de faire l'ascension du Mont Ventoux, entreprise ardue et pénible qui pourtant n'effraya pas certains étudiants de Montpellier (3). Un des chapitres de l'*Histoire des plantes* a pour titre : « *Genistella Montis Ventosi spinosa.* » C'était le nom créé pour une Papilionacée très répandue sur toutes les collines de la Provence, mais qu'aucun botanographe n'avait encore observée. Nous la nommons actuellement *Genista hispanica* L. Bauhin la reçut de son compatriote Jean-Jacques Mieg, venu de Bâle à Montpellier pour y étudier la

(1) *Hist.*, t. II, p. 637 : « Circa Avinionem propè Castellum Papæ vidi agros eo consitos. »

(2) *Hist.*, t. I, 2e p., p. 58 : « Nascitur in asperis et saxosis circa Avenionem et Carpantoracten... Lugdunum adferuntur [baccæ]... Baccis ad tingendum sericum aurea colore infectores utuntur easque vocant Tinctorium granum, *Graine à teindre*, aut Flavum granum, *Graine jaune*, aut Avenionense granum, *Graine d'Avignon.* »

(3) Voir dans *Félix et Thomas Platter* le curieux récit qu'a fait Thomas Platter de son ascension au Mont Ventoux.

médecine et qui rapporta ce Genêt du Mont Ventoux (1).

Aucun texte, comme nous avons eu plus haut l'occasion de le faire observer, ne permet de croire que Jean Bauhin poussa jusqu'à Marseille ses courses en Provence (2). A notre avis, on doit, au contraire, tenir pour certain qu'il n'y était jamais venu.

En relations amicales et suivies avec un pharmacien marseillais passionné pour la botanique, il obtint de Jacques Raynaudet communication d'un certain nombre de plantes, parmi lesquelles diverses espèces qui abondent sur le littoral et concourent à donner un caractère spécial à la florule maritime de Marseille, telles le Tarton-raire et l'Adragant (3).

Or, s'il était venu à Marseille, Raynaudet lui aurait certainement proposé une herborisation au bord de la mer et, dans l'*Historia*, Bauhin, au lieu de déclarer qu'il tenait ces plantes de son ami le zélé pharmacien, n'aurait pas manqué d'écrire qu'il les avait cueillies lui-même.

(1) *Hist.*, t. I, 2e p., p. 400 : « Frutex... datus nobis olim à Domino Jo. Jacobo Mieg Basileensi nomine Genistæ luteæ ex Monte Ventoso circa Avenionem. »

(2) Dans la lettre que Conrad adressait, le 5 décembre 1562, à Jean Bauhin, alors à Padoue, il parlait d'une plante sèche que son jeune ami lui avait donnée et qui avait été apportée de Marseille : « Marsilia allatam aiebas », disait-il ; mais apportée par qui ? — Dans l'*Histoire des plantes*, Bauhin raconte qu'à Genève comme à Montbéliard il cultiva des Cotonniers, issus de graines provenant de Marseille, « ex semine Massilia allato ». Ici, non plus, rien n'indique qu'il fût allé lui-même chercher ces graines à Marseille.

(3) Dans le volume de *La Botanique en Provence au XVIe siècle* consacré à *Léonard Rauwolff*, nous avons inséré une notice sur *Jacques Raynaudet* où nous avons réuni tous les documents qu'il nous a été possible de nous procurer au sujet de ce pharmacien botaniste. — Raynaudet était allé à Montpellier, et c'est là qu'il avait pu rencontrer Jean Bauhin. Peut-être aussi était-ce Léonard Rauwolff, ami de l'un et de l'autre, qui les avait mis en rapport.

Tel est, selon nous, l'argument décisif pour trancher dans le sens de la négative la question de savoir si, à l'exemple de la plupart des botanistes célèbres qui étudièrent à Montpellier, il n'eut pas envie, lui aussi, de visiter la grande cité maritime et d'herboriser dans une région si riche en plantes intéressantes.

Quoi qu'il en soit, nous allons reproduire ici la liste des plantes que Jacques Raynaudet fit parvenir à Jean Bauhin (1).

Pour trois d'entre elles, l'*Histoire des plantes* dit expressément qu'elles étaient originaires de Marseille :

1° *Passerina Tarton-raira* DC.— Jean Bauhin l'inscrivit sous le nom de « *Tartonraire Massiliensium* », en l'identifiant avec le « *Sanamunda prima* » de Charles de l'Escluse ; et il en indiquait la provenance en ces termes : « Jac. Rainaudetus pharmacopæus nobis misit hunc fruticem in littore maris Massiliæ natum, scribens *Tart en rayre* ibidem vocari, quòd alvum mirificè solvat (2) » ;

2° *Astragalus massiliensis* Lmk. — Les botanographes du XVIe siècle reconnurent en cette Papilionacée épineuse le « *Tragacantha* » de Dioscoride. Dans l'*Historia plantarum*, Bauhin joignit à ce nom l'adjectif « *Massiliensis* », déclarant qu'il vit la plante pour la première fois à Montpellier, « où elle avait été apportée de Marseille », probablement par Jacques Raynaudet ; et il ajoutait aussitôt : « Antè quadraginta annos, doctus pharmacopæus Jac. Reinau-

(1) Nous avons déjà publié cette liste dans notre étude sur *Jacques Raynaudet*.

(2) *Hist.*, t. I, p. 594. — Nous avons donné, dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel*, la curieuse étymologie du mot provençal *Tarton-raire*.

detus mihi misit ex Gallo-provincia cum aliis multis (1) » ;

3° *Laserpitium gallicum* L. — Ce fut notre pharmacien marseillais, Jacques Raynaudet, qui eut le mérite de distinguer le premier et de faire connaître cette Ombellifère, jusqu'alors inconnue aux botanistes. Il l'avait d'abord signalée et communiquée à Pierre Pena. Puis, s'étant rendu à Montpellier, il la soumit à Rondelet qui décida que c'était bien un *Laserpitium* et non point un *Ferula*. Les *Adversaria* l'enregistrèrent sous le nom de « *Laserpitium è regione Massiliæ repertum* ». Jean Bauhin adopta cette appellation, mais en remplaçant le participe « *repertum* » par celui d' « *allatum* » (2).

Pour les trois espèces suivantes, appartenant à la flore littorale, Jean Bauhin s'est borné à dire que Raynaudet les lui avait envoyées de Provence :

1° *Ephedra distachya* L. — Les floristes du XVI[e] siècle nommaient cet arbuste « *Tragus* » ou « *Uva marina* », et c'est la dénomination qu'admet l'*Histoire des plantes.* Sur l'étiquette que Raynaudet avait jointe à ses échantillons, il avait écrit : « *Planta marina Equiseto similis* » (3) ;

2° *Inula crithmoides* L. — Le pharmacien marseillais l'avait considéré comme le « *Crithmum Matthioli* ». Bauhin confirma cette détermination et

(1) *Hist.*, t. I, 2e p., p. 408. — L'intervalle de quarante ans, écoulé entre le temps où Jean Bauhin écrivait et celui où il avait reçu les envois de Raynaudet, donne à penser que ces envois lui furent faits pendant qu'il étudiait à Montpellier, en 1561 ou 1562. Ce serait donc en 1601 ou 1602 qu'il rédigea, pour l'*Historia plantarum universalis,* le chapitre relatif au « *Tragacantha Massiliensis* ».

(2) *Hist.*, t. III, 2e p., p. 137 : « A docto pharmacopæo Jacobo Raynaudo, undè et Pena et Lobelius, Massilea ante annos multos accepi. »

(3) *Hist.*, t. I, 2e p., p. 406.

compléta le nom de cette façon : « *Crithmum marinum tertium Matthiolo flore luteo Buphthalmi* » (1) ;

3° *Frankenia hirsuta* L. — Raynaudet le donna comme « plante maritime inconnue ressemblant au *Vermicularis* » (2). L'*Historia plantarum* consacra cette appellation en la modifiant un peu : « *Cali sive Vermiculari marinæ non dissimilis planta* » (3).

Parmi les plantes maritimes reçues par Bauhin, celui-ci affirme qu'il y en avait une que Raynaudet lui envoya « d'Aix en Provence » (4). Il s'agit du Plantain que Linné a nommé *Plantago subulata*. Assurément, Raynaudet n'avait pas cueilli dans la banlieue d'Aix une plante qui ne s'éloigne guère du rivage de la mer (5). « Suivant toute apparence,

(1) *Hist.*, t. III, p. 106.

(2) Nom que certains auteurs du XVIe siècle donnaient à quelques Crassulacées, *Sedum* ou *Sempervivum*.

(3) *Hist.*, t. III, 2e p., p. 703. — En créant les trois espèces : *Frankenia lævis*, *F. hirsuta* et *F. pulverulenta*, Linné donna pour synonyme à la première le « *Cali sive Vermiculari marinæ non dissimilis planta* » de Jean Bauhin. Les floristes les plus récents (Rouy et Foucaud, l'abbé Coste) ne considèrent plus le *Frankenia lævis* L. que comme une simple variété du *F. hirsuta* L. Si, comme c'est probable, les exemplaires transmis par Raynaudet à Bauhin avaient été cueillis sur le rivage près de Marseille, ils n'appartenaient pas à la variété *lævis*, qui paraît silicicole, et ne se montre, quand on suit le littoral vers l'Est, que dans le voisinage de Toulon Les échantillons reçus par Jean Bauhin devaient être de la variété *intermedia (F. intermedia* D C.*)*, qui abonde toujours sur le bord de la mer, aux alentours de la ville, partout où les progrès de la civilisation n'ont pas encore fait échec à la végétation spontanée.

(4) *Hist.*, t. III, 2e p., p. 511 : « *Coronopi maritimi* nomine misit Provinciæ *Aix* ad nos Rainaudetus pharmacopæus plantam... »

(5) L'indication donnée par l'*Histoire des plantes* pourrait s'expliquer par ce fait, que, pour faire parvenir son paquet de plantes à Jean Bauhin, Raynaudet avait eu recours à quelque messager parti d'Aix. Nous savons d'ailleurs par les *Adversaria*

Pierre Pena fut le premier inventeur de ce Plantain, qu'il désigna, dans les *Adversaria*, au moyen d'une périphrase : « plante marseillaise intermédiaire en-« tre la Corne-de-Cerf et l'Orpin des montagnes, « *Coronopi et Sedi montani media planta Massilien-« sium* ». Raynaudet constata que cette espèce tenait d'un Plantain plus que d'un *Sedum*, et sur la cédule qui accompagnait les échantillons destinés à Jean Bauhin, il mit « *Coronopus maritimus* ». Bauhin apprécia la justesse de cette dénomination : il la conserva, mais il y ajouta le nom de l'auteur : « *Coronopus maritimus Rainaudeti* » (1). »

Nous trouvons, dans les envois de Raynaudet, deux Salsolacées maritimes, dont la détermination n'est point facile.

Jean Bauhin a nommé l'une d'elles « *Atriplex maritima* » (2). Il l'avait reçue, dit-il, de Valerand Dourez, de Jacques Raynaudet et de son frère Gaspard Bauhin, qui la lui apporta de Venise. « La description qu'il en donne est incomplète, et le bois qui l'accompagne très grossièrement taillé ; en sorte qu'il ne nous est pas possible de reconnaître l'identité et d'indiquer le nom moderne de ce prétendu *Atriplex* (3). »

A la seconde, le pharmacien de Marseille donnait deux noms : « *Vermicularis maritima arborescens* » et « *Aizoon maritimun subfruticans* ». Bauhin ac-

qu'il avait de fréquentes occasions de se rendre dans la capitale de la Provence. Il en avait parcouru les environs et ses envois à Pierre Pena comprirent plusieurs espèces récoltées là. Le même ouvrage nous apprend qu'il était allé herboriser jusqu'au sommet de la montagne Sainte-Victoire.

(1) LUDOVIC LEGRÉ, *La Botanique en Provence au XVI[e] siècle : Léonard Rauwolff ; Jacques Raynaudet.*

(2) *Hist.*, t. II, p. 974.

(3) *La Botanique en Provence au XVI[e] siècle : Léonard Rauwolff; Jacques Raynaudet.*

cepta le premier de ces noms, mais il changea, mal à propos, *maritima* pour *marina* : « *Cali species sive Vermicularis marina arborescens.* » (1). C'était probablement un *Suæda, S. fruticosa* Forsk. ou *S. maritima* Dumortier. Peut-être l'envoi de Raynaudet contenait-il les deux espèces : *Vermicularis arborescens* aurait désigné le *S. fruticosa*, et *Aizoon subfruticans*, le *S. maritima*. En ce cas, Bauhin ne se serait point aperçu des différences et aurait confondu les deux plantes sous la même appellation. Mais ceci n'est qu'une hypothèse.

Les quatre plantes qui vont suivre et qui n'appartiennent pas, comme les précédentes, à la végétation spéciale des bords de la mer, furent transmises par Raynaudet avec la seule indication de leur origine provençale :

1° *Globularia Alypum* L. — Inscrit dans l'*Histoire des plantes* sous le nom d' « *Alypum Monspelianum* » ou « *Frutex terribilis* » (2). Ce dernier nom, en usage à Montpellier, avait été donné à la Globulaire Turbith par allusion à l'énergie, souvent dangereuse, de ses propriétés drastiques ;

2° *Telephium Imperati*. — Raynaudet l'envoya deux fois à Jean Bauhin, d'abord sous le nom de « *planta repens ut Nummularia* », ensuite sous celui de « *Stirps Veronicæ modo repens* » (3). Précédemment il l'avait communiquée à Pierre Pena et les *Adversaria* l'enregistrèrent sous la dénomination d' « *Heliantes species rara* », laquelle fut adoptée par l'*Histoire universelle des plantes*. D'après les *Adversaria*, Jacques Raynaudet avait récolté cette plante au sommet de la montagne Sainte-Victoire près d'Aix.

(1) *Hist.*, t. III, 2e p., p. 704.

(2) *Hist.*, t. I, p. 599.

(3) *Hist.*, t. II, p. 21.

3° *Scabiosa stellata* L. — « Mihi, écrivait Bauhin, ex Provincia per insignem pharmacopæum Jac. Rainaudetum missa (1). »

4° *Thapsia villosa* L. — Nous avons vu plus haut que cette Ombellifère fut apportée de Montpellier par Léonard Rauwolff, qui la trouva dans la Crau d'Arles. Bauhin l'eut aussi de Raynaudet, et celui-ci, dit-il, l'appelait « *Thapsia* » (2).

Avec les treize espèces que nous venons de passer en revue, il en reçut beaucoup d'autres dont l'*Histoire universelle des plantes* négligea de nommer le collecteur. Mais il a rendu hommage au zèle de son correspondant marseillais en disant, à propos du « *Tragacantha* », que « le savant pharmacien Jacques Raynaudet le lui envoya, *ainsi qu'un grand nombre d'autres plantes*, cum aliis multis (3). »

Puisque Jean Bauhin s'était abstenu de venir à Marseille, à plus forte raison renonça-t-il à visiter cette partie de la Provence qui se prolonge au levant vers la Ligurie.

Il a nommé deux fois la ville d'Hyères, mais seulement pour dire que Mathias de Lobel lui donna des rameaux de Styrax officinal et de *Lavatera Olbia* L., « *Althæa arborescens* », cueillis les uns et les autres aux environs de cette ville (4).

S'il était allé lui-même herboriser dans cette région, il aurait eu l'occasion de le dire en citant les plantes qu'il y aurait personnellement récoltées.

(1) *Hist.*, t. III, p. 7.

(2) *Hist.*, t. III, 2e p., p. 186.

(3) *Hist.*, t. I, 2e p., p. 408.

(4) *Hist.*, t. I, 2e p., p. 344 : « Styracis arboris ramos primùm habui à Lobelio, qui ex *Hiere* attulerat. » — t. II, p. 956 : « Sunt nobis rami ab ipso Lobelio dono dati nomine Althææ lignosæ prope *Hieres*. »

Nous avons à mentionner encore, parmi les dons de plantes que lui firent des botanistes amis :

1° L'*Helianthemum lavandulæfolium* DC., « trouvé par son très fidèle compagnon Léonard Rauwolff dans les collines de la Provence (1) » ;

2° Le *Scabiosa stellata* L., dont, après Raynaudet, lui fit part « l'érudit médecin Saltzmann de Strasbourg ». Ce dernier avait cueilli la jolie Scabieuse « près de Salon en Provence » (2).

De nombreux chapitres de l'*Histoire universelle des plantes* ont pour objet des végétaux qui croissent sur le sol provençal et pour lesquels cet habitat est indiqué par le nom seul du pays : « *Galloprovincia* ». Tels sont le Buis, le Sumac, le Myrte, le Chêne-vert, le Grenadier (3), la Vigne sauvage (4), et beaucoup

(1) *Hist.*, t. II, p. 5 : « *Cistus folio Lavendulæ* ».

(2) *Hist.*, t. III, p. 7 : « Aliam ejus speciei accepi ab erudito Medico D. Saltzmanno Argentinensi lectam propè Selon in Gallo-provincia. » — Jean-Rodolphe Saltzmann, qui devint à Strasbourg médecin municipal et professeur de médecine, fournit aussi des plantes à Gaspard Bauhin. *Joannes Rudolphus Saltzman, poliater et professor Medicinæ Argentinæ*, figure dans le *Prodromus theatri botanici*, sur la liste « eorum quorum opera in prodromo adjuti fuimus ». — Il avait écrit une *Dissertatio de Rosa*, imprimée à Strasbourg en 1670.

(3) L'*Histoire des plantes* (t. I, p. 78) constate la présence du Grenadier dans le Languedoc et la Provence à l'état spontané ou subspontané : « Sylvestre genus in planis et maritimis provenit, in Gallia Narbonensi et Provincia passim, gustu valdè acerbo, ut Monspelii in sepibus. »

(4) *Hist.*, t. II, p. 96 : « (*Vitis vinifera silvestris sive Labrusca*) In squalidis agrorum marginibus, variis in locis Provinciæ maritimis, altas plerumque scandens arbores. » Le mot *maritimis* doit être entendu, ici comme en d'autres passages, *lato sensu*, c'est-à-dire comme désignant, non point même les bords de la mer, mais toute la région plus ou moins voisine du littoral. Et, à ce point de vue, l'observation de Jean Bauhin est très juste. La Vigne sauvage abonde en cette région, notamment dans les parties boisées de la Crau et de la Camargue.

d'autres qu'il est inutile de nommer, Jean Bauhin ou son collaborateur ayant simplement reproduit la déclaration formulée à ce sujet par les botanistes qui avaient écrit avant eux.

Le même ouvrage contient des détails intéressants sur la culture de certains arbres et le commerce auquel leurs fruits donnaient lieu.

L'Amandier est l'arbre de la Provence. On rencontrait, dans tout le pays, de vastes surfaces entièrement complantées d'Amandiers. On obtenait, en broyant les amandes, une huile très douce, recherchée pour un emploi gastronomique : on la servait quelquefois à table en place de beurre. Le grand *emporium* qu'était alors la ville de Lyon se pourvoyait abondamment de cette denrée, dont une partie était ensuite expédiée en différentes provinces.

A ces détails, Jean Bauhin ajoutait qu'en Alsace, dans le voisinage du Rhin, on avait essayé, non sans quelque succès, de cultiver l'Amandier. Mais, dit-il, bien supérieures, plus fermes et moins rugueuses sont les amandes apportées à Lyon de la Provence ou du Languedoc. De même pour les amandes récoltées à Genève : elles sont bien plus grossières que les Provençales (1).

Le Figuier est encore un arbre auquel le climat de la Provence est tout particulièrement favorable.

« Anguillara, dit l'*Histoire des plantes*, affirmait qu'il existe des variétés nombreuses de Figuiers, mais qu'on les trouve toutes en Italie. Nous-mêmes, aussi bien en Provence et Languedoc qu'en Italie, nous avons observé entre eux quelques différences.

(1) *Hist.*, t. I, p. 177 : « Præstantiores semper Germanicis Provinciales et Narbonenses, quæ Lugduno ad nos advehuntur, solidiores et minus rugosæ. Sic videas Genevæ provenientes Provincialibus multò esse rugosiores. »

Ainsi, les grosses figues venant à Genève ou dans le jardin de Stuttgart sont beaucoup plus volumineuses que les Marseillaises ou les Provençales... Ces petites figues jaunes, si estimées en Italie et en Provence, sont, sans aucun doute, supérieures à toutes les autres. »

L'auteur de l'article invoquait, à l'appui de cette opinion, l'autorité de Valérius Cordus, qui avait déjà proclamé l'excellence des figues marseillaises et signalé le commerce important que l'on en faisait en Allemagne (1).

Et il terminait ainsi :

« Pourtant, comme aujourd'hui nos palais exigeants veulent avoir goûté de tout, les grosses figues purpurines, dites figues de Gênes, sont importées en Allemagne par de riches négociants (2). »

Dans le chapitre relatif au Prunier, nous avons à relever le passage concernant les *prunes de Brignoles*, friandise au besoin médicinale, dont la renommée était grande et le succès universel.

Voici la description de ce produit, qui rendait célèbre la petite ville de Brignoles :

« Les pharmaciens les plus soigneux et les mieux fournis font habituellement venir de la Provence, à l'usage de leurs clients les plus distingués, un certain genre de prune, non moins recherché qu'utile et savoureux, qu'ils nomment *prunes de Brignoles*. Ces fruits, dépouillés de leur peau, sont d'une couleur rosée, tirant sur le jaune. Leur chair est un peu

(1) Voici comment s'exprimait Cordus, dans le livre III de son *Historia plantarum*, au sujet des figues marseillaises : « Afferuntur ad nos... in parvis turbinatisque è spartho contextis corbibus, Massiliensium cognomento, à provincia in qua proveniunt dicto, magnitudine cæteris quidem inferiores, saporis verò generositate superiores. »

(2) *Hist.*, t. I, p. 133.

ferme, comme celle du citron confit ou du coing. Ils n'ont plus leur noyau, qu'on enlève en les préparant. Leur goût est tant soit peu acide et vineux. Les fébricitants en font grand cas et les prennent crus ou légèrement cuits à l'eau. On les transporte de la même manière que les figues sèches, dont ils auraient l'apparence, si ce n'était leur couleur (1). »

Les prunes de Brignoles étaient l'objet d'un commerce fort étendu. Partout recherchées, elles pénétraient même dans les résidences royales.

L'*Histoire des plantes*, faisant allusion à un fait rapporté par l'historien D'Aubigné, a rappelé que les prunes de Brignoles furent mêlées au drame de Blois : le duc de Guise venait de recevoir d'un valet de chambre du Roi et de manger une prune de Brignoles, quand il succomba dans le guet-apens préparé par Henri III (2).

Le chapitre de l'Abricotier ne contient qu'un seul détail qui intéresse la Provence : c'est que les Provençaux donnaient le nom d' « Auberge » à une variété à gros fruits : « Majora *Auberges* dicuntur Provincialibus (3). »

Et le chapitre du Pommier fournit cet autre détail que l'espèce ou variété de pommes appelées dans Pline « *pannuccea* » était, au dire de quelques-uns, celle que les Provençaux nommaient « pomme gelée » : « Pannucea quidam putant, quæ Provinciales vocant *Pommes gelées* (4). »

(1) *Hist.*, t. I, p. 186.

(2) Voir, dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel*, tous les détails que nous avons donnés au sujet de ce sombre drame et du rôle qu'y jouèrent les prunes de Brignoles.

(3) Le nom d'*Aubergo* ou *Auberjo* est encore usité en provençal : il a pour équivalent en français le mot *Alberge*.

(4) *Hist.*, t. I, p. 3. — Les noms provençaux de *poumo gelado* et *poumo glaço* s'appliquent encore aujourd'hui à des variétés de pommes (Frédéric Mistral, *Le Trésor du Félibrige*, dictionnaire provençal-français).

L'Oranger était déjà, au xvie siècle, acclimaté dans les cantons les mieux exposés et les plus chauds de la Provence littorale, et il y donnait d'abondantes récoltes (1). En outre, de grandes quantités d'oranges, expédiées de l'étranger, arrivaient par le port de Marseille, et la Provence en était ainsi largement approvisionnée (2).

Le Languedoc jouissait d'une semblable abondance. Jean Bauhin raconte qu'au temps où il étudiait à Montpellier, il voyait venir des navires chargés d'oranges, lesquelles se vendaient alors moins cher que les fruits les plus communs. Lui-même, un jour, en eut deux douzaines pour « un as royal » (3).

Les oranges récoltées ou importées en Provence donnaient cours à un commerce très actif. La marchandise, d'abord centralisée à Lyon, « marché le plus célèbre de toute la France », partait de là pour les contrées les plus lointaines.

Sur la manière dont s'opérait ce genre de com-

(1) Dans *Pierre Pena et Mathias de Lobel*, nous avons reproduit le texte des *Adversaria* constatant la présence à Hyères de nombreux Orangers, « si bien acclimatés aux brises du rivage maritime qu'ils ne ressemblent plus en aucune façon à des arbres introduits et qu'ils forment des bois étendus, charmants à voir avec leur verdure persistante et leurs fruits continuellement renouvelés. »

(2) Lorsque Thomas Platter vint à Marseille, en février 1597, il assista à un carrousel donné sur la Place-Neuve en l'honneur du duc de Guise, gouverneur de la Provènce. Il raconte qu'après le carrousel il vit « les enfants s'amuser à se lancer des oranges, comme on fait chez nous avec des boules de neige. Les passants n'étaient pas en sûreté ; car en cette saison il arrive des chargements entiers de ces fruits, qui se vendent à vil prix, parce qu'ils commencent à se ramollir. Chaque carnaval, il s'en perd ainsi par milliers. » (Ludovic Legré, *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Félix et Thomas Platter.*).

(3) *Hist.*, t. i, p. 105 : « Cum Monspelii ageremus, observavimus naves Aurantiis onustas advectas, et multò minori pretio divenditas, quàm vulgaria Mala. Aliquando 24 pro uno asse regio coemimus. »

merce, Bauhin a fourni quelques détails qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître.

« Les marchands, dit-il, ont coutume d'acheter les oranges au mois de septembre ou d'octobre. Celles qui ne sont pas encore mûres sont transportées en Allemagne, en Hongrie, en Pologne et même en Moscovie ; elles mûrissent pendant le trajet, de façon à pouvoir être mangées au naturel dans ces divers pays, où elles atteignent toujours un haut prix.

« A la date même où nous écrivons ce chapitre (14 octobre), on vient d'apporter à Montbéliard des oranges d'une double provenance, Italie et Provence : les provençales assez mûres, les italiennes incomplètement. Les gens du pays ont acheté les premières, mais les pharmaciens ont choisi les autres. Ces derniers, en effet, refusent les fruits trop mûrs, parce qu'ils ne pourraient pas les conserver longtemps ; ils préfèrent les moins avancés, étant sûrs que ceux-là mûriront plus tard, si on les soigne convenablement. En agissant ainsi, les pharmaciens ont encore des oranges, alors que dans le pays personne n'en a plus (1). »

On cultivait également en Provence le Citronnier et l'on faisait commerce de ses fruits.

L'*Histoire universelle des plantes* atteste que « les Juifs faisaient venir de Marseille en Provence les citrons dont ils avaient besoin pour une de leurs fêtes (2). »

(1) *Hist.*, t. I, p. 102.

(2) *Hist.*, t. I, p. 95. — Cette fête, ajoute Jean Bauhin, était celle appelée en langue hébraïque *Chag-Arafa*, ce qui signifie *Fête des Palmes*. On la célébrait le 8 septembre en commémoration de l'entrée des Hébreux dans la Terre promise. Le texte sacré prescrivait aux Juifs de prendre, ce jour-là, les fruits, *ethragim*, d'un arbre nommé *Hadar*. Les commentateurs avaient été d'avis qu'*Hadar* désignait le Citronnier et *ethragim* les citrons.

Dans le long chapitre consacré à la Vigne, l'auteur (1) préconise le mode de culture usité en Provence. Le paragraphe où il le décrit est signalé par cette rubrique marginale, *Vineæ Provinciales :* « La façon de traiter la Vigne varie, dit-il, suivant les pays ; mais la meilleure manière consiste à la faire croître, comme un petit arbuste, sur une souche droite et peu élevée. Au début, on lui donne un roseau pour tuteur, jusqu'à ce qu'elle puisse se soutenir toute seule ; elle ne doit pas dépasser un pied et demi, et quand elle atteint cette taille, elle est assez robuste pour n'avoir plus besoin d'appui (2). »

Dans un autre passage, il explique comment doit être taillée la Vigne, quand elle est cultivée à la manière provençale, *more Provinciali* (3).

(1) Ce chapitre est probablement l'œuvre de Cherler. On y trouve cité un passage de Pline où diverses variantes sont indiquées entre parenthèses et les initiales CH marquent que les leçons nouvelles étaient proposées par le gendre de Jean Bauhin.

(2) *Hist.*, t. II, p. 80 : « (*Vineæ Provinciales*) Vineæ in provinciis multis generibus fiunt : sed optimum genus est, ubi Vitis velut arbuscula stat brevi crure fundata. Hæc primò calamo juvatur, donec solidetur ; sed altior sesquipede esse non debet ; ubi robusta sic erit, sola consistet. »

(3) *Ibid.*, p. 81. — Le même chapitre constate (p. 77) qu'à Montpellier, la Vigne était cultivée de la même façon qu'en Provence : « Monspelii Vites abundant : verùm longè aliter coluntur quàm *nostræ* : stipites enim vix excedunt cubitum : quotannis omnes ferè rami abscinduntur, relictis parvis stolonibus, nec utuntur pedamentis. » Par *nostræ*, le rédacteur du chapitre, Cherler ou Bauhin, entendait les vignes cultivées dans les environs de Montbéliard.

IV

GASPARD BAUHIN

SES HERBORISATIONS EN PROVENCE

Gaspard Bauhin naquit à Bâle le 17 janvier 1560, dix-neuf ans après son frère Jean. Comme sa venue au monde avait mis en péril la vie de sa mère, un vœu de ses parents le destinait à l'étude de la théologie et à la profession ecclésiastique (1). Il entra, tout jeune écolier, dans le *gymnasium* de Thomas Platter le père (2). Mais quand il atteignit l'adolescence, il se sentit entraîné par une irrésistible vocation vers la carrière où l'exemple de son père et de son frère aîné semblait lui promettre les mêmes succès.

En dépit du vœu, il obtint licence d'aller étudier en Italie la botanique et l'anatomie. Il partit en 1577 (3), franchit les Alpes Rhétiques, traversa le Tyrol et s'arrêta tout d'abord à Padoue où la bota-

(1) Rudolf Wolf, *Biographien zur Kulturgeschichte der Schweiz.*

(2) Voir dans *Félix et Thomas Platter* (Marseille, 1900), les détails que nous avons donnés sur la curieuse personnalité de Thomas Platter le père qui, à dix-huit ans, ne savait pas lire et, tout en exerçant l'état de cordier, apprit le latin, le grec et l'hébreu, pour devenir ensuite *gymnasiarchus* à Bâle.

(3) Les indications et les dates relatives au séjour de Gaspard Bauhin en Italie sont extraites de ses propres ouvrages.

nique le mit en rapport avec un maître réputé, alors *præfectus* du célèbre jardin, Guillandinus (1), qui, étant Allemand, devait faire un accueil particulièrement bienveillant aux jeunes étudiants venus des pays germaniques. Il ne manqua point, en arrivant à Padoue, d'aller voir le sénateur Jacques-Antoine Cortusi, que son frère avait fréquenté quatorze ans auparavant,et à qui celui-ci l'avait sans doute recommandé. Cortusi le prit en amitié et longtemps après il continuait à lui fournir des échantillons de plantes rares.

Gaspard Bauhin se trouvait encore à Padoue en 1578. Il alla, dans le courant de cette année, passer quelque temps à Bologne, où la grande renommée d'Ulysse Aldrovande attirait une foule de savants et d'étudiants.

Les monts Euganéens, Arqua qui évoquait le souvenir de Pétrarque (2), Venise, Rome, Viterbe, Florence sont les lieux où, pendant son séjour en Italie, le jeune Bâlois se transporta tour à tour et qu'il a maintes fois cités dans ses ouvrages.

Il ne quitta l'Italie qu'au printemps de 1579. De nouveau, il franchit les Alpes Rhétiques pour regagner la Suisse et rentrer à Bâle. Mais il ne se reposa pas bien longtemps sous le toit paternel.

Le 18 mai 1579, nous le trouvons à Montpellier, où il s'inscrivit sur le registre de la célèbre École de Médecine (3).

Il n'avait pas l'intention de faire dans le Languedoc un long séjour ; et pourtant il entendait bien

(1) Melchior Wieland, né à Kœnigsberg en 1520, directeur du jardin botanique de Padoue depuis 1561 jusqu'à 1589, date de sa mort.

(2) Bien que dans ses écrits Gaspard Bauhin soit ordinairement très sobre de détails étrangers à la botanique, il a deux fois, en nommant la ville d'Arqua, fait mention de la sépulture de Pétrarque.

(3) J.-E. et G. Planchon, *Rondelet et ses disciples*, Appendice.

ne manquer aucune de ces herborisations qui étaient, suivant une expression dont nous nous sommes déjà servi, devenues classiques à Montpellier. C'est ainsi que nous voyons mentionnées dans ses écrits la plupart des localités explorées avant lui par Charles de l'Escluse, Jean Bauhin, Pierre Pena, Mathias de Lobel : Boutonet, le bois de Grammont, Castelnau, Celleneuve, Lattes, Pérols, Maguelone, Frontignan, la colline de Cette. Il ne voulut même pas s'épargner l'ascension de l'Aigoual (1) et celle du mont Saint-Loup. Il vint à Nîmes et visita le Pont du Gard.

Ces courses multiples lui permirent d'observer et de colliger un grand nombre d'espèces. Pour quelques-unes, il a noté qu'il les vit en mai ou en juin. Il n'a pas cité d'autres mois. Nous pensons qu'il dut partir de Montpellier avant la fin de l'été, puisque, d'après une indication qu'il a donnée lui-même, il arrivait à Paris au cours de cette même année 1579 et y cueillait des plantes dans le jardin de Robin, « jardinier du Roi » (2).

De retour à Bâle, au printemps de 1580, il se proposait de visiter certaines universités allemandes,

(1) Il a cité plusieurs fois, comme y étant allé, l'*Hortus Dei* et l'Esperou, *Mons Calcaris*.

(2) *Phytopinax*, p. 229 : « Apud D. Robinum, regium hortulanum. » — Nous avons déjà fait mention des rapports qui existèrent entre Jean Robin et l'aîné des Bauhin. D'après Sprengel, ce fut le roi Henri IV qui, le premier, vers 1590, concourut par des subsides à l'embellissement du jardin de Robin : « Henricus IV primus, versus annum 1590, hortum Jo. Robini, florum potius amantissimi quam rei herbariæ periti, sumtibus suis alere incipit. » (*Historia rei herbariæ*, t. II, p. 110). Jean Robin portait-il le titre de *jardinier royal*, quand Gaspard Bauhin l'alla voir à Paris en 1579, dix ans avant l'avènement d'Henri IV, ou bien l'auteur du *Phytopinax*, en publiant cet ouvrage en 1596, voulut-il par courtoisie adjoindre au nom du jardinier parisien le titre que celui-ci avait obtenu seulement depuis 1590 ?

notamment celles d'Heidelberg et de Strasbourg. Il commença par l'université de Tubingue; mais bientôt, rappelé par son père, qui sentait approcher la mort, il revint le trouver et s'installa définitivement dans la maison paternelle. Il prit à Bâle le grade de docteur, s'y maria avec Barbara Vogelmann, et fut nommé professeur de langue et de littérature grecque, ce qui ne l'empêcha point de se livrer avec le plus grand succès à la pratique médicale, et de faire, en qualité de simple *privat-docent* (1), un cours libre d'anatomie et de botanique. En 1589, une chaire officielle de botanique et d'anatomie fut créée en sa faveur. Il l'occupa jusqu'en 1614; Félix Platter étant mort, il lui succéda tout à la fois comme professeur de médecine et premier médecin de la ville de Bâle. Il mourut lui-même dix ans après, le 5 décembre 1624, parvenu à une telle renommée que ses compatriotes purent ne pas trouver exagérée cette hyperbolique épitaphe :

Casparus jacet hic Bauhinus, caetera norunt
Cuncti Europaei, forsan et Antipodes.

Cette renommée, Gaspard Bauhin la devait surtout à ses travaux de botanique. Il avait été hanté, lui aussi, par l'ambitieux rêve de donner au monde savant une histoire universelle des plantes. Tous ses efforts tendirent vers ce but; et dans un premier écrit où il parlait d'un « *Dracunculus* » qui lui était inconnu, il suppliait ses lecteurs de lui communiquer, le cas échéant, les diverses plantes qu'il déclarait n'avoir jamais vues, promettant de faire de leur nom mention honorifique « dans l'histoire universelle des plantes que nous nous proposons de publier,

(1) Rudolf Wolf, *Biographien*...

si Dieu nous accorde le temps et les forces nécessaires (1). »

Les différentes œuvres imprimées de son vivant n'étaient que les prolégomènes de cette vaste compilation, à laquelle il comptait donner le nom de *Theatrum botanicum*.

Ce fut d'abord un premier essai, le *Phytopinax*, catalogue de 2460 plantes, avec indication de quelques-uns de leurs synonymes et description de 164 espèces nouvelles.

Puis le *Prodromus* du « Théâtre botanique », contenant la description d'environ 600 espèces nouvelles ou prétendues telles, sorte de spécimen destiné à montrer comment serait conçu son grand ouvrage.

Enfin le *Pinax Theatri botanici*, son œuvre capitale et son principal titre de gloire dans le domaine de la botanique.

Il inaugurait dans ce volume un système nouveau de classification fondé sur la différence entre le genre et l'espèce, celle-ci étant fréquemment désignée par le simple accouplement de deux mots ou, tout au plus, par une phrase brève et facile à retenir. En procédant ainsi, il préparait la grande réforme de Linné et l'on a pu dire qu'il faisait, en matière de nomenclature, acte de législateur.

Gaspard Bauhin eut encore le mérite d'établir une exacte concordance entre le nom qu'il adoptait et ceux qui, depuis l'antiquité, avaient été appliqués, au milieu d'une incroyable confusion, par les écrivains antérieurs. A raison de cette consciencieuse synony-

(1) *Phytopinax*, p. 363 : « Rogamus omnes rei herbariæ studiosos, ut si hunc Dracunculum incidant, eum, ut et alias, quibus adscripsimus nobis nondum esse visas, propter commune studium Botanicum communicare dignentur, pro quibus pollicemur ipsis studium nostrum, et honorificam ipsorum mentionem in universali nostra historia, quam, si Deus vitam et vires dederit, meditamur, faciemus. »

mie, le *Pinax* conserve aujourd'hui une valeur très appréciable et rend grand service aux curieux d'histoire botanique, quand ils ont besoin de remonter jusqu'aux origines onomastiques des espèces actuelles.

Ce livre, on le comprend, ne pouvait être que le fruit d'un long et pénible travail, et l'auteur avait bien le droit de proclamer, non sans un peu d'orgueil, au moyen d'une inscription sur le frontispice, que c'était là « l'œuvre de quarante années ».

Quant à son histoire universelle des plantes, le futur *Theatrum botanicum*, la mort ne lui laissa pas le temps de l'achever. Seul, le premier livre, consacré aux Graminées et aux Liliacées, se trouvait en état d'être remis à l'imprimeur et fut édité à Bâle, en 1658, par les soins de Jean-Gaspard Bauhin, fils de l'illustre botaniste (1).

Quels sont les éléments que peuvent fournir ces divers ouvrages à l'histoire de la flore provençale?

Gaspard Bauhin n'a pas introduit dans ses écrits beaucoup de renseignements sur sa personne et sur sa vie.

Pourtant, dans le *Pinax* et surtout dans le *Prodromus*, il a indiqué, pour certaines plantes, qu'il les avait cueillies en tel lieu et, quelquefois, à telle date; pour d'autres, qu'il les tenait de tel ou tel de ses amis.

Mais, le plus souvent, au lieu de l'attestation personnelle : « invenimus, observavimus, collegimus », il emploie de préférence une tournure impersonnelle et se contente de dire au sujet de telle plante : « reperitur, provenit, crescit, occurrit ».

(1) Voici le titre complet donné par le fils de Gaspard Bauhin à l'ouvrage posthume de son père : *Caspari Bauhini viri clariss. Theatri botanici sive Historiæ plantarum ex veterum et recentiorum placitis propriaq. observatione concinnatæ Liber primus editus opera et cura Jo. Casp. Bauhini.*

Il s'est servi deux fois, relativement à la Provence, de la première personne du verbe. A propos d'une variété de *Scabiosa stellata,* il a écrit dans le *Prodromus :* « Hanc IN PROVINCIA locis incultis OBSERVAVIMUS »; et de notre *Ægilops ovata,* il a dit dans le *Theatrum botanicum* : « In Galliæ Narbonensis et GALLOPROVINCIÆ et Italiæ agris, inter segetes triticeas et hordeaceas, æstuosis et glareosis marginibus, frequenter OBSERVAVIMUS ».

Il y a donc certitude qu'il vint herboriser en Provence. Ce fut, sans aucun doute, pendant la durée de ses études à Montpellier. Bien qu'il n'ait alors, comme nous l'avons vu, passé qu'un temps assez court dans le midi de la France, il ne voulut pas retourner en Suisse sans avoir visité au moins une partie de la Provence, et la ville de Marseille fut comprise dans son itinéraire.

Nous n'avons, il est vrai, aucun texte contenant l'affirmation que Gaspard Bauhin ait herborisé aux alentours de cette ville : le fait n'en doit pas moins être tenu pour constant.

L'auteur du *Phytopinax* eut des amis ou des disciples qui, venus après lui à Marseille, lui communiquèrent les plantes nouvelles récoltées par eux. Or, fidèle à la promesse qu'il avait formulée dans son premier ouvrage et dont nous avons reproduit les termes, il eut toujours grand soin de mentionner ces découvertes et d'en nommer les auteurs. D'où nous devons conclure que lorsque, en citant certaines plantes des environs de Marseille, il s'est contenté d'indiquer l'habitat, sans ajouter qu'elles y furent trouvées par tel ou tel de ses correspondants, c'est qu'il en avait été lui-même l'inventeur (1).

Des quelques stations de la Provence citées par

(1) Nous verrons un peu plus loin Pyrame de Candolle attribuer à Gaspard Bauhin la découverte à Marseille du *Linaria rubrifolia.*

Gaspard Bauhin, c'est d'ailleurs Marseille qui est le plus souvent nommée.

D'après les indications du *Prodromus*, il y récolta personnellement neuf espèces, parmi lesquelles cinq ne donnent lieu à aucune difficulté d'identification. Les voici dans l'ordre même où l'ouvrage les présente :

Hieracium Dentis leonis folio floribus parvis (1).	Jasonia glutinosa DC.
Limonium maritimum minimum (2).	Statice minuta L.
Linum sylvestre cœruleum folio acuto (3).	Linum narbonense L.
Gnaphalium roseum (4).	Evax pygmæa Pers.
Tithymalus sive Esula exigua foliis obtusis (5).	Euphorbia exigua L.

Pour les quatre suivantes, il est impossible de se prononcer avec certitude au sujet de leur identité :

Thlaspi Vaccariæ incano folio minus. — L'habitat de cette plante est ainsi indiqué par le *Prodromus* : « Hoc in agris Monspeliensibus repens, et in Provincia propè Massiliam, paulò majus et erectius reperitur. »

(1) *Prodr.*, p. 63 : « Hoc in Gallia Narbonensi circa Massiliam reperitur. »

(2) *Ibid.*, p. 99 : « Hoc in insula quadam non longe Massilia provenit. » — Il résulte de ce texte que pendant son séjour à Marseille, Gaspard Bauhin alla explorer l'une au moins des petites îles du golfe. Le *Statice minuta* continue à croître en abondance dans ces îles. On le trouve aussi sur la terre ferme, dans les rocailles du littoral.

(3) *Ibid.*, p. 107 : « Hoc in saxosis Provinciæ, non longe Massilia, provenit. »

(4) *Ibid.*, p. 122 : « Massiliæ in saxosis reperitur. »

(5) *Ibid.*, p. 133 : « Hic in agris Patavinis et Massiliensibus reperitur. »

Ni Magnol, dans le Languedoc, ni Garidel, en Provence, n'ignorèrent quelle était la Crucifère, maintes fois rencontrée par eux, à laquelle il convenait d'appliquer le nom bauhinien, et ni l'un ni l'autre n'hésitèrent sur ce point. Magnol disait dans le *Botanicum Monspeliense* au sujet de ce prétendu « *Thlaspi* » : « Invenimus nos copiosum in sylva Valena, via qua itur ad pagum Viols, Maio mense, cum flore ; et multò majus in plurimis satis circà urbem. » Garidel, de son côté, écrivait dans l'*Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix* : « C. Bauhin dit que cette plante vient dans le terroir de Marseille : je ne l'ai trouvée dans ce terroir [celui d'Aix] que dans le quartier de Robert et aux Devens. »

Linné fut moins heureux; il se montra si fort embarrassé qu'il aima mieux laisser de côté la dénomination de Gaspard Bauhin : il ne chercha point à la faire concorder comme synonyme avec l'une de celles qu'il avait lui-même créées.

Dans le *Pinax*, avant la plante qui nous occupe, l'auteur en admit une autre qu'il appela « *Thlaspi Vaccariæ incano folio* majus. » Celle-là, Linné la reconnut; et, de par son autorité, nous savons aujourd'hui qu'il s'agit du *Lepidium campestre* R. Brown (= *Thlaspi campestre* L.)

Le « *Thlaspi Vaccariæ incano folio* minus » était donc un *Lepidium* de moindre taille. Nous estimons que c'est à notre *Lepidium hirtum* DC. qu'il y a lieu de le rapporter.

On pourrait objecter que, d'après Linné lui-même, son « *Thlaspi hirtum* » (*Lepidium hirtum* DC.) se confondait avec une autre espèce du *Prodromus* : « *Thlaspi villosum, capitulis hirsutis* ».

Rien de plus exact; mais nous croyons que Gaspard Bauhin a décrit deux fois la même plante sous des noms différents.

Tous les détails qu'il a donnés dans sa diagnose du « *Thlaspi Vaccariæ incano folio minus* » s'adap-

tent avec une parfaite exactitude au *Lepidium hirtum* DC.; il a, notamment, très bien indiqué la forme des feuilles caulinaires; mais il est resté muet au sujet des feuilles radicales, tandis que pour son « *Thlaspi villosum capsulis hirsutis* » les feuilles radicales ont été décrites, et représentées dans la figure gravée qui accompagne le texte.

Cette circonstance est facilement explicable.

Le *Lepidium hirtum* est une de ces nombreuses Phanérogames qui, le plus souvent, ont déjà perdu leurs feuilles radicales, au moment où les fleurs apparaissent.

Nous supposons que sous le nom de « *Thlaspi Vaccariæ incano folio minus* », Gaspard Bauhin a décrit un échantillon dont les feuilles radicales avaient disparu, tandis que pour son « *Thlaspi villosum, capsulis hirsutis* », il était en présence d'un sujet qui les avait conservées.

Limonium maritimum minus foliis cordatis. — Linné, en constituant l'espèce à laquelle il attribuait le nom de *Statice cordata*, entendait remplacer ainsi l'appellation bauhinienne qui précède, libellée pour une plante croissant « in littore maritimo circa Massiliam. »

Mais cette création de Linné ne lui a pas survécu longtemps: les floristes qui ont suivi ont différé d'avis sur l'application à faire de la diagnose du *Species*, et le Prodrome de De Candolle a mis fin à ces divergences au moyen de la déclaration suivante: « En quoi consiste le vrai *Statice cordata* L. est chose incertaine. Linné paraît n'avoir jamais vu sa plante et l'avoir décrite d'après des diagnoses et des figures se rapportant à des espèces différentes (1). »

(1) *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis*, t. XII, p. 656.

Quand le P. Jacques Barrelier, vers le milieu du XVII[e] siècle, vint herboriser en Provence, il cueillit au pied du Bec de l'Aigle, rocher qui domine la petite ville de La Ciotat (1), un *Statice* qu'il fit graver sous le nom de « *Limonium minimum cordatum seu folio retuso* », synonyme de l'appellation bauhinienne « *Limonium maritimum minus foliis cordatis.* » La plante de Barrelier était celle qui porte actuellement le nom linnéen de *Statice echioides.*

Le mot *minus*, employé par Gaspard Bauhin, ne pouvait évidemment s'appliquer qu'à une plante de petite taille. Nous croyons donc que, suivant toute probabilité, c'était bien le *Statice echioides* L. qu'il prit « sur le littoral maritime près de Marseille », station à laquelle, du reste, cette Plumbaginée n'a pas cessé d'être fidèle.

Antirrhinum saxatile folio serpilli.—Dans le *Species*, Linné donna pour synonyme à son *Antirrhinum origanifolium* (= *Linaria origanifolia* DC.) l'« *Antirrhinum saxatile folio serpilli* » de Gaspard Bauhin. C'est donc avec le *Linaria origanifolia* que nous aurions dû purement et simplement identifier cet « *Antirrhinum saxatile...* », trouvé « Massiliæ in saxosis ». En le faisant, nous n'eussions pas craint de proposer une invraisemblance, puisque, sans être commune, — bien loin de là ! — la Linaire à feuilles d'Origan se rencontre encore, çà et là, dans les rocailles du terroir de Marseille.

Mais Linné n'avait jamais vu, ou ne distinguait pas du *Linaria origanifolia*, l'espèce, d'ailleurs très voisine, qui a été plus tard établie sous le nom de *Linaria rubrifolia*. Lorsque, vers 1809, les deux

(1) *Icones plantarum per Galliam, Hispaniam et Italiam observatarum* : « Ad radices altæ præruptæque rupis quæ portum Oppidi *La Ciutat* dicti Massiliam inter et Tolonam respicit, viget. »

botanistes marseillais Robillard et Castagne remarquèrent les premiers cette espèce qu'ils rencontrèrent sur la colline Notre-Dame-de-la-Garde, ils la nommèrent *Linaria rubrifolia* et l'envoyèrent sous ce nom à Pyrame de Candolle. Celui-ci reconnut que c'était bien, en effet, une espèce nouvelle ; il lui laissa le nom créé par ses deux correspondants de Marseille et il en inséra la description dans le tome V de la *Flore française* (1).

Sur quel fondement Robillard et Castagne ou peut-être De Candolle (2) s'appuyaient-ils pour supposer que leur *Linaria rubrifolia* était la plante même trouvée jadis à Marseille par Gaspard Bauhin, décrite dans le *Prodromus* sous le nom d'« *Antirrhinum saxatile folio serpilli* » et qui aurait été cueillie exactement au même endroit, c'est-à-dire à l'entour du fort Notre-Dame-de-la-Garde ? Il serait difficile de le

(1) Les inventeurs de cette Scrophulariacée se montrèrent d'abord fort embarrassés. Castagne la soumit à Requien, qui répondit d'Avignon le 31 août 1809 : « Les botanistes de Montpellier nomment votre *Antirrhinum* : *origanifolium*, je l'ai « examiné avec attention et l'absence du palais le met dans les « *Anarrhinum* ; j'ai consulté plusieurs ouvrages, votre plante. « qui se trouve dans tout le Midi, est l'*Anarrhinum crassifolium* Cavanilles. La description de Willdenow est excellente « et se rapporte on ne peut mieux. Tous les botanistes citent « l'*Antirrhinum origanifolium* à Marseille ; ainsi, ils ont fait « erreur et n'ont point examiné cette plante. » (Lettre publiée par M. Alfred Reynier dans la *Revue Horticole des Bouches-du-Rhône*, 1894). — De Candolle ayant accolé, dans la *Flore française*, aux mots *Linaria rubrifolia* les noms de Robillard et Castagne, ces derniers doivent être considérés comme les créateurs de l'espèce. Nous verrons un peu plus loin que De Candolle déclarait avoir reçu d'eux une « description inédite ».

(2) Dans la préface du *Catalogue des plantes qui croissent naturellement aux environs de Marseille* (Aix, 1815), Castagne écrivait : « *Bauhin*, Tournefort, Adanson, de Candolle ont herborisé sur nos rochers arides... » Mais c'était peut-être Pyrame de Candolle qui, plus érudit que Castagne, avait signalé à celui-ci les herborisations de Gaspard Bauhin dans le terroir de Marseille.

dire. Pourtant, sans aucune hésitation, De Candolle écrivit : « Cette plante croît sur les collines rocailleuses des environs de Marseille, notamment près le fort de N.-D.-de-la-Garde, du côté de la mer; *elle y a été découverte par Gaspard Bauhin,* et retrouvée par MM. Robillard et Castagne, qui m'en ont communiqué des échantillons et la description inédite (1). »

En établissant la synonymie de la nouvelle espèce, l'auteur de la *Flore française* y introduisit, après l' « *Antirrhinum saxatile...* » du *Prodromus* de Gaspard Bauhin, celui du *Botanicum Monspeliense.* Magnol croyait avoir rencontré en divers lieux, aux environs de Montpellier, l'*Antirrhinum* de Bauhin et et il en a même donné une figure. Mais, à notre avis, la planche qu'il a fait graver représente le *Linaria origanifolia,* et rien n'était plus téméraire que d'y voir le *L. rubrifolia.*

De ces deux espèces affines, quelle est, en réalité, celle que Gaspard Bauhin, au printemps de 1579, aperçut « in saxosis Massiliæ » ?

Ce petit mystère risque fort, croyons-nous, de n'être jamais éclairci.

Rubeola maritima aspera. — Linné, renonçant à identifier cette « *Rubeola* » avec l'une quelconque des plantes qui lui étaient connues, n'a pas relevé l'appellation du *Prodromus* pour l'introduire dans les synonymies du *Species.* Il est certain que nous sommes en présence d'un *Galium.* Les floristes modernes ont torturé ce genre : ils en ont tellement fragmenté les espèces que les déterminations offrent souvent de sérieuses difficultés quand on a sous les yeux la plante vivante. A plus forte raison, s'il s'agit d'appliquer à des sujets absents une description incomplète comme le sont toujours celles d'un temps

(1) *Flore française,* t. v, p. 410.

où les auteurs n'attachaient aucune importance à la conformation de la fleur et du fruit !

Gaspard Bauhin a dit de son « *Rubeola maritima aspera* » : « Hæc copiosè in littore maris Mediterranei, non longè Monspelio et etiam Massiliæ occurrit. »

Nous pensons que l'expression « littoral de la Méditerranée » doit être entendue dans un sens très large et qu'il ne s'agissait point ici, à proprement parler, d'une espèce *maritime*.

Aux diverses plantes dont Gaspard Bauhin constata la présence à Marseille, il convient d'ajouter le *Plantago subulata* L. En herborisant sur les bords de la mer, il rencontra ce Plantain qui, encore aujourd'hui, couvre là des surfaces d'une assez grande étendue. Pierre Pena l'avait déjà remarqué dans les mêmes lieux. Mais ne sachant à quelle forme connue rattacher un type qui n'était alors nulle part décrit, il le désigna dans les *Adversaria* par cette périphrase : « *Coronopi et Sedi montani media planta Massiliensium* ». Bauhin, non sans raison, estima que cette appellation devait être remplacée par une autre plus simple ; et comme il voyait que la plante, qu'il n'avait observée en aucun autre endroit, était fort commune aux environs de Marseille, il créa pour elle le nom d' « *Holosteum Massiliense* » (1).

(1) Nous venons d'attribuer à Pierre Pena la paternité de la périphrase qui, dans les *Adversaria*, sert de nom au *Plantago subulata* L. Cette périphrase comparative ne fut point créée par lui : il se contenta, croyons-nous, d'y joindre le mot *Massiliensium*. Ce génitif pluriel marquait que telle était la dénomination donnée à la plante par les botanistes de Marseille (médecins ou pharmaciens). — Une signification pareille est celle du mot *Monspeliensium*, que la nomenclature moderne a maintenu pour certaines espèces. Cet autre génitif, dont l'emploi remonte au XVIe siècle, indiquait, non point précisément que la plante au nom de laquelle il était accolé croissait sur le territoire de

A l'époque où Gaspard Bauhin se disposait à publier le *Prodromus* et le *Pinax*, il eut l'occasion d'ajouter, aux plantes de la Provence dont il avait à faire mention et qui provenaient de ses récoltes personnelles, quelques espèces trouvées ultérieurement dans la même contrée par Joachim Burser et que celui-ci avait mis beaucoup d'empressement à lui communiquer.

Lorsque ces deux ouvrages parurent en 1621, Burser était médecin à Anneberg ; et sur la liste, imprimée en tête de chaque volume, des correspondants qui fournirent des plantes à l'auteur, il est inscrit avec ce titre : « JOACHIMUS BURSERUS, *Medicus Annæbergensis* ».

Né en 1593 à Camentz, petite ville de la Lusace, il vint, comme tant d'autres étrangers, étudier à Montpellier la botanique et la médecine. On trouve peu de botanistes qui aient herborisé avec une telle activité. Il transmit à Bauhin une multitude de plantes, et d'après les annotations du *Prodromus*, nous voyons qu'il avait déjà, en 1621, exploré : le Languedoc, où il ne manqua point de faire l'ascension de l'Esperou et de l'Aigoual, les deux versants des Pyrénées, la Provence, qu'il paraît avoir parcourue d'un bout à l'autre, une partie de l'Italie, les Alpes de la Suisse et de l'Autriche.

Ses récoltes aux environs de Marseille permirent à Joachim Burser de faire connaître à l'auteur du *Pro-*

Montpellier, mais que ce nom était celui qu'avaient adopté les botanistes de la célèbre Université. — Le mot *Massiliensium*, ajouté, dans les *Adversaria*, à la dénomination du Plantain en alène, vient confirmer le témoignage de Léonard Rauwolff, écrivant qu'il y avait alors à Marseille un groupe de médecins et de pharmaciens savants en botanique, parmi lesquels il est juste de rappeler Jacques Raynaudet, qui fut l'ami de Jean Bauhin. Si Raynaudet n'eût pas été prématurément enlevé, il n'aurait pas manqué d'accueillir Gaspard Bauhin et de le guider à travers le terroir marseillais.

dromus deux Crucifères, dont l'identité nous est connue par les synonymies du *Species* :

Rapistrum floribus Leucoii marini.	Arabis verna R. Br. (=Hesperis verna L.).
Thlaspi fruticosum Leucoii folio latifolium.	Iberis saxatilis L.

Pour l'une et l'autre, Gaspard Bauhin a indiqué l'habitat au moyen de cette formule : « Circa Massiliam D. Burserus legit » ; pour la première, il ajoute au nom de Marseille les mots « in rupibus », qui pouvaient encore mieux être appliqués à la seconde. Burser affectionnait particulièrement les herborisations en montagne. Et ces deux plantes nous montrent que lorsqu'il vint à Marseille, il eut à cœur d'atteindre le sommet des massifs rocheux qui enserrent le territoire. L'*Iberis saxatilis* ne croît, en effet, que dans les escarpements les plus élevés de ces collines.

Après Marseille, Gaspard Bauhin n'a mentionné qu'un très petit nombre de stations situées en Provence : au sud, Hyères, Bormes et les Stéchades ; vers le nord, le Mont Ventoux.

Au terroir d'Hyères, il attribuait, sous le nom de « *Caput gallinaceum minus* » l'*Onobrychis Caput-galli* L., dont l'habitat est ainsi désigné : « Hoc in maritimis et arenosis Provinciæ, et juxta Olbiam. » — Dans le *Phytopinax*, il avait fait mention de l' « *Althæa arborea Olbiæ Lobeli* » (*Lavatera Olbia* L.), « quam, disait-il, ex Galliæ provincia habemus. »

Joachim Burser prit à Bormes le « *Thlaspi biscutatum villosum flore calcari donato* » : « In saxosis Galloprovinciæ Bormii non longè ab Insulis Stechadibus provenit, undè D. Burserus attulit. » Quoique

nous n'ayons pas ici l'autorité de Linné, il est facile de reconnaître là une Crucifère qui n'a point cessé d'être assez abondante dans toute la région des Maures, *Biscutella cichoriifolia* Lois. (1).

Les Iles d'Hyères, *Insulæ Stœchades*, sont nommées encore deux fois, à propos de deux espèces que Burser y trouva :

Bellis maritima foliis Agerati (2).	Bellis annua L.
Filicula maritima ex insulis Stœchadibus.	Asplenium marinum L. (3).

Bien que la ville d'Avignon ne soit citée ni dans le *Prodromus*, ni dans le *Pinax*, nous croyons que Gaspard Bauhin y était venu. La cité papale se trouvait, en effet, sur le chemin qu'il dut suivre en se rendant de Bâle à Montpellier ou lorsqu'il retourna dans sa

(1) Les mots : « à fleur pourvue d'un éperon », ajoutés par Burser ou par Bauhin au nom de « *Thlaspi biscutatum villosum* », donnent certitude qu'il n'y a pas d'erreur possible ; ils répondent au caractère ainsi exprimé, pour le *Biscutella cichoriifolia*, dans la *Flore française* de Grenier et Godron : « Sépales dressés ; les latéraux *prolongés à la base en éperon conique.* »

(2) *Prodr.*, p. 121 : « Hæc copiosè in insulis Stœchadibus in arenosis provenit, undè D. Burserus attulit. » — Cette humble Pâquerette n'a pas discontinué de croître *copiosè* dans les mêmes Iles.

(3) L'*Asplenium marinum* a été revu, longtemps après Burser, dans l'Ile du Levant (l'une des Iles d'Hyères), au témoignage d'Hanry, auteur d'un *Catalogue des plantes vasculaires du département du Var* inséré dans le *Prodrome d'histoire naturelle* du même département (Draguignan, 1853). Tout en indiquant, de façon assez précise, la station de cette Fougère, Hanry la déclarait « très rare ». Nous aurions été heureux de l'y retrouver, et nous nous sommes mis deux fois à sa recherche ; mais c'est vainement que nous avons fouillé les anfractuosités du littoral dans le voisinage de la vieille tour en ruine dite *du Titan*.

patrie. En tout cas, il a parlé trois fois du Mont Ventoux, sans dire, nous le reconnaissons, qu'il en eût fait personnellement l'ascension. Mais comme il n'attribue pas à un don amical les plantes dont il signale l'habitat « in monte Ventoso Galliæ Narbonensis », nous pouvons admettre qu'il était allé les y cueillir lui-même.

Des trois plantes auxquelles il assigne pour habitat le mont Ventoux, une seule nous est connue. C'est le *Genista hispanica* L., qu'il nomme « *Genistella Monspeliaca spinosa* ». Son frère Jean, nous l'avons vu plus haut, l'appela « *Genistella montis Ventosi spinosa* » : il la tenait de Jean-Jacques Mieg, qui la lui rapporta du Ventoux. Gaspard indique, de son côté, la même station ; mais il ajoute au nom de *Genistella* l'épithète de « *Monspeliaca* », parce que cette plante végétait également aux environs de Montpellier, où certains botanistes, dit-il, lui appliquaient la dénomination de « *Corruda lutea* ».

Les deux autres ont mis en défaut la sagacité de Linné, et le lecteur ne s'étonnera pas que nous confessions notre embarras.

Malgré le secours d'une figure, dont l'exécution est du reste défectueuse, il nous est impossible de comprendre quelle est la Salsolacée que le *Prodromus* décrivait sous le nom d' « *Atriplex sylvestris lappulas habens* ».

Quant au « *Sanicula alpina minima* », le texte nous révèle qu'il s'agit d'une plante de très petite taille, à rameaux épars sur le sol, à feuilles menues, étalées en rosettes, à fleurs jaunes, allongées, assez grandes en proportion de la plante, attachées isolément à de courts pédoncules, issues d'un calice à lanières étroites. Tous ces caractères s'adaptent parfaitement au *Gregoria Vitaliana* Duby (=*Primula Vitaliana* L.) La seule objection à faire serait que Linné identifiait son *Primula Vitaliana*, non point avec le « *Sanicula alpina minima* », mais avec une autre espèce

bauhinienne : « *Sedum alpinum exiguis foliis* ». Outre que Linné s'est peut-être mépris sur l'identité du « *Sedum alpinum exiguis foliis* », on pourrait supposer aussi que Gaspard Bauhin, sous des noms différents, enregistra deux fois la même plante. Il est à remarquer que les botanographes du temps, et Bauhin lui-même, appliquèrent le nom de *Sanicula* à diverses Primulacées. Enfin le *Prodromus* désigne ainsi la station du « *Sanicula alpina minima* » : « Hæc in summitate Ventosi montis reperitur »; et justement nous trouvons, encore aujourd'hui, le *Gregoria Vitaliana* au sommet même du Ventoux.

Pour un certain nombre d'espèces, Gaspard Bauhin a signalé leur indigénat en Provence, sans indiquer de localité spéciale. Voici quelles sont celles dont le nom bauhinien est aisément traduisible :

Caryophyllus saxatilis ericæfolius umbellatis corymbis (1).	Arenaria capitata Lmk.
Onobrychis incana (2).	Astragalus incanus L.
Scabiosa stellata minima (3)	Scabiosa stellata L.
Rubeola saxatilis (4).	Galium pusillum L.
Smilax aspera minus spinosa fructu nigro (5).	Smilax aspera L.

(1) *Prodr.*, p. 105 : « Hic in Galliæ Provincia locis saxosis reperitur. » — Gaspard Bauhin avait aussi rencontré cette plante dans les Cévennes ; le texte porte en outre : « In monte edito prope Vigan. »

(2) *Prodr.*, p. 149 : « In Provincia Galliæ reperitur. »

(3) *Prodr.*, p. 126. Nous avons déjà cité ce texte, où Bauhin, parlant, cette fois-ci, à la première personne, s'exprime ainsi : « Hanc in Provincia locis incultis observavimus. »

(4) *Prodr.*, p. 145 : « In saxosis Galloprovinciæ. »

(5) *Pin.*, p. 296 : « ... foliis quoque angustissimis in Galloprovincia observatur. »

Et voici deux espèces dont, actuellement, l'état-civil demeure incertain :

Juncus acumine reflexo alter (1). — De cette espèce du *Prodromus* Linné a fait son *Juncus inflexus*. Mais le *Juncus inflexus* L. est considéré par les floristes modernes comme une espèce critique, et ce nom est aujourd'hui abandonné, même à titre de synonyme. De Candolle, en sa *Flore française*, l'admettait encore : « Cette plante, disait-il, a beaucoup de rapport avec la précédente [*Juncus effusus* L.] et n'en est qu'une variété, selon Haller; ses tiges sont cylindriques, nues, striées, et se prolongent au-dessus des fleurs en manière de feuilles très faibles et arquées; les feuilles sont radicales, cylindriques et pointues ; les fleurs sont disposées en une panicule lâche et latérale. » La diagnose linnéenne ayant donné lieu à d'autres interprétations, le *Juncus inflexus* L. a disparu de nos Flores.

Linaria lutea flore minimo. — En insérant cette dénomination dans le *Pinax*, avec le chiffre V, sous la rubrique *Linaria ejusque species*, Gaspard Bauhin n'y accolait aucun synonyme : c'était une plante jusqu'alors inédite et qu'il avait observée le premier, du moins le croyait-il. Aussi jugeait-il à propos de joindre à la phrase onomastique une courte diagnose : « Hæc in agris Provinciæ Galliæ, *brevibus et angustis foliis et minutissimis flosculis luteis*, occurrit.» Comme on le voit, il n'indique pas d'autre caractère que ceux-ci, feuilles étroites et courtes, fleurs jaunes très petites. Ces caractères seraient parfaitement applicables au *Linaria simplex* DC. Il est vrai que De Candolle, en créant cette espèce, lui donnait pour synonyme la var. β de l'*Antirrhinum arvense* L., variété qui, pour Linné, se confondait avec une

(1) *Prodr.*, p. 22 : « In Provincia Galliæ proveuit. »

autre plante du *Pinax*, le « *Linaria pumila foliolis carnosis flosculis minimis flavis.* » Mais cette circonstance ne constitue pas, à l'encontre de notre hypothèse, une fin de non-recevoir absolue. Les botanistes du XVI[e] siècle n'ayant, on le sait, qu'une idée très confuse de la notion d'espèce, accordaient beaucoup d'importance à des variations souvent insignifiantes, à raison desquelles ils donnaient, sans hésiter, des noms différents à la même plante.

Joachim Burser fournit à Bauhin quelques plantes qu'il déclarait provenir de ses récoltes en Provence, sans autre indication plus précise :

Jacobæa rotundifolia incana. — Le *Prodromus* n'a donné aucun détail sur la nature de la station où Burser cueillit cette Synanthérée : « In Provincia Galliæ, disait-il simplement, D. Burserus legit. » Linné consacra l'existence de la Jacobée de Burser, mais il la rangea parmi les Inules et la nomma *Inula provincialis*. Avait-il eu sous les yeux des échantillons auxquels lui parut s'adapter la description rédigée par Bauhin ? Ou bien s'était-il contenté, dans sa courte diagnose du *Species*, de résumer cette description? Quoi qu'il en soit, de même que le *Juncus inflexus*, l'Inule de Provence, devenue espèce critique, a fini par disparaître des Flores contemporaines. De Candolle l'a fait figurer dans son Prodrome ; mais, déclarait-il, « species Linnæana omninò dubia ! » et, timidement, il proposait d'y voir une variété du *Pulicaria odora*.

A notre tour, nous hasarderons une hypothèse. La Jacobée à feuilles arrondies, de Burser, l'*Inula provincialis* de Linné, ne serait-elle pas la Corymbifère que Godron et Grenier ont nommée *Senecio Gerardi*? En ce cas, nous enlèverions à Louis Gérard, auteur du *Flora Gallo-provincialis*, l'hon-

neur d'avoir le premier découvert ce Séneçon, qu'il serait plus juste d'appeler *S. Burseri*.

Rien, dans la description du « *Jacobæa rotundifolia incana* », ne nous semble contredire notre interprétation : « tige de la hauteur d'un pied, blanchâtre ; feuilles sub-arrondies, épaisses, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, longues de deux pouces sans les pétioles, larges d'un pouce et demi, dentées sur le pourtour, les caulinaires étroites et peu nombreuses ; fleur radiée (1), placée au sommet de la tige, assez grande, jaune (2). »

La probabilité de notre hypothèse se trouve confirmée par un rapprochement. Nous savons déjà que Burser avait communiqué à Bauhin l'*Iberis saxatilis;* nous allons voir qu'il lui fit connaître l'*Hesperis laciniata*. Ces deux Crucifères croissent dans les rochers qui avoisinent la Sainte-Baume. Il est à supposer que sa prédilection pour la flore montagnarde détermina Burser à visiter ce lieu célèbre, où d'autres botanistes, et notamment Pierre

(1) Le texte dit : « Flos Scorzoneræ similis ». De quelle « *Scorzonera* » Gaspard Bauhin voulait-il parler, puisque lui-même, dans le *Pinax*, en admettait trois espèces ? Il ne faut donc attacher aucune importance à cette comparaison ; nous devons seulement en retenir que la fleur du « *Jacobæa* » litigieux était celle d'une Synanthérée « assez grande et jaune ». Les anciens botanistes ne prêtaient qu'une médiocre attention à la forme des fleurs et des fruits, nous ne saurions trop le répéter, et certainement ils ne distinguaient pas une Chicoracée d'une Corymbifère.

(2) L'auteur de la description ajoute que la plante est velue : « toti plantæ lanugo quidem aspera est. » Prise à la lettre, la qualification d'*aspera* pourrait sembler exagérée, appliquée au tomentum du *Senecio Gerardi ;* mais le degré de rudesse d'un indument est affaire d'appréciation ; et d'ailleurs ce degré varie, comme on sait, suivant les conditions de l'ambiance. — Il importe en outre de faire observer qu'il n'existe aucune divergence entre la description du *Prodromus* de Gaspard Bauhin et la phrase diagnostique de Louis Gérard : « Senecio corollis radiantibus, caule simplici sub-unifloro. »

Pena, étaient allés avant lui. C'est au cours de cette herborisation que, suivant toute apparence, il récolta l'*Iberis saxatilis*, l'*Hesperis laciniata* et le *Senecio Gerardi*, plantes qui n'ont pas cessé d'habiter les mêmes parages.

Hesperis sylvestris Hieracii folio laciniato. — « In saxosis humidis Provinciæ, dit le *Prodromus*, D. Burserus legit. » Il s'agit ici de l'*Hesperis laciniata* All., dont nous venons de parler. Linné ne paraît pas avoir eu connaissance de cette plante, que le *Species* a passée sous silence. Ce n'est donc pas sur la foi de son témoignage que nous donnons à l'*Hesperis* de Burser le nom spécifique moderne. Mais la description bauhinienne est d'une précision telle qu'aucun doute ne semble possible. « Cette plante, écrivait Garidel, que Caspard Bauhin avoit reçûe de Burser, vient dans le bois de la Sainte-Baume et dans celui de Roquefeuil (1). » Nous avons la conviction que Burser cueillit son *Hesperis* sur les rochers humides, *in saxosis humidis*, qui dominent la forêt de la Sainte-Baume. C'est une station à laquelle cette belle Crucifère demeure attachée. L'*Iberis saxatilis*, apportée à Bauhin, fut prise, d'après le texte, « *circa Massiliam* ». Ces mots, entendus dans le sens le plus large, comprenaient sans doute la chaîne de la Sainte-Baume. Quand on sort de Marseille, il n'y a pas d'endroit plus rapproché où se puisse rencontrer l'*Hesperis laciniata*.

Thlaspi parvum saxatile flore rubente (2). — Cette fois-ci, c'est Linné qui nous affirme que l'appellation ci-dessus désigne la plante que lui-même nomma *Thlaspi saxatile*, laquelle est devenue pour nous *Æthionema saxatile* R. Brown. Burser la cueillit,

(1) *Hist. des plantes qui naissent aux environs d'Aix*, p. 229.

(2) *Pin.*, p. 107.

suivant toute probabilité, dans les rochers où il conquit les espèces dont nous venons de nous occuper. « Ex Provinciæ saxosis et hoc, et 9 et 11, à D. Bursero habemus. »

Thlaspi saxatile vermiculato folio (1). — Il y a, dans la phrase du *Pinax* que nous venons de transcrire, une confusion provenant peut-être d'une faute d'impression. Il semble résulter de ce texte que Gaspard Bauhin reçut de Burser, outre le « *Thlaspi parvum saxatile* », deux autres « *Thlaspi* » portant les numéros IX et XI. Sont-ce les chiffres du *Pinax* ou ceux du *Prodromus ?* Dans le *Pinax*, le chiffre IX appartient à l'*Æthionema saxatile* (« *Thlaspi parvum saxatile* ») ; dans le *Prodromus*, à l'*Iberis saxatilis*. Quant au numéro XI, il est inutile de le chercher dans le *Prodromus*, où la série des « *Thlaspi* » ne dépasse pas le chiffre X. Au *Pinax*, le chiffre XI précède la dénomination de « *Thlaspi saxatile vermiculato folio* », inscrite en tête de ce paragraphe.

Quelle était cette espèce ? Garidel la connaissait, puisque l'ayant introduite dans son *Histoire des plantes*, il en indiqua l'habitat « sur le haut de la Montagne de Sainte-Victoire (2). »

Mais la filiation ne descend pas plus loin. Linné ne sut pas à quoi s'en tenir au sujet de ce « *Thlaspi* », et s'abstint de l'admettre dans les synonymies du *Species*.

Les auteurs du *Catalogue des plantes vasculaires qui croissent naturellement dans les environs d'Aix*, De Fontvert et Achintre, ont gardé le même silence. Ils ont, dans leur ouvrage, associé aux noms modernes tous ceux de Garidel, chaque fois qu'ils ont pu identifier les espèces. Ils n'ont trouvé, parmi les plantes qui habitent le sommet de Sainte-Victoire,

(1) *Pin.*, p. 107.

(2) *Hist. des plantes qui naissent aux environs d'Aix*, p. 460.

aucun type qui répondît au « *Thlaspi saxatile folio vermiculato* » qu'y aurait cueilli Joachim Burser.

Plus de trente ans après la mort de Gaspard Bauhin, en 1658, son fils Jean-Gaspard (1), ainsi que nous l'avons dit plus haut, fit imprimer à Bâle le premier livre de l'histoire des plantes que l'illustre botaniste avait entreprise sous le titre de *Théâtre botanique* et qu'il avait laissée inachevée (2).

(1) Jean-Gaspard Bauhin fut lui-même professeur de botanique et de médecine à Bâle, où il mourut en 1687. Il se montra du reste fort inférieur à son père, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante que Gui Patin adressait le 10 mars 1648 à son ami Charles Spon, médecin à Lyon : « Je suis bien aise que vous « soyez bon ami de M. Bauhin ; c'est un honnête homme qui « m'écrit quelquefois, et je lui fais réponse. Il y a vingt ans que « nous nous connaissons; je fais état de son amitié, mais je n'en « ai jamais vu une plus sèche. Je l'ai autrefois prié de m'appren- « dre ou de me faire savoir quelque chose de Bâle; je lui ai « envoyé des livres... sans gré ni réponse. Vous diriez que cet « homme sort d'une boîte ou de quelque enthousiasme extati- « que, et alors il m'écrit six lignes en une page. » — Des quatorze enfants qu'eut Jean-Gaspard, l'un, nommé Jérôme, fut aussi professeur à Bâle, mais il mourut prématurément. Au sujet d'un autre, venu en France, Gui Patin écrivait le 26 juillet 1658 au même Charles Spon : « Le fils débauché de M. Bauhin a « été longtemps prisonnier à Blois pour ses dettes; enfin il en « est sorti par la charité de quelques dames, à la condition « qu'il se convertiroit : il est venu se mettre dans le séminaire « des prêtres de Saint-Sulpice au faubourg Saint-Germain, où « il a demeuré assez longtemps. Enfin, comme je me suis « enquis de lui, on m'a répondu qu'il s'est rendu moine et qu'il « étoit en Anjou, *quod tamen tanquam dubium accepi*. Je m'en « enquerrai davantage et vous le manderai. » Ces curieuses lettres nous ont été signalées par M. le docteur Dorveaux, bibliothécaire de l'École supérieure de pharmacie de Paris : c'est pour nous une occasion de le remercier une fois de plus de ses obligeantes communications.

(2) Du Petit-Thouars, dans la *Biographie universelle*, a témoigné quelque étonnement que Jean et Gaspard Bauhin, au lieu d'entreprendre chacun séparément une histoire des plantes, ne se soient pas associés pour travailler de concert à une œuvre

L'auteur avait affecté ce premier livre à une série de plantes appartenant à la classe des Monocotylédones : Graminées, Cypéracées, Joncées, Liliacées (1). Quatre espèces y figurent avec la mention qu'elles croissent en Provence :

Gramen cyperoides maritimum. — Nous ne nous trouvons ici en présence d'aucune obscurité, du moins en ce qui concerne la traduction à faire de l'appellation bauhinienne. Linné la donna comme synonyme à son *Schœnus mucronatus.* Grisebach a rangé la plante parmi les *Cyperus*, sous le nom de *C. schœnoides*, généralement adopté par les floristes modernes. Presl et Parlatore l'avaient transportée en des genres différents : pour l'un elle devenait *Mariscus mucronatus*, et pour l'autre *Galilea mucronata.*

« In littoribus maritimis, écrivait Bauhin, Narbonæ et Galloprovinciæ reperitur : ac circa Monspelium majus, in littore verò Veneto minus, legimus. » Le *Cyperus schœnoides* Gris. n'a pas déserté le territoire de Marseille : nous le trouvons actuellement dans les sables de Mazargues.

Juncus acumine reflexo alter. — Le *Theatrum botanicum* reproduit textuellement la description insérée dans le *Prodromus* et l'habitat est indiqué dans les mêmes termes : « In Provincia provenit (2) »

d'une telle importance. Ce défaut d'entente est, en effet, d'autant plus surprenant que les deux frères avaient beaucoup d'affection l'un pour l'autre, se voyaient fréquemment et se communiquaient leurs trouvailles. Gaspard venait souvent à Montbéliard, appelé par le comte-duc Frédéric qui l'avait attaché à sa maison en qualité de « médecin extraordinaire ».

(1) Il a mêlé quelques plantes qui n'appartiennent pas à ces familles (*Ephedra*, *Equisetum*). Il ne distinguait pas les Graminées des Cypéracées : aux unes comme aux autres, il donnait pour nom générique celui de *Gramen*.

(2) Voir plus haut, p. 76.

Arundo scriptoria atro-rubens. — Gaspard Bauhin donne, sur l'habitat de cet « *Arundo* », les indications suivantes : « Provenit in locis humidis et pinguibus in Provincia Galliæ, in Corcyria Insula et Græcia. »

Il rappelle que les anciens écrivaient au moyen des chaumes de ce Roseau ; que, d'après Amatus, les Espagnols et les Italiens en avaient conservé l'usage ; que les Grecs et les Turcs continuaient encore à s'en servir ; et qu'à raison de cet emploi, le nom de *calami* a été appliqué aux plumes de cygne, d'oie ou de paon, qui, plus tard, ont été adoptées pour l'écriture.

. Quelle est la plante qui, depuis la plus haute antiquité, a eu l'honneur de fournir l'instrument destiné à fixer la pensée humaine ?

Nous nous trouvâmes une première fois en présence de cette question, lorsque nous rencontrâmes le passage des *Adversaria* qui affirmait l'existence, dans les lieux humides de la Provence et de la Corse, d'un Roseau nommé par l'auteur « *Fistula vel Syringa et Scriptoria* », dont les tiges, disait-il, de l'épaisseur du pouce ou de l'index, servaient de plumes aux enfants pour tracer les jambages des lettres majuscules (1).

Sans vouloir alors nous livrer à un examen approfondi de la question, nous nous bornâmes à exprimer l'avis que le Roseau ainsi désigné devait être notre *Arundo Donax* ou peut-être l'*A. Pliniana.*

Le chapitre consacré par Gaspard Bauhin, en son *Théâtre botanique*, à l' « *Arundo scriptoria* » nous a inspiré le désir de résoudre définitivement le problème et d'arriver, si c'était possible, à une certitude.

(1) *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Pierre Pena et Mathias de Lobel*, p. 138.

Nous avons eu recours à la haute érudition de M. le docteur Saint-Lager, qui a bien voulu nous répondre :

« Parmi les botanistes modernes, les seuls qui, à « ma connaissance, aient su reconnaître l'*Arundo* « *scriptoria* sont Sibthorp, Smith et Fraas, dans leurs « ouvrages sur la flore grecque. Ils n'hésitent pas à « déclarer que le susdit Roseau est le *Saccharum* « (*Erianthus*) *Ravennæ*, assez commun dans quel- « ques parties de l'Attique, de la Béotie, de l'Achaïe, « du Péloponèse et dans le territoire de Nauplie.

« Nous savons, d'ailleurs, que cette Graminacée « existe dans tous les pays qui entourent le bassin « de la Méditerranée.

« Il est juste d'ajouter qu'il est impossible de « donner une identification exacte de l'*Arundo scrip-* « *toria* d'après la description vague qui en a été faite « par les anciens botanistes. »

C'est avec juste raison que M. le docteur Saint-Lager insiste sur la difficulté d'interpréter et d'appliquer les anciennes descriptions qui, presque toujours, manquent de précision suffisante.

Mais en ce qui concerne l'*Arundo scriptoria*, Gaspard Bauhin a signalé un caractère qui ne nous permet pas de nous arrêter à l'hypothèse de l'*Erianthus Ravennæ* : l'auteur du *Théâtre botanique* dit expressément que l'*Arundo scriptoria* (dont il avait des échantillons sous les yeux, puisqu'il en a donné la figure), a des chaumes *creux*, « calamis concavis » (1). Or, les chaumes de l'*Erianthus Ravennæ* ne sont pas fistuleux.

Un autre argument concourt à exclure l'*Erianthus*.

(1) Dans le *Pinax*, Gaspard Bauhin donnait pour synonymes à son « *Arundo scriptoria* » « l'*Arundo* fistularis » de Dodoens et d'Amatus, et le « *Canna* fistularis » de Tabernæmontanus et de l'Anglais Jean Gerard.

Cette haute Graminée est de nature à fixer, par l'ensemble de son faciès, l'attention des botanistes qui l'aperçoivent pour la première fois.

Pierre Pena et Mathias de Lobel la rencontrèrent aux environs de Montpellier (1) et la mentionnèrent dans les *Adversaria* sous le nom de « *Gramen marinum harundinaceum maximum* » (2).

A son tour, Gaspard Bauhin l'observa dans la même région (3) et il la décrivit dans le *Prodromus* en la nommant : « *Gramen arundinaceum plumosum album* ».

Quand donc les mêmes auteurs eurent à s'occuper de la Graminée qui fournissait des tuyaux de plume, nous pouvons être certains qu'ils ne la confondaient nullement avec celle que nos Flores modernes appellent *Erianthus Ravennæ* P. Beauv.

L'*Erianthus* ainsi écarté, nous nous trouvons ramené à l'interprétation que nous donnâmes quand nous eûmes à commenter sur ce point les *Adversaria :* le Roseau auquel, à raison de son emploi, avait été attaché le qualificatif *scriptoria* devait être « ou une forme plus grêle de l'*Arundo Donax* L., ou peut-être l'*A. Pliniana* Turr (4). »

(1) « Præsertim ad Aquas Marianas et Peraus [Aigues-Mortes et Pérols], proximè piscatorum attegias. »

(2) *La Botanique en Provence au XVIe siècle: Pierre Pena et Mathias de Lobel*, p. 195.

(3) « Non longe Monspelio, circa Perault et Magalonam [Pérols et Maguelone]. »

(4) Parmi les botanistes que nous avons consultés, notre excellent ami M. Gustave Vidal, dont les persévérantes herborisations ont si largement contribué à faire connaître la flore de la Provence orientale, a soutenu l'hypothèse de l'*Arundo Pliniana,* hypothèse contre laquelle il y a cependant une objection à formuler : c'est que l'aire provençale de ce Roseau paraît être circonscrite dans un étroit espace, sur les confins du Var et des Alpes-Maritimes. Nous ne resterions donc plus en présence que de l'*Arundo Donax*. Du reste, la question n'était-

Le voyage de Gaspard Bauhin en Provence lui permit de faire certaines remarques qui se rattachent de façon plus ou moins directe à la *res herbaria*.

Pendant qu'il se trouvait à Marseille, il dut se mettre en rapport avec des pharmaciens, auxquels, en leur qualité de botanistes par profession, il demanda de le renseigner sur la flore locale et, au besoin, de le guider dans ses herborisations aux environs de la ville.

Il apprit, à cette occasion, qu'une plante médicinale, récemment importée des Indes sous le nom de *Chelapa* ou *Celapa*, s'appelait, dans les officines marseillaises, *Jalapium* ou *Gelapio*. Il s'agit évidemment du Jalap (*Convolvulus Jalapa* L.), ainsi nommé parce qu'il avait été, en premier lieu, expédié de la ville mexicaine de Xalapa (1).

Nous voyons, par une annotation du *Pinax*, que, dès cette époque, les Marseillais prenaient plaisir à élever en cage des canaris. On nourrissait, comme aujourd'hui, ces oiseaux avec de la *graine longue* (*Phalaris canariensis* L.) (2).

elle pas tranchée d'avance par cette affirmation si précise des *Adversaria*, disant de leur « *Scriptoria* » : « *Eadem cum Donace Harundine hæc est* » ? Il convient d'ajouter qu'au XVIe siècle les botanistes ne distinguaient pas encore l'*Arundo Pliniana*, qui n'a été observé et décrit que beaucoup plus tard. — Déjà Garidel avait essayé de découvrir ce que pouvait être l'« *Arundo scriptoria atrorubens* » du Pinax ; il écrivait dans son *Histoire des plantes*... : « Caspar Bauhin dit que cette espèce de roseau vient dans les lieux gras et humides de la Provence ; quoique j'en aye vu plusieurs roseaux, je n'en ai pourtant pas encore découvert l'endroit où elle vient naturellement. La première espèce ici marquée [« *Arundo sativa Donax* »] nous en fournit souvent d'aussi petites que cette dernière espèce. »

(1) Appelée aussi Jalapa.

(2) La graine longue était alors l'objet d'un commerce important. Elle arrivait des Canaries et entrait par le port de Marseille (V. *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Pierre Pena et Mathias de Lobel*, p. 163, note.)

En traitant du Prunier, Gaspard Bauhin ne pouvait pas manquer de faire mention des célèbres *prunes de Brignoles*. Il rappelle que ces prunes, expédiées sèches du lieu natal après ablation du noyau, sont de couleur jaune tirant sur le roux et de saveur très agréable, se trouvent partout dans les officines de pharmaciens et peuvent être mangées crues aussi bien que cuites (1).

L'Olivier, « *Olea sativa* », lui fournit l'occasion de citer la Provence et Marseille parmi les pays qui faisaient avec la Suisse et l'Allemagne le commerce des olives (2).

Il applique le nom grec de *colymbades* (3) aux olives qu'il était d'usage, soit en Espagne, soit en Provence, de confire dans de la saumure, après les avoir écrasées avant leur maturité et assaisonnées avec des sucs d'herbes vertes, et notamment du fenouil, comme en Provence.

Enfin dans le *Prodromus*, il nomme une dernière fois Marseille, à propos d'un curieux détail que lui avait signalé Georges Rumbaum, médecin à Breslau.

Celui-ci, comme beaucoup d'étudiants allemands, était venu à Marseille; il y avait acquis divers échantillons de Cœlentérés, regardés alors comme des végétations marines.

Ces sortes d'objets, affirmait Rumbaum, récoltés sur

(1) *Pin.*, p. 443.

(2) *Pin*, p. 472. — Le texte est ainsi conçu : « Ad nos adferuntur [olivæ] Hispanicæ, Genuenses, *Narbonenses sive Massilienses*... » Ici, l'adjectif *Narbonenses* est manifestement pris comme synonyme de *Provinciales*, car, un peu plus loin, Bauhin déclare que les olives de Gênes et *de la Provence* sont moins grosses que celles d'Espagne : « Olivæ minores et Genuenses et *ex Provincia*. »

(3) A rapprocher le grec κολυμβάδες du provençal *couloumbau* (au féminin *couloumbalo*), nom d'une variété d'olivier et d'olive. (V. *Le Trésor du Félibrige*, dictionnaire provençal-français, de Frédéric Mistral).

les côtes barbaresques, étaient apportés à Marseille où les élégants de la ville en faisaient emplette pour en orner leurs chapeaux en guise de plumes (1).

Gaspard Bauhin ne connaissait pas ces prétendus végétaux. Les croyant inédits, il les décrivit dans son *Prodromus* et leur conféra le nom générique de « *Corallina* » (2).

(1) *Prodr.*, p. 153 : « (*Corallina alba nodosa*) Hanc unà cum sequentibus D. Rumbaumius Massiliâ attulit, ex Barbariâ illò deferri et apud Massilienses plumarum loco supra pileos gestari. affirmavit. »

(2) La description qu'il en a donnée ne peut laisser aucun doute sur leur identité. Il s'agit du *Gorgonia verrucosa* Pallas, que Mathias de Lobel avait déjà décrit et figuré en ses *Observationes* (V. *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Pierre Pena et Mathias de Lobel*, p. 233.)

V

VALERAND DOUREZ (1)

Presque partout, en France, quand arrive l'été, le *Samolus Valerandi* (2) fait surgir parmi les lieux humides ses thyrses de fleurettes blanches.

Nous nous étions demandé plus d'une fois, avant d'entreprendre nos études sur *La Botanique en Provence au XVIe siècle*, quel était le personnage à qui fut dédiée cette élégante et vulgaire Primulacée, et

(1) Nous avons maintes fois, dans nos publications antérieures, inscrit le nom de Valerand Dourez. Il y avait lieu de compléter notre étude sur les Bauhin, en insérant ici une notice sur ce parent de Jean à qui, après avoir communiqué de son vivant un grand nombre de plantes, il laissa en mourant toutes ses collections. Et, d'autre part, une place lui était due dans notre histoire de la Botanique en Provence, à raison des relations étroites qu'il eut avec deux botanistes provençaux, Pierre Pena et Jacques Raynaudet. — Nous avions déjà eu l'occasion de remettre en lumière l'intéressante figure de Valerand Dourez dans une communication aux *Annales du Comité flamand de France* (Lille, 1900).

(2) Nom vulgaire : *Mouron d'eau*. On trouve dans la *Flore de la France*, de M. Gaston Bonnier, le nom latin ainsi francisé : *Samole de Valerand*. MM. Gillet et Magne, dans leur *Nouvelle Flore française*, avaient écrit : *Samole de Valerandus*.

nous avions vainement compulsé les grandes encyclopédies biographiques (1).

Lorsque, en commençant nos recherches sur la Provence, nous ouvrîmes les volumineux ouvrages que nous ont légués les phytographes du XVIe siècle, nous nous trouvâmes aussitôt en présence de nombreux détails au sujet du botaniste dont Jean Bauhin attacha le nom, ou plutôt le prénom, à l'appellation générique de *Samolus*.

Pierre Pena et Mathias de Lobel dans leur célèbre *Stirpium Adversaria nova*, Lobel en ses *Observationes*, Conrad Gesner dans ses lettres, Jean Bauhin en sa vaste *Historia plantarum universalis*, mentionnent à maintes et maintes reprises le botaniste Valerand Dourez, avec lequel ils eurent des rapports de confraternelle amitié et qui s'était fait un plaisir de leur fournir des renseignements et des plantes.

Valerand Dourez était natif de Lille en Flandre, et conformément à un usage du temps, son nom, chez les auteurs qui le citent, est presque toujours suivi de cette indication : « *Flander Insulanus* ».

D'après l'âge moyen des savants dont il fut le correspondant et l'ami, nous supposons qu'il était né quand le XVIe siècle atteignit le tiers de son cours, ou qu'il vint au monde peu après.

Nous ignorons quelles étaient ses origines. La forme manifestement espagnole de son nom autorise à croire qu'il appartenait à une famille partie d'Espagne pour se fixer en Flandre sous la domination

(1) Nous ne pouvions pas nous contenter de la réponse fournie par le *Dictionnaire de Botanique*, du docteur Ferd. Hoefer, au mot *Samolus* : « Il paraît qu'*un certain* Valerand avait communiqué, comme étant le *Samolus* de Pline, cette plante à J. Bauhin : celui-ci lui en conserva le nom, en y ajoutant celui de Valerand : *Samolus Valerandi*. »

espagnole (1). Tout ce que nous savons, c'est qu'il était parent de Jean Bauhin, probablement par alliance. Celui-ci, en son *Histoire universelle des plantes*, le déclare plusieurs fois. Il dit volontiers, quand il parle de Valerand : « *Cognatus noster, adfinis noster* (2). »

Ce fut peut-être cette circonstance qui fit naître chez Dourez, décidé à devenir pharmacien, l'idée d'avoir son officine à Lyon. Nous avons vu que pendant plusieurs années Jean Bauhin, établi à Lyon, y pratiqua la médecine. Il nous apprend lui-même qu'en ce temps-là il conseillait et dirigeait son parent dans l'art, si important alors, de composer la thériaque. Il écrit, à propos d'une térébenthine particulière qu'à Venise on faisait venir de la Crète pour l'employer à la confection de ce médicament : « Quâ etiam usi sumus Lugduni, ad theriacen quam præparabat Val. Dourez, *me Bauhino præside et intendente* (3). »

Les termes affectueux dont se servent les divers écrivains qui furent en rapport avec Valerand concourent à rendre éminemment sympathique cette personnalité. — « *Valerandus noster, singularis ami-*

(1) Ce nom espagnol a trompé l'auteur de l'article DALECHAMPS dans la *Biographie universelle* : « Il [Dalechamp] rassemblait des matériaux, en entretenant des correspondances suivies dans les différentes contrées de l'Europe : en Flandre, avec Lécluse, Lobel ; *en Espagne*, avec Mouton, *Valerando Dourez...* » — Transformé en nom latin, *Dourez* était devenu *Doureus*. On trouve quelquefois *Donrez* ou *Donreus* ; mais c'est le résultat d'une coquille (*n* au lieu de *u*). Gesner écrivait *Durez* ou *Duretz*.

(2) Dans une lettre du 9 juillet 1565, Conrad Gesner demandait à Jean Bauhin : « Est-ne is [Valerand] affinis tuus, aut quam uxorem apud vos duxit ? »

(3) *Hist. plant. univ.*, t. I, 2e p., p. 345. — Dans un chapitre relatif au Styrax, Jean Bauhin dit encore : « Lugduni et Genevæ habuimus pro parandâ theriacâ Valerandi Dourez, *cujus protector publicus fui...* »

cus noster, singularis fidissimusque amicus » sont des expressions qui reviennent fréquemment sous la plume des rédacteurs du *Stirpium Adversaria*. — « Valerandum nostrum meo nomine salutabis peramanter », écrit Gesner à Jean Bauhin (1).

Les qualités qu'il manifesta, — une grande passion pour la science des végétaux, son activité, un sens critique des plus sûrs, — sont attestées par les superlatifs que ses correspondants accumulent. — « *Indefessi laboris pharmacopæus, industrius ille et gnarus materiæ medicæ cunctæ, plantarum rariorum ut quis alius studiosus et peritus* », disent encore Pena et Lobel, en ajoutant qu'ils ont en ses lumières la plus entière confiance ; — et Jean Bauhin le proclame « *insignis, peritissimus, sagacissimus stirpium vestigator ac censor, singulari diligentiâ in materiæ medicæ cognitione versatissimus* ».

Enfin, parmi les éloges que ses amis ont formulés, il en est un qu'il convient de mettre en relief. C'est une dernière touche qui achève le portrait et donne à cette figure un agrément particulier. Valerand Dourez joignait à ses divers mérites une rare modestie : les *Adversaria* le déclarent « *singularis modestiæ amicus noster* ».

Si, de notre temps, on n'avait pas fait abus de ce mot, nous dirions qu'au XVIe siècle les pharmaciens furent véritablement *les pionniers* de la science phytologique.

Ils avaient alors, dans l'exercice de leur profession, à compter sur eux-mêmes bien plus que ne sont obligés de le faire leurs successeurs actuels. La chimie, encore à l'état embryonnaire, ne prêtait pas, comme aujourd'hui, un puissant concours à la

(1) Zurich, 3 octobre 1563.

matière médicale. La plupart des médicaments procédaient du règne végétal, et le pharmacien les préparait lui-même. Il ne pouvait donc pas se dispenser d'être botaniste. Il était tenu, avant tout, d'étudier les plantes et d'acquérir toutes les notions que fournissait la *res herbaria*. Puis il se mettait personnellement en campagne afin de se procurer les simples qui lui étaient nécessaires pour alimenter son officine. Il herborisait d'abord dans la région où il avait son établissement. Il se dirigeait ensuite vers les pays lointains. Sa grande ambition visait la découverte des espèces dont la vénérable antiquité avait prôné les vertus. Au retour, il semait dans son petit jardin botanique, annexe obligatoire de sa boutique, les graines qu'il rapportait. Et s'il avait la bonne fortune d'être en relation avec un botanographe que recommandaient des recherches et des publications renommées, il s'empressait de le consulter sur le mérite de ses trouvailles et transmettait ainsi à l'écrivain de précieux matériaux.

Actif et passionné comme nous savons qu'il était, Valerand Dourez entreprit de nombreux voyages et n'hésita pas à se transporter en des contrées éloignées.

Voici, d'après les textes que nous avons recueillis, les pays où le conduisit son ardeur pour la conquête des plantes rares.

En France, il herborisa, cela va sans dire, aux alentours de Lyon.

Les rédacteurs du *Stirpium Adversaria* affirment qu'il avait rencontré en grande abondance, dans des forêts voisines de cette ville, le « *Lotus Arbor* » (1).

(1) Le Micocoulier (*Celtis australis* L.) — Pena et Lobel soutenaient qu'il y avait identité entre l'espèce décrite par Mathiole

Les mêmes auteurs racontent que Dourez leur fit connaître, à Lyon, la station du « *Britannica Gesneri* » (*Inula britannica* L.) située à l'embouchure du Rhône et de la Saône (1).

Il semble résulter d'un passage des *Observationes* que Mathias de Lobel avait herborisé, en compagnie de son ami le docte pharmacien lyonnais, dans les collines de Trévoux, « circa arcem dirutam et urbeculam *Trevou* vocatam, in collibus illis ubi solebamus effodere Aetitem lapidem (2). » Ils trouvèrent en cet endroit l'« *Astragaloides Herbariorum* » (3).

Comme les herborisations en montagne sont les plus fructueuses, Valerand Dourez devait naturelle-

et les sujets plantés dans le jardin botanique de Padoue, et ils ajoutaient : « Quod nobis certo licet aspectu ipso et doctissimorum fide asserere, nempè Bauhini nostri, medici Lugdunensis, omnium stirpium consultissimi, atque Valerandi Dourez, inibi pharmacopæi, qui eandem in sylvis Lugdunensibus copiosam collegit. »

(1) *Stirp. Adv.*, p. 121 : « Quæ nobis primum indicata ab exercitatissimæ cognitionis Valerando Dourez Insulano... Magna copia Lugduni, intra pomœria peninsulæ herbis amœnæ, quam alluunt et disterminant duo nobilissima flumina ; hinc Rhodanus ab Oriente, illinc Arar ab Occidente, et vocant vernaculé *Aynez*. »

(2) *Stirp. Obs.*, p. 525. — L'amitié entre Lobel et Dourez devait être d'autant plus étroite qu'ils avaient la même patrie : ils étaient nés à Lille l'un et l'autre.

(3) Gaspard Bauhin, dans le *Pinax*, a inscrit l'*Astragaloides* de Lobel parmi les synonymes de l'espèce pour laquelle il a lui-même créé le nom de « *Polygala major Massiliotica* » ; Linné à son tour, a fait de ce « *Polygala* » le synonyme de son *Coronilla juncea*. Il y a ici une erreur commise par l'un ou par l'autre de ces deux botanistes, et probablement par G. Bauhin. La figure donnée par Lobel ne représente point le *Coronilla juncea*. Et d'ailleurs il n'est pas admissible que cette Papilionacée qui, de nos jours, est absente du Lyonnais, y ait végété au XVIe siècle. Nous pensons que la plante de Trévoux était plutôt le *Coronilla minima* L.

ment être attiré vers les Alpes, et d'autant mieux qu'il n'en était séparé, quand il résidait à Lyon, que par une assez courte distance. Pena et Lobel déclarent qu'il explora les Alpes du Dauphiné et celles de la Savoie, et qu'il parcourut aussi la chaîne du Jura. Au nombre des plantes récoltées par lui sur ces montagnes, les mêmes auteurs ont cité le « *Chamædrys montana frutescens* » (*Dryas octopetala* L.), le « *Cerasa racemosa* » (*Prunus Padus* L.) et le « *Syderitis montana* » (*Sideritis hyssopifolia* L.) (1). Il prit « in Alpibus Lemano finitimis » et rapporta, pour le planter dans son jardin de Lyon, l'*Erythronium Dens canis* (2). Il eut l'occasion d'offrir à l'illustre Charles de l'Escluse des échantillons de cette charmante Liliacée, cueillis, dit celui-ci, « in Allobrogum montibus » (3).

Il fit à Genève un séjour d'une assez longue durée. Il eut là une installation provisoire et y confectionna, sous la direction de son parent Jean Bauhin, la thériaque supérieure dont l'auteur de l'*Histoire universelle des plantes* a plusieurs fois vanté le mérite.

Valerand Dourez était venu à Montpellier, sans doute pour y compléter ses études, et il dut y demeurer aussi pendant assez longtemps, puisque le même ouvrage nous apprend qu'il s'y livrait à des manipu-

(1) Valerand Dourez a été le premier inventeur de cette Labiée. En revenant de la Savoie, il la montra aux auteurs du *Stirpium Adversaria*. Ils décidèrent ensemble que c'était une « *Syderitis* », et pour la distinguer des autres ils l'appelèrent *montana* : « Valerandus Dourez ex Sabaudiæ Alpinis hanc sibi lectam, unà nobiscum unam Syderitidum opinabatur. »

(2) Nous avons vu que Jean Bauhin, pendant qu'il était médecin à Lyon, y avait son jardin botanique. Il y planta l'*Erythronium* que Valerand, à son retour, n'avait pas manqué de lui communiquer.

(3) *Rariorum plantarum Historia*, p. 266.

lations pharmaceutiques, notamment à celle-ci : en faisant, au printemps, infuser des rameaux de *Cistus monspeliensis* dans de l'eau chaude que l'ébullition réduisait ensuite, il avait obtenu, dit Jean Bauhin, un excellent *ladanum* (1).

Nous pouvons supposer que c'est à Montpellier qu'il fit la connaissance du pharmacien marseillais Jacques Raynaudet. Nous savons que celui-ci fit en 1565 le voyage de Montpellier, où il apporta le *Laserpitium gallicum*, espèce jusqu'alors inobservée qu'il avait découverte dans les collines de Marseille et précédemment envoyée à Pierre Pena.

Valerand Dourez mit à profit les relations qui s'établirent entre lui et son confrère de Marseille pour se faire envoyer à Lyon « une provision de *Seseli tortuosum*, plante que divers botanistes du temps prenaient pour le fameux « *Seseli Massaliolicon* » de Dioscoride. Dourez était renommé pour son habileté à préparer la thériaque. C'est Raynaudet, disent les *Adversaria*, qui, le premier, lui fournit, ainsi qu'à divers médecins lyonnais du plus grand mérite, le Séséli destiné à rendre la thériaque parfaite : cette adjonction avait été approuvée et recommandée par les professeurs de Montpellier, surtout par Rondelet (2). »

(1) *Hist. plant. univ.*, t. II, p. 10 : « Dourez annotat se Monspelii verno tempore ex aqua calida in qua Ledum hoc eluerat, ad spissitudinem decocta, optimum Ladanum confecisse. » — Dans ses *Observationes*, et à propos du « *Buphthalmum tenuifolium Narbonense* », Mathias de Lobel a rapproché du nom de Dourez celui de François Pennin, pharmacien anversois, qui était venu à Montpellier. Lobel déclarait avoir vu, chez l'un et chez l'autre, des échantillons de *Buphthalmum* récoltés aux environs de Montpellier. Il est probable que les deux pharmaciens avaient herborisé ensemble pendant leur séjour en Languedoc.

(2) *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Léonard Rauwolff ; Jacques Raynaudet*, p. 119.

Une autre supposition qu'il nous est permis de formuler, en l'état de la liaison intervenue entre les deux pharmaciens, c'est que Raynaudet détermina Dourez à venir visiter Marseille, sa ville natale, et se plut à lui faire les honneurs d'un territoire si attrayant pour les botanistes.

La Pharmacie, sœur cadette de la Botanique, profitait, en Italie, de tous les progrès qu'y avait faits sa sœur aînée. De nombreux jardins botaniques, fondés non-seulement à côté des grandes Universités, mais aussi par de riches particuliers, étaient affectés à la culture et à la propagation des plantes médicinales. On trouvait, en certaines villes, des pharmacopoles qui, par leur connaissance des simples, avaient acquis une autorité particulière, et les noms de quelques-uns d'entre eux, tels François Calzolari à Vérone, ou Ferrante Imperato à Naples, ont échappé à l'oubli.

Aussi Valerand voulut-il, pour se perfectionner en son art, faire un stage dans les officines italiennes les plus renommées : « Italicas officinas, — écrit Jean Bauhin, — curiosè admodùm perlustravit. »

A Venise, il devint un des familiers de la pharmacie qui portait une figure d'ange peinte sur l'enseigne, « *ad Angeli symbolum* », et dont le titulaire, Albert Martinello, est bien souvent cité dans les *Adversaria* et dans l'*Historia plantarum universalis*.

Il retrouva, dans cette ville, ses amis Pierre Pena et Jacques Raynaudet, et probablement Mathias de Lobel.

Lorsque Pena et Raynaudet vinrent à Zurich, où pendant quatre jours ils furent les hôtes de Conrad Gesner, ils avaient l'intention de se rendre ensuite à Venise ; Gesner leur confia le soin d'y porter plusieurs

lettres qu'il écrivait à des amis : une de ces lettres était destinée à Valerand Dourez (1).

C'est indubitablement à Venise que Dourez prit la mer, lorsqu'il décida d'entreprendre le long voyage qui devait le conduire jusqu'en Syrie (2). Il traversa l'Adriatique et cotoya le littoral illyrien, où il atterrissait de temps en temps pour se livrer à des recherches botaniques. Les *Adversaria* et l'*Histoire universelle des plantes* ont mentionné un assez grand nombre d'espèces qu'il avait récoltées « in Sclavonia sive Illyria, in Illyrico tractu cui nomen Istria, in maritimis Istriæ et Illyriæ. »

Nous connaissons deux des villes où il fit escale et aux alentours desquelles il herborisa. Mathias de Lobel, en ses *Observationes*, a cité *Justinopolis*, aujourd'hui Capo d'Istria, et les *Adversaria* ont nommé Durazzo, *Dyrrachium*.

Parmi les plantes qu'il rapporta de ces contrées, nous signalerons : une Campanule inédite à laquelle il avait donné le nom de « *Pyramidalis* », et que Bauhin a décrite dans son *Histoire* sous la désignation de « *Pyramidalis Valerandi hirsuta* » ; le « *Sedum arborescens* » (*Sempervivum arborescens* L.); le *Panax Asclepium Ferulæ facie* » (*Ferula nodiflora*

(1) *Ibid.*, p. 115. — Les auteurs du *Stirpium Adversaria* ont écrit qu'un savant médecin vénitien, le docteur Nicolas Comasco, leur montra, *en même temps qu'à Valerand Dourez*, un spécimen d' « *Apios* ».

(2) Nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer dans un ouvrage précédent (*Pierre Pena et Mathias de Lobel*) qu'Albert Martinello avait un frère, pharmacien comme lui, qui était allé en Syrie. Il se nommait Cequin Martinello. Il a laissé un traité *De Amomo et Calamo aromatico*, publié à Venise en 1604. Valerand Dourez l'eut peut-être pour compagnon quand il partit pour la Syrie.

L.); l' « *Acanthium Illyricum* » (*Onopordon illyricum* L.) (1); des rameaux de Chêne chevelu et de Chêne Vélani (*Quercus Cerris* L., *Q. Ægilops* L.) dont, en retournant à Venise, il remit une part à Mathias de Lobel; enfin une Carduacée en laquelle l'auteur du *Stirpium Observationes* crut, après Anguillara, reconnaître l' « *Acarna* » de Théophraste et qui est présentement le *Chamæpeuce Casabonæ* DC. (*Carduus Casabonæ* L.) (2).

Il aborda certainement aux rivages de la Grèce. Nous n'avons, en vérité, aucun texte établissant qu'il l'ait fait. Mais nous ne pourrions pas admettre qu'il se fût approché de cette terre illustre sans éprouver le désir d'y porter ses pas. Il avait d'ailleurs annoncé l'intention de s'y rendre, puique Conrad Gesner écrivait de Zurich à Jean Bauhin, le 25 février 1565 : « Vallerandum nostrum putabam *in* « *Græciam* navigasse... (3) ».

En tout cas il visita l'île de Crête. Le même Jean Bauhin a donné la description d'une nouvelle espèce

(1) Au sujet de cet *Onopordon*, Jean Bauhin écrivait : « Primò vidi Lugduni in horto meo ubi satum fuerat per Valerandum Dourez qui semen ex Sclavonia attulerat ; in meo horto etiam vidit Lobelius. »

(2) Jean Bauhin ayant reçu cette plante de Joseph Casabona, jardinier ou *simplicista* du grand-duc de Toscane, l'a inscrite dans l'*Histoire universelle des plantes* sous la dénomination de « *Polyacanthus Casabonæ* ». Linné et ensuite De Candolle lui ont laissé le nom de Casabona ; mais ce botaniste n'en fut pas le premier inventeur. L'honneur de l'avoir découverte revient à Louis Anguillara ou à Valerand Dourez.

(3) L'auteur de l'*Histoire des plantes* a décrit (t. III, 2e p., p. 276) une espèce qu'il a nommée « *Hyssopum montanum* Macedonicum *Valerandi Dourez* ». C'était évidemment une plante rapportée de Macédoine par Dourez.

pour laquelle il a créé la dénomination de « *Aspalatho affinis Tragus ex Candia Valerandi Dourez* (1) ».

Les amis de Valerand Dourez ne nous ont pas transmis beaucoup de détails sur le séjour qu'il fit en Syrie. Ils n'ont nommé aucune des localités où il herborisa et n'ont fait connaître que quelques-unes des plantes nombreuses qu'il dut en rapporter. Jean Bauhin mentionne seulement un rameau de *Passerina hirsuta* L. qu'il avait reçu de son *cognatus* avec cette étiquette : « *Sesamoides fortè minus ex Syria* », une « *Chondrilla* » et une Papilionacée qui lui fut offerte sous le nom de « *Melilotus vera ex Syria* » et qu'il a enregistrée avec cet intitulé : « *Trifolium Italicum sive Melilotus Italica corniculis incurvis* » (actuellement *Trigonella corniculata* L.)

Au retour de cette longue et méritoire campagne, Valerand Dourez repassa par Venise (2). C'est une circonstance que nous trouvons consignée dans les *Adversaria* avec les détails suivants :

(1) *Hist*, t. I, 2e p., p. 404. — Bauhin ajoute à l'intitulé : « *Fortè Rhamni species* ». Comme l'échantillon que lui communiqua Dourez était fort incomplet, la description qu'il en a faite n'a que cinq lignes : elle est trop sommaire pour que nous puissions reconnaître de quelle espèce il s'agissait.

(2) Les lettres de Conrad Gesner nous permettent de déterminer l'époque du voyage de Valerand Dourez en Orient. Ce voyage dut lui prendre environ une année et s'effectuer dans le second semestre de 1564 et le premier de 1565. Au mois de juin 1564, Valerand se trouvait encore à Venise. Le 30 juin, Gesner, dans une lettre à Jean Bauhin, alors médecin à Lyon, raconte qu'un jeune pharmacien marseillais (Jacques Raynaudet), accompagné d'un autre jeune Français (Pierre Pena), a passé par Zurich, venant de Bâle et se rendant à Venise, et qu'il leur a remis des lettres pour Cortusi, *Valerand* et d'autres. C'est le 25 février suivant (1565) qu'il écrit au même Bauhin : « Vallerandum nostrum putabam in Græciam navi-

Avant de se mettre en route pour l'Orient, Valerand était allé voir Conrad Gesner et lui avait fait part de son projet. Le grand naturaliste de Zurich possédait un morceau de *Costus* (1), trouvé au milieu d'un amas de gingembre. Il en fit don à son jeune ami, afin que celui-ci s'en servît, le cas échéant, comme d'un type de comparaison. Justement le voyageur vit en Syrie une marchandise qui ressemblait à cet échantillon. Or, au dire des *Adversaria*, les commerçants turcs (*institores Turcæ*) n'en connaissaient pas la valeur et, croyant que c'était simplement du gingembre sauvage, le vendaient à bas prix, en sorte que Dourez put en faire une ample provision. Revenu à Venise, il montra son « *Costus facie zingiberis* » au collège des médecins de la ville, qui prirent cette nouvelle drogue en faveur et décidèrent qu'on l'emploierait désormais à la confection de la thériaque (2).

Valerand Dourez n'atteignit pas la vieillesse. Il mourut dans la force de l'âge, à une date que nous

« gasse... ». En juillet 1565, nous constatons que Dourez est rentré à Lyon et qu'il s'y est marié. Gesner demande en effet à Bauhin, par une lettre du 9 juillet, quelle est sa parenté avec Valerand : « Domino Valerando me commenda. Est-ne is affinis « tuus, aut quam uxorem apud vos duxit ? » Le 29 août suivant, il écrit à un jeune homme appelé Antoine Raphaël, qui de Montpellier se dispose à venir à Lyon : « Lugdunum cùm vene- « ris, D. Joan. Bauhinum meum amantissimè ex me salutato, « unà cum Valerando Durez, Flandro pharmacopola. » Après son retour à Lyon, Dourez n'a pas manqué d'envoyer à Gesner des plantes rapportées de son voyage ; le 11 octobre, Gesner charge Bauhin de l'en remercier. Enfin, le 29 octobre 1565, il annonce qu'il écrit à Vallerand au sujet du *Costus*. Ce fut là une des dernières lettres écrites par le savant de Zurich : il mourut de la peste le 13 décembre de la même année.

(1) Substance végétale exotique préconisée par Dioscoride, dont l'autorité était encore si grande au XVI[e] siècle.

(2) *Stirp. Adv.*, p. 34.

ne connaissons pas exactement, mais qu'il faut placer entre 1571 et 1575.

Il vivait encore lorsque Pierre Pena et Mathias de Lobel firent paraître leur *Stirpium Adversaria nova*, à Londres, au commencement de l'année 1571. Dans cet ouvrage, toutes les fois que son nom es prononcé, on parle de lui comme d'un ami qui n'a pas cessé d'être pharmacien à Lyon.

Nous avons exposé, dans le premier volume de nos études sur *La Botanique en Provence* (1), quelle série de modifications Mathias de Lobel fit subir au *Stirpium Adversaria* pour réduire cette œuvre originale au rôle de simple annexe d'une plus vaste compilation à laquelle il voulait attacher son nom seul.

Ces modifications consistèrent notamment à faire précéder le texte des *Adversaria* d'une longue suite d'additions et de remarques intitulée *Stirpium Observationes* et à le faire suivre d'un *Appendix*. C'est l'ensemble qui allait devenir le *Plantarum seu Stirpium Historia*, réputé œuvre personnelle de Mathias de Lobel.

Les parties nouvelles furent imprimées à Anvers en 1575, et l'ouvrage parut en 1576 chez Plantin.

Or, tant dans l'*Appendix* que dans les *Observationes*, Lobel cite encore Valerand Dourez. Mais deux fois il accompagne ce nom des mots « *piæ memoriæ* ». C'était la formule alors usitée quand le personnage dont on parlait avait récemment cessé de vivre.

Jean Bauhin hérita des collections et des papiers du savant pharmacien dont il s'enorgueillissait d'être le parent ; il dit expressément, à propos d'un « *Colo-neaster* » : « Ramum nobis cum aliis multis natura-

(1) *La Botanique en Provence au XVIe siècle : Pierre Pena et Mathias de Lobel.*

libus *reliquit* insignis ille sui seculi pharmacopæus Valerandus Dourez cognatus noster (1). »

L'éloge posthume ainsi formulé visait autant le pharmacien que le naturaliste.

Divers témoignages établissent que Valeraud Dourez fut un excellent praticien.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler de la thériaque, médicament qui constituait alors *le grand œuvre* de la Pharmaceutique.

Dourez avait conquis, pour la préparation de cette panacée, une éclatante réputation : Jean Bauhin n'hésite pas à prononcer le mot de *célèbre* quand il vante celle que préparait le pharmacien lyonnais : « Celebrem theriacam quam excellentissimorum earum urbium [*Lyon et Genève*] Medicorum Collegia approbarunt (2). »

Il est vrai, et ne l'oublions pas, que Bauhin avait collaboré à la confection de cette inappréciable thériaque. Mais si en réalité elle n'eût pas été parfaite, aurait-elle inspiré la muse latine de Conrad Gesner ?

Génie universel, l'illustre naturaliste cultivait avec

(1) L'*Histoire universelle des plantes* contient de fréquentes allusions à cet héritage : « inter siccas plantas..., inter chartas..., inter epistolas doctissimi pharmacopæi Valerandi Dourez reperimus... » Au sujet de l' « *Hyssopum montanum Macedonicum Valerandi Dourez* », Jean Bauhin, qui travaillait encore à son grand ouvrage dans les premières années du XVII[e] siècle, s'exprimait ainsi : « A triginta annis hanc adservo, unà cum aliis plantis Valerandi Dourez. » Les trente ans dont il est ici question confirment, pour la mort de Valerand, l'indication que nous avons donnée plus haut.

(2) *Hist. plant. univ.*, t. I, 2[e] p., p. 311. — Dans ce passage, Bauhin fait connaître que Dourez, pour sa thériaque, employait aussi la myrrhe.

un égal succès les lettres et les sciences. Il composa, pour glorifier la thériaque de Dourez, plusieurs petites pièces en vers latins. Dans un premier distique, — *Theriacæ à Valerando Douretz Flandro Lugduni confectæ distichon*, — il mettait en scène l'empereur Antonin qui, venant de déguster deux sortes de thériaque, l'une fabriquée par Valerand et l'autre par Galien, « quelle est, demandait-il, celle du premier et quelle est celle de l'autre ? »

Ipse Antoninus Valerandi, deinde Galeni
Theriacam gustans : Utra, ait, est ab utro ? (1)

Les *Adversaria* citent un cas dans lequel le pharmacien eut le mérite de relever l'erreur commise par un médecin, et certes ce médecin n'était pas le premier venu. Dalechamp, ayant confondu pour ses ordonnances le rhapontic et la rhubarbe, n'obtenait pas chez ses clients l'effet qu'il attendait : *neutiquam purgabat, sed astringebat*. Ce fut Valerand, *valdè ingeniosus*, qui s'aperçut de la méprise : « vidit periculum factum », dit le texte (2).

Au temps où la peste fit à Lyon tant de victimes, il eut l'idée, pour combattre le fléau, de composer, avec de l'oignon, un spécifique dont Mathias de Lobel a prôné l'efficacité : « è cepa antidotum longè optimum ad luem pestiferam, quo piæ memoriæ Valerandus Dourez Flander Insulanus multos liberavit (3). »

(1) Dans un autre distique, Gesner s'adressait à un acheteur de thériaque et l'encourageait ainsi :

Artificis fide manus omnia miscuit, Emptor ;
Digna est, cui fidas, crede mihi, Antidotus.

Les *Carmina* de Gesner ont été joints par Gaspard Wolff au recueil de lettres qu'il a édité sous ce titre : *Epistolarum medicinalium Conradi Gesneri Tigurini libri III* (Zurich, 1577).

(2) *Stirp. Adv.*, p. 119.

(3) *Stirp. Obs.*, p. 73.

Comme botaniste, Valerand Dourez a fait preuve d'une véritable supériorité. On a vu, au début de cette notice, en quels termes éloquents les plus illustres de ses contemporains ont loué les qualités qu'il possédait à un degré rare : son zèle pour rechercher les plantes, la sagacité avec laquelle il les déterminait. Il eut un autre grand mérite, celui de n'être pas un collecteur égoïste ; il mit largement en principe cette aimable vertu, la générosité.

Au lieu de garder pour lui seul, avec des précautions jalouses, ses meilleures trouvailles, il était heureux d'en faire profiter ses amis. Si nous n'eussions pas craint que, par sa longueur même, elle ne devînt fastidieuse au lecteur, nous aurions pu donner la liste des plantes qu'il eut à cœur de distribuer à des botanographes tels que Conrad Gesner, Dalechamp, Charles de l'Escluse, Pierre Pena, Mathias de Lobel, Jean Bauhin (1).

C'est en se constituant ainsi le collaborateur de ces écrivains célèbres que Valerand Dourez a rendu à la science un éminent service. Il était de toute justice que la postérité en conservât le souvenir. Grâces soient donc rendues à Linné qui a sauvé ce nom de l'oubli, le jour où il a fixé dans la nomenclature la dénomination, inaugurée par Jean Bauhin, de *Samolus Valerandi !*

(1) Jean Bauhin rapporte que Valerand communiquait à Gesner tout ce qu'il avait : « sua omnia familiarissimè Gesnero communicare solebat. » Et dans un autre endroit de son *Histoire*, reprochant à Mathias de Lobel d'avoir commis une erreur qu'il eût évitée s'il avait tenu compte de l'opinion formulée par Dalechamp, le même Bauhin disait : « Is [Lobelius] enim Dalechampii et nostras opiniones plerasque habuit, licet raró meminerit, idque operâ Valerandi Dourez, affinis nostri, qui ei omnia nostra communicabat »

INDEX

DES NOMS DE PERSONNES

INDEX

DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS BOTANIQUES MODERNES DES ESPÈCES CITÉES

Séance du 24 Avril 1904

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. DE MARIN DE CARRANRAIS

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES

Messieurs,

Il y a vingt-six ans, vous admettiez dans votre Compagnie un homme dont il ne m'appartient pas de faire l'éloge, — car c'était mon père ; — et, en lui ouvrant ses portes, l'Académie de Marseille couronnait par un insigne honneur les travaux de toute une vie passée à la recherche passionnée du Vrai, du Beau et du Bien.

Celui qui l'accueillait au seuil de l'Académie était le maître éminent, le savant hors de pair qui a longtemps été votre Secrétaire perpétuel, M. Louis Blancard, correspondant de l'Institut de France, auquel vos bienveillants suffrages m'appellent à succéder aujourd'hui.

Si j'ai jamais senti mon peu de mérite, Messieurs, c'est à cette heure, où j'arrive, les mains presque vides, pour prendre la place de l'infatigable chercheur, du moissonneur qui est tombé, chargé de

gerbes, sur le champ fécondé par ses longs et persévérants labeurs. Oui, Messieurs, j'ai été bien téméraire d'aspirer à l'honneur de siéger parmi vous; mais vous avez accueilli ma demande avec indulgence, d'abord en souvenir de mon père, puis parce que vous avez vu en moi un des collaborateurs de M. Blancard. Et c'est ainsi que je dois à la mémoire de celui dont j'ai recueilli les leçons pendant quinze années, qui m'initia aux attachants travaux des archives, l'honneur de m'asseoir aujourd'hui parmi vous.

Quinze années ! Tacite dit que c'est un long espace de temps, et il faut le croire. Cependant, ces années m'ont paru passer comme un rêve, et chacun des jours qui les ont formées, ont resserré les liens de respectueux attachement qui unissaient l'humble élève au maître plein d'autorité et de bienveillance.

Quelles révélations amena pour moi, mon entrée dans ces Archives des Bouches-du-Rhône qui recèlent tant de trésors ! Peu à peu, une patiente initiation ouvrit à mes yeux des horizons nouveaux. Sans m'en douter, je me trouvai insensiblement pris dans ce mystérieux labyrinthe que connaissaient si bien tous les chercheurs, — j'allais dire dans cet engrenage impérieux qui ne rend pas ses victimes.

Et dans ces entretiens de tous les jours avec le savant archiviste, quel profit n'y avait-il pas à tirer! Combien chaque découverte était mise en valeur ! Quels ingénieux aperçus se faisaient jour ! Parfois, la verve malicieuse du maître se donnait carrière ; et alors, quel régal pour l'esprit ! Si j'ai gardé un souvenir fidèle, les bons mots, les saillies ne lui suffisaient plus pour animer sa conversation charmante : il empruntait quelquefois les vers pour donner une forme plus vive et plus neuve à ses réflexions caustiques, et tel apologue, inspiré par des circonstances soudaines, pourrait attester sa facilité à rimer.

Permettez-moi, Messieurs, d'évoquer ces heures

trop tôt envolées ; — il est toujours doux de se rajeunir... Laissez-moi me rappeler ces jours où j'étais si heureux et si fier d'apporter ma très faible et très humble collaboration au maître. Laissez-moi reconstituer ce cercle, où la mort n'a fait que trop de vides. J'y trouvais l'éminent chanoine Albanès, historiographe de l'Église de Marseille, auteur d'ouvrages marqués au coin d'une impeccable érudition ; — M. Félix Reynaud, aujourd'hui digne successeur de M. Blancard, alors déjà son bras droit, personnification du savant aimable et modeste, toujours prêt à faire profiter ses amis de ses travaux, de son expérience consommée et de ses judicieux conseils ; — enfin, l'excellent docteur Barthélemy, qui eut l'honneur mérité d'être Directeur de votre Compagnie et qui alors, ressuscitait les gloires de l'antique maison des Baux et écrivait l'histoire d'Aubagne, sa ville natale.

Faut-il l'avouer, Messieurs, tandis que je recueillais si volontiers des notions de paléographie et d'histoire de la bouche du docte archiviste, j'étais absolument réfractaire à la numismatique. Cette science avait pour moi moins d'attraits. Et cependant, quelles ressources n'y trouvait pas M. Blancard ! Que de problèmes ardus il pouvait résoudre à son aide! Quelle série de déductions ingénieuses et sagaces il savait enchaîner ! Quel jour il réussissait à jeter sur les questions les plus obscures !

Messieurs, comme tous les mauvais élèves, je me consume en stériles regrets de n'avoir pas mieux profité des enseignements d'un maître aussi parfait. Je déplore de n'avoir ni la compétence ni l'autorité nécessaires pour parler comme il conviendrait de ses nombreux et si remarquables travaux sur la numismatique. Mais je suis resté un profane et je ne puis aborder à fond ce sujet capital. Vous ne me pardonneriez pas pourtant de me taire sur ce qui fut le caractère principal de la science de votre ancien Secrétaire perpétuel.

I

Vous savez, Messieurs, et les mémoires de l'Académie en gardent la preuve, que les investigations de M. Blancard ont porté jusque sur les monnaies de la Chine et de l'Extrême-Orient.

La numismatique grecque a mis en éveil sa sagacité et la découverte, en 1867, du trésor d'Auriol fut l'objet de trois de ses publications. Il ne se bornait pas à décrire les monnaies trouvées, mais refusait de voir, dans ces précieux échantillons, de types divers, mais de poids et de taille identiques, des produits du monnayage marseillais. Il expliquait leur présence si près de Marseille, colonie grecque, par l'examen approfondi d'un système monétaire uniforme, auquel s'étaient assujetties les villes de l'Asie-Mineure, de la Thrace et des Iles, et qui faisait admettre avec une égale faveur, dans les régions lointaines où Phocée avait étendu ses colonies, des pièces portant les marques irrécusables des ateliers grecs.

M. Blancard a consacré aussi plusieurs de ses ouvrages à la numismatique romaine. Sa théorie de la monnaie romaine au IIIe siècle après Jésus-Christ et les notes qu'il y joignit plus tard furent insérées dans les comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1866-1867).

Les problèmes ardus que soulève l'histoire des époques mérovingienne et carlovingienne n'étaient pas faits pour arrêter notre savant : je ne citerai comme preuve que sa dissertation si développée et si serrée d'argumentation sur la question Gondovald.

Je reviens un instant sur ce problème complexe. Gondovald ou Gondebaud, le malheureux fils de Clotaire Ier, en venant en Gaule, a-t-il joué le rôle d'un agent de l'empereur Maurice-Tibère, et a-t-il

restauré lui-même en ce pays le monnayage impérial, abandonné depuis Justinien? Deux courants d'opinions se sont formés sur ce point. M. Blancard examine de très près le texte de Grégoire de Tours. Il suit l'infortuné prétendant en toute son expédition, depuis Constantinople, à Marseille où l'évêque saint Théodore lui donne son appui, à Brives où il est élevé sur le pavois et reconnu roi, dans toute la région du sud-ouest de la France où il reçoit le serment de fidélité des villes, tant en son propre nom qu'en celui de son neveu Childebert II, enfin trahi par le patrice Mummol et mis à mort par le duc Gontran-Boson, autrefois ses deux plus fermes partisans. La conclusion tirée des textes par M. Blancard est que Gondovald n'a pas été un agent de l'empereur Maurice Tibère. Il a quitté Constantinople avant l'avènement de ce prince et n'a donc pu le connaître avant d'avoir abordé en Gaule. En toutes circonstances, il n'a agi que pour revendiquer personnellement la souveraineté comme fils du roi Clotaire ou comme protecteur des droits de son neveu Childebert. C'est ainsi, et non comme représentant du pouvoir impérial, qu'il a reçu le serment des villes. Si les monnaies à l'effigie de Maurice Tibère se sont répandues en Gaule, il faut remarquer que c'est précisément dans les régions qui n'ont pas reconnu l'autorité de Gondovald. Comment, dès lors, lui attribuer la restauration du monnayage impérial?

Il faut apprécier dans toutes les dissertations numismatiques de M. Blancard l'enchaînement des déductions, l'argumentation serrée et précise : on dirait une véritable démonstration mathématique.

Je dois citer, parmi ses travaux sur l'époque carlovingienne, son étude très étendue sur la « pile de Charlemagne ».

Mais, c'est à la numismatique provençale qu'il a appliqué le plus passionnément ses recherches, car

c'était là, et dans les Archives confiées à ses soins, qu'il voyait les pures et vraies sources de l'histoire de notre Province. Il écrivait un jour : « Les médailles et les archives d'un même pays s'éclairent réciproquement et forment ensemble les deux sources les plus certaines d'une histoire nationale. L'étude des unes est le complément de l'étude des autres... Sans autre valeur que celle de l'art et de la curiosité historique, lorsqu'elle n'est point éclairée par les archives, la monnaie répand la vie d'autrefois et la communique aux études aussitôt que les textes ont pu en faire connaître la date, le nom, la composition métallique et la valeur nominale. Si j'insiste aussi fort sur l'utilité de notre collection monétaire, c'est parce que je l'ai éprouvée et que j'ai reconnu qu'il était impossible à un archiviste de séparer, dans la conduite de ses travaux historiques, l'étude des pièces écrites de l'examen des pièces monétaires. »

Parmi les publications consacrées par M. Blancard, aux monnaies provençales, il en est d'une importance et d'une ampleur bien différentes. Certaines condensent en quelques pages, toujours scrupuleusement documentées, les faits monétaires d'où l'auteur tire des notions précieuses sur le commerce, les échanges, la valeur et le pouvoir de l'argent. D'autres, tel l'*Essai sur les monnaies de Charles Ier*, sont de véritables monuments.

Cet Essai est une histoire économique complète du règne de notre premier comte Capétien. A l'aide d'un nombre incalculable de textes, et appelant même à son secours le contrôle de l'analyse chimique, l'auteur détermine exactement le poids, le titre, la valeur intrinsèque ou extrinsèque, la date d'émission de toutes les monnaies de Charles Ier, leurs cours de change et d'arbitrage sont minutieusement étudiés et, par suite, toutes les monnaies étrangères contemporaines, même celles de contrefaçon, passées successivement en revue. Ce n'est pas assez : il fallait

fixer la valeur relative des monnaies. Pour cela, l'auteur n'a pas hésité à entreprendre le dépouillement d'une multitude de chartes qui lui ont permis d'établir le taux des salaires sous Charles Ier, de reconstituer les mercuriales et le prix des denrées, de fixer la valeur vénale des maisons, armes, navires, etc.

N'est-ce pas là vraiment la reconstitution complète de la vie de toute une époque? Ce travail immense, dont la publication a duré plusieurs années, fut justement couronné, en 1880, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui lui décerna le prix de Numismatique du Moyen-Age. C'était la consécration, par les maîtres de la science, de l'incontestable valeur de l'auteur. Que dis-je? Après avoir reçu, encore en 1880, la croix de la Légion d'Honneur, comme reconnaissance officielle de son mérite, il voyait couronner sa carrière par un suprême honneur : l'Institut de France l'élisait correspondant en 1884.

Je n'ose pas m'étendre davantage sur ce sujet, ni rappeler ici les travaux de l'éminent numismate sur les monnaies arabes et musulmanes. Il me tarde de voir mon regretté maître dans un jour que je connais mieux. Je voudrais parler de sa vie d'archiviste. Je pourrai ainsi placer dans ce cadre aimé et si bien connu cette figure énergique, animée par le feu de l'intelligence, et réflétant à la fois la ténacité du chercheur qui creuse un problème, la noble conscience de son mérite, et tout ensemble cette bienveillance que j'ai si souvent mise à l'épreuve.

II

M. Louis Blancard, sorti de l'Ecole des Chartes en 1858, occupa d'abord le poste d'archiviste des Deux-Sèvres, qu'il devait, deux ans plus tard, échanger contre celui d'archiviste des Bouches-du-Rhône.

1860-1901 ! Le seul rapprochement de ces deux dates dit, à lui seul, combien ces quarante-une années durent être fécondes pour un homme passionné pour le travail et qui ne voulait pas laisser en friche le champ confié à ses soins habiles.

Il trouva l'immense dépôt dont il avait la garde comme dans une sorte de chaos. Il fallut se mettre vaillamment à l'œuvre, classer d'abord ces richesses avec ordre et méthode; puis, après avoir, pour ainsi dire, reconnu le terrain, y poser des jalons pour guider les explorateurs futurs. En un mot, il était nécessaire de fournir aux ouvriers de l'histoire et de l'érudition les instruments de travail qui devaient épargner leur temps et leurs peines. C'est à ce labeur ingrat et plein d'abnégation que le vaillant archiviste, secondé par M. Reynaud, le chanoine Albanès, le comte de Grasset, se dévoua tout entier. Les amateurs de recherches historiques lui doivent, aujourd'hui, les sept volumes déjà imprimés de l'Inventaire sommaire des Archives et la rédaction de plusieurs autres inventaires, encore manuscrits, mais prêts pour l'impression, et contenant l'analyse d'un très grand nombre de fonds, civils ou religieux.

On peut dire que, grâce à lui, aucun travailleur ne demeure sans fil conducteur dans le dédale de tant de précieux documents.

Ce vaste travail embrasse des matières bien différentes : succession des diverses races de nos Comtes; origine de nos vieilles familles féodales ; statuts

et chartes de liberté des communes; fondations d'abbayes et de monastères; organisation judiciaire, politique et administrative; délibérations des Etats de la Province; opérations militaires, guerres civiles et étrangères; économie politique; beaux-arts; commerce et industrie; mœurs et coutumes; textes intéressants pour la diplomatie et la philologie; tout est là. L'éminent archiviste, communiquant d'ailleurs chaque année au Conseil général du département sur son service des rapports qui sont des modèles du genre, savait merveilleusement attirer l'attention sur telle ou telle partie des Archives, mettant en valeur, au passage, les joyaux les plus précieux de son écrin, comme, par exemple, les antiques chartes de Saint-Victor de Marseille, ou les authentiques de l'archevêché d'Arles; une charte à bulle d'or rarissime de Charles II, dans les titres de l'Eglise d'Aix, ou le fameux rouleau des morts de l'abbaye de Sylvacane; les registres de la Cour des Comptes renfermant les délibérations de nos premiers Etats provinciaux, ou les chartes d'une valeur exceptionnelle que l'on conservait jadis avec un soin jaloux, dans la tour du Trésor au Palais de nos Comtes.

Parmi les documents ainsi désignés par le savant archiviste, permettez-moi, Messieurs, d'insister un instant sur le Polyptique de Vuadalde, évêque de Marseille. C'est une description des biens de l'Église de Marseille et de l'abbaye de Saint-Victor à la fin du VIIIe siècle et au début du IXme. Si je m'y arrête, c'est que M. Blancard y a trouvé les éléments d'une très intéressante étude sur la condition des gens de la classe agricole à cette époque. Il nous fait connaître le *colon*, placé à la tête de chaque établissement agricole et assujetti à des redevances en nature ou en argent; il est né sur le sol et esclave du sol, sinon de l'homme, mais civilement libre; l'*accole* ne naît pas colon, mais, une fois lié au sol, subit le sort du colon et supporte les mêmes charges; si le chef de

l'exploitation est pris dans la classe des *mancips*, à toutes les charges qui pèsent sur le colon et l'accole, se joignent encore pour lui des charges personnelles et il ne se distingue du serf que parce qu'il n'est pas nécessairement, comme lui, attaché à la glèbe.

Autour du gérant de l'exploitation, on trouve son épouse, jamais libre ; ses enfants, de la condition du père ou d'une condition inférieure, mais parfois engagés dans la voie ecclésiastique qui menait à la liberté, ou même prêtres et libres ; leurs alliés : affranchis (*relevati*) ; étrangers (*extranei*), c'est-à-dire appartenant à autrui ; libres (*ingenui*), ne dépendant de personne, ni du sol.

Au-dessous du gérant, des auxiliaires, faisant ou non partie de la famille du gérant et soumis à des obligations personnelles vis-à-vis de lui, et peut-être aussi, s'il s'agit de *mancips*, vis-à-vis du seigneur, c'est-à-dire de l'Église de Marseille.

M. Blancard traitait dans d'autres rapports de la naissance et du fonctionnement de certaines institutions. C'est ainsi qu'il consacre de très instructives pages, en 1878, à la Cour des Comptes de Provence. Il en montre la première origine dans les Maîtres Rationaux chargés de l'apuration des comptes de tous les fonctionnaires du pays. Déjà, en 1301, existe une Chambre des Comptes ; elle garde ce titre jusqu'après le milieu du XVIme siècle et prend, à partir de 1555, celui de Cour des Comptes et Archif du Roi, quand elle a obtenu, contrairement aux prétentions du Parlement, le droit de statuer souverainement en matière financière. Après cette étude préliminaire, vient un travail d'ensemble sur l'importance et la nature des documents variés, enregistrés par la Cour et embrassant, comme dans un cercle considérable, l'histoire politique, religieuse, féodale, administrative, juridique et économique de la Provence.

Une autre année, c'est sur un point tout différent que M. Blancard attire l'attention. On vient de lui

demander la publication de documents inédits sur le commerce de Marseille au XIIIme siècle. Il réunit de très nombreuses lettres de change notariées de cette époque et d'autres pièces fort curieuses ; il en forme deux volumes qu'il accompagne d'une savante notice, mettant plus particulièrement en relief les chartes confisquées sur les Manduel, ces commerçants hardis condamnés pour avoir conspiré contre Charles d'Anjou, et les chartes de nolisement de navires passées à Marseille par Guigues VII, comte de Forez, Jean Ier, comte de Dreux, et l'archevêque de Tours partant pour la croisade.

Dans une autre occasion, l'archiviste donne de très intéressants détails sur le fonds comprenant des documents de la période révolutionnaire. Il nous apprend qu'une grande partie de ce fonds avait été vouée à la destruction par un des anciens préfets des Bouches-du-Rhône, M. de Lacoste : « Tout bien considéré », avait dit ce magistrat, « les pièces relatives aux crimes commis pendant la Terreur ne doivent être conservées, ni dans nos archives, ni dans celles de la ville de Marseille. Leur lecture ne saurait avoir d'autre effet que de ranimer les haines assoupies, de compromettre des vieillards près de descendre dans la tombe... » Un ordre ministériel en décida autrement et ces pièces furent respectées.

On trouve dans le rapport de 1888 des détails peu connus aujourd'hui et fort curieux sur la formation graduelle de notre département. Nous y voyons les Bouches-du-Rhône, qui ne comprenaient, en février 1790, que les arrondissements qui les composent de nos jours, s'accroître par un décret du 12 octobre suivant, de ceux d'Orange et d'Apt. Enfin, lors de la réunion du Comtat à la France, un nouveau décret du 26 mars 1792 joint encore à notre département l'arrondissement actuel d'Avignon, qu'il perd avec celui d'Orange, le 25 juin 1793, pour former le département nouveau-né de Vaucluse, avec l'arrondis-

sement de Carpentras, cédé de son côté par la Drôme.

Il y eut des années où le labeur de l'archiviste fut écrasant. En 1867, par exemple, il dut effectuer le transfert de son riche dépôt dans la nouvelle préfecture des Bouches-du-Rhône. Quelle lourde responsabilité que celle de la surveillance de ces trésors sans prix jusqu'à leur nouvel asile ! Que de sollicitudes n'entraînèrent pas le transport, le placement définitif de tant de chartes et de registres !

M. Blancard signalait quelquefois, en rendant compte du service des archives, la présence de savants, venant même de l'étranger puiser à cette source les éléments de grands travaux. C'est ainsi qu'en 1869, il relatait les recherches faites par le célèbre éditeur des *Monumenta Germaniæ*, M. Pertz, qui s'attachait à recueillir des diplômes et statuts impériaux du XIIIme siècle.

Hélas ! Messieurs, l'année suivante, ce n'étaient plus les savants de l'Allemagne qui venaient à la pacifique conquête de textes historiques dans nos collections et nos dépôts publics : c'étaient ses soldats qui accouraient, semant le deuil sur leur passage, et ils nous arrachaient, cette fois, des lambeaux de la terre sacrée de la Patrie !

En 1871, les troubles qui agitèrent le pays eurent leur contre-coup aux archives. M. Blancard eut à les préserver du pillage, car l'insurrection était maîtresse de la préfecture. Ce ne fut pas seulement contre la Commune qu'il eut à les défendre : lorsque l'armée dut reconquérir ce monument sur les rebelles, l'archiviste sachant qu'un bombardement était imminent, tenta une démarche désespérée auprès du général en chef pour obtenir qu'on épargnât les bâtiments qui abritaient tant de richesses. Heureusement, les archives échappèrent aux graves dangers qui les menacèrent pendant quelques heures, et la science put reprendre possession de son paisible domaine.

M. Blancard était un de ces savants qui ne veulent pas garder égoïstement pour eux-mêmes le trésor de leurs connaissances et de leur expérience. C'est pour cela qu'il eut l'idée d'ouvrir, en 1899, à Paris, un cours de numismatique pour les élèves de l'Ecole des Chartes, et depuis, deux fois par mois, sans se soucier de ses fatigues, ni des intempéries des saisons, il allait communiquer, par ses doctes leçons, dans ce milieu si intelligent et si éclairé, la science qui avait toutes ses préférences. Il y avait d'autant plus de mérite, qu'aucune rémunération ne l'indemnisait de ses sacrifices, et qu'il pourvoyait lui-même aux frais d'achat des prix décernés à ses meilleurs élèves. Cette chaire de numismatique a depuis reçu un titulaire officiel, mais ce ne fut pas celui qui l'avait créée, et le professeur désintéressé eut l'amertume de vérifier, après bien d'autres hommes de labeur, la vérité du vers de Virgile :

Sic vos non vobis .....

III

Je viens, Messieurs, de passer en revue toute la vie d'archiviste de mon regretté maître. Permettez-moi, à moi qui, je le confesse, suis possédé du démon de la Généalogie et de l'Héraldique, de relater brièvement quelques-unes de ses publications sur ces matières.

Il donna, en 1861, la première édition d'une remarquable *Iconographie des Sceaux et Bulles contenus dans les Archives des Bouches-du-Rhône*. Cet ouvrage, qui suffirait seul à lui assurer une réputation de sigillographe consommé, énumérait et décrivait en détail, outre les sceaux des Rois et des Princes, ceux des Eglises diverses, des archevêques, évêques, abbés, seigneurs laïques et villes de notre région. Votre

éminent confrère s'était associé, pour ce travail, le concours d'un autre membre regretté de votre Compagnie, M. Laugier, dont l'habile crayon reproduisit fidèlement et artistement les sceaux, tandis que M. Blancard en faisait la description technique et raisonnée.

Je dois signaler encore : son aperçu sur la généalogie des comtes de Provence de la première race, lu au Congrès Scientifique de France, à Aix, en 1866 ; — son travail sur la charte de Gibelin de Grimaud, inséré dans les Mémoires de votre Compagnie ; — une étude préliminaire sur la chronologie des souverains de Provence de la Maison de Catalogne, où il réussit à éclaircir les obscurités résultant de la diversité des titres portés à la fois dans ce pays par plusieurs de nos souverains.

J'ai à mentionner encore : son étude sur l'existence simultanée de Guillaume, mari d'Arsinde, et de Guillaume, mari d'Adélaïde, comtes de Provence ; — la découverte qu'il a faite dans Arlulfe, seigneur de Trets, de la tige des vicomtes de Marseille ; — enfin, ses notes sur les armoiries de Provence et d'Avignon.

On le voit, Messieurs, voilà une carrière noblement et utilement remplie. Cette vie si digne, si laborieuse, n'a pas échappé aux vexations mesquines qui poursuivent souvent le vrai mérite. M. Blancard sut les dédaigner, en vrai sage.

L'heure de la retraite sonna en 1901 pour le vaillant archiviste : il quitta, non sans regrets, le poste d'honneur qu'il avait occupé avec éclat pendant plus de quarante ans. Mais il ne cessa point, pour cela, de goûter les nobles jouissances du travail. Il put désormais consacrer plus de temps à sa famille, à cette famille dans laquelle il trouvait une douce communauté d'idées et de goûts, auprès d'une compagne si digne de lui, d'une fille en qui il avait cultivé les plus heureux dons de l'esprit, et revivant dans ce

petit-fils, uniquement aimé, dont il épiait les jeunes inclinations pour y démêler l'indice d'une future carrière.

M. Blancard aimait votre Compagnie. Souvent, Messieurs, il lui apporta le tribut de ses travaux. Elle l'avait admis, dès 1861, parmi ses membres, et, en prenant possession du fauteuil laissé vacant par M. Gabriel Jourdan, il faisait le juste éloge du savant traducteur et du commentateur autorisé du fameux *Consulat de la Mer*, ce code maritime international du Moyen-Age. Jusqu'au bout, M. Blancard resta fidèle à l'Académie de Marseille, et moins d'un mois avant sa mort, déjà frappé par le mal impitoyable qui devait l'emporter, il accompagnait à sa dernière demeure un de vos confrères, le vénérable chanoine Gras. C'est ce jour-là que j'ai eu, pour la dernière fois, l'honneur de voir mon regretté maître. Je ne me doutais pas alors, Messieurs, que j'aurais bientôt, tout à la fois, l'honneur immérité et la légitime tristesse de lui succéder en ce fauteuil.

Vous m'avez pardonné la faiblesse de mes titres pour ne voir en moi que celui qui fut, pendant quinze ans, le plus humble de ses collaborateurs et qui s'honora toujours de son estime et de son amitié. Cette amitié a suppléé à mon insuffisance. Je sais aussi que la bienveillante influence de plusieurs d'entre vous s'est exercée en ma faveur, et je les en remercie avec effusion. Elle m'a valu l'insigne honneur de réunir tous vos suffrages. C'est une bonne fortune dont je m'efforcerai de me rendre digne.

RÉPONSE DE M. MICHEL CLERC

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. DE MARIN DE CARRANRAIS



Monsieur,

Si votre piété filiale vous a fait un devoir, bien doux à remplir, d'invoquer le souvenir de votre père et de vous présenter à nous sous ses auspices, un légitime orgueil familial aurait pu vous pousser également à nous rappeler le souvenir d'un de vos aïeux, qui, lui aussi, appartint à notre Compagnie, et dont on peut dire sans exagération qn'il l'illustra : car il ne s'agit rien moins que du fameux abbé Barthélemy, l'auteur toujours vivant du *Voyage du jeune Anacharsis*.

C'est votre modestie sans doute qui vous a empêché de vous réclamer de lui, comme elle vous a fait faire trop peu de cas de vos propres travaux et de vos propres mérites. Raison de plus pour moi de rappeler à tous ce que vous-même avez trop laissé dans l'ombre. Notre Compagnie, il est vrai, aime à appeler à elle les hommes dont le nom lui est déjà familier et cher : c'est comme une préférence mater-

nelle, bien excusable de la part d'une personne d'un âge aussi respectable. Toutefois, il ne faudrait pas croire que le nom lui suffit : elle estime au contraire que noblesse oblige, et que ce n'est point assez d'apporter un nom, mais qu'il faut y joindre une œuvre.

Or la vôtre, Monsieur, était amplement de nature, à elle seule, à vous ouvrir nos portes. Que de remerciements ne devons-nous pas en effet à ces travailleurs acharnés qui peu à peu mettent l'ordre dans cet immense chaos des archives, en classent méthodiquement les collections, les inventorient et les analysent, le tout pour le plus grand profit des historiens présents et futurs ! L'archiviste qui se bornerait à faire consciencieusement son métier rendrait déjà d'inappréciables services. Mais ceux-là sont de plus en plus rares en France, et presque tous ont la prétention, et la justifient, de ne pas seulement garder et classer leurs archives, mais de savoir ce qu'il y a dedans, et de le dire. De là tous ces travaux qui sont l'honneur de l'érudition contemporaine française, et qui peu à peu amèneront une refonte générale, non seulement de nos histoires locales, mais de notre histoire nationale. Parmi cette pléiade de travailleurs, vous pouvez, Monsieur, revendiquer un bon rang : non seulement vous avez apporté votre part, anonyme, mais considérable, dans le travail d'inventaire de nos archives départementales, mais vous avez su en tirer des travaux personnels, d'une très solide érudition : votre *Etude historique sur l'abbaye de Montmajour* peut passer pour un modèle du genre. Vous y avez fait preuve d'un sens critique très éveillé, en refusant par exemple d'ajouter aveuglément créance aux traditions, plus pieuses que véridiques, d'après lesquelles cette célèbre abbaye devrait sa fondation à Childebert, et sa restauration à Charlemagne. Votre discussion sur ce point ne laisse aucun doute au lecteur ; et il en est de même pour les documents que vous apportez à l'appui de votre

thèse personnelle, à savoir que le monastère ne date que du milieu du xe siècle. L'histoire de ce monastère, liée intimement à toutes les vicissitudes de l'histoire de la Provence tout entière, vous nous la retracez avec le même soin consciencieux, jusqu'au moment où il fut sécularisé. Ce n'est point, comme on pourrait le croire, la Révolution qui mit fin à l'existence de l'abbaye de Montmajour : elle fut supprimée par autorité royale le 24 septembre 1786, et la suppression confirmée par le pape, à la demande des évêques des diocèses voisins. On dirait que le dernier abbé commandataire de Montmajour lui a porté malheur : il n'était autre que le trop fameux cardinal de Rohan.

Cette suppression accomplie, il semble que la Révolution aurait dû épargner Montmajour, qui n'était plus qu'un souvenir du passé. Mais la cupidité, plus sans doute encore que le fanatisme, s'en mêla : on vendit le monastère, et les acheteurs n'en surent tirer d'autre parti que de le démolir brutalement : on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'ignorance ou de la sottise de pareilles gens. Et qui croirait qu'aujourd'hui encore l'espèce n'en est pas morte ? Il y a vingt ans à peine que l'on a démoli, en plein Marseille, une église qui était un des rarissimes restes de notre passé, Saint-Martin.

Pourquoi ? sous le fallacieux prétexte qu'elle aurait empêché la rue Colbert d'être bien droite. Plût à Dieu qu'elle l'en eût empêché ! nous n'aurions pas aujourd'hui l'affligeant spectacle de cette rue (je crois qu'en style administratif on appelle cela *une artère*) qui a résolu le difficile problème d'être plus laide encore et plus déplaisante aux yeux que la rue de la République elle-même. Et cette fois, ce n'est pas faute que les avertissements de gens compétents aient manqué : ce n'est pas à vous que j'ai à l'apprendre, Monsieur, mais vous me saurez sans doute gré de le rappeler ici publiquement.

Dans une série d'articles aussi judicieux que bien informés, votre père s'efforça de démontrer que rien n'était plus facile que de laisser subsister au moins les parties essentielles de l'église, en infléchissant légèrement le tracé de la nouvelle rue, et en entourant d'un petit square la partie conservée de l'édifice. C'était tout bénéfice : garder un monument de notre passé, mettre un peu de verdure et de fraîcheur dans ce coin de la ville, et, par dessus tout, éviter l'odieuse ligne droite, rêve des ingénieurs et cauchemar des artistes. La démonstration était lucide et irréfutable, et vous avez le droit de dire, Monsieur, avec le poète,

Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

Aussi se garda-t-on bien d'essayer de la réfuter : on se borna à jeter l'église par terre et à en mettre au Musée les débris, qui, ainsi isolés et mutilés, perdent la moitié de leur intérêt. Je ne sais si je me trompe ; mais il me semble bien qu'aujourd'hui, à Marseille comme ailleurs, l'opinion publique, plus éclairée et plus chatouilleuse, ne laisserait peut-être plus s'accomplir de pareils actes de vandalisme. Dans tous les cas, les protestations seraient moins isolées, et, par suite, de plus de poids : vous seriez, je n'en doute pas, Monsieur, au premier rang parmi les protestataires, et, je puis vous l'assurer, en fort bonne compagnie.

Nous voici bien loin de Montmajour et des archives : vous excuserez, Monsieur, cette digression sur un sujet qui m'est cher, et sur lequel je voudrais faire partager à tous ma conviction. Et je m'empresse de revenir à vous, et avec une bonne envie de vous chercher, à vous aussi, une querelle. Votre dernier ouvrage avait, lorsqu'il parut, vivement intéressé ma curiosité, et, sans doute, celle de bien d'autres.

Pourquoi faut-il, Monsieur, que vous ne l'ayez, et de propos délibéré, satisfaite qu'à moitié ? Votre *Notice sur l'Intendance de Provence* est une excellente notice, où l'on retrouve toutes vos qualités habituelles d'exactitude scrupuleuse et d'information puisée aux meilleures sources. Mais pourquoi n'est-elle qu'une notice? et qui nous donnera l'histoire des intendants de Provence, sinon vous? Je sais bien que, comprise ainsi, la tâche serait énorme; qu'à eux seuls, par exemple, ces grands intendants qu'ont été les deux Lebret et les Gallois de la Tour méritent des volumes. Mais il eut été beau d'entreprendre cette tâche, au risque de la laisser inachevée. Ce ne sont point les forces qui vous ont manqué, mais l'audace, et ce reproche amical, je n'hésite pas à l'adresser à la plupart de nos archivistes, qui font vraiment preuve envers eux-mêmes d'une modestie excessive et d'une méfiance injustifiée.

Vous les connaissez mieux que personne, Monsieur, les hommes dont je veux parler, puisque, durant de longues années, vous avez vécu de leur vie et participé à tous leurs travaux. Vous ne pouviez être à meilleure école, et vous avez eu là un maître dans toute l'acception du terme.

Vous nous avez fait, Monsieur, de votre très regretté prédécesseur, un portrait auquel il me serait difficile d'ajouter quelques touches, si je n'avais vu, moi aussi, Louis Blancard à l'œuvre, et si je n'avais eu, à maintes reprises, l'occasion de jouir de sa conversation et d'en retirer, comme vous-même, autant de profit que de plaisir.

J'aurais mauvaise grâce à parler après vous des travaux de Louis Blancard comme archiviste. Et je voudrais bien pouvoir parler de ses travaux de numismatique : mais on me permettra d'imiter votre prudente réserve, et pour la même cause : j'y suis par trop incompétent. Je ne vois d'ailleurs pas bien qui pourrait parler en toute connaissance des

travaux de numismatique de Blancard : car ce n'est point une numismatique qu'il faudrait connaître, mais toutes les numismatiques, aussi bien celles de l'antiquité que celles du moyen-âge et celles des temps modernes, sans en exclure celles des pays les plus exotiques. Seul parmi nous, François Laugier pouvait lui tenir tête, et celui-là non plus, hélas, n'est plus des nôtres.

Et puis, voulez-vous que je vous dise toute ma pensée? Il faut croire que cette numismatique est une maîtresse singulièrement exigeante et jalouse, car elle détourne presque toujours ses adeptes de tout ce qui n'est pas elle. Certes, Blancard, vous nous l'avez très justement rappelé, savait fort bien ne lui faire que sa place, à côté des documents d'archives, quand il étudiait notre histoire locale. Mais ne pensez-vous pas que ses innombrables études sur les numismatiques étrangères lui ont pris un temps que nous aurions aimé à voir employé à d'autres travaux? Je sais bien que je vais parler un peu en égoïste, mais je ne serais pas étonné qu'au fond vous fussiez de mon avis : Blancard n'était-il pas l'homme qui aurait pu, et qui aurait dû nous donner cette histoire de Marseille au moyen-âge dont tous les chercheurs sentent de plus en plus le besoin? Et maintenant, qui nous la donnera? — Voilà pourquoi j'en veux un peu à la numismatique.

Mais il y a un autre Blancard que j'ai connu, peut-être mieux que personne. Dès mon arrivée à Marseille, je me suis aperçu avec étonnement que ce médiéviste connaissait l'antiquité tout aussi bien que le moyen-âge, et que, s'il s'entendait fort en monnaies, il s'entendait tout aussi bien en textes et en monuments figurés de toutes sortes. Sa curiosité était en effet universelle, ses lectures immenses, et, tout ce qu'il avait lu, il l'avait retenu. Aussi ne me fis-je point faute de le mettre à contribution; et bien souvent j'allais le consulter, jamais en vain. Les

premières fois, j'avais bien quelques remords, car enfin, venu pour lui prendre une consultation de quelques minutes, c'était une matinée entière que je finissais par passer dans son cabinet. C'est que non seulement il avait, chose rare, la science obligeante et communicative, mais, sa vaste érudition lui suggérant une foule de rapprochements, le plus petit fait prenait avec lui une ampleur et un intérêt inattendus. D'autres fois, c'était dans les rues du vieux Marseille, où j'avais mené la Commission du Musée d'Archéologie visiter quelques objets intéressants, que s'engageait la conversation. Et alors, entre ces vieux Marseillais qu'étaient Laugier et lui, c'était à qui l'emporterait d'érudition, mais d'érudition vivante et amusante, à propos de chaque coin de rue, je dirais volontiers de chaque maison. Comme vous, Monsieur, j'ai beaucoup appris là, et j'ai gardé à ces hommes de science et d'esprit un cher et reconnaissant souvenir.

Pour de l'esprit en effet, Louis Blancard en avait, et du meilleur, comme on dit, à revendre. Entre nous, je crois qu'il valait mieux être de ses amis que de ses ennemis, les deux mots pris, bien entendu, exclusivement au point de vue scientifique. Il avait en horreur les faux savants, et surtout les faux savants prétentieux (les deux choses vont généralement ensemble). Sur ceux-là sa verve s'exerçait intarissable : ah ! il avait parfois la dent dure ; mais la bonne grâce souriante avec laquelle il détachait négligemment ses épigrammes les plus mordantes aurait, je crois, désarmé ses victimes elles-mêmes.

Il y a eu encore un autre Blancard, que vous n'avez pas connu, Monsieur, et que j'ai pu apprécier à sa valeur pendant plusieurs années : c'est le Secrétaire Perpétuel de notre Compagnie. Vous saurez bientôt, Monsieur, quelle place considérable tient chez nous le Secrétaire Perpétuel, et quelle est l'importance de son rôle. A côté de nos dignitaires annuels,

qui n'ont guère que des fonctions faciles, et agréables, il y a deux personnages qui assument toute la besogne journalière et sans lesquels la machine, si simple qu'elle soit, ne pourrait plus fonctionner : c'est le Trésorier et le Secrétaire Perpétuel. Pour le Trésorier, je vous avouerai en toute franchise que ses fonctions l'absorbent beaucoup moins que nous ne le voudrions, et qu'il ne le voudrait lui-même. Il est plein de bonne volonté, en même temps que d'habileté ; mais enfin, il a beau compter et recompter nos modestes revenus, ces additions successives n'arrivent point à produire l'effet d'une multiplication, et, somme toute, il lui reste des loisirs. Mais le Secrétaire Perpétuel, c'est la cheville ouvrière de notre Compagnie. Il y a une foule de besognes, pas toutes amusantes, que non seulement il faut faire, mais qu'il faut faire réguliérement, à leur heure. Et puis il faut préparer le travail de nos commissions et de nos assemblées. Et enfin, et c'est là le plus délicat, il faut, par le zèle et l'activité déployés dans les plus petites choses, stimuler le zèle et l'activité de confrères qui parfois peut-être ont besoin de cet aiguillon. Vous voyez, Monsieur, sans que j'insiste davantage, quel tact et quelle bonne grâce nous exigeons de celui à qui nous confions cette charge. Ces qualités, Louis Blancard les a mises à notre service pendant les longues années où nous avons eu la chance de l'avoir à notre tête. C'est vous dire que la perte que nous avons faite en lui était de celles qui se réparent difficilement : heureusement, notre bonne étoile a permis que le deuil qui affligeait nos cœurs ne troublât pas notre vie académique, et qu'une seconde fois nous pussions mettre à sa place l'homme qui était fait pour cette place.

Si, d'une voix unanime, notre Compagnie vous a jugé digne du périlleux honneur d'occuper le fauteuil de Louis Blancard, c'est qu'elle a cru par là lui rendre un dernier hommage, en faisant prononcer

son éloge par quelqu'un qui non seulement l'avait connu et apprécié à sa valeur, mais qui pouvait se dire son élève.

Mais nous devons vous prévenir que nous serons exigeants envers vous : nous vous demanderons en effet d'aimer, comme il le faisait, notre Compagnie, et de lui consacrer une bonne partie de votre activité : nous espérons d'ailleurs que l'accueil que vous y recevrez vous y encouragera.



Séance du 24 avril 1904

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Léon MAGNAN

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

LA RENAISSANCE COMMERCIALE DE MARSEILLE

AU XIe SIÈLLE

Messieurs,

Lorsque la bonne fée, sa marraine, eut d'un rayon de soleil nimbé l'ondoyante chevelure de Cendrillon, d'un morceau de ciel pur azuré ses yeux, du rose de l'aurore coloré ses chairs délicates et paré tout son jeune corps des plus riches atours, elle lui dit : « Te voilà belle comme le jour dont je suis l'épouse, mais le charme sous lequel je t'ai mise ne saurait excéder mes pouvoirs ; en franchir la limite, inattentive à l'heure qui doit en sonner la chute, c'est t'exposer à perdre ton éclat et à redevenir tout à coup la triste, laide et guenilleuse Cendrillon ; souviens-toi et reste fidèle ».

Et c'est parce que je dois mon petit coin de notoriété sur terre et ma faible lueur à ce Commerce de Marseille qui me combla de ses dons et me fit un jour l'arbitre de ses marchands, que n'osant franchir le domaine de sa charmeresse vertu, je viens ce soir encore vous parler de lui.

Au reste, Messieurs, en parcourant vos riches annales, j'ai trop vu çà et là le bien que vous en pensiez vous-mêmes, pour ne pas être certain de vous voir accueillir favorablement un sujet aussi inépuisable, et si je parviens à vous intéresser quelques instants avec le récit fait à fond de train des diverses migrations de ce Commerce à travers notre Cité, pour en arriver à cette époque imprécise et mal connue, à l'aube de ce XIme siècle où Marseille frémissante de désirs voit lui retourner définitivement l'infidèle, désormais soumis à son joug, j'aurai rendu moins lourde pour moi une dette que votre bienveillance et le crédit exagéré fait à mon faible mérite m'ont fait, hélas, bien légèrement contracter.

Aujourd'hui, mais bien tard, ma modestie s'en effraye, et se sachant peu capable par elle-même d'en acquitter le montant, elle vient vous offrir deux cautions qu'elle croit également solvables : ma probité et mon courage.

Les accepterez-vous ? Je l'ignore, mais, ce dont je suis certain, c'est qu'à votre refus il me sera difficile de trouver pour l'escompte de ma folle obligation des banquiers plus riches, plus larges et surtout plus aimables que vous.

Voici, Messieurs, ma signature.

Marseille avait alors 600 ans. Heureuse, libre, riche et puissante, elle avait mis à profit son grand âge en occupant successivement pour son compte tous les anciens établissements des Phéniciens ; Toulon, Agde, La Ciotat, Port-Vendres, étaient devenus comme la ceinture dorée de la florissante Cité, où le Commerce, depuis longtemps déjà captivé

par l'esprit ouvert, actif et marchand de ses concitoyens, était venu bâtir sa demeure. Il s'y trouvait à l'aise et ne songeait qu'à l'embellir en faisant chaque jour plus grand le cercle de sa bienfaisante action, lorsque la Déesse barbare des discordes olympiques et terrestres, la Politique vint élever pignon à son côté. Le malheur fit que les deux jardins bientôt se touchèrent et que celle-ci en profita pour jeter toutes ses pierres dans le jardin de celui-là, étouffant ses meilleures semences et meurtrissant ses plus beaux fruits.

C'est ainsi qu'une première fois, sous son inspiration néfaste, les Marseillais prirent parti dans la grande querelle Punique qui amena l'effondrement de Carthage, leur rivale maritime, mais prépara la toute-puissance du Sénat romain, et que plus tard, sous la crainte de voir Arles et Narbonne leur ravir ce trafic de la Gaule, leur propriété jusqu'alors exclusive, elle leur donna le conseil malheureux d'appeler César et sa conquête. On sait le reste.

Marseille y perdit : d'alliée, elle devint sujette, et le Commerce qu'elle avait si jalousement défendu traîna, sous ses yeux inconsolables, ses inconstantes mais fécondes amours à travers les villes toutes jeunes de la Gaule devenue romaine.

Sans initiative propre, les énergies marseillaises s'émacièrent et s'éteignirent. Elles ne devaient se réveiller actives et puissantes que longtemps après a chute de l'Empire, et bien après la mort de la Civilisation.

Sur nos esprits modernes impressionnés chaque jour par une multitude d'idées nouvelles, qui, se choquant sans cesse, finissent par perdre et leur force première et leur tranchant, ces mots : « La Mort de la Civilisation » n'éveillent pas la terrifiante vision qu'ils évoquent. Le Barbare est là qui coupe la route, détruit l'aqueduc, chevauche les moissons, brûle pour brûler, rase les villes : où sont les légions ?

Il n'y a plus de légions.

Le pillard infeste la campagne : où donc est le gardien ? Il n'y a plus de gardien. Le fort tue le faible ; il n'y a plus de justice. La faim est hurlante sur tous les chemins ; il n'y a plus rien pour l'assouvir. La maladie frappe à toutes les tannières ; il n'y a plus ni remède, ni secours, ni compassion. Le cadavre pourrit là où il tombe ; il n'y a plus de sépulture. L'hébétude envahit le monde ; il n'y a plus ni enseignement, ni foi. Tout se dépeuple et meurt ; que dis-je, tout est mort, il n'y a plus de peuples.

Ce cyclone épouvantable qui n'alla s'apaisant qu'au port du moyen-âge, port salutaire s'il en fut, et, quoiqu'on en ait dit, ce cyclone que nos fils reverront, car la civilisation suit dans l'histoire en un plan plus vaste la courbe de la Fortune que vingt générations travaillent à élever, qu'une seule suffit à détruire ; ce cyclone que nos fils reverront, soufflant cette fois du dedans peut-être et non du dehors, ce cyclone épouvantable, dis-je, laissa Marseille dans un lamentable état.

Que de fois cependant au milieu de ces temps malheureux, le Commerce errant sur ces bords désolés et désormais presque sans vie, était-il venu revoir son ancienne protégée ! que de fois, parcourant une à une ces calanques ensoleillées où venait, amoureuse, mourir de désirs, la mer qui portait autrefois ses vaisseaux et sa fortune, n'avait-il pas essayé de ranimer ce foyer brillant comme un phare qu'avait jadis allumé en son honneur la pieuse main de Phocée sur ce Lacydon encore plein de ses antiques souvenirs ! que de fois même, suppliant auprès des heureux du jour, n'avait-il pas tâché de leur faire renouer en sa faveur la chaîne depuis si longtemps rompue de ses destinées ; destinées si intimement liées cependant à leur propre destinée.

Hélas ! à ces appels répétés si souvent et restés sans écho, le Commerce avait fini par perdre sa voix ; son courage s'était usé dans l'attente, et, désespérant

un jour de voir jamais se réveiller ceux qui avaient été ses fervents et ses hôtes, il avait, sans esprit de retour, quitté leur rivage pour se fixer de nouveau, et à demeure, sur ces plages lybiques d'où jadis, sous l'égide de Tyr, il était venu pour la première fois féconder les bords tout sauvages encore de leur Méditerranée.

Là, les anciens peuples qui, depuis les temps les plus reculés, avaient été les convoyeurs des richesses tirées de l'Inde par la voie de terre, les Arabes s'étaient conservés purs de toute mixture et sous le souffle de l'Islam se condensant chaque jour davantage, ils avaient fini par former, sur tout le parcours de la Méditerranée, une espèce d'état neutre qu'ils appelaient le Maghreb ou « couchant » par opposition aux Continentaux qui l'appelaient le « Levant », nom qu'il porte encore de nos jours. Le Maghreb gouverné par des princes spéciaux et autonomes était devenu le marché et l'entrepôt de toutes les marchandises précieuses venues de l'Inde et c'est là que venaient s'approvisionner, pour les revendre ensuite à leur très grand profit sur tout le continent, ces Byzantins mâtinés de Grec, vivant tranquilles sous le pouvoir de Constantinople, seul encore respecté et debout, et où se concentrait désormais tout ce qui restait de cette civilisation acquise par vingt siècles de labeur et de génie.

Constantinople était toujours riche, malgré les pilleries sans nombre dont elle avait été la victime, et sa richesse la faisait encore à cette époque la trésorière du monde.

Le commerce allait donc sans repos du Maghreb à Constantinople et en revenait, lorsqu'il fut sollicité tout d'un coup par la Fortune naissante de l'Italie, due pour une bonne part à la prospérité inouie de l'agriculture dans les plaines Lombardes.

Les récoltes abondantes avaient appelé le numéraire, Venise, Amalphi, Gênes les premières, Pis-

toia, Lucques, Pise après elles, avaient profité de ce commencement de richesse pour évincer d'abord du continent les Bysantins de leur fructueux trafic, et un jour Venise plus ambitieuse que les autres, voulant capter définitivement à son profit exclusif ce merveilleux trésor, met à la voile pour le Maghreb vers la fin du xme siècle après avoir, sous la main puissante de son Doge Orséolo, conquis l'empire terrestre et maritime de l'Adriatique.

Pendant ce temps qu'étaient et que faisaient nos pères ? Nos pères étaient alors de fort petits sires et demeuraient pauvres comme Job. Plusieurs même en étaient arrivés à cet état de détresse qu'ils se vendaient comme esclaves, eux et leur famille : car Marseille n'était plus à cette époque qu'une agglomération de quelques mille âmes perchée sur le mont Babon, et circonscrite à peu près par ce que serait de nos jours le quai du Port, la Joliette, les Carmes d'un côté, et les anciens remparts de Saint-Victor de l'autre. Le sixième, le septième, et surtout le neuvième siècle avaient été funestes à tout ce qui l'entourait, et Saint-Victor lui-même, la clef de Marseille, avait été pris et mis à sac à cette époque par une « Gens Barbarica et Pagana », dit son cartulaire.

De l'ancienne fortune de Marseille, il ne restait à peu près rien : de son Commerce, avait seul survécu un maigre trafic de cabotage pour les Vins et les Céréales avec le Languedoc d'une part, et quelques ports italiens de l'autre. Les relations que Charlemagne avait réussi un instant et à grand'peine à nouer avec Haroun-Al-Raschid n'existaient plus ; la piraterie et les tempêtes avaient, depuis longtemps, détruit la flotte construite jadis pour les entretenir ; et si, comme le dit Poulain de Lumina, historien lyonnais, les négociants de Marseille avaient l'habitude de se rendre, au commencement du neuvième siècle, deux fois par an à Alexandrie pour s'approvisionner des marchandises précieuses du Levant,

cette coutume n'était plus qu'un souvenir. Comme industrie, Marseille n'en comptait pas d'autre que la construction de quelques buzes ou trirèmes sur les pentes de ce qui fut plus tard le plan Fourniguier et l'Arsenal. Quelques ateliers de voilure, quelques fours à biscuits pour la marine qui ne sont peut-être que des fours à boulangerie, trois ou quatre moulinages de chanvre au-dessus des bords vaseux de la Cannebière, quelques modestes ateliers d'orfèvrerie, quelques tanneries et quelques fabriques de coton sont les derniers vestiges survivants de ce que les ouvriers industrieux, tirés jadis du Maghreb, avaient établi deux siècles auparavant. De la brillante vie intellectuelle de Marseille d'autrefois, hélas! il ne reste pas un rhéteur pour en compter les fastes! Seuls, la pêche et l'agriculture restent à peu près indemnes de la générale déchéance.

Tout ce qui ne vit pas de la mer se répand chaque jour au dehors des limites étroites de la Cité Épiscopale pour cultiver la vigne, le blé et l'olivier. Le quartier Saint-Bazile et les coteaux de la Plaine Saint-Michel, à deux pas d'ici, produisant des vins renommés, et là, à la place où vous êtes assis, nos arrières grands-mères venaient s'approvisionner des seuls herbages que le torrentueux Jarret permet de cultiver dans le périmètre restreint de la très modeste Cité.

Comment cet état de gène presque voisin de la misère cessa-t-il tout d'un coup? Car, nous voyons, dès le début des croisades, c'est-à-dire moins de cent ans après, Marseille devenue riche et puissante, à même de transporter sur sa flotte des armées entières et de servir de banquier aux potentats et grands seigneurs du jour?

Mon Dieu, la chose est difficile à dire, en l'absence de textes précis, car les sociétés de statistique n'abondaient pas en ces temps-là. Pourtant je me permets de vous en donner une version inédite que,

d'après toutes mes recherches, je crois exacte et à laquelle j'ai voulu conserver la physionomie de l'époque, en groupant certains noms et certains faits qui, s'ils ne sont pas tous mathématiquement contemporains, n'en sont pas moins du reste fort exacts. (C'est un morceau d'histoire bien vivant, qui tient un peu, si vous le voulez, du cinématographe historique.)

Depuis Charlemagne et même bien avant lui, par suite de donnations successives, l'Abbaye de Saint-Victor avait grandement étendu ses domaines, mais on se ferait une fausse idée des temps si l'on venait à croire que ces domaines valussent grand'chose. La plupart étaient en friche ; peu de culture, point de drainage, point d'exhaussement sur les pentes pour retenir les eaux coulant torrentueuses des montagnes ; tout ce qui a été fait en ce sens dans la période gallo-romaine a presque complètement disparu ; la broussaille est partout, et là où se font quelques rares ensemencements, aux aguets se tiennent en permanence le rontier, le maraudeur, le pillard de récoltes. Le métier de propriétaire à cette époque n'a rien de séduisant, ni d'enviable ; il comporte même certaines charges dont ne veulent pas entendre parler bien des feudataires qui, pour cette cause, répudient les donations qu'on leur fait.

J'ai souvent entendu accuser les moines de bien des défauts ; de notre temps, surtout, on ne s'en fait pas faute ; mais je ne les ai jamais entendu traiter de gaspilleurs. S'ils avaient tenu notre tirelire nationale, il est à croire qu'elle ne chanterait pas faux comme elle commence à le faire, car tout finit par prospérer entre leurs mains. C'est ce qui arriva pour leurs nombreux domaines, dont quelques-uns s'étendaient alors jusqu'aux portes de Montpellier et de Saint-Giilles.

Saint-Victor travailla plus de 200 ans à les amender, rapportant les fruits de l'un sur l'autre, mais

vers l'an 1000, les revenus de ces domaines commencèrent à affluer à Marseille y cherchant un emploi. L'Abbaye en consacra une partie à sa réédification, qui fut achevée, en l'an 1040, par son abbé Saint-Isarn.

Quant au reste, il le plaça chez des banquiers italiens, alors en faveur auprès de la Cour Pontificale, pour le faire valoir tantôt à quart de fruit, tantôt à mi-fruit. Ces fruits ou intérêts reviennent à Marseille comptés en toutes sortes de monnaies ; millares besants sarrazins, sous et deniers melgoriens, marks d'esterlins, sols raimondains, onces de tarins de Pise, etc.

C'est pour avoir un compte exact de la valeur respective de ces monnaies auxquelles ils ne connaissent pas grand'chose, que les moines de Saint-Victor s'adressent à quelques honorables citoyens de Marseille, déjà en rapport avec l'Italie, et ceux-ci mis en goût par les profits qu'ils en retirent, s'établissent changeurs.

Levé dès l'aube, qu'il vente, neige ou fasse beau, Jean Cordier, l'ancêtre de ce changeur Virgille dont parle Augustin Fabre dans ses rues de Marseille, Jean Cordier se tient abrité sous un auvent, à ce coin de la Loge donnant sur la placette qui, plus tard agrandi, s'appellera la place Vivaux. Assis devant sa table, son registre ouvert, sa plume de roseau à l'oreille et la balance devant lui, il attend le client qui ne tarde pas à paraître. C'est d'abord le capitaine de *la Ganganelle*, de *la Sagette*, de *la Taride* ou de la barque à 20 rames, arrivé la veille de Gênes ou de Livourne, et qui vient changer sa monnaie mêlée contre des livres royaux coronats, avec lesquelles il compte acheter quelques barriques de vieux Saint-Bazile que lui ont commandé ses armateurs ; c'est le marchand qui se rend aux foires de Bar, de Provins ou de Troyes qui vient payer devant Cordier, au muletier dont les bêtes sont là toutes chargées de ses

draps, de son poivre, de ses peaux, le prix de son transport, avec défense expresse de mettre, en aucun cas, le bât de ses bêtes sur charrette, tellement les chemins sont chaotiques et désastreux pour la marchandise ; c'est le paysan assis sur les deux sacs de blé que porte son âne et qui se fait compter dans la balance de Cordier le prix de son apport par le maître du four ; c'est enfin le notaire qui vient vider sur sa tablette le long sac de cuir, devenu poisseux à l'usage, dont le contenu va désintéresser le vendeur du montant de son bien.

Le changeur devient indispensable ; il prise toute les monnaies et en fixe la valeur d'autant plus honnêtement que tous faux calcul de sa part ou toute accusation de les avoir un tantinet rognées peut être pour lui « un cas pendable ». Il se fait aider du reste et à peu de frais, car l'apprenti placé chez lui pour apprendre le métier sera habillé par le père, apportera pour sa nouriture annuellement 14 hémines de bon froment et paiera en outre à son patron 50 sous de monnaie mêlée pour les deux ans que comporte son apprentissage.

Le changeur devient ainsi le pivot de toutes les transactions et, si les clients sont nombreux, les profits s'accumulent. Alléché par cette odeur de gain qui monte en fumée odorante jusqu'à lui, le bourgeois grassouillet de la ville épiscopale descend à l'échoppe du changeur et lui apporte ses économies pour qu'il les fasse valoir, selon l'usage, tantôt à mi-fruit, tantôt à quart de fruit ; mais prudent comme le renard, il ne le fait qu'à une condition, c'est que la recette sera chaque soir scrupuleusement portée chez lui et qu'à chaque Saint-Michel, le capital et le fruit lui seront restitués.

L'argent commence donc à circuler, puisqu'il fait ainsi tous les soirs le trajet de la place Vivaux au sommet des Accoules, et pendant que la comptabilité du changeur se complique, son coffre regorge. Que

faire de tout cet argent, sinon le prêter à son tour à mi-fruit ou à quart de fruit pour le faire valoir sur toute autre opération.

C'est alors que prend corps la commande industrielle qui permet de restaurer les anciennes tanneries, d'en créer de nouvelles, de monter des fabriques de drap, de bambosine et même de papier coton et c'est peu après que vient au monde, ou tout au moins que rentre dans les mœurs, la commandite maritime qui, elle, apportait dans ses langes la fortune de Marseille.

Accoudé sur sa petite table, tout en classant et comptant la monnaie mêlée du capitaine revenu la veille d'Italie, Cordier s'amusait au babil incessant et aux propos pittoresques de l'homme de mer.

A son dire, les richesses coulaient à plein bord de l'autre côté de la rivière de Ponent.

Les Guidalloto Guidi à Pise, les Aldobrandini à Sienne, les Diostavita à Lucques, les Bonneguidi à Pistoie élevaient tous les jours de nouveaux palais; les Giustiniani de Gênes, à l'instar des Vénitiens, avaient muni leurs navires d'hommes d'armes, ce qui les faisait respecter des pirates et leur permettait de retourner chargés à couler bas des précieuses marchandises du Maghreb.

Il n'était pas jusqu'à ceux d'Amalfi, les tard venus dans cette course au Pactole, qui n'eussent reçu tout dernièrement un chargement du Maroc auquel Bentalas, seigneur de Ceuta, s'était intéressé lui-même et qui avait donné mille pour un de bénéfice à ses heureux propriétaires.

Les gros yeux de Cordier s'ouvraient démesurément au récit de ces merveilles et l'idée germait peu à peu dans sa tête d'armer lui aussi pour ces pays fortunés, lorsque se présentèrent un matin à son échoppe Jacques Taillefer, calfat; Guillaume Deodat, maître de Hache; André Bourguignon, fournisseur de bois, et Pons Jacques, chanvrier.

Ils venaient demander à Cordier de s'intéresser à la construction du navire le *Saint-Esprit* qu'ils avaient fait projet de mettre en chantier. Cordier promit de prendre deux parts, mais à la condition que le navire pût supporter assez de voilure pour traverser la Méditerranée en moins de trois mois et des engins nécessaires pour résister aux pirates. En effet, la longueur des voyages contre laquelle pestera plus tard Joinville, se trouvant à plusieurs levers de soleil de suite devant la même montagne d'Afrique, alors qu'il croyait avoir navigué sans trève : la longueur des voyages, dis-je, et la crainte du pirate étaient alors les deux plus grands obstacles au trafic méditerranéen.

Ils rendaient timide le marin et augmentaient tellement le prix de la marchandise, qu'elle demeurait invendable et perdait tout débouché.

Il fut alors convenu que le *Saint-Esprit* serait du port de 600 tonneaux, à 6 voiles et 3 ponts et que son arrière serait protégé par un château soutenu par de grosses charpentes, château dans lequel on logerait des hommes d'armes.

La propriété du navire fut divisée en 6 parts ou sizaines qui furent dédoublées plus tard en demi-sizaines à cause de la grande valeur qui s'attacha à ses flancs. Le grand sacristain de Saint-Victor, qu'il ne faudrait pas confondre avec un vulgaire bedeau, car c'était toujours alors un grand seigneur, et le prieur de l'Hôpital, se partagèrent même plus tard un demi-sizain dont le bénéfice dut être alors assez considérable, puisque nous les voyons, par la suite, principalement le prieur, s'intéresser dans une multitude de contrats de ce genre, surtout à l'époque des croisades qui vont suivre, et dans lesquelles il est pris comme affréteur habituel par quantité de hauts dignitaires de l'Eglise se rendant eux aussi en Terre Sainte à la suite des croisés ou croisés eux-mêmes, car ils portent l'épée

u besoin. Ce sont ceux-là dont
imer les traitements!
i les renseignements me
s, c'est que son timon
r et de 20 palmes de
2, coûta 35 livres
à Pizan de

eux à ce
mari-
s'en-
barque
se ou pillée
e.

uit et gréé, Pierre
eur du navire (ce sont
cargue de l'époque), com-
emprunte pour le payer 128
mêlée à Giraud Magnan (un aïeul
se contente comme intérêt d'un quart
cette somme à prochain et fortuné retour.
des hommes est du reste petite et les inscrits
ritimes de l'époque ne sont pas exigeants, si j'en crois l'engagement d'un certain Nicolas Melin, qui promet de servir tout le temps du voyage moyennant la nourriture et l'octroi au retour d'une robe de blanquet et d'un surtout de futaine. Pierre Francès engage en outre neuf hommes d'armes, dont je n'ai pu connaître les gages, et munit le château de dix paires d'écus et capellines, de sept arbalètes avec leurs carreaux, de sept armures de fer et de douze lances. Il passe enfin un contrat avec Pierre Excrivan pour la fabrication du biscuit nécessaire à la traversée. Celui-ci lui demande trois sous par jour de façon pour pétrir, fabriquer et cuire trois charges de farine. Huit passagers se présentèrent, on les loge dans le château. Leurs frais de nourriture et de service sont fixés à 38 sous raimondins, soit

80 francs environ, guère plus, comme on le voit, que le prix d'un passager de nos jours sur les Messageries, mais le bien-être y est moindre, car la place impartie à chaque voyageur est de 1^m 65 de long sur 0^m 65 de large, ou plutôt non, à la moitié de cette place seulement, attendu qu'on la divise la nuit venue entre deux passagers, qui y couchent, la tête de l'un contre les pieds de l'autre ; ce qui fera dire plus tard au bon Joinville, embarqué dans les mêmes conditions, que rien n'était tant suffoquant que les pieds du comte Pierre de Bretagne son camarade de lit.

Le *Saint-Esprit* commence son chargement le 15 mars, Pierre Francès se donna un mal inouï pour le compléter, Marseille comptait alors plusieurs négociants étrangers qui, tracassés dans leur pays natal par nombre de tyranneaux tyrannisant depuis la mort de Charlemagne étaient venus s'établir à Marseille, ville libre, et essayaient d'y vivre tant bien que mal. Sur les sollicitations de Francès, Guillaume Bouquier d'Aubagne charge quelques peaux qu'il apprêtait à la rue des Curtaiers dans une boutique qu'il louait à Jean Dutemple cinquante sous par an ; Bernard de Conques charge quelques fardes de drap, ainsi que Nobilis Imbertus, gros marchand établi à la rue des Consuls, et que nous retrouverons plus tard au nombre des juges de Commerce et des viguiers de la Cité.

Bernard Loubet, fils de Giraud de Figeac, apporte des objets et surtout des peignes en buis.

La colonie juive était alors nombreuse à Marseille. Enhardie par les défenses du *Saint-Esprit*, que Francès avait soin de dire formidables, elle se montre pleine d'entrain, seulement elle n'est pas riche... Elle empruntera. Le juif Bonafoux met en gage une ceinture, une tasse d'argent, un pennon de lance et un bouton d'ambre pour la somme de 13 livres 8 sous, avec laquelle il achète des bombazines de coton qu'il

charge sur le *Saint-Esprit* ; Bonnenfant, autre juif, consigne des chanvres de Bourgogne, Bonsignour, des serges en fil de Provins, Bonlarrons 400 quintaux de chair salée, Bonhomme des outres de vins de Ceyreste ; enfin, Bonfils, qui habitait sur le port la plus belle maison de Marseille qu'il louait à Jacques Roux 6 livres de royaux coronats soit environ 170 francs, Bonfils, dis-je, charge des objets de corail qui ne sont pas précisés, mais qui sont des parures très probablement.

Les juifs de cette époque, comme on le voit, sont tous bons. Peut-être cet adjectif qui précède invariablement leur nom est-il un euphémisme, mais je ne le crois pas, car tous ces noms se retrouvent jusqu'au milieu du XVI[me] siècle à la tête de commerces honnêtes et de très honorables maisons. Il n'y a que Bonjudas qui, à peine né, se perd sans laisser de traces. Le nom et la chose n'ont jamais pu s'acclimater sur notre sol, même de nos jours où tant de cultures pourtant sont devenues possibles.

Enfin, Pierre Francès vient annoncer, vers le 14 juin, à Cordier, que le navire a son plein chargement. Il était temps, car la date extrême du départ était fixée à fin juin ; on voulait arriver avant les jours souvent impétueux de l'automne. Cette prudente coutume se continuera jusque bien après le XIV[me] siècle, où l'on nolisait au printemps avant le 15 mars, mais jamais après Sainte-Magdeleine, qui tombe le 22 juillet.

Maintenant, il fallait choisir un capitaine ; la chose n'était pas facile comme de nos jours, car les connaissances nautiques étaient rares. En effet, plus d'un siècle après l'époque dont je parle, les Pizans, partant en croisade contre les Maures des Iles Baléares, attaqueront après une tempête la Catalogne, ne doutant pas un seul instant que ce ne fût l'île Mayorque.

Or, pour Cordier et ses associés, comme la ville

de Saint-Jean-d'Acres avait été prise pour but de l'expédition, leur choix flottait indécis entre Raymond Suffren, Brémond Rostan, Armand Gasc et Guillaume Azémar, tous marins de grande hardiesse, mais de petite expérience pour d'aussi longues traversées. Ce dernier pourtant fut choisi et, le 2 juillet, après avoir pris l' « à Dieu va » de ses armateurs, faisant ouvrir les voiles du *Saint-Esprit* à une légère brise venant de terre, il lui fit franchir les passes de Marseille et cingla bravement vers les côtes de l'Italie. Azémar, digne fondateur d'une famille nombreuse de braves marins et d'intègres négociants qui se sont perpétués jusqu'aux jours sinistres de 1793, et dont je trouve dans les archives du Tribunal de Commerce l'acte de décès du dernier rejeton, ainsi conçu et libellé :

« L'an 2 de la République Une et Indivisible, et
« le 17 Thermidor, J.-B. Azémar, de Gay et Azémar,
« a payé sa dette au glaive de la loi. »

La traversée du *Saint-Esprit*, son arrivée à Saint-Jean-d'Acre, la suspicion qu'elle éveille auprès des autorités, les contestations qu'elle amène, l'habileté avec laquelle Azémar les résout, son joyeux caractère, sa façon de faire qui frappe les Orientaux et lui attire leur sympathie, les bases qu'il jette des privilèges marseillais dont sont venus plus tard, comme les anneaux d'une même chaîne, les capitulations, seuls vestiges de notre ancienne grandeur, son retour, son chargement, les deux esclaves sarrazines Ali et Fatma qu'il ramène et qu'il vend l'une 8 livres, l'autre 7 livres 3 sous, les bénéfices enfin de l'expédition sont tout autant de choses qui m'entraîneraient trop loin du cadre étroit de ce petit essai pour vous les dire, mais ce que je veux ajouter, car c'est le but auquel principalement il tendait, c'est que le *Saint-Esprit*, sous l'oriflamme de son grand mât, ramenait quelque chose de plus précieux que l'or,

les épices, la soie, les aromates, les esclaves Ali et Fatma, il ramenait à Marseille le Commerce qui l'avait depuis si longtemps abandonné.

En revoyant ces plages où il avait grandi tout enfant, le Commerce se reprit à aimer notre ciel et nos flots ; il ne les a plus quittés depuis, malgré qu'il ait visité bien d'autres peuples et conquis même un nouveau monde. Il loge toujours malheureusement à côté de la politique qui se plaît à le lapider comme par le passé, quoique la grosseur et la qualité des pierres aient, depuis, grandement changé. Dieu fasse qu'une fois encore les mauvais procédés de cette peu recommandable personne ne le dégoûtent pas à tout jamais de Marseille et des Marseillais.

En écrivant ces vieilles choses dont le temps a tellement jauni les couleurs et fondu les contours, qu'on les devine plutôt qu'on ne les distingue, je me suis demandé souvent de quel intérêt elles pouvaient être pour la génération présente, ou quelle force elles pourraient apporter à celle de demain, et je me disais que ces vieilles choses sont les miettes de l'histoire nationale, miettes qui, comme celles du Petit Poucet, ce cadet de Cendrillon dont je vous parlais tantôt, peuvent servir à tracer et à retrouver peut-être, au besoin, le chemin de la maison.

Chemin de la maison que l'on revoit si volontiers après l'absence, que l'on retrouve toujours si beau malgré ses ornières, ses raidillons, ses ronces et ses éboulis ; où tout est prétexte à souvenir, une pierre, un arbre, un ruisseau, le troupeau que l'on croise, le chien qui aboie, l'oiseau qui traverse ; où le murmure du vent a quelque chose de tendre comme la voie d'une mère disparue, quelque chose de grave comme le suprême conseil que donna un

père mourant ; où le chaume qui le borde rappelle la maturité de l'âge, la prairie le vert des jeunes ans, le chêne tordu par l'orage les tempêtes de la vie ; où l'on se sent redevenir meilleur parce que l'on redevient soi-même ; où les peuples perdus sciemment par des pères criminels, retrouvent quelquefois l'espérance et souvent, avec elle, la grandeur! Chemin de la maison, qui va devenir la mienne, laissez-moi chercher sous vos arbres séculaires les membres de cette famille commerciale qui vinrent, comme moi, se reposer ici des spéculations et peut-être des dégoûts de la Fortune, en compagnie de ces fées bienfaisantes la littérature, la musique et les arts.

Mais, n'est-ce pas vous que je vois, Liquier, qui avez embelli votre carrière industrieuse par les chants d'une muse plus industrieuse encore ; vous, Roussier, qui avez tenu tête à la tourmente révolutionnaire et avez courageusement supporté toutes les amertumes des fonctions publiques ; et vous, Autran, qui, comme moi, avez été arbitre et tenu la balance égale entre les marchands ; et vous, Julliany, qui m'avez appris le peu que je sais de notre vieille Cité, et tant d'autres que j'oublie ou dont je ne reconnais plus la démarche et ne distingue pas les traits. Et pourtant, je distingue encore les vôtres, Adolphe Meyer, vous qui m'avez cédé la place que j'occupe, et qui, jusqu'à votre dernier jour. cheminant appuyé sur le bras de votre vieille servante la faisiez la confidente de vos élans juvéniles vers toutes les œuvres d'art ; Meyer, vous qui avez chanté la terre et le laboureur avec tant d'amour et de vérité, qui avez fait enfin l'éloge de Louis Méry, le frère de l'illustre, illustre lui-même, qui, vieillard aux portes du tombeau, me reçut tout enfant, je me le rappelle encore, à mes examens du baccalauréat. Ombres solitaires, vous toutes que je croise sur ce chemin, le mien désormais, joignez-vous à moi à

cette occasion, je vous en prie, et, m'accompagnant toutes ensemble vers cette maison qui fut la vôtre, dites aux vivants qui l'habitent encore : « Nous vous amenons un nouveau compagnon, accueillez-le comme un ami ; nous le connaissons, il vous aimera comme un frère...

RÉPONSE DE M. MICHEL CLERC

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Léon MAGNAN



MONSIEUR,

Ce serait se faire de notre Compagnie une idée bien fausse que de la croire composée uniquement de dilettantes, et, pour employer la langue du jour, de professionnels de la littérature, de la science et de l'art, dédaigneux de tout ce qui sent la vie active et des nécessités de tous les jours. En aucun temps, mais aujourd'hui moins que jamais, il ne nous a convenu de nous enfermer dans une tour d'ivoire et de regarder comme indigne de notre attention ce qui fait la vie même de notre cité, le commerce et l'industrie. On n'a, pour s'en assurer, qu'à jeter les yeux, comme vous l'avez fait, sur la liste déjà longue des hommes qui, depuis bientôt deux cents ans, et avec les titres les plus divers, ont fait partie de l'Académie. Vous avez pu le constater, Monsieur, il y a là une véritable tradition, à laquelle nous tenons beaucoup, et que nous vous sommes vraiment reconnaissants de vouloir bien nous aider à continuer.

S'il est, parmi toutes les idées dites reçues, c'est-à-dire qui courent le monde sans que personne songe à les examiner d'un peu près au passage, s'il en est une dont l'inexactitude saute aux yeux de quiconque a les notions les plus élémentaires d'histoire, c'est celle d'une prétendue antinomie entre le commerce et l'industrie d'une part, et les choses de l'esprit d'autre part, entre les cités mercantiles et les cités intellectuelles, pour employer le solécisme à la mode. Je désirerais, moi professeur, et déjà vieux professeur d'histoire, que l'on me citât, à l'appui de cette allégation, quelques faits positifs, car j'ai le malheur de faire peu de cas des théories qui ne sont point appuyés sur des faits. Or, à bien chercher, je ne trouve guère que Carthage qui ait été une grande ville de commerce peu soucieuse de lettres et d'art. Et encore, je me hâte de l'ajouter, n'en sommes-nous point très sûrs, attendu que la véritable Carthage, celle que détruisirent les Romains, commence seulement à nous révéler ses secrets : et nous découvrons, avec une certaine surprise, que cette capitale du monde phénicien finissant, si elle a fait preuve, en art, d'une médiocre originalité, a du moins fort goûté les arts des peuples mieux doués qu'elle-même, et à aimé à se parer d'un luxe qui, pour être en grande partie d'emprunt, n'en révèle pas moins des goûts très raffinés.

Si maintenant nous passons rapidement en revue les autres grands centres commerciaux de l'antiquité, du moyen-âge et des temps modernes, nous ne voyons aucun exemple de ce prétendu antagonisme entre la civilisation matérielle et la culture intellectuelle. Athènes n'a pas été seulement un grand centre politique : ç'a été, pendant plusieurs siècles, le grand marché de l'Europe orientale, et c'est alors que s'y est épanouie cette admirable floraison de toutes les sciences et de tous les arts. Athénes dépossédée de son commerce au profit d'Alexandrie, c'est

Alexandrie qui devient la reine du monde intelligent. Et il n'en a pas été autrement, au moyen-âge, pour les grandes villes commerçantes de la Flandre, ni pour celles de l'Italie. Qu'ont donc été Pise, Florence, Gênes, Venise, sinon des villes de commerce et d'industrie ? Et qu'ont été ces amateurs et protecteurs si éclairés des lettres et des arts, les Médicis, les Strozzi, les Ruccellai et tant d'autres, sinon des marchands enrichis ? La première grande école de peinture flamande, celle des Van Eyck, naît à Bruges, au temps où Bruges est la métropole commerciale de la Flandre. Puis, pour des raisons que l'histoire générale de l'Europe explique surabondamment, le centre commercial dans ces régions venant à se déplacer, et Anvers remplaçant Bruges, l'école de Bruges dépérit peu à peu et meurt, tandis qu'à Anvers se lève une école nouvelle, celle qui aboutira à Rubens.

La raison de ce fait historique, elle est tellement simple que vraiment on éprouve quelque honte, je ne dirai pas à paraître la découvrir, mais seulement à l'énoncer : c'est que les sciences, les lettres et les arts ont besoin, pour se développer, d'un certain degré de prospérité matérielle ; qu'il y faut un certain loisir et une certaine facilité de la vie ; en un mot, que la condition préalable et nécessaire du développement intellectuel d'une nation est la richesse. Et, j'ajouterais volontiers, une richesse d'un genre particulier. Il ne semble pas, en effet, que celle qui provient des travaux agricoles, richesse disséminée de sa nature et non concentrée, arrive à produire cette sorte de fermentation qui, dans les grandes capitales, donne naissance à cette fleur exquise de la civilisation. Disons-le hautement : le commerce, tel que vous nous l'avez si bien défini, Monsieur, le commerce et l'industrie seuls arrivent à créer des centres complets, où toutes les facultés, toutes les activités de l'esprit humain peuvent jouer à leur aise et parvenir à leur complet épanouissement.

Vous voyez bien, Monsieur, que n'eussiez-vous eu à nous apporter que ce titre, de bon et vaillant commerçant, il eût été à lui seul pour nous un titre très appréciable. Mais vous en avez d'autres : parmi tous ces commerçants, vos pairs, vous avez été jugé digne de servir d'arbitre suprême et de présider aux décisions de cette justice qui mérite d'être la plus respectée de toutes, parce qu'elle en est la plus désintéressée. C'est là, Monsieur, un titre enviable, qui, très justement, reste attaché à la personne même quand les fonctions ont pris fin, conférant ainsi à ceux qui ont l'honneur d'en être revêtus une sorte de noblesse personnelle, la seule devant laquelle s'incline volontiers notre démocratie.

D'ailleurs, ce n'est pas seulement pour les justiciables que votre présidence aura été une bonne fortune : le monde des lettres aussi doit s'en réjouir, puisqu'elle nous aura valu l'histoire de ce corps considérable qu'a été le Tribunal de Commerce de Marseille, depuis le moment où l'on peut saisir les traces de sa bienfaisante activité jusqu'à nos jours. Cette histoire, que nous attendons avec une légitime impatience, nul mieux que vous n'était désigné pour l'écrire, et nous savons déjà de quel tour alerte et de quelle bonne humeur souriante vous savez revêtir les recherches les plus sérieuses et à première vue les plus arides. Tous ceux qui viennent de vous entendre savent, Monsieur, à supposer qu'ils ne le sussent pas déjà, que chez vous ni le magistrat, ni l'historien, n'ont fait tort à l'homme d'esprit : c'est une bonne fortune dont je me permets de féliciter notre Compagnie, appelée entre tous à en recueillir le bénéfice.

Vous allez occuper chez nous, Monsieur, la place laissée vide par un homme que j'ai malheureusement trop peu connu pour pouvoir parler de lui comme il conviendrait. Depuis longtemps déjà, lorsque l'Académie m'a fait l'honneur de m'appeler

à elle, Adolphe Meyer, en proie à de cruelles infirmités qu'il supportait avec une rare force d'âme, ne pouvait plus paraître à nos séances. Et peu à peu, ses contemporains disparaissant les uns après les autres, le silence s'était fait autour de lui. Son souvenir pourtant mérite de vivre parmi nous, et quand vous feuilletterez la collection de nos Mémoires, vous y verrez, non peut-être sans quelque surprise, de quelle variété d'aptitudes a fait preuve votre prédécesseur. Le même homme qui employait ses loisirs à écrire de fort aimables pièces de vers, d'une forme élégante et châtiée, nous a laissé un volume plein de recherches savantes sur le golfe de Marseille, étudié dans sa géologie, son hydrographie et son histoire naturelle. Ses *Promenades sur le chemin de fer de Marseille à Toulon* (que l'on venait alors d'achever) fourmillent de renseignements précis, et, en même temps, de détails pittoresques. Tout cela est de l'érudition de bon aloi, de première main, dénotant un esprit fort sagace. Et en même temps Meyer se livrait, avec passion, à la critique d'art. Pendant de longues années, il a fait paraître dans la *Gazette du Midi* des articles où il appréciait et discutait les œuvres d'art nouvelles avec une incontestable compétence, et aussi avec cette qualité si rare et la plus précieuse de toutes, une parfaite impartialité.

C'est vers des recherches d'un autre ordre que s'est portée naturellement votre attention, et elles n'offrent pas pour nous un intérêt moindre.

Vous venez de nous retracer, Monsieur, du Commerce de Marseille au moyen-âge, le tableau le plus pittoresque en même temps que le plus véridique. Et vous avez terminé par un souhait auquel tous nous nous associons avec d'autant plus d'ardeur qu'il ne nous échappe point que le commerce et la pros-

périté de Marseille, c'est une bonne part du commerce et de la prospérité de la France. Vous paraissez, Monsieur, avoir foi dans l'avenir, et vous faites bien, car rien autant que le manque de confiance en soi et en les autres n'est de nature à paralyser l'action. Mais je suis bien sûr que vous ne vous dissimulez pourtant aucune des inquiétudes, aucun des dangers de l'heure présente; que vous connaissez. et bien mieux que moi-même, ces nouveaux ennemis qui menacent notre commerce, ennemis qui, pour être moins brutaux que les légionnaires de Jules César, n'en sont guère moins malfaisants. Ces ennemis, ils tiennent tous dans un mot, un long et vilain mot, un de ces mots dont la terminaison en *isme* fait comprendre immédiatement à elle seule que l'on est en présence d'un fléau : le *protectionnisme* enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

En vérité, notre vingtième siècle commençant paraitra à nos descendants un temps bien singulier. Partout l'on ne parle que d'expansion commerciale, que de facilités à donner au commerce et à l'industrie. Il semble qu'il n'y ait plus de barrières entre les peuples : chemins de fer, canaux, fluviaux et maritimes, sillonnent toute la planète, et des navires monstres, dévorant l'espace, apportent en quelques jours aux peuples les plus lointains les produits de notre industrie. Seulement, quand ces navires arrivent, les ports se ferment, et une barrière plus infranchissable que la grande muraille de la Chine se dresse devant eux. On ne va pas cependant jusqu'à empêcher tout débarquement : non, pas encore; mais on met à la vente de tout objet de telles conditions, que le vendeur découragé se dit qu'il aurait beaucoup mieux fait d'épargner son temps et sa peine, et de rester chez lui. Il semble que partout circule un nouveau mot d'ordre. *Vendons-nous les uns aux autres le moins possible et le plus cher possible* : voilà l'Evangile des temps nouveaux, celui qui

rallie dans une touchante unanimité les politiciens les plus irréconciliables et les nations les plus opposées. Car il ne s'agit point, comme on pourrait le croire, de peuples arriérés, ni de jeunes nations sans expérience. Sans parler de la féodale et militaire Allemagne, c'est la France républicaine qui est en tête du mouvement; et voici que la vieille et libérale Angleterre, l'Angleterre de Canning et de Cobden, se met à son tour de la partie, et renonce à toutes les traditions qui ont fait si longtemps sa force et sa gloire.

Cela n'empêche pas, d'ailleurs, les mêmes nations de proclamer bien haut leur profond attachement, leur amour pour ceux qui peinent et qui souffrent..., et qui paient : jamais on ne leur a autant prodigué les bonnes paroles; seulement, peut-être que le moindre grain de mil, à bon marché, ferait bien mieux leur affaire.

Tout indique, malheureusement, que nous n'avons point affaire à un mal passager : c'est à une véritable épidémie que le monde moderne paraît en proie, épidémie autrement redoutable pour nous que cette peste problématique dont nous avaient si généreusement dotés, il y a quelques mois, des gens à imagination vive, quoique habitant loin des bords du Rhône. Et si peste il y avait, encore avions-nous un recours en la science de nos médecins et en leurs ingénieux remèdes. Mais, pour le fléau que je dénonce, nous n'entrevoyons nul remède, nul obstacle à la contagion, et, comme le dit Molière, ou à peu près :

Tous les sérums du monde ici ne feraient rien.

Devrons-nous envisager un jour des perspectives plus graves et plus tristes encore ? S'il est un mot que tous se plaisent à répéter, c'est le mot sacré de Paix. Non seulement les chancelleries affirment à

l'envi leur intention, leur volonté de la maintenir ; non seulement tous les parlements du monde proclament, eux aussi, leur désir, leur amour de la concorde, de l'entente cordiale entre les peuples. Mais, même, il semble que l'on ait été un moment sur le point de passer des paroles aux actes, et des intentions aux réalités. Comme suite à ce qui avait paru d'abord n'être qu'une rêverie de quelques esprits généreux, les maîtres du monde avaient consenti à la création de ce tribunal d'arbitrage, qui a dû faire tressaillir de joie, dans leur tombe, le bon abbé de Saint-Pierre et tous les philosophes ses contemporains. Et voici que quelques mois après, dans le lointain Orient, le canon fait de nouveau retentir sa voix lugubre, donnant ainsi un cruel démenti à ceux qui avaient espéré à bref délai une humanité, sinon meilleure, du moins plus sage. Devant ces désolantes perspectives, si le lettré et le savant sont tentés de se retirer simplement, en se voilant la face, dans les *templa serena* dont parle le poète, il n'en saurait pourtant être de même de ceux qui, comme vous, Monsieur, sont tenus de prêcher l'action. Nous savons avec quelle énergie et quelle persévérance le font nos grands corps élus, la Chambre et le Tribunal de Commerce ; et ils se montrent bien, en cela, l'organe et les représentants fidèles de notre Cité, qui ne leur marchande ni son approbation, ni sa reconnaissance. Vous qui, mieux que personne, Monsieur, connaissez les vicissitudes par lesquelles a passé notre commerce depuis tant de siècles, qui savez qu'aux temps les plus désespérés ont succédé des périodes de splendeur, et qui savez aussi au prix de quel labeur obstiné nos ancêtres se sont, à chaque fois, relevés des désastres passés, vous avez le droit, comme le devoir, de nous dire qu'il faut espérer dans l'avenir.

Et en fait, Dieu merci, les circonstances ne sont pas telles qu'il y ait lieu de désespérer, et, pour me

servir d'une expression un peu familière, mais si expressive, Marseille, depuis 2.500 ans, en a vu bien d'autres. Nous avons simplement à lutter, d'une part, contre des concurrents tous les jours plus nombreux et mieux outillés, et aussi contre ceux de nos concitoyens qui veulent sans doute notre bien, mais à leur manière, que nous ne croyons pas la bonne. Sans aller jusqu'à répéter la fameuse prière : *Mon Dieu, gardez-moi de mes amis, je me charge de mes ennemis*, il est permis de demander que l'opinion publique, mieux éclairée, arrive à apprécier d'une façon plus exacte les services que rendent au pays ses ports de mer, et quel contre-coup néfaste aurait leur décadence sur la prospérité nationale.

Vous nous entretiendrez, à l'occasion, Monsieur, dans nos réunions où l'on aime à s'entretenir un peu de tout, vous nous entretiendrez de toutes ces questions, et de bien d'autres encore. Et nous vous serons très reconnaissants de tout ce que vous nous apprendrez, et nous nous féliciterons, à chaque fois, de vous avoir ouvert, toutes grandes, les portes de notre Compagnie.

Séance publique du 7 Juin 1896 (1)

ALLOCUTION DE M. STEPHAN

A L'OCCASION

du Soixantenaire de M. Philippe MATHERON

Monsieur Matheron,

Cette séance, dont l'éclat est rehaussé par le concours de tant d'amis, par la présence de l'élite de nos concitoyens et à laquelle participent aussi, par le cœur, de nombreux savants de tous les pays,

(1) Par suite d'une omission regrettable autant qu'inexpliquée, les Mémoires de l'Académie ne contiennent pas les trois discours prononcés dans cette séance mémorable, où fut officiellement reçu M. Théodore Thurner, membre de la classe des Beaux-Arts.

Il était de toute nécessité de combler cette lacune.

Nos Mémoires et nos procès-verbaux sont la manifestation de notre vie académique ; ils sont aussi la source principale où devront puiser ceux des nôtres qui auront à continuer l'œuvre des Lautard, des abbé Dassy, des Ch. Vincens, pour compléter un jour l'histoire de notre Académie et son ordre de succession.

Nous devions à notre vénéré Doyen, M. Philippe Matheron, à qui l'Académie offrit dans cette journée du 7 juin 1896, une mé-

laissera un souvenir impérissable dans notre histoire académique et j'ose même dire dans celle de la Cité, car nous y célébrons le soixantième anniversaire de votre année dans notre Compagnie, où vous fûtes élu le 26 mars 1836.

Vos confrères ont voulu fixer cette date, mémorable pour eux, sur une médaille d'or, que je vais avoir l'honneur de vous remettre, comme une marque de l'estime affectueuse que nous professons pour votre personne et de l'admiration que nous inspire la suite ininterrompue de vos nombreux travaux.

Que de choses en effet n'avez-vous pas accomplies, soit dans le domaine de l'industrie, soit dans celui de la science pure, durant cette longue carrière académique, dont l'étendue a été si rarement dépassée ou même atteinte depuis Fontenelle !

L'énumération seule de vos travaux de géologie dépasserait les bornes que je suis forcé de m'assigner.

Tout jeune encore, votre goût pour cette science, naissante alors, se manifeste d'une manière impérieuse : sac au dos, le marteau à la main, vous parcourez toute la Provence, étudiant les divers terrains, la disposition stratigraphique des couches, visitant mines, carrières, tunnels, tranchées, les moindres excavations et recueillant tous les fossiles, que vous

daille d'or pour fêter le soixantième anniversaire de son élection, — à M. Théodore Thurner, l'éminent professeur, le compositeur savant et délicat, qui nous fit entendre une de ses meilleures productions après nous avoir charmés par son remarquable discours de réception sur « la Critique musicale », — à M. Stéphan, Directeur en exercice, qui complimenta notre Doyen et répondit au récipiendaire, — à nous-mêmes enfin, nous devions de réparer cet oubli.

Voilà qui est fait.

Ces trois discours prendraient place utilement après la page 40 du volume de nos Mémoires, années 1896-1899.

(Note du Secrétariat).

rencontrez, pour les examiner avec une sagacité merveilleuse. Ces investigations passionnées font bien vite de vous un maître incontesté.

Vous poursuivez vos études dans tout le midi de la France, dans l'ouest jusqu'à Noirmoutier, dans le bassin de Paris, dans celui du Rhin ; mais c'est surtout au Sud-Est que vous vous attachez ; c'est surtout à la Provence que se rapporte le plus grand nombre de vos travaux, et vous donnez en particulier, de cette région, deux cartes, l'une topographique, l'autre géologique, qui sont classiques depuis longtemps.

De même que tous les travaux de géodésie, qui pourront être entrepris plus tard, dans ce pays, devront se rattacher à ceux que le baron de Zacchi a exécutés sur le territoire de Marseille et qu'il a exposés dans son beau traité « De l'attraction des montagnes », de même tout géologue, qui voudra travailler sur notre contrée, devra préalablement s'initier à vos recherches fondamentales. Aussi, lorsque l'Institut vous appelait dans son sein, comme membre correspondant, un de vos nouveaux confrères vous donnait-il, avec beaucoup de justesse, le titre de « père de la géologie provençale ».

L'étendue de votre œuvre scientifique paraît véritablement surprenante si l'on songe, mon cher Doyen, aux nombreuses occupations que vous aviez à mener de front avec vos études de science pure, à l'importance des vastes entreprises qu'il vous fallut diriger durant de longues années, en y déployant des qualités d'administrateur et d'ingénieur hors ligne, aux projets de gigantesques travaux que vous trouviez le temps d'élaborer.

L'âge n'a point affaibli votre ardeur ; votre activité est demeurée telle que, pour vous en complimenter, on est contraint de rejeter les termes habituels ; celui de verte vieillesse, malgré l'épithète qui s'y trouve, serait impropre. J'aime mieux dire que votre matu-

rité, dans son admirable persistance, nous promet un ouvrage magistral où vos travaux seront exposés, dans leur ensemble, avec l'ampleur qui convient à leur importance.

Vous aurez la satisfaction, je n'en puis douter, d'ériger ce monument qui mettra le sceau à votre gloire scientifique et qui, mieux encore que notre modeste présent, assurera la perpétuité de votre nom.



Séance publique du 7 juin 1896

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Théodore THURNER

ÉLU DANS LA CLASSE DES BEAUX-ARTS

MESSIEURS,

Laissez-moi, tout d'abord, vous remercier du grand honneur que vous voulez bien me faire en me recevant au milieu de vous comme membre de l'Académie de Marseille. Vous avez eu la bonté de me donner, il y a quelques années, une première marque des plus flatteuses pour moi de votre bienveillante et précieuse sympathie en m'accordant le prix Beaujour. Combien je dois m'estimer fier aujourd'hui de voir que mon modeste mérite artistique a pu attirer votre attention au point de me valoir un honneur plus grand encore : celui d'entrer dans votre compagnie !

Les sciences, les lettres, les beaux-arts, y comptent des représentants si remarquables et qui la font briller d'un si grand, d'un si vif éclat, que vous me

permettrez bien, j'espère, Messieurs, d'éprouver en ce moment un légitime sentiment d'orgueil d'être autorisé par vous à pénétrer dans ce rayonnement.

Je dois remercier tout particulièrement M. Ch. Vincens de vouloir bien, en passant dans la classe des Lettres, me céder sa place dans la classe des Beaux-Arts.

Une grande pureté de goût, une haute compétence dans les questions artistiques, unies à une valeur littéraire des plus appréciées, permettent à M. Ch. Vincens d'occuper l'une ou l'autre de ces deux places avec une égale autorité, une égale distinction.

Je suis heureux de trouver ici l'occasion de rendre publiquement hommage à son individualité si sympathique, une de celles qui sont placées le plus en relief dans notre monde artistique et intellectuel marseillais.

De toutes les qualités qui font de M. Ch. Vincens un des membres les plus distingués de l'Académie de Marseille, je lui envie actuellement celle surtout qui me permettrait de formuler ici ma pensée dans un langage digne de l'auditoire d'élite qui veut bien me prêter sa bienveillante attention.

N'attendez pas de moi, Messieurs, ce que l'on appelle un discours académique : vous seriez déçus. Toutefois, en ma qualité de nouveau récipiendaire, et désireux de me conformer au règlement de votre Compagnie, j'aurai l'honneur de vous adresser quelques paroles que je vous demande la permission de maintenir dans les limites d'une simple causerie.

Que le chroniqueur musical qui signe ses articles Karl Cisvenn veuille bien m'excuser d'aborder un sujet qu'il traiterait, lui, avec une hauteur de vues à laquelle je ne me flatte pas de pouvoir atteindre. Mais vous me comprendrez aisément, Messieurs, ainsi que M. Karl Cisvenn, qui m'a toujours soutenu dans la voie nouvelle que je m'étais tracée à Mar-

seille, quand, obéissant à la loi du progrès, j'ai été de ceux qui ont tâché, il y a trente ans déjà, de faire accepter par le grand public un idéal artistique supérieur à celui de l'époque, et cela malgré l'indifférence des uns et la critique des autres.

La critique est aisée, Messieurs, on l'a dit il y a longtemps ; on a même ajouté que l'art est difficile. Pour moi, cependant, je pense que la critique d'art (j'entends la critique sérieuse) est aussi difficile, ou presque aussi difficile que l'art lui-même, en ce sens, qu'il faut, tout en conservant une certaine note personnelle dans ses appréciations, ne pas toujours voir de ses propres yeux, ni écouter de ses propres oreilles, ni, enfin, porter un jugement avec son seul jugement à soi, sous peine de faire bien souvent fausse route.

Le chroniqueur musical d'un des plus grands journaux parisiens, après la première audition au Conservatoire de Paris de la fameuse 9me symphonie de Beethoven, a écrit cette phrase stupéfiante : « Nous ne comprenons pas que l'aberration humaine aille jusque là ! »

J'ai la conviction que si cet aristarque de la musique pouvait revenir en ce monde, il modifierait singulièrement son jugement un peu hâtif sur l'un des plus grands chefs-d'œuvre de Beethoven.

Si la précipitation de notre jugement, en pareille matière, est une lourde faute, la manie, d'autre part, qui affecte le caractère de la mode, est un ridicule.

Aujourd'hui, c'est Wagner qu'on élève sur le pavois. J'en suis ravi.

Certes ce grand génie a trouvé, en musique, des procédés nouveaux, des formules qui s'éloignent de plus en plus de celles qui ont été pratiquées avant lui ; mais peut-on s'empêcher de sourire, en présence de certains enthousiasmes, de certaines pâmoisons, visant à l'effet d'un dilettantisme éclairé, raffiné,

permettrez bien, j'espère, Messieurs,
ce moment un légitime sentiment
autorisé par vous à pénétrer dans

Je dois remercier tout parti
Vincens de vouloir bien, en p
des Lettres, me céder sa pla
Beaux-Arts.

Une grande pureté de
tence dans les question
valeur littéraire des pl
M. Ch. Vincens d'occ
deux places avec une
tinction.

Je suis heureux
publiquement ho
pathique, une d
relief dans no
marseillais.

De toutes
un des mer
de Marsei' ...querait
qui me r
un lang
me pré ... d'une épigramme à

N'a ... été de « trios » qui fut
app ... a quelque trente ans, par
To ... e et celui qui a l'honneur de
et ... vant vous en ce moment.
C ... vait eu l'audace de s'engager dans
...n qualifiait alors de révolutionnaire ;
...en Allemagne on nomme les Philistins
...aient lui pardonner de faire figurer de temps
...nps sur ses programmes, des œuvres, d'ailleurs
...s remarquables, d'auteurs peu connus à cette
...poque, et parmi lesquelles je dois citer les trios
et sonates pour pianos et violon d'un nommé
Schumann.

Les temps sont bien changés !

n, universellement connu
sser déjà un tant soit peu
raffinés dont je par-
encore passé de
sohn ; mais il est
a probablement

vent, dans
visme et
t une
ilo-

s eux-
e néfaste
eethoven, en
u dire : *Schwei-*
raduire). Et, à une
ous, ce mot également
Mozart, n'est-il pas sorti
e de Bayreuth, à propos de
oc du Raphaël de la musique,
a musique) ?

nt que la postérité, qui est l'agglomé-
minorités intelligentes, dégagées de toute
, a su placer chacun de ces grands hommes
on piédestal. Elle n'a jamais confondu l'art avec
hweinerei, et elle ne saurait davantage admettre que le génie de celui que l'on a appelé le « Divin Mozart » puisse être caractérisé par ce mot méprisant : *Tafelmusik* !

Ne soyons donc jamais exclusifs dans nos appréciations sur une œuvre d'art, que cette œuvre nous déplaise ou nous charme ; mais sachons admirer le beau partout où il se présente, sans nous disputer au sujet de l'école, de l'époque et des procédés employés.

quintessencié, à la seule audition d'une série de dissonances qui secoue violemment l'oreille, ou d'une phrase qui sort dix fois du ton dans l'espace de quelques mesures ? N'est-ce pas, là, confondre dans notre Ecole moderne, et même, selon moi, d'une façon assez peu intelligente, la forme, l'enveloppe particulière, et d'ailleurs très caractéristique, d'une belle inspiration avec cette inspiration elle-même ?

Il y a une différence, Dieu merci, entre la forme qui n'est que la forme, et l'idée qui est l'inspiration. L'une suit les bizarres évolutions de la mode ; l'autre ne subit aucune mode parce qu'elle est et qu'elle restera toujours la merveilleuse étincelle d'en haut.

Je suis un des plus grands admirateurs de Wagner, et j'ose dire que je suis un de ses admirateurs de la veille. Je me suis trouvé un jour au Théâtre des Nations, à Marseille, parmi les rares musiciens qui applaudissaient un fragment d'une de ses œuvres au moment où la salle, presque tout entière, s'était levée pour la conspuer. Aujourd'hui, dans cette même salle, un anti-wagnérien risquerait fort d'être regardé de travers.

Affaire de mode !

Autre fait. On a décoché plus d'une épigramme à l'adresse de la première société de « trios » qui fut fondée à Marseille, il y a quelque trente ans, par MM. Graff, Tolbecque et celui qui a l'honneur de porter la parole devant vous en ce moment.

Cette société avait eu l'audace de s'engager dans une voie qu'on qualifiait alors de révolutionnaire ; et ceux qu'en Allemagne on nomme les Philistins ne pouvaient lui pardonner de faire figurer de temps en temps sur ses programmes, des œuvres, d'ailleurs très remarquables, d'auteurs peu connus à cette époque, et parmi lesquelles je dois citer les trios et sonates pour pianos et violon d'un nommé Schumann.

Les temps sont bien changés !

Aujourd'hui Schumann, universellement connu et admiré, commence à baisser déjà un tant soit peu dans l'estime de ces dilettanti raffinés dont je parlais tantôt. Schumann n'est pas encore passé de mode, comme ce pauvre Mendelssohn ; mais il est permis de croire que cela ne tardera probablement pas.

Cet état d'âme particulier se traduit souvent, dans la critique musicale, sous forme d'exclusivisme et conduit rapidement au fanatisme, qui est une passion. Or la passion, qu'il s'agisse d'art, de philosophie, de politique, de sociologie, est aveugle.

Vous serez d'avis avec moi, Messieurs, que c'est là un guide détestable.

Faut-il rappeler que les plus grands génies eux-mêmes ont parfois subi l'influence de ce néfaste esprit d'exclusivisme ? C'est ainsi que Beethoven, en parlant de la musique de Weber a pu dire : *Schweinerei* ! (permettez-moi de ne pas traduire). Et, à une époque plus rapprochée de nous, ce mot également si injuste, à l'adresse de Mozart, n'est-il pas sorti de la bouche du maître de Bayreuth, à propos de l'œuvre prise en bloc du Raphaël de la musique, *Tafelmusik* (boîte à musique) ?

Heureusement que la postérité, qui est l'agglomération des minorités intelligentes, dégagées de toute passion, a su placer chacun de ces grands hommes sur son piédestal. Elle n'a jamais confondu l'art avec *Schweinerei*, et elle ne saurait davantage admettre que le génie de celui que l'on a appelé le « Divin Mozart » puisse être caractérisé par ce mot méprisant : *Tafelmusik* !

Ne soyons donc jamais exclusifs dans nos appréciations sur une œuvre d'art, que cette œuvre nous déplaise ou nous charme ; mais sachons admirer le beau partout où il se présente, sans nous disputer au sujet de l'école, de l'époque et des procédés employés.

Gardons-nous surtout d'y associer une question de mode.

Oh ! les caprices de la mode !

Ne sont-ils pas absurdes ; soit qu'ils nous rendent indifférents et même injustes envers telle ou telle gloire du passé, soit qu'il nous portent à dédaigner, ou même à siffler aujourd'hui ce que nous applaudirons avec enthousiasme demain !

J'imagine qu'il doit être humiliant pour l'ombre des grands pionniers de l'art de voir s'enrôler, sous la bannière qu'on déploie en leur nom, certains esprits plus ou moins frivoles, par l'unique raison que la mode, tout à coup, l'ordonne ainsi.

Sans être l'esclave de la mode, on peut aimer à entreprendre des voyages lointains dans le vaste monde artistique, pénétrer avec ravissement dans des contrées nouvelles, inexplorées, enfler ses poumons de l'air qu'on respire sur d'autres cimes ; et, pour ma part, lorsque s'offrira à moi un guide audacieux, comme Wagner, par exemple, disposé à me conduire, par des chemins connus de lui seul, jusqu'au sommet de quelque merveilleux *Gaorisankar* artistique, je le suivrai, sans redouter ni peines, ni fatigues.

Mais je déclare que du haut de cette montagne sublime, eût-elle pour couronnement le gigantesque et féerique palais du dieu Wotan, je saluerai encore dans le lointain, avec une respectueuse admiration, les maîtres d'autrefois : les Jean-Sébastien Bach, les Haydn, les Mozart, les Beethoven, les Weber, et combien tant d'autres ; tous ces Titans formidables dont la haute stature émergera toujours glorieuse du fond de l'horizon !

RÉPONSE DE M. STEPHAN

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Théodore THURNER



MONSIEUR,

« Qui pourrait parler froidement de la musique ? « Aucun art, pas même la poésie, n'enveloppe, ne « subjugue les âmes comme cet art tout puissant qui « mérita, chez les Grecs, de donner son nom au « monde entier de l'intelligence, aux neuf déesses de « l'esprit. Si ce mot de charme qui, sous sa forme « latine *carmen*, a voulu dire vers et mélodie pour « signifier ensuite influence irrésistible et magique, « peut désigner autre chose qu'une action divine et « s'appliquer aux œuvres de l'homme, c'est le vrai « nom de la musique. » Tel est, Monsieur, le début d'un livre qui a pour titre *Contre la Musique*. Et plus loin l'auteur ajoute :

« Qu'elle enchaîne les fureurs, qu'elle s'associe à « nos douleurs pour les amortir, à nos joies pour les « raviver, la musique offre toujours ce caractère, que

« ne possèdent point les autres arts, d'être une puis-
« sance irrésistible avec laquelle on ne discute pas,
« sur qui le raisonnement n'a pas de prise et qui n'a
« pas de prise sur la raison. On la subit, on lui cède
« jusqu'au bout, ou on la brave, comme les compa-
« gnons d'Ulysse, en se bouchant les oreilles. On ne
« saurait la juger librement; dès qu'on l'écoute, elle
« nous dompte, elle nous asservit, elle s'empare de
« nos organes malgré toutes les objections de notre
« pensée. Le seul usage qu'on puisse faire de sa liberté
« en face de cette sirène, c'est de la fuir avant de l'en-
» tendre. A moins d'être attaché au mât du navire,
« comme le fils de Laerte, par les liens d'une sagesse
« surhumaine et d'une volonté de fer, on descend et
« l'on se prosterne, et, dès qu'elle nous a touchés, on
« lui appartient. Rien en ce monde, de ce qui est
« œuvre d'homme, n'a sur le cœur cette inéluctable
« influence de la musique, aucune beauté ne séduit et
« ne captive à ce point les âmes les plus viriles, hor-
« mis ce charme indéfinissable, cette beauté d'imma-
« térielle essence que Dieu a répandus sur le visage
« de la femme et sur la face immense de la nature ».

Voilà, Monsieur, comment s'exprime le charmant poète qui s'efforce, à son corps défendant, d'écrire un réquisitoire contre la musique. Quels termes devraient donc employer, pour l'exalter, ses partisans les plus enthousiastes!

Aussi n'est-ce point sans quelques embarras que je prononce le nom de cet art sublime, qui ne compte dans notre Compagnie que des admirateurs, qui y a toujours été représenté avec une rare distinction et auquel nous devons le plaisir de vous posséder aujourd'hui.

Je me félicite doublement, Monsieur, de l'honneur qui m'est échu, d'avoir à vous souhaiter la bienvenue; d'abord je salue en vous, en même temps qu'un maître hors ligne, un ami de trente ans dont je n'apprécie pas moins la personne que le mérite; de

plus notre satisfaction est sans mélange ; car, contrairement à l'ordinaire, elle n'est pas attristée par une arrière-pensée de deuil : c'est la courtoisie de l'un de nos plus distingués confrères qui, par une permutation dont nous lui savons gré, rend libre la place que vous venez occuper. La sinistre faucheuse n'y est pour rien et j'espère que, de longtemps, il ne sera pas question d'elle parmi nous.

Revenons maintenant en quelques mots sur les prétendus griefs que développe Victor de Laprade, avec une dépense d'esprit et de talent qu'il aurait mieux employés à soutenir la cause inverse.

Assimilant, en premier lieu, les mouvements que la musique produit en nous, à ceux qu'y excitent l'amour ou la contemplation du spectacle de la nature, il lui reproche de nous communiquer comme un surcroît de vie sans nous indiquer le moyen d'en tirer un parti moral ; elle remue notre sensibilité sans éveiller notre conscience. Elle est à la fois, dit explicitement le poète, le plus mystique et le plus sensuel de tous les arts. Confinant aux sciences abstraites par les lois numériques qui régissent les accords, ce qui expliquerait, selon l'auteur, le goût presque universel qu'elle inspire aux géomètres, elle ne provoque pas dans l'esprit une manifestation du libre arbitre. Si nos organes sont rebelles à son action, elle est sans effet ; si nous y sommes sensibles, cette action nous domine et nous la subissons sans la discuter.

D'autre part, la musique ne serait pas, comme on l'a dit, une langue universelle. Les idées, qu'elle évoque dans l'âme des auditeurs, seraient essentiellement vagues et diverses. Que l'on interroge individuellement les membres d'un nombreux auditoire, qui vient de goûter le plaisir ineffable d'entendre bien exécuter une de ces œuvres qui sont à l'apogée du grand art, telles que la symphonie en *la* ou celle en *ut* mineur, il n'en est pas deux qui analyseront

d'une manière identique les intentions du compositeur ; et, comme preuve, Victor de Laprade raconte que George Sand, qui aimait passionnément la musique, s'étant méprise sur un programme de concert et ayant entendu la symphonie héroïque, tandis qu'elle croyait assister à la Pastorale, ne s'aperçut en aucune manière de sa méprise. Loin de là ; après avoir goûté le poème avec ravissement, sa riche imagination se donna carrière « pour se détailler à elle-même » les intentions de Beethoven, et parvint à attribuer, d'une façon précise et émouvante, un sens pastoral à la symphonie héroïque.

Que prouve ce fait isolé, alors surtout qu'il s'agit de l'illustre romancier dont la fantaisie créatrice évoluait avec tant d'aisance ? Cependant le poète croit y trouver un argument de valeur. Pareille méprise, dit-il, est inadmissible en présence d'une œuvre de la peinture ou de la sculpture. Devant le *jugement dernier*, *devant la transfiguration ou la dispute du saint Sacrement*, personne ne peut hésiter sur la pensée de Michel-Ange ou sur celle de Raphaël.

Il y aurait beaucoup à dire pour réfuter, dans leur ensemble, ces attaques de Victor de Laprade et celles qu'il accumule dans la suite de son travail, où il va jusqu'à accuser la musique de corrompre les mœurs en les mûrissant pour le despotisme, et tout cela pour finir par une amende honorable à la Muse de Mozart et de Beethoven. Un de ses amis même, M. de Falloux, s'est chargé de cette réfutation.

Nous ne suivrons pas l'éminent écrivain dans son analyse contradictoire ; car c'est seulement comme entrée en matière que nous avons mentionné le livre un peu paradoxal de M. de Laprade. Bornons nous à signaler cette remarque fort juste de M. de Falloux, que, dans la peinture ou dans la sculpture, l'intention de l'artiste est loin d'être d'une évidence aussi généralement manifeste

que le déclare son contradicteur. Sans doute l'homme le moins instruit reconnaîtra du premier coup ce que signific le groupe du Laocoon ; mais s'il ignore les faits de l'histoire romaine, il sera hors d'état d'apprécier à leur juste valeur les statues du Rémouleur ou de Spartacus. Si l'on ne peut se tromper, à première vue, sur le sens de la *Communion de saint Jérôme*, un illettré, mis en présence du Socrate buvant la ciguë, se demandera peut-être « quelle est l'excellente liqueur que le philosophe tient d'une main si ferme. »

Est-il juste de demander à un art, autre que l'un des arts littéraires, de produire des œuvres dont la signification soit aussi précise que celle d'un texte écrit? Ne cherchons pas, comme le disait un spirituel savant, à scier avec une vrille ou à percer avec une scie.

Cette propension, qu'ont certains esprits, à réclamer des arts ce qu'ils ne sont pas appelés à fournir, a été de tous les temps, et de tout temps aussi a eu pour effet d'exaspérer les artistes. Un amateur avait fait un livre pour prouver qu'on peut tout expliquer en musique, et il en voulait faire accepter la dédicace à Grétry. Le compositeur cherchait à écarter l'importun ; mais celui-ci le guettait dans la rue. Un jour, mis hors de lui par une pareille insistance, Grétry lui lance ces mots : « Monsieur, entrez dans ce restaurant, commandez-y votre dîner en musique, et si vous en sortez avec un appétit satisfait, j'accepterai votre dédicace. »

Soyons plus sages ; lorsque à la suite de Mozart ou de Beethoven, nous sommes emportés dans les sereines régions de l'extase, qu'avons-nous à exiger de plus ? Pourquoi gâter notre pure jouissance en recherchant si elle est conforme aux exigences de la philosophie ? Dans ces discussions quintessenciées, où cherchent à les entrainer des écrivains indis-

crets, les artistes n'ont à apporter qu'un seul argument, qui est décisif: produire de bonne musique.

C'est ce que vous avez fait, Monsieur.

Comme la plupart des grands artistes, vous étiez poussé vers la carrière musicale par une sorte de propulsion atavique : aussi loin que remontent vos traditions de famille, jusqu'au commencement du dix-huitième siècle et au-delà, on trouve parmi vos ascendants une longue suite de musiciens de votre nom qui tous ont occupé, dans le monde musical, une place plus ou moins eminente. L'un d'eux, Frédéric-Eugène Thurner, est mentionné, avec honneur, dans le grand ouvrage de F.-J. Fétis. Avant l'âge de huit ans, il exécutait déjà, sur le piano, les concertos de Mozart. Ses dispositions exceptionnelles attirèrent l'attention de l'impératrice de Russie, Marie Fœodorowna, qui lui accorda une pension pour se rendre à Cassel, puis à Munich, afin d'y perfectionner son talent sous la direction du célèbre hautboïste Ramm. C'est dans cette dernière ville qu'il publia ses premiers essais de composition, auxquels succéda une importante suite d'œuvres de grand mérite, éditées soit en Allemagne soit en Hollande et parmi lesquelles je me borne à citer : trois symphonies pour orchestre, une ouverture, quatre concertos pour hautbois, un trio pour hautbois et deux cors, une sonate pour piano et cor et une sonate brillante pour piano seul. Vous avez donc de qui tenir.

Votre père, votre premier maître, professeur et organiste émérite, comme votre grand-père, vous a, m'a-t-on dit, bien des fois cité en exemple votre grand oncle Frédéric-Eugène. Vous ne pouviez mieux vous conformer à son désir.

Pour ce qui vous concerne, si mes souvenirs personnels et les renseignements fournis par nos amis me faisaient défaut, je n'aurais qu'à consulter l'article, qui vous est consacré, dans l'ouvrage, de M. Arthur Pougin, qui fait suite à celui de Fétis.

Né, vers la fin de 1833, à Pfaffenheim, dans le Haut-Rhin, vous êtes admis, dès l'âge de treize ans, au Conservatoire de Paris, dans la classe de Zimmermann, avec des condisciples tels que Georges Bizet, Planté, Joseph Wieniawski et Ketterer. Après un premier accessit, obtenu dès votre première année d'études, vous partagez, l'année suivante, le premier prix de piano avec votre camarade Wieniawski ; vous n'aviez alors que quinze ans. Votre maître, Marmontel, vous considérait et vous considère encore comme un de ses élèves de prédilection ; et votre nom figure dans un de ses ouvrages, relatifs à l'art d'enseigner. Du reste, votre nom a laissé de si bons souvenirs au Conservatoire de Paris, que, sous la direction de l'illustre et regretté Ambroise Thomas, vous avez été appelé, à maintes reprises, à faire partie du jury pour les concours de piano, honneur bien rarement accordé à un artiste résidant en province.

A l'âge de dix-sept ans, vous allez habiter Toulon avec votre famille et, pendant neuf ans, vous y occupez les fonctions d'organiste, d'abord à l'église Saint-Jean, puis à la cathédrale. Mais, soit dit sans blesser nos voisins, à Toulon votre talent si expansif se trouvait à l'étroit. Durant votre séjour dans cette ville, vous étiez appelé fréquemment à Marseille. Vers l'année 1859, vous venez vous fixer dans notre grande cité, et, devenu depuis lors notre concitoyen d'adoption, vous ne nous avez plus quittés.

Le mouvement musical était déjà intense à Marseille : pourvu d'un personnel de professeurs d'un haut mérite, et sous la direction d'Auguste Morel, notre Conservatoire jetait un vif éclat. L'éminent violoniste, Millont, depuis plus de vingt années, poursuivait avec un succès croissant la série de ses quatuors classiques, assidûment suivis par une nombreuse phalange d'amateurs éclairés. Vous êtes accueilli à bras ouverts dans ce milieu choisi, où,

dès l'abord, tous vous aiment et vous admirent et bientôt vous y occupez une place à part.

« Comme exécutant, dit M. Alexis Rostand, M. Th. « Thurner a ce je ne sais quoi, difficile à définir, « qui constitue un talent personnel. Il a au plus haut « degré l'égalité des doigts, la sûreté du mécanisme « et aussi la grâce et la délicatesse. C'est après « Planté, avec lequel il a plus d'un rapport, ûn des « pianistes français dont le jeu est le plus pur. »

Ces rares qualités ne pouvaient manquer de vous valoir, dans nos salons les plus distingués, une faveur exceptionnelle ; on se dispute la bonne fortune de vous entendre ; mais vous ne vous laissez pas griser par ces succès et, avec une persévérance inébranlable, vous ne cesser de travailler avec ardeur à perfectionner votre merveilleux talent.

Vos aptitudes didactiques ne le cèdent pas d'ailleurs à vos facultés de virtuose; soit au Conservatoire, où vous entrez dès l'année 1864 et où nous vous retrouvons encore heureusement, à la tête d'une classe supérieure, après une interruption de quelques années, soit dans vos leçons particulières, vous transmettez à une légion d'élèves les traditions excellentes, que vous avez perfectionnées, après les avoir reçues des meilleurs maîtres. Si bien que notre école marseillaise de piano est aujourd'hui l'une des plus brillantes que l'on puisse citer.

Comme organiste, dont vous avez longtemps occupé les fonctions, d'abord à l'église Saint-Charles, puis à celle de Saint-Joseph, vous n'avez pas moins brillé que comme pianiste. Les juges les mieux qualifiés s'accordent à vous reconnaitre, comme organiste improvisateur, une aptitude naturelle et toute particulière. Gounod lui-même en fut frappé. Certaines de vos improvisations se sont fait remarquer par un choix si heureux des idées et par la manière si logique et si rationnelle dont vous saviez les enchainer, que des professionnels s'y sont laissé

tromper en les prenant pour des compositions écrites. Que de jouissances élevées vous avez ainsi procurées au grand public !

Déjà vous aviez beaucoup fait pour lui : en 1864, vous aviez fondé, avec MM. Graff et Tolbecque, des séances de trios dont le but principal était de propager les œuvres de la nouvelle école romantique. Ces séances durèrent jusqu'en 1869.

C'est à cette époque que l'on a cru voir se développer en vous une prédilection marquée pour les dernières œuvres de Beethoven et pour les productions allemandes contemporaines. Cette influence vous a été salutaire. « Votre jeu, dit encore M. A. « Rostand, y a acquis quelque chose de plus viril « et votre talent de compositeur s'est élevé, s'est « coloré, sans rien perdre de la clarté qui semble « être une obligation naturelle de la pensée pour les « artistes de notre pays. »

Cette faculté créatrice, qui est l'un de vos plus précieux apanages, s'est manifestée chez vous de très bonne heure. Déjà, à l'âge de douze ans, vous écriviez une petite pièce, à laquelle vous ne devez pas songer sans attendrissement, comme il en est lorsque l'on se reporte aux choses de la première jeunesse : c'est *Sarah la Baigneuse*, dont la vogue a été si grande et de laquelle on peut vraiment dire qu'elle a fait le tour du monde.

La liste de vos ouvrages publiés à Paris est fort longue. J'y trouve :

Une Tarentelle ;
Une Polonaise, dédiée à votre ami Planté ;
Une autre Polonaise, dédiée à M. Alexis Rostand ;
Une Étude toccata ;
Sous les Pins ;
Une Kermesse ;
Une Sérénade ;
Une Élégie ;
Un Aria ;
Et deux Barcarolles.

Puis, parmi celles qui ont été éditées à Marseille :

Une Marche tartare ;
Deux Menuets ;
Et des Valses romantiques.

Enfin, vous possédez en portefeuille d'autres ouvrages beaucoup plus importants, inédiis, mais que nous avons eu le plaisir d'entendre :

Trois Concertos, dont le dernier en date va nous charmer tout à l'heure sous les doigts de deux de vos meilleurs élèves ;

Une Fantaisie pour piano et orchestre ;
Une Sonate pour piano et violon ;
Un Trio pour piano, violon et violoncelle ;
Et plusieurs morceaux symphoniques.

Le succès, qui a accueilli toutes vos œuvres, me dispense d'en faire l'éloge. On est généralement d'accord pour trouver que votre style procède de Mendelsohn, de Schumann et peut-être surtout de Rubinstein.

Tant de titres vous assuraient, Monsieur, depuis longtemps, une place dans notre Compagnie ; nous vous y attendions avec impatience..Votre collaboration nous sera précieuse et, chaque fois que surgira, parmi nous, une question relative à l'art où vous excellez, nous serons heureux de prendre votre avis avec déférence.

Aujourd'hui vous avez voulu seulement effleurer la critique musicale. Vous l'avez fait avec une grande hauteur de vue, avec l'autorité naturelle à l'orateur qui domine son sujet. Il n'est pas un homme de bon sens qui puisse méconnaître la justesse des principes de prudence et d'éclectisme que vous recommandez au critique d'art. Mais combien j'ai peur que vos conseils soient peu suivis !

Laissant de côté le cas où l'intérêt personnel semble en jeu comme dans cette circonstance où Aubert répondait au sujet d'un jeune compositeur :

« Est-ce que nous ne sommes pas assez » ; il faut reconnaître que l'effort en tout est pénible et il faut un effort, même pour des esprits très élevés, pour rompre avec des méthodes familières et en adopter de nouvelles.

Hector Berlioz était parvenu à entraîner son maître, Lesueur, à l'une des premières auditions de la symphonie en *ut mineur* de Beethoven. « Eh bien, mon cher maître ? lui dit-il, quelques minutes après la séance. — Ouf ! j'ai besoin d'air. C'est inouï, c'est merveilleux ; cela m'a tellement troublé, bouleversé, qu'en sortant de ma loge et voulant remettre mon chapeau j'ai cru que je ne pourrais plus retrouver ma tête ! Laissez-moi seul... à demain » ; et le lendemain Lesueur dit à son élève, avec un sourire singulier : « C'est égal, il ne faut pas faire de la musique comme celle-là » ; à quoi Hector Berlioz répliqua : « Soyez tranquille, cher maître, on n'en fera pas beaucoup ».

Si même on restreint l'enquête aux grands génies, je ne sais si l'on en trouvera un seul qui ait été complètement juste envers ses successeurs et ses devanciers. Vous avez cité le mot de *Schweinerei* prononcé par Beethoven à propos de la musique de Weber ; mais lui-même a été méconnu par Haydn qui affectait de l'appeler seulement un grand pianiste. Quant à Boïeldieu, en parlant de la musique de Beethoven, « cela produit certainement de l'effet, « disait-il, mais cela ressemble à des gens qui « chiquent et qui jurent dans un corps de garde ».

Grétry a divagué sur Mozart, à qui il reproche d'avoir placé la statue dans l'orchestre et le piédestal sur la scène. Handel prétend que son cuisinier est meilleur musicien que Gluck et Rossini déclare que la musique de Weber lui donne la colique.

Ce que l'on doit blâmer par dessus tout, c'est le parti-pris préalable : Chacun connaît les difficultés qu'éprouva Hector Berlioz à faire entendre ses œu-

vres. Il venait enfin d'organiser un concert au Conservatoire pour y donner sa *Symphonie fantastique*. Avant la séance, quelqu'un rencontrant le directeur, dans un couloir, lui dit : « Eh bien, monsieur Chérubini, vous ne venez pas entendre la nouvelle composition de Berlioz ? — « Je n'ai pas besoin, répond-il avec cet accent dont on s'est tant égayé, d'aller savoir comment il ne faut pas faire ». En rapportant le fait, dans ses mémoires, Berlioz ajoute que Chérubini avait l'air d'un chat auquel on veut faire avaler de la moutarde. Le trait est plaisant et nous dispose en faveur de l'ancien critique des *Débats*; mais n'a-t-il pas été à son tour, à l'égard de Richard Wagner, d'une insigne malveillance.

Madame Judith Gautier raconte qu'elle se trouvait, avec son père, toute jeune alors, presque enfant, dans le passage de l'Opéra, pendant un entr'acte, le soir fameux de Tannhauser. Un monsieur vint les saluer. « Il se mit, dit-elle, à parler de la représentation, à laquelle il assistait, avec une violence si haineuse, avec une joie si féroce de voir l'insuccès s'affirmer que, poussée par un sentiment involontaire, je sortis tout-à-coup du mutisme et de la réserve que mon âge m'imposait, pour m'écrier, avec une impertinence incroyable : « A vous entendre, monsieur, on devine tout de suite qu'il s'agit d'un chef-d'œuvre et que vous parlez d'un confrère ». C'était Hector Berlioz.

En vérité, ces injustices des grands compositeurs, les uns envers les autres, sont bien faites pour déconcerter le public, pour lui inspirer de la défiance, pour excuser les variations du goût et même les excès, dont l'absurdité est manifeste. Quelques-uns en arrivent à se demander si M. W. Riehl n'est pas dans le vrai, s'il ne formule pas des conclusions justes dans son intéressant travail, intitulé : *Des variations de l'oreille musicale* (*), où il signale les

(*) Revue germanique du 31 mars 1859.

diversités d'expression et de couleur que l'on a successivement attribuées à chaque gamme, selon les temps.

« Ce ne sont pas les noms, dit-il, c'est l'oreille qui a changé.

« *Ut* majeur avait bien été le ton érotique avant Calvisius (1). Ce fut le *la* majeur qui le fut au dix-septième siècle. Au dix-huitième siècle, au contraire, où la poésie érotique passe du gai badinage aux langueurs sentimentales, l'oreille musicale change de nouveau et, dès avant le temps de Werther et de Sigwart (2), le doux, langoureux et mélancolique *la* mineur est devenu la vraie gamme de l'amour. Mattheson (3) va jusqu'à la proclamer la plus belle de toutes, ce qui est certainement caractéristique pour l'état des nerfs de son temps. Nous nous sommes affranchis de ces langueurs pleines de larmes et d'attendrissement et nous tenons la gamme de *la* majeur pour particulièrement appropriée à l'expression de l'amour, selon l'exemple de Don Juan déclarant sa passion à Zerline.

« Depuis les romantiques, depuis Beethoven, notre oreille a perdu le goût des tons simples et naturels. Le dix-huitième siècle encore trouvait, dans les gammes *ut*, *la*, *ré*, *fa*, et *si* bémol majeur, des particularités caractéristiques que nous n'y savons plus distinguer. Notre oreille, surexcitée et tendue outre mesure, trouve ces gammes plates, ternes et vides ; nos nerfs se sont aventurés et acclimatés dans des régions moins habituelles et des gammes, que nos pères employaient seulement pour les situations les plus rares et les plus fortes, sont devenues le pain quotidien de nos compositeurs. »

(1) Calvisius (Sethus), dont le vrai nom est Kalvitz, savant musicien du 16e siècle.

(2) Sigwart, titre d'un roman allemand qui eut une célébrité éphémère.

(3) Mattheson (Jean), compositeur et surtout écrivain sur la musique ; fin du 17e et 18e siècle.

Nous croyons, quant à nous, Monsieur, que ces subtilités n'ont pas une grande portée; nous sommes persuadés que les facultés physiologiques de l'homme n'ont point varié au moins depuis l'origine des temps historiques et, tout en admettant que le public, comme l'individu, est susceptible d'une éducation progressive, nous pensons que dans les changements cités par M. Riehl, une grande part doit être imputée à la mode dont vous signalez les dangers avec tant de justesse. Reconnaissons, en outre, que beaucoup de gens, dépourvus de sincérité et de simplicité, sont les premières victimes de la résistance qu'ils opposent à laisser parler en eux la vrai voix de la nature. C'est la simplicité qui nous fait le plus défaut : nous sommes raffinés, mais nous voudrions reparaître plus encore ; tandis que nous gagnerions tant à prendre exemple sur notre vieux La Fontaine quand il nous dit avec sa bonhomie charmante :

Si Peau d'Ane m'était conté
J'y prendrais un plaisir extrême.



VILLOISON

ET

L'ACADÉMIE DE MARSEILLE

Par M. Charles JORET

MEMBRE DE L'INSTITUT
ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE DE MARSEILLE

De tout temps, l'Académie de Marseille a tenu à se choisir des associés dans les diverses provinces de France, et même dans les pays étrangers, et elle en a eu parfois d'illustres (1). Dès les années qui suivirent sa fondation, on la vit s'adjoindre le marquis d'Aubais (1726) et de Ménard, l'historien de Nismes (1737); Le Franc de Pompignan (1743) et Voltaire (1746); Racine fils (1747) et l'abbé Goujet (1749); Palissot, l'auteur de la comédie des *Philosophes*, et Fréron (1756), ainsi que Peyssonel, l'historien de l'ancienne Crète (1761); de Rochefort, le traducteur de l'*Iliade* (1763). En 1766, elle appelait à elle, comme pour honorer son étonnante précocité, François de Neufchâteau, qui n'avait encore que 14 ans; de même qu'elle nommait protecteur, en 1770, le cardinal de Bernis, arrivé presque au seuil de la vieillesse; et s'associait, deux ans après, à la fois M. de Montyon et Assemani, bibliothécaire du Vatican.

Plus tard, elle élut, entre autres, Sabatier de Cabre (1776); Targioni de Florence (1778); de Gibelin, le traducteur de Priestley (1782); le baron François de Zach, astronome du duc de Saxe-Gotha (1783), et le duc lui-même, avec le physicien de Saussure (1787). Enfin, — pour arrêter cette revue rétros-

(1) J.-B. Lautard, *Histoire de l'Académie de Marseille*. Marseille, 1829, in-8°, vol. 11, p. 309-357. — L.-T. Dassy, *L'Académie de Marseille*, 1877, in-8°, p. 624-627 et 635.

pective à la date de la Révolution, — en 1789, le célèbre auteur du *Voyage du Jeune Anacharsis*, l'abbé Barthélemy.

L'année 1774, en particulier, vit l'élection de quelques associés non moins connus, et sur lesquels je dois m'arrêter : de Chamfort, que l'Académie nomma malgré la mystification dont il s'était rendu coupable à son égard (1). Guy de Chabanon (2), membre de l'Académie des inscriptions depuis 1760, auteur d'une *Eponine* et d'une *Eudoxie* oubliées, et d'une traduction bien accueillie des *Pythiques* de Pindare ; Meusnier de Querlon (3), écrivain infatigable qui n'avait pas craint, à près de 70 ans, d'entreprendre la traduction de l'*Histoire naturelle* de Pline, et de continuer l'*Histoire des Voyages* de l'abbé Prévost. Enfin, l'helléniste d'Ansse de Villoison (4), dont plusieurs lettres, que j'ai rencontrées par un heureux hasard, nous font connaître les

(1) Il avait feint que l'*Eloge de La Fontaine*, qu'il avait envoyé au concours de l'Académie, et qui fut couronné, était l'œuvre d'un Russe.

(2) Chabanon (Michel-Paul Guy de), né à Saint-Domingue en 1730, mort à Paris en 1792, avait publié aussi un *Eloge de Rameau* (1761), et un *Discours sur Pindare et sur la Poésie Lyrique* (1769). En 1775, il donna une traduction en prose de Théocrite. Il aimait et cultivait la musique ; on lui doit des *Observations sur la musique* et principalement sur *la Métaphysique de l'art*. (1779). En 178?, il se présenta à l'Académie Française, et fut élu contre Lemierre.

(3) Querlon (Anne Gabriel Meusnier de), né à Nantes le 15 avril 1702, tour à tour collaborateur de la *Gazette de France*, du *Journal* étranger, et, de 1751 à 1776, des *Affiches de Province*.

(4) Je donne ces associés dans l'ordre où les place Lautard ; mais cet ordre est inexact ; L.-T. Dassy, *op. laud.*, p. 626, nous apprend qu'en réalité de Chabanon fut élu le 31 mai, de Querlon et de Chamfort seulement le 24 décembre. Quant à Villoison, son élection à l'Académie remontait au 5 janvier ; dans une lettre à Oberlin, datée du 31 mars 1774, il annonçait déjà qu'il en était associé. (Bibliothèque Nationale. Correspondance d'Oberlin. Fonds All. *Mss*, 192, f° 82.

rapports curieux avec l'Académie de Marseille depuis la date de son élection jusque vers 1780.

Né en 1750, Villoison (1) fut un enfant gâté de la fortune : à 22 ans, il était, bien qu'encore presque inconnu, élu membre de l'Académie des Inscriptions. Cette nomination inespérée ne satisfit pas son amour-propre : avide d'honneurs, il mettait habilement à profit les relations qu'il savait se créer de toutes parts, pour obtenir sans cesse de nouvelles distinctions. En 1775, il voulut être, sans y parvenir, il est vrai, Ministre du Duc de Saxe-Weimar, à Paris (2). Il eut aussi une ambition toute différente : celle d'être membre de toutes les Académies en renom. Il négocia longtemps pour être associé de l'Académie de Mannheim ; il le fut de celle de Cortone, « la Compagnie la plus savante de l'Europe », il le devint aussi, presque en même temps des Académies de Madrid et de Marseille.

J'ignore comment Villoison fut élu membre de l'Académie de Madrid ; mais on peut dire qu'il fut redevable au marchand érudit Guys (3) de sa nomination comme Associé de l'Académie de Marseille. C'est une figure bien curieuse que celle de ce « négociant », comme il s'appelait lui-même, qui, pendant un tiers de siècle, parcourut la Grèce et la Turquie moins en marchand qu'en archéologue, étudiant les hommes et leurs coutumes aussi bien que les produits du sol et de l'industrie, versé dans la connaissance de l'antiquité comme dans celle des temps modernes : citoyen d'Athènes et correspondant de

(1) Né à Corbeil en 1752 ; élu membre de l'Académie des Inscriptions en 1772, la publication, l'année suivante, du *Lexique grec de l'Iliade et de l'Odyssée*, d'Apollonius, avait répandu au loin sa réputation d'érudit.

(2) *Revue d'Histoire Littéraire de la France*. Vol. 11. (1895), p. 530.

(3) Guys (Pierre-Augustin), né en 1720, d'une vieille et illustre famille marseillaise.

l'Institut. Il faut ajouter : poète à ses heures (1). Élu membre de l'Académie de Marseille, en 1752, il en devint bientôt le favori et l'arbitre ; en 1755, il en était directeur, et en cette qualité il prononça, le jour de la Saint-Louis, dans la séance solennelle d'ouverture, en présence du Duc de Villars, fils du fondateur et, lui-même, membre et protecteur de l'Académie, un discours remarqué sur le rôle du Commerce chez les différents peuples. Des publications nombreuses vinrent encore, durant les années suivantes, augmenter le crédit et répandre la réputation de Guys : les *Mémoires et Observations en faveur des négociants de Marseille* (1760), avec le *Mémoire sur le commerce d'Angora*, le firent connaître comme économiste. L'année suivante, il se révéla comme écrivain dans l'*Éloge de Duguay-Trouin* qui lui valut, avec une lettre flatteuse de Duclos, un accessit à l'Académie Française. Il avait disputé le prix à Thomas lui-même (2). Cinq ans après, dans *Marseille ancienne et moderne*, il se montrait historien exact et bien informé. Enfin, le *Voyage littéraire de la Grèce*, recueil de lettres adressées à M. Bourlat de Montredon (3) où se trouvaient comme résumées les observations faites pendant 30 années d'explorations

(1) J'aurai occasion de parler plus loin de ses compositions poétiques : *Poème des Saisons*, traduction des *Elégies* de Tibulle, etc. Je me bornerai à citer ici : *La Maison de Campagne du Marseillais*, épître à M. Audibert, de l'Académie, écrite en 1778, et publiée par le fils de Guys, dans le Tome IV (page 223), de la 3e édition du *Voyage littéraire de la Grèce*.

(2) Thomas lui écrivit à cette occasion une lettre, reproduite avec la réponse de Guys, au tome III de la 3e édition du *Voyage littéraire*, p. 306 et 307.

(3) Le titre complet de cet ouvrage est : *Voyage littéraire de la Grèce ou Lettres sur les Grecs anciens et modernes, avec un parallèle de leurs mœurs*, par M. Guys, négociant, de l'Académie de Marseille. A Paris 1771, in-12 A partir de la 2e édition, le titre de « Négociant » est remplacé par celui de « Secrétaire du Roy ».

dans l'Archipel et la Grèce, mirent en 1771 le comble à sa renommée.

« M. Guys, — disait l'éditeur — négociant distin- « gué par ses connaissances et par son savoir, per- « suadé que les Belles-Lettres ne sont point incom- « patibles avec le commerce, les a cultivées avec soin. » — L'éloge était mérité : Guys a fait preuve, dans ces *Lettres,* d'une variété de connaissances qui étonne ; et, ce qui n'est pas moins fait pour surprendre, c'est que ce « négociant » a mis autant de soin à observer les mœurs, les usages des peuples qu'il a visités, qu'à s'enquérir de leur commerce, qu'il a fait une étude aussi attentive de leurs arts et de leur littérature populaire que de leur industrie. Son livre s'adressait aux archéologues et aux lettrés tout autant qu'aux marchands. Il eut un succès universel.

Encouragé par ce succès, Guys ne cessa de revoir et de compléter son œuvre pour la rendre plus digne de lui et plus instructive pour ses lecteurs. En attendant qu'il en donnât une nouvelle édition, il alla, en 1772, visiter l'Italie avec un de ses fils ; et le journal de ce voyage, publié quinze ans plus tard, achève de nous montrer quel fin connaisseur il était de l'art moderne comme de l'antiquité classique, à quel point il était aussi familier avec les écrivains italiens de la Renaissance qu'avec ceux de l'ancienne Rome.

Parmi les nombreux lecteurs que rencontra le *Voyage littéraire,* aucun ne dut l'admirer plus que Villoison (1). Helléniste passionné comme il l'était, il ne pouvait que saluer avec enthousiasme une œuvre qui lui faisait si bien connaître un pays dont il étudiait avec tant d'amour le passé, et qu'il aspirait lui-même à visiter. Quoi qu'il en soit, le *Voyage* de Guys, on peut l'affirmer, fut le point de départ des rapports qui s'établirent bientôt entre celui-ci et le savant helléniste.

(1) *Revue d'histoire littéraire.* Vol. II (1895), p. 528 et suiv.

Qui les mit en relations directes ? on pourrait penser à Mme Chénier, la mère de Marie-Joseph et d'André, et l'amie des deux savants. Mais rien ne nous renseigne à cet égard. Mais une fois établis, les rapports entre les deux érudits devaient se continuer sans interruption. Ils offrirent à Villoison l'occasion de satisfaire son amour-propre et d'être nommé associé de l'Académie de Marseille. Guys devait trop aimer à y voir entrer des savants qui partageaient ses goûts, pour qu'il ne travaillât pas à l'élection de son correspondant. C'est ainsi que Villoison fut, le 5 janvier 1774, élu Associé de l'Académie. Le Lexique grec d'Apollonius (1) qu'il venait de publier était une œuvre trop méritoire pour que sa nomination ne fût pas accueillie avec faveur.

Mais les relations de Guys et de Villoison ne furent pas seulement celles de confrère à confrère : elles eurent pendant quelque temps un caractère d'une importance tout autre. Au printemps de 1775, Villoison fit la connaissance du futur duc de Saxe-Weimar, Charles Auguste, qui était venu, avec son frère Constantin, visiter Paris. Choisi par le jeune prince comme son correspondant littéraire (2), il n'avait pas pour seul rôle de le renseigner sur les œuvres nouvelles et les événements sensationnels du jour : il était chargé aussi de lui fournir les livres et les œuvres d'art dont il avait besoin pour sa bibliothèque ou son « Académie ». C'est ici que Guys intervient. Dans ses voyages, le marchand marseillais avait soin de recueillir les œuvres d'art qu'il rencontrait et qu'il pouvait se procurer ; il en faisait aussi acheter par ses commissionnaires. Il les mit à

(1) *Apollonii Sophistæ lexicon græcum Iliadis et Odysseæ*... illustravit et versionem latinam adjecit J. B. C. d'Ansse de Villoison. Paris, 1773. 2 vol. grand in-4°.

(2) *Revue d'Histoire littéraire*. Vol. II. (1895), page 529.

la disposition de Villoison : au mois de mai 1775, ce dernier, dans une lettre à Knebel, gouverneur du prince Constantin, annonce qu'il vient d'écrire à un de ses amis, de Marseille, — c'est Guys, — arrivé récemment de Grèce avec un grand nombre d'antiquités. Et, le 29 du même mois, il l'informe de la réception prochaine d'un buste de Jupiter Ammon, « vraiment antique, trouvé dans les ruines d'Alexandrie », et qu'il destinait au Duc (1). Ce « Jupiter » ne tarda pas à arriver : il était accompagné d'un buste en marbre de Sérapis et de deux statuettes en bronze, que Villoison envoya à Charles Auguste, « en témoignage de son profond respect ». Il ne manqua pas, en les expédiant au Duc, de faire l'éloge de son correspondant marseillais.

Le 3 juillet, Guys, qu'il en avait informé, l'en remercia avec effusion (2) ; et, après avoir exprimé le désir qu'il fût content du Jupiter Ammon et des « idoles » d'Egypte, il lui annonçait qu'il venait de recevoir, en basalte, le Dieu du Nil, tenant un crocodile. « La tête, ajoute-t-il, est admirable, et si vous « jugez que ce morceau, supérieur à l'autre, vous « soit utile pour votre Prince, vous pouvez en dis« poser. » Je ne sais ce que Villoison résolut au sujet de ce Dieu du Nil, mais il n'en est plus fait mention dans sa correspondance avec le Duc ou avec Guys. C'est de tout autre chose qu'il y est question.

Toujours infatigable, Guys se délassait de ses occupations professionnelles ou de ses voyages, en se livrant à quelques compositions en vers ou en prose. A Naples, il avait, comme en se jouant, composé un

(1) V. Duntzer, *Zur dentschen Literatur und Geschichte. Ungedruckte Briefe aus Knebel's Nachlass.* Nürnberg 18'8, in-12, vol. I, page 97.

(2) Voir, à l'Appendice, la lettre du 3 juillet 1775.

poëme des *Saisons* (1) qu'il dédia à Mme de Matignon, fille du baron de Breteuil, notre ambassadeur à la cour du roi des Deux-Siciles. Depuis son retour, on le vit, s'exerçant dans un genre nouveau, envoyer à M. de Querlon (2) un mémoire philosophique sur *Le Bon Vieux Temps* (3) ; et, en reconnaissance d'une statue que le prince lui avait donnée, adresser à la princesse de Beauvau (4) une *Lettre sur un Proverbe grec et sur les malheurs qui se succèdent* (5). En même temps, il préparait une deuxième édition de son *Voyage Littéraire* ; il y fit entrer les trois écrits dont je viens de parler : mais on y trouvait bien d'autres additions, telles que le *Journal d'un voyage de Constantinople à Sofia* (6), qu'il avait entrepris trente ans auparavant, le journal de son voyage d'Italie, fait en 1772 (7), ainsi que quelques lettres nouvelles, entre autres la lettre sur l'*Adoption des Grecs* (8), adressée au chevalier de Saint-Priest, ambassadeur à Constantinople. Il y joignit également des observations que lui avaient communiquées quelques-uns de ses amis ou de ses correspondants, par exemple celles de Mme Chénier, sur les Danses et les Enterrements (9), ainsi qu'une *Des-*

(1) On la trouve à la suite du *Voyage littéraire*, Tome II, pages 545-548, de la 2e édition, après les Élégies de Tibulle dans le Tome IV, pages 195-208.

(2) Voir à l'Appendice, la lettre du 3 juillet 1775.

(3) Ce mémoire a été inséré à la suite du *Voyage littéraire de la Grèce*, au Tome II, pages 521-542 de la 2e édition, au Tome III, pages 238-261 de la 3e.

(4) Marie-Sylvie de Rohan-Chabot, épouse de Charles-Just de Beauvau, ancien commandant du Languedoc, et membre, depuis 1775 de l'Académie Française.

(5) C'est la Lettre XIV de son *Voyage littéraire*. Lettre de Guys, du 15 nov. 1779. Appendice n° II.

(6) En 31 lettres, vol. II, pages 213-287, de la 2e édition.

(7) En 45 lettres, vol. II, pages 291-519.

(8) Lettre XLI du *Voyage littéraire*, p. 113-143.

(9) Tome I, pages 196-220 et 294-299.

cription de l'ancien Aqueduc de Bourgas, par M. Bourlat de Montredon (1), une lettre encore de l'évêque d'Agde, à M. de Saint-Simon, sur l'*Origine des Madragues pour la pêche du Thon* (2), de même que des *Observations*, du chevalier de Saint-Priest, *sur la musique des Grecs* (3).

Villoison, qui avait fourni quelques citations et revu les textes grecs, avait toute raison pour s'intéresser au succès du nouveau livre de Guys ; il s'empressa, aussi, d'en annoncer la prochaine apparition au duc de Saxe-Weimar, et en prit occasion pour lui faire à nouveau l'éloge de l'auteur (4).

« Je vais maintenant avoir l'honneur d'entretenir « votre Altesse d'un ouvrage très intéressant qui « paraîtra dans un an. Il mérite votre attention : « c'est une seconde édition, considérable, du *Voyage* « *en Grèce* fait par M. Guys, l'un des plus grands « savants et des meilleurs écrivains de France. « M. Guys, de l'Académie de Marseille, a passé vingt « ans dans le Levant et dans les îles de la Grèce, et « en a donné une description vive, animée, pitto- « resque et pleine de particularités neuves. L'auteur « y compare les mœurs des Grecs modernes avec « celles des anciens dont il montre le rapport, et il a « su allier les grâces d'un style brillant à la profon- « deur d'une érudition bien soignée. Mme Chénier, « cette aimable Grecque chez laquelle j'ai eu l'hon- « neur de vous accompagner, est son amie et lui a « adressé... une lettre fort curieuse et supérieure- « ment écrite sur les danses grecques, qu'elle a long- « temps dansées elle-même, et que vous avez pu voir « chez elle, peintes de sa main ».

(1) Tome II, pages 6-10.
(2) Tome I, pages 421-429, de la 2e édition.
(3) Tome II, pages 30-41.
(4) Correspondance de Villoison. Supp. grec, *Mss.* 943, f° 94^a^. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, vol. III (1896), p. 169.

Persuadé que cette lettre pourrait intéresser Charles-Auguste, et même la duchesse douairière, Villoison en envoyait une copie à son auguste correspondant. Mais le savant helléniste ne se bornait pas à faire l'éloge du *Voyage littéraire* et du talent de son auteur; Guys était non seulement écrivain délicat : il était aussi, marchand. Villoison ne l'oubliait point, et c'est comme marchand qu'il recommande son ami au Duc :

« M. Guys est un riche commerçant en gros, qui a « plus d'un million de biens, qui a fourni toute la « Cour de France et qui était même honoré de la « confiance de Louis XV. Comme il a les relations « les plus étroites dans tout le Levant... il pourrait « vous être fort utile en vous procurant directement « tout ce que lui fournit le commerce du Levant et « les meilleurs produits qui en viennent, café moka, « vin de Chypre, d'autres vins grecs, des étoffes, etc, « et généralement tout ce qu'on trouve à Constantinople et dans les villes de la Grèce. Je vous réponds « de son honnêteté : il a l'honneur de fournir un « prince d'Allemagne à qui il envoie sa provision, « de Marseille où il demeure, par Lyon et Strasbourg. »

Je ne sais ce qu'il advint de cette proposition de Villoison : il n'en est plus question dans sa correspondance avec le Duc, et les lettres de Guys — qu'on trouvera ci-après — n'en parlent pas : c'est d'autre chose qu'elles nous entretiennent, de ses trouvailles archéologiques qu'il offrait à son ami, et de ses nouveaux écrits qu'il avait envoyés à Querlon, chargé de publier la seconde édition de son *Voyage Littéraire.* Il prie Villoison, un jour, d'ajouter un mot oublié dans une phrase du *Bon Vieux Temps* : un

(1) Correspondance de Villoison. Supp. grec. *Mss.* 943, fol. 94[1]. *Revue d'Histoire Littéraire*, vol. III (1896), page 170.

autre, d'écrire en caractères grecs le proverbe (1) de la Lettre à la Princesse de Beauvau. Si nous avions la correspondance entière des deux amis, nous y trouverions mentionné, on n'en peut douter, l'envoi de la seconde édition du *Voyage Littéraire* dont Villoison avait, nous l'avons vu, annoncé depuis longtemps à Charles-Auguste la prochaine apparition. Quoique Guys, dans l'Avertissement, se comparât modestement au cordonnier d'Athènes qui avait soin « de retenir et de consigner par écrit les « entretiens de Socrate avec ses amis lorsqu'il venait « se reposer dans sa boutique », il était et avait le droit d'être content de son œuvre. Aussi, n'hésita-t-il pas à en faire hommage à Voltaire, dans une pièce de vers assez bien tournée. Le patriarche de Ferney lui adressa, en retour, une Epitre élogieuse, que le fils du marchand voyageur nous a conservée, avec les vers de son père (2).

Mais il nous faut revenir à la correspondance de Guys avec Villoison, et à une élection qu'elle nous fait connaître en détail. Le titre d'Associé de l'Académie de Marseille était alors très recherché. L'abbé Filassier (3), auteur d'un *Dictionnaire Historique de l'Education* et de *Eraste ou l'Ami de la Jeunesse*, l'ambitionna après beaucoup d'autres et, pour faire aboutir plus vite et plus sûrement sa candidature, il demanda à Villoison, son ami et son ancien camarade de collège, un lettre de recommandation qu'il se proposait de joindre à celles qu'il adressait lui-même à l'Académie et à M. Mourraille, son secré-

(1) « O malheur ! si tu es venu seul, sois le bienvenu. » La transcription en lettres grecques demandée par Guys, n'a pas été faite dans le *Voyage littéraire*. Appendice, n° II.

(2) Les deux épîtres se trouvent dans le Tome IV, pages 237 et 238 de la 3e édition du *Voyage littéraire* publiée en 1783.

(3) Filassier (Jean-Jacques), moraliste, né en 1736, mort en 1806. Dans les dernières années de sa vie, il s'occupa surtout d'agronomie.

taire (1). Il avait écrit également à Guys, qui s'intéressa à son élection et lui donna le conseil d'envoyer à l'Académie la liste de ses ouvrages. Filassier pria Villoison de les faire connaître à sa place. L'intervention du savant hélléniste n'était peut-être pas indispensable : mais elle ne fut pas inutile. La candidature de Filassier fut bien accueillie : le 3 juillet 1775, Guys écrivait à Villoison qu'il serait « sûrement nommé à la première convocation ». Il le fut, en effet, six jours après.

Cet épisode est un des derniers que je connaisse des rapports directs de Guys et de Villoison : leurs relations ne cessèrent pas, sans doute, après l'année où il nous reporte (2), mais elles devinrent moins fréquentes et n'eurent plus la même raison d'être : l'interruption de la correspondance de Villoison avec le duc de Saxe-Weimar lui enleva toute raison de demander à Guys des objets d'art pour ce prince ; son départ prochain pour Venise — il eut lieu en 1778 — vint porter son attention d'un autre côté et sur d'autres objets ; mais il n'oubliait pas Guys, pas plus que Guys ne l'oubliait. Toujours fidèle à ses goûts littéraires, le célèbre marchand écrivit vers ce temps un *Essai sur les Elégies de Tibulle* (3), dédié au Bailli de Rességuier (4). Cet essai, qu'il avait fait suivre de

(1) Voir Appendice n° III.

(2) Au commencement de l'année 1776, quand Oberlin songea à faire un voyage dans le Midi, Villoison lui offrit des lettres de recommandation pour les diverses villes qu'il visiterait. « A Marseille, lui écrivait-il le 25 janvier, je vous donnerai toute l'Académie et surtout le sçavant M. Guys ». Et le 3 mars, il lui annonçait qu'il avait écrit à M. Grosson, à M. Mourraille, secrétaire, et à M. Guys, « son intime ami et auteur d'un excellent livre... C'est un chef-d'œuvre. M. Guys est le plus aimable homme du monde et le plus obligeant... Vous serez enchanté d'avoir fait sa connaissance » *Mss.* 193, fol. 104ᵃ et 105ᵇ.

(3) Publié à la Haye, 1779, in-8° de 204 pages. Il était suivi d'une traduction en vers des Élégies.

(4) Ce Bailli de Rességuier n'est autre que le chevalier Clément Ignace, né à Toulouse en 1724 et connu par son esprit causti-

quelques poésies légères et de trois lettres à son fils, son émule pour le goût des voyages et l'amour des recherches érudites, parut quelques mois après l'arrivée de Villoison à Venise et au lendemain de ses premières découvertes. Guys, dans une note de sa troisième lettre, s'empressa de saluer son ami et d'applaudir à la plus belle de ses trouvailles : « M. de « Villoison, disait-il, qui est un autre Colomb pour « l'Empire de la République des Lettres, dont il « reculera les bornes, a eu le bonheur de découvrir, « dans la Bibliothèque de Saint-Marc, l'*Iliade*, en un « manuscrit du VI[e] siècle, avec les notes et les « leçons des soixante plus fameux et anciens criti- « ques qui ont expliqué Homère... L'infatigable « M. de Villoison déchiffre et copie lui-même (ce « manuscrit) pour nous faire présent d'un nouvel « Homère qui sera proprement l'*Homerus Variorum* « de toute l'Antiquité. »

Ce souvenir de Guys, plein d'une admiration si profonde pour Villoison, est le dernier témoignage que j'aie rencontré des relations des deux savants. Le séjour prolongé de l'helléniste à Venise, et à Weimar, son voyage en Grèce, plus tard les orages de la Révolution, séparèrent deux hommes que les circonstances et une estime mutuelle avaient un instant rapprochés. Il n'était peut être pas inutile de rappeler cette union passagère, qui contribue à les faire mieux connaître et fut également honorable pour tous deux.

que, qui le fit enfermer plusieurs fois à la Bastille. Il a écrit le *Voyage d'Amathonte*, mêlé de prose et de vers, un *Eloge de M. Lefranc et de ses œuvres* et fait plusieurs traductions du latin. Quant au poëme de Rhodes, dont parle Guys, page 53, il est resté manuscrit.

APPENDICE

(I)

Marseille, ce 3 juillet 1775.

« Monsieur,

« Vous me confondez, et il n'y a plus moyen de vous répondre, si je ne puis m'acquitter envers vous, ni mériter la trop bonne opinion que vous avez de moi (1).

« Je suis très flatté de tout ce que vous avez bien voulu dire à mon sujet à votre aimable Prince (2). Je désire que vous soyez content du Jupiter Ammon et des idoles d'Egypte. Je viens de recevoir encore en basalte le Dieu du Nil, tenant un crocodile ; la tête est admirable, et si vous jugez que ce morceau, supérieur à l'autre, vous soit utile pour votre Prince, vous pouvez en disposer.

« Lorsque vous aurez besoin de moi auprès de M. de Vergennes (3), vous n'aurez qu'à parler.

« Ce que vous faites, mon cher confrère, pour feu

(1) Correspondance de Villoison. (Bibl. Nat[le]. Supp. grec. *Mss.* 943, f° 35.

(2) Le prince Charles-Auguste de Weimar, dont Villoison était, on l'a vu, devenu le correspondant à Paris.

(3) Vergennes (Charles Gravier, comte de), ministre des Affaires Etrangères.

M. Capperonier (1) et ses enfants est bien digne de vous, et mériterait une inscription « pro memoria » et pour servir de leçon à tous les hommes. Avec quel plaisir je vais conter ce beau trait de générosité et de bienfaisance à tous ceux qui sont en état de l'apprécier, et de l'entendre !

« J'ai écrit encore à M. de Querlon pour le hâter. Je lui ai envoyé une correction pour mon mémoire sur le bon vieux temps (2). Obligez-moi d'y ajouter encore un mot qui a été oublié : c'est à la 2e partie, et à la 3e ou 4e page, où, à la comparaison du voyageur qui cherche un abri, il taut ajouter au mot voyageur « fatigué », et lire *un voyageur fatigué.*

« Je suis très flatté du souvenir de MM. Meermann (3) et Erb. Quant à M. l'abbé Filassier, il sera sûrement nommé à la première convocation.

« Brulés mon « Vieux Temps », si vous n'en êtes pas content, et ne me flattés pas, comme mes amis ici à qui je l'ai lu.

« Je suis pour la vie, avec le plus fidéle et le plus respectueux attachement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« GUYS ».

(1) Capperonier (Jean), professeur de grec au Collège de France. Il venait de mourir, et l'on avait offert sa chaire à Villoison, qui la refusa pour la laisser au fils du défunt. « Nous « venons, écrivait-il à cette occasion à son ami Oberlin, d'avoir « eu le malheur de perdre M. Capperonier, enlevé par une « goutte remontée dans la poitrine. C'est une perte irréparable. « Aussitôt aprés la mort, le ministre s'est empressé de m'offrir « sa chaire de grec. J'ai répondu que je ne l'accepterais jamais, « parce que cette chaire appartenait de droit au fils de « M. Capperonier. » — (Correspondance d'Oberlin. Bibl. Natle. Fonds all. *Mss.* 192, fo 141. La lettre de Villoison n'est pas datée.

(2) Mémoire philosophique et moral, envoyé à Querlon qui devait le publier. Il a été inséré dans le *Voyage Littéraire*, au TOME II, p. 521 de la 2e édition ; TOME III, p. 238, de la troisième.

(3) Meermann (Jean, comte), né à La Haye en 1753, fils unique du baron Gérard Meermann, auteur du *Novus Thesaurus Juris civilis et canonici,*

(II)

Marseille, ce 15 novembre 1775 (1).

« Il y a longtemps, mon cher confrère, que vous ne m'avés donné signe de vie et cela me met en peine sur votre santé. Pour moi, comme feu Ciceron, *si bene vales, bene valeo,* dites m'en autant, et je n'ai plus rien à vous demander pour mon repos.

« J'ai envoyé en dernier lieu à M. de Querlon, une dernière lettre dédiée à Madame la Princesse de Beauvau sur un proverbe grec qui dit : *O malheur, si tu es venu seul, sois le bienvenu !* On a écrit en marge le grec vulgaire en lettres italiques, et j'ai oublié, par rapport au copiste, de l'écrire par dessus en caractéres grecs ; je vous prie de vouloir bien y suppléer. Je vous en serai infiniment obligé. Je crois que vous serés content des tableaux et des reflexions de cette lettre, et je saisis avec empressement cette occasion de vous renouveler l'homage du plus fidéle attachement avec lequel j'ai l'honeur d'être, mon cher confrère, etc.

« Guys ».

(III)

« Monsieur,

« Permettez moi de mettre à l'épreuve l'amitié et la bienveillance dont vous honorez un ancien camarade d'études. J'ai quelque espérance d'obtenir le titre d'Associé à l'Académie de Marseille. Pour la realiser, voudriez vous me donner une lettre de

(1) Correspondance de Villoison. Bibl. Nat[le]. Supp. grec, *Mss.* 943, f° 37.

recommandation auprès de cette Compagnie qui se fait gloire de vous compter au nombre de ses plus illustres membres? Je joindrais cette lettre à celles que j'écrirai à M. Mouraille (1) et à l'Académie : et le suffrage d'un homme de votre mérite déciderait sûrement en ma faveur celui de tous vos confrères. M. Guys qui veut bien s'intéresser pour moi dans cette affaire me conseille de parler de mes ouvrages: mais je ne les crois pas assez importants pour m'en rendre moi-même l'énumérateur et encore moins l'apologiste.

« J'ai fait : 1° le *Dictionnaire historique des sièges et batailles mémorables* (2), livre peu soigné, à l'exception pourtant des trois premières lettres, et de quelques articles intéressants ; 2° le *Dictionnaire historique d'éducation*, qui pourrait être plus curieux et plus instructif ; 3° Les *Anecdotes arabes et musulmanes*, que je préfère aux précédents et que je peux avouer sans rougir ; 4° *Eraste, ou l'ami de la jeunesse*, qui a paru pour la première fois au mois d'avril 1773 et dont je prépare actuellement pour Pâques une troisième édition.

« Il serait glorieux pour moi, Monsieur, de vous devoir l'honneur de présenter mon nom décoré du titre de votre confrère, à la tête de cette troisième édition, et c'est le principal motif qui me détermine à vous importuner.

« La nouvelle du Canonicat de Saint-Pons s'est trouvé (sic) fausse. Ma nomination est bien certaine; j'en ai vu le brevet du Roi ; mais la vacance ne l'est plus. Le chanoine qu'on m'avait dit être mort a fait un nouveau bail avec la vie, et je n'en suis pas fâché, car je vous avoue naïvement que je n'ai

(1) Secrétaire Perpétuel de l'Académie de Marseille.

(2) Ce Dictionnaire ne figure pas au nombre des œuvres de Filassier, ni dans la *France littéraire*, ni dans les Biographies Michaud et Didot.

aucune envie d'être bénéficié, et que ce n'est que pour céder aux importunités de M[gr] l'Evêque de Saint-Pons que je l'ai laissé agir en cette circonstance. Au reste, la part que vous avez bien voulu prendre à ce prétendu changement de fortune me pénètre de la plus vive reconnaissance et m'impose la loi du plus parfait retour. Aussi, Monsieur, soyez bien convaincu que personne n'applaudira jamais avec plus de sincérité à tous les évènements heureux qui pourront vous arriver, que celui qui se dit jusqu'au tombeau

« Le plus dévoué et le plus obéissant de vos serviteurs,

« FILASSIER ».

(1) Cette lettre (*Mss.* 943, f° 42 bis) non datée est antérieure au 9 juillet 1775 date de l'élection de l'abbé Filassier comme associé de l'Académie de Marseille, et postérieure à 1773, année de la publication d'*Eraste*. Si on la rapproche de la lettre de Guys du 3 juillet 1775, on pourra admettre que celle de Filassier lui est de peu antérieure.

L'ŒUVRE

DE

GAUDENSI ALLAR

PAR

M. Ferdinand SERVIAN

Membre de la Classe des Beaux-Arts



C'est avec émotion que le monde artistique a appris la mort de Gaudensi Allar, dont l'Académie de Marseille venait de consacrer la légitime réputation en l'accueillant dans son sein. Les regrets ont été unanimes : confrères et amis personnels, sculpteurs, peintres, ouvriers d'art, tous ont rendu hommage à ses qualités de cœur, à la droiture de son caractère et à la simplicité de ses mœurs. Je voudrais dire aujourd'hui, aussi brièvement que possible, ce que fut son œuvre.

Deux jours avant sa mort, survenue le 21 août, je le rencontrai ; il était plein d'ardeur. Après m'avoir parlé des travaux qu'il exécutait à l'école pratique de Saint-Victor, il m'annonça qu'il s'occupait activement de son discours académique, ajoutant que, toute sa vie, un principe l'avait dominé : « J'ai toujours été prêt avant l'heure », me dit-il avec sa bonhomie coutumière. Hélas ! la mort devait faire sienne cette maxime ; car elle l'arrachait inopinément à l'affection des siens et à l'estime de ses amis, bien avant le terme que semblaient lui assigner une ardeur sans cesse en éveil, un amour du travail qui ne

s'est jamais démenti au cours de son existence exemplaire. Aussi bien, je ne sais rien de plus noble que le spectacle d'un homme qui, partant du bas de l'échelle sociale, s'élève progressivement au moyen de ce puissant levier, la volonté, et arrive à occuper un des premiers rangs parmi ses confrères, honorant ainsi sa profession et forçant l'estime de tous.

Né à Toulon, le 17 février 1841, Gaudensi Allar, après avoir exercé la modeste profession de charpentier, était venu se fixer à Marseille, à l'âge de 17 ans, en 1858, appelé par son oncle, M. François Tallon, deuxième inspecteur de l'agence des travaux de la Cathédrale. Il ne tarda pas à se signaler par son goût pour l'architecture, ce qui lui valut des encouragements d'Espérandieu qui était alors premier inspecteur de notre basilique, de Letz, dont l'atelier libre était fréquenté par un grand nombre d'élèves, et de Vaudoyer qui lui donna des leçons. Ses progrès furent si rapides que, dès 1865, il était désigné en qualité de sous-inspecteur des travaux du Palais de Longchamp, et, de 1866 à 1872, comme inspecteur des travaux chargé des études pour la construction de la Bibliothèque et de l'École des Beaux-Arts. C'est au cours de cette période, en 1869, qu'il remporta le premier prix au concours organisé par la Société académique du Var, pour la rédaction de projets de villas dans le midi de la France. Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule récompense qu'il a obtenue ; car, en 1881, la Société centrale des architectes lui décernait la grande médaille de l'architecture privée.

A Marseille, les constructions qu'il a élevées sont nombreuses. On lui doit le collège de Saint-Ignace, l'asile d'hospitalité de nuit pour les femmes, à la rue Honnorat, l'École Supérieure de Commerce, les docks du port sud, le monument élevé à la mémoire des mobiles des Bouches-du-Rhône, dont les sculptures sont l'œuvre de Jean Turcan. Ce dernier monu-

ment, inauguré le 26 mars 1894 et dont les travaux, commencés le 24 février 1892, furent finis le 30 décembre 1893, affecte la forme d'une tour surmontée de la France armée, colossale statue dont le mérite de l'exécution revient en grande partie à M. Constant Roux ; il est entouré d'un bassin hérissé de piédestaux crénelés. Bien que la sculpture y joue un rôle important, grâce au groupe compact de soldats qui défendent le fort, elle n'écrase pas les lignes de l'architecture dont le profil s'enlève avec vigueur dans la chaude sérénité de l'atmosphère. Turcan n'efface pas complètement Allar. Les panneaux situés à la base, où figure le nom des chefs-lieux de canton du département, auraient pu même recevoir des motifs ornementaux, lesquels, en se liant aux autres dispositions, eussent également sauvé de l'isolement le motif principal de Turcan composé de 17 figures en haut relief.

Gaudensi Allar a encore installé le Crédit Lyonnais et ses bureaux auxiliaires, la Société Générale, l'ancien immeuble de la banque privée ainsi que le nouveau local situé rue Saint-Ferréol (en collaboration avec M. Simon Girard), et construit l'annexe de l'hôtel Noailles, le château de Nas le Velu, à Bouc-Cabriès, style renaissance modernisée ; le château de la Pascalette, celui de M. Théophile Teissère aux Bormettes Largentière, à la Londe d'Hyères, rappelant d'une manière exacte l'architecture en honneur sous François Ier, et enfin, l'établissement thermal de Pioule, sans compter des hôtels privés, des villas et des usines, entre autres celle de M. Zafiropoulo située au boulevard Battala et destinée à la fabrication de la glace. La « Villa de Costebelle », à M. Benet, sise au boulevard Périer prolongé, d'une magnifique ordonnance, la sienne propre, bâtie sans pierre de taille, au moyen de matériaux nouvellement combinés, et conçue dans une note personnelle que l'on pourrait appeler le style provençal avec ses tuiles génoises,

ses appentis et ses auvents soutenus par des colonnes polychromes d'un effet si pittoresque ; les hôtels situés aux numéros 99 et 101 du boulevard de la Madeleine, aux arcatures hardies, aux luxueuses colonnes géminées, disent encore ses facultés d'assimiliation autant que la souplesse de son sens décoratif.

Il a, en outre, édifié une centaine de maisons à loyer dans les principaux quartiers de Marseille, à Longchamp, à la place Périer, au cours du Chapitre, au boulevard du Nord, qui, toutes, se recommandent par leur massiveté, la sobriété des détails, leur grand air et une heureuse disposition intérieure. Les plus ordinaires se composent de quatre étages sur rez-de-chaussée ; elles sont percées de quatre fenêtres et parcourues par des balcons de forme et de dimension différentes. C'est ainsi qu'au premier étage règne un balcon à saillie, soutenu par des modillons simples alternant avec des modillons accouplés. Plus haut, le balcon ne s'étend que sur la longueur des deux fenêtres centrales. Il est en pierre et décoré de balustres. Les consoles médianes qui le soutiennent sont géminées et ornées d'écussons à guirlandes et de petits frontons. A l'étage supérieur le balcon reprend la physionomie du premier et le vide existant entre les petites consoles est rempli par des perles. Quant à l'intérieur il est aménagé suivant les règles de l'hygiène du confort et de la commodité. En un mot, ses maisons ont une tenue correcte et sont dépourvues de cette fausseté brillante qui, pour certains esprits superficiels, représente le *summun* de l'habileté dans l'art de bâtir. La maison de M. Le Mée située à l'un des angles formés par la rue Paradis et la rue Saint-Jacques mérite une mention spéciale pour la justesse de ses proportions et sa belle ordonnance.

L'hygiène dans ses rapports avec l'habitation est un problème dont certains architectes se sont occupés

avec soin durant ces dernières années. Apropos de la merveilleuse installation de la clinique de chirurgie du docteur Pantaloni, rue Armény, 11[a], installation confiée à son expérience, il a publié en 1903 une substantielle brochure ayant pour titre : « Quelques éléments d'hygiène appliqués à l'habitation moderne» et dans laquelle il aborde, lui aussi, l'étude de ce passionnant problème. Avec cette lucidité et ce bon sens dépourvus de pédantisme qui le caractérisent, il n'a pas de peine à démontrer qu'une des causes de la dépopulation est due à l'insalubrité d'un grand nombre d'habitations. Dans beaucoup de demeures l'aération et les aménagements intérieurs sont vicieux, et ces défectuosités sont la source de certaines maladies qui pourraient être enrayées par une observation rigoureuse des rapports étroits qui unissent l'art à la science moderne. Au cours de son intéressante monographie de la clinique, il émet des avis et se livre à des réflexions qui seront méditées avec fruit par les jeunes architectes désireux d'appliquer d'une manière rationnelle cette partie de la science du constructeur qui s'appelle l'hygiène.

Très dévoué aux intérêts de notre art local, on le nomma successivement vice-président et secrétaire-général de l'Association des Artistes marseillais, fonctions qu'il occupa de 1890 à 1897. Dans le conflit Bartholdi-Espérandieu, conflit qui menace de se rouvrir, il s'était nettement prononcé en faveur de ce dernier dont il s'était constitué, en quelque sorte, le défenseur technique. Pouvait-il en être autrement? Son argumentation qui est, en somme, celle des gens impartiaux et compétents peut se résumer en deux mots. « Les monuments, me disait-il un jour, répondent à des besoins définis par un programme. Le Palais de Longchamp projeté par Bartholdi a été commandé ensuite à Espérandieu. Le programme consistait, autant pour l'un que pour l'autre, à créer trois édifices groupés sur le même terrain : un

musée des Beaux-Arts et un muséum d'Histoire naturelle, reliés à un château d'eau. Par une coïncidence qui n'a rien d'anormal, l'ordonnance générale arrêtée par chacun des deux architectes paraît à peu près semblable, en ce sens qu'ils ont employé la colonnade circulaire, les corniches, les baies, et tout un système de plans qui, appartenant à une tradition plusieurs fois séculaire, n'est, en définitive, la propriété de la pensée d'aucun d'eux. Il suffit, pour ne citer qu'un seul exemple, de jeter un coup d'œil sur le Palais de l'Institut, construit en 1662 par Levau, notamment sur la partie qui fait face à la Seine, pour avoir la conviction absolue que le motif central formant la coupole correspond à la partie principale du Palais de Lonchamp. Il en est de même des deux ailes réunies, comme à Paris, par des bâtiments de forme circulaire. L'architecture ne pouvant se passer de traditions est le moins subjectif de tous les arts. Mais entre la disposition générale d'un édifice, dont les éléments essentiels sont empruntés au passé, et le résultat pratique obtenu par l'assemblage personnel de ces éléments, des silhouettes et des élévations, par leur groupement harmonieux, par une exécution logique, c'est-à-dire conforme à des données spéciales, il y a place pour une étude sérieuse et pour des combinaisons dont l'application constitue précisément l'apport individuel de l'architecte. D'ailleurs si, au point de vue de l'ensemble, les plans d'Espérandieu ont une vague analogie avec ceux de Bartholdi, ils sont radicalement distincts dans les détails. »

Est-il besoin de dire que Gaudensi Allar professait la plus profonde sympathie à l'égard de son maître et ami dont il fut le plus dévoué collaborateur, surtout en ce qui concerne le Palais de Longchamp et l'Ecole des Beaux-Arts, à l'édification desquels il a pris une large part. Aussi, Allar entrant à l'Académie, c'était un peu de l'âme d'Espérandieu qui venait planer sur elle...

Notre art local le passionnait à plus d'un titre. C'est ainsi que l'état de délabrement prématuré de nos édifices publics faisait parfois l'objet de ses justes récriminations. Ayant beaucoup vu, il avait observé combien les matériaux employés à Marseille s'effritent sous l'action des vents imprégnés d'effluves salines. A l'Hôtel de Ville, au Château Borely, à l'Arc-de-Triomphe, au Palais de la Bourse, il avait constaté telle partie corrodée ou délitée, et il en attribuait les causes à la morsure des éléments atmosphériques, à la main de l'homme et à l'indifférence publique, à cette indifférence qui, à Marseille, confine à la plus cruelle ingratitude.

II

Toulon surtout a été le théâtre de ses succès, Il a rempli dans cette ville le rôle qu'Espérandieu joua dans la nôtre. S'il ne s'en est pas acquitté avec autant d'éclat. il faut en attribuer la cause moins à son talent qu'aux exigences des programmes auxquels ses travaux ont été soumis. Notre port de guerre lui doit, en effet, l'Ecole Rouvière, le Musée-Bibliothèque et le monument de la Fédération, c'est-à-dire ses trois édifices artistiques les plus récents.

L'Ecole supérieure de garçons, l'école Rouvière, comme on l'appelle communément, a été inaugurée en 1882 par M. de Mahy, alors ministre de l'Agriculture. Dans sa séance du 13 janvier 1880, le jury avait décerné le premier prix à Allar, et le projet, soumis à l'examen du ministre de l'Instruction Publique, avait été adopté sans modification. Le monument, érigé au boulevard de Strasbourg, a un aspect qui répond à merveille à sa destination. La sobre élégance de ses lignes, tantôt souples, tantôt rigides, son ornementation homogène, la délicatesse

des détails contribuent à lui donner un air à la fois sérieux et aimable qui fait bien songer à un temple dédié au savoir humain. Le dessin du détail de la grande porte que j'ai eu l'occasion d'examiner prouve que l'artiste savait harmoniser tous les éléments architectoniques et dessiner d'une manière très consciencieuse.

Flanqué de deux bâtiments, le corps principal est coiffé d'un majestueux fronton triangulaire abritant le buste de M. Rouvière, dû à M. Guglielmi. La porte d'entrée où court un balcon à balustres, est surtout remarquable ; le chambranle est orné de feuillages et de pilastres, tandis que le tympan est occupé par un haut relief, œuvre de M. André Allar, l'éminent professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, frère de l'architecte, et représentant d'Alembert offrant à Voltaire le premier volume de son Encyclopédie. Cette magistrale page de pierre met en évidence le beau talent du statuaire qui a voulu, lui aussi, conformer sa pensée à celle du fondateur de l'Ecole. Voltaire assis dans son fauteuil classique, comme dans l'œuvre de Houdon, avance son buste et pose la main sur l'ouvrage que lui présente le savant encyclopédiste. Son geste trahit le haut intérêt que lui inspire cet acte qui est, pourrait-on dire, comme la pose de la première pierre de ce monument philosophique dont l'édification se poursuivit de 1751 à 1772. Ce haut relief d'un modelé vigoureux a une forme demi-circulaire et son diamètre est de 3 mètres 50, ce qui permet aux figures d'être de grandeur naturelle.

Tout autre est le style qui a présidé à la conception du Musée-Bibliothèque dont l'érection fut votée par le Conseil municipal le 9 août 1884 et qui coûta 728.500 francs, auxquels le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ajouta une subvention de 25.000 francs destinée à l'achèvement de la décoration extérieure et de l'escalier d'honneur. La cons-

truction fut dirigée par l'architecte lui-même. Ce beau monument, ouvert au public depuis le 29 août 1888, a été conçu dans le goût de la Renaissance italienne et mitigé par des réminiscences modernes. Il est divisé en trois parties : un bâtiment central et deux pavillons. Il se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage que couronne une riche galerie à jour et que percent d'opulentes baies cintrées reposant, les unes sur de fins piliers entre lesquels s'élèvent les colonnes ioniques qui supportent l'entablement ; les autres, celles de la partie inférieure de l'édifice, sur de majestueux pilastres. Au premier étage, auquel on accède par un escalier à double révolution, règne un balcon à balustres parcourant la *loggia* dans toute sa longueur, et aux extrémités s'ouvrent deux portes où André Allar a sculpté les cariatides qui en soutiennent les riches coupoles et en décorent l'entrée.

Les deux grandes salles du rez-de-chaussée, d'une décoration très sobre, sont réservées à la sculpture et deux autres à l'histoire naturelle, tandis qu'une cinquième, de moindre importance, abrite l'archéologie. L'escalier conduit par la gauche au Musée, et par la droite à la Bibliothèque. La place qu'occupe la peinture est divisée en deux pièces, à l'extrémité desquelles on a aménagé un salon où sont exposés les dessins.

Le plafond du grand escalier est décoré de peintures représentant des vues de Toulon, par Monténard, et de portraits de savants et d'artistes, se détachant sur les ors des voussures aux ingénieuses pénétrations. Ce sont ceux de Portalis et Brun, par Laugier, et d'Aiguier, Guérin, Désaugier, Maucord, Ortolan, Raynouard, par Charles Ginoux. Les marines, situées à l'entrée des salles de peinture, sont l'œuvre de E. Dauphin. La « Pêche » et la « Moisson » ornant les dernières arcades ont été exécutées par les soins de Gallian et les natures mortes de la *loggia* sont dues à Pierre Décoréïs.

Les sculptures décoratives de l'extérieur, rayonnant dans un cadre polychrome qui donne à l'édifice un caractère si méridional, sont l'œuvre d'artistes régionaux. M. Guglielmo a décoré l'acrotère médian et M. Hercule exécuté les bustes de Puget et de Peyresc situés aux ailes reliant les pavillons au bâtiment principal. MM. Bastet et Hugoulin ont sculpté les médaillons placés dans les frises des pavillons.

Le Musée-Bibliothèque fait honneur à l'architecte et à tous ceux qui, se groupant autour de lui, ont contribué à l'embellir par le ciseau ou la brosse. L'architecte a su tirer parti de la *loggia* et de la colonnade, système qu'il a paru affectionner, car nous le lui avons vu appliquer, à Marseille, aux hôtels du boulevard de la Madeleine, demeures de Médicis au petit pied.

Ècrire des pensées dans la pierre, tel a été le but des frères Allar en élevant le monument dit de la Fédération (la grande fontaine de la place de la Liberté) qui a été inauguré par le président Carnot le 20 avril 1890. L'un apporta le plan et l'exécuta, l'autre y ajouta les figures de sa rhétorique lapidaire. Il s'agissait de glorifier la Révolution Française en exaltant les vertus civiques et en nous montrant la lutte de l'esprit humain en face des assauts que lui livre la force matérielle. La France, pareille à une Minerve, se dresse sur un piédestal au-dessous duquel s'étagent des vasques circulaires. D'une main, elle tient un flambeau, de l'autre, les tablettes où sont inscrits les droits de l'homme, tandis qu'à sa droite, se dresse la Force personnifiée par Hercule, et à sa gauche, la Justice, deux belles statues en pierre de Calissanne qui ne mesurent pas moins de trois mètres et demi. Posée sur la proue d'un navire, comme la Victore de Samothrace, la France s'avance impétueuse et fière, les draperies soulevées par le vent, parmi des chevaux marins luttant avec des

génies, au milieu d'un bassin dont les balustrades décorées de boules d'amortissement dessinent des arcs pleins de noblesse. Ici, le statuaire a écrasé un peu l'architecte par l'importance des figures dont l'exécution décèle un grand souci de la vérité symbolique, car chacune d'elles a le caractère que leur a imprimé l'imagination des femmes. Michel-Ange voulait qu'une statue formât un seul bloc, afin qu'on pût la faire rouler du sommet d'une montagne sans qu'elle se brisât. La France du monument de la Fédération semble répondre à cette préoccupation tant elle est homogène dans son imposante grandeur. Et quelque sacrifié qu'ait été le rôle dn batisseur, on peut dire, sans commettre une métaphore trop hardie, que la fraternité des lignes de l'architecture et de la sculpture n'est égalée que par celle de l'architecte et du sculpteur.

C'est Gaudensi Allar qui fut chargé, en 1885, en collaboration avec son frère, de restaurer les Cariatides de Puget que l'on avait eu l'intention de déplacer pour les mettre dans le nouveau Musée en construction. M. Basserau, adjoint-délégué aux Beaux-Arts, avait proposé à la Ville, à la date du 6 juin 1884, de faire procéder à l'enlèvement des figures du célèbre sculpteur, mais le rapporteur désigné par la Commission nommée à la suite de ce vœu, M. Flottes, ancien professeur de rhétorique, avait conclu dans un sens opposé et invité le Conseil municipal à laisser les Cariatides à la place pour laquelle elles ont été faites et dont elles forment, en quelque sorte, partie intégrante. Gaudensi Allar, dans une étude très approfondie sur la manière dont le portique a été construit et sur l'état actuel des figures qui le décorent, indiqua les remèdes qu'il convenait d'administrer. Il fit observer que la petite dimension du cheneau et des gargouilles situés autour du balcon, ne pouvait permettre aux eaux pluviales de s'écouler librement. Les eaux deve-

naient stagnantes, puis elles s'infiltraient par les joints des pierres de la plate-forme, d'où provenaient l'écoulement sur les figures et, conséquemment, l'altération de leur forme et la désagrégation moléculaire de la matière. Il proposa la mise à couvert de la partie latérale des Cariatides, au moyen de deux marquises en fer et l'installation d'une grille destinée à empêcher les abords du portique. Ayant observé que toutes les parties de ce dernier n'ont pas été construites avec des matériaux de même nature, les Cariatides étant taillées en pierre de Calissanne, calcaire composé d'éléments peu adhérents entre eux, et les pieds-droits de la porte façonnés en pierre d'Arles, il prescrivit l'emploi de pierres semblables. Pour ce qui le concerne, on peut dire qu'il restaura le monument sans y toucher, tel un médecin qui, appelé en consultation, prescrit un régime au lieu d'ordonner un remède, ou une opération dont les effets pourraient être plus pernicieux que ceux du mal lui-même.

Qu'il me soit permis en passant de formuler le vœu que la proposition de l'ancien adjoint-délégué aux Beaux-Arts de Toulon soit reprise, si intransigeante qu'elle puisse paraître à première vue. La construction d'un nouvel Hôtel de Ville devra être envisagée un jour et à ce moment la question du transfert des Cariatides se posera à nouveau. Certes, une sculpture appliquée à un monument, faite en vue d'une place déterminée, se lie d'une manière étroite à ce dernier, mais, d'autre part, n'est-il pas du devoir des admirateurs de Puget d'assurer une prolongation de vie à son premier chef-d'œuvre ? Le laisser là où il se trouve, c'est l'exposer à une mort anticipée; le transporter au Musée, c'est évidemment lui faire perdre une partie de son caractère, mais c'est aussi le soustraire pendant longtemps encore à l'action dissolvante du temps.

Ne quittons pas le département du Var sans signa-

ler l'hôtel du Mont-de-Piété à Toulon, le groupe scolaire de Sanary et la chapelle du Château du Cap, à Saint-Tropez, qui ont été édifiés sur ses plans.

Comme on le voit, il a exercé son métier d'une façon fort éclectique, évoluant de la plus modeste construction à l'édifice susceptible de mettre à contribution les plus hautes qualités du maître ès-pierre, ne craignant pas de sacrifier complètement au côté pratique, lorsque les circonstances le commandaient. Il sut surtout approprier la physionomie et les aménagements des édifices à leur destination propre. L'inobservation de cette règle constitue le défaut de nos architectes modernes qui cherchent souvent à faire œuvre d'artiste plutôt que de constructeur, au sens utilitaire du mot, aidés en cela par la sculpture dont l'insubordination est peut-être plus flagrante encore. Ce qui frappait chez lui, c'était un mélange d'enthousiasme et de pondération, deux sentiments qui le dépeignent tout entier. Et de fait, si dissemblables qu'ils puissent paraître, ne sont-ils pas les agents de la création architecturale, puisque l'art de bâtir, plus que tous les autres, suppose chez celui qui l'exerce, avec le sentiment du beau, la connaissance d'une foule de questions dont la solution ne peut dépendre que de la pratique des sciences exactes. Son maître, cher entre tous, Espérandieu, était à la fois poète et mathématicien. Poésie et calcul, toute la science de l'architecte n'est-elle pas là ?

Gaudensi Allar a fini sa journée. Bercé par les rêves éternels, après avoir caressé ceux de la vie, il repose à l'ombre des cyprès, dans ce vaste champ du repos qui fut aussi un des champs de son activité, parmi ces tombes dont quelques-unes, conçues dans le style byzantin, ont été élevées par lui.

Séance du 25 Janvier 1905

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Gustave NOBLEMAIRE

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES

MESSIEURS,

Il est de tradition, quand on a quelques notions d'histoire moderne et qu'on est le héros de certaine aventure surprenante, de rappeler le mot de l'ambassadeur génois qui, admis à la Cour du grand roi, déclarait que parmi les émerveillements de ce Versailles fastueux, ce qui l'étonnait le plus était de s'y voir. Je n'aurai garde de manquer à cette tradition vénérable, mais si j'éprouve de votre choix une surprise et un embarras que je ne saurais dissimuler, il n'est pas défendu, quand on a l'habitude des raisonnements mathématiques, et c'est dans la classe des Sciences que vous avez bien voulu m'admettre, de chercher l'explication des faits, surtout lorsqu'ils s'écartent des règles dont les Académies sont, par essence, les gardiennes, de celle en particulier qui astreint à la résidence vos membres titulaires.

Mes relations à Marseille, le fait de l'avoir adoptée pour ma seconde patrie, de lui avoir confié pour l'éternel repos la plupart de ceux qui m'ont été chers et qui m'attendent sous les pinèdes de Saint-Pierre, ne suffisent pas à justifier votre choix ; car vous rayez de vos rangs ceux d'entre vous qui, plus que moi Marseillais, de naissance sinon de cœur, abandonnent votre Cité, même pour porter à Paris, ce patrimoine de tous, l'activité de leur esprit dans le domaine de la politique ou des affaires.

Je ne puis donc voir dans un choix qui m'honore profondément qu'un hommage indirect à cette grande compagnie P.-L.-M. que je sers depuis si longtemps et à laquelle déjà je devais tant. Vous lui accordez une quasi ubiquité ; et de même que, pour ses litiges, elle peut être assignée partout où elle compte un établissement principal, et Marseille en est à coup sûr le plus important, vous avez donné à son directeur le privilège de l'extra-territorialité en considérant qu'il est chez lui dans tous les points de son vaste réseau.

Laissez-moi donc remercier après vous, Messieurs, la Compagnie à laquelle sont allés en réalité vos suffrages, cette Compagnie que l'on aime ici et à laquelle, par suite, on applique parfois le proverbe: *Qui aime bien, châtie bien*, cette compagnie qui considère Marseille comme le plus beau fleuron de sa couronne commerciale, se réjouit de ses gloires et de ses succès, compatit à ses épreuves qui deviennent les siennes propres et joint ses efforts à ceux de vos commerçants, lorsque, comme naguère, fondent sur elle des crises redoutables, capables de compromettre votre vieille prééminence commerciale et maritime.

Je suis d'autant plus fier de votre choix que vous m'appelez à succéder à un savant qui a été une des lumières de la science et l'honneur de votre compagnie.

Marion avait été élevé au collège d'Aix, sa ville natale ; son esprit original et chercheur s'accommodant mal d'un système qui soumet à un même régime toutes les intelligences, dès l'âge de 14 ans, il suit les cours de votre Faculté des Sciences ; à 16 ans, grâce au patronage du marquis de Saporta qui avait deviné les rares qualités de l'enfant dont il devait plus tard se faire l'actif collaborateur, il y devient préparateur d'histoire naturelle et dès cette époque, nourri dans le sérail, il assigne un but à son ambition, celui de devenir professeur à cette Faculté dont nul plus que lui ne pouvait se dire le fils. A 24 ans, en 1870, il s'y fait recevoir docteur et sa thèse sur les Nématodes libres marins attire l'attention de l'Académie des Sciences qui lui décerne le prix Bordin. Il aurait voulu professer la géologie qui lui avait fourni, dès 1867, le sujet de ses deux premiers mémoires scientifiques sur l'ancienneté de l'homme dans les Bouches-du-Rhône et sur la faune quartenaire de la Provence et, plus tard, de ses études, en collaboration avec Saporta, sur les flores fossiles de Gelinden et de Meximieux. Les circonstances en décidèrent autrement et quand, en 1876, il réalisa son rêve d'adolescent, c'est la chaire de zoologie qui lui fut confiée ; il la conserva pendant vingt-quatre années jusqu'à sa mort.

Frappé dès l'abord par la portée philosophique de la doctrine, nouvelle alors et dont on a tant abusé depuis, de l'évolution, il se consacre à l'étude expérimentale des animaux inférieurs. des invertébrés marins. « *Ajoutant aux faits classiques*, a dit de lui son collègue, M. Jourdan, *les acquisitions de l'embryogénie comparée, il fait de son cours une œuvre vraiment personnelle; l'attrait de ses leçons du soir y retient non seulement ses élèves, mais les gens du monde captivés par les vues inattendues ouvertes devant eux sur un monde mystérieux et inconnu, séduits par une incomparable facilité d'élocution, par son âme d'artiste*

qui rendait faciles les sujets les plus abstraits de son domaine. »

En 1884, l'Académie des Sciences lui décerne le grand prix des sciences physiques pour son magistral mémoire sur le *mode de distribution des animaux marins du Sud de la France,* résultat de dix années de patientes investigations et de savantes études dans ce laboratoire d'Endoume qu'il a fondé et qu'ont fréquenté, à la suite de Kowalevski, son disciple de prédilection, tous les naturalistes de l'Europe. En 1887, il devenait membre correspondant de l'Institut.

Naturaliste passionné, il avait exploré l'immense domaine des sciences d'observation, géologie, zoologie, paléontologie végétale, quand le phylloxera,

Un mal qui répand la terreur...
Déclare aux vignerons la guerre

et dévaste avec une foudroyante rapidité les vignobles du Midi. La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. s'émeut du fléau qui menace l'une des sources les plus importantes de son trafic et c'est à l'éminent naturaliste, votre confrère, que M. Talabot, son directeur général, demande aide et concours contre les terribles ravages d'un microscopique puceron. Pouvait-il faire mieux ? Marion étudie les mœurs du redoutable insecte, ses transformations, ses migrations ; il trouve dans le sulfure de carbone l'élément toxique qui doit le détruire et invente les appareils qui doivent le porter jusqu'aux radicelles sur lesquelles la larve se fixe pour y pomper le suc vital de la vigne. Le succès couronne ses efforts, mais les étendues à protéger sont immenses, le remède n'est pas toujours à la portée des petits agriculteurs qui, au lieu de détruire l'ennemi, préfèrent substituer aux anciennes vignes, trop coûteuses à défendre, des cépages nouveaux importés d'Amé-

rique, qui s'accommodent de sa présence. Les travaux de Marion, du moins, ont ouvert la voie des discussions, des recherches qui ont amené la reconstitution de notre vignoble et le sulfure de carbone, jusque-là produit de laboratoire, grâce à lui fabriqué à grande échelle dans des usines spéciales, est devenu l'élément d'une nouvelle industrie provençale, qui extrait des tourteaux de toutes les graines oléagineuses les importantes quantités d'huiles qu'ils contiennent encore et qui leur étaient jusqu'alors abandonnées.

Dans tous ses travaux, Marion était aidé, encouragé, soutenu par l'ange de son foyer, une fille unique, confidente de ses pensées, compagne de ses voyages d'exploration scientifique. La mort la frappa de son aile et la lui ravit en pleine jeunesse et ce fut un coup qu'il se sentit incapable de supporter. La science perdit pour lui ses attraits ; dans ses recherches solitaires, il revoyait sans cesse le doux visage de l'enfant disparue ; ne trouvant plus le soutien d'une main si chère, le savant cessa de produire et ne fut plus que le père frappé d'une incurable douleur. Et quand, en 1900, à moins d'un an d'intervalle, la mort revint à son foyer pour le réunir à sa fille bien-aimée, il l'accueillit libératrice.

Marion a occupé pendant dix-huit ans, au milieu de vous, Messieurs, le fauteuil que vous m'avez attribué ; avant lui, l'abbé Aoust l'avait conservé dix-sept ans et de Montricher douze ; il y a quelques chances pour que je l'occupe moins longtemps.

En remplaçant un savant de profession par un ingénieur, vous indiquez une fois de plus, Messieurs, que les grandes applications de la science ne vous touchent pas moins que les recherches purement scientifiques. — Vous avez voulu voir en moi le continuateur d'un homme d'action dont, à propos du phylloxéra, tout à l'heure je prononçais le nom ;

en moi vous avez choisi un survivant d'une époque glorieuse pour votre ville, d'une pléiade d'ingénieurs qui ont bien mérité d'elle. Je crois donc répondre à votre secret désir en essayant de revivre avec vous cette époque déjà lointaine, en vous parlant d'eux, de Talabot, le premier d'entre eux par sa longue existence, par l'importance et la variété de ses travaux, et de ceux que je me permettrai d'appeler ses brillants satellites, de Montricher, Desplaces, Pascal, Audibert, Tassy, dont les noms vous sont chers, et dont plusieurs ont compté dans les rangs de votre Compagnie.

Paulin Talabot naquit en 1799. A sa sortie de l'école des Ponts et Chaussées et après quelques années consacrées à Decize à la construction du canal latéral à la Loire, il est appelé, en 1829, à Nîmes par le maréchal Soult, pour refaire et compléter le canal de Beaucaire. Dès ce jour, il devient Provençal, et toutes ses aspirations, toutes les ressources de son esprit s'orientent vers Marseille, son développement, sa grandeur. A peine connait-il les résultats du célèbre concours de Manchester (1829), où Stephenson avait montré la possibilité d'appliquer la vapeur à la traction sur des voies de fer, il conçoit l'idée d'amener à Marseille les houilles nécessaires au développement de sa navigation, à la création de son industrie. Dès 1830, il étudie le chemin de fer qui, de la Grand'Combe, doit les amener à Beaucaire, d'où le Rhône les descendra à Marseille ; il en devient adjudicataire en 1838, et, quatre ans plus tard, avec l'aide des principales maisons de commerce de Nîmes et de Marseille, il constitue la Société des Mines de la Grand'Combe et des Chemins de fer du Gard ; les descendants de ses fondateurs vivent au milieu de vous, Messieurs, et les noms de Fraissinet et Roux, Jean Luce, Delord, Fournier frères et Joseph Ricard vous sont familiers. Les travaux, confiés à l'ami le plus fidèle de

Talabot, j'ai nommé Didion qui devait s'allier ici, comme je l'ai fait moi-même, à la famille du dernier des fondateurs, sont poussés si activement que la section de Nîmes à Beaucaire est livrée à l'exploitation en 1839, et l'année suivante, celle de Nîmes à la Grand'Combe.

A la même époque, un grave problème s'imposait aux préoccupations de l'édilité marseillaise. Les Grecs, dont vous êtes issus, ne s'étaient pas préoccupés d'assurer à leurs villes, à leurs colonies, ce que, dès l'origine de leur histoire, les Romains avaient considéré comme l'élément primordial de la salubrité pour les habitations, de la fertilité pour les campagnes. L'eau manquait à Marseille, les terres qui l'entourent, brûlées par le soleil et balayées par le vent, étaient sèches et stériles. Une dérivation du Jarret remontant au xe siècle, une de l'Huveaune au xvie, la source de la Rose, étaient seules à fournir à ses habitants une eau rare, à peine suffisante à leur alimentation ; le reste, on avait dû s'habituer à le considérer comme du luxe : la déesse Hygie n'y avait pas de temples et lorsque le mistral bienfaisant se faisait trop longtemps désirer (*sine vento venenosa*, disait Pétrarque) les... pestilences dont s'emplissent les maisons et les rues facilitaient des épidémies dont quelques-unes ont fait à votre ville une trop funeste célébrité.

Difficile était le problème ; dès le xviie siècle, Adam de Craponne avait projeté d'amener à Marseille les eaux de la Durance. Deux cents ans plus tard, en 1835, son idée fut reprise par la municipalité qui avait alors à sa tête un homme d'initiative dont vous saluez le nom avec reconnaissance ; M. Consolat eut l'heureuse fortune de trouver sous sa main celui qui devait la réaliser.

Depuis quelque temps, se trouvait à Marseille un ingénieur dont la famille, Suisse d'origine, y avait été

attirée par ses affaires commerciales. Élève d'un maître dont le nom est bien connu de vous tous, M. de la Souchère, Frantz de Montricher avait quelque temps cherché sa voie. Devait-il être peintre, chimiste, musicien ? Il ne fut qu'ingénieur des Ponts et Chaussées! Mais, éminent dans cette carrière comme il l'eût été sans doute dans les autres, il avait, dès son arrivée parmi vous, fixé l'attention et inspiré la confiance au point qu'en 1840, c'était à cet ingénieur de 30 ans que faisait allusion M. Consolat, lorsque, résumant dans un rapport définitif les longues études antérieures et proposant de lui en confier la réalisation, il écrivait: *Si donc des reproches d'imprudence et de témérité nous étaient adressés, nous aurions pour égide contre de pareilles attaques le corps illustre qui est une gloire de la France.* A quel point le jeune ingénieur sut justifier cette confiance, vous le savez, Messieurs, mais vous ne m'en voudrez pas de vous rappeler en quels termes, au retour d'une visite à ce merveilleux aqueduc de Roquefavour qui, sur ses trois rangs d'arcades superposées, franchit la vallée à 83 mètres de hauteur, et dont, comme souriante dans son élégance, la légèreté défiera l'attaque des siècles, Méry rendait compte de ses impressions à votre Académie... : *Désormais le pont du Gard* (1) *sera une sainte relique et ne sera plus un étonnement... Pour mener à fin le canal de Marseille, il fallait beaucoup plus qu'un ingénieur et un architecte, il fallait une organisation d'élite et en quelque sorte providentielle. A cette armée de travailleurs, il fallait un général doué de toutes les facultés qu'exigeait une campagne de sept ans, il fallait un homme jeune ayant, à son insu, l'imagination du poëte corrigée par l'exactitude du mathématicien. Il fallait*

(1) Pont du Gard : 200 mètres de longueur, 47 de hauteur; 3 rangs d'arcades.

Roquefavour : 380 mètres de longueur; 83 de hauteur; 3 rangs d'arcades.

un esprit énergique, plein de cette noble confiance en lui, qui supprime l'hésitation dans la voix qui ordonne et dans la main qui exécute. Il fallait que l'expérience de l'âge mûr se trouvât à un degré supérieur dans un ingénieur inspirant la confiance, recueillant le respect, maître de l'œuvre et de l'ouvrier. Ceux qui ont vu M. de Montricher sur son chantier de vingt lieues diront que ce portrait est le sien. Le poète enthousiaste attend avec confiance l'homme positif ; à son retour, c'est le poète qui n'aura pas assez dit.

En 1847, l'eau de la Durance arrivait à Saint-Antoine ; en 1849, à Longchamp où, plus tard, pour la recevoir, le génie d'Espérandieu devait élever cette double colonnade à jour, merveilleuses Propylées, au pied de laquelle jaillissent des eaux que, n'étaient leur volume et les taureaux de Camargue, on croirait être celles de l'Ilyssus.

Cette œuvre gigantesque n'empêche pas de Montricher de se rappeler qu'en 1833, ses premiers travaux, sous les ordres de l'inspecteur général de Kermaingant, avaient eu pour objet l'étude d'un chemin de fer de Lyon à Marseille. Aussi prend-il énergiquement parti dans la lutte quand il s'agit, vers 1842, de fixer le tracé de la section d'Avignon à Marseille, qui devait prolonger jusqu'à vous, en supprimant l'intermédiaire trop capricieux du Rhône, le chemin de fer ouvert en 1840 de la Grand'Combe à Beaucaire.

Dès 1837, M. de Kermaingant avait proposé de l'établir par Arles et Martigues, en traversant l'étang de Caronte (comme nous allons le faire, soixante-dix ans plus tard, par notre ligne de Miramas à l'Estaque), et traversant, près de Gignac, la chaîne de la Nerthe. En 1840, MM. Talabot et Didion proposent le tracé actuel desservant Arles et Tarascon. En 1842, en pleine exécution du canal de Marseille, M. de Montricher leur oppose un tracé qui, d'Avignon, remontait la vallée de la Durance, et atteignait

Rognac par Cavaillon et Salon (nous l'avons réalisé depuis comme ligne éventuelle de décharge du précédent). Il était soutenu par le Conseil municipal de Marseille, et ce n'est pas sans une certaine philosophie étonnée que nous relisons aujourd'hui les raisons sur lesquelles on s'appuyait, à cette époque où M. Thiers considérait les chemins de fer avec un dédain qui étonne chez un si grand esprit. *Si dans une assemblée quelconque,* disait le raporteur, *on posait la question de l'utilité ou de la nécessité absolue des chemins de fer, il y aurait certainement divergence sur leur utilité, mais la réponse sur leur nécessité absolue serait positivement négative* (sic); *mais en prenant l'Europe telle qu'elle est aujourd'hui constituée, il faut s'y résoudre... Arles a déjà le Rhône, la vallée de la Durance n'a que le roulage... L'intérêt de Marseille se confond entièrement avec celui de la France, et si, par un mauvais choix dans le traeé du chemin de fer les vaisseaux désapprenaient la route qui conduit à son port, le nom de son héritière est connu : elle s'appelle Trieste.* Les temps ont changé, la lutte existe toujours, c'est la loi du monde ; mais, depuis cette époque, l'Italie est revenue à la vie et s'il ne faut pas, aujourd'hui plus qu'alors, parler d'héritière pour une succession non ouverte, ce n'est plus Trieste, c'est Gênes qui dispute à Marseille le sceptre de la Méditerranée.

Quelques petits esprits ont prêté autrefois à M. Talabot une certaine rancune de l'opposition de Montricher. Veut-on savoir de quelle manière ce grand esprit et ce grand cœur la lui ont manifestée? En 1856, il charge son adversaire d'antan, demeuré son ami, de l'étude des chemins de fer de l'Italie méridionale et quand, en 1858, écrasé par les fatigues et la fièvre contractée dans les travaux de dessèchement du lac Fucino, de Montricher meurt à Naples, à 48 ans, alors qu'il pouvait encore accomplir tant de grandes choses, c'est Paulin

Talabot, qui, avec le concours de Desplaces, continue et achève l'entreprise pour permettre à la famille de leur ami commun de revendiquer la rémunération due en fin de travaux.

Pendant que s'exécute la ligne d'Avignon à Marseille, Talabot se préoccupe d'en préparer l'exploitation; avec cette intuition qui l'a toujours guidé dans le choix de ses collaborateurs, il distingue un jeune ingénieur marseillais, Edmond Audibert, et lui confie, en 1847, le soin de l'organiser. Avec quelle habileté et quelle puissance de travail Audibert s'est acquitté de cette tâche, avec quelle sagesse, secondé par Bargmann, il a créé les méthodes et les règlements de l'exploitation, les a appliqués aux lignes qui, en 1852, ont formé le réseau de Lyon à la Méditerranée, puis successivement étendus à celles qui, au nord et à l'est de Lyon, vers Paris et la Suisse, ont constitué avec les premières, le réseau P.-L.-M., je n'ai pas besoin de le rappeler ici. Devenu en 1862 directeur de l'exploitation du réseau unifié, en 1871, directeur de la Compagnie, il y fut tout, on peut le dire, grâce à l'empire qu'acquiert naturellement sur ses collaborateurs de tout rang, un chef qui n'ignore aucun détail de la tâche confiée à chacun d'eux. Il semblait qu'il dût longuement survivre à celui qui l'avait deviné et choisi. Il n'en fut rien : après vingt-six années d'un labeur opiniâtre et fécond, son heure vint, prématurée et, en 1873, épuisé par les émotions et les fatigues de l'année terrible, il mourait à 53 ans.

Pendant ces loisirs que lui faisait la précoce maturité d'Audibert, Paulin Talabot, nourri des idées des saint-simoniens, beaucoup plus encore qu'affilié à leur secte, étudiait une idée dès longtemps chère au Père Enfantin, celle du percement de l'isthme de Suez : sa raison se refusait à admettre,

entre les deux mers à réunir, la grande différence de niveau qu'avaient annoncée les savants de l'expédition d'Egypte, et, dès 1847, une mission par lui confiée à Bourdaloue, son ancien agent aux chemins de fer du Gard, établit la justesse de ses prévisions; Talabot dresse alors un projet de cette œuvre colossale qu'il était réservé à un autre « Grand Français » de réaliser.

Dès 1843, Paulin Talabot s'était attaché un jeune ingénieur au doux et frais visage, dont l'intelligence était rapide à concevoir autant que la main l'était à exécuter, et dont il fit, pendant de longues années, son plus intime collaborateur. La section de Marseille à Avignon et son raccordement avec Beaucaire, comportaient deux ouvrages d'une importance peu ordinaire : le souterrain de la Nerthe, dont la longueur n'avait encore jamais été atteinte, dans les chemins de fer d'aucun pays, et le pont sur le Rhône, destiné à relier Beaucaire à Tarascon. Du souterrain, Talabot s'occupa lui-même, et l'on peut dire qu'il fixa de sa main tous les détails d'exécution devenus, depuis, familiers à tous les ingénieurs : le viaduc de Tarascon n'excitait pas moins sa sollicitude à une époque où l'on ne connaissait ni les fondations à l'air comprimé, ni l'art d'assembler de longues poutres en treillis de fer ou d'acier.

A ceux qui considèrent Paulin Talabot comme un administrateur et un financier, plus que comme un technicien possédant tous les secrets de son art, je souhaite de pouvoir relire le programme des expériences qu'il traça lui-même et que réalisa un collaborateur auquel cependant il aurait pu se contenter d'exposer les grandes lignes, car ce collaborateur dont le nom revit parmi vous, « un autre moi-même » comme il aimait à l'appeler, était de ceux qui comprennent à demi-mot et lisent sur les lèvres : c'était Gustave Desplaces.

Toutes les expériences sur la résistance des voussoirs et des voûtes en fonte, sur la meilleure forme à leur donner, pour réaliser, avec un minimum de poids, un maximum de résistance, Desplaces les dirigea avec une merveilleuse sagacité; la construction au milieu d'incidents et de difficultés sans nombre, d'un viaduc qui n'avait de précédent dans aucun pays, fut son œuvre exclusive, et son nom donné à la place voisine de la gare de Tarascon fut le juste hommage de reconnaissance de la cité.

Toutes les lignes qui, de Marseille, se dirigent vers Avignon, vers l'Italie, vers les Alpes, furent son œuvre achevée par Tassy; architecte autant qu'ingénieur, c'est à lui que nous devons la construction des gares de Marseille, de l'immense magasin des docks, des bassins de radoub du cap Pinède. Cette brillante carrière fut, hélas! trop tôt interrompue; en 1869, à 49 ans, il mourait à Marseille. Pour vous, Messieurs, il n'est pas mort tout entier. Vous avez le fils, j'ai voulu vous rappeler ce que fut le père!

Les Docks, dont je viens de prononcer le nom, furent aussi la conception de Paulin Talabot; c'était, pour lui, le complément du chemin de fer qui desservait votre grand port. Jusqu'en 1854, les marchandises en provenance de la mer s'entreposaient dans une série de magasins particuliers dont, depuis plus d'un demi-siècle, la loi de floréal an XI avait prescrit la réunion en un seul corps de bâtiment. La ville obtient de l'Etat les terrains de l'ancien lazaret, avec l'obligation d'y établir un dock; elle en concède la construction et l'exploitation à une Société constituée par Paulin Talabot, Béhic, Simons, Rey de Foresta : Desplaces est chargé d'établir les bâtiments et les bassins de radoub; quant aux ouvrages maritimes, ils étaient en bonnes mains.

Depuis 1844, en effet, l'étude des développements à donner aux ports de Marseille avait été confiée à un jeune ingénieur, âgé alors de 29 ans, que vous avez tous connu. L'insuffisance du vieux port des Phocéens sautait aux yeux; on y voulait adjoindre un bassin spécialement réservé aux bateaux à vapeur. *Avec la hauteur de vues qui a caractérisé toutes ses œuvres, Pascal comprit qu'il s'agissait de créer autre chose qu'un bassin auxiliaire. Il conçut un plan d'ensemble comprenant une série de bassins échelonnés le long de la côte, susceptibles d'être exécutés par partie au fur et à mesure des besoins et dont le bassin de la Joliette formerait le premier élément. C'est à lui qu'on doit ces magnifiques bassins qui, par la grandeur de leurs proportions, l'harmonie de leurs dispositions, font l'admiration du monde entier.* Nul n'était plus autorisé à lui rendre cet hommage que l'un des vôtres, Messieurs, son continuateur, M. Guérard, dont, ne pouvant mieux dire ni mieux juger, je reproduis les paroles.

D'accord avec Paulin Talabot, Pascal construit, de 1856 à 1863, tous les bassins nécessaires à l'exploitation des docks; les bassins de radoub ne devaient être achevés qu'en 1871; dès 1856, il affecte à la réparation des navires le canal du fort Saint-Jean qui relie le vieux port à la Joliette, et, jusqu'en 1874, dirige, avec une incomparable maîtrise, tous les travaux de votre grand port. Il y acquiert une telle notoriété que tous les pays d'Europe, pour ainsi dire, font appel à sa haute expérience : l'Italie en 1858 pour la Spezzia, l'Egypte en 1863 pour les travaux de Port-Saïd, la Grèce et la Turquie pour les ports de Syra et de Patras, de Salonique, Constantinople et Varna, l'Autriche en 1870 pour ceux de Fiume et Trieste : le duc de Galiera, enfin, en 1875, lui confie le soin de dresser le plan du grand port que sa filiale munificence offrait à Gênes, sa ville natale.

Inspecteur général des ponts et chaussées en 1874, secrétaire général du ministère des Travaux publics, honorant hautement son pays, votre Académie qui, en 1865, lui avait ouvert ses portes, il s'éteignit doucement à 81 ans, fidèle à ses principes, à ses amis.

Paulin Talabot comptait parmi les plus sûrs; épris comme lui de Marseille, ardemment confiant dans son avenir, jaloux de son développement et de sa prospérité, il ne se contente pas de l'avoir dotée d'un chemin de fer, de l'instrument de ses échanges avec la mer; il voit de l'autre côté de la Méditerranée, dans notre grande colonie algérienne, l'un des éléments les plus sûrs de sa richesse, il y installe, en 1863, les premiers chemins de fer desservant les trois ports d'Alger, Oran et Philippeville. En 1867, il crée, à l'est de nos possessions, une Société pour l'exploitation du puissant gisement de fer magnétique de Mokta el Hadid, un chemin de fer pour le relier au port de Bône, la Compagnie Marseillaise des Transports Maritimes à vapeur pour en exporter les produits.

Quelques années plus tard, à l'autre extrémité de l'Algérie, à la frontière du Maroc, il organise l'exploitation du gisement, plus remarquable encore, de la Tafna et crée, pour faciliter l'embarquement de ses minerais, le grand port de Beni-Saf.

Après tant d'efforts dans lesquels il n'est pas malaisé de voir l'unité d'un dessein constant, toujours orienté vers la grandeur et la gloire de Marseille, Talabot songea-t-il à se reposer au milieu de ses lauriers? Un instant on put le croire.

Sur le sommet de la haute colline qui, du côté Sud, domine la ville, s'élève une chapelle qu'entoure depuis longtemps la vénération des Marseillais; une tour carrée la couronne, surmontée de la statue de celle qu'ils appellent *la bonne mère de la Garde*. Pour

tous ceux qui n'ont pas oublié la vieille chanson qui berça leur enfance, c'est un lieu de pèlerinage; les matelots la regardent comme leur protectrice, et quand leur navire perd les côtes de vue, cette statue d'or illuminée par les rayons du soleil est le dernier signe qui les relie à la terre, ils lui recommandent ceux qu'ils aiment et laissent derrière eux dans l'incertitude du revoir. Au retour, c'est elle qu'ils distinguent la première, scintillant aux premières lueurs du jour, par-dessus les brumes du golfe. Pour les *terriens*, c'est une vigie dont les pavillons multicolores, tordus par le vent, signalent l'arrivée des navires attendus. Pour les étrangers qui veulent se faire une idée de l'étendue de la grande ville et de la disposition de ses ports, c'est un splendide observatoire qui, de l'île de Maïre au cap Couronne, domine tout le golfe de Marseille. Son pourtour, jadis rocheux, stérile et dédudé, est couvert aujourd'hui de jardins, de villas ou de cabanons, et il semble que le génie des Talabot, des Montricher, des Desplaces, des Pascal, se soit entendu pour étaler aux pieds des visiteurs le plus merveilleusement varié des panoramas. La paix majestueuse du lieu de pèlerinage contraste avec l'incessante agitation des ports et des gares; le silence que rien ne trouble avec le bruit de la ville, le fracas des marteaux, le roulement des chars; l'air pur, parfois violemment renouvelé, avec les fumées nuit et jour vomies par les hautes cheminées immobiles des usines et les blancs panaches de vapeur promenés dans l'espace par nos locomotives.

Au-dessous de cette chapelle, sur le versant qui regarde l'horizon infini de la mer d'Azur et l'enchevêtrement des montagnes de marbre qui, de Marseille à Toulon, font un rempart à la vallée de l'Huveaune, Paulin Talabot s'était choisi un large espace couvert d'un embryon de végétation forestière. Il y avait ramené la terre végétale dont les

siècles l'avaient dépouillé, l'eau de la Durance l'arrosait à profusion, grâce à de Montricher, et s'échappait à la mer en bondissantes cascatelles, le soleil de Provence faisait le reste, et, en peu d'années, transtormait ce *Secadou* en un vallon ombreux où croissait à l'envi, importé du jardin d'essai d'Alger (encore une de ses créations), un fouillis de fleurs tropicales et d'arbres exotiques. Une fois constitué ce jardin du Paradis reconquis, il couronnait le sommet de la colline d'une villa que, par un modeste euphémisme, il appelait la Bastide du Roucas blanc.

Là, il eût été doux de vivre et de se reposer, en face d'un des plus beaux spectacles de la nature, au milieu des artistes et des poètes qu'attirait, Méry à leur tête, cette demeure hospitalière. Paulin Talabot y songea-t-il? Un instant peut-être, mais il était de ceux auxquels le démon des affaires interdit le repos. Une catastrophe imprévue devait, d'ailleurs, le replonger dans le courant et dire : Marche! à celui pour lequel l'oisiveté eût été la plus grave et sans doute la plus expéditive des maladies. Audibert mourait, en 1873, et, sans hésitation, sans inutiles regrets, à 74 ans, Talabot se remettant à ce qui avait été l'œuvre de sa jeunesse reprenait le gouvernail; longtemps encore, il le conservait dans ses mains puissantes, jusqu'au jour où, frappé de cécité, il crut utile et sage de le confier à des mains autrement débiles, mais du moins, à cette époque, riches, à défaut de mieux, de bon vouloir et de jeunesse.

J'ai dit ce qu'avaient fait au milieu de vous, Messieurs, les quelques hommes dont j'ai rappelé l'histoire. D'où étaient-ils sortis? Étaient-ils, par leur origine, prédestinés en quelque sorte au rôle qu'ils ont joué? Ont-ils eu des prédécesseurs dans leur famille? Ont-ils été continués dans leur descendance?

Le père de Talabot était président du tribunal

de Limoges; celui de Montricher, négociant ; le père d'Audibert, neveu du chevalier Roze d'héroïque mémoire à Marseille, était inspecteur des douanes; le père de Pascal, agriculteur en Vaucluse; celui de Desplaces, neveu de Montgolfier et de Seguin, avait été secrétaire du baron d'Haussez, ministre de la marine sous Charles X.

Ce n'est donc pas l'atavisme, mais plutôt, comme il arrive le plus souvent, les circonstances, qui les ont orientés dans la voie qu'ils ont brillamment parcourue; un incident, une rencontre, un conseil, peut-être la simple vue de ce brillant et sévère uniforme de l'École polytechnique porté par quelques-uns de leurs devanciers a pu leur donner l'idée de se présenter à cette école célèbre qui depuis cent dix ans a été, pour notre pays, une inépuisable pépinière de savants, d'ingénieurs, d'officiers de ses armes spéciales.

Si nos amis n'ont pas continué leurs ascendants, qu'ont-ils laissé d'eux-mêmes, je ne dis pas à leurs enfants d'adoption, à leurs élèves qu'ils ont, ceux-là, librement choisis, discernés, nourris de leur expérience, mais à leur descendance suivant la nature, à leurs fils ?

Paulin Talabot n'a pas laissé d'enfants. Le fils de de Montricher est entré à l'école qui l'avait formé lui-même ; comme lui il siège parmi vous et, par un troisième semblant d'atavisme, s'il a abandonné l'industrie des chemins de fer, où il était mon collaborateur avant qu'ici je ne devinsse son confrère, c'est pour s'occuper de cette grande tâche de l'assainissement de Marseille à laquelle le père avait consacré sa vie. Pascal a laissé un fils qui a préféré les travaux de Mars aux lauriers de l'hydraulique. Quant au fils de Desplaces, l'esprit souffle où il veut, c'est un penseur. Dieu me garde de dire un rêveur, car son premier ouvrage sur le « Rôle des Chambres Hautes dans les pays de régime parlementaire »

est d'un homme aussi éveillé que réfléchi ; tout récemment, il a mis son talent remarquable d'expressives descriptions au service du plus noble sentiment que l'on puisse défendre contre l'esprit utilitaire de notre époque : le désintéressement. Et bien que son héros le pratique avec un peu d'excès, ce n'est pas rêver que penser et dire, que l'homme est plus heureux encore par la générosité, même maladroite, que par le calcul et l'égoïsme.

C'est que la *loi d'atavisme* est plus vraie dans le monde physique que dans le monde intellectuel ou moral.

L'acte de la création peut bien donner et donne souvent, en effet, la ressemblance matérielle, les qualités ou les tares physiques soit du père, soit de la mère. Il ne va jamais plus loin chez l'animal, pas souvent chez l'homme.

De l'animal, nous admirons l'instinct parfois merveilleux, surtout chez certains insectes hyménoptères étudiés par les Hubert et les J.-H. Fabre ; mais cet instinct, l'animal ne l'acquiert pas, il le possède de suite tout entier; il ne dépend de lui, ni de le créer, ni de le développer ; il possède la vie et, comme une sorte de fonction matérielle, les moyens parfois surprenants de la défendre, de l'assurer à ses produits ; il n'a pas la faculté d'apprendre, de raisonner, parce qu'il n'a pas la raison.

L'homme la possède: c'est elle qui, dans sa faiblesse physique, fait sa force, sa grandeur morale, sa perfectibilité pour ainsi dire sans limites; mais si c'est l'élément qui le caractérise, si elle fait de lui un être à part, c'est d'en haut qu'il la reçoit : il ne peut qu'en user, bien ou mal, à sa guise.

Nous en plaçons le siège dans le cerveau, et avec raison, car l'expériencemontre qu'aux lésions cérébrales correspondent, non seulement les désordres physiques, mais aussi les déchéances intellectuelles. Mais tout n'est pas là, dans le poids de la matière

cérébrale, dans sa nature, dans ses circonvolutions; tout est dans ce l'*on ne sait quoi* qui fait qu'avec une matière identique à celle que souvent possède l'animal, l'homme pense, réfléchit, parle et progresse.

Au cerveau bien conformé du père correspond, en général, chez le fils, un cerveau bien conformé; mais c'est tout ce qu'on peut dire, et Celui-là seul lui donne sa capacité, son orientation spéciale qui a créé la faculté de penser, de sentir et de raisonner.

Il n'est donc pas étonnant qu'à part certaines exceptions remarquables, et remarquées précisément parce qu'elles sont fort exceptionnelles, les fils n'aient pas les mêmes aptitudes et ne suivent pas la même carrière que leurs pères.

Dans quelle limite, du moins, l'influence paternelle doit-elle, peut-elle se faire sentir ?

L'ancienne loi, grecque ou romaine, donnait au père les droits les plus absolus sur l'enfant, admettant sans doute que son affection, son expérience de la vie, de la vie qu'il lui a donnée, faisaient de lui le guide le plus éclairé, le plus compétent et le plus sûr. Elle faisait absolument abstraction du droit de l'enfant qu'a revendiqué énergiquement l'esprit chrétien : ... *Dans la conduite de vos familles,* disait Bourdaloue dans son sermon sur le devoir des pères, *jamais ne portez atteinte au droit de vos enfants. Laissez-leur la même liberté que vous avez souhaitée, et dont peut-être vous avez été si jaloux. Dieu ne vous oblige point à les faire riches, mais il vous ordonne de les laisser libres. Un père dans sa famille n'est pas le distributeur des vocations.*

Du droit du père, du droit de l'enfant, nos récentes lois semblent faire également bon marché, c'est surtout le droit de l'Etat qu'elles proclament. Elles ne vont pas encore, elles n'iront pas, je l'espère, jusqu'à donner à l'Etat comme le voulait certaine secte soi-disant philosophique, le droit de choisir les carrières de chacun.

Les carrières, l'éducation les prépare, mais les circonstances les déterminent plus souvent que ce qu'on appelle la Vocation. Qu'elle existe parfois, l'on n'en saurait douter : Giotto était né peintre, Puget, sculpteur ; Mozart, musicien ; Victor Hugo, poète ; Joseph Bertrand, mathématicien, et je serais étonné si, dès le berceau, les Muses aux lèvres de miel n'avaient pas été les compagnes des deux poètes, nos glorieux confrères, dont l'un, dans son harmonieuse langue provençale, nous a chanté la touchante histoire de Mireille et dont l'autre, avec une puissance de romanesque invention, que j'espère inépuisable, nous a conté les rêves de la Princesse Lointaine et de la Samaritaine et la verve endiablée de Cyrano de Bergerac. Mais ces enfants prodiges, lorsqu'ils ne meurent pas jeunes, écrasés par la précocité même du génie, sont des exceptions. C'est, semble-t-il, le propre de l'art ou de la science pure de les produire : on naît poète ou musicien, peintre ou mathématicien, on ne le devient pas ; on ne naît pas négociant, avocat ou médecin... pas même ingénieur : tous le peuvent devenir, le travail aidant et aussi les circonstances.

En dehors de ces génies prédestinés qui tracent en fulgurants jalons la marche de l'humanité, la masse, avec une intelligence moyenne que l'homme ne crée pas, mais qu'il dépend singulièrement de lui de développer et de féconder, a des aptitudes moyennes plus ou moins latentes, plus ou moins accusées. C'est le talent des pères de les savoir discerner, c'est leur devoir de les mettre en valeur par l'éducation ; c'est la difficulté aussi de la donner avec discernement, car dans l'intelligence il est des degrés, et il ne sert à rien de semer des graines précieuses dans un terrain mal préparé ; elles s'y dessèchent stériles.

C'est qu'en effet en dehors des droits politiques, et c'est un terrain que je ne veux pas aborder d'ailleurs,

l'inégalité est la loi du monde, le principe et l'essence de toutes les sociétés, et si, par un miracle qui n'est pas près de se réaliser, l'égalité pouvait exister un jour entre les citoyens d'un même pays, égalité par en bas ou égalité dans une commune médiocrité, elle serait dès le lendemain rompue par la force des choses, par l'effet de cette loi divine, morale, humaine, comme vous voudrez l'appeler, qui veut que, sans égard pour le rang ou la fortune léguée, les incapables, les faibles et les paresseux s'abaissent, tandis que, de haute et loyale lutte, s'élèvent les capables et les vaillants (1).

C'est donc le devoir des pères, en vue des luttes inévitables de la vie, d'armer leurs fils par l'éducation qui développe et meuble l'esprit, exalte l'intelligence, donne la confiance aux enfants à la veille de devenir des hommes, et les met à même, en s'efforçant de les rendre aptes à tout (parfois, hélas ! à rien, malgré tous les sacrifices) de s'orienter dans le choix d'une carrière.

C'est ce qu'ont eu la sagesse de faire ceux que j'ai essayé de faire revivre devant vous : ils ont compris, avec Bourdaloue, qu'*un père dans la famille n'est pas le distributeur des vocations.* En nous rappelant naguère ce précepte, M. Brunetière ajoutait : *Sou-*

(1) J'ai dit que je ne voulais pas aborder le terrain politique ; ce n'est pas faillir à ma promesse que de vous conter un fait divers dont l'un de vos plus illustres compatriotes fut le héros, et qui en dit long sur la valeur de l'égalité en matière de suffrages. C'était en 1872, les électeurs du VIII[e] arrondissement de Paris, appelés à élire un député, avaient à choisir entre M. de Rémusat et M. Barodet. A la fin de la journée, M. Thiers, Président de la République et ami du premier, veut remplir ses devoirs d'électeur ; au moment, où dans la cour de l'Élysée, il ouvre la portière de son coupé, il s'adresse à son cocher dont les vieux services autorisaient le libre parler : « Joseph, vous votez, je suppose, pour M. de Rémusat ? — Ma foi non, Monsieur le Président, moi, je vote pour Barodet. — Ah alors Joseph, vous pouvez dételer, nous avons voté. »

venez-vous, à l'âge où les vocations se décident, combien peut-être il vous a fallu soutenir de luttes pour échapper, par exemple, à la profession paternelle qu'on voulait vous imposer ; une vocation forcée, c'est une vie manquée. Ceux dont je parle s'en sont souvenus. Ils n'ont pas voulu, contre vents et marées, faire de leurs fils les continuateurs de leur œuvre, ils se sont contentés d'en faire des citoyens instruits, travailleurs, utiles à leurs pays.

Ils ont bien fait. Certains noms, d'ailleurs, sont difficiles à porter et leur illustration difficile à soutenir. D'un père éminent ou seulement bien servi par les circonstances, les fils doivent se souvenir et s'inspirer, ils ne doivent pas, en général, essayer de suivre sa trace. Et pour terminer cette trop longue conférence, laissez-moi vous citer un mot qui me touche de près : deux amis du lycée Condorcet se rencontrent naguère, on refait connaissance, on s'enquiert des camarades oubliés ou disparus. Que fait Pierre Lalo, dit le premier : un nouveau *Roi d'Ys ?* de la musique ? — De la musique ! reprend vivement son interlocuteur, c'est comme si je faisais du chemin de fer ! Cet interlocuteur, vous le devinez peut-être, c'était celui que vous avez récemment accueilli comme membre correspondant de votre compagnie. Et puisque votre statut le réduit au silence, j'ai voulu vous montrer qu'il n'était pas tout au moins, dépourvu de bon sens. Que ce soit, Messieurs, son remerciement et le mien pour le grand honneur que vous nous avez fait à tous deux.



RÉPONSE DE M. BRY

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Gustave NOBLEMAIRE



MONSIEUR,

Il vous a paru nécessaire de justifier l'Académie des suffrages qui ont acclamé votre candidature. Vous n'avez pas eu de peine à trouver les raisons qui devaient nous absoudre.

Votre alliance avec une famille bien connue dans le monde commercial de notre ville, tous les souvenirs, joyeux ou tristes, qui vous rattachent à elle et vous y ramènent, ont fait de Marseille votre patrie d'adoption.

Oublieux de votre personne, vous n'avez même voulu penser qu'à la grande Compagnie dont vous êtes le directeur et reporter sur elle seule l'hommage qui vous était fait. Il sera plus juste et plus vrai de ne pas séparer, de l'armée qu'il dirige, le chef dont la valeur est un gage de succès, et d'accorder à chacun la part de grandeur qui lui est due.

Vous êtes partout et toujours ensemble sur tous les points et, plus particulièrement, dans les villes les plus importantes de votre magnifique réseau. Marseille revendique le premier rang parmi les opulentes cités qui doivent attirer votre sollicitude. Elle vous transmet les richesses de l'Orient, et vous lui apportez celles qui vous viennent des autres extrémités de la France, de toutes nos frontières terrestres et maritimes. Par l'ensemble des voies de communication qui convergent vers elle et dépendent de votre Compagnie, vous l'avez faite reine sans rivale. Sa prospérité commerciale et industrielle influe sur la vôtre, ses souffrances vous sont communes, et ce lien étroit vous fait redouter les crises qui viennent arrêter son essor et compromettre son avenir.

Les causes qui vous amènent au milieu de nous sont donc nombreuses. Et maintenant que, par des progrès toujours nouveaux, vous avez su rapprocher les distances en permettant au voyageur, qui a quitté le matin les brumes du Nord, de voir le soleil se coucher dans les flots bleus de notre Méditerranée, vous viendrez plus souvent encore, et vos confrères de l'Académie seront heureux de vous renouveler les souhaits de bienvenue, que je vous adresse aujourd'hui pour la première fois.

Si j'obéissais à ma première impulsion, je me hâterais de retracer les différentes étapes de votre brillante carrière. Nul ne m'en voudra du retard auquel je me résigne, puisque je veux, en suivant votre exemple, saluer en passant les grandes mémoires que vous venez de glorifier.

Vous succédez à un homme qui eut à la fois la précocité de l'esprit, du jugement et de la science. Marion fut un honneur pour notre Académie. Je vous remercie d'avoir ajouté un nouvel hommage à celui que des collègues et des disciples lui ont plusieurs fois déjà rendu. Il serait désormais superflu

de redire après vous sa jeunesse studieuse et sa carrière de professeur, tous ses triomphes dans les Académies, toutes ses conquêtes dans la nature. L'étude d'une intelligence comme celle de Marion n'est toutefois jamais achevée; elle fait découvrir des aperçus toujours nouveaux qui charment et intriguent.

A côté de l'esprit du savant, je découvre une âme d'artiste qui sait mettre de la poésie dans ses recherches les plus longues et les plus patientes. Il ne s'émeut pas des causes multiples et changeantes qui sont en jeu dans les phénomènes biologiques, et dont on s'efforce de suivre simplement les manifestations sans vouloir en découvrir toutes les causes. L'exactitude mathématique aurait diminué l'attrait principal de ses études, en supprimant ce vague et cette indécision, qui obligent le savant à procéder lentement mais qui le tiennent en haleine et le captivent. Les incertitudes et l'exploration patiente revêtent d'ineffables teintes poétiques les sujets préférés et les joies d'une découverte s'augmentent à mesure qu'on s'éloigne de l'époque des premières conceptions.

La délicatesse d'une âme éprise des beautés de la nature, et l'élévation d'un esprit habitué aux vues larges et infinies, font comprendre l'éclat de ce mouvement scientifique qu'il a su former et maintenir autour de lui. Il aurait pu prétendre à de plus hautes situations loin de Marseille, mais il ne voulut quitter ni la Provence où il était né, ni ses collaborateurs, ni ses élèves, ni les institutions qu'il avait créées et illustrées.

Les amis de Marion lui ont élevé au palais Longchamp un monument où l'on est heureux de retrouver ses traits reproduits par la main d'un habile artiste. L'un de nos éminents confrères, M. Stephan, qui représentait l'Académie des Sciences à l'inauguration de ce monument, terminait son

discours en disant que, pour bien juger Marion, il fallait s'attacher avant tout aux qualités du cœur. Ce sera le dernier mot par lequel je veux saluer à mon tour la mémoire de celui dont vous venez occuper aujourd'hui le fauteuil dans notre Compagnie.

En vous le réservant, nous donnons un témoignage de suprême estime au savant qui n'est plus ; nous honorons en même temps le talent de l'ingénieur qui sait mettre au jour les labeurs silencieux des laboratoires et fait resplendir sur le monde, par la hardiesse de ses entreprises, le génie des découvertes.

Votre discours en est une preuve convaincante. Nous devons au sentiment qui vous a guidé dans l'expression d'une reconnaissance attendrie d'avoir admiré des noms et des faits glorieux, dont l'histoire de Marseille garde précieusement le souvenir. Je ne puis me soustraire à l'émotion que vous avez ressentie vous-même, en faisant revivre ce passé déjà lointain. Laissez-moi partager votre admiration en m'inclinant devant des gloires, qui sont aussi pour une part celles de l'Académie, puisque quelques-uns des grands noms que vous avez rappelés, de Montricher, Pascal, ont compté parmi nos devanciers. Et si Gustave Desplaces n'a pas été des nôtres, son nom nous est depuis lors devenu si familier, que nous pouvons croire qu'il nous a toujours appartenu. En les grandissant à mon tour dans l'estime de tous, je rehausserai la valeur de tout ce que vous aimez, de tout ce que vous honorez vous-même, en gardant fidèlement les nobles traditions qui vous ont été léguées.

Quelle belle et admirable vie que celle de Paulin Talabot ! Vous l'avez déroulée devant nous depuis ses débuts jusqu'à son apogée, nous montrant son âpreté au travail, sa ténacité indomptable, que les épreuves n'ébranlent pas, mais affermissent et déve-

loppent. Ingénieur et financier, il construit et organise ; génie créateur, il conçoit l'idée et en poursuit l'accomplissement avec une constance que rien ne décourage. Il avait compris les grandes destinées qui attendaient Marseille et, dès lors, tout l'intérêt qui s'attachait à l'accroîssement de son trafic et à la prospérité des voies de communication qu'il vient d'unifier.

Est-il besoin de parler après vous de toutes les entreprises industrielles et financières qu'il a fondées, ou sauvées de la ruine, en France et à l'Étranger ?

Il me suffira de jeter, par la pensée, un regard ému sur ce vieillard de 74 ans, forcé de reprendre une direction qu'il avait échangée contre un repos bien mérité ; il la conserve pendant neuf ans encore, malgré la perte de la vue, qu'il supporte avec un héroïsme admirable. Sa vision de l'esprit l'éclaire jusqu'au dernier jour, et supplée, par une mémoire fidèle et une intelligence toujours ouverte, à l'impuissance de percevoir les choses extérieures. Il avait su, d'ailleurs, pendant toute sa vie, discerner avec un rare mérite les hommes de génie qui pouvaient ajouter à son rayonnement, sans rien perdre de leur propre splendeur.

Vous avez fait de Frantz de Montricher, qu'il avait connu dans les premières années de sa carrière, un éloge dont l'Académie ne peut que vous être reconnaissante. C'est un nom qui lui appartient et dont elle est fière (1). Entré à l'École polytechnique à

(1) Élu membre de l'Académie de Marseille en 1847, Frantz de Montricher n'est reçu solennellement qu'en 1853. Il explique lui-même dans son discours de réception la cause du long retard qu'il avait imposé à ses collègues : « Engagé dans une lutte continuelle avec des difficultés sans cesse renaissantes, je puis me comparer au soldat lancé à la brèche : une force invincible l'attire en avant ; il ne peut ni s'arrêter ni regarder en arrière avant que tous les obstacles soient renversés. Ni ses forces qui sont prêtes à trahir son courage, ni les voix amies

16 ans, en 1826, sorti le premier de l'École des Ponts-et-Chaussées, de Montricher est nommé ingénieur à Marseille. Il prend, en 1843, la direction générale de tous les services départementaux, des travaux maritimes et des ports, des eaux et de la voirie. Il n'a pas trente ans, le jour où il commence l'étude des projets relatifs à l'adduction des eaux de la Durance à Marseille. Dans une période de 13 années, il a pu tracer les plans, préparer l'exécution, achever les travaux d'un canal, comprenant 83 kilomètres de branches-mères, de nombreux tunnels dont deux mesurent plus de 3.000 mètres, plusieurs acqueducs et, parmi eux, celui de Roquefavour qui, dans son imposante majesté, réunit deux collines séparées par 400 mètres de large, au milieu d'un décor que la nature avait fait elle-même captivant et grandiose.

Vous avez, sous des figures charmantes, parlé du palais qui devait recevoir les eaux de la Durance. Il me semble voir, dans le recul des temps, deux génies se rencontrer pour offrir à Marseille, l'un, la richesse et la fécondité de la vie, l'autre, la beauté et la splendeur de l'art. Je ne puis séparer de Montricher et Espérandieu ; leurs noms, comme leurs œuvres, sont immortels.

Mais la carrière de l'illustre ingénieur allait être bientôt brisée. Vous nous avez dit sa fin prématurée, loin de la France. Sur l'invitation du prince Torlonia, il avait, en effet, accepté de diriger les travaux de desséchement du lac Fucino, commencés sous l'empereur Claude, souvent repris et jamais terminés. La maladie et la mort avaient arrêté toutes les tentatives, et c'était un Français qui allait essayer d'achever, au prix de sa vie, une entreprise dont dix-huit siècles n'avaient pu voir la réalisation. Il ne devait

qui le sollicitent au repos, il ne peut rien écouter : une seule pensée doit le dominer, celle de persévérer jusqu'à ce qu'il ait atteint le but où son devoir l'appelle ».

pas lui-même jouir du résultat de ses efforts. Terrassé par la fièvre, il s'éteignait, à Naples, dans la force de l'âge, victime du devoir professionnel.

Rien ne déconcerte plus la raison humaine que le spectacle d'une carrière d'homme arrêtée avant l'heure, alors qu'elle était en pleine activité, illuminée par la double auréole de la gloire et du génie. Mais rien aussi n'émeut davantage que l'abnégation d'amis ou de frères d'armes, venant à leur tour prendre la place du disparu, et s'offrir aux mêmes devoirs, aux mêmes périls.

Vous avez eu raison de glorifier Talabot et Desplaces d'avoir voulu, dans un noble sentiment de solidarité, conserver à la famille de Montricher les bénéfices de l'entreprise à laquelle leur ami commun s'était dévoué.

Talabot connaissait trop le caractère de Gustave Desplaces pour ne pas l'associer à cette œuvre, où le cœur avait la plus grande part. Mais il savait encore, et vous nous l'avez dit en termes éloquents, à quelle hauteur s'élevait la puissance de l'ingénieur, qui s'était affirmée dans les travaux d'art de la ligne de Marseille à Avignon, l'une des premières construites en France, et présentant, sur son faible parcours de 122 kilomètres, de grandes et nombreuses difficultés.

L'œuvre capitale de Gustave Desplaces est le viaduc du Rhône, destiné à relier Beaucaire à Tarascon. Vous en avez loué l'idée et l'exécution grandioses. Permettez-moi d'ajouter un mot d'admiration pour un tel chef-d'œuvre, à la fois de science et d'art, qui est encore aujourd'hui un sujet d'étude pour tous les ingénieurs (1).

(1) Au préalable, Desplaces avait fait certaines expériences qui constituaient de véritables découvertes. Il remarqua, entre autres choses, que l'action de la température, directement provoquée par les rayons solaires, varie sensiblement suivant les genres de peinture appliqués sur les pièces de fonte.

La construction de ce viaduc gigantesque avait duré cinq ans. Lors des premières épreuves, douze locomotives lancées ensemble à toute vitesse, sur chacune des deux voies, ne déterminèrent pas plus de vibrations que le passage d'un train sur un ponceau en pierre de taille. Mais il devait subir une épreuve plus terrible que toutes les autres, l'assaut du Rhône pendant la crue de 1856, où le fleuve monta de huit mètres en quelques heures. Les récits de l'époque nous disent l'émotion qu'une telle lutte suscita parmi ceux qui en furent les témoins. Les plus intrépides ne craignirent pas de descendre par l'escalier d'une des piles jusque sur le rebord et, parmi eux, des vétérans d'Afrique et de Crimée avaient peine à vaincre leur effroi dans ce poste avancé, aveuglés qu'ils étaient par le ressaut des vagues, assourdis par ce mugissement infernal, semblable au bruit de plusieurs pièces d'artillerie tonnant à la fois sans relâche. Sous leurs yeux, un train de bois tout entier fut lancé, broyé contre l'une des piles, et ses débris emportés de tous côtés par le courant. Mais pas une pierre des enrochements ne fut ébranlée.

On peut dire que, comme les architectes inconnus des Pyramides, le constructeur du viaduc de Beaucaire a travaillé pour les siècles !

Vous avez rappelé que l'une des places de Tarascon portait son nom. Marseille a voulu donner le même témoignage de reconnaissance à celui qui l'a doté de tant de monuments utiles à son commerce et à son industrie. Non loin de la gare qu'il a construite, il existe un immense terrain où, suivant des projets déjà anciens, doit s'élever la nouvelle Faculté des Sciences. Le Conseil municipal, par une délibération du 5 décembre 1902, a donné au boulevard qui longe les terrains encore vagues de Saint-Charles le nom de Gustave-Desplaces, et un décret du 6 février 1903 a ratifié cette décision. Je souhaite que

son nom soit un heureux présage pour la science et lui serve bientôt d'introducteur dans le palais que la municipalité de Marseille lui réserve.

Notre Académie s'honore de posséder aujourd'hui le fils de Frantz de Montricher et celui de Gustave Desplaces. On connaît les travaux du premier, relatifs à l'assainissement, à l'hygiène, à la démographie, ainsi que son dévouement à la cause de l'instruction populaire, qui sollicite, à l'heure actuelle, l'attention de tous les hommes de cœur dévoués au bien public. La vocation du second l'incline à sonder les replis de l'âme humaine pour y voir ses aspirations et ses luttes, ses joies et ses tristesses. L'idéal qu'il poursuit, la forme dont il revêt sa pensée, ont déjà, dans notre littérature contemporaine, marqué sa place parmi nos meilleurs romanciers. Ils ajoutent ainsi, l'un et l'autre, leur mérite personnel à l'honneur d'une mémoire, dont l'estime et la reconnaissance ont déjà rendu le souvenir impérissable.

Je ne puis enfin que m'unir à l'éloge que vous avez fait de l'un des anciens membres les plus éminents de notre Académie, de Pascal, qui, pendant trente ans, dirigea tous les travaux destinés à l'agrandissement du port de Marseille. Depuis l'époque où Pascal élevait ses digues majestueuses pour contenir la mer, et ouvrait aux navires ses magnifiques bassins, les courants commerciaux se sont reportés vers le nord et le centre de l'Europe. Trop favorisée par la nature, Marseille s'est peut-être endormie dans le sentiment de sa supériorité. Il lui faut désormais les efforts et l'union de tous ceux qui l'aiment et songent à son avenir, pour conserver et agrandir sa situation maritime, pour reconquérir son rang d'autrefois, alors qu'elle était le troisième port du monde après Londres et Liverpool. Cette nécessité s'impose d'autant plus que la prospérité de Marseille est un élément essentiel de la grandeur et de la fortune de la France.

Il y a bien longtemps que je me tiens sur les hauteurs, où vous m'avez entraîné pour contempler des œuvres géniales. Permettez-moi d'en descendre pour un instant seulement, et, si je suis forcé de regagner bientôt les sommets, c'est vous encore qui m'y ramènerez.

Il y a quelque soixante ans, un enfant franchissait les grilles du vieux lycée de Dijon. Né dans ce pays de Lorraine, dont le nom fait tressaillir aujourd'hui toute âme française, fils d'un officier qui, au service de la patrie, avait gagné plus d'honneur que d'argent, il voulut, dès les premiers jours, demander au travail seul le moyen de s'élever soi-même et de conquérir sa place au soleil de la vie. Chaque année, il voyait quelques-uns de ses anciens, parmi les meilleurs, entrer à l'Ecole Polytechnique. Il eut l'ambition de suivre leurs exemples. Il y fut admis à l'âge de 19 ans et, en 1855, il en sortait, le troisième de sa promotion, comme ingénieur des mines. Les premiers rêves de l'enfant s'étaient réalisés ; je n'ai pas besoin de vous apprendre son nom.

Vous nous avez donné, dans les pages charmantes d'un livre, sur lequel je reviendrai, quelques impressions de votre vie d'autrefois, quelques souvenirs de la grande Ecole où vous puisiez, avec l'enseignement scientifique, cette confiance qui ne s'effraie d'aucun obstacle, cet esprit de méthode qui est pour la vie un guide précieux, et surtout ce sentiment du devoir et de l'honneur qui la soutient et l'élève. Votre passé répondait de l'avenir. Vous avez le droit de les envisager fièrement l'un et l'autre.

Au moment où vous entriez dans la vie active, l'industrie des voies ferrées commençait à se développer et jetait les bases des immenses réseaux qui devaient bientôt sillonner la plupart des contrées du monde européen. Mieux inspiré que beaucoup d'hommes de la génération d'alors, vous aviez une pleine confiance dans l'avenir de ce nouveau mode de

transport. Votre penchant s'affirme dès cette époque et vous entraîne vers les hautes destinées qui vous étaient réservées.

En 1862, vous prenez la direction des chemins de fer du nord de l'Espagne et, sept ans plus tard, celle des chemins de fer algériens, alors que Paulin Talabot avait déjà créé le premier lien qui vous rattachait à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Vous devenez aussitôt son auxiliaire le plus dévoué, et, lorsqu'en 1882, il est forcé de se retirer du service actif, il vous désigne au Conseil d'Administration comme le plus digne de lui succéder.

Nommé Directeur de la Compagnie, vous ne deviez pas attendre longtemps pour donner la mesure de vos hautes capacités administratives. Les célèbres conventions de 1883 sont votre œuvre, elles restent présentes à l'esprit de ceux qui s'intéressent au mouvement économique de notre pays. Elles furent l'objet de mémorables discussions qui occupèrent 14 séances de la Chambre et 5 du Sénat. Votre Compagnie était, à cette époque, la première sur la brèche pour répondre aux accusations dirigées contre ses tarifs internationaux, qui étaient considérés comme ruinant l'agriculture et l'industrie nationales, et paralysant l'effet du régime douanier.

Votre attitude ferme et conciliante, votre souci de sauvegarder à la fois les intérêts généraux du pays et ceux qui vous étaient plus particulièrement confiés, devaient assurer le triomphe d'une initiative, que les autres Compagnies s'empressèrent d'approuver. Elles s'engageaient, sur votre avis, pour les tarifs concernant les marchandises de provenance étrangère importées en France, à modifier toute combinaison de prix, dont l'effet aurait altéré les conditions économiques résultant de notre régime douanier, sous la seule réserve, que ces marchandises ne seraient pas importées en France à un prix moins élevé, par d'autres voies de transport,

C'était la plus belle réponse que l'on pût faire à ceux qui cherchaient un succès facile de presse ou de tribune, en revendiquant les droits supérieurs du patriotisme. Il ne faut jamais oublier que la richesse générale dépend de la vitalité des institutions qui la constituent et que le respect de tous les intérêts est le plus sûr fondement de la prospérité publique.

Ai-je besoin d'insister sur les améliorations intérieures apportées à l'exploitation de votre vaste réseau ! Il me suffira de dire que votre Compagnie n'a plus recours aux subventions de l'État, et lui a même, depuis sept ans, remboursé les avances qu'elle en avait reçues.

Ces initiatives heureuses et ces résultats inespérés avaient donné au Directeur de la Compagnie de Lyon une autorité personnelle qui, déjà mise en relief au début de sa direction, devait chaque jour s'affirmer et grandir. Aussi, lorsqu'au mois d'août 1892, les principaux directeurs et ingénieurs des chemins de fer se réunirent à Moscou, dans un Congrès international, on n'hésita pas à lui conférer l'honneur de la présidence. En vue de cette assemblée, il avait eu le courage et la patience de redevenir écolier et d'apprendre le russe, afin de pouvoir au moins complimenter nos alliés dans leur langue nationale.

L'hommage qui vous était fait, s'adressait à la France elle-même, dans la personne de l'un de ses enfants. Le sentiment qui l'avait inspiré, était né des travaux accomplis, des servises rendus et surtout d'un dévouement éprouvé pour le bien public.

Le gouvernement ne pouvait que s'associer aux témoignages d'estime qui vous avaient accompagné dans toutes les phases de votre carrière, et c'est à vos seuls mérites que vous devez, après des étapes toujours glorieuses, d'avoir été élevé au grade de grand officier de la Légion d'Honneur.

N'êtes-vous pas le chef d'une armée de 77.000 hommes, dont le travail et l'activité font circuler, à tra-

vers d'immenses régions, la vie industrielle et commerciale : armée pacifique de la civilisation et du progrès, mais qui sait ne reculer devant aucun sacrifice, même celui de la vie, lorsque le devoir l'exige.

Si je m'arrêtais au récit que je viens de faire, je n'aurais accompli qu'une partie de la mission que je me suis imposée ; celle qui reste à remplir est la plus douce et la plus instructive. Pour mettre en pleine lumière, la vie d'un homme, comprendre le rôle qu'il a joué dans la société, il faut connaître les idées qui ont éclairé son esprit et les sentiments qui ont ému son cœur.

Or, vous avez réuni, pour nous, dans un livre, ayant pour titre : « *Hommes et Choses de Chemins de Fer* », des œuvres où l'on découvre, à côté des enseignements scientifiques, de hautes et nobles pensées, relevées par le charme d'un style, dont j'ai retrouvé la grâce et l'élégance dans le discours que nous venons d'applaudir.

Il faut lire vos biographies de Didion et de Surell, pour connaître les temps héroïques de la grande industrie des voies ferrées, et les premiers travaux entrepris pour lutter contre les éléments de la nature dans les pays montagneux. Elles nous donnent l'histoire de toute une époque et retracent les conditions au milieu desquelles les ressources industrielles et financières ont créé et peu à peu développé la vie économique de plusieurs régions.

Vous avez écrit quelque part, que vous professiez pour la science économique ce respect instinctif, qu'inspirent toujours les choses un peu mystérieuses. Les économistes seront flattés de ce sentiment, mais ils ne croiront pas aux mystères qu'ils ont depuis longtemps dévoilés, et se diront que vous êtes de ceux qui font de l'économie politique tous les jours, sans vous en douter peut-être, mais bien mieux assurément que M. Jourdain ne faisait de la prose.

Je n'en veux pour preuve, que les mémoires et discours, où vous parlez des tarifs de pénétration, de la nécessité des chemins de fer départementaux, de la concurrence des canaux et des voies ferrée, de la condition du travail parmi les employés de votre Compagnie.

L'étude des tarifs vous a permis d'apprécier, comme il convenait, les régimes protecteur et libre-échangiste, de trouver la mesure qu'il faut donner à chacun d'eux, afin que la protection n'enlève pas aux producteurs eux-mêmes « l'aiguillon salutaire de la concurrence, sans laquelle l'action s'émousse et le progrès s'arrête ».

La diffusion des voies ferrées dans tous les pays, les progrès étonnants de la navigation maritime augmentent, il est vrai, les dangers de la concurrence extérieure. Si l'on veut donner à notre industrie les moyens de lutter plus efficacement, il faut multiplier les transports à bon marché, compléter les grandes voies d'intérêt général par un réseau compact de lignes d'intérêt local. Vous vous êtes fait le défenseur de cette extension, mais en ayant soin d'indiquer les règles pratiques, les mesures de prudence que devront suivre les départements pour s'épargner des résultats désastreux.

C'est toujours le même souci de l'intérêt général qui vous inspire dans vos discours sur la concurrence des canaux et des chemins de fer. Faisant abstraction de votre situation particulière, en dehors de tout intérêt personnel et même privé, vous trouvez que cette concurrence est nécessaire. L'État doit utiliser les cours d'eau naturels et développer les voies artificielles, afin de multiplier les moyens de transport. Mais qui doit supporter les frais des travaux entrepris, des services journaliers ? La collectivité ou ceux qui directement profitent des voies navigables? N'est-il pas juste qu'ils soient à la charge des intéressés, sans les imposer à des régions

lointaines qui ne retirent aucun bénéfice des travaux entrepris ?

Les droits de navigation vous paraissaient donc justifiés, et vous ajoutiez, non sans mélancolie, une réflexion que vous suggeraient les subventions données alors par l'État et aux Compagnies de navigation et aux Compagnies de chemins de fer. Les premières ne dépassaient pas quinze cent millions, mais ne donnaient aucun revenu ; les autres atteignaient près de trois milliards, mais rapportaient à l'État un intérêt annuel de 7 o/o.

Il ne faut pas trop en vouloir à l'État si, en échange de certaines prodigalités, il sait à quelle porte il faut frapper pour se ménager, en bon père de famille, des placements de tout repos.

L'étude des conditions du travail dans les chemins de fer vous a permis d'envisager toutes les questions relatives à la durée du labeur, aux heures de repos, aux salaires et aux pensions de retraite. Vous n'avez rien laissé dans l'ombre, vous attachant à la situation des employés de tous les services, surtout à celle des mécaniciens ; troupe d'élite et d'avant-garde, douée de sang-froid et de décision, consciente de sa responsabilité, fière de la place qu'elle occupe, la première au travail comme au danger. Avec la pleine conscience des résultats obtenus, vous souhaitez que des mesures législatives mal calculées ne viennent pas, dans une pensée de protection poussée à l'excès, compromettre les progrès qui se sont accusés depuis de nombreuses années.

Nul n'a contribué plus que vous à les faire entrer dans la réalité, par un dévouement de tous les jours à l'égard de vos agents et des associations qu'ils ont formées. On est sans doute l'instrument de sa propre destinée, et l'initiative de chacun est le premier élément nécessaire pour l'orienter vers le bonheur et le succès. Que de circonstances, toutefois, rendraient vains ces efforts de l'individu, de l'ouvrier

surtout, vivant au jour le jour, si les hommes, que la science et le talent ont placés à la tête des grandes industries, n'avaient pas une haute conception du devoir moral, et refusaient l'honneur de diriger et de féconder les aspirations des classes laborieuses.

J'ai lu, avec un intérêt captivant, vos discours aux unions fraternelles de vos employés, vos études sur les institutions patronales de votre Compagnie ; je sais comment vous comprenez cette noble mission de faciliter les initiatives, de développer les énergies et de soulager les infortunes imméritées.

L'économie et l'épargne permettent la fondation de sociétés de secours, d'associations coopératives, d'orphelinats destinés à recueillir les enfants de camarades enlevés avant l'heure par les accidents professionnels ou la maladie. Des conseils éclairés et un appui efficace n'ont jamais manqué aux créateurs de ces œuvres pour assurer la vitalité d'institutions basées sur les principes de l'initiative individuelle et de la mutualité. Des exemples partis de haut leur ont montré qu'une discipline sévère pouvait seule rendre leurs associations fortes et durables, que l'union et la concorde donnaient à l'énergie de chacun toute sa valeur. De tels sentiments ne préparent les âmes à aucune abdication, et vous avez eu soin de les maintenir toujours à cette hauteur, d'où l'on a clairement la vision de tous les devoirs qui s'imposent aux hommes d'un même corps, aux citoyens d'une même patrie.

La patrie ! c'est un mot que je retrouve souvent dans vos discours ; vous aimez à en invoquer l'image et la présenter à ceux qui vous écoutent, pour fortifier en eux l'amour qu'elle mérite, le dévouement qu'elle exige. Ce n'est pas seulement au milieu de vos unions fraternelles que vous affirmez ce sentiment, mais dans les conférences européennes des chemins de fer devant les représentants des pays

étrangers. « Nos patries, leur disiez-vous à Nice en 1898, nous les aimons d'un amour intense et nécessairement exclusif. Si nous nous efforçons d'en abaisser les frontières pour faciliter les échanges et rendre plus fréquentes les relations internationales, nous n'entendons pas les supprimer. Nous voulons résolument conserver le souvenir des aïeux, les coutumes et les traditions de nos pays divers, leurs gloires comme leurs tristesses, leurs triomphes qui exaltent et enivrent, parfois à l'excès, leurs douleurs qui trempent et nourrissent. »

Il est bon de voir les chefs de nos grandes administrations répudier des théories néfastes qui, sous prétexte d'humanitarisme, tendent à affaiblir l'idée de patrie et le sentiment du devoir, et à ruiner les institutions nationales, destinées à conserver l'honneur et l'intégrité du pays. Il est utile de leur voir donner, avec l'exemple, les leçons des mâles vertus qui font la prospérité des foyers et la grandeur des nations.

C'est le meilleur moyen de s'assurer le respect qui se mérite plus qu'il ne se décrète et, avec lui, cette confiance, née de la supériorité qui s'impose et conquiert le cœur de ses subordonnés.

Vous avez été souvent le témoin de pareils sentiments dans le sein de vos unions fraternelles et sur tous les points de votre réseau. Récemment encore, aux confins de notre Provence, les « filleules de Mistral » ont elles-mêmes voulu vous envoyer, au passage, leurs hommages reconnaissants.

C'est que vous ajoutez aux conseils pratiques, à l'appui matériel et moral, à toutes ces choses qui fécondent l'énergie, le soulagement direct des infortunes plus grandes et des situations plus précaires.

L'institution du salaire familial au profit de vos employés est toute récente, mais elle doit compter au nombre des faits économiques les plus dignes d'intérêt. Sur votre initiative, la Compagnie de Lyon

décidait, il y a quelques mois, que ses agents, chargés de famille, recevraient un salaire progressif, qui s'augmenterait avec le nombre de leurs enfants. Que de discours, de vœux et de projets pour favoriser les mariages et les familles nombreuses, dans un intérêt moral et patriotique ! Votre innovation tend à ce but et répond à un sentiment d'équité, qui est bien dans les traditions de votre Compagnie.

L'organisation de vos caisses de retraite sert de modèle aux entreprises qui veulent en instituer de semblables. Vous voudriez, pour couronner l'ensemble de toutes vos œuvres, fonder un hôtel des invalides du travail, où vos employés trouveraient, au soir de leur vie, un asile assuré pour leur vieillesse. Vous en avez exprimé la pensée en des termes d'une poésie si touchante, que je ne puis résister au plaisir de les redire à mon tour : « Je sais sur les bords de notre Méditerranée, dans cette région bénie où la vie est facile et douce, où chaque hiver nos trains amènent en si grand nombre, et les heureux de ce monde qui vont y chercher les plaisirs de l'hiver au milieu d'un perpétuel printemps, et les malades forcés de fuir les frimas et les brumes des régions du Nord ; je sais certains points incessamment battus par les flots de la mer d'azur, où la terre produit presque sans effort, où les fleurs poussent sans culture à l'ombre des oliviers et des palmiers, où il serait doux de se reposer des fatigues de sa carrière en repassant en soi la façon dont on l'a remplie. C'est là que je voudrais pouvoir installer ceux des nôtres qui restent seuls au déclin de la vie et commentent, sans le connaître, le « *Væ soli* » de l'ancienne sagesse. Est-ce un rêve ? Je ne sais... quel plus beau couronnement d'une carrière laborieuse inspirée, comme c'est le devoir, par l'amour et la recherche du bien. »

Ne semble-t-il pas que je devrais ne plus rien ajouter à ces derniers mots et laisser à ceux qui m'entendent la douce impression d'un rêve que vous

réaliserez un jour. Il résume tout ce que j'ai découvert dans toutes les phases de votre vie, dans toutes les manifestations de vos pensées.

Mais il faudrait, pour m'arrêter, que la nature eût été moins prodigue envers vous. Il ne lui a pas suffi de vous faire savant et lettré, de vous donner la puissance et l'élévation qui font les directeurs d'hommes; elle a voulu que vous puissiez animer la matière elle-même et a placé dans vos mains le ciseau de l'artiste.

Il y a 15 ans, on inaugurait, à Nîmes, le buste de Paulin Talabot. L'une des arcades de la gare, qu'il avait construite en 1835, abrite le monument de pierre sur lequel apparaît l'image de bronze. En pleine évidence, un seul nom, celui de Talabot ; une seule date, celle de l'inauguration du premier chemin de fer construit en France sur un modèle qui, depuis n'a plus varié. Dans l'ombre, le nom de l'artiste, le vôtre, que l'on découvre, modestement caché, sur l'une des faces les plus obscures. Mais vous ne pouvez dérober à la pleine lumière le sentiment filial de reconnaissance qui vous a guidé dans l'exécution d'une telle œuvre, elle a reconstitué le lien qui vous unissait à votre ancien chef, et le perpétuera dans le souvenir des générations.

Il suffit d'avoir une idée de la grandeur de l'art pour ne pas s'étonner de cette rencontre. La main de l'artiste n'obéit toujours qu'à un cœur ému, qu'à un esprit qui pense. Si la matière inerte s'assouplit avec tant de docilité, c'est qu'une puissance intime la dirige et qu'elle reçoit son impulsion d'un sentiment passionné qui a son principe d'action dans les profondeurs de l'âme.

Vous savez mieux que tout autre l'idéal que l'art procure à l'homme et à la société. Vos employés fondaient, le 1er mars 1900, une association artistique et littéraire qui, réussissant, s'étendait bientôt, et qui peut, aujourd'hui, comprendre les agents des

autres Compagnies de chemins de fer français. Elle réunit tous ceux qui veulent, après les âpres labeurs de la profession, goûter les joies plus douces des contemplations artistiques. Un Bulletin, paraissant tous les deux mois, sous ce titre si délicatement choisi : « Entre amis », sert d'organe à cette Société. Vous l'avez encouragée de tous vos efforts, et lui avez donné, à la gare de Paris, un local pour ses réunions et conférences, pour ses expositions annuelles, où les œuvres dues au talent des associés peuvent se rencontrer, et développer en eux le goût et le sentiment du beau.

Vous avez donc su mettre en mouvement toutes les activités humaines, communiquer autour de vous ce rayonnement de l'intelligence et de l'esprit, cet idéal de générosité et de dévouement, né de la race, pénétrant d'autant plus intimement l'âme des descendants, qu'il était l'âme des ancêtres.

Vous nous avez dit cependant, en terminant votre discours, que vous croyiez moins à l'hérédité intellectuelle et morale qu'à l'hérédité physique. Est-ce bien vrai ! Il est difficile que le fils suive toujours la vocation du père, qu'il soit, comme lui, négociant, ingénieur ou soldat. Mais la fonction ne fait pas l'homme, elle profite sans doute des qualités natives ou formées et développées dans le milieu social : mais c'est l'homme qui fait la fonction, qui l'anoblit ou la dégrade, Et le jour où il la quitte, il reste lui-même avec toute sa personnalité, telle que les traditions, la famille et l'éducation l'ont préparée.

Notre Académie décernait, il y a quelque temps à votre fils le titre de correspondant. Son mérite personnel l'avait seul désigné à nos suffrages. Elève, comme vous, de l'École polytechnique ; plus tard, officier comme votre père, il ne donne pas assurément un démenti à la loi d'atavisme. En 1896, il entreprend un voyage d'études ; il visite Ceylan, l'Egypte et les Indes. A son retour, il publie deux

volumes, où l'on admire à la fois l'historien qui observe et réveille les souvenirs du passé, et l'artiste qui peint, sous des couleurs vraies et séduisantes. les paysages, les mœurs et les coutumes du pays. Plus tard, il fait, au Cercle militaire de Paris, des conférences scientifiques, et publie une étude remarquable sur les rapports de l'Église et de l'État. Orateur, il séduit ceux qui l'écoutent par l'ardeur de sa parole, montrant, avec les longs espoirs que la jeunesse conçoit, les trésors d'énergie qu'elle renferme dans l'intérêt et pour l'honneur du pays.

Vous le reconnaîtrez bien pour l'un des vôtres, alors même qu'il n'a jamais fait « du chemin de fer ». La loi d'atavisme, malgré les déviations qu'elle peut subir, est donc aussi vraie dans l'ordre intellectuel et moral que dans l'ordre physique.

Je suis heureux d'avoir amicalement pu vous contredire et montrer ainsi que, dans les Académies tous ne partagent pas les mêmes sentiments, ce qui permet d'exclure la monotonie. Mais le but est le même pour tous les membres : la recherche de la vérité, du bien et du beau. Il tend à la véritable unité morale, qui n'est pas l'uniformité dans l'impuissance, mais provient de la diversité des aptitudes, des talents et des efforts, conduisant à une harmonie grandiose, comme celle que nous présente la nature avec la majesté de ses cimes élevées et le charme de ses vallées profondes.

Il nous a été permis de découvrir en vous-même cet attrait de la variété, et cette puissance de l'union. Vous venez occuper un fauteuil dans la classe des sciences ; la classe des lettres et celle des beaux-arts pourraient aussi vous revendiquer et seraient également fières de vous accueillir.

LES

CANAUX DE PROVENCE

PAR

M. Henri de MONTRICHER

De tous temps, le territoire de la Provence, ancienne Province Gallo-Romaine, dont le nom survécut aux siècles, fut riche en travaux publics : Arles, Saint-Rémy, Saint-Chamas, Nîmes, Aix, conservent de l'Industrie et de l'Art antiques des vestiges glorieux; et plus tard, dans la nuit du moyen-âge, c'est sur les bords du Rhône et de la Durance que l'horizon, encore obscur, se dore de quelques lueurs d'aube.

Ces deux grands cours d'eau, tantôt bienfaisants, tantôt dévastateurs, formaient aux temps préhistoriques deux fleuves distincts ; puis leurs eaux se confondirent, et leurs évolutions bouleversèrent la configuration géographique du pays.

Au début de la conquête romaine, Arles et Saint-Gilles, l'antique Héraclée, étaient des ports de mer. Ici la mer profonde a fait place à une plaine de sable ; là, les ossatures géologiques se sont revêtues d'épidermes végétales ou sont restées à nu, suivant les caprices des éléments ; et l'on conçoit combien, pour faire face à tant de révolutions cosmiques, il a fallu que s'exerçât le génie de l'homme.

Vers le XII[e] siècle, le Rhône avait fixé son régime actuel : la Camargue enrichie par les limons du fleuve et de son affluent la Durance gagnait sans cesse en surface ; Arles, dont le port déclinait, commençait à croupir dans ses paluds, malgré les fosses mariennes et le réseau encore rudimentaire de ses canaux de vidanges ; Marseille était pauvrement abreuvée par les eaux du Jarret et de l'Huveaune; Avignon tirait son alimentation du Rhône et de la Sorgue, et se préparait à devenir la Ville des Papes.

Partout les congrégations religieuses, secouant toute autorité séculière, prospéraient, se développaient, conservant avec un soin jaloux dans leur giron les éléments traditionnels des civilisations antiques voilées au vulgaire.

Elles s'adonnaient aux œuvres pies de toutes natures : secours aux malades et aux pauvres, édification des hospices et des églises, ouverture et entretien des routes, dérivation des cours d'eau et construction des ponts.

Dans leur sein se recrutaient les ouvriers de la pensée et de la main, ingénieurs, entrepreneurs, artisans, ouvriers de tous genres, tailleurs de pierre, maçons et autres. Des corporations puissantes, des syndicats, dirait-on de nos jours, se constituèrent sous l'hégémonie religieuse, dont elles conservèrent la règle et les rites.

La Franc-Maçonnerie actuelle offre encore des vestiges d'une organisation dont elle est, en effet, issue.

Parmi ces ordres religieux, les Frères Pontifes perpétuèrent une tradition remontant à la civilisation romaine et dont la chaîne traverse l'âge médiéval.

Le légendaire Pont d'Avignon fut le plus connu de leurs ouvrages. Il n'en reste aujourd'hui que trois arches pittoresquement campées au plus fort du courant du Rhône, défiant les temps, les flots et la malignité des hommes.

Commencé en 1118, le Pont d'Avignon fut achevé en dix ans, court délai vraiment, eu égard aux moyens dont disposaient, il y a 800 ans, les modestes précurseurs d'un Gustave Desplaces.

La légende attribue ce monument à Saint-Bénézet, pauvre berger, mu par l'inspiration d'en Haut. Pour vaincre l'incrédulité générale, il accomplit le miracle de transporter sur ses chétives épaules et de jeter dans le Rhône un énorme bloc de pierre ; ce fut la fondation du premier pilier du pont ; naïve et saisissante allégorie, à la vérité, de la foi qui transporte les montagnes.

Les vestiges d'acqueducs gallo-romains abondent en Provence, mais c'est également au XII[e] siècle qu'il faut remonter pour fixer les origines du réseau actuel des canaux dérivés de la Durance et de ses affluents.

On cite toutefois des dérivations plus anciennes telles, le Réal de Nove, Châteaurenard et Eyragues qui fut construit au commencement du VIII[e] siècle. Les transactions de 1191 entre Guillaume de Châteaurenard et les Consuls et Militaires du lieu, et de 1314 entre l'Archevêque suzerain d'Avignon et les intéressés fixèrent les droits et prérogatives de chacun.

Le Canal de Vaucluse fut construit à une époque dont la date est inconnue. Le plus ancien document qui lui soit relatif est une Charte de donation faite en 1101 au Chapitre métropolitain de la Ville d'Avignon par Rostang de Béranger assisté de son épouse Hermessande et de ses fils Gaufredus, Bertrand, Raymond et Pierre de Béranger.

Le canal de Saint-Jullien fut concédé en mai 1171 à Benoît, évêque de Castellanne, par Raymond, duc de Narbonne, comte de Toulouse et marquis de Provence.

Le canal de l'Hôpital d'Avignon date du XIIIe siècle (1).

Enfin, en 1303 et 1352, furent ouverts, sur la rive gauche de la Durance, les canaux de Sénas et de Cabannes.

D'autres dérivations, datant d'époques plus récentes, étaient projetées de temps immémorial. Chaque fois qu'un Souverain, homme d'État ou grand seigneur, passait en Provence, il signalait sa présence par l'octroi, vivement sollicité, de concessions de prise d'eau. C'est ainsi que les canaux de Mérindol et de Cabedan, ouverts seulement au XIXe siècle, avaient été concédés par lettres-patentes de François Ier, signées à Cavaillon en 1537.

En 1754, le duc de Crillon, pour donner un nouvel éclat au grand nom qu'il portait, dota son pays d'un canal dérivé de la Durance près Bompas, où s'élevait jadis la Chartreuse des Frères Pontifes.

Mais la simple statistique des dérivations de la Durance serait un travail fastidieux et inutile; les quelques épisodes qui précédent suffisent à démontrer combien les questions vitales d'amenée et de distribution d'eau occupèrent de tous temps, en Provence, l'opinion publique; et nous résumerons notre étude à quelques aperçus sur l'état actuel et l'avenir du réseau hydrographique constitué par les canaux de Craponne, des Alpines et de Marseille.

Ces trois grandes saignées de la Durance absor-

(1) On trouve dans les archives de la Ville trois documents relatifs à l'exécution de ce canal.

Délibération municipale de la République d'Avignon du 7 mars 1213 adoptant le principe du projet.

Concession octroyée par les Consuls de la Ville le 3 des calendes d'avril 1229.

Adjudication de l'entreprise des travaux et de l'exploitation faite au son de la cloche et à l'appel des trompettes le 6 des ides de novembre 1229.

bent à elles seules 46 mètres cubes par seconde, soit plus de la moitié du débit de la rivière à l'étiage.

De ce contingent, la ville et la campagne de Marseille ne tirent guère que 12 à 14 mètres cubes, encore que cette portion congrue leur soit contestée.

Le surplus se répartit par le réseau compliqué des branches des canaux de Craponne et des Alpines sur la surface de la Crau d'Arles et des territoires environnants. Par des milliers de filets d'eau filtrant à travers galets et poudingues, le sol avide de la vaste plaine boit vingt-cinq mètres cubes par seconde.

Parmi les trois grands fléaux dont souffrait jadis la Provence, le Mistral et la Durance subsistent encore, mais c'est en les mettant aux prises que le génie de l'homme réussit à les combattre, et à tirer de leurs actions opposées des effets bienfaisants.

Les vieux Marseillais se souviennent encore des rafales qui balayaient la campagne dénudée avant que les ondes, tant désirées depuis des siècles, ne vinssent leur opposer les rideaux protecteurs d'épaisses et bienfaisantes ramées.

Mais le mistral, l'antique mélamborée de Strabon, se donne toujours libre carrière dans la plaine de la Crau.

Sous la chaude clarté du ciel de Provence, tandis que dans le lointain de vagues horizons, la nappe indéfinie de galets se frange, comme au Sahara, du mirage de longues et décevantes traînées d'eaux changeantes, les couches d'air voisines du sol se dilatent, un foyer d'appel se produit, où l'air froid et plus dense des cimes cévenoles et alpestres s'engouffre, balaye la vallée du Rhône et s'éploye dans les plaines méditerranéennes.

Par certaines nuits claires et glaciales, alors que, dans le silence des choses, il semble, suivant l'expression de son illustre homonyme, faire vaciller les étoiles, le mistral s'échevelle et fait rage.

Il soulève et entrechoque les cailloux, siffle dans les branches, glapit parmi les fils télégraphiques; parfois, il vainc la marche des trains rapides, et la proue tranchante des locomotives imprime dans ses ondes, avec des bruits de déchirures, mêlés aux cris des sirènes à vapeur, des remous désordonnés.

Des rideaux de cyprès protègent les routes, la voie ferrée, les cultures et les bâtiments; leur ramure drue et touffue, brise et filtre les rafales mieux que le mur le plus élevé. Lorsque les eaux de la Durance, reprenant possession de leur ancien delta, revêtiront la plaine uniforme d'une robe de verdure, les éléments déchaînés, tamisés dans les mailles du luxuriant réseau de la végétation, se résoudront en mols et vivifiants zéphyrs.

C'est à ce grand œuvre de l'irrigation, du colmatage et de la fertilisation de la Crau, que se vouèrent Adam de Craponne au XVIe siècle et l'archevêque de Boisgelin au XVIIIe.

Le 17 août 1554, Adam de Craponne obtenait des Présidents et Maitres rationaux de Provence, la concession du canal de Salon et du réseau des dérivations connu sous le nom d'œuvre générale de Craponne.

La branche d'Arles projetée par Craponne, mais qu'il ne put réaliser faute de ressources, fut concédée le 24 mai 1584, aux frères Ravel ses anciens collaborateurs.

Enfin, par délibération du 13 novembre 1772, l'Assemblée des Etats de Provence ordonna la construction du canal désigné sous le nom de son Président, Mgr de Boigelin, archevêque d'Aix.

Ces diverses dérivations ont pour origine le col de Lamanon, ancien pertuis de la Durance, sommet du cône de déjection formé par la Crau, et s'étalent en éventail sur la surface de la plaine.

Le volume total du système comporterait l'irrigation régulière et normale de 20.000 hectares, soit de la moitié de la surface totale de la Crau.

Les bénéficiaires du canal de Craponne ont toujours prétendu à une concession illimitée des eaux de la Durance, en vertu des ordonnances royales et provinciales qui constituent leurs titres et dans lesquels la condition du prélèvement des eaux « en suffisance et en tant que besoin sera » se retrouve partout et expressément stipulée.

Par ces dispositions Adam de Craponne entendait, sans doute, restituer à la Durance son affectation préhistorique; mais bien que le litige ne soit pas encore juridiquement solutionné, la situation de fait résistera longtemps encore à tout essai de réglementation administrative.

L'alimentation des prises d'eau de la Durance est donc par la force des choses laissée à l'aventure, elle a donné naissance à bien des conflits, et peu s'en est fallu que les intéressés, surtout ceux des rives opposées, n'en vinssent aux mains.

L'antagonisme fut tel par certaines périodes de pénurie que la dynamite eut raison du travail persévérant de la truelle, et que les coups de fusil firent mine de partir tout seuls.

Aussi la réglementation des prises de Durance, actuellement l'objet des délibérations des pouvoirs publics, ne pourra, quoi qu'il advienne, donner satisfaction aux intérêts en cause.

Cependant la Ville de Marseille paraît avoir eu à cœur de dédommager en quelque sorte la Crau de ses droits à la Durance, alors même que ceux-ci auraient subi, depuis de longs siècles, une manière de prescription.

Obéissant à un intérêt supérieur et à des considérations d'équité et de réciprocité économique, elle a cherché à contribuer dans les limites de ses ressources, à la constitution de l'épiderme végétale que les eaux, qu'elle détourne partiellement à son profit, auraient formée naturellement sur l'ossature de pierres.

A cet effet et grâce au concours de la Compagnie P.-L.-M., qui, sous l'inspiration directe du meilleur et du plus avisé des chefs, aplanit l'obstacle économique de la distance, la Ville de Marseille affecte au colmatage et à la fertilisation de la Crau les produits de son nettoiement public et privé.

Mais, pour achever le grand œuvre de fertilisation de la Crau et de sa transformation en steppe verdoyant et fertile, ou, pour mieux dire, pour la rendre à ses destinées naturelles primitives, il faudrait doubler les contingents d'eaux limoneuses et fécondes dont son territoire est actuellement doté.

Le projet n'a rien d'impraticable.

Le volume d'eau que roule la Durance n'est qu'une faible portion des colatures des bassins tributaires, qu'il serait possible de retenir en de vastes réservoirs, échelonnés le long de la rivière et de ses affluents à pentes rapides.

Jusqu'à ce jour, toutefois, un obstacle s'élevait. insurmontable à la réalisation de pareils desseins : les capitaux nécessaires à la construction des ouvrages n'auraient pas trouvé dans le seul service hydraulique une rémunération suffisante.

Mais voici que la science dégage des forces latentes de la nature, un facteur nouveau, puissant et irrésistible.

L'énergie électrique, tenue en réserve dans les flancs des barrages, répond soudain à l'appel de l'ingénieur, et, franchissant les distances, a vite fait de récupérer dans les industries urbaines les salaires accumulés dans la montagne.

Dès lors, plus d'obstacles au captage des eaux de source, désormais libérées au profit de la seule consommation publique, puisqu'on n'en est plus à compter avec les débits du fleuve nourricier.

Beau programme offert à l'ambition des continuateurs des Craponne, des Boisgelin, des Montricher ; et combien la tâche ne sera-t-elle pas plus facile aux

ingénieurs contemporains qu'à leurs illustres prédécesseurs.

Il y a trois cent cinquante ans, Adam de Craponne entreprenait avec ses seules ressources les travaux du Canal dont il venait d'obtenir la concession ; après avoir fait la fortune de son pays, abreuvé d'amertumes et de dégoûts, il engloutit tous ses biens dans son entreprise.

Prévoyant avec un rare esprit de divination que la dérivation d'Arles, coupant la Crau de l'Est à l'Ouest, et aboutissant au Rhône, serait une source de profits considérables, il adressa à M^{grs} les Consuls d'Arles, le 7 juillet 1571, une très humble supplique réclamant comme une extrême faveur l'autorisation d'exécuter, « à ses périls et fortunes », les travaux qui devaient être pour la commune une source de richesses « non tant pour le profit, comme pour l'honneur qui pourrait lui advenir d'avoir mis cette Ville en la qualité que s'en suit. »

Après avoir exposé avec la plus loyale franchise et une véritable candeur son état de pénurie et la nécessité d'une solution qui lui soit « baillée en temps pour qu'il puisse en faire service », il déclara s'en rapporter « à la dicte des gens de bien élus par les parties » pour la fixation de la somme qui lui serait allouée à titre de rémunération.

Telles étaient les conditions que consentait à subir celui qui cumulait les fonctions et les responsabilités d'auteur, de directeur et d'entrepreneur de travaux, et, au besoin, de bailleur de fonds. Et encore ne furent-elles pas acceptées, ou trop tard pour que le malheureux ingénieur pût « en faire service ».

Il se résigna à céder son canal à ses créanciers et dut, pour assurer son pain, demander, en 1574, du service au roi Henri III ; et c'est dans l'exercice de ses fonctions d'inspecteur des fortifications qu'il trouva la mort, à 48 ans, victime de la vengeance d'entrepreneurs de travaux qui ne pouvaient faire façon de son intraitable conscience.

Entre temps, malgré les difficultés de tous ordres sans cesse renaissantes, le pauvre grand homme méconnu eut la persévérance et l'énergie d'ébaucher, toujours à ses frais et risques, nombre de projets qui furent réalisés par la suite ; tel le canal de Provence qui devait aboutir à Marseille. Ce grand travail, étudié au XVIIIe siècle par Floquet, devait être réalisé dans le courant du siècle dernier.

Dans une moindre mesure sans doute, mais encore appréciable, les auteurs des canaux des Alpines et de Marseille eurent à compter avec des obstacles et des difficultés sans nombre, tels que l'imperfection de l'outillage, l'inexpérience du personnel et des collaborateurs de tous ordres, l'inclémence du temps, la routine et les mauvais vouloirs (1).

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les ingénieurs, les savants, les industriels, les entrepreneurs, les travailleurs eux-mêmes n'ont qu'à suivre la voie pénible frayée, au prix de tant de labeurs, de sacrifices, de larmes et de sang par leurs nobles et illustres devanciers.

Qu'en retour, lorsque leur sourit la fortune et que le succès vient couronner leurs efforts, ils sachent honorer la mémoire de leurs précurseurs en marchant sur leurs traces, et en suivant leur exemple dans le rigoureux accomplissement de leurs devoirs professionnels.

(1) Par suite du défaut d'entrepreneurs de travaux ayant des capacités suffisantes, le pont de Roquefavour dut être exécuté en régie, et la construction de la branche mère du Canal de Marseille, confiée à un grand nombre de petits tâcherons.

JOURNAL MANUSCRIT

D'UN

VOYAGE DE DIJON EN PROVENCE

PAR M. FLEUTELOT

En l'Année 1719

ANALYSÉ ET RÉSUMÉ PAR M. CH. VINCENS

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES

Au commencement du XVIIIe siècle, une famille parlementaire de Bourgogne s'était élevée, depuis la petite bourgeoisie, jusqu'au sommet de la hiérarchie bourguignonne, en passant par la mairie et la magistrature. C'était, d'ailleurs, d'un exemple assez fréquent.

Claude Fleutelot, en effet, conseiller au Parlement de Bourgogne, de 1699 à 1721, et sur lequel j'aurai à revenir tantôt, descendait de Jehan Fleutelot, modeste marchand à Dijon au commencement du XVIe siècle, dont le fils fut notaire, puis syndic de la ville en 1559. — Celui-ci avait eu pour successeur dans sa charge son fils qui, au plus fort de la Ligue, en 1594, fut élu vicomte maïeur de Dijon. Au retour de la bataille de Fontaine-Française, Henri IV lui accorda (juin 1594) des lettres de noblesse et créa pour lui une charge de président à la Chambre des Comptes de Bourgogne « pour le récompenser des « services qu'il avait rendus au péril de sa vie lors « de la reddition de la ville en l'obéissance du Roy. »

Ses descendants continuèrent l'illustration de la maison, qui avait deux branches : un cousin, Jehan Fleutelot, procureur syndic aux Etats de Bourgogne, mort avant 1589, avait eu un fils, maître ordinaire en la Chambre des Comptes. Celui-ci, marié le 9 mai 1678 avec Marthe Jacotot, eut une fille et deux fils dont l'un, reçu conseiller au Parlement de Bourgogne en 1653, et marié à Philiberte Creusevault, exerça sa charge durant trente-neuf années. Son petit-fils, Philibert André, né en 1714, et qui épousa la fille du célèbre président Bouhier, de l'Académie Française, fut conseiller au même Parlement, de 1733 à 1787, soit durant cinquante-quatre ans ; et un autre Fleutelot, Claude, petit-fils du Procureur Syndic, exerça la même charge durant soixante-dix années de 1716 à 1785. A cette époque, la magistrature était vraiment inamovible, et persistante dans les mêmes familles. Mais je retiens particulièrement le nom de Claude, fils aîné de Jehan et de damoiselle Philiberte Creusevault, car c'est de lui et de son fils que j'aurai à m'occuper dans cette notice.

Cet exposé sommaire d'une famille de robe du XVIe au XVIIIe siècle, est un exemple, entre mille, de l'ascension normale d'une famille française dans la hiérarchie sociale, et montre combien la Royauté s'empressait de relever et s'attacher le mérite là où elle le trouvait : Colbert, l'un des plus grands ministres qu'ait eus la France, n'était-il pas le fils d'un marchand drapier de Rouen ? Nous voyons, de même, les Fleutelot, à Dijon, d'abord marchands au commencement du XVIe siècle, occuper successivement les fonctions de praticien, notaires, syndics, puis vicomtes maïeurs annoblis par Henry IV, syndics aux Etats de Bourgogne, maîtres à la Chambre des Comptes, conseillers au Parlement ; et enfin, admis à la Chambre de la Noblesse aux Etats de Bourgogne. On s'élevait donc, à cette époque, aussi

bien que de nos jours : mais c'était la famille, qui, peu à peu, au cours des siècles, s'élevait par le talent et la probité, non l'individu en quelques années. Pourrions-nous dire qu'il en soit de même aujourd'huy ?

J'ai été amené aux recherches qui m'ont permis de donner les détails qui précèdent, par une circonstance bien intéressante, due à l'obligeante amitié d'un lettré, curieux des choses de l'esprit; mon digne ami M. Emile Ricard, frère du célèbre peintre marseillais, a bien voulu me communiquer récemment un manuscrit qui lui était tombé sous la main au cours de ses pérégrinations chez les bouquinistes, et qui lui avait paru devoir intéresser un lecteur marseillais : c'est le *Journal d'un Voyage en Provence*, fait en 1719, par un tout jeune homme, Jean-Baptiste Fleutelot, fils de Claude — le conseiller au Parlement de Bourgogne. — J'ai été fort intéressé, en effet, par cette lecture ; et, voulant reconstituer ensuite la personnalité de ce jeune voyageur, je me suis adressé à l'un de mes parents, avocat à la Cour de Dijon, M. Maurice Poisot, un lettré lui-même, qui a eu l'obligeance de me faire envoyer par M. Gabriel Dumay, ancien magistrat et secrétaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, une notice généalogique complète sur les Fleutelot. Je leur en suis très reconnaissant à tous deux.

Le manuscrit de Jean Fleutelot est un in-8° de 97 feuilles, soit 194 pages, couvertes d'une petite écriture régulière, en ronde bâtarde de l'époque. L'auteur nous indique, dès la première page de son Journal, que son père, grand voyageur lui-même, avait parcouru les divers pays de l'Europe ; — et l'Express-Orient n'existait pas encore ! — C'est cette passion des voyages qui, se manifestant chez le fils à son tour, avait fait espérer à celui-ci, — très avancé en géographie, nous dit-il, — l'autorisation paternelle pour ce

voyage en Provence qu'il avait vivement désiré entreprendre bien que son jeune âge, — il n'avait encore que 15 ans, — lui parût être un obstacle à cette entreprise. Mais le père ne s'en éloigna pas, ajoute-t-il, « soit par l'attachement qu'il avait pour « son fils, soit pour l'unique passion qu'il avait « toujours témoignée en toutes occasions de ne rien « me refuser pour me donner une éducation conve- « nable à ma condition. Et non seulement mon « père eut la complaisance de consentir à ce que « je fisse ce voyage, mais encore, se détermina lui- « même à m'accompagner pour ne point confier « ma conduite à des soins étrangers ni à d'autres « qu'à son amour véritablement paternel, duquel « il me donna en cette occasion une marque très « singulière et sensible ensemble de l'attachement « qu'il avait pour moi comme étant son seul fils et « unique héritier. »

Ces quelques lignes nous rendent bien sympathique déjà ce fils respectueux et tendre : elles confirment ce qu'a dit M. de Ribbes des sentiments de l'ancienne Société Française, où les fils terminaient toujours les lettres adressées à leurs parents par cette formule : « Votre fils obéissant... »

Voilà donc le jeune Fleutelot parti de Dijon avec son père pour leur voyage en Provence. C'était, d'ailleurs, l'époque des vacances, « des vacations, et de la tempérance des grandes chaleurs », dit le jeune écolier ; et la saison était propice aux voyageurs, dont le manuscrit nous relate non des impressions, mais uniquement des faits, et sans aucun ornement, des descriptions très simples ; et cela se conçoit, puisque l'écrivain est encore un enfant, pour ainsi dire : il a 15 ans à peine, écrit-il dans l'avant-propos, de son manuscrit ; mais dans la notice généalogique dont j'ai donné tantôt un extrait, notre savant confrère de Dijon, M. Gabriel Dumay,

démontre que Jean-Baptiste se rajeunit un peu puisque, baptisé le 29 novembre 1702, il avait 17 ans lorsqu'il entreprenait ce voyage en 1719.—Or, descendant d'une famille de Conseillers au Parlement, et ayant reçu une instruction assez avancée, même dans les sciences, il semble que Jean-Baptiste Fleutelot aurait pu parsemer la relation de son voyage de quelques observations piquantes, y mettre un peu d'humour, ce que n'eut certainement pas manqué de faire un Provençal...

Toutefois, ce journal, où tout est bien vu et bien décrit, offre un réel intérêt par la comparaison de ce qui était, il y a près de deux siècles, dans les villes parcourues, avec ce que nous y voyons aujourd'hui.

C'est ainsi que, à Lyon, par exemple, J.-B. Fleutelot donne (page 21) la description de la magnifique statue équestre de Louis XIV, chef-d'œuvre de Desjardins, que les Révolutionnaires détruisirent en 1792. — On sait que la statue équestre actuelle est due à Lemot, et ne date que de la Restauration : la précédente avait été commandée par le maréchal de la Feuillade, en 1713, à Desjardins — dont diverses églises de Paris contenaient des ouvrages qui furent détruits pendant la Révolution. — La statue de Louis XIV, sur la place Bellecour, à Lyon, n'a pas échappé à ce vandalisme, mais la description qu'en donne notre jeune voyageur nous la fait revivre, sur son haut piédestal de marbre noir et blanc, avec la jambe *gauche* en avant : ce qui lui paraît un défaut très essentiel. Le « pied d'estail » était tout enrichi de festons et « tronchiés » de cuivre doré ; le tout, d'un ouvrage achevé. Au bas, on voyait deux grandes figures allégoriques en bronze « au naturel, et appuyées », représentant le Rhône et la Saône.— On sait que, actuellement, ce remarquable ouvrage des Coustou est placé dans le vestibule de l'Hôtel de Ville de Lyon.

Lyon excite, d'ailleurs, l'admiration de J.-B. Fleutelot, qui explique la beauté, la régularité et la symétrie des constructions par un système local qu'il serait bien difficile de remettre en vigueur aujourd'hui ; c'est pourquoi il est encore plus à regretter qu'on ne l'ait pas adopté, quand il en était temps encore, à Marseille où tant de choses heurtent l'œil et même la logique, par l'absence de symétrie et de plan dans notre ville : il y a, nous dit le jeune voyageur, « un homme que l'on qualifie de grand « voyer, lequel est préposé pour veiller à toutes les « nouvelles constructions, et l'on ne peut faire aucun « bastiment sans qu'il n'ayt prescrit et ordonné de « la manière qu'il doivent être placés, tournés et « cymétrisés afin de les alligner à ceux qui sont déjà « faits... Il lui est même permis de faire raser ou « démolir la maison d'un particulier lorsqu'elle ne « répond pas à ce qui est déjà construit : et si le « bourgeois auquel elle appartient ne se trouve point « en volonté ou bien en état de suporter la dépense « d'un nouvel édifice, c'est le grand voyer, qui, lui-« même, se donne tous les soins nécessaires pour, « sans fouler celui à qui elle appartient, la faire « estimer ; et pour lors, la ville la paye à ce bour-« geois qui en est propriétaire, ou bien à ses créan-« ciers s'il y en a ; de manière qu'il est aisé de « concevoir qu'avec de telles précautions si elles « subsistent, la ville de Lyon deviendra par la suite « des temps la plus superbe et régulière en matière « de construction qu'aucunes autres qu'il pourrait y « avoir dans le Royaume ».

Notre jeune voyageur admire aussi dans les fabriques de Lyon les métiers à tisser qui, se levant et s'abaissant, forment les dessins sur les étoffes de soie, d'or et d'argent, mais dont la mise en train exige exige 4 à 5 mois de préparation. — N'oublions pas que nous sommes en 1719, soit trois quarts de siècle avant la géniale invention de Jacquart.

Mais J.-B. Fleutelot n'admire pas tout : si les Lyonnais lui paraissent intelligents et empressés à être agréables aux voyageurs, du moins il critique sévèrement le jeu, « qui est dans leurs coutumes et « où prennent part beaucoup de fripons »; et les femmes « qui sont très adroites à s'attirer des complai- « sances; il faut bien se garder de badiner ou « s'amuser avec elles; les suites en sont des plus « dangereuses. » Aurait-il parlé ainsi par sa propre expérience ? — Il nous vante ensuite l'Opéra, la Comédie et l'Académie de musique « qui concerte « deux fois par semaine, toujours bien remplie de « beau monde. »

Cependant, nos deux voyageurs poursuivent leur itinéraire, et descendent le Rhône, sur des bateaux dont ils remarquent la structure, « beaucoup plus « élevée sur la proue et plus pointue que ceux dont « on se sert sur la Saône, ce qui fait qu'ils coupent « mieux l'eau que ces derniers. »

Au cours de la descente, ils voient les villages, les maisons de campagne qui ornent et animent les rives du fleuve, ils passent devant les premières vignes du Lyonnais, plantées par les Romains qui les avaient apportées de la Dalmatie, dit-il; et, fort curieux trait de mœurs, il nous apprend que « lors- « que les bateaux, coches d'eau ou diligences passent « les uns auprès des autres, soit qu'ils remontent, « soit qu'ils descendent, tous ceux qui sont dessus « de part et d'autre se disent et crient toutes les « injures les plus atroces et les plus extraordinaires. « Et cette criaillerie dure jusqu'à ce qu'on se soit « perdu de vue et qu'on ne puisse plus s'entendre. « On en use de même lorsqu'on passe auprès et au- « dessous des maisons de plaisance qui bordent la « rive, où chacun est aux fenêtres, maîtres, femmes, « enfants, domestiques, au besoin avec des porte- « voix. Et toute extraordinaire et comique que soit « cette cérémonie, qui est assez longue, cependant

« elle ne produit aucune gravité. Et tout se fait et se « dit sans tirer à conséquence. Les meilleurs amis « qui se rencontreraient sur deux bateaux différents « ne pourraient s'empêcher de se dire des injures. »

C'était donc la mode, la tradition, mais qui concorde peu avec l'exquise politesse française, si justement réputée. Il m'a paru piquant de signaler cette singulière coutume, dont on ne trouve, je crois, aucune autre trace dans les Mémoires du temps.

Cette descente du Rhône est donc très pittoresque à tous les points de vue. Elle se termine à l'arrivée « en Avignon » qui appartenait encore aux Papes et à l'Inquisition, dont s'indigne le jeune fils du conseiller au Parlement; il visite la ville, ses belles demeures, ses églises, et la synagogue, sans nous faire remarquer cependant de quelle tolérance et de large esprit était animée la Papauté envers les Juifs, très nombreux dans cette ville et dont il nous décrit le costume spécial ainsi que les riches toilettes de leurs femmes, « toutes très belles ». Je passe sur une coutume fort curieuse des jeunes mariées juives, et à propos desquelles notre voyageur de 17 ans me semble avoir été d'une rare précocité.

Puis, il gagne Cavaillon où les Juifs payent un tribut « de même que ceux qui sont en Avignon ». Et de là, très incommodés par la poussière et le sable, après avoir failli couler à fond en traversant la Durance en chaise de poste sur une barque plate — ce qui donne une idée des difficultés et des multiples dangers devant lesquels ne reculaient cependant pas, il y a deux siècles, ceux qui avaient la passion des voyages, — les Fleutelot arrivent à Orgon, où ils se reposent de leurs fatigues.

Quant ils reprennent leur route, le manuscrit fait défiler devant nous Sénas, Lambesc, Saint Cannat, qui est écrit *Saint-Cannate*, pour reproduire évidemment l'accent du pays.

Mais nous ne suivrons pas nos voyageurs dans les diverses villes où s'arrête leur fantaisie ; nous les laisserons refuser de séjourner à Alain, chez le marquis de ce nom, malgré « le grand empressement qu'il leur en fît. » A Aix, ils admirent « le magnifique « Cours, embelli de trois fontaines » — il ne parle pas des eaux chaudes — ; ils visitent des cabinets curieux, remplis de rares antiquités, le Palais du Parlement, « très magnifique par la façade seulement, avec le « buste du roi Henry IV sur le portail, dominé par « les armes du roi René ». Nous passerons sur l'aridité des environs de Septêmes et sur la simplicité de la description de l'admirable panorama qui, à La Viste, se déroule à leurs yeux, car nous avons hâte d'arriver avec eux à Marseille, qui aura certainement pour nous un intérêt beaucoup plus direct et puissant.

J.-B. Fleutelot nous apprend tout d'abord que cette ville, la plus ancienne du gouvernement de France, n'a pas voix aux États du pays : ce qui lui vaut d'être exemptée des charges et impositions. — La situation a bien changé pour nous, depuis... — Il admire le port, dans lequel les vaisseaux, galères et autres bâtiments de mer sont à l'abri des orages — il veut dire des tempêtes, — et des corsaires qui ne peuvent y aborder pour piller, car le Château-d'If « très beau fort avancé de plus d'une heure en mer, « et muni de bonne artillerie, couvre l'embouchure « de ce port, soutenu de gauche et de droite par « deux forteresses défendues elles-mêmes par trois « autres qui commandent la mer et, en outre, les « uns aux autres ; en sorte que le port est à couvert « et que, au premier coup de canon, ils se répondent tous des uns aux autres lorsqu'il est nécessaire, en temps de guerre, comme en temps de « paix, lorsqu'il y arrive quelque accident. »

Quant au « Château le plus élevé », qui est Notre-

Dame de la Garde (qu'avaient déjà visité Chapelle et Bachaumont, et dont Scuderi avait été gouverneur en 1650), nous voyons qu'il signalait parfois des galères barbaresques, auxquelles on allait aussitôt donner la chasse ; et la population marseillaise gagnait alors les hauteurs pour voir ce spectacle. Nos voyageurs firent, un jour, de même : mais le brigantin ennemi « profitant du vent, fit une route « qui, dans peu, l'éloigna de ce parage, d'autant « qu'il était très bon voilier, et aussi léger qu'un « oiseau qui fend l'air. Il lâcha une volée de canon, « à laquelle il fut répondu depuis les forts : mais, « coups perdus : on était trop éloigné. Cependant, « cette chasse que l'on donnait à un petit ennemi « ne laissa pas que d'avoir son agrément, et fit « passer un peu de temps avec assez de diver- « tissement. »

La prise d'Alger, après le coup d'éventail reçu par mon parent M. le consul Deval, ne fit cesser que cent dix ans plus tard ce genre de distraction populaire, très fréquent à l'époque.

Mais, nos voyageurs continuent leurs visites au Château-d'If, ainsi nommé parce que le rocher sur lequel « il est assis estait autrefois très fertile en « arbustes de ce nom » ; à Ratoneau, gardé par un gouverneur et, — le croirait-on aujourd'hui, — par 300 hommes ; au fort de la Tour Saint-Jean, où il n'y en a que 25. — Aujourd'hui, c'est une caserne ; — à l'Arsenal, dont il décrit le parc, la salle d'armes, longue de 800 pas, avec les sabres, pistolets, pertuisanes, fusils, mousquetons, sur des râteliers à double rang, de quoi armer 20.000 hommes, dit-il ; les trophées artistement conçus et disposés, avec des mannequins bardés de fer et à figure humaine, que l'on prendrait pour des sentinelles préposées à la garde de ces merveilles. — Il décrit ensuite la Corderie, « à trois étages, d'une longueur prodigieuse, « où sont tressés des câbles et cordages, gros comme

« la cuisse. » — Le Chantier, où il voit deux vaisseaux à deux ponts et demi en construction, percés à 72 canons : il monte par une échelle sur l'un d'eux qui n'était encore qu'à moitié d'élévation, et « l'ou« vrage cependant avait déjà 25 pieds de hauteur, « c'est-à-dire plus de huit mètres. »

Tenant compte de l'immersion, une fois le navire lancé, et chargé, nous avons là une idée de ce qu'étaient ces superbes vaisseaux « de convoi et de « ligne, avec leurs châteaux », dont plusieurs furent dessinés par Puget, et qui étaient des chefs-d'œuvre d'architecture navale.

Le soir de cette visite, et comme c'était un jour de fête, les Fleutelot virent « plus de 400 engins, tant « chaloupes qu'autres barquettes, que des jeunes « gens de la ville faisaient voguer eux-mêmes à la « voile et à la rame pour se divertir : la plupart y « avaient fait porter la collation, les uns avec des « violons, d'autres des hautbois, d'aulcuns avaient « des tambourins et fifres. Quelques-uns y faisaient « concert de voix, et c'était un spectacle fort diver« tissant et très récréatif tant à la vue qu'à l'ouïe. »

Le tableau est joli, il a la couleur et l'animation d'une marine de Vernet. — Mais nos voyageurs eurent, le jour suivant, un spectacle d'un tout autre genre : c'étaient les obsèques de M. de La Pelleterie, chef d'escadre des galères, mort la veille : les détails de cette « pompe funèbre » sont très intéressants, depuis les soldats avec un crêpe sur le mousquet porté sur le bras et la crosse en l'air, les officiers « avec une fontange noire autour de leurs espontons qu'ils portaient pareillement la pointe en arrière » ; quatre d'entr'eux portant, chacun, un coin du drap qui était sur la bière, ornée de l'épée du défunt ; et jusqu'à la cérémonie dans l'église, où chaque soldat tire son coup de fusil sur la place en laquelle a été mis le corps de l'officier.

On pourrait être surpris que ce Journal d'un voyage à Marseille ne fasse en aucune façon mention de la Cannebière, d'autant plus que cette avenue superbe vers le port semble caractériser Marseille, et, quelquefois, avec une certaine ironie de la part des voyageurs. Mais c'est que, au commencement du XVIIIe siècle, la Cannebière était loin de se montrer telle qu'on l'a vue depuis : la ville était surtout étagée sur la partie Nord, et l'Arsenal des galères occupait toute la partie du couchant et du midi, sur laquelle s'étendait autrefois le marais formé par le Jarret avant qu'on l'eût détourné de son cours, à partir du pont des Chartreux — car on avait craint qu'il ne finît par ensabler le port... — Toute la partie conquise sur ce marais, au midi et au couchant, avait été, par la suite, occupée par l'Arsenal. Elle figure sur les anciens plans de Marseille sous le nom de « Plan Fourniguier », et elle était séparée de l'autre par une clôture datant de 1406, qui était à peu près par le travers de la rue Paradis d'aujourd'hui. Quand les Fleutelot arrivèrent dans notre ville, la clôture venait d'être remplacée par de hautes maisons à deux étages qui, de la Cannebière, interceptaient encore plus la vue du port.

Ce n'est que lors du transfert à Toulon de l'Arsenal des galères de Marseille, que la ville devint propriétaire — en 1763 — de cette autre partie qui, dès lors, n'en fit plus qu'une avec celle, se terminant du côté de l'Est, au Cours, et que, cent ans auparavant, Puget avait voulu orner d'une magnifique colonnade circulaire; le dessin en existe au Musée de Marseille; mais, grâce aux intrigues d'un rival aixois, et à l'indifférence des échevins de Marseille, ce projet n'eut malheureusement aucune suite. Quant au Cours lui-même, que Mathieu Portal, élève de Puget, avait embelli de constructions régulières, il n'excita pas l'admiration de MM. Fleutelot père et fils; ils le trouvèrent moins beau que celui

d'Aix, quoique « planté de très beaux arbres tous « bien venus et bien entretenus, et orné de part et « d'autres de très agréables maisons. »

Mais ce qui paraît avoir surtout intéressé nos voyageurs, ce sont les galères et les galériens, car le « Journal de voyage » leur consacre de très nombreuses pages. Ils avaient eu la bonne fortune de rencontrer à Marseille, un Dijonnais, M. de Fontette, qui y était capitaine de galères. Nous connaissions déjà M. de Fontette, avant que nous en parlât le manuscrit Fleutelot, car le président de Brosses l'a cité dans ses « Lettres Familières » lorsque cet aimable magistrat fit en 1739 son célèbre voyage en Italie; en passant par Marseille, il fut reçu par ce même concitoyen qui allait reconduire la duchesse de Modène à Livourne, et qui le combla de bonnes manières, comme il avait fait vingt ans auparavant, pour MM. Fleutelot et son fils.

M. le comte de Fontette-Sommery mourut quelques années plus tard, chef d'escadre.

Mais, lorsque ses amis de Dijon arrivèrent à Marseille, en 1719, cet officier venait de recevoir l'ordre de faire voile pour le siège de Rosas avec toutes les galères qui se trouvaient prêtes pour cette expédition. Il voulut bien offrir à MM. Fleutelot de les prendre à son bord toute une journée « pour « voir l'équipage faire la manœuvre de manière à « tenir la mer. »

Nous avons ainsi la description de la galère et des civilités et politesses qu'y reçurent les invités. Nous voyons quelle discipline de fer régnait parmi les sept à huit cents hommes, soldats, matelots et galériens qui y étaient embarqués : un des soldats ayant répondu un peu cavalièrement à un ordre, fut aussitôt condamné à être mis à la chaîne durant huit jours ; — ce qui fut exécuté sur le champ. — C'était le moindre châtiment qui pût être infligé sur mer par les officiers, et la justice y était « prompte, rigou-

reuse, et très exactement exercée ». — Il faut remarquer que ceci se passait deux siècles avant que le citoyen Pelletan fût ministre de la Marine.

Cependant, la galère se met en marche, et J. B. Fleutelot nous décrit son émerveillement de la légèreté avec laquelle se meut cette énorme machine fournie de tant d'attirail, chargée de tant d'hommes et de munitions de bouche et de guerre ; mais, en attendant l'heure du dîner, il ne s'attarde pas à admirer le panorama des côtes qui se déroule de plus en plus élargi à ses yeux : frappé par la gravité du châtiment, le fils du Conseiller au Parlement de Bourgogne se fait expliquer les diverses natures de punitions, à bord ; et nous apprenons ainsi qu'« après « les huit jours de chaîne pour une faute légère, il « y a la mise aux fers quand la faute est plus consi- « dérable : c'est-à-dire qu'on attache le condamné à « une grosse barre de fer qui traverse un anneau « ouvert lequel embrasse le dessus du cou-de-pied ; « et, en cet état, l'homme reste à l'éperon qui est au « devant du vaisseau, pour autant de jours qu'il a « été ordonné. S'il y a faute plus grave encore, ou « simplement récidive, le coupable est amarré, c'est- « à-dire attaché à une corde qui passe par une poulie « suspendue à la vergue du grand hunier, et on le « hisse : puis, on abandonne la corde, et on le laisse « tomber dans l'eau, ce qui se fait autant de fois que « l'a ordonné le Conseil de guerre. Mais il faut que le « pauvre patient ait bien soin de se tenir cuisses et « pieds serrés et croisés, sans quoi il court risque, « les tenant ouverts, d'être fendu par le milieu par « l'eau, de la force et rapidité qu'il tombe ».

— C'est ce qu'on appelait l'Estrapade.

« Il y a encore une autre manière de la donner, (ajoute Fleutelot) : « mais elle ne se pratique que « dans les fautes graves et même dignes de mort : « ce qui s'appelle donner la cale sèche : car, au lieu « de vous laisser tomber dans l'eau, c'est sur le pont

« du bastiment : en sorte qu'un corps est brizé, dis-
« loqué et hors d'état de pouvoir plus servir quand
« il a passé par ce châtiment, s'il n'en meurt pas. Il
« y a, enfin, punition jusques à la mort, et dès que
« ce jugement a été une fois prononcé par le Conseil
« de guerre, il est mit à exécution sans appel : C'est
« quoi j'eus le temps de me faire instruire en atten-
« dant l'heure du dîner. »

C'était un « apéritif » d'un goût particulier, et notre jeune narrateur ajoute : « La règle est si bien
« observée sur mer et les bords, que l'on y voit
« jamais arriver du désordre. Les matins et le soir
« lorsque l'on sonne la petite cloche, l'aumônier
« vient faire la prière, après laquelle l'équipage va
« déjeuner ou souper; les jours de feste et diman-
« che, il célèbre la sainte messe lorsque le temps le
« permet étant en mer : car il peut arriver ou une
« tempeste ou un roullis, ce qui empesche qu'on ne
« dise la messe A midy, l'Angelus sonne, après
« quoy chacun de l'équipage court à la gamelle,
« c'est-à-dire, va au cocq : c'est ainsi que s'appelle
« le matelot qui a soin de faire cuire les légumes et
« viandes des autres, pour y prendre dans une petite
« auge de bois reliée comme des rondottes de ce pays,
« la soupe et la viande de ceux qui font plat avec luy.
« Ordinairement, on est six ou sept qui mangent
« ensemble. Enfin, on peut dire que le service de
« mer et les heures si observent aussy régulièrement
« et avec plus d'exactitude que dans un monastère
« le plus réformé. »

Ces usages, et cette assimilation, ne feraient ils pas frémir aujourd'hui, MM. Thompson ou Pelletan, ces ministres civils et si indulgents de la Marine française !... et avec d'autant plus de stupéfaction que cette discipline si sévère n'était maintenue que par quatre officiers, maitres absolus de 800 hommes environ... Mais « la loi était observée.

« La loi, — a dit Bossuet, — a, par son équité, deux

« grands effets : ou elle dirige ceux qui obéissent, « ou elle rend punissables ceux qui se révoltent. » Les rigueurs relatées par Fleutelot étaient donc la plus sûre garantie de la discipline, indispensable à bord et dans les arsenaux : Mais l'Inscription maritime a bien atténué, peu à peu, les punitions, un sentiment plus humain s'est introduit dans les règlements, et l'estrapade a été complètement supprimée sous Louis Philippe, c'est-à-dire un siècle après que Montesquieu avait écrit que « punir comme des scélé« rats des gens qu'on ne saurait regarder comme des « hommes méchants, est la chose du monde la plus « contraire à l'esprit d'un gouvernement modéré. »

Il est curieux que la variété de ces punitions et la cruauté de ces supplices aient si vivement intéressé un jeune homme, et qu'il leur ait consacré près de dix pages de son « Journal de voyage », tandis qu'il ne décrivait qu'en quelques lignes la beauté des monuments ou les détails des mœurs. Il est probable, d'ailleurs, qu'il s'était fait donner par les quartiers-maîtres, sur ce sujet, des notes qu'il aura transcrites tout au long, car ces détails si précis ne peuvent en avoir été retenus après une simple causerie sur le pont dans la journée passée à bord de la galère, et dont la réception et les repas semblent avoir pris une grande partie; et, là encore, notre jeune voyageur est intéressant à suivre.

D'abord, Fleutelot constate avec quelque surprise, que la galère continue à faire route pendant que l'on dîne, servi par des Turcs « de fort bonne mine « et très lestement vestus, culottes et camisole avec « un petit bordé d'or et un bouton de même — « linge très blanc, bas de fil blanc et souliers de « peau grisâtre ; mais ayant au pied un anneau, car « ils sont en quelque manière esclaves. »

Quoique nul serf en France, se hâte d'ajouter le jeune bourguignon : mais ces hommes se vendaient

volontairement pour être forçats sur les galères, et servir les officiers. Quant aux vrais galériens, ceux qui servaient et travaillaient parce qu'ils avaient été condamnés, ils étaient toujours enchaînés et assis sur leurs bancs pour être prêts à ramer au premier coup de sifflet. « Ce n'est qu'avec cet instrument « que se fait toute la manœuvre sur mer; selon « qu'il est donné, on presse et on cesse le travail ; « aussy, tout y est fort attentif, matelots et galériens ; « et lorsque quelqu'un y manque, on réveille les « pauvres galériens avec un gros et long cordon qui « frappe non seulement sur les paresseux, ou celui « qui ne ramerait pas à propos, et égallement, mais « tombe encore sur tous ceux qui sont sur la mêsme « rame au nombre de cinq. Et quand aux matelots « qui manquent en quelque chose à la manœuvre, « ce sont les maîtres, contre-maîtres et quartiers- « maîtres qui les éveillent à bon coup de demy « cercle qui leurs servent de canne et dont ils frap- « pent fort et ferme sur les épaules de ceux qui « sont tombés en faute. »

Cependant, le jour baisse, et l'on jette l'ancre pour passer la nuit. Un officier fait armer une chaloupe avec 24 Turcs pour retourner à Marseille prendre les poudres, car il était interdit, par crainte d'accident, de les embarquer avant que les vaisseaux fussent hors du port. — Il est bien regrettable que les règlements actuels ne contiennent plus une aussi utile précaution. — Nos voyageurs profitent de cette chaloupe pour rentrer à Marseille dont ils étaient déjà éloignés de 3 ou 4 lieues ; et, une fois à terre, ils voient le long du quai de l'arsenal de petites boutiques tenues par ceux des galériens qui ne peuvent travailler et qui, moyennant deux sols par jour payés au garde-chiourne, ont la permission d'aller y vendre les menus objets qu'ils sont habiles à confec- « tionner pour se procurer par là quelques douceurs ;

« celui qui ne sait point de métier et celui qui ne « voulu point aprendre, on lui donne un boulet et » un couteau pour le dérouiller jusques à ce que ce « boulet soit bien poli et bien luisant ; et tous les « jours ils essuyent un certain nombre de coups de « nerf de bœuf. Ce traitement, qui n'est pas trop « doux ny gratieux, les oblige à la fin à aprendre le » métier auquel ils se croyent le plus propre ».

C'était un moyen comme un autre de développer les aptitudes naturelles... Et quand un forçat s'échappait, de sa galère, où ils devaient tous rentrer le soir pour y être enchaînés jusqu'au lendemain matin, le Comité, dit Fleutelot, « en est responsable et paye « aux officiers mil livres pour un Turc et cinq cents « livres pour un galérien ; et faute de payement les « Comités sont mis à la place des fugitifs. Aussy, « sont-ils très exacts à les dechainer et enchainer « eux-mêmes soir et matin. Quelquefois cependant, « malgré leur exactitude, il ne laisse pas que de « s'échapper quelqu'uns de ces malheureux, mais « qui sont toujours tost ou tard ramenés par des « paysans auxquels on donne 60 livres pour chaque « fugitif qu'ils prennent ».

Ces détails sur les galères et les galériens prennent, on le voit, beaucoup plus de place dans le journal de Fleutelot que la description de la ville, de son Cours, de ses monuments. Il dit quelques mots sur l'Abbaye de Saint-Victor et sur son trésor, que la Révolution pilla et dispersa 75 ans plus tard ; il visite la Bourse, « où tous les négociants s'assem- « blent pour conférer de leurs affaires en prome- « nant ; dès que l'on aperçoit que quelqu'un d'en- « tr'eux y manque, deux jours de suite, on est alerte « pour savoir d'où provient leur absence, et l'on « s'informe sous main s'ils sont malades — ou s'ils « ont quitté la ville pour faire banqueroute. »

Notre voyageur est amené, dès lors, à parler du

commerce de Marseille, « le plus beau, dit-on, et « curieux ; il se fait tout dans le Levant, les vais- « seaux allant à Alep, en Syrie, d'où ils rapportent « les soies, le coton et quantité d'autres drogues, « la rhubarbe, etc., d'autres passent à Tripoli, St- « Jean d'Acre, Saffi, Thunis, Alger, le grand Caire, « où ils trafiquent de café, cochenille, étoffes de « soie d'or et d'argent des Indes, porcelaine des « Indes et du Japon qui sont d'un très grand prix, et « vernis de la Chine. Et quelquefois, ils rapportent « des pierres précieuses avec des perles. C'est à « Marseille où tous les chevaux barbes qui viennent « de la côte d'Afrique sont débarqués et vendus « bien chèrement aux escuyers des divers princes. »

J.-B. Fleutelot pense que ce sont les bénéfices résultant de ces divers commerces qui, enrichissant rapidement les négociants marseillais, leur permettent de mener une vie aisée, agréable soit en ville, soit dans leurs bastides « ayant chacune son jardin « et une petite vigne joignant, le tout bien cultivé et « entretenu, au nombre de 18.000 aux environs seuls « de Marseille, suivant le dernier état qui en a été « fait, et dont la plus éloignée n'est pas à une lieue « ou une lieue et demie de la ville. Lorsqu'on y vat, « on peut s'asseurer d'y estre très bien venu et « encore mieux reçu ; ces maisons, quoique petites, « sont extrêmement propres et ornées dans le dedans, « et chacune, dans son espèce, paraît un petit, mais « très joly château. »

Il faut croire que l'aspect en était bien changé depuis Chapelle et Bachaumont, puisque dans leur fameux « Voyage » ils avaient dit, de ces bastides dont ils avaient vu, eux aussi, toute la campagne couverte : « le grand nombre en est plus surprenant « que la beauté, car elles sont toutes fort petites, et « fort vilaines. » — Mais J.-B. Fleutelot était à un âge où l'on voit facilement tout en beau : « on récolte « dans ces bastides », ajoutait-il, « des fruits d'un

« goût exquis, en abondance, et de toutes espèces, « des figues plus grosses qu'un œuf, et des raisins « comme les plus gros melons en Bourgogne. »

Ceci n'est-il pas un peu excessif ? — Plus tard, le président de Brosses écrivait de son côté qu'il avait été « réjoui au possible en voyant, en Provence, de « petits polissons sur des ânes, manger des oranges « en menant du fumier. »

Fleutelot ne parle pas des oranges, mais il loue aussi le gibier, « d'un goût très excellent, dit-il, et le poisson « abondant et à bon marché, tandis qu'en « Bourgogne il est à un si haut prix. Fleutelot « constate que c'est une très bonne nourriture qui, « en outre, épargne fort sur la vie économique et « domestique. »

Il aurait été intéressant, à ce sujet, de savoir dans quel hôtel étaient descendus nos voyageurs, quels prix l'on faisait payer à cette époque, et s'ils apprécièrent « la Bouille-abaisse » qui n'est, certes, pas d'invention moderne. Le *Journal* ne nous en dit rien : mais je suppose qu'ils étaient hébergés à l'hôtellerie de « la Pucelle », ou à celle, voisine, de la « Croix de Malte », qui étaient les deux meilleures de Marseille à cette époque, et dont les prix étaient fort élevés puisque nous savons par Augustin Fabre (1) que d'Assoucy y paya une omelette 4 livres, et qu'il s'écriait avec amertume : « Que « m'eût-on fait payer si, au lieu des œufs, j'avais « mangé la poule ! »

Mais si Fleutelot nous laisse ignorer ces détails, nous ne pouvons qu'être flattés de son appréciation si favorable sur les produits du sol provençal, comme aussi du jugement qu'il porte sur les mœurs aimables, sur l'heureux caractère des marseillais : « il paraît — dit-il — que, tant hommes que « femmes, ils sont sobres et d'une humeur gaie,

(1) *Les Rues de Marseille*, Tome III, page 17.

« enjouée, gracieux, fort alertes. C'est le naturel du « pays, auquel le gain considérable et journalier « qu'ils font par leur commerce ne contribue pas « peu. »

Hélas, on était en 1719, et, l'année suivante, le tableau aurait eu de bien plus sombres couleurs : Marseille devait voir son port mis à l'index, et sa population réduite de moitié par un terrible fléau qui ne céderait pas aux plus héroïques dévouements. Il est vrai que les Fleutelot n'y seraient pas venus faire un voyage d'agrément ; mais du moins, un an avant que la peste ne ravageât Marseille, ils purent voir cette ville sous les couleurs les plus riantes : Jean-Baptiste nous décrit les danses « au son du « fifre et du tambourin, divertissement qui n'est « point à mépriser ».

Et il loue « la légèreté de la cadence » comme aussi le plaisir délicat qu'il goûte dans les salons marseillais : il nous dit quel charme il trouva dans la société marseillaise « fort avenante et polie. » Il y avait des causeries très agréables chez la baronne de Montolon qui était le centre et le foyer d'une société d'élite. « Elle recevait toutes les après-midi « tout ce qu'il y avait de plus notable et de distinc- « tion : on y rencontrait des femmes charmantes, « toutes des plus prévenantes et polies surtout à « l'égard des étrangers qu'elles ont grande attention « d'entretenir et de désennuyer par leurs conversa- « tions, qui sont très agréables et point du tout sté- « riles. » Nous voyons par là que la réputation de nos salons marseillais, si ouverts et si accueillants, n'est donc pas récente.

Fleutelot parle aussi de l'Académie de musique « dont la salle, fort grande, était éclairée par une « quantité de bougies. La symphonie y est fort bien « exécutée, et les voix en sont des plus belles et des « mieux choisies. La ville dépense 12.000 livres par « an pour cette Académie, fort au-dessus de celle de

« Lyon et beaucoup plus belle que celle d'Aix ». — C'était l'Opéra, créé à Marseille en 1685 ; et l'on sait que Mme de Sévigné écrivait à sa fille qu'on ne pouvait désirer un spectacle plus parfait. Je pense que les Fleutelot virent représenter *la Chasse d'Enée et de Didon*, le fameux opéra de Campra, célèbre chef d'orchestre né à Aix, et que l'on donnait très régulièrement, à cette même époque, avec le *Malade Imaginaire*, de Molière, car le théâtre réunissait les deux genres, dans une vaste et magnifique salle située au commencement de la rue Saint-Ferréol, à droite ; mais qui était en bois, comme le fut plus récemment la Bourse provisoire, sur la place Royale ; plus tard, l'opéra fut représenté dans la salle de la rue Vaccon sur l'emplacement de laquelle a été édifiée la halle Charles-Delacroix, et la comédie était jouée dans une salle de la rue du Vieux-Concert (aujourd'hui rue Pavillon), où sont établis les magasins de la Belle Jardinière.

Il est possible cependant que Fleutelot ait voulu parler de la Société des Concerts, qui avait été fondée en 1716, par le maréchal de Villars, trois années seulement avant que nos voyageurs Bourguignons vinssent en Provence. Les concerts se donnaient dans l'immeuble de la rue Venture qui porte aujourd'hui le n° 10, et ils étaient déjà célèbres : — nous savons par Mme de Grignan que c'étaient

(1) Rappelons à ce sujet que *le Concert de Marseille* fut transporté plus tard dans une magnifique salle construite (en 1766) sur la partie sud de la place Royale, mais qui fut *démolie* en 1795 par ordre de Barras et de Fréron, délégués de la Convention, parce qu'on y avait tenu des assemblées réactionnaires... — Sous le premier Empire et la Restauration, les Concerts Thubaneau attestèrent à nouveau la puissance du foyer artistique de Marseille ; puis ce fut dans la salle Boisselot ; et en dernier lieu, c'est dans la salle Vallette, appartenant aujourd'hui à M. Louis Prat, que l'on donne de très beaux concerts classiques suivis, chaque dimanche, par 3 000 auditeurs passionnés de musique.

les plus beaux que l'on pût entendre ; — la population marseillaise a toujours été reconnaissante envers l'illustre maréchal qui avait favorisé le goût public pour l'art musical comme pour l'art lyrique et dramatique, — et pour les Belles-Lettres aussi, puisque c'est à lui encore que l'Académie de Marseille dut sa création, en 1726.

— Mais enfin, quelque enchantés qu'ils fussent de leur séjour à Marseille, MM. Fleutelot durent se résoudre, non sans regrets, à quitter cette ville, si agréable et si intéressante à divers points de vue. Après qu'ils ont tout visité, tout bien vu, bien admiré, et assez bien décrit, nous les laisserons continuer leur voyage sur Toulon par la Sainte-Baume, et admirer en passant le trésor de l'Église de Saint-Maximin, « très bien fourni en vaisselle « d'argent avec quantité de pierreries » — ce qui explique qu'il ait été pillé pendant la Révolution. — De là, ils gagnent Toulon, dont ils admirent le port, la rade, les vaisseaux, pour remonter ensuite par Salon et Arles où ils assistent à une « Ferrade ». Ils traversent la Camargue, Lunel, Montpellier, Nîmes, Mont-Limard, et s'arrêtent encore à Lyon, où ils sont « très bien reçus et régalés par un parent, « M. Delaube et Madame son épouse » ; et enfin ils rentrent en Bourgogne et à Dijon, qui, dit notre jeune voyageur, « valent mieux encore que tous les « beaux pays qu'ils venaient de parcourir ». — C'est le prestige, la douce influence du pays natal : Dans les Mémoires de Berlioz, on lit que le grand compositeur, revenant de Rome en 1832, s'écriait à la vue de la vallée du Graisivaudan : « Non, il n'y a rien de plus beau en Italie ! »

C'est le cri du cœur, c'est la joie de l'enfant du pays qui revoit les lieux où s'écoula sa première jeunesse, et qui les place au-dessus de tout ce que les autres pays peuvent offrir de plus enchanteur.

— Tel est le résumé du voyage de J.-B. Fleutelot en Provence. Je crois en avoir donné une idée exacle, et si, on le rapproche des relations déjà connues de voyages en Provence, on sera d'avis que celle-ci aurait offert plus d'intérêt si le jeune écrivain y avait mis un peu de cet humour et de ces menus détails pittoresques que contient, par exemple, le « Journal de Preschac » (Paris, 1683. Livre II, pages 103 et suivantes), voyage fait en Provence également « et qui contient les antiquités les plus curieuses de « chaque ville et plusieurs histoires galantes » qui décrivent mieux les mœurs de l'époque.

Il est cependant plus véridique et plus détaillé, si non plus agréable à lire, que celui de Chapelle et Bachaumont, où Sainte-Beuve a vu un jeu d'esprit plutôt qu'un récit de voyage ; mais aussi, quelle gaieté fine et délicate !

Quant au Président de Brosses, j'ai eu occasion de le citer au cours de cette analyse, et il était naturel que cette relation de voyage du fils d'un Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1719 me rappelât les lettres du Président au même Parlement qui, trente ans plus tard, fit en Italie en passant par Marseille un voyage dont la lecture est si attachante. On sait quelle science, quel agréable esprit et quelle élévation de pensée contiennent ces « Lettres familières » du Président de Brosses, ami et condisciple de Buffon ; mais je ne saurais comparer avec elles le « Journal » de Fleutelot : Bourguignons l'un et l'autre, chacun d'eux a un caractère bien différent : autant le Président saisit tous les détails el, comme l'a dit Buffon, « il ne laisse échapper aucun de ces « rapports fugitifs que le coup d'œil du génie peut « seul apercevoir » autant son jeune prédécesseur en Provence est sobre de réflexions, ou de considérations élevées et philosophiques, sur des mœurs ou des lieux qui mériteraient son attention, et une appréciation.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que J.-B. Fleutelot n'avait que 17 ans lorsqu'il écrivait, sans prétention, ce « Voyage en Provence » ; mais son manuscrit, inconnu jusqu'à aujourd'hui, contient assez de détails pour constituer un document curieux sur la Provence et Marseille dans les premières années du XVIIIe siècle.

— J'ai voulu savoir ce qu'étaient devenus nos deux voyageurs, par la suite ; et la notice de M. Gabriel Dumay m'a été, là encore, très utile : nous y voyons que le père, Claude Fleutelot, mourut en 1721, pendant que la peste ravageait et désolait cette ville de Marseille qu'il avait vue, deux ans auparavant, si prospère, si pleine de mouvement et de gaieté. — Quant à son fils, qui avait hérité bien jeune, nous l'avons vu, des goûts de son père pour les voyages, il est probable qu'il parcourut l'Europe comme l'avait fait Claude Fleutelot ; mais il paraît qu'il ne put s'accommoder aussi bien que lui de fonctions paisibles et sédentaires, car, rompant avec les traditions de la famille, il renonça à la magistrature. — Il épousa Angélique-Marie Sigauld, fille de Jean, maître ordinaire de la Chambre des Comptes, et de Marie-Anne de Préville. — Devenu plus tard seigneur de Chassans (canton de Gevray-Chambertin, arrondissement de Dijon), il resta simple gentilhomme et entra à son tour, en 1736, à la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne. — Comme il le dit dans l'avant-propos de son « Journal », il n'avait ni frère ni sœur ; — et on ne lui connait pas de postérité.

Il fut sans doute, comme ses ancêtres, un bon citoyen, un homme juste, car il a fait preuve dans son « Journal de Voyage » d'idées simples et droites, d'un grand désir de s'instruire, et de sentiments qui peuvent surprendre de la part d'un tout jeune homme, presque encore un enfant ; car, y aurait-il,

de nos jours, beaucoup de jeunes gens de 16 à 17 ans, qui pourraient tenir un tel journal ?

Mais, à cette époque, — reculée pourtant, — l'éducation et l'instruction était plus soignées qu'on ne le croit communément : Jean-Baptiste Fleutelot avait reçu une éducation supérieure, comme le prouve la dédicace en latin de son « Journal de Voyage » (1) ; et, par la généalogie qui est en tête de mon étude analytique, n'avons-nous pas vu que son cousin germain, Philibert Jean, était entré dans la magistrature en 1733, alors que, né en 1714, il n'avait encore que 19 ans ? C'est que les fils de famille pouvaient de bonne heure occuper de hautes situations quand ils appartenaient, comme les Fleutelot, à ces fortes races de citoyens, à l'une de ces familles deux et trois fois séculaires qui étaient de vrais foyers d'initiative personnelle et de bien public. Les fils, vivant dans le respect du père, s'imprégnaient de bonne heure de sa dignité de vie, de ses principes d'honneur et de conscience ; ils se formaient à ses côtés et devenaient aptes, jeunes encore, à exercer, eux aussi, la charge et l'honneur d'un mandat public.

Les exemples en sont illustres : Montesquieu s'était appliqué de bonne heure au « Digeste », et, à 25 ans, il était Président à mortier au Parlement de Bordeaux. — Avant lui, Montaigne, qui avait terminé à 13 ans ses humanités, faisait aussitôt son droit pour être nommé Conseiller au même Parlement à 21 ans. — La Boëtie, qui publiait, à 16 ans, son *Traité de la servitude volontaire*, le fut à 22 ans. — D'Aguesseau était âgé de 23 ans seulement quand il fut nommé Avocat Général. — Ce n'était pas la faveur du Roi : c'était le vrai mérite, basé sur le savoir et la dignité de vie, qui rendait ces jeunes gens dignes de ces situations si hautes, et Corneille

(1) Voir la dernière page de cette Notice.

avait bien eu raison de dire que, aux âmes bien nées, la valeur — ou le mérite — n'attend pas le nombre des années.

Ces considérations paraîtront étrangères, peut-être, à l'objet de ce modeste travail ; mais j'y ai été entraîné par la lecture de ce manuscrit de J.-B. Fleutelot qui m'a rappelé ces « Livres de raison » desquels s'exhale, à travers les siècles, un parfum de bonne compagnie, de vertus privées et publiques que nous ne connaissons plus aujourd'hui, car le respect et les traditions n'existent plus ; et nous ne voyons plus des familles, consacrées en quelque sorte à la chose publique, transmettre à leurs descendances le désintéressement et la considération.

C'est la conséquence de l'amoindrissement des éducations. Nous ne pouvons que la regretter, en souhaitant que l'expérience d'un présent trop corrompu nous fasse revenir à un passé qui, malgré bien des vices, nous a laissé tant d'exemples de fières et mâles vertus.

Marseille, 25 mars 1905.



Fac-Simile de la première page du Manuscrit de J.-B. Fleutelot

---

Journal du voyage fait en Provence par M. Fleutelot fils de M. Fleutelot l'aîné, con^er^ au Parlement de Bourgogne en l'année 1719.

Ille non sibi sed omnibus

Posteris
nepotibus et amicis
Marsiliense (1) *iter*
dicavit
Jean-Bap. Fleutelot
studio et curà
comitantis charissi-patris
Claude Fleutelot maj.
in supremà Burgundiæ curià
Senatoris clarissimi
Anno 1719

(1) Ce mot est ainsi orthographié dans le manuscrit.

Séance publique du 14 mai 1905

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Étienne MARTIN

ÉLU DANS LA CLASSE DES BEAUX-ARTS

I. — Éloge de M. Alexis Rostand

MESSIEURS,

Permettez-moi de vous remercier avec effusion de l'honneur immérité que vous daignez m'offrir. Il compense toutes mes heures de découragement, mes nuits d'insomnie ; triste privilège de ceux — même les plus infimes — qui poursuivent l'idéal. J'en suis profondément ému !....

Pourquoi troubler ma satisfaction par ce discours obligatoire ?... Pourquoi exiger d'un modeste paysagiste une œuvre littéraire?... Les artisans d'autrefois utilisaient simplement leur métier pour être admis « compagnons » et l'on sait les « chefs-d'œuvre » que cette charmante coutume nous a légués ! Pourquoi ne pas revenir à cette tradition ?....

Je me soumets néanmoins à votre inflexible règlement avec l'espoir, Messieurs, qu'une fois encore, votre précieuse indulgence m'accompagnera.

Mon premier devoir est sans amertume puisqu'il ne m'impose aucun éloge funèbre. Dieu merci ! Monsieur Alexis Rostand, mon prédécesseur, est en pleine santé (1). Combien ce rare bonheur est périlleux pour moi !....

Il me serait aisé — suivant la parole de sa tendre Ruth (2) — de « Parler selon mon cœur ». Mais, toute louange répugnant à nos deux natures, ce plaisir m'est interdit ; je dois être bref.

Faire l'historique de la famille Rostand serait faire celui de notre ville depuis ces cent dernières années. L'atavisme joint à la culture nous ont valu cette floraison de talents divers qui forme une des couronnes de notre chère Patrie et qui, dans son épanouissement, nous montre — fait unique ! — un père et un fils membres tous deux de l'Institut : notre confrère M. Eugène Rostand et ce chevaleresque enfant de Marseille que vous acclamiez naguère (3) ; ce subtil et abondant poète que la France porte à son front comme un de ses « panaches » Edmond Rostand !

Mais je n'ai pas le droit, aujourd'hui, de me laisser séduire par toutes les gloires de la famille Rostand et je dois me restreindre à une part de ce riche patrimoine. M. Alexis Rostand, musicien, s'est affirmé dans tous les genres : oratorios, opéras, chœurs, mélodies, musique instrumentale, musique religieuse (4). Il s'est toujours attaqué aux sujets les plus vastes, aux thèmes les plus graves, aux productions qui ne donnent aucun de ces succès bruyants et rapides, chers aux êtres vulgaires.

Son individualité, très réelle, est un ensemble de distinction native exaltée par une vie sociale raffinée ; de vision claire excitée par des préoccupations mathématiques constantes. Enfin il est un spécimen de la belle race Française ; de notre race Latine plutôt, car, avec la concision et l'élégance, il en a les vivacités.

Je ne ferai pas à M. Rostand l'injure d'un rapprochement — inévitable en tout art — mais ce n'est pas le froisser que de lui reconnaître la netteté d'esprit d'un Mendelssohn, la grâce rêveuse d'un Gounod ; simples affinités de tempérament.

On pouvait prévoir que M. Rostand, habile financier, ne s'attarderait pas dans un vague sentimentalisme : il parle donc mieux raison que tendresse ; en tous cas sa passion demeure avouable. Il était évident, aussi, que ce cerveau bien trempé résisterait à certaine Ecole qui pousse la recherche des « harmonies neuves » jusqu'à la « fausse note ». Tout en amplifiant sa manière sous l'essor moderne, il reste donc fidèle à son éducation classique, à la tradition Latine. Et je l'en félicite, car celui qui répond aux appels tentateurs de toute mode éphémère manque de convictions et périt par là : « Être moderne » ne signifie, bien souvent, « qu'être à la mode ».

La mélodie de M. Rostand est variée de facture, parce qu'elle est sincère d'inspiration (5). Son orchestration est fine, délicate ; parfois même jusqu'à la préciosité. Toutes ses pièces sont profondément mûries, solidement établies ; on n'y sent jamais la hâte de l'ébauche, la négligence de l'improvisation (6).

Cet alerte érudit devait, forcément, aboutir à la critique musicale ; il n'y a pas manqué. Son écriture est logique, incisive, et surtout d'une compétence, d'une impartialité remarquables (7). Il y prouve une fois de plus l'avantage du technicien, qui sait sa langue, sur le littérateur qui divague dans un art (8).

Et quand on songe que ce lourd bagage — dont bien des professionnels seraient jaloux ! ne représente qu'une des faces de la vie de M. Rostand, on est confondu !...

Pour moi, je déplore — malgré leur brillant succès — que d'autres obligations l'aient distrait de son art. Mais il est de ces devoirs impérieux que l'on

ne peut trahir ; on est l'esclave de sa destinée ! Le sacrifice a dû coûter à M. Rostand ; il n'en est que plus digne d'éloges (9).

Dans toutes ses entreprises — si différentes qu'elles sembleraient devoir se contredire — M. Rostand apporte cet ordre, cette perfection, cette activité calme, ce jugement droit, ce bon sens pratique, qui sont l'apanage d'un équilibre cérébral parfait. Faculté inappréciable : il sait se reposer d'un travail par un autre ! Il a pu, ainsi, réaliser une des existences les plus laborieuses, les plus fécondes que je connaisse. Il est une preuve de ce que peut l'intelligence lorsqu'elle se double d'énergie et de tenacité (10).

Toujours maître de lui, variant ses causeries avec l'aisance d'un diplomate, il réserve à ses visiteurs un accueil gracieux, une bienveillance dont j'ai eu souvent l'honneur d'être favorisé.

Messieurs — quoique j'en bénéficie — laissez-moi regretter avec vous le départ de cette personnalité aussi agréable qu'éminente. Consolons-nous en songeant que les futurs travaux de M. Alexis Rostand nous appartiendront encore à plus d'un titre. C'est dans cette espérance que je lui exprime, avec mes hommages, le plus doux « Au revoir ! »

II. — Les peintres inspirés par Marseille

Messieurs,

Ce n'est pas au sein de cette Académie qui, depuis bientôt deux siècles, porte en exergue : « Je renais au Soleil » (11) que je vanterai notre chère Provence. Mes yeux ne rencontrent que des hommes épris d'elle, des talents issus d'elle.

Une province qui mélange sur une même palette le bleu de la mer au gris de l'olivier, le noir des sapins au blanc des glaciers ; qui marie en un seul

bouquet — lié par l'onduleux ruban de nos routes — le bruyant mimosa, la discrète lavande et l'altière édelweiss, est chose unique et admirable !

Au centre de ces merveilles, Marseille s'épanouit, vivante, souriante ; avec le diadème argenté de ses collines, avec la chair rose de son terroir, la ceinture dorée de ses forteresses, la turquoise au cœur de son Vieux-Port !

Marseille, notre bien-aimée Marseille, s'offre aux désirs de l'artiste comme la belle Gyptis à l'amour de l'ardent Protis (12).

Ils sont nombreux ceux qu'attire cette sirène enchanteresse. C'est justement « Des peintres inspirés par Marseille » que je viens vous entretenir. Je veux dire des peintres, natifs de Marseille ou d'ailleurs, qui se sont inspirés de nos rues, de nos monuments, de nos ports. Ce thème, ainsi restreint, est encore bien immense ; mais — convaincu de ma faiblesse — je saurai me borner, tout en souhaitant qu'il soit repris par une plume plus habile.

Le nom le plus ancien que j'aie découvert (13) est celui de Michel Serre, dont les « Vues de Marseille » sont d'une morne exactitude, d'une froide correction. Les deux toiles que possède notre Musée Longchamp — malgré leur prétention de dépeindre l'affreuse peste de 1720 — n'aboutissent qu'à des développements architecturaux (14).

Agrandissons le drame avec de Troy. Là, le même fléau devient terrifiant ! D'autant plus que l'horreur de la scène est génialement soulignée par la cruelle harmonie de la couleur car — ô miracle ! — l'intensité d'une action dépend, parfois, de la magie d'une coloration (15).

J'ai hâte d'arriver à l'un des plus grands noms français, et — ce qui flatte notre amour-propre — l'un des plus illustres membres d'honneur de cette Académie : Joseph Vernet.

On commande à Vernet cette série des « Ports de France » qui devait définitivement assurer sa gloire. Plein d'entrain, il débute ici, et l'on sent sa quiétude, puisque ses deux « Vues de Marseille » sont les plus magistrales de la magistrale série (16). Vernet y déploie un dessin attentif, une observation spirituelle; en même temps qu'une économie de moyens qui dissimule l'adresse, une facture décorative que l'éloignement n'affaiblit pas.

Mais si chacun peut apprécier l'ampleur de ces vastes compositions, leur ordonnance riche et judicieuse, leurs assises inébranlables, j'ose dire qu'il faut habiter Marseille pour se douter des difficultés vaincues ! Vernet précise la physionomie de notre ville, les allures de notre population ; il pratique magnifiquement ce beau précepte : « La nature délaye la beauté, l'art la concentre » (17) ; enfin il synthétise le Marseille de toutes les époques : n'est-ce pas le propre des chefs-d'œuvre ?...

Et dire que, malgré de tels attraits, il faut un certain courage pour glorifier Vernet ! Il est de « bon ton » d'en rire — en ce moment du moins... mais les arrêts du « snobisme » sont loin d'être immuables comme ceux du Destin !... — Fort de mes convictions, ce courage, je l'aurai.

Je suis éclectique. Je dis que la diversité des talents fait leur plus grand charme (18). Je n'admets pas que, dans une aveugle témérité, l'on ne juge qu'avec ses lunettes particulières. Je n'admets pas davantage que, dans l'entraînement des rivalités, l'on ne divinise l'un qu'au détriment de l'autre. Délivrons notre regard de tout préjugé ! Étendons-le sur de plus vastes horizons ! Peuplons notre ciel de tous les dieux de l'Art ! Ils régissent des empires distincts, mais ils sont tous également majestueux. Ces dieux — comme ceux de la mythologie — sont d'humaine naissance ; ils ont donc leurs imperfections ; mais qu'importe, s'ils me dévoilent un coin de l'Olympe !...

La nature, seule, est absolue et détient, à la fois, tous les principes de beautés. Les forces de l'homme — hélas ! — sont limitées. Il ne peut suivre, avec profit, qu'une seule voie. Je dirai même que cette piste l'éloigne d'autant plus des autres. Lancé à cette noble chasse, il découvre un sentier, le suit et s'y égare. Heureux si, au soir de sa vie, il apporte — le grand lutteur ! — sa part de butin : une vérité conquise !...

L'éclectisme suppose, il est vrai, de notre part, le renoncement à quelques-unes de nos préférences instinctives. Mais tout sacrifice a sa récompense : Voyez !... Les talents les plus divers accourent tous, les mains pleines, pour nous indemniser de notre effort ! Pareils aux Mages, qui visitent le frêle enfant de Bethléem, ils descendent de leurs régions sereines et mystérieuses. Ils arrivent, les bienfaisants souverains !... Ils nous présentent — à nous chétifs ! — l'or de leur cerveau, la myrrhe de leur cœur, l'encens de leur âme !...

Donc, mon éclectisme me permet d'admirer Vernet qui est l'antithèse de l'Ecole la plus militante, c'est-à-dire de l'Ecole impressionniste. Me voici entraîné à vous résumer mon opinion sur l' « Impressionisme. »

Le sens générique du mot est : « L'Ecole qui porte « l'empreinte », donc « l'impression » de la nature. » Mot récent pour chose ancienne, car quelle est l'Ecole qui n'a pas cherché à donner une « impression » de la nature, vue, il est vrai, d'un certain angle?...

Par restriction c'est devenu : « L'Ecole cherchant exclusivement l'intensité de la lumière par l'application directe de la couleur franche; les neutres étant obtenus, non par des mélanges préalables, mais par la juxtaposition de deux complémentaires.»

Je serais injuste si je niais l'importance et les résultats de cette méthode. Je savoure, surtout, cette

science des « reflets », neuve et fertile, j'en conviens. Je m'incline, joyeux, devant ces novateurs (19), car toute tendance est respectable quand elle est convaincue, par conséquent morale, et qu'elle ressort d'une solide éducation première. Mais, de grâce! n'exagérons pas ces mérites. D'abord parce que ces fameux « novateurs » n'ont rien inventé; tout au plus ont-ils vulgarisé les intrigues de tous les grands coloristes (20). Ensuite parce que, pour quelques insignifiantes trouvailles, pour quelques amusantes « fraîcheurs de ton » — simples déjeuners de soleil que le premier vernis absorbera — que de qualités primordiales irrémédiablement perdues! qualités qui sont pourtant des conditions essentielles de tout art et que nul ne peut méconnaître s'il ne veut être taxé d'ignorance.

Le mal de notre époque dévoyée est la recherche abusive de la « nouveauté ». Non pas que je critique les audaces!... Mais on confond misérablement « l'originalité » avec la « bizarrerie ».

Mépriser la grammaire, braver les traditions, employer l'excentrique, l'exotique, est dérisoire! A force de libertés on tombe dans l'anarchie.

La saine originalité — qui est un fruit d'automne — est un produit de l'étude, de la lecture, de nos mœurs mêmes; joints à la pratique de nos procédés habituels, à la conformation physique de notre œil, de notre main.... que sais-je?....

La saine originalité n'a pas, certes, la fatuité de vouloir créer, de toutes pièces, un « art nouveau » (21); elle se contente de pousser une branche au tronc enraciné, elle se greffe à lui et ses fruits n'en sont que plus beaux! (22)

Les plus robustes révolutionnaires sont tous de respectueux classiques; comme les classiques sont d'anciens révolutionnaires dont on a analysé et accepté les plus folles envolées (23).

J'en finis avec Vernet. Evidemment, il n'a pas

cette perspective aérienne, cette justesse d'impression tant prônées aujourd'hui. Mais, où trouverons-nous la noblesse de sa cadence, la dignité de son style ?.... (24).

En un mot, je crois que les victoires de l'Impressionisme ne balancent pas ses pertes et que son évolution est plutôt néfaste.

Le Messie annoncé par ses prophètes viendra-t-il ?... Attendons.

Je franchis presque un siècle et j'arrive à Loubon dont je suis confus d'occuper le fauteuil (25). Parisien adoptif, ce Provençal d'origine pronostique le règne de la Lumière et applanit ses voies. Si ses « Vues de Marseille » — dont la construction défiera le temps — ont été surpassées comme réverbération, ce n'est que grâce à ses travaux d'avant-garde.

Mais, c'est dans le rôle prépondérant de Chef d'Ecole que toutes les qualités de Loubon se révèlent. Causeur distingué, conseiller expert, juge paternel, il encourage plus qu'il ne commande et, par la tolérance autant que par la persuasion, il domine cette éclatante pléiade qui scintille à notre Zénith (26).

Je ne puis séparer les disciples du Maître : Voici notre doux chantre marseillais, notre Corot Provençal, notre sensitif Aiguier (27). Poète discret, hardi à ses jours comme les timides, adorateur de notre Méditerranée, ses « Vues de Marseille », malgré leur demi-siècle, restent jeunes et fraîches dans leur naïveté.

Qu'il me soit permis de signaler pieusement les « Vues de Marseille » à l'aquarelle d'un autre élève de Loubon, mon cher et regretté père Paul Martin, dont mon cœur, saignant encore, veut se souvenir aujourd'hui !..... (28).

Deux mots sur un oublié, Jarry. C'était un architecte ; ses « Vues de Marseille » sont de simples lavis (29). Je n'en parlerais même pas si leur étonnante minutie n'était prétexte à honorer toute probité artistique. Une œuvre consciencieuse surnage toujours ! A défaut de talent on doit avoir, du moins, le respect de son métier. On l'a dit : « L'art est un sacerdoce ! »

Ce n'est pas par cette probité que brillent les « Vues de Marseille » de Ziem : elles abondent en licences ! (30). Par contre, elles resplendissent d'un ordre d'émotions bien autrement supérieures : un éclat assourdissant, une opulente fantaisie ; une couleur chatoyante jusqu'au bariolage (31), une virtuosité légère jusqu'à la duperie.

Un dernier bond, et Ziem égalait les plus grands. Que lui fallait-il ?... Un peu de la rigidité de Claude Lorrain, un peu de l'ingénuité de Corot, beaucoup de l'abnégation des deux !... Ses merveilleuses aptitudes se prêtaient à cet assaut final. Pourquoi faut-il qu'il reste, simplement, une singularité primesautière ?... (32)

Ziem, dont le nom sonne comme une rafale de mistral dans les pavois de ses navires !

Ziem, dont le nom évoque des oriflammes roses dans des ciels d'azur, des voiles jaunes dans des mers de saphir ; des villes en perpétuelle fête, des peuples en éternelle ivresse ; des journées toujours tièdes, des soleils toujours radieux ! Ziem, escamoteur habile, séducteur admirable !... Ziem, rêveur vagabond, magicien de génie, je vous salue !.....

Un souvenir à l'un de nos anciens confrères, Barry, dont les « Vues de Marseille » sont fort remarquables (33).

Un souvenir également à Isabey qui, attiré par l'Océan, n'a fait que traverser Marseille (34) et j'arrive avec déférence au plus surprenant décorateur con-

temporain, Puvis de Chavannes (35), dont les deux fresques ornent l'escalier de notre Parthénon, je veux dire de notre Palais Longchamp.

L'art de Puvis de Chavannes a été disséqué par tous les littérateurs : C'est justice, car, dans notre époque positive, il faut louer ceux qui apaisent nos sens par de hautes et fortes pensées. D'ailleurs ces compositions, d'un symbolisme si élevé, appelaient inévitablement les thèses les plus abstraites.

Allégoriste ingénieux, métaphysicien profond, collaborateur intégrant de l'architecte, il acquiert sa véritable expansion dans son union mystique avec la pierre. Ses défaillances picturales (36) y deviennent, même, des ruses archaïques et concourent à une harmonie admirable (37).

C'est le cœur ému que je prononce un nom qu'il m'est doux de vénérer, celui de mon Maître Vollon (38). Il vécut trois saisons à Marseille et y exécuta une dizaine de toiles qui me permettent de le joindre à cette liste.

Vollon, qui — tel un astre flamboyant — entraîna toute ma génération dans son orbite ; Vollon incomparable « manieur de pâte », élégant ciseleur de forme, qui ouvre à l'art — sinon des voies nouvelles, je tiens à le spécifier — du moins des moyens d'expression inconnus (39).

L'ignore celui qui le relègue dans la « nature morte » : il s'est mesuré avec tous les genres et sa griffe puissante les a tous domptés !

Dans la « nature morte », à ses ancêtres Kalf et Chardin, il ajoute une note particulière, un charme personnel, obtenus par une variété de facture, une différence de tissus inépuisables ! De son modelé souple ou rude, franc ou onctueux, se dégage — non pas la matérialité inerte de l'objet — mais son essence même (40).

Dans ses « vues de villes », à la fois si vives et

si détaillées, il continue les traditions des petits Maîtres Hollandais, avec une alléchance de pâte, une tenue d'ensemble plus modernes (41).

Dans ses « figures » — à défaut d'une impeccable anatomie — il mêle sa facture fougueuse à son sens aristocratique et réalise des œuvres superbes et fières.

Vollon aimait passionnément son métier (42). L'art n'est-il pas, suivant le penseur, « l'expression du plaisir dans le travail ? » Qui croirait, voyant sa verve endiablée, qu'il peinait longuement sur ses toiles ! (43). L'orgueil seul est prompt ! L'ignorance seule est vite à bout de ressources !..... Plus l'œuvre paraît hardie et leste, plus sa conception a été lente et laborieuse ; ce sont les beaux enfants qui font souffrir la Mère !

Ce qui ressemble le mieux à un jet de folie, à une illumination soudaine de génie, est le fruit de pénibles méditations (44).

Tous nous savons, par une cruelle expérience, qu'une vie enfiévrée n'a jamais rien produit ; que le hasard, l'inspiration, tels que le public les comprend, n'existent pas !

Le hasard du savant ? C'est le résultat subit de méticuleuses analyses.

L'inspiration de l'artiste ? Le cri de pensées longtemps muettes ; l'instant solennel où l'on utilise, logiquement, une longue suite d'efforts antérieurs. L'inspiration est donc la conséquence de nos réflexions et non leur cause.

On avorte de tant de beaux projets parce qu'on se lasse de les mûrir ; toute idée n'est qu'un germe qu'il faut féconder par le double façonnement de la pensée et de la forme.

Je touche ici à l'immortelle querelle : Choix du sujet, virtuosité.

Oui, on reproche parfois à Vollon la vulgarité de ses motifs et l'exagération de sa virtuosité.

Eh bien, je dis qu'il n'y a pas de sujets médiocres. Il n'y a que des âmes nobles ou des âmes communes, puisque le même sujet diffère selon qui le traite (45). Une âme pure idéalise tous les sujets parce qu'elle a les secrets de leur être intime ; et tout, dans la nature, a son parfum et sa poésie (46).

Quant à la virtuosité — c'est-à-dire « la technique transcendante » (47) -- qui donc oserait la mépriser ? C'est plutôt elle qui manque toujours, puisque la main se traîne tandis que l'esprit monte ! Où est le Maître sans virtuosité ? La naïveté poétique de certains maîtres n'est que de la virtuosité asservie à l'émotion sincère. N'est-ce pas elle qui permet, par une perfection de forme, de donner à l'idée toute sa force ? C'est le levier d'Archimède : « Donnez-moi de la virtuosité et je soulèverai le monde ! »

L'homme, chez Vollon, n'était pas moins intéressant que l'artiste. On l'approchait avec peine, mais il vous restait fidèle.

Ah si mon langage pouvait égaler mon affection ! Je vous peindrais cette nature, tendre sous un aspect viril ; ce cœur, généreux sous des dehors railleurs !

Sincère en ses conseils, bienveillant à l'extrême, modeste à l'excès (48) ; d'une honnêteté scrupuleuse, d'un désintéressement inouï ! (49)

Sauvage comme tout travailleur qui voit la brièveté de la vie et sait que, seul, l'homme qui s'isole devient grand ! (50) Musicien d'instinct, il disait, comme Vernet : « L'harmonie des sons m'amène l'harmonie des tons » (51).

Ses allures, simples jusqu'à la rusticité, cachaient une exquise distinction.

Sa large croyance en Dieu — naturelle à tout esprit libre, loyal et contemplatif — lui inspira ces fortifiantes paroles, qu'il m'adressa dans un des moments les plus douloureux de ma carrière : « Prends une toile neuve, va prier et commence. Si tu savais que de fois, à bout d'efforts, j'ai usé de ce moyen » ! (52)

Enfin c'était un beau caractère : Il vibrait, il aimait, il croyait en artiste. Il souffrait surtout en artiste : Ces cœurs d'élite débordent de larmes !...

Fils de ses œuvres, son instruction sommaire le rendait timide ; mais, avec un tact parfait, il remédiait à tout. Dans l'intimité sa conversation devenait étincelante, avec une pointe gauloise toujours correcte (53).

Lorsqu'il parlait sur l'art, il se transfigurait ; ses aperçus étaient originaux et il abordait sans peine les plus hautes spéculations (54).

Il discourait des maîtres comme un enfant, avec de vrais transports (55).

Mais c'est dans les champs, surtout, qu'il fallait suivre ses extases ! (56).

Ah ! nos furtives sorties matinales, alors que le soleil s'éveille, sanglant, dans la brume des fonds et s'étend, paresseux, sur les foins odorants !... (57).

Qui me rendra ces joies suprêmes élargies par les illusions de ma jeunesse !... O cher Maître, soyez béni !...

Je voudrais vous citer encore quelques noms aimés : Montenard, Olive, Petit-Jean, Raphaël Ponson, Suchet, Bistagne, Edouard Crémieux, Victor Coste ; sans oublier surtout notre aimable confrère, Valère Bernard, avec son coin de nos quais qu'il intitule spirituellement : « Au Cagnard ». Je voudrais m'étendre aussi sur deux condisciples de talent : Raymond Allègre dont la « Vue de Marseille prise de Notre-Dame de la Garde » est une des hantises de ma vie et Joseph Garibaldi, dont les « Vues du Vieux-Port » sont si précieusement traitées.

Je voudrais enfin — entrant dans l'actualité — vous décrire le magnifique triptyque qu'Henri Martin vient de consacrer à « Marseille » dans notre nouveau bijou d'art, « la Caisse d'Epargne ».

Ces trois grands panneaux décoratifs sont des élans d'une noble intransigeance, tempérée par le raisonnement et le savoir (58).

Mais il est si délicat, pour un professionnel, de parler d'artistes vivants, dont plusieurs sont des camarades, que je crois prudent de me taire. Je le fais avec regret et je termine.

Pourtant vous attendez, je le comprends, un nom populaire, estimé autant qu'admiré.

En vérité, Messieurs, parmi les illustrateurs de Marseille, puis-je omettre notre confrère, notre ami, mon cher Parrain en ce jour de ma réception à l'Académie, M. Alphonse Moutte ?...

Je n'ose insister. D'abord parce que je vois une modestie sincère qui s'effare ; ensuite parce que tout éloge, dans cette enceinte, serait superflu (59).

Cette liste s'allongera-t-elle dans l'avenir ?... Oui si l'on préserve notre belle Marseille de cette engeance de destructeurs systématiques, plus redoutable qu'une invasion de barbares !

Les grandes beautés appellent la ruine comme les hauts sommets attirent la tempête ; c'est toujours sur les caractéristiques d'un pays que l'on s'acharne ! Qu'entendons-nous ici ? .. Qu'il faut combler le Vieux-Port ; qu'il faut « araser » nos vieux remparts ! Que voyons-nous, hélas ?... A notre centre pittoresque s'élever ce hideux « transbordeur » que la foudre écrasera, je l'espère bien !

Je ne médis pas de mon siècle ; il est gigantesque. Mais la science n'y triomphe-t-elle pas trop au détriment de l'art et n'est-il pas vrai que souvent un progrès, s'il facilite notre vie, dévore une parcelle de nos jouissances intellectuelles ?... Tout artiste est donc, dans bien des cas, fatalement un rétrograde (60).

Pourquoi la science ne transigerait-elle pas avec l'art ?... Un peu de goût, du discernement, de l'ima-

gination et il serait toujours possible de concilier les besoins modernes avec les exigences esthétiques (61).

Mais non ! la colossale conquérante — brutale comme toute majorité — repousse toute réconciliation et bouleverse le monde, ravageant nos merveilles, nos reliques, nos coutumes ; jusqu'à nos inoffensives légendes !...

« L'art est à la vie ce que les fleurs et le linge brodé sont aux mets de la table ». Si notre bestialité nous répugne, tâchons de la voiler ! Enveloppons notre esprit de fines broderies et de légères dentelles. Parons notre âme de verdoyants rameaux et de roses suaves !

Dans ce séjour ainsi embelli ; dans ce silence embaumé par le travail et les saines ambitions, nous y cultiverons — avec le dédain du monde — cet enthousiasme qui suscite les actions héroïques, ce spiritualisme qui engendre les sublimes dévouements ; car le culte d'un Dieu et la poursuite d'un idéal sont les seules vertus efficaces !

Unissons-nous pour vaincre ce matérialisme envahissant !

O Marseille ! ô ma chère « Matrie » ! (62).

Terre de chansons et de soleil !

Voici ta phalange ! Voici tes défenseurs, tes enfants, tes amants !!...

NOTES

(1) M. Alexis Rostand, élu membre de notre Académie le 22 janvier 1874. Fixé définitivement à Paris, il est aujourd'hui atteint par l'article 2 de notre règlement (article 2 : Le titre d'*Académicien libre* est donné aux anciens *Membres Résidants* qui ont transporté leur domicile hors du département des Bouches-du-Rhône).

(2) *Ruth*, oratorio. Poème d'Eugène Rostand, musique d'Alexis Rostand, représenté pour la première fois à Marseille au Théâtre Valette, le 27 mars 1872. Je me rappelle comme d'hier cette mémorable soirée : au lendemain de nos désastres de 71 ; les théâtres longtemps fermés ; c'était comme la fin d'un deuil, comme une résurrection !... La recette fut affectée à la *Libération du territoire* ; elle produisit une somme énorme. On avait réuni, pour cette solennité, un orchestre imposant, chose alors inconnue à Marseille ; toutes les dames de la haute société formaient les chœurs ; les soli étaient tenus par des sommités. L'œuvre m'apparut saine comme une évocation biblique, ensoleillée comme une journée de nos moissons provençales.

(3) M. Edmond Rostand a été nommé, par acclamations, « *Membre associé* » de notre Académie le 3 novembre 1903.

(4) Dans ses mélodies il suit chaque syllabe du vers et obtient, ainsi, une émotion toujours adéquate au sujet. Elles sont toujours soigneusement harmonisées et, comme les lieds de Schumann, forment, avec l'accompagnement, un tout indivisible. Dans ses œuvres pour le piano, on trouve — en plus de la science — ce tour de main du virtuose, indispensable pour retenir l'intérêt de l'exécutant et même de l'auditeur ; une pièce purement musicale n'y suffisant pas.

Ce qui fait la vitalité du piano — cet instrument si imparfait — c'est que son gigantesque répertoire se compose d'œuvres aussi merveilleuses de forme pianistique que puissantes de pensées. Bach, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Chopin, Schumann, Saint-Saëns, César Franck — qui ont confié au piano le

meilleur de leur âme — sont tous, en même temps que de grands esprits, de parfaits concertistes. Berlioz, Wagner n'étaient pas pianistes; aussi leur faut-il, malgré leur génie, la manipulation d'un Liszt ou d'un Rubinstein.

(5) La sincérité dans l'expression n'amène-t-elle pas la variété dans la facture ?... C'est donc la sincérité qui engendre la personnalité qui, elle-même, confine au génie.

(6) Je suis heureux de donner la liste complète des œuvres musicales de M. Alexis Rostand. Je ne cite, là, que les œuvres *éditées*. (Parmi les inédites, fort nombreuses, je dois pourtant signaler un grand opéra : *Rosa Néra*) :

Ruth, oratorio en trois parties pour soli, chœurs et orchestre. — Partition piano et chant (chez Simon Richault, éditeur à Paris, 2e édition chez Heugel, à Paris).

18 Préludes et petites Pièces, pour le piano (Richault).

Gloria Victis, ballade en trois parties pour soli, chœurs de voix d'hommes et orchestre. — Partition piano et chant (Richault).

Six nouvelles Pièces, pour le piano (Richault).

Vingt mélodies, chant et piano (Heugel).

Pastel, petite pièce d'orchestre. Partition, parties séparées et transcription pour piano (Heugel).

A Saint-Blaise. Prière. Deux mélodies vocales (Carbonel, Marseille).

Andante pour violoncelle et piano (Pépin frères, Marseille).

Pastorale pour violon et piano (Pépin).

Lied, romance sans paroles pour le piano (Pépin).

Prière à l'heure de l'Angelus du soir, pièce pour le piano à quatre mains (Pépin).

Récit intime, pièce pour le piano (Messerer, Marseille).

Les Saisons des Roses, Ce qui dure, deux mélodies vocales (Heugel).

Le Meilleur moment des Amours, Crépuscule, Pardon, trois mélodies vocales publiées sous l'anagramme de Darston (Heugel).

Pierrot qui pleure et Pierrot qui rit, comédie en un acte d'Edmond Rostand, mise en musique et publiée sans nom d'auteur. Partition piano et chant (Heugel).

Rosa Néra, ballet transcrit et arrangé pour deux pianos par l'auteur. Publié sous le pseudonyme de Jean Hubert (Heugel).

Les Encensoirs, vingt-quatre motets et chants pieux, avec accompagnement de grand orgue. Publiés sous le pseudonyme de Jean Hubert (Heugel).

Les Saisons et les Heures, vingt mélodies descriptives et pittoresques, chant et piano. Publiées sous le pseudonyme de Jean Hubert (Heugel, 1904).

(7) Voici la liste des ouvrages littéraires *édités* de M. Alexis Rostand :

L'Art en Province, la Musique à Marseille. Essais de critique et de littérature musicales (où il blâme, avec raison, la centralisation parisienne, où il défend sa province et se montre fervent amoureux de Marseille), (chez Sandoz et Fischbacher, Paris 1874).

Etudes diverses — surtout sur Mendelssohn — parues dans le *Journal Musical* de Marseille, aujourd'hui disparu.

Un certain nombre de *Biographies*, parues dans le supplément à la Biographie Universelle de Fétis, par Arthur Pougin.

(Toutes ces biographies visent des artistes du Midi de la France.)

Diverses *Etudes*, parues dans le *Ménestrel*, de Paris, sur Berlioz, Mendelssohn, sur le leit-motive et ses lois, etc. Plus le *Journal d'un Musicien* qui occupa une vingtaine de numéros du *Ménestrel*. Ces études diverses furent publiées, soit sous le nom de M. Alexis Rostand, soit sous le pseudonyme de A. MONTAUX.

Bayreuth 1890. Six jours à Munich. La Tétralogie à Munich. Trois plaquettes, sans noms d'auteur ni d'imprimeur.

Des réminiscences de formes mélodiques particulières à certains maîtres, sous le pseudonyme de JEAN HUBERT (Fischbacher).

Etude sur quelques pages de Richard Wagner, sous le pseudonyme de JEAN HUBERT (Fischbacher).

Autour d'une Sonate (la 2e sonate en sol mineur, pour le piano, de Schumann), sous le pseudonyme de JEAN HUBERT (Fischbacher).

Je ne puis m'empêcher, en terminant, de divulguer l'intérêt habituel des lettres intimes de M. Rostand, qui ne sait jamais rester banal.

(8) A ce point de vue il faut reconnaître que les techniciens qui ont écrit avec autorité, sont plus nombreux dans la musique que dans la peinture. Ici, je ne vois que Thoré et Fromentin (Théophile Gautier restant un poète, Taine un philosophe et Charles Blanc un didactique), tandis que là, je compte Berlioz, Schumann, Saint-Saëns, Liszt, Rubinstein, Reyer, Wagner, sans oublier notre ancien confrère Auguste Morel.

Par les dernières brochures de M. Rostand sur Wagner ; par sa merveilleuse étude sur Schumann — où, sous le prétexte d'une sonate, il fait revivre toute une génération — j'ai le droit d'ajouter son nom à cette précieuse nomenclature.

(9) Tout le monde sait que M. Rostand est devenu, par ses puissantes capacités financières, le rénovateur et le directeur général du Comptoir National d'Escompte de Paris.

Je n'ai pas à le juger sous cet aspect et je le regrette, car il y aurait, encore là, matière aux plus flatteuses appréciations.

(10) Voici à mettre en parallèle avec le désœuvrement insensé de certaines classes sociales : Toute sa vie — en dépit de ses soucis et de ses veilles — il a consacré son heure la plus matinale à des exercices de mécanisme au piano ! Ce fait, insignifiant en apparence, indique une ponctualité, une liberté d'humeur, une force de caractère stupéfiantes !...

Léonard de Vinci ne s'était-il pas juré de dessiner, d'après nature, une heure chaque jour ?... C'est bien là la goutte éternelle qui perce le roc !...

(11) L'Académie des Belles-Lettres fut fondée en 1726. L'Académie des Beaux-Arts y fut adjointe en 1753. Sa devise est :

Primis Renascor Radiis.

(Je renais aux premiers rayons du soleil.)

(12) Nul n'ignore la légende de Marseille :

Un festin réunissait les familles des chefs Gaulois. Gyptis devait, à la fin, y choisir son époux. Une troupe de Phocéens aborde en cet instant et, à la surprise générale, Gyptis tend sa coupe au jeune Grec, à l'étranger Protis.

(13) Je ne puis compter les informes *Vues de Marseille*, exposées au château Borély.

(14) Michel Serra, né à Tarragone (Catalogne) en 1658. Mort à Marseille en 1733.

Il fut, surtout, un remarquable peintre de figures et ses paysages restent relativement secondaires. Le Musée de Marseille en contient deux :

Vue du Cours pendant la peste de Marseille de 1720.

Vue de l'Hôtel de Ville de Marseille pendant la peste de 1720.

Numéros 196 et 197 du Catalogue actuel

Malheureusement le temps, ou plutôt des mains maladroites, — car on rend le temps responsable de tous les méfaits ! — ont terni ces œuvres qui, quoique importantes, ne sont qu'honorables.

(15) Jean-François de Troy, né à Paris en 1679, mort en 1752. Peintre de genre, de portraits et même de paysages ; il a excellé partout. Au Musée de Marseille :

Le Chevalier Roze, sur l'esplanade de la Tourette, faisant immerger les corps des pestiférés.

Numéro 243 du Catalogue actuel.

(16) Joseph Vernet, né à Avignon en 1712, mort à Paris en 1789. Père de Carle et grand-père d'Horace.

Au Musée du Louvre, à Paris :

Vue de l'intérieur du Port de Marseille.

Vue de Marseille, prise du rocher dit « La Tête du Maure ».

Date des tableaux : 1753.

(Quand donc l'administration des Beaux-Arts se décidera-t-

elle à réunir dans les salles de peinture cette collection unique des *Ports de France* disséminée actuellement, au Louvre il est vrai, mais dans le Musée de Marine?...)

« Ce séjour à Marseille est une fête pour Vernet », écrit son historiographe (*Joseph Vernet*, par Lagrange, chez Didier). Et ce qui le prouve, c'est qu'il reste plus d'un an ici, tandis qu'il ne fait que passer dans d'autres villes.

Mon maître Vollon me répétait fréquemment : « Tu serais impardonnable de quitter Marseille, qui est ton pays et qui est une merveille. »

Bonnat, rencontrant un de mes plus aimables confrères dans une ville d'eau à la mode, lui dit : « Que venez-vous faire ici, vous qui êtes d'un si beau pays?... »

Ces trois opinions valent bien celle d'un méchant touriste!

(17) *La Philosophie de l'Art*, par Taine.

(18) Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse !
Alfred de Musset.

(19) Je ne voudrais citer aucune personnalité, car plusieurs sont vivantes. Pourtant, puis-je taire Jongkind, Besnard, Puvis de Chavannes, Claude Monet, Pissarro, Degas, Sisley, Latouche, Dinet, Henri Martin, René Seyssaud, etc., etc.

Besnard, surtout, pour qui je professe la plus haute estime, a parfois poussé l'étude des *reflets* jusqu'à une géniale exagération. Ses inconscients, sinon malhonnêtes plagiaires, lui ont fait grand tort en le parodiant.

(20) Il en est qui s'imaginent que l'esprit, l'art, n'existaient pas avant eux!... Quel est donc celui qui peut se vanter de ne dépendre de personne?... Manet, le précurseur de l'impressionisme, n'a-t-il pas souvent dépendu des Espagnols?... Les trois plus grands peintres du siècle : David, Delacroix, Corot, n'ont-ils pas leur filiation? .. Delacroix a longtemps suivi Géricault. J'ai vu en Hollande un certain Cuyp qui — sauf l'injure du temps — pourrait être signé du divin Corot.

On a également abusé, il y a quelque vingt ans, du *plein air* que l'on regardait comme une conquête moderne. Pourtant, les Carpaccio à Venise, les Paul Potter à la Haye, avaient déjà fait, sans bruit, du *plein air* que l'on n'a pas égalé.

(21) *Art nouveau*, quel mot ridicule!

(22) Besnard, que je citais tantôt, est un ancien prix de Rome. Regnault également. Henri Martin est resté longtemps impersonnel. Corot a fait ce que l'on appelle du *paysage historique* jusque vers ses trente ans.

(23) Daubigny n'entrait jamais au Louvre sans dire : « Ici, il faut se découvrir et parler bas. » Il allait directement aux

deux ou trois tableaux, but de son pèlerinage, et repartait : « En voilà assez, n'abusons pas des belles choses. »

Comparez-le à cet avorton qui me dit un jour : « Tu vas donc voir les détritus anciens ? » Mais l'un a conquis la gloire, tandis que l'autre a dû finir par l'absinthe ou autre poison avilissant.

Daubigny est mort dans les bras de Vollon. Une heure auparavant, ils causaient encore des maîtres : « Ah mon cher, disait Daubigny, quelle leçon j'ai prise avec les paysagistes anglais, avec Crôme surtout, si richement empâté ! Dans ma vie, j'ai fait parfois trop mince de pâte ; mais si je guéris, j'en mettrai, j'en mettrai toujours ! » Ces paroles sont sûrement les dernières de Daubigny et je suis sûrement le premier à les répandre.

(24) Vernet disait : « J'en vois qui peignent mieux un ciel ou une vague. Aucun ne compose un tableau comme moi. » Ces paroles, justes sans fanfaronnade il y a un siècle et demi, le sont bien davantage aujourd'hui !

(25) Emile Loubon, né à Aix en 1809. Elu membre de notre Académie, le 15 avril 1847. Mort à Marseille, le 1er mai 1863. Au Musée Longchamp : *Vue de Marseille*, n° 112 du Catalogue actuel. C'était un familier de notre maison. Je vois encore, dans mes souvenirs d'enfance, cette tête fine, spirituelle, émaciée par de longues souffrances physiques.

(26) Me viennent sous la plume les noms admirés de Ziem, Gustave Ricard, François Reynaud, Victor Huguet, Honoré Boze, Monticelli, Paul Guigou, Grésy, Aiguier, Antoni Rave, Angalière, Suchet, François Simon, Papéty et tant d'autres !...

(27) Auguste Aiguier, né à Toulon en 1819, mort au Pradet en 1865. C'était aussi un des intimes de mon père.

(28) Pierre-Paul Martin, né à Digne en 1830, mort à Digne en 1903.

(Pour plus de détails sur Paul Martin, voir le *Bulletin* trimestriel de la Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes, n° 93, avril-mai-juin 1904, Digne, imprimerie Chaspoul. Et le livre *Paul Martin*, également édité chez Chaspoul à Digne.)

(29) Joseph Jarry, né à Marseille en 1802. Mort à Marseille vers 1869.

Ces précieux dessins, au nombre d'une trentaine, devaient — dans la pensée de leur auteur — former un album lithographique ; je suis surpris que nul n'ait réalisé ce louable projet. Ils représentent les principales rues et places du Marseille de 1830. Ils sont la propriété de M. Fernand Lautal. La ville ferait œuvre utile en essayant de les acquérir ; ce sont des documents qu'il serait fâcheux de voir se disperser.

(30) Félix Ziem, né à Beaune (Côte-d'Or), le 25 février 1821.

D'abord simple employé au canal de Marseille, il fut irrésistiblement entraîné vers la peinture et débuta ici, vers 1854. Les premiers dessins de ce travailleur acharné sont presque tous la propriété de mon ami Louis Grobet. Ils décrivent les églises, les halles, les coins pittoresques du vieux Marseille La ville devrait pareillement — dans l'intérêt de l'histoire locale — tenter d'acquérir cette collection unique

(31) Etudiez la nature avec persistance et vous vous apercevrez qu'elle n'est jamais bariolée. Elle n'est ni jaune, ni rouge, ni bleue ; encore moins violette. Mais, dans une exaltation ou un apaisement général, simplement *dorée* ou *argentée*. C'est là la pierre de touche des véritables grands artistes.

(32) On ne peut lui trouver, comme ascendant, que l'anglais Turner ; en revanche ses descendants sont innombrables ! Tous les peintres de ciels bleus et de pleins soleils découlent de lui.

(33) François Barry, né à Marseille en 1813. Elu membre de notre Académie le 22 avril 1853. Mort à Marseille vers 1869. Au musée Longchamp :

Le Départ de Napoléon III pour l'Algérie.
La Rade de Marseille.

(34) Eugène Isabey (1804-1886), le fulgurant peintre des drames maritimes et des fêtes seigneuriales Au musée du Louvre, à Paris :

Le Vieux-Port de Marseille, esquisse.

(35) Pierre Puvis de Chavannes, né à Lyon en 1824, mort à Paris en 1898.

Il a pris pour textes de ses deux décorations : à gauche, *Marseille, colonie grecque* ; à droite, *Marseille, porte de l'Orient*. (Date des tableaux 1869).

(36) Je n'attribue pas au mot *peintre* le sens mesquin de *gâcheur de mortier* ; mais me serait-il permis de déplorer, chez Puvis, certaines insuffisances de procédés ? Parfois, sous les prétextes de style primitif, de reconstitutions antiques, de simplifications architectoniques, de quintessences multiples, il affecte — très malicieusement — la raideur, l'inconsistance, la naïve enluminure.

(37) Il trône victorieusement — non pas tant à Marseille, où il cherchait encore sa voie — qu'à Lyon, à Rouen, à la Sorbonne et surtout au Panthéon, où il écrase ses voisins, hommes considérables cependant ! Ce qui prouve qu'une œuvre ne prend sa pleine signification que dans son milieu absolu.

(38) Antoine Vollon, né à Lyon le 20 avril 1833. Membre de l'Institut le 24 juillet 1897. Mort à Paris le 27 août 1900.

(39) C'est comme magistral ouvrier, brillant coloriste, *peintre* dans le vrai sens du mot, que je le présente ici. Il m'en voudrait, lui qui n'avait aucune prétention à la soi-disant *grande peinture*, s'il en était autrement.

(40) Que c'est loin, dès lors, du stupide *trompe-l'œil !*... Alexandre Dumas, l'un des protagonistes de Vollon, disait avec justesse : « Il faut être ou bien fort, ou bien ignorant, pour ne pas goûter un Vollon ! »

(41) « Mon ami — lui dit, devant moi, Puvis de Chavannes, — depuis Backuisen on n'avait plus peint un ciel comme celui-ci. » Un autre jour je vis Alexandre Dumas admirer un effet d'orage. Il fit le tour de l'atelier et, se retrouvant en face de ce grand ciel tourmenté : « Tiens ! il a changé ! » s'exclama-t-il.

(42) Il ne vivait que pour sa peinture ; dans son délire d'agonisant il parlait encore d'elle !.. Je le sais, hélas ! malheur à ceux qui se dispersent !...

(43) Dans l'entraînement du travail tout devenait, pour lui, un outil précieux. Mais qu'importe l'outil sans la dextérité ?...

Le pinceau frais, le pinceau sec, le manche du pinceau, le couteau à palette, ses doigts, ses mains, ses ongles, que sais-je ?...

Tout ceci n'était nullement, chez lui, des *trucs* habituels ; mais des essais tentés dans la désespérance continuelle de l'action.

(44) C'est Corot écrivant : « Je travaille toujours mon *Don Quichotte*, j'y trouve toujours quelque chose à enlever. » C'est Madame de Sévigné : « Excusez-moi de vous écrire si longuement, je n'ai pas le temps d'être brève. » C'est Paul-Louis Courier : « Que ne prend-il son temps pour réfléchir et faire court ! » Que de fois Vollon ne m'a-t-il pas dit : « Un tableau vite fait est un tableau vite vu. » Il reprenait à satiété des ciels, des fonds de nature morte ; car — chose curieuse — c'est toujours le coin qui doit paraître secondaire, celui qui ne doit pas attirer l'œil, qui est le plus chèrement obtenu.

(45) Voyez la *Kermesse* de Rubens, au Louvre, une des toiles culminantes de l'art : elle est faite de tous les appétits, de tous les besoins les plus brutaux ; elle reste, pourtant, simplement humaine.

Par contre je me souviens d'une toile connue, représentant un des épisodes de la mort de Chopin, où, sous un faux prétexte de style, les personnages sont... en peplum !... En quoi les vêtements authentiques pouvaient-ils influer sur le style ?... Le style est en substance dans l'âme de l'artiste qui l'épand sur tout indistinctement. Les plus attendrissants Primitifs

n'ont pas employé d'autres costumes que ceux de leur époque : leur émotion, leur style en sont-ils amoindris ?...

Je m'égare mais, pour compléter cette dernière pensée, je dois dire qu'en peinture toute reconstitution me semble dangereuse parce qu'elle est forcément inexacte. N'est-il pas plus normal de commenter un fait vécu ?... Le temps se charge — hélas — de tout refouler dans le passé. *La Barricade* de Delacroix, *Le Couronnement du Sacre* de David, *Les Pestiférés de Jaffa* de Gros, n'ont-ils pas déjà un intérêt rétrospectif ?... Que saurions-nous des siècles passés si les peintres et les sculpteurs n'avaient pris soin de nous en laisser des preuves palpables ?...

(46) Ainsi *La Femme du Pollet* de Vollon, belle de robustesse sous ses haillons ennoblis par le travail, n'a-t-elle pas une poésie équivalente à tel seigneur affadi, ou telle nymphe affectée ?... Le *Potiron* de Vollon, rutilant de couleur, resplendissant de soleil, ne vaut-il pas, grâce à ses qualités d'air et de mystère, telle madone insipide ou tel héros trivial ?...

D'ailleurs — au risque de faire bondir certain public — je maintiens qu'il est plus ingrat de *composer* un tableau de nature morte qu'un tableau de figures ; les professionnels me comprendront.

Un jour, au jury d'admission du Salon, une nature morte est présentée. Cabanel, bouffi de décorations, gavé de commandes officielles, s'écrie : « Nature morte ?... Trop facile ! A toi Vollon ! » Et Vollon, croyant l'écraser, lui dit simplement : « Tu oublies Chardin ? » — « Ton Chardin, dis-lui donc de faire une figure à ton Chardin ? ! »

On aurait pu apprendre à ce « pontife du grand art » que certaines « figures » de Chardin passent pour des perles du Louvre ; à quoi bon ! le temps est le grand régulateur des gloires.

A rapprocher de Cabanel ce musicien qui, lorsque je lui parlais de Chopin, m'arrêtait, dédaigneux : « Ça, ce n'est qu'un pianiste. »

N'empêche que la *Ballade* de Chopin, le *Benedicite* de Chardin, l'*Espagnol* de Vollon, resteront d'éternels régals de gourmets.

(47) Le mot « virtuosité » ne s'appliquait autrefois qu'à la musique. Aujourd'hui, par une déviation toute naturelle, c'est à tous les arts.

(48) A chacune de nos séparations ce cher homme me disait : « Je n'ai encore rien fait dans ma vie ; mais il faut, l'an prochain, que tu sois content de moi. » Dans ses dernières années, alors que sa vue, sinon sa main, commençait à faiblir, il ne cessait de me répéter : « Dis-moi donc franchement si je baisse ? » Oh non, cher Maître, vous n'avez pas connu la déchéance, le pire des supplices terrestres !...

49 Cette générosité frisait parfois le gaspillage : Pour un certain tableau de fleurs je fus lui acheter plusieurs centaines de francs de pivoines ! Lorsqu'il sentait sa vie matérielle assurée pour quelques temps, il ne pouvait plus se contenter et recommençait, tous les matins, le travail de la veille : « Je voudrais ne faire qu'un tableau par an, mais le soigner jusqu'à plus soif ! »

Que de fois je lui ai vu reprendre des toiles vendues depuis des années ; les retravailler des semaines entières, ou bien les échanger contre de plus parfaites. A ce jeu là on ne fait pas fortune ; mais on laisse à ses enfants une mémoire irréprochable, à son pays une gloire intacte !

Ceci me rappelle un beau trait que je suis sûrement le seul à connaître : La veille de l'ouverture de l'Exposition Universelle de 1889, il revisait ses envois. Un coin fort important de ses « *Armures et Curiosités* », du Musée du Luxembourg, le choque. Il n'hésite pas, court chercher sa boite, et — avec un stoïcisme que, seuls, les professionnels apprécieront — il se met à l'œuvre de réparation !

Comparez cette dignité avec la vanité mercantile de certains hauts côtés, dont les noms brûlent mes lèvres !...

50 Une heure d'exercices pratiques est plus profitable qu'une journée de discussions théoriques, oiseuses et encombrantes.

51 Il me répétait : « Quand je compose je pense involontairement à la musique : ces fruits colorés ce sont mes contraltos ; ce cuivre brillant c'est mon ténor ; cette marmite noire, ma basse et ce fond, toute mon orchestration. »

Shakspeare disait, méprisant : « Cet homme n'a pas de musique en lui ! »

52 Une autre fois il me dit : « Vois-tu le cercle équatorial de cette mappemonde ?. . Pour le rendre supportable il devait être fait en un unique coup de pinceau, sans un seul repentir. J'ai tremblé pendant des heures ; enfin, j'ai fait ma prière, j'ai retenu ma respiration et — crac ! — ça y a été !... »

53 Puis-je le dire ?... Un jour il travaillait un ventre gluant de gros poisson Il avait employé le doigt, puis la paume de la main ; rien ne lui semblait assez large.

Gaiement il me murmure : « Si j'essayais ma....... fesse ? » Chut, c'est peu académique ! !...

54 Il était très éclectique, tout en gardant ses convictions. Un jour, en face d'un tableau qui, quoique intéressant, était l'opposé de sa manière, il me le vanta adroitement, s'enthousiasma même. Je l'écoutais surpris. Lorsqu'il eut fini son panégyrique, il me souffle en riant : « Voilà la justice ; mais si je le tenais demi-heure à moi, ah que j'aurais plaisir à le manier !... »

(55) Sa salle à manger contenait, entr'autres, un *Combat*

de Chiens de Snyders, et un *Trompette* de Géricault. A chaque repas il les détaillait dévotement. Devant le Snyders il disait : « C'est mon diapason, deux fois par jour je viens reprendre le « *la* ». Un soir il rentra tout triste : « Je viens, dit-il, de causer de Géricault avec Detaille. Il ne l'aime pas ! Cela me peine que ce grand artiste qu'est Detaille ne comprenne pas Géricault »

Quand il se déplaçait — ne fût-ce que pour quelques jours — il emportait quelques photographies de ses maîtres préférés. Il les accrochait desuite dans son atelier volant : « Me voici installé » disait-il.

(56) Il acheta une pièce de terre pour préserver un vieux cerisier menacé de la hâche. Une autre fois il surpaya scandaleusement une ferme et, comme je le plaisantais de sa folie, il me répondit : « Il y avait un si beau ciel ! » Une autre fois encore il sauva un vieil âne en route pour l'abattoir. Pour son excuse il me dit : « Ah ! si tu avais vu le ton de son œil ! »

(57) Rose, vert, gris : charmante harmonie !..... C'est celle que choisit Vollon pour satisfaire une commande de deux excellents frères. Voici la lettre qu'il reçut en réponse :

« Votre *Femme au Rouet* nous plaît beaucoup ; le sujet est amusant, les figures bien finies. Il est dommage que la couleur des robes ne soit pas de notre goût car mon frère n'aime pas le rose, moi je n'aime pas le vert et nous n'aimons le gris ni l'un ni l'autre. »

(58) Henri Martin, né à Toulouse en 1853.

Voici le titre de cette importante et lumineuse composition :

Le Travail : *L'Aube — Midi — Le Soir.*

C'est la représentation du Travail, père de l'Epargne, à tous les âges de la vie.

(59) Alphonse Moutte, né à Marseille en 1840. Elu membre de notre Académie le 17 mars 1892.

Dans l'œuvre si varié de M. Moutte, seules les *Vues de Marseille* m'appartiennent ici. Je ne citerai, même, que les principales :

Le Débarquement des Blés (Musée de Marseille).

La Plage du Prado.

Au Soleil (Musée de Nîmes).

Le Vieux-Port, matinée de Dimanche (Musée d'Aix).

Le déjeuner des Pêcheurs (Musée de Marseille).

Marseille en 1826, vue prise du bas de la Cannebière.

Marseille en 1900, vue prise du Pharo (Ces deux dernières, dans l'Escalier d'honneur de la Chambre de Commerce de Marseille).

Le déjeuner au Phare Sainte-Marie, etc.

(60) Tout artiste ne peut que regretter ces grands siècles où toute l'activité humaine convergeait exclusivement vers le Beau ! D'ailleurs quelle erreur de croire que notre bonheur grandit à chacune de nos inventions : nous sommes plutôt les victimes de nos progrès. Mais ce n'est pas l'instant de développer ces idées.

(61) « Je rêve — disait Victor Hugo à sa première rencontre avec le chemin de fer — je rêve d'une locomotive qui serait dessinée par Benvenuto Cellini. »

(Lettres intimes à sa femme).

De même, pour cet ignoble transbordeur dont je parlais tantôt, il y avait un second projet en concurrence : on y offrait la traversée du port sur un charriot reposant sur des rails établis au fond de l'eau, peu profonde en cet endroit. C'était simple, pratique, peu coûteux *et cela ne gâtait rien!* Eh bien, non !... c'est justement cette épouvantable arche de 35 mètres de hauteur que l'on nous impose !

(62) *Matrie*, mot emprunté à Plutarque et qu'a fait revivre si heureusement notre regretté Berluc de Perussis.

RÉPONSE DE M. BRY

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Étienne MARTIN

Monsieur,

Ce n'est pas un discours, comme le vôtre, qui pourrait inspirer à l'Académie l'idée de renoncer à une chère et vieille tradition. Je ne m'étonne pas, toutefois, du sentiment de modestie dont vos premières paroles portent l'empreinte ; il répond à une délicatesse de l'âme qui vous est familière. Mais vous seriez le premier à regretter de n'avoir pu, en prenant possession de votre fauteuil, faire l'éloge de celui qui l'occupait avant vous. Il vous en aurait coûté de ne pas nous montrer Marseille s'offrant, souriante, aux désirs de l'artiste, « avec le diadème « argenté de ses collines et la chair rose de son « terroir », pour enfanter des œuvres immortalisées par l'union de la beauté et du génie.

Vous voulez vous ignorer vous-même et croire que l'idéal, poursuivi sans cesse, vous échappe toujours, alors qu'il vous environne de toute part, et revêt, d'une poésie séduisante, l'expression même de votre pensée. Vous auriez préféré, plutôt que de nous lire un discours, revenir à la tradition, qui obligeait le compagnon d'autrefois à faire un chef d'œuvre de son métier, avant d'aspirer à la maîtrise.

Peintre et musicien, vous n'auriez pas eu de peine à captiver nos sens, à parler à notre âme. Mais il y a longtemps que votre premier chef-d'œuvre est fait; bien d'autres l'ont suivi. Et vous venez, sans y penser, de renouveler à l'instant une épreuve non moins décisive que toutes les autres. Votre discours, en effet, avec les émotions qu'il donne et les souvenirs qu'il rappelle, avec cette philosophie de l'art qu'il dérobe sous des traits charmants, est à la fois imprégné de l'harmonie des couleurs et de l'harmonie des sons. Il nous présente cette union, dont parle le poète :

Art suprême et complet
Peinture qui se meut et musique qui pense.

C'est donc à un maître que je souhaite la bienvenue. Vous portez un nom prédestiné, et, lorsque, tout à l'heure, en termes attristés, vous prononciez le nom glorieux de votre père, Paul Martin, un proverbe provençal me revenait à la mémoire : Fils de maître n'a jamais été apprenti (*Enfant de mestre a jamai esta aprantis).*

Les esprits nobles et délicats ont cette pudeur instinctive, qui leur interdit toute louange d'eux-mêmes et de ceux qui les touchent de trop près. C'est à moi qu'il appartient de soulever discrètement le voile, qui dérobe à nos regards un passé, dont vous aimez les souvenirs, mélangés de joies et de tristesses.

Il y a deux peintres, qui tiennent une grande place dans la pléiade de ceux que Marseille a inspirés ; c'est votre père et c'est vous même. Vous avez dit peu de chose du premier, vous n'avez rien dit du second. Je me félicite d'avoir, au nom de l'Académie, la douce mission de réparer cet oubli volontaire et d'être l'interprète de la pensée commune.

Paul Martin, qui devait être l'un des premiers aquarellistes de Provence, s'était formé lui-même.

Il avait, à Digne, sa ville natale, reçu plutôt des impressions qu'une direction véritable. Le professeur qui, le premier, fut chargé de l'initier aux arts du dessin, était un grand admirateur de Napoléon. Sous l'influence de son héros et de l'enthousiasme qu'il lui inspirait, il ne donnait à ses élèves que des leçons de stratégie, se résolvant sur le papier en de magnifiques plans de bataille. Son fils, Victor Camoin, ne partageait pas heureusement cette ardeur belliqueuse. Il se fit le maître de Paul Martin, qui dut à ces premières leçons, jointes à l'étude de la nature pittoresque et variée de la Haute-Provence, sa vocation d'artiste.

Paul Martin devait se souvenir des horizons qui lui furent familiers et du milieu dans lequel il vécut tout d'abord, lorsqu'il devint plus tard, à Marseille, vers 1850, l'élève et l'ami de Loubon, et pût bientôt trouver sa place parmi les peintres les plus éminents de l'École marseillaise.

La grande cité ne le prit jamais tout entier, mais elle devait le séduire par son activité toujours grandissante, par son mouvement artistique, que de généreuses initiatives cherchaient alors à développer. Elle se fit aimer par la grâce de son site admirable, la grandeur de ses vieux monuments, l'originalité de ses quais où les travailleurs s'agitent sous la caresse brûlante du soleil, par la vision de ses collines se découpant sur un ciel dont la mer reflète la splendeur.

Ses aquarelles ont su rendre, avec une élégance harmonieuse, les impressions qu'il ressentait, la lumière qu'il aimait avec passion, mais aussi les soleils couchants et les fonds mystérieux du crépuscule. Les tons les plus doux, par un rapprochement et un contraste habilement ménagés, lui permettaient d'obtenir l'énergie et l'éclat.

Il retrouvait, à chaque printemps, la nature agreste de ses Alpes. Il nous les a fait connaître avec leurs

montagnes arides, leurs gorges étroites, leurs ruisseaux bordés de saules.

Les critiques d'art ont loué, dans ses tableaux, la transparence lumineuse, la pureté des teintes, les nuances infinies, les profondeurs aériennes de ses ciels et de ses lointains.

On pouvait admirer encore toutes les variétés de ce talent enchanteur dans l'exposition de ses œuvres, que la main pieuse de son fils réunissait, il y a quelques jours à peine, dans les Salons du Cercle Artistique. Il méritait bien l'éclat de ce triomphe posthume, car il avait autrefois contribué, dans une large mesure, au succès de ces brillantes apothéoses qui sont la consécration du génie. Il tenait, en effet, à communiquer autour de lui le goût des beaux-arts. Il fut le fondateur du musée de Digne, et sa résidence d'été contenait l'une des plus riches collections d'œuvres curieuses de toute nature, qu'une ville de province pût montrer à l'admiration des amateurs et des artistes.

La richesse de son esprit, plein de verve et de gaieté, apparait encore dans son œuvre littéraire qui comprend, à côté des critiques d'art, des récits d'excursion, des études d'histoire locale et des contes provençaux. S'il n'avait succombé sous le coup d'une mort prématurée, il eut ajouté à ces travaux deux ouvrages, dont quelques fragments, épars et inédits, attestent le mérite et l'intérêt. Le premier nous aurait donné le récit d'un voyage à *Venise* qu'il comptait dédier à sa petite fille Marie; le second nous aurait parlé des *Basses-Alpes pittoresques*, du pays qu'il aimait, et dont il voulait animer l'histoire par des dessins et des gravures.

Mais si la mort ne lui a pas permis de publier des œuvres, qui l'auraient mieux fait connaître, des amis ont voulu, par des études pleines d'intérêt, perpétuer les traits principaux de son talent et de son caractère. Ils nous ont montré l'homme de bien

avec les tendresses « de sa charité souriante, compatissante et discrète », l'artiste « qui a peint les ciels et les scènes de Provence aussi fidèlement que Mistral a mis son roman dans ses vers », « le traducteur synthétique et profond de la nature provençale », ce Bas-Alpin qui a prouvé que sa terre natale, aride et tourmentée avait, pour celui qui savait le comprendre, d'adorables sourires. Et vous avez réuni toutes ces fleurs immortelles du souvenir en une gerbe magnifique, que vous avez offerte à vos enfants, pour leur rappeler le Grand-Père qui les avait tant aimés.

Je pourrais, en effet, si je ne devais me borner, vous parler de l'atmosphère d'affection dans laquelle il vivait et faisait vivre les siens. Je ne veux adresser à sa mémoire qu'un dernier mot de reconnaissance et d'admiration, pour nous avoir donné un autre lui-même dans la personne de son fils.

La pensée se reporte d'elle-même vers les années d'enfance, pour y retrouver les douces émotions ressenties au foyer familial, et aussi les incertitudes troublantes d'une vocation qui cherche sa voie. Vous n'avez connu que les premières. Les conseils et la direction de votre père avaient écarté toute hésitation et tout obstacle. L'art vous entourait de ses beautés séduisantes, l'idéal venait à vous avec les joies d'un sourire, et vous n'aviez qu'à demander à la nature de développer les dons qu'elle avait déposés en vous dès le berceau.

Vous aviez à peine 20 ans, en 1876, lorsque votre première aquarelle fut admise au Salon.

Vous étudiez ensuite la peinture à l'huile et, en 1879, vous devenez l'élève de Vollon, l'un des plus grands maîtres de l'école moderne, « dont le cœur, avez-vous dit quelque part, est aussi grand que l'œuvre est admirable. » Vous nous avez rappelé, avec émotion, l'influence que « cet élégant ciseleur de forme » exerça sur toute une génération. Vous

nous avez dit le charme tout personnel et la variété de facture de ses « *natures mortes* », l'animation et les détails harmonieux de ses « *Vues de Ville* », la fierté et l'allure superbe de « *ses figures* », la virtuosité, donnant à toutes ses toiles la perfection des formes et la puissance de l'idée.

En présence de tant d'œuvres diverses, de tant de conceptions parfois fougueuses et hardies, vous pénétrez jusqu'au fond de l'âme, pour y découvrir les méditations laborieuses qui préparent les éclosions du génie. Les inspirations soudaines de l'artiste ne sont, comme le hasard du savant, que le cri d'une pensée longtemps muette, le fruit de longs efforts antérieurs, dont l'expérience et le temps ont fécondé les germes. Il suffit d'avoir vécu pour accepter toute la vérité de ces paroles.

Vous nous avez si bien révélé les grands traits du caractère de Vollon, sa nature à la fois tendre et virile, sa générosité et sa bienveillance, son excessive modestie, les enthousiasmes de son âme croyante, que nous comprenons la profondeur de l'empreinte, dont il a marqué votre esprit et votre talent.

Elle ne vous a pas empêché, toutefois, de conquérir une personnalité, qui peut avoir gardé le souvenir des procédés du maître, mais qui, dans le choix du genre définitif et préféré, a su conserver son indépendance. L'exécution de vos « natures mortes » atteste bien toute l'habileté, qui caractérisait la technique de Vollon ; mais c'est le paysage qui, sur la grande scène de la nature provençale, va surtout mettre en relief votre rôle distinctif et prépondérant.

Vous reveniez, d'instinct, aux traditions de votre père qui, dans son beau livre sur l'exposition du cercle artistique, en 1882, a consacré des pages charmantes à la science du paysage, à la nature féconde, qu'il faut étudier et aimer pour pouvoir la comprendre et l'interpréter. Vous avez voulu, comme

lui, nous initier au langage divers des arbres, des vallons et des montagnes, les faire passer devant nous, de l'aurore au couchant, de l'hiver à l'automne, dans leurs phases multiples de tons et de lumières. L'hiver, c'est la tristesse, le sommeil de la nature dans son linceul de plomb ; le printemps, c'est le réveil avec tous ses sourires, sa floraison verdoyante, et sa jeunesse épanouie ; l'été apporte sa lumière brillante, ses ombres chaudes et transparentes et cette limpidité de l'air qui découvre les fonds les plus perdus ; l'automne enfin, c'est le recueillement de la nature fatiguée, l'éclat des couleurs changeantes, la tristesse des feuilles tombant d'épuisement, en laissant des trouées dans les masses profondes.

Vous vous êtes fait l'interprète de cette nature qui, dans ses changements infinis, a toujours été pour vous une amie fidèle. C'est que vous avez été toujours pour elle un amant, dont l'œuvre, faite de conviction et de savoir, est tout entière empreinte d'une émotion sincère, d'un parfum de nature pénétrant. Placé en face d'elle, vous cherchez à en dégager le sens intime, sans effort, avec cette simplicité de vue, cette richesse de moyens qui caractérisent les véritables peintres. Vos toiles séduisent par l'attrait d'une poésie agreste, par le respect de la couleur locale. La nature a bien réellement posé devant vous, et nous comprenons, dès lors, la fraîcheur de vos paysages et les saines émotions qu'ils font naître, le sentiment de vérité se dégageant de vos quais grouillants et si variés.

La vision qui vous éclaire est encore agrandie par les manifestations d'un cœur d'artiste. Comme l'a fort bien dit un maître de l'école moderne : « La nature n'est que le prétexte, l'art est le but... Le sujet disparaît, l'individu seul, le créateur subsiste. La nature n'est rien, l'homme est tout, l'homme, l'être intelligent. Cet arbre ne vous dit rien. Regardez-le sur la toile d'un maître, il vit !... »

Pour affirmer sa personnalité au contact de cette nature, qui est la grande école ouverte à tous les initiés, il faut y être préparé par des études classiques. Je ne puis mieux faire que de rappeler ici les paroles par lesquelles un critique, dont on connaît la haute compétence en matière d'art, M. Servian, recommandait votre candidature à l'Académie, au nom de la « classe des beaux-arts : « Il est difficile de trouver « un artiste, qui connaisse, mieux que M. Etienne « Martin, la perspective aérienne par laquelle la toile « se creuse à l'infini, qui soit plus familiarisé avec « les lois de la composition, qui possède, en un mot, « à un degré aussi éminent la science de son art. »

Les sujets que vous avez abordés sont innombrables, et l'on ne peut vous reprocher d'avoir un parti pris dans votre technique, soit pour le genre ou le procédé, soit même pour la coloration. Mais cette richesse rend difficile la mission de celui qui veut envisager l'ensemble de votre œuvre et en parler en détail. Je dois limiter mon admiration et choisir au hasard quelques toiles de votre galerie artistique.

L'un des premiers tableaux, qui devaient conquérir les suffrages de vos pairs, est « La Moisson » (1). Il nous met en présence du calme solennel de la campagne. Sa composition en est simple : quelques gerbes liées s'érigeant dans l'air lourd, un champ d'épis que la faucille n'a pas encore touchés, une ligne d'un vert sombre fermant l'horizon, quelques nuages tournoyant dans un ciel engourdi de torpeur. L'œuvre tout entière est là dans son exécution savante.

Un sentiment tout différend a inspiré le « Relais de la diligence ». C'est le mouvement de la rue qui remplace la douceur tranquille de la campagne. « Il « y a toujours des diligences, il y a toujours de tout « à Marseille » disait un critique qui s'était arrêté, au Salon de 1890, devant la toile d'Etienne Martin.

(1) Ce tableau est au musée de Marseille.

Mais il corrigeait aussitôt sa boutade, en disant que cette œuvre était « la perle de la santé picturale. » Il louait l'aisance du peintre pour qui l'exercice de sa force est autant un plaisir qu'un besoin, son observation impeccable, sa sûreté merveilleuse d'interprétation. Il notait la disposition des objets et des personnes, la justesse et la finesse des tons, et surtout l'absence d'effort apparent dans l'exécution, la sobriété de la palette et des moyens employés pour obtenir des effets si réels et si complets. Il n'y a, disait-il, que le Luxembourg pour récompenser une œuvre de si parfait aloi, dans son ordre ; mais l'Etat, qui en fit l'acquisition, voulut honorer à la fois le peintre et la mémoire de son père, en l'offrant au musée de Digne.

Que de pages il faudrait encore pour dire toute la vie et la tendresse contenues dans des nombreux paysages bas-alpins, dans ces mystérieux sentiers, dans tel coin, gorge ou ruisseau, fraîchement idyllique.

Il faudrait admirer la « Fontaine monumentale de Digne », le « Profil mordoré de sa vieille cathédrale », la « Place Gassendi », sous les aspects variés, que lui donnent et les moments du jour et les époques de l'année, la « Vallée pittoresque de la Bléone », le « Cabaret de Gaubert », émotionnant dans son exquise bonhomie, le « Courrier », qui passe sur la route blanche coupant la campagne à l'infini et absorbant dans sa poussière toute la gloire du soleil. On est séduit par vos « Sites ensoleillés d'Algérie et de Provence », par vos « Vues de Marseille », dont l'une d'elles, prise du Pharo, fut offerte au président Félix Faure par les tanneurs marseillais.

A l'heure actuelle, délaissant le paysage, vous abordez des sujets d'une conception toute différente, peignant des intérieurs d'église dans une note toujours lumineuse et vibrante. L' « Intérieur de la cha-

pelle de Marcoux » (1), aux environs de Digne, a permis de constater les ressources de votre talent. Les détails de ce tableau sont poussés jusqu'à l'extrême limite de la conscience et du fini. Dans cette œuvre magistrale, l'élève de Vollon s'y montre facilement l'égal de son maître. Quel magnifique triptyque vous pourriez nous présenter, lorsque vous joindrez à cette œuvre les deux superbes toiles que vous gardez encore dans le recueillement de l'atelier: « Une entrée de procession dans la cathédrale de Digne » et « Une arrivée de procession devant le perron de la même église ».

J'ajouterai même, au risque d'être indiscret, qu'une nouvelle manifestation de votre art permettra bientôt de vous juger sous un jour nouveau comme peintre de figures, et viendra montrer l'universalité de vos connaissances picturales.

La « Société des amis des arts de Marseille » a toujours fait le meilleur accueil à vos tableaux et, en 1899, son exposition ne comprenait même, à côté de vos œuvres, que celles de votre père et celles de notre confrère Alphonse Moutte, l'éminent directenr de notre école des Beaux-Arts, qui sait peindre, avec une intensité de vie saisissante, la population maritime de nos plages.

Depuis 1876, vos toiles ont également figuré avec honneur aux Salons et aux Expositions universelles. Vous obteniez une mention honorable en 1885, et la deuxième médaille, qui vous était décernée en 1889, vous mettait désormais hors concours.

Les Musées de France ont hérité de la plupart des toiles provençales que vous aviez offertes au public parisien. Et partout on a pu voir que vous étiez bien un peintre inspiré par la Provence et par Marseille.

(1) *Lendemain de fête* ; ce tableau a figuré, sous ce titre, à l'Exposition des Artistes Marseillais, dans le palais des architectes, 81, avenue du Prado (mai-juin 1905).

Vous tenez au sol natal par des liens étroits ; vous y retrouvez l'âme des aïeux et, en reposant vos regards sur ces paysages, sur ces coins de terre qu'ils ont connus, sur ces horizons qu'ils ont aimés, il vous semble être en communion avec eux. Leur voix est dans le frémissement des pins, dans le bruissement des blés, dans le murmure des choses ; elle vous remercie d'avoir été fidèle à la petite patrie, de lui avoir donné un lustre nouveau.

Mais il est dit que la nature provençale exerce son influence sur les manifestations artistiques les plus diverses, et vous nous en donnez une preuve convaincante. Une autre passion d'art, celle de la musique, a failli vous ravir à la peinture. Vous avez connu la double séduction qui s'échappe du clavier enchanteur de l'une et de la palette merveilleuse de l'autre. Vous avez su mettre l'accord entre vos deux tendances. Le fils de Paul Martin et l'élève de Vollon ne pouvaient renier de nobles souvenirs, mais le disciple de Thurner devait rester fidèle aux traditions musicales qu'il avait reçues. Lorsqu'on a été formé par un tel maître, qu'on a vu de près la sûreté et aussi la grâce et la délicatesse de son mécanisme, l'élévation et le style coloré de ses compositions, on a subi l'influence d'un charme dont on ne peut se défaire.

Vous avez voulu, dans votre discours, vous élever au-dessus des préjugés et des prétentions d'une mode éphémère et contempler les vastes horizons, que la diversité des talents fait découvrir à nos regards. Or, il me semblait entendre Thurner nous redire ces magnifiques paroles, qu'il prononçait, en 1896, dans une séance semblable à celle d'aujourd'hui : « Il y a une différence entre la forme qui « n'est que la forme, et l'idée qui est l'inspiration. « L'une subit les bizarres évolutions de la mode, « l'autre ne subit aucune mode, parce qu'elle est et « qu'elle restera toujours la merveilleuse étincelle

« d'en haut. » Et Saint-Saëns disait, dans un discours à l'Académie des Beaux-Arts, le 19 octobre 1901 : « Ne cherchez pas à être modernes, ce qui est « le plus sûr moyen de vieillir vite. »

Le maître a su vous donner la fermeté, la finesse et le brillant de l'exécution musicale, et vous avez su vous rencontrer avec lui pour admirer le beau, partout où il se présente, pour rejeter les verdicts orgueilleux qui veulent renier les gloires les plus pures de notre passé artistique et renverser de leur piédestal les plus grands génies.

La fidélité a donc fait de vous un pianiste de talent et un compositeur de savoir et de haute inspiration. On a loué l'érudition de vos œuvres musicales et, entre autres, la transcription pour piano de « Un bal », de Berlioz, et celle de la « finale du concerto en mi mineur de Mendelssohn. »

Votre exemple diminue la portée de ce mot de Michel-Ange : « La peinture est une maîtresse jalouse qui veut un homme tout entier. » Il contredit même cette affirmation d'une phrase de votre discours : « On ne peut suivre qu'une seule voie. » Vous nous l'avez dit, en faisant un éloge attendri et convaincu du talent de Joseph Vernet, qui fut membre d'honneur de notre Académie, et dont vous avez cité cette parole : « L'harmonie des sons nous « amène l'harmonie des tons. »

Il les avait entendus, en effet, au premier âge de sa carrière d'artiste, dans les déchaînements de la tempête, sur le vaisseau qui l'emmenait en Italie, et les frémissements de la nature devaient inspirer à jamais le genre de son talent pictural. Debout à l'avant du navire, il ne pouvait rassasier ses yeux du spectacle de la mer. Calme, elle le ravit, agitée d'un souffle de brise, par ses mutineries naissantes. Mais bientôt, la houle se creuse, et l'œil du passager voit les abîmes s'ouvrir devant lui. La mer irritée se lève, les lames bondissantes passent par dessus le pont, le

vent mugit, les cordages sifflent. Le jeune peintre se fait attacher au mât du navire, il veut voir et dominer les éléments qui l'assiègent. L'artiste se révèle à lui-même et, de ce baptême des vagues furieuses, il sort peintre de marine. C'était en 1734, Joseph Vernet avait 20 ans.

Plus tard, à Tivoli, à Sorrente, à Naples, il étudie ces soleils couchants et ces clairs de lune qu'il reproduit sur sa toile. Rentré dans son atelier, il s'assied au clavecin, répétant le *Stabat* de son ami Pergolèse, qui l'avait composé dans son atelier et sur ce clavecin. Mais l'impression première aura développé pour toujours le côté pathétique, l'émotion qui est la véritable supériorité de Vernet. « C'est lui, dit l'un de ses biographes, « qui a su rendre un naufrage, « quand les Hollandais, ses prédécesseurs, n'avaient « peint que des coups de mer. C'est lui qui, le pre« mier, a compris qu'en présence des désordres de la « nature, la principale tempête n'est pas celle qui « soulève les flots, mais celle qui bouleverse les « profondeurs de l'âme. » Son mérite, en effet, c'est d'avoir introduit le drame humain au milieu des terribles aspects de la nature. C'est par ce côté qu'il est vraiment original et qu'il passionne et ravit Diderot, le grand critique de son temps.

Quelques années après Vernet, Ingres, dont l'œuvre de suprême élégance est un hymne à la matière divinisée, à la beauté rythmique, avait connu la puissance des sons, l'influence charmeuse de l'art musical.

« Si je pouvais, disait-il à ses élèves, vous rendre « tous musiciens, vous y gagneriez tous comme « peintres. » On sait, d'ailleurs, qu'il a mis longtemps son talent de violoniste au-dessus de son mérite pictural et que, même parvenu à la célébrité, il prétendait réformer le jugement commun sur ce qu'il appelait une injustice. C'est qu'il était convaincu du rapport intime de tous les beaux-arts, du

même charme poétique qui les rassemble; c'est qu'il répétait souvent, avant de l'avoir peint dans sa célèbre apothéose : « Les hommes qui cultivent les « lettres et les arts sont tous enfants d'Homère. »

Je pourrais citer, à une époque plus rapprochée de nous, bien des noms de peintres célèbres que la musique avait également séduits.

Je suis heureux que le mot de Michel-Ange ne vous en ait pas détourné. Je m'en félicite d'autant plus que vous étiez par là même tout désigné pour faire l'éloge de notre éminent confrère, Alexis Rostand, dont vous venez occuper le fauteuil dans notre Compagnie.

Vous aviez la bonne fortune de n'avoir pas à faire un éloge funèbre, et si vous pouviez craindre de louer quelqu'un qui pût vous entendre ou vous lire, nous avions la certitude que vous trouveriez toujours la note juste ; notre confiance n'a pas été déçue. C'est bien avec tout votre cœur que, d'instinct, vous nous avez parlé d'Alexis Rostand, nous le montrant, dans toutes les manifestations de son talent musical, doué d'une distinction native, qu'une forte et saine éducation classique avait développée. Il n'avait qu'à suivre, comme vous, les traditions paternelles, pour s'élever dans la région sereine de l'art, et l'on a pu dire, sous la coupole, un jour, dans une circonstance mémorable (1), que « deux « générations de musiciens avaient fait la maison « sonore et harmonieuse. »

Il était sur les bancs du collège, lorsqu'il fit sa première ébauche musicale, prélude des œuvres futures. Vous nous avez parlé de sa tendre Ruth, l'héroïne de cette idylle charmante, qui se déroule au milieu des scènes les plus attachantes de la vie rurale. La mélodie, toujours expressive, est joyeuse

(1) Réception d'Edmond Rostand à l'Académie française, le 4 juin 1903 (Réponse de M. le vicomte de Voguë).

ou triste, sévère ou pathétique, suivant les sentiments qu'elle exprime. La douceur, qui convient aux différentes phases du drame biblique, n'exclut ni la puissance, ni l'éclat.

Le poète, qui avait mis son talent au service de la pensée musicale, était le frère d'Alexis Rostand, et la salle Valette consacra brillamment le triomphe de cette union fraternelle, de cette double gloire qui complétait, en la perpétuant, l'illustration du foyer.

Le poète, vous le retrouverez au milieu de nous. Eugène Rostand n'écrit peut-être plus de vers, mais il lui est resté, de ses communications intimes avec l'idéal, de délicates inspirations qui en ont fait l'apôtre de la mutualité, le serviteur dévoué des œuvres populaires. Il consacre sa vie au développement du crédit agricole, à l'amélioration des logements ouvriers, à l'étude du mouvement social. Et si sa lyre poétique est muette désormais, c'est pour mieux entendre les échos de celle qui chante, avec les ivresses du génie, dans l'âme d'Edmond Rostand.

Le talent musical du confrère auquel vous succédez s'était affirmé dans tous les genres. Il serait inutile de redire après vous toutes les qualités qui constituaient le caractère de ce talent original et si varié, la compétence et l'impartialité de sa critique.

Je regrette que d'autres obligations l'aient détourné de son art, que la direction d'une grande administration financière l'ait éloigné de la Provence.

Ce départ a privé notre Académie d'un homme, dont elle avait apprécié l'activité et le sens droit, l'aménité toujours bienveillante et cordiale.

Votre présence adoucira l'amertume de nos regrets, car nous retrouverons en vous bien des traits du talent et du caractère de l'absent. Nous avons vu, par votre discours, quels nobles sentiments de reconnaissance vous conservez à ceux qui vous ont guidé et inspiré. Je sais, à mon tour, quelles amitiés fidèles vous avez su faire naître. Elles sont venues

s'ajouter à celles qui vous enveloppent de leurs douces joies au foyer familial ; elles ont franchi le seuil de l'atelier discret, dont vous aimez, loin du monde, la solitude enchanteresse. Je ne puis en être surpris. N'y a-t-il pas, dans cette vie un peu cloîtrée du peintre, dans cette recherche constante d'une beauté supérieure, quelque vertu cachée qui élève la personne morale, qui conserve, mieux qu'au sein des foules, la douceur et la gravité de l'esprit, la droiture et la fierté du cœur, nous permettant de contempler ainsi quelques-uns des types les plus attachants de la nature humaine ?

L'Académie, Monsieur, est une famille qui se fait une joie et un honneur de vous accueillir. Nous sommes tout prêts à former, avec vous, les plus noirs complots contre les « transbordeurs », contre tout ce qui pourra nuire à la beauté de notre ville, contre la violation des saintes lois de l'esthétique.

Mais il ne faut pas en rendre responsable la science elle-même qui a bien sa poésie, qu'elle sorte des entrailles de la terre sous les coups de la baguette enchantée de la géologie, ou descende de la voûte étoilée dans ce concert universel, que Képler a si bien nommé « l'harmonie du monde. »

Séance du 14 Mai 1905

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. PERDRIX

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES

Messieurs,

L'indulgente sympathie que vous m'avez manifestée par l'expression de vos suffrages me fait un devoir de vous présenter mes sentiments de profonde gratitude. Vous m'avez appelé à succéder, dans votre Compagnie, à l'un de mes collègues les plus estimés de la Faculté des Sciences ; je vous en remercie, et si ma parole est impuissante à vous témoigner suffisamment ma reconnaissance, n'en accusez que le trouble qui m'est inspiré par une juste modestie, en face d'une réunion où se donnent rendez-vous les sommités des Sciences, des Lettres et des Arts de notre belle région de Provence.

Lorsque, au mois de janvier 1892, je fus nommé maître de conférences de chimie à la Facuté des Sciences de Marseille, M. Pérot, chargé des mêmes fonctions pour la physique, m'accueillit avec la plus grande cordialité : l'identité des situations, la conformité des âges et des goûts, en même temps qu'une vraie sympathie mutuelle, nous rapprochaient l'un de l'autre. Aussi, Messieurs, est-ce avec une double

satisfaction que je me conforme aux usages traditionnels de votre Académie, en vous parlant de mon prédécesseur, qui ne vous a quittés que pour occuper à Paris un poste de choix.

Pendant son séjour à l'Ecole Polytechnique, M. Pérot s'était senti particulièrement attiré vers les sciences physiques; l'influence de son professeur, M. Potier, lui suggéra le goût des recherches personnelles; après sa sortie de l'Ecole, il entra dans le laboratoire de M. Blondlot, à la Faculté de Nancy, et s'y livra tout entier à la science expérimentale. Sa thèse de doctorat, soutenue en 1887 devant la Faculté de Paris, fut très remarquée et lui ouvrit immédiatement les portes de l'enseignement supérieur. Elle avait pour objet la mesure des volumes spécifiques des vapeurs saturées, et pour conclusion un mode de détermination de l'équivalent mécanique de la chaleur. Dès son arrivée à Marseille, le jeune maître de conférences se spécialisait dans des recherches d'optique et d'électricité: il étudiait les oscillations électriques et leur loi de décroissance ; en même temps, il s'occupait des phénomènes d'interférences lumineuses, de leur utilisation pour la mesure précise des petites épaisseurs, de la construction de lames étalons en verre argenté dans le même but, de leur usage en vue des études spectroscopiques, etc... Comme application, il imaginait, avec notre collègue M. Fabry, un électromètre absolu, un voltmètre électrostatique, remarquables au double point de vue de l'intérêt scientifique et de la précision. Pendant son séjour parmi nous, il était fréquemment consulté par les électriciens de la ville ; il exécutait, en particulier, pour la Compagnie des Tramways, divers essais, qui lui permirent d'annuler l'action de résonnance des harmoniques des câbles sur les fils téléphoniques.

Dans toutes ces expériences, M. Pérot faisait preuve d'une habileté de premier ordre. Il faut

l'avoir vu travailler dans le laboratoire pour savoir jusqu'à quel point il poussait l'ingéniosité, l'enthousiasme pour la science. Ces qualités, notre collègue les manifestait de toutes les façons : il organisait bientôt un cours d'électricité appliquée répondant à un réel besoin, et dont le succès fut tel qu'il détermina la création d'une chaire nouvelle dans notre Faculté. Physicien habile, expérimentateur avisé, professeur distingué, M. Pérot est, en outre, un homme d'action, de décision, un remarquable organisateur. Il transforma le laboratoire de la Faculté : au moment de la création de la chaire de physique industrielle, rien n'existait en vue de l'enseignement nouveau, qui devait avoir un caractère surtout expérimental; notre collègue installa des moteurs à gaz, des dynamos, des accumulateurs, et créa de toutes pièces un enseignement pratique d'électricité appliquée. Aussi, lorsque M. Millerand, alors Ministre du Commerce, voulut établir, au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris, un laboratoire d'essais industriels, M. Pérot en fut-il nommé directeur, sur la proposition de M. Mascart. Là, tout était à faire : il n'existait aucune tradition, aucun matériel, aucun bâtiment. Votre confrère, après un moment d'hésitation bien naturelle, accepta de fonder cette institution, destinée à rendre au monde de l'industrie et du commerce les services les plus signalés. Je n'insisterai pas sur les difficultés de toutes sortes qu'il eut à surmonter, sur l'énergie qu'il lui fallut déployer. Vous le comprenez facilement, Messieurs. Je dirai simplement qu'il fut à la hauteur de sa tâche : c'est le plus bel éloge que je puisse lui adresser. M. Pérot n'a pas oublié ceux qui dirigèrent ses premiers pas dans la science expérimentale ; il a toujours conservé et garde encore un grand souvenir de MM. Potier et Blondlot : ceux-ci occupent une place d'élite dans son esprit et dans son cœur. C'est la gloire, c'est l'honneur de tels maîtres de produire de semblables élèves !

Par une association d'idées toute naturelle, au moment où, pour la première fois, je viens prendre, au milieu de vous, la place de M. Pérot, mon esprit se reporte également vers le passé; et je me sens pénétré d'une poignante tristesse, en songeant que, moins heureux que mon prédécesseur, ceux qui furent mes maîtres ne sont plus. Il y a dix ans que la mort impitoyable nous a ravi M. Pasteur; et M. Duclaux fut subitement enlevé, le 3 mai de l'année dernière, à l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

Au mois de novembre 1884, je sortais à peine de l'École normale et j'occupais, depuis quelques semaines, les fonctions de professeur de physique au Lycée de Saint-Étienne, quand je reçus une lettre de M. Pasteur, m'offrant, dans son laboratoire de la rue d'Ulm, la place laissée vacante par la mort de Thuillier. Heureux d'être choisi par un tel homme de science, j'acceptai d'enthousiasme la proposition qui m'était faite et le 1er janvier 1885, je rentrai, comme préparateur, dans cette École normale que je venais de quitter.

A cette époque, les vaccins contre le charbon et le rouget venaient d'entrer définitivement dans la pratique, et les études sur la rage étaient commencées. C'est toujours avec émotion que j'évoque mes premiers temps de séjour dans le laboratoire. Je fus d'abord extrêmement surpris de voir M. Pasteur se mêler d'une façon si active, si personnelle, aux travaux de ses préparateurs. Je me l'étais imaginé dirigeant de haut, à la façon d'un chef d'usine; je fus frappé, au contraire, de la conscience, du soin méticuleux, avec lesquels il suivait les expériences en cours. Chaque jour, un peu après 8 heures, son carnet à la main, il allait visiter les cultures à l'étuve, passait en revue les animaux inoculés, les examinant longuement, notant tous les symptômes qui présentaient quelque intérêt. Je l'accompagnais dans sa tournée quotidienne, d'abord presque en

curieux, avec un rôle plus actif ensuite; et j'assistai ainsi à la genèse des vaccinations antirabiques. De retour dans son cabinet, il consignait tous les faits relevés dans la tournée du jour; jamais il ne laissait à qui que ce fût le soin d'inscrire les résultats qu'il avait constatés ou qui lui étaient transmis par ses aides. Quand il était seul, il feuilletait, revoyait ses notes; pendant les vacances mêmes, il rassemblait ses observations. J'en fus personnellement témoin pendant la période que je passai chez lui, à Arbois, au retour de mon voyage en Russie. Toutes ses matinées de vacances étaient employées à une révision des expériences antérieures; il faisait des comparaisons, des rapprochements, imaginait des plans de recherches, qu'il inscrivait en marge de ses cahiers. Près de lui, son gendre, M. Vallery-Radot, qui l'aimait comme un père, recueillait des documents sur Mme de Sévigné; tandis qu'à une autre table, je collationnais, pour les lui exposer, les expériences que j'avais faites sur son ordre, en Russie.

M. Pasteur avait une grande force intellectuelle; il pouvait concentrer sa pensée sur un sujet, sans jamais se fatiguer. Quand il étudiait une question, on peut dire qu'il y pensait toujours, sans se laisser distraire, ni par les conversations extérieures, ni par les choses de la vie courante. Son esprit s'attachait d'une façon opiniâtre aux difficultés, examinait les expériences sous toutes leurs faces, supputait toutes les hypothèses, jusqu'au jour où, à force de réflexion, l'obscurité des faits se dissipant peu à peu, la vérité lui apparaissait soudain, comme à un voyant, à un prophète inspiré. Alors son visage s'illuminait; il laissait déborder sa joie, expliquant ses idées, avec une telle largeur de vue, une telle conviction et une telle foi, que l'on entreprenait les expériences décisives avec la plus grande sécurité.

Sa famille tout entière subissait le contrecoup de ses préoccupations; tous les siens s'associaient à ses

enthousiasmes. On peut dire de Mme Pasteur qu'elle fut la meilleure collaboratrice de son mari ; elle comprit, dès les premiers jours de son mariage, ce qu'était l'homme qu'elle venait d'épouser ; et, afin de lui laisser toute liberté d'esprit pour ses recherches, elle s'attacha à écarter de lui les difficultés de la vie. Femme d'une bonté et d'une intelligence supérieures, elle aima son mari jusqu'à comprendre ses travaux ; elle s'intéressa aussi bien à la dissymétrie moléculaire qu'aux fermentations, aux vers à soie qu'aux virus atténués. Elle aimait à provoquer les confidences de M. Pasteur : elle s'était aperçue que les idées deviennent plus claires quand on les expose, et que rien n'incite plus à imaginer des expériences nouvelles que de raconter celles qui sont en cours.

Quand M. Pasteur devait faire une communication, ce qui était toujours un gros évènement scientifique, il commençait par revoir en détail ses cahiers, rassemblait quelques notes et dictait ses résultats quelquefois à l'un de ses élèves, le plus souvent à Mme Pasteur, qui lui servait de secrétaire. Il conservait ensuite le manuscrit pendant quelques semaines, le relisant, le retouchant sans cesse ; Mme Pasteur le recopiait de sa large et belle écriture ; puis, le Maitre corrigeait encore, élargissait le sujet, en augmentait la portée, développait des vues nouvelles, qui étonnaient tout son entourage ; et quand la note était définitivement au point, tout y paraissait transformé, agrandi : « *Pasteur est tout entier dans ses écrits*, disait, il y a quelques années, M. le docteur Roux ; *son imagination s'y révèle par l'audace et la profondeur des généralisations : la rigueur de son esprit, par la justesse de ses vues ; son enthousiasme, par l'émotion du langage !* »

Et cette intuition de la vérité, cette pénétration des faits, cette vue à longue portée, qu'appréciaient tant ceux qui avaient le bonheur de vivre dans son intimité, ne se rapportaient pas seulement aux

sujets qui l'occupaient personnellement. Il s'intéressait aux travaux des savants étrangers à son laboratoire, se faisait exposer leur but et leurs résultats, les encourageait dans leurs espoirs ; bien souvent, une remarque de lui ouvrait des vues nouvelles, indiquait une direction à laquelle les auteurs eux-mêmes n'avaient pas songé. Ses œuvres, ses publications, élargissent l'esprit, fournissent à ceux qui les lisent attentivement toujours des directions d'études, souvent des indications pratiques ; et, à ce sujet, permettez-moi de vous citer un fait d'autant plus curieux qu'il est plus caractéristique et cependant moins connu.

Je me trouvais un jour à la bibliothèque, cherchant des documents avec M. Pasteur, quand M. Arnaud, alors candidat à la chaire de Chimie du Muséum, vint lui demander de vouloir bien lui accorder sa voix. Au cours de la conversation, M. Arnaud nous raconta que des industriels de Java, de Sumatra, de Bornéo, avaient imaginé de cultiver les quinquinas en entourant de feuilles sèches les parties lignifiées, afin de les préserver de l'action de la lumière, et d'opérer également dans l'obscurité la dessiccation des écorces enlevées de l'arbre. De ce fait, le rendement en quinine avait plus que décuplé. « Vous voyez, ajoutait M. Arnaud, « que l'on a tenu compte de votre observation. — « C'est très ingénieux, répondit M. Pasteur; mais je « n'ai jamais parlé de cela. — Vous l'avez oublié, « répliqua son interlocuteur; et je vais vous en convaincre, en vous mettant sous les yeux la communication que vous avez faite à l'Académie des « Sciences, et dans laquelle vous émettez l'idée « dont il s'agit.» Et prenant un volume des Comptes Rendus de 1853, il fit relire à M. Pasteur la phrase oubliée par lui, et dont les cultivateurs de Java et de Sumatra avaient si bien profité. Par suite de ce fait, le prix de la quinine a considérablement baissé ; et

l'exploitation des quinquinas d'Amérique, autrefois si prospère, a subi une grave atteinte.

Cette anecdote, Messieurs, vous dépeint d'une façon bien nette la portée d'esprit que montrait en toutes choses mon cher et vénéré Maître : un bon chimiste, après avoir constaté l'action néfaste d'une vive lumière sur les sels de quinine, aurait, comme il l'a fait d'ailleurs, recommandé aux fabricants de préparer et de conserver cette précieuse substance dans l'obscurité ou à la lumière diffuse ; l'intuition de l'homme de génie est allée beaucoup plus loin : elle lui a fait saisir la synthèse de l'alcaloïde jusque dans le végétal même.

A propos d'un sujet qui intéresse plus particulièrement le Languedoc et la Provence, la maladie des vers à soie, M. Pasteur a également fait preuve d'une remarquable perspicacité. L'élevage des cocons était connu depuis longtemps dans le Midi de la France ; il restait, d'ailleurs, une industrie familiale : c'étaient surtout les femmes, les mères des ouvriers agricoles, qui élevaient quelques onces de graines pour les transformer en cocons. Les grandes magnaneries ont été et sont encore en nombre très restreint. Il y a un demi-siècle, quand la récolte, toujours certaine, ne demandait qu'un peu de fatigue et de soins, *le temps des magnans* était une période de joie et d'allégresse ; et les populations reconnaissantes désignaient le mûrier sous le nom d'*arbre d'or* ; la culture des vers à soie est tellement attrayante qu'une légende d'Extrême-Orient place son berceau dans un palais du Céleste Empire.

Vers l'année 1865, la production de la soie subit une crise épouvantable ; l'*arbre d'or* était délaissé. Les visages, autrefois radieux, devenaient mornes et tristes ; dans les petits ménages où jadis régnait l'abondance, la gêne et le malaise étaient entrés. Un mal terrible s'était abattu sur les vers ; depuis douze ans, on s'efforçait en vain de le conjurer, en

faisant venir les graines des pays non infectés, d'Italie, de Hongrie, du Japon ensuite. Rien n'arrêtait les progrès de la maladie, et le Ministre de l'Agriculture, M. Béhic, était obligé de reconnaître, devant le Corps législatif, que la perte subie par la France de ce fait atteignait déjà deux milliards. Le grand chimiste Dumas pria M. Pasteur d'étudier la maladie ; celui-ci, plein de respect et d'affection pour son ancien Maître, lui répondit d'abord qu'il ignorait complètement le sujet et n'avait jamais vu un ver à soie : « *Qu'importe,* répliqua M. Dumas, « *vous n'en serez que mieux préparé ; car vous n'aurez* « *d'idées que celles qui vous viendront de vos propres* « *observations !* »

M. Pasteur n'était pas de ceux qu'intimident les difficultés; il s'agissait d'un immense service à rendre à son pays. Il se trouvait, en outre, à l'un des tournants de sa vie: tout le monde alors avait l'intuition, et lui mieux que tout autre, qu'il devait certainement exister une connexité, un lien nécessaire entre les ferments et les virus contagieux; cependant, n'étant ni physiologiste, ni médecin, il n'osait faire les premiers pas dans cette voie. L'insistance de Dumas le plaçait brusquement en face d'une épreuve qu'il redoutait et qu'il souhaitait à la fois; s'il pouvait, par défiance de soi, hésiter tout d'abord, il était sollicité, d'autre part, par l'attrait de l'inconnu et poussé par une voix intérieure. Il accepta.

Six années de sa vie furent entièrement consacrées à ces études; quatre préparateurs (Duclaux, Gernez, Raulin, Maillot) l'aidèrent dans ces recherches. La sériciculture fut sauvée, mais au prix de quelles difficultés! On peut s'en rendre compte par la lecture approfondie des deux volumes publiés sous le titre : *Études sur la maladie des vers à soie.* Aucun traité scientifique ne me paraît comparable aux points de vue de la rigueur et de la loyauté de l'expé-

rimentation, de la portée et de la largeur des idées, du charme et de l'intérêt de l'exposition.

Divers savants avaient déjà constaté que beaucoup de vers malades renfermaient de petites cellules ovales, que l'on désignait sous le nom de *corpuscules*, et dont la présence permettait de reconnaitre à coup sûr l'une des formes les plus graves de la maladie, *la pébrine*. M. Pasteur alla beaucoup plus loin : il fit voir que ces corpuscules étaient des cellules vivantes, se développant en parasites dans l'intestin et les tissus de l'animal ; il démontra, de plus, que la pébrine est transmissible du malade au ver sain ; qu'elle est, en outre, héréditaire, les œufs issus des femelles atteintes renfermant eux-mêmes des corpuscules et transmettant la maladie aux nouvelles générations.

Pour la première fois, les mots *contagion* et *hérédité*, qui jusqu'alors ne correspondaient qu'à des notions très vagues, acquéraient une signification précise et concrète ; puisqu'ils représentaient l'introduction d'une cellule parasite, soit dans un ver sain par ses voisins malades, soit dans un œuf par le fait d'une mère infectée. Est-il besoin d'insister, Messieurs, sur la grandeur d'une telle expérience ? C'est l'origine de nos idées actuelles sur les maladies contagieuses ; c'est le fondement de l'hygiène moderne.

Les choses en étaient à ce point, en 1867, après deux ans d'études ; et M. Pasteur ne songeait plus qu'à propager le procédé de *grainage* auquel l'avaient conduit ses premières expériences, lorsque soudain, il fut arrêté par une grosse difficulté ; il eut même un moment de profond découragement, et, les larmes aux yeux, dit à ses préparateurs : « *Tout est* « *à recommencer : il y a deux maladies !* » Le public, qui ne voit que les choses faites, ne se doute pas de ces heures pénibles que traversent les chercheurs ; il ignore de quelles amertumes le savant, l'artiste ou

l'homme de lettres ont souvent payé d'avance la joie de leur succès!

Mais, chez M. Pasteur, les découragements n'étaient pas de longue durée; il se remit au travail, et constata que cette seconde maladie, *la flacherie*, est essentiellement distincte de la première : elle n'est pas causée par un germe spécifique, mais par des organismes d'une banalité courante, qui se développent parfois à l'état épidémique, chez les vers maladifs, souffreteux, et surtout chez ceux dont les ascendants n'ont vécu que d'une façon languissante. A ce propos, un très intéressant rapprochement s'impose entre la flacherie des vers à soie et la tuberculose humaine. Pour cette dernière, en effet, nous retrouvons la contagion par un microbe malheureusement banal, surtout dans les villes ; susceptible de se développer chez les sujets débilités et principalement chez ceux dont les parents ont souffert de la même maladie ; mais, heureusement, comme pour la flacherie, du reste, certaines prédispositions morbides héréditaires disparaissent par une bonne hygiène, un choix attentif et convenablement appliqué des conditions de vie.

Vous me pardonnerez, Messieurs, d'avoir insisté sur ces travaux, étant donnée la grandeur des conclusions. L'industrie séricicole fut sauvée dans le monde entier ; les graineurs firent fortune. Quant à M. Pasteur, à qui l'idée ne vint pas de tirer de ses études un bénéfice quelconque, il avait dépassé la limite des efforts humains : il fut atteint d'une violente attaque d'hémiplégie, qui faillit l'emporter. Il n'avait alors que 45 ans, et fut sauvé par sa forte constitution et les soins dont il fut entouré ; et, s'il resta physiquement atteint, toutes ses grandes qualités (ardeur au travail, perspicacité, génie inventif) demeurèrent intactes, heureusement pour la science.

Après les terribles désastres de 1870-1871, M. Pasteur se remit au travail et s'occupa d'abord de l'in-

dustrie de la bière, à laquelle il imprima une direction scientifique. Le livre qu'il a publié à ce propos (*Études sur la bière*) est un de ceux qui sont le plus utilement consultés par les chimistes et les biologistes.

Mais, les résultats de ses travaux sur les vers à soie avaient ouvert à la médecine des voies d'investigation nouvelles; le Maître, entraîné par le mouvement qu'il avait provoqué, dut se lancer dans l'étude expérimentale des maladies virulentes. Comme il l'avait fait pour les fermentations, il démontra que toute maladie contagieuse est caractérisée, non seulement par ses effets sur l'organisme infecté, mais encore par la présence d'un parasite spécifique, par la façon dont celui-ci se développe dans les milieux de culture, par les modifications chimiques auxquelles il donne naissance en dehors des animaux, etc. Ce parasite, et c'est là un fait extrêmement important, ne reste pas constant en force, en activité : sa *virulence*, comme on dit, s'accroît dans certains cas, par exemple, par passages successifs dans l'organismes des animaux infectés; elle diminue, au contraire, par des cultures effectuées dans des conditions convenablement choisies. De plus, l'inoculation d'un virus atténué permet de vacciner l'animal ou l'homme contre une maladie virulente; et le sérum sanguin des animaux ainsi immunisés peut acquérir des propriétés préservatrices ou curatrices.

Je n'insiste pas sur toutes ces découvertes capitales, qui sont maintenant d'une application pratique courante ; mais, avant de terminer, permettez-moi, Messieurs, de vous indiquer rapidement l'idée philosophique qui domine les travaux de M. Pasteur et sur laquelle il revenait volontiers dans les conversations intimes. Il lui arrivait fréquemment, en rentrant de l'Institut, de passer par le laboratoire; et c'était généralement le moment où il devait communicatif. Après nous avoir indiqué les faits saillants de

la séance, il laissait sa pensée se reporter avec complaisance vers le passé; et l'on sentait que ses premières recherches avaient conservé le meilleur de son âme; qu'il leur avait dû ses joies les plus douces et les plus intimes. Il revenait toujours avec plaisir sur la dissymétrie moléculaire; de ses premiers travaux sur les acides tartriques en particulier, sur les racémiques en général, il concluait à une démarcation complète entre la chimie des minéraux et celle des êtres vivants; en un mot, il en arrivait à considérer la vie comme une force spéciale, différente des forces physiques et chimiques ordinaires, caractérisée par sa dissymétrie. Cette idée, qu'il a toujours conservée, et qui d'ailleurs n'a jamais été infirmée jusqu'ici, il l'exprimait nettement dans sa belle conférence du 22 décembre 1883, à la Société Chimique, sous la forme suivante : « *Si je me suis* « *bien fait comprendre, Messieurs, vous devez penser:* « *Oui, il y a une séparation profonde entre le règne* « *organique et le règne minéral. Cette ligne de démar-* « *cation a deux expressions : d'une part, on n'a* « *jamais fait un produit de synthèse, minéral ou* « *organique, ayant d'emblée la dissymétrie molécu-* « *laire... D'autre part, la dissymétrie préside, au* « *contraire, aux actions chimiques qui donnent lieu* « *aux principes immédiats essentiels de la vie végé-* « *tale, et tout le prouve en effet...* »

On conçoit donc qu'il ait eu le désir de faire intervenir, dans les phénomènes chimiques, des actions dissymétriques; dans ce but, il devait être nécessairement conduit à utiliser l'influence des ferments, de ces cellules végétales, qui, en leur qualité de corps vivants, devaient constituer des centres de forces dissymétriques. Ce genre de recherches le menait ainsi directement aux fermentations alcoolique, lactique, butyrique, etc.; et, pour faire l'étude rationnelle de ces dernières, il dut montrer qu'il est possible d'avoir des milieux de culture purs ; il lui

fallut, en conséquence, commencer par renverser la théorie de la génération spontanée. Tous ces travaux, qui ont révolutionné la chimie et la biologie, lui ont été imposés, pour ainsi dire, par l'idée de l'existence d'une force de nature particulière, spéciale à la matière vivante. Nous pouvons justement leur appliquer ces paroles, qu'il prononçait lui-même, dans son discours de réception à l'Académie Française : « *La grandeur des actions humaines se mesure à* « *l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui* « *porte en soi un dieu, un idéal de beauté et qui lui* « *obéit : idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la* « *patrie, idéal des vertus de l'Evangile. Ce sont là* « *les sources vives des grandes pensées et des grandes* « *actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'Infini.* »

En renouvelant l'idée d'une force spéciale due à la vie ; en établissant une barrière infranchissable entre les choses vivantes et les substances minérales ; en prouvant expérimentalement que, jusqu'à ce jour, la vie ne s'est jamais montrée à l'homme comme une résultante des forces qui régissent la matière, mon cher et vénéré Maître a servi, mieux que tout autre, la doctrine spiritualiste, qui peut être fort délaissée ailleurs, mais qui est sûre de trouver, au sein de votre Académie, Messieurs, l'un de ses plus glorieux refuges.



RÉPONSE DE M. BRY

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. PERDRIX

MONSIEUR,

Vos débuts dans la carrière scientifique, sous l'égide de l'un des plus illustres savants du XIXe siècle, ont laissé dans votre esprit et dans votre cœur un souvenir ineffaçable. Vous nous avez communiqué l'émotion que vous ressentiez, en nous associant à sa vie intime qui fut la vôtre pendant quelques années.

La science ne fut pas seulement chez Pasteur, selon l'expression de Renan, une simple « traînée lumineuse dans la grande nuit de l'infiniment petit » ; elle fut avant tout une source féconde d'applications pratiques, où l'industrie, l'hygiène et la thérapeutique trouvèrent chacune leur part. Du vivant du maître, elle donna plus qu'il ne fallait pour enrichir un siècle. Sa mort ne l'a pas tarie. Les grandes découvertes, comme les grandes idées, ont le privilège d'une fécondité sans limites.

Les disciples ont su remporter des victoires brillantes dans cette lutte pour la vie, qui met aux prises l'humanité d'une part, et de l'autre la souffrance et la mort.

Vous nous apportez les richesses d'un héritage sacré, que vous deviez contribuer à former, et que

vous augmentez chaque jour par de nouvelles découvertes.

Il devait vous être agréable, en quittant les laboratoires de Pasteur, de venir dans cette Faculté des sciences de Marseille, si fière à juste titre de ses nombreux travaux, et qui, au milieu d'obstacles matériels de toute sorte, a su manifester autour d'elle et au dehors une vitalité remarquable. En souhaitant la bienvenue à l'un de ses maîtres les plus éminents, je suis heureux de lui apporter mon tribut d'estime et d'admiration. Lorsque vous aurez la curiosité de feuilleter les pages de nos mémoires, vous rencontrerez bien des noms, dont votre Faculté et notre Académie ont le droit de s'honorer. Parmi ceux qui vous accueillent aujourd'hui, se trouvent encore des collègues qui partagent avec vous la confraternité de la gloire et du travail.

Vous succédez à l'un d'eux, mais cet héritage ne vous laisse aucun souvenir attristé. M. Pérot, dont vous occupez le fauteuil, ne nous a quittés que pour aller installer et diriger les laboratoires d'essais industriels au Conservatoire des arts et métiers de Paris.

Je vous remercie d'avoir mis en pleine lumière ses œuvres et ses mérites. Vous avez loué, comme il convenait, son goût pour les recherches personnelles, qui s'affirme dès sa sortie de l'Ecole Polytechnique, sa haute compétence dans toutes les questions d'optique et d'électricité, l'autorité qu'il avait conquise par son activité et sa valeur scientifique. Il inaugure la chaire de physique industrielle et procède à l'installation de tous les matériaux nécessaires pour donner à l'enseignement nouveau le caractère expérimental qu'il devait avoir. Ces premiers succès devaient attirer l'attention du Ministre du Commerce qui voulut lui confier une direction, où il fallait un homme à la fois de science et d'énergie.

M. Pérot savait rendre hommage aux recherches patientes des laboratoires, dont la manifestation n'éclate, enfin, qu'après avoir échappé souvent à ceux qui les voient et même à ceux qui les font. Il nous disait dans son discours de réception à l'Académie : « Chaque découverte, si minime qu'elle soit, est une pierre apportée pour l'édifice, et un jour vient où les architectes, trouvant les matériaux prêts, élèvent le palais de la science appliquée pour le bien-être de l'humanité. »

Vous êtes de ceux qui ont apporté plus d'une pierre à l'édifice, et il me faudrait toute votre compétence pour en découvrir la nature exacte, pour en apprécier justement l'importance et la valeur.

Votre discours a toutefois éveillé ma curiosité, et l'on me saura gré de rechercher la part que vous avez eue dans la construction du magnifique édifice élevé par Pasteur, les raisons qui vous ont fait aimer de lui comme un fils.

Vos études premières, le rang que vous aviez conquis à l'Ecole Normale supérieure où vous étiez, en troisième année, chef de la section de physique, avaient attiré, longtemps avant l'heure de la vie active, l'attention des maîtres qui aiment à s'entourer, pour les aider dans leurs travaux, d'hommes instruits et laborieux.

Après votre sortie de l'Ecole Normale supérieure, en 1884, vous étiez nommé professeur de physique dans un lycée de province. Vous ne deviez y rester que trois mois à peine. Pasteur voulut vous avoir aussitôt comme son auxiliaire, et, le 1er janvier 1885, vous entriez au laboratoire de chimie physiologique, alors installé à l'Ecole Normale. Vous succédiez à Thuillier, mort du choléra, pendant une mission scientifique, à Alexandrie, dans le courant de l'année 1883.

Vous étiez près du maître à l'une des époques les plus glorieuses de sa carrière. Vous alliez connaître

ce travailleur opiniâtre, sagace dans l'induction, mais rigoureux jusqu'au scrupule dans l'examen des faits. Les étapes de sa voie triomphale sont bien distinctes, mais elles se trouvent étroitement liées jusqu'à former un ensemble d'une cohésion et d'une harmonie parfaites. Avant d'arriver à celle que vous deviez parcourir avec lui, laissez-moi montrer, en quelques mots, les chemins qui devaient y conduire et que vous avez suivis vous-même dans vos enseignements et vos travaux.

A ses débuts, il est aux prises avec le mystère de la composition moléculaire des corps ; il est simplement alors physicien et chimiste, et déjà se révèle chez lui la tendance vers le monde des infiniment petits. Après une expérience de cristallographie menée avec une extrême précision, il découvre la dyssimétrie moléculaire, qui lui apparait comme une ligne de démarcation entre le monde organique et le monde minéral. Au cours de ses premières expériences, il reconnait, dans les solutions qu'il examine, des organismes qui se forment, consommant, les uns l'acide droit, les autres l'acide gauche, et modifiant le milieu dans lequel ils se développent. Ce n'est plus une question de physique moléculaire, c'est un problème de chimie organique et de biologie qui se pose devant lui. Il veut le résoudre à tout prix, et c'est ainsi que commence une phase nouvelle de ses travaux, dont il ne soupçonnait guère au début la merveilleuse fécondité.

Les fermentations ont fait l'objet de vos études et de vos expériences. Je dirai bientôt dans quelle mesure vos recherches personnelles ont augmenté, sous ce rapport, le domaine scientifique.

Pasteur devait expliquer, d'une façon rationnelle, les transformations continues du monde de la matière, tous ces changements qui s'opèrent, en dehors de l'action de l'homme, et font de la nature et de la vie un merveilleux spectacle.

La fermentation lactique s'offre la première à son étude, et les procédés ingénieux qu'il met en œuvre lui montrent bientôt au microscope, dans le dépôt du liquide fermenté, une multitude de corpuscules divisés en articles dont les tronçons s'étranglent et se divisent à leur tour. C'était le ferment lactique. Le vibrion butyrique ne tarde pas à compléter cette première découverte, et les êtres microscopiques, agents de la fermentation, forment deux catégories bien distinctes, les uns vivant à l'air, les autres n'en ayant nul besoin pour vivre. De là, les microbes *aérobies*, et les microbes *anaérobies*.

Ce que Pasteur avait fait pour la fermentation lactique, il le renouvelle pour le vinaigre, le vin, la bière, et il eut le droit de dire : le ferment est un être vivant, infiniment petit, que l'on trouve dans les corps en transformation. Il s'y nourrit et s'y développe, s'y reproduit, et, par ses propres évolutions, est le véritable agent des phénomènes de la fermentation.

Les savants d'Allemagne protestèrent au nom des vieilles théories. La lutte, de l'autre côté du Rhin, ne manqua ni de vivacité, ni d'acrimonie. Pasteur resta maître du terrain. Cette victoire, aussi extraordinaire qu'imprévue, eut un éclat merveilleux. Ces ouvriers minuscules, qu'on appellera bientôt microbes, vibrions, baciles ou bactéries, peuvent être pour l'homme de puissants auxiliaires ou des ennemis redoutables dans la lutte pour la vie. Les avoir découverts, c'est l'effet d'une intuition de génie : étudier leurs procédés de guerre, leurs ruses, ou leurs pacifiques travaux, ce sera l'application pratique de cette grande découverte.

Pasteur put indiquer, en effet, pour les vins et la bière, les moyens de tuer et de paralyser les ferments nuisibles.

Avant même de s'occuper des bières, il avait étudié la maladie des vers à soie, si désastreuse pour les éleveurs du Midi.

Vous nous avez dépeint, sous des couleurs vives et gracieuses, la joie que procurait aux femmes, aux mères des ouvriers agricoles, l'élevage des vers à soie. Vous nous avez dit leur tristesse, lorsque le fléau vint leur apporter la gêne et causer au pays tout entier une perte, qui semblait définitive et irréparable. Les recherches du savant furent laborieuses, mais le succès couronna ses efforts. Il démontra jusqu'à l'évidence les causes du fléau qui ravageait les magnaneries. Il en indiqua les remèdes et l'industrie séricicole fut sauvée. *L'arbre d'or* recouvra tout son prestige, et la joie revint dans les ménages ouvriers.

Il est facile de voir maintenant que, de degré en degré, le savant se préparait aux découvertes dont l'objet allait être l'homme lui-même.

Pourquoi les virus ne seraient-ils pas, comme les ferments, des êtres vivants? La preuve fut bientôt faite. Le microbe fut découvert, au sein de l'organisme malade, comme la cause et l'artisan de toutes les destructions opérées dans le milieu où se révélait sa présence. La médecine et la chirurgie étaient mises par là même sur la voie de l'hygiène et de la thérapeutique rationnelles. Tous les progrès qui allaient se réaliser devaient avoir pour base désormais cette connaissance du bacille qui détermine la maladie et la mort, et celle de la substance antiseptique qui le détruit. Il y avait mieux encore. Il s'agissait de rendre l'organisme réfractaire à l'infection ou d'en arrêter les progrès, quand elle a déjà fait ses débuts. Une découverte capitale de Pasteur permit de résoudre ce double problème. Après avoir reconnu que les microbes agissent par les produits solubles qu'ils secrètent, il réussit à faire, en quelque sorte, leur éducation. Il les amène à modérer leur sécrétion, à restreindre leur virulence jusqu'à la rendre inactive. Cette atténuation du virus en a fait le vaccin, qui confère l'immunité, permanente

ou temporaire, contre la maladie dont il est ordinairement une cause.

C'est en étudiant le choléra des poules que Pasteur découvrit cette possibilité d'assouplir la virulence des poisons microbiens. L'inoculation du virus atténué ne leur causait qu'un malaise. Bien plus, elles étaient immunisées contre la maladie par des inoculations graduées partant du virus affaibli, pour aller jusqu'au poison en pleine virulence.

L'étape, que le maître allait maintenant parcourir, devait être brillante entre toutes, mais troublée par des hésitations et des craintes, par des inquiétudes douloureuses. Il s'agissait, en effet, de tenter sur l'homme même l'effet de sa méthode.

C'est à ce moment qu'il vous appelle près de lui. Vous collaborez à ses derniers travaux sur le charbon, le rouget, la rage, et aux premières expériences, qui devaient conduire plus tard M. Roux, à démontrer, d'une façon rigoureuse, que l'immunité contre la septicémie peut être conférée par des substances solubles.

Dans un rapport, présenté à l'Académie des Sciences, le 30 janvier 1888, Pasteur était heureux de parler des expériences qu'il avait faites avec vous, à ce sujet, dans son laboratoire. C'était une preuve de l'estime qu'il avait pour vos travaux, et qui s'était affirmée mieux encore, lorsque, deux années auparavant, il vous avait investi de la mission d'aller fonder, à Saint-Pétersbourg et à Moscou, les premiers Instituts antirabiques de la Russie.

Je ne puis passer rapidement sur un fait qui appartient à l'histoire. Il mérite de figurer parmi les actes les plus attachants que peut inspirer le dévouement à la science.

Au mois d'août 1885, Pasteur avait publié sa méthode de prophylaxie de la rage après morsure. Les deux premiers malades inoculés au laboratoire de la rue d'Ulm, n'avaient éprouvé aucun symptôme

d'hydrophobie. Ce succès fut salué dans le monde entier par des acclamations enthousiastes; les malades, les médecins français et étrangers affluèrent au laboratoire de Pasteur.

Dans le courant de l'année 1886, un capitaine de cavalerie de la garde impériale russe, mordu par un chien atteint de la rage, fut envoyé à Paris. Le prince Alexandre d'Oldenbourg (1), qui commandait en chef la cavalerie de la garde, fut, à cette occasion, mis en relation avec Pasteur et conçut la plus grande admiration pour ses découvertes. Possesseur d'une immense fortune, il obtint de l'empereur Alexandre III l'autorisation d'établir, à ses frais, à la caserne de Saint-Pétersbourg, un laboratoire de vaccination antirabique par la méthode Pasteur.

Le maître vous confia le soin d'installer, en Russie, ce premier Institut, qui est devenu un grand établissement scientifique, aménagé et toujours entretenu par son généreux fondateur.

Votre mission semblait achevée; mais le ministre du commerce et de l'agriculture de Russie, averti de votre présence à Saint-Pétersbourg, vous fit demander d'aller étudier sur place la *peste de Sibérie*, et de donner votre avis sur la nature de la maladie. Vous ne pouviez que déférer à un tel désir, et quelques jours après, vous remontiez la Néva jusqu'au lac Ladoga. Deux canaux, l'un construit par Pierre le Grand, l'autre, parallèle au premier, par Alexan-

1) La princesse d'Oldenbourg est, par son père, l'arrière petite fille de l'impératrice Joséphine, femme de Napoléon. Le prince Eugène de Beauharnais qui, après la chûte de Napoléon, avait quitté la France et s'était exilé en Russie, avait reçu de l'empereur de Russie le titre de prince de Leuchtenberg; son fils épousa la grande duchesse Maximilienne, sœur d'Alexandre II, et, de cette union, est née la Grande-Duchesse Eugénie, femme du prince Alexandre d'Oldenbourg. Leur fils, le prince Pierre, a épousé, il y a quelque temps, la plus jeune sœur de l'empereur Nicolas II.

dre II, viennent, à Schlüsselbourg, déboucher dans la Néva. Réunissant la Volga à Saint-Pétersbourg, ils sont destinés au ravitaillement de la capitale. Or, les chevaux de halage meurent presque tous de la *peste de Sibérie.* Avec les aides, qu'on avait mis à votre disposition, vous faites les autopsies nécessaires et, après des expériences décisives, il vous fut possible de reconnaître, d'une façon certaine, la maladie du charbon, telle qu'on la trouve en France sur les moutons et les bœufs. Votre constatation permettait désormais d'avoir recours à la vaccination charboneuse, dont Pasteur avait annoncé la découverte à l'Académie des Sciences, le 28 février 1881, et qui devait rendre à l'agriculture d'immenses services, en sauvant les troupeaux d'une maladie qui les décimait.

Avant votre départ pour la Russie, Pasteur vous avait demandé de le renseigner sur la *peste bovine,* qui désole certaines régions de ce pays, et de faire, s'il était possible, quelques inoculations. Le prince d'Oldenbourg s'empressa d'accéder au désir que vous lui manifestiez, en vue d'arriver à une étude de cette maladie et à des expériences. Il existait alors une épidémie de peste bovine dans les gouvernements de Voronège et de Tambow, dans le steppe, entre le Don et la Volga. Le prince vous offrit l'hospitalité dans son château de Ramogne, à 20 kilomètres de Voronège. Il donna l'ordre, en même temps, de construire, dans un ravin, à quelque distance du village, une baraque en planche, où vous pourriez isoler quelques animaux pour vos expériences, sans danger de contamination pour les troupeaux du pays. Huit jours après avoir quitté Moscou, vous étiez à Ramogne, et le gouverneur de Voronège mettait à votre disposition le vétérinaire en chef de son gouvernement, et un général de police pour vous accompagner dans le steppe et vous faciliter les relais nécessaires. Ce n'est qu'après quelques

jours de voyage que vous parvenez à rencontrer deux troupeaux de bœufs contaminés. De retour à Ramogne, vous faites, dans votre laboratoire improvisé, quelques expériences d'inoculations sur des veaux et des moutons, qui furent tous atteints de la maladie.

Vous aviez réalisé les vœux de Pasteur, en vous imposant, sans interruption, comme une simple promenade d'agrément, des voyages de plusieurs jours, d'une semaine entière, à travers le steppe, vous reposant, en pleine solitude, dans une pauvre cabane. Mais c'était pour tracer, dans le domaine de la science expérimentale, un sillon nouveau, pour enrichir les trésors d'observations dus à une patience obstinée, à des efforts surhumains.

L'heure du retour en France n'était cependant pas encore arrivée. Le directeur et les médecins de l'hôpital Alexandre, à Moscou, avaient appris votre présence en Russie. Ils écrivent à Pasteur de faire installer dans leur ville, comme à Saint-Pétersbourg, une laboratoire de vaccination antirabique. Un télégramme du maître vient aussitôt vous enlever à votre solitude et vous demande de réaliser le désir qu'on lui exprime. Après avoir mis le feu à votre petit laboratoire pour faire disparaître les animaux contaminés, vous prenez la route de Moscou et, quelque temps après, la Russie possédait un second Institut antirabique.

A votre retour en France, Pasteur vous invitait à passer quelques jours avec lui dans sa résidence d'Arbois. Il était venu vous attendre sur le quai de la gare avec Mme Pasteur et son gendre, M. Vallery Radot ; dès qu'il vous aperçut, il vous tendit les bras et vous embrassa comme son fils. Je ne doute pas de la profonde émotion que vous avez ressentie. Vous rapportiez de Russie la croix de Saint-Stanislas, mais le merci que Pasteur mit tout entier dans son accueil fut pour vous la plus douce et la

plus glorieuse des récompenses. Je ne puis m'étonner, d'ailleurs, de cet accueil du maître, car vous veniez, à l'exemple du soldat qui va planter le drapeau sur une terre lointaine, de porter, jusqu'aux extrémités de l'Europe, le nom de Pasteur, comme le symbole le plus éclatant de la science française et du dévouement à l'humanité.

Il voulut entendre le récit de vos voyages, connaître vos essais sur la contagion de la peste bovine, mais il dut renoncer à toute expérience de cette nature, afin de ne pas s'exposer à introduire accidentellement, par des travaux de laboratoire, une maladie qui n'existe pas en France.

Une souscription nationale, dont le chiffre atteignit plusieurs millions, permit de donner à l'Ecole Pastorienne des locaux plus vastes et plus dignes des grandes découvertes, dont elle doit continuer le développement. L'Institut Pasteur de la rue Dutot s'élève, aujourd'hui, comme un témoignage de l'admiration et de la reconnaissance pour le savant qui fut sa gloire, et aussi comme un gage de durée pour une œuvre que les élèves et les collaborateurs du maître n'ont pas laissé déchoir.

Pendant la maladie qui vint frapper Pasteur, en 1888, vous songez à compléter vos recherches personnelles, et vous y trouvez les documents nécessaires à une thèse de doctorat. Vous y étudiez les fermentations produites par un bacille, dont vous aviez reconnu la présence dans les eaux des conduites de Paris, et que vous nommez le bacille *amylosine*, à raison des résultats qu'il produit sur l'amidon. Ce travail est la première étude complète de la physiologie d'un ferment. Il est devenu classique. M. Duclaux, dans son grand *Traité de Microbiologie*, le prend comme la base des principes qu'il va développer. Il dit, en arrivant à l'étude des ferments : « Nous commençons par celui des bacilles anaérobies, dont les fonctions sont le mieux connues,

grâce aux soins mis par le savant qui l'a étudié, M. Perdrix, à doser tous les corps liquides et gazeux, produits par la fermentation. »

A la même époque, vous collaborez à la nouvelle édition du *Dictionnaire des Sciences, Lettres et Arts*, de Bouillet, qui parut en 1896. Tous les articles de fermentation, toutes les questions qui se rattachent aux travaux de Pasteur (vins, bière, vers à soie, charbon, rouget, rage, septicémie), s'y trouvent réunies et montrent, dans un magnifique ensemble, leur suite imposante.

Nommé, en 1892, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Marseille, et titulaire, le 1er novembre 1900, de la chaire de chimie, vous ne pensez tout d'abord qu'à des travaux de chimie théorique. Les résultats en ont été présentés par M. Duclaux, à l'Académie des Sciences et à la Société Chimique, et publiés ensuite par les *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*. Mais, vous revenez plus tard à l'étude des ferments, et vous publiez, cette année même, sur l'un d'eux que vous avez appelé *holobutyricus*, un travail qui a le grand intérêt de présenter une fermentation anaérobie, presque schématique, avec des variations bien déterminées par des phénomènes d'adaptation et d'hérédité.

En 1902, les biologistes de Marseille fondent, dans notre ville, une réunion biologique affiliée à la Société de biologie de Paris. Vous en devenez aussitôt le président-fondateur et, au terme fixé par les statuts pour les fonctions de président, c'est notre éminent confrère, M. le docteur Livon, qui vous remplace. Je suis d'autant plus heureux de prononcer son nom, qu'il se rattache à l'œuvre de Pasteur par la création, au château du Pharo, du premier Institut antirabique de province, dont la

réputation a bien dépassé les limites de notre région provençale (1).

Les *Annales de l'Institut Pasteur*, celles de la Faculté des Sciences de Marseille et les *Bulletins de la Société Chimique* contiennent de nombreuses publications, où vous avez réuni les résultats de vos recherches personnelles. Il me serait difficile d'apprécier dignement toutes vos œuvres, et mes éloges seraient bien peu de chose à côté des jugements de vos pairs.

Je ne veux qu'ajouter, en suivant votre exemple, un dernier mot sur la pensée philosophique de l'œuvre grandiose à laquelle vous avez participé. Pour vous, comme pour Pasteur, l'idéal de la science s'éclaire des reflets de l'infini ; la vie ne sort pas de la matière inerte, et la théorie de l'évolution est une chimère, si l'on veut y découvrir une transition insensible entre la matière minérale et les êtres vivants.

En 1858, le directeur du Muséum de Rouen souleva la question des générations spontanées. Il ne prétendait pas, sans doute, avec Aristote, que « tout corps sec qui devient humide et tout corps humide qui se dessèche engendre des animaux. » Il ne reprenait pas les idées bizarres de Van Helmont sur les brouillards des marais changés en grenouilles, mais il prétendait démontrer que des êtres vivants, microscopiques, naissaient, dans certains milieux, sans la présence préalable d'aucun germe préexistant. Il croyait ses découvertes à l'abri de toute critique, et déjà le matérialisme s'apprêtait à en tirer des conclusions favorables à ses théories sur l'origine de la vie. Pasteur, provoqué sur son propre terrain, reprit les expériences, et, du premier coup d'œil, en vit le défaut. Elles ne prouvaient

(1) M. Perdrix a communiqué à cette réunion biologique, le 15 novembre 1904, une étude sur un *Mode spécial de fermentation butyrique du lactate de calcium.*

rien, parce que l'opérateur n'avait pas pris les précautions nécessaires pour empêcher l'introduction des germes dans les solutions qu'il examinait. Pasteur renouvela les épreuves et la vie n'apparut point dans les liquides les plus fermentescibles mis à l'abri de tout germe. On conserve encore, à l'École Normale, un de ces ballons préparés par le maître. Depuis plus de quarante ans, le liquide contenu dans ce ballon attend une manifestation de la vie. Que faudrait-il pour le peupler en quelques heures de milliers d'êtres vivants ? La simple introduction d'une minime quantité de poussière atmosphérique.

La cause était jugée. Les tenants de l'hétérogénie n'appellèrent point d'une sentence, qui frappait une doctrine destinée, dans leur esprit, à donner raison de la vie sans recourir au Créateur. Paul Bert avoua que « Pasteur avait fini par enclouer tous les canons de ses adversaires. » Victoire d'autant plus admirable que le vainqueur s'établissait uniquement sur le terrain de l'expérience, et laissait aux autres le soin d'en tirer des conclusions, en harmonie ou en opposition avec leurs principes ou leurs théories.

Vous en avez tiré les conclusions. Le mystère de l'univers a mis en vous la passion de savoir et de comprendre, et la science vous a permis de dire après d'illustres savants, tels que Newton, Lavoisier et Linnée, tels que Ampère et Pasteur : « La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. »

Vous venez à nous avec le prestige d'un passé glorieux, en possession d'un talent que le dévouement à la science développe chaque jour. Soyez le bienvenu. Des hommes tels que vous ne peuvent qu'ajouter à l'honneur de la Compagnie qui les accueille, en lui communiquant plus encore cet amour de la vérité qui est l'âme de la vie, et cette ardeur à la rechercher qui anoblit toutes les actions humaines.



LISTE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE



MEMBRES RÉSIDANTS



BUREAU

de l'année académique 1903-1904

MM. CLERC, directeur.
BRY, chancelier.
LEGRÉ, secrétaire-perpétuel.
VINCENS, trésorier.
PENCHINAT, secrétaire-adjoint.

de l'année académique 1904-1905

MM. BRY, directeur.
ABEILLE DE PERRIN, chancelier.
PENCHINAT, secrétaire-perpétuel.
VINCENS, trésorier.
GAMBER (le chanoine), secrétaire-adjoint.

Classe des Sciences

(COMPOSÉE DE DIX-HUIT MEMBRES)

Date de l'élection.	MM.
22 avril 1874.	ROUSSET, Gustave, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Aix.

Date de l'élection.	MM.
20 juin 1878.	STEPHAN, E., O. ✱, directeur de l'Observatoire, correspondant de l'Institut.
20 juin 1878.	HECKEL (le docteur Edouard), O. ✱, I., professeur de botanique à la Faculté des Sciences, directeur du Jardin botanique.
1er juillet 1886.	LIVON (le docteur), ✱, I., ancien directeur de l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie.
17 mars 1892.	GUÉRARD, Adolphe, O. ✱, G. O. ✠, C. ✠, ✠, ✠, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.
17 mars 1892.	MIREUR (le docteur), ✱, ✠, ✠, ancien adjoint au Maire de Marseille.
16 mars 1893.	ABEILLE DE PERRIN (Elzéar), naturaliste.
2 juillet 1896.	BARTHELET, Edmond, ✱, ancien membre de la Chambre de Commerce.
18 mai 1899.	CLERC, Michel, I., professeur à la Faculté des Lettres, directeur du Musée archéologique du château Borély.
8 novembre 1900.	BRY, Georges, ✱, I., ✠, doyen de la Faculté de droit.
29 mai 1902.	GAMBER (l'abbé), A., aumônier du lycée.
29 mai 1902.	DE MONTRICHER (Henri), ✱, ingénieur civil des mines.
22 janvier 1903.	MASSON (Paul), I., professeur à la Faculté des Lettres.
22 janvier 1903.	DE MARIN DE CARRANRAIS (François).
7 juillet 1904.	NOBLEMAIRE, Gustave, G. O. ✱, directeur de la Cie Paris-Lyon-Méditerranée.

Membre élu, non encore reçu.

16 février 1905.	VILLENEUVE-TRANS, Léonce (marquis de), agronome, propriétaire à Roquefort (Bouches-du-Rhône).

Membre décédé, non encore remplacé.

Date de l'élection.	MM.
2 juillet 1896.	MACÉ DE LÉPINAY, ✻, ✪ I., professeur de physique générale à la Faculté des Sciences.

Classe des Lettres

(COMPOSÉE DE DOUZE MEMBRES)

	MM.
29 juillet 1875.	ROSTAND, Eugène, O. ✻, C. ✠, ✪ I., président du Conseil de direction de la Caisse d'épargne, membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques.
20 juin 1878.	DE JESSÉ-CHARLEVAL (le comte Antoine), ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, ancien Maire de Marseille.
26 juillet 1883.	VINCENS, Charles, O. ✠, ✠, ✠, ✠, critique d'art, président de la Compagnie des Assureurs maritimes.
18 février 1886.	MISTRAL, Frédéric, O. ✻, C. ✠, ✠, ✠, poète provençal.
17 mars 1892.	PROU-GAILLARD, C. ✠, ✪ A., ancien juge au Tribunal de Commerce, ancien adjoint au Maire de Marseille.
16 juillet 1893.	DE ROSSI, O. ✻, président honoraire du Tribunal civil.
2 juillet 1896.	PENCHINAT, E., ✠, ancien magistrat.
23 mars 1899.	BERTIN, Horace, ✻, homme de lettres, président du Syndicat de la Presse.
22 janvier 1903.	DESPLACES (le comte Henri).
22 janvier 1903.	MAGNAN (Léon), ancien président du Tribunal de commerce.

Membres élus, non encore reçus.

Date de l'élection.	MM.
16 février 1905.	NORMAND, Jacques, hommes de lettres.
16 février 1905.	DUCROS, A., doyen de la Faculté des lettres d'Aix-Marseille.

Classe des Beaux-Arts

(COMPOSÉE DE DIX MEMBRES)

	MM.
20 juillet 1882.	ALDEBERT, Emile, ✪, sculpteur, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.
17 mars 1892.	MOUTTE, Alphonse, ✻, ✠, artiste peintre, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.
18 juillet 1895.	CHAMPOISEAU, Charles, O. ✻, C. ✠, ✠, ✠, ministre plénipotentiaire en retraite, correspondant de l'Institut.
28 mai 1896.	THURNER, Théodore (aîné), ✪ A., ✠, compositeur de musique.
8 novembre 1900	BOZE, H., artiste peintre.
8 novembre 1900.	CANTINI, Jules, ✻.
22 janvier 1903.	BERNARD, Valère, artiste peintre.
22 janvier 1903.	SERVIAN, Ferdinand, critique d'art.
3 décembre 1903.	MARTIN, Etienne, artiste peintre.

Membre élu, décédé et non encore remplacé

7 juillet 1904.	ALLAR GAUDENSI, architecte.

MEMBRES LIBRES

	MM.
5 janvier 1899.	ROSTAND, Alexis, O. ✻, C. ✠, C. ✠, ✪ A., directeur du Comptoir National d'Escompte, compositeur de musique.

Date de l'élection.	MM.
5 janvier 1899.	TEISSIER, Octave, ✻, ✪ I., conservateur de la Bibliothèque de la ville de Draguignan.
5 janvier 1899.	BRÈS, Louis, ✪ I., receveur principal des Douanes, en retraite.
5 janvier 1899.	ROUX, Jules-Charles, O. ✻, C. ✠, ✚, ✪ A., ancien député.
5 janvier 1899.	DAVID (le docteur), ✻, ✚, ✪ I., pharmacien principal de l'armée en retraite.
5 janvier 1899.	VIDAL, Léon, ✪ I., professeur à l'Ecole nationale des Arts appliqués à l'Industrie.
18 mai 1899.	PÉROT, Alfred, directeur du laboratoire d'essais au Conservatoire National des Arts et Métiers.

MEMBRES ASSOCIÉS

	MM.
18 décembre 1890.	DELISLE, Léopold, G. O. ✻, administrateur de la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut.
6 avril 1893.	REYER, Ernest, G. C. ✻, compositeur de musique, membre de l'Institut.
3 novembre 1903.	ROSTAND, Edmond, O. ✻, membre de l'Académie française.
3 décembre 1903.	BOISSIER, Gaston, G. O. ✻, secrétaire-perpétuel de l'Académie française.
3 mars 1904.	JORET, Charles, membre de l'Institut, rue Madame, 64, Paris (VIe).

MEMBRES CORRESPONDANTS

1er mars 1883.	TARDIEU, Ambroise, archéologue à Herment (Puy-de-Dôme).
21 juillet 1887.	GUINAT, Marius, homme de lettres.

Date de l'élection.	MM.
2 février 1888.	JULLIAN, Camille, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.
21 juin 1888	BOVET, X., historiographe.
5 juillet 1888.	Mgr LANOUENAU, archevêque de Pondichéry.
3 janvier 1889.	LACOUR-GAYET, historien.
2 mai 1889.	VAUNAIRE (le docteur), membre du Conseil général de l'Allier, à Gannat.
19 décembre 1889.	PROMPT (le docteur), à Florence.
8 mai 1890.	TERRIEN DE LA COUPERIE.
2 février 1893.	CORRÉARD, Eugène.
17 janvier 1895.	MILLIEN, Achille, homme de lettres.
5 mars 1896.	ESPÉRANDIEU, capitaine d'artillerie.
11 mars 1897.	Mgr PASCAL, vicaire général du Patriarche d'Antioche.
6 janvier 1898.	GASTÉ, professeur à la Faculté des Lettres de Caen.
11 juin 1903.	ROUVIER (le docteur), professeur à la Faculté Française de Médecine de Beyrouth.
21 avril 1904.	RICHAUD (le Chanoine), aumônier du lycée de Digne.
18 février 1904.	CANONGE (le Général en retraite), rue Oudinot, 8, Paris.
7 juillet 1904.	NOBLEMAIRE, Georges, publiciste, ex-capitaine d'artillerie.
9 novembre 1905.	DUMAY, Gabriel, secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon.
id.	EYSSERIC, Saint-Marcel, à Sisteron.
id.	CAMOIN DE VENCE, Charles, secrétaire perpétuel de la Société philotechnique, à à Paris.

TABLE DES MATIÈRES



Marseille. — Typ. et Lith. BARLATIER, rue Venture, 19.


IMPRIMERIE DU SEMAPHORE
MARSEILLE
B




IMPRIMERIE DU SEMAPHORE
MARSEILLE
B